



1  
1 B  
10



DOMUS AQUENSIS  
OBELATORUM  
SANCTISSIMAE ET IMMACULATAE  
VIRGINIS MARIE.

Universitas  
BIBLIOTHECA  
Oltaviansis



Digitized by the Internet Archive  
in 2010 with funding from  
University of Ottawa

<http://www.archive.org/details/mmoirespourser10lena>

# MEMOIRES

POUR SERVIR  
A L'HISTOIRE  
ECCLESIASTIQUE  
DES SIX PREMIERS SIECLES.

*JUSTIFIEZ PAR LES CITATIONS  
des Auteurs originaux :*

AVEC UNE CHRONOLOGIE, OU L'ON FAIT  
un abrégé de l'histoire ecclesiastique & civile, & avec des Notes  
pour éclaircir les difficultez des faits & de la chronologie.

TOME DIXIEME,

*QUI CONTIENT LES VIES DE S. AMBROISE,  
S. Marin, S. Epiphane, & divers autres Saints morts à la fin  
du quatrieme siecle & au commencement du cinquieme.*

Par M. LENAIN DE TILLEMONT.



A PARIS,

Chez CHARLES ROBUSTEL, rue S. Jacques,  
au Palmier.

M. DCCV.

AVEC APPROBATIONS, ET PRIVILEGÉ DU ROY.

CSP.

BX

167

443

1701

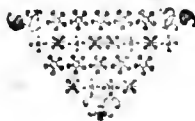
V. 10.

# TABLE DES TITRES

## CONTENUS EN CE VOLUME.

<b>T</b> A B L E des Citations.	<i>page</i> v
Table des Articles & des Notes.	xiv
S. Sabas, & les autres Martyrs du Pays des Gots sous Athanaric.	1
S. Jean Prophete & reclus près de Lycople en Thebaïde.	9
Abraham surnommé l'Enfant, solitaire d'Egypte.	30
Piammon, Prestre & Abbé des Anacorettes du desert de Diolque.	33
S. Apollon Abbé en Thebaïde.	35
S. Paphnuce, surnommé Cephale, Confesseur; & S. Paphnuce, surnommé Bubale, Prestre & Abbé de Sceté, & divers autres solitaires.	43
S. Moyse, autrefois chef de voleurs, & depuis illustre Abbé, Prestre & Martyr.	62
S. Ambroïse, Archevesque de Milan, Docteur de l'Eglise, & Confesseur.	78
S. Liboire, Evêque du Mans.	307
S. Martin, Evêque de Tours, & Confesseur.	309
Le Pape Sirice.	357
Evagre de Pont, Archidiaque de Constantinople, & Abbé dans le desert des Cellules.	368
Didyme l'Aveugle, Docteur de l'Eglise d'Alexandrie.	387
S. Simplicien, Archevesque de Milan.	397
S. Astere, Archevesque d'Amasée dans le Pont, & Docteur de l'Eglise.	406
S. Marcel, Evêque de Paris.	415
Agathon, solitaire & Abbé en Egypte.	418
S. Jean lenain, solitaire de Sceté, & divers autres solitaires de mesme nom.	427
Silvain, Abbé du mont Sinaï, & de Gerares.	448
S. Melece, Evêque de Sebastople dans le Pont; & divers autres Saints du IV. siecle.	458
S. Aphraate, solitaire pres d'Antioche.	477
S. Eusebe, Abbé de Teledan en Syrie.	480
S. Epiphane, Archevesque de Salamine, & Docteur de l'Eglise.	484
S. Delphin, Archevesque de Bordeaux.	521
S. Flavien, Evêque d'Antioche.	523
S. Vigile, Evêque de Trente, & Martyr.	542
S. Amand, Archevesque de Bordeaux, & S. Severin, Evêque de Cologne.	553
S. Venere, Archevesque de Milan.	558
Prudence, Poete Chrétien.	560
S. Pammaque, Sénateur Romain.	567
S. Gaudence, Evêque de Brusc, & Confesseur.	581
Sainte Melanie l'aveule, veuve Romaine.	591
S. Theodosé d'Antioche, Abbé de la Roche en Cilicie.	613

S. Exupere, Evêque de Toulouse.	617
S. Nicetas, Evêque de Romaciane dans la Dace, & Apostre de divers peuples.	621
S. Innocent, Pape.	627
S. Victrice, Evêque de Rouen, & Confesseur.	667
S. Simplicie, Evêque d'Autun.	675
Le Pape Zosime.	678
S. Porphyre, Evêque de Gaza, & Confesseur.	703
Notes sur S. Sabas.	717
Notes sur S. Jean de Lycople.	718
Note sur S. Piammon.	720
Notes sur S. Apollon Abbé.	721
Notes sur S. Paphnuce.	722
Notes sur S. Moyse le voleur.	727
Notes sur S. Ambroise.	729
Notes sur S. Liboire.	770
Notes sur S. Martin.	771
Notes sur le Pape Sirice.	787
Notes sur Evagre de Pont.	794
Note sur Didyme.	796
Notes sur S. Simplicien.	797
Note sur S. Astere d'Amasée.	799
Note sur S. Marcel de Paris.	799
Note sur S. Jean le nain.	800
Note sur Silvain.	801
Note sur S. Eusebe de Teledan.	801
Notes sur S. Epiphane.	802
Notes sur S. Flavien d'Antioche.	809
Notes sur S. Vigile de Trente.	811
Notes sur S. Amand de Bordeaux.	815
Notes sur Prudence.	819
Note sur S. Pammaque.	820
Notes sur Sainte Melanie l'ayeule.	821
Note sur S. Theodore d'Antioche.	825
Notes sur S. Exupere.	825
Notes sur S. Nicetas.	826
Notes sur S. Innocent.	827
Notes sur S. Simplicie, Evêque d'Autun.	835
Notes sur le Pape Zosime.	837
Notes sur S. Porphyre de Gaza.	843
La Chronologie.	852
La Table des matieres.	860





# TABLE DES CITATIONS.

## A

Ado, an. 163.	<b>A</b> D O N I S chronicon in anno Christi 163. Bibliothecæ Patrum tomo 7: Paris. an. 1644.	... de fugâ suâ: Ibid.	fug. p. 713.
Agap.	Vies de quelques Saints, traduites de Metaphraste en grec vulgaire par Agapius: à Venise en 1544.	... ad solitariam vitam agentes: Ibid.	sol. p. 857.
Alex. t. 5.	Natalis Alexandri Dominici historia Ecclesiastica, tomo seu volumine 5: Paris. an. 1677.	... Synopsis factæ scripturæ, to. 2.	fyn. p. 155.
Alf. 123. 5.	Alfordi annales Britannorum anno Christi 123: Leodii an. 1663.	... de vitâ S. Antonii, to. 2.	v. Ant. p. 453.
All. de Sim.	Leonis Allatii diatriba de Simeonibus: Paris. an. 1664.	Auctuarium 3, ad bibliothecam Patrum per Combessium: Parisiis an. 1672.	Augt. 3.
Amb. ep. 46.	Ambrosii epistola 46. tomo 5.	Augustini contra Academicos tomo 1: Lovaniensium editionis Parisiis anno 1586, & Benedictinorum.	Aug. aca. p. 177.
Amm. l. 15. p. 44.	Ammianus Marcellinus ex primâ recensione Henrici Valefii: Parisiis an. 1636.	... ad Bonifacium Pontificem contra duas Pelagianorum epistolas: Lov. to. 7. p. 408   Ben. t. 10. p. 411.	ad Bon. l. 3.
Anal. t. 4.	Joannis Mabillon Analectorum tomus 4: Luteciæ an. 1685.	... quæstio 2. ad Simplicianum: Lov. to. 4. p. 264   Ben. t. 6. p. 89.	ad Sim. q. 2.
Anaf. c. 97.	Anastasius Bibliothecarius in vitâ Adriani quem 97 pontificem numerat: Parisiis an. 1649.	Hæc littera novissimam Augustini editionem notat per Benedictinos curatam: si absit, est Lovaniensium an. 1586.	B.
Ante. mar.	Josephi Antelmii.	... de beatâ vitâ: Lov. & Ben. t. 1.	b. vit.
Aring. l. 3.	Pauli Aringhi Roma subterranea: Coloniae an. 1659.	... de civitate Dei: Lov. t. 5. Ben. t. 7.	civ.
Ast. h. seu or. 12.	Asterii Amaseni oratio 12 in S. Stephanum, Bibliothecæ Patrum auctuario primo per Combessium edito: Paris. an. 1648.	... confessionum libri: Lov. & Ben. t. 1.	conf.
n.	Combessii notæ in Asterium: Ibid.	... de curâ pro mortuis agendâ: Lov. t. 4. p. 294   Ben. t. 6. p. 515.	cur. m.
Ath. ad Afr. p. 936.	Athanassi ad Africanos episcopos, tom. 1, editionis Parisiensis an. 1627.	... de doctrinâ Christianâ: Lov. & Ben. t. 3.	de chr. l. 2.
ad Epiet. p. 581.	... ad Epietum episcopum Corinth. Ibid.	... epistolæ: Lov. & Ben. t. 2.	ep.
ap. r. p. 696.	... apologia prima quæ est ad Constantinum: Ibid.	... de gestis Pelagii, seu Palesinae apud Diospolim synodi; supplementi Vigneriani tomo: Parisiis an. 1654, & Ben. t. 10. p. 191.	ge. P. c. 14.
de Ant. p. 574.	Concilii Alexandrini epistola ad Eusebium Vercellensem de Antiochenâ Ecclesiâ, apud Athanasium: Ibid.	... de gratiâ Christi liber qui primus est contra Pelagium & Cælestium: Lov. t. 10. p. 330   Ben. t. 10. p. 230.	gr. ch.
		... de hæresibus ad Quodvult-Deum, hæresi 9: Lov. t. 6. p. 519   Ben. t. 10. p. 718.	h. 9.
		... in Cresconium: Lov. t. 7. p. 179   Ben. t. 9. p. 389.	in Cre.

in Jo. h. 5.	... tractatus 5 in Evangelium Joannis: Lov. t. 4   Ben. t. 3, parte 2.	Nova collectio Conciliorum per Stephanum Baluzium: Parisiis an. 1683.	Bal. con.
in Jul. l. 5.	... contra Julianum: Lovan. t. 7   Ben. t. 10. p. 498.	... ejusdem Miscellanca: Parisiis an. 1677.	misc. seu Baluz. t. 1.
lit. P.	... contra litteras Petiliani: Lov. t. 7. p. 108   Ben. t. 9. p. 205.	Baronii Annales in anno Christi 34, paragrapho 314: Antuerpiæ an. 1612.	Bar. 34. 5. 314.
nupt.	... de nuptiis & concupiscentiâ ad Valerium comitem: Lovan. t. 7. p. 346   Ben. t. 10. p. 279.	... in martyrologium Romanum ad 3 augusti diem, notâ c. seu 3: Antuerpiæ an. 1613.	3. aug. c.
op. imp. seu imp.	... opus postremum seu perfectum seu imperfectum in Julianum. Extat in supplementi Vignetiiani to. 2   Ben. t. 10. p. 874.	... de Ambrosii vitâ, inter Ambrosii prolegomena: Parisiis anno 1603.	v. Amb.
pec. m. seu pecc.	... de peccatorum meritis & remissione: Lov. t. 7. p. 241   Ben. t. 9. p. 581.	Basilii Magni epistola 338, tomo 4, editionis Parisiensis an. 1637.	Bas. ep. 338. p. 330.
pec. or.	... contra Pelagium & Cœlestium lib. 2. qui est de peccato originali: Lov. t. 7. p. 334   Ben. t. 10. p. 253.	Le Dictionnaire géographique de Ferrarius augmenté par Baudrand; à Paris en 1670.	Baud.
retr.	... libri retractationum: Lov. & Ben. t. 1.	Beda historia gentis Anglorum: Colonia Agrippinæ an. 1601.	Bed. his.
f.	... sermones quos semper & numeramus & citamus ex Ben. to. 5, etiam B. non addito.	Bellarminus de scriptoribus ecclesiasticis: Parisiis an. 1658.	Bell.
f. ap. 217.	... sermo 217, in appendice tom. 5 Benedictinorum.	S. Bernardi sermo de S. Martino Ep. Tur. Benedictinorum editionis to. 3: Parisiis an. 1690.	Bern. de Mart.
f. Ar.	... contra sermonem Arianorum: Lov. t. 6. p. 274.   Ben. t. 8. p. 625.	... in Cantica Canticorum, homilia 6, tomo 3.	in Can. h. 6.
fol.	... Soliloquia de cognitione Dei & animæ: Lov. & Ben. t. 1.	Bibliotheca Patrum Parisiis edita an. 1634, quâ semper utimur.	Bi. p.
v. P.	... vita per Possidium in Lovanienfium prolegomenis.	De l'impiauté en l'Eglise par D. Blondel: à Geneve en 1641.	Blond. p. 159.
Avic. fr. p. 197.	Aleimi Avici fragmenta ex diversis homiliis: Parisiis an. 1643.	... censura in Decretales epistolas: Genevæ an. 1628.	decr. f. 25.
ep. 70. p. 125.	... epistolæ cum aliis ejusdem operibus: Parisiis an. 1643.	... sur les sibylles: à Charenton en 1649.	fib.
n.	... notæ in Aleimum.	Bollandus seu ejus continuatores ad diem januarii 20, & sic in reliquis mensibus	Bo. l. 20. jan.
Aum.	Tradition de l'Eglise sur l'aumosne Chrétienne & Ecclesiastique: A Paris en 1651.	... Acta quæ græcè habentur pro die 13 maii, ad finem voluminis p. 12.	13. may, 5. 12.
Auf. prof. l.	Aufonii de professoribus Burdegalesibus carmen 1, ex editione Eliæ Vineri: Burdegala an. 1580.	... apparatus ad chronologiam Pontificiam, in proplæo mensis maii.	app.
urb. p. 208.	... versus in claras urbes.	... conatus in catalogum Romanorum Pontificum, parte primâ p. 5, in proplæo ad mensẽ maium.	font. p. 15.
Bail. poet.	<b>J</b> UGEMENS des savans sur les poëtes, par M. Baillet, à Paris en 1686.		

sup.	... in supplemento ad extremum maium addito.	Mamerti Claudiani presbyteri de statu animæ; Bibliothecæ Patrum tomi quarti, parte primâ.	Cl. M. an. 630.
Bonæ, seu Bon. lit.	Cardinalis Bonæ rerum liturgicarum lib. Romæ an. 1672.	Roberti Coci censura veterum Patrum: Londini an. 1614.	Coc.
Bosc. t. 2.	Joannis à Bosco Cœlestini Bibliotheca Floriacensis, tomo seu parte 2: Lugduni an. 1605.	Codicis regularum per Benedictum Anianensem collectarum pars secunda: Parisiis an. 1665.	Cod. reg. t. 2.
Branc.	Vies des Saints d'Auvergne par le Pere Jacque Branche: au Puy en 1652.	Codicis Theodosiani lib. 9, titulo 40, lege 13: ex editione Gothofredi Lugduni an. 1665.	Cod. Th. 9. t. 40. l. 13.
Buch. p. seu Cycl. p.	Ægidii Bucherii de cyclo Victorii & aliis cyclis pascalibus: Antuerpiæ an. 1633.	... appendix à Sirmondo edita: Parisiis an. 1631.	app. p. 99.
Bult. occ.	Histoire de l'ordre de S. Benoist ou des moines d'Ocident par M. Bulteau: à Paris en 1684.	... chronologia ex legibus confecta per Gothofredum to. 1. præfixa.	chr.
ori.	... Histoire monastique d'Orient par le mesme: à Paris en 1680.	... Eiusdem commentarii in hunc codicem, tomo 6, & sic de cæteris tomis.	t. 6.
Cassid. inf.	<b>C</b> ASSIODORUS de institutione Scripturarum seu de divinis lectionibus, editionis novissimæ per Benedictinos tomo 2.	Caroli le Cointe annales ecclesiastici Francorum ad annum Christi 279: Paris. an. 1665.	Coint. 279. § 2.
ps. 21. v. 18.	... in psalmum 21, versu 18: Ibid.	Collationis Carthaginensis quæ primo die acta sunt, cap. 159, tom. 2 Conciliorum Labbei.	Coll. 1. c. seu § 159. p. 1395.
Cass. col.	Cassiani collatio 1: Parisiis ann. 1642.	Veterum Romanæ Ecclesiæ monumentorum collectio ab Holsteno edita: Romæ an. 1662.	Col. v.
de inc.	... de Incarnatione contra Nestorium.	Concilia generalia editionis Binnianæ, tom. 1.	Conc. B. t. 1.
inst. l. 7.	... Institutionum, seu de institutis cænobiorum.	Conciliorum postrema editio per Labbeum: Parisiis an. 1671.	Conc. t. 2.
Catel.	Memoires de l'histoire du Languedoc par Guillaume Catel: à Toulouse en 1633.	Concilia antiqua Galliæ per Jacobum Sirmondum edita: Luteciæ an. 1629.	Conc. G.
Chr. Alex.	Chronicon Alexandrinum à Raderio editum: Munachii an. 1615.	Monumenta Ecclesiæ Græcæ per Joannem Cotelærium: Parisiis ann. 1686.	Cotel. g. t. 3.
Chry. ep.	Joannis Chryostomi epistolæ to. 4, editionis Parisiensis an. 1636.	Cypriani opera ex editione Pamelii: Parisiis an. 1603.	Cyp. p. 560.
in 1. Cor.	... in prima ad Corinthios epistolam.	... opera Oxonii edita an. 1682.	ox.
in Eph. h. 9.	... homilia 9 in epistolam ad Ephesios.	Cyrilli Jerosolymitani catecheses: Parisiis an. 1640.	Cyr. cat. 17.
in M. h.	... in Matthæi Evangelium.	Cyrilli Alexandrini epistolæ, editionis Parisiensis anni 1638.	Cyr. Al. ep.
t. 1. or. seu h. 2.	... oratio seu homilia 2 primi tomi; & sic de aliis tomis		
vic. l. 1.	... la vie en françois par M. Hermant: à Paris en 1664.		
Cic. de div. l. 1.	M. Tullii Ciceronis lib. 1. de divinatione.		
		<b>D</b> ES jugemens canoniques des Evêques par M. David: à Paris en 1671.	Dav.

Dor. l. 1. p. 743.	Dorothei Archimandrita de vita rectè & piè instituendâ liber seu doctrina 1: Bibliothecæ Patrum Parisiensis tomo 11.	Euchologium seu Rituale Græcorum, cum notis Jacobi Goar Dominicani: Parisiis anno 1647.	Eusho.
Du B.	Ecclesiæ Parisiensis historia per Gerardum Du Bois: Parisiis anno 1690.	Histoire des Saints & des Eveques de Bretagne par le P. Albert de Morlaix, tome 2 qui comprend les Eveques: à Rennes en 1659.	Ev. de Br. t. 2.
Du Ch.	Historiæ Francicæ scriptores collecti per Andream Du Chesne: Parisiis an. 1636.	Scaligeri notæ in Eusebii chronicon: Lugduni Batavorum an. 1658.	Eusechr. n.
Du P. p.	Bibliothèque des auteurs ecclesiastiques par M. Du Pin: à Paris en 1686. On ne s'est pas mis d'ordinaire en peine d'en marquer le tome; les endroits sur lesquels on le cite en font assez juger. On suit toujours la première édition.	... historia ecclesiastica ex editione Valesii: Parisiis an. 1659.	1. 2. seu h. l. 2.
		... de vitâ Constantini: Ibid.	v. Const. l. 3.
		Eutychiei Alexandrini annales ecclesiastici: Oxonia an. 1659.	Euty. p. 328.
		F	
		FACUNDI Hermianensis pro defensione trium Capitulorum: Parisiis an. 1629.	Fac. l. 1. c. 3.
Eck. reg. p. 119.	SANCTI Antonii regula, sermones, vita per Abrahamum Eckellensem: Parisiis anno 1646.	Ferratii dictionarium geographicum à Baudrando auctum: Parisiis an. 1670. Quandoque adduntur litteræ s. t. & c. ut sub quâ literâ querendum sit distinguas.	Ferr. p.
Enn. car. 18. p. 594.	Ennodii Ticinensis episcopi carmen 18: Parisiis anno 1611.	... martyrologium universale ad diem 18 maii, & ita de singulis mensibus: Venetiis an. 1625.	18. may.
epig. 8. p. 602.	... epigramma 8.	... de Sanctis Italicis: Mediolani anno 1603.	it.
hy. 12. p. 597.	... hymnus 12.	Florentini notæ in vetus martyrologium Hyeronimi nomine editum: Lutecæ anno 1668.	Fior. p. 336.
	Simondi notæ in Ennodium.	Venantii Fortunati carminum lib. 8, capite seu carmine 4, ex editione Broweri: Moguntia an. 1603.	Fort. l. 8. c. 4.
Epi. 30. c. 4. p. 128.	Epiphaniï Panarium adversus hæreses, hæresi 30, tomo 1, editionis Petaviana: Lutecæ an. 1622.	... de vitâ S. Martini: Bibliothecæ Patrum tom. 8.	v. Mart. p. 341.
anac. p. 126.	... anacephalæosis, seu Panarii brevium, to. 2.	Frontonis calendarium Romanum: Parisiis an. 1652.	Front. cal. p. 106.
ant. p. 36.	... Ancoratus: Ib.	Fulgentii episcopi de duplici prædestinatione ad Monimum: Parisiis anno 1684.	Fulg. ad Mon. p. 5.
de Ch. p. 7.	... De Christo, tomo 1.	Fulgentii de veritate prædestinationis & gratiæ	de gr. l. 2. § 42.
fid. c. 12. p. 1105.	... brevis expositio fidei Catholicæ: Ib.	Fulgentii epistola 9.	ep. 9. p. 211.
ind.	... indiculus hærescon cuique Panarii tomo præfixus	... pro fide Catholicâ contra Pintam Avianum.	in Pint.
mensc. 14.	... de mensuris & ponderibus, tomo 2.	Fulgentii Ferrandi breviatio canonum: Divione an. 1649.	Fulg. F. 55.
n.	... Petavii notæ in Epiphanium: Ibid.		
pr.	... Prolegomena ad libros Epiphaniï contra hæreses.		
vit. p. 370.	... Epiphaniï vita Polybio discipulo falsò tributa, tomo 2.		
Euch. ad Hil.	Eucherii Lugdunensis episcopi, epistola ad Hilarium de laude cremi: Antuerpiæ an. 1621.		

## G

- Gal.chr.t.3.** **G**ALLIA christiana San-Marthanorum tomo 3: Lutecia an.1656.
- Gaud.h.seu f.17.p.60.** Gaudentii Brixiani homilia 17: Biblioth. Patrum to.2.
- Gen.c.46.** Gennadii de scriptoribus ecclesiasticis liber, tum alibi editus, tum in Bibliothecâ Miræi: Antuerpiæ anno 1639.
- dog.c.76.p.384.** ... de dogmatibus ecclesiasticis apud Augustinum in appendice tomi 3: Lovanienfium.
- Geo.fac.** Geographia sacra seu notitia antiquorum episcopatum per Carolum à S<sup>to</sup> Paulo Fulienfem: Paris. an.1641.
- Glyc.l.3.p.231.** Michaelis Glycæ annales typographia regia editi anno 1660.
- Greg.dial.l.l.** Gregorii Magni dialogorum lib. 1, tomo 2, edit. Paris. anno 1675.
- 1.9.ep.4.** ... lib. 9 epistolarum, epistola 4, tom.2.
- Grot.v.Gor.** Hugonis Grotii prolegomena in historiam Gothorum: Amstelodami anno 1656.
- Gr.T.gl.C.** Gregorii Turonensis de gloriâ Confessorum: Parisiis anno 1640.
- gl.M; h.Fr.** ... lib. 1, de gloriâ Martyrum. ... historia Francorum: Basileæ anno 1568.
- m M. seu v.M.** ... de miraculis S<sup>ti</sup> Martini: Paris. anno 1640.
- H**
- Hagi.** **V**OCABULAIRE hagiologique par M<sup>r</sup> Chastellain: à Paris en 1694.
- Hemer.** Augusta Veromanduorum, seu antiquitates urbis Sancti Quintini per Claudium Hemeræum: Parisiis an.1643.
- Hero.l.3:** Herodiani historiarum lib.3, in historia Augustâ Francofurti edita anno 1590.
- Hier.ad Ct.p.253:** Hieronymi epistola ad Cresiphontem contra Pelagianos, tomo 2, editionis Basileensis anno 1565, per Erasimum, qua semper utimur.
- Hist. Eccl. Tom. X.*
- ... chronicon anno Christi ut ibi numeratur 21, ex recensione Scalligeri: Amstelodami anno 1658.
- ... epistolæ tribus prioribus tomis contentæ sub uno tamen numero.
- ... Cuxæ Rufinus ad Anastasium, seu Anastasius contra Rufinum scribit apud Hier. tom.4.
- ... De Spiritu sancto liber ex Dydymo ab Hieronymo versus, to.9.
- ... Rufini in Hieronymum liber 1, Ibid.
- Hieronymi in Abdiam prophetam, to.6.
- ... in prophetam Amos, Ib.
- Hieronymi in Danielis caput 11, tom.5.
- ... in epistolam ad Ephesios.
- ... in Ezechielem prophetam, tomo 5.
- ... in epistolam ad Galatas, to.9.
- ... contra Jovinianum, to.2.
- ... in Isaïæ caput 46, to.5.
- Hieronymi in Matthæi caput 1, versus 5, to.9.
- ... in O cæcaput 7, to.6.
- ... dialogorum adversus Pelagianos lib.2, to.2.
- ... lib.2, contra Rufinum, to.2.
- ... contra Vigilantium, to.2.
- ... in Zachariam prophetam, to.6.
- Hieron. de locis hebraicis, to.3.
- ... quæstiones seu traditiones hebraicæ, to.3.
- Hier. de vitâ Hilarionis, to.1.
- ... de viris illustribus, seu scriptoribus ecclesiasticis, non numeratis qui ex græco additi sunt Apostoli, seu Apostolici non scriptores, to.1.
- ... de vitâ beati Malchi, to.1.
- ... Autor incertus de viro perfecto, apud Hier. to.4:
- Hilarii Pictaviensis fragmentorum à Pithæo editorum: Parisiis anno 1598, parte 2.
- ... contra Auxentium Arianum, ex editione Parisiensi anno 1572.
- Luca Holstenii notæ in geogra-

an.21. seu chr.

ep.84.

ex An.p.201.

ex Did.p.197.

ex Ruf.1.

in Abd.p.115.

in Am.

in Dan.11.

in Eph.

in Ez.

in Gal.p.200.

in Jov.

in Is.46.

in Matt.1.v.6.

in Of.7.

in Pel.1.2.

in Ruf.1.2.

in Vig.

in Zac.

loc.h. seu l. heb.

q. in G.p.201.

v. Hil.

v. ill.

v. Mal. p.255.

v. perf. p.54.

Hil. fr. 2.

in Aux.

Holl. Geo.

T A B L E

mar.	<p>x phiam factam cum aliis ejus geographicis: Romæ anno 1666. ... notæ in martyrologium Romanum editæ cum actis Sanctæ Perpetuæ: Parisiis anno 1674.</p>	<p>... Sulpicii Severi sententia de primis Galliæ martyribus vindicata: Ib. anno 1651. ... de Victorino Petavionensi disertatio: Ib. anno 1664.</p>	<p>de Sulp. de V.</p>
Huet, or, seu v. Or.	<p>Petri Huetii Origeniana seu de vitâ &amp; rebus Origenis, suo operum Origenis tomo 1, præmissa: Rhotomagi anno 1668.</p>	<p>... epistola 7. Palladis historia Lausiaca: Bibl. Pat. tom. 13: Paris. anno 1644. Codex Romanus à Paschasio</p>	<p>ep. 7. Laut. c. 67. p. 999.</p>
J			
Janf. h. P.	<p><b>C</b>ORNELII Jansenii Yprensis episcopi de hæresi Pelagianâ opus, quo primus Augustini sui tomius continetur: Rhotomagi anno 1643.</p>	<p>Quefnel edicus cum Leone, tom. 2: Luteciæ anno 1675. Leonis magni epistolæ, Ib. to. 1. In Leonis opera dissertationes &amp; notæ per eundem P. Quefnel, Ib. tom. 2.</p>	<p>Lec, cod. ep. n. f. u. Q. t. 2.</p>
Idat. seu Idat. fast.	<p>Idatiani fasti integri, Bibliothecæ Labbeanæ tomo 1: Parisiis an. 1657.</p>	<p>Leontii Byzantini in Nestorium &amp; Eutychen: Bibl. Pat. t. 4, part. 2.</p>	<p>Lcont. in Eut. seu in N. &amp; Eut.</p>
chr. seu an.	<p>... Idatii chronicon, tum alibi, tum à Sirmondo editum: Luteciæ anno 1619.</p>	<p>... de sectis, actione 8: Ib. to. 11. Libanii pro templis gentilium non excindendis, oratio data per Gothofredum: Genevæ anno 1634.</p>	<p>sec. 8. Lib. temp.</p>
Inv. ep. 3. p. 1256.	<p>Innocentii I. Papæ epistola 3, Conciliorum Labbei tomo 2.</p>	<p>Libanii pro templis gentilium non excindendis, oratio data per Gothofredum: Genevæ anno 1634.</p>	<p></p>
Jo. cl. 4. § 104.	<p>Joannes Climacus scala suæ gradû 4, cap. 104: Luteciæ an. 1603, capita ex gallicâ versione sunt.</p>	<p>... de sectis, actione 8: Ib. to. 11.</p>	<p></p>
Jo. D. im. l. 2.	<p>Joannis Damasceni de imaginibus lib. 2, ex editione græcâ: Basileæ anno 1575.</p>	<p>Libanii pro templis gentilium non excindendis, oratio data per Gothofredum: Genevæ anno 1634.</p>	<p></p>
Jorn. r. Got.	<p>Jornandes episcopus Ravennas de Getarum sive Gothorum origine &amp; rebus gestis: Amstelodami an. 1655.</p>	<p>Libanii pro templis gentilium non excindendis, oratio data per Gothofredum: Genevæ anno 1634.</p>	<p></p>
Justel,	<p>Bibliotheca juris canonici per Christophorum Justellum: Luteciæ anno 1661.</p>	<p>Libanii pro templis gentilium non excindendis, oratio data per Gothofredum: Genevæ anno 1634.</p>	<p></p>
L			
Lab. bib.	<p><b>P</b>HILIPPI Labbei Bibliotheca nova manuscriptorum: Paris. anno 1657.</p>	<p>... de sectis, actione 8: Ib. to. 11.</p>	<p></p>
chr.	<p>... abregé chronologique: à Paris en 1665.</p>	<p>... de sectis, actione 8: Ib. to. 11.</p>	<p></p>
scr.	<p>... de scriptoribus Ecclesiasticis: Parisiis anno 1660.</p>	<p>... de sectis, actione 8: Ib. to. 11.</p>	<p></p>
Laun. bas.	<p>Joannis Launoi de veteribus Parisiensium basilicis disquisition, Dionysiacorum suorum parte 2: Paris. anno 1660.</p>	<p>... de sectis, actione 8: Ib. to. 11.</p>	<p></p>
de D. t. 2.	<p>... varia de duobus Dionysiis opuscula: Paris. anno 1660.</p>	<p>... de sectis, actione 8: Ib. to. 11.</p>	<p></p>
M			
<p><b>E</b>CCLÉSIA Turonensis per Joannem Maan: Turonibus an. 1667.</p>			
<p>D. Joannis Mabillon iter Italicum quod Musæi Italici tomo primo præmittitur: Paris. anno 1687.</p>			
<p>... de liturgiâ Gallicanâ: Ib. anno 1685.</p>			
<p>... Musæum Italicum: Ib. anno 1687.</p>			
<p>Petri de Marca de concordia sacerdotii &amp; imperii: Paris. an. 1669.</p>			
<p>Marcellini &amp; Faustini Luciferianorum libellus precum ad Theodosium: Paris. an. 1650.</p>			
<p>Metropolis Remensis historia per Guill. Marlot, cujus prior tomus editus est: Insulis anno 1666.</p>			
<p>Provinciæ Massiliensis annales per Joannem Bapt. Guesnay: Lugduni anno 1657.</p>			
<p>Maximi Taurinensis homiliæ editæ cum Leone: Paris. an. 1639.</p>			
<p>Menæa magna Græcorum die in textu notato, pagina seu columna</p>			

- ejusdem mensis octogesima: Venetiis anno 1528.
- Merc. b. Marii Mercatoris opera ex editione Stephani Baluzii: Paris. an. 1684.
- n. r. i. . . . notæ Garnerii in Mercatorem tomo 1: Parisiis anno 1673.
- Mol. 15. aug. Joannis Molani notæ in Ufuarium ad diem 15 mensis augusti: Antuerpiæ anno 1583.
- nat. B. seu f. B. . . . natales Sanctorum Belgii: Duaci anno 1616.
- Mombr. r. 2. Mombritius de vitis Sanctorum.
- Mon. de Sar. Moneta de Saryro.
- Mofc, c. 1. p. 1018. Joannis Mofchi seu Sophronii Pratum spiritale: Bibliothecæ Patrum tomo 13.
- MS. Diverses pieces copiées sur des manuscrits.
- N
- Naz. ep. **G**REGORII Nazianzeni epistolæ tomo 1, illius operum: Paris. an. 1630.
- or. 16. . . . oratio 16: Ib.
- test. Gregorii testamentum ad calcem primi tomi post indicem editum.
- Nil. 1. 2. ep. 4. Nili monachi epistolarum lib. 2, epistola 4: Romæ anno 1662.
- opus. . . . opuscula.
- orat. . . . de oratione tractatus in 153 capitula distinctus in ejus opusculis Romæ editis anno 1673.
- Nor. ap. Henrici Cardinalis de Noris appendix ad dissertationem de quintâ synodo cum historia Pelagianâ: Patavii anno 1673.
- epo. . . . de epochis Syromacedonum: Florentiæ anno 1689.
- h. P. . . . historia Pelagianâ: Patavii anno 1673.
- Not. G. Notitia Galliæ per Adrianum Valesium: Parisiis anno 1675.
- Notit. c. 1. Notitia dignitatum Imperii Romani, cap. seu sectione 1: Parisiis an. 1651.
- Nphr. 1. 2. c. 36. Nicephori Callisti historia ecclesiastica: Parisiis anno 1630.
- Nyf. de St. p. 357. Gregorii Nysseni de S<sup>to</sup> Stephano, to. 3, editionis Parisiensis an. 1638.
- O
- O**PTATI Milevitani contra Parmenianum lib. 3: Parisiis anno 1631.
- Origenis lib. 6 in Celsum: Cantabrigiæ anno 1658.
- ... homiliæ in Ezechielem editionis latinæ to. 1: Basileæ an. 1571.
- Pauli Orosii historia: Bibliothecæ Patrum to. 15.
- P
- L**ATINI Pacati Drepanii panegyricus ad Theodosium, inter veteres panegyricos duodecimus: Antuerpiæ anno 1599.
- Antonii Pagi Franciscani critica in annales Batonii ad annum Christi 20: Parisiis anno 1689.
- Palladii dialogus de vitâ Joannis Chrysofomi à Bigotio editus: Luteciæ anno 1682.
- Paulini Nolani carmen 24: Antuerpiæ anno 1622.
- ... epistolæ: Ibid.
- Paulinus illustratus per P. Chiffletium: Divione anno 1662.
- Paulini pœnitentis eucharisticon poema editum in appendice veteris Bibliothecæ Patrum apud Sonnum anno 1579.
- Ambrosii vita per Paulinum Diaconum, in prolegomenis Ambrosianis: Paris. anno 1603.
- Paulini Petragorici carmen de vitâ S<sup>ti</sup> Martini: Bibl. Pat. to. 8.
- Petri Aurelii pro epistola Gallicanorum antistitum tom. 1: Parisiis anno 1646.
- ... ad Hermanni Lœmelii Spongiam responsio, capite 7, seu de septimâ propositione, tomo 2.
- Petri de Natalibus lib. 2: Lugduni anno 1543.
- Dionysii Petavii de doctrinâ temporum: Parisiis anno 1627.
- ... Rationarii temporum parte 2, lib. 1: Parisiis anno 1652.
- Philostorgii historia ecclesiastica

	ex editione Jacobi Gothofredi : . . . <i>Ἰουδαία</i> , seu de pugna animi, cap. 7. p. 7.	
Phot. c. 8.	Photii bibliothecæ caput seu codex 8: Genevæ anno 1612.	
Flin. l. i. c. 1.	Plinii majori, historia naturalis: Francofurti anno 1599.	
Poly. act.	Polycrpi acta ex epistola Smyrnenfis Ecclesiæ, inter Ignatianâ Ullærii: Londini anno 1647.	
Pomm.	Histoire des Archevêques de Rouen par le P. François Pommereai: à Rouen en 1667.	
Poss. vit.	Augustini vita per Possidium Calamensem episcopum inter Augustini Lovanientium prolegomena.	
Poss. 2. ap. seu Poliev.	Posslevini apparatus: Colonia anno 1608. Paginas in tres partes distinguimus appositis literis a, b, c.	
Poss. asc. 2.	Theauri ascerici per Petrum Possinum editi opusculum 2: Tolosæ anno 1684.	
Procl. ep. 6. p. 637.	Procli Constantinopolitani epistola 6: Romæ anno 1630.	
Prof. chr.	Prosperi Aquitani chronicon ad annum Christi 422, Hieronymiano ferè subjectum: Colonia Agrippinæ anno 1630.	
in col.	Prosperi contra collatorem.	
P.	. . . chronicon ex editione Arnaldi Pontaci: Burdegalæ anno 1604.	
P. n. p. 769.	. . . Pontaci notæ in idem chronicon: Ibid.	
pro.	. . . de providentiâ carmen apud Prosperum.	
Prof. T. seu ti. p. 50.	Tironis Prosperi chronicon cum Hieronymiano à Scaligero editum in thesauro temporum: Amstelodami anno 1658.	
Prud. apo. 4.	Prudentii <i>ὑποθέσεις</i> , seu de fide hymno 4: Amstelodami an. 1631.	
cath. t.	. . . <i>ἡμετέριον</i> , seu quotidianorum hymnorum primo.	
de M. 2.	. . . <i>ἑὶς τὴν ἀνάμνησιν</i> , seu de coronis Martyrum hymnus 2.	
ench.	. . . enchiridion historiarum veteris & novi Testamenti.	
in Sym. l. i.	. . . in Symmachum.	
or. pec.	. . . <i>ἡμαρτήσια</i> , seu de peccatorum origine.	
	<b>R</b>	
	<b>J</b> OSEPHI Ripamontii historiarum Ecclesiæ Mediolanensis decas prima: Mediolani an. 1617.	Ripa.
	Andræ Riveti criticus sacer: Genevæ anno 1660.	Riv. l. r.
	Rufini historia ecclesiastica seu ex Eusebio versâ, seu Eusebio ad- data: Antuerpiæ anno 1548.	Ruf. l. i. c. 9.
	. . . de adulteratis Origenis libris: Ibid.	ad. Or.
	. . . de adulteratis Origenis libris inter Origenis opera, tomo 1: Basilicæ anno 1620.	de Ori.
	. . . contra Hieronymum, ipsius Hieronymi tomo 4.	in Hier.
	. . . de vitis Patrum, qui apud Rosweidum liber est secundus: Antuerpiæ anno 1615.	v. P. c. 7.
	<b>S</b>	
	<b>S</b> ACRAMENTARIUM Gregorii Sab Hugone Menardo editum: Parisiis anno 1642.	Sacr. p. 39.
	Cartes geographiques de Sanfon.	Sanf.
	Andræ du Saussay martyrologium Gallicanum: Paris. an. 1637.	Sausf.
	Emmanuelis à Schelstrate Ecclesiæ Africana: Antuerpiæ an. 1680.	Schel. afr.
	Apollinaris Sidonii epistolarum lib. 1, epistola 7, ex editione Sirmondi Paris. anno 1652.	Sid. l. i. ep. 7.
	. . . Sirmondi notæ in Sidonium.	n.
	. . . Joannis Savaronis notæ in eisdem carmina: Parisiis anno 1609.	Sav. 2.
	Sixti Sinenfis bibliotheca sancta: Colonia anno 1626.	Sixt. l. 4.
	Dissertatio historica de S <sup>to</sup> Servatio episcopo Tungrensi per Guilelmum Shusium: Leodii an. 1684.	Slus, de ser.
	Socratis historia ecclesiastica ex editione Valesii: Parisiis an. 1668.	Socr. l. 5. c. 22. p. 285.
	. . . Valesii notæ in Socratis historiam.	n.
	Sozomenis historia ecclesiastica, ex editione Valesii: Parisiis an. 1668.	Soz. l. 4. c. 6.
	. . . Valesii notæ & prolegomena in hanc historiam.	n pro'.



- Spanh. l. 5. p. 864. Ezechielis Spanhemii dissertatio seu liber 5, de præstantiâ & usu numismatum: Amstelodami an. 1671.
- Spic. t. 3. Spicilegii veterum aliquot Scriptorum per D. Lucam Dacheri, to. 3: Parisiis anno 1659.
- Steph. Stephani de urbibus: Amstelodami anno 1678.
- Strab. l. 14. Strabonis lib. 14: Paris. an. 1620.
- Suet. l. 6. c. 4. Suetonii Tranquilli lib. 6, qui est de Nerone: Lugd. Batavor. an. 1656.
- Suid. α, β, Suidæ lexicon in litera α, β, & sic de cæteris: Geneva anno 1619.
- Sulp. l. 2. Sulpicii Severi historiæ sacræ lib. 2: Antuerpiæ anno 1574.
- dial. l. c. 2. . . . dialogus primus.
- ep. l. . . . epistola 1.
- v. Ma. . . . de vitâ S<sup>ti</sup> Martini.
- Sur. l. nov. Surtius primo die novembris & sic de singulis mensibus: Colonia anno 1618.
- Sym. l. 9. ep. 70. Symmachi epistolarum lib. 9, epistola 70: an. 1587.
- Tac. an. 13. **C**ORNELII Taciti annalium lib. 13: Paris. an. 1608. In capita libri dividuntur extabulâ quæ in eodem est volumine.
- Thdr. L. l. 2. Theodori Lectoris lib. 2, ex editione Valesii cum Evagrio &c. Parisiis anno 1673.
- Thdr. dial. 1. Theodoretii Cyrensis episcopi dialogus 1, contra Eutychianos to. 4, editionis Sirmondi: Paris. an. 1642.
- hi. l. 3. . . . historiæ ecclesiasticæ lib. 3, to. 3, si addatur v. designatur editio Valesii: Parisiis anno 1673.
- l. 3. c. 6. . . . historiæ ecclesiast. lib. 3, ut sup.
- v. P. . . . religiosa historia, seu de vitis Patrum to. 3.
- Them. or. 5. Themistii oratio 5, ex editione Joannis Harduini: Luteciæ an. 1684.
- Thdlf. Theodulfi Aurelianensis opera per Jacobum Sirmondum edita Parisiis anno 1646.
- Thphn. Theophanis chronographia: Parisiis anno 1665.
- Th. R. t. 1. Theophili Rainaudi tomus 1: Lugd. an. 1665.
- Trevirensium antiquitates & annales per Christophotum Browerum: Leodii anno 1670.
- V
- HADRIANI Valesii disceptatio de basilicis: Paris. an. 1657.
- . . . rerum Francicarum: Luteciæ anno 1646.
- Joannis Vascæi rerum Hispanicarum chronicon: Hispaniæ illustratæ to. 1: Francofurti an. 1603.
- Petri Wastelii Carmelitæ, vindiciæ Joannis Jerosolymitani: Bruxellæ anno 1643.
- Joannis Jacobi Chiffletii medici Vefontio, parte 1: Lugd. an. 1650.
- Basilii menologium ab Ughello editum in suâ Italiâ sacrâ tomo 6: Romæ anno 1653.
- . . . Italiæ sacræ tomi 1, parte 2. t. 1. 2. p.
- Marii Victorini in Arianos lib. 1: Bibliothecæ Patr. tomi 4, part. 1. Vict. seu Vict. l. 1.
- . . . in Manichæos. in Mani.
- S<sup>ti</sup> Vigiliï Tridentini vita: Bibliothecæ Patrum tomi 4, parte 1. Vig. v.
- Vigiliï Tapsensis in Arianos lib. 2, cum Victore Vitenfi: Divione anno 1665. Vig. in Ari. l. 2.
- . . . in Eutychianos lib. 4, Ibid. in Eut. l. 4.
- . . . Petri Chiffletii notæ in Vigiliium. n.
- Vincentii Lerinensis commonitorium cum Salviano editum: Parisiis anno 1667. Vinc. L.
- Vitæ Patrum per Rosweidum editæ: Antuerpiæ anno 1615. Vit. P.
- . . . Appendix ad vitas Patrum, Ib. ap. p. 994.
- Vossii de historicis græcis, vel latinis: Lugd. Batavorum an. 1651. Voss. h. g. vel lat.
- . . . de poetis græcis vel latinis: Amstelodami anno 1654. po. g. seu lat.
- Jacobi Usserii Britannicarum Ecclesiarum antiquitates: Dublini anno 1639. Uss. r. Br.
- Z
- ZONARÆ commentarii in canones: Parisiis anno 1618. Zon. can. p. 145.
- Zosimi Comitum historiarum lib. 2, in hist. Aug. Francofurti an. 1590. Zos. l. 2. p. 626.

---

# TABLE DES ARTICLES ET DES NOTES.

---

SAINT SABAS, ET LES AUTRES MARTYRS  
DU PAYS DES GOTS SOUS ATHANARIC. *page* I

---

SAINT JEAN PROPHETE ET RECLUS  
PRES DE LYCOPELE EN THEBAÏDE.

- ARTICLE I. **C**OMBIEN le nom de ce Saint a esté venerable  
dans l'Eglise. 9
- II. Le Saint se met sous un ancien solitaire : Son extreme  
obeissance. 12
- III. Le Saint s'enferme sur une montagne : Le demon le tente  
diverses fois. 14
- IV. De l'esprit de prophetie qu'avoit le Saint. 16
- V. Le Saint fait divers miracles. 19
- VI. Pallade va visiter le Saint. 22
- VII. Le Saint predit à Pallade son episcopat & ses persecu-  
tions. 24
- VIII. Petrone & six autres vont voir le Saint : Entretien qu'il  
eut avec eux. 25
- IX. Suite de l'entretien du Saint avec Petrone : Sa  
mort. 27
- 

ABRAHAM SURNOMME' L'ENFANT,  
SOLITAIRE D'EGYPTE. 30

---

PIAMMON , PRESTRE ET ABBE' DES  
ANACORETES DU DESERT DE DIOLQUE. 33

---

SAINT APOLLON , ABBE' EN THEBAÏDE. 35

---

SAINT PAPHNUCE , SURNOMME' CEPHALE,  
CONFESSEUR, ET S. PAPHNUCE , SURNOMME'  
BUBALE , PRESTRE ET ABBE' DE SCETE' ; ET  
DIVERS AUTRES SOLITAIRES. 43

SAINT MOYSE, AUTREFOIS CHEF DE  
VOLEURS, ET DEPUIS ILLUSTRE ABBÉ, PRESTRE,  
ET MARTYR. 62

SAINT AMBROISE, ARCHEVESQUE  
DE MILAN, DOCTEUR DE L'EGLISE,  
ET CONFESSEUR.

- ART. I. **G**ENEROSITE' de Saint Ambroise : Noblesse  
de sa famille, honorée par le martyre de Sainte  
Sotere. 78
- II. *Quel estoit Paulin qui a écrit la vie de Saint Ambroise :*  
*Quelques eloges donnez à ce Saint.* 80
- III. *Naissance & education de Saint Ambroise.* 82
- IV. *De la vertu de Sainte Marcelline sœur de Saint Am-*  
*broise.* 84
- V. *Saint Ambroise & Satyre son frere sont faits Gou-*  
*verneurs de provinces.* 85
- VI. *Dignité de l'Eglise de Milan : Elle est opprimée par*  
*Auxence.* 87
- VII. *Saint Ambroise est nommé Evêsqe de Milan par tout*  
*le peuple, & confirmé par Valentinien malgré sa*  
*résistance.* 89
- VIII. *Saint Ambroise est baptizé & ordonné Evêsqe.* 92
- IX. *Saint Ambroise donne tout son bien aux pauvres : Quel-*  
*ques particularitez de sa conduite.* 94
- X. *Des études & de l'eloquence de Saint Ambroise.* 97
- XI. *Union de Saint Ambroise avec S. Basile : Les Ariens*  
*veulent troubler l'Eglise de Milan : Quel estoit Va-*  
*lens Evêsqe de Pettau.* 99
- XII. *Saint Ambroise écrit ses trois livres De la virginité :*  
*Histoire memorable d'une vierge.* 102
- XIII. *De Saint Eusebe de Boulogne, & de Saint Sabin de*  
*Plaisance.* 105
- XIV. *Divers écrits de Saint Ambroise sur les vierges & sur les*  
*veuves.* 107
- XV. *Saint Ambroise écrit ses deux premiers livres Sur la foy :*  
*romp les vases sacrez pour racheter les captifs.* 109
- XVI. *Desintereusement de S. Ambroise : Affaire de l'Evêsqe*  
*Marcel.* 112

TABLE

xvj		
XVII.	<i>Vertu de Satyre frere du Saint : Il fait naufrage en allant en Afrique.</i>	114
XVIII.	<i>Satyre revient à Milan &amp; y meurt : Affliction de Saint Ambroise.</i>	117
XIX.	<i>Gratien obtient de Saint Ambroise ses trois derniers livres Sur la foy, luy accorde quelques loix.</i>	120
XX.	<i>Saint Ambroise fait ordonner Aneme Evesque de Sirmich malgré Justine.</i>	122
XXI.	<i>Les Ariens troublent encore l'Eglise de Milan : Saint Ambroise écrit sur le Saint Esprit.</i>	123
XXII.	<i>Gratien accorde le Concile d'Aquilée à Pallade Evesque Arien.</i>	126
XXIII.	<i>Des Evesques qui se trouverent au Concile d'Aquilée.</i>	127
XXIV.	<i>De Saint Bassien de Lodi, &amp; des autres principaux Evesques du Concile.</i>	130
XXV.	<i>Entrée du Concile : Dispute de Saint Ambroise avec Pallade.</i>	132
XXVI.	<i>Condamnation de Pallade, de Secondien, &amp; d'Attale.</i>	135
XXVII.	<i>Le Concile d'Aquilée écrit aux Empereurs pour le Pape &amp; pour Paulin d'Antioche ; demande un Concile œcumenique.</i>	138
XXVIII.	<i>Saint Ambroise prédit la disgrâce de Macedone ; &amp; obtient la vie à un officier.</i>	140
XXIX.	<i>Livre de Saint Ambroise sur l'Incarnation : Sa lettre à Sabin sur le mesme sujet : Discours sur le peché d'Adam.</i>	141
XXX.	<i>Le Concile d'Italie écrit à Theodose pour Maxime ; demande un Concile œcumenique à Rome.</i>	145
XXXI.	<i>Du Concile de Rome.</i>	147
XXXII.	<i>Les Orientaux tiennent un Concile à Constantinople, &amp; écrivent au Concile de Rome.</i>	148
XXXIII.	<i>Theodose répond aux Evesques d'Italie sur Maxime : De ce qui arriva à S. Ambroise dans le voyage de Rome.</i>	150
XXXIV.	<i>Saint Ambroise est député par Valentinien II. à Maxime, avec qui il conclut la paix : Les Juthonges pillent la Rhécie.</i>	153
XXXV.	<i>Histoire de S. Anysé de Thessalonique.</i>	156
XXXVI.	<i>S. Ambroise défend de porter à manger sur les tombeaux des Martyrs : S. Augustin vient à Milan, où Dieu le convertit</i>	

## DES ARTICLES.

xviij

- convertit par la charité & les sermons de Saint Ambroise. 158
- XXXVII. S. Ambroise empesche le rétablissement de l'autel de la Victoire ; refute Symmaque qui le demandoit. 161
- XXXVIII. Justine persecute Saint Ambroise : Euthyme veut l'enlever, & est puni : Quel estoit Auxence. 164
- XXXIX. Justine tasche en vain d'obtenir pour les Ariens la basilique Portienne, & puis la neuve. 166
- XL. De ce qui arriva le dimanche des Rameaux touchant la basilique Portienne. 169
- XLI. De ce qui se passa le mécredi touchant la basilique neuve. 171
- XLII. Dieu arreste la persecution : Histoire de l'enuuque Calligone. 174
- XLIII. Generosité de Benevole : Loy de Valentinien pour le Concile de Rimini. 176
- XLIV. S. Ambroise refuse encore de donner une eglise aux Ariens, & de sortir de Milan. 178
- XLV. Le peuple veille plusieurs nuits dans l'eglise pour garder S. Ambroise : Ce Saint institue les veilles & le chant ; compose des hymnes. 182
- XLVI. Saint Ambroise refuse d'aller disputer contre Auxence devant l'Empereur ; & prononce un discours contre luy. 184
- XLVII. Justine emploie les crimes les plus noirs contre Saint Ambroise : La revelation des corps de Saint Gervais & S. Protas arreste la persecution. 186
- XLVIII. Maxime écrit pour la foy : Humilité de S. Ambroise dans sa victoire & dans ses miracles. 189
- XLIX. Du commentaire de S. Ambroise sur S. Luc : Il regle la feste de Pasque. 191
- L. Baptesme de S. Augustin : Histories extraordinaires arrivées vers ce temps là. 193
- LI. Saint Ambroise est député à Maxime, qui ne luy accorde rien. 195
- LII. Saint Ambroise s'en retourne : Maxime trompe un autre ambassadeur : Valentinien s'enfuit en Orient. 197
- LIII. Theodose devenu maistre de l'Occident, veut contraindre un Evêsqe de rebastir une synagoge. 200
- LIV. Saint Ambroise écrit à Theodose sur l'affaire de la synagoge. 202

T A B L E

xviij LV.	<i>Saint Ambroise oblige Theodose de retracter ses ordres sur la synagogue.</i>	204
LVI.	<i>Saint Ambroise se plaint de ce qu'on oblige les Ecclesiastiques à quitter le service de l'Eglise : Ce que c'estoit que les Curies : Saint Ambroise s'oppose encore au rétablissement de l'autel de la Victoire.</i>	206
LVII.	<i>Cruautez exercées à Theffalonique par ordre de Theodose.</i>	209
LVIII.	<i>S. Ambroise se retire à la campagne, &amp; écrit à Theodose pour le porter à se reconnoistre.</i>	212
LIX.	<i>Theodose embrasse la penitence que Saint Ambroise luy impose.</i>	214
LX.	<i>Absolution de Theodose.</i>	216
LXI.	<i>Saint Ambroise fait sortir Theodose du chœur: Eloge de la penitence de ce prince.</i>	218
LXII.	<i>Loy de Theodose pour suspendre les executions criminelles : Deux Seigneurs de Perse visitent Saint Ambroise.</i>	221
LXIII.	<i>Concile de Milan contre les Ithaciens &amp; Jovinien.</i>	222
LXIV.	<i>Dereglement de Jovinien dans sa doctrine &amp; dans ses mœurs.</i>	225
LXV.	<i>Jovinien est condanné par Sirice, &amp; par le Concile de Milan.</i>	227
LXVI.	<i>De Sarmation &amp; Barbatien moines de Milan.</i>	229
LXVII.	<i>Loy de Theodose sur les Diaconisses : De l'abolition des Penitenciers dans l'Orient.</i>	231
LXVIII.	<i>Paulin d'Antioche ordonne Evagre pour luy succeder : Le Concil de Capoue assemblé sur cette affaire ne la peut finir ; fait quelques reglemens, particulièrement sur Bonose.</i>	234
LXIX.	<i>S. Ambroise travaille à la paix d'Antioche : Mort d'Evagre.</i>	237
LXX.	<i>Bonose condanné par les Evesques de Macedoine, se revolte contre l'Eglise : De la secte des Bonasiasques.</i>	239
LXXI.	<i>Amour de Valentinien I I. pour Saint Ambroise : Il le mande pour recevoir de luy le battefme : Il est iné avant l'arrivée du Saint, qui pleure sa mort, &amp; fait son oraison funebre.</i>	243
LXXII.	<i>Conduite de Saint Ambroise à l'égard d'Eugene.</i>	246
LXXIII.	<i>Saint Ambroise ressuscite un mort à Florence : Son</i>	

## DES ARTICLES.

xix

- union avec les Florentins.* 249
- LXXIV. *Saint Ambroise revient à Milan ; se rejouit de la victoire de Theodose sur Eugene , & le porte à la clemence.* 251
- LXXV. *De S. Severe Evêque de Naple : S. Paulin se retire à Nole : Estime qu'en fait S. Ambroise.* 253
- LXXVI. *Saint Ambroise fait l'oraison funebre de Theodose , maintient le droit des asyles : De Theodule Evêque de Modene : Conversion de Fritigil Reine des Marcomans.* 255
- LXXVII. *S. Ambroise écrit & va à Verceil pour l'election de Saint Honorat : Histoire de Saint Gaudence & de Saint Laurent de Novare.* 257
- LXXVIII. *Dernieres actions de Saint Ambroise.* 261
- LXXIX. *Maladie & mort de Saint Ambroise.* 263
- LXXX. *Diverses apparitions de S. Ambroise après sa mort.* 266
- LXXXI. *Humilité du Saint : Son amour pour la priere & pour le silence.* 268
- LXXXII. *Charité du Saint pour son peuple , pour les penitcns , pour les heretiques.* 271
- LXXXIII. *Son averfion pour l'injustice & l'ufure : Son amour pour toutes les personnes de pieté.* 273
- LXXXIV. *Soin de Saint Ambroise pour son Clergé : Histoire de Geronce : De quelques autres de fes disciples , & principalement de Saint Felix de Come.* 277
- LXXXV. *Histoire de la vierge Indicie accusée de crime.* 280
- LXXXVI. *Saint Ambroise casse la sentence de Syagre contre Indicie.* 282
- LXXXVII. *Estime qu'on a faite des écrits de Saint Ambroise : De son Hexaemeron.* 285
- LXXXVIII. *De divers écrits sur les premiers chapitres de la Genese : Des sept livres sur les Patriarches.* 288
- LXXXIX. *Des écrits sur les livres de Moysse : Des apologies de David : Des livres d'Elie & de Naboth.* 291
- XC. *Des livres de Tobie : Des plaintes de Job & de David : Sur les pſcaumes.* 293
- XCI. *Des écrits sur Salomon , sur les Prophetes , & sur le nouveau Testament.* 296
- XCII. *Des offices de S. Ambroise : Des livres des sacremens de ceux de la penitence &c.* 297
- XCIII. *De l'epistre à Susanne qui avoit perdu sa virginité.* 300

- X CIV. *Des sermons, des epistres & des hymnes de S. Ambroise:  
De quelques ouvrages qui ne sont pas de luy.* 302
- X CV. *Des ouvrages de Saint Ambroise qui sont perdus.* 304

---

SAINT LIBOIRE, EVESQUE DU MANS. 307

---

SAINT MARTIN, EVESQUE DE TOURS,  
ET CONFESSEUR.

- ART. I. **C**OMMENCEMENT de la vie de S. Martin  
jusqu'à sa retraite. 309
- II. *Saint Martin souffre pour la foy; établit le premier monastere de France auprès de Poitiers: Ressuscite deux morts.* 311
- III. *S. Martin est fait Evesque de Tours après S. Liboire.* 314
- IV. *S. Martin fonde l'abbaye de Marmoutier; va à la Cour de Valentinien; fait quelques miracles.* 315
- V. *Saint Martin détruit l'idolatrie dans les Gaules.* 317
- VI. *Saint Martin bastit des eglises, fait divers miracles.* 319
- VII. *Saint Martin va à Treves: Il mange enfin à la table de l'Empereur Maxime.* 321
- VIII. *L'Imperatrice traite Saint Martin.* 323
- IX. *Saint Martin sollicite pour la vie des Priscillianistes; se separe des Ithaciens qui vouloient leur mort.* 325
- X. *Saint Martin communique malgré luy avec les Ithaciens: Un Ange le reprend de sa faute & le console.* 328
- XI. *Saint Martin recoit des reliques; est craint des demons: Son amitié pour S. Paulin & S. Sulpice.* 330
- XII. *Dernier voyage du Saint à Treves: Il fait quelques miracles: De Saint Brice.* 332
- XIII. *Abregé des dialogues de S. Sulpice.* 334
- XIV. *Quelques actions de Saint Martin remarquées par les auteurs posterieurs.* 336
- XV. *Mort de Saint Martin: Il s'apparoist à Saint Sulpice & à d'autres.* 338
- XVI. *Saint Sulpice écrit la vie de Saint Martin, qui se repand aussitost partout.* 341
- XVII. *Des dialogues de Saint Sulpice: Saint Perpetue bastit la grande eglise de Saint Martin, & y transfere son corps.* 343
- XVIII. *Paulin met la vie de Saint Martin en vers: Eloges que d'autres ont fait du Saint.* 345



## DES ARTICLES.

xxj

- XIX. *De ce que Fortunat & Saint Gregoire de Tours ont écrit de Saint Martin.* 347
- XX. *Veneration de Saint Martin dans toute l'Eglise.* 349
- XXI. *De Saint Clair, & de quelques autres disciples de Saint Martin.* 351
- XXII. *Suite des disciples de Saint Martin : De Saint Maxime de Chinon.* 353
- XXIII. *De Saint Maurille, & de quelques autres Evêques qu'on dit avoir esté ordonnez par Saint Martin.* 355

## LE PAPE SIRICE.

- ART. I. **S**IRICE est elevé au pontificat : Il écrit à Himere. 357
- II. *De la troisieme lettre de Sirice : L'Empereur Maxime luy écrit : Il condanne les Ithaciens.* 360
- III. *Sirice tient en l'an 386, un grand Concile à Rome.* 362
- IV. *Sirice poursuit les Manichéens & Jovinien ; ne veut pas juger Bonose.* 364
- V. *Dernieres actions de Sirice, & sa mort.* 366

EVAGRE DE PONT, ARCHIDIACRE DE  
CONSTANTINOPLE, ET ABBÉ DANS LE  
DESERT DES CELLULES.

- ART. I. **E**VAGRE est instruit par S. Gregoire de Nazianze, est fait Lecteur par Saint Basile, & Diacre par Saint Gregoire de Nyffe ; sert l'Eglise de Constantinople en qualité d'Archidiacre. 368
- II. *Evagre quitte Constantinople, où il estoit prest de se perdre.* 369
- III. *Evagre se retire à Jerusalem, puis à Nitrie, & enfin dans les Cellules : Il fait une tres grande penitence.* 371
- IV. *Evagre est instruit par les deux Macaires, & par d'autres solitaires.* 373
- V. *Evagre est tenté ; forme des disciples ; fait quelques voyages.* 374
- VI. *Evagre reçoit le don de la chasteté ; de l'intelligence, & des miracles : Il fuit l'episcopat.* 377
- VII. *Mort d'Evagre ; on l'accuse de quelques erreurs.* 379
- VIII. *Ce que l'on peut dire pour justifier Evagre.* 381
- IX. *Des écrits attribuez à Evagre par les anciens.* 382
- X. *De ce qui nous reste d'Evagre.* 383

---

DIDYME L'AVEUGLE, DOCTEUR DE  
L'EGLISE D'ALEXANDRIE.

ART. I.	<b>I</b> <i>L apprend sans lire toutes les sciences.</i>	387
II.	<i>Estime des Catholiques pour Didyme, particulièrement de S. Athanase &amp; de S. Antoine.</i>	389
III.	<i>Didyme est visité par Rufin, par S. Jerome, &amp; par Pallade: Du temps de sa mort.</i>	391
IV.	<i>Des écrits de Didyme.</i>	392
V.	<i>Il est accusé de quelques erreurs.</i>	395

---

SAINT SIMPLICIEN, ARCHEVESQUE  
DE MILAN. 397

---

SAINT ASTERE, ARCHEVESQUE D'AMASEE  
DANS LE PONT, ET DOCTEUR DE L'EGLISE. 406

---

SAINT MARCEL, EVESQUE DE PARIS. 415

---

AGATHON, SOLITAIRE ET ABBE' EN EGYPTE. 418

---

SAINT JEAN LE NAIN, SOLITAIRE DE  
SCETE', ET DIVERS AUTRES SOLITAIRES DE MESME NOM.

ART. I.	<b>C</b> <i>OMMENCEMENT &amp; progrès du Saint dans la vertu: Son obeissance fait un arbre d'un baston sec.</i>	427
II.	<i>Austerité de Saint Jean: Sa douceur dans les injures.</i>	429
III.	<i>Humilité de Saint Jean.</i>	432
IV.	<i>Charité du Saint pour le prochain.</i>	433
V.	<i>Jean est tout appliqué à Dieu.</i>	434
VI.	<i>Divers avis donnez par Saint Jean: Il convertit une pe- chereffe: Sa mort.</i>	436
VII.	<i>De Jean aconome de Scté.</i>	438
VIII.	<i>De Jean anacorete, puis Religieux: De Jean disciple de Paul: De Jean Abbé pres de Thmuis.</i>	440
IX.	<i>De plusieurs Jeans solitaires, particulièrement de ceux d'Acoris &amp; de Diolque.</i>	442
X.	<i>De Jean de Calame, &amp; de sa sœur.</i>	444
XI.	<i>De Jean de Perse.</i>	446

SILVAIN, ABBE' DU MONT SINAI ET  
DE GERARES. 448

SAINT MELECE, EVESQUE DE SEBASTOPLE  
DANS LE PONT; ET DIVERS AUTRES SAINTS  
DU IV. SIECLE. 458

SAINT APHRAATE, SOLITAIRE PRES  
D'ANTIOCHE. 477

SAINT FUSEBE, ABBE' DE TELEDAN EN SYRIE. 480

SAINT EPIPHANE, ARCHEVESQUE DE  
SALAMINE, ET DOCTEUR DE L'EGLISE.

- ART. I. *V*ENERATION & estime qu'on a eue pour luy. 484
- II. *S. Epiphane passe sa jeunesse avec les solitaires d'Egypte : Les Gnostiques le tentent, mais Dieu le soutient.* 487
- III. *Il fonde un monastere en Palestine pres d'Eleutherople; est fait Prestre; demeure toujours attaché à l'Eglise Catholique; fait condamner un heretique Arcontique.* 489
- IV. *Etudes de S. Epiphane : De son erudition, & de son style.* 491
- V. *Il combat Origene avec chaleur; mais sans malice : Il est accusé d'estre Anthropomorphite.* 493
- VI. *Il est fait Evesque : Sa conduite dans cette charge : Ses charitez extraordinaires.* 496
- VII. *Miracles de Saint Epiphane.* 499
- VIII. *Il fait l'eloge de S. Hilarion; est pressé d'écrire sur la foy.* 502
- IX. *Il écrit son Ancorat.* 504
- X. *On prie Saint Epiphane d'écrire sur les heresies.* 505
- XI. *Il écrit son Panarium : Estime que l'on en a faite.* 507
- XII. *Saint Epiphane combat les Antidicomarianites, les Collyridiens, & les Apollinaristes.* 509
- XIII. *Il écrit à Saint Basile; va à Rome : Ecrit des poids & des mesures.* 511
- XIV. *Du traité des pierreries, & de quelques autres ouvrages de Saint Epiphane.* 513
- XV. *Sentiment de Saint Epiphane sur les images : Du rideau déchiré par luy.* 515
- XVI. *Abregé des dernieres actions de Saint Epiphane : Sa*

---

SAINTE DELPHINE, ARCHEVÊQUE DE  
BORDEAUX. 521

---

SAINTE FLAVIEN, EVÊQUE D'ANTIOCHE.

- ART. I. **N**AISSANCE & jeunesse du Saint: Il défend  
la foy n'estant encore que laïque. 523
- II. *Sainte Flavien est fait Prestre par Sainte Melece, durant  
l'exil duquel il combat encore les Ariens.* 525
- III. *Sainte Flavien est fait Evêque d'Antioche, & reconnu par  
l'Orient: L'Occident & l'Egypte soutiennent Paulin  
contre luy.* 527
- IV. *On tasche en vain d'appaiser le schisme d'Antioche; mau-  
vais effets qu'il produit.* 529
- V. *Conduite episcopale de Sainte Flavien.* 531
- VI. *Le Saint appaise la colere de Theodose contre la ville d'An-  
tioche.* 534
- VII. *Paulin meurt: Evagre mis en sa place meurt sans successeur,  
mais le schisme continue.* 536
- VIII. *Sainte Chrysostome reconcilie Sainte Flavien avec l'Occident  
& avec l'Egypte.* 538
- IX. *Mort de Sainte Flavien: Ses homelies: Respects rendus  
à sa memoire.* 540
- 

SAINTE VIGILE, EVÊQUE DE TRENTE,  
ET MARTYR. 542

---

SAINTE AMAND, ARCHEVÊQUE DE  
BORDEAUX; ET SAINTE SEVERIN, EVÊQUE  
DE COLOGNE. 553

---

SAINTE VENERE, ARCHEVÊQUE DE MILAN. 558

---

PRUDENCE, POËTE CHRETIEN. 560

---

SAINTE PAMMAQUE, SENATEUR ROMAIN.

- ART. I. **V**IE de ce Saint jusqu'à la mort de sa femme. 567
- II. *De Pauline femme de Sainte Pammaque.* 569
- III.

## DES ARTICLES.

XXV

- III. *Aumônes de Saint Pammaque après la mort de sa femme: Saint Paulin luy en écrit.* 570
- IV. *Saint Pammaque embrasse hautement la vertu, & la vie monastique.* 573
- V. *Saint Pammaque fonde un hospital: Saint Jerome luy écrit une fort belle lettre.* 576
- VI. *Eloges donnez à Pammaque par Saint Jerome & Saint Augustin: Il r'unit les sujets Donatistes: Sa mort.* 578

---

 SAINT GAUDENCE, EVESQUE DE BRESSE,  
 ET CONFESSEUR. 581
 

---

## SAINTE MELANIE L'AYEULE, VEUVE ROMAINE.

- ART. I. **N**OBLESSE de Melanie: Elle perd en un an son mari & deux enfans. 591
- II. *Melanie se donne à Dieu après la mort de son mari: Elle quitte Rome & son fils unique; va en Egypte & y visite les solitaires.* 593
- III. *Melanie assiste les Confesseurs en Egypte & en Palestine; & souffre elle mesme la prison.* 596
- IV. *Des vertus & des charitez de Melanie à Jerusalem.* 598
- V. *Melanie procure à Evagre la santé du corps & de l'ame; assiste à la mort de S. Pambon; suit Rufin contre S. Jerome.* 109
- VI. *Melanie la jeune se donne à Dieu avec Pinich son mari: Melanie l'ayeule revient pour cela en Occident; loge chez S. Paulin.* 603
- VII. *Melanie revient à Rome, où elle convertit Apronien.* 606
- VIII. *Moderation de Melanie dans la mort de son fils, louée par S. Augustin & par S. Paulin.* 608
- IX. *Melanie persuade à ses proches de quitter le siècle & de sortir de Rome, qui est prise aussitost par Aluric.* 610
- X. *Melanie retourne à Jerusalem, & y meurt: D'un livre que Pelage luy avoit écrit.* 612

---

 SAINT THEODOSE D'ANTIOCHE, ABBÉ  
 DE LA ROCHE EN CILICIE. 613
 

---

## SAINTE EXUPERE, EVESQUE DE TOULOUSE. 617

---

 SAINT NICETAS, EVESQUE DE ROMACIANE  
 DANS LA DACE, ET APOSTRE DE DIVERS PEUPLES. 621
 

---

## SAINTE INNOCENT PAPE.

- ART. I. **S**AINT Innocent succede à S. Anastase: Son eloge; Diverses lettres sans date: Il chasse les Photiniens & les Novatiens. 627

- II. *Il écrit à Saint Anyse & à Saint Victrice.* 631
- III. *Il combat les abus & le schisme de l'Eglise d'Espagne.* 634
- IV. *Saint Chrysostome a recours à S. Innocent, qui le console, & travaille en sa faveur.* 636
- V. *Les amis de S. Chrysostome se retirent à Rome : S. Innocent & Honoré écrivent inutilement pour luy.* 639
- VI. *S. Innocent répond à S. Exupere ; console S. Chrysostome ; mais n'excommunie point Arcade.* 641
- VII. *Innocent fait Ruse de Thessalonique son Vicaire en Illyrie, va à Ravenne à cause d'Alaric qui assiege & pille Rome : Il écrit sur les Clercs de Bonose.* 644
- VIII. *Il consulte S. Aurele sur la Pâque ; répond aux Evêques de Macedoine.* 647
- IX. *Alexandre d'Antioche réunit les Eustathiens à son Eglise, & son Eglise à celle de Rome, en rétablissant la mémoire de Saint Chrysostome.* 649
- X. *Alexandre travaille pour Saint Chrysostome ; consulte le Pape : De l'Eglise de Cypre.* 654
- XI. *Theodote d'Antioche, Attique de Constantinople, & Saint Cyrille d'Alexandrie, mettent le nom de S. Chrysostome dans les diptyques.* 656
- XII. *S. Innocent écrit à Maximien & à Decence.* 661
- XIII. *Du levain dont parle Innocent : Il meurt après avoir écrit pour la grace & pour S. Jerome : De S. Alexis.* 663

---

SAINT VICTRICE, EVESQUE DE ROUEN,  
ET CONFESSEUR. 667

---

SAINT SIMPLICE, EVESQUE D'AUTUN. 675

---

LE PAPE ZOSIME.

- ART. I. **C**OMMENCEMENT du Pape Zosime : Du Concile de Turin, qui fait Procule metropolitain de la seconde Narbonoise : Quel estoit cet Evêque. 678
- II. *Differend entre les Eglises de Vienne & d'Arles pour la metropole.* 682
- III. *Reglement du Concile de Turin touchant Vienne & Arles ; & sur quelques autres points : De S. Simplicio de Vienne.* 684
- IV. *De S. Brice Evêque de Tours : Ses fautes, & son changement de vie.* 687
- V. *S. Brice absous par le Concile de Turin, est depuis accusé de crime, chassé de Tours, & rétabli.* 689
- VI. *Zosime condamne les Pelagiens ; est surpris par Patrocle ; ne veut recevoir que par luy aucun Ecclesiastique des Gaules.* 691

DES ARTICLES.

xxvij

- VII. *Il veut soumettre trois provinces à Arles, & déposer deux Evêques de France.* 693  
 VIII. *Hilaire de Narbonne; Procale de Marseille, & S. Simplicé, s'opposent à la nouvelle juridiction donnée à Arles.* 696  
 IX. *Zosime entreprend de déposer Procale.* 698  
 X. *Il écrit à Hesyque de Salone: Est accusé à la Cour: Sa mort.* 700

SAINTE PORPHYRE, EVESQUE DE GAZA,  
 ET CONFESSEUR. 703

\*\*\*\*\*

NOTES SUR SAINT SABAS.

- NOTE I. *Sur deux Saints Sabas Martyrs, honorez au mois d'avril.* 717  
 II. *Que c'est de S. Sabas que S. Basile receut les reliques.* 717

NOTES SUR S. JEAN DE LYCOPLÉ.

- NOTE I. *Sur le temps depuis sa premiere retraite jusqu'à celle de Lycople.* 718  
 II. *Histoire mal attribuée à Saint Jean.* 718  
 III. *En quel temps Pallade & S. Perrone visiterent S. Jean.* 719  
 IV. *Que Pallade ne raporte point ce qu'Evagre, Albin & c. luy racontèrent de la visite qu'ils rendirent à S. Jean.* 719  
 V. *Sur le temps & l'année de la mort de S. Jean de Lycople.* 720

NOTE SUR SAINT PIAMMON.

*Sur la vision de l'Ange qui écrivoit le nom des communians.* 720

NOTES SUR S. APOLLON, ABBE'.

- NOTE I. *Temps de sa naissance.* 721  
 II. *Quel Apollon parle dans la deuxieme conference de Cassien.* 722

NOTES SUR S. PAPHNUCE.

- NOTE I. *Si Paphnuce Bubale est le mesme que Cephale.* 722  
 II. *Sur la vie de Saint Onuphre.* 723  
 III. *En quel temps Sainte Eupraxie a vécu.* 723  
 IV. *Quel jugement il faut faire de Sainte Eupraxie.* 725

NOTES SUR S. MOYSE LE VOLEUR.

- NOTE I. *Sur la conversion de l'instigateur de ses crimes.* 727  
 II. *Sur la réponse qu'il fit au Gouverneur qui le cherchoit.* 727  
 III. *Que S. Moysé le voleur est apparemment le mesme que Moysé de Sceté dont parle Cassien.* 728  
 IV. *Que Moysé le voleur est apparemment celui qui fut tué en Sceté.* 728  
 V. *Temps de la mort de Saint Moysé le voleur.* 728

NOTES SUR S. AMBROISE.

- NOTE I. *Temps de sa naissance.* 729  
 II. *Qu'Aquilée estoit apparemment metropole de la plus grande partie de la Venecie & de l'Isirie.* 730  
 III. *Que Saint Ambroise fut ordonné Evêque le 7 de decembre 374.* 732

T A B L E

xxviiij		
IV.	<i>Que Valentinien n'estoit pas présent à l'election de S. Ambroise.</i>	733
V.	<i>Si Saint Sabin a assisté au Concile de Nicée.</i>	734
VI.	<i>A quel Eusebe est adressé le livre De Institutione virginis.</i>	734
VII.	<i>Quand S. Ambroise a rompu les vases sacrez.</i>	734
VIII.	<i>Que Saint Satyre est mort en 378 ou 379.</i>	734
IX.	<i>Sur la separation de l'Illyrie &amp; de la Gaule Cisalpine.</i>	735
X.	<i>Que Saint Ambroise alla à Sirmich pour elire un Eve sque.</i>	735
XI.	<i>Sentimens desavantageux de S. Jerome pour S. Ambroise.</i>	736
XII.	<i>En quel temps Pallade demanda un Concile.</i>	737
XIII.	<i>Que le rescrit de Gratien est adressé à S. Valerien d'Aquilee.</i>	737
XIV.	<i>Qu'Evence du Concile d'Aquilee est apparemment Saint Juvence Evesque de Pavie.</i>	738
XV.	<i>Sur les actes du Concile d'Aquilee.</i>	738
XVI.	<i>Que le Concile d'Aquilee commence le 3 de septembre.</i>	741
XVII.	<i>Sur le traité de l'arbre défendu.</i>	742
XVIII.	<i>Sur la lettre du Concile d'Italie à Theodosie pour Maxime le cynique.</i>	742
XIX.	<i>Quand S. Ambroise vit S. Ascole.</i>	743
XX.	<i>Que Saint Ambroise separa Maxime de la communion des la pre- miere ambassade.</i>	743
XXI.	<i>En quelle année Baulon appella les Huns contre les Juthonges.</i>	744
XXII.	<i>Pourquoi on met en l'an 384, la requeste de Symnaque pour l'autel de la Victoire.</i>	744
XXIII.	<i>Temps de la persecution de Saint Ambroise par Justine.</i>	744
XXIV.	<i>Le nom de Mercurin mis au lieu d'Auxence.</i>	746
XXV.	<i>Quand Auxence II. a esté fait Eve sque des Ariens de Milan.</i>	746
XXVI.	<i>Quand Euthyme voulut enlever Saint Ambroise.</i>	746
XXVII.	<i>Temps de la lettre 14, &amp; du sermon contre Auxence &amp;c.</i>	746
XXVIII.	<i>Quelle basilique neuve les Ariens vouloient avoir en l'an 385.</i>	748
XXIX.	<i>Quelques endroits obscurs de la lettre 14.</i>	748
XXX.	<i>Que S. Ambroise n'a point apparemment esté pris par les soldats.</i>	749
XXXI.	<i>Que Saint Ambroise ne fut apparemment son discours contre Au- xence qu'après avoir écrit à Valentinien.</i>	749
XXXII.	<i>Sur le sermon 30 De tempore.</i>	749
XXXIII.	<i>Que Maxime n'a point menacé de faire la guerre à Valentinien pour la foy.</i>	750
XXXIV.	<i>Que le commentaire sur S. Luc n'a esté achevé qu'en l'an 386.</i>	750
XXXV.	<i>Passage de S. Jerome contre le commentaire sur S. Luc</i>	752
XXXVI.	<i>Que la lettre aux Eve sques de l'Emilie est écrite en l'an 386.</i>	752
XXXVII.	<i>Sermons sur Jonas, &amp; Elisée &amp;c. mal attribuez à S. Ambroise.</i>	752
XXXVIII.	<i>Qu'on ne peut pas d'fferer en l'an 393, l'affaire de Callinique.</i>	753
XXXIX.	<i>Que Jovinien n'estoit point moine à Milan.</i>	753
XL.	<i>Temps de la loy d'Honoré contre Jovinien.</i>	753
XLI.	<i>Temps du Concile de Capoue.</i>	753
XLII.	<i>Qu'on ne trouve point que l'Occident communiquast avec Eva- gre.</i>	754
XLIII.	<i>D'où Bonose estoit Eve sque.</i>	754
XLIV.	<i>Quel Pape sollicita Theodosie au sujet de Flavien &amp; d'E- vagre.</i>	755
XLV.	<i>Sur la lettre 5<sup>e</sup> dans Saint Ambroise.</i>	755



XLVI.	<i>Sur les Clercs ordumez par Bonose, &amp; receus dans leurs degrez.</i>	756
XLVII.	<i>Sur l'oraison funebre de Valentinien II.</i>	756
XLVIII.	<i>Temps de l'entrée d'Eugene en Italie.</i>	756
XLIX.	<i>Sur l'Eglise dediée à Florence par Saint Ambroise.</i>	757
L.	<i>Sur les vies de Saint Zenobe &amp;c.</i>	757
LI.	<i>Sur la vie de Saint Severe de Naple.</i>	759
LII.	<i>Sur la vie de Saint Gaudence de Novare.</i>	759
LIII.	<i>Que la lettre 25 est certainement de Saint Ambroise.</i>	760
LIV.	<i>Sur l'epitaphe de Saint Honorat de Verceil.</i>	760
LV.	<i>Sur la vie de Saint Laurent de Novare.</i>	761
LVI.	<i>Temps de la mort de Saint Ambroise.</i>	761
LVII.	<i>Sur l'Hexaemeron de Saint Ambroise.</i>	763
LVIII.	<i>Que le traité des Stations n'est point apparemment de Saint Ambroise.</i>	763
LIX.	<i>Si la seconde apologie de David est de Saint Ambroise.</i>	763
LX.	<i>Des écrits Sur Salomon attribuez à Saint Ambroise.</i>	764
LXI.	<i>Sur la huitieme lettre de Saint Ambroise.</i>	764
LXII.	<i>Si les livres des Sacremens sont de Saint Ambroise.</i>	765
LXIII.	<i>Sur la lettre à Susanne.</i>	766
LXIV.	<i>Que la preparation à la Messe n'est point de Saint Ambroise.</i>	766
LXV.	<i>Sur les hymnes de Saint Ambroise.</i>	767

## NOTES SUR SAINT LIBOIRE.

NOTE I.	<i>Sur le jour &amp; l'année qu'Aldric transféra des reliques de divers Saints Evêques du Mans.</i>	770
II.	<i>Temps de la mort de Saint Liboire.</i>	771

## NOTES SUR SAINT MARTIN.

NOTE I.	<i>Que l'histoire des sept Dormans de Marmoutier n'est qu'un roman.</i>	771
II.	<i>A quel age Saint Martin fut enrollé.</i>	771
III.	<i>En quel temps il a quitté les armes.</i>	772
IV.	<i>Si Saint Martin a établi le premier monastere en France.</i>	774
V.	<i>Quand Saint Lidoire fut fait Evêque de Tours.</i>	774
VI.	<i>En quelle année Saint Martin fut fait Evêque.</i>	774
VII.	<i>Que c'estoit à Loroux plutost qu'à Levroux que Saint Martin détruisit un temple d'idoles.</i>	775
VIII.	<i>En quel temps Saint Martin mangea à la table de Maxime.</i>	775
IX.	<i>Si S. Martin est allé en Italie depuis l'an 386.</i>	776
X.	<i>Que S. Martin fit apparemment un quatrieme voyage à Treves.</i>	776
XI.	<i>Opinion de S. Sulpice &amp; de S. Gregoire de Tours sur la mort de S. Martin.</i>	776
XII.	<i>Qu'il y a de grandes raisons pour croire que Saint Martin est mort en 420; mais que le plus probable est qu'il est mort en l'an 397.</i>	779
XIII.	<i>En quelle année S. Sulpice écrit la vie de S. Martin.</i>	781
XIV.	<i>Si l'Eglise de S. Martin estoit desservie par des moines ou par des Clercs.</i>	782
XV.	<i>Sur Paulin auteur de la vie de S. Martin en vers.</i>	782

XVI.	<i>Que Paulin avoit écrit la vie de S. Martin avant la guerison de son petit-fils.</i>	782
XVII.	<i>Sur S. Maxime de Chinon.</i>	782
XVIII.	<i>De diverses Saintes Maures.</i>	783
XIX.	<i>Sur S. Florent &amp; S. Florien.</i>	784
XX.	<i>Sur la vie de S. Maurille d'Angers.</i>	784
XXI.	<i>Sur Saint René.</i>	786
XXII.	<i>Sur la vie de Saint Corentin.</i>	787

## NOTES SUR LE PAPE SIRICE.

NOTE I.	<b>Q</b> U'IL fut apparemment fait Evêque avant l'an 384.	787
II.	<b>Q</b> ue Pinien estoit plutôt Vicaire de Rome que Prefet en l'an 385.	788
III.	<i>Que la lettre de Sirice à Himere est véritable.</i>	789
IV.	<i>Sur la 3<sup>e</sup> lettre de Sirice.</i>	789
V.	<i>Sur la lettre de Maxime à Sirice.</i>	789
VI.	<i>Sur la lettre de Sirice aux Evêques d'Afrique, &amp; sur le Concile de Tele.</i>	790
VII.	<i>Sur le titre de la lettre de Sirice contre Jovinien.</i>	793
VIII.	<i>Sur le jour de la mort de Sirice.</i>	793

## NOTES SUR EVAGRE DE PONT.

NOTE I.	<b>S</b> UR le lieu de sa naissance.	794
II.	<b>S</b> ur par qui il a esté fait Diacre.	794
III.	<i>Si Evagre vint en Egypte avec S. Gregoire.</i>	795
IV.	<i>Fautes dans le texte de Pallade.</i>	795
V.	<i>Sur ce que fit Evagre au retour de Lycople.</i>	795
VI.	<i>Sur les abstinences d'Evagre.</i>	795
VII.	<i>Sur le temps de la mort d'Evagre.</i>	796

**Q**U'IL est mort en l'an 399.

796

## NOTES SUR S. SIMPLICIEN.

NOTE I.	<b>C</b> E que disent de nouveaux auteurs du lieu de sa naissance.	797
II.	<b>C</b> Sur l'histoire de sa vie.	797
III.	<i>Qu'il est mort l'an 400.</i>	797
IV.	<i>Quand Victorin écrivit ses livres sur la Trinité.</i>	798

**Q**U'ASTERE de Scythople estoit apparemment Catholique.

799

**S**UR l'Eglise de S. Marcel a esté autrefois la cathedrale.

799

## NOTE SUR S. JEAN LE NAIN.

**S**UR ce que dit Postumien du baston sec, arrosé, & reverdi, convient à S. Jean le nain.

800

## NOTE SUR SILVAIN.

**E**N quel temps vivoit Marc ermite, auteur de quelques traités de morale.

801

**Q** NOTE SUR S. EUSEBE DE TELEDAN.  
*QUAND S. Eusebe a esté fait Abbé, & quand il est mort.* 801

## NOTES SUR S. EPIPHANE.

NOTE I.	<b>S</b> UR sa vie attribuée à Polybe.	802
II.	On le confond avec Affy.	804
III.	Sur Pallade de Suedres.	804
IV.	Sur la date de l'Ancorat.	804
V.	En quel temps S. Epiphane a commencé son Panarium.	805
VI.	Que S. Augustin n'a vu que les titres de S. Epiphane.	806
VII.	Qu'il manque quelque chose au livre des poids & des mesures.	807
VIII.	Sur Diodore de Tyr.	807
IX.	Sur ce que S. Epiphane dit des images.	807
X.	Sur le commentaire des Cantiques attribué à Philon.	808

## NOTES SUR S. FLAVIEN D'ANTIOCHE.

NOTE I.	<b>S</b> UR la reconciliation de S. Flavien avec Theophile.	809
II.	Que Flavien a esté réuni en l'an 398, à l'Occident & à l'Egypte.	810
III.	Sur l'age de S. Flavien.	810

## NOTES SUR S. VIGILE DE TRENTE.

NOTE I.	<b>S</b> UR diverses vies de S. Vigile de Trente.	811
II.	Sur le temps de son episcopat.	812
III.	Que les Saints Sisinne, Martyre, & Alexandre, furent martyrisés en l'an 397.	812
IV.	Que c'est à Saint Simplicien de Milan que S. Vigile écrit sur les Martyrs &c.	813
V.	Que les reliques de S. Martyre furent gardées dans l'Anannie.	813
VI.	Sur ce que S. Vigile a écrit à S. Simplicien.	813
VII.	Sur la lettre de S. Vigile à S. Chrysostome.	813
VIII.	Sur les petits actes de S. Sisinne &c.	814
IX.	Que c'est S. Vigile de Trente qui est marqué au 25 de juin dans les martyrologes de S. Jerome.	814

## NOTES SUR S. AMAND DE BORDEAUX.

NOTE I.	<b>S</b> I S. Severin de Bordeaux est l'Evesque de Cologne.	815
II.	Sur l'histoire de S. Severin de Cologne.	816
III.	Sur S. Evergiste de Cologne.	817

## NOTES SUR PRUDENCE.

NOTE I.	<b>Q</b> UELLES dignitez il a eues.	819
II.	Sur le Manuel attribué à Prudence.	819

**D** NOTE SUR S. PAMMAQUE.

*D'UNE* reprimende qu'on pretend que S. Jerome luy fit. 820

## NOTES SUR SAINTE MELANIE L'AYEULE.

NOTE I.	<b>Q</b> UELLE n'estoit que petite-fille de Marcellin.	821
II.	Qu'elle a apparemment quitté Rome en l'an 366, & y est revenue en l'an 402.	821

III.	<i>Sur le voyage qu'elle fit à Nitrie vers l'an 385.</i>	823
IV.	<i>Que son fils &amp; son petit-fils peuvent avoir eu le nom de Publicola.</i>	823
V.	<i>Que Pinien Prefet de Rome n'est point le mari de la jeune Melanie.</i>	823
VI.	<i>Sur le temps de la mort de Publicola.</i>	824

**S** NOTE SUR S. THEODOSE D'ANTIOCHE.  
*Sur le temps de la mort du Saint.*

825

## NOTES SUR S. EXUPERE.

NOTE I.	<b>D</b> IVERSES choses qu'on en dit avec peu ou point de fondement.	825
II.	<i>Pourquoi S. Jerome pleure Toulouſe.</i>	826

## NOTES SUR S. NICETAS.

NOTE I.	<b>D</b> 'OÙ il estoit Eveſque; & ſi c'eſt le Nicetas de S. Jerome.	826
II.	<i>Sur le poeme 30<sup>e</sup> de S. Paulin.</i>	827

## NOTES SUR S. INNOCENT.

NOTE I.	<b>S</b> UR ſa vingtieme lettre.	827
II.	<i>Sur la lettre de S. Innocent à S. Viſtrice.</i>	828
III.	<i>Que Ruſe a eſté fait Eveſque de Theſſalonique en l'an 407.</i>	829
IV.	<i>Sur l'epiſtre onzieme de S. Innocent.</i>	830
V.	<i>Pourquoi nous ne mettons qu'en 414 la réunion de l'Egliſe d'Antioche avec celle de Rome.</i>	830
VI.	<i>Temps de la réunion de Saint Cyrille avec Rome, &amp; de la mort d'Alexandre d'Antioche.</i>	831
VII.	<i>Pourquoi on met la mort du Pape Innocent le 12 de mars.</i>	832
VIII.	<i>Sur Saint Alexis.</i>	834

## NOTES SUR S. SIMPLICE D'AUTUN.

NOTE I.	<b>T</b> OUT ce qu'on dit de la vie de S. Caſſien faux ou incertain.	835
II.	<i>Temps de l'eſcopat de S. Simplicie.</i>	835

## NOTES SUR LE PAPE ZOSIME.

NOTE I.	<b>S</b> UR le jour de ſon ordination.	837
II.	<i>Quelle eſt la metropole marquée par le Concile de Turin.</i>	837
III.	<i>Sur les fautes dont on a accuſé Saint Brice.</i>	838
IV.	<i>Que le Concile de Turin ne peut avoir eſté tenu en l'an 397.</i>	840
V.	<i>Sur l'autorité de ſes lettres touchant Patrocle.</i>	841
VI.	<i>Endroit de Zoſime obſcur.</i>	843
VII.	<i>Sur la lettre de Zoſime à Simplicie.</i>	843

## NOTES SUR S. PORPHYRE DE GAZA.

NOTE I.	<b>D</b> IVERSES difficultez ſur ſa vie.	843
II.	<i>Sur l'année de l'ordination &amp; de la mort de S. Porphyre.</i>	849
III.	<i>Sur la diſtance de Gaza à Maïme.</i>	850
IV.	<i>En quelle année Marc fut d'abord envoyé à Conſtantinople.</i>	851



*Quis potest similiter gloriari tibi qui ungis reges ad poenitentiam. Eccli. 4 8 4.  
J. Thomassin sculp.*

# SAINT SABAS,

## ET LES AUTRES MARTYRS

### DU PAYS DES GOTS

### SOUS ATHANARIC.

V. Caracalla 59.



On tient que "les Gots sont originaires de la Scandinavie, où leur nom se conserve encore aujourd'hui dans la partie la plus meridionale du royaume de Suede. Après avoir, dit-on, occupé divers pays, & avoir laissé diverses colonies dans l'Allemagne, & vers les Palus-Meotides, ils vinrent des le second siecle de l'Eglise au plustard se rendre maistres du pays des anciens Getes & des terres qui sont au nord du Danube, vis à vis de la basse Mesie. La premiere guerre qu'on trouve qu'ils aient eue avec les Romains, a esté en l'an 215, sous Caracalla : [après quoy ils en ont eu beaucoup d'autres, qui n'ont pas esté moins funestes aux Romains qu'à eux mesmes.

Grot. r. Got. p. 13. 16. 19. 41.

Le commencement de la religion parmi ces peuples est assez obscur, & ceux qui ont recherché avec plus de curiosité leur origine, leurs exploits, leurs coutumes, leurs habits, & les autres choses de cette nature, ont pris peu de soin d'examiner comment ils avoient reçu la connoissance du vray Dieu & de JESUS

CHRIST. Ils semblent supposer que ç'a esté du temps de Valens, & qu'ils ont passé du paganisme à l'Arianisme : & cependant l'un & l'autre point ne paroît pas soutenable.]

Baf. ep. 333. p. 330.  
c.

'Saint Basile parle de la predication de l'Evangile audelà du Danube, (c'est à dire parmi les Gots,) comme d'une chose déjà ancienne de son temps,

Cyr. cat. 6. p. 58]  
16. p. 186. c.

'Saint Cyrille de Jerusalem mettoit [l'an 347,] les Gots & les Sarmates parmi les peuples qui avoient reçu la religion Chrétienne, qui avoient des Evêques, des Prestres, des Diacres, des moines, des vierges, S. Epiphane attribue, au moins en partie, la conversion des Gots à Audie chef de la secte des Audiens, qui banni de Mesopotamie & relegué en Scythie, penetra fort avant dans le pays des Gots, & y instruisit beaucoup de personnes : & c'est de là, dit ce Saint, que l'on trouve des monasteres parmi ces peuples, que l'on y voit fleurir la pieté, la virginité & la vie solitaire. [Mais s'il y avoit des moines Audiens parmi les Gots, il y en avoit aussi de Catholiques ; car il n'y a point d'apparence que S. Cyrille, dans l'endroit que nous avons rapporté, parle des Audiens,] puisque ces heretiques ayant changé le nom de Chrétiens en celui d'Audiens, on ne pourroit pas les confondre avec les Catholiques.

Epi. 70. c. 14. p.  
827. b. c.

c. 15. p. 827. c.

Socr. l. 1. c. 18. p.  
48. d.

'Socrate dit que Constantin ayant vaincu les Sarmates & les Gots sous l'étendar de la Croix, [comme il fit vers l'an 323, mais principalement en l'an 332,] ces barbares étonnez d'un si grand succès, embrasserent pour la première fois la religion qui luy avoit acquis cette victoire contre toute sorte d'apparence. Eusebe parle bien de ces victoires ; [mais il ne dit pas qu'elles aient causé la conversion des vaincus, quoique c'eust esté une chose bien propre à entrer dans l'éloge de Constantin. Et en effet, Theophile Evêque des Gots assista des l'an 325 au Concile de

Euf. v. Conf. l. 4.  
c. 5. 6. p. 528. 529.

Socr. l. 2. c. 41. p.  
155. a.  
4 Euf. v. Conf. l.  
3. c. 7. p. 487. a] n.  
p. 21. 2. a.

Nicée, non seulement selon les souscriptions,] mais selon Socrate mesme : <sup>a</sup> M<sup>r</sup> Valois croit qu'Eusebe l'a voulu marquer, lorsqu'il dit que les Scythes mesmes eurent part à une si illustre assemblée. [On sçait que dans cet auteur & dans beaucoup d'autres, les Gots sont marquez sous le nom des Scythes.] Theophile y signa comme Evêque de la metropole de la Gotthie : ce qui donne lieu de juger qu'il y avoit encore d'autres Evêques dont il estoit chef.

Boll. 12. apr. p.  
87. a.

Soz. l. 2. c. 6. p.  
45] Philog. l. 2. c.  
5. p. 11.

[Nous ne voyons donc rien qui ne nous porte à croire] avec Sozomene & Philostorge, que les courses que les Gots & d'autres barbares avoient faites dans l'Asie mineure, & jusques en

Cappadoce, sous Valerien & les Empereurs suivans, furent l'origine de leur conversion, par le moyen des Fideles laïques & Ecclesiastiques qu'ils avoient emmenez captifs, & dont la vertu leur inspira peu à peu l'amour & la connoissance du vray Dieu. [Cela s'accorde fort bien avec S. Basile, qui dit que] les semences de la religion parmi les Gots viennent de Cappadoce par le moyen du bienheureux Eutyche, homme d'une vertu eminente, & qui par la puissance du S. Esprit & la force des dons qu'il avoit receus de luy, avoit adouci le cœur des barbares.

Bas. ep. 338. p. 330.  
c.

[La foy de ces peuples paroist avoir esté eprouvée des le commencement du IV. siecle,] puis que S. Cyrille de Jerusalem, qui, selon ce qu'il en dit, composoit ses Catecheses vers l'an 347, écrit que les Gots, aussibien que les autres nations, souffroient genereusement la mort pour J. C. & remportoient la couronne du martyre. Philostorge dit en effet, qu'un peu avant la mort de Constantin beaucoup de Gots furent chassés de leur pays à cause qu'ils estoient Chrétiens, & que Constantin les plaça en divers endroits de la Mesie. Il pretend que le celebre Ulphilas, dont nous avons parlé ailleurs, estoit à leur teste comme leur Eve sque.

Cyr. cat. 6. p. 56. b.  
10. p. 92. a.

Philog. l. 2. c. 5. p. 10.  
p. 12.  
p. 11.

V. les Ariens: 5. 132, 133.

[Nous avons plus de connoissance de ce qui se passa sur la fin du mesme siecle sous Athanaric.] Ce prince assez connu dans l'histoire, estoit Roy des Gots appelez Thervinges, qui estoient les plus proches des Romains; [mais non pas de tous les Gots.] Et il semble qu'Ermenric Roy des Gruthonges fust alors le principal Prince de cette nation. Athanaric ne prenoit pas le titre de Roy, preferant celui de Juge, que l'histoire luy donne quelque fois. [Il regnoit des l'an 365, & ayant perdu une partie de ses Etats en 376, il en conserva le reste jusqu'en 380.] Il estoit payen, & ne pouvoit souffrir de voir le grand progrès que la religion Chrétienne faisoit dans ses terres. Mais ce qui le porta principalement à persecuter les Chrétiens de ses Etats, fut l'aver sion qu'il avoit pour les Romains & leurs Empereurs, qui estoient Chrétiens. [Cette aver sion naquit ou s'augmenta sans doute par la guerre qu'il fut obligé de soutenir durant trois ans contre Valens,] qu'il offensa sensiblement lorsqu'il fallut faire la paix à la fin de 369.

Amm. l. 27. p. 341.  
c] 31. p. 440. b.

p. 439. d] Jorn. r.  
Got. c. 23. p. 642.  
a Themi. or. 10.  
p. 134. c. d.  
b Amm. p. 341. c] 440. b.  
Epi. 70. c. 15. p. 828. a.  
c Soz. l. 6. c. 37. p. 698. b.  
d Epi. p. 828. a.

V. Valens 6, 17.

[Saint Jerome marque la persecucion dans sa chronique des la mesme année 369.] S. Sabas, dont nous avons principalement à parler, souffrit le martyre le 12 d'avril 372, & nous apprenons de ses actes, que la persecucion s'estoit déjà renouvelée jusques à

Amm. l. 27. 31. p. 341. 443.

Sur. 12. apr. p. 148. s. 6.  
c 5. 4.

Epi. 70. c. 15. p.  
328. b.

trois fois. S. Epiphane qui écrivoit contre les Audiens [en 376, ou peu après,] dit qu'il y avoit quatre ans qu'on les avoit chassés de la Gotthie avec les autres Chrétiens.

a) Orof. l. 7. c. 32.  
p. 218. 2. 7.  
a Aug. civ. l. 18.  
c. 52. p. 239. 2. d.

'Athanic perfecuta le nom de J. C. avec beaucoup de violence & de cruauté, <sup>a</sup> comme Saint Augustin dit l'avoir appris de quelques personnes qui avoient esté témoins oculaires de toutes ces choses: [ & l'histoire de S. Sabas en est un grand témoignage, quoique les Gots y paroissent moins barbares que les Romains, & qu'il semble que la persecution venoit seulement des magistrats, sans que les peuples y prissent aucune part. ] Beaucoup de Fideles y acquirent la couronne du martyre : <sup>b</sup> & comme ils avoient repandu leur sang pour le nom de J. C. S. Ambroise dit que ce fut peutestre pour cela que les Gots peu d'années après, remporterent tant d'avantage sur les Romains [ dans l'Empire d'Orient, gouverné par Valens & les autres Ariens ] ennemis de la gloire & de la divinité de J. C.

Aug. p. 239. 1. d)  
Orof. p. 219. 1. a)  
Basile. 241. p.  
244. a.  
b Amb. in Luc. 2.  
p. 26 b.

Soz. l. 6. c. 37. p.  
693. c. d.

'Athanic fit mourir les uns après les avoir fait interroger par les juges, & avoir reçu de leur bouche une genereuse confession de leur foy, & les autres sans leur avoir seulement donné le loisir d'ouvrir la bouche. Car on dit qu'on portoit par son ordre une statue sur un chariot par tous les logemens [ ou lieux, ] où l'on disoit qu'il y avoit des Chrétiens, pour leur faire commandement de l'adorer & de sacrifier, & quand ils le refusoient, on les bruloit aussitost avec leurs tentes. On ajoute mesme que beaucoup de personnes, hommes & femmes, dont quelques unes trainoient après elles de petits enfans, & d'autres en portoient entre leurs bras qui estoient encore à la mammelle, s'estant enfuis dans une tente, où estoit l'eglise, pour éviter les violences qu'on leur faisoit pour sacrifier, les payens y mirent le feu, & les y consumerent tous.

Boll. 26. mars, 5  
2. 3. p. 619 | 1. mars,  
p. 872. c | Menaxa,  
p. 237.

'L'Eglise greque celebre encore le 26 de mars deux saints Prestres nommez Bathuse & Vercas, avec Arpylas solitaire, & 23 autres Chrétiens hommes & femmes, qui acquirent la couronne du martyre, ayant esté brulez avec l'eglise où ils estoient. Ils disent que c'estoit sous un Roy [ ou quelque Prince ] des Gots nommé Jongeric, du temps que Valentinien, Valens, & Gracien gouvernoient l'Empire; qu'une Reine Chrétienne de la mesme nation des Gots, nommée Gaatho, ayant recueilli leurs cendres, elles furent apportées à Cyzic par sa fille sous Valentinien [ le jeune ] & Theodose, [ entre 383 & 392. ] Ils parlent encore d'un laïque nommé Thyellas, qui ayant aidé à retirer les reliques



S A I N T S A B A S.

des 26 Martyrs, quitta le pays, & y estant retourné fut accablé de pierres. Il semble que Gaatho mesme, qui avoit aussi quitté durant quelque temps la Gotthie, ait esté lapidée avec luy.

[De tous les Martyrs que la persecution d'Athanasius a couronné, l'Eglise n'a conservé les noms que de ceux-ci & de deux autres qui sont S. Nicetas & S. Sabas. Le martyrologe Romain fait memoire du premier le 15 de septembre. Mais les Grecs en font ce jour là leur grand office : & il faut qu'il ait esté fort celebre parmi eux, j'puisque Nicephore & Suidas le nomment seul entre ceux qu'Athanasius fit mourir, & luy donnent le titre de grand Martyr, <sup>b</sup>comme les Grecs dans leurs menologes. Nous en avons des actes dans Surius, mais qui sont de Metaphraste, [& ainsi sans grande autorité : & les endroits mesmes qui sont tirez de Sozomene, n'en peuvent pas avoir davantage.] Ils portent que ce Saint consumma son martyre par le feu, & que les restes de son corps ayant esté transportez à Mopsueste en Cilicie, où on luy bastit une eglise, Auxence Evêque de cette ville en voulut prendre une partie pour donner à l'Eglise d'Anazarbe ; mais que la main de celui qui y toucha estant devenue seche, & guerie ensuite par l'intercession du Saint, Auxence les laissa en l'état qu'il les avoit trouvez.

[Il ne paroist pas que S. Sabas ait esté aussi celebre dans les siècles posterieurs, mais nous en avons des monumens plus assurez dans la lettre que l'Eglise de Gotthie écrivit sur son martyre à tous les Catholiques, & nommément à l'Eglise de Cappadoce [dont Saint Basile estoit alors le chef. Cette lettre est tout à fait belle, pleine d'instruction & de pieté, digne d'estre écrite par ceux qui souffroient persecution pour la foy, & digne d'estre adressée à S. Basile.] S. Sabas estoit Got de naissance, & avoit toujours suivi la religion de J.C. Il semble qu'il avoit quelque bien de patrimoine : mais il estoit tres riche des biens de la grace, comme la lettre le marque en particulier. Entre ses vertus, elle releve particulièrement sa douceur, sa soumission à tout le monde, son humilité, la modestie de ses paroles : & neanmoins il parle d'Atharide par l'ordre duquel il fut pris & executé d'une maniere [qui paroistroit sans doute aujourd'hui bien superbe & bien insolente.]

Lorsque l'on commença la persecution, comme on obligeoit les Chrétiens de manger des viandes immoleés aux idoles, & que quelques payens pour sauver leurs parens, leur faisoient presenter des viandes qui n'estoient pas immoleés, Sabas pro-

Nphr. l. 11. c. 48.  
p. 358. a. | Suid. & t.  
1. p. 106. c.  
6 Menæa, p. 224 |  
Ugh. t. 6. p. 1070.  
d.

Sur. 15. sept. p.  
151. 152.

12. apr. p. 147 |  
Boll. p. 38. | 966.

Sur. p. 147. 5 1.  
5 2.

5 5.

5 3.

testa publiquement que quiconque en mangeoit n'estoit pas Chrétien ; & par ce moyen il sauva ses freres du piege que le diable leur avoit tendu. Les Grecs ajoutent qu'il preschoit aussi la vraie foy, convertissoit plusieurs personnes, & les battizoit.

Boll. 1. apr. g. p. 6.  
c.

22. apr. p. 967. 5 3.

Dans une autre persecution, voyant que les payens du lieu où il estoit vouloient faire serment qu'il n'y avoit parmi eux aucun Chrétien, il protesta publiquement qu'il estoit Chrétien, & qu'il ne vouloit point que personne jurast pour luy. De sorte que quand on vint informer, les payens qui vouloient cacher leurs parens, jurerent qu'ils n'avoient point de Chrétiens, hormis un. Le prince d'iniquité, (c'est le terme de la lettre,) se fit amener ce seul Chrétien, [qui estoit Sabas.] Mais comme on luy eut dit qu'il n'avoit aucun bien que ce qu'il avoit sur luy, [soit qu'ils mentissent, soit que le Saint se fust défait de ce qu'il possédoit,] il le renvoya comme un homme qui ne pouvoit faire ni bien, ni mal.

54.

La persecution s'estant rallumée [pour la troisieme fois] plus forte qu'auparavant, le Saint voulut aller celebrer la feste de Pasque en un autre endroit, à cause que Sansale, [qui ce semble estoit Prestre de son village,] s'estoit retiré sur les terres des Romains pour eviter la persecution. Mais ayant esté obligé par un double miracle de retourner vers ce Prestre, qui estoit revenu à cause de Pasque, il passa la feste avec luy, & trois jours après ils furent pris tous deux durant la nuit dans leurs lits par Atharide fils d'un Prince Got. Sansale fut mis dans un chariot, & Sabas trainé dans des épines tout nud, comme il avoit esté pris, & fouetté durant le chemin à coups de verges & de bastons ; & cependant il se trouva sans aucune blessure. &c.

55.

Il souffrit le lendemain, [qui estoit le mercredi,] un supplice encore plus rude décrit par la lettre, & le jour suivant il fut pendu par les mains à une poutre. On apporta à Sansale & à luy des viandes immolées ; mais ils refuserent tous deux d'en manger, & Sabas témoigna tant d'horreur d'Atharide qui luy envoyoit faire ce commandement, qu'un de ses serviteurs tout en colere luy jetta un pilon de mortier contre l'estomac, avec tant de force qu'on crut qu'il l'avoit tué. Il ne parut pas néanmoins en avoir senti le moindre mal. De sorte qu'Atharide commanda qu'on le fist mourir, sans rien ordonner contre Sansale, qui demeura prisonnier.

56.

2. ὄπιον, peutestre quelque trait fait en forme de pilon, dit Bollandus p. 90. d, Mais je n'y voy point de necessité.

'Le Saint se plaignit du tort qu'on faisoit à son ami, de ne le pas faire aussi mourir; [& nous ne trouvons point ce qu'il devint depuis.] Pour S. Sabas, il fut conduit jusqu'à la riviere pour y estre noyé, chantant continuellement les louanges de Dieu, & luy rendant graces de la faveur qu'il luy faisoit. Il entendit les gardes, qui convaincus de son innocence, deliberoient s'ils ne le laisseroient point aller: mais il les exhorta à executer leur ordre, leur disant qu'il voyoit de l'autre costé de l'eau des personnes qui l'attendoient pour le mener à la gloire. Ainsi ils le jetterent dans l'eau, où ils l'étouferent avec un morceau de bois qu'ils luy mirent sur le cou pour peser dessus, [afin de l'empescher de revenir sur l'eau, la riviere estant sans doute fort basse en cet endroit:] Elle est appelée la Musée; & on croit que ce peut estre celle de Missove dans la Valachie. Boll. p. 88. a.

'C'est ainsi que S. Sabas consumma son martyre par l'eau & par le bois à l'age de 38 ans, le jeudi d'après Pasques, qui estoit le douzieme d'avril, sous le Consulat de Modeste & d'Arinthée, c'est à dire en l'an 372, auquel Pasque estoit le 8 d'avril. <sup>p. 86. f.</sup> L'Eglise <sup>6 p. 88. a.</sup> latine honore encore sa memoire le 12 d'avril, & les Grecs l'ont fait aussi quelquefois le mesme jour: mais depuis ils l'ont transférée au 15 & au 18, auquel les Ménées la mettent. Ils luy donnent le titre de Capitaine, [ce qui n'est point fondé, sinon parceque les Gots estoient presque tous gents d'épée:] Aussi on croit que Mænce, p. 238. cela vient de ce que les Grecs le confondent quelquefois avec un autre S. Sabas qu'ils honorent le 24 d'avril, & qu'ils disent avoir esté un officier d'armée Got de naissance, martyrizé à Rome sous Aurelien. L'autorité des Grecs a fait mettre ce S. Sabas dans le martyrologe Romain, & on croit que c'est luy qui Boll. 12. apr. p. 88. d. est honoré non seulement par les Moscovites, mais encore par 24. apr. p. 261. 262. les Cophes. p. 263; d. c.

'Pour retourner à celui de Gotthie, ceux qui avoient esté les ministres de sa mort le retirerent de l'eau, & le laisserent exposé aux bestes, dont aucune n'y toucha, mais les Fideles l'enleverent & luy rendirent les honneurs de la sepulture. [Quelque temps après] Junius Soranus Duc de Scythie, qui estoit un serviteur de Dieu, ayant appris ce qui s'estoit passé, envoya des personnes fideles pour avoir son corps, avec le consentement du Clergé [des Gots,] il le fit porter en Cappadoce dont il estoit, comme un present tres considerable qu'il faisoit à sa patrie. [C'est sans doute] ce mesme Cappadocien officier de guerre dans la Scythie, p. 261-263.

3. 'D'autres lisent Unius Soranus, ou Jossoranus,

Bas. ep. 241. p. 244. a.  
Boll. 12. apr. p. 90. d.  
918. d. f.

à qui Saint Basile dont il estoit parent, écrit son epistre 241, pour le louer de ce qu'il travailloit à soulager ceux qui estoient persecutez pour le nom du Seigneur, & le prier d'enrichir sa patrie en luy envoyant des reliques des Martyrs que cette pefecution couronnoit, comme cet officier le luy avoit mandé. A scole celebre Archevesque de Thessalonique qui estoit aussi de Cappadoce, qui semble avoir contribué au martyre de S. Sabas & de plusieurs autres en les animant au combat, & qu'on peut croire avoir combattu luy mesme pour la foy dans cette lice sacrée, fut celui qui envoya [avec Soranus] ce riche thresor à S. Basile.

NOTE 2.

[Nous ne doutons pas que ce ne soit par la mesme occasion] que les Fideles de Gotthie écrivirent à leurs freres de Cappadoce l'histoire de la vie & du martyre de S. Sabas, afin qu'ils offrissent le sacrifice le jour qu'il avoit esté couronné; & que faisant savoir sa victoire aux autres, toute l'Eglise Catholique & Apostolique eust sujet de glorifier le Seigneur qui choisit luy mesme ses serviteurs. [Il y a bien del'apparence que ce fut A scole mesme qui estant alors en Gotthie fit cette belle lettre au nom de l'Eglise du pays, pour l'envoyer à S. Basile,] à qui il est certain qu'il fit un eloge de S. Sabas fort semblable à cette lettre.

'On peut juger avec quelle joie S. Basile receut un si precieux thresor. Il rendit graces à Dieu qui repandoit dans toutes les nations la lumiere de l'Evangile de son Fils. Il crut se revoir dans ces temps heureux, où les Chrétiens se multiplioient d'autant plus qu'on leur faisoit une guerre plus cruelle; & où les Eglises arrosées du sang des Martyrs fournissoient toujours un plus grand nombre de soldats, que l'exemple de ceux qui les avoient precedez, animoit à combattre avec une egale ardeur pour la pieté.

[Athanasie eut enfin luy mesme horreur de repandre le sang de ses sujets, & il permit aux Fideles, ou plustost] il les contraignit [vers l'an 372,] de se retirer sur les terres des Romains, comme ils faisoient des auparavant pour eviter sa cruauté. Ils y vinrent non avec crainte comme chez des ennemis, mais avec la confiance qu'ils y seroient receus comme des freres bannis pour la confession du nom de J.C. S. Basile loue particulierement Junius Soranus Duc de la Scythie, de ce qu'il assistoit ceux qui estoient persecutez pour le nom du Seigneur. Mais quoiqu'on crust les avoir tous chassés, il en demeura neanmoins assez pour renouveler la religion en ce pays.

'La chronique d'Isidore raporte que quand les Gots devenus Ariens,

Baf. ep. 339. p. 332. a.

ep. 338. p. 330. d. e.  
ep. 339 p. 332. a.  
b|338. p. 330. c.

Boll. 12. apr. p. 565. § 1-7.

Baf. ep. 338. p. 330. 331.

ep. 339. p. 332. b.

ep. 338. p. 330. b. c.

Hier. chr|Epi. 70. c. 15. p. 828. a.  
a Sur. 12. apr. 1. § 4. p. 147.  
b Oros. 1. 8. c. 32. p. 219. 1. a.

Baf. ep. 241. p. 244. a.

Epi. 70. c. 15. p. 828. b.

Grot. r. Got. p. 712.

Ariens, eurent défait les Romains & tué Valens en 378, ils trouverent les Confesseurs Catholiques qu'ils avoient chassés auparavant, & les inviterent à prendre part aux depouilles; mais que ces fideles athletes le refuserent absolument, & aimerent mieux les uns se laisser tuer, & les autres se retirer en des lieux forts d'affiette pour conserver la pureté de leur foy & la fidelité qu'ils avoient promise aux Romains.

Athanasie ne fut pas seulement puni de ses cruantez par le debordement des Huns qui le défirent en l'an 376, & ruinerent presque entierement l'Empire des Gots; mais il fut enfin depouillé luy mesme de ses Etats par ses sujets, & contraint de venir mourir à Constantinople [en 381, sous Theodose,] luy qui pour braver l'Empereur Valens & l'obliger de venir s'aboucher avec luy au milieu du Danube, avoit protesté que son pere l'avoit fait jurer de ne mettre jamais le pié sur les terres de Romains.

Amm. l. 31. p. 440. 441.

l. 27. p. 342.

V. Theodo-  
se l. 59.



SAIN T J E A N,  
PROPHETE ET RECLUS  
PRES DE LYCOPL EN THEBAÏDE.



ARTICLE PREMIER.

*Combien le nom de ce Saint a esté venerable dans l'Eglise.*



N T R E tous les saints solitaires, dont la vertu a relevé dans l'Egypte cette vie angelique, qui semble avoir executé avec toute la perfection dont l'homme est capable, les regles que J. C. nous a données dans l'Evangile, on peut dire avec verité qu'il n'y en a aucun après S. Antoine.

dont le nom ait autant éclaté qu'a fait celui de S. Jean de Lyco- ple.] On l'a proposé comme un exemple signalé du centuple que J. C. promet des cette vie à ceux qui auront tout abandonné pour l'amour de luy. Né de parens fort peu connus dans le monde, il n'a pas laissé de devenir si venerable à toute la terre, que

Casn. coll. 24. c. 26. p. 823.

les Princes & les maîtres de ce monde, qui par la puissance que leur donnoit la dignité imperiale, estoient redoutables aux grands, & mesme aux Rois [étrangers,] le reveroient comme leur maître, envoioient des provinces les plus éloignées le consulter comme un oracle, & attendoient du mérite de sa charité & de ses prieres le salut de leurs personnes, le succès de leurs armes, & la conservation de leur empire.

[Theodose qu'on peut dire avoir esté l'un des plus grands Princes aussibien pour les armes que pour la pieté, qui ait porté la couronne imperiale,] & à qui Dieu soumettoit des nations indomptables par le mérite de la foy qu'il luy avoit donnée : <sup>a</sup> ce grand prince, dis-je, n'entreprendoit jamais de marcher contre les tyrans qui se soulevoient contre luy, qu'après avoir esté animé par ses oracles & par ses réponses, qu'il consideroit comme luy estant envoyées du Ciel: Et les trophées qu'il remportoit sur les ennemis les plus puissans & dans les guerres les plus dangereuses, faisoient assez voir combien la confiance qu'il avoit en luy estoit juste & raisonnable. Il luy envoioit demander quand il devoit faire la paix ou la guerre, comme si Dieu eust rempli ce Saint de l'esprit de prophetie, pour luy annoncer ses volontez, ainsi que l'a écrit un historien, [dont la pensée paroist d'autant plus juste, que Dieu retira à luy presque en mesme temps & cet Empereur & son Prophete.

Les hommes les plus illustres de l'Eglise n'ont pas eu moins d'estime pour luy que les grands du siecle. Pallade s'est réjoui de l'avoir visité, & d'avoir esté le témoin de ses vertus & de ses propheties, pour en rendre ensuite témoignage à toute l'Eglise. L'ancien auteur de la vie des Peres, que S. Jerome nous assure estre le celebre Rufin d'Aquilée, dit la mesme chose comme de luy mesme. Mais comme Rufin y parle certainement au nom d'un autre, & assez probablement au nom de S. Petrone de Boulogne, nous attribuerons tout ce qu'il en dit à ce saint Evesque. Postumien l'intime ami de S. Martin & de S. Sulpice Severe, apporta en France la connoissance de Saint Jean peu d'années après sa mort, ou plustost l'y confirma,] puis que la maniere dont il en parle, suppose qu'il y estoit déjà fort connu. [Cassien en parle encore avec une estime extraordinaire. S. Prosper dans les deux chroniques qui portent son nom, fait mention de ses vertus & de ses propheties sur les années 390 & 394.] Theodoret a fait la mesme chose en Orient. <sup>b</sup> Sozomene dit que Dieu luy avoit donné un don aussi eminent de connoistre les choses les

V. S. Jero-  
me 5 135.

Fulg. de gr. l. 2.  
c. 22. § 41 p. 478.  
4 p. 478 | Cassin.  
inf. l. 4. c. 23. p. 81.

Ruf. l. 2. c. 19. p.  
260.

Sulp. dial. 15 p.  
271.

Thdr. l. 5. c. 24.  
p. 738. c.  
6 Soz. l. 6. c. 28. p.  
477. d.

plus cachées, qu'estoit celui qu'il avoit communiqué aux anciens Prophetes. S. Augustin parle avec beaucoup d'honneur de cet homme de Dieu, ainsi qu'il l'appelle, comme d'un Prophete capable de l'éclairer dans les choses les plus relevées, & à l'autorité duquel il estoit prest de déferer.

Aug. cur. m. c.  
17. l. 4. p. 294.

Rufin entreprenant de faire l'histoire des solitaires, propose d'abord ce Saint pour servir de fondement à son ouvrage, comme estant un parfait exemple de routes sortes de vertus, qui seul ne suffisoit que trop pour elever au comble de la pieté, & exciter à la plus haute perfection les ames religieuses, & qui se font entierement consacrées au service de Dieu. S. Jerome, qui d'ailleurs ne loue pas fort ni Rufin ni son ouvrage, approuve néanmoins ce commencement, & reconnoist qu'il ne pouvoit pas donner une meilleure idée de son livre, qu'en le commençant par Jean, que l'on ne peut douter, dit-il, avoir esté & Catholique & Saint.

Ruf. v. P. c. i. p.  
449. l.

Hier. ad Cr. l. 2.  
p. 252. d.

[C'est sans doute ce] Jean que S. Eucher propose avec Saint Macaire, comme les plus illustres exemples de ces saints moines, qui se rendant les habitans des deserts, sont devenus les citoyens du Ciel; qui se sont approchez de Dieu autant qu'il est permis à un homme; à qui il a esté accordé de faire des œuvres divines, autant qu'un homme mortel est capable d'en faire; qui ont élevé leur esprit jusque dans le Ciel; & en ont penetré les secrets; qui en ont attiré une grace puissante ou pour des revelations secretes, ou pour des miracles publics; & qui en demeurant cachez aux hommes, possédoient le Ciel en esprit, quoique la terre possédast encore leurs corps.

Euch. ad Hil. p.  
293. o.

S. Fulgence combatant ceux qui pretendoient que les vases d'honneur, dont parle S. Paul, estoient les personnes relevées en dignité, & les vases d'ignominie, les Clercs; les moines, & les laïques, leur demande avec indignation, s'ils pretendoient donc que le moine Jean de Thebaïde si celebre par la pureté de sa foy & par l'eminence de sa vertu, fust un vase d'ignominie, parcequ'il n'estoit pas Empereur comme Theodose. Est-ce là, dit-il, le sentiment que Theodose avoit d'un si grand homme, dans lequel il consultoit Dieu avec tant d'humilité, & par lequel l'évenement luy faisoit voir que Dieu luy répondoit avec une verité si infailible?

Fulg. de gr. l. 2.  
c. 20. § 35. p. 475.

c. 28. § 41. 42. p.  
478. 479.

§ 41. p. 478.





## ARTICLE II.

*Le Saint se met sous un ancien solitaire : Son extreme obeïssance.*

[**S**AINT JEAN naquit vers l'an 305, puisque nous<sup>v. la note 5.</sup> verrons qu'il mourut à la fin de 394, ou peu après, âgé de 90 ans.] Il estoit, comme nous avons dit, d'une extraction fort basse.<sup>a</sup> Il apprit dans son enfance le métier de charpentier, & il avoit un frere teinturier. Il renonça au monde à l'age de 25 ans, [vers l'an 330,] & s'estant mis sous la conduite d'un ancien, il y demeura depuis sa jeunesse jusques à un age parfait & viril, tant que ce vieillard vécut. Il s'appliqua durant ce temps là à luy rendre toute sorte de service avec une humilité si extraordinaire, que ce bon vieillard en estoit luy mesme frapé d'admiration. C'est pourquoy voulant l'éprouver, & reconnoître si cette obeïssance qu'il témoignoit audehors, venoit d'une veritable foy & d'une profonde simplicité de cœur, ou seulement d'une vaine affectation, ou de contrainte & de complaisance pour celui qui luy commandoit; il luy ordonnoit souvent plusieurs choses superflues & mesme impossibles. Cassien se contente d'en rapporter seulement trois exemples, afin, dit-il, de faire juger à ceux qui les liront, quel estoit l'esprit de ce saint homme, & combien sa parfaite soumission estoit sincere, sans deguïsement & sans feinte,

'Son Superieur trouvant donc un jour dans son bucher une branche d'arbre coupée longtems au paravant, & déjà presque pourrie, il la ficha en terre, & dit à Jean de l'arroser deux fois le jour, afin qu'à force d'y jeter de l'eau elle reprist, & que les feuilles & les branches qu'elle produiroit, leur pussent donner quelque jour une belle ombre durant la chaleur. Ce jeune homme receut ce commandement avec sa soumission & son respect ordinaire. Il n'en considéra point l'impossibilité, & il s'en acquita si fidelement, qu'il ne cessa point d'arroser ce bois tous les jours. Il alloit querir de l'eau à deux mille de là; & il n'y eut durant toute l'année ni incommodité, ni fesse, ni occupation, ni froid, ni mauvais temps de l'hiver, ni enfin aucune autre excuse, quelque legitime qu'elle pust paroistre, qui l'empeschast d'obeïr à cette ordonnance. Le vieillard remarquoit secrettement cette assidue, & admiroit sans rien dire qu'il obeïst dans une si grande simplicité de cœur, sans changer de visage, sans murmurer, sans raisonner, mais en regardant cet ordre comme s'il luy fust

Casn. coll. 24. c.  
26. p. 825.

a Lauf. c. 43. p.  
960. c.

Casn. infl. l. 4. c.  
24. p. 81.

p. 81.

p. 81. 82.



venu du Ciel. Il estima beaucoup cette obeïssance si fidele ; & ayant enfin compassion d'un travail si penible & si long, (car il avoit déjà duré une année entiere,) il luy dit: Jean, cette branche a-t-elle pris racine? Aquoy Jean ayant répondu qu'il n'en savoit rien, il la tira comme pour voir si elle tenoit, & l'ayant aussitost arrachée sans aucun effort, il la jetta, & luy dit de ne la plus arroser.

'Son obeïssance s'augmentant de plus en plus, & la reputation qui s'en estoit repandue dans les monasteres voisins, ayant porté quelques solitaires à venir visiter son Superieur pour en faire l'epreuve, ou plutost pour s'edifier de son exemple ; comme ils en parloient avec admiration au vieillard, il l'appella & luy dit en leur presence d'aller jeter par la fenestre une fiole d'huile, qui estoit la seule qu'ils eussent & pour eux & pour ceux qui survenoient. Jean executa aussitost ce commandement, quelque deraisonnable qu'il fust, sans regarder ni le besoin qu'ils avoient de cette huile, ni la difficulté qu'il y avoit d'en recouvrer d'autre en un lieu desert comme celui là, & à des personnes aussi pauvres qu'ils estoient. c. 25. p. 82.

'D'autres personnes ayant encore souhaité pour leur edification, de voir quelque exemple de son obeïssance, le vieillard l'appella, & luy dit : Jean, allez viste, & roulez nous ici promptement cette pierre que vous voyez. C'estoit une roche que plusieurs personnes ensemble n'eussent pas seulement pu ebranler. Neanmoins Jean courut aussitost pour la rouler. Il la pouffoit tantost avec les epaules, tantost avec l'estomac. Il faisoit de grands efforts pour la remuer ; & il en suoit si fort que ses habits & la roche mesme en estoit toute mouillée. Il témoigna encore dans cet exemple qu'il ne regardoit jamais si une chose estoit possible ou non, lorsque son Superieur la luy avoit commandée ; & le respect profond qu'il avoit pour tous ses ordres, faisoit qu'il luy obeïssoit avec une simplicité admirable, ayant une ferme foy qu'il ne luy pouvoit rien commander en vain & sans de grandes raisons. c. 26. p. 85.

'Cassien dit que ce fut cette obeïssance qui l'eleva jusques à la grace de la prophetie, que Dieu ne luy donna neanmoins que plusieurs années depuis. c. 23. p. 81.  
L'aus. c. 43. p. 960.  
961.





## ARTICLE III.

*Le Saint s'enferme sur une montagne : Le demon le tente  
diversès fois.*

[**L**ESaint peut avoir passé dix ou douze ans avec ce vieil- NOTA. I.  
lard, & peutestre cinq ans ensuite dans divers monasteres  
jusques à l'age de 40 ou 42 ans.] Après s'estre exercé dans la  
discipline des monasteres, il se retira tout seul sur une montagne  
'à cinq milles de la ville de <sup>a</sup>Lyque [ou Lycople] en Thebaïde, ..  
[celebre dans l'histoire pour avoir eu au commencement du  
IV. siecle Melece le schismatique pour Evesque.] <sup>b</sup>On la place à  
l'extremité de la Thebaïde, [du costé du nord.]

<sup>c</sup>S. Jean se retira donc sur une roche de la montagne, dont  
l'accès estoit difficile, <sup>d</sup>il y fit trois grotes, l'une où il prioit, l'au-  
tre où il travailloit & où il mangeoit, & la derniere estoit pour  
d'autres usages. <sup>e</sup>Il ferma tellement l'entrée de sa demeure,  
que personne n'y entroit, <sup>f</sup>& luy n'en sortoit jamais. <sup>g</sup>Il avoit  
seulement une fenestre par laquelle on luy passoit ce qui luy  
estoit necessaire. <sup>h</sup>C'estoit par là aussi qu'il se laissoit voir à ceux  
qui le venoient visiter, qu'il leur disoit les choses qu'il jugeoit  
necessaires pour leur edification, & qu'il rendoit réponse à ceux  
qui le consultoient, <sup>i</sup>ecoutant avec beaucoup de patience les  
demandes qu'on luy faisoit, & y répondant avec une tres gran-  
de sagesse. On ne le voyoit que rarement & en des temps mar-  
quez pour cela, [c'est à dire le samedi & le dimanche,] & encore  
ce n'estoit que pour les hommes; car il ne souffroit pas que les  
femmes le vissent jamais. <sup>j</sup>Il vécut de cette sorte depuis l'age de  
40 [ou 42] ans, jusques à 90, c'est à dire depuis 345 ou environ,  
jusques à la fin de 394, [ & ainsi ] durant 48 ans [ou un peu plus,]  
sans sortir de sa cellule, sans voir une seule femme, ni une seule  
piece de monnoie, & sans que personne l'eust jamais vu ni man-  
ger ni boire.

[Outre l'enclos où il s'estoit enfermé,] les freres luy bastirent  
depuis comme un avant-court pour tenir environ cent person- αβγδ εζζηθ  
nes. C'estoit le lieu où on luy parloit. Mais on le tenoit fermé à  
la clef, & on ne l'ouvroit que le samedi & le dimanche. [Je ne  
sçay si c'est] la cellule que Rufin dit qu'il permit de bastir au-  
dehors, pour recevoir & y faire reposer ceux qui le venoient  
trouver de loin. [Il semble neanmoins que cette cellule devoit

Lauf. c. 43. p. 960.  
c.

p. 961. d.  
4 p. 960. e. [Casn.  
coll. 24. c. 26. p.  
823] Ruf. v. P. c.  
1. p. 449. 2.

<sup>b</sup> Casn. inf. l. 4. c.  
23. p. 81.

<sup>c</sup> Ruf. v. P. c. 1. p.  
449. 2.

<sup>d</sup> Lauf. c. 43. p.  
960. e.

<sup>e</sup> Ruf. p. 449. 2.  
<sup>f</sup> p. 452. 1. [Lauf. p.  
960. c.

<sup>g</sup> p. 961. a.

<sup>h</sup> Ruf. p. 449. 2.

Aug. cur. m. c. 17.  
p. 294. 1. b.

Ruf. p. 450. 1.  
Lauf. p. 963. b.

Aug. cur. m. c. 17.  
p. 294. 1. b. [Ruf. p.  
450. 1.

<sup>i</sup> Ruf. p. 449. 2.

Lauf. c. 43. p. 965.  
2.

p. 963. b.

Ruf. p. 450. 1.

toujours estre ouverte aux survenans, qui estoient sans doute receus par les serviteurs de Dieu qui demouroient auprès de luy.]

'Car il y en avoit quelques uns, dont mesme on dit que la pieté estoit tres eminente & tres celebre.<sup>a</sup> On y remarque entre autres un Theodore qui servoit d'interprete au Saint. Pour S. Jean, il se tenoit toujours seul avec Dieu dans sa cellule, où il ne cessoit jour & nuit de s'entretenir avec luy & de luy adresser ses prieres, acquerant ainsi par une entiere pureté d'esprit ce divin bonheur qui est si fort elevé audessus de nos pensées. Car plus il s'eloignoit des soins de la terre & des entretiens des hommes, & plus Dieu s'approchoit de luy. Lorsque quelques personnes le venoient visiter, il leur faisoit rendre tous les devoirs de l'hospitalité, prenant autant de soin d'eux comme il en prenoit peu de luy mesme. Car il ne mangeoit que le soir, & fort peu, observant mesme à l'age de 90 ans de ne manger rien de cuit, non pas mesme du pain, mais seulement quelques fruits.<sup>b</sup> Et il s'estoit accoutumé à cette austerité par un si long & si continuel usage, que quand il l'auroit voulu, il n'auroit pu faire autrement, tant son extreme abstinence l'avoit rendu sec & attenué. On remarque que sa barbe & ses cheveux estoient fort clairs; & on en attribue la cause à cette langueur où il s'estoit réduit.

'Le diable le trompa une fois par cet amour pour la penitence. Car quoiqu'il eust le corps tout cassé & epuisé par ses mortifications, il luy persuada de jeûner deux jours de suite: & puis quand il voulut se mettre à table [à la fin du deuxieme jour,] le diable sous la figure d'un Ethiopien noir & hideux, luy dit en se jettant à ses genoux; Pardonnez moy, s'il vous plaist: c'est moy qui vous ay porté à ce long jeûne; par où ce grand homme qui estoit si parfaitement habile dans le discernement des esprits, comprit que le diable l'avoit neanmoins trompé par ses artifices, en luy faisant pratiquer une abstinence mal à propos, & qu'il l'avoit poussé à s'affoiblir par un si long jeûne, afin de redoubler encore l'infirmité de son corps, déjà assez abatu de luy mesme, & le surcharger d'un travail & d'une fatigue nouvelle qui ne luy estoit nullement necessaire, & qui pouvoit mesme beaucoup nuire à son esprit.

'Les demons s'efforçoient souvent de le tourmenter de la sorte durant la nuit, sans luy permettre ni de prier, ni de prendre le moindre repos, tant ils luy remplissoient l'esprit & l'imagination de divers fantosmes, & le matin comme pour se moquer de luy, ils se prosternoient à ses piez, & luy disoient;

Lauf. c. 43. p. 961.  
c.  
a p. 963. d.  
Ruf. v. P. c. 1. p.  
450. l.

p. 451. r.

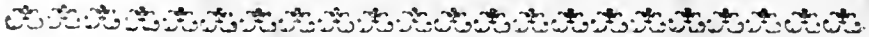
Lauf. c. 43. p.  
960-963.  
b Ruf. p. 451. r.

Casn. coll. 1. c.  
21. p. 395.

Ruf. p. 456. 457.

Pardonnez nous, mon pere, la peine que nous vous avons causée toute cette nuit: surquoi il leur répondoit, Eloignez vous de moy vous tous qui ne faites que du mal, & ne tentez pas davantage ceux qui sont à Dieu".

«NOTE 2.



## ARTICLE IV.

*De l'esprit de prophetie qu'avoit le Saint.*

Lauf. c. 43. p. 960.  
c.  
4 p. 961. a.  
Cass. inf. l. 4. c.  
23. p. 81.  
/ Ruf. v. P. c. 1. p.  
450. l.

2/451. l.

**S**AINT Jean estant demeuré enfermé de la sorte durant 30 ans, [jusque vers l'an 375,] il reçut enfin de Dieu la grace de la prophetie, qu'il mérita selon Cassien, par l'extreme obeissance qu'il avoit rendue à son Abbé; & selon Rufin, suivi de Tiro-Prosper, par la pureté de son ame, qui luy obtint non seulement de connoistre les choses presentes, mais encore de predire celles qui devoient arriver un jour. Ainsi beaucoup de personnes le venant trouver, tant du pays qu'étrangers, il leur declaroit, lorsqu'il s'en presentoit occasion, ce qu'ils avoient de plus caché dans le cœur; & quand ils avoient commis quelque peché en secret, il les en reprenoit severement en particulier, & les exhortoit à s'en corriger, & à en faire penitence. Il predisoit si le debordement du Nil seroit grand ou mediocre; & lorsque les hommes estoient menacez de quelque vengeance divine pour punition de leurs crimes, il les en avertissoit auparavant, & leur faisoit connoistre quelle estoit la cause de ce chastiment.

p. 450. l.

Les Ethiopiens ayant fait des courses sur les troupes Romaines à l'entour de Syene, qui est la premiere ville de Thebaïde du costé de l'Ethiopie, & en ayant taillé plusieurs en pieces, & remporté beaucoup de butin; celui qui commandoit les Romains, craignant de combattre, parcequ'il avoit peu de soldats, & que les ennemis au contraire en avoient un tres grand nombre, alla trouver ce serviteur de Dieu, qui luy dit, en luy marquant un certain jour: Allez sans rien craindre; car vous demeurerez en ce jour victorieux des ennemis: vous vous enrichirez de leurs depouilles, & recouvrierez celles qu'ils ont emportées. Il luy promit encore qu'il seroit extremement aimé de l'Empereur: Et l'effet ne manqua point de verifier toutes ses promesses.

2:

Une autre fois un officier de l'armée l'alla trouver, ayant laissé sa femme grosse; & elle accoucha le mesme jour qu'il arriva.

arriva chez le Saint, avec danger de mourir : Surquoy le Saint  
 » dit à son mari, Si vous sachiez que Dieu vous a donné aujourd'hui  
 » un fils, vous luy en rendriez graces, mais sa mere est en grand pe-  
 » ril. Dieu l'assistera neanmoins, & vous la trouverez guerie. Re-  
 » tournez vous-en donc en diligence chez vous, où vous arriverez  
 » le septieme jour de la naissance de vostre fils. Faites-le nommer  
 » Jean ; nourrissez-le chez vous jusques à sept ans, sans qu'il ait  
 » aucune communication avec les payens ; & ce temps estant  
 » passé, mettez-le entre les mains de quelques solitaires, pour  
 » l'élever dans une sainte & céleste discipline.

Il y avoit en Thebaïde une servante de J. C. nommée Pemenie, Lausc. 47. p. 974. c. d.  
 laquelle estant venue une fois pour connoistre le Saint, il ne la  
 vit pas, mais il luy fit dire diverses choses secrettes, & luy re-  
 commanda aussi de ne point aller vers Alexandrie, parcequ'elle  
 tomberoit dans quelques tentations. Neanmoins, soit qu'elle  
 negligeaft cette prophetie du Saint, soit qu'elle l'eust oubliée,  
 elle voulut aller [sur le Nil] à Alexandrie, peutestre pour voir la  
 ville. En chemin elle fit arrester son vaisseau auprès de la ville  
 de Nicie ; pour le faire reposer. Mais ses gents estant descendus  
 à terre, prirent querelle sur quelque desordre avec les gents du  
 lieu ; qui estoient fort déraisonnables & fort brutaux : & dans  
 cette querelle ceux du pays tuerent un des eunuques de Peme-  
 nie, couperent le doigt à un autre, jetterent mesme dans la  
 riviere un saint Evesque nommé Denys, [qui estoit sans doute  
 dans le vaisseau de Pemenie,] & qu'ils ne connoissoient pas,  
 blessèrent tous les autres serviteurs de Pemenie, la firent elle  
 mesme tomber dans l'eau, & l'obligerent à se retirer, de crainte  
 d'un traitement encore plus fascheux, dont ils la mençoient.  
 La ville de Nicie où cela arriva, estoit dans le Delta, environ Ferr. p. 2521.  
 à 38 lieues audessus d'Alexandrie, & à 19 ou 20 audessous de  
 Memphis. On tient que c'est celle qu'on appelle aujourd'hui  
 Fuoia, qui passe pour la premiere de l'Egypte après le Caire.

Ce don si particulier qu'avoit le Saint de predire l'avenir, Lausc. 43. p. 561.  
 l'ayant rendu celebre par toute la terre, le fit connoistre jusque  
 dans la Cour du grand Theodose. Ainsi ce prince se voyant Oros. l. 7. c. 35. p. 220. c.  
 attaqué par Maxime beaucoup plus puissant que luy pour la  
 force des armées, & terrible par le succès qu'il avoit eu [contre  
 deux Empereurs, Gratien & Valentinien, dont il avoit tué l'un  
 en l'an 383, & chassé l'autre de ses Etats en l'an 387.] n'eut point  
 recours dans un temps si perilleux aux curiositez sacrileges &

1. Le texte porte, ses vaisseaux.

illicites[de la magie,]mais envoya consulter ce serviteur de Dieu aux extremitez de la Thebaïde, <sup>a</sup>& receut de luy une assurance entiere de la victoire, <sup>b</sup>& mesme qu'il la remporteroit sans beaucoup de sang, [ce qui arriva en effet en l'an 388,] & qu'il retourneroit victorieux de la Gaule [Cisalpine en Orient, comme il fit en l'an 391.] <sup>d</sup>Il predict encore souvent au mesme prince les evenemens de ses guerres, les soulevemens des tyrans, la maniere dont il en pourroit demeurer victorieux, les ravages que les barbares estoient pres de faire dans ses provinces, & la prompte défaite de ses ennemis, & generalement tout ce qui devoit arriver au monde.

Un solitaire fort celebre nommé Besarion, ayant une fois passé 14 jours en oraison, vint aussitost à Lyque trouver l'Abbé Jean; & quand ils se furent assis, dit celui qui y accompagnoit Besarion, ils commencerent à s'entretenir de la vision qu'ils avoient eue, & Besarion y dit entre autres ces paroles: C'est un ordre de Dieu que les temples [des idoles] soient détruits: Et ils le furent en effet [l'an 389, dans toute l'Egypte.]

Eugene s'estant soulevé [en 392,] & s'estant emparé de l'Empire d'Occident, Theodose envoya en Egypte l'eunuque Eutrope, [si celebre sous Arcade,] pour tascher de luy amener Jean, ou s'il ne luy pouvoit persuader, s'avoir par luy quelle estoit la volonté de Dieu en cette rencontre; s'il devoit faire la guerre à Eugene, <sup>f</sup>& s'il devoit attendre que ce tyran le vinst attaquer, ou l'attaquer le premier. Eutrope ne put pas obtenir du Saint qu'il vinst trouver Theodose: mais il assura ce prince qu'il demeureroit victorieux, <sup>g</sup>non pas neanmoins sans perte & sans sang, comme il avoit fait dans la guerre de Maxime, <sup>h</sup>qu'il mourroit en Italie après sa victoire, <sup>i</sup>& qu'il laisseroit à son fils l'Empire de l'Occident. [L'evenement verifia toutes ces predictions. Car Theodose ayant marché contre Eugene, pensa estre défait à la premierè journée, & y perdit dix mille Gots. Mais le lendemain, qui estoit le 6 de septembre 394, il remporta une victoire d'autant plus glorieuse, qu'elle ne fut due qu'à la protection de Dieu. Et nous verrons dans la suite que quand on en apporta la nouvelle à Alexandrie, S. Jean le dit à l'heure mesme à Petrone & à d'autres avec qui il s'entretenoit; ajoutant que Theodose termineroit sa vie peu de temps après. Ce prince vécut jusques au commencement de 395, mais il mourut des le 17 de janvier, laissant à Arcade l'Empire d'Orient, & celui d'Occident à Honoré.]

Cifra.  
a Aug. p. 64. t. d.  
Lauf. c. 43. p. 961.  
c.  
b Ruf. l. 2. c. 32. p.  
265 | Thdr. l. 5. c.  
24. p. 738. c.  
c Lauf. p. 961. e.  
d a. b | Ruf. v. P.  
c. 1. p. 450. c.

Lauf. p. 961. a.

Vit. P. l. 5. c. 12. 5.  
3. p. 613. 1. 2.

Soz. l. 7. c. 22. p.  
739. 740.

Ruf. l. 2. c. 32. p.  
264.  
e Thdr. l. 5. c. 24.  
p. 738. c.  
f Soz. p. 740. b.

d | Ruf. & c | Prof.  
chr.  
g Ruf. l. 2. c. 32.  
p. 265 | Thdr. l. 5.  
c. 24. p. 738. c.  
h Soz. p. 740. c |  
Lauf. c. 43. p. 961.  
c.  
i Lauf. c. 43. p.  
961. c.

Ruf. v. P. c. 1. p.  
47. 2.

V. Theodo-  
se l. 5 44, 45.

Ibid. 5 51-57.  
Ibid. 5 72.

V. son titre  
5 80, 81.



ARTICLE V.

*Le Saint fait divers miracles.*

COMME Dieu se plaist quelquefois à enrichir une seule personne de plusieurs de ses faveurs, il ne donna pas seulement à S. Jean la grace du discernement des esprits & celle de la prophetie, mais encore celle de guerir les maladies & les maux les plus incurables; & pour eviter en cela toute apparence de vanité, il ne vouloit pas seulement permettre, [autant qu'il pouvoit,] qu'on luy amenast les malades, mais se contentoit de leur envoyer de l'huile qu'il avoit benie: Et ils ne s'en estoient pas plustost servi, qu'ils estoient gueris de leurs maladies, quelles qu'elles pussent estre. La femme d'un Sénateur estant devenue aveugle, conjura son mari de la mener vers l'homme de Dieu: A quoy il répondit qu'il ne voyoit jamais de femmes. Elle le pria donc de luy faire au moins sçavoir quelle estoit la cause de son mal, & de le supplier de prier pour elle. Le Sénateur l'alla voir, & le Saint se mit en oraison pour cette dame, & benit de l'huile qu'il luy envoya: & la dame en ayant mis durant trois jours sur ses yeux, recouvra la vue, & rendit graces à Dieu.

Aug. cur. m. c. 17.  
l. 4. p. 294. l. a.

Soz. l. 6. c. 28. p.  
677. d.  
a Ruf. v. P. c. 1.  
p. 451. 1.

1.

Quoique ce que nous avons dit jusques ici marque dans ce Saint une eminence fort extraordinaire de grace & de lumiere, l'histoire que nous allons rapporter, [& qui est extremement attestée,] fait voir que ceux qui nous les apprennent, n'ont rien exagé en cela au prejudice de la verité. Il semble qu'on la peut rapporter à l'an 387, qui estoit à peu pres le quarante de sa retraite, [& le 72 de son age.] Un mestre de camp, qui alloit conduire des soldats devers Syene, où il menoit sa femme avec luy, vint trouver le Saint sur sa montagne, & le conjura d'avoir agreable que sa femme qu'il avoit laissée à Lyque, pust le venir voir, & recevoir sa benediction avant que d'aller à Syene, l'extreme desir qu'elle en avoit luy ayant fait courir pour ce sujet beaucoup de perils. Le Saint luy répondit que de tout temps il n'avoit point accoutumé de voir des femmes, mais principalement depuis 40 ans qu'il s'estoit enfermé sur cette roche; & qu'ainsi ce qu'il demandoit estoit impossible. Le mestre de camp s'en retourna fort triste. Mais sa femme qui avoit beaucoup de pieté, ne cessa point de l'importuner durant toute la journée, & de protester mesme avec serment qu'elle ne parti-

Lauf. c. 43. p. 961.  
c.

d.

c. d. 1961. Ruf. c. 1.  
p. 450. Aug. cur.  
m. c. 17. p. 294. 1.  
a. b.

roit point de là qu'elle n'eust vu le Prophete. Le mari retourna vers le Saint pour luy rapporter ces sermens de sa femme. Il l'assura qu'elle mourroit sans doute d'affliction, s'il ne luy accordoit cette grace, & luy representa qu'au lieu de l'extreme avantage qu'elle esperoit recevoir de sa presence, il luy en couteroit la vie, & qu'il seroit cause de sa mort, ce qu'il repeta diverses fois, en renouvelant toujours ses instances & ses prieres. Le Saint après avoir consideré quelle estoit la foy & la perseverance du mari & de la femme, dit au mari: Allez vostre femme me verra cette nuit en songe, sans venir ici, & sans sortir de sa maison. Ensuite de ces paroles cet officier se retira, passant & repassant en son esprit l'ambiguité de cette réponse, qui ne donna pas moins de peine à sa femme qu'à luy, lorsqu'il la luy eut rapportée. Mais quand elle fut endormie, l'homme de Dieu luy apparut en songe, & luy dit: O femme, vostre foy est grande, & m'oblige de venir ici pour satisfaire à vostre priere. Je vous avertis néanmoins de ne pas desirer de voir le visage mortel & terrestre des serviteurs de Dieu; mais de contempler plustost des yeux de l'esprit leur vie & leurs actions. Car la chair ne profite de rien, & c'est l'esprit qui vivifie. Et après tout, pourquoi avez vous tant souhaité de me voir? Suis-je un Prophete, ou plus juste & plus saint que les autres? Je suis un homme sujet comme vous au peché & aux autres infirmités humaines. Ainsi ce n'est point en qualité de Prophete ni de juste, mais seulement en vertu de vostre foy que j'ay eu recours à l'assistance de nostre Seigneur, lequel vous accorde la guerison de toutes les maladies que vous souffrez en vostre corps. Vous jouirez donc vous & vostre mari, à commencer d'aujourd'hui, d'une parfaite santé, & toute vostre maison sera remplie de benedictions. Mais n'oubliez jamais tous deux ces bienfaits que vous recevrez de Dieu. Vivez toujours dans sa crainte, & ne demandez rien audelà des appointemens qui sont dus à vostre charge. Contentez vous aussi de m'avoir vu en songe, & n'en demandez pas davantage. Il luy donna aussi tous les avis necessaires à une femme Chrétienne, & puis disparut. Cette femme s'estant eveillée, rapporta à son mari ce qu'elle avoit vu, ce qu'elle avoit entendu, quel estoit son visage, & toutes les autres choses qui pouvoient le faire reconnoître. De sorte que ne pouvant douter que ce ne fust luy, il retourna tout rempli d'étonnement le trouver, pour le remercier au nom de sa femme, & rendre grâces à Dieu. Des qu'il arriva, le Saint le prevint encore, en luy disant:



» J'ay accompli ce que vous avez desiré de moy; j'ay vu vostre  
 » femme, & je l'ay assez satisfaite pour luy persuader de ne desi-  
 » rer pas davantage de me voir. Allez en paix. Ainsi cet officier  
 ayant receu sa benediction, se retira, & continua son voyage.

» Saint Augustin qui rapporte cette histoire en abrégé, assure  
 qu'elle luy avoit esté dite par une personne de qualité fort  
 grave & tres digne d'estre crue, qui l'avoit sceue de ceux mes-  
 mes à qui elle estoit arrivée. Il dit que s'il eust parlé luy mesme  
 à ce saint moine, il s'en fust encore instruit plus particuliere-  
 ment; qu'il luy eust demandé s'il estoit allé en songe à cette  
 femme, c'est à dire si son esprit s'estoit présenté à elle sous la  
 figure de son corps; ou si cette vision s'estoit passée dans le songe  
 de cette femme, soit par le moyen d'un Ange, soit de quelque  
 autre maniere, dans le temps qu'il faisoit autre chose, ou qu'il  
 songeoit à autre chose; s'il dormoit alors; & si pour le pro-  
 mettre comme il fit, il avoit connu par un esprit de prophetie  
 que cela devoit ainsi arriver. Car s'il est allé se presenter luy  
 mesme en songe à cette femme, il ne l'a pu, dit S. Augustin, que  
 d'une maniere toute miraculeuse & nullement naturelle; & ce  
 n'a pu estre que l'effet non de sa propre puissance, mais de la  
 toute puissance de Dieu. Que si cette femme l'a vu en songe,  
 lorsqu'il dormoit ou qu'il faisoit autre chose, & qu'il avoit l'es-  
 prit occupé d'autres objets, c'est à peu pres la mesme chose que  
 ce que nous lisons dans les Actes des Apostres, où N. S. J. C. par-  
 lant de Saul à Ananie, luy marque que Saul voyoit venir Ananie  
 à luy, quoiqu'Ananie ne sceust rien de ce qui se passoit dans Saul.

» Quelque réponse que Jean me donnast, ajoure S. Augustin, je  
 » continuerois de l'interroger sur la maniere dont les Martyrs  
 » apparoissent à ceux qui les invoquent. Je pense qu'il me satisfi-  
 » roit sur toutes ces choses, comme je le desire: en sorte que ou  
 » je m'en éclaircirois par ses instructions, assuré que tout ce qu'il  
 » me diroit seroit vray & certain; ou je croirois sans compren-  
 » dre ce qu'il me diroit avec une parfaite connoissance. Que s'il  
 » me répondoit par ce passage de l'Ecriture sainte: Ne cherchez  
 » point des choses qui sont trop elevées pour vous, & ne taschez  
 » point d'approfondir ce qui surpasse vostre portée; mais occu-  
 » pez vous sans cesse de ce que le Seigneur vous a commandé; je  
 » recevrais de luy cette réponse avec reconnoissance: Car ce  
 » n'est pas un petit avantage de savoir clairement & certaine-  
 » ment qu'il ne faut point vouloir penetrer certaines choses ob-  
 » scures & douteuses que nous ne sommes pas capables de com-

Aug. cur. m. c.  
 17. p. 294. l. b. c.

prendre, & d'estre assuré qu'on peut ignorer sans danger ce qu'on desireroit connoistre pour en profiter.



## ARTICLE VI.

*Pallade va visiter le Saint.*

[QUAND on a une vertu aussi eclatante qu'estoit celle de S. Jean de Lycople, il est fort difficile de ne pas tomber dans la vanité. On pourroit dire que pour le conserver dans l'humilité, Dieu permit que le demon dont il n'avoit pu delivrer un possédé, en sortit devant luy aux approches d'un payfan. Mais quoique rien n'empesche de luy attribuer cette histoire, elle paroist plus convenable à S. Jean le Nain<sup>7</sup> dans la vie duquel nous la rapporterons.

V. S. Jean  
le Nain 9

Dieu ayant dessein de retirer du monde à là fin de 394, ou peu après, le grand Prophete dont nous parlons ici, ordonna qu'il fust visite<sup>7</sup> la mesme année par Pallade & par S. Petrone, afin que ce qu'ils devoient écrire tous deux de ses actions & de ses miracles, l'un par luy mesme, & l'autre par la plume de Rufin, eust une plus grande autorité.] Pallade y vint durant le debordement du Nil, [c'est à dire vers le commencement de juillet, & voici comment il rapporte luy mesme ce qui se passa dans sa visite.] Nous estions sept solitaires, tous étrangers dans le desert de Nitrie, [qui comprend celui des Cellules,] entre lesquels estoient le bienheureux Evagre, Albin, & Ammone. Comme nous desirions de savoir au vray quelle estoit l'eminence de la vertu de Jean, Evagre nous dit, j'aurois grande joie d'apprendre quel est ce saint homme par quelqu'un qui fust capable de bien juger de son esprit & de ses instructions: Car si je puis estre assez particulièrement informé de luy, je l'irai trouver; sinon, je me dispenserai d'aller jusques à sa montagne. Ayant entendu ces paroles, je demurai un jour en repos; & le lendemain sans en rien dire à personne, je fermai ma cellule, & m'estant recommandé à Dieu je partis pour aller en Thebaïde. J'arrivai enfin au lieu où demuroit ce saint personnage, après avoir fait pour cela dixhuit journées de chemin, partie à pié & partie en bateau sur le Nil, qui estoit alors dans le temps de son accroissement, durant lequel plusieurs personnes tombent malades, ainsi qu'il m'arriva en cette rencontre. Je trouvai en arrivant que le vestibule d'audevant de sa cellule estoit fermé, & j'appris

No 1233

L'usc. 43. p. 963.  
b.

a. b. c.

qu'on ne l'ouvroit que le samedi & le dimanche. Ainsi j'attendis jusqu'au samedi : & alors estant entré sur les huit heures pour voir le Saint, je le trouvai assis à sa fenestre, au travers de laquelle il consoloit ceux qui s'en approchoient. Après m'avoir salué, il

» me dit par un interprete ; De quel pays estes vous, mon fils, &

» quel sujet vous amene ici ? Car si je ne me trompe, vous estes de

» la compagnie d'Evagre. Je luy répondis que j'estois un étranger originaire de Galacie, & luy avouai que je vivois sous la discipline d'Evagre. [Cette réponse de Pallade n'est pas dans le grec; mais il y a apparence que c'est une faute,] puisqu'elle est dans l'ancienne traduction qu'on appelle le Paradis d'Heraclide.

Vit. P. ap. 22. p.  
959.2.

Comme nous nous entretenions, continue Pallade, le Gouverneur de cette province nommé Alype, entra & s'approcha de luy en grande haste, Jean cessa de me parler ; & m'estant un peu reculé, je leur donnai lieu de s'entretenir. Leur conversation ayant duré fort longtemps, cela me fascha, & mon ennui me porta à murmurer contre ce venerable vieillard, comme s'il m'avoit meprisé pour faire honneur à un autre : ce qui me donnant une mauvaise estime de luy, je songeois déjà à me retirer ; lorsque le Saint appellant son interprete nommé

» Theodore, luy dit : Allez avertir ce frere qu'il n'entre point en

» impatience: Je m'en vas tout à cette heure renvoyer le Gouver-

» neur, & luy parler. Je connus par là que c'estoit un homme tout à fait spirituel, & qui connoissoit toutes choses par un esprit de prophetie. Ainsi j'attendis sans peine que le Gouverneur fust

» sorti, & alors il m'appella & me dit : Pourquoi vous estes vous

» fasché contre moy, & quel sujet avez vous eu de vous offenser,

» & de m'accuser en vous mesme de choses dont je ne suis nullement coupable, & qui sont indignes de vous ? Ne savez vous pas qu'il est écrit que ce ne sont pas les sains, mais les malades qui ont besoin de medecin ? Je puis parler à vous quand je veux,

» & vous à moy ; & quand je ne pourrois pas vous consoler, il y a

» d'autres peres & d'autres freres qui le peuvent faire. Mais ce

» Gouverneur estant engagé sous la puissance du demon dans les

» affaires temporelles où il s'occupe, & estant venu à moy pour

» recevoir quelques avis salutaires dans ce peu de temps qu'il a

» eu pour respirer, ainsi qu'un esclave qui fuit la domination d'un

» maistre fascheux & insupportable, quelle apparence y avoit-il

» que je le quittasse pour parler à vous, qui vous occupez continuellement de ce qui regarde vostre salut ?

Lauf. c. 43. p.  
963.964.



## ARTICLE VII.

*Le Saint. predit à Pallade son episcopat & ses persecutions.*

Lauf. c. 43. p. 964.

**P**ALLADE raporte ensuite qu'ayant supplié le Saint de prier pour luy, il demeura toujours de plus en plus persuadé que c'estoit un homme tres éclairé. Car après m'avoir donné, dit-il, un petit soufflet avec une gaieté douce & agreable, il me dit : Vous ne serez pas exempt de beaucoup de peines, & vous avez déjà soutenu de grands combats dans la pensée de quitter vostre solitude : mais la crainte d'offenser Dieu vous a fait differer vostre sortie. Le demon vous tourmente sur cela, & ne manque pas d'alleguer des raisons apparentes & des pretextes de pieté. Il vous a representé le regret que vostre pere a de vostre absence, & que vostre retour serviroit à porter vostre frere & vostre sœur à embrasser la solitude. Mais je vous annonce une bonne nouvelle, en vous assurant que l'un & l'autre sont en sureté, puisqu'ils ont renoncé au monde, & que vostre pere vivra bien encore sept ans. Demeurez donc avec un cœur ferme & constant dans la solitude, & ne pensez plus à retourner pour l'amour d'eux en vostre pays, puisqu'il est écrit : Celui qui après avoir mis la main à la charrue, tourne la teste en arriere, n'est pas propre au royaume de Dieu. Ce discours m'ayant consolé & fortifié, je rendis graces à Dieu de ce que j'avois appris par la lumiere de ce saint homme, qu'il avoit fait les choses que je souhaitois le plus, & qui servoient de pretexte au demon pour me tirer de la solitude.

p. 964.

'Le Saint, continue Palladé, me dit ensuite avec la mesme gaieté, desirez vous d'estre Evesque ? Nullement, luy répondis-je, parceque je le suis déjà, [suivant l'etymologie de ce mot, qui selon le grec signifie un intendant & un surveillant.] De quelle ville, ajouta le Saint, estes vous Evesque ? De la cuisine, luy repliquai-je, de la depense, de la cave, de la table. Je veille avec soin sur toutes choses ; je mets à part le vin qui s'aigrit, & je bois celui qui est bon. Je fais la mesme chose en ce qui est de la marmite, ou je mets du sel & d'autres assaisonnemens lorsqu'il y en manque, & puis j'en mange. Voilà quel est mon episcopat, & l'intendance que ma delicatessè m'a fait choisir. Cessez de railler, me dit le Saint en souriant, Car il arrivera que vous serez un jour

jour Evêque, & que vous souffrirez beaucoup de travaux & d'afflictions. Si vous desirez donc de les éviter, ne sortez point de la solitude, puisque tandis que vous y demeurerez, personne ne vous peut ordonner Evêque.

'Pallade éprouva bien la vérité de cette prophétie du Saint. p. 964. c.  
 Car au bout de trois ans, s'étant trouvé incommodé d'un mal de rate & d'estomac, qui sembloit devoir degenerer en hydro-  
 pisie, les solitaires l'envoyerent à Alexandrie: à quoy il con-  
 sentit, parceque les paroles du Saint s'estoient effacées de sa  
 memoire. D'Alexandrie il passa par l'avis des medecins en Pa-  
 lestine, dont l'air plus pur & plus subtil s'accommodoit davan-  
 tage avec son temperament. Il vint de Palestine en Bithynie,  
 où, soit, dit-il, par des mouvemens humains, soit par l'ordre &  
 la volonté de Dieu, il fut jugé digne d'estre Evêque[en la ville  
 d'Helenople.] Il estoit Evêque des l'été de l'an 400, auquel il Pall. dial. p. 126.  
 se trouva avec d'autres Evêques à Constantinople, lorsque  
 Eusebe de Valentinople y denonça Antonin d'Ephese devant  
 Saint Jean Chrysofome. Il se trouva ensuite envelopé dans la Lauf. c. 43. p. 964.  
 persecution du bienheureux Jean[Chrysofome,] & ayant passé 965.  
 onze mois caché dans une chambre fort obscure, il se ressouvint  
 que cet admirable Prophete luy avoit autrefois predit l'état où  
 il se trouvoit alors. Après que le Saint l'eut encore entretenu, p. 965. a. b.  
 & luy eut raconté à dessein sans doute de le porter à souffrir  
 patiemment sa solitude, de quelle maniere il vivoit dans la  
 sienne; il s'en retourna en sa demeure ordinaire, où il raconta  
 aux peres[Evagre, Albin, & quatre autres,] ce qu'il avoit vu de  
 cet homme divin: de sorte que deux mois après ces peres se  
 mirent sur le Nil, & le vinrent visiter. Pallade dit qu'à leur  
 retour ils luy rapporterent aussi ce qui s'estoit passé dans leur  
 visite: ["mais il ne l'a pas inseré dans son histoire.]

NOTE 4.



ARTICLE VIII.

*Pétrone & six autres vont voir le Saint: Entretien qu'il eut avec eux.*

[L]A visite de Pétrone se rencontra à peu pres dans le mesme  
 temps que celle d'Evagre: & voici comment Pétrone  
 parlant par la plume de Rufin, rapporte ce qui se passa alors.  
 'Nous estions, dit-il, sept de compagnie qui allasmes visiter.  
 Après que nous l'eusmes salué, & qu'il nous eut receus avec une  
*Hist. Eccl. Tom. X.*

Ruf. v. P. c. 1. p. 451. l. 2.

extreme joie, il parla à chacun de nous le plus obligeamment du monde. Et parceque la coutume d'Egypte est qu'aussitost que quelques freres arrivent, ils s'unissent ensemble par la priere, nous le suppliasmes de la faire, & de nous donner sa benediction: Surquoi nous ayant demandé si parmi nous il n'y en avoit point quelqu'un qui fust Ecclesiastique, & luy ayant tous répondu que non, il nous considera les uns après les autres, & connut qu'il y en avoit un qui estoit Diacre: ce que nous ignorions tous, excepté un de nous, auquel celui là se confioit, parcequ'il ne desiroit pas qu'on le sceust, à cause qu'allant voir un si grand nombre d'hommes admirables, il vouloit cacher par humilité cette dignité dont il estoit honoré, & passer pour estre d'un ordre inferieur à ceux ausquels il se reconnoissoit si inferieur en merite. Mais quoiqu'il fust le plus jeune de nous tous, le Saint ne l'eut pas plustost apperceu, qu'il dit en le montrant du doigt: Celui-ci est Diacre. Ce que le Diacre continuant de defavouer, il luy prit la main, la luy baïsa, & luy parla en ces termes: Mon fils, gardez vous de defavouer la grace que vous avez receue de Dieu, de peur qu'un bien ne vous fasse tomber dans un mal, & l'humilité dans un mensonge. Car il ne faut jamais mentir non seulement à mauvais dessein, mais mesme sous pretexte d'un bien, ni pour quelque sujet que ce puisse estre, puisque nul mensonge ne procede de Dieu, mais d'une mauvaise cause, ainsi que nostre Seigneur nous l'apprend. Ce Diacre ne luy repliqua rien, & receut avec respect une correction si charitable.

ibid.

'Aprés que nous eusmes fait la priere, un de nostre compagnie qui estoit extremement tourmenté d'une fievre tierce, supplia le serviteur de Dieu de le guerir. A quoy il luy répondit: Vous desirez d'estre delivré d'une incommodité qui vous est utile. Car de mesme qu'on nettoie les corps avec du nitre ou d'autres choses semblables; ainsi les ames sont purifiées par les maladies ou d'autres chastimens de cette nature. Il nous fit ensuite un grand discours sur ce sujet, plein d'une doctrine toute celeste: & n'ayant pas laissé de benir de l'huile, il la donna à ce malade, qui ne s'en fut pas plustost servi, qu'il vomit quantité de bile, & recouvra une si parfaite santé, qu'il s'en retourna à pié au lieu où nous estions logez.

2. 451. 2.

'Le vieillard commanda ensuite qu'on rendist à ces solitaires tous les devoirs d'humanité & d'hospitalité qu'ils pourroient souhaiter, prenant autant de soin des autres, qu'il en prenoit

peu de luy mesme. [Lorsqu'ils furent ensuite retourner auprès de luy,] il se remit [à la fenestre où il avoit accoutumé de parler aux survenans,] & ne se contentant pas de la joie qu'il leur avoit déjà donnée en les recevant avec la mesme gaieté que si c'eussent esté ses propres enfans, il les pria de s'asseoir, & puis leur demanda d'où ils venoient, & le sujet de leur voyage. Ils répondirent qu'ils venoient de Jerusalem pour voir ce que la renommée leur avoit appris, afin d'en profiter pour leur salut. Et alors le Saint en souriant & avec un visage le plus tranquille du monde, tant son cœur estoit plein de joie, leur fit un grand discours que Rufin rapporte en partie, où après avoir tasché de se rabaisser luy mesme, il leur explique les moyens qu'il faut tenir pour bannir la vanité, & s'avancer dans toutes sortes de vertus.

P. 451. 2-453. 20

Après l'avoir achevé, il leur rapporta l'histoire de divers solitaires, qui estoient tombez audehors pour s'estre laissé corrompre audehors par la vanité, dont l'un après une vie tres sainte & tres austere, se laissa tellement surprendre aux illusions du demon, qu'il voulut commettre un crime avec un fantôme que le demon luy avoit présenté sous la figure d'une femme: & au lieu de se relever, comme il eust pu, par une serieuse penitence, il se laissa aller au desesperoir, quitta la solitude, & s'abandonna à toutes sortes de vices. Une autre personne au contraire après avoir mené une vie pleine de crimes, ayant embrassé la penitence avec une ardeur extraordinaire, les demons irritez de sa conversion, vinrent le tenter des la premiere semaine, & n'ayant pu luy persuader de retourner dans le monde, ils le battirent de telle sorte durant trois nuits, qu'ils le firent presque mourir, sans le pouvoir seulement obliger de sortir de sa cellule. Enfin le troisieme jour ils confesserent qu'ils estoient vaincus, & ne le tourmenterent plus depuis. Dieu l'eleva à une vertu tres eminente, luy donna le don des miracles, & en fit un exemple illustre de la grandeur de sa misericorde, qui servit au salut de beaucoup d'autres.

P. 453. 454

P. 454. 455



ARTICLE IX.

*Suite de l'entretien du Saint avec Petrone : Sa mort.*

SAINT Jean ajouta à cela une autre histoire plus memorable, d'un solitaire extremement vertueux. Il avoit merité que Dieu le delivrast des soins les plus necessaires de la vie, en

Ruf. v. P. c. i. p. 455. 456.

luy envoyant tous les jours un pain fort blanc & d'un goût fort agreable. Mais s'estant laissé aller à quelques pensées de vanité, qui allumerent en luy le feu de la concupiscence, le pain que Dieu luy envoyoit se trouva moins blanc & moins agreable, à mesure que son ame se trouvoit plus impure. Enfin ces mouvemens dereglez le firent resoudre à s'en retourner dans le monde. Il rencontra en chemin un monastere de solitaires, qui l'obligerent de leur faire quelques discours de pieté. Dieu par une misericorde tres extraordinaire le toucha luy mesme par les instructions qu'il donnoit aux autres. Il s'en retourna promptement dans sa cellule, où il passa tout le reste de sa vie en penitence, gagnant son pain à la sueur de son corps: & Dieu luy fit enfin la grace de l'assurer par un Ange qu'il luy avoit pardonné la faute où sa vanité l'avoit fait tomber.

[Saint Sulpice raconte une histoire qui ressemble en quelque chose à celle-ci, & qui touche particulièrement nostre Saint, puisqu'elle est arrivée à un de ses disciples.] Il y avoit, dit-il, un jeune homme d'Asie, d'une naissance illustre, qui avoit de grands biens, avec une femme & un fils encore enfant. Il estoit colonel en Egypte, où estant obligé de marcher souvent contre les Blemmyes [peuples d'Ethiopie], il eut occasion d'aller dans les deserts; & il y vit plusieurs demeures des saints solitaires. Enfin Dieu luy fit entendre sa voix par le moyen du bienheureux Jean; & aussitost il meprisa tous les vains honneurs du monde, abandonna sa charge, & se retira dans le desert, où il servit Dieu avec une telle ferveur, qu'il parut bientoft parfait en toutes sortes de vertus. Il embrassoit les jeûnes avec courage. Son humilité estoit admirable, sa foy tres ferme, & en un mot, son ardeur pour la vertu le rendoit egal aux plus anciens des solitaires. Cependant le diable luy mit en l'esprit qu'il feroit mieux de retourner en son pays, pour procurer le salut de sa femme, de son fils unique, & de toute sa famille; que non pas de se contenter de renoncer seul au monde, sans prendre soin du salut des siens, qu'il ne pouvoit negliger sans quelque sorte d'impieté: Et ainsi sous pretexte de cette fausse justice, il abandonna au bout de quatre ans sa cellule & la retraite du desert. Estant arrivé au monastere le plus proche, où il y avoit grand nombre de solitaires, ils luy demanderent la cause de sa sortie. Il la leur avoua, & nul d'eux, particulièrement l'Abbé, ne la put approuver: mais ils ne purent jamais l'en detourner. Il se hastâ de les quitter par une malheureuse opiniatreté, & les



lailfa tous dans une extreme douleur de fon depart. A peine les eut-il perdu de vue, qu'il fut poffédé du demon, jettant par la bouche de l'écume mêlée de fang; & fe dechirant luy mefme avec les dents. Les freres le voyant en cet état, le reporterent fur leurs epaules dans le monaftere, où ne pouvant empescher d'une autre forte les violentes agitations que luy faifoit souffrir le demon, ils furent contraints de luy enchaîner les piez & les mains. Et certes ce fugitif avoit bien merité cette peine; & il estoit bien raifonnable d'arrefter avec des chaines celui que la foy n'avoit pas esté capable d'arrefter. Deux ans après il fut delivré par les prieres de ces Saints; aufsitost eftant retourné dans le defert au lieu mefme qu'il avoit quitté, il devint fage par fa propre experience, & fon exemple apprit aux autres à ne fe laiffer pas tromper fous une fauffe apparence de justice, & à ne fe laiffer pas emporter par une dangereufe legereté à abandonner leurs entreprifes.

'Le bienheureux Jean ayant entretenu de cette forte Petrone & ceux de fa compagnie durant trois jours, & jusques à l'heure de None felon le grec; lorsqu'ils voulurent s'en aller, il leur  
 » donna fa benediction, en leur difant: Allez en paix, mes enfans,  
 » & fachez que les nouvelles de la victoire que le religieux prince  
 » Theodofe a remportée fur le tyran Eugene, font arrivées au-  
 » jourd'hui à Alexandrie: Mais cet excellent Empereur finira  
 » bientost fa vie par une mort naturelle.

Ruf. v. P. c. i. p.  
 457. ij. Lauf. c. 46.  
 p. 974. a.

'Aprés l'avoir quitté, dit Petrone; nous fceumes que cela estoit arrivé ainfi que le Saint l'avoit predit: & peu de jours après quelques freres qui nous vinrent joindre, nous apprirent que ce grand ferviteur de Dieu s'estoit reposé en paix, [soit fur la fin de la mefme année, soit au commencement de la fuivante.] Et tous les martyrologes latins depuis le IX. siecle, marquent fa feste le 27 de mars. Il y a fujet de s'étonner de ce qu'on ne trouve point que les Grecs la faffent. [La maniere dont ce Saint mourut fut digne du refte de fa vie.] Car on raporte qu'il défendit de permettre à perfonne de luy parler durant trois jours; enfuite defquels eftant à genoux & en oraison, il rendit l'esprit, & s'en alla ainfi jouir de la prefence de Dieu.

Ruf. v. P. c. i. p.  
 457. l.

NOTE 5.

Boll. 27. mars, p.  
 692. 5 l.

55.

Ruf. v. P. c. i. p.  
 457. l.





# ABRAHAM,

## SURNOMMÉ L'ENFANT,

### SOLITAIRE D'EGYPTE.

Casn. coll. 24. c.  
2. 26. p. 800. 823.

c. 2. p. 800.



CASSIEN attribue à l'Abbé Abraham la dernière de ses conférences, tenue avant la mort de S. Jean d'Egypte, [c'est à dire avant l'an 395.] Cet Abraham ayant méprisé toutes les commoditez qu'il eust pu trouver parmi ses parens, s'estoit retiré dans une solitude affreuse & sterile; au lieu de choisir, comme il le pouvoit, un endroit fertile & agreable. Il n'avoit pas mesme voulu mettre sa cellule sur le bord du Nil, mais à quatre milles de là, afin d'avoir tout ce chemin à faire pour aller querir de l'eau qu'il apportoit sur ses epaules. Il aimoit mieux encore gagner sa vie [par le travail de ses mains,] que d'accepter les liberalitez de beaucoup de personnes riches, qui eussent esté ravies de luy fournir avec abondance tout ce qui luy eust esté nécessaire.

n. p. 798.

coll. 15. c. 4. p.  
619.

'Cassien n'explique pas davantage quel estoit cet Abraham: mais on croit que c'est celui mesme dont l'Abbé Nestoros luy parle dans une autre conference comme d'un homme encore vivant. On le surnommoit l'Enfant à cause de sa simplicité & de son innocence. Il est dit qu'il venoit du desert en Egypte pour faire la moisson; [ce qui peut donner lieu de croire qu'il vivoit dans le desert de Sceté, que l'on considere comme estant hors de l'Egypte proprement dite,] s'il n'estoit certain qu'Abraham avec qui Cassien s'entretint, ne demouroit ni en Sceté, ni à Porphyryon, ni à Calame, [mais peuteestre à Diolque.]

coll. 24. c. 4. p.  
802.

coll. 15. c. 4. p.  
619.

'Un jour donc qu'Abraham l'Enfant estoit venu pour faire la moisson en Egypte au temps de Pasque, il trouva en son chemin une femme qui luy montra son enfant tout sec & à demi mort, parcequ'elle n'avoit point de lait. Elle le conjura de l'assister dans cette nécessité. Touché par les prieres de cette mere affligée, il luy donna à boire un verre d'eau, sur lequel il fit le signe de la Croix. Aussitost cette femme vit ses mammelles qui estoient

V. Cassien.

seches auparavant, se remplir de lait avec abondance.

Il y avoit dans un village un homme qui avoit un genou tout retiré; en sorte qu'il ne pouvoit marcher, & qu'il se trainoit seulement. Il en estoit incommodé depuis si longtemps, qu'il avoit presque perdu l'habitude de marcher. Le mesme Abraham allant unjour en ce village, fut environné d'une troupe de railleurs qui pour se divertir luy presenterent cet homme, & luy dirent en se moquant; Abbé Abraham, montrez nous que vous estes serviteur de Dieu, & guerissez cet homme, afin de nous persuader aujourd'hui que le nom de J.C. que vous invoquez, n'est pas un nom qui soit vain. Aussitost qu'ils eurent dit ces paroles, le Saint invoqua le nom de J.C. & se baissant, il tira le pié de cet homme, qui sentit sa jambe auparavant seche & renversée, se redresser en un instant, & s'en alla plein de joie d'avoir recouvré l'usage de marcher dont il avoit esté privé si longtemps.

[Il y a un Abraham disciple d'Agathon, & un autre disciple

V. Agathon  
& Sisoï.

de Sisoï; mais ils paroissent tous deux posterieurs à celui-ci.]

1. 'On raporta un jour à l'Abbé Abraham, [on ne dit pas lequel,] qu'un solitaire qui avoit passé 50 ans sans manger de pain, & sans boire que fort peu d'eau, disoit qu'il avoit surmonté les tentations de la chair, l'avarice, & la vaine gloire. Abraham le vint trouver & luy demanda s'il avoit tenu ce discours: A quoy ayant répondu qu'oui, Abraham luy dit; Si en entrant dans vostre cellule, vous y trouviez une femme, pourriez vous bien vous empescher de songer que c'est une femme? Non, luy repartit-il; mais je combatrois contre la pensée que j'en aurois, afin de ne point offenser Dieu avec elle. Vous n'avez donc pas entièrement étouffé cette passion, repartit Abraham; & elle vit encore en vous, où elle est seulement comme liée. Puis il ajouta; Si vous rencontriez en mesme temps dans vostre chemin des pierres & de l'or, pourriez vous ne mettre point de difference entre l'un & l'autre? Non, répondit le solitaire; mais je résisterois à mes pensées pour ne point relever cet or de terre. Cette passion vit donc encore en vous, repartit Abraham, & elle est seulement comme liée. Si on vous avoit rapporté, continua t-il, qu'un frere vous aime & dit du bien de vous, & qu'un autre vous hait & parle à vostre desavantage, & que tous deux vous vissent voir; les recevriez vous d'aussi bon cœur l'un que l'autre? Non, répondit le solitaire; mais je me ferois violence afin de ne pas moins bien traiter celui qui me hait que celui qui m'aime. Vous voyez donc, luy dit Abraham; que les passions demeurent tou-

Vit. P. l. 3. c. 117.  
p. 517. bll. 5. c. 10.  
§ 15. p. 597. 2.

1. Il y a dans le grec; sans boire de vin que fort rarement.

Cotel.g.t.i.p.  
396.

p.397.

jours vivantes, & que les Saints les arrestent & les lient seulement en quelque sorte. On raporte encore quelques autres paroles du mesme Abraham.

L'Abbé Abraham alla une fois voir un autre Pere nommé Arem. Durant qu'ils estoient ensemble, il y arriva un frere qui pria Arem de luy dire ce qu'il devoit faire pour estre sauvé. Ce vieillard luy dit : Ne mangez cette année que du pain & du sel, & jeûnez jusques au soir; & après cela venez me retrouver, & je vous dirai autre chose. Il revint donc un an après trouver Arem, & il se rencontra qu'Abraham estoit encore avec luy. Arem dit donc à ce solitaire de ne manger cette année là que de deux jours l'un; & lorsqu'il fut parti, Abraham s'étonnant de cette conduite, dit à Arem : D'où vient qu'estant si doux à l'égard des autres, vous imposez un fardeau si pesant à celui-ci ? C'est, dit Arem, que les autres viennent demander avis [plutoist par forme, que pour le suivre, & quoy qu'on leur dise,] ils s'en vont tels qu'ils sont venus. Mais celui-ci vient dans le veritable desir de connoistre la volonté de Dieu : Aussi il travaille avec courage pour l'executer, & il pratique avec grand soin tout ce que je luy dis. C'est pour cela que je luy dis la verité [dans toute son étendue & toute sa force.]

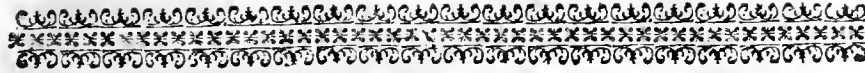
Lauf.c.105.p.  
3024.b.c.

Pallade parle d'un Abraham Egyptien de nation, qui après avoir mené dans le desert une vie tres sainte & tres austere, se laissa tellement dominer par la vanité, que venant un jour dans l'église, il soutint aux Prestres avec beaucoup de chaleur, qu'il avoit aussi esté ordonné Prestre cette nuit là par J.C. qu'ils devoient le recevoir comme tel, & luy en laisser faire les fonctions. Les saints Peres le firent sortir du desert, le reduisirent à une vie commune & seculiere; & l'ayant par ce moyen guéri de l'enflure de la vanité, ils luy firent reconnoistre sa propre foiblesse, luy firent voir combien le demon de l'orgueil s'estoit joué de luy; & enfin le rétablirent par leurs saintes prieres dans la vie & dans la vertu qu'il pratiquoit auparavant.

Cotel.g.t.i.p.  
461.c.

'On trouve un autre Abraham Iberien ou Espagnol, qui demandoit à l'Abbé Theodore d'Eleutherople, s'il valoit mieux tascher de s'acquérir une bonne reputation qu'une mauvaise; & Theodore luy répondit, Que puisque la mauvaise reputation vient des mauvaises actions, [qui offensent Dieu, &] qui scandalisent le prochain, il faut tascher de bien faire, & s'il arrive que l'on nous estime, nous humilier, & nous convaincre que nous ne sommes pas dignes de la bonne opinion qu'on a de nous.

PIAMMON,



# PIAMMON,

## PRESTRE ET ABBE DES ANACORETES DU DESERT DE DIOLQUE.



ASSIEN fit un voyage de Syrie en Egypte [vers l'an 390,] pour s'y edifier par les exemples & les instructions des solitaires de cette province. Il alla d'abord dans les deserts de Panephyse, d'où il passa plus avant dans l'Egypte & vint à Diolque<sup>a</sup> qui estoit une<sup>b</sup> petite ville, ou mesme

un simple bourg placé sur l'une des sept embouchures du Nil. Il y vint moins par la necessité de son voyage que par le desir de voir les solitaires qui y demeuroient, ayant oui dire qu'il y avoit en ces quartiers là beaucoup de monasteres tres celebres que les anciens Peres y avoient fondez.

Il y vit en effet une grande quantité de personnes qui vivoient tres regulierement sous la discipline de la vie cœnobitique. Outre ceux là il y en avoit d'autres qui estoient montez jusques à l'état plus eminent des anacorettes ; & qui après avoir pratiqué dans le monastere la patience, l'humilité, & la pauvreté, entreprenoyent ensuite de combattre contre les demons, & entroient pour ce sujet dans les deserts les plus reculez. Ils demeuroient dans une isle bornée d'un costé par le Nil, & de l'autre par la mer Parthenienne. Cette isle ne pouvoit estre habitée par d'autres que par des anacorettes, parceque n'estant composée que d'une terre aigre & d'un sable sterile, elle estoit incapable d'estre cultivée ; les anacorettes mesme y souffroyent beaucoup d'incommoditez, n'y ayant de l'eau qu'avec tant de difficulté, qu'ils la menageoyent avec plus de soin que les avarés ne font le vin le plus precieux. Car ils estoient obligez de faire une grande lieue ou davantage pour l'aller querir au fleuve du Nil, & de monter mesme plusieurs montagnes qui se rencontroient en divers endroits, & qui redoubloyent leur peine.

[Nous avons vu autrepert quelle estoit la pieré & le merite de Jean l'un des Peres & des Prestres de cette solitude.] Cassien donne aussi de grands eloges à la vertu d'Arquebe l'un des saints

*Hist. Eccl. Tom. X.*

E.

Cass. coll. 11. c. 1. p. 527.

c. 2. p. 522.

coll. 18. c. 1. p. 678.

a inf. l. 5. c. 16. p. 126 | Ruf. v. P. c.

32. p. 484.

b Cass. coll. 18. c. 1. p. 678.

inf. l. 5. c. 36. p. 126. 127.

Ruf. v. P. c. 32. p. 484. 1. 1.  
c Cass. inf. l. 5. c. 36. p. 127.

c. 17. 38. p. 127. 129.

c. 38. p. 129.  
coll. 11. c. 2. p.  
522.

anacorettes de ce desert , où il demouroit , dit-il , depuis 50 ans lorsqu'il l'y vit , & qui ainsi ne peut estre le mesme qu'Arquébe qu'il venoit de voir , qui estoit alors Evesque de Panephyse , après avoir passé 37 ans dans la solitude.

coll. 18. c. 1. p.  
679.

'Mais entre tous les saints anacorettes qui demouroient en ce lieu , Piammon estoit comme un phare eclatant qui frapoit d'abord les yeux de ceux qui approchoient de ce desert , & comme cette ville de l'Evangile située sur le haut d'une montagne , & que l'on voyoit d'abord en arrivant. C'estoit le plus ancien de tous ces anacorettes , & il exerçoit parmi eux l'office de Prestre , & s'acquittant avec beaucoup de soin & d'edification des fonctions de cet ordre , & de la charge qu'il avoit de Pere de plusieurs monasteres tres celebres.<sup>b</sup> Cassien se contente de rendre en general témoignage à son eminente vertu , & de rapporter les instructions qu'il avoit receues de luy dans un entretien dont il fait sa dix-huittieme conference , passant à dessein les miracles & les merveilles de la vie de ce saint homme , & les prodiges que la grace avoit faits par luy dans le temps mesme qu'il y estoit , pour faire eclater la grandeur de ses merites. 'Rufin décrivant le voyage d'une personne qui avoit vu Piammon [vers l'an 395 ,] appelle un homme admirable , dont l'humilité & la douceur estoient extremes. Il ajoute qu'il avoit la grace de connoistre par la revelation du S. Esprit les choses les plus cachées , & il en rapporte cet exemple.

p. 679 | Ruf. v. P.  
c. 32. p. 484. 11  
Laul. c. 72. p.  
1002. a | Soz. l. 6. c.  
29. p. 680. d.  
4 Soz. p. 680. d.  
6 Casn. coll. 18. c.  
1. p. 679.

Ruf. v. P. c. 32. p.  
484. 1.

2

'Un jour comme il offroit à Dieu le saint Sacrifice , il vit un Ange debout auprès de l'autel , qui tenoit un livre en sa main , où il écrivoit les noms des solitaires qui s'approchoient de la communion , hormis quelques uns qu'il omettoit. Le vieillard observa soigneusement qui estoient ceux dont il n'écrivoit point les noms. Et quand la Messe fut achevée , il les appella tous l'un après l'autre en particulier ; il leur demanda à chacun quelles fautes secretes ils pouvoient avoir commises , & il trouva par leur confession qu'il n'y en avoit pas un seul qui ne fust tombé dans quelque peché considerable. Alors il les exhorta à en faire penitence , & se prosternant jour & nuit avec eux devant Dieu comme s'il eust esté coupable de leurs offenses , il demeura continuellement dans la penitence & dans les larmes , jusques à ce qu'il vit encore le mesme Ange debout auprès de l'autel , qui après avoir écrit les noms de ceux qui s'en approchoient , appelloit aussi ceux-ci par leurs noms pour venir à l'autel recevoir [le gage de] leur reconciliation. Ce saint homme reconnu par là que Dieu

NOTE.

avoit eu leur penitence agreable, de forte que rempli d'une extreme consolation, il les rétablit dans la participation des saints mysteres de l'autel.

'On ajoute que le demon le battit une fois de telle sorte, qu'il ne pouvoit en nulle maniere ni se tenir debout, ni se remuer. Le jour du dimanche estant venu, comme il falloit dire la Messe, il commanda aux freres de le porter à l'autel, où priant par terre sans se pouvoir soutenir, il apperceut soudain cet Ange de Dieu qu'il avoit accoutumé de voir debout auprès de l'autel, lequel luy tendit la main & le releva; & aussitost toute sa douleur s'évanouit de telle sorte qu'il se sentit plus fort & plus sain que de coutume. Quelques uns disent que cela luy arriva plus d'une fois.

p.484.2o

Laut.c.72.p. 1002.b.

'On remarque encore de luy, qu'un frere luy ayant présenté une grappe de raisin, & du vin; quoiqu'il y eust 25 ans qu'il s'abstenoit de ces sortes de choses sans que personne le sceust, il les prit neanmoins, mangea la grappe & but le vin, sans en faire aucune difficulté, aimant mieux violer son abstinence, que de s'exposer à la vanité, en la faisant connoistre aux autres.

Casn.coll.17.c. 24.p.669.

'Durant le regne de Valens, Luce chef des Ariens[& usurpateur du siege d'Alexandrie] ayant persecuté divers solitaires d'Egypte & de Thebaïde, & les ayant fait releguer jusque dans les mines du Pont & de l'Armenie, Piammon fut choisi pour leur porter les aumosnes que leurs freres leur envoyoit. Ainsi ce fut peutestre luy qui apprit à Saint Jerome que Rufin estoit en Egypte[vers l'an 375.]

coll.18.c.7.p.687.

Hier.ep.41.p.213. b|Vit.P.p.441.1.



# S. A P O L L O N,

## ABBÉ EN THEBAÏDE.

1.



A I N T Apollon<sup>a</sup> eu pour historien, [neuf ans au moins avant sa mort,] Timothée Patriarche d'Alexandrie [mort en 385,] qui avoit fort bien représenté son excellente maniere de vivre & les œuvres divines & miraculeuses qu'il avoit déjà operées. [Cet ouvrage est perdu: mais nous avons ce que S. Petrone de Boulogne] qui l'avoit vu, en a écrit

Soz. 1.6.c.29.p. 680.2o

Vit.P.12.c.7.p. 460.1.

1. Απολλων. Rufin l'appelle Apollonius.

Soz. l. 1. c. 14. p.  
5 8. cpl. 6. c. 29. p.  
679. l.  
Vit. P. p. 462. 2.  
Boll. 25. jan. p.  
623. f.

amplement par la plume de Rufin, & l'abregé que Sozomene a fait de son histoire, [soit sur Rufin à qui il est tout à fait conforme, soit sur Timothée,] que Rufin<sup>n</sup> peut avoir lu, & cité en un endroit. Ce que Rufin en a écrit, a esté abregé & mis en vers par S. Aldhelme, [ & traduit tout entier en françois dans l'histoire des Peres des deserts, & dans les vies des Saints: ce qui nous obligera de ne faire ici qu'une suite fort courte de sa vie.

*in gestis S.  
Ap. serobatus*

de M<sup>r</sup> du  
Fossé au 25  
de janvier.  
NOTE I.

Vit. P. p. 450. 1.  
p. 461. 1.

"Ce Saint paroist estre né en l'an 321, ou peu auparavant.] Des l'age de 15 ans il se retira dans le desert, & il y eut pour compagnon son frere aîné, qui y mena longtemps avec luy une vie parfaite, & n'en sortit que pour aller recevoir de Dieu une recompense éternelle. Si l'Abbé Apollon dont parle Cassien dans sa dernière conférence, est nostre Saint, comme quelques uns le croient, il faudra dire qu'il eut encore deux freres, qui demeurèrent ce semble tous deux dans le monde, & dont l'un qui estoit plus jeune que luy, estoit mort cinq ans après qu'il se fut retiré dans le desert. Cassien rapporte que lorsqu'Apollon estoit dans la 20<sup>e</sup> année de sa retraite, son frere qui estoit seculier, vint au milieu de la nuit à la porte de sa cellule pour le conjurer avec larmes de sortir un moment, & de l'aider à retirer un de ses bœufs d'un borbier où il venoit de tomber assez loin de là, parcequ'il luy estoit impossible de l'endegager luy seul. Après beaucoup de prieres, Apollon luy répondit: Pourquoi venez vous ici? Que ne vous estes vous adressé à nostre frere le cadet, qui estoit plus pres de vous? Cet homme crut que ce bon solitaire avoit oublié que ce frere dont il parloit estoit mort il y avoit longtemps, & qu'apparemment son austerité excessive & la solitude continuelle luy avoient affoibli l'esprit. Il luy répondit: Comment pouvois-je appeller à mon secours un homme qui est mort il y a quinze ans? Et moy, répondit l'Abbé Apollon, je suis mort aussi au monde il y a plus de vingt ans, & estant comme je suis enseveli dans le tombeau de ma cellule, je ne puis plus rien faire de tout ce qui ne regarde que cette vie: ce qu'il confirma par l'autorité de J. C, qui ne voulut pas qu'un de ses disciples alast ensevelir son pere. Abraham solitaire, [apparemment vers Diolque en la basse Egypte,] proposoit cet exemple à Cassien, pour montrer qu'il faut estre aussi audeffus de l'amour charnel des parens que l'estoit ce Saint, pour pouvoir vivre auprès d'eux sans estre en danger de se perdre.

Casn. coll. 24. c.  
9. p. 808.

Vit. P. p. 461. 1.

[Apollon ne contoit donc pour frere que son aîné qui avoit tout quitté comme luy pour posséder J. C.] Il demeura l'heritier



des richesses de sa grace ; & sa vertu s'augmenta toujours par les exercices de pieté qu'il pratiqua dans le desert. Lorsqu'il fut arrivé à l'age de 40 ans, Dieu luy commanda de s'approcher des pays habitez, pour luy acquerir des serviteurs dignes de luy, renverser toute la sagesse de Babylone, & abatre le culte des demons, que Julien l'apostat entreprenoit de rétablir. Il demanda pour cela que Dieu luy ostast l'esprit de vanité, de peur que s'elevant audessus de ses freres, il ne perdist tous les biens qu'il avoit receus de luy, & Dieu fit un miracle pour l'assurer qu'il luy accordoit cette priere, [que son esprit seul avoit pu luy inspirer.] On ajoute qu'il luy promit mesme de luy accorder tout ce qu'il luy demanderoit à l'avenir. [Et que pourroit-il refuser à la priere humble qui penetre jusque dans les Cieux,] outre que la sagesse [dont l'esprit qui prie en nous, l'avoit rempli,] faisoit qu'il ne demandoit que des choses dignes de luy estre accordées?

Il vint donc demeurer dans une caverne au pié d'une montagne proche du desert, où il parut revêtu [comme les moines de Tabenne] d'une tunique de gros lin, & d'un capuce de toile qui luy couvroit la teste & le cou, sans manger que des herbes [crues,] voulant entierement se passer de feu. Cette vie austere, jointe aux grands miracles qu'il faisoit, le firent bientost regarder comme un prophete ; & avant la mort de Julien [arrivée vers le milieu de l'an 363,] plusieurs moines s'estoient déjà assemblez autour de luy. Il alla avec eux consoler un solitaire que les officiers de Julien avoient pris pour l'enroller. On voulut les enroller eux mesmes : mais ces officiers furent obligez par divers miracles d'ouvrir la prison & à eux & à tous les autres qu'ils y retenoient.

Ils retournerent ainsi à leur solitude, qui environnoit la caverne où le Saint estoit venu demeurer, sur une montagne dans le territoire de [la grande] Hermopole en Thebaïde, où l'on tenoit par tradition que J. C. avoit esté mené dans son enfance. C'estoit là que Saint Apollon avoit formé plusieurs monasteres, qui comprenoient environ 500 moines vers l'an 395. [D'abord] il les faisoit passer toute la semaine en leur particulier, hors le dimanche, qu'il les faisoit venir manger avec luy. [Depuis] ils n'eurent plus qu'une table commune, & descendant de la montagne sur les trois heures, pour participer à la communion du Seigneur, [tantost ils prenoient leur repas aussitost après,] tantost ils le differoient jusqu'au soir, se nourrissant cependant des instructions qu'on leur donnoit. Après le repas ils passoient toute la nuit à

en l'an 361.

&c.

fr.arem.

p.460. 1.

Soz. l. 3. c. 14. p. 518. c.

Vit. P. p. 460. 1.

Soz. p. 518. d.

Vit. P. p. 460. 2. Boll. 25. jan. p. 624. c.

Vit. P. p. 462. 2.

2] Soz. l. 6. c. 29. p. 679. d.

Vit. P. p. 460. 2.

p. 461. 1.

1] 460. 2.

p. 460. 1.

2.

p. 461. 2.

p. 464. 1. ]

mediter & à chanter les louanges de Dieu, les uns dans le meſme lieu où ils avoient mangé, les autres [diſperſez] dans le deſert. [Ainſi ils ne dormoient que ſur la fin de la nuit.] Quelques uns paſſoient pluſieurs jours ſans autre nourriture que celle de la grace [ & de la communion ] du Seigneur. Il paroît que leur nourriture ordinaire eſtoit des pains ſecs & quelques herbes ſalées.

p. 463. 1.

p. 464. 2.

1.

2.

Vit. P. p. 461. 2.

p. 462. 2.

p. 461. 1.

Soz. p. 518. d. 1. 6.  
c. 29. p. 680. a.Vit. P. c. 7. p. 464.  
2] Coſt. g. t. 1. p.  
400. b.

Vit. P. p. 464. 1.

2.

p. 463. 1.

p. 460. 1.

p. 461. 1] Soz. l. 3.  
c. 14. p. 518. d.

Vit. P. p. 461. 1.

p. 463. 1.

'Le Saint ſouhaitoit que les moines puſſent recevoir tous les jours les ſaints myſteres : mais il les avertiſſoit auſſi de ſ'y préparer avec grand ſoin de peur de ſ'en rendre indignes. Il travailloit auſſi beaucoup à les maintenir toujours dans la joie, où doivent eſtre ceux qui n'aiment que le ciel, ſe voient en état d'acquiescer un ſi grand bonheur. Leurs habits eſtoient blancs, [comme celui du Saint,] & extrêmement propres; & comme leurs ames eſtoient encore plus éclatantes par la blancheur des vertus, en les voyant on croyoit voir une armée d'AnGES. Il y avoit parmi eux pluſieurs Ethiopiens, qui ne le cedoient point aux autres pour la piété.

'Le Saint qui avoit reçu de Dieu un don particulier pour l'inſtruction & pour la parole, leur ſervoit à tous d'un maître excellent, [d'autant plus utile] qu'il eſtoit plus agreable, & qu'il les inſtruiſoit autant par ſes actions que par ſes paroles. Il leur inſpiroit un grand reſpect pour les hoſtes, & une grande affection à les ſervir, juſqu'à vouloir qu'ils ſe proſternalſent devant eux, & les adoralſent en quelque ſorte, parceque c'eſtoit Dieu meſme que l'on adoroit dans ſes ſerviteurs. On verra dans la ſuite en la perſonne de S. Petrone comment il avoit accoutumé de les recevoir. Quand quelque hoſte avoit beſoin de manger avant trois heures, le mercredi ou le vendredi il luy en faiſoit ſervir à luy ſeul, eſtant bien aiſé que les jeûnes de ces deux jours s'observalſent inviolablement, hors des neceſſitez conſiderables, parcequ'ils eſtoient [alors] dans un uſage general fondé ſur une tradition [qu'on voit avoir eſté reçue des le commencement du III. ſiècle au moins.]

'Dieu qui avoit promis au Saint de luy accorder tout ce qu'il demanderoit, verifia cette promeſſe par divers effets, par un grand nombre de miracles, & par diverſes revelations qu'il luy accorda; ce que le Saint cachoit aux autres, & à luy meſme autant qu'il luy eſtoit poſſible, de peur de tomber dans l'illuſion, & de ſe perdre. Au commencement qu'il demeura dans ſa caverne [pres d'Hermopole,] n'ayant encore avec luy que peu de

personnes, Dieu luy envoya le jour de Pasque, par un miracle visible, quantité de pains, de raisins, de miel, de lait, & de toutes sortes de fruits; en sorte qu'ils en eurent pour se nourrir jusqu'à la Pentecoste.

Il convertit un grand nombre de payens de dix villages voisins, en les tenant arrestez avec leur idole qu'ils promenoient par les champs; [ce que l'on raporte aussi de Cassien Evesque d'Autun.] Il accorda deux villages prests à se battre au sujet des bornes de leur territoire, que le débordement du Nil pouvoit avoir confondues. Il fit cette reconciliation en promettant à un voleur qui estoit le chef de la querelle, le pardon de ses pechez; & il le luy obtint de Dieu, comme ils en furent tous deux assurez dans une vision. Il pacifia une autre guerre semblable par la mort de celui qui en estoit auteur, & qui protestoit que tant qu'il vivoit il ne falloit point parler d'accord: & cela convertit encore tous ceux de son village, car ceux de l'autre estoient déjà Chrétiens.

Dans une famine dont la Thèbaïde fut affligée, les peuples eurent recours à la charité d'Apollon: & il leur fit distribuer en abondance toutes les provisions du monastere. On fut bientôt réduit à trois paniers de pain, qui estoient pour nourrir la communauté durant un jour. Il les fit néanmoins distribuer, mais en declarant au nom de Dieu qu'ils ne se videroient point que la moisson prochaine ne fust venue; & elle ne devoit arriver que dans quatre mois. La mesme chose arriva encore en d'autres rencontres.

[L'un de ses plus grands miracles fut sans doute] lorsqu'ayant esté prié par un de ses Religieux, en qui tous les autres remarquoient peu d'humilité & de modestie, de demander à Dieu pour luy ces vertus, il se mit en oraison pour les luy obtenir; & ce frere en fut tellement rempli que les autres ne se pouvoient lasser de l'admirer.

Les demons luy demanderent une fois s'il estoit un Elie ou un Apotre pour entreprendre de si grandes choses: & il leur répondit [que non; mais] que Dieu qui avoit agi par ces Saints estoit toujours également bon & également puissant.

[Petronne depuis Evesque de Boulogne, qui visitoit les monasteres de l'Egypte,] vint aussi [un peu avant la fin de 394,] avec deux autres, voir S. Apollon qui en avoit averti ses freres trois jours auparavant; de sorte qu'ils vinrent bien loin audevant d'eux, les receurent en chantant des pseumes, se prosternerent

p. 461. 462.

p. 462. 1. 2.

Boll. 25. jan. p.

626. b.

a Vit. P. p. 462. 2.

2/463. 1.

&c.

&c.

V. la note 1.

p. 464. 1.

devant eux, les embrassèrent, & les conduisirent en chantant jusqu'à leur maison. Quand ils approcherent, Apollon sortit au-devant d'eux; les receut comme les autres en se prosternant jusqu'en terre, & en leur donnant le baiser de paix. Quand on fut entré, on alla d'abord faire la priere selon la coutume generale de tous les moines; après quoy il leur lava les piez de ses propres mains, & fit toutes les autres choses qui pouvoient les delasser de la fatigue du chemin. C'est ainsi qu'il recevoit tous les hostes.

P. 465. 1.

" P. 461. 2 | 464. 2.

P. 465. 1.

'Ils demurerent une semaine avec luy, durant laquelle il leur fit beaucoup d'entretiens spirituels, & leur rendit raison de divers points de sa conduite. Il leur témoigna de s'approuver extrêmement les moines ou qui portoient de grands cheveux, ou qui se chargeoient de chaines & d'autres choses semblables, qui marquoient de l'affectation & du desir de se faire estimer des hommes; [en quoy il ne faisoit, selon S. Epiphane, que suivre l'esprit general de l'Eglise. Petrone & ses compagnons] entretinrent aussi les plus anciens de ses Religieux, de qui ils apprirent les merveilles de sa vie: & ils n'eurent pas de peine à croire ce qu'on leur en dit, ayant vu de leurs yeux remporter encore toutes pleines les mesmes corbeilles dans lesquelles on avoit apporté le pain pour couvrir la table, quoique chacun s'en fust rassasié. Ils admirerent aussi que les disciples de ce grand maistre de la pieté estoient presque tous assez parfaits pour pouvoir faire des miracles.

P. 463. 2 | 460. 1.

P. 460. 2.

P. 465. 1.

'Quand ils voulurent s'en aller, Apollon leur donna quelques uns de ses Religieux, dont les entretiens estoient capables de les edifier, avec ordre de les conduire chez tous les solitaires dès environs: [ & de tous ses Religieux il n'y en eut presque aucun qui ne s'offrist pour leur rendre ce devoir de charité.

P. 460. 1

Boll. 25. jan. p. 623. C.

e.

Nous ne trouvons plus rien de S. Apollon après cette visite: ] '& comme il avoit alors [75 ou] pres de 80 ans, [il peut bien n'avoir pas beaucoup vécu depuis.] On croit que c'est cet Apollon mort en paix que les Grecs honorent le 25 de janvier, auquel Bollandus l'a mis pour ce sujet. Quelques nouveaux Latins le marquent le 18 d'avril à cause de Saint Apollone Sénateur Martyr sous Commode, dont on fait memoire ce jour là. D'autres l'ont confondu avec Saint Apollone Diacre [Martyr sous Diocletien.

Vit. P. l. 3. c. 25. p. 501 | l. 5. c. 15. § 65. p. 627.

Mais nous ne voyons rien qui nous empesche de luy rapporter ce qu'on lit, ] que l'Abbé Apollon s'excusâ longtemps de prier pour

pour un demoniaque qu'on luy avoit amené, comme en estant indigne. Il le fit néanmoins enfin, & commanda au demon de sortir. Le demon dit qu'il luy obeiroit quand il auroit expliqué ce que c'estoit dans l'Evangile que les brebis & les boucs. Apollon répondit; Dieu sçait qui sont les brebis: & les boucs sont ceux qui sont méchans comme je le suis. Le demon s'écria qu'il ne pouvoit résister à une si grande humilité, & sortit à l'instant même.

'Le monastere de l'Abbé Apollon estoit encore celebre en Thebaïde à la fin du VI. siecle. Mosc, c. 184. p. 1138. b. c.

[Les celebres solitudes de Sceté, des Cellules, & de Nitrie, ont eu aussi leurs Apollons.] Celui de Sceté estoit un berger, qui avoit vécu jusqu'à l'age de 40 ans sans faire une seule priere, & tellement possédé du demon, qu'il ouvrit le ventre à une femme grosse par la seule curiosité de voir comment un enfant estoit dans le ventre de sa mere. A peine eut-il satisfait sa curiosité par ce double homicide, que le remors dont il fut touché le fit aller à Sceté pour y avouer sa faute aux Peres: & y ayant entendu chanter ce que dit David. Nos jours sont de 70 ans, ou de 80 pour les plus robustes, il dit qu'après avoir passé 40 ans sans prier Dieu, s'il luy plaisoit de luy donner encore 40 ans de vie, il les employeroit tout entiers à le prier, & à luy demander le pardon de ses pechez. Il se donna en effet tout entier à la priere, sans même travailler des mains; & il disoit jour & nuit: J'ay péché parceque je suis homme: mais que vostre colere s'apaise parceque vous estes Dieu. On ajoute qu'il receut enfin quelque assurance que Dieu luy avoit remis tous ses pechez, même la mort de la femme. Mais pour l'enfant [dont il avoit tué l'âme avec le corps,] on ne l'assura point encore que Dieu luy eust pardonné ce crime. Un des Peres luy dit néanmoins que Dieu le luy avoit aussi pardonné, mais qu'il ne luy declaroit pas, parcequ'il luy estoit plus utile [de demeurer dans ce doute.] Cotel. g. t. 2. p. 399.

'On dit d'Apollon des Cellules, que quand quelqu'un le venoit prier de luy rendre quelque service que ce fust, il y alloit avec joie, en disant qu'il alloit ce jour là travailler avec J. C. pour son ame. Car il regardoit ce travail comme sa vraie recompense. P. 399. a. b.

NOTE 2. [C'est peutestre cet] Apollon dont Moysé de Sceté, [mort comme nous croyons, vers 395,] parle à Cassien comme du plus excellent des anciens. Ayant reconnu sur le visage d'un frere l'état fâcheux où il se trouvoit, & luy ayant fait avouer par la douceur de ses demandes qu'il s'en retournoit dans le siecle, parceque Cassin, coll. 2. c. 23. P. 321. 322.

estant tenté par le demon de la volupté, un vieillard qu'il avoit consulté, l'avoit rejezté comme un miserable indigne du nom de moine; il consola ce frere, en l'assurant que la tentation qu'il souffroit se surmontoit moins par le travail que par la grace & la misericorde du Seigneur, qui assiste & protege nostre foiblesse. Il pria Dieu au contraire de faire sentir au vieillard les peines qu'il avoit eu si peu de soin de soulager dans son frere: & l'estant en mesme temps allé trouver, il luy apprit que la tentation qu'il souffroit estoit la punition de son peu de charité, dont il luy fit une forte reprimende, l'exhorta à recourir à Dieu & pour sa tentation, & pour sa faute, pria pour luy, & luy obtint aussitost le calme. &c.

Corel.g.LI.p.  
608.b.c.

[Cette histoire a quelque raport à ce que] Saint Pemen rapportoit de Timothée, qui menoit une vie d'anacorete dans une communauté, [comme on en voit encore des exemples à Lerins & en d'autres lieux.] L'Abbé de ce monastere ayant sceu qu'un des freres estoit tombé par quelque tentation, & ne prenoit pas assez de soin de son salut, Timothée qu'il consulta sur cela, luy conseilla de le chasser de la maison. Cela fut fait, & aussitost Timothée se trouva attaqué par la mesme tentation que ce frere, jusqu'à se voir en danger de perir. Il pleura devant Dieu, & luy dit: J'ay peché, Seigneur; faites moy misericorde. [Il ne voyoit pas neanmoins encore quel peché en particulier luy avoit attiré cette tentation; mais] il l'apprit par une voix du Ciel, qui luy dit que c'estoit parcequ'il avoit negligé d'assister son frere. S. Pemen rapportoit cela, pour montrer que s'il faut témoigner de l'amitié à ceux qui ne font point de faute, il en faut témoigner deux fois autant à ceux qui en font, à cause que leur foiblesse a besoin d'un plus grand secours.

Iau.c.14.p.96.  
b.c|Soz.I.6.c.29.  
p.681.a.b.

Apollon de Nitrie ne s'estoit retiré dans ce desert en quittant la marchandise, que dans un age avancé, où il ne pouvoit plus apprendre un métier ni s'appliquer à écrire. Mais au lieu de cela il alloit par pieté acheter à Alexandrie tout ce qui pouvoit estre necessaire pour les freres sains & malades, & quand il estoit revenu, il s'occupoit depuis le grand matin jusques à trois heures, [qu'il alloit manger,] à parcourir toutes les cellules, pour voir de quoy chacun avoit besoin, particulièrement les malades, afin de le leur porter. Il passa ainsi vingt années, & lorsqu'il fut pres de mourir, il laissa le peu qu'il avoit à un autre, en le priant de continuer le mesme trafic. Car entre cinq mille  
r. ou bien, à l'étude de l'Ecriture: ἀπὸ τῆς γραφῆς. Sozomen l'entend simplement d'écrire.

solitaires qui demeuroient sur cette montagne deserte , il estoit difficile que plusieurs n'eussent besoin de ce secours. Sozomene le met entre ceux qui fleurissoient des le temps de Valentinien I; [& on peut juger au moins qu'il estoit mort avant l'an 399, auquel Pallade quitta le desert.

Isaac qui est appellé disciple d'Apollon, [pouvoit l'estre de celui des Cellules. Nous en parlons dans un autre endroit.

Cotel. g. t. 2. p. 507. b.



S. P A P H N U C E ,  
 S U R N O M M É C E P H A L E ,  
 C O N F E S S E U R ;

E T

S A I N T P A P H N U C E ,  
 S U R N O M M É B U B A L E ,  
 P R E S T R E E T A B B É D E S C E T É ,  
 E T D I V E R S A U T R E S S O L I T A I R E S .



Le nom de Paphnuce qui paroist avoir esté commun parmi les Egyptiens, est celebre dans l'Eglise à cause de plusieurs Saints qui l'ont porté.]

Des la persecution de Diocletien il y en a eu un que l'Eglise honore le 24 septembre comme Anacorete, & comme Martyr. [Mais nous n'en

Vit. P. n. p. 438. l. 2.

avons rien qu'on puisse dire estre un peu autorisé.] On a encore moins de lumiere sur un Paphnuce Eve sque & Martyr dont les Grecs font une grande feste le 19 d'avril, [si l'on ne dit que c'est le mesme que le precedent.] Ils font encore le lendemain memoire d'un S. Paphnuce de Jerusalem anacorete, dont nous ne savons rien non plus. S. Paphnuce Eve sque dans la haute Thebaïde & Confesseur, se rendit également illustre & durant la persecution de l'Eglise sous Maximin, & durant sa paix dans les Conciles de Nicée & de Tyr sous Constantin. Il y en a qui

Boll. 19. apr. p. 623.

p. 757.

Vit. P. n. p. 67. 2.

V. S. Arrien 51.

V. S. Athanasie 5 19. 20 | note 49.

- Ath. v. Ant. t. 2. croient que c'est le mesme Paphnuce Confesseur qui demouroit avec S. Antoine.
- Vit. P. l. 2. c. 16. p. 473. 2. Il y avoit encore un Saint Paphnuce celebre Abbé dans la Thebaïde, où il demouroit à l'extremité du territoire d'Heraclee. Rufin, ou plutoft Petrone dit qu'il avoit vu son monastere [vers l'an 390.] Mais il ne parle de luy que sur le raport des autres. Aussi la traduction qui est dans Pallade, porte qu'il estoit mort quelque peu de temps auparavant, [c'est à dire peutestre vers 380. On pourroit croire avec quelque apparence que ce Paphnuce seroit le mesme que le Confesseur ami de S. Antoine, n'y ayant peutestre rien qui l'empesche, si ce n'est que Rufin ne le dit pas; ce qui n'est pas grand'chose. Au reste le temps y convient assez, & le lieu où demouroit S. Antoine n'estoit pas éloigné du diocese d'Heraclee.] C'est en effet celui d'Heraclee à qui plusieurs attribuent la conversion de S<sup>te</sup> Thais courtisane fameuse d'une ville d'Egypte. Or Paphnuce dont Dieu se servit pour la convertir, vivoit du temps de Saint Antoine, & de S. Paul son disciple [surnommé le simple,] par le conseil desquels il finit la penitence de Thais. Quelques nouveaux Grecs disent qu'il estoit de Sidon. Les Grecs & quelques Latins honorent S<sup>te</sup> Thais le 8 d'octobre, comme un exemple insigne de la misericorde de Dieu & de la toute puissance de sa grace. [Mais il suffit d'en indiquer ici l'histoire, qui est celebre aussi bien que celle de Paphnuce d'Heraclee,] dont Rufin nous apprend diverses choses. Quelques Latins modernes font memoire de ce Saint le 3 de mars, d'autres le 29 de novembre. On ne trouve point que les Grecs l'honorent.
- Vit. P. n. p. 488. 1] Bult. ori. add. Vit. P. p. 374. 2. P. 375. 1<sup>o</sup> Il y a encore un Paphnuce nommé après le grand Serapion, & entre les deux celebres Macaires, comme ayant composé avec eux une regle pour les solitaires, que nous avons dans le recueil de S. Benoist d'Agname. [Il est aisé de juger par là, que c'estoit l'un des plus illustres & des plus anciens Peres des solitaires de ces quartiers là, c'est à dire de Nitrie & de Sceté, & qu'ainsi c'est luy mesme] à qui Sozomene attribue cette qualité, & qu'il fait compagnon de Pambon, de Serapion, & de divers autres. [Son antiquité donne lieu de croire que] c'est Paphnuce surnommé Cephale, qui ayant esté contemporain de Saint Antoine, vivoit encore lorsque Pallade demouroit déjà à Nitrie, ou plutoft aux Cellules [où il vint en 391.
1. 2. c. 16. p. 473. 475. Vit. P. p. 488. 1. Boll. 20. apr. p. 757. f. Cod. reg. t. 1. p. 14. Soz. l. 3. c. 14. p. 516. b. Cod. reg. t. 1. p. 13. Vit. P. l. 3. c. 138. p. 520. 1. Lauf. c. 91. p. 1015. d. Vit. P. l. 3. c. 138. p. 520. 1.
- Il estoit fort avancé dans la pieté & dans la lumiere de Dieu des le temps de S. Antoine.] Car on raporte qu'un frere ayant,



à ce que l'on disoit, fait quelque faute dans son monastere, & en ayant esté repris assez aigrement, s'en alla trouver Saint Antoine: ce que les autres voyant, ils le suivirent pour le ramener, & luy reprocherent sa faute en la presence du Saint. Au contraire ce frere soutenoit qu'il ne l'avoit point commise. S. Paphnuce Cephale s'y estant donc rencontré, leur dit à tous » cette parabole dont ils n'avoient jamais entendu parler. J'ay vu » sur le bord du fleuve un homme qui estoit dans la bourbe jus- » qu'aux genoux, quelques uns venant pour luy donner la main, » l'y ont enfoncé jusques au cou. Alors Saint Antoine regardant » Paphnuce, dit: Voilà un homme qui juge des choses selon la » verité, & qui est capable de sauver les ames.

'Cette histoire traduite depuis peu, d'un manuscrit arabe, dit que ce frere estoit accusé de fornication. Mais au lieu de Paphnuce Cephale, elle met l'Abbé Bebnude, [qui peut bien estre le mesme nom que Paphnute prononcé d'une maniere plus douce.] Eck.reg.p.102.

'Pallade dit de Paphnuce Cephale, que c'estoit un homme admirable & à qui Dieu par une grace singuliere avoit donné à un si haut point l'intelligence des saintes Escritures, qu'encore qu'il ne les eust jamais lues, il n'y avoit rien dans l'ancien ni dans le nouveau Testament dont il ne donnast l'explication. Mais il estoit si modeste qu'il cachoit autant qu'il pouvoit ce don d'intelligence & de prophetie dont Dieu le favorisoit. On ajoutoit encore pour marque de sa vertu, que durant 80 ans entiers il n'avoit jamais eu deux tuniques en mesme temps. Lauſ.c.91.p. 1015.d.

'Trois anciens luy estant venus demander quelque parole d'edification, il leur dit: Aimez le travail & la peine plus que le repos, l'ignominie plus que la gloire, & plus à donner qu'à recevoir. Cotel.g.t.i.p. 562.c.

'Lorsque Melanie vint à Nitrie sous Valens [en l'an 367,] entre les saints Peres qu'elle y trouva, Pallade remarque Paphnuce qu'il qualifie Saint: & un peu après il met Paphnuce au nombre de ceux que Valens relegua pour la confession de la divinité de J.C, à Diocesarée en Palestine, [peutestre en l'année 376. Ce qui fait juger davantage que c'est le mesme Paphnuce, c'est que] Pallade dit qu'il luy avoit parlé depuis cela, & ce n'estoit point l'un des Evesques bannis, comme on le voit par Saint Epiphane. b. d Epi.72.c.11.p. 842.d.

'Pallade estant venu à Nitrie [en 390,] & l'année suivante dans le desert plus reculé, c'est à dire dans les Cellules, où estoit Lauſ.c.7.p.908. c. b c.20.p.924.b. c c.86.p.1012.b.

c. 87-92. p. 107-109.

le monastere d'Evagre, il arriva un jour que luy, Evagre, & Albin, se rencontrerent avec Paphnuce Cephale chez Crone, auprès duquel demouroit Jacque surnommé le boiteux. Là ces trois Saints, & nommément S. Paphnuce, firent un fort beau discours que Pallade a cru devoir rapporter tout entier.

Cass. coll. 3. c. 1. p. 332.

'Cassien fait de grands eloges de Paphnuce surnommé Bu-  
bale, Prestre de l'Eglise de Sceté, qui brilloit, dit-il, comme un  
astre eclatant par la lumiere de sa science au milieu de tant  
d'autres étoiles tres pures qui éclairoient alors l'obscurité des  
deserts. Il embrassa la vie solitaire, & la profession religieuse,  
excité par les exhortations de S. Antoine, & par l'exemple de  
ses vertus. Des sa premiere jeunesse il se voua à Dieu dans un  
monastere, où il s'appliqua avec tant d'ardeur aux saintes in-  
structions qu'on y faisoit, qu'en tres peu de temps il s'y enrichit  
de la science de toutes sortes de vertus, & entre autres d'une hu-  
milité & d'une obeissance profonde. La pratique de ces deux  
vertus luy donna le moyen de mortifier entierement sa volonté,  
& d'éteindre en luy tous les desirs dereglez.

NOTE 1.

c. 4. p. 335.

c. 1. p. 332.

P. 332.

'Ce Saint ayant donc pratiqué dans la derniere perfection  
tous les exercices des monasteres durant le peu de temps qu'il  
y demeura, & tous les saints reglemens que les plus anciens  
Peres y ont établis, son zele & le desir de s'avancer de plus en  
plus dans la vertu, luy firent chercher le fond d'un desert; afin  
de jouir plus intimement de Dieu, après lequel seul il soupiroit  
au milieu mesme de la compagnie de ses freres; & de n'en estre  
à l'avenir separé par la conversation d'aucun homme. Ce fut  
pour cela qu'il se mit dans une cellule à deux lieues de l'Eglise  
de Sceté, où il signala encore sa ferveur extraordinaire; & il y  
surpassa autant par son ardeur, & par le desir de cette conti-  
nuelle application à Dieu, les autres anacorettes de ce desert,  
qu'il avoit déjà surpassé ses freres dans le monastere. Il evitoit  
d'estre vu de personne, & alloit pour cela dans les lieux de ces  
deserts les plus écartez, les plus detournez, & lès plus inacces-  
sibles. Il s'y tenoit longtemps, en sorte que les anacorettes mes-  
mes ne le rencontroient que fort rarement & avec beaucoup  
de peine: Ce qui fit croire qu'il avoit tous les jours la conso-  
lation de jouir de la compagnie des Anges, & luy fit donner  
comme pour recompense de sa vertu & de son amour pour la  
solitude, le nom de Bubale ou de busle, [cet animal estant tou-  
jours dans les bois & dans les deserts.]

p. 332 | coll. 18. c. 15. p. 694.

p. 694.

'Des sa premiere jeunesse il eclatoit de telle sorte par sa vertu,

que les plus grands hommes de ce temps là admiroient sa gravité & son courage, & luy donnoient place parmi eux nonobstant son age, l'egalant aux plus vertueux & aux plus anciens. Cela luy fuscita de l'envie, & cette passion qui avoit autrefois animé les freres de Joseph, alluma le mesme feu dans le cœur d'un des solitaires; qui voulant décrier Paphnuce, & ternir sa reputation par quelque flettrissure honteuse, s'avisa de cette malice: Il prit l'occasion un jour de dimanche lorsque Paphnuce estoit sorti de sa cellule pour venir à l'église, d'y entrer luy mesme en secret. Il y porta son livre qu'il cacha adroitement sous la natte qu'il avoit accoutumé de faire de feuilles de palmier, & s'assurant de l'effet de cette fourberie qu'il avoit si malicieusement inventée, il s'en alla à l'église avec les autres, comme s'il eust eu la conscience la plus pure & la plus innocente du monde.

Après que les saints mysteres eurent esté achevez avec la solennité accoutumée, ce calomniateur porta sa plainte en présence de tous les freres; au saint Abbé Isidore qui estoit alors Prestre du desert de Sceté. Il assura devant tout le monde qu'on estoit venu le voler dans sa cellule, & qu'on luy avoit emporté son livre. Cette plainte jette la surprise & l'étonnement dans l'esprit de tous les freres, & principalement de ce saint Prestre. Ils demeurèrent en suspens de ce qu'ils avoient à faire ou à résoudre, ou qui on pouvoit soupçonner en cette rencontre. Et comme tout le monde estoit dans le trouble & l'incertitude, surpris d'un crime si grand & si inoui en ce lieu, ce malheureux delateur insista opiniâtrément, & conjura Isidore de retenir tous les freres dans l'église, pendant qu'on envoyeroit quelques uns d'entre eux fouiller les cellules des autres. p. 694.

Le Prestre Isidore depute pour cela trois des plus anciens solitaires, qui allerent de rang en rang dans toutes les cellules renverser jusques aux lits, & chercher par tous les meubles. On vint en son rang dans la cellule de Paphnuce, où l'on trouva enfin parmi ces nattes de palmier le livre dont on estoit en peine, & que celui mesme qui le demandoit y avoit caché. Ces bons vieillars retournerent aussitost à l'église: Ils monterent en présence de tous le livre qu'ils raportoient, & nommerent la cellule où il avoit esté trouvé. Paphnuce ne fit point paroistre de surprise en cette rencontre: & quoique sa conscience le mist en sureté, il voulut bien paroistre coupable. Il se soumit à la satisfaction qu'on voudroit luy imposer, & demanda penitence. En cela mesme il epargnoit sa modestie & sa pudeur;

puisqu'il eust nié ce larcin, on l'eust encore cru coupable de mensonge. Car personne ne pouvoit penser autre chose que ce que l'on avoit vu de ses yeux.

P. 694.

Il sort donc promptement de l'église, ayant l'esprit non pas abatu, mais plein de confiance en Dieu qui sçait tout. Il luy offrit ses prieres avec une grande abondance de larmes. Il redoubla ses jeûnes qu'il prolongeoit jusqu'au troisieme jour. Il s'humilia devant tout le monde. Il passa de la sorte pres de deux semaines, pendant lesquelles il se tenoit dans une si grande contrition d'esprit & de corps, qu'il ne venoit du grand matin à l'église les jours du samedi & du dimanche, que pour se prosterner à la porte, & y demander misericorde, & non pour recevoir la communion avec les autres.

P. 695.

Mais Dieu qui connoist tout, & qui est témoin de ce qui se passe dans le fond des cœurs, fit bientoist connoistre la verité, & ne permit pas plus longtemps que cette innocente victime se tourmentast si cruellement elle mesme, & fust diffamée si injustement devant les autres. Il fit eclater sa justice contre ce malheureux qui avoit esté l'inventeur d'une si noire malice, qui s'estoit volé son livre à luy mesme pour en rendre un autre coupable, & pour ternir la pureté de la vertu de son frere par une calomnie si outrageante. Il fit connoistre devant tout le monde le peché qu'il avoit fait en secret; & le diable mesme qui le luy avoit fait commettre fut le ministre dont sa justice se servit pour le decouvrir. Car ce moine calomniateur ayant esté livré à un demon tres cruel, il publia luy mesme la malice de cet ouvrage de tenebres, & fut le témoin & l'accusateur de la fourberie & du mesme crime dont il avoit esté l'inventeur. Pour une plus grande preuve de la sainteté de Paphnuce, l'esprit impur qui attaquoit si violemment son calomniateur, le tourmenta avec tant d'opiniatreté qu'il ne put estre chassé par les prieres des plus saints solitaires de ce desert, à qui Dieu avoit donné pour recompense de leur pieté, le pouvoir de commander aux demons. Les plus furieux d'entre eux n'attendoient pas mesme pour sortir des possédez qu'ils fussent sur le pas de la cellule de l'Abbé Isidore: & néanmoins ce saint Prestre ne put rien en cette rencontre. J. C. reservoit cette gloire au jeune Paphnuce, & ne voulut guerir l'imposteur que par les prieres de celui qu'il avoit noirci par ses calomnies. On vit cet envieux & ce cruel solitaire invoquer à haute voix le nom de celui qu'il avoit voulu decrier par ses medifances, & le conjurer de luy pardonner sa faute, & de luy procurer la fin de sa peine.

Ce

'Ce fut là comme le premier effai de la haute vertu de ce Saint, laquelle ayant paru si admirable dans sa jeunesse, s'augmenta encore de plus en plus par la suite de ses actions & par la maturité de son age. Il succeda depuis à la charge de l'Abbé Isidore, qui vivoit encore à la fin de l'an 385, sous le pontificat de Theophile d'Alexandrie.<sup>a</sup> On marque de Paphnuce Abbé de Sceté, qu'il craignoit si fort les tentations du demon [pour ses freres,] qu'il ne souffroit personne à Sceté qui eust quelque chose d'effeminé: & l'Abbé Eudemon avouoit qu'il l'avoit renvoyé pour cette raison lorsqu'il estoit jeune.

p.693.

p.694.

Cotel.g.t.1.p.

487.

4 F.439.b.

'Ce fut sous Paphnuce que Cassien demeura en Sceté, [sur la fin du IV. siecle, puisqu'on tombe aujourd'hui d'accord qu'il fut en ces provinces avant que de demeurer à Constantinople sous S. Chrysostome. Il luy attribue la troisieme de ses conferences.] Il remarque qu'ayant 90 ans passéz il n'avoit jamais quitté la cellule où il estoit entré tout jeune; & quoiqu'elle fust à deux lieues de l'eglise, il n'en avoit pas seulement voulu prendre une plus proche, & sa grande vieillesse ne l'empescha jamais de faire ce long chemin pour y venir le samedi & le dimanche. Il ne vouloit pas mesme s'en retourner à vide, rapportant toujours sur ses epaules une cruche d'eau, qui luy servoit toute la semaine, & il ne vouloit point souffrir que les jeunes solitaires le soulageassent de ce travail. Ses merites firent que Dieu luy accorda en beaucoup de rencontres la grace de connoistre l'avenir.

Cass. coll.3. c.1.

p.332.

p.331.

coll.4.c.1.p.349.

'Nous trouvons encore un Paphnuce disciple de Saint Marc solitaire,<sup>b</sup> & un autre disciple de S. Macaire d'Egypte; [mais ils paroissent posterieurs: Nous n'en avons rien de particulier, si nous ne voulons dire] que c'est de l'un d'eux qu'on raporte un entretien avec l'Abbé Pemen.<sup>c</sup> L'histoire de S. Onuphre & de plusieurs autres solitaires, porte le nom d'un Paphnuce anacorete d'Egypte, qui ayant voulu aller plus avant dans le desert, y rencontra divers solitaires dont il fait l'histoire. On n'y trouve pas de vestige de temps. Quelques uns mettent la mort de S. Onuphre en l'an 370, mais on ne voit pas quel fondement ils en ont. Il est toujours certain que ce Paphnuce ne peut estre Paphnuce Bubale de Sceté; puisqu'il parle de Sceté comme d'un lieu qui luy estoit étranger, & mesme qui estoit peu connu:

Laus.c.20.p.931

c.

b Boll.15.jan.p.

1010.528.

Vit.P.5.19.p.

997.2.

c Sur.12.jun.5

12.p.178.

Vit.P.m.p.105.

Sur.12.jun.518.

p.179.

Mænea,p.86.91.

d p.91.

NOTE 2.

[& après tout, l'ouvrage attribué à ce Paphnuce n'a pas grande autorité. On a mis S. Onuphre dans le martyrologe Romain le 12 de juin,] auquel les Grecs en font leur grand office.<sup>d</sup> Ils l'honoroient à Constantinople dans une chapelle de son nom qui

estoit dans le monastere d'Alype, [ & dont M<sup>c</sup> du Cange n'a rien trouvé davantage.

Boll. II. feb. p.  
535-536.

'Les Grecs honorent le 25 septembre S. Paphnuce d'Alexandrie solitaire, pere de S<sup>te</sup> Euphrosyne vierge, qui ayant, selon son histoire, pris un habit d'homme à l'age de 18 ans, en passa 38 dans un monastere vers Alexandrie, durant que son pere la cherchoit de tous costez sans en pouvoir apprendre aucune nouvelle, jusqu'à ce qu'elle se decouvrit à luy en mourant: Ce qui le fit resoudre à passer le reste de sa vie au mesme lieu. On voit que cette Sainte est fort celebre parmi les Grecs & les Latins. Son histoire est dans Rosweide parmi celles des Peres des deserts. Bollandus y en ajoute une autre que Metaphrasste a ajustée à sa façon. [Ce qu'on peut dire de cette histoire, c'est que le fond en est fort difficile à croire, qu'il y a diverses circonstances peu probables, que le style n'en vaut rien, & qu'on ne la trouve appuyée par aucun auteur considerable. On n'a pas jugé la devoir traduire dans les Vies des Peres.]

Vic. P. p. 363.

Boll. II. feb. p.  
536. 58.

p. 541. 51.

p. 536. 59.

p. 541. 522.

p. 535. 54.

51. 2. 3.

51.

510. II. p. 536. 537.

'Les actes de Metaphrasste disent que S. Paphnuce son pere fleurissoit à Alexandrie avant mesme qu'elle fust née, sous Theodose le jeune, d'où Bollandus conclud qu'elle peut estre morte vers l'an 470, ou encore plustard, & son pere luy survéquit de dix ans. Les Grecs en font memoire le 25 septembre aussibien que de son pere; & les Latins, les uns le premier janvier auquel elle mourut, & d'autres l'onzieme de fevrier. Ils la nomment Euphrosyne, Euphrosie, ou Euphrasie; quoiqu'on ne puisse pas la confondre, [comme font quelques uns,] avec S<sup>te</sup> Euphrasie de Constantinople. On croit que son corps est principalement à l'abbaye de Réaulieu pres de Compiègne, où l'on tient qu'il s'est fait divers miracles.

13. feb. p. 264. f.

'Cette Euphrasie ou plutôt Eupraxie que l'on confond quelquefois avec S<sup>te</sup> Euphrosyne, [a vécu dans le mesme temps, s'il faut mettre sa naissance vers 334, ou un peu plustost, & sa mort 30 ans après; & presque dans le mesme pays.] Car sa vie porte qu'Eupraxie sa mere veuve d'Antigone Senateur & parent de l'Empereur aussibien qu'elle, l'ayant amenée de Constantinople en la haute Thebaïde, lorsqu'elle n'avoit pas encore sept ans, & la menant quelquefois en un monastere tout à fait austere, l'enfant voulut absolument y demeurer, & y vécut avec une pieté & un courage inconcevable. Nous avons sa vie fort estimée par des personnes tres habiles: & il y a en effet des choses

p. 728. 55.

§ 8.

NOTE 3.

ισωτίου.

NOTE 4.

f. Elle est dans Usuard, Adon, Notker, Vandelbert, & d'autres martyrologes.

tres edifiantes & tres belles pour la pieté. Mais il y en a aussi qui peuvent donner sujet de craindre qu'elle ne soit pas assez vraie & assez sincere pour la proposer aux Fideles.

'Pour la Sainte, non seulement les Grecs l'honorent solennel-  
 lement le 24 ou le 25 de juillet, mais on ne doute point que ce  
 ne soit la sainte vierge Euphrasie, qu'Usuard & tous les autres  
 martyrologes ensuite mettent le 13 de mars en Thebaïde. Car  
 on ne peut pas dire que ce soit une autre S<sup>te</sup> Euphrasie marquée  
 le mesme jour ; mais qu'on ne dit point avoir esté vierge, & qui  
 est morte martyre à Nicomedie, & non pas en Thebaïde. Les  
 Grecs en donnant l'habit de religion aux filles, prient Dieu de  
 les unir avec S<sup>te</sup> Thecle, S<sup>te</sup> Eupraxie, S<sup>te</sup> Olympiade, & les  
 autres.

p. 264. § 2.  
 53.

Eucho. p. 477. c.

'Nous avons quelques paroles attribuées en general à l'Abbé  
 Paphnuce. <sup>a</sup>Quelques unes sont de celui de Sceté, [c'est à dire de  
 Paphnuce Bubale; d'autres semblent plustost convenir à un autre  
 un peu plus jeune.] comme ce que Pemen raportoit de celui qui  
 tant que les anciens avoient vécu, les alloit visiter tous les quin-  
 ze jours, quoiqu'il en fust éloigné "de quatre ou cinq lieues, &  
 leur exposoit toutes ses pensées. Tout ce qu'ils luy disoient  
 estoit qu'en quelque lieu qu'il allast, "il s'y considerast comme  
 le dernier, & qu'il y trouveroit du repos.

Boll. 13 mars. p.  
 265. § 1.  
<sup>a</sup> p. 649. c.

b.

de 12 milles

il ne se me-  
 surast point

'Il semble aussi que Paphnuce consulté par un anacorete de  
 la Thebaïde tenté de se retirer dans un monastere, [n'estoit pas  
 plus ancien que S. Arsene,] qui fut consulté ensuite par le mesme  
 anacorete. Le conseil que Paphnuce luy donna fut de se con-  
 tenter de prier le matin, le soir, & la nuit, de boire, de man-  
 ger, & de dormir quand il en auroit envie, pourvu seulement  
 qu'il gardast sa solitude. L'Abbé Jean qu'il consulta ensuite le  
 dispensa mesme de prier : & enfin S. Arsene à qui il rapporta ce  
 que les autres luy avoient dit, l'exhorta à suivre leur sentiment.  
 [Si ce Paphnuce peut estre le Prestre de Sceté, nous verrons  
 qu'il avoit un Jean pour œconome.]

p. 650. b. c.

'On raporte de Paphnuce en general, que voyant des gents  
 commettre une action honteuse, il se mit à prier pour ses pe-  
 chez propres : "de quoy Dieu le loua par un Ange qui luy ap-  
 parut.

p. 648. a. b.

&c.

[C'est apparemment à l'un des deux grands Paphnuces, si le  
 Cephale & le Bubale sont deux, qu'il faut rapporter ce qui est  
 dit dans ce recueil & dans les Vies des Peres,] que Paphnuce  
 qui ne buvoit jamais une goutte de vin, se rencontra une fois à la

Vit. P. l. 3. c. 151.  
 p. 522. 2. § 5. c. 17.  
 § 12. p. 633. 2.

campagne avec des voleurs qui buvoient. Le chef de ces voleurs le reconnut, & il savoit bien qu'il ne buvoit point de vin. Il emplit donc un grand verre & le luy presentant d'une main, il tenoit de l'autre un poignard dont il le menaçoit de le tuer s'il n'avalloit le verre de vin. Le vieillard reconnut qu'il y avoit en cela quelque chose de Dieu, & dans l'esperance de gagner ce voleur, il prit le verre & le but. Le voleur luy dit aussitost : Par- « donnez moy, mon pere ; je vous ay fait bien de la peine. Le « vieillard luy répondit: J'ay cette confiance en mon Dieu, qu'au « lieu de ce verre de vin, il vous fera misericorde & en ce monde « & en l'autre. Son esperance fut aussitost accomplie ; car le vo- « leur luy répondit : Et moy j'ay cette confiance en Dieu, que de- « puis ce jour, je ne ferai tort à personne. Ainsi la condescendan- « ce de Paphnuce gagna ce chef de voleurs: & avec luy tous ceux de sa compagnie.

Casn. coll. 19. c.  
9. p. 709.

Ce qui appartient nommément à Paphnuce de Sceté, c'est que ses exhortations n'ayant pu empescher un de ses disciples de s'en retourner dans le monde où il se maria, Paphnuce le rencontra depuis dans un voyage qu'il fit. Il gemit de voir un changement si deplorable, & l'exhorta à retourner dans sa solitude, l'assura qu'il y avoit encore de l'esperance pour luy, & le ramena en effet à Sceté, où il devint un excellent solitaire.

[Nous voici rentrez dans l'histoire de Paphnuce Bubale de Sceté, dont nous nous sommes contentez ci-dessus de rapporter une partie, pour ne pas si fort interrompre la suite des divers Paphnuces.

p. 709.

Comme Cassien parle si souvent de luy, & avec tant d'eloges, c'est luy encore sans doute dont il est dit dans cet auteur, ] que Paphnuce & tres peu d'autres s'estoient rendu également parfaits dans les vertus propres aux cœnobites, & dans celles qui sembloient particulieres aux anacorettes. [Nous entendons encore de luy par la mesme raison, ce que Cassien rapporte en ces termes:] Afin, dit-il, de prouver ce que nous disons, qu'il faut « faire plus d'état de la pureté du cœur & du corps, que du don « de faire des miracles, nous rapportons ici les sentimens que le « bienheureux Abbé Paphnuce a eu de ces miracles, & ce qu'il a « cru aussi de cette extreme pureté, ou plustost ce qu'il en a appris « par un Ange. Ce saint homme ayant passé beaucoup d'années « dans une austerité si rigoureuse qu'il se croyoit tout à fait degagé des pieges de la concupiscence, parcequ'il se sentoit avoir toujours eu le dessus dans les attaques du demon, qui luy avoient

coll. 15. c. 10. p.  
625.



longtemps fait beaucoup de peine, il arriva qu'un jour que quelques solitaires l'estant venu voir, & que voulant leur preparer un peu de lentilles à manger, la flamme s'élevant de dessous le chaudron, luy brula la main. Cet accident luy causa une  
 » tristesse extraordinaire, & il commença à dire en luy mesme: Je  
 » ne puis donc resister à la violence du feu, quoique j'aye repoussé  
 » celle du demon qui est beaucoup plus grande? & comment  
 » ce feu qui ne s'éteint point, & qui examinera si severement les  
 » merites & les actions de tout le monde, ne me brulera t-il pas  
 » au dernier jour, puisque ce feu temporel qui n'est rien, ne m'é-  
 » pargne pas des cette vie?

'Il fut longtemps agité de ces pensées de tristesse, jusqu'à ce p.625.  
 que s'estant tout d'un coup trouvé endormi, un Ange vint dans  
 » cet assoupissement, & luy dit: Paphnuce, pourquoi vous affligez  
 » vous de ce que le feu de la terre vous tourmente encore, puis-  
 » que la concupiscence qui reside dans vostre chair, n'est pas en-  
 » core tout à fait détruite? Car tant que la moindre de ses raci- p.626.  
 » nes vivra encore dans vostre chair, ce feu materiel pourra tou-  
 » jours agir sur vous. Mais quand vous aurez éteint entierement  
 » toute la concupiscence, en sorte que les objets de cette passion  
 » ne seront plus capables de vous causer ni aucun trouble dans  
 » vostre cœur, ni aucun mouvement dans vos sens, alors ce feu  
 » visible de la terre sera doux & innocent pour vous, comme il  
 » le fut autrefois dans la fournaise de Babylone, pour ces trois  
 » jeunes hommes compagnons de Daniel.

'Le saint vieillard se reveilla surpris de cette revelation, & p.626.  
 consultant sa conscience, il reconnut assez que sa chasteté ne  
 répondoit pas encore à la grandeur de celle dont l'Ange luy  
 » avoit parlé. [Alors se condannant luy mesme:] Je ne m'étonne  
 » plus, dit-il, que Dieu m'ayant rendu victorieux des demons, je  
 » sois contraint neanmoins de ceder au feu sensible & materiel,  
 » que je croyois moins fort & moins violent que ces esprits: Car  
 » il faut une plus grande vertu, & une grace plus sublime pour  
 » éteindre dans soy tous les mouvemens de la chair, que pour  
 » repousser toutes les attaques des demons par le signe de la Croix,  
 » & par la vertu de J.C, & pour les chasser mesme des corps qu'ils  
 » possèdent, par l'invocation du nom du Tres-Haut.

'Ce fut du temps que Paphnuce [Bubale] estoit Prestre de coll. 2. c. 5. p. 312.  
 Sceté, & lorsque Cassien y demeuroit, qu'arriva la chute d'un 335.  
 des habitans de ce desert nommé Heron, qui après avoir passé  
 cinquante ans dans la solitude avec une extreme austerité, &

un amour pour la retraite qui surpassoit l'ardeur de tous les autres solitaires, tomba par l'illusion du diable du comble de la vertu dans le plus grand de tous les malheurs. On ne vit point d'autre cause de cet accident, sinon qu'il n'avoit pas esté assez ferme dans la vertu de la discretion, & qu'il avoit mieux aimé suivre son propre esprit & sa conduite particuliere, que les regles & la conduite des anciens. Il avoit toujours esté inflexible dans la rigueur extraordinaire & inimitable de son jeûne; & il avoit toujours esté tellement attaché au secret de sa cellule, que la veneration qui est due au saint jour de Pasque ne l'en avoit jamais pu arracher, ni le porter à venir prendre un repas avec ses freres. Car quoique tous les solitaires eussent accoutumé de demeurer dans l'église & de manger ensemble à cette feste si solennelle, neanmoins on n'avoit jamais pu le retenir avec eux, parcequ'il craignoit qu'en goustant tant soit peu de legumes, il ne parust s'estre relasché en quelque chose de sa maniere de vivre.

p. 313.

'Cette presumption le fit tomber dans l'illusion. Il receut avec respect l'ange de satan, comme si c'eust esté un Ange de lumiere. Il obeit à ses ordres avec une profonde soumission; & se fiant à la parole de cet esprit qu'il prenoit pour un bon Ange, qui l'assuroit que le merite de sa vertu & de ses travaux le mettoit audessus de tous les dangers, il se precipita au milieu de la nuit dans un puits si creux que l'œil n'en pouvoit decouvrir le fond, s'imaginant qu'il en sortiroit sans se blesser, & qu'il donneroit par là un grand témoignage du merite de sa vertu. Les freres le retirerent de là avec une extreme peine, déjà à demi mort. Il ne survéquit en effet que trois jours; & ce qui est plus facheux que tout le reste, il demeura si opiniatre dans sa folie, que mesme l'experience d'une mort si funeste ne luy put persuader que le demon s'estoit joué de luy. On eut bien de la peine à obtenir du saint Prestre & Abbé Paphnuce qu'on ne le mist pas au rang de ceux qui se font mourir eux mesmes, & qu'on ne le declarast pas indigne des prieres & de l'oblation qu'on a coutume de faire pour le soulagement des morts. Mais la compassion qu'on avoit de sa mort, tant de travaux qu'il avoit endurez, & tant d'années qu'il avoit passées dans le service de Dieu, firent qu'on luy obtint enfin cette grace.

'Pallade témoigne que s'entretenant avec Paphnuce Cephalé, on avoit parlé de la chute de divers solitaires, & entre autres de celle de Heron d'Alexandrie. Mais c'est sans doute ce

Tauf. c. 55 p.  
1016 a.

c. 32. p. 550.

mesme Heron d'Alexandrie dont il avoit raporté l'histoire au-  
paravant, laquelle est trop différente de ce que dit Cassien, pour  
ne pas juger comme Rosweide & d'autres, que ce n'est pas la  
mesme personne.

Vit. P. n. p. 786. r.

'Le bienheureux Prestre Paphnuce avoit établi l'Abbé Jean  
pour ceconome de l'eglise de Sceté. Ce fut luy qui envoya des  
figes à un solitaire par deux jeunes enfans, qui s'estant egarez  
aimerent mieux mourir de faim en priant Dieu, que de toucher  
à ces figes. Cassien dit qu'ils estoient enfans pour l'age, mais  
non pas pour la sagesse; & il loue leur action.

Cass. infl. 5. c.  
40. p. 131.

'Entre les grands hommes qui faisoient profession en Sceté  
sous Saint Paphnuce d'une sagesse & d'une philosophie toute  
Chrétienne, Cassien témoigne qu'il en avoit vu un nommé  
Daniel, qui égalant en toutes sortes de vertus ceux qui demeu-  
roient dans ce desert, eclatoit particulièrement par son humi-  
lité extraordinaire. S. Paphnuce le prefera à cause de sa pieté  
& de sa douceur à beaucoup d'autres plus agez que luy, pour  
l'elever au ministere du diaconat: & il estoit tellement rempli  
de joie en considerant les vertus de ce solitaire, qu'il desiroit  
avec ardeur de l'egaler à luy pour l'ordre du sacerdoce,  
croyant qu'il luy estoit déjà egal en grace & en merite, il ne put  
souffrir de le voir demeurer plus longtemps dans un degré &  
dans un ministere inferieur au sien; & souhaitant de laisser en  
sa personne un successeur tres digne de remplir sa place, il l'e-  
leva pendant sa vie mesme à l'ordre de la prestriſe. Daniel n'ou-  
blia pas pour cela son humilité ordinaire, & tant que Paphnuce  
vécut il ne voulut exercer aucune fonction de ce ministere plus  
elevé où on l'avoit établi, se contentant de servir de Diacre  
comme il faisoit auparavant, laissant toujours Paphnuce offrir  
à Dieu des hosties spirituelles. Paphnuce fut neanmoins trompé  
dans l'attente qu'il avoit de luy. Car il vit mourir avant luy  
celui qu'il regardoit & qu'il avoit choisi pour estre son succes-  
seur. [C'est ce Daniel que Cassien fait parler dans sa quatrieme  
conference.]

coll. 4. c. 1. p. 349.

'Durant que S. Paphnuce estoit Prestre de la congregation de  
Sceté où estoit Cassien; (car il y en avoit encore trois autres;)  
il y arriva une chose assez surprenante. On vit paroistre une  
lettre de Theophile d'Alexandrie, dans laquelle en indiquant  
le jour de Pasque selon la coutume, il prenoit occasion de parler  
contre l'heresie ridicule des Anthropomorphites, & de la com-  
batre par un long discours. [On pretend que cette heresie avoit

coll. 10. c. 2. p.

503.

p. 502.

Socr. l. 6. c. 7. p.  
309. d | Soz. l. 8. c.  
11. p. 771. b | Casn.  
coll. 10. c. 2. p.  
502.  
a Casn. coll. 10.  
c. 5. p. 506.

commencé par un "Audée dans la Mesopotamie.] La plupart des moines d'Egypte s'y trouvoient engagez, <sup>v. les Attiens herc-</sup> moins par quelque nouvelle illusion que le demon leur inspirast, que par la longue habitude dans leurs anciennes erreurs, & dans l'ignorance du paganisme. Accoutumez à adorer les demons sous des figures humaines, ils faisoient passer cette erreur dans le Christianisme, & croyoient qu'il falloit adorer la majesté ineffable & incomprehensible du vray Dieu sous quelque forme sensible dont ils se le figuroient revéu. Ils s'imaginoient que tout leur echapoit, & qu'ils perdoient toutes leurs prieres, s'ils ne se proposoient une image fixe & arrestée, qu'ils pussent se représenter devant les yeux, & avoir toujours dans l'esprit.

p. 506.

'Cette erreur estoit donc dans quelques uns un reste de paganisme: Et ceux mesmes qui n'avoient jamais esté dans l'idolatrie, ne laissoient pas d'y tomber, surpris par cet endroit de la Genese; Faisons l'homme à nostre image & à nostre ressemblance. Leur ignorance & leur simplicité leur faisoit interpreter ces paroles à la lettre, & croire avec les Anthropomorphites, que l'essence de Dieu qui est pure & sans borne, a la forme & le visage d'un homme, des yeux, des mains, & les autres membres que nous avons.

p. 506 | Socr. p.  
309. d | Soz. p.  
771. b.

Soz. p. 771. b

Casn. coll. 10. c.  
2. p. 503.

'Les solitaires mesmes de Sceté, qui surpassoient par leur vertu, & par leur science tous ceux qui demeuroient dans les monastères d'Egypte, rejeterent cette lettre avec tant de force, qu'à l'exception de l'Abbé Paphnuce, pas un des Prestres qui presidoient aux trois autres eglises de ce desert, ne voulut seulement souffrir qu'on la lût & qu'on la recitast dans leur assemblée.

c. 3. p. 505.

c. 4. p. 506.

c. 3. p. 505.

'Entre les solitaires prevenus, il y en avoit un [de la congregation de Paphnuce,] nommé Serapion, consommé en toutes sortes de vertus, & recommandable par l'austerité qu'il pratiquoit avec beaucoup d'edification depuis 50 ans qu'il estoit dans ce desert. Son ignorance en ce point nuisoit beaucoup à tous ceux qui tenoient la véritable doctrine; & plus il surpassoit les autres par le mérite de ses vertus, & par l'autorité de sa vieillesse, plus aussi son erreur leur estoit dangereuse, & pouvoit davantage alterer la pureté de leur foy.

p. 505.

'Durant que le saint Prestre Paphnuce tentoit en vain de le persuader par ses raisons, & faisoit beaucoup d'efforts pour le faire entrer dans le chemin de la foy, sans le pouvoir gagner, parcequ'il se persuadoit que la doctrine de son Abbé estoit une opinion nouvelle qu'il n'avoit point receue de la tradition; un

Diacre

Diacre nommé Photin, homme tres sçavant, arriva de Cappadoce pour voir les freres qui demouroient dans ce desert. Paphnuce le receut avec beaucoup de joie : & pour confirmer la foy & la verité contenue dans les lettres de Theophile, il le pria de luy dire en presence de tous les freres, comment les Eglises d'Orient entendoient cet endroit de la Genese, Faisons l'homme à nostre image & à nostre ressemblance. Le Diacre répondit que tous les Evesques de ce pays n'entendoient point cela à la lettre ni d'une maniere grossiere, & raporta beaucoup d'endroits de l'Ecriture pour prouver que cela ne se devoit pas entendre de la sorte. Enfin il parla si fortement sur ce sujet, que le bon vieillard Serapion se rendit à ses raisons. L'Abbé Paphnuce ressentit une joie extreme de ce changement. Cassien & les autres qui estoient déjà instruits de la verité, n'en eurent pas une moindre, & furent ravis de ce que Dieu n'avoit pas permis qu'un homme qui vivoit depuis si longtemps dans la pieté, persistast jusques à la mort dans une erreur où sa seule ignorance & sa simplicité l'avoient engagé.

» Ils se leverent tous pour en rendre à Dieu de tres humbles actions de graces : Mais durant l'oraïson, ce bon vieillard se trouva si surpris de ne trouver plus dans son esprit ces images & ces fantosmes sous lesquels il avoit accoutumé de se représenter la divinité, que s'abandonnant tout d'un coup aux soupirs & aux larmes, & se jettant par terre, il s'écria en pleurant :  
 » Helas, miserable que je suis ! Ils m'ont enlevé mon Dieu ; & je  
 » ne sçay plus maintenant à quoy je me dois attacher, ni qui je  
 » dois adorer, ni à qui je puis m'adresser : ce qui toucha extrêmement tous les assistans. Cassien alla ensuite trouver l'Abbé Isaac, pour luy demander comment un homme si saint estoit tombé dans cette erreur grossiere, qui ne luy faisoit pas seulement perdre tous les travaux qu'il avoit endurez jusques alors, mais qui le mettoit encore en danger de tomber dans une mort  
 » éternelle. Isaac ne leur en rendit point d'autre raison, sinon que c'estoit un homme fort simple qui n'avoit jamais esté bien instruit de la nature de Dieu, & ce semble mesme qui avoit esté autrefois dans l'idolatrie.

Cela arriva [en 399, ou 400,] peu après la lettre pascale contre les Anthropomorphites. [Ainsi l'on peut juger que Paphnuce a vécu jusqu'à la fin du IV. siecle, & que c'estoit en ce temps là que Cassien estoit en Scté.]

Il faut apparemment rapporter aux disputes dont nous venons

p. 555.

c. 4. p. 526.

c. 5. p. 526.

Socr. l. 6. c. 7. p.  
303. d. S. 2. l. 8. c.  
9. p. 771. b2

Cotel.g.t.i.p.  
684.a.

de parler, ce qu'on lit] d'un Abbé Sopatre ou Sosipatre, à qui un autre solitaire demandant quelque instruction, il luy dit: Ne lisez point d'auteurs apocryphes, & ne vous embarrassez point sur la question de l'image [de Dieu dans l'homme.] Ce n'est point une heresie, mais il y a des deux costez de l'ignorance & de la pique. Car il est impossible qu'aucune creature comprenne ce que c'est que cette image.

Pall.dial.17.p.  
43.46.

[L'Abbé Isaac auquel Cassien en parla, estoit peuteestre l'un des] deux Prestres de ce nom que Theophile chassa avec les grands freres, dont l'un estoit disciple de S. Macaire [d'Alexandrie, dans la vie duquel nous en avons déjà parlé.] & l'autre l'estoit de S. Crone. [Mais celui à qui Cassien parla est plustost disciple de S. Macaire;] celui de Saint Crone ayant esté Prestre des Cellules. [Cassien luy attribue la neuvieme & la dixieme de ses conferences sur la priere.

Cotel.g.t.i.p.  
489.b|490.a.

Pour Serapion, comme il y a plusieurs solitaires de ce nom, il n'est peuteestre pas aisé de savoir plus particulièrement quel est celui dont nous venons de parler. Il n'y a pas d'apparence que ce soit celui] que Rufin, ou plustost Petrone qui l'a vu [vers 390,] dit avoir esté Prestre & Superieur d'environ dix mille moines separez en plusieurs monasteres dans le territoire de la ville d'Arfinoé,<sup>a</sup> & prié par un Superieur de monastere de luy accorder quelques regles pour se bien conduire dans sa charge, il ne luy en donna point d'autre que de se regarder comme le dernier, & de ne commander que ce qu'il auroit pratiqué luy mesme.

Vit.P.1.2.c.18.  
p.476.1|Soz.1.  
6.c.28.p.679.a|  
Laut.c.76.p.  
1003.1004.  
<sup>a</sup> Vit.P.1.7.c.  
43.51.p.683.2.

[ Il seroit bien difficile aussi de dire que ce fust le grand Serapion dont nous avons parlé sur S. Macaire d'Egypte. Il paroist avoir habité la solitude des devant S. Macaire, c'est à dire des devant l'an 330, & avoir esté l'un des Superieurs des monasteres: outre qu'il y auroit peu d'apparence à luy attribuer l'erreur des Anthropomorphites.]

Casn.coll.5.c.1.  
p.367.  
6 n.p.367.

Cassien attribue sa cinquieme conference à un Serapion de Sceté, [qui par consequent n'est pas celui d'Arfinoé,] comme quelques uns l'ont cru. [Mais j'ay peine aussi à croire que ce soit l'Anthropomorphite, puisque] la louange qu'il luy donne est d'avoir eu la grace d'une grande discretion. [Parlant de l'Anthropomorphite,] il le décrit comme une personne dont il n'avoit encore rien dit. [Il y a bien de l'apparence que celui à qui il donne la cinquieme conference est le mesme dont il parle en deux autres endroits,] dont l'un où il décrit comment

coll.5.c.1.p.367.

coll.10.c.3.p.  
305.

coll.18.c.11.p.  
691.692|Cotel.g.  
c.1.p.587.c.

il corrigea avec beaucoup de sagesse la fausse humilité d'un frere, 'est raporté dans les Vies des Peres, <sup>a</sup>& dans l'autre il dit qu'il avoit esté élevé estant encore tout jeune, sous l'Abbé Theonas.

<sup>b</sup>Je ne sçay si c'est sous ce Theonas que Rufin parlant au nom de Petrone, dit avoir vu renfermé pres d'Oxyrinque dans une cellule, "où il avoit déjà passé 30 ans sans parler. <sup>c</sup>Sozomene en parle; [mais il se trompe] de dire qu'il conduisoit un monastere: [au moins Rufin ne le dit pas, & cela ne convient guere à] un homme qui ne parloit point. Il savoit non seulement l'egyptien & le grec, mais le latin mesme: [ce qui en partie peut faire douter si c'est le mesme]" Theonas qui quitta sa femme pour se faire solitaire, comme le raporte Cassien, & qu'il fait parler dans la 21, 22 & 25 de ses conferences. Car il semble que ce Theonas fust un homme de campagne, [qui par consequent songeoit peu à apprendre le latin,] que fort peu de personnes savoient en Egypte. <sup>d</sup>Il se retira ensuite d'un discours de l'Abbé Jean œconome: c'est apparemment de celui que Paphnuce avoit fait œconome de l'Eglise de Sceté, en l'an 386 au plustost, selon ce que nous avons dit de la mort d'Isidore, lorsqu'il y avoit plus de 25 ans que Theonas d'Oxyrinque gardoit le silence. ] Elie succeda à Jean dans la charge d'œconome, & Theonas à Elie. Ainsi quoique ce Theonas ait esté celebre par ses miracles aussibien que l'autre, il semble que le reste de leur vie les distingue trop pour croire que ce fust une mesme personne.

'On raporte cette parole de l'Abbé Theonas, que nous sommes esclaves des passions de la chair, parceque nostre ame n'est pas continuellement appliquée à contempler Dieu. Theodore de Phermé qui demeura à Sceté jusque vers 395, <sup>e</sup>raportoit de Theonas que s'estant resolu à accomplir absolument la volonté de Dieu, comme il venoit de faire une fournée de pain, il la donna à des pauvres qui luy demandoient quelque secours. D'autres pauvres estant venus ensuite il leur donna ses corbeilles, & puis sa tunique, il s'en retourna ensuite envelopé dans son seul manteau, & cependant il se plaignoit encore de n'avoir pas accompli les commandemens de Dieu.

'Elie predecesseur de Theonas dans l'œconomat de Sceté, pourroit bien estre l'auteur de diverses paroles attribuées à l'Abbé Elie, <sup>f</sup>qui est mesme quelquefois qualifié le "ministre [ou l'œconome.] <sup>g</sup>Il paroist que depuis il quitta Sceté, [<sup>\*</sup>lors peut-estre que ce desert fust ravagé par les Maziques vers l'an 395,] &

Vit. P. l. 5. c. 8. 59.  
P. 592. 593. Cotel.  
g. p. 687. c.  
<sup>a</sup> Cain. coll. 2. c.  
11. p. 318. 319.  
<sup>b</sup> Vit. P. l. 2. c. 6.  
p. 456. 2. ] Lauf. c.  
50. p. 975. 976.  
<sup>c</sup> Soz. l. 6. c. 28. p.  
678. b.

b] Ruf. p. 456. 2.  
Casn. coll. 21. c.  
8. 9. p. 755. 736.  
c. 1. p. 729.  
inf. l. 5. c. 39. p.  
130.  
<sup>d</sup> coll. 21. c. 1. p.  
729.

c. 9. p. 756.

Vit. P. l. 5. c. 11.  
5 12. p. 609. 1.  
Cotel. p. 461. b.  
Cotel. g. c. 1. p.  
453 c] 458. a.  
<sup>e</sup> P. 455. b.

p. 447-449] Vit.  
P. l. 5. c. 1. 5 4. p.  
565. 2. ] 3. c. 64. p.  
511. 1. ] 6. c. 2. 5 5.  
p. 649. 2. ] 7. c. 10.  
52. p. 669. 1.  
<sup>f</sup> Cotel. g. c. 1. p.  
447. c.  
5 b. c.

etc.

ὁ ἀπὸ διαγ-  
ρίας.  
\* V. Saint  
Morse le  
Volteur.

qu'il se retira en Egypte : où comme on luy parloit de la vertu des anciens solitaires, il dit qu'il en avoit vu un en Sceté capable d'arrester le soleil comme Josué. Rufin parle d'un Elie qu'il avoit vu vers 374, dans l'Apeliote. [ Je ne sçay ce que c'est que ce lieu.]

Ruf. l. 2. c. 8. p. 256.

Laut. c. 83. p. 1005-1009.

'Outre les Serapions dont nous avons déjà parlé, il y en a encore un qu'on ne peut guere douter estre different de tous les autres, tant son histoire est particuliere. Il y a des choses fort extraordinaires, dont on a omis une partie dans la traduction françoise. Pallade surnommé le Sindonite, parcequ'il n'estoit jamais vêtu que d'un linge, & non pas le Sidonien, comme il semble que fassent les Grecs, [ce qui marqueroit qu'il estoit de Sidon,] au lieu qu'il estoit Egyptien. Si Domin ou Domnion qu'il vit à Rome est celui qui estoit celebre du temps de Saint Jerome & de S. Augustin, & que l'Eglise honore le 28 de decembre, il faut que ce Serapion ait vécu sur la fin du IV. siecle. Il mourut agé de 60 ans, non à Rome, comme on lit dans une traduction, mais dans le desert, comme il y a dans Heraclide & dans le grec mesme de Pallade. Les Grecs l'honorent le 21 may.

*Sindone.*

p. 1005. d.  
p. 1004. c.

p. 1005. d.

Vit. P. l. 3. c. 35.  
p. 763. i.

app. p. 962. 21  
Laut. c. 83. p. 1009 c.  
2 Menza, p. 177.  
6 Bar. 21. mars, e.

Ufuard & d'autres anciens martyrologes latins marquent le 21 de mars un S. Serapion celebre anacorete à Alexandrie. Baronius en a fait le grand Serapion Eveſque de Thmuis: Il dit neanmoins que le Sindonite a esté illustre en sainteté.

Boll. 23. jan. p. 507. 5 44.

p. 507.

Laut. c. 83. p. 1006. a.

'Il est fort parlé de la vie de Saint Serapion le Sindonite dans l'histoire de S. Jean l'aumosnier par Leonce; & il y est remarqué comme dans Pallade, qu'il se vendit à des farceurs, & qu'il les convertit quelque temps après. Mais tout le reste de ce qu'elle en cite est different. Car elle dit que c'estoit pour secourir une pauvre veuve: Pallade dit que c'estoit seulement dans le dessein de convertir ces comediens; & que mesme il garda l'argent pour lequel il s'estoit vendu. [Il ne dit rien non plus de cet exemple admirable de charité que Leonce rapporte.] S. Serapion ayant rencontré un pauvre il luy donna son manteau. Puis en ayant rencontré un autre qui avoit grand froid, il luy donna sa tunique, & demeura ainsi tout nud. Quelqu'un l'ayant vu assis en tenant le saint Evangile entre ses mains, luy demanda: Mon pere, qui vous a depouillé de la sorte? Il répondit en montrant l'Evangile: C'est celui-ci. Une autre fois, il vendit mesme l'Evangile pour donner l'aumosne: Surquoi son disciple luy disant: Mon pere, où est vostre Evangile? il luy repliqua: En verité, mon fils, parceque j'ay vu qu'il m'avoit dit; Vend tout



» ce que tu as & le donne aux pauvres, je l'ay vendu luy mesme  
 » pour le leur donner , afin qu'au jour du jugement j'aye sujet  
 » d'avoir une grande confiance en Dieu. Les Vies des Peres ra-  
 portent à peu pres la mesme chose de Serapion sans dire lequel.  
 Socrate la raporte aussi sur l'autorité d'Evagre, se contentant  
 de marquer en general que c'estoit d'un solitaire. Mais ce que  
 Leonce dit de Serapion, est raporté tout entier & plus circon-  
 stancié encore dans Pallade, de l'Abbé Befarion. Neanmoins  
 ce n'est que dans le latin, & non dans le grec, ni dans Heraclide.  
 Il y est parlé de Dulas, qu'on voit encore en d'autres endroits  
 avoir esté le disciple de Befarion.

Vit. P. l. 3. c. 70.  
P. 512. 1.

Socr. l. 4. c. 23. p.  
236 b | Vit. P. l. 5.  
c. 6. § 5. p. 582. 1.  
4 Laus. c. 116. p.  
1030. 1031 | Vit.  
P. l. 8. c. 116. p.  
772.

Vit. P. l. 3. c. 215.  
P. 532. 1.

'On remarque d'un Abbé Serapion, qu'ayant vu la fenestre  
 d'un solitaire pleine de livres, & ce solitaire le priant de luy  
 » dire quelque chose pour son instruction, il luy répondit : Que  
 » vous puis-je dire, à vous qui avez pris le bien des veuves & des  
 » orfelins, & qui l'avez mis à vostre fenestre. On raporte aussi  
 cette parole de l'Abbé Serapion, que le solitaire qui prie doit  
 continuellement regarder Dieu avec la mesme attention & le  
 mesme respect qu'un officier qui est devant l'Empereur, & qui  
 n'oseroit pas seulement tourner les yeux d'un costé ou d'autre:  
 parceque tant qu'il sera dans cet état, l'ennemi ne le fauroit  
 epouventer.

l. 5. c. 6. § 12. p. 583.  
1.

c. 11. § 31. p. 611. 1.

[Il faut finir par une histoire extraordinaire qu'on dit encore  
 de l'Abbé Serapion, & qui fait voir que la charité sçait se diver-  
 sifier en mille manieres.] Ce saint Abbé passant par un village  
 d'Egypte, & y voyant une femme publique à la porte de sa mai-  
 son, luy dit sans s'expliquer davantage, qu'il reviendroit le soir  
 pour passer la nuit chez elle. Elle l'entendit au sens qu'une fem-  
 me de sa sorte le pouvoit entendre. Mais quand le Saint fut  
 venu le soir, & que la porte fut fermée, il luy dit d'attendre un  
 peu qu'il eust fait quelque chose à quoy sa regle l'obligeoit. Il  
 commença donc à faire ses prieres, c'est à dire à reciter le  
 psautier, faisant à chaque pseume une oraison pour elle, &  
 suppliant Dieu de la convertir. Il fut bientoist exaucé. Cette  
 femme commença à comprendre qu'il n'estoit pas venu pour se  
 perdre avec elle, mais pour la sauver. Elle se mit toute trem-  
 blante à prier elle mesme auprès de luy. Le Saint recita ainsi  
 tout le psautier, après quoy la femme [accablée de lassitude ou  
 de douleur] tomba abatue par terre. Il ne laissa pas de conti-  
 nuer, commença Saint Paul, & en recita beaucoup de choses.  
 Quand il eut enfin terminé sa priere, la femme touchée de

Cotel. g. t. 1. p.  
685. 686.

compoñtion se jecta à ses piez, & le supplia de la mettre en un lieu où elle pust servir Dieu.

p. 686.c.

Il la mena en un monastere de vierges, & la mettant entre les mains de l'Abbesse, il luy dit de ne luy point prescrire de regle comme aux autres sœurs, mais de la laisser faire ce qu'elle voudroit. Au bout de quelques jours elle se resolut de ne manger que de deux jours l'un, un peu après que de trois, & ensuite que de quatre. Enfin l'esprit de penitence croissant toujours en elle, elle dit à la Superieure: Puisque j'ay extremement "offensé Dieu par mes pechez, faites moy la charité de m'enfer- "mer dans une cellule, & d'en boucher la porte, sans y laisser "qu'un trou par lequel vous me ferez donner un peu de pain, & "de quoy travailler. On luy accorda ce qu'elle demandoit, & "elle passa ainsi le reste de sa vie d'une maniere qui la rendit tout à fait agreable à Dieu.



## SAINT MOYSE.

AUTREFOIS CHEF DE VOLEURS,

ET DEPUIS.

ILLUSTRE ABBÉ, PRESTRE, ET MARTYR.

Ruf. l. 2. c. 8. p. 256.



**R**UFIN dans le denombrement qu'il fait des plus illustres solitaires de l'Egypte, qui par la simplicité de leur foy & la pureté de leur cœur, avoient obtenu la grace de faire des prodiges extraordinaires, & les mesmes miracles qu'on avoit autrefois vu faire aux Apostres, témoigne qu'il avoit merité de recevoir la grace d'estre beni des mains de S. Moyse [qui demouroit] à Nitrie. [Cet eloge conviendrait bien à S. Moyse premier Evesque des Sarrazins, s'il n'estoit dit qu'il demouroit en un autre endroit, dans le desert proche des Sarrazins, entre l'Egypte & la Palestine: & il estoit peutestre mesme déjà Evesque lorsque Rufin vint en Egypte.

V. son titre.

c. 6. p. 255.

Thdr. l. 4. c. 20. p. 675. a.

La difference de la demeure fait aussi que nous avons peine à croire que Rufin parle de S. Moyse chef des voleurs, qui comme nous verrons, demouroit à Scté, & non à Nitrie. Ainsi il semble

qu'on ne peut mieux l'entendre que d'un autre Moyse dont on ne dit point en quel lieu il demeroit, ]c'est à dire de Moyse Libyen de naissance, homme extremement doux & rempli de charité, à qui Dieu avoit accordé le don de guerir les maladies. 'Il estoit entré fort jeune dans un monastere , où luy & quatre-vingts autres travaillant à faire un puits, & ne pouvant trouver de l'eau, Dieu leur envoya S. Pior, qui après leur avoir reproché leur peu de foy, fit venir l'eau dans ce puits par la force de ses prieres. Pallade qui vint en Nitrie en l'an 390, parle de Moyse comme l'y ayant vu, & dit y avoir appris de luy ce miracle.

Lauf.c.88.p.  
1014.c|Soz.l.6.  
c.29.p.683.b.

Lauf.c.83.p.  
1014.c.d.

[Ce Saint est encore beaucoup moins celebre que l'autre Moyse dont nous avons déjà dit un mot, qu'on peut appeller un des chefs d'œuvres & un des miracles de la toutepuissance de la grace.] Il estoit d'Ethiopie, noir[comme ceux de ce pays là,] <sup>a</sup>& fort grand de corps.<sup>b</sup> Il fut d'abord esclave d'un bourgeois, qui le chassa de chez luy, à cause des larcins qu'il avoit commis & de ses autres méchancetez, que l'on dit avoir esté jusques à avoir fait des meurtres. Il y en a même qui assurent qu'il devint chef d'une grande troupe de voleurs ; & on raconte entre autres choses, que lorsqu'il menoit une vie si malheureuse, s'estant résolu de se venger d'un berger, contre lequel il estoit fort animé, à cause qu'il l'avoit empêché avec ses chiens d'executer un mauvais dessein, il le chercha partout pour le tuer, & ayant sceu qu'il estoit de l'autre costé du Nil, qui estoit alors débordé & avoit mille pas de large, il mit ses habits sur sa teste, prit son épée entre ses dents, & passa ainsi ce fleuve à la nage. Le berger le voyant venir, s'alla cacher dans une caverne. Ainsi Moyse ne pouvant faire ce qu'il avoit résolu, tua quatre des plus grands de ses beliers & les attacha à une corde, puis repassa encore le Nil en les tirant après luy. Estant arrivé à un petit village, il les écorcha, & en ayant mangé le meilleur, il en vendit les peaux pour avoir du vin qu'il but en tres grande quantité, puis s'en alla ensuite à cinquante milles de là, où ses compagnons estoient assemblez.

c.22.p.933.c|  
Soz.p.681.c.  
a Vit.P.l.5 c.8.  
§ 10.p.593.1.  
b Soz l.6.c.29.p.  
682.b|Lauf.p.  
933 c.

Lauf.p.933.c.d.  
c.

'La grandeur de ses crimes ne servit qu'à faire admirer davantage la vertu qu'il acquit depuis par la penitence. 'Car après tant de méchantes actions, & beaucoup de meurtres qu'il avoit commis, il fut tellement touché dans quelque rencontre, que par un changement impreveu il embrassa la vie solitaire. 'Il y en a qui disent qu'il se convertit, ayant entendu parler à un homme de bien de la punition eternelle des méchans, & des re-

e.  
p.934.a|Soz.l.6.  
c.29.p.682.c.

Vir.P.app.c.14.  
p.939.2.

Casn. n. p. 336.  
coll. 3. c. 5. p. 336.

compensés des justes. [Neanmoins les termes de Pallade semblent marquer quelque autre chose.] Et en effet Paphnuce de Sceté parlant à Cassien de Moysé de Calame, qu'on croit estre celui-ci mesme, dit qu'il se retira dans le monastere pour eviter le supplice dont on le menaçoit pour un homicide. Il ajoute qu'un commencement si defectueux ne l'a pas empesché de devenir saint & parfait; qu'il se servit heureusement de cette necessité; qu'il l'embrassa de tout son cœur; & que se l'estant rendu volontaire, il s'eleva avec une ardeur incroyable jusques à la plus haute perfection.

Lauf. c. 22. p. 934.  
2.

Il se donna tellement à la penitence, qu'il amena mesme à la connoissance de J. C. un homme qui luy avoit inspiré toutes sortes de crimes des sa jeunesse, qui l'avoit aidé à les commettre, & qui en avoit toujours esté compaignon. NOTE I.

Il peut s'estre converti à l'age de 25 ou 30 ans. Car il mourut vers l'an 395, agé de 75 ans, après avoir passé beaucoup d'années dans la solitude, autant que nous en pouvons juger par ce que nous dirons dans la suite. V. la note 5.

Cotel. g. t. i. p.  
338. b.

Il se retira à Sceté, [où S. Macaire d'Egypte gouvernoit les solitaires: Mais après qu'il y eut passé quelque temps,] il vint trouver ce Saint pour se plaindre de ce que les freres l'empeschoient [par leurs visites] de vivre [dans la solitude] & dans le repos qu'il souhaitoit. Comme S. Macaire vit qu'il estoit d'un naturel trop facile & trop foible pour refuser ceux qui demandoient à le voir, il luy conseilla de se retirer en un endroit plus reculé du desert [de Sceté] nommé Petra. Moysé suivit son conseil, & s'en alla à Petra. Mais en chemin il se trouva fort las, & son esprit estoit en mesme temps inquieté par la difficulté qu'il auroit d'avoir de l'eau en ce lieu, [qui apparemment estoit une roche tout à fait aride.] Lors donc qu'il estoit en cette peine, il entendit une voix qui luy dit: Allez, & ne vous inquietez de rien. Il s'établit donc en ce lieu; [d'où vient] qu'il est quelquefois appellé Moysé de Petra. Si Cassien parle du mesme Moysé, comme il y a assez d'apparence, il dit plusieurs fois qu'il demouroit dans le desert de Calame qui faisoit partie de celui de Sceté: [ & il se peut faire que ce fussent deux noms ou deux lieux d'un mesme desert.] Calame s'appelloit encore Porphyriion: & l'on assure que ce desert estoit à sept ou huit journées des lieux habitez. manuscr.

b) Vir. P. l. 3. c. 10.  
p. 494 2.  
2 Casn. coll. 3. c.  
5 p. 336. b | 7. c. 26.  
p. 428. 429.

coll. 24. c. 4. p.  
302.

Cotel. g. t. i. p.  
338. b.

Saint Moysé trouva en ce lieu le repos qu'il souhaitoit, [& y éprouva l'effet de ce qu'on luy avoit dit, qu'il ne se mist pas en peine

peine de rien.] Car quelques Peres l'estant venu voir un jour p. 554.  
 qu'il n'avoit qu'une petite cruche d'eau, & ayant mesme esté  
 obligé d'employer cette eau à leur faire cuire un peu de lentil-  
 les, il se trouva fort embarassé, il sortoit souvent pour prier  
 Dieu de l'assister dans ce besoin, & puis rentroit [pour tenir  
 compagnie à ses hostes,] jusques à ce qu'enfin il vint une nuée  
 de pluie sur son rocher, qui remplit d'eau tous ses reservoirs.  
 Ses hostes ayant remarqué qu'il sortoit & rentroit souvent,  
 luy en demanderent enfin la cause, & il leur dit, qu'il faisoit ses  
 plaintes à Dieu, de ce qu'après l'avoir établi en ce desert, il ne  
 luy donnoit pas de quoy soulager la soif de ses serviteurs. [Ce  
 que nous allons rapporter arriva sans doute dans les premieres  
 années de la retraite du Saint, & peutestre mesme avant qu'il  
 demeurast à Petra.]

'Les demons firent tous leurs efforts pour reveiller dans le Laut. c. 22. p. 934.  
 cœur du bienheureux Moyse, (car il faut desormais l'appeller c.  
 ainsi, dit Pallade,) l'ancienne habitude qu'il avoit de commet-  
 tre des actions impudiques: & cette tentation fut si forte, com-  
 me il le contoit luy mesme, que peut s'en fallut qu'elle ne luy  
 fist changer de resolution. Il alla trouver pour ce sujet le grand

V. S. Isidore  
de Sceté. Isidore, alors Prestre de Sceté, [que l'on croit estre mort vers p. 935. d.  
 l'an 386, après avoir acquis le titre de Confesseur.] Ce Saint luy

» répondit: Ne vous étonnez pas de cela, mon frere; vous ne  
 » faites que commencer à quitter vos mauvaises habitudes; &  
 » elles cherchent encore les choses auxquelles elles ont esté ac-  
 » coutumées: Un chien qui a accoutumé de ronger des os dans  
 » la boucherie, y revient toujours; mais si on ne luy donne plus  
 » rien, & qu'on ferme la boucherie, il n'y revient plus, & la faim  
 » l'oblige d'aller autrepars. De mesme si vous perseverez dans  
 » l'exercice de la continence, en mortifiant vostre chair, & ne  
 » vous laissant point aller à la gourmandise qui est comme la mere  
 » de l'impureté, ce dernier demon voyant qu'il ne recevra point  
 » de vous les viandes dont il a accoutumé de se nourrir, s'ennuira  
 » enfin, & vous laissera. Moyse s'estant retiré avec cette instruc-  
 tion, commença deslors à se renfermer dans sa cellule, où il  
 pratiquoit une tres grande austerité en toutes choses, & parti-  
 culierement en ce qui estoit de l'abstinence des viandes, ne  
 mangeant par jour que douze onces de pain sans aucune autre  
 nourriture, travaillant beaucoup, & faisant cinquante oraisons.

e[Soz. l. 6. c. 29. p.  
682. b. c.]

'Mais quoy qu'il fist pour abatre son corps, il ne laissoit pas de Laut. p. 934. e.  
 se sentir encore emu par des pensées d'impureté, particuliere-

Vit. P. l. 7. c. 43. §  
2. p. 683. 684. ap. §  
108. p. 1000. 2.  
Laut. c. 22. p. 935.  
a. b.

ment dans ses songes. Surquoy estant allé trouver un autre  
vieillard d'une vertu tres éprouvée, (je ne sçay si ce seroit l'Abbé  
Silvain, qu'on dit luy avoir donné beaucoup d'instructions sur  
d'autres matieres,) il dit à ce saint vieillard : Que ferai-je, mon «  
Pere ? mes songes repandent des tenebres dans mon esprit, & «  
cette ancienne habitude que j'avois au mal, fait que mon ame «  
s'y plaist. Ce saint homme luy répondit ; cela procede de ce «  
que vous ne detournez pas assez vostre esprit de ces imagina- «  
tions ; mais croyez moy, accoutumez vous à veiller ; priez avec «  
attention, & vous serez bientost delivré de toutes ces tentations. «  
Ce genereux athlete ayant reçu cet avis, comme venant d'un  
homme que l'experience avoit rendu savant en semblables  
choses, il s'en retourna dans sa cellule, resolu de formais à passer  
les nuits entieres sans dormir, & mesme sans se mettre à genoux  
sous pretexte de prier Dieu, pour éviter la tyrannie du sommeil.  
'Il vécut six ans de la sorte, à passer toutes les nuits debout au  
milieu de sa cellule, priant sans discontinuation, & sans seule-  
ment fermer l'œil. 'Et neanmoins il ne put, par tant de mortifi-  
cations & de veilles, se delivrer de ces pensées d'impureté, qu'il  
est en effet tres difficile de vaincre.

p. 935. b. | Soz. p.  
682. c.

Laut. c. 22. p. 935.  
b.

Vit. P. l. 3. c. 10. p.  
494. 495. | l. 5. c. 18.  
§ 12. p. 638. 1.  
Cotel. g. t. i. p.  
549.

'Ce demon le tenta une fois avec tant de violence, que ne  
pouvant plus demeurer dans sa cellule, il s'en alla trouver le  
saint Abbé Isidore, pour luy confesser sa peine. Isidore le consola  
par divers témoignages tirez des Ecritures saintes, & tascha de  
le porter à retourner à sa cellule ; mais Moyse luy dit qu'il ne le  
pouvoit. Alors Isidore le mena sur le haut de sa maison, & luy  
dit de regarder vers l'Occident. Il y regarda & vit un grand  
nombre de demons, tous en trouble & en enieute, comme des  
gents qui se hastent de s'en aller au combat. Il luy dit ensuite de  
regarder vers l'Orient, & là il vit une multitude innombrable  
d'Anges, & une armée celeste pleine de majesté, & plus bril-  
lante que le soleil. Alors Isidore luy dit : Ceux que vous avez «  
vus à l'Occident sont ceux qui attaquent les Saints de Dieu ; & «  
ceux qui sont à l'Orient sont ceux que Dieu envoie pour les «  
défendre. Reconnoissez donc que, comme le dit Elisée, nous «  
en avons plus pour nous que contre nous ; & que Saint Jean a «  
raison de dire : Que celui qui est en nous, est plus grand que «  
celui qui est dans le monde. Moyse fortifié par cette vision, s'en «  
retourna à sa cellule avec un nouveau courage, rendant graces  
à Dieu, & glorifiant la patience & la bonté de J. C.

Laut. c. 22. p. 935.  
c. | Soz. l. 6. c. 29.  
p. 682. c. d.

'Il s'avisa ensuite d'une nouvelle austerité. Il alloit de nuit aux

cellules des anacorettes , qui ayant vieilli dans les travaux de la penitence , n'avoient plus la force d'aller querir l'eau qui leur estoit necessaire. Car pour en avoir, on estoit obligé en ces lieux là d'aller tantost à un demi mille, tantost à deux mille , & quelquefois jusqu'à cinq, [qui font deux lieues.] Moÿse prenoit donc les cruches de ces saints vieillars , & il les alloit remplir sans qu'ils le sceussent. Une nuit comme il s'occupoit à ce travail, le demon qui observoit ses actions & qui ne pouvoit souffrir davantage sa perseverance & sa generosité , le voyant penché sur le puits pour emplir la cruche d'un ermite, luy donna un coup de massue sur les reins , dont il l'étendit sur la place comme mort, sans connoissance, & sans sentiment, & sans qu'il pust savoir qui l'avoit frapé. Le lendemain un solitaire qui venoit pour puiser de l'eau l'ayant trouvé pres à rendre l'ame, alla le dire à Saint Isidore , lequel y vint accompagné de quelques autres , & le porta à l'eglise. Il en fut malade un an tout entier, & ne recouvrera sa santé & ses forces qu'avec une extreme peine.

Lauf. p. 935. d. c.

Quand il fut gueri , Isidore ce grand serviteur de Dieu , luy  
 „ dit, [peutestre pour le tenter :] Cessez mon frere d'irriter les  
 „ demons contre vous , & de leur insulter , s'il faut ainsi dire, par  
 „ des rigueurs si excessives. Il doit y avoir quelque moderation &  
 „ quelque borne au courage mesme que l'on témoigne contre les  
 „ demons. Mais ce soldat infatigable de J. C, luy répondit : Je ne  
 „ cesserai jamais de les combattre, que je ne voie cesser ces illusions  
 „ qui me persecutent dans mes songes. Alors le saint Prestre Isidore  
 „ luy dit: Je vous declare que par la grace de nostre Seigneur J. C,  
 „ tous ces songes cesseront à commencer des ce moment. Prenez  
 „ donc courage , & n'ayez plus desormais de crainte de vous ap-  
 „ procher de la sainte Eucaristie. Car c'est une grace que Dieu  
 „ vous a faite de vous laisser si longtemps sous le joug & la tyran-  
 „ nie de cette tentation , afin de vous empescher de vous enfler  
 „ de vanité, comme si c'eust esté par la force de vostre mortifica-  
 „ tion que vous l'eussiez surmontée. Il pria en mesme temps pour  
 luy, & Moÿse s'en estant ensuite retourné dans sa cellule , il y  
 passa toujours depuis une vie tranquille, pratiquant avec mode-  
 ration les austeritez ordinaires aux solitaires : Et deux ou trois  
 mois après, S. Isidore luy demandant s'il n'estoit plus tourmenté  
 „ par l'esprit impur, il luy répondit: Depuis l'heure que vous avez  
 „ prié J. C. pour moy, il ne m'est plus arrivé rien de semblable.

c[1936. a.]

[Mais il fut tenté une fois d'une autre maniere bien plus dan-  
 gereuse , comme on le peut mesme juger par le remede que

Casncoll.7.c.  
27.p.430.

Dieu employa pour le guerir.] Car quoiqu'il passast déjà pour un homme d'une vertu extraordinaire & incomparable, neanmoins il se laissa emporter à quelque parole un peu aigre, en soutenant contre l'Abbé Macaire un sentiment dont il estoit prevenu. [Mais comme Dieu venge severement en ce monde les fautes de ses Saints, afin de n'avoir qu'à les recompenser en l'autre,] Moysé fut aussitost livré à un demon si cruel, qu'il luy faisoit jetter ses excremens par la bouche. Dieu fit voir neanmoins par sa prompte guerison & par celui dont il se servit pour la luy donner, qu'il ne l'avoit frapé que dans sa misericorde pour effacer aussitost la tache que cette faute qui ne dura qu'un moment, avoit pu imprimer dans son ame. Car des que Macaire se fut prosterné en terre en priant pour celui qui l'avoit offensé, il l'ecouta à l'heure mesme, & chassa de Moysé cet esprit qui le tourmentoit.

Laut.c.22.p.936.  
b|Soz.p.683.a.

'Voilà quels ont esté les combats de cet athlete invincible, que la noirceur de son corps n'a point empesché de recevoir avec abondance les dons de la grace. Il acquit un tel pouvoir sur les demons, qu'il ne les meprisoit pas moins que nous faisons les mouches durant l'hiver. Il merita de tenir rang entre les plus grands & les plus illustres Peres du desert, ayant laissé soixante & dix disciples, qui sont appellez des hommes excellens. Il fut mesme élevé au sacerdoce, & fait Prestre des solitaires de Sceté par l'Archevesque [d'Alexandrie, & apparemment par Theophile qui fut fait Evesque en l'an 385. Ainsi il faut dire qu'il ne fut battizé que depuis sa conversion.] Lorsqu'on l'eut revêtu des habits [blancs] de la clericature, l'Archevesque luy dit : Hé bien, Moysé, vous voilà devenu blanc ; & il répondit : « Oui, saint Pere, mais est-ce audedans, ou seulement audehors ? »

Vit.P.l.5.c.15.5  
29.p.624.2.

2.

'L'Evesque voulant eprouver son humilité, ordonna aux Ecclesiastiques que quand il viendrait à l'autel, ils le chassassent, & puis qu'ils le suivissent pour voir ce qu'il diroit. Lors donc qu'il arriva, ils le renvoyerent en luy disant : Sortez de là, « Ethiopien. Il sortit, & on l'entendit qu'il se disoit à luy mesme : « Tu as ce que tu merites. Tu n'es pas un homme, & pourquoi as tu eu la hardiesse de te mêler parmi les hommes ? »

2|Dor.l.14.p.834.  
c|Cotel.g.1.p.  
511.

Vit.P.l.5.c.16.57.  
P.631.1.

[Il témoigna la mesme humilité en beaucoup d'autres rencontres.] Dans une assemblée qui se tenoit en Sceté, les anciens voulant eprouver sa vertu, dirent tout haut : Pourquoi faut-il que cet Ethiopien là vienne avec nous ? Il ne répondit rien : & après l'assemblée, ceux qui l'avoient traité de la sorte luy de-



mandant s'il n'en avoit point esté troublé, il répondit par cette parole du pſeume ; J'ay esté troublé, & je me suis tu.

'Le Gouverneur de la province ayant oui parler de Moyſe,

c.8. § 10. p. 593. 111.

3. c. 119. p. 517. 2.

vint un jour en Sceté pour le voir & recevoir ſa benediſtion. Moyſe en fut averti; & auſſiſtoſt il quitta ſa cellule pour s'enfuir dans le marais: Mais le Gouverneur le rencontra ſur le chemin, & ne le connoiſſant pas, il luy demanda où eſtoit la cellule de

NOTE 2.

» l'Abbé Moyſe. Il répondit: Comment vous amuſez vous à le  
chercher? c'eſt un fou, & un poſſédé. Le Gouverneur fort ſurpris, s'en alla à l'egl[iſe] [de Sceté,] & dit aux Eccleſiaſtiques qu'il y rencontra, qu'il eſtoit venu pour voir l'Abbé Moyſe; mais qu'un moine qui alloit en Egypte luy avoit dit que c'eſtoit un fou & un poſſédé. Les Eccleſiaſtiques tres faſchez [qu'on decriaſt  
» ainſi S. Moyſe,] dirent au Gouverneur: Mais comment eſtoit fait  
» celui qui vous a parlé de la ſorte de ce ſaint homme? C'eſt un  
» vieillard, répondit le Gouverneur, qui eſt grand & noir, & qui a  
» des habits fort vieux. Ils reconnurent ce que c'eſtoit, & dirent auſſiſtoſt; c'eſt l'Abbé Moyſe luy meſme qui vous a dit cela, parcequ'il ne vouloit pas que vous l'allaffiez voir. Ainſi le Gouverneur s'en retourna fort edifié d'une humilité [ſi extraordinaire.]

'Les demons ſ'apparoifſoient ſouvent à luy, & luy faiſoient mille imprecations; [mais tout cela inutilement:] & enfin ils eſtoient contraints de luy dire; Tu nous as vaincu, Moyſe, & nous ne pouvons te rien faire: Car quand nous voulons te jeter dans le deſeſpoir, tu te reles, & quand nous voulons te tenter de vanité, tu t'humilies de telle ſorte qu'aucun de nous ne peut  
» approcher de toy.

1.3. c. 102. p. 5161

11. § 4. p. 669. 2.

[Il n'avoit pas moins de charité que d'humilité.] Il recevoit avec joie pour l'amour de Dieu tous ceux qui venoient le viſiter, au lieu que S. Arſene par un mouvement différent du meſme amour faiſoit ce qu'il pouvoit pour demeurer dans une entiere ſolitude. Un frere vint un jour à Sceté pour voir S. Arſene & S. Moyſe [ces deux ſolitaires alors ſi accomplis, après avoir eſté l'un courtiſan,] & l'autre voleur. Saint Arſene le renvoya ſans luy dire un ſeul mot; Moyſe au contraire le receut & le traita fort bien. Surquoy un ancien Pere ayant prié Dieu de luy faire connoiſtre d'où pouvoient venir ces deux conduites ſi oppoſées, il vit en extaſe deux bateaux qui floioient ſur le Nil, dans l'un deſquels eſtoit S. Arſene avec le Saint Eſprit en grand ſilence & en grand repos, & dans l'autre eſtoit le ſaint Abbé Moyſe avec des Anges qui luy rempliſſoient la bouche de miel.

1.7. c. 13. § 2. p.

673. 111. Cotel. g. c.

1. p. 363.

Vit. P. l. 5. c. 13. §  
4. p. 615. 1.  
a. c. 10. § 109. p.  
608. 1.  
b. c. 13. § 4. p. 615.  
1] Cotel. g. t. 1. p.  
551.

'Il arriva un jour en Sceté que l'on ordonna de jeûner toute la semaine, & fans rien manger [jusqu'au dimanche,] <sup>a</sup>ce qu'on pretend n'avoir esté commun que parmi ces solitaires. <sup>b</sup>Durant cela des solitaires d'Egypte vinrent voir l'Abbé Moysé qui leur fit cuire quelque chose. Ceux qui demeuroient auprès de luy, voyant de la fumée en avertirent les Ecclesiastiques, & leur dirent que Moysé avoit violé l'ordre donné pour le jeûne. Ils dirent qu'ils luy en parleroient quand il viendrait : Et le samedi [quand il fut venu à l'église,] les Ecclesiastiques qui connoissoient sa pieté, & son austerité, [ & qui s'estoient peutestre informez de ce qu'il avoit fait,] luy dirent devant tout le monde: Vous avez violé, mon Pere, le commandement des hommes, <sup>c</sup>mais ç'a esté pour accomplir plus fidelement les commande- <sup>c</sup>mens de Dieu. <sup>c</sup>

r.

Vit. P. l. 5. c. 9. § 4.  
p. 594. 2] Cotel. g.  
t. 1. p. 550.

'Un solitaire de Sceté s'estant trouvé coupable de quelque faute, les Peres s'assemblerent pour voir ce qu'ils avoient à faire. Ils envoyerent prier Moysé de se trouver à leur assemblée, & il le refusa, jusques à ce que le Prestre luy eust envoyé dire qu'il vinst & que les freres l'attendoient. Il sortit alors, & s'en vint avec un vieux panier plein de fable qu'il portoit derriere son dos. Les freres vinrent audevant de luy, & voyant ce panier luy demanderent ce que c'estoit. Il leur dit: Ce sont mes pechez <sup>c</sup>que je porte derriere moy, & que je ne voy pas: & l'on me fait <sup>c</sup>venir ici pour juger des pechez des autres. Cette parole fit <sup>c</sup>qu'on ne dit rien à ce frere, & qu'on luy pardonna sa faute.

Lauf. c. 22. p. 934.  
a. b] Soz. l. 6. c. 29.  
p. 682. 683.

'On dit de luy, & il semble selon l'ordre de Pallade que ce fust vers le commencement de sa conversion, que quatre voleurs qui ne le connoissoient pas, vinrent une fois se jeter sur luy lorsqu'il estoit seul dans sa cellule. [Comme il estoit grand,] & fort robuste nonobstant ses austeritez, il les prit tous quatre, les lia comme une botte de paille, & les porta sur ses epaules jusqu'à l'église, où ayant trouvé les freres assemblez, il leur dit: Ces hommes m'ayant attaqué, & ne m'estant pas permis de faire <sup>c</sup>mal à personne, je viens savoir de vous ce qu'il vous plaist que <sup>c</sup>j'en fasse. Ces voleurs confessèrent leur faute devant Dieu, & <sup>c</sup>ayant sceu que celui qui les avoit traitez de la sorte estoit Moysé, qui avoit autrefois esté un si celebre chef de voleurs, ils glorifierent le nom de J. C; & l'exemple de sa penitence les ayant portez à renoncer comme luy au monde, ils devinrent d'excellens solitaires, disant en eux mesmes: Si celui qui avoit une si <sup>c</sup>

Lauf. p. 934. b.

Vit. P. l. 5. c. 9. § 4.  
p. 594. 2] Cotel. g. t.  
p. 550.

r. 'On ajoute, & *facere*nt *Pascha*; ce que je n'entens point.

» grande force de corps, & qui estoit un si fameux voleur, n'a  
 » pas laissé de renoncer à tout, & vit maintenant dans une si  
 » grande crainte de Dieu, pourquoi differons nous davantage de  
 » songer aussi à nostre salut?

[Les Vies des Peres raportent diverses paroles de l'Abbé  
 Moÿse, qui témoignent la perfection de sa vertu & de sa lumie-  
 re.] Les passions qui nous souillent viennent, disoit-il, de quatre  
 » choses, de l'abondance du boire & du manger, de l'excès du  
 » sommeil, de l'oïsveté & des railleries, & enfin de la magnifi-  
 » cence des habits. Et la vue, & la confiance [en nos forces] se joi-  
 » gnent encore quelquefois à ces ennemis pour nous combatre.

» Il donnoit encore cet avis aux freres: Il y a quatre choses  
 » qu'un moine doit observer sur toutes les autres, de se taire, de  
 » garder les commandemens de Dieu, de s'humilier, & de souf-  
 » frir l'incommodité de la pauvreté. Mais il y en a encore trois  
 » autres qui sont fort difficiles à faire, savoir de pleurer continuel-  
 » lement, de se souvenir toujours de ses pechez, de se mortifier  
 » en tout, & se mettre sans cesse la mort devant les yeux.

'Un frere estant venu à Sceté pour luy demander quelque  
 » avis, il luy dit: Allez & tenez vous en repos dans vostre cellule;  
 » elle vous peut apprendre tout, si vous avez soin d'y demeurer.  
 » Car comme un poisson meurt aussitost qu'on le retire de l'eau,  
 » ainsi un moine se perd lorsqu'il aime à s'arrester hors de sa cel-  
 » lule. Il dit en une autre rencontre: Celui qui fuit les hommes  
 » ressemble à une grape mure, & celui qui est dans la conversation  
 » & dans la compagnie, est comme une grape encore verte.

'Un frere luy disant qu'il voyoit comme devant luy une vertu  
 qu'il desiroit acquerir, & que cependant il n'y pouvoit arriver,  
 » il luy répondit: Vous n'y arriverez en effet jamais que vous ne  
 » soyez mort comme ceux qui sont déjà enterrez: & comme on  
 luy demandoit qui estoit celui qu'on pouvoit dire estre verita-  
 blement mort à l'égard des autres: il répondit qu'il n'y avoit  
 que celui qui se consideroit comme mort & enterré depuis  
 trois ans.

'Le mesme Abbé disoit encore: La privation des choses de la  
 » terre, c'est à dire la pauvreté volontaire, la tribulation suppor-  
 » tée avec patience, & la discretion, sont les moyens par lesquels  
 » les moines peuvent arriver à la perfection. La pauvreté volon-  
 » taire est marquée par Noé, la patience dans les maux par Job,  
 » & la discretion par Daniel''.

Vit. P. 1. §. c. 58. p. 510. 11. 7. c. 1. § 6. p. 665. 1. 2.

1. 7. c. 1. § 7. p. 665. 2.

1. 3. c. 196. p. 529. 21  
 1. 7. c. 35. § 1. p. 680. 2.

1. 3. c. 108. p. 516. 21  
 1. 5. c. 2. § 9. p. 564. 2.

1. 5. c. 2. § 10. p. 564. 2.

Cotel. g. t. 1. p. 553. a.

p. 554. a] Vit. P. 1. §. c. 10. § 4. p. 602  
 1. 7. c. 26. § 1. p. 678.

Vit. P. ap. § 58. p. 996. 2.

Cotel. g. t. 1. p. 554. 2.

1. ou depuis trois jours.

&c.

1.6.c.4.5 1-7.p.  
657.658]ap.5  
109 p.1001  
Cotel.g.t.t.p.555-  
557.8.6.a.

Vit.P.l.c.10.5  
63.p.602.

Casn.coll.c.1.  
p.282.

F.282.

c.23.p.306.307.

inf.l.10.c.25.p.  
218.

'On raporte une fort belle instruction que l'Abbé Moyse donna à S. Pemen qui fut depuis si celebre : mais elle est trop longue pour la mettre ici. Il y exhorte particulièrement à voir plutoſt ſes pechez que ceux des autres, & à reconnoiſtre que c'eſt de Dieu que nous devons attendre le ſecours dans toutes nos peines : les jeûnes, les veilles, & les autres mortifications, eſtant pour nous humilier, afin que Dieu ait pitié de nous. S. Pemen honoroit depuis la memoire de cet excellent maïſtre, en rapportant ſes paroles pour ſervir d'inſtruction aux autres.

'Caſſien qui vint en Scet[vers l'an 390.]témoigne qu'il y trouva un ſaint Abbé nommé Moyſe, ('& c'eſt ſans doute celui meſme dont nous parlons,) qui repandoit plus qu'aucun autre l'odeur de ſa pieté, & qui excelloit également dans la contemplation & dans l'action. Il dit de luy qu'il ne pouvoit ſe reſoudre à ouvrir la bouche pour parler de la perfection, qu'à ceux qui la deſiroient ſincerement, & qui la cherchoient avec une veritable contrition de cœur & une humilité ſincere ; de peur que s'il decouvroit ces ſecrets qui ne doivent eſtre connus que des ames qui les recherchent avec ardeur, à ceux qui en ont de l'eloignement ou qui ne les deſirent qu'avec tiedeur, il ne trahiſt la verité en la prodiguant à des perſonnes ou indignes ou qui ne la reçoivent qu'avec degouſt ; ou qu'il ne ſemblaſt en parler aux autres par vanité, & par une complaiſance ſecrete.

'Il luy eſtoit meſme arrivé ſouvent que des gents le venant prier en pleurant de leur dire quelque parole d'edification, & luy de ſon coſté ſe trouvant porté à les ſatisfaire, il ne l'avoit pu néanmoins. Il ſentoit alors que non ſeulement les penſées, mais la parole meſme luy manquoit ; & il ſe trouvoit dans une ſi grande ſechereſſe, qu'il ne pouvoit pas ſeulement leur dire une parole pour ne les pas renvoyer ſans quelque conſolation. Ce « qui montre, diſoit-il, que c'eſt la grace de Dieu qui met la parole « dans la bouche de celui qui parle, ſelon le merite & le deſir de « ceux qui l'ecoutent. »

'Caſſien dit encore qu'eſtant allé viſiter l'Abbé Moyſe, qu'il qualifie le plus grand de tous les ſaints [habitans de ce deſert,] & luy ayant avoué qu'il avoit eſté extrêmement tourmenté le jour precedent de l'eſprit de pareſſe & d'ennui, contre lequel il n'avoit pu trouver d'autre remede que d'aller promptement trouver l'Abbé Paul ; ce ſaint homme luy répondit : Vous ne « vous eſtes pas delivré par ce moyen de l'ennemi qui vous inquie- « toit, mais vous vous y eſtes encore aſſujetti davantage. Cet enne- « mi

NOTE 3.

» mi vous attaquera avec plus d'insolence une autre fois, parce-  
 » qu'il vous regardera comme un deserteur & un fugitif, & comme  
 » un lasche soldat qui après s'estre laissé vaincre dans le combat,  
 » ne trouve plus son salut que dans la fuite. Vous devez vous  
 » attendre à ses insultes, à moins qu'au premier choc qu'il vous  
 » livrera, vous ne luy resistiez fermement, & que vous ne vous  
 » efforciez de le terrasser, non plus en quittant vostre cellule, ou  
 » en vous laissant aller au sommeil pour vous desennuier, mais en  
 » souffrant genereusement, & en le combatant avec force.

'C'est à l'Abbé Moyse de Sceté qu'il attribue ses deux pre-  
 mieres conferences, où il luy fait dire qu'il s'estoit accoutumé à  
 ne manger que deux petits pains tous les jours, sans aucune au-  
 tre nourriture : mais que ce n'avoit esté qu'avec une extreme  
 peine, & quelquefois mesme comme malgré luy, cette absti-  
 nence estant beaucoup plus difficile qu'elle ne le paroist d'abord.  
 'Ces deux petits pains faisoient environ douze onces,<sup>a</sup> & c'est  
 justement ce que Pallade dit de Saint Moyse le voleur.<sup>b</sup> Il y dit  
 encore qu'il avoit souvent passé des deux & trois jours sans son-  
 ger seulement à prendre aucune nourriture, mais qu'il avoit  
 regardé cela comme un effet de la tentation du demon : que  
 mesme il avoit souvent demandé à Dieu de pouvoir un peu  
 dormir ; croyant cette tentation de degoust & d'insomnie plus  
 dangereuse que celle de la gourmandise & de l'assoupissement.  
 'Le mesme Moyse parle dans ses conferences de Saint Jean  
 d'Egypte, comme d'un homme encore vivant : [ & ainsi elles  
 sont faites avant l'an 395.]

coll. 2. c. 21. p. 328.

c. 19. p. 327. [n. p.

327.

a Lauf. c. 22. p.

9; 4. e.

b Casin. coll. 2. c.

17. p. 328.

coll. 1. c. 21. p. 305.

'C'est encore apparemment le mesme Moyse, dont il est dit  
 dans Cassien qu'il s'estoit rendu parfait & dans le detachment  
 des choses du monde qui est propre aux cœnobites, & dans la  
 vertu de la contemplation qui ne se rencontre proprement que  
 dans les anacorettes; ce qui n'est dit que de luy, de S. Paphnuce,  
 & des deux Macaires.

coll. 19. c. 9. p. 709.

[Outre les autres dons que Dieu avoit accordé à S. Moyse, il luy  
 avoit mesme donné celui de la prophetie.] 'Un solitaire de Sceté  
 qui estoit déjà fort agé, tomba dans une grande maladie. Pour  
 ne pas incommoder les freres qui l'assistoient avec beaucoup de  
 soin & de travail, il resolut d'aller en Egypte. Surquoi l'Abbé  
 » Moyse luy dit : Croyez moy, n'y allez pas : car si vous y allez  
 » vous tomberez dans le peché d'impureté. Ce qui l'ayant fort  
 » attristé, il luy répondit : Comment me dites vous cela, mon  
 » Pere, puisque vous voyez que mon corps est à demi mort ? Et

Vit. P. 1. 5. c. 35.

P. 578. c.

ensuite il ne laissa pas de s'en aller en Egypte. Les habitans des environs ayant appris son arrivée, luy vinrent faire de grandes offres, & une vierge qui jusqu'alors avoit esté fort fidele à Dieu, vint le trouver pour le servir en sa maladie. S'estant rétabli quelque temps après, & commençant à se bien porter, il offensa Dieu avec elle, & elle accoucha d'un fils. Ses voisins luy demandant de qui elle l'avoit eu, elle répondit de ce vieillard : ce qu'ayant peine à croire, il leur dit : Il est vray que c'est moy qui ay commis ce peché, mais ayez soin, je vous prie, de cet enfant. Quand il fut sevré, il le mit sur ses epaules, & un jour qu'on faisoit une feste en Sceté, il entra ainsi dans l'église en presence de tous les freres, qui se mirent à pleurer en le voyant. Surquoi il leur dit : Mes freres, voyez vous cet enfant? C'est le fruit de ma desobeissance. Tenez vous donc sur vos gardes, puisque je suis tombé dans une telle faute en ma vieillesse ; & priez pour moy. De là il rentra dans sa cellule, où il recommença à vivre comme il avoit fait d'abord.

Lauf.c.7.p.908.b.  
a Casin, coll. 2. c.  
6. p. 315.

Vit. P. I. §. c. 18.  
§ 13. p. 638. l.

§ II. p. 638. l.

Cotel. g. t. l. p.  
491.

Vit. P. I. c. c. l. § 5.  
p. 645. l.

'La solitude de Sceté estoit assez proche des Maziques, nation la plus cruelle de toutes, & qui tuoit non pour piller, mais par le seul plaisir de repandre le sang humain. [Les solitaires estoient continuellement exposez à leurs courses.] Surquoi Saint Moyse leur disoit : Si nous observons les reglemens de nos Peres, je vous promets par la confiance que j'ay en Dieu, que les barbares ne viendront point en Sceté. Mais si nous ne les observons pas, ce lieu-ci sera desolé. Saint Macaire d'Egypte avoit dit la mesme chose : Quand vous verrez, disoit-il, une cellule bastie auprès du marais, assurez vous que la desolation de Sceté est proche : Quand vous y verrez planter des arbres, dites qu'elle est à la porte : Mais quand vous y verrez des enfans ou des valets, prenez vos hardes & vous en allez. D'autres Saints ont encore attribué la desolation de Sceté, & des quatre eglises qui y estoient, tantost aux enfans, tantost à ce qu'on ne s'y contentoit pas de la simplicité des habits grossiers des anciens.

'Il y avoit en Sceté un vieillard fort vertueux, qui avoit accoutumé lorsqu'il falloit bastir une nouvelle cellule, d'y aller avec joie. Il aidoit à la faire des les fondemens, & il ne s'en alloit point qu'elle ne fust en état d'estre habitée. Mais un jour estant venu pour en bastir une, on le trouva extremement triste. Les freres luy en demanderent la cause, & il leur répondit : C'est mes enfans que ce lieu-ci s'en va estre desolé ; car j'ay vu le feu s'allumer en Sceté, & les freres l'ont éteint avec leurs feuil-

» les de palmier. Il s'est allumé une seconde fois ; & il s'est éteint  
 » de la mesme maniere : Mais s'estant rallumé une troisieme, il a  
 » rempli de flammes tout le desert, & on ne l'a pu éteindre. C'est  
 » ce qui me rend triste comme vous voyez.

NOTE 4. 'Mais enfin sept solitaires se trouvant un jour avec S. Moysé, il leur dit: Les barbares viendront aujourd'hui en Sceté; allez, en fuyez vous-en. Et vous, mon Pere, luy répondirent-ils, ne vous en fuyez vous pas aussi? Il leur répondit cette admirable parole: Il y a bien des années que j'attens ce jour-ci, pour verifler ce que J. C. mon Seigneur a dit: Tous ceux qui prennent l'épée, mourront par l'épée. Les autres freres luy dirent : Nous ne nous enfuirons pas non plus, & nous mourrons avec vous. Je n'en suis pas cause, répondit le Saint: c'est à chacun de vous à avoir ce qu'il a à faire. Lorsqu'il s'entretenoit ainsi, ils virent les barbares qui approchoient ; & à peine les eurent-ils apperceus, qu'ils entrerent dans la cellule, & les tuerent tous, hormis un qui par la fragilité humaine ayant esté saisi de crainte s'enfuit se cacher derriere des nattes de palmier: & là il vit sept couronnes venir du ciel, & descendre sur la teste de S. Moysé & de six autres qui avoient esté tuez avec luy.

l. 5. c. 18. § 14. p. 638. l. 2.

[Ces couronnes ne marquoient pas seulement la gloire que ces Saints avoient acquise par leur perseverance dans la penitence & dans les bonnes œuvres, mais encore l'honneur du martyre qu'ils avoient merité par leur mort : Aussi l'Eglise a accoutumé de mettre au rang des Martyrs ceux qui après avoir mené une vie sainte ont esté tuez par des barbares infideles, comme les SS. Paul, Isaïe, & leurs compagnons tuez à Raïthe & à Sinaï, vers l'an 373; comme ceux qui furent tuez encore le mesme jour & dans le mesme desert de Sinaï vers le commencement du V. siecle; comme S. Sarmate disciple de S. Antoine, dont on fait memoire l'onzieme d'octobre.]

V. leur titre

V. S. Nil.

C'est pourquoy Bollandus a cru devoir donner cette qualité à S. Moysé & à ses compagnons. S. Augustin parlant ou de cet evenement mesme, ou de quelque autre semblable, dit d'excellentes choses sur la maniere dont il faut reconnoistre & adorer la justice de Dieu, lorsqu'il donne tant de pouvoir aux méchans sur la vie des Saints. Les Grecs font leur grand office de S. Moysé le 28 d'aoust, l'honorant comme un saint solitaire & un exemple admirable de penitence. [Baronius l'a mis le mesme jour dans le martyrologe Romain.] Quelques Latins des derniers siecles mettent le 7 de fevrier Saint Moysé Abbé en

Boll. 7. feb. 12. p. 46.  
 a Aug. ep. 122. p. 240. 2. c.

Men. p. 296-300.

Boll. 7. feb. p. 46.  
 § 3.

NOTE 5. Sceté. Il mourut en Sceté à l'age de 75 ans. [Il est difficile d'en dire le temps, quoiqu'il soit certain que c'estoit avant l'an 420,

Lausc. 12. p. 936.  
 b.

puis que Pallade parle de sa mort. On peut juger que c'estoit entre l'an 391 ou 392, auquel cet auteur semble luy avoir parlé, & l'an 400 auquel Cassien peut estre sorti de l'Egypte.]

c|Soz.l.6.c.29.p.  
68j.a.  
2 Vit.P.l.3.c.86.  
p.513|l.5.c.15.5  
1S.p.62j.

'S. Moÿse laissa après sa mort, comme nous avons dit, 70 disciples [qui furent témoins & heritiers de sa vertu.]<sup>a</sup> Mais il en avoit envoyé un devant luy au ciel, nommé Zacarie, [qui paroist s'estre consommé dans la vertu en peu de temps, & avoir fait dans une grande jeunesse le progrès que les autres font à peine en beaucoup d'années.] Il estoit fils d'un nommé Carion qui l'ayant laissé à sa femme avec une petite fille qu'il avoit encore, s'estoit retiré dans le desert de Sceté. [On ne dit point quelle avoit esté la cause d'une conduite si extraordinaire: mais on a tout lieu de juger que Dieu en fut le principe; puisqu'il paroist qu'il en fut la fin.] 'Quelque temps après sa retraite l'Egypte ayant esté affligée d'une famine, sa femme le vint trouver avec ses deux enfans, & luy demanda par qui il pretendoit qu'ils fussent nourris, lorsque tout le monde manquoit de pain. Il luy dit qu'elle n'avoit qu'à les luy laisser, & il les prit en effet, comme pour les garder avec luy. Zacarie témoigna en estre bien aise, mais la fille voulut retourner avec sa mere; surquoi le Saint dit à sa femme, que puisque leurs enfans se partageoient si bien eux mesmes, il n'y avoit point d'autre parti à prendre. Ainsi Zacarie demeura & fut élevé à Sceté.

Corel.g.t.i.p.  
516.517.

p.516.c.  
p.517.b.

b.  
c.

'Tout le monde savoit que Carion qui l'elevoit estoit son pere: 'Cependant lorsqu'il fut devenu un peu grand, on commença à murmurer contre luy; de sorte que Carion crut qu'il falloit se retirer. Zacarie luy representa qu'en quelque lieu qu'ils allaissent on auroit encore plus de sujet de murmurer, parcequ'on ne sauroit pas qu'il estoit son fils; & cela arriva de la sorte. Car s'en estant allez en Thebaïde, & y ayant pris une cellule, on ne manqua point d'y murmurer aussitost contre eux. 'Ils s'en revinrent donc à Sceté, & le murmure y recommença encore. Enfin Zacarie se resolut de s'aller jeter dans le marais qui estoit plein de nitre. Il s'y tint autant qu'il put, ayant de l'eau jusqu'à la bouche, & il en sortit si changé & si desfiguré, que son propre pere eut peine à le reconnoistre lorsqu'il alla le dimanche suivant recevoir la communion, selon la coutume. S. Isidore Prestre de Sceté connut par l'Esprit de Dieu ce qu'il avoit fait, & il dit tout haut: Le jeune Zacarie vint à la communion comme un homme il y a huit jours, mais aujourd'hui il y vient plustost comme un ange. "

p.518.a.

b.

p 444.a.

'Carion estoit un homme excellent pour la pratique de la ver- *perplexus.*



tu; & vivoit d'une maniere tres austere:<sup>a</sup> mais il connoissoit peu

p. 516. c.

<sup>1</sup> les lumieres & les sentimens extraordinaires que l'Esprit saint communique quelquefois dans la meditation. Zacarie ayant receu de Dieu cette faveur, le dit à Carion, qui croyant que c'estoit une operation du demon, battit mesme assez rudement son fils pour l'obliger à le rejeter. Cependant Zacarie continuant à ressentir toujours une ferveur extraordinaire, il alla la nuit consulter l'Abbé Pemen, qui crut que c'estoit une operation de Dieu, & luy conseilla d'aller voir un autre vieillard qu'il luy marqua, pour faire tout ce qu'il luy diroit. Ce vieillard n'attendit pas que Zacarie luy parlast, mais luy dit le premier tout ce qui se passoit en luy, l'assura que c'estoit une œuvre de Dieu, & luy dit neanmoins de retourner à son pere, & de se soumettre à ce qu'il luy ordonneroit. [Carion reconnut sans doute comme

" P. 444. a.

<sup>1</sup> » les autres que c'estoit Dieu qui agissoit dans son fils: ] & il disoit  
 » quelquefois: Je fais plus d'austeritez que mon fils: mais je n'ay pu  
 » encore arriver à la perfection de son humilité & de son silence.

p. 516. c.

Zacarie, comme nous avons dit, fut [aussi] disciple de l'Abbé Moyse, [peutestre après la mort de Carion.] Mais il le regardoit moins comme son disciple que comme son maistre, depuis que estant un jour allé puiser de l'eau, il le rencontra en priere sur le bord de la fontaine, & vit l'Esprit de Dieu qui se repositoit sur luy.

Vit. P. l. 3. c. 86.

P. 513.

Cotel. g. t. i. p. 443. b.

[C'est pourquoi, comme il estoit extremement humble,] il luy  
 » dit une fois: Apprenez moy, mon fils, ce que je dois faire. Zacarie  
 » à ces paroles se jetta à ses piez, & luy dit: Quoy! mon Pere, vous  
 » m'interrogez comme un maistre? Je vous assure, luy répondit  
 » Moyse, que j'ay vu le S. Esprit descendre sur vous, & c'est ce qui  
 » m'oblige de vous demander ce que je dois faire. Alors Zacarie  
 » prenant son capuce & le foulant aux piez, dit à Moyse: Si l'on  
 » n'est disposé à se laisser fouler de la mesme maniere, on ne peut  
 » pas estre moine. D'autres disent qu'il fit cela par ordre de Saint

Vit. P. l. 5. c. 15. 517.

P. 623.

Moyse, pour l'instruction de quelques freres. Un des Saints Ma-  
 caires témoigna la mesme humilité à l'égard de ce Zacarie, en  
 luy disant qu'il se sentoit poussé interieurement à le consulter  
 & à luy demander ce que c'estoit qu'un veritable moine: à quoy  
 il répondit, que pour luy il croyoit que c'estoit celui qui se fai-  
 soit violence en toutes choses.

l. 3. c. 86. p. 513. 2.

l. 5. c. 1. § 6. p. 162.

<sup>1</sup>

Cotel. g. t. i. p. 443. b.

Lorsqu'il fut pres de mourir, Moyse luy demanda ce qu'il  
 voyoit: & il répondit; Mon Pere, faut-il le dire, & ne vaut-il

p. 444. c.

1. On le raporte aussi de l'Abbé Serapion: [Mais cela convient mieux à Carion.]

Vit. P. l. 5. c. 15. § 15.

2. Cette réponse est conceue en ces termes dans la traduction de Pelage Diacre: *Nil melius quam tacere*: ce qui se trouve dans le grec en changeant seulement τ en τζ. [Mais le sens que nous avons exprimé, nous a paru avoir quelque chose de plus grand & de plus saint.]

P. 622.

a Vit. P. l. 5. c. 15. § 18.

p. 624.

point mieux se taire? Moÿse[qui estoit humble approuva son humilité;] & luy dit de demeurer dans le silence. Lorsqu'il mourut, l'Abbé Isidore regardant au ciel, s'écria : Rejouissez vous, mon " fils Zacarie, puisque les portes du royaume des cieus vous sont " ouvertes.

p. 631. c.

L'Abbé Pemen disoit que depuis la mort de l'Abbé Moÿse, les freres ne faisoient plus de progrès à Scteté.



# S. AMBROISE,

## ARCHEVESQUE DE MILAN,

DOCTEUR DE L'EGLISE, ET CONFESSEUR.

\*\*\*\*\*

### ARTICLE PREMIER.

*Generosité de Saint Ambroise : Noblesse de sa famille, honorée par le martyre de Sainte Sotere.*



Les Saints ne sont grands qu'à proportion des dons que Dieu leur communique, & si Dieu leur donne des graces d'autant plus grandes, que l'emploi auquel il les destine est plus grand & plus important pour sa gloire; il est aisé de juger de l'eminence & du merite d'un Saint destiné, non pour honorer l'episcopat par une pieté commune, mais pour donner l'exemple de la vertu de toutes la plus importante & la plus necessaire à ceux qui sont elevez à cet état sublime, duquel depend toute la sainteté & la bonne conduite de l'Eglise. Car quelque pieté, quelque science, quelque sagesse que puisse avoir un Evesque, s'il n'a une generosité & un courage invincible, il pourra faire quelque fruit dans les occasions où il n'aura personne à combatre; mais il succombera à la premiere contradiction, & ruinera par sa foiblesse tout ce que sa pieté apparente avoit établi. Il exercera la discipline de l'Eglise dans les fautes moins importantes des particuliers; & il sera contraint de ceder aux grands scandales, qui sont ceux de tout un peuple, ou des per-

sonnes puissantes, parcequ'il craindra de se faire des ennemis, & de s'exposer aux dangers & aux persecutions parmi lesquelles un saint Evesque ne peut manquer de vivre, s'il n'est assez heureux pour y trouver le martyre.

C'est donc de cette eminente qualité que Dieu vouloit donner un modele à tous les Prelats en la personne de S. Ambroise, & un modele accompli. Sa generosité a esté non seulement intrepide, mais aussi accompagnée d'une tres grande sagesse. Il l'a fait paroistre non en une seule rencontre, ou seulement dans les grandes occasions, comme ont fait d'autres Saints, mais il l'a employée & à défendre l'Eglise contre une Princesse aussi furieuse qu'attachée à son heresie, & à faire pratiquer la penitence à un Empereur victorieux; & à interdire la communion à un autre Empereur pour les crimes qu'il avoit commis; & à maintenir la liberté de l'Eglise contre un ministre tout puissant, & à défendre les depots des veuves contre les ordres exprés des Princes.

Comme Dieu se plaist quelquefois à cacher ses plus grands miracles sous les moyens humains qu'il emploie pour les produire, il semble qu'il ait voulu couvrir la generosité divine de nostre Saint par ce courage humain qui est ordinaire aux personnes d'une naissance illustre; & que ce soit pour cela qu'il l'ait fait naistre de l'une des principales familles de l'Empire Romain. Mais il y a toujours une grande différence entre la generosité Romaine, & la magnanimité que la grace inspire. L'une venant de la terre & ne regardant que la terre, ne peut aller que jusques à ne pas s'effrayer par de vaines craintes. Mais quand il s'agit de perdre, ou sa fortune temporelle ou la vie du corps, il faut aimer quelque chose audeffus du monde, pour vouloir bien perdre tout ce qu'il y a de grand & d'agreable dans le monde. C'est là la generosité qui a paru en tant de Martyrs, & qui a esté considérée comme la plus forte preuve de la religion Chrétienne; & c'est celle qui n'a pas moins éclaté dans Saint Ambroise, qui eust donné son sang plus d'une fois & pour la verité & pour la justice, si Dieu qui luy en inspiroit le desir, ne l'eust tiré d'une autre maniere des dangers où il s'exposoit pour le servir.

Mais si le sang qu'il tiroit de ses ancestres pouvoit luy donner quelque disposition à cette vertu, il s'animoit encore & se glorifioit bien davantage d'avoir eu dans sa famille une illustre Vierge & Martyre en la personne de S<sup>te</sup> Sotere dont l'Eglise honore encore aujourd'hui la memoire le 10 de fevrier, & qu'on croit avoir souffert à Rome sous Diocletien le 12 may de l'an 304, com-

Amb. de virg. l. 3. p. 479. l. 1. me nous l'avons marqué dans son histoire.] Proposant à sa sœur Marcelline l'exemple de cette Sainte, il dit qu'il luy propose à imiter celle dont elle tiroit son origine. Il l'appelle la mere & d'elle & de luy, & l'honneur de sa maison; & il dit que sa vertu estoit pour luy un exemple domestique. Car pour nous, dit-il, qui sommes Evêques; nous avons aussi nostre noblesse, que nous preferons aux Prefectures & aux Consuls; Nous avons, dis-je, des dignitez fondées sur la foy & qui ne perissent pas comme les autres. [Voilà quelle estoit la véritable noblesse de nostre Saint, & celle qu'il preferoit à toutes les dignitez & à toute la noblesse du siècle. Mais s'il me prisoit cette dernière noblesse, ce n'estoit pas comme quelques uns pour n'y pouvoir rien trouver dont il pût tirer vanité.] Car il dit que S<sup>te</sup> Sotere contoit parmi ceux dont elle estoit descendue, des Consuls & des Prefets; & il estoit né luy mesme d'Ambroise Prefet du Pretoire des Gaules, qui avoit sous sa jurisdiction non seulement toutes les Gaules, mais encore l'Angleterre, l'Espagne, [ & une partie de l'Afrique, c'est à dire la Mauritanie Tingitane, ce qui passoit pour le tiers de l'Empire Romain, & a fait le partage de Constance Chlore, du jeune Constantin, & de Gratien.]

p. 443. l.

Vit. p. 78. a.

Zofl. l. 2. p. 440.

XX

## ARTICLE II.

*Quel estoit Paulin qui a écrit la vie de Saint Ambroise :  
Quelques eloges donnez à ce Saint.*

[CELUI qui nous apprend cette première particularité de la vie de S. Ambroise, & qui nous en apprendra encore beaucoup d'autres, est Paulin] qui écrivoit sous luy à la fin de sa vie. On croit qu'il estoit dans quelque degré inférieur de la cléricature; d'autant qu'il estoit sous la garde d'un Diacre; de mesme que Majorin estoit Lecteur sous Cecilien alors Archidia-cre de Carthage.

Amb. vit. p. 90. a.

Bar. 397. § 46.

Amb. vit. p. 90. b.

a Optat. l. 1. p. 42. a.

Amb. vit. p. 77. a.

p. 92. l.

b p. 86. c.

p. 77. d.

b.

Bar. 397. § 48.

Il écrivit la vie de Saint Ambroise à la priere de S. Augustin à qui il l'adressa; & il paroist qu'il l'écrivit en Afrique, <sup>b</sup> durant que Jean estoit Prefet du Pretoire, [c'est à dire selon le Code, en l'an 412 ou en 413, ou au plus tard en 422.] Il y fait une protestation solennelle de n'ajouter quoy que ce soit à la vérité de l'histoire, sous pretexte de relever la gloire de ce Saint; & de n'en rien dire que ce qu'il a sceu ou par luy mesme lorsqu'il demouroit avec luy, ou par ceux qui y avoient demeuré avant luy, & principalement par S<sup>te</sup> Marcelline sœur du Saint: De sorte que

que nous n'avons point d'histoire de la fidelité de laquelle nous puissions estre plus assurez ; & il seroit seulement à souhaiter qu'il l'eust faite plus ample, en y ajoutant diverses choses qu'il a omises, & que Baronius a depuis tasché de recueillir des écrits de S. Ambroise mesme, dans la vie qu'il en a écrite par ordre de Sixte V.

Quelques uns ont cru que ce Paulin estoit le grand S. Paulin de Nole, ce qui ne peut estre. Mais comme il est certain qu'il a esté en Afrique, il est assez probable que c'est le mesme Paulin qui estant Diacre poursuivit la condamnation de Celeste & à Carthage en 411 ou 412, & à Rome sous Zosime. Isidore le qualifie Prestre, ce qu'il peut avoir esté depuis ce temps là. L'Abbé Eugippe à la fin du V. siecle, cite une histoire [qui ne se trouve pas dans Paulin.]

§ 46.  
Amb. vit. p. 93. a.  
Bar. 397. § 47.  
Merc. n. t. . . p. 8. t.  
Bar. 397. § 47.  
Poll. 3. jan. p.  
494. §.

Si Paulin est le seul dans l'antiquité qui ait écrit une vie de S. Ambroise, il n'est pas assurément le seul qui luy ait donné des eloges. On verra dans la suite en bien des occasions avec quel honneur Rufin, S. Paulin, S. Jerome mesme, S. Augustin, Theodoret, & plusieurs autres ont parlé de luy : & nous ne nous sommes pas néanmoins attachez à ramasser toutes les louanges qu'on luy a données, parceque nous ne prétendons que marquer la suite de ses actions, & non pas faire son éloge.]

S. Gaudence de Bresse l'appelle un successeur des Apostres, dont le cœur plein du Saint Esprit repandoit en abondance les eaux vivantes de la parole de Dieu. [On sçait que S. Augustin ne peut se lasser de reconnoître les obligations qu'il luy avoit pour son salut.] Cassien dit que cet admirable Pontife du Seigneur ne quittoit jamais la main toute puissante de Dieu [qui faisoit toute sa force,] & y brilloit comme un diamant que l'on porte au doigt. Idace dit sur l'an 382, que S. Ambroise dans l'Italie & Saint Martin dans les Gaules estoient illustres par les merites de leur vie, & par l'eclat de leurs miracles. Ennode en fait une hymne fort belle, & qui releve beaucoup son grand cœur. Il ne l'oublie pas dans les epigrammes qu'il fait sur les Evesques de Milan. Cassiodore qui releve extremement ses écrits, dit que sa vie n'estoit pas moins digne d'estime, & que Dieu luy avoit accordé la grace de faire de grands miracles. Un auteur qui écrivoit sur la fin du VI. siecle, dit que sa reputation estoit audessus de celle des autres Evesques, & que ses merites l'ont fait reverer plus que tous les Prelats [de son temps,] non seulement par les autres enfans de l'Eglise, mais par les Princes

Gaud. h. a.  
Cass. de Inc. 1. 7.  
c. 25. p. 1055.  
Enn. car. 15 p. 590.  
epi. 77. p. 622.  
Cass. inst. c. 20.  
Pal. con. p. 665.  
p. 738. 2.

Greg. l. 3. ep. 65.  
[93].a.

mesmes sous lesquels il a vécu. S. Gregoire le grand parlant d'un homme que les Lombars vouloient faire Evêque de Milan, dit qu'un homme si mal élu estoit visiblement indigne d'estre le Vicaire de S. Ambroise. Il parle en mesme temps des Clercs de S. Ambroise, [pour marquer ce semble tout le Clergé de Milan. Nous verrons l'estime que les Grecs en ont faite, aussibien que les Latins, en parlant de ses ouvrages.]



### ARTICLE III.

#### *Naissance & education de Saint Ambroise.*

Amb. vit. p. 78. a.

[**P**OUR commencer donc l'histoire de S. Ambroise,] il estoit, comme nous avons dit, fils d'Ambroise Prefet du Pretoire des Gaules. Il avoit une sœur plusagée que luy, selon l'histoire que nous allons bientost rapporter, & il faut que ce soit la sainte vierge Marcelline, dont nous parlerons souvent dans la suite, [puisque nous ne trouvons point qu'il en ait eu d'autres.] Il avoit aussi un frere nommé [Uran] Satyre, qui estoit entre Marcelline & luy. Ainsi il faut que S. Ambroise fust le dernier de sa famille; [car nous ne voyons point qu'il ait d'autres freres ni d'autres sœurs:] au moins il est certain qu'il n'en avoit point d'autres lorsque Satyre mourut.

b] Bar. v. Amb. p. 2. c.

a] Bar. v. Amb. p. 2. c.

Amb. de Sat. t. 4. p. 317. a.

Bar. v. Amb. p. 2. c. d.

Amb. de Sat. p. 313. c.

Amb. vit. p. 80. b.

Bar. v. Amb. p. 2. a.

Amb. vit. p. 78. a.

[Nous verrons dans la suite qu'il est né vers l'an 340.] Rome estoit son pays, [parceque sa famille en estoit.] Mais il nasquit dans les Gaules, [& sans doute à Treves, qui estoit le siege du Prefet des Gaules,] puisqu'il vint au monde durant que son pere en estoit Prefet, & qu'il fut élevé estant encore au berceau dans le palais où son pere exerçoit cette dignité. Un jour qu'il dormoit la bouche ouverte couché sur son berceau dans une cour, un essain d'abeilles vint tout d'un coup se reposer sur luy. Elles couvrirent tellement son visage, qu'elles entroient dans sa bouche & en sortoient les unes après les autres. La servante chargée du soin de cet enfant se mettoit en devoir de les chasser, de peur qu'elles ne luy fissent du mal. Mais le pere qui se promenoit alors dans cette cour avec sa femme ou sa fille, arresta l'empressement de cette servante, & voulut par une curiosité naturelle à un pere, voir quelle seroit la fin de cette merveille. Ces abeilles s'envolant quelque temps après, s'éleverent si haut dans l'air qu'on les perdit tout à fait de vue. Le pere surpris de cet evenement dit que cet enfant seroit un jour quelque chose de grand, si Dieu luy conservoit la vie. En effet on voyoit déjà le doigt de Dieu qui dis-

NOTE I.  
patrium  
solum.

posoit son serviteur des son enfance à verifler cette parole du Sage, que d'excellens discours sont un rayon de miel. Car cet effein d'abeilles, dit Paulin, estoit la figure de ses écrits qui devoient enseigner les dons celestes, & elever les esprits des hommes de la terre au Ciel. C'est le mesme prodige que Ciceron & Valere Maxime raportent estre arrivé à Platon. [Mais si l'eloquence de S. Ambroise ne fut pas plus grande, elle fut au moins plus heureuse que celle de ce prince des Philosophes.]

Cic.de divin.l.1.  
P 48j.2.

'Aprés la mort de son pere, il demeura à Rome avec sa mere veuve, & Marcelline sa sœur qui avoit déjà fait profession de virginité. Marcelline avoit avec elle une autre Vierge, dont la sœur nommée Candide, qui avoit aussi embrassé la virginité, vivoit encore à Carthage, lorsque Paulin écrivoit ceci. Ce fut dans cette sainte compagnie de Vierges que S. Ambroise fut élevé; & il faut moins s'étonner après cela, qu'il ait pu conserver la pureté de son ame, & se rendre digne de l'episcopat où Dieu l'appella d'une maniere toute miraculeuse, au milieu d'une ville où toutes sortes de desordres regnoient alors, comme on le voit par S. Paulin entre les Chrétiens, [& entre les payens par Ammien, qui en parle souvent avec étendue.] Baronius pour montrer qu'il a toujours vécu dans la pureté, cite une priere de ce Saint qui luy servoit de preparation avant que d'offrir le sacrifice: [mais tout le monde ne convient pas que cette priere soit de luy; & après tout, l'amour particulier qu'il a toujours eu pour les Vierges, suffit pour croire qu'il a eu part à leur couronne.] Il y a à Rome une ancienne eglise de S. Ambroise qui sert à un monastere de Vierges, & l'on croit par tradition que c'est le lieu où il a esté élevé.

Amb.vit.p.78.c.

Bar.v.Amb.p.3.

Paul.ep.46.p.40j.

Bar.v.Amb.p.3.i.

p.2.3|17.jul.

'Lorsqu'il estoit encore jeune, comme il voyoit que sa mere, sa sœur, & cette autre Vierge qui demouroit avec elles, abaissoient les mains de l'Evesque, [peutestre du Pape Libere,] il leur presentoit aussi la sienne en se jouant, & leur disoit qu'elles devoient la baiser, parcequ'il seroit aussi Evesque: ce qu'elles regardoient comme un jeu d'enfant qui ne savoit ce qu'il disoit. Il se moqua des son enfance des folies de l'astrologie judiciaire.

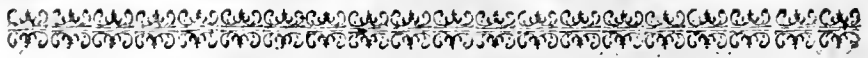
Amb.vit.p.78.c.

c|80.g.

a p.80.g|78.c.d.

hex.1.4.c.5.p.32.  
k.





## ARTICLE IV.

*De la vertu de Sainte Marcelline sœur de S. Ambroise.*

Amb. vit. p. 78. c.  
de virg. l. 3. c. 4.  
p. 479. i.

**M**ARCELLINE qui avoit fait profession de la virginité, n'avoit eu personne pour luy inspirer l'amour de cette vertu. Demeurant à la campagne sans avoir auprès d'elle ni aucune vierge qui luy en montrait l'exemple, ni aucun maître qui luy en donnast les regles, elle l'avoit aimée d'elle mesme comme une vertu de sa famille, & un heritage qu'elle avoit reçu de S<sup>te</sup> Sotere. Elle en fit une profession ouverte en changeant d'habit le jour de Noel dans l'église de S. Pierre [de Rome], en presence d'une infinité de peuple & de quantité de Vierges qui souhaitoient toutes de demeurer avec elle. [Le Pape] Libere [qui luy donna le voile] luy fit un discours, dont cette Sainte avoit accoutumé de s'entretenir avec S. Ambroise. Ce Saint le raporte [en luy donnant son style, bien different de celui de Libere qui estoit fort simple, pour ne pas dire grossier & barbare.

p. 473. c.

p. 473-475.

p. 476. g.

Les preceptes que Libere donna à Marcelline, comme le raporte S. Ambroise, sont excellens;] & néanmoins il témoigne qu'ils estoient encore audessous de ce que sa sœur pratiquoit. Non contente de jeûner tous les jours jusques au soir, elle passoit plusieurs jours & plusieurs nuits de suite sans manger. Quand on la prioit de quitter son livre pour prendre quelque nourriture, elle répondoit que l'homme ne vit pas seulement de pain, mais encore de la parole de Dieu. Lorsqu'elle mangeoit, ce n'estoit seulement que des choses les plus communes, afin que le degoust & le peu de plaisir qu'elle y trouvoit, luy rendist le jeûne plus agreable. Elle ne buyoit que de l'eau. Elle méloit ses larmes avec ses prieres. Son application à la lecture estoit si grande qu'elle s'endormoit le livre à la main. Aussi S. Ambroise n'a point d'autre avis à luy donner, que de moderer ses austeritez, & de se conserver un peu pour servir de maîtresse aux autres.

p. 476. g. h.

[On voit en elle une sollicitude extreme pour les affaires de l'Eglise, & un grand soin d'en demander des nouvelles à son frere. De son costé il ne manquoit pas aussi de l'en informer particulièrement, & c'est par ce moyen que nous avons appris les plus belles circonstances de sa vie.] Lorsque S. Ambroise se trouvoit engagé dans des occasions perilleuses, Dieu en donnoit souvent quelques sentimens à Marcelline, par des songes qui l'inquietoient durant son sommeil.

ep. 14. p. 203. d.



Il paroist qu'elle demeura à Rome, depuis mesme que Saint Ambroise fut Archevesque de Milan; [& ce fut en ce temps là] que lavierge Indicia demeura avec elle, durant que S. Ambroise n'y estoit pas. On peut neanmoins juger qu'elle estoit à Milan, lorsque Saint Ambroise y fut fort malade vers 378, comme nous croyons. Il paroist aussi qu'elle y vint [de Rome bientoist après,] à cause de la mort de Satyre son frere, dont elle fut extremement touchée, quoique sa pieté la consolast. Elle estoit encore à Milan dans l'affaire d'Indicia. S. Jerome en partant de Rome [en 385,] salue une Marcelline.

vic. p. 80 g|Bar. 383. § 18.

Amb. ep. 46. p. 302. a. a de Sat. p. 314. b.

p. 320. b.

ep. 46. p. 301. f.

Hier. ep. 99. p. 364. c.

Baronius croit qu'elle survéquit S. Ambroise. Il semble que ce soit à cause que Paulin témoigne avoir appris d'elle une partie de la vie de ce Saint; [ce qui seul ne seroit pas une grande preuve.] Mais selon son epitaphe que Baronius nous a donnée, il est assez vraisemblable qu'elle ne mourut qu'après ses deux freres, & qu'elle voulut estre enterrée avec eux.

Bar. 17. jul. k.

Amb. vic. p. 77. b.

Bar. 383. § 18.

Son epitaphe porte encore qu'elle est morte après la mi-juillet: & en effet sa feste est marquée dans le martyrologe Romain le 17 du mesme mois. Le calendrier de Milan, ancien de plus de 500 ans, que le P. Mabillon nous a donné, la met vers le mesme jour. Son corps est auprès de celui de S. Ambroise dans une cave sous l'autel de la basilique Ambrosienne: mais au lieu de l'ancienne epitaphe rapportée par Gruter [& par Baronius,] on y en a mis une nouvelle.

Bar. 383. § 18.

Mab. mus. p. 108.

it. Ital. p. 15. 16.

Baronius dit que cette ancienne epitaphe estoit après une vie de la mesme Sainte, [dont neanmoins il ne rapporte rien; & il n'en parle point non plus dans son martyrologe.] Nous en avons une dans Mombritius, qui n'est qu'un sermon fait à sa feste, [& plein de fautes.] Il y est dit qu'elle mourut le 17 de juillet après ses deux freres, & qu'elle fut enterrée auprès de S. Ambroise par S. Simplicien son successeur. [Ainsi elle seroit morte en 398 ou 399.]

Bar. 383. § 18.

MS. p. 570. 571.

p. 577.



A R T I C L E V.

*S. Ambroise & Satyre son frere sont faits Gouverneurs de provinces.*

S A I N T Ambroise employa sa premiere jeunesse dans l'étude des lettres humaines, [où il réussit de la maniere qu'on le peut juger par les livres qu'il composa depuis:] & nous parlerons davantage de son eloquence lorsqu'il l'aura rendue toute

Amb. vit. p. 78. d.

&c.

v. la note 1.

ecclesiastique & route sainte en entrant dans l'episcopat. [Il étudia la langue greque, aussi bien que la latine, puis que nous verrons qu'il puisa principalement la science de l'Eglise dans S. Basile, dans Didyme, & dans d'autres auteurs Grecs.] Que s'il n'a pas sceu parfaitement cette langue, comme on le tire de l'interpretation de quelques mots grecs, qui n'est pas tout à fait exacte, on peut dire neanmoins que hors Saint Jerome, il n'y a peutestre pas de Pere Latin qui paroisse en avoir sceu plus que luy.]

P. Aur. ep. p. 45.

Amb. vit. p. 78. d.

Après ses études, il se mit dans le bareau, & plaida quelque temps hors de Rome dans l'auditoire du Prefet du Pretoire, [dont le siege ordinaire estoit à Milan.] Il s'acquita de cet emploi avec tant d'eclat, que le Prefet le choisit pour luy servir de Conseiller; [c'est à dire apparemment qu'il le fit son Assesseur.] Ce Prefet estoit [Sex. Petronius] Probus, [le plus illustre & le plus puissant officier qui fut alors dans l'Occident. Il fut fait Prefet d'Italie par l'Empereur Valentinien I. sur la fin de l'an 368.

V. Valentinien I. § 18.

Amin. l. 27. p. 352.

Bar. v. Amb. p. 4.

9

Outre l'amitié de Probe, qui estoit magnifique envers ses amis, & fort disposé à les elever, on croit que S. Ambroise estoit encore porté par Symmaque grand seigneur Romain, [mais qui estoit aussi attaché à l'idolatrie que Probe & Saint Ambroise. l'estoient au Christianisme, comme nous le verrons dans la suite.] S. Ambroise l'appelle<sup>a</sup> le pere ou le parent de son frere Sa-

Amb. de Sat. t. 4.

p. 313. c.

a. Sym. l. 1. ep. 57.

p. 39.

b. l. 3. ep. 30-37. p. 116-119.

tyre; & Symmaque recommande un Sature à Titien son frere, comme leur frere commun.<sup>b</sup> Nous avons encore diverses lettres de luy à un Ambroise avec lequel il paroist fort uni. [Il y a bien de l'apparence que cet Ambroise est nostre Saint, & qu'il estoit Evesque lorsqu'une partie de ces lettres furent écrites. Symmaque luy recommande diverses personnes, & le prie d'appuyer ou leur droit ou leurs besoins auprès de l'Empereur.] Pour Ambroise député de Sicile à la Cour, qu'il recommande à Aufone, & qui estoit un illustre avocat, mais de la province, [il estoit sans doute different du Saint, & d'une qualité inferieure.

l. 2. ep. 11. p. 12.

S. Ambroise estant ce qu'il estoit par son propre merite, & de plus appuyé par deux personnes si puissantes, ne pouvoit manquer de se voir en peu de temps élevé aux dignitez les plus eminentes.] Aussi il changea [bientost] la qualité de Conseiller en celle de Consulaire ou de Gouverneur de la Ligurie & de l'Emilie; [c'est à dire ce semble de tout ce que comprennent aujourd'hui les archeveschez de Milan, qui estoit metropole de la Ligurie, de Turin, de Genes, de Boulogne, & de Ravenne.]

Amb. vit. p. 78. d.

p. 79. l.

Il recut cet office de l'Empereur Valentinien I, & il prit de

Probe les ordres de la maniere dont il se devoit conduire. Comme il parloit [pour son gouvernement, [Probe luy dit cette parole qu'on remarqua : Allez & agissez, non en juge & en magistrat, mais en Evefque. L'evenement la fit regarder comme une espece de prophetie : Mais la raison que Probe eut de parler de la sorte, fut, comme le croit Baronius, l'extreme rigueur, pour ne pas dire la cruauté, dont ufoient alors les magistrats, à l'imitation de l'Empereur Valentinien, que tout le monde avoue avoir esté porté à une severité excessive. [Il peut avoir esté fait Gouverneur en l'an 373 ou 374. Car autant que l'on en peut juger par Paulin, il fut presque aussitost fait Evefque que Proconsul.

Bar., 369. § 39.

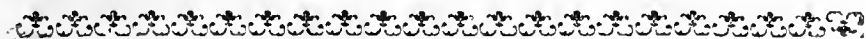
Son frere Satyre suivit le mesme chemin que luy. Il fit admirer son eloquence dans le bareau, & parut dans l'auditoire de la Prefecture avec un éclat & une estime extraordinaire. Il eut aussi le gouvernement d'une province, & il se fit tellement aimer des peuples, qu'ils le consideroient plustost comme leur pere, que comme leur juge. Il terminoit comme un arbitre commun les differends des familles avec la satisfaction de tout le monde, & rendoit la justice avec une fidelité inébranlable. Neanmoins ni l'un ni l'autre ne recherchoit pas ces honneurs du siecle, qui leur estoient plustost à charge, parcequ'ils les obligeoient de se separer ; & ils les recevoient seulement de peur qu'ils ne parussent les negliger par quelque bassesse d'esprit.

Amb. de Sat. p. 316. h

p. 317. c.

p. 312. k.

ne vilis dis-  
simulatio  
videretur.



A R T I C L E VI.

*Dignité de l'Eglise de Milan : Elle est opprimée par Auxence.*

L'AN DE JESUS CHRIST 374.

[L A ville de Milan estoit ce qui relevoit le plus le gouvernement de la Ligurie qu'avoit Ambroise, puisque c'estoit le sejour ordinaire du Prefet du Pretoire, & mesme des Empe-reurs, lorsqu'ils estoient en Italie.] On peut voir la description qu'en fait Aufone. <sup>a</sup>S. Athanase l'appelle la metropole de l'Ita-lie, c'est à dire du Vicariat d'Italie, qui comprenoit ce que nous appellons aujourd'hui la Lombardie, & mesme quelque chose de plus.]

Auf. urb. c. 4. p.

201.

<sup>a</sup>Ath. fol. p. 831. c.

On pretend qu'elle en estoit alors metropole, aussi bien selon l'état ecclesiastique, que selon le civil ; & des personnes habiles soutiennent que cela estoit encore du temps de S. Ambroise, &

Geo. sac. p. 47. 42.

Blond. p. 934.

jusqu'à l'érection de la metropole de Ravenne sous Valentinien III. & S. Leon. C'est pourquoi ils croient que l'Evesque de Milan exerçoit dans toute cette étendue les droits de Metropolitain, & d'Exarque ou Patriarche. On voit en effet que S. Ambroise a ordonné des Evesques à Pavie, à Bresse, à Come, à Bergame, villes de la Ligurie. Il a écrit sur ce sujet à l'Eglise de Verceil, & en des termes qui montrent qu'il avoit l'autorité de decerner. Il recommande à Constance de visiter souvent l'Eglise d'Imola qui n'avoit pas encore d'Evesque, ne pouvant pas dit-il, aller si loin à cause des occupations qu'il avoit durant le Carême. Imola est mis par quelques uns dans la Flaminie, [qui est la province de Ravenne,] ce que Blondel dit ne se devoit pas faire; mais au moins elle estoit à l'extremité de l'Emilie. On dit aussi qu'il a installé Theodule à Modene dans l'Emilie, & S. Vigile à Trente dans la Rhécie, [qui estoit alors comprise dans l'Italie,] ou dans la Venecie. Si l'adresse sa lettre touchant la feste de Pasque de l'an 387, aux Evesques de l'Emilie. On voit dans l'affaire d'Indicia qu'il la jugea avec autorité, quoiqu'elle fust de l'Eglise de Verone, qui est dans la Venecie.

Dans le Concile qu'Eusebe l'un de ses successeurs assembla en 451, on trouve des Evesques non seulement de la Ligurie, mais encore de l'Emilie, de la Rhécie, & des Alpes Cottiennes. Il paroist par une lettre de S. Gregoire le grand, que de son temps l'Eglise de Lune, [qu'on met en Toscane, mais qui apparemment estoit des Alpes Cottiennes,] estoit de la juridiction de Milan.

[Mais quoique, comme nous venons de dire, quelques villes de la Venecie fussent soumises à la metropole de Milan, & qu'il y ait des raisons pour le croire de toutes les autres; il y en a néanmoins encore davantage qui nous font juger que la plus grande partie de cette province & celle de l'Istrie reconnoissent Aquilée pour leur metropole; l'Evesque de Milan pouvant y avoir le droit d'Exarque & de Primat.] Il y en a qui pretendent que mesme toute l'Illyrie [occidentale] dependoit de la metropole de Milan; [mais nous montrerons dans la suite qu'on le pretend sans apparence.

Voilà quelle estoit l'autorité de l'Eglise de Milan, lorsque S. Ambroise fut appelé de Dieu à la gouverner. Mais il y avoit alors pres de vingt ans qu'une Eglise si illustre & si importante estoit occupée par Auxence, qui outre l'heresie Arienne qu'il suivoit, se trouvoit encore coupable de divers crimes qu'il avoit commis

Forum  
Cornelia

Amb. vit. p. 90. c.

Gaud. h. 16.

<sup>a</sup> Amb. ep. 60. p. 326. c.

<sup>b</sup> Sur. 18. jul. p.

214. § 11.

<sup>c</sup> Amb. ep. 25. p. 257. c.

<sup>d</sup> ep. 19. p. 226. b. c.

<sup>e</sup> Blond. prim. p. 934.

Geo. fac. p. 41. 42.

<sup>f</sup> Blond. p. 934.

Geo. fac. p. 41. 42.

<sup>g</sup> Amb. de Pasch. p. 303. i.

<sup>h</sup> ep. 4. p. 29. & c.

<sup>i</sup> Blond. prim. p. 934. Geo. fac. p.

41. 42.

<sup>k</sup> Leo, ep. 87. p. 386. Geo. fac. p.

42.

Greg. 1. 3. ep. 22.

p. 559.

Bar. 380. § 16.

V. les Ariens

§ 53, 127.

commis à Alexandrie avec Gregoire. Constance l'avoit fait venir de Cappadoce, & l'avoit intrus par violence à la place de S. Denys qu'il avoit banni; & il fit un tel desordre dans cette Eglise, que S. Denys aima mieux obtenir de Dieu de mourir dans son exil, que de retourner à Milan. Valentinien estant arrivé à l'Empire, comme il faisoit profession de la foy Catholique, Auxence fit aussi semblant de la suivre; & il trompa si bien le Prince, que S. Hilaire qui avoit tasché de le detromper, eut ordre de sortir de Milan.

V.S. Hilaire  
517.

Les efforts que S. Eusebe de Verceil, S. Philastre de Bresse, & Evagre d'Antioche firent contre luy, furent inutiles. Le Pape Damase n'osa agir contre luy dans le Concile de Rome, tenu vers l'an 369. Et s'il le fit depuis, comme S. Athanase l'en avoit pressé, ni son autorité, ni celle du Concile de Paris, dont nous avons encore la lettre, ni celle des autres Conciles de France, d'Espagne, de Pamphylie, d'Isaurie, & de quantité d'autres provinces de l'Orient & de l'Occident, qui s'estoient separées de sa communion, [ne fut pas encore assez forte pour luy oster la possession de l'Eglise de Milan.]

V.S. Dama-  
se 55.

Hil. fr. 2. p. 3.  
Ath. ad Epi. p.  
582. a.  
2 ad Afr. p. 932. a]  
Thdr. l. 4. c. 5. p.  
665. d.

Ainsi, selon l'expression d'un ancien auteur, la foy Catholique estoit opprimée en Italie sous la tyrannie insupportable d'Auxence. [Il y a neanmoins tout sujet de croire que les Catholiques formoient un corps d'Eglise à Milan, separé d'Auxence & des Ariens, & gouverné par les Ecclesiastiques que les Evesques voisins leur ordonnoient, puisqu'en l'an 372 Sabin homme tres Catholique, & député par les Catholiques d'Occident vers ceux d'Orient,] se qualifie Diacre de Milan.

V.S. Basile  
575.

Hier. vit. perf. 4.  
4. p. 56. c.

Coll. r. t. 1. p. 169.



ARTICLE VII.

*S. Ambroise est nommé Evesque de Milan par tout le peuple, & confirmé par Valentinien malgré sa resistance.*

NOTE 3.

Dieu osta enfin luy mesme l'episcopat à Auxence avec la vie en l'an 374, pour faire place à S. Ambroise, & faire retourner à la veritable foy toute l'Italie, qui estoit encore deshonorerée par la honte d'un de ses principaux membres.

Hier. chr.  
Bar. 374. § 1.

NOTE 4.

Auxence donc estant mort, les Evesques de la province de Milan, qui selon l'ordre des Canons devoient s'assembler à Milan pour y faire l'election d'un Evesque, en écrivirent à l'Empereur Valentinien I, qui estoit alors dans les Gaules sur les bords du

Amb. vit. p. 79. g]  
Thdr. l. 4. c. 5. p.  
665. d] Ruf. l. 2. c.  
11. p. 258.

Thdr. l. 4. c. 5. p.  
665. d.

Rhein, ou à Treves: ] & voicice que Theodoret nous a conservé de la réponse qu'il leur fit. Nourris dans l'étude des divines Ecritures, vous ne pouvez pas ignorer quelles doivent estre les qualitez de celui qu'on eleve à l'episcopat. Sa vie comme sa doctrine doit servir d'instruction à ceux qu'il gouverne. Ce leur doit estre un modele de toutes sortes de vertus; & sa conduite doit répondre à la sainteté de sa doctrine. Donnez donc maintenant à l'Eglise de Milan un Evesque qui ait ces qualitez, afin que nous mesmes qui sommes chargez du gouvernement de l'Empire, nous puissions luy soumettre nos testes avec une entiere confiance, & recevoir avec une humble soumission les remedes salutaires de ses reprehensions. Car estant hommes comme nous sommes, il ne se peut pas que nous ne commettions beaucoup de fautes.

c. 6. p. 666. a. b.

'Les Evesques ou sur cette réponse de l'Empereur, [ou plutost dans la lettre qu'ils luy avoient écrite d'abord,] le prierent d'elire luy mesme qui il luy plairoit, s'en raportant à sa sagesse & à sa pieté. C'est, leur dit-il, une entreprise qui est audeffus de mes forces. Personne ne peut mieux y réussir que vous qui estes remplis de la grace de Dieu & éclairez de ses lumieres.

b.

'Les Evesques ne songerent donc plus qu'à deliberer & entre eux mesmes, [ & avec le peuple de Milan, pour choisir une personne capable de remplir les devoirs de l'episcopat, & l'attente de l'Empereur. Mais ce choix n'estoit pas aisé à faire, ] à cause d'une division tres dangereuse qui s'estoit formée entre les habitans de Milan. Car les Orthodoxes d'un costé, & les Ariens de l'autre, vouloient chacun avoir un Evesque de leur sentiment, & faisoient de grandes menaces contre ceux qui s'opposoient à leurs desirs.

Ruf. l. 2. c. 11. p.  
268.

'Comme donc on estoit pres de voir une sedition toute formée, Ambroise qui estoit alors à Milan, & qui comme Gouverneur de la province, estoit chargé d'y maintenir l'ordre & la paix, s'en vint à l'eglise, & parla au peuple, à qui il dit beaucoup de choses pour le porter à faire l'election sans tumulte. Et lorsqu'il parloit encore, toute l'assemblée d'une commune voix, tant les Ariens que les Orthodoxes, s'écrierent en un mesme moment qu'ils demandoient Ambroise pour Evesque, & protesterent que jamais ils ne recevroient ni un mesme Evesque ni une mesme foy, si on ne leur donnoit Ambroise. On tient que ce fut un enfant qui ayant commencé à crier le premier: Ambroise Evesque; fut aussitost suivi de tout le monde.

p. 258] Amb. vit.  
p. 79. g.

Ruf. l. 2. c. 11. p.  
258.  
a p. 258] Amb. vit.  
p. 79. g.] Thdr. l.  
4. c. 6. p. 666. b.

Ruf. l. 2. c. 11. p.  
258.

Amb. vit. p. 79. g.

e.

'Saint Ambroise n'estoit alors que catecumene; [ce qui n'em-

peſche pas qu'il ne puſt ſavoir que le commandement de S. Paul & les Canons défendent d'élever à l'épiſcopat non ſeulement ceux qui ne ſont pas battizez ; mais ceux meſmes qui ne le ſont que depuis peu. ] Neanmoins il n'allegue point d'autre raiſon de tout ce que nous allons voir qu'il fit pour éviter l'épiſcopat, que la ſainteté eminente que demande cet état ſacré : [ & cette vue luy fit faire toutes choſes pour éviter un engagement qui paroifſoit ſi redoutable à ſa lumiere & à ſon humilité.

ep. 25. c. 5. p. 246.  
c.

'Voyant donc ce conſentement ſi ſurprenant de tout le peuple pour ſon élection, il ſortit de l'églife, fit dreſſer ſon tribunal, & fit donner la queſtion à quelques perſonnes avec une rigueur qui ne luy eſtoit nullement ordinaire, pour paroître un homme cruel, & ſe faire juger indigne du ſacerdoce. Mais on voyoit bien ſon deſſein, & tout cela n'empêcha point le peuple de crier en un ſens bien différent de celui des Juifs, Que voſtre peché retombe ſur nous, luy promettant par là [en quelque forte] le pardon de tous ſes pechez qu'il devoit recevoir dans le batteſme.

vit. p. 79. h.

Bar. 3. 4. 55.

Amb. vit. p. 79. h.  
i.

'Il ſe retira enſuite chez luy dans une grande inquietude, & il vouloit faire profeſſion de la philoſophie, [c'eſt à dire apparemment de la vie monaſtique.] Il devoit en effet eſtre un véritable philoſophe de J. C, fouler aux piez les pompes du ſiecle, & ſuivre les traces de ces ſaints peſcheurs qui ont gagné tant de peuples à J. C, non par des paroles artificieufes & étudiées, mais par des diſcours ſimples & par les raifonnemens de la vraie foy, & qui envoyez pour preſcher n'ayant ni ſac ni baſton, ont converti les philoſophes meſmes. Mais ne pouvant executer ce deſſein, [il eut recours à un moyen fort extraordinaire.] Il fit entrer chez luy tout publiquement des femmes de mauvaſe vie, afin de porter par là le peuple à ne plus ſonger à luy. [Mais on ne ſe laiſſa pas tromper par cet artifice :] & tous crioient de plus en plus : Que voſtre peché retombe ſur nous.

i. k.

'Voyant donc que tout ce qu'il avoit fait juſques alors ne luy avoit point réuſſi, il ne ſongea plus qu'à prendre la fuite. Il ſortit de Milan au milieu de la nuit, & prit le chemin de Pavie. Mais Dieu l'égara tellement dans ſa fuite, qu'il ſe trouva au matin à une porte de Milan qu'on appelle la porte de Rome. Quand on l'eut retrouvé, le peuple luy donna des gardes, & l'on envoya à Valentinien la relation de ce qui ſ'eſtoit paſſé, & la demande du peuple, qui le prioit de luy donner Ambroife pour ſon Eveſque. [On recouroit à luy, peut-eſtre pour ſurmonter par ſon autorité la reſiſtance du Saint.] Baronius dit que c'eſtoit parceque

k.

Ruf. h. ec. 73. p.  
238.

2 Amb. ep. 13. p.  
204. h.

Bar. 374. 56 Cod.  
Th. 16. 12. 23. 24  
p. 22. 23. 302.

les loix défendoient de mettre dans le Clergé ceux qui estoient soumis aux fonctions publiques. [Mais ces loix ne regardoient point apparemment des personnes de la qualité de S. Ambroise: & de plus, on voit par d'autres loix, que cela estoit permis à de certaines condicions qui dedommageoient les Communantez.]

Cod. Th. 12. t. 1. l. 48. § 9. p. 386. 4 7.

Amb. vit. p. 79. l.

Thdr. l. 4. c. 6. p. 666. d.

c| Ruf. l. 2. c. 11. p. 233.

Thdr. l. 4. c. 6. p. 667. a.

a.

p. 666. c| Ruf. l.

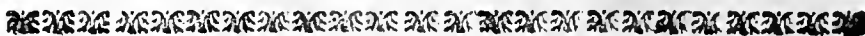
2. c. 11. p. 238.

a Amb. vit. p. 79.

m.

b Cod. Th. 13. f. 1. l. 10. p. 13.

'Valentinien fut ravi de joie qu'on demandast pour Evesque un homme qu'il avoit envoyé pour juge, & rendit graces à Dieu de ce qu'il autorisoit le choix qu'il avoit fait, en confiant les ames à celui à qui il avoit confié les corps. Il jugea bien que des personnes si opposées dans leur doctrine & dans leurs desseins, ne s'estoient pas trouvez réunis en sa faveur sans une conduite particuliere de Dieu: Et de plus il connoissoit déjà la genereuse liberté de ce Saint à reprendre les personnes les plus eminentes. De sorte que non seulement il consentit à la nomination qu'on en avoit faite, mais il ordonna qu'on l'executast promptement, & il commanda au Vicaire [d'Italie] de faire ses diligences pour cela. [Ce Vicaire pouvoit estre Italique,] b à qui s'adresse une loy donnée à Milan le 5 de fevrier 374.



## ARTICLE VIII.

*Saint Ambroise est baptizé & ordonné Evesque.*

[J]E ne sçay si Saint Ambroise n'avoit point écrit de son costé à Valentinien pour empescher cette election, en luy representant qu'il ne pouvoit pas estre Evesque d'une Eglise troublée par l'heresie, comme estoit celle de Milan.] Mais il est certain que Valentinien promit que s'il vouloit accepter l'episcopat, il luy rendroit son Eglise paisible: & ce fut une des choses qui porta Saint Ambroise à l'accepter. Probe Prefet du Pretoire se rejouit aussi de cette election qu'il sembloit avoir predite, en disant au Saint d'agir non en juge, mais en Evesque.

Amb. ep. 13. p. 264. h.

vit. p. 79. l.

l. m.

'Pendant qu'on attendoit [des Gavles] la réponse de Valentinien, Ambroise avoit encore pris la fuite, & s'estoit caché auprès de la ville chez une personne de qualité nommé Leonce. Mais après qu'on eut receu la réponse de l'Empereur, le Vicaire ayant fait une ordonnance publique contre tous ceux qui ne decouvriroient pas où il estoit, Leonce le decela, & ainsi il fut pris & amené à Milan.

a| 80. g.

'Connoissant donc que Dieu vouloit qu'il fust Evesque, & qu'il n'y avoit plus moyen de resister, il demanda seulement de n'estre



battizé que par un Evesque Catholique, prenant extremement garde de n'estre pas surpris par la perfidie des Ariens. Il fut battizé le 30 de novembre, & la memoire en est marquée dans les plus anciens martyrologes, ausibien que dans les monumens de l'Eglise de Milan, où l'on voit que l'on chantoit ce jour là une Messe du battesme de Saint Ambroise il y a plus de 500 ans. 'On dit qu'après avoir esté battizé, il exerça toutes les fonctions Ecclesiastiques; & enfin il fut ordonné Evesque le huittieme jour [d'apres son battesme] avec une joie universelle.

Florent. p. 204.  
1015 Mabi. mus.  
p. 107.

Amb. vit. p. 80. g.

'Voyant, comme il nous l'apprend luy mesme, que malgré toute sa resistance, il estoit contraint de recevoir l'episcopat, il demanda qu'au moins l'on differast un peu son ordination, [pour suivre en quelque sorte les loix de l'Eglise.] Mais toutes les loix [qu'il put alleguer,] furent trop foibles contre la violence du peuple. Ainsi si l'on n'observa pas en cette rencontre l'ordre qui se doit garder dans les ordinations, ce fut seulement la violence qu'on luy fit qui en fut cause: Et comme il n'est défendu d'ordonner un neophyte, que de peur qu'il ne se perde par la vanité, si une personne a l'humilité necessaire pour le sacerdoce, le violement de cette loy ne luy est point imputé, puisqu'il ne tombe point dans le defaut qui a fait faire la loy. [C'est ce qu'on ne peut manquer de dire à l'égard de Saint Ambroise, qui bien loin de s'élever pour cette estime extraordinaire,] qui l'avoit fait enlever du tribunal des Proconsuls au throne archiepiscopal, parle toujours de son election avec douleur & avec confusion; & il en prend occasion de louer excellemment la grace & la misericorde de J.C.<sup>a</sup> Aussi son ordination fut approuvée par le jugement des Prelats d'Occident, [ & l'Eglise reconnoist avoir receu de Dieu une si grande grace en cette rencontre,] que les Grecs & divers Latins ont choisi pour faire la feste de Saint Ambroise le 7<sup>e</sup> de decembre, qui selon ce que nous avons dit, doit estre le jour de son ordination: ["& il tomboit au dimanche en 374."] Les anciens monumens de l'Eglise de Milan marquent aussi ce jour là la feste de son ordination.

ep. 25. p. 246. c. d.

off. l. i. c. i. p. i. d.

premi. l. 2. c. 8. p.  
410. c. 411. h. i.  
a ep. 25. p. 2. 6. c.

Bar. 374. 5 7/7.  
dec. 2. | Menza, p.  
1. 2-119 | Ugh. t. 6.  
p. 1152. d. | Doll.  
apr. t. i. p. 38. a.

Mabi. mus. p.  
107.

Bas. ep. 55. p. 84.  
c. d.

V. la note 3.

'C'est ainsi, dit S. Basile, que Dieu qui sçait choisir dans tous les siecles ceux qui luy sont agreables, [ & qui se plaist à diversifier ses merveilles,] après avoir autrefois tiré [David] de la conduite d'un troupeau de moutons pour en faire le Prince de son peuple, & avoir élevé à la grace de la prophetie un Amos pasteur de chevres, en le remplissant de la force de son Esprit; choisit alors un citoyen de la ville regnante, à qui l'on avoit

donné le commandement de toute une nation, relevé dans le monde par l'éminence de son genie, par la grandeur de sa naissance, par la splendeur de sa vie, par la force de son éloquence; par son expérience dans les affaires; le contraignit de prendre soin des brebis de J. C. & après qu'il eut abandonné toutes les grandeurs du monde, lesquelles il ne regardoit plus que comme une perte pour acquérir J. C. il luy confia la conduite du grand & du celebre vaisseau de l'Eglise.

Hier. chr.

L'ordination de S. Ambroise fut la destruction de l'Arianisme & l'établissement de la foy Catholique dans toute l'Italie.

Fulg. in Pint. c.  
3. p. 226.

Son zele pour la verité, l'affermist dans le cœur des Empereurs, & en fit croistre de plus en plus l'amour dans les Evesques & dans les peuples. [Quoiqu'Auxence eust eu & la faveur des Princes, & vingt années de tyrannie, & beaucoup d'adresse] pour repandre le venin de son heresie dans Milan, S. Ambroise rempli du Saint Esprit, détruisit tellement tout ce malheureux edifice, que le nom d'Auxence s'abolit [presque entierement] à Milan mesme, de la memoire des hommes, & n'y resta que pour estre:

Thdr. l. 4. c. 6. p.  
668. 667.

un nom d'execration & d'horreur. Theodoret raporte que S. Ambroise peu de jours après son ordination, se plaignit à Valentinien de quelques desordres que commettoient les Gouverneurs, & que Valentinien l'assura que sa liberté luy estoit tres agreable, & le pria de traiter les plaies de son ame selon les regles de la loy de Dieu.



## A R T I C L E IX.

*Saint Ambroise donne tout son bien aux pauvres: Quelques particularitez de sa conduite.*

Amb. vit. p. 311. l.

**D**ES que Saint Ambroise fut ordonné Evesque, il donna à l'Eglise ou aux pauvres, tout l'or & l'argent qu'il pouvoit avoir. Il donna mesme de lors toutes ses terres à l'Eglise, en reservant neanmoins l'usufruit à sa sœur [Marcelline.] Car il ne vouloit rien avoir sur terre qu'il pust dire luy appartenir, pour suivre J. C. avec d'autant plus de facilité & de promptitude, qu'il se feroit plus dechargé de toutes choses. [Pour n'avoir pas mesme l'embaras de son domestique, & de ce qu'il reservoit pour sa sœur,] il paroist qu'il en laissa le soin à Satyre son frere, qui avoit peutestre mesme quitté Rome pour venir demeurer à Milan avec luy. Et Satyre [qui mourut bientoist,] luy ayant laissé tout

de Sat. p. 311. m]  
315. g.  
a p. 309. d.  
p. 317. d.

bien, en le priant d'en donner aux pauvres ce qu'il trouveroit à propos, il trouva à propos de le leur donner tout entier, & il se considéra non comme l'heritier, mais comme le simple dispensateur de cette grande succession. Ainsi c'est avec verité qu'il protestoit dans la persecution, que tout ce qu'il avoit estoit aux pauvres.

ep. 14. p. 206. a.

Depuis son ordination, il vécut dans une abstinence extraordinaire. Il dormoit peu & veilloit presque continuellement. Il travailloit beaucoup & ne laissoit pas de jeûner encore tous les jours. Sa coutume estoit de ne dîner que le samedi & le dimanche, où les jours qu'on celebroit la feste des plus celebres Martyrs. Il disnoit le samedi, parcequ'on ne jeûnoit point ce jour là à Milan, <sup>a</sup> mesme en Caresme. <sup>b</sup> C'est pourquoy lorsqu'il se rencontroit en des lieux où on le jeûnoit, comme à Rome, il jeûnoit aussi ce jour là, observant la regle qu'il avoit donnée à Saint Augustin pour S<sup>te</sup> Monique, que dans les choses de cette nature il falloit suivre la coutume de l'Eglise où l'on se trouvoit.

vit. p. 83. k.

Aug. ep. 26. t. 2. p. 149. 2. a.  
a Amb. ep. 10. t. 1. p. 132. d.  
b Aug. ep. 86. p. 149. 1. a.

Il observoit encore de n'aller jamais à aucun festin dans son pays, quoiqu'on l'en priaist, de peur que dans ces occasions frequentes comme elles estoient, il ne s'accoutumast à passer les bornes de la temperance. Et Saint Augustin prenoit cette pratique de S. Ambroise aussi bien que quelques autres, pour des regles que tous les gents de bien devoient observer, ce sont celles que S. Ambroise prescrivit luy mesme à ses Ecclesiastiques. Il y a beaucoup d'embaras, leur dit-il, dans les festins des gents du monde. Ceux qui s'y trouvent y contractent l'amour de la bonne chere, ou marquent qu'ils l'aiment déjà. On ne s'y entretient que des vains amusemens & des divertissemens du siecle. Vous ne pouvez pas vous boucher les oreilles [pour ne point entendre ces discours.] Si vous voulez les faire cesser, vous passez pour imperieux & altiers. D'ailleurs on se trouve insensiblement engagé à boire plus qu'on ne voudroit. Ainsi il est plus à propos si vous avez à faire des excuses, de les faire une fois chez vous, que d'en faire de si frequentes chez les autres. Quand mesme vous sortiriez de table sans avoir passé les bornes de la sobriété, il n'est pas juste de vous exposer à estre condannez comme participans aux excés des autres.

Posid. c. 27.

[Quelque éloignement qu'eust S. Ambroise d'aller manger chez les autres, neanmoins lorsqu'il estoit hors de Milan, il accordoit quelquefois cette grace à ses amis.] Il traitoit mesme quelquefois les plus grands seigneurs, comme le Comte Arbo-

Amb. vit. p. 96. h  
Sulp. dial. 2. c. 17. p. 276.

Aug.conf.1.6.c.  
3.p.48.2.b.  
a Bar.367.5.13.

gaste, des Consuls & des Prefets: Car il estoit extremement honoré des plus grandes puissances de la terre: mais il ne les traitoit pas avec des depenses qui fissent tort à la pauvreté dont il faisoit profession. Et ce seroit en vain qu'on voudroit justifier par son exemple le luxe trop ordinaire aux Prelats, & qui des ce temps là scandalizoit les payens.

Posid.c.27.

'Saint Augustin loua encore depuis deux choses dans Saint Ambroise, l'une de n'appuyer jamais de sa recommandation ceux qui vouloient se mettre à la Cour & dans l'épée, de peur que ne réussissant pas dans ses emplois; ils n'en rejettassent la faute sur celui qui les y avoit fait mettre par son credit; l'autre de ne s'entremettre jamais pour aucun mariage, se contentant lorsque les parties estoient d'accord, d'y aller si on l'en prioit, ou pour autoriser & affermir leur contract, ou pour les benir. Car il craignoit, disoit-il, que ceux qu'il auroit mariez, venant à estre mal ensemble, ne maudissent en se querellant celui qui estoit l'auteur de leur mariage. Symmaque le loue encore de ce qu'il ne se méloit jamais de parler pour les financiers.

*militaire*

Sym.l.7.ep.36.p.  
119.

Amb.vit.p.88.k.

ep.65.p.330.331.

'Il ne se dispensoit pas de la peine d'écrire ses livres de sa propre main, à moins que son corps ne fust abatu par quelque incommodité; ce qu'il faisoit en partie pour estre plus maistre de ce qu'il écrivoit, & le pouvoir peser avec plus de maturité, & en partie pour ne pas incommoder ses gents, principalement lorsqu'il travailloit la nuit: [ce qui marque dans ce Saint une grande bonté & une grande douceur.]

ep.74.p.207.g.  
6 vit.p.88.l.

'Il renouvelloit tous les jours le sacrifice pour son peuple. Il estoit infatigable dans les ceremonies de l'Eglise; & nous verrons que cinq Evêques eurent de la peine à faire pour l'administration du baptesme le samedi saint qu'il mourut, ce qu'il avoit accoutumé de faire luy seul.

Aug.conf.1.6.c.  
5.p.48.2.c.

'Il estoit continuellement accablé de personnes qui avoient affaire à luy, & qu'il assistoit dans leurs besoins; & le peu de temps qu'ils luy laissoient libre, ne luy donnoit autre loisir que de reparer les forces de son corps par les soutiens necessaires à la vie, & celles de son esprit par la lecture. La porte de sa chambre n'estoit jamais fermée à personne, & tout le monde y entroit librement sans qu'on l'avertist de ceux qui venoient. Sozomene remarque la mesme chose d'Acace qui estoit dans le mesme temps Evêque de Berée, comme la preuve d'une vertu extraordinaire.

Soz.l.7.c.28.p.  
751.b.



A R T I C L E X .

*Des études & de l'éloquence de Saint Ambroise.*

[S A I N T Ambroise eut apparemment peu de choses à chan-  
ger dans la vie qu'il avoit menée avant son baptesme, pour  
la rendre digne de l'episcopat qu'il avoit receu.] Pour la science  
& la conduite de l'Eglise, Baronius dit que le Pape Damase luy  
envoya Saint Simplicien Prestre de Rome, pour luy enseigner  
l'une & l'autre; & il le repete plusieurs fois comme une chose  
tout à fait indubitable. [Tout ce que nous en trouvons,] c'est que  
Simplicien demouroit à Rome [sous Constance,] où il procura la  
conversion de Victorin, qu'il estoit à Milan [sous Valentinien II.  
en 386,] & qu'il estoit pere spirituel de Saint Ambroise : [ce qui  
signifie peutestre qu'il l'avoit instruit à Rome dans la foy Chré-  
tienne, ou qu'estant Prestre de Milan il l'avoit catechisé lors-  
qu'il fallut le baptesme pour le faire Eve sque. Et en effet l'expres-  
sion de S. Augustin,] semble marquer que Simplicien avoit esté  
pere spirituel de S. Ambroise avant son episcopat. S. Ambroise  
dit que leur amitié estoit ancienne.

Bar. 374. § 22/385.  
§ 9. v. Amb. p. 13.  
c.

Aug. conf. l. 8. c.  
2. p. 59. l. b.

a.

x.

*tunc Episcopi.*

Amb. in ps. 104.  
p. 86. l. i.

'Ce n'est pas que comme Simplicien estoit tres habile, <sup>a</sup> Saint  
Ambroise qui l'aimoit comme son pere, <sup>b</sup> & luy donnoit souvent  
ce nom, [ne le consulta sans doute fort souvent. Mais de dire  
qu'on le luy eust envoyé pour cela, ni que ce fust Damase qui le  
luy eust donné, c'est de quoy nous n'avons point encore trouvé  
de preuves.] Gennade nous apprend qu'il a esté Prestre avant  
que d'estre Eve sque de Milan après Saint Ambroise; & ainsi il  
pouvoit estre Prestre des ce temps-ci.]

in Exod. p. 436. f.  
a Aug. conf. l. 8.  
c. 2. p. 52. l. a.  
b Amb. in Exod.  
p. 432. § in ps.  
104 p. 86. l. i.

Genn. c. 36.

'Pour revenir à la doctrine de Saint Ambroise, il se plaint fort  
de ce qu'ayant esté arraché des tribunaux de la magistrature  
seculiere pour estre aussitost élevé à l'episcopat, il n'avoit pas  
eu le loisir d'estre disciple avant que d'estre maistre, & avoit  
esté contraint d'enseigner aux autres ce qu'il n'avoit pas encore  
appris. Mais voyant que le sacerdoce qu'on luy avoit imposé  
malgré luy, l'engageoit indispensablement à faire l'office de  
docteur, il demanda à Dieu, non la gloire des Apostres, non la  
grace des Prophetes, non la vertu des Evangelistes, non la dis-  
cretion des Pasteurs, mais l'application & le soin nécessaire  
pour l'intelligence des divines Escritures; & cela, afin que tra-

Amb. off. l. 1. c. 1.  
p. 1. d.

b. c.

*circumspec-  
tionem.*

*z. pater in accipienda gratia tunc Episcopi Ambrosii.*

*Hist. Eccl. Tom. X.*

N

vaillant pour instruire les autres, il s'instruisit luy mesme de la verité dans l'ecole de J.C. <sup>374</sup>

Bas.ep.55.p.84.  
c.

'Dieu ne luy refusa point cette grace ; & comme c'estoit luy qui l'avoit fait passer du tribunal des juges de la terre à la dignité des Apostres, ce fut aussi de luy, & non des hommes, qu'il receut & qu'il apprit l'Evangile de J. C. Ainsi il estoit rempli de joie lorsque son cœur se nourrissoit du pain si delieieux des Ecritures. [Il est visible par ses ouvrages qu'il avoit lu exactement les differens interpretes des livres saints, car il les cite fort souvent.

Hier.in Ruf.l.1.  
p.197.

Il faut aussi qu'il ait beaucoup étudié Origene,] puisque S. Jerome remarque que presque tous ses livres sont pleins des discours de cet interprete. Il a suivi aussi quelquefois S. Hippolyte:

ep.65.t.2.p.192.c.

Amb.par.c.4.t.  
1.p.114.c.

'Nous voyons encore qu'il cite Philon. [Mais ce qui peut paroître plus extraordinaire, c'est que quoique S. Basile ait vécu de son temps, comme nous le verrons mesme par les lettres qu'ils s'écrivirent, & que Saint Ambroise ne l'ait pas survécu de vingt ans,] neanmoins il se servoit beaucoup des ouvrages de ce Saint, & en suivoit les pensées dans ses écrits, [ce qui n'est pas moins glorieux à l'humilité de S. Ambroise, qu'à la reputation de S. Basile.]

Hier.ep.65.p.192.  
c.

Amb.par.c.5.p.  
115.l.

'Il faut aussi qu'il ait lu les ouvrages des heretiques, puisqu'il cite le 38<sup>e</sup> tome d'Apelle [disciple de Marcion.]

Aug.conf.l.6.c.  
3.p.48.2.c.d.

'Lorsqu'il lisoit, ses yeux couvoient les pages du livre ; mais son esprit s'arrestoit pour en penetrer l'intelligence. Sa langue & sa voix se reposoient ; & il lisoit toujours tout bas, soit pour eviter que ceux qui estoient dans sa chambre ne luy fissent des questions sur ce qu'il lisoit, & ne l'empeschassent de lire autant qu'il vouloit, ou plutost pour conserver sa voix qui s'enrouoit fort aisément. Enfin, dit Saint Augustin, quelque raison qui le portast à en user de la sorte, elle ne pouvoit estre que bonne, puisqu'il estoit si sage & d'une si grande vertu.

d.  
1.8.c.13.p.47.2.  
b.c.

'Il preschoit tous les dimanches, & expliquoit excellemment au peuple la parole de la verité. Ses discours qui estoient tres savans & tres solides luy acquirent la reputation d'estre fort eloquent. Et quoiqu'ils fussent moins agreables & moins remplis de charmes pour les expressions & la grace de s'expliquer, que ceux de quelques personnes qui n'avoient point d'autre avantage que celui d'une vaine eloquence, ils avoient neanmoins assez de douceur pour estre econtez avec grand plaisir par ceux mesmes qui n'y consideroient que les paroles. Il pratiquoit ce qu'il enseigne, que le discours d'un Ecclesiastique doit estre pur, simple, clair, net, plein de poids & de gravité, sans y affecter l'elegance, & sans y mepriser l'agrément.

Amb.off.l.1.c.21.  
p.17.b.

[Son eloquence n'est point en effet pour l'ordinaire une eloquence de paroles & de figures, mais un style plein de majesté, de grandeur & de force, & qui dit beaucoup en peu de mots, ce qui fait qu'il est souvent un peu obscur.] Et quoique Cassiodore luy attribue<sup>11</sup> la douceur, l'agrément, la clarté, & un discours tout de miel, [ces qualitez luy semblent moins convenir] que cette gravité<sup>11</sup> pleine de feu & d'esprit, & cette violence dont l'esprit est emporté avec plaisir, que le mesme auteur loue aussi en luy: [ & je ne sçay si S. Sidoine n'a point voulu marquer cette force qui se soutient toujours, ] lorsqu'il luy donne la perseverance comme son caractere propre. [ Quoiqu'il n'affectast nullement l'erudition des lettres humaines, ] dont Julien le Pelagien s'enflloit beaucoup, S. Augustin soutient à cet heretique, qu'en cela mesme il ne l'egaloit nullement. Il cite de luy des exemples de differens genres d'eloquence qui peuvent convenir à un orateur Chrétien.

Cassid.inst.c.116.

c.10.

Sid.l.4.ep.3.p.90.

Aug.op.imp.l.2.c.36.p.59.1.d.c.

doct.chr.l.4.c.21.p.37.38.

[L'eloquence de S. Ambroise merite d'autant plus d'estre reverée de l'Eglise,] que c'est par elle & par l'estime que tout le monde en faisoit, que Dieu a attiré peu à peu S. Augustin à la connoissance de la verité. Elle est relevée par S. Jerome, [qui ne peut estre suspect ni de faveur ni d'ignorance.]<sup>a</sup> S. Augustin dit qu'il eclate entre les auteurs Latins comme une fleur d'une admirable beauté; qu'il repand comme un fleuve une eloquence claire & agreable.<sup>b</sup> S. Prosper loue particulierement l'elevation de tant d'écrits qu'il fit pour la foy.

Aug.conf.l.5.c.13.14.p.47.20.

Hier.ep.22.c.10.

P.<sup>a</sup> Aug.op.imp.l.1.c.8.p.12.1.b.

in Jul.l.1.c.4.p.379.2.a.

<sup>b</sup> Prof.chr.an.380.

\*\*\*\*\*

ARTICLE XI.

*Union de S. Ambroise avec S. Basile : Les Ariens veulent troubler l'Eglise de Milan : Quel estoit Valens Eveque de Pettau.*

L'AN DE JESUS CHRIST 375, DE S. AMBROISE I.

[S A I N T Ambroise ayant esté fait Eveque de la maniere extraordinaire que nous avons dit, écrivit ce semble aux principaux Eveques de l'Eglise:] Au moins il est certain qu'il écrivit à S. Basile, qui loua Dieu de son election. Il la regardoit comme un effet particulier de sa misericorde; & il met au nombre des plus grandes graces qu'il en eust receues, l'union qu'il formoit entre luy & S. Ambroise par cette lettre. Il y reconnut dans les paroles sorties de l'abondance de son cœur, la beauté interieure de son ame; & le jugement qu'il en fit deslors, se trouve aussi veritable qu'il est glorieux à S. Ambroise. Il luy écrivit

Bas.ep.55.p.84.

N ij



donc une lettre pleine de témoignage de joie & d'estime, & exhorte à la fin cet homme de Dieu, tant à combattre généreusement pour arracher tous les restes de l'Arianisme, qu'à achever par la continuation de ses lettres à elever dans leurs ames l'edifice de la charité, dont il avoit luy mesme jetté les fondemens. [On pretend qu'outre cette lettre, S. Basile luy renvoya le corps de S. Denys de Milan.

S. Ambroise peut aisément avoir écrit à S. Basile par les Prestres Dorothée & Sanctissime, "que les Orientaux avoient envoyé en Occident l'an 374, & qui retournerent cette année en Orient; & S. Basile peut avoir appris d'eux quelles estoient les grandes qualitez de S. Ambroise. On ne voit pas que les Orientaux aient envoyé en Occident jusqu'en l'an 377, qu'ils y deputerent encore les mesmes Prestres Dorothée & Sanctissime, pour demander la condannation d'Eustathe de Sebaſte & de l'heresiarque Apollinaire.

V. S. Basile  
§ 99, 100.

Ibid. § 114.

Cod. Th. ap. p. 76.

Il semble que S. Melece & Paulin qui dispuoient l'evesché d'Antioche, aient aussi écrit vers ce mesme temps aux Occidentaux; & les Prelats du Concile d'Aquilée témoignent que les Occidentaux estoient resolus d'y envoyer quelques uns d'entre eux, (c'est à dire des Evesques,) pour tascher d'y appaiser les divisions des Orthodoxes: Mais les ravages des barbares [qui commencèrent des la mesme année 377,] arresterent ce dessein. L'amour de S. Ambroise pour la paix de l'Eglise, & son union particuliere avec Saint Basile, "qui avoit toujours pressé cette deputation sans la pouvoir obtenir, font juger qu'il avoit eu beaucoup de part à faire prendre cette resolution aux Occidentaux. [Au moins il est difficile de croire qu'elle vint de Rome,] où dans une conference que Dorothée [deputé des Orientaux] y eut avec Damase & Pierre d'Alexandrie, il eut la douleur d'entendre mettre au rang des Ariens S. Melece & S. Eusebe de Samosates, [qui estoient les Prelats de l'Orient les plus illustres & les plus aimez.

Ibid. § 127.

Basile p. 321 p. 314.  
c.

Nous croyons aussi pouvoir rapporter au zele & aux sollicitations de S. Ambroise, "le Concile qui se tint apparemment en 375, dans l'Illyrie contre les Ariens & les Macedoniens, la deputation que ce Concile envoya en Asie, avec la loy par laquelle Valentinien autorisoit la deputation & les decrets du Concile, & ordonnoit de prescher partout la foy de de Nicée.

V. les Ariens  
§ 127, 128.

Cette loy eust pu donner la paix à l'Eglise d'Orient, si Valentinien ne fust mort le 17 novembre de cette année mesme. Gra-



L'an de J. C.  
376, de Saint  
Ambroise 2.

tien & Valentinien II. ses enfans luy succederent. Le dernier n'estoit qu'un enfant. Toute l'autorité demeura à Gratien ; & S. Ambroise trouva dans sa pieté & dans ses autres excellentes qualitez toute la correspondance qu'il pouvoit desirer en un Prince pour l'avantage de l'Eglise. Gratien l'aimoit comme un ami & le reveroit comme un pere.

L'ANDE JESUS CHRIST 376, DE S. AMBROISE 2.

Il y a bien de l'apparence qu'après la mort de Valentinien qui avoit établi S. Ambroise, & luy avoit promis de le rendre paisible, & avant qu'on sceust la disposition de Gratien à son égard, les Ariens crurent pouvoir faire quelque effort pour troubler le Saint, établir peutestre à Milan un Evesque de leur parti. [Au moins dans l'eloge que S. Ambroise fait de Gratien l'an 378,] il le remercie d'avoir rendu la paix à son Eglise, d'avoir fermé la bouche, & autant qu'il pouvoit, le cœur mesme des perfides ; & cela autant par l'autorité de sa foy, que par sa puissance imperiale. [Ce fut peutestre à cette occasion] que Gratien adressa une loy à Nitence, par laquelle il défendoit à tous les heretiques de tenir aucune assemblée ecclesiastique, & ordonnoit que les lieux où ils en auroient tenu seroient confisquez.

Amb. fid. p. 112.

Cod. Th. r. 6. p. 114. 115. 194.

V. Gratien 54.

[On peut rapporter encore à ce temps-ci ce que nous trouvons dans une lettre écrite en 381,] qu'Ursin qui avoit disputé l'episcopat au Pape Damase, & avoit esté pour cela banni de Rome, s'estoit uni secrettement avec les Ariens dans le temps mesme qu'ils s'efforçoient par une conspiration detestable de troubler l'Eglise de Milan. Il n'osoit pas néanmoins se trouver publiquement à leurs assemblées, [d'où nous apprenons qu'ils entreprennoient d'en tenir. Ce fut peutestre ce qui obligea Gratien] à bannir Ursin à Cologne, [où nous croyons qu'il estoit en 378.]

app. p. 69.

p. 82. 91.

V. S. Damase 52-4, 10.

&c.

V. S. Damase 510. 1.

'La lettre que nous venons de citer, marque particulièrement qu'Ursin s'assembloit avec Valens. [Ce n'est pas apparemment le celebre Valens de Murse qui devoit estre mort alors, mais un autre plus nouveau, c'est à dire] celui qui ayant esté fait Evesque de Pettau à la place de Marc, homme saint & de grande reputation, fut chassé honteusement de la ville par le peuple. Selon les termes du Concile d'Aquilée en 381, il semble qu'il ait esté fait Evesque par les Ariens, & du vivant de Marc, & ce Concile dit qu'il n'avoit pas mesme commencé à estre Evesque. Ne pouvant plus demeurer à Pettau, il vint troubler les principales vil-

p. 69.

Amb. ep. 1. p. 167.

p. 167.

p. 167.

superpositus.

r. Dans l'appendix du Code Theodosien, Car cum Valente n'est point dans l'edition de S. Ambroise,

t. 5. p. 184.

Amb. ep. 1. p. 167. les d'Italie, tafchant de repandre fon impieté par des ordinations illicites, & de fe former une troupe de gents femblables à luy. Il eftoit caché à Milan en 381. Il femble qu'il tiroit fon origine des Gots; au moins il fuivoit leur impieté, [c'eft à dire l'Arianifme,] & il parut mefme devant l'armée Romaine habillé à la Gothique, d'une maniere indecente non feulement à un Evesque, mais à un Chrétien & à un Romain. On l'accufa d'avoir livré fa patrie, [c'eft à dire la ville de Pettau,] aux Gots qui la ruinerent. [Ce ne fut apparemment qu'après la mort de Valens à la fin de 378. Mais cela n'empêche pas qu'il n'ait troublé l'Eglife de Milan des le commencement de cette année.]

fid. p. 112. 'Ce fut donc l'autorité de Gratien qui arrefta la confpiration des Ariens, & rendit la paix à l'Eglife de Milan. [Ce calme dont il la fit jouir, fut néanmoins encore troublé de fon vivant mefme, comme nous pourrons voir fur l'année 380.]



## A R T I C L E X I I.

*Saint Ambroife écrit fes trois livres De la virginité: Histoire memorable d'une vierge.*

L'AN DE JESUS CHRIST 377, DE S. AMBROISE 3.

Amb. virg. l. 2. r.  
4. p. 472. m.  
a l. 1. p. 464. c. d.

l. 2. p. 472. m.

l. 1. p. 465. c.

a.

c. d.

'IL n'y avoit pas encore trois ans que Saint Ambroife eftoit Evesque, & la reputation de fa pieté s'eftoit déjà repandue non feulement dans les environs de Milan, mais jusque dans la Mauritanie. Il avoue qu'il profitoit beaucoup pour luy mefme par l'exemple de la fainteté qu'il voyoit dans les Vierges confacrées à J. C; & auffi il prefchoit continuellement les louanges de la virginité; mais avec affez peu de succès: Car ceux qui l'ecourent, se tenoient mefme importunez de fes discours au lieu d'en profiter. Ce n'est pas que beaucoup de filles ne fouhaitaffent d'embrasser la virginité: mais leurs meres, & celles mefme qui eftoient veuves, ne les vouloient pas feulement laisser sortir, pour venir ecouter les exhortations de leur Evesque, de peur qu'elles ne consacraffent leur virginité.]

'Mais par un miracle affez extraordinaire, fes exhortations qui sembloient inutiles à Milan, produisoient un grand fruit dans les pays étrangers. On luy amenoit de Plaisance & de Boulogne des Vierges à consacrer: & on en voyoit mefme venir des extremitez de la Mauritanie pour recevoir de fa main la consecration & le voile, & devenir Reines en mefme temps que

L'an de J.C.  
377, de Saint  
Ambroise 3.  
V. Valenti-  
nien I. 5 28.  
1.

S A I N T A M B R O I S E .

toutes les familles [de cette province] gémissoient dans les liens de la servitude, [peutestre en punition de la revolte de Firmet.] 'Ce succès que la reputation de S. Ambroise luy donnoit dans les pays étrangers, luy faisoit dire qu'il vouloit aller prescher autrepars pour toucher ceux de Milan.

p.465.c.

'Il loue particulièrement les Vierges de Boulogne, qu'il appelle une troupe feconde en pureté; [sans doute parcequ'elles s'y multiplioient beaucoup.] Elles estoient alors au nombre de vingt, qui ayant renoncé aux delices du siècle & quitté la maison de leurs parens, vivoient ensemble d'une maniere digne de leur état. Dans cestentes de J.C. elles combatoient sans relasche pour la chasteté. Tantost elles s'appliquoient au chant des cantiques spirituels: & tantost elles s'occupoient du travail des mains pour en retirer leur subsistance & de quoy pourvoir à celle des pauvres. Elles avoient une adresse & une ardeur merveilleuse pour gagner d'autres eponses à J. C. Quand elles connoissoient quelque fille disposée à embrasser leur profession, elles ne se donnoient aucun repos jusqu'à ce qu'elles eussent enlevé cette riche proie: & rien ne la pouvoit dérober à leurs recherches. Que si quelqu'une venoit d'elle mesme se joindre à elles, on voyoit toutes ces chastes colombes se lever & environner la nouvelle venue, luy applaudir, la congratuler, luy témoigner leur joie, & ne la point quitter jusqu'à ce que luy ayant fait oublier sa famille & sa patrie, elle ne connust plus d'autre plaisir que celui de la compagnie des Vierges.

q.466.a.

'Comme Saint Ambroise avoit beaucoup de respect pour les Vierges, il ne put leur refuser la demande qu'elles luy firent, de leur donner quelques discours sur la virginité. 'Car il se croyoit obligé comme Evêque de distribuer aux autres le talent de la parole de Dieu pour le faire profiter, principalement sachant que Dieu demandoit plustost son travail que le fruit qu'il pouvoit faire. 'Il aimoit mieux le faire par un livre écrit, que par un discours de vive voix, parce, dit-il, qu'un livre ne rougit point; & de plus, une partie des Vierges qui luy demandoient cette instruction, n'estoient pas à Milan pour l'entendre.

l.2.p.467.h.

l.1.p.457.a.b.

l.2.p.467.h.

'Il fit cet ouvrage dans [cette] troisieme année de son episcopat, & le commença le 21 de janvier] jour de Sainte Agnés, dont il fait d'abord l'eloge. Il le divisa en trois livres. 'Il n'y a rien de plus humble que le commencement. 'Il s'y adresse quelquefois

p.472.m.

l.1.p.453.a.

p.457.

p.459.gll.3.p.479.

1. Les Benedictins attribuent cette servitude à la tyrannie de Gildon: [mais il ne se revolta qu'en 397. V. Honoré § 5-7.] & S. Ambroise fit cet ouvrage dans la 3<sup>e</sup> année de son episcopat, *in: malis sacerdos* [& ainsi en l'an 377.] Amb. P. virg l.1.c. 10.p.161.a.f. 41.l.1.c. 6.p.172.d.

l. 3. p. 473-485.

à sa sœur Marcelline, & c'est là qu'il raporte mesme le discours que luy fit le Pape Libere en luy donnant le voile: [mais cela ne suffiroit pas pour dire que cet ouvrage où il parle presque toujours aux Vierges en general, est adressé particulièrement à sa sœur,] si S. Jerome ne le citoit de cette maniere.

Hier. ep. 22. p.  
14. b.  
a Amb. de virg.  
l. 2. p. 473-474.  
b Aug. doct. chr.  
l. 4. c. 21. p. 37-21  
38. c.  
Casin. de Inc. l. 7.  
c. 25. p. 1056.  
c Hier. ep. 22. p.  
141. b.

<sup>a</sup> Les deux premiers livres surtout sont extremement fleuris, & le Saint en fait quelque sorte d'excuse. <sup>b</sup> Aussi S. Augustin cite deux endroits de ce livre pour servir de modeles, l'un d'une eloquence vive & pressante, & l'autre d'un style plus simple & plus temperé. Cassien en raporte un du premier livre Aux Vierges: car c'est ainsi qu'il l'intitule. <sup>c</sup> S. Jerome cite aussi les opuscules que S. Ambroise avoit écrits depuis peu à sa sœur, dans lesquels, dit-il, il s'est repandu avec tant d'eloquence, qu'il y a recherché, exprimé, & mis en ordre tout ce qui se peut dire à la louange des Vierges. Il marque autrepert expressément ses trois petits livres des Vierges. Les Benedictins fondez sur les manuscrits, font de la fin du troisieme livre un livre separé qu'ils intitulent De la virginité. [Nous ne laisserons pas de le citer toujours comme faisant partie du troisieme livre, afin de ne pas multiplier les citations.]

ep. 50. p. 107. b.  
Amb. t. 2. B. p. 211.

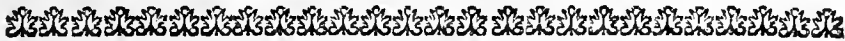
Le Saint décrit dans ces livres des Vierges diverses histoires, mais qui ne regardent pas ce temps-ci, hormis une qui merite bien d'estre rapportée dans ses propres termes. ] Une fille d'une famille tres noble se voyant pressée par ses parens qui la vouloient marier, s'enfuit à [l'eglise & embrassa] l'autel. Et quel asyle pouvoit-elle chercher plus convenable que le lieu où s'offre le sacrifice de la virginité? Là cette chaste victime tantost prenoit la main de l'Evesque, la mettoit sur sa teste, & le conjuroit de faire sur elle les prieres accoutumées; tantost ne pouvant plus attendre ni souffrir le moindre retardement, elle mettoit sa teste sous l'autel, & disoit à sa mere: Croyez vous ma mere, me voiler plus dignement que le saint autel qui sanctifie les voiles? Je prefererai ce voile-ci dans lequel on consacre tous les jours J. C. nostre chef. Que faites vous, mes proches? pourquoi me pressez vous de me marier? Il y a longtems que je le suis. Vous m'offrez un epoux: mais j'en ay trouvé un infiniment meilleur. Exagerez les richesses de celui que vous me proposez; vantez sa noblesse; relevez son credit & sa puissance: J'en ay un qui est incomparablement audeffus de luy. Tout l'univers luy appartient. C'est luy qui gouverne tout le monde. Sa noblesse est toute divine & toute celeste: Presentez m'en un pareil; je ne refuse pas de le choisir.

virg. l. 1. p. 466. c.  
d. c.

Mais

L'an de J. C. 377, de S. Ambroise 3.

» Mais si vous n'en avez point à me donner qui en approche , ce  
 » n'est pas pourvoir à mon avantage , que de m'en offrir un infé-  
 » rieur , c'est porter envie au bonheur que je possède. Ce discours  
 » imposa silence à tout le monde. Un seul des assistans osa luy dire  
 » brusquement : Pensez vous que si vostre pere vivoit , il souffrist  
 » l'exécution de vostre dessein ? Elle pleine de foy & d'une pieté  
 » éclairée; Peutestre, répondit-elle, est-ce la raison pour laquelle  
 » Dieu a permis qu'il soit mort , afin qu'il n'apportast aucun ob-  
 » stacle à ma resolution. La personne qui luy parloit de la sorte  
 » éprouva par une prompte mort la verité de la réponse de cette  
 » fille sur la mort de son pere. Cet exemple jetta la frayeur dans  
 » tous les esprits. Chacun craignoit le mesme sort pour luy mesme.  
 » Tous ceux qui s'opposoient à la consecration de cette vierge , y  
 » donnerent aussitost leur consentement. On luy conserva ses  
 » biens qu'on ne pouvoit luy oster sans injustice: mais elle y ajouta  
 » le grand bien de la virginité.



A R T I C L E X I I I.

*De S. Eusebe de Boulogne , & de S. Sabin de Plaisance.*

[C O M M E S. Ambroise loue particulierement les Vierges de  
 Boulogne & de Plaisance , nous croyons pouvoir parler  
 ici de deux illustres Evesques de ces Eglises, & ses amis particu-  
 liers.] Car la ville de Boulogne avoit alors pour pescheur, com-  
 me il dit, [c'est à dire pour Evesque,] un homme habile à pren-  
 dre ces sortes de poissons. Baronius croit que cet Evesque de  
 Boulogne, est Eusebe qui assista au Concile d'Aquilée en 381, où  
 il parut le plus après S. Ambroise, & que l'Eglise honore com-  
 me un Saint le 26 de septembre. [Nous verrons bientost, que sa  
 propre maison peut avoir esté honorée de la gloire de la virgini-  
 té en la personne d'Ambrosie sa petite-fille. Nous pourrons  
 aussi examiner autrepart , si l'on peut dire que ce soit le mesme  
 qu'Eusebe frere de Saint Chromace.] On pretend qu'il a basti à  
 Boulogne un monastere de S. Procule, & un autre de S. Vital &  
 S. Agricole, dans lequel il a esté enterré. Et si cela est veritable,  
 il faut qu'il ait vécu jusques après l'an [393,] auquel S. Ambroise  
 trouva les corps de ces deux Martyrs. Et en effet on ne met  
 point d'Evesque entre luy & S. Felix qui estoit encore Diacre de  
 Milan [en 397,] à la mort de S. Ambroise. [Saint Eusebe estoit à  
 Milan au temps où nous sommes,] & S. Ambroise dit que Dieu

l. 3. p. 496. m.  
 Bar. 377. § 11.  
 Amb. ep. 1. p. 180.  
 k.  
 a Bar. 26. sept. d.  
 Ferr. p. 615.  
 Ugh. t. 9. p. 2 a.  
 Amb. vit. p. 90. gr.  
 virg. l. 3. p. 496. m.

V. S. Chro-  
 macc.

le luy avoit envoyé pour l'assister dans le travail de son ministre, & l'aider à prescher la virginité.

[L'Eglise de Plaisance qui estoit aussi feconde en vierges, avoit peuteftre aussi des ce temps là pour Evesque Saint Sabin,] 'qui selon toutes les apparences' est le mesme que Sabin Diacre de Milan, depute en l'an 372, par les Eglises d'Occident à celles d'Orient, & dont S. Basile parle dans quelques lettres. Il affista comme Evesque de Plaisance au Concile d'Aquilée en 381. [Il ne fut apparemment Evesque qu'après Saint Ambroise,] 'puisque ce Saint en luy écrivant sur un endroit de l'Ecriture, l'appelle son fils. [Nous ne voyons pas qu'il traite ainsi les Evesques, & il le pouvoit moins à l'égard de S. Sabin, qui selon ce que nous venons de dire, estoit Diacre longtemps avant que S. Ambroise fust battizé. Aussi il ne le traite pas de la sorte dans les autres lettres.

Car outre celle dont nous parlons,] nous en avons encore plusieurs autres, qu'il luy écrit comme à un de ses plus intimes amis. Il luy envoya mesme plusieurs de ses ouvrages, en le priant de les revoir exactement, & de luy en dire son veritable sentiment, comme Sabin luy avoit promis de faire avant qu'il les communiquast aux autres. Il luy fit part en l'an 393, ou 394, de la joie qu'il avoit receue en apprenant la retraite de Saint Paulin.

'Saint Gregoire le grand rapporte un miracle de ce Saint. Le Pô s'estoit debordé & inondoit les terres de l'Eglise. L'Evesque dit à un Diacre de luy aller commander de sa part de se retirer: mais le Diacre se moqua d'un tel ordre. Alors le Saint ordonna à son secretaire d'écrire le mesme commandement sur un papier en forme de lettre, & de jeter le papier dans l'eau; ce que le secretaire fit, & le fleuve se retira aussitost, dit S. Gregoire, & se renferma dans son lit ordinaire. Le martyrologe Romain & divers autres nouveaux marquent sa feste l'onzieme de decembre: Neanmoins l'Eglise de Plaisance, qui l'appelle Saint Savin, la solennise le 17 de janvier.

'Ferrarius fait un abregé de sa vie tiré des leçons du jour de sa feste, où il est dit qu'il trouva le corps de S. Antonin Martyr, & le transporta en une eglise de Saint Victor, & que luy mesme estant mort l'onzieme de decembre, fut enterré le 17 de janvier en l'eglise appellée alors Des douze Apostres, & depuis de S. Savin, dont on le fait fondateur. On luy donne pour successeur Saint Maur honoré le 13<sup>e</sup> jour de septembre. [ Il n'est pas dans le

Blond. prim. p.  
159 | Coll. r. t. 1. p.  
169.  
Amb. ac. Aq. p.  
178. c.

in Jer. 17. p. 1124.  
g.

ep. 8. 31. 65 in  
Gen. c. 2. p. 421. 1.

ep. 63. p. 328. 329.

ep. 30. p. 259. k.

Greg. dial. 3. c.  
10. p. 285. c. d. e.

Boll. 17. jan. p.  
163. 5 1.

5 2.

5 1.

5 3.

Ugh. t. 2. p. 247.  
b.  
c | Boll. 17. jan.  
p. 63. i.

v. S. Basile  
575.

martyrologe Romain.] On ne le fait commencer qu'en 420,  
"parcequ'on pretend que Saint Sabin a esté 45 ans Evesque.



A R T I C L E X I V .

*Divers écrits de Saint Ambroise sur les vierges & sur les veuves.*

[O U T R E les trois ou quatre livres dont nous venons de parler,] S. Ambroise a encore étendu en beaucoup d'autres ouvrages les eloges de la virginité. L'un de ceux là est celui qu'il fit pour Ambrosie, [qui estoit sans doute comprise dans les eloges que Saint Ambroise donnoit cette année aux filles de Boulogne, quoiqu'elle n'y ait pris part que longtemps depuis.] Car Eusebe qui estoit son pere, <sup>a</sup> ou plustost son grandpere, <sup>b</sup> demeuroit apparemment à Boulogne, <sup>c</sup> aussibien que Faustin <sup>d</sup> qu'on peut juger avoir esté son pere.

Amb. inf. virg. c.  
2. p. 418. c.

c. 1. p. 415. h.  
a ep. 66. p. 331. l.  
b p. 332. i.  
c ep. 61. p. 327. h. i.  
d ep. 66. p. 331. k.  
l.  
e inf. virg. c. 17. p.  
432. c.  
f c. 1. p. 415. h.  
g c. 17. p. 431. e.  
h c. 2. p. 418. c.

Il y avoit longtemps qu'Ambrosie estoit consacrée à Dieu de cœur & d'esprit, & elle voulut encore y estre consacrée par une profession [publique.] f Eusebe l'ayant donc recommandée à S. Ambroise, sce Saint l'offrit à Dieu en qualité de Prestre, <sup>h</sup> & pour son instruction il composa un traité intitulé De la conduite d'une Vierge, lequel il adresse à Eusebe, & dont il emploie une grande partie à relever & à défendre contre Bonose la virginité de la Mere de Dieu. Il le finit par une tres belle priere qu'il adresse à Dieu pour Ambrosie, qu'il luy offroit alors, dit-il, devant l'autel au jour de sa profession. [Ainsi il paroist qu'il a fait ce livre du sermon mesme qu'il prononça en cette ceremonie, comme cela luy estoit ordinaire.

c. 17. p. 431. 432.  
p. 431. f.  
p. 432. e.

Il ne le fit que dans les dernieres années de son episcopat, & après que le Concile de Capoue, tenu, comme nous croyons, à la fin de l'an 391, ] ce qu'on voit tant parcequ'il avoit déjà parlé de la virginité en beaucoup de livres, [que parceque la cause de Bonose,] qu'il marque assez, quoiqu'il ne le nomme pas, [ne fut jugée qu'après le Concile de Capoue.

c. 2. p. 418. e.  
c. 5. p. 421. c.

NOTE 6.

"Il y a apparence qu'Eusebe à qui ce traité s'adresse, est l'Evesque mesme de Boulogne, si c'est à ce Prelat que le Saint écrit les lettres 62 & 66, comme l'ont cru ceux qui ont mis les titres de ces deux lettres. Car dans la premiere le Saint luy mande avec grand soin des nouvelles du petit Faustin qu'il avoit auprès de luy, aussibien que sa sceur qu'il honore du nom de Sainte. Et

ep. 62. p. 328. k.  
ep. 66. p. 331. l.

c'est sans doute le mesme Faustin qu'il renvoie à Eusebe son grandpere par la lettre 66, retenant auprès de luy pour gage de son amitié l'un & l'autre Ambroise, [c'est à dire apparemment un frere & une sœur qui portoient ce nom,] & qui estoient les enfans de Faustin fils d'Eusebe. Il loue ce Faustin d'avoir élevé cette colombe spirituelle, qui luy apportera le fruit de la paix, & le rameau d'olive representant l'onction [de la grace,] & l'integrité. [Je croy qu'il veut dire la vierge Ambrosie, ou bien sa sœur,] qui faisoit aussibien qu'elle, profession de pieté, ou mesme de virginité.

inf. virg. c. 16. p.  
431. b.

exh. virg. p. 433.  
434.

'Le Saint écrivit encore [en 393,] un traité sous le titre d'exhortation à la virginité, en faveur de la veuve Julienne, qui demouroit à Florence, & dont les trois filles avoient embrassé cette profession.

v. S. Vital  
& Saint  
Agricole.

de vid. p. 497. b.

'Les trois livres Des vierges qu'il écrivit [au commencement de cette année,] furent bientôt suivis par celui qu'il composa sur les veuves, [tant pour relever la gloire de leur état, que pour leur montrer les obligations auxquelles il les engageoit.] Il semble l'avoir fait particulièrement à cause d'une veuve, qu'il avoit exhortée à ne pas s'affliger excessivement après la mort de son mari, mais qui ne se contentant pas de suivre cet avis, vouloit encore se remarier, quoiqu'elle eust des filles déjà mariées. Il luy avoit sans doute parlé avec beaucoup de vigueur de la vie qu'elle devoit mener, & elle s'estoit plainte qu'il ne l'avoit pas épargnée; de quoy le Saint ne s'excuse qu'en disant qu'il ne s'épargnoit pas davantage luy mesme.

p. 506. c.

p. 507. h. i.

p. 506. b | 510. a. b.

'Il prend bien garde neanmoins de ne pas aller dans l'excés, en condannant les secondes noces, declarant que tout ce qu'il dit touchant la viduité n'est pas un precepte, mais un conseil salutaire, qu'il se croit obligé de donner pour s'acquiter de la charge qu'il avoit de cultiver le champ de son Eglise. Il est encore plus exprés pour les premiers mariages, & il parle fortement contre ces loups revêtus de la peau de brebis, qui sous pretexte de porter tout le monde à une chasteté parfaite, qu'ils ne gardoient pas eux mesmes, ne faisoient que causer des desordres & commettre des impuretez plus honteuses. [Il peut marquer les Marcionites, les Manichéens, & les autres heretiques qui condannoient le mariage.] Il témoigne aussi qu'il y avoit plusieurs personnes qui se mutiloient eux mesmes pour garder la chasteté. Il ne veut point dire son sentiment sur leur sujet, sinon qu'il dit que personne ne le doit faire, se contentant de

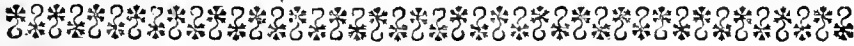
p. 508. g.

p. 509. a. b.



renvoyer pour le reste, à ce qu'on en avoit autrefois ordonné: [Il entend peutestre le Concile de Nicée.] Il cite ce livre dans son commentaire sur Saint Luc. Saint Jerome en allegue divers endroits.

in Luc. 2. 4. p. 32.  
g/67. m.  
a Hier. ep. 50. p.  
107. c.



A R T I C L E X V.

*Saint Ambroise écrit ses deux premiers livres sur la foy; romp les vases sacrez pour racheter les captifs.*

L'AN DE JESUS CHRIST 378, DE S. AMBROISE 4.

v. Valens  
520.

[CETTE année est remarquable dans l'histoire par la malheureuse bataille d'Andrinople, où Valens après avoir vu perir tout ce que l'Empire avoit de forces dans l'Orient, fut enfin brulé luy mesme dans une méchante cabane, où il s'estoit retiré le 9 d'aoust. La cause extérieure de ce malheur fut qu'il avoit permis aux Gots chassés par les Huns, de passer le Danube des l'an 376, & de se retirer sur les terres de l'Empire. Car ces peuples soit par leur propre perfidie, soit par l'avarice des Generaux Romains, s'estant portés à prendre les armes en 377, défirent deux fois la mesme année les troupes imperiales, pillerent toute la Thrace, & enfin défirent Valens en personne.] Mais la véritable cause du malheur des Romains, fut la persécution que l'on avoit faite jusques alors dans l'Orient à la foy Catholique de la divinité de J. C

Naz. or. 14. p.  
214. d] Amb. fid.  
1. 2. c. 4. p. 144. i. k.

v. Gratien.  
56.

[Aussi l'Empereur Gratien qui suivoit avec humilité cette foy sainte, eut un succès tout différent.] Car ayant résolu d'aller en Orient secourir son oncle, & les Allemans sur l'avis qu'ils eurent ayant fait une irruption dans les Gaules, il gagna sur eux vers le mois de may la bataille de Colmar, où il en tua au moins trente mille, & poursuivit si vivement sa victoire, qu'il obligea tout le pays de se rendre à luy. Il marcha ensuite en diligence le long du Danube pour joindre son oncle; mais ce prince precipita malheureusement la bataille, & se perdit luy mesme, de peur de vaincre avec son neveu dont la valeur & le merite luy donnoit de la jalousie.

Amm. l. 31. p. 453.  
455.

p. 457.

Durant donc que Gratien se preparoit à la guerre contre les Gots, [c'est à dire vers le printemps de cette année, ou plutôt des la fin de la précédente;] voulant se munir du bouclier de la foy, & de l'épée du S. Esprit contre la puissance formidable des barbares, parcequ'il savoit que la victoire depend davantage de

Amb. fid. 1. 2. c.  
4. p. 144. g.

g.

1. 1. p. p. 113.

la foy du Prince, que du courage des soldats; il demanda à S. Ambroise un discours sur la foy, où il prouvaſt contre les heretiques la divinité de J. C. S. Ambroise eut peine à s'y refoudre; mais Gratien [l'ayant apparemment mandé ou lorsqu'il estoit dans les Gaules, ou lorsqu'il passa dans la Rhecie,] l'en pressa si fort de vive voix, que le Saint nonobstant la repugnance qu'il avoit à traiter les points de la foy en maniere de dispute, se resolut de le satisfaire, & composa fort promptement deux livres [intitulez De la foy,] de peur, dit-il, d'arreſter le voyage de ce prince, à qui il les envoya deslors, & qui leur donna son approbation. <sup>b</sup>Il y parle de la défaite des Romains, [non de celle de Valens, qui n'arriva que quelques mois après, mais de celle de Lupicin & de Trajan ses Generaux, que les Gots avoient vaincus l'année precedente.] Il promet à Gratien qu'il remporteroit la victoire sur les Gots; [& il les vainquit en effet par Theodose qu'il avoit fait General de ses armées, & encore depuis par le mesme Theodose qu'il avoit associé à l'Empire. Saint Ambroise contribua à cette victoire en la maniere qu'un Eveſque le pouvoit.] Car il accompagnoit partout Gratien par son amour & par son attachement. Il le suivoit en esprit dans toutes ses demarches. Il se trouvoit jour & nuit dans son armée par sa sollicitude continuelle & par les sentimens de son cœur. Il y veilloit & y faisoit la sentinelle par ses prieres. Et il taschoit, dit-il, de recompenser par l'activité de son zele l'impuissance de sa foiblesse.

Le premier de ces deux livres sur la foy, est cité dans le Concile d'Ephese, <sup>c</sup> par celui de Calcedoine, <sup>d</sup> & par S. Fulgence. <sup>e</sup> Le second l'a esté aussi dans le Concile d'Ephese, <sup>f</sup> & encore par Theodoret, qui l'appelle quelquefois l'epistre à Gratien, <sup>g</sup> ou le discours sur la foy Catholique, <sup>h</sup> par Vincent de Lerins, <sup>i</sup> par S. Leon, <sup>k</sup> par Vigile de Tapse dans son ouvrage contre les Eutychiens, <sup>l</sup> & par S. Euloge d'Alexandrie, qui remarque que Severe l'Eutychien avoit voulu abuser d'un endroit de ce livre en l'alterant. <sup>m</sup> Saint Jerome en cite la fin, où il est dit que les Gots qui faisoient la guerre aux Romains, estoient ceux que l'Ecriture appelle Gog: <sup>n</sup> ce que Saint Jerome rejette, ou au moins il ne veut pas l'autoriser. <sup>o</sup> Il ne nomme pas S. Ambroise; mais il dit que c'est une personne considerable de son temps qui écrivoit à l'Empereur.

<sup>m</sup> Amb. ſid. l. 2. c. 4. p. 144. h. <sup>n</sup> Hier. quin Gen. t. 3. p. 205. h. in Ez. l. 11. pr. p. 501. d. <sup>o</sup> in Ez. p. 501. d.

Conc. t. 3. p. 514. c.

1. En mettant *en inſcriptiōe*, au lieu de *en inſcriptiōe*. Ainsi c'est une faute de lire *en inſcriptiōe* dans le Concile d'Ephese a. c. 1.

l. 3. c. 1. p. 145. b.

l. 1. p. 113.

l. 3. c. 1. p. 145. b.

l. 2. c. 4. p. 144. g.

l. 1. p. 109. 112.

4 p. 112.

6 l. 2. c. 4. 144. i. k.

p. 144. h.

l. 1. p. 110.

Conc. B. t. 2. p.

269. 270.

et. 3. p. 470. d.

d Fulg. ep. 14. c.

20. p. 144.

e Conc. B. t. 2. p.

270. b. c.

f Thdr. dial. 2.

p. 95. 96.

g dial. 3. p. 163. a.

b.

h Vinc. L. c. 7. p.

328.

i Leo, ep. 97. c. 7.

p. 173. i. Conc. B.

t. 3. p. 324. c.

k Vig. in Euty. l.

5. c. 22. p. 79.

l Phot. c. 230. p.

844. l.

[C'estoient sans doute les ravages des barbares,] qui avoient obligé divers Illyriens d'abandonner leur pays, comme nous l'apprenons de Saint Ambroise, & de se retirer en Italie vers Imola, où il semble qu'on leur avoit donné des terres. Mais ils y avoient apporté avec eux leur heresie Arienne, par laquelle ils avoient attiré sur eux les chastimens qu'ils souffroient. C'est pourquoi S. Ambroise avertit Constance qui avoit esté depuis peu fait Evesque en ces quartiers là, de prendre fort garde à eux, & d'empescher qu'ils n'eussent point de commerce avec les Catholiques, de peur qu'ils ne les infectassent de leur venin.

Amb. ep. 19. p. 226.  
c.  
d.  
a c.

NOTE 7.

["Les malheurs publics de l'Empire servirent à faire eclater davantage la pieté de S. Ambroise."] Les barbares avoient fait un nombre infini de prisonniers dans la Thrace & dans l'Illyrie: On ne voyoit de toutes parts que des captifs exposez en vente; & il y en avoit assez pour peupler une province. Les Eglises en racheterent plusieurs: mais Saint Ambroise se signala dans cette liberalité, qui est, dit-il, la plus grande & la plus importante qu'on puisse faire. Il crut qu'en cette rencontre il falloit faire tout ce qu'on pouvoit, & mesme plus qu'on ne pouvoit; & qu'il valoit mieux estre obligé de se justifier des actions de misericorde qu'on a exercées, & en souffrir du blasme & des reproches, que de témoigner de la dureté pour les miserables.

off. l. 2. c. 15. p. 51.  
l.  
m.  
l. m.  
c. 22. p. 61. c.

&c.

C'est pourquoi persuadé que l'Eglise n'avoit pas de l'or pour le garder, mais pour l'employer à soulager les necessitez des pauvres, il fit rompre & mettre en pieces les vases destinez au ministere des autels, pour en racheter ces captifs. Il chercha premierement ceux qui n'avoient point encore servi aux divins mysteres, qu'il fit rompre, de peur qu'on ne se servist d'un vaisseau sacré, à des usages criminels, & les employa pour les necessitez des pauvres & pour la rançon des captifs. Il semble qu'il n'en ait pas employé d'autres pour cet usage; mais il est certain qu'il eust cru le pouvoir faire legitiment, s'il en eust eu besoin.

d.  
c.  
p. 62. c.  
c. d.

non initiati.

Neanmoins de quelque reserve & de quelque moderation qu'il eust usé en cette liberalité, les Ariens luy en firent un crime, non que l'action leur pust deplaire, mais parcequ'ils cherchoient un sujet de le reprendre. Cela l'obligea d'en parler au peuple, & de faire voir qu'il avoit pu faire legitiment encore plus qu'il n'avoit fait. Il dit des choses admirables sur ce sujet dans ses Offices, où il allegue l'exemple de Saint Laurent. Il témoigne encore autrepert en des termes excellens, l'amour

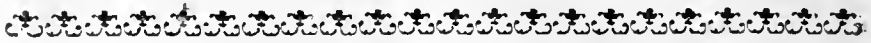
p. 61. c.  
p. 61. 62.  
div. 1. p. 104. g b,

1. non sine ratione aliqua. Ne faut-il point moderation ?

qu'il avoit pour les pauvres, & se glorifie du reproche qu'on luy faisoit de les vouloir gagner par ses aumosnes.

Poff.v. Aug. c.  
24.

S. Augustin imita depuis le zele de S. Ambroise, faisant aussi rompre les vases sacrez pour le soulagement des pauvres & le rachat des captifs; ce que Posside defend contre les sentimens charnels de ceux qui l'improvoient, parceque S. Ambroise, Prelat, dit-il, dont la memoire est venerable, avoit presché à son peuple & écrit dans ses livres, qu'il n'en falloit faire aucune difficulté.



## A R T I C L E X V I.

*Desinterressement de S. Ambroise : Affaire de l'Evesque Marcel.*

[I]l n'est point inutile de remarquer sur cette action si illustre de nostre Saint, qu'ayant surmonté l'avarice ordinaire aux gens du monde en se depouillant de ses biens, il avoit surmonté celle qui se rencontre assez souvent dans les Corps ecclesiastiques & dans les Communautz les plus saintes. On s'y fait une maxime de pieté de conserver ce qui appartient à l'Eglise & à la Communauté avec la mesme attache, & souvent avec une beaucoup plus grande que celle qu'on condanne si justement dans les seculiers à l'égard de leur bien propre. On prefere cet interest qui pour estre commun, ne cesse pas d'estre particulier, non seulement à ce que la bienveillance demande, mais à ce que la charité, l'Evangile, & quelquefois mesme la justice la plus rigoureuse, exigent de nous. On ruine des familles, & on perd son propre repos pour faire revenir des terres qu'on pretend avoir appartenu à l'Eglise des siecles auparavant; & l'on aime mieux laisser perir des provinces, que de vendre ou d'engager des richesses, qui ont souvent esté fort mal acquises, & qui au moins ne servent d'ordinaire qu'à donner un vain eclat, & à parer d'une magnificence toute seculiere des temples consacrez à un Dieu pauvre, & où l'on presche aux autres la pauvreté, l'aumosne, & le mepris des richesses.

Poff.v. Aug. c.  
24.

S. Ambroise ne negligeoit point ce qui se devoit à Dieu, & il montoit quelquefois en chaire pour apprendre au peuple qu'il ne devoit pas laisser vides les trons, dont on tiroit des ce temps là les depenches necessaires aux sacrez autels, en quoy il fut depuis imité de S. Augustin. [Mais s'il demandoit ce dont l'Eglise avoit besoin, il savoit bien distinguer le superflu des temples materiels,  
du

du necessaire des temples vivans & des membres de J. C. Nous ne pouvons omettre sur ce sujet une lettre remarquable de ce Saint, qui fait voir encore qu'il n'estoit pas moins le maistre de S. Augustin pour le desintereffement que pour la foy, & que c'est de luy que ce Saint avoit appris à preferer quelquefois la paix & l'interest des familles aux avantages apparens de l'Eglise.]

'Un Evesque nommé Marcel avoit une sœur veuve, & un frere dans le monde nommé Letus. Il donna à sa sœur une terre qui luy appartenoit, à la charge qu'en mourant elle laisseroit la terre aux pauvres & à l'Eglise qu'il gouvernoit. Letus contesta cette donation; ce qui forma entre eux un procès fort embarrassé, qui dura longtems, qui couta beaucoup d'argent, & où l'on pretend qu'il s'estoit passé de part & d'autre beaucoup de choses fascheuses. S. Ambroise les exhortant donc à le terminer, enfin Letus & sa sœur s'accorderent à luy en remettre à luy mesme le jugement & la decision absolue; à quoy ils se porterent d'autant plus volontiers, que l'affaire regardoit un Evesque, & qu'il estoit plus dans la bienveillance que les choses que l'aigreur de la dispute avoit produites entre des freres, fussent soumises à la connoissance d'un Evesque, qu'à celle d'un Prefet seculier. Outre que ne restant plus que quelques heures du temps qui leur avoit esté donné pour se faire juger, & le Prefet se trouvant occupé à d'autres affaires, [il eust peutestre fallu recommencer de nouvelles procedures, & s'engager à de nouveaux frais.]

Amb. ep. 49. p.  
307. k. l.

Ils obtinrent donc du Prefet une prorogation de quelques jours, & une commission à S. Ambroise de les juger, sauf l'appel. Il ne put le refuser, tant pour les raisons que nous avons dites, que parceque S. Paul commande aux Prelats de vider les differends des Fideles. Mais au lieu de decider cette affaire comme juge, il aimia mieux la terminer comme arbitre & ami commun, tant pour les autres inconveniens, que parceque l'Evesque en cas qu'il eust gagné, n'eust pu honnestement demander à son frere les depens du procès; outre que cette voie estoit plus propre & pour finir entierement l'affaire, & pour oster toute la division & l'averfion qui fust demeurée entre des personnes si proches.

p. 307. 308.

'Il fit donc convenir les parties, suivant presque entierement l'offre que Marcel en avoit faite des auparavant, que la terre dont estoit question seroit donnée en propriété à Letus, qui fourniroit de son costé à sa sœur sa vie durant une certaine quantité de blé, de vin, & d'huile; & que sa sœur estant morte,

p. 308. 309.

personne ne pourroit luy rien demander ni au nom de Marcel, ni au nom de l'Eglise ; à laquelle il ne donneroit rien, s'il ne le vouloit de luy même. Saint Ambroise manda cette décision à Marcel pour la luy faire agréer, par une lettre tres adroite & tres digne d'estre écrite par un Saint à un Evesque.

p. 308. l. m.

m|309. a.

[L'Eglise sembloit la plus lesée par cette convention : mais voici comment S. Ambroise répond à cette difficulté.] L'Eglise « ne perd rien, dit-il, où la pieté trouve son avantage. J. C. nous « apprend à regarder la charité non comme une perte, mais « comme un gain. Ne craignez donc pas, ajoute t-il, que l'Eglise « soit privée de vostre liberalité. Elle fait chez vous sa moisson, & « avec plus d'abondance qu'en aucun endroit. Elle y recueille les « fruits [de la pureté] de vostre doctrine. Elle y reçoit les fruits de « la sainteté de vostre vie. Elle y trouve la fécondité [en bonnes « œuvres] que produit la rosée de vos saintes instructions. Enrichie « de ces grands revenus, elle ne vous demande point des biens « temporels, parceque vous luy en procurez d'éternels. Vous avez « accompli ce que dit le Seigneur : Employez les richesses injustes « à vous faire des amis. Par cet accord vous avez fait des amis ; & « ce qui est plus important, vous avez réuni des personnes divi- « fées : Vous avez rétabli un frere & une sœur dans une bonne in- « telligence & une union fraternelle. Vous leur assurez par cette « paix & cette reconciliation l'entrée dans les tabernacles eter- « nels. Et il conclud sa lettre par cette maxime : J. C. ne peut rien « posséder de plus digne de luy que les vertus du pasteur de son « troupeau. Les fruits qu'il y cherche sont l'integrité & la conti- « nence, & surtout la charité & la paix. «

p. 309. b.

XX

### A R T I C L E X V I I .

*Vertu de Satyre frere du Saint : Il fait naufrage en allant en Afrique.*

[**N**OUS mettons en cette année ou en la suivante, la mort de Satyre frere de nostre Saint,] parcequ'il mourut lorsqu'on craignoit partout les ravages des barbares<sup>a</sup> & impudiques & cruels, qui menaçoient l'Italie de toutes sortes de maux ; de sorte qu'on estoit obligé de fortifier les Alpes [Juliennes] pour les empêcher d'y entrer : [ce qui se rapporte tout à fait au temps où nous sommes.]

Amb. de Sat. p.  
308. l.  
a p. 313. d.

N O T E S.

Satyre, comme nous avons vu, estoit aimé de S. Ambroise ; il

avoit suivi comme luy, le bareau, & s'estoit gouverné en pere  
plutoft qu'en juge dans la province dont il avoit eu le gouver-  
nement. ] Il excelloit en pureté, en innocence, en modestie, en  
simplicité: En un mot, il sembloit avoir toutes les qualitez d'un  
enfant; & neanmoins il estoit fort agissant & fort industrieux  
dans les affaires. Il estoit chaste de corps & encore plus de cœur  
& d'esprit. C'est pourquoi il n'avoit point d'inclination pour le  
mariage; & neanmoins il n'y renonçoit pas aussi, comme s'il eust  
voulu éviter la vanité en ne faisant pas une profession publique  
de continence. Il dit en mourant qu'il n'avoit point voulu se  
marier, de peur d'estre contraint de se separer de ses freres. Il  
avoit de grands biens, mais il en usoit de telle sorte qu'ils ne  
l'empeschoient point d'estre véritablement pauvre d'esprit.

S. Ambroise & luy se ressembloient si fort de visage, qu'on les  
prenoit souvent l'un pour l'autre. L'union de leurs esprits estoit  
encore plus grande, & ils sembloient ne pouvoir vivre l'un sans  
l'autre: mais ils ne s'amusoient pas à se témoigner leur affection  
par des caresses exterieures. Ils n'avoient point fait de partage  
de leur bien, & tout estoit commun entre eux, hormis le secret  
de leurs amis. Satyre dechargeoit le Saint de tous les soins do-  
mestiques. Si les valets avoient fait quelque faute, c'estoit luy  
qui les punissoit, mais avec beaucoup de douceur. Ayant resolu  
avec S. Ambroise de faire quelque present à celui qui avoit soin  
de leur bien, il en donna tout le merite à son frere. S. Ambroise  
dit que quand il avoit quelque petite difficulté avec sa sœur,  
pour savoir s'il falloit une chose plutoft qu'une autre, ils s'en ra-  
portoient à Satyre; & il y agissoit de telle maniere, qu'il les satis-  
faisoit l'un & l'autre. Le Saint avoit un tel respect pour luy, que  
lorsqu'il parloit dans l'eglise, il craignoit de dire quelque chose  
qui luy deplust.

Avant que Saint Ambroise fut Evesque, un nommé Prosper  
luy avoit enlevé quelque bien; & quelque poursuite que le Saint  
& son frere eussent faites contre luy, ils n'avoient pu en avoir  
raison. L'elevation du Saint à l'episcopat [qui l'empeschoit de  
penser à ces sortes d'affaires,] fit croire à Prosper que rien ne le  
troubleroit plus dans son usurpation. Mais Satyre entreprit de  
le poursuivre, & fit seul ce que les deux ensemble n'avoient pu.  
Il falloit qu'avant que de quitter la terre il rendist encore à  
son frere cette preuve de son affection, en faisant voir à tout le  
monde jusqu'où alloit son industrie. Il entreprit donc d'aller en  
Afrique malgré les instances de Saint Ambroise, qui comme s'il

eust prévu quelque malheur, craignoit beaucoup ce voyage, & écrivit souvent à son frere pour le prier d'y envoyer quelqu'un au lieu de luy.

l.  
a p. 315. h.

h.

i.

'Sa crainte ne fut pas vaine ; car Satyre fit naufrage, & son vaisseau estant échoué parmi des écueils & des bancs de sable, fut enfin ouvert par la violence des flots. Il n'estoit point encore baptisé ; & s'il ne craignoit pas la mort, il craignoit de mourir sans avoir receu les sacrez mysteres. Mais sa foy le delivra de ce danger. Car ayant demandé à ceux qu'il savoit estre baptizez, le divin Sacrement des Fideles [qu'ils avoient apporté avec eux,] pour en tirer le secours que sa foy luy faisoit esperer, & non pour penetrer par curiosité dans ce secret de l'Eglise, il le fit mettre dans un linge, noua ce linge autour de son cou ; & en cet état il se jetta dans la mer sans chercher aucune planche du vaisseau, croyant que sa foy suffisoit pour le sauver. Il ne fut pas trompé dans son esperance : il gagna la terre tout le premier, & aida ensuite à sauver ses serviteurs. [Ce fut peutestre en cette rencontre] qu'il fit des vœux à S. Laurent, pour obtenir le temps de revenir de son voyage.

k.

p. 311. h.

p. 315. k.

'Après que luy & les autres furent sauvez, il ne s'amusa point à chercher les restes du naufrage, ni à regretter ce qu'il avoit perdu. Il demanda aussitost où estoit l'Eglise de Dieu, pour luy rendre graces de sa delivrance. Il dit que la plus grande de nos obligations estoit de reconnoistre les biens que nous avons receus. Il recherchoit encore l'Eglise pour y participer aux mysteres eternels, dont il venoit d'éprouver la vertu & la puissance ; [c'est à dire pour recevoir le baptesme, la Confirmation, & l'Eucaristie.]

m.

n.

p. 316. g.

g.

'Mais son zele quelque ardent qu'il fust, ne fut pas indiscret & temeraire. Car sachant qu'il n'y a point de vraie grace sans la vraie foy, il fit venir l'Evesque du lieu, & luy demanda s'il estoit d'accord avec les Evesques Catholiques, c'est à dire avec l'Eglise Romaine. [Cette prevoyance luy fut utile.] Car il se trouva que cette Eglise estoit dans le schisme de Lucifer ; & ainsi il y a apparence que ceci arriva en Sardaigne, où ce schisme s'estoit principalement repandu.]

g. h.

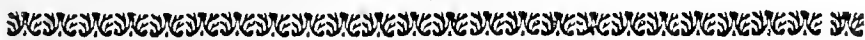
'Satyre craignoit beaucoup de se remettre en mer sans avoir reconnu [en recevant le baptesme & l'Eucaristie,] la grace dont il estoit redevable : mais néanmoins sachant que nostre reconnoissance envers Dieu depend de nostre foy & de nostre charité [plus que des sacremens extérieurs,] il aimoit mieux différer



son baptesme jusqu'à ce qu'il le pust recevoir sans danger. Et en effet des qu'il eut trouvé une eglise [Catholique,] il ne manqua point de recevoir la grace qu'il souhaitoit depuis si longtemps. [Il le receut apparemment en Afrique où il alloit : Car il faut que cela soit arrivé en y allant, & non pas en revenant,] puis-  
qu'après son naufrage il traversa plusieurs fois les mers, & courut de grandes provinces. Il conserva sans tache la grace de son baptesme, & vécut toujours depuis dans une entiere pureté de corps & d'esprit.

h.i.

h.l.



A R T I C L E X V I I I.

*Satyre revient à Milan & y meurt : Affliction de S. Ambroise.*

**S**A T Y R E poursuit Prosper avec tant de vigueur, qu'il l'obligea de payer tout ce qu'il devoit, & néanmoins avec tant de moderation & de douceur, que Prosper ne pouvoit luy en savoir mauvais gré, ni s'empescher mesme de s'en louer. Ainsi il acheva entierement cette grande affaire, pour laquelle il semble qu'il ait aussi esté en Sicile.

Amb.de Sat.p.  
312.a.

a.  
a p.311.i.

'Durant qu'il estoit absent, [ & apparemment au commencement de cette année, ] Saint Ambroise fut extremement malade, jusqu'à croire qu'il en mourroit, ce qu'il souhaitoit beaucoup. Il avoit sa sœur auprès de luy qui luy rendoit tous les services dont elle estoit capable : Mais parmi cette consolation, il s'affligoit de ce que Satyre n'y estoit pas pour partager cette peine avec elle, & pour luy fermer les yeux après sa mort.

p.314.b.

'L'affaire que Satyre avoit en Afrique estant achevée, il eut tant de haste de s'en revenir, pour donner à son frere & à sa sœur la joie de le voir de retour, qu'il ne se donna pas le loisir de chercher un bon vaisseau, & se remit en mer sur un vieux navire qui faisoit eau de tous costez. Il arriva néanmoins [heureusement] en Italie lorsque l'on craignoit la descente des barbares, c'est à dire, comme nous croyons, sur la fin de cette année, peu après la mort de Valens. [Il y a apparence que pour venir à Milan, il passa par Rome, où Symmaque demeuroit.] Cet homme illustre qui estoit son pere [par affection, ou son parent,] s'efforça de le retenir & de l'empescher d'aller en Italie, [c'est à dire à Milan,] la cause, disoit-il, que tout y estoit en feu, & qu'il se mettoit en danger de tomber entre les mains des barbares. Mais il luy répondit que c'estoit cela mesme qui l'obligeoit d'y

p.312.l.

p.313.c.

e.f.

sentino.

parents.

p.316.i.

aller, parcequ'il ne vouloit pas laisser son frere tout seul dans un temps si perilleux. Il y vint en effet, & il semble mesme qu'il y soit venu en hiver, se souciant aussi peu du froid, que des dangers qu'on luy avoit fait apprehender.

p.312.l.m.

k.

l.m.

p.311.i.

p.314.b.

p.310.311.

# p.317.c.d.

d.

p.311.g.

p.309.c.d.

p.307.308.

p.309.b

p.314.c.

[On peut juger de la joie qu'eut S. Ambroise de revoir Satyre en fanté après de si grands perils.] Le voyant revenu d'Afrique, sauvé des incommoditez de la mer, echapé du naufrage, il ne croyoit pas qu'aucun accident fust capable de le luy ravir. Car il ne contoit pour rien le bien qu'il luy avoit fait rendre, & il vouloit mesme l'obliger à accepter pour luy ce qui luy avoit couté tant de travaux [& de dangers.] Mais la mort de ce cher frere trompa bientost ses esperances. Elle suivit si promptement son retour, qu'il sembloit que Dieu ne luy eust conservé la vie, qu'afin qu'il la finist entre les bras de Saint Ambroise, qui luy ferma les yeux. Satyre le laissa heritier de son bien, sans vouloir faire de testament, quoiqu'il l'en pressast; de peur, disoit-il, de blesser en quelque chose les inclinations de son frere. C'est pourquoy il se contenta de luy recommander quelques personnes qu'il aimoit, & de le prier de donner aux pauvres ce qu'il trouveroit juste & raisonnable. C'estoit assez dire à S. Ambroise. Car il trouva qu'il estoit juste de donner aux pauvres tout ce que son frere laissoit de bien, s'en considerant non comme l'heritier, mais comme le simple dispensateur; & donnant encore à son frere toute la gloire d'un desinteressement si extraordinaire. Il ne pouvoit s'empescher de pleurer en le voyant mourir; & Satyre taschoit de le consoler, & luy disoit qu'il ne s'affligeoit pas de mourir, mais de le laisser si triste & si abatu.

Il fut pleuré de tout le monde, & particulierement des pauvres, dont les larmes estoient l'expiation de ses pechez. Cette douleur publique soulagea un peu celle de Saint Ambroise. Mais ce qui le consola davantage, fut qu'il crut que Dieu l'avoit accepté comme une hostie qui appaisoit sa colere, & qui détournoit les maux dont il menaçoit les hommes. Car il avoit toujours souhaité que si la justice divine avoit à faire souffrir quelque chastiment à luy ou à l'Eglise, elle le fust plustost tomber sur luy & sur sa famille, que sur les autres. C'est pourquoy il se croyoit redevable à Dieu d'avoir accepté la vie de son frere, esperant que cette affliction particuliere seroit le remede des maux publics. Et de plus, il ne croyoit pas devoir tant pleurer la mort de son frere, sachant que sa pieté n'avoit pu mourir avec luy.

Ainsi nonobstant la violence de sa douleur, il eut assez de force

pour porter luy mesme son corps [au tombeau. Il eut néanmoins bien de la peine à moderer sa douleur] dans l'eloge funebre qu'il fit de luy à son enterrement, [où l'on entend presque autant ses larmes que ses paroles.] Nous avons, dit-il, accordé quelque chose au regret d'avoir perdu un tel frere, de peur qu'en appliquant à une plaie si fraische des remedes trop cuisans, ils n'aigrissent le mal plustost que de l'adoucir. Comme j'adessois souvent la parole à mon frere que j'avois présent à mes yeux, il n'a point esté hors de propos de donner cours aux sentimens de la nature. La tendresse de l'amitié croist dans les larmes: elle trouve du soulagement dans les pleurs: elle s'enracine plus fortement dans la tristesse. Car la pieté Chrétienne est tendre & sensible. Elle n'affecte rien d'extraordinaire, de sauvage, de dur, & d'impitoyable. C'est en supportant sa douleur & non pas en la combattant qu'on fait voir qu'on a de la patience.

p. 307. l. 10. f.

ref. p. 321. a.

[Il y releve beaucoup les vertus de son frere, & l'Eglise a autorisé les louanges qu'il luy donne,] en l'honorant au nombre des Saints le 17 de septembre, auquel on a mis son nom dans le martyrologe Romain sur l'autorité de l'Eglise de Milan, qui en fait ce jour là l'office, depuis plus de 500 ans. [Que si c'est le jour de sa mort, & qu'il soit revenu à Milan durant l'hiver, comme nous avons dit, il faut qu'il soit demeuré environ six mois avec son frere; & cela peut estre, puisque ce temps pouvoit ne paroistre qu'un jour à un amour aussi ardent qu'estoit celui de S. Ambroise.

Bar. 17. sept. Ferr.  
P. 597.

Mabi. mus. p. 109.

V. la note 8.

En ce cas il faudra apparemment differer sa mort jusques à l'année suivante.]

'Sept jours après l'enterrement de Satyre, Saint Ambroise estant retourné à son tombeau [pour y faire le service ordinaire du settieme jour,] fit un second discours au peuple, non plus pour pleurer la mort de son frere, mais pour s'en consoler par l'esperance de la resurrection dont il traite, fort au long. Il marque expressément qu'il le mit par écrit, & il le qualifie mesme un livre aussi bien que le precedent. [C'estoit son ordinaire, comme il paroist par bien d'autres endroits, de faire des livres des sermons qu'il avoit prononcez, en y ajoutant ce qu'il jugeoit à propos, d'où vient que ses ouvrages ont souvent tout ensemble la forme de sermons & de livres. Il marque apparemment le mesme ouvrage,] lorsqu'il cite ses livres De la consolation & De la resurrection. S. Augustin le cite aussi sous le titre d'ouvrage sur la Resurrection.

Amb. ref. p. 321. a.  
b.

p. 327 i. k.

p. 321. a.

pl. 1. p. 668. e.

Aug. pec. or. c.  
41. p. 342. 2. a.

'Dongale auteur du IX. siecle, écrit que Saint Ambroise fit

Bib. P. r. 4. 2. p.  
197. c. d.

enterrer son frere Satyre à la gauche de Saint Victor Martyr [celebre à Milan,]& fit son epitaphe en quatre vers, qui portent qu'il l'avoit mis à la gauche du Martyr , afin que ce sang sacré penetraſt juſqu'à ſon frere, & lavaſt ſes cendres. C'eſt dans cette epitaphe que Satyre eſt auſſi nommé Urane.

a. Moneta, de Sar. prol.

'Un nouvel écrivain de Milan dit comme l'opinion commune, que l'église où Saint Satyre fut enterré eſt celle qu'on appelloit alors la baſilique Portienne, qui eſtoit comme la cathedrale, & qu'on a depuis appellée de Saint Victor. Il aſſure que S. Charle trouva ſon corps dans cette eglise, & dans le meſme tombeau que celui de Saint Victor , & que quand on eut rebastie cette eglise, il transporta les deux corps dans la nouvelle, & les y mit encore enſemble ſous le grand autel. D'autres cependant , & avant Saint Charle & depuis, veulent qu'il ait eſté enterré dans la baſilique Ambroſienne, où il y avoit une chapelle de ſon nom. [Il vaudroit mieux dire qu'il y a eſté transporté depuis, la baſilique Ambroſienne n'ayant eſté ou baſtie ou au moins dediée qu'en 386. Il y a des livres entiers ſur cela , que nous ne nous ſommes pas cru obligez d'examiner.]



A R T I C L E X I X .

*Gratien obtient de Saint Ambroise ſes trois derniers livres ſur la foy, luy accorde quelques loix.*

L'AN DE JESUS CHRIST 379, DE S. AMBROISE 5.

[**G**RATIEN eſtant cette année à Sirmich, y declara Auguste le 19<sup>e</sup> jour de janvier le grand Theodose, dont nous aurons ſouvent à parler dans la ſuite. Il s'arresta encore enſuite quelques mois dans l'Illyrie, & en partit vers le milieu de l'année pour venir en Italie, & aller de là défendre les Gaules contre les Allemans & les peuples du Rhein, qui y faiſoient des ravages. Le ſoin des affaires de l'Empire qui eſtoient alors dans l'état le plus funeſte qu'on euſt vu depuis longtems, ne l'empeschoit pas de s'appliquer à celles qui regardoient l'Eglise.]

v. Gratien § 2, 101 & Theodose I. § 3.

'Lors donc qu'il eſtoit ſur ſon depart [d'Illyrie,] il écrivit de ſa main à S. Ambroise une lettre toute pleine d'amitié & de reſpect, pour le prier de venir promptement le trouver, afin de l'inſtruire plus pleinement de la verité. Il le pria en meſme temps de luy envoyer une ſeconde fois le traité [ſur la divinité du Fils,] & d'y ajouter quelque choſe pour prouver celle du Saint Eſprit.

Saint

Amb. ſid. p. 110] Bar. 379. § 8. a Amb. p. 109-112.

'Saint Ambroise ne manquoit pas de volonté pour venir au-devant de Gratien, mais il dit qu'il n'en eut pas la hardiesse. Il se contenta de luy récrire pour le remercier de sa lettre qu'il loue beaucoup, & on peut dire sans flaterie. Il s'excusa d'écrire pour lors sur la divinité du Saint Esprit, luy faisant néanmoins esperer de le faire un jour; & il luy renvoya seulement les deux livres qu'il avoit déjà vus, [c'est à dire les deux premiers livres sur la foy.] Il luy promit aussi de l'aller trouver le plustost qu'il pourroit: [ & il y a beaucoup d'apparence qu'il ne manqua point d'exécuter cette promesse, si Gratien mesme ne le prevint. ] Car il date de Milan sa loy du 3 d'aoust, par laquelle revoquant quelque liberté qu'il avoit accordée l'année precedente aux heretiques, il leur défend à tous de prescher leur dogme & de tenir aucune assemblée. On croit que cette loy fut un fruit des conseils & de la pieté de S. Ambroise.

p. 110.  
p. 110. 112.

p. 112.

Cod. Th. 16. r. 5.  
l. 5. p. 116. 117.

n. p. 117. 1.

[Ce fut sans doute dans le temps que Gratien passa à Milan,] 'qu'il témoigna à S. Ambroise qu'il attendoit encore quelque ouvrage de luy outre les deux livres qu'il luy avoit déjà adressez. Les heretiques avoient mesme fait quelques objections contre ces deux livres. Ainsi le Saint se crut obligé d'expliquer encore plus au long ce qu'il y avoit dit, tant pour satisfaire au desir du Prince, que de peur que s'il ne répondoit pas aux objections des heretiques, on ne crust que c'estoit par foiblesse & par impuissance. [C'est ce qu'il fait dans ses trois derniers livres sur la foy,] 'qui semblent estre écrits particulièrement contre les faux Evesques Pallade & Secondien, qui suivoient la doctrine des Ariens dans l'Illyrie, & néanmoins en rejettoient le nom, parcequ'il estoit alors trop odieux. Il y remarque qu'on l'avoit repris d'avoir parlé dans son premier ouvrage des fables de l'hydre & de Scylla, quoiqu'il les y eust seulement citées en un mot. <sup>a</sup> Il parle luy mesme de ses cinq livres sur la foy. <sup>b</sup> Il cite quelque chose du dernier dans son livre sur le S. Esprit. <sup>c</sup> Vincent de Lerins cite un endroit de son troisieme livre à Gratien, <sup>d</sup> aussibien que Leonce de Byzance. <sup>e</sup> S. Ambroise cite le mesme livre dans son commentaire sur S. Luc.

Amb. fid. l. 3. c. 1.  
p. 145. b. c.

l. 4. c. 4. p. 171. ij  
ac. Aq. p. 169. a.

fid. l. 3. c. 1. p. 145.  
c.

l. 1. c. 4. p. 117. f.  
a inc. l. 7. p. 294.  
c.

b de Sp. l. 1. c. 10.  
p. 227. h/ fid. l. 3. c.

5. p. 191. m.  
c Vinc. L. c. 7. p. ]

329.  
d Leont. in N. &  
E. l. 1. p. 97. b.

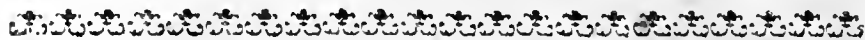
e Amb. in Luc. l.  
3. p. 50. d.

f Cod. Th. 15. t. 7.  
l. 4. p. 365] n. p.  
366. l.

L'AN DE JESUS CHRIST 380, DE S. AMBROISE 6.

[Gratien<sup>n</sup> passa des Gaules en Italie dans les premiers mois de cette année,] <sup>f</sup> & il estoit à Milan le 24 d'avril. C'est pourquoy on attribue à la pieté de S. Ambroise la loy datée de ce jour là, par laquelle il exemte les femmes Chrétiennes de la malheureuse nécessité de monter sur le theatre, à laquelle leur naissance les

obligeoit quelquefois, selon l'ordre ou plutoft le desordre des loix Romaines.



A R T I C L E X X .

*Saint Ambroise fait ordonner Aneme Evesque de Sirmich malgré Justine.*

Bar. 380. 516.

Amb. ac. Aq. p. 172. 2.

NOT. 9.

COMME l'un des principaux Evesques qui composerent l'année suivante le Concile d'Aquilée, estoit Aneme de Sirmich, nous pouvons assez raisonnablement mettre cette année son election. La ville de Sirmich<sup>11</sup> avoit esté jusques alors la capitale de l'Illyrie: [ & elle l'estoit au moins encore de l'Illyrie occidentale. Mais comme les grandes Eglises sont ordinairement sujettes à estre les plus briguées, & par consequent à avoir de mauvais Evesques, elle estoit tombée malheureusement entre les mains de l'heresiarque Photin. Il en fut chassé en 351: mais au lieu de lay on donna cette Eglise à Germine, qui parut toujours l'un des principaux chefs des Ariens, quoiqu'en l'an 366, il ait semblé se defunir d'Urface, Valens, Pallade, & des autres purs Ariens de l'Illyrie, pour se reduire au parti des Semiariens.

V. les Ariens 5110.

vit. p. 80. i.

l. l.

Geo. sac. p. 71. 72.

NOTE. 10.

Nous ne savons point quel fut depuis l'état de cette Eglise: Mais le siege y estant venu à vaquer vers le temps où nous sommes, l'Imperatrice Justine mere du jeune Valentinien, souhaitoit extremement d'y faire ordonner un Evesque par les Ariens: [car elle estoit elle mesme Arienne; & quoiqu'elle ne regnast pas pour lors, une veuve & une mere d'Empereurs, qui portoit elle mesme le titre d'Auguste,] ne pouvoit manquer d'avoir beaucoup de credit & d'autorité. Il semble qu'elle fust alors à Sirmich: mais S. Ambroise y vint au contraire<sup>12</sup> pour donner enfin à cette Eglise un Evesque Catholique. Il n'avoit point besoin pour cela d'autre autorité & d'autre raison que de son zele, & de l'obligation qu'ont tous les Evesques de procurer, autant qu'il leur est possible, le bien de toute l'Eglise, sans avoir besoin d'autre jurisdiction dans les cas extraordinaires, que de celle de leur charité & du caractere episcopal, qui les rend peres de tous les Fideles. Il pouvoit aussi y avoir esté appelé par les Evesques Catholiques de la province, comme S. Eusebe de Samosate se trouva à l'election de S. Basile.

Amb. vit. p. 80. i. l.

S. Ambroise estant arrivé à Sirmich, eut à combatre non seulement la puissance de l'Imperatrice, mais encore la conspira-

L'and. J. C.  
320, de Saint  
Ambroise 6.

tion du peuple qui la secundoit, & qui s'efforçoit de chasser le Saint de l'Eglise. Il monta néanmoins dans le throné episcopal, sans se mettre en peine de tout ce que l'Imperatrice faisoit contre luy. Mais il y eut une vierge Arienne assez impudente pour y monter après luy, & le tirer par ses habits, voulant le faire tomber du costé des femmes, afin qu'elles pussent le maltraiter, & le chasser de l'Eglise. Le Saint, comme il avoit accoutumé de le rapporter, luy dit ces paroles; Quoique je sois indigne du sacerdoce, encore ne convient-il ni à vostre sexe, ni à vostre profession de mettre la main sur un Evesque, quelque meprisable qu'il soit: Vous avez sujet de craindre qu'il ne vous arrive quelque malheur par le jugement de Dieu. Cette prediction fut bientôt accomplie; & le lendemain le Saint assista luy mesme à ses funérailles, luy rendant cet honneur pour l'affront qu'elle avoit taché de luy faire.

'Une vengeance de Dieu si visible repandit la frayeur parmi les Ariens, & fit que les Catholiques ordonnerent un Evesque avec beaucoup de joie & de liberté.' Ce fut Aneme qu'ils ordonnerent. [Le soin que prit S. Ambroise de faire réussir son ordination, l'opposition que les demons y firent, & les miracles dont Dieu la favorisa, font juger que ce Prelat estoit digne du rang eminent où il estoit élevé; quoique nous ne sachions rien de ses actions. Nous le verrons assister au Concile d'Aquilée en 381, & à celui de Rome en l'an 382. Il paroist avoir eu pour successeur Corneille,] que le Pape Innocent appelle de sainte memoire. Car il faut que ce Corneille fust Evesque avant la condamnation de Bonose, [que nous mettrons en 392.].

Cont. B. t. r. p.  
763. l. c.



A R T I C L E X X I.

*Les Ariens troublent encore l'Eglise de Milan: Saint Ambroise écrit sur le Saint Esprit.*

L'ORDINATION d'Aneme estant achevée, S. Ambroise revint à Milan, où Baronius croit qu'il fit alors le sermon qu'on a mis le premier de tous ceux qu'on luy attribue. L'auteur y témoigne en effet qu'il avoit esté absent pour le bien & la nécessité d'une autre Eglise; mais il dit que ç'avoit esté durant fort peu de jours, [ce qui ne paroist pas convenir au voyage de S. Ambroise à Sirmich.] La charité du Pasteur pour son peuple paroist extrêmement au commencement de ce discours.

Amb. vit. p. 80. l.  
Bar. v. Amb. p. 23.  
k.  
a Amb. de temp.  
p. l. c.

q. 2. a. b.

ap. B. p. 369.

'Mais il est attribué aussi à S. Augustin & à S. Maxime de Turin. Les Benedictins croient qu'il est plustost du dernier.

vit. p. 80. l.

4 Bar. 386. § 8.

[Justine ayant une fois éprouvé la generosité de S. Ambroise, le regarda comme le plus grand ennemi de l'Arianisme qu'elle professoit,] elle l'attaqua par une infinité d'embusches: <sup>a</sup> mais tout ce qu'elle put faire en ce temps-ci ne fut rien en comparaison de ce qui se passa après la mort de Gratien. [Il semble néanmoins qu'elle ait fait instance auprès de Gratien, pour faire donner une eglise dans Milan à ceux de sa secte, & que ce soit pour ce sujet que] Gratien mit une eglise en sequestre; <sup>b</sup> ce qui ne venoit pas de luy, comme dit S. Ambroise. Il paroist assez que Saint Ambroise fut fort touché de cette action, [mais on ne voit point ce qu'il fit, sinon] de recourir à la priere & de s'adresser au S. Esprit, qui agit enfin sur le cœur de Gratien. Car Saint Ambroise luy ayant promis d'écrire sur la divinité du Saint Esprit, [comme Gratien l'en avoit prié des l'année precedente,] ce prince en fut si aise, que sans estre sollicité de personne, ni mesme que l'on y pensast, il commanda que l'on rendist la basilique à l'Eglise [Catholique.] S. Ambroise dit qu'il avoit voulu éprouver la foy des Orthodoxes en leur ostant cette eglise; & qu'ainsi en la leur rendant il témoignoit estre satisfait de leur conduite.

Amb. de Sp. l. 1.

c. 1. p. 213. c.

6 p. 214. a.

c. p. 213. c.

b.

b.

c.

[Il faut que cela soit arrivé cette année, puisque l'ouvrage du S. Esprit fut fait au commencement de la suivante. Mais on n'y peut pas rapporter ce que nous avons dit au commencement de 376, touchant Valens & Ursin. Car quoique Valens fust assurément à Milan en 381,] néanmoins Ursin estoit relegué à Cologne en 378, [ & nous ne voyons ni preuve ni apparence qu'il en ait jamais esté rappelé: ] Le Concile d'Aquilée parle en effet du trouble suscitè par Valens, comme d'une chose passée il y avoit du temps; outre qu'assurément les Ariens avoient troublé l'Eglise de Milan des devant l'an 379.

Cod. Th. app. p.

96.

Amb. ep. 4. p. 182.

f.

fid. l. 1. p. 112.

[S. Prosper marque sur cette année dans sa chronique, que S. Ambroise a écrit beaucoup d'ouvrages pour la foy Catholique d'une maniere tres relevée. Nous n'en voyons pas néanmoins que nous devons rapporter à cette année, si ce n'est peutestre les livres sur le Saint Esprit, qu'il n'acheva mesme que l'année suivante, comme nous l'allons montrer.]

L'AN DE JESUS CHRIST 381, DE S. AMBROISE 7.

de Sp. l. 1. pr. p.

213.

'Dieu fit voir [cette année] qu'il s'estoit reconcilié avec la ville de Constantinople, depuis que la foy Catholique y avoit esté rétablie [par le ministere de S. Gregoire de Nazianze,] & les eglises



L'an de J.C.  
381, de Saint  
Ambroise 7.

S A I N T A M B R O I S E .

125

rendues aux Orthodoxes par Theodose [le 26 novembre 380.] Car au lieu que durant le regne de l'Arianisme, cette ville s'estoit vue toute environnée des Gots qui venoient piller jusqu'à ses fobourgs, elle vit [l'onzieme de janvier 381, Arhanaric] le chef & le plus puissant des Rois de cette nation, venir se rendre suppliant, & se soumettre à Theodose, [& le 25 du mesme mois] elle vit la pompe de ses funeraillles.

'Ce fut après ce triomphe de la foy que S. Ambroise écrivit ou acheva ses trois livres du S. Esprit, mais ce fut aussitost après, puisqu'il suppose que Pierre d'Alexandrie vivoit encore; [& il mourut selon toutes les apparences] le 14 fevrier de la mesme année. Il est certain au moins que Timothée son successeur assista vers le mois de juillet au plustard, au Concile de Constantinople.]

'Gratien avoit prié S. Ambroise [des 379,] d'écrire sur la divinité du S. Esprit, & le Saint s'en estoit excusé pour lors.<sup>a</sup> Mais il fut enfin contraint de ceder aux desirs & aux instances de ce prince, à qui il l'adressa. Baronius croit qu'il a tiré une grande partie de ce traité de celui que S. Basile avoit adressé [cinq ans auparavant] à S. Amphiloque. Rufin & S. Jerome disent que c'a esté de Didyme d'Alexandrie; ce que le dernier semble ne pas approuver; & mesme il parle sur cela assez desavantageusement de S. Ambroise. Rufin au contraire montre fort bien qu'on ne pouvoit blasmer ce Saint d'avoir pris des Grecs ce qu'il avoit mis dans ses livres, S. Jerome non seulement ayant fait la mesme chose, mais ayant mesme déclaré que s'il y en avoit qui l'en blasmassent, pour luy il croyoit ne pouvoir mieux faire. Mais il tire un grand avantage contre S. Jerome, contre qui il estoit alors piqué, de la maniere dont il parloit d'un Saint digne de l'admiration de tous les hommes, qui avoit esté la colonne & le rempar inviolable non de la seule Eglise de Milan, mais aussi de toutes les autres; qui a esté choisi de Dieu pour la gloire de toutes les Eglises de J. C, qui portoit la loy de Dieu devant les Rois ses persecuteurs, & qui n'en rougissoit point; & qui après avoir défendu la divinité du S. Esprit par ses paroles, a esté pres de la défendre par son sang. [S. Jerome mesme en d'autres rencontres parle avantageusement de ce Saint,] & le met entre les colonnes de l'Eglise.<sup>b</sup> Il loue l'eloquence de ses traitez sur la Virginité, & cite pour luy l'autorité de ses ouvrages, <sup>d</sup>le qualifiant nostre Ambroise, & luy donnant le titre de Saint.

[Les trois livres sur le Saint Esprit avec les cinq sur la foy, font

Q iij

p. 213 | Bar. 381. § 12.  
13.

V. les Ariens  
S 137 | note  
101.

Amb. fid. p. 109.  
p. 112.  
a de Sp. l. 1. c. 1.  
p. 213. b.  
Bar. 375. § 20.

Ruf. in Hier. l. 2.  
p. 227. a | Hier.  
Did. pr. p. 397. a.

Ruf. in Hier. l. 2.  
p. 226. d.

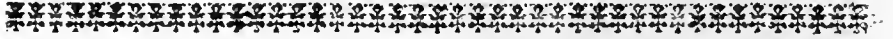
NOTE II.

Hier. in Ruf. l. 1.  
t. 2. p. 197. a.  
b ep. 22. p. 141. b.  
c ep. 50. p. 107. a.  
d ep. 22. p. 141. b.  
e ep. 65. p. 192. c.

Conc. r. 4. p. 126. c.

apparemment] ces huit livres que le Pape Hormisda dit que S. Ambroise avoit faits pour satisfaire à la lettre de Gratien; l'un ne se lassant point de travailler pour la foy, ni l'autre de recevoir avec joie ce que le Saint luy envoyoit. S. Fulgence cite le premier livre sur le S. Esprit. S. Augustin en cite un grand endroit pour un modele du style simple, propre pour instruire.

Fulg. ep. 14. c. 27.  
F. 250.  
Aug. do. chr. l.  
4. c. 21. p. 57. l. 2.



## A R T I C L E X X I I .

*Gratien accorde le Concile d'Aquilée à Pallade Evêque Arien.*

**L**A foy Catholique estoit tout à fait victorieuse de l'heresie Arienne dans l'Occident, surtout depuis que S. Ambroise avoit pris la place d'Auxence: ] & depuis le pas de Sucques, [qui divisoit la Thrace de l'Illyrie,] jusqu'à l'Ocean, toutes les Eglises se trouvoient unies par une mesme foy & une mesme communion. Il y avoit seulement deux personnes dans un coin de la Dace inferieure & de la Mesie, qui troubloient cet accord par leurs dogmes heretiques. C'estoient les Evêques Pallade & Secondien sectateurs de l'heresie d'Arius, dont on ne marque point le siege, mais que l'on appelle deux vieillars entierement corrompus, & autant pourris de perfidie que de vieillesse.

Amb. ep. 3. p. 181.  
c. djep. 4. p. 182. d.

Bar. 380. § 17.

Amb. ep. 1. p. 165.

Hil. fr. 1. p. 41.

Amb. ac. Aq. p.  
177. b.

Hil. fr. 1. p. 41.

p. 41.

Amb. fid. l. 1. c. 4.  
p. 117. c.

ac. Aq. p. 171. h.  
b l.  
c k.

g.

ep. 1 p. 165.

ac. Aq. p. 170. c.

b.

'On trouve un Secondien Prestre d'Illyrie, marqué en 366, entre les ministres d'Urface & de Valens de Murse. Pallade avoit d'abord esté disciple de Photin, ordonné par les Photiniens, & condanné avec eux, [peutestre en 351.] Il y a un Pallade nommé entre les Evêques Ariens; à qui Germaine de Sirmich rendoit raison de sa foy en 366. [Mais celui dont nous parlons est plutost] un autre Pallade aussi Evêque d'Illyrie, dont Valens & Urface défendoient la cause contre Germaine de Sirmich, sur ce que luy [ & Caius celebre Arien du mesme pays, ] pretendoient avoir esté outragez par des Ecclesiastiques de Sirmich. Saint Ambroise dans son premier livre sur la foy, fait Pallade un des chefs de l'Arianisme.

'Il avoit accoutumé de dire qu'il n'estoit point Arien, b qu'il ne savoit qui estoit Arius, & qu'il ne le suivoit point. Cependant comme on ne laissoit pas de le traiter d'Arien, il en faisoit des plaintes. Il s'adressa mesme à l'Empereur Gratien, lorsque ce prince estoit à Sirmich, & luy demanda qu'il fist assembler un Concile de toutes les provinces de l'Empire, & y convoquast les Evêques d'Orient, qu'il pretendoit estre de son parti; en

L'an de J. C.  
381, de Saint  
Ambroise 7.  
No 18 12.

sorte que ce fust un Concile general. [Ainsi il semble qu'il ait fait cette demande des la fin de l'an 378, lorsque Gratien estoit maistre de l'Orient.] Les Prelats Catholiques vouloient que Gratien fust luy mesme l'arbitre de la dispute, mais il la renvoya au jugement des Evesques, comme aux veritables interpretes des Escritures, [accordant le Concile que Pallade luy avoit demandé.] Il ordonna en effet que les Evesques de chaque diocese se trouveroient à Aquilée, & il assura Pallade qu'il avoit commandé aux Orientaux d'y venir.

p.177.c|169.c  
d.

p.169.c.

p.170.c.

Mais S. Ambroise cet Evesque si illustre, dit Gratien, & par le merite de sa vie & par les faveurs qu'il avoit receues de Dieu, luy remontra qu'il n'estoit pas raisonnable que pour un fort petit nombre de personnes dont il s'agissoit, on donnast à un grand nombre de Prelats la peine de faire un voyage; que luy & les autres Evesques d'Italie suffisoient pour répondre à tout ce qu'on voudroit objecter. Gratien suivit cet avis, & exempta de venir au Concile les personnes âgées, ou foibles de corps, ou incommodées de pauvreté, de peur que les uns n'eussent sujet de regretter les forces de leurs corps qu'ils avoient epuisé par les jeûnes, & les autres de se plaindre d'une chose aussi glorieuse à des Evesques qu'est la pauvreté.

p.169.d.

d|170.a.

p.170.1.

ep.1.p.165.

Il ordonna donc que tout le monde pourroit y venir, mais qu'on n'y obligeroit personne. Il comprenoit sans doute les heretiques dans cette permission. Il écrivit sur cette seconde convocation une lettre à S. Valerien d'Aquilée, dont nous n'avons que le commencement, où il revoque l'ordre general qu'il avoit donné aux Evesques pour s'y trouver, & ne marque pas ce qu'il ordonnoit de nouveau. [Mais si nous en jugeons par l'evenement, il paroist qu'il voulut faire un Concile general de l'Occident, composé des Evesques du Vicariat d'Italie, & des deputez des autres provinces, avec la liberté à tous les autres d'y venir s'ils vouloient,] mesme à ceux d'Orient, à qui le Prefet d'Italie en écrivit: [& Theodose qui regnoit alors en Orient, n'avoit garde de refuser ce que Gratien luy demandoit.]

p.165.

p.165.

conc. Aq. p.169-170.

p.170.c.

NOTE 13.



A R T I C L E X X I I I.

*Des Evesques qui se trouverent au Concile d'Aquilée.*

**Q**UOIQUE le Concile ait pu estre demandé, comme nous avons dit, des l'an 378, neanmoins soit pour les difficultez

Amb.ac.Aq.p.  
169 a.  
a p.170.c.  
b cp.1.p.165.

qui se rencontrerent dans sa convocation, soit pour les troubles où l'Empire se trouvoit alors,] il ne se tint que cette année 381, au mois de septembre.<sup>a</sup> Les Orientaux ne jugerent pas à propos d'y venir.<sup>b</sup> Mais tous les Evêques de presque toutes les provinces d'Occident s'y trouverent, soit par eux mesmes, soit par leurs deputez qui apportoient des preuves authentiques du sentiment de leurs confreres, & de l'approbation qu'ils donnoient tous à la foy de Nicée. [Neanmoins il n'y eut proprement que les Evêques du Vicariat d'Italie, & quelques uns des Gaules & de l'Illyrie. Le corps de l'Eglise Gallicane & celle d'Afrique y envoyerent des deputez.]

ac.Aq.p.172.g.  
p.180.l.

'Aneme chef de l'Eglise d'Illyrie y assista aussi, & y parla comme au nom de toute sa province. Il y avoit encore de la mesme province Constance de Sciscie [ou Sefeg,] & Felix de Jadre, [aujourd'hui Zara sur la coste de Dalmacie.

1.  
cp.2.p.180.m.  
ac.Aq.p.180.k.

'Les deputez des Gaules estoient Saint Just de Lion [pour les Gaules appellées Chevelues,] & pour la province de Vienne & de Narbone, Constance & Procule Evêques, le premier d'Orange, l'autre de Marseille; outre lesquels il y avoit encore Theodore d'Octodure [ou Martigny,] Domin ou Domnin de Grenoble, & Amance de Nice.

1.  
p.172.g.

'Les legats d'Afrique estoient Felix & Numide, dont le siege n'est point exprimé. Ils apportoient le sentiment de tous les Evêques de cette province, dont l'assemblée les avoit deputez, *chorus.* & avoit condanné par avance ceux qui ne reconnoissoient pas le Fils de Dieu egal à son Pere. Il y a un Evagre Prestre, qualifié legat; mais il n'est point dit de qui. [C'estoit apparemment de quelque Evêque particulier plustost que d'une province entiere,] 'puisque quand on demanda le sentiment des nations qui avoient deputé, Evagre ne parle point.

p.180.l|171.h.i.

p.170.171.

Bar.381.5 110.

'On n'y trouve point de deputé de l'Eglise d'Espagne, peut-estre, dit Baronius, à cause qu'elle estoit tout en trouble par l'heresie des Priscillianistes, [dont nous parlerons en un autre endroit. Mais il est bien plus étrange qu'il n'y en paroisse aucun de la part du Pape, ni de toute sa metropole. Je ne sçay s'il suffiroit de dire, que c'est parceque] Damase estoit alors inquieté par une nouvelle accusation qu'on luy suscita, & qui obligea le Concile d'écrire pour luy. il est marqué qu'on n'attendit pas quelques Evêques qui pouvoient encore venir

Cod.Th.app.p.  
67.

Amb.ac.Aq.p.  
171.g.

p.180.k.l.

'Pour les Evêques du Vicariat d'Italie, outre S. Ambroise & S. Valerien d'Aquilée, il y avoit S. Eusebe de Boulogne, Limene de

NOTE 14.

de Verceil, S. Sabin de Plaisance, Abondance de Trente, Saint Philastre de Bresse, Maxime d'Emone, Saint Bassien de Lodi, Heliodore d'Altino [dans la Marche Trevisane,] Evence de Ceneda [dans la mesme province,] ou plustost de Pavie, Exuperance de Tortone, & Diogene de Genes. [Tous ces Evesques ne font ensemble que 24.] Il y a encore neuf personnes sans titre & sans qualite: [Mais c'estoient apparemment des Evesques,] car en un autre endroit leurs noms sont melez parmi ceux des Evesques sous ce titre: Les saints Evesques estant assis &c. & Janvier l'un d'eux opine en qualite & avec le titre d'Evesque. [Ainsi il y avoit en tout 32 ou 33 Evesques.] Car dans le commencement il n'y en a que 32 de nommez.

r. 2. B. p. 893. e.  
ac. Aq. p. 180. k. l.

l.  
p. 169. a.

p. 179. g.

p. 166. a.

[S. Ambroise estoit assurément l'ame de cette illustre assemblee: C'est luy qui y parle & qui y agit partout,] & mesme qui recueille les voix pour former la conclusion. [Mais neanmoins il n'est jamais nomme le premier, & quoique les autres Evesques soient placez indifferemment, rantost d'une maniere & rantost d'une autre,] S. Valerien est toujours mis le premier, & S. Ambroise le second, [comme ils estoient tous deux metropolitains, autant que l'on en peut juger par l'histoire, que S. Valerien avoit une tres grande autorite acquise des avant que Saint Ambroise fust Evesque, que le Concile se tenoit chez luy,] & que l'Empereur luy avoit mesme adresse ses ordres pour cela, [toutes ces raisons jointes ensemble pouvoient bien porter un Evesque aussi humble que S. Ambroise a ceder par respect le premier rang a Saint Valerien, sans cesser pour cela de se charger du principal soin de defendre la verite, par l'avantage que luy donnoient sa science & son eloquence, aussi bien que la dignite de son siege.]

p. 177. f.

p. 169. a. | 180. k.

p. 169. c.

'Entre les Prestres [qui assisterent sans doute au Concile,] il n'y a de nomme que Saint Chromace alors Prestre, depuis Evesque d'Aquilee.

p. 180. | 176. k.

'Quoique tous les Evesques qui suivoient la doctrine d'Arius, eussent ce semble este appelez au Concile, il ne s'y en trouva neanmoins que deux, savoir Pallade & Secondien, avec un Prestre nomme Attale, qui avouoit ouvertement son crime, & faisoit une profession publique de l'impiete. Il avoit autrefois signe le symbole de Nicée sous son Evesque nomme Agrippin, mais depuis il s'estoit joint aux Ariens, & avoit este plusieurs fois condanne: Ce qui n'empescha pas les Evesques de luy donner une entiere liberte de parler; mais il ne le voulut pas faire. Valens de Pettau est appelle son maistre. Ce Valens dont nous

ep. 1. p. 165.

p. 167. j.

ac. Aq. p. 176. k.  
l.

ep. 1. p. 167.

v. son titre.

avons parlé\* ci-dessus, estoit alors caché à Milan; & quoiqu'il fust si pres d'Aquilée, il ne voulut pas neanmoins venir au Concile, de peur d'y estre obligé de répondre devant les Evesques, sur ce qu'on l'accusoit d'avoir ruiné sa patrie, & trahi ses citoyens.

XX

A R T I C L E X X I V .

*De S. Bassien de Lodi, & des autres principaux Evesques du Concile.*

Bar. 381. 5 97.

**S**il le nombre des Evesques du Concile d'Aquilée estoit petit, il estoit recompensé par les eminentes qualitez de ceux qui le composoient. [Sans parler de S. Ambroise, nous avons déjà vu quelle estoit la vertu d'Aneme de Sirmich, de Saint Eusebe de Boulogne, de S. Sabin de Plaisance. On peut voir ce qui regarde S. Valerien d'Aquilée dans l'histoire du Pape Damase : & nous nous croyons obligez de faire un titre propre de S. Just de Lion, qui estoit particulièrement uni avec Saint Ambroise, si c'est] l'Evesque de ce nom à qui il adresse deux de ses lettres.

V. Saint Damase 58.

Amb. in Exod. 50. p. 439. d[ic]p. 10. p. 97. ep. 7. p. 187. i.

[Pour les autres, dont nous parlerons suivant l'ordre que nous les avons mis ici,] Constance d'Orange & Theodore de Martigny assisterent encore depuis à un autre Concile avec Saint Ambroise, tenu [vers l'an 390,] sous Sirice, contre Jovinien: [mais on n'a pas dû rapporter à un Evesque d'Orange,] la lettre que Saint Ambroise écrit à un Constance nouvellement élevé à l'episcopat, puisqu'en luy recommandant de visiter souvent l'eglise d'Imola dont il estoit fort proche, [il fait voir que c'estoit un Evesque de la Romagne ou du Boulonnois, & non de Provence.] On tient, dit Saint Eucher, que ce fut à Theodore que S. Maurice & ses compagnons revelerent le lieu où estoient leurs corps dans son diocèse, & où l'on bastit ensuite une eglise. On croit aussi que c'est de ce saint & bienheureux Evesque qu'on avoit appris l'histoire de leur martyre. [Procule de Marseille a esté un Prelat tres celebre; mais nous pourrons avoir occasion d'en parler en quelque autre endroit.

ep. 19 p. 221.

p. 226. b.

Paul. ill. c. 20. p. 91.

p. 92.

"Limene de Verceil avoit succédé l'an 370, au grand Saint Eusebe; & ce fut après sa mort que S. Ambroise écrivit la lettre celebre à l'eglise de Verceil, peutestre vers 396. Nous ne savons rien d'Abondance de Trente, sinon qu'en l'an 385 il eut pour successeur S. Vigile, qui honora son siege 20 ans après par la couronne du martyre." S. Philastre de Bresse est celebre dans

V. S. Eusebe d: Verceil 5 16.

V. S. Vigile. V. son titre.

l'Eglise, aussi bien par sa sainteté que par le livre qu'il a fait des heresies, comme nous l'avons dit autre part.]

Quelques uns pretendent [sur des conjectures aff. z éloignées,] que Maxime d'Emone a esté autrefois honoré dans l'Eglise le 29 de may, comme un Saint par qui Dieu avoit mesme resuscité des morts. On croit que la ville d'Emone dont il estoit Evesque, est celle qu'Herodien appelle Eme, & qu'il dit estre la premiere ville d'Italie. La Geographie sacrée la place dans la province d'Istrie sous la metropole d'Aquilée ou de Milan. Zosime la met entre la Pannonie & la Norique, & Sanfon la place toujours dans l'Illyrie. C'est apparemment celle qu'on appelle aujourd'hui Laubach dans la haute Carniole, qui conserve encore le siege episcopal.

Boll. 29. may, p.  
16. § 10.

Amm. n. p. 355  
Herod. l. 8. p.  
295.

Zos. l. 5. p. 804.

Boll. 29. may, p.  
14. § 4.

S. Bassien de Lodi est honoré publiquement par l'Eglise le 19 de janvier. Nous en avons une histoire, mais qui paroît nouvelle, & qui n'est presque remplie que de visions & de miracles, souvent peu edifiants & peu vraisemblables. Il sembleroit par le premier article, que les Gouvernemens des provinces fussent alors hereditaires; [ce qui est tout à fait ridicule. Il faut dire la mesme chose des leçons de l'Eglise de Lodi, qui en font un abregé.] Ces leçons portent qu'il fut fait Evesque le premier de janvier 378, qu'il le fut durant 35 ans & 20 jours, & qu'il mourut le 19 janvier 413, âgé de 90 ans, son histoire convient pour la durée de sa vie & de son episcopat; mais elle met sa mort en 409, s'il n'y a faute.

19. jan. p. 222. § 2.

p. 226. § 47

§ 6.

§ 23.

[Outre le Concile d'Aquilée dont nous parlons, nous verrons dans la suite] qu'il assista à celui que tint S. Ambroise contre Jovinien, [peutestre en l'an 390.]<sup>a</sup> On voit par une lettre de S. Ambroise, qu'il avoit basti une eglise sous le nom des Apostres, & que s'en entretenant avec Saint Ambroise, & luy témoignant souhaiter que S. Felix de Come vinst assister à sa dedicace, qui devoit estre vers le mois de novembre, S. Ambroise luy promit que ce Saint y viendroit; & il en écrivit à S. Felix; mais il ne témoigne pas que pour luy il ait promis d'y aller. On marque que cette eglise porte aujourd'hui le nom de son fondateur.<sup>b</sup> S. Bassien apprit aussi de S. Ambroise une faveur que Dieu luy avoit faite peu de jours avant sa mort, comme nous le dirons alors.

Amb. ep. 7. p. 187.

i.

a ep. 60. p. 325. c.

Ugh. t. 4. p. 294.

a.

b Amb. vit. p. 91.

g. h.

La ville de Lodi ayant esté ruinée par les Milanois vers l'an 1158, & rebastie à trois milles du lieu où elle estoit auparavant, le corps de S. Bassien y fut transporté le lundi quatrieme mars de l'année 1163, & l'Empereur Frederic Barberousse, Victor

Boll. 19. jan. p.

221. § 5.

c § 1.

d § 7. 8.

Ugh.t.4.p.894.b.  
MS.p.438.I.

Antipape, & d'autres personnes les plus illustres, porterent eux mesmes ses reliques. Il est honoré aujourd'hui comme le patron de cette ville. Quelques modernes pretendent qu'il a obtenu de Dieu qu'il n'y eust point de lepreux dans le diocese de Lodi.

[Nous ne parlons point ici de la vertu de S. Heliodore d'Alitino, parceque cela regarde davantage l'histoire de S. Jerome. Exuperance<sup>u</sup> de Tortone, Confesseur & disciple de S. Eusebe de Verceil, n'estoit pas moins illustre que ses confreres.]

V.S. Eusebe  
de Verceil  
§ 12, 16.

## A R T I C L E X X V.

*Entrée du Concile : Dispute de S. Ambroise avec Pallade.*

Amb.ac.Aq.p.  
159.a.b.

p.171.i.

ep.1.p.265.

ac.Aq.p.171.i.

ep.1.p.165.

ac.Aq.p.171.2.

ep.1.p.165.

ac.Aq.p.171.g.i.

Vig.n.p.63.

Amb.ac.Aq.p.

171.g.

p.169.a.

a ep.1.p.165.

b p.165 ac.Aq.p.

170.b.

c ac.Aq.p.171.i.

ij ep.1.p.165.

ep.1.p.165.

**L**ES Evesques Catholiques & Ariens que nous avons dit, Lestant arrivez à Aquilee, il paroist que Saint Ambroise eut durant quelques jours des conferences particulieres avec les Ariens, qui vomirent ouvertement des blasphemes qu'à peine pouvoit-on s'imaginer. Mais enfin Pallade mesme demanda le 30<sup>e</sup> jour d'aoust que l'on tint l'assemblée [le samedi quatrieme jour de septembre. Il promit qu'il ne manqueroit point de s'y trouver, & marqua mesme le lieu & le temps où il desiroit qu'on s'assemblast. Il renouvela les mesmes instances deux jours après: Sans attendre mesme le jour marqué, ils vinrent tout d'un coup [Secondien & luy, le jeudi deuxieme de septembre,] dire que sans attendre davantage, ils estoient prests de prouver qu'ils estoient Chrétiens [ & orthodoxes, ] & demanderent avec instance qu'on s'assemblast des le lendemain. Les Catholiques receurent leur offre avec joie, & ainsi on s'assembla, comme ils le demandoient, [des le lendemain qui estoit le vendredi] troisieme jour de septembre, sans attendre les autres Evesques qui pouvoient encore venir.

NOTE 15.

NOTE 16.

Les Evesques s'assirent donc dans l'eglise d'Aquilée<sup>a</sup> des le commencement du jour, ayant l'Evangile, Saint Paul, & toutes les Escritures. Pallade [ & Secondien ] vinrent aussi à l'assemblée, & dirent qu'ils venoient en qualité de Chrétiens trouver des Chrétiens, pour combattre & pour rendre raison de leur croyance. Les Peres furent fort rejouis de voir qu'ils reconnoissoient les Orthodoxes pour Chrétiens, & qu'ils vouloient eux mesmes faire voir qu'ils l'estoient aussi, car c'estoit ce qu'ils souhaitoient.

[Mais leur joie ne dura guere:] Car ayant jugé à propos de donner aux Ariens une liberté entiere de soutenir leurs senti-



mens, quoique les écrits des Peres, dont ils savoient qu'on ne peut s'eloigner sans impieté & sans sacrilege, fussent formels en ce point; & pour reprendre la chose des son origine, ayant fait lire avec l'agrément mesme des Ariens, la lettre écrite [de Nicomedie à Saint Alexandre] par Arius, sous le nom duquel ils se plaignoient qu'on les rendoit odieux, pour leur donner le choix ou de condanner ses blasphemes, ou de les défendre, ou de reconnoistre qu'on avoit raison de les traiter d'Ariens; comme ils n'avoient ni la volonté de rejeter Arius, ni la hardiesse de le défendre, ils commencerent à eviter la dispute & à tascher de rompre l'assemblée, se plaignant, comme on le juge par la suite, que les Orientaux n'y estoient pas venus, & que Saint Ambroise avoit empesché qu'on n'assemblast un Concile œcumenique. Il semble que S. Ambroise ait donné alors une declaration de sa foy.

ac. Aq. p. 176. h.  
p. 171. l. ep. i. p.  
165.  
ép. i. p. 165.

ac. Aq. p. 170. b. c.  
p. 174. c.

La dispute dura longtemps, & les Ariens y mêlerent quantité de blasphemes: mais comme tout cela se disoit de vive voix, S. Ambroise eut peur que dans la suite les Ariens ne voulussent nier ce qu'ils avoient dit en presence de tant d'illustres témoins. C'est pourquoy il demanda qu'on écrivist tout ce qui se diroit, & qu'on en dressast des actes, à quoy les autres Evêques consentirent: & ces actes se sont conservez jusques à nous, au moins la meilleure partie. C'est S. Ambroise qui y parle presque partout, & S. Eusebe de Boulogne y paroist le plus après luy.

p. 169. a. b.

V. la note 15.

On commença par la lecture du rescrit de Gratien à S. Valerien pour l'assemblée du Concile. On parla ensuite de la lettre d'Arius, & Pallade s'estant jetté sur l'absence des Orientaux, comme on luy repondoit que c'estoit luy mesme qui avoit pressé qu'on s'assemblast, il repartit qu'il l'avoit fait afin de demander qu'on ne fist rien au prejudice du Concile general, devant lequel seul il vouloit répondre: & il dit encore plus ridiculement en un autre endroit, qu'il ne les avoit pressé de s'assembler que pour leur faire des reproches.

p. 169. 170.  
p. 170. 171.

p. 176. g.

S. Ambroise ne vouloit point s'amuser à tout cela, & il luy fit seulement instance de dire si Arius avoit eu raison d'écrire que le Pere seul estoit eternal; & sur ce qu'il ne vouloit pas répondre, Saint Eusebe de Boulogne luy dit, que quand ce seroient des payens qui luy demanderoient raison de sa foy, il estoit obligé de la confesser. Enfin après beaucoup de discours, tous les Evêques à l'exemple de S. Eusebe, dirent anatheme à quiconque ne confesseroit pas J. C. coeternel à son Pere; & les deputez des

p. 170. d.

du 171. g.

p. 171. l.

m|172.g.

Gaules & de l'Afrique, dont S. Ambroise demanda particulièrement l'avis, le prononcèrent solennellement au nom de leur nation; ce qu'Aneme de Sirmich fit après eux.

p.172.g.h.

h.i.k.

'On passa ensuite suivant l'ordre de la lettre d'Arius, à demander à Pallade s'il reconnoissoit le Fils pour vray Dieu; mais quelque instance qu'on luy fist, il dit seulement qu'il estoit vray Fils de Dieu. Il dit pourtant qu'en le reconnoissant vray Fils, il reconnoissoit une veritable divinité: Mais Saint Ambroise luy demandant si c'estoit la divinité du Fils, ou seulement du Pere, il ne voulut jamais se declarer: de sorte que S. Ambroise & les autres prononcèrent anatheme à quiconque ne confessoit pas que le Fils de Dieu estoit vraiment Dieu.

p.172.173.

'Pallade n'osa ce semble nier que J. C. ne fust incorruptible & immortel selon sa generation divine; mais il parloit avec tant d'embaras & d'obscurité, que le Concile fut obligé de prononcer anatheme à celui qui n'expliquoit pas librement sa foy.

p.173.c.

f.

f.

'On ne put pas luy reprocher aucun deguisement sur la sagesse du Fils: Car il dit nettement qu'il n'estoit pas sage; & ne se retracta ou ne s'expliqua point, quelque instance qu'on luy en fist, avouant seulement qu'il estoit la Sagesse. De sorte qu'on fut encore contraint de luy prononcer anatheme. On voulut savoir sur cet article le sentiment de Secondien, mais il ne voulut pas répondre un seul mot.

f|174.a.b.

p.174.b.

c.d.

'Sur ce qu'Arius avoit écrit que le Pere seul estoit bon, Pallade avoua que le Fils estoit bon, mais comme on luy demanda s'il estoit bon comme les hommes sont bons, ou comme Dieu, il ne voulut point s'ouvrir; & le Concile luy dit anatheme. Il avoua ensuite que le Fils est puissant; & comme on luy demanda s'il condannoit Arius qui avoit attribué la puissance au Pere, il dit, comme il avoit fait souvent, qu'il ne savoit qui estoit Arius, & qu'il répondoit pour luy mesme: mais il ne voulut jamais avouer que le Fils fust un Dieu puissant; ce qui obligea le Concile de luy dire encore anatheme.

ep.1.p.167.

p.167.

p.167.

2c.Aq.p.174.d.

d.

'Il y avoit déjà plusieurs heures que la dispute duroit, sans qu'on eust rien avancé, [sinon qu'on avoit reconnu de plus en plus l'impiété de Pallade,] qui augmentoit toujours ses blasphemes, & ne se corrigeoit en rien. Mais enfin se sentant pressé par les sacrileges d'Arius, il tascha d'interrompre la lecture de sa lettre; & S. Ambroise luy ayant demandé si le Fils avoit reçu du Pere la qualité de Juge par nature, ou seulement par grace comme les hommes, au lieu de répondre, il demanda au Saint

si le Pere estoit plus grand que le Fils, S. Ambroise repartit qu'il auroit droit d'interroger les autres quand il auroit condanné les impietez d'Arius ; mais comme il insistoit toujours qu'on luy répondist, on y consentit, quelque deraisonnable que cela fust ; & on luy répondit que le Fils entant qu'homme estoit inferieur au Pere, & entant que Dieu il luy estoit egal.

d. c[ep. i. p. 167.

ac. Aq. p. 174. 175. f  
ep. i. p. 167.



ARTICLE XXVI.

*Condannation de Pallade, de Secondien, & d'Att.ile.*

[I]l n'y eut plus d'ordre depuis cela dans la dispute, parceque Pallade ne voulut pas ecouter de raison ni répondre avec modestie. Il se levoit pour s'en aller, & puis demouroit. Il accusoit les Evesques d'impiete, & disoit qu'il ne leur vouloit pas répondre ni les reconnoistre pour juges ; & quand S. Ambroise le pressoit de dire en quoy il l'accusoit d'impiete, il disoit qu'il répondroit dans un Concile general, & quand il auroit des auditeurs. Il se plaignoit qu'on n'écrivoit pas ses paroles, quoiqu'on luy monstroit que tout estoit écrit. Il demandoit qu'on fist venir des écrivains de son parti ; & quand on luy avoit accordé de faire écrire qui il voudroit, il disoit qu'il répondroit dans un Concile general.

Amb. conc. Aq.  
p. 175. l.  
a h | 176 g.  
b p. 177. a.

p. 176. i. l.  
p. 174. c | p. 176. i.  
p. 176. k.

Ce qu'il y eut de plus remarquable dans cette confusion, c'est que Pallade allegua ces paroles comme tirées de l'Evangile, *Celui qui m'a envoyé est plus grand que moy* ; & comme elles ne s'y trouvent point, S. Ambroise & tous les Evesques crierent anatheme à celui qui ajoutoit ou diminoit aux divines Escritures. Mais Pallade au lieu de se corriger, pretendit par un nouveau blaspheme, que le Fils selon sa nature divine estoit sujet au Pere ; & il parut attribuer la mort de J.C. non à l'humanité qu'il avoit prise, mais à la foiblesse de sa divinité ; de sorte que les Evesques ayant horreur de tant de sacrileges & de blasphemes, resolerent de le deposer & de luy oster le sacerdoce de J.C, puisqu'il renonçoit à J.C.

p. 175. g | ep. i. p. 167.

conc. Aq. p. 175.  
g. h.  
c k | ep. i. p. 167.

ep. 17. 167. a | conc.  
Aq. p. 175. m | 176.  
g | 173. a. b.  
cp. i. p. 167.

[Le Concile fut encore determiné à deposer Pallade par un dernier excés qu'il commit.] Car se voyant pressé, il dit qu'il ne pouvoit répondre qu'après le dimanche, & en cas qu'il eust des auditeurs. Il repeta plusieurs fois cette réponse, qu'il vouloit qu'il y eut des écrivains & des auditeurs de part & d'autre. Et comme S. Ambroise luy demandoit quels auditeurs il vouloit,

ac. Aq. p. 176. m.

p. 177. c. d.

il répondit qu'il y avoit là plusieurs personnes de qualité. Saint Ambroise luy representa que c'estoit aux Evesques à juger les laïques, & non aux laïques à estre juges des Evesques; & néanmoins il luy demanda encore une fois quels juges il desiroit avoir. Il répondit seulement qu'il vouloit qu'il y eust des auditeurs; surquoi S. Chromace dit [à ceux de dehors,] que s'il y avoit là quelqu'un qui voulust prendre le parti de Pallade, on estoit prest de l'ecouter, sans prejudice néanmoins de l'autorité qu'avoient les Evesques [de juger &] de condamner.

- d. 'Pallade dit encore quelques paroles sur cela, surquoi Saint Ambroise [s'adressa aux Evesques,] & dit que quoique Pallade eust déjà esté convaincu de plusieurs impietez, [ & qu'ainsi il ne falloit pas douter que les laïques mesmes n'en eussent horreur, ] néanmoins il leur seroit honteux qu'on pust dire que des laïques eussent condamné un homme qui prenoit le nom d'Evesque; Qu'ainsi son avis estoit qu'il falloit deposer Pallade de l'episcopat, & luy donner un successeur Catholique, tant parcequ'il avoit voulu estre jugé par des laïques, que pour les impietez qu'il avoit ou avouées ou refusé de condamner. Tous les Evesques le condannerent ensuite, & luy dirent anatheme, premierement tous ensemble, & puis en disant chacun leur avis en particulier à la requisition de S. Ambroise. [Les suffrages ne vont qu'à 25; ceux des derniers Prelats, & d'Evagre legat, ayant apparemment esté perdus.] Lorsque l'on commença à les prendre, Pallade dit ces mots: Vous commencez donc à vous jouer? Hé bien jouez. « Nous ne vous répondrons point que quand les Evesques d'Orient s'y trouveront; [ & depuis cela il ne dit plus rien. ] «
- e. 'Secondien, comme nous avons dit, n'avoit point voulu répondre. Il sortit mesme de l'assemblée, mais il revint quelque temps après, & quoique l'on eust vu avec regret qu'il n'avoit témoigné aucune horreur de l'impieté de Pallade; néanmoins lorsque celui-ci eust esté condamné, on voulut encore savoir distinctement le sentiment de Secondien. On luy demanda donc s'il reconnoissoit que le Fils fust veritablement Dieu; mais jamais il ne le voulut avouer; & declara mesme qu'il ne vouloit point entendre parler de cette proposition, qui n'estoit point, disoit-il, dans l'Ecriture.
- f. [179 g. p. 177. f. [178. a. p. 173. f. p. 179. h. h. & c. m. n. 1. 150. c. 1. 175.]
- 'Aprés une confession si manifeste de son impieté, S. Ambroise le pressa encore pour voir s'il ne se retracteroit point; mais jamais on n'en put tirer autre chose. [Nous n'avons point la conclusion de son interrogatoire.] Néanmoins il est certain qu'après que  
la

L'an de J.C.  
581, de Saint  
Ambroise 7.

la dispute eut duré jusqu'à plus d'une heure après midi, il fut  
deposé du sacerdoce, aussi bien que Pallade, & Attale Prestre qui  
avoit refusé de répondre, & qui faisoit une profession ouverte de  
l'Arianisme, fut compris dans la mesme sentence de deposition.

p.167] ep. 2. p.181.  
a.  
aac. Aq. p.176. k. l.  
b. E] ep. 1. p.167.  
ep. 1. p.167.  
p.165.167.

'Le Concile en écrivit aussitost aux Empereurs, par les deputez  
qu'il envoya [à Gratien,] tant pour les remercier d'avoir fait  
assembler le Concile & leur en faire savoir le succès, que pour  
les prier d'appuyer ses decrets de leur autorité, en envoyant  
leurs ordres aux officiers des lieux pour faire sortir les deposez  
des villes de leur residence, & donner moyen aux deputez du  
Concile de mettre d'autres Evesques en leur place. Il les prie  
aussi de faire sortir Valens de l'Italie, où il n'excitoit que du trouble,  
& de le renvoyer chez luy. Le Concile demande encore  
que l'on empesche les Photiniens de s'assembler, comme ils faisoient  
à Sirmich; & il cite pour cela une loy qui leur avoit défendu  
toutes fortes d'assemblées. Baronius raporte cela à la loy de  
Theodose du 10 janvier de cette année mesme, laquelle défend  
aux Photiniens & aux autres heretiques de tenir aucune assemblée  
dans les villes. [Neanmoins il est assez peu probable que le  
Concile d'Aquilée ait allegué une loy faite en Orient; & de plus,  
celle dont il parle défendoit absolument aux Photiniens de s'assembler.]  
Cette lettre selon son inscription, est adressée aux trois Empereurs,  
Gratien, Valentinien, & Theodose, comme c'estoit la pratique des  
Romains; mais elle est proprement écrite à Gratien, qui gouvernoit  
tout l'Occident durant le bas age de son frere.

p.167.  
p.165.  
Bar. 381. § 110.  
Cod. Th. 16. t. 5. l.  
6. P.

'Le Concile avant que de se separer, écrivit aux Evesques de  
la province de Vienne & de Narbone, pour les remercier de  
leur avoir envoyé des deputez, & leur faire part de la condamnation  
de Pallade & de Secondien. [On fit apparemment la mesme chose  
à l'égard du reste des Gaules qui avoit député S. Just, & à l'égard  
de l'Afrique; mais nous n'en avons pas les lettres.

Amb. ep. 2. p.180.  
181.

Nous ne trouvons plus rien dans l'histoire sur Pallade & Secondien,  
sinon que Vigile Evesque de Tapse en Afrique, qui écrivoit sur la fin  
du V. siecle, dit que Pallade Evesque Arien avoit écrit quelque chose  
après la mort de S. Ambroise, à ce qu'il croit, pour refuter les ouvrages  
que ce Saint avoit faits contre l'Arianisme. Vigile répondit à cet écrit  
de Pallade par un petit livre [que nous n'avons plus. Il est néanmoins  
difficile que Pallade vécut encore après S. Ambroise, c'est à dire  
après l'an 397, s'il estoit Evesque des l'an 366.

Vig. in Ari. l. 2.  
c. 50. p.187.



## ARTICLE XXVII.

*Le Concile d'Aquilée écrit aux Empereurs pour le Pape & pour Paulin d'Antioche ; demande un Concile œcumenique.*

Amb. ep. 4. p. 182.  
c. d.

**A**PRES que le Concile eut terminé l'affaire de l'Arianisme pour laquelle il avoit esté convoqué, les Peres se trouvant assembles en agiterent encore quelques autres qui se presenterent. Celle du Pape Damase en fut une. Elle leur causoit encore plus de douleur que celle des Ariens, parcequ'elle estoit capable de troubler tout le corps de l'Eglise. C'est pourquoy ils écrivirent à Gratien une lettre fort pressante en sa faveur, demandant surtout qu'on n'eust aucun égard aux sollicitations d'Ursin son adversaire. Cette lettre est adressée comme l'autre, aux trois Empereurs: [mais elle n'est proprement que pour Gratien. Baronius n'en parle pas. Elle est dans les éditions de Saint Ambroise, au moins depuis 1603,] & plus correctement dans ce que le P. Sirmond a donné sous le titre d'Appendix du Code Theodosien.

v. S. Da-  
masc § 12.

p. 182. c.

Cod. Th. app. p.  
67-72.

[Si l'affaire de Damase estoit importante, parcequ'elle regardoit le chef de l'Eglise, celle d'Antioche ne l'estoit pas moins, parcequ'elle divisoit toute l'Eglise, & separoit l'Orient de l'Occident. On sçait l'état fascheux où estoit l'Eglise d'Antioche, partagée depuis l'an 362 entre Saint Melece soutenu par tout l'Orient, & Paulin appuyé par l'Egypte & par l'Occident, particulièrement par Rome. [Nous avons vu que des le regne de Valens,] S. Ambroise & d'autres Evesques avoient voulu travailler à éteindre ce malheureux schisme; mais les troubles de l'Empire les en avoient empeschez. Depuis cela ils avoient demandé que le premier de Melece ou de Paulin qui viendroit à mourir, on ne luy donneroit point de successeur: & il y a des preuves que les deux contendans en estoient convenus ensemble.

p. 76.

[Le cas venoit d'arriver, S. Melece estant mort vers la fin de May à Constantinople, durant le Concile qui y estoit assemblé de tout l'Orient,] & S. Gregoire de Nazianze alors Evesque de Constantinople, avoit fort insisté afin qu'on laissast gouverner Paulin durant le peu de temps qui luy restoit encore à vivre. Mais sa charité ne servit qu'à le rendre luy mesme odieux. Tout le corps du Concile qui passe aujourd'hui pour le second œcumenique, ordonna qu'on donneroit un successeur à S. Melece.

v. S. Mele-  
cc § 16.

v. son titr  
§ 88.

L'an de J.C.  
381, de Saint  
Ambroise 7.

Et en effet on elut Flavien quelque temps après, ce qui renou-  
vella le trouble & la confusion de l'Eglise. Cette ordination de  
Flavien n'estoit peuteestre pas encore faite lorsque l'on tint le  
Concile d'Aquilée; mais on savoit déjà sansdoute en Occident  
la resolution prise dans le Concile de Constantinople.]

'Il y avoit encore quelque difficulté touchant Timothée fait p.75.77.  
Evesque d'Alexandrie [cette année mesme après la mort de  
Pierre son frere. Il est difficile de juger ce que c'estoit que cette  
difficulté: & il est peuteestre mesme assez probable que c'estoit  
seulement la dissension qui s'estoit elevée entre les Orientaux  
& luy sur le sujet de l'Eglise d'Antioche, ou quelque animosité  
qui en estoit la suite.

'Pour trouver donc quelque remede à ces maux, qui alloient p.98.  
jusqu'à rompre la communion entre l'Orient & l'Occident, les p.78.  
Peres du Concile d'Aquilée deputerent quelques Prestres [en  
Orient,] avec une lettre adressée aux trois Empereurs, <sup>a</sup> mais p.72.73.  
qui regardoit proprement Theodose. <sup>b</sup> Après y avoir témoigné a Thdr. l.5.c.9.  
leur joie de l'heureux état où se trouvoient les Orthodoxes de- p.716.a.  
livrez de l'oppression des Ariens, s'ils se plaignent de la persecu- b Cod.Th.app.  
tion que souffroient Paulin d'Antioche qui avoit toujours esté p.73.74.  
dans leur communion, & Timothée d'Alexandrie; & deman- cP.75.  
dent que pour remedier à ces desordres, on assemble à Alexan- p.76.77.  
drie un Concile de tous les Evesques Catholiques, pour savoir  
à qui l'on doit donner ou refuser la communion; & que les de-  
crets de ce Concile soient appuyez par l'autorité imperiale, &  
notifiez aux Occidentaux: [ce qui marque bien qu'ils ne tenoient  
pas le Concile de Constantinople pour œcumenique.

Ils ne parlent point dutout de l'ordination de Flavien; ce qui  
donne grand sujet de croire qu'ils ne la savoit pas, si elle estoit  
déjà faite: ] & en effet ils se tiennent au pact qui avoit esté fait Cod.Th.app.p.  
touchant Melece & Paulin, que celui des deux qui survivroit 76.77.  
l'autre, gouverneroit toute l'Eglise d'Antioche: Car l'election  
de Flavien ne laissoit plus de lieu à cette convention.

'Ce fut sur cette lettre du Concile d'Aquilée, que les Eves- Thdr. l.5.c.9.p.  
ques d'Orient se rassemblèrent l'année suivante à Constanti- 7.6.a.  
nople, [Theodose ayant peuteestre voulu avoir leur avis sur le  
Concile que les Occidentaux demandoient qu'on assemblast à  
Alexandrie. Mais avant que l'un & l'autre Concile se tint, les  
Occidentaux m. smes avoient changé de dessein, & demandé  
un Concile œcumenique, non plus à Alexandrie, mais à Rome,  
commé nous le verrons l'année suivante.]

Bar.v.Amb.p.24.  
m.Amb.div.5.p.126.  
127.

c.2.B.ap.p.448.f.

p.369.a.

p.448.a.f.

'Baronius croit que ce fut au retour du Concile d'Aquilée, que S. Ambroise prononça le discours qui est mis le cinquieme dans ses homelies diverses. L'auteur y témoigne en effet qu'il avoit esté contraint de s'absenter de son Eglise durant quelque temps pour se trouver à une assemblée d'Evesques. Il y reprend le peuple & le Clergé de n'avoir pas esté assidus durant ce temps là au service de l'Eglise. Le sixieme semble estre une suite de celui là, & avoir esté fait pour consoler le peuple, à qui la correction faite dans le precedent avoit esté un sujet de douleur & de tristesse. Mais les Benedictins qui ne reconnoissent que quatre sermons veritablement de S. Ambroise, ne croient point que ces deux-ci soient de luy. [Le style du dernier semble effectivement plus fleuri pour l'arangement des mots que celui de ce Saint. Cependant comme il n'y a rien dans ces deux pieces qui soit indigne de luy, & que la difference du style n'est pas si sensible qu'elle puisse estre une raison absolue pour les rejeter, nous en laissons le jugement aux lecteurs savans & éclairez.]

\*\*\*\*\*

## ARTICLE XXVIII.

*S. Ambroise predit la disgrâce de Macedone ; & obtient la vie à un officier.*

L'ANDE JESUS CHRIST 382, DE S. AMBROISE 8.

[N O U S avons marqué autrepart<sup>v. Gratien.</sup> que Gratien avoit ce<sup>5 13.</sup> semble passé à Milan le commencement de cette année.]

Sulp.l.2.p.173.

Cod.Th.chr.p.  
204." Amb.vit.p.88.  
j,k.

'Il avoit pour grand Maistre du palais un nommé Macedone, homme capable de faire les plus grandes injustices pour de l'argent. Il n'estoit encore qu'Intendant des largesses au commencement de l'an 381. S. Ambroise ayant un jour esté obligé d'aller chez luy pour obtenir la grace d'une personne, cet homme luy fit fermer la porte : en sorte qu'il ne put entrer pour luy parler : Mais il dit ces paroles : Vous viendrez aussi à l'eglise, & vous n'y entrerez pas, quoique les portes en soient ouvertes. Cela arriva de la sorte : Car Gratien ayant esté tué [l'année suivante par Maxime,] Macedone voulut s'enfuir à l'eglise, mais quoique les portes fussent ouvertes, il n'en pouvoit trouver l'entrée.

Sulp.l.2.p.171.

[Il meritoit cette punition pour une faute beaucoup plus grande que n'estoit le mepris qu'il faisoit de S. Ambroise.] Les Priscillianistes, dont on sçait les abominations, avoient esté con-



dannez par le Concile de Caragoce [le 4 octobre 380,] & bannis [d'Espagne] par un rescrit de Gratien. Ils s'en allerent à Rome pour tascher de surprendre Damase sous pretexte de se justifier: Mais ce Pape ne voulut pas seulement les voir. Ils vinrent à Milan, où ils trouverent que Saint Ambroise n'avoit pas moins d'horreur pour eux que Damase. Voyant donc qu'ils n'avoient pu tromper ces deux Evesques, qui avoient alors le plus d'autorité dans l'Eglise, ils tenterent s'ils pourroient tirer quelque chose de l'Empereur en gagnant ses officiers. Cela leur réüssit en effet à l'égard de Macedone. Ils luy donnerent de grandes sommes d'argent, & obtinrent par son moyen ce qu'ils voulurent: ce qui causa de tres grands desordres dans les Eglises d'Espagne & de France.

p. 172.  
p. 172. 173.  
p. 173.  
p. 173. 174.

V. les Priscillianistes  
56.

[Gratien n'avoit garde de défendre l'entrée de son palais à Saint Ambroise, comme avoit fait Macedone; mais ses officiers taschoient quelquefois d'oster au Saint le moyen de luy parler & de luy demander les graces qu'ils ne vouloient pas qu'il obtint.] Il arriva donc un jour qu'un magistrat payen s'estant laissé aller à dire quelques injures contre Gratien, qu'il disoit n'estre pas digne de son pere, [peutestre parcequ'il ne toleroit pas les payens avec la mesme indulgence que luy,] ce magistrat, dis-je, fut condanné à mort pour ce sujet. Comme on le menoit déjà au supplice, S. Ambroise vint au palais pour luy obtenir la vie, mais ceux qui estoient bien aises de sa mort, avoient fait en sorte que Gratien se trouvoit alors occupé à voir une chasse de bestes dans son parc; & personne ne voulut l'aller avertir que le Saint vouloit luy parler, sous pretexte qu'il n'avoit pas le loisir: Ainsi il fut contraint de se retirer; mais il trouva moyen d'entrer secrètement par une autre porte avec ceux qui menotent les chiens; & s'estant présenté à Gratien, il ne voulut point se retirer, quelque instance que luy en fist l'Empereur & tous ceux qui l'accompagnoient, qu'après avoir obtenu la vie de celui pour qui il estoit venu interceder.

Soz. l. 7. c. 25. p.  
747. a. b.



A R T I C L E X X I X.

*Livre de S. Ambroise sur l'Incarnation: Sa lettre à Sabin sur le mesme sujet: Discours sur le peché d'Adam.*

[CE fut assez probablement en ce temps-ci, qu'arriva ce que Paulin raporte de deux Chambellans de Gratien.] Ils

Amb. vit. p. 32. c.

d.e.

proposerent à S. Ambroise une question à traiter sur l'Incarnation, & S. Ambroise la devoit expliquer le lendemain dans la basilique appelée Portienne, où tout le monde avoit promis de se rendre pour l'écouter. Mais ces malheureux enflés d'orgueil ne se mirent pas en peine d'exécuter une promesse qu'ils sembloient n'avoir faite que pour se moquer de l'Evesque & du peuple qui les attendoient. Aussi éprouverent-ils ce que c'estoit que de mépriser Dieu mesme dans la personne de ses ministres. Ils monterent sur un chariot & sortirent hors de la ville comme pour se promener & faire de l'exercice. Mais tout d'un coup ils tomberent de leur chariot & demeurerent morts sur la place, d'où on les emporta pour les enterrer.

e.  
a de Inc. c. 1. p.  
285. d.

vit. p. 82. e.

'S. Ambroise ne savoit rien de cet accident, & il s'imaginoit au contraire qu'après l'avoir fait attendre [longtemps] ils viendroient à l'improviste pour le troubler: ce qu'il ne craignoit pas, parcequ'une véritable foy ne se trouble point. Mais ne pouvant pas retenir davantage le peuple, il fut contraint de monter en chaire, & de traiter la question qu'on luy avoit proposée. Ce qu'il fit en commençant par ces mots: J'ay soin, mes freres, de m'acquitter de ma dette, mais je ne trouve point ceux qui se firent hier mes creanciers. Et il ajouta le reste qui est dans le livre intitulé De l'Incarnation du Seigneur.

de Inc. c. 7. p. 294.  
d|c. 8. p. 296. k.  
b c. 8. p. 296. b.

[Ce livre est donc le discours qu'il fit alors; mais de telle sorte néanmoins qu'il paroist que le Saint y a touché depuis, & y a ajouté diverses choses.] Car il l'appelle luy mesme un livre, & il s'y adresse à l'Empereur, [qui assurément n'estoit pas present à l'assemblée où ses deux Chambellans manquerent de se trouver: Et il semble, comme nous l'avons déjà remarqué, que ce fust l'ordinaire de S. Ambroise de donner ses sermons. Il y travailloit de nouveau après les avoir preschez, & il en faisoit des livres, qui par ce moyen ont en mesme temps la forme de sermons & celle de livres.

c. 2. p. 287. k|c. 6.  
p. 292. k. l. m.  
c m.

c. 3. p. 296. k. l.

Celui-ci parle d'abord contre les Ariens, & puis traite la matiere de l'Incarnation. Il y parle fortement contre les Apollinaristes sans les nommer: mais il raporte quelques paroles d'un livre qu'il avoit lu, afin, dit-il, que par ces paroles on connoisse le nom de l'auteur: [ & on scait d'ailleurs que ce livre estoit d'Apollinaire. ] Il emploie deux chapitres à traiter de la qualité de *non engendré*, & à montrer que ce nom ne marque point la substance, ce qu'il fait, parce qu'en ayant parlé dans un sermon, on en avoit disputé depuis, & l'Empereur l'avoit prié de traiter

V. les Apol-  
linaristes §  
1-3, 16-18.

cette question: [d'où il semble qu'on peut tirer que tout cela se passa durant que Gratien estoit à Milan. C'est pourquoy nous le mettons à peu pres en ce temps-ci, Gratien ayant souvent esté à Milan depuis 379 jusques en 383 qu'il mourut. Ce fut après l'an 379,] puisqu'il y cite ses cinq livres sur la foy.

c.7. p.294. c.

'Saint Leon, Theodoret, & Leonce de Byzance, citent divers passages du livre de S. Ambroise sur l'Incarnation contre les Apollinaristes, qui sont dans celui-ci. <sup>a</sup>Le Synodique du P. Lupus l'appelle le livre contre les dogmes d'Apollinaire, & en copie presque tout le sixieme chapitre, & audelà. <sup>b</sup>S. Ephrem d'Antioche cite un endroit du mesme chapitre, tiré, dit il, du discours du saint Confesseur Ambroise contre les Apollinaristes. <sup>c</sup>S. Jean de Damas cite aussi cet ouvrage sous le titre du livre à Gratien, sur le dessein qu'a eu le Verbe Dieu en prenant une chair humaine. Les Orientaux s'autorisent dans le Concile d'Ephese du livre de S. Ambroise sur l'Incarnation du Seigneur, que Martin Evefque de Milan avoit envoyé à Theodose II.

Leo, ep. 134. p. 707.  
708 | Conc. B. t. 3.  
p. 225 b | Thdr.  
dial. 2. p. 95 97 |  
3. p. 163. a | Leont.  
in N. & E. l. 1. p.  
977. b. c.  
a Bal. conc. p.  
788 791.  
b Phot. c. 229. p.  
817. m.  
c J. Dim. l. 3. p.  
527. k.  
Conc. t. 3. p. 730.  
c | 742. a.

'Cassiodore en cite un passage. <sup>d</sup>Eusebe Evefque de Milan & tout son Concile approuve en 451, la lettre de S. Leon à Flavien, comme conforme à tout ce que S. Ambroise animé par le Saint Esprit avoit écrit du mystere de l'Incarnation. <sup>e</sup>S. Ephrem d'Antioche cite en general des écrits de S. Ambroise contre Apollinaire, que le Verbe & la chair n'ont point une mesme substance. Il distingue l'ouvrage adressé à Gratien, l'écrit sur Apollinaire, & le discours sur l'Incarnation. <sup>f</sup>Saint Euloge d'Alexandrie cite quelques paroles de l'admirable Ambroise dans son quatrieme discours sur l'Incarnation. [Je ne sçay pas ce qu'il entend.

Cassid. pf. 21. v. 1.  
p. 72.  
d Leo, ep. 77. p.  
585. c. 2.  
Phot. c. 229. p.  
792. a.  
p. 808. a.  
c. 230. p. 344. f.

Ce n'estoit pas une chose extraordinaire à S. Ambroise, d'avoir de ces sortes de disputes sur la foy qu'il traitoit devant le peuple, & nous en trouvons d'autres exemples dans ses écrits.]

'Il y avoit un certain homme qui couroit toute la terre pour trouver des personnes qu'il püst non pas imiter, mais reprendre & décrier. [Il avoit ce semble passé d'abord par Plaisance,] & y avoit esté connu pour ce qu'il estoit par Saint Sabin [Evefque de cette ville.] Il y sema [non seulement] ses medifances, mais encore des heresies. Une personne consulta là dessus S. Sabin, qui refuta cet imposteur par divers passages de l'Ecriture. [Ce Prelat sceut apparemment qu'il devoit aller ou qu'il estoit allé à Milan.] Il en écrivit à S. Ambroise pour le luy faire connoistre, [ & l'avertir de se donner de garde d'une langue si dangereuse. Le Saint eprouva en effet bientoft la malignité de ses discours. ] Cet

Amb. ep. 8. p. 187.  
m.  
k.  
p. 188. b.  
p. 187. k.  
p. 187. 188.

homme en medisoit secrettement. Il reprenoit particuliere-  
ment que le Saint dans un endroit de ses écrits, expliquant ces  
paroles: Je vous rends gloire, mon Pere, Seigneur du ciel & de la  
terre &c. il avoit dit que le Pere estoit Seigneur de J. C. comme  
homme, & avoit donné à J.C. homme le nom de serviteur.

p.188.

p.187.k.

l.

l.

'S. Ambroise le prit d'abord pour un ignorant qui luy portoit  
envie, & luy fit dire avec beaucoup de douceur qu'il avoit tort  
de luy faire du bien d'une mauvaise maniere, [en medisant de  
luy en secret, au lieu de luy venir dire en ami ce qui le choquoit  
dans ses écrits, ou dans ses discours,] Qu'il croyoit recevoir une  
grace lorsqu'en lisant ses ouvrages, on l'avertissoit de ce qu'on y  
trouvoit de mal; Qu'il savoit qu'il pouvoit quelquefois se trom-  
per & ne pas prendre garde à certaines choses; Qu'il y en avoit  
aussi qu'on pouvoit entendre autrement qu'il ne les avoit dites;  
Qu'il estoit bien aise d'éviter tous ces inconveniens [en recevant  
les avis qu'on luy vouloit donner,] & qu'il n'estoit nullement sur-  
pris qu'on blasinast ou qu'on n'entendist pas tout ce qu'il avoit  
écrit. [Voilà ce qu'il luy fit dire d'abord,] mais ayant esté mieux  
informé de ce personnage, il vit aussitost qu'il estoit infecté du  
venin d'Apollinaire, & il le refuta publiquement. Il semble que  
ç'ait esté en presence de celui mesme qu'il refutoit, & qu'il l'ait  
interrogé publiquement. [Aprés cette confusion] il ne songea  
plus qu'à s'enfuir.

k.

p.188.b.

S. Ambroise demanda à S. Sabin ce qui s'estoit passé à Milan,  
& luy fit mesme un abregé de son sermon.] S. Ambroise mesme  
cite cette lettre. Saint Leon en raporte un grand endroit<sup>a</sup> dont  
Leonce de Byzance cite quelques lignes.<sup>b</sup> Comme elle condanne  
nommément Apollinaire, [elle n'a apparemment esté écrite  
qu'après l'an 382,]<sup>c</sup> auquel S. Ambroise ne regardoit pas encore  
cet heresiarque comme absolument condamné.

t. 4. p. 112. 2. a.

Leo, ep. 134. p.  
708.<sup>a</sup> Leont. in N. &  
E. l. 1. p. 977. c.<sup>b</sup> Amb. ep. 8. p.  
187. k.<sup>c</sup> Cod. Th. app.

p. 99.

<sup>d</sup> Amb. arb. int.  
p. 423. d.

<sup>d</sup>Nous avons encore une autre conference de cette nature  
dans S. Ambroise sur le peché d'Adam, que quelques uns pre-  
tendoient venir non du libre arbitre de l'homme, mais de la  
qualité mauvaise du fruit défendu. C'est pourquoi on l'a intitulé  
De l'arbre défendu. [Mais on ne croit pas que ce soit un ouvrage  
de ce Saint.]

V. la note 6.

NOT 17.





ARTICLE XXX.

*Le Concile d'Italie écrit à Theodose pour Maxime ; demande un Concile acumenique à Rome.*

v. S. Gr. de  
Naz. 570. 73.

[N O U S avons vu sur l'année precedente divers sujets de plainte qui donnoient lieu de craindre quelque division fascheuse entre l'Orient & l'Occident. Il s'y en joignit bientost un nouveau à l'occasion de Maxime le cynique. Ce philosophe s'estoit fait ordonner Evesque de Constantinople en l'an 380, par une entreprise tout à fait illegitime. Il avoit aussitost esté re-jetté par le peuple & par l'Empereur, & ensuite par le Concile de l'an 381, qui avoit obligé S. Gregoire de Nazianze d'accepter l'episcopat de cette Eglise, & après la demission de ce Saint en avoit chargé Nectaire. Maxime n'ayant donc rien à esperer de l'Orient, crut sans doute pouvoir profiter du mecontentement que l'Occident en avoit aussi au sujet de l'Eglise d'Antioche,] & vint se presenter à un Concile des Evesques [du Vicariat] d'Italie, dont il paroist que S. Ambroise estoit chef. [Ainsi ce n'est pas celui d'Aquilée où S. Valerien presidoit, & dans les lettres duquel il n'est jamais dit un mot de Maxime.

Cod. Th. app. p.  
104.

Ce fourbe s'estant donc présenté aux Evesques d'Italie, soit à la fin de l'année precedente, soit au commencement de celle-ci,] les trompa par des lettres que Pierre d'Alexandrie avoit autrefois écrites en sa faveur. Ainsi ils approuverent la demande qu'il faisoit de l'evesché de Constantinople, & le receurent dans leur communion. Ils remirent néanmoins à decider le fond de ses pretentions dans le Concile acumenique qu'ils avoient demandé, & se contenterent cependant d'écrire à Theodose pour demander qu'on eust égard à ses interests.

p. 104.

p. 105.

NOTE 18.

[Nous n'avons point cette lettre,] mais elle est marquée dans une autre que S. Ambroise & les autres Evesques d'Italie écrivirent peu après à Theodose, lorsqu'ils eurent appris que les Orientaux au lieu de venir au Concile indiqué à Rome, comme nous allons voir, en assembloient un autre à Constantinople. Ils se plaignent donc dans cette lettre de ce qu'on avoit ordonné Flavien à la place de S. Melece: Et comme on disoit que Nectaire avoit eu part à cette ordination, ils combattent l'episcopat de Nectaire même en soutenant la cause de Maxime, jusqu'à menacer de rompre la communion avec les Orientaux, si Maxime.

p. 104.

p. 105.

p. 103, 104.

p. 107.

n'est reconnu Eveſque de Conſtantinople, ou ſi on ne tient pour cela à Rome un Concile general de l'Orient & de l'Occident.

Cod. Th. app. p.  
76.  
a p. 100. 101.

'Nous avons vu que le Concile d'Aquilée avoit demandé qu'on tint le Concile œcumenique à Alexandrie.<sup>a</sup> On trouve que Paul Preſtre de Conſtantinople l'avoit auſſi demandé de la part des Orientaux, mais en Acaïe, [ſans qu'on voie ni les raiſons ni la ſuite de cette demande.] Cependant comme il n'y avoit pas alors de ſuretè dans l'Acaïe, [à cauſe des ravages des Gots,] on chercha un lieu plus sûr & plus commode, [& on choiſit pour cela Rome meſme.] Les diſſenſions de l'Egliſe, <sup>b</sup> l'herèſie d'Apollinaire qui avoit eſté condamnée pluſieurs fois, mais non en preſence de ſon auteur, ce qui luy donnoit quelque pretexte de ſe maintenir dans ſon faux epiſcopat; & particulièrement l'ordination de Flavien, furent les cauſes de cette demande.<sup>c</sup> Les Prelats de l'Occident & l'Empereur Gratien écrivirent pour

p. 101.

Hier. ep. 27. p. 171.  
a.  
& Cod. Th. app.  
p. 99.  
Soz. l. 7. c. 11. p.  
717. b.  
c c.

asſembler les Eveſques en Occident, ſelon Sozomene. Theodoret dit que les Orientaux reçurent une epiſtre ſynodique des Eveſques d'Occident, qui les exhortoit de venir à un tres grand Concile qui ſ'aſſembloit à Rome. S. Jerome ne parle que des lettres imperiales qui raſſembloient à Rome les Prelats de l'Orient & de l'Occident. Les Eveſques raſſemblez à Conſtantinople cette année meſme, diſent que les Occidentaux les avoient appellez au Concile de Rome par les lettres de l'Empereur [Gratien.] Les Gaules & l'Afrique ſemblent avoir eu beaucoup de part à cette demande.

Thdr. l. 5. c. 8. p.  
714. a.

Hier. ep. 27. p. 171.  
d.

Thdr. l. 5. c. 9. p.  
715. c.

[Cela ne ſe fit apparemment qu'aſſez avant dans cette année,] puis que les Orientaux pretendent n'en avoir rien appris, que lorsqu'ils eſtoient déjà aſſemblez <sup>d</sup> durant l'été. <sup>e</sup> Le Concile d'Italie, qui écrivit dans le meſme temps pour la ſeconde fois à Theodoſe en faveur de Maxime, <sup>f</sup> demande encorè avec beaucoup d'instance que les Orientaux viennent ſ'unir avec les Occidentaux dans le Concile de Rome; & ces Eveſques diſent que c'eſt Gratien qui les a excitez à en écrire à Theodoſe. [Cela marque aſſez que le Concile de Rome ne ſe devoit tenir que ſur la fin de l'année,] & en effet S. Epiphane & Paulin qui y aſſiſterent, paſſèrent l'hiver à Rome, & ne ſ'en retournerent en Orient qu'au printemps de l'année ſuivante; & Baronius pretend encore que S. Jerome qui vint auſſi au Concile, ne peut eſtre arrivé à Rome qu'en l'automne de 382.

Cod. Th. app. p.  
98.

Thdr. l. 5. c. 9. p.  
716. a.  
d e 8. p. 714. a.  
& Cod. Th. app.  
p. 104. 105.  
f p. 107.

p. 108.

Hier. ep. 27. p. 171.  
a.

Bar. 382. 52.



A R T I C L E X X X I .

*Du Concile de Rome.*

**L'**O R D R E du temps demanderoit que nous traitassions ici du Concile de Constantinople dont nous venons de parler, puisqu'il preceda celui de Rome. Mais nous croyons que la narration sera plus claire en commençant par ce dernier. Nous venons d'en fixer le temps, & de dire que] S. Epiphane metropolitan de Salamine en Cypre, & Paulin que les Occidentaux reconnoissoient pour Eveſque d'Antioche, y vinrent de l'Orient. S. Jerome y vint aussi ou avec eux, comme il le semble dire, ou de Constantinople, comme le pretend Baronius. Il n'y arriva qu'après le mois d'aoust. [Nous ne savons point qu'il y en ait eu d'autres de l'Orient, hors] les trois Prelats que les Orientaux du Concile de Constantinople deputerent pour s'excuser d'y venir. [On ne peut néanmoins guere douter que Timothée d'Alexandrie n'y soit venu avec divers autres de l'Egypte & de l'Arabie; puisque ces provinces estoient unies à Rome contre les autres Orientaux.] Aſcole de Theſſalonique qui y assista certainement, [estoit membre de l'Empire d'Orient; mais ce n'estoit que depuis trois ou quatre ans; de sorte qu'il passoit encore pour estre des Occidentaux.

Hier. ep. 16. p.  
119. l[ep. 27. p.  
171. a.

ep. 16. p. 119. b.  
Bar. 382. 5 2.

Thdr. l. 5. c. 9. p.  
716. b.

V. Flavien  
d'Antioche

p. 714. c.

NOTE 19.

S. Ambroise qui avoit tant agi pour faire tenir ce Concile,] ne manqua point de s'y trouver, mais il y tomba malade. La lettre du Concile de Constantinople à celui de Rome le nomme le premier après le Pape Damase, & met après luy Britton, S. Valerien, Aicole, Aneme, & Basile, [qui sont tous assez connus, hors Britton & Basile. Nous croyons que le premier estoit Eveſque de Treves, comme nous l'avons dit autre part. Pour Basile, nous ne le connoissons point, si nous ne voulons lire Bassien,] comme font quelques uns; [ & dire que c'est Saint Bassien de Lodi. Mais il y a plutôt apparence que c'estoit quelque metropolitain ou des Gaules, ou d'Espagne, ou d'Afrique.

c.  
a Amb. ep. 22. p.  
230 a.  
b Thdr. p. 714. c.

v. S. Just de  
Lion.

Bar. 382. 59.

Ce Concile avoit esté indiqué, comme nous avons dit, pour estre un Concile œcumenique; & il semble qu'il pouvoit encore prendre ce titre, puisqu'il estoit composé du Pape mesme, de deux illustres metropolitains de l'Orient, de cinq autres de l'Occident, sans ceux que nous ne savons pas, & de trois deputez des Orientaux; les premiers Conciles œcumeniques n'ayant eu

d'ordinaire que peu d'Evesques d'Occident. Mais soit parceque les deputez des Orientaux bien loin d'apporter leur consentement pour ce qui s'y refoudroit, estoient chargez d'une lettre toute contraire aux intentions des Occidentaux, soit pour quelque autre raison que ce puisse estre, il est certain que jamais ce Concile n'a esté traité d'œcumenique.]

§ 17.

§ 18.

Soz.l.7.c.rr.p. 717.c.

'Nous n'avons mesme aucune connoissance de ce qui s'y passa, 'sinon qu'on peut dire par conjecture, que la communion y fut confirmée avec Paulin, & qu'on y resolut de ne point communiquer avec Flavien, ni mesme avec Diodore de Tarse & Acace de Berée principaux auteurs de son election. [Pour les autres il ne paroist point qu'on ait rompu la communion avec eux, ni mesme qu'on ait inquieté Nectaire en faveur de Maxime. Saint Ambroise avoit sans doute appris la verité de son histoire & du Pape, & d'Ascole] qui en avoit instruit le Pape des le temps qu'elle arriva. [Il est fort probable aussi que l'on y approuva le symbole de Constantinople; s'il est vray, comme on le pretend, que Damase l'ait jamais approuvé positivement.]

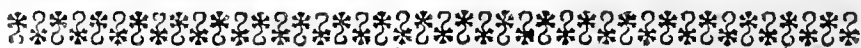
V. S. Gr. de Naz. 578.

Coll. rt. 2. p. 37.

Ruf. de Ori. p. 197. a.

'Une histoire celebre raportée par Rufin, nous apprend qu'on y parla des Appollinaristes, qu'on disputa avec eux, qu'on traita de la maniere de les recevoir quand ils reviendroient à l'Eglise, que S. Jerome eut commission de Damase de dresser pour cela une formule de foy, dans laquelle il crut devoir faire entrer le terme de l'Homme du Seigneur, \* & que cette formule fut examinée avec les Apollinaristes.

V. Saint Jerome § 22. \* & c.



A R T I C L E X X X I I.

*Les Orientaux tiennent un Concile à Constantinople, & écrivent au Concile de Rome.*

Thdr. l. 5. c. 9. p. 716. a.

p. 717. a.

c. 8. p. 714. a.

a.

c. 9. p. 716. a.

[P O U R passer maintenant au Concile de Constantinople,] les lettres écrites par les Occidentaux après le Concile d'Aquilée, [c'est à dire apparemment à la fin de ce Concile,] furent la cause de sa convocation. Il se tint l'année d'après celui d'Aquilée, & d'après le premier de Constantinople, [que nous regardons comme œcumenique, c'est à dire en cette année 382,] & durant l'été, selon Theodoret, [mais apparemment d'assez bonne heure.] La plupart des Prelats qui avoient composé le premier, se trouverent encore à celui-ci, autorisez par ceux qui demeuroient dans les provinces. [Theodose souhaitoit beau-

V. S. Gr. de Naz. 572.



coup que S. Gregoire de Nazianze y vint aussi; mais il ne put se résoudre à quitter sa solitude pour se jeter dans le tumulte des affaires; & dont il voyoit peu de fruit à esperer.

Nous ne savons rien de ce que firent les Evesques à Constantinople, sinon] qu'ils confirmèrent l'election de Flavien : [ce qui n'estoit que trop pour la paix & l'union de l'Eglise.] Ils estoient déjà arrivez à Constantinople, lorsqu'ils receurent la lettre qui les prioit de venir au Concile de Rome; & ils protestent que jusque là ils n'avoient point dutout oui parler de ce Concile : [ce qui se doit entendre sinon de tous, (car il n'est pas probable qu'aucun d'eux n'en eust oui parler,) au moins de la plus grande partie.] Il est vray que Saint Ambroise & les Evesques d'Italie se plaignent que les Orientaux s'estoient assemblez à Constantinople pour fuir le Concile general, & les poursuites de Maxime. [Mais il est plus aisé de croire que ceux d'Italie estoient mal informez de ce point, comme de quelques autres, que non pas que tout un Concile composé d'un grand nombre d'Evesques, entre lesquels on ne peut pas douter qu'il n'y en eust de bons & de saints, ait voulu faire un mensonge public & inexcusable.]

p. 717. d.

c. 8. p. 714. a.

c. 9. p. 716. a.

Cod. Th. app. p.

105.

Il semble que les Orientaux aient témoigné se tenir offensez de ce qu'on les vouloit faire venir à Rome, & qu'ils aient regardé cela comme une demande deraisonnable. [Neanmoins ils ne font point paroître ce sentiment] dans la lettre qu'ils écrivirent pour s'excuser d'y aller, que Theodoret nous a conservée comme un monument, dit-il, de la generosité & de la sagesse de ceux qui l'avoient écrite. [Je ne sçay si elle merite ces eloges.]

p. 100.

p. 101.

Thdrt. l. 5. c. 8. p.

714. b.

Ils la commencent par la persecution qu'ils avoient soufferte: [ce qu'ils font non seulement pour s'élever audeffus des Occidentaux, qui estoient cependant demeurez en paix;] mais encore pour dire que les Eglises ayant besoin après cette grande tempeste, de la presence de leurs Prelats, ils ne pouvoient pas les quitter pour aller à Rome, comme ils l'eussent, disent-ils, extremement souhaité. Ils alleguent une autre raison de leur refus, qui est qu'ils n'avoient le consentement des Evesques demeurez dans les provinces que pour le Concile de Constantinople, & qu'il restoit trop peu de temps jusques au Concile de Rome pour leur donner avis de ce Concile, & obtenir leur consentement pour y aller.

c. 9. p. 714. 715.

p. 715.

p. 716. a. b.

Ils ajoutent à cela une declaration tres expresse de leur foy, tant sur la Trinité, que sur l'Incarnation, & renvoient ceux qui en voudroient estre plus informez, à ce qui avoit esté fait par le

c. d.

p. 717. a. b.

4 a. b.

Concile d'Antioche [en 379,] & par le Concile œcumenique de Constantinople.

b.c.d.

'Ils disent ensuite que les Canons de Nicée voulant que les ordinations de chaque province se fassent par les Prelats de la province mesme, (par où ils semblent vouloir interdire aux Occidentaux la connoissance de toutes les affaires des Orientaux,) c'estoit suivant ces regles que Nectaire avoit esté élu Evêque de Constantinople dans le Concile œcumenique, qu'ils avoient receu l'élection de Flavien pour le siege d'Antioche, fait partout le diocèse d'Orient, & reconnu S. Cyrille pour legitime Evêque de Jerusalem.

d[718.

'Ils finissent en priant les Occidentaux de vouloir approuver toutes ces choses, de quitter toutes les affections particulieres pour établir la paix & l'union dans l'Eglise; & d'agrèer que ne pouvant pas aller à Rome, ils les assurassent de leur amour pour la concorde, & de leur zele pour la foy, par les trois Prelats qu'ils envoioient au Concile au nom des autres, savoir Cyriaque, Eusebe, & Priscien; [que nous jugeons par les souscriptions du Concile œcumenique, estre les Evêques d'Idanes en Cilicie, d'Epiphane ou de Calcide en Syrie, ou d'Olbie en Isaurie; & de Sébaste en Palestine.

p.716.b.

p.714.cj.

Rien n'est plus civil ni plus Chrétien que cette lettre, pourvu qu'elle soit sincere. Elle est adressée aux Evêques assemblez à Rome, dont elle nomme Damase, S. Ambroise, Saint Ascole, & quelques autres.



### A R T I C L E X X X I I I.

*Theodose répond aux Evêques d'Italie sur Maxime: De ce qui arriva à S. Ambroise dans le voyage de Rome.*

Cod.Thapp.p.  
99.

[C O M M E les Evêques du Vicariat d'Italie en particulier avoient écrit plusieurs fois à Theodose, j'ce prince leur récrivit que les raisons que l'on alleguoit, n'estoient pas suffisantes pour assembler un Concile œcumenique, que les affaires de Nectaire & de Flavien estant en Orient, & toutes les parties y estant presentes, il les y falloit juger, sans porter l'affaire en Occident, & changer par des innovations les bornes que leurs peres avoient posées: que ce n'estoit point là une demande raisonnable, qu'assurément les Prelats d'Orient avoient quelque sujet de s'en offenser, & que mesme ce qu'on auroit jugé en l'ab-

p.101.

p.99.

lence des parties, laisseroit toujours lieu à de nouvelles difficultés : Que pour l'affaire de Maxime, ils avoient témoigné un peu trop de chaleur contre les Orientaux, ou trop de facilité à croire les faussetez qu'on leur avoit debitées. p.100.

[Nous avons tiré ces choses par conjecture] de la réponse que S. Ambroise & ses collegues firent à Theodose, où ils justifient la conduite qu'ils avoient tenue en cette affaire, en representant les raisons qu'ils avoient eues de demander un Concile general. Ils s'excusent à l'égard de Maxime sur ce qu'ils n'avoient rien défini. Mais ils ne demandent plus rien ni pour luy, parcequ'apparemment ils avoient mesme regret de s'estre employez pour un homme si indigne, ni pour le Concile, ne voyant plus rien à esperer de ce costé là, & aimant mieux tolerer la conduite des Orientaux que de faire un schisme. Nous ne pouvons dire si cette lettre fut écrite ou avant le Concile de Rome, ce qui est neanmoins difficile, ou après, ou dans le temps mesme de ce Concile. Car il se pourroit faire que S. Ambroise ayant reçu la lettre de Theodose à Rome par les deputez du Concile de Constantinople, y auroit aussitost répondu avec les Evesques d'Italie qui y estoient avec luy. p.97-101.  
p.100.

Le desir de suivre les affaires publiques de l'Eglise, nous a fait passer diverses choses qui regardent S. Ambroise en particulier, & qu'il faut mettre en ce temps-ci, puisque c'est le premier voyage que nous trouvions qu'il ait fait à Rome depuis huit ans qu'il estoit Evesque.] Car quoique Rome fust sa patrie, il fut neanmoins plusieurs années depuis son episcopat sans y aller. Que si Paulin parle du premier voyage qu'il y fit avant que de parler de l'ordination d'Aneme, [il paroist que c'est l'ordre de sa matiere qui l'y a conduit : & il est certain qu'il ne s'est pas beaucoup attaché à suivre exactement l'ordre du temps.] Amb.vit.p.80.  
&

Baronius raporte comme une tradition commune, mais qui n'est pas autorisée par les anciens écrivains, que Saint Ambroise ayant logé en venant à Rome dans une hostellerie, & s'entretenant avec le maistre, de l'état de ses affaires, cet homme commença à louer sa bonne fortune, & à rapporter avec joie & avec vanité la prosperité dont il avoit toujours joui, sans en rendre à Dieu aucune action de graces. Le Saint voyant dans sa vanité que le jugement dont Dieu menace les superbes, estoit pres de tomber sur luy, sortit en haste de la maison avec tous les siens. Et des qu'il fut un peu éloigné, la terre s'ouvrit tout d'un coup, abyssa la maison avec tous ceux qui l'habitoient, & il se forma un lac au mesme lieu. Bar.v.Amb.p.  
18.19.

Amb. vir. p. 80.  
g.

'La mere de S. Ambroise estoit déjà morte lorsqu'il vint à Rome: mais il y trouva encore sa sœur dans la mesme maison où il avoit demeuré avec elle. Il y trouva aussi cette vierge à qui il avoit accoutumé de donner sa main à baiser lorsqu'il estoit encore enfant, [en luy disant qu'il seroit Evesque;] & comme elle baisoit alors sa main selon la coutume, il l'en fit ressouvenir en souriant.

h. i.

'Une dame de qualité le pria de venir dans sa maison audelà du Tibre pour y offrir le sacrifice: Le Saint y alla. Une baigneuse que la paralysie arrestoit au lit, l'ayant sceu, s'y fit porter en chaise. Pendant qu'il prioit pour elle & qu'il luy imposoit les mains, elle prit ses habits, & elle les baisoit lorsque tout d'un coup se sentant guerrie elle commença à marcher. Ce miracle fut tres celebre & tres connu: & Paulin qui l'écrivit dans la vie de nostre Saint, l'avoit appris à Rome par la relation de quelques personnes de pieté.

ep. 21. p. 230. a. b.

[Ce qui rendit le voyage de Rome plus agreable à Saint Ambroise, fut la connoissance qu'il y acquit d'Ascole Evesque de Theffalonique.] Il estoit malade lorsqu'Ascole arriva en Italie, & ne put aller audevant de luy; mais Ascole vint le premier luy rendre visite. Ils ne s'estoient point encore vus; [v. la note 19.] & neanmoins

a. b.

le S. Esprit qui les animoit tous deux, les avoit remplis d'amour & d'estime l'un pour l'autre.] Aussi quand ils se virent ils s'embrassèrent mutuellement avec une ardeur & une affection incroyable. Les maux dont le monde estoit alors accablé, & qu'ils voyoient de leurs yeux, leur donnerent une ample matiere de gemir ensemble. Cette entrevue qui leur estoit si chere & qu'ils desiroient depuis si longtemps, se passa ainsi partie dans la joie qu'ils avoient reciproquement de se voir, & partie dans les pleurs qu'ils verserent sur les malheurs de leur temps. Saint Ambroise se tint fort obligé à Ascole de cette visite, comme d'une grace qu'il avoit fort souhaitée. Il conserva toujours depuis une estime extraordinaire pour Ascole, comme on le voit par les grandes louanges qu'il luy donne après sa mort: [ & pour justifier le jugement qu'il en faisoit, on peut voir son histoire dans son titre propre.

ep. 21. 22. p. 228-  
231.

Gratien osta vers ce temps-ci divers privileges aux payens, avec l'autel de la Victoire qu'ils avoient dans le Senat mesme.]

ep. 11. p. 195. g.

'Les Senateurs payens luy adresserent sur cela une requeste: mais les Senateurs Chrétiens en dressèrent une toute contraire, & la mirent entre les mains du Pape Damase, qui l'envoya à S. Ambroise pour la presenter à Gratien. ART. XXXIV.

ARTICLE XXXIV.

*Saint Ambroise est député par Valentinien II. à Maxime, avec  
qui il conclut la paix : Les Juthonges pillent la Rhodie.*

L'AN DE JESUS CHRIST 383, DE S. AMBROISE 9.

[CETTE année fut une année de douleur pour S. Ambroise par la mort de Gratien. Ce prince étant repassé de l'Italie dans les Gaules sur la fin de juin, pour s'opposer à Maxime, qui s'estoit fait déclarer Empereur en Angleterre, fut abandonné de ses soldats, & tué pres de Lion le 25 de juillet ou d'aoust. Nous avons marqué autrepert les preuves de son amitié pour Saint Ambroise qu'il donna dans cette extremité mesme, & celle que S. Ambroise luy donna depuis de sa tendresse & de sa douleur.

V. Gratien  
§ 18.

Ib. § 19.

On peut juger de l'étonnement où se trouva le jeune Valentinien son frere, qui n'avoit encore que 12 ou 13 ans, en apprenant cette nouvelle. Justine sa mere, quelque ennemie qu'elle fust de S. Ambroise, y mit son fils encore enfant entre ses bras, comme pour dire qu'elle n'attendoit du secours que de luy dans ce danger. S. Ambroise le receut & l'embrassa. Il entreprit d'aller en ambassade pour luy vers son ennemi, quoique l'on fust à l'entrée de l'hiver, il crut estre obligé comme Evesque de défendre la cause d'un pupille, & d'arrester les progrès de Maxime qui eust aussitost passé en Italie, s'il n'eust esté retenu.

Amb. div. h. 2. p. 109. c. d.

ep. 56. p. 320. g. p. 319. m. l.

p. 320. k.

Valentinien avoit alors entre les mains le frere de Maxime, sur lequel il pouvoit venger la mort de Gratien ; mais il retint les mouvemens de sa douleur, & mesme le renvoya avec honneur à Maxime, peutestre avec S. Ambroise, ou lorsque ce Saint eut fait conclure la paix. Pacatus parle de Marcellin frere de Maxime, & il l'appelle la megere de la guerre civile.

Pa cat. p. 277.

Saint Ambroise en arrivant à Mayence dans les Gaules, rencontra le Comte Victor, que Maxime avoit déjà député à Valentinien pour luy demander la paix, mais afin de le tromper.

Amb. ep. 55. p. 320. B.

Ruf. l. 2. c. 11. p. 259.

Amb. ep. 56. p. 319. i. k. l.

S. Ambroise étant arrivé où estoit Maxime, fut appelé au Conseil, & y alla, quoique cela ne fust pas, dit-il, de la dignité episcopale ; mais il crut devoir obeïr en cela à Maxime, qu'il consideroit alors comme supérieur à Valentinien, pour qui il venoit demander la paix. Maxime luy dit que Valentinien devoit le venir trouver comme son fils ; mais le Saint luy répondit, qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'un enfant allast passer les

p. 320. g.

Alpes durant la rigueur de l'hiver avec une femme veuve ; & qu'il ne pouvoit pas aussi entreprendre sans sa mere un voyage tel que celui là, mais qu'au moins il ne pouvoit pas luy donner parole qu'il viendroit, n'ayant receu aucun ordre sur cela, & sa commission n'estant que pour traiter de la paix: Surquoi Maxime conclut qu'il falloit attendre quelle réponse Victor apporteroit. En effet S. Ambroise fut retenu jusqu'au retour de Victor: cette detention justifioit assez que le Saint ne s'estoit pas fort accommodé à la volonté de Maxime, & n'avoit pas cédé à sa violence au prejudice des interets de Valentinien & de la paix qu'il estoit venu demander. Aussi jamais on ne luy demanda aucun conte de cette legation.

h.

p. 319. h.

vit. p. 82. 83.

Sul. p. v. Mart. c.  
25. p. 208.Amb. ep. 56. p.  
320. b.Ruf. l. 2. c. 15. p.  
259.Amb. ep. 56. p.  
320. b.

h.

[Bien loin de trahir sa conscience & les interets de son Prince pour plaire à Maxime,] il le separa mesme de la communion, N O T E 20. l'avertissant que s'il vouloit avoir Dieu favorable, il estoit obligé de faire penitence d'avoir repandu le sang de son Prince, & encore d'un Prince innocent. [Ainsi ce fut peutestre à son imitation que] S. Martin, qui ne vint à la Cour de Maxime que lorsque son frere y estoit déjà, refusa longtemps de manger avec luy: neanmoins il le fit enfin.

'Durant qu'on retenoit S. Ambroise dans les Gaules, Victor alla à Milan [trouver Valentinien.] On s'accorda pour la paix. 'Valentinien la receut volontiers' par dissimulation, dit Rufin, *simulans.* de la mesme maniere que Maxime la luy offroit; [quoique cette dissimulation n'allast sans doute du costé de Valentinien qu'à ne se pas fier à Maxime, au lieu que celui-ci ne songeoit qu'à amuser l'autre jusques à ce qu'il fust en état de l'opprimer.] On ne voulut pas accorder à Victor que Valentinien iroit trouver Maxime. Saint Ambroise estoit present quand Victor revint. [Autant qu'on en peut juger par l'evenement, les articles de la paix furent que Maxime seroit reconnu pour legitime Empereur des Gaules, de l'Espagne & de l'Angleterre, & que le jeune Valentinien demeureroit possesseur du reste de l'Occident, c'est à dire de l'Italie, de l'Afrique, & de l'Illyrie occidentale, ce que Maxime accorda & aux sollicitations de S. Ambroise, & à la crainte qu'il avoit de Theodose, qui armoit déjà pour le venir V. Theodo-  
sc 1514. attaquer.

ep. 14. p. 208. k.

ep. 56. p. 319. 320.

On ne voit point en particulier ce que fit Saint Ambroise pour porter Maxime à la paix. Il faut neanmoins qu'il y ait agi bien puissamment, puisque] Maxime se plaint depuis que c'estoit sa deputation qui l'avoit empesché de passer en Italie: Surquoi le

L'an de J. C.  
383, de Saint  
Ambroise 9.

Saint luy dit à luy mesme, qu'il luy auroit volontiers bouché de son corps le passage des Alpes; & qu'il ne craindroit pas tous les reproches qu'il luy en pourroit faire. Mais comme Maxime pre- rendoit qu'il l'avoit joué & l'avoit trompé par de fausses promesses, [ & qu'après l'avoir assuré que Valentinien le viendrait trouver, ] il l'avoit luy mesme detourné de le faire, il se défend serieusement sur ce point, en montrant qu'il ne le luy avoit jamais promis, & que ce n'estoit point luy qui avoit detourné Valentinien de ce voyage.

p. 319. l. m.  
p. 320. g. h.

'Maxime faisoit les mesmes reproches au Comte Bauton, 'mais S. Ambroise soutint que ce Comte ne l'avoit point trompé, & qu'il avoit seulement rendu à Valentinien les services auxquels il ne pouvoit manquer sans le trahir. [ Il semble par là que Bauton ait esté deputé à Maxime conjointement avec S. Ambroise. ]

p. 319. l.  
p. 320. g.

'Ce Bauton qui fut Consul deux ans après, & dont S. Augustin prononça alors le panegyrique à Milan, estoit un seigneur François, celebre par son courage, par sa fidelité, & par le mepris qu'il faisoit des biens.

Aug. lit. P. l. 3. c.  
25. p. 131. l. a.  
a. Amb. ep. 56. p.  
320. ij. Zof. l. 4. p.  
757. 758.

[ S. Ambroise eut enfin la permission de s'en retourner. ] Il rencontra à Valence en Dauphiné de nouveaux ambassadeurs que Valentinien envoyoit à Maxime pour s'excuser de l'aller trouver. En passant par les Alpes, il trouva tous les passages gardez par les soldats de l'un & de l'autre parti. [ Il ne revint apparemment qu'au commencement de l'année suivante.

Amb. ep. 56. p.  
320. h.

V. Theodo-  
se I. § II.

NOTE 21.

"Ce fut peutestre au retour de son ambassade, ] que Bauton voyant les [ Allemans ] Juthonges ravager la Rhecie, pendant que les soldats Romains estoient occupez à garder les passages des Alpes contre Maxime, fit venir les Huns & les Alains pour leur faire la guerre. Ces peuples pillerent donc les terres des Allemans, jusque pres des frontieres des Gaules: Mais Maxime s'estant plaint qu'on les avoit suscitez contre luy, Valentinien pour luy oster tout pretexte de rompre la paix, fit retirer ces peuples au milieu de leurs victoires, en leur donnant de l'argent. Cela n'empescha pas neanmoins Maxime de se plaindre de cette descente des Huns; & pour rendre Bauton inutile à Valentinien en le luy rendant suspect, il l'accusa d'avoir voulu usurper l'Empire sous pretexte de défendre son prince. Les barbares [ de l'Allemagne ] vinrent piller la Rhecie, parcequ'elle avoit esté cette année plus fertile qu'à l'ordinaire.

i. k.  
p. 319. l.  
p. 319. l.  
ep. 12. p. 201. d.

## ARTICLE XXXV.

*Histoire de Saint Anyse de Thessalonique.*

L'AN DE JESUS CHRIST 384, DE S. AMBROISE 10.

[<sup>1</sup> S. Ambroise son ami intime meditoit actuellement sur les grandes actions de cet Evefque qu'il tafchoit d'avoir toujours dans l'esprit, lorsqu'il apprit son passage de la terre au ciel; & il semble qu'il l'ait appris par quelque voie extraordinaire, & peutestre par une apparition du Saint mefme, qui ne voulut pas donner la peine à son ami de luy fouhaiter inutilement une longue vie sur la terre.] V. son titre.Amb. ep. 21. p. 228.  
l. m.

S. Ambroise son ami intime meditoit actuellement sur les grandes actions de cet Evefque qu'il tafchoit d'avoir toujours dans l'esprit, lorsqu'il apprit son passage de la terre au ciel; & il semble qu'il l'ait appris par quelque voie extraordinaire, & peutestre par une apparition du Saint mefme, qui ne voulut pas donner la peine à son ami de luy fouhaiter inutilement une longue vie sur la terre.

1.

'Les Prelats [de Macedoine] au nombre d'onze, & le Clergé de Thessalonique, luy manderent encore depuis cette fâcheufe nouvelle. Mais ils luy manderent en mefme temps l'election d'Anyse qui avoit esté mis en fa place. Anyse mefme luy en écrivit. C'estoit le disciple d'Ascole. <sup>a</sup> Il avoit esté élevé sous fa discipline, & s'estoit rendu l'imitateur de fa pieté. <sup>b</sup> Il dit auffi bien que luy à son pere & à fa mere: Je ne vous ay point vus. Car il ne les vit ni avec passion ni avec attache. Le defir qu'il avoit de connoistre Dieu luy fit negliger la connoissance de fes freres & de fes proches. S. Ascole se louoit souvent de l'assistance qu'il recevoit par son soin, par son travail, par ses services, comme s'il eust déjà prevu qu'il seroit son successeur, & qu'il l'eust voulu declarer pour tel aux autres. Il rémoignoit assez par là qu'Anyse arriveroit à cette dignité, non comme à une fonction qui luy fust nouvelle, mais comme à un emploi qu'il exerçoit depuis longtemps.

p. 229. f.

ep. 21. p. 230. e.

f [ep. 21. p. 230. b.

a ep. 21. p. 230. b. c.

b d.

p. 229 f.

ep. 21. p. 230. f.

'En effet [des que S. Ascole fut mort,] on ne douta pas mefme un moment de celui qu'on luy devoit donner pour successeur, & on rendit ce témoignage si illustre à la vertu d'Anyse, qu'il estoit capable de soutenir le poids d'une succession si difficile: Ce qui fait dire à S. Ambroise qu'Ascole comme un nouvel Elie, avoit couvert Anyse de son manteau au moment qu'il montoit au ciel, & l'avoit revêtu des ornemens du facerdoce. Les Prelats [de Macedoine] & le Clergé de Thessalonique qui l'avoient élevé sur ce throne, firent son eloge dans leur lettre à Saint Ambroise; mais ce Saint ne fit qu'y reconnoistre ce qu'il connoissoit des auparavant. Il favoit quel estoit le merite d'Anyse, quoiqu'il ne

ep. 21. p. 229. f.

p. 230. b.

p. 229. f.

ep. 21. p. 230. f.



L'an de J.C.  
384, de Saint  
Ambroise  
10.

J'eust jamais vu, ni receu aucune lettre de luy. Aussi les réponses qu'il fit tant aux Evesques & aux Ecclesiastiques, qu'à Anyse, ne font autre chose qu'un éloge de luy & de son predecesseur. A la fin de la premiere, il souhaite à Anyse les graces du Ciel, & prie Dieu de benir sa foy, sa sainteté, & son application au travail.

ep. 21. p. 230. d.

V. son titre  
5 13.

'Le Pape Damase "qui savoit quelle estoit sa sainteté, & combien il estoit rempli d'amour pour la justice, luy remit la connoissance de tout ce qui se passoit en ces quartiers là; c'est à dire qu'il luy donna le soin de juger en son nom les causes qui naistroient dans l'Illyrie orientale, "comme il l'avoit donné à Ascole son predecesseur. [Sirice qui succeda à Damase "mort le 11 decembre de cette année,] fit la mesme chose que luy; & il ordonna dans une lettre portée par l'Evesque Candidien, qui mourut apparemment avant que de l'avoir rendue, qu'on ne pourroit ordonner aucun Evesque dans l'Illyrie [orientale] sans le consentement d'Anyse.

Coll. r. t. i. p. 46.

p. 48. 49.

&c.  
V. S. Da-  
masc § 13.

p. 46.

"p. 43.

Il arriva ensuite beaucoup de troubles en cette province pour les ordinations; & ce desordre alla si avant, que dans une seule Eglise on en avoit ordonné jusqu'à trois: Ce qui faisant douter au Pape si sa lettre avoit esté rendue à Anyse, [qui ne s'estoit donc pas mêlé de ces ordinations,] il luy mande dans une autre lettre, qu'estant animé par la ferveur du Saint Esprit, il devoit veiller à arrester ces desordres, & faire luy mesme les ordinations, ou s'il ne le pouvoit, y envoyer des Evesques qu'il en jugeroit capables, avec ses lettres & son consentement. Sirice estoit fort satisfait d'Anyse lorsqu'il luy donna cette marque de sa confiance, & Anyse continua depuis à meriter l'estime & l'approbation du saint Siege.

p. 44.

p. 145.

'Le Concile de Capoue tenu sous Sirice, luy remit à luy & aux autres Evesques de Macedoine, la decision de l'affaire de Bonose, comme nous verrons dans la suite. Le Pape Anastase donna à Anyse le mesme soin que ses predecesseurs. Innocent ayant esté élevé au pontificat après Anastase, ne crut pas en devoir donner les premieres nouvelles à d'autres qu'à cet homme si excellent, & qui travailloit toujours si fidelement pour Dieu. Il luy confirma par la mesme lettre en des termes tres honorables la charge que ses trois predecesseurs luy avoient donnée.

ep. 5. p. 183. k.

Coll. r. t. i. p. 46.

p. 45.

p. 46. R.

'Cet excellent vieillard, comme l'appelle Pallade, prit part à la défense de Saint Chrysostome, & écrivit au Pape Innocent pour l'assurer qu'il estoit resolu de suivre ce que l'Eglise Romaine avoit decerné pour ce Saint. Nous avons encore deux lettres

Pall. dial. c. 3. p.

25.

Chry. ep. 162, 163.

t. 4. p. 783.

Bar. 406. s  
a Pall. dial. c. 4.  
p. 31.

Coll. eccl. t. 1. p. 48. 51.

p. 145.

que S. Chrysofome luy écrivit pour le remercier, l'une adressée à luy en particulier, & l'autre à luy & aux autres Prelats de Macedoine. Il vivoit encore en 406, & c'estoit à luy que les Evêques de pte de l'Occident pour S. Chrysofome, devoient premierement rendre leurs lettres. [Il mourut sur la fin de la mesme année, ou au commencement de la suivante, si ce fut en 407, comme il y a bien de l'apparence,] que le Pape Innocent écrivit à Rufe son successeur le 17<sup>e</sup> jour de juin. [Ainsi son episcopat aura duré 23 ans. Le martyrologe Romain met sa feste le 30 de decembre.] S. Leon qualifie Anyse de sainte memoire, & exhorte Anastase l'un de ses successeurs d'estre aussi son imitateur.

V. S. Inro-  
tent note 2.



A R T I C L E X X X V I .

*S. Ambroise defend de porter à manger sur les tombeaux des Martyrs: S. Augustin vient à Milan, où Dieu le convertit par la charité & les sermons de Saint Ambroise.*

Aug. conf. l. 6. c. 2. p. 48. 1. d.

ep. 64. p. 120. 1. d. 2. c.

conf. l. 6. c. 1. p. 43. 2. a.

ep. 64. p. 120. 1. d. 2. c. 4. 1. d.

Amb. de jej. c. 17. t. 1. p. 538. 1. k.

Paul. car. 24. p. 64.

[S A I N T Ambroise eut à combattre dans son Eglise une superstition d'autant plus difficile à vaincre, qu'elle estoit repandue presque partout, & qu'elle se défendoit par un pretexte apparent de pieté.] Il s'estoit établi une coutume en divers endroits de l'Eglise, de porter du pain, du vin, & des viandes sur les tombeaux des Martyrs, dans les lieux de prieres où l'on administroit les sacremens, & dans les cimetieres, sous pretexte d'honorer les Martyrs, & de soulager les morts. Mais quoiqu'il y eust des personnes qui pratiquassent cette coutume avec sobriété, neanmoins ceux qui estoient sujets à l'ivrognerie, en abusoient étrangement; de sorte que les lieux les plus saints estoient profanez par des debauches honteuses & sacrileges, aussi bien que criminelles, tant dans les jours les plus solennels que dans tous les autres. Ces miserables ne croyoient pas pouvoir estre exaucez de Dieu à moins qu'ils n'eussent bu jusques au soir sur les tombeaux des Martyrs. O folie des hommes, s'écrie Saint Ambroise, qui prennent l'ivrognerie pour un sacrifice, & qui s'imaginent gagner par leurs debauches la faveur des saints Martyrs, qui n'ont appris que par le jeûne à souffrir les tourmens & le martyre. Approuvent-ils après leur mort ce qu'ils ont condanné durant leur vie? S. Pierre, peut-il agréer qu'on fasse sur son tombeau des choses si opposées à sa doctrine? C'est ce que dit S. Paulin en deplorant ces abus, en gemissant de voir

L'an de J.C.  
384, de Saint  
Ambroise  
10.

S A I N T A M B R O I S E .

le demon insulte à J. C. & aux Saints par ces desordres qui se commettoient dans l'Eglise mesme.

'Saint Ambroise ne put donc souffrir une pratique sujette à de si grands abus. Elle avoit trop de raport à la superstition des payens dans les funerailles, pour la tolerer. Il la défendit absolument à toutes sortes de personnes: & elle s'abolit de mesme dans la plus grande partie de l'Italie & dans beaucoup d'autres provinces par l'exacte discipline & la correction severe des plus saints Evesques. [On peut voir dans l'histoire de S. Augustin ce que ce Saint fit depuis pour l'arracher de l'Afrique où elle s'estoit fort enracinée.] Baronius confond cette coutume avec les agapes; [en quoy il paroist qu'il se trompe, puisque Saint Augustin qui l'a combatue avec tant de zele,] défend au contraire les agapes contre les Manichéens.

Aug. conf. l. 6. c. 2. p. 48. 2. a.

ep. 64. p. 120. 2. a.

Bar. v. Amb. p. 16. a. b.

Aug. in Faust. l. 20. c. 20. r. 6. p. 155. 156.

Aug. conf. l. 5. c. 13. p. 47. 2. a.

lit. Per. l. 3. c. 27. p. 130 2. d. a v. P. c. 1.

v. Theodo-  
se l. 5 23.

["Symmaque fut Prefet de Rome en cette année 384,] & ce fut luy qui en cette qualité choisit Saint Augustin pour aller enseigner la rhetorique à Milan, avant le Consulat de Bauton, [qui est en l'an 385.] L'Empereur Valentinien II. tenoit alors sa Cour à Milan; [ & il paroist qu'il y tint toujours depuis la mort de Gratien jusqu'à ce que Maxime entra en Italie l'an 388.

'S. Augustin y estant arrivé, alla trouver Saint Ambroise, qui estoit des ce temps là illustre par toute la terre, & considéré comme l'un des plus grands personnages de son siecle. 'S. Augustin estoit alors engagé dans les folies des Manichéens, quoiqu'il eust peu d'attache à leurs sentimens; mais il ne pouvoit encore gouter ceux de l'Eglise Catholique. 'S. Ambroise le receut neanmoins en pere, & témoigna se rejouir de sa venue avec une charité digne d'un Evesque; de sorte que S. Augustin commença à l'aimer, non pas d'abord comme un maistre de la verité, mais comme une personne qui avoit de l'affection pour luy.

conf. l. 5. c. 13. p. 47. 2. a.

c. 10. r. p. 46. 47.

c. 13. p. 47. 2. a. b.

'Il le regardoit comme un homme heureux selon le monde, le voyant si fort honoré des plus grandes puissances de la terre; & il n'y avoit que son celibat qui luy sembloit difficile à supporter. Il ne pouvoit s'imaginer, comme ne l'ayant jamais éprouvé, quels estoient ses combats contre les attaques de la vanité, quelles estoient les consolations dont Dieu le favorisoit dans les evenemens les plus fascheux, & quelle estoit sa joie lorsque son cœur se nourrissoit du pain delicieux des Escritures.

l. 6. c. 13. p. 47. 2.

'Il alloit l'ecouter avec grand soin comme pour éprouver si son eloquence répondoit à la reputation qu'il avoit acquise: ce n'est pas qu'il se mist en peine d'apprendre ce qu'il disoit: Il vou-

l. 5. c. 13. p. 47. b.

c. 14. p. 47. 2. c.

d|48.1.a. loit seulement juger de la maniere dont il s'exprimoit : Mais en s'appliquant à remarquer l'eloquence de ses discours, il en reconnut peu à peu la force & la verité ; de sorte que ne pouvant encore se determiner à rien, il resolut neanmoins d'abandonner les Manichéens, & de demeurer catecumene dans l'Eglise Catholique, jusqu'à ce qu'il eust trouvé quelque chose qui luy parust plus certain.

1.6.c.1.p.48.1.b.  
"c. 'S<sup>te</sup> Monique mere de S. Augustin vint ensuite à Milan, où elle estoit ravie d'entendre Saint Ambroise. Elle l'aimoit & le reveroit comme un Ange de Dieu, à cause qu'il avoit mis S. Augustin dans l'état où il estoit alors. Et elle esperoit que Dieu s'en serviroit pour le sauver. Son respect pour luy fit qu'elle se rendit aisément à l'ordre qu'il avoit donné, de ne point apporter de viandes aux tombeaux des Martyrs. Saint Ambroise de sa part l'aimoit extremement à cause de sa pieté extraordinaire ; & lorsqu'il voyoit S. Augustin, il ne pouvoit s'empescher de la louer, & de se rejouir avec luy de ce qu'il avoit une telle mere.

c.2.p.48.2.a.  
a|1.d. 2.b:  
c.2.p.48.a.b|c.3.p.48.2.c.  
d. d. c.4.p.49.c. Mais il ne savoit pas quelles estoient les incertitudes dont l'esprit d'Augustin se trouva enfin agité.<sup>b</sup> Ses grandes occupations empeschoient Augustin de s'éclaircir avec luy sur ses doutes, comme il l'eust bien desiré, & de consulter ce grand Prelat, qui estoit comme l'oracle de Dieu, si ce n'estoit sur quelque chose qui se pust expliquer en peu de mots. Neanmoins continuant toujours de l'aller entendre tous les dimanches, il se detrompoit peu à peu des erreurs des Manichéens, & des fausses impressions qu'il avoit auparavant contre la foy Catholique. Il apprenoit surtout de ses discours de quelle maniere l'Eglise expliquoit les endroits de l'ancien Testament qui luy paroissoient contenir de plus grandes absurditez. En effet Dieu qui gouvernoit le cœur de ce saint Evesque, luy faisoit resoudre les difficultez que les Manichéens avoient accoutumé de former contre la loy.

v.P.c.1. [Ainsi la lumiere crut peu à peu dans son ame, & il fut enfin absolument converti par cette voix miraculeuse qui rompit tous ses liens. Il recut quelque temps après le baptesme] à Milan dans la solennité de Pasque, par les mains de Saint Ambroise. Il se glorifie plusieurs fois de ce que Dieu l'a delivré de l'erreur par sa bouche, & luy a fait recevoir ses sacremens par son ministere : Il l'honoroit pour ce sujet comme son pere : Il l'appelloit son docteur.<sup>d</sup> Il se declaroit, s'il faut ainsi dire, son panegyriste, comme de celui qui avoit cultivé son ame, qui y avoit jetté la semence de la foy, & qui l'avoit arrosée par ses instructions salutaires;

V. Saint Augustin § 23, 24, 33, 46.

1.9.c.6.p.65.2.d.  
v.P.c.1.  
ep.112. § 23.p.209.  
1.b|nupt.1.1.c.35.  
p.351.1.d.  
in Jul.1.1.c.3.p.366.2.d.  
c.c.2.p.375.d.  
d ep.112. § 23.p.300.1.b.

salutaires, & il pratiquoit avec soin les choses qu'il avoit apprises de luy [Il fut baptisé, comme nous croyons en 387: mais nous avons voulu mettre tout de suite ce qui le regarde.] v. P. c. 27.



A R T I C L E X X X V I I .

*S. Ambroise empesche le rétablissement de l'autel de la Victoire; refute Symmaque qui le demandoit.*

V. Gratien  
§ 14.

**N**OUS avons vu autrepars que Gratien avoit fait ôter l'autel de la Victoire qui estoit à Rome dans le Senat, & avoit privé les prestres idolatres & les vestales des droits & des revenus que les Empereurs payens leur avoient donnez. Symmaque s'estoit chargé d'une deputation au nom du Senat pour luy faire des remontrances sur ce sujet; & Gratien ne l'avoit pas seulement voulu entendre. Mais ce prince estant mort l'année suivante, Symmaque crut sans doute que la foiblesse de Valentinien, [qui ne pouvoit avoir que quatorze ans,] & qui avoit toujours Maxime à craindre, luy feroit accorder tout ce qu'il luy demanderoit.

Bar. § 84. § 1.

Il fit donc faire un decret au nom du Senat, en forme de plainte, mais ce semble en l'absence des Senateurs Chrétiens, que les autres empescherent par violence d'assister à cette deliberation. Il dressa ensuite la relation des plaintes du Senat pour demander le rétablissement de ce que Gratien leur avoit ôté, & envoya cette relation à Valentinien, tant comme député des autres Senateurs, que comme Prefet de Rome, ce qui l'obligeoit de faire raport à l'Empereur de tout ce qui se passoit dans la ville. Il adressa sa relation aux trois Empereurs, Valentinien, Theodose, & Arcade, selon la coutume des Romains. Elle fut présentée à Valentinien dans son Conseil avant que personne eust seulement oui dire que le Senat eust rien demandé sur ce sujet; & cette surprise empescha les Evesques de s'assembler pour s'y opposer, comme ils eussent fait.

Amb. in Sym. p. 196. h. ep. 11. p. 195. g. ep. 11. p. 195. g. in Sym. p. 196. h.

Sym. l. 10. ep. 54. p. 449. Amb. ep. 11. p. 195. g.

Mais dans le mesme moment que Saint Ambroise l'apprit, il dressa une requeste, & la presenta à Valentinien, pour empescher qu'il n'accordast rien aux payens. Il luy remontre que la demande qu'ils luy faisoient, estoit infame pour un Chrétien, & tout à fait deraisonnable; Que de rendre aux demons ce qui estoit jugé au fise, c'estoit leur donner du sien propre; Que l'ardeur mesme des payens pour leur fausse religion estoit l'e-

ep. 12. p. 193. c.

ep. 11. p. 193. 194.

p. 193. c.

p. 194. a.

p. 195. i.

xemple du zele qu'il devoit avoir pour la veritable foy. Il le prie au moins de consulter sur cette affaire l'Empereur Theodose, qu'il appelle son pere, comme il avoit accoutumé de faire sur toutes celles qui estoient importantes: mais il luy proteste que s'il consent à la demande des payens, il pourra venir à l'Eglise, mais qu'il n'y trouvera point d'Evesque, ou qu'il n'y en trouvera que pour luy resister, & rejeter ses offrandes. Il demande aussi à avoir une copie de la relation de Symmaque, tant pour y répondre, que pour l'envoyer à Theodose & en avoir son avis.

i. k.

i.

[Cette piece est parfaitement belle, également digne de la generosité & de l'esprit de S. Ambroise, & elle sert sans doute beaucoup à fortifier Valentinien, & à luy inspirer les excellentes réponses qu'il fit. Car quoique la relation de Symmaque ait esté présentée avant que Saint Ambroise l'eust sceu, neanmoins il y a bien de l'apparence que l'affaire ne fut pas terminée à l'heure mesme.] Et il est certain que la requeste de S. Ambroise fut lue dans le Conseil, où estoient entre autres le Comte Bauton General de l'armée, & Rumoride qui avoit la mesme dignité, & qui avoit toujours esté nourri dans la veneration des idoles. [On ne voit pas si expressément si Bauton estoit aussi payen: mais Zosime qui en parle fort avantageusement, ne loue guere que des payens. Il fut d'autant plus difficile à Valentinien de ne point blesser sa conscience en cette rencontre, qu'outre son age & la foiblesse de son Empire, tous ceux qui estoient dans son Conseil, payens & mesme Chrétiens, opinoient à accorder la demande de Symmaque: [ & c'est apparemment ce qui fait dire à S. Ambroise, ] que si c'estoient des Chrétiens de nom qui le portoient à cela, quiconque estoit de cet avis sacrifioit aux idoles.

ep. 15. p. 109. c.

div. h. 2. p. 108. h.

ep. 11. p. 194. b.

p. 195. k.

ep. 12. p. 198. c.

a ep. 15. p. 209. c.

b div. h. 2. p. 108.

h. i. k.

Le jeune prince au contraire qui n'estoit encore qu'un enfant, mais que la vigueur de sa foy rendoit homme parfait, ne fit que ce que la pieté demandoit de luy. <sup>a</sup> Semblable au jeune Daniel il fut le seul qui, animé de l'Esprit de Dieu, reprocha aux Chrétiens leur lasche perfidie, & repondit avec fermeté aux payens. Comment osez vous penser, leur dit-il, que je sois capable de vous rendre ce qui vous a esté osté par la pieté de mon frere? Il ajouta qu'une telle demande blessoit & la religion & le respect dû à son frere, à la pieté duquel il ne vouloit ceder en rien. Et comme ils le pressoient par l'exemple de son pere, sous le regne duquel personne ne leur avoit rien osté; Vous louez mon pere, leur répondit-il, de ce qu'il ne vous a rien osté: je ne vous ay rien osté non plus. Mais mon peré vous a t-il rendu quelque

» chose, pour me prouver par son exemple que je vous dois rendre  
» ce que vous me demandez. Enfin quand mon pere vous l'auroit  
» rendu, j'aimerois mieux imiter mon frere qui vous l'a osté. Mon  
» pere a esté Empereur : & mon frere ne l'a t-il pas aussi esté ? On  
» leur doit donc le mesme respect. L'Empire leur est à tous deux  
» également redevable. J'imiterai donc l'un & l'autre : je ne vous  
» rendrai point ce que mon pere n'a pu vous rendre , parceque  
» personne ne vous l'avoit osté : & je maintiendrai ce que mon  
» frere a ordonné. Que Rome me demande toute autre grace  
» qu'elle voudra. Je luy dois ma naissance, & je la dois aimer com-  
» me ma mere : mais je dois preferablement obeïr à Dieu comme  
» à l'auteur de mon salut .

'Quoique Saint Ambroise n'apprehendast plus rien après cela pour la foy de Valentinien, il crut néanmoins que pour l'honneur & la sùreté de la verité, il devoit refuter la relation de Symmaque ; & il le fit par une lettre adressée à Valentinien. Il veut que l'on juge de la verité par le fond des choses, plutost  
'& néanmoins quelque grande que fust l'eloquence de Symmaque, car elle est aussi extremement relevée par Prudence, [par Macrobe, & par d'autres ;] il n'osa jamais rien repartir à cet excellent livre, comme l'appelle Paulin.<sup>b</sup> Il fut lu dans le Conseil ; & les Comtes mesmes qui y assistoient, donnerent les mains à ce que demandoit. S. Ambroise.

ep. 12. p. 198. c.

e. f

vit. p. 85. b.

Prud. in Sym. l.

1. p. 223.

a Amb. vit. p. 85.

b.

b ep. 15. p. 209.

NOTE 22.

[Cela se passa, autant que nous en pouvons juger, en l'an 384, & sur la fin de l'année, après la moisson & la vendange,] puisque S. Ambroise parle de la grande quantité de blé & de vin que cette année avoit rendu. Ennode de Pavie a fait cette epigramme sur la dispute de Symmaque & de S. Ambroise.

ep. 12. p. 207. c. d.

c.

Enn. car. 142. p.

351. d.

C'est en vain que Symmaque adore la Victoire ;

A son cher orateur elle enleve la gloire ,

Passé au parti d'Ambroise, & nous apprend à tous

Combien son amitié vaut moins que son courroux.

'Prudence a depuis fait en vers la mesme chose que S. Ambroise avoit faite en prose.

Prud. in Sym. p.

207.

Bar. 334 55.

'Il ne faut pas omettre ici la reflexion de Baronius, que Dieu semble avoir voulu confondre la vanité que Symmaque tiroit de la fausse virginité de ses Vestales, par la honte qu'il eut du crime de l'une d'elles nommée Primigenie, de laquelle il fut contraint de poursuivre la condannation & l'execution, comme il paroist par deux lettres qui nous en restent encore, l'une écrite au Pre-

Sym. l. 9. ep. 118.

p. 385.

ep. 19. p. 385.

fet de Rome, à qui il dit que cette execution appartenoit, &amp; l'autre à un autre officier, le Prefet ayant refusé de s'en mêler.

Bar. 384. 57.

'Baroinus croit que cela n'arriva qu'après la relation de Symmaque, d'autant que S. Ambroise ne l'auroit pas oublié dans sa réponse, s'il l'eust sceu.

Sym. l. 2. ep. 36.  
p. 58.

'Symmaque fut encore obligé de se plaindre &amp; de ses vestales &amp; de ses pontifes, de ce que les unes voulurent dedier une statue à Pretextat l'un des supports du paganisme, mort [cette année mesme,] &amp; de ce que les autres y consentirent, quoique cela ne fust ni dans la bienfiance, ni autorisé par la coutume. Il

V. Theodose  
I. 5. 22.

Bar. 382. 5 50. 51.

s'y opposa autant qu'il put, mais il paroist par les monumens qui nous en restent encore, que son opposition n'eut pas de lieu, &amp; que Concordie l'une des vestales fit elever cette statue.



## A R T I C L E X X X V I I I .

*Justine persecute Saint Ambroise : Euthyme veut l'enlever, & est puni : Quel estoit Auxence.*

L'AN DE JESUS CHRIST 385, DE S. AMBROISE II.

[V]ALENTINIEN qui avoit rejetté l'année precedente les importunitéz des payens avec un courage si Chrétien & si royal, s'acquit encore beaucoup d'estime par une loy d'indulgence & de bonté, qu'il publia à Milan le 25 fevrier de cette année 385. Car il paroist par cette loy qu'il avoit accoutumé d'ordonner tous les ans que l'on delivrait à Pasque les prisonniers: Il en fit alors une ordonnance generale & perpetuelle, afin qu'il ne fust pas besoin de la renouveler toujours. Il excepte néanmoins de cette indulgence, les sacrileges, les adulteres, ceux qui estoient coupables de rapt, de malefices, d'empoisonnement, de fausse monnoie, d'homicide, & de leze-majesté, parce que le pardon qu'on leur eust accordé, eust esté plus capable de troubler la joie de cette sainte solennité que de l'augmenter.

[Mais en meime temps qu'il donnoit cette marque de pieté & de religion, il rendoit son nom odieux par la persecution qu'il faisoit à S. Ambroise: car elle commença cette année des devant Pasque, & ne finit que bien avant dans la suivante. Ce n'est pas néanmoins proprement Valentinien qu'il faut accuser de cette persecution.] Car elle n'eut point d'autre cause que la fureur d'une femme, mais d'une femme qui estoit Imperatrice & mere d'un Empereur, c'est à dire de Justine cette nouvelle Jezabel,

NOTE 23.

Cod. Th. 9. t. 38.  
l. 8. p. 270. Bar.  
385. 83. 38.  
a Bar. 385. 3 37.Aug. conf. l. 9. c.  
7. p. 66. l. b. c.

Gaud. pr. p. 2.



comme un Saint de ce temps là ne craint point de l'appeller, qui estoit en mesme temps la sectatrice & la protectrice de la perfidie Arienne. Elle avoit caché son venin durant la vie de Valentinien I. son mari, connoissant assez le zele & la fermeté de ce prince. <sup>a</sup>Après sa mort elle avoit fait divers efforts en faveur de l'Arianisme, du vivant mesme de Gratien; mais ce prince estant mort, & la puissance de son fils affermie ce sembloit par l'accord que Saint Ambroise mesme avoit fait avec Maxime, elle crut pouvoir abuser de la jeunesse de son fils, & de l'autorité que la qualité de mere luy donnoit sur son esprit. Elle estoit appuyée par les dames de la Cour, qui se succedoient les unes aux autres pour faire la guerre à l'Eglise, [peutestre en irritant le jeune prince contre le Saint.

Ruf. l. 2. c. 15. p. 259.  
a Thdr. l. 5. c. 13. p. 723. a.  
b Bar. 386. § 14.

Ruf. p. 259  
Thdr. p. 723. a. b.

Amb. ep. 14. p. 207. k.

Elle avoit eu pour instigateur ou pour ministre de ses mauvais desseins, un nommé Auxence, qui prenoit le titre d'Evesque [parmi les Ariens.] Ils ne consistoient qu'en un petit nombre d'officiers de la Cour, & en quelques Gots, qui n'avoient point d'autre eglise que le chariot [de Justine.] Car quelque part qu'allast cette femme, elle trainoit avec elle toute sa bande: Mais il n'y avoit aucun habitant de la ville qui fust engagé dans cette secte. C'est pourquoy S. Ambroise dit à Auxence, que puisqu'il se vançoit de la faveur de quelques étrangers, il s'en allast donc estre Evesque aux pays de ceux qui le reconnoissoient pour tel.

div. h. l. 1. p. 101. a.  
ep. 14. p. 206. c. d.

ep. 13. p. 204. h.

Cet Auxence venoit de Scythie, où il portoit le nom de Mercurin. Mais il y avoit commis de si grands crimes, qu'en sortant de ce pays il avoit voulu changer de nom [pour n'estre pas reconnu:] Et comme le nom d'Auxence estoit aimé par les Ariens de Milan à cause de leur ancien Evesque, il prit ce nom pour les mieux tromper. Mais ce n'estoit qu'un mesme monstre sous ces deux noms differens. [Il y a quelque sujet de croire que les Ariens l'avoient fait leur Evesque assez peu après l'ordination de Saint Ambroise: quoique cela ne soit pas sans difficulté.] Il preschoit tous les jours, mais il ne persuadoit personne; [ainsi il estoit obligé de chercher dans la puissance de Justine des moyens plus efficaces pour multiplier le nombre de ses sectateurs.]

div. h. l. 1. p. 102. a. b.

f.

Cette femme ne cessoit point de dresser au Saint toutes sortes de pieges. Elle taschoit de soulever le peuple contre luy, en leur offrant des presens & des honneurs pour recompense. Elle promettoit la charge de Tribun & diverses autres dignitez à quiconque pourroit le tirer de l'Eglise & le conduire en exil. Plusieurs l'essayèrent: mais par une protection visible de Dieu,

vit. p. 80. 31.

NOTE 24.

NOTE 25.

aucun n'en put venir à bout, l'entreprise fut plus funeste à un nommé Euthyme qu'à tous les autres. Cet homme se laissa tellement emporter à sa passion, que pour réussir dans son dessein il alla se loger auprès de l'église, & fit provision d'un chariot pour enlever le Saint quand il en trouveroit l'occasion. [C'estoit au mois de mars de cette année 385.] Mais ce malheureux tomba luy mesme dans le piège qu'il tendoit. Car au bout d'un an le mesme jour qu'il croyoit pouvoir surprendre le Saint, il fut luy mesme arrêté, emmené de la mesme maison, & conduit sur le mesme chariot en exil. Il reconnut alors le juste jugement de Dieu, en se voyant traité comme il avoit voulu traiter Saint Ambroise. Ce charitable Prelat ne sceut s'en venger qu'en le consolant & en luy fournissant de l'argent & les autres choses dont il avoit alors besoin. Mais le triste sort de cet homme qui en reconnoissoit hautement la cause, ne put arrester ni la fureur d'une femme, ni les folles entreprises des Ariens.



### A R T I C L E X X X I X .

*Justine tâche en vain d'obtenir pour les Ariens la basilique Portienne, & puis la Neuve.*

[V] E R s le mesme temps, ou peutestre un peu auparavant, lorsqu'on n'avoit pas encore pris le dessein de bannir Saint Ambroise, ce Saint fut mandé au palais par l'Empereur qui vouloit luy enlever une basilique, [pour la donner aux Ariens.] C'estoit la basilique Portienne, hors des murs de la ville, que l'on demandoit alors. On traita cette affaire en plein Conseil, devant les plus grands seigneurs de l'Empire. Mais tout l'eclat de la Cour ne put eblouir le Saint, ni ebranler sa constance episcopale, ni luy faire rien relascher des droits de l'Eglise. Il y a eu des Ariens, dit-il en expliquant le pseaume 36, qui appuyez de l'autorité imperiale, s'imaginoient qu'on leur alloit livrer le temple du Seigneur: & ils menaçoient des plus cruels supplices [quiconque s'y opposeroit.] Mais à Dieu ne plaise qu'une ame consacrée à son service, craigne plus la rigueur des tourmens qu'elle n'aime les regles de la pieté. Non, la perfidie ne l'a pas ainsi emporté, parceque la foy luy a resisté genereusement. Cependant le peuple sachant qu'il estoit au palais, y accourut en foule, & avec une telle impetuosité, que rien n'estoit assez fort pour le soutenir. On envoya un Comte avec des soldats

Amb. div. h. 1. p.  
103. i.

cp. 14. p. 205. d.  
div. h. 1. p. 103. i.

in ps. 36. r. 2. p.  
690. k.

div. h. 1. p. 103. i.

pour les dissiper ; mais ils s'offrirent tous à perdre la vie pour la foy. Ainsi l'on fut contraint de prier Saint Ambroise de vouloir appaiser le peuple, & de luy donner parole que personne n'entreprendroit rien sur la basilique [que les Ariens demandoient.] Mais après mesme qu'il eut rendu ce service à la Cour qui l'en avoit fort pressé, on ne laissa pas de luy faire un crime de cette emeute du peuple. Il eust esté bien aise de diminuer ce pretexte qu'on prenoit de le rendre odieux, mais il ne le craignoit pas jusqu'à rien relâcher de son devoir ; sachant qu'il n'y avoit rien à craindre lorsqu'on fait tout pour J. C.

[On ne se soucia pas beaucoup de la parole qu'on avoit donnée à S. Ambroise pour appaiser le peuple ; ou bien il faut dire que ce que nous venons de rapporter ne s'est fait qu'après ce que nous allons dire, tiré de la lettre du Saint à Ste Marcelline sa sœur ; ce qui importe assez peu. Marcelline, comme nous avons dit autre part, estoit à Rome, où sa pieté ne luy permettoit point de demeurer indifferente à ce qui regardoit la religion.] C'est pourquoy dans toutes les lettres qu'elle écrivoit à S. Ambroise, elle s'informoit avec soin de l'état de l'Eglise. [Le Saint luy avoit sans doute mandé le trouble que l'on excitoit contre luy ; & c'est peutestre ce qui fut cause que] dans celle qu'il en receut le jeudi de devant le dimanche des Rameaux, [c'est à dire le troisieme jour d'avril,] elle luy mandoit qu'elle estoit extrêmement inquiétée par ses songes.

[C'estoit un presage de ce qui devoit arriver.] Car des le lendemain [qui estoit le vendredi 4 avril,] on commença à remuer des affaires qui causerent bien de l'agitation & du trouble. Jusque là les Ariens n'avoient demandé que la basilique Portienne, qui estoit hors des murs : mais ce jour là on demanda à Saint Ambroise la Neuve, qui estoit dans la ville & plus grande que l'autre. [C'est apparemment] l'Eglise des Apostres\* bastie pres de la porte Romaine, laquelle S. Ambroise avoit dediée vers ce temps-ci, & il y avoit mis des reliques des Apostres ; ce qui s'estoit fait avec une joie & une devotion extraordinaire de tout le monde : [ & c'est sans doute à cause de cela ] que les plus anciens martyrologes marquent le 9 de may à Milan la feste des Apostres S. Jean, S. André, & S. Thomas, dans la basilique de la porte Romaine. Nous avons encore quelques vers qui parlent de la fondation & de la dedicace de cette Eglise par S. Ambroise, & du corps de Saint Nazaire qu'il y transporta vers l'an 395. Serene [niece de Theodose I, &] femme de Stilicon, y fit faire

postulie.

NOT 28.  
\* in Romanâ.

ad portam.

ep. 14. p. 205. d.

d. e.

d.

ep. 54. p. 315. l. v.  
p. 87. a. i.

Boll. 6. may, p.  
364 a] Florent. p.  
517. 518.

Enn. n. p. 87.

aussi quelques ornemens. Elle estoit bastie en forme de croix.

Amb. ep. 14. p.  
205. d.

Des Conseillers d'Etat vinrent donc trouver Saint Ambroise pour luy demander qu'il livrast cette basilique neuve, & qu'il cust soin d'empescher que le peuple ne fist aucun trouble. Il répondit selon l'obligation de son rang, qu'un Evesque ne peut pas livrer le temple de Dieu. [Il raporte autrepart plus ample- ment ce qui arriva soit en cette rencontre, soit en quelque au- tre où on luy fit la mesme demande.] On vint, dit-il, luy ordon- ner de la part de l'Empereur de livrer une basilique : à quoy il répondit qu'il n'estoit permis ni à luy de la livrer, ni à l'Empereur de la prendre; que si l'autorité imperiale ne luy donnoit aucun droit sur la maison d'un particulier, il pouvoit encore moins le- gitimement s'emparer de celle de Dieu. On luy dit que tout estoit permis à l'Empereur, puisque tout estoit à luy. Mais le Saint repliqua que l'autorité de l'Empereur ne s'étendoit pas jusque sur ce qui appartenoit à Dieu; qu'un Prince ne pouvoit mieux prolonger son regne que par une humble soumission au Tres-haut; qu'il estoit écrit: Rendez à Dieu ce qui appartient à Dieu, & à Cesar ce qui est à Cesar; que les palais appartenoint à l'Empereur, mais que les eglises estoient à l'Evesque; que le Prince estoit le maistre des murs & des edifices publics; mais qu'il ne pouvoit pas disposer de mesme de ceux qui sont consacrez à Dieu. On vint encore dire à S. Ambroise de la part de la Cour, que l'Empereur devoit aussi avoir une basilique. Il ne vous est pas permis de l'avoir, luy fit dire ce Saint: Qu'y a-t-il de commun entre vous & une adultere? Car celle là est une adul- tere, qui n'est pas legitimement unie à J. C. [Voilà la réponse que S. Ambroise fit à ceux qui luy vinrent demander la basilique neuve pour l'Empereur.

p. 205. c.

Le lendemain [qui estoit le samedi 5<sup>e</sup> d'avril,] le peuple con- acclamatum  
firma dans l'eglise par ses acclamations [tout ce que le Saint est.  
avoit fait.] Le Prefet [du Pretoire] vint à l'assemblée, & commen- ça à conseiller [le Saint] de ceder au moins la basilique Portien- ne, mais cela fut rejezté par les cris du peuple. [Ainsi il fut obligé de se retirer en disant qu'il en feroit son raport à l'Empereur.]

Cod. Th. chr. p.  
114.

C'estoit Neotere selon le Code qui estoit en ce temps-ci Prefet du Pretoire.





ARTICLE XL.

*De ce qui arriva le dimanche des Rameaux touchant la basilique Portienne.*

**L**E lendemain qui estoit le dimanche,<sup>a</sup> dans les saints jours de la dernière semaine,<sup>b</sup> auquel on donnoit le symbole aux *Competens*;<sup>c</sup> c'est à dire le dimanche des Rameaux, qui selon le calcul de Bucherius estoit cette année le 6 d'avril.<sup>d</sup> En ce jour, dis-je, Saint Ambroise après les lectures & le sermon, ayant renvoyé les catecumenes, donnoit le symbole aux *Competens*, [c'est à dire qu'il l'apprenoit & l'expliquoit à ceux qui estoient admis au baptesme, & qui le devoient recevoir le samedi suivant, dans la nuit de Pasque.]

Amb.ep.14 p.  
205.c.  
a f.  
b e.  
c Bar. 387. 518]  
Mabi. mul. p.  
207.  
d Amb.ep.14. p.  
205.c.

Decretos.

'Durant qu'il estoit occupé à cette fonction, on luy vint rapporter que l'on avoit envoyé du palais<sup>e</sup> des Dizeniers à la basilique Portienne, où ils mettoient des tentures qu'ils avoient apportées; & que sur ce bruit une partie du peuple [Catholique] y alloit [pour s'y opposer à eux.] Il continua néanmoins ce qu'il avoit à faire, & commença la Messe, [c'est à dire ce qui regarde particulièrement l'oblation du sacrifice.] Durant qu'il offroit, on luy vint dire que le peuple s'estoit saisi d'un nommé Castule qu'il avoit rencontré en passant dans la place, & que les Ariens disoient estre un de leurs Prestres. Le Saint commença à pleurer amerement, & à prier Dieu au milieu de l'oblation de ne pas permettre qu'on repandit le sang de qui que ce soit pour la cause de l'Eglise; protestant que [s'il devoit y en avoir de repandu,] il estoit prest à donner le sien non seulement pour le salut de son peuple, mais mesme pour ces impies. Enfin il y envoya promptement des Prestres & des Diacres, & sauva ainsi cet homme.

e f.

On decerna aussitost de tres rigoureuses peines contre tout le corps des marchands. Ainsi dans les saints jours de la dernière semaine [du Carefme,] dans lesquels on avoit accoutumé de relascher<sup>f</sup> ceux qui estoient prisonniers pour dettes, [ & où Valentinien avoit ordonné environ six semaines auparavant de delivrer tous les prisonniers,] on n'entendoit que le bruit des chaines dont on chargeoit les innocens, pour les obliger à payer dans trois jours deux cents livres d'or. Il y en eut qui répondirent qu'ils en payeroient une fois autant, si l'on vouloit, pourvu qu'ils conservassent leur foy.

f. g.

'Non seulement les prisons estoient pleines de marchands; p. 206.

obitorum  
incula

mais on défendit encore à tous les officiers de justice, c'est à dire aux greffiers, sergens, & huissiers de divers tribunaux, \* de sortir de leurs maisons [sans doute pour se trouver à l'office de l'Eglise.] Le pretexte estoit d'empescher qu'ils ne se mélassent de la sedition; [& la veritable raison, parcequ'ils estoient pour Saint Ambroise.] On menaçoit aussi les personnes de qualité des plus mauvais traitemens, s'ils ne donnoient la basilique. Enfin la persecution estoit tout à fait échauffée; & si les Ariens eussent osé sortir du palais, ils eussent apparemment fait de grands desordres.

si aperuissim  
portam.

Les Comtes & les Tribuns allerent trouver S. Ambroise pour le sommer tout de nouveau de livrer promptement la basilique. Ils luy dirent que l'Empereur ne faisoit en cela qu'user de son droit, puisqu'il estoit maistre absolu de toutes choses. Le Saint répondit que si on ne luy eust demandé que ce qui luy appartenoit en propre, comme ses terres, son argent, ou quelque autre chose semblable, il n'auroit fait aucune résistance, quoique tous ses biens fussent l'heritage des pauvres, [à qui il les avoit donnez:] mais il declara que ce qui estoit à Dieu n'estoit point sujet à l'autorité imperiale. Si vous voulez mon patrimoine, leur dit-il; emparez vous-en. Si vous voulez vous saisir de moy, j'irai me livrer à vous. Voulez vous me mettre dans les fers, ou me donner la mort? vous ne ferez en cela que seconder mon desir. Je ne me ferai point environner par des troupes de peuples pour me servir comme de rempar. Je n'irai point embrasser l'autel pour demander la vie. Au contraire je m'immolerai avec joie pour les saints autels.

Ibid.

Le Saint fut saisi de frayeur lorsqu'il sceut qu'on avoit envoyé des hommes armez pour s'emparer de la basilique. Il craignoit que la résistance que les Catholiques feroient pour la défendre, ne fust l'occasion de quelque meurtre capable de mettre ensuite toute la ville en combustion. Il demandoit à Dieu de ne pas survivre à la ruine d'une si grande ville, & peutestre de toute l'Italie. Il apprehendoit mortellement qu'on pust l'accuser avec la moindre apparence d'avoir donné occasion à quelque effusion de sang. Il presentoit sa teste à couper [pour détourner s'il eust pu par sa mort les maux qu'il craignoit.] Il y avoit là quelques Tribuns Gots ausquels le Saint adressa ces paroles: N'avez vous donc esté receus sur les terres des Romains que pour estre des perturbateurs publics? De quel costé tournerez vous après avoir ruiné ces lieux-ci?

c.

On vouloit qu'il calmaist le peuple: mais il répondit qu'il depen-

doit de luy de ne le point soulever , mais que Dieu seul pouvoit l'appaiser : que s'ils le croyoient auteur de cette emotion populaire , il falloit ou luy en faire porter la punition sur l'heure , ou l'emmener dans quelque desert. Aprés cette réponse ils se retirerent. Pour luy il passa tout le jour dans cette ancienne basilique où il estoit. Le soir il s'en alla coucher chez luy, afin que si on vouloit l'emmener en exil on le trouvaist tout prest. [Nous ne voyons point davantage ce qui arriva de la basilique Portienne. Il y a apparence que les soldats qu'on y avoit envoyez, trouvant que le peuple y estoit le plus fort, se retirerent avec leurs tentures.]



A R T I C L E X L I .

*De ce qui se passa le mercredi touchant la basilique neuve.*

NOTE 29.

ON ne dit point qu'il se soit rien fait les deux jours suivants.] Mais le mercredi [9 d'avril,] S. Ambroise ne fut pas plutost sorti de son logis, qui estoit ce semble auprès de la basilique neuve, que cette basilique fut investie & occupée par des soldats avant mesme que le jour parust. On y apporta aussi des tentures du palais [pour l'orner, afin qu'Auxence y pust celebrer l'office. Lorsque le bruit s'en fut repandu,] les Catholiques furent saisis de douleur, craignant que l'Eglise de Dieu ne fust livrée [aux heretiques. Mais cette crainte les rendant plus courageux,] ils accoururent en si grand nombre, que la basilique neuve en fut toute remplie; & jamais les Catholiques lorsqu'ils estoient les plus libres, n'avoient paru si nombreux. Ils demandoient un Lecteur [pour leur lire l'Ecriture.]

Amb. ep. 74. p. 207  
p. 208 k.  
p. 206. c.  
p. 208. i.

Saint Ambroise [faisoit cependant l'office dans l'ancienne eglise, où il] connut par le gémissement du peuple, que la basilique [neuve] estoit environnée de soldats. On crut voir alors l'accomplissement de ces paroles du pseaume: Seigneur, les nations sont venues dans vostre heritage; & ce qui suit dans le mesme pseaume, que l'on avoit lu ce mesme matin. Le Saint ne put faire autre chose que témoigner librement sa douleur par ses gémissemens, & commander que les soldats fussent separez de la communion, [s'ils ne se tiroient.]

g.  
p. 206. d.  
d.  
p. 207. m.  
p. 208. i.  
p. 206. d.

Durant les leçons, qui estoient du livre de Job, destiné pour la lecture de ce jour là, on luy vint dire que la basilique neuve estoit pleine de peuple: Et il y avoit à craindre que l'on ne vist l'eglise remplie de tumulte, & peutestre de meurtres. Mais Dieu mesme sans se servir de l'entremise de personne, se mit au

p. 206. d.  
" c.  
b d.  
p. 208 g.

p.206.d.e.

milieu & arresta les soldats armez. Car ceux qui avoient investi la basilique, ayant appris que le Saint avoit ordonné qu'on les separast de la communion, vinrent aussitost à l'eglise où il tenoit son assemblée. Leur vue inopinée jetta le trouble parmi les femmes. Une d'entre elles s'enfuit avec precipitation. Cependant les soldats taschoient de les calmer en leur protestant qu'ils venoient pour prier & non pour combattre. Ainsi S. Ambroise se trouva avoir pour défenseurs ceux mesmes qu'il regardoit comme ses adversaires & ses ennemis.

p.208.g.

p.206.c.

p.205.h.

p.206.d.

p.203.k.l.

'On pretend qu'ils avoient fait dire à l'Empereur qu'il pouvoit sortir sans crainte; & que s'il luy plaisoit de venir à l'assemblée des Catholiques, ils estoient tout prests pour l'accompagner; sinon qu'ils iroient à l'assemblée d'Ambroise. Les seigneurs s'efforçoient aussi d'adoucir l'esprit de ce prince par leurs prieres, & de le rendre favorable aux Catholiques. De sorte que les Ariens se trouvant trop foibles, aucun d'eux n'osoit sortir. Il paroist néanmoins qu'une partie des soldats demeura autour de la basilique [neuve] pour en garder les entrées.

p.206.c.

f.

'Durant ce tumulte, le peuple qui estoit dans l'autre eglise avec Saint Ambroise, dit quelques paroles également pleines de moderation & de generosité, ou plustost le S. Esprit les disoit par eux. Nous prions, Seigneur, s'écrioient-ils en s'adressant à l'Empereur, nous prions; nous ne combatons point. Nous ne craignons pas, mais nous prions. Qu'est-ce que des Chrétiens, dit Saint Ambroise, pouvoient dire de plus excellent & de plus grand? Rien n'est plus digne d'eux que de souhaiter la tranquillité & la paix, & néanmoins de ne point abandonner la foy & la verité, mesme au peril de la vie.

c.

p.208.i.

'Le peuple souhaitoit fort que le Saint allast à la basilique [neuve,] où l'on disoit que ceux qui estoient assemblez demandoient instamment sa presence. Beaucoup de personnes luy conseilloient de le faire; mais il ne le voulut pas, & il répondit que comme il ne pouvoit pas livrer la basilique, aussi il ne devoit pas combattre.

p.206.c.f.

p.207.a.

h.i.k.

'Il fit ensuite un discours au peuple au sujet du livre de Job qu'on avoit lu. On y voit son desir pour le martyre, que Dieu, dit-il, ne luy accordoit peutestre pas encore, parcequ'il ne l'en jugeoit pas capable. Il y parle aussi tres fortement contre les femmes qui persecutoient l'Eglise en sa personne; & il est bien aisé d'appliquer à l'Imperatrice ce qu'il dit avec autant de liberté que de verité, de la femme de Job, d'Eve, de Jezabel, & d'Herodiade.



'Durant qu'il preschoit, on luy dit que l'on avoit osté de la basilique[neuve]les tentures de l'Empercur, que la basilique estoit toute pleine de monde qui demandoit qu'il y vinst. Il ne voulut pas neanmoins y aller, & il y envoya seulement des Prestres, ajoutant qu'il esperoit en J. C. que l'Empereur mesme seroit pour eux. Il continua ensuite son discours, pour rendre graces à Dieu de la paix qu'il rendoit à l'Eglise; car il croyoit en effet que l'Empereur se fust laissé flechir aux prieres des soldats, des seigneurs, & de tout le peuple.

ll.208.i.

p.208.i.

p.207.208.

p.208.h.

NOTARIUM.

'Cependant on vint dire à Saint Ambroise qu'il y avoit là un secretaire envoyé de la part de l'Empereur, pour luy signifier ses ordres. Le Saint se mit un peu à l'écart pour les recevoir.  
» Comment avez vous osé entreprendre, luy dit ce secretaire,  
» de vous opposer à l'ordre de l'Empereur? Je ne sçay, répondit le  
» Saint, de quel ordre vous me parlez, ni quelle est cette temerité  
» qu'on trouve dans ma conduite. Pourquoi, repartit le secretaire,  
» avez vous envoyé des Prestres à la basilique? L'Empereur veut  
» savoir si vous pretendez vous eriger en tyran, afin de prendre  
» ses mesures contre vous. Saint Ambroise luy rendit raison de  
» son procedé avec beaucoup de douceur; & il ajouta: Si cette ma-  
» niere d'agir vous semble estre une tyrannie, les armes dont je  
» me sers sont au nom de J. C. Tout mon pouvoir est de vous pre-  
» senter mon corps. Si on me juge un tyran, pourquoi differe t-on  
» à me punir de mort? Il est vray que nous avons une tyrannie  
» assez particuliere. La tyrannie d'un Evesque consiste dans sa  
» foiblesse. Valentinien que Dieu laisse sans adverfaire, devoit  
» prendre garde de s'attirer quelque tyran[veritable.] Ce n'est  
» pas la pensée de Maxime que je sois le tyran de Valentinien,  
» luy qui se plaint que je l'ay empesché par mon ambassade de  
» passer en Italie. Les Evesques ne se sont jamais erigez en tyrans:  
» mais ils ont souvent beaucoup souffert de la part des tyrans.

h.

t.

k.

r.

'Tout le reste du jour se passa dans la tristesse [sans rien qui soit digne d'estre remarqué, [sinon que les enfans pour se moquer [des Ariens,] dechirerent les tentures de l'Empercur.

k.

'S. Ambroise ne put retourner [le soir] en son logis, parcequ'il estoit tout environné de soldats qui gardoient la basilique [neuve, auprès de laquelle il est aisé qu'il eust fait bastir la maison où il demenroit alors.] Au lieu donc d'aller chez luy, il passa la nuit à chanter des pseumes avec ses freres, [c'est à dire avec ses

k.

k.

r. Cet endroit seul suffiroit pour montrer que la persecution de S. Ambroise par Justine, n'est pas arrivée avant la mort de Gratien, comme quelques anciens l'ont écrit.

Ecclesiastiques, dans la petite basilique de l'église. Il n'est pas extraordinaire dans les grandes abbayes d'y voir une petite église outre la grande; & celle-ci pouvoit estre la chapelle du baptistère.]



## A R T I C L E X L I I.

*Dieu arreste la persecution: Histoire de l'eunuque Calligone.*

Amb.ep.14 p.  
208. k.l.

k.l.

l.m.

**L**E jour suivant estoit celui auquel J. C. s'est livré pour nous, 10 d'avril. & auquel l'Eglise remet la penitence; [d'où vient que nous l'appellons le jeudi absolu.] Ce jour donc on lut selon la coutume le livre de Jonas; ensuite duquel S. Ambroise commença son sermon par ces paroles: On vient mes freres, de lire un livre, où Dieu a prophetisé que les pecheurs reviendroient un jour à juy par la penitence: & chacun crut que ce qu'il disoit alloit effectivement arriver. [Cela se trouva veritable.] Car après que S. Ambroise eut encore dit quelques paroles, on vint dire que l'Empereur avoit ordonné qu'on fist retirer les soldats de la basilique [neuve,] & qu'on rendist aux marchands ce qu'on leur avoit fait payer des taxes ausquelles on les avoit condannez. Tout le peuple fut transporté de joie à cette nouvelle. Les soldats s'empressoient de la repandre. On voyoit tout le monde aller baiser l'autel pour marque de cette paix qu'on leur annonçoit.

m.

p.209.a.

p.208.m.

p.209.a.

a.

'Voilà où la persecution se termina pour lors: mais Saint Ambroise craignoit avec raison qu'elle ne recommençast bientôt avec plus de violence. Car comme les seigneurs de la Cour prioient Valentinien avec instance de venir à l'église [avec les Catholiques,] ajoutant que c'estoient les soldats qui le souhairoient; & qu'ils l'en supplioient de leur part: Vraiment, dit-il, je pense que si Ambroise vous le commande, vous me livrez à sa discretion. Cette parole fit trembler tout le monde; & S. Ambroise jugea aisément de là ce qu'il pouvoit attendre d'un prince qui ne le regardoit que comme son ennemi déclaré.

'Ces mauvais sentimens luy estoient inspirez par des personnes qui estoient bien aisés de l'animer contre le Saint. [Outre l'Imperatrice & ses dames,] Calligone grand Chambellan, [ & par consequent premier eunuque,] eut l'effronterie de faire dire ces paroles au Saint. Quoy, vous me prisez Valentinien de mon vivant? Je vous couperai la teste. Le Saint sans s'étonner luy répondit: Dieu vous permette d'exécuter vos menaces: je souf-

frirai ce qu'il convient à un Evesque d'endurer ; & vous ferez une action digne d'un eunuque.

[S. Ambroise finit ici la relation qu'il envoya à sa sœur. Mais S. Augustin nous apprend que cet eunuque porta enfin la peine de son insolence, & éprouva le supplice dont il avoit menacé le Saint,] ayant eu la teste tranchée pour un crime dont il sembloit que sa qualité d'eunuque le rendoit incapable.

Aug.in Jul. l. 6.  
c. 14. p. 439. l. c.

[C'est de luy apparemment que parle S. Ambroise dans son livre sur Joseph ; & quelque obscur que soit cet endroit, parce qu'il ne s'est pas mis en peine d'éclaircir une chose connue de tous ceux à qui il parloit, & qu'il y mêle une histoire de son temps avec le sens allegorique & litteral du Patriarche Joseph, il paroist néanmoins que sous le nom des eunuques de Pharaon, & de Doeg ministre de Saül, il décrit un Syrien chef des eunuques, & grand maistre d'hostel, qui estant ennemi de J.C. [comme Ariën,] se rendoit delateur contre le Pontife du Seigneur, aigrissant contre luy l'esprit du prince par ses menfonges, & le portant à persecuter celui qu'il ne connoissoit pas, & qu'il favorisa depuis lorsqu'il le connut.

Amb. de Jos. c. 7.  
p. 383. d.  
c. c.  
d.  
e.

'On y voit que cet eunuque se confiant sur sa grandeur, menaçoit les autres, sans prendre garde au dernier supplice qu'il alloit luy mesme souffrir. L'injure qu'il faisoit à l'Eglise, toucha vivement S. Ambroise, & arracha de sa bouche un discours tres vehement contre luy, dont il ne voulut pas depuis se ressouvenir: mais il luy predict deslors que le prince, de la confiance duquel il s'elevoit si fort, luyferoit trancher la teste, & laisseroit manger son corps aux oiseaux, marquant sur cela l'eunuque à qui Joseph predict qu'il seroit pendu. Cet homme enflé par le faste de sa puissance, & enivré de son bonheur imaginaire, avoit les oreilles trop bouchées pour ecouter cet oracle. Il en éprouva pourtant la verité, & eut recours ; mais un peu trop tard, à l'intercession de celui qu'il avoit meprisé. Il semble que ç'ait esté deux ans après, [& ainsi en 387, vers le mesme temps que S. Augustin fut battizé : ce qui s'accorderoit moins, si l'on mettoit la lettre 14. l'année suivante, comme quelques uns ont fait.

c.  
b.  
c.  
c. 6. p. 380. a.  
c. 7. p. 383. c.  
a.

Voilà ce que nous trouvons pour cette année, de la persecution de S. Ambroise : nous en verrons les suites & la fin sur l'année suivante.

V. son titre.

Ce fut apparemment cette année que S. Vigile fut fait Evesque de Trente. Il pria peu de temps après S. Ambroise de luy donner quelques regles pour exercer son ministere : Et le Saint luy écrivit sur ce sujet l'epistre 23.

ep. 23. p. 231. l.



## ARTICLE XLIII.

*Generosité de Benevole: Loy de Valentinien pour le Concile de Rimini.*

L'AN DE JESUS CHRIST 386, DE S. AMBROISE 12.

[L'OPPOSITION que Justine avoit trouvée à ses volontez dans la generosité de S. Ambroise & de son peuple, n'avoit fait que l'irriter.] Elle commença à troubler tout de nouveau le repos & la tranquillité des Eglises, & à menacer les Evesques de les bannir de leurs sieges, s'ils ne rétablissent les decrets du Concile de Rimini. Son dessein dans cette guerre estoit d'abatre Ambroise ce mur & cette tour tres forte de l'Eglise. Pour se faire une premiere entrée dans l'Eglise & l'opprimer, elle taschoit de le fatiguer par ses menaces, par les terreurs, & par toutes fortes d'attaques. Mais si comme une seconde Jezabel elle se combattoit à main armée, Ambroise rempli de force & de grace comme un autre Elie, estoit incapable de luy ceder. Elle alloit dans les Eglises semer ses discours [pernicieux,] faire beaucoup de bruit, irriter les peuples, & les animer à la discorde. Elle regardoit comme une injure de ce que les choses ne luy réussissent pas comme elle l'auroit voulu. C'estoit le sujet de ses plaintes auprès de son fils. Aussi elle l'excita de telle sorte à venger l'affront qu'elle pretendoit avoir receu, qu'il resolut de s'en faire raison à force ouverte, [ & fit toutes les autres choses que nous allons voir dans cette année.]

Ruf. l. 2. c. 15. p.  
259.

c. 16. p. 259.

Soz. l. 7. c. 13. p.  
720. d.  
a Ruf. l. 2. c. 16. p.  
259.  
b Gaud. pr. p. 2.

L'Empereur voulut donc faire des ordonnances contre la foy des SS. Peres. Il donna ses ordres pour les dresser à Benevole [donc la charge avoit quelque raport à nos Secretaires d'Etat.] Sozomene dit qu'il avoit l'intendance sur ceux qui écrivoient les loix. Benevole avoit esté élevé des son enfance dans l'amour & dans la veneration de la vraie foy, & néanmoins comme il n'estoit point encore baptezé, Justine crut qu'il pourroit aisément oublier ce qu'il devoit à sa conscience. Mais il fit bientost voir qu'il avoit esté instruit dans la doctrine admirable de Saint Philastre Evesque de Bresse. Car Benevole tenoit le premier rang dans cette ville. [A la premiere proposition de cet ordre,] il refusa de prester son ministere à l'impiété, & declara qu'il ne pouvoit pas écrire des choses qui estoient contre Dieu mesme. Comme on vouloit satisfaire l'Imperatrice à quelque prix que

Ruf. l. 2. c. 16. p. 259.

1. *tunc memoris seriniis presidenti. S. Gaudence pr. p. 2, l'appelle Magistrum memoris.*

L'an de J.C.  
386, de Saint  
Ambroise  
12.

ce fust, on luy promit de l'elever à un rang plus considerable, s'il executoit ce qu'on luy ordonnoit. Mais il desiroit plus de se rendre illustre par sa foy que de s'avancer dans les dignitez du » siecle. Pourquoi, répondit-il genereusement, m'offrez vous de » plus grandes charges pour recompense d'une impieté? Ostez » moy plutost celle que j'ay. Je serai content, pourvu que je con- » serve inviolablement ma foy, & que je ne fasse rien contre ma » conscience. A ces mots il se depouilla des marques de sa dignité, & les jetta aux piez de ceux qui luy donnoient ces ordres impies: ' & il aima mieux vivre comme un particulier, que de se conser- ver à la Cour aux depens de son salut & de la vie de son ame.

Gaud. pr. p.2

[Le reste de la vie de Benevole répondit à une action si illustre.] 'Il receut le baptesme, <sup>a</sup> devint habile dans les Escritures, <sup>b</sup> & ne parut pas moins le premier des Chrétiens de Bresse par sa pieté, que le chef des personnes de qualité: de la mesme ville par sa dignité. Il ne s'appliqua pas moins à observer les commandemens de Dieu qu'à les apprendre. Il s'étudia à ne point dementir par ses actions une profession si genereuse de la foy Catholique, & à faire que ses merites répondissent à l'eclat de la pureté de sa foy. [Il vécut de cette sorte tant sous Saint-Philastre que sous S. Gaudence son Successeur.]

p.2.

<sup>a</sup> p.3.

<sup>b</sup> p.2.

'Ayant une fois esté empesché par la foiblesse qui luy restoit d'une grande maladie, de venir à l'église à la feste de Pasque, & d'y entendre les predications que S. Gaudence y avoit faites durant la semaine de Pasque, il en eut beaucoup de regret, croyant que ses pechez luy avoient fait perdre une riche moisson des biens spirituels: mais pour reparer ce defect il obligea S. Gaudence à mettre par écrit les discours qu'il avoit prononcez durant cette semaine, avec cinq autres petits traitez. [Ainsi c'est à Benevole que nous devons presque tout ce qui nous reste de S. Gaudence.] 'Ce Saint en luy envoyant ses discours, y joignit une preface, où il luy montre pourquoi les maladies & les autres incommoditez sont communes aux bons & aux méchans, [sans doute pour le consoler dans sa maladie.]

p.2.

p.3.

p.3.

Benevole ne songeoit qu'à sauver son ame en refusant de dresser la loy qu'on luy demandoit; & il ne doutoit pas que Justine ne trouvast assez d'autres personnes prestes à luy rendre ce service à son defect. ]'La loy fut en effet publiée le 21 janvier de cette année, & elle portoit en substance une liberté entiere à ceux qui suivoient les decrets eternels du Concile de Rimini, de tenir des assemblées, avec defense à ceux qui croyoient avoir

86z. p. 721. a] Bar.  
386. 5 A

seuls ce droit, [c'est à dire aux Catholiques,] d'y faire aucune opposition sur peine de la vie, & d'estre punis du dernier sup-  
plice, comme auteurs de sedition, perturbateurs de l'Eglise, &  
criminels de leze-majesté. Elle menace mesme de supplice ceux  
qui tascheront d'obtenir secrettement quelque ordre contraire.

[C'est sans doute cette loy dont Saint Ambroise parle souvent,]  
[par laquelle il dit que Valentinien s'estoit assez declaré, & qu'il  
avoit combattu la foy, <sup>a</sup>en autorisant le Concile de Rimini. <sup>b</sup>Il  
l'appelle une loy de sang, <sup>c</sup>qui établissoit des decrets de perfidie,  
<sup>d</sup>qui s'emparoit de toutes les eglises. [On y peut aussi rapporter  
ce qu'il dit,] <sup>e</sup>que l'on commandoit de chasser partout les Prelats  
Catholiques, & de trancher la teste à ceux qui resistoient; que  
ce commandement si severe & si absolu ordonnoit en un instant  
dans toutes les provinces, que quiconque resisteroit à l'Empe-  
reur & refuseroit de livrer le temple de Dieu, seroit decapité.

[Mais on n'y trouve pas] <sup>f</sup>que les officiers des villes aient eu ordre  
de faire executer la loy sur peine d'estre proscrire, comme le dit  
S. Ambroise. [Cela pouvoit avoir esté ajouté depuis par quelque  
nouvelle loy,] <sup>g</sup>quoique Sozomene n'en reconnoisse point d'autre  
que celle que nous avons rapportée.

<sup>h</sup>Ce fut Auxence mesme qui écrivit & qui dicta cette loy, <sup>i</sup>& qui  
envoya dans toutes les villes cette épée voiante représentée par  
la faux du Prophete Zacarie, pour tuer en un moment, s'il eust  
pu, tous les peuples de l'Empire, les uns par l'épée du bourreau,  
les autres par celle du sacrilege. C'est pourquoi Saint Ambroise  
dit de luy, qu'il portera malgré luy ses loix [en l'autre monde.]  
Il y portera sa conscience, dit ce Saint, quoiqu'il n'y porte pas  
son papier. Il y portera son ame teinte du sang [des Saints,] quoi-  
qu'il n'y porte pas sa lettre. Ton peché, o Juda, est écrit avec un  
burin de fer & un ongle de diamant: il est écrit dans ton cœur,  
parceque c'est ton cœur qui en est le principe.

\*\*\*\*\*

#### ARTICLE XLIV.

*S. Ambroise refuse encore de donner une eglise aux Ariens,  
& de sortir de Milan.*

[CETTE loy estoit generale contre tous les Catholiques,]  
<sup>a</sup>& S. Ambroise a écrit qu'elle avoit rempli toutes les villes  
de gemissemens & de larmes. <sup>b</sup>L'Empereur Maxime en parle  
aussi comme d'une persecution universelle, <sup>c</sup>où les Catholiques  
de Rome, d'Italie, & des autres provinces avoient perdu & leurs

Amb. div. i. p. 99.  
g.  
i p. 102. d.  
b p. 102. c.  
c p. 102. d.  
d ep. 13 p. 205. d.  
div. h. i. p. 101. a.  
ep. 13. p. 204. i. k.

div. h. i. p. 101. a.

Soz. l. 7. c. 13. p.  
423. d.

Amb. div. h. i. p.  
101. a] 102. c.  
e p. 101. b.

p. 102. b. c.

Amb. div. h. i. p.  
p. 101. a.  
f Bar. 387. 533.  
g 536.

Evesques & leurs eglises. [Neanmoins nous n'avons pas de con-  
noissance qu'aucun Evesque y ait esté tourmenté hormis Saint  
Ambroise.] Car la confession d'Euthyme qui estant envoyé [cette  
année] en exil le jour mesme qu'il avoit pris pour y mener le  
Saint l'année de devant, & dans le mesme chariot qu'il avoit  
preparé pour cela, reconnut que c'estoit une juste punition de  
ce qu'il avoit fait contre luy; cette confession, dis-je, n'arresta  
pas la fureur des Ariens & de Justine, & ne l'empescha pas de  
vouloir s'emparer de la basilique Portienne, qui estoit hors des  
murs de la ville. Amb. vit. p. 81. a.  
ep. 14. p. 205. d.

'Mais quand on vint signifier à S. Ambroise qu'il eust à livrer  
cette eglise, Dieu me preserve, dit-il, de livrer l'heritage de J. C.  
Naboth n'a point voulu ceder l'heritage de ses peres: & moy je  
donnerois l'heritage de J. C. A Dieu ne plaise, ajouta-t-il, que  
je livre ainsi l'heritage de mes peres, l'heritage de Saint Denys  
qui est mort en exil pour la défense de la foy, l'heritage de S.  
Eustorge Confesseur, l'heritage de S. Mirocle & de tous les au-  
tres saints Evesques mes predecesseurs. Telle fut la réponse vrai-  
ment episcopale que fit ce Saint, resolu à souffrir tout ce qu'un  
Empereur irrité estoit capable de luy faire endurer, & à mourir  
plustost que de manquer de fidelité [à Dieu & à l'Eglise.] Et com-  
me [en luy demandant une eglise] on vouloit aussi qu'il en livrast  
les vases [necessaires pour le service divin,] il répondit [comme  
il avoit déjà fait,] que si on luy eust demandé quelque chose qui  
luy appartinst en propre, comme des terres, des maisons, de  
l'or, de l'argent, ou d'autres choses qui fussent à luy, & dont il pust  
legitimement disposer, il l'auroit donné volontiers; mais qu'il  
ne pouvoit rien oster au temple de Dieu, ni livrer ce qu'on luy  
avoit donné à garder: qu'en cela mesme il avoit aussi en vue le  
salut de l'Empereur, à qui il n'eust pas esté moins pernicieux  
d'obtenir ce qu'il demandoit, qu'à luy mesme de le luy accorder:  
qu'il luy parloit avec la liberté d'un Evesque, lorsqu'il luy disoit  
que s'il vouloit travailler à son salut, il ne devoit pas ravir le bien  
de J E S U S C H R I S T. div. h. r. p. 101. c.  
d.  
p. 99. h. i. b.

'Le Saint ne croyoit pas cette generosité contraire à l'humili-  
té. Il la regardoit plustost comme une preuve de l'affection  
qu'un Evesque doit à un Prince. Vous savez, dit-il à son peuple,  
que j'ay toujours eu pour les Empereurs une juste déference. Il  
est vray que je ne sçay ce que c'est que bassesse. Loin de craindre  
les supplices dont on me menace, je m'y presente volontiers de  
moy mesme. Quand l'Empereur demande le tribut, nous ne le

luy refusons pas: les terres de l'Eglise le payent. S'il veut mesme prendre ces terres, il a le pouvoir de s'en emparer; personne ne s'y opposera. Les aumosnes du peuple peuvent suffire pour la subsistance des pauvres. Je ne donnerai pas ces terres à l'Empereur: mais je ne m'opposerai pas à luy s'il veut s'en rendre le maistre. Le tribut appartient à Cesar: ainsi on ne le luy refuse point. Mais l'Eglise appartient à Dieu, & on ne doit pas la donner à Cesar; parceque le temple de Dieu ne depend point de Cesar. Personne ne peut nier que cette independance de l'Eglise ne soit mesme glorieuse à l'Empereur. Car qu'y a t-il de plus honorable à l'Empereur que d'estre appellé le fils de l'Eglise? Luy donner cette qualité, ce n'est pas l'offenser, mais l'honorer. Un bon Empereur se tient dans l'Eglise, & ne s'eleve pas au dessus de l'Eglise. Il en cherche la protection, & ne la rejette pas. Je le dis sans orgueil, mais avec une genereuse liberté. On me menace de m'envoyer en exil, de me trancher la teste, de me bruler tout vif. Mais des serviteurs de J. C. ont appris à ne rien craindre de tout cela. Et quand on ne craint point, on ne se met pas en peine de ces sortes de terreurs.

[La fermeté de S. Ambroise estoit trop connue pour esperer de le faire flechir ni par promesses ni par menaces. Il falloit donc se résoudre à le faire sortir de Milan.] On avoit en effet pris le dessein de l'en chasser; & neanmoins on ne l'arrestoit point, quoiqu'il sortist tous les jours, soit pour faire des visites, soit pour aller aux [tombeaux des] Martyrs; & que mesme il passast devant le palais en allant & en revenant; se presentant ainsi à tout le monde sans estre gardé de personne. Mais ceux que Dieu garde ne peuvent estre arrestez par les hommes, quoiqu'ils soient à la vue & entre les mains de ceux qui les cherchent.

On luy donna ensuite ordre de sortir de la ville, & de s'en aller où il voudroit, & d'emmener avec luy ceux qui le voudroient suivre. Cet ordre luy fut apporté par des Tribuns de la part de l'Empereur, & l'on faisoit en mesme temps courir le bruit que l'on tenoit un chariot tout prest, comme Euthyme avoit fait l'année de devant, [pour l'enlever de force, s'il ne sortoit volontairement.] On ajoutoit diverses menaces qu'on avoit entendu faire à Auxence. On disoit mesme qu'on avoit arresté de le faire mourir, & qu'on avoit aposté des personnes pour l'assassiner.

Pour luy, il esperoit bien souffrir quelque chose de grand & de considerable pour J. C.; & il ne s'attendoit pas à moins qu'à

k.

p.100.m.

ep.13.p.205.b.  
div.h.1.p.100.m.m|97.m|ep.13.p.  
205.b.  
a div.h.1.p.97.m.p.101.a.  
vit.p.80.81.

div.h.1.p.101.a.

p.100.m.



*delicias.*

L'épée & au feu ; & c'estoit véritablement tout son souhait que de souffrir le martyre. Il demandoit à Dieu comme une grace de repandre son sang, non seulement pour son peuple, mais mesme pour les impies qui le perfecutoient. De sorte que quand on luy parla de sortir de Milan, il dit que c'estoit pour luy un sujet de joie plutoſt qu'un ſupplice : Et il eust en effet obeï tres volontiers à cet ordre, s'il eust pu s'assurer qu'on n'eust pas donné l'Eglise aux Ariens. Mais comme il est visible au contraire qu'on ne le vouloit chasser que dans ce deſſein, les Prelats [qu'il avoit avec luy,] luy representerent qu'il importoit peu qu'il livraſt l'autel de J. C. ou qu'il l'abandonnaſt volontairement, puisſque c'estoit le livrer que de le quitter.

p. 99. k. l. m.  
ep. 14. p. 205. f.  
div. h. 1. p. 101. a.  
ep. 13. p. 205. b.

Il ſe reſolut donc de demeurer, à moins qu'on ne l'enlevaſt par violence, craignant que s'il ſe retiroit d'une autre maniere, on ne cruſt qu'il abandonnoit ſon Eglise pour ne s'expoſer pas à une plus grande peine. Il montra ainſi par ſon exemple, auſſi bien que Saint Chryſoſtome & divers autres, que s'il y a eu des Saints, comme Saint Eufebe de Samofates, qui ont cru devoir obeïr aux princes en des rencontres qui paroiffent ſemblables à celle-ci, & qui ont mesme allegué pour cela l'autorité de l'Ecriture, leur conduite ne doit pas neanmoins paſſer pour une regle generale ; mais qu'on doit ſuivre en chaque rencontre ce que la prudence éclairée par la charité & par l'Eſprit de Dieu fait juger eſtre le meilleur.

div. h. 1. p. 98. m.  
P. 99. g.  
P. Aur. ſp. l. 3. c. 3.  
P. 96. 97.

Il répondit donc à ceux que l'Empereur luy avoit envoyez, qu'il ne pouvoit avoir la moindre penſée de quitter ſon Eglise, parcequ'il craignoit davantage le Seigneur du monde que l'Empereur de ce ſiecle : Que ſi on l'en arrachoit par violence, on pouvoit en enlever ſon corps, mais non ſon cœur, & qu'en cas que l'Empereur vouluſt employer les voies dont la puiffance ſouveraine a accoutumé d'uſer, il eſtoit preſt de ſouffrir ce que les Evesques ont accoutumé d'endurer. En effet il ne ſavoit ni ne vouloit reſiſter à la force : Il pouvoit pleurer, il pouvoit ſoupirer, il pouvoit gemir : mais il ne croyoit pas qu'un Evesque euſt d'autres armes pour ſe défendre contre des ſoldats & des Gots, que ſes larmes & ſes prieres. Au lieu de traits & d'épées, il attiroit ſur luy & ſur l'Eglise la protection de Dieu, qu'il invoquoit par des jeûnes, par des veilles continuelles au pié des autels, & par des prieres ferventes.

Amb. div. h. 1. p.  
97. 98. Thdr. l. 5.  
c. 13. p. 723. d.

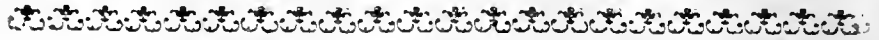
Amb. div. h. 1. p.  
98. m.

Ruf. l. 2. c. 16. p.  
259.

Il mettoit encore ſa confiance dans les prieres des pauvres, quoique les Ariens luy fiſſent un crime des aumosnes qu'il leur

Amb. div. h. 1. p.  
104. g. h.

distribuoit. C'est un crime, dit-il, dont l'accusation ne me fait point d'horreur. Plaise à Dieu qu'ils me le reprochent toujours. S'ils m'accusent que je desire par là m'attirer leur assistance & leur appui, je n'en disconviendrai pas: Oui, j'avoue que c'est ce que je recherche. Ces aveugles, ces boiteux, ces malades, ces vicillars, sont de plus puissans défenseurs que tous les plus vaillans guerriers. Car les aumosnes que l'on fait aux pauvres, engagent Dieu dans nostre défense: au lieu que le secours des armes rend souvent ceux qui y ont recours indignes de sa divine protection.



## ARTICLE XLV.

*Le peuple veille plusieurs nuits dans l'église pour garder S. Ambroise: Ce Saint institue les veilles & le chant; compose des hymnes.*

**N**OUS avons vu de quelle maniere S. Ambroise se prepa-  
roit à resister à un Empereur.] Mais le peuple qui crai-  
gnoit ou que le Saint ne se retirast de luy mesme, ou qu'on ne  
l'enlevast de force, passa plusieurs jours & plusieurs nuits de  
suite à le veiller & à le garder dans l'église, resolu de souffrir  
avec son Evesque. On envoya des soldats armez pour garder  
les portes de l'église, afin d'empescher les Catholiques d'y  
entrer, [ & sans doute encore pour faire violence & enlever  
Saint Ambroise, s'ils le pouvoient: ] au moins ce Saint dit qu'ils  
cherchoient toutes les entrées de l'église.

NOTES 30.

Amb. div. h. i. p.

97. m.

a p. 99 k.

k] 97. m.

Aug. conf. l. 9. c.

7. p. 66 l. b.

b Am. v. i. p. 81.

a] div. h. i. p. 100.

g.

c vit. p. 81. a.

div. h. i. p. 100. g.

g. h.

'Dieu voulut faire voir que c'estoit luy mesme qui gardoit S. Ambroise plutost que le peuple, en permettant qu'on trouvast une fois les deux battants d'une porte de la basilique tout ouverts, quoique le peuple les eust fermez & barricadez avec soin; & l'on disoit que c'estoit un aveugle qui voulant s'en retourner chez luy, les avoit ainsi ouverts. Cet accident troubla tout le monde, mais Dieu ne cessa pas de proteger le Saint par sa misericorde. Il arriva encore que [ le jeudi de devant le dimanche des Rameaux, c'est à dire le 26 de mars, car tout ceci se passoit à la fin du Careme, ] on reconnut qu'une des entrées de la basilique que l'on croyoit estre fermée & barricadée, estoit neanmoins demeurée ouverte, sans que ni ceux de dedans, ni les soldats qui estoient autour depuis plusieurs nuits, & avoient tenté tous les endroits pour entrer, s'en fussent jamais apperceus.

vit p. 81. a. b.

'Ces soldats mesmes qu'on avoit envoyez contre les Catholi-

ques, en devinrent les défenseurs. Car ils laissoient entrer dans l'Eglise tous ceux qui vouloient, & empeschoient seulement que l'on en sortist : & mesme ils méloient leurs voix à celles du peuple, lorsqu'il protestoit par ses acclamations son attachement à la foy Catholique. C'estoit un effet de la puissance de celui qui a accoutumé de faire triompher l'Eglise par ses propres ennemis.

'Ce fut en ce temps là que l'on commença à celebrer les veilles dans l'Eglise de Milan, & que pour empescher que le peuple ne s'ennuyast d'un si long & si penible travail, on ordonna qu'on chanteroit des hymnes, des pseumes, & des antiennes, selon l'usage de l'Eglise d'Orient, & cette coutume continua depuis de s'observer non seulement dans l'Eglise de Milan, mais dans plusieurs autres, & presque dans toutes les Eglises de l'Occident, qui se sont portées à imiter une si sainte institution. Saint Basile avoit établi les veilles dans la Cappadoce.

'Pour l'institution du chant, S. Augustin témoigne qu'elle luy avoit esté fort utile dans le commencement de sa conversion, un an après que Saint Ambroise eut commencé de l'introduire. Les Ariens ne se feroient pas plaindre non plus, comme ils faisoient, que S. Ambroise trompoit le peuple par les charmes de ses hymnes, s'ils n'en eussent eu sujet. Aussi le Saint ne rougit point de ce crime; & il avoue qu'il se sert du plus puissant de tous les charmes, sçavoir de la confession de la Trinité que son peuple avoit apprise dans ces vers, & qu'il confessoit tout d'une voix [en les chantant:] De sorte que ceux qui pouvoient à peine estre des disciples, devenoient des maistres & des docteurs. Les enfans mesmes chantoient la gloire de J. C, selon la prophetie de David; & les Ariens s'en railloient, comme les Pharisiens à l'entrée de J. C. dans Jerusalem; mais ils disoient en mesme temps que le Saint excitoit une sedition contre eux, & soulevoit le peuple pour les massacrer.

'S<sup>c</sup> Monique citoit l'année suivante quelques vers des hymnes de S. Ambroise, se ressouvenant, dit S. Augustin, de ce qui estoit fortement enraciné dans sa memoire. Car elle estoit des premieres à veiller dans la persecution de S. Ambroise, & prenant beaucoup de part à cette affaire de Dieu, elle ne vivoit que d'oraisons. Pour S. Augustin, quoique la chaleur du Saint Esprit n'eust pas encore fondu les glaces de son cœur, il ne laissoit pas neanmoins d'estre fort touché de voir la ville dans cet étonnement & dans ce trouble.

b.  
Aug. conf. l. 9. c.  
7. p. 66. 1. c.  
a 1. c. | Amb. vit. p.  
81. b.  
b Amb. vit. p. 81.  
b.  
c Aug. p. 66. 1. c.  
d 1. c. | Amb. vit. p.  
81. b.  
e Basile. p. 63. p. 96. c.

Aug. conf. l. 9. c.  
6 p. 66. 1. b. | l. 10. c.  
33. p. 76. 2. d.  
1. 9. c. 7. p. 66. 1. b.  
Amb. div. h. 1. p.  
104. h. i.

h. 1. p. 101. c.

Aug. b. vit. c. 3. p.  
218. 2. c.  
conf. l. 9. c. 7. p.  
66. 1. b. c.

[On aura peutestre de la peine à concevoir que le peuple ait pu demeurer plusieurs jours dans l'Eglise sans sortir, si l'on ne sçait que les eglises estoient ordinairement en ce temps là comme sont souvent aujourd'hui les collegiales, c'est à dire enfermées ou jointes à une grande enceinte de bastimens, qui servoient à loger les Ecclesiastiques, & aux autres choses nécessaires pour l'Eglise. Toute cette enceinte s'appelloit basilique, ou temple, ou eglise: C'est pourquoi il faut moins s'étonner qu'on y pust passer du temps, en se retirant dans les maisons les uns après les autres, & qu'il y ait eu quelque porte ouverte sans qu'on s'en soit apperceu.]

## A R T I C L E X L V I .

*Saint Ambroise refuse d'aller disputer contre Auxence devant l'Empereur; & prononce un discours contre luy.*

Amb. ep. 13. p. 205.  
b.  
4 p. 205; k. l.

div. h. 1. p. 102. f.  
4 p. 103. g.  
h. h.

k. l.

p. 102. c.

p. 99. g. | p. 13. p.  
205. a. b.  
4 ep. 13. p. 205. b.

[C]E fut assez vraisemblablement durant que S. Ambroise estoit renfermé de cette sorte avec le peuple, & certainement depuis qu'il eut eu ordre de se retirer; que Dalmace Tribun & Notaire le vint sommer de la part de l'Empereur de choisir des juges, comme Auxence avoit fait de son costé, pour disputer ensemble dans le palais, en presence de l'Empereur qui decideroit. Il ne luy nomma point les juges qu'Auxence avoit choisis; mais c'estoit quatre ou cinq payens, quoique S. Paul nous défende de prendre des infideles pour juges. Auxence imitant la malice de ses peres, [qui avoient rendu Constance juge de toutes les affaires de l'Eglise,] vouloit encore prendre pour arbitre un jeune catecumene, peu instruit dans les choses de la religion, afin de luy rendre les Catholiques odieux en le refusant. Car ç'a toujours esté l'artifice des ennemis de la verité, de faire passer les serviteurs de Dieu pour peu obeïssans aux Princes.

C'estoit une chose bien indigne de voir Auxence parler de conference, luy qui estoit tout couvert du sang qu'il avoit tasché de repandre. [Aussi son dessein sans doute estoit moins de soutenir son opinion dans une dispute reglée, que de tirer S. Ambroise hors des mains du peuple, & de l'attirer en un lieu où il seroit le maître de sa personne.] Saint Ambroise se fust néanmoins exposé à ce danger, s'il ne se fust agi que de luy mesme: mais les Evêques ni le peuple ne pouvoient consentir qu'il exposast toute son

L'an de J.C.  
386, de Saint  
Ambroise  
12.

SAIN T A M B R O I S E.

son Eglise en s'engageant dans le palais. De plus, il consideroit que ceux qui seroient choisis pour juges, n'auroient pas la liberte necessaire pour juger, puisque l'Empereur s'estant declaré contre l'Eglise aussi ouvertement qu'il avoit fait par sa loy, ils ne pouvoient manquer de suivre son jugement, à moins que de s'exposer à la proscription & à la mort ; ce qu'il ne voudroit pas luy mesme leur demander. Enfin il ne croyoit pas que la cause de la foy se pust traiter autrepart que dans l'eglise, en la presence du peuple fidele, ni se decider que par l'autorité des Evesques.

p. 204. i. k | div. h.  
l. p. 99 g.

Il fit donc réponse à l'Empereur par une requeste signée de luy, & composée de concert avec les autres Evesques; où il s'excuse d'aller au palais pour y disputer ni devant luy ni devant d'autres laïques: il luy represente l'indignité de cette pretention, que des laïques soient juges des Evesques en matiere de foy, puisque Valentinien I. son pere avoit renvoyé aux Conciles les causes mesmes qui regardoient les personnes particulieres des Evesques. Ambroise, dit-il excellemment, ne vaut pas la peine qu'on avilisse à cause de luy le sacerdoce; la vie d'un Evesque ne merite pas que pour la racheter tous les autres perdent l'honneur de leur dignité.

div. h. i. p. 99. g |  
ep. 13. p. 204. h m.  
a div. h. i. p. 102.  
103.  
b ep. 13. p. 203. l |  
204 m.  
c p. 203. k | 205. c.  
d p. 204. l.  
ep. 203. l. m.

Il fait ensuite une protestation solennelle d'abhorrer le Concile de Rimini, & de soutenir au contraire celui de Nicée; & dit que si Auxence veut faire juger son affaire par un synode, quoiqu'on ne doive pas troubler la paix de l'Eglise pour un seul homme, il ne manquera pas neanmoins de s'y trouver; mais qu'il ne sçait ce que c'est que de se trouver à un Conseil, à moins que ce ne soit pour le service mesme de sa Majesté, [comme il avoit fait devant Maxime;] & qu'il ne sauroit aller combattre dans le palais, parcequ'il ne sçait point les secrets de la Cour, & ne se met pas en peine de les savoir.

p. 204. l.

m.  
p. 205. a.

c.

NOTE 31.

[Ce fut apparemment après avoir écrit cette lettre, qu'il prononça le discours intitulé, Qu'il ne faut point livrer les temples, ou contre Auxence.] Il le prononça le jour qu'on avoit lu l'entrée de J.C. dans Jerusalem; & cela porte à croire que c'estoit le dimanche des Rameaux, [qui tomboit cette année au 29 mars.] Le Saint estoit alors gardé de son peuple depuis plusieurs jours, & l'eglise estoit encore environnée de soldats que le Saint craignoit non pour luy mesme, mais pour son peuple, de crainte qu'il ne tombast dans quelque malheur en le voulant défendre: C'est pourquoi il l'exhorte à le laisser combattre, & souffrir mesme le martyre, si c'estoit la volonté de Dieu comme c'estoit son desir.

div. h. i. p. 99. l |  
101. d.  
f Eav. 387. § 8.

Amb. div. h. i. p.  
99 k.  
§ 8.

p. 99. 100.

[Nous ne marquons point ce qui est contenu dans ce discours, parcequ'il est assez exprimé dans ce que nous avons dit jusques ici, qui en est presque tout tiré. Nous dirons seulement que] le peuple avoit crié en parlant d'Auxence, qu'il s'en aille avec ses loix; ce que le Saint rapporte avec eloge. Il y rapporte que J. C. s'estoit autrefois apparu à S. Pierre, pour luy dire qu'il venoit pour estre crucifié une seconde fois à Rome.

p. 102. b.

p. 100. k.

p. 104. l.

Il nous y apprend aussi qu'Auxence rebattizoit les Catholiques qu'il avoit seduits; [ce que nous ne voyons pas avoir esté pratiqué par les premiers auteurs de l'Arianisme; mais les barbares qui embrasserent cette heresie, comme les Vandales d'Afrique, suivirent cette pratique de rebattizer les Catholiques. Auxence avoit sans doute peu d'occasions de la pratiquer, & il n'y a pas d'apparence que beaucoup de ceux qui avoient esté instruits par Saint Ambroise se laissassent tromper par luy: Il y en avoit néanmoins quelques uns;] & S. Ambroise en marque un qu'il appelle son ami, mais qu'il n'avoit pas voulu recevoir dans le Clergé à cause de l'indecence de ses gestes; & ce malheureux abandonna la foy du temps de la perfecution des Ariens".

NOTE 32.

de off. l. 1. c. 18. t.  
4. p. 12. m.

p. 13. a.



## ARTICLE XLVII.

*Justine emploie les crimes les plus noirs contre Saint Ambroise :  
La revelation des corps de S. Gervais & S. Protas  
arreste la perfecution,*

[SAINT Ambroise ne nous apprend rien davantage de sa perfecution. Mais Paulin nous assure que Justine s'efforça de faire par les crimes les plus noirs, ce qu'elle ne pouvoit faire par une perfecution ouverte:] Car elle tascha de faire assassiner le Saint par un homme qui entra dans ce dessein jusque dans sa chambre, laquelle, comme nous avons vu, estoit toujours ouverte à tout le monde.<sup>a</sup> Ce malheureux tenoit déjà l'épée levée pour en fraper le Saint, mais sa main demeura aussitost immobile. Il declara alors que Justine l'avoit envoyé pour commettre cet assassinat: & l'aveu qu'il fit de son crime fut aussitost suivi de sa guerison.

Amb. vit. p. 83. i.

Aug. conf. l. 6. c.  
3. p. 48. 2. c.  
<sup>a</sup> Amb. vit. p. 83.  
i.

g.

g. l. i.

On decouvrit encore un autre attentat, depuis la mort de Justine, [qui arriva, comme nous verrons, en l'an 388.] Un payen nommé Innocent fut appliqué à la question à cause des malefices dont il estoit accusé. On ne pensoit point dutout à S. Ambroise

L'an de J.C.  
386, de Saint  
Ambroise  
12.

## SAIN T A M B R O I S E.

187

dans les interrogations qu'on luy faisoit, lorsqu'il s'écria que l'Ange qui gardoit Ambroise luy faisoit souffrir des tourmens beaucoup plus cruels que la question, en punition de ce qu'il avoit fait contre ce Saint du temps que Justine le persécutoit. Il déclara donc qu'il avoit monté au milieu de la nuit sur le toit de l'église pour y sacrifier, & tascher d'inspirer aux peuples de l'aversion contre leur Evesque : Que néanmoins il avoit vu l'affection du peuple & son attachement à la foy Catholique & à son saint Evesque, s'augmenter à proportion qu'il redoubloit avec plus d'ardeur ses operations magiques : Qu'il avoit mesme envoyé des demons pour le tuer ; mais qu'ils luy avoient répondu que non seulement ils n'avoient pu approcher de sa personne, mais qu'ils n'avoient mesme pu s'avancer jusques aux portes de la maison où demuroit cet Evesque ; parcequ'elle estoit environnée d'un feu qu'ils n'avoient pu penetrer, & qui les bruloit mesme de loin. Qu'ainsi il avoit esté obligé de cesser ses malefices en voyant leur inutilité & leur impuissance contre le Saint.

'Dieu arreستا enfin la violence de cette persécution en revelant en ce temps là à son serviteur les corps des saints Martyrs Gervais & Protas. [Nous ne raportons point l'histoire de cette translation, parceque nous l'avons fait en parlant de ces saints Martyrs. S. Ambroise envoya de leurs reliques à plusieurs de ses amis, comme à S. Gaudence & à S. Paulin,] & on remarque que S. Martin fut un de ceux qui en eut une plus grande quantité.

p. 81. d. | Aug. conf.  
l. 9. c. 7. p. 66. c. d.

Gr. T. gl. M. l. 1.  
c. 47. p. 109.

'S. Ambroise trouva leurs corps le mécredi 17 juin, comme nous croyons,] lorsqu'il vouloit dedier une basilique ; & le peuple luy ayant souhaité qu'il la dediast avec la mesme solennité qu'il avoit fait celle des Apostres, il répondit qu'il le feroit pourvu qu'il trouvast des reliques des Martyrs. [Cette basilique qu'il avoit à dedier, estoit sans doute celle] que le Saint mesme dit qu'on appelloit Ambrosienne. Car ce fut en celle là qu'il mit les corps des Martyrs, [apparemment le vendredi 19 de juin.] S. Ambroise y avoit choisi sa sepulture sous l'autel, estant juste, dit-il, que l'Evesque repose où il a accoutumé d'offrir ; mais il en ceda le costé droit aux Martyrs, [se reservant par conséquent la gauche.] Nous avons encore divers distiques, dont le titre porte que Saint Ambroise les avoit fait mettre dans la basilique Ambrosienne. On voit que c'estoit pour expliquer des peintures de plusieurs histoires, presque toutes de l'ancien Testament, & quelques unes du nouveau.

Amb. ep. 54. p.  
315. l.

m.  
m. | vit. p. 81. d. |  
ep. 54. p. 317. c. d.

Bib. P. t. 8. p. 941.

[Un ancien auteur fait une remarque importante à l'occasion

Hier. v. perf. p.  
51-56.

de ces Saints.] Car il croit qu'après que Dieu a eu glorifié les Martyrs à la vue des Anges par leurs souffrances, il les a voulu glorifier durant un certain temps à la vue des hommes pour confondre les demons, par la revelation de leurs reliques, & par l'eclat des miracles qu'il leur accordoit de faire dans toute la terre. [Cette pensée n'est pas sans fondement, puisqu'outre les Saints dont nous parlons, Saint Ambroise a encore decouvert à Milan les corps de Saint Nazaire & de S. Celse, & à Boulogne ceux de S. Vital & de S. Agricole. La revelation du corps de Saint Estienne dans la Palestine, eclata dans toute l'Eglise au commencement du V. siecle, & l'histoire de ces temps là nous fournit plusieurs autres evenemens semblables.]

p. 56.

Il y avoit donc longtemps, dit ce mesme auteur, que les Martyrs se preparoient à paroître & à se reveler au monde; mais ils cherchoient un homme à qui ils pussent se declarer, ne voulant paroître que sous la mesme foy pour laquelle ils avoient enduré le martyre. C'est pourquoy ils accorderent à Ambroise ce qu'ils avoient refusé à Auxence, parceque l'un preschoit la verité, & que l'autre avoit blasphemé. Et quoiqu'ils dussent se reveler dans toutes les provinces, ils commencerent par l'Italie où l'Arianisme avoit dominé, pour confirmer l'esperance & la foy des Catholiques, & confondre leurs adversaires, en leur faisant voir que toute la gloire du ciel & tous les Martyrs suivoient la foy que nous preschons.

Aug. cur. m. c. 17.  
p. 294. d. Amb. vit.  
p. 81. c.

Ce dessein de Dieu estoit d'autant plus visible dans la revelation de S. Gervais & de S. Protas, que les demons joignoient S. Ambroise avec les Martyrs. Ils crioient par la bouche des possédez, que ces trois Saints les tourmentoient, & ils les prioient de leur pardonner. [Les Ariens avoient eux mesmes que ces Martyrs estoient contre eux, en s'opposant autant qu'ils pouvoient à leur gloire, en leur disputant la qualité de martyrs, & en decrivant autant qu'ils pouvoient leurs miracles, jusqu'à joindre pour cet effet l'homicide à la perfidie.]

v. S. Ger-  
vais.

Amb. vit. p. 81. d.

Mais ils ne pouvoient empêcher qu'un si grand effet de la providence ne diminuast leur parti, autant qu'il augmentoit la foy de l'Eglise; & si cet evenement n'eut pas assez de force pour guerir l'esprit de Justine & la ramener dans la veritable croyance, il en eut assez neanmoins pour arrester la fureur avec laquelle elle persecutoit les Catholiques, & s'efforçoit de faire chasser Saint Ambroise. Elle n'osa plus témoigner sa passion contre luy, que par les railleries impies qu'elle faisoit dans son palais, des

Aug. conf. l. 9. c.  
7. p. 66. i. d.

Amb. vit. p. 81. c.



saints Martyrs & de leurs miracles. Car un remede aussi puissant que celui là ne fut pas assez fort pour guerir l'esprit des heretiques; & si l'on estoit étonné des prodiges que Dieu operoit par les tombeaux des Saints, on devoit l'estre davantage de l'endurcissement des Ariens, qui refusoient encore de suivre un Evesque dont ils voyoient que les Martyrs mesmes embrassoient la communion.

Hier. vit. perf. p.  
36. c.

Dieu neanmoins voulut vaincre par un miracle l'obstination d'un de leurs partisans le plus opiniatre & le plus opposé à la foy Catholique. Cet homme entendant un jour le Saint prescher dans l'Eglise, vit (comme il le declara luy mesme peu après,) un ange qui parloit à l'oreille du saint Evesque, en sorte que ce Saint en parlant au peuple sembloit ne faire que repeter les paroles de l'ange. La vue de ce prodige convertit cet homme, qui commença à défendre la foy qu'il avoit auparavant combatue.

Amb. v. p. 82. b. c.



A R T I C L E   X L V I I I .

*Maxime écrit pour la foy : Humilité de S. Ambroise dans sa victoire & dans ses miracles.*

**D**I E U suscita aussi alors à l'Eglise un protecteur dont il ne sembloit pas qu'on dût rien attendre, surtout après les plaintes qu'il faisoit que S. Ambroise l'avoit trompé, & l'avoit empêché de se rendre le maistre de l'Italie. C'est l'Empereur ou plutost le tyran Maxime dont nous parlons, ]qui ayant appris par la renommée les troubles que Valentinien excitoit dans son Empire par de nouveaux edits; qu'il ruinoit la loy tres sainte [de l'Évangile & de la vraie foy] sous pretexte d'une certaine loy, [c'est à dire de celle du 21 janvier de cette année;] qu'il menaçoit du dernier supplice; qu'il exigeoit des amendes; qu'il faisoit violence aux Eglises Catholiques; qu'il assiegeoit les Prelats dans les basiliques, [ce qui a un entier raport avec l'histoire de S. Ambroise, & ce qui se passa dans la dernière année de sa persécution;] ayant, dis-je, appris toutes ces choses, [ce qui ne pouvoit guere estre que vers le milieu de l'année,] il écrivit une lettre à Valentinien, où il le conjuroit de faire cesser cette guerre que l'on faisoit à la verité, & de ne pas abandonner la foy de son pere & de ses ancestres.

Bar. 387. 533.

533-36 Ruf. l. 2.  
c. 16 p. 259, Thdr.  
1.5. c. 14. p. 724. a.

[Baronius nous a donné cette lettre, dont je ne croy pas qu'il y ait lieu de contester la verité. Elle est tout à fait belle, si l'amour

que Maxime y fait paroître pour Valentinien & pour la foy Catholique, est sincere & veritable, ou au moins elle est extreme-ment adroite.] Il y proteste fort de sa sincerité, & declare que le seul motif qui le fait agir, est son amour pour l'avantage de Valentinien, puisque s'il eust eu quelque dessein contre luy, il eust dû se rejouir de la division qu'il mettoit dans ses Etats, & l'entretenir de tout son pouvoir. [Mais il n'estoit pas moins de son interest de s'attirer les Catholiques par cet office qu'il leur rendoit.]

Bar. 387. s. 33. 36. 'Il y assure que la principauté de Rome estoit pour les choses de la religion, aussi bien que [pour celles de l'Empire, & il y dit cette belle parole, dont Valentinien éprouva bientôt la vérité:]

s 34. 'C'est une chose bien perilleuse de toucher à ce qui regarde Dieu. Rufin écrit qu'il fut bien aise de prendre cette occasion, de faire une action digne d'un prince legitime, pour effacer la honte de son usurpation.

s 34. 'Theodoret dit qu'il menaça Valentinien de luy faire la guerre, s'il ne cessoit la persecution: [ & il peut l'avoir fait dans une seconde lettre. ] Mais il est pour le moins aussi aisé que Theodoret ait mal compris & amplifié celle que nous avons, qu'il pouvoit n'avoir pas lue. NOTE 33.

Il y a bien de l'apparence que Theodose ne fit pas moins que Maxime pour la religion Catholique; mais l'histoire ne nous en a rien marqué: ] Car pour la remontrance que Theodoret écrit qu'il fit sur cela à Valentinien, ce ne fut selon luy que depuis l'entrée de Maxime en Italie, [à la fin de l'année suivante.

Voilà tout ce que nous savons de la persecution que Justine fit à S. Ambroise. Elle a fait meriter à ce Saint le titre de Confesseur ] que luy donne S. Leon. C'est aussi cette occasion qui a fait dire à Rufin, qu'il a écrit pour défendre la divinité du S. Esprit, non seulement avec de l'encre, mais encore avec son propre sang, puisqu'il l'avoit offert aux persecuteurs, & qu'il l'avoit repandu autant qu'il avoit dependu de luy: mais Dieu le reservoit pour d'autres travaux. S. Augustin dit de mesme, qu'il a défendu la verité Catholique avec une admirable vigueur jusqu'au peril de son sang; qu'il a vu luy mesme, & que tout l'Empire Romain a admiré avec luy non seulement la grace que Dieu luy avoit donnée pour [enseigner] la verité, mais encore avec combien de constance, de travaux, & de perils il l'avoit soutenue & par ses paroles & par ses grandes actions.

Paulin rapporte après cela une histoire comme arrivée vers ce temps-ci, avant la défaite de Maxime. Un Sénateur de Rome

nommé Probe avoit un jeune domestique qui écrivoit en notes, lequel estoit extremement tourmenté par le demon. Il resolut d'envoyer ce jeune homme à S. Ambroise pour estre gueri par luy. Mais le diable craignant d'estre conduit à ce Saint, quitta le possédé à la sortie de Rome. [Ce jeune homme continua neanmoins son chemin:] & tant qu'il demeura à Milan il ne parut en luy aucun signe de la possession du demon. Il quitta donc Milan pour s'en retourner. Mais des qu'il approcha de Rome, le demon commença à le tourmenter comme auparavant. Les Exorcistes luy demanderent pourquoi il n'avoit point paru dans ce jeune homme durant le séjour qu'il avoit fait à Milan. A quoy il répondit que la crainte qu'il avoit eue d'Ambroise, l'avoit obligé de se retirer pour un temps du corps de ce jeune homme: mais qu'il l'avoit attendu dans le lieu où il l'avoit laissé pour y rentrer ensuite comme dans un vaisseau qui estoit à luy.

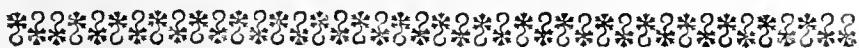
'Tous ces succès & cette gloire que Dieu donnoit à Saint Ambroise ne firent qu'augmenter son humilité. Il renfermoit en luy mesme [ & cachoit autant qu'il pouvoit ] les dons excellens dont Dieu l'avoit honoré. Il croissoit tous les jours en foy & en charité devant Dieu & devant les hommes. Il écrit luy mesme, que le temps de la persecution estoit un temps d'humilité; & il avoit sans doute éprouvé les grands avantages que l'ame tire selon luy des epreuves des persecuteurs. Au lieu de s'élever de ce que Dieu l'avoit delivré de tant de dangers; il dit qu'il ne luy a pas accordé la grace du martyr qu'il souhaitoit si fort, & dont il estoit si proche, à cause de son infirmité, & de peur qu'il ne perdît les dons inferieurs qu'il avoit receus, en aspirant à de plus grands.

Amb.vit.p.82.b.

pl.118.p.925.l.

p.973.g.h.

ep.40.p.920.a.b.



A R T I C L E X L I X.

*Du commentaire de S. Ambroise sur S. Luc: Il regle la feste de Pasque.*

NOTE 34. 'C'EST fut, comme nous croyons, en cette année mesme, au milieu de la persecution de Justine, que Saint Ambroise travailla à son commentaire sur Saint Luc. Il l'avoit sans doute commencé des l'hiver precedent au moins, puisqu'il y dit à la fin du IV<sup>e</sup> livre, qu'il avoit jetté le filet de la predication à l'Epiphanie, mais qu'il travailloit encore en vain & durant la nuit; que Dieu sans lequel tout son travail estoit inutile, ne luy avoit point encore commandé de prendre, & qu'ainsi

Amb.in Luc.B.  
p.1260.

in Luc.5.p.73.e.

personne n'avoit esté pris, & n'avoit encore donné son nom [pour recevoir le baptesme à Pasque ;] Qu'il attendoit donc l'ordre de Dieu, avec lequel il jetteroit encore le filet, & qu'alors il ne manqueroit pas de prendre. [Il parloit donc avant le Carême, au commencement duquel au plustard les catecumesnes donnoient leurs noms. Mais il ne l'acheva au plustost que vers l'été, lorsque Dieu eut rendu la paix à l'Eglise,] comme on le juge de ce qu'il dit sur le 20<sup>e</sup> chapitre. [Que s'il l'acheva vers le milieu de cette année, il semble necessaire de dire que c'estoit des l'an 385, qu'il se plaignoit d'avoir jetté jusqu'alors inutilement le filet:] Car on voit qu'il expliquoit le chapitre 13 le jour de son ordination, qui estoit le 7<sup>e</sup> de decembre.

Il parle souvent au peuple dans ce commentaire.<sup>a</sup> Ainsi il semble que ce ne soit qu'une suite de sermons redigée en un corps, & divisée en livres par le Saint mesme, quoique quelques uns en aient voulu douter. Il l'a fait, dit-il, afin que la fin de chaque livre fust comme un port dans lequel ceux qui seroient las de lire, pussent se reposer, & mesme quitter le vaisseau, s'ils ne le trouvoient pas assez asuré, sans rougir d'abandonner une navigation qu'ils pourroient pretendre avoir terminée. Il joint quelquefois l'explication des autres Evangelistes à celle de S. Luc: mais aussi il y a des endroits de Saint Luc qu'il passe sans les expliquer.

Il renvoie à ce commentaire en plusieurs endroits de ses ouvrages.<sup>b</sup> Cassien s'en sert pour prouver que la Vierge est mere de Dieu.<sup>c</sup> Et S. Augustin le cite tres souvent, soit pour l'expliquer, soit pour en tirer des autoritez.<sup>d</sup> Cassiodore le cite aussi avec eloge,<sup>e</sup> & après luy non seulement le second Concile de Seville en 629, mais encore le VI. Concile œcumenique en 680, en emploie l'autorité.<sup>f</sup> S. Jerome mesme [qui en avoit quelquefois parlé avec moins d'estime que les autres,] ne laisse pas dans ses derniers ouvrages d'y renvoyer ses lecteurs.<sup>g</sup> On remarque qu'avant S. Ambroise aucun des Latins n'avoit travaillé sur S. Luc.<sup>h</sup> C'est de cet ouvrage que S. Fulgence cite la maniere dont S. Ambroise explique les œuvres de surrogation que faisoit S. Paul.

[Nous mettons en cette année la lettre que Saint Ambroise écrivit aux Evêques de l'Emilie, (qui fait aujourd'hui l'archevêché de Boulogne,) sur le jour auquel on devoit faire Pasque l'an 387.] Car après les supputations des Egyptiens, & les definitions tant de l'Eglise d'Alexandrie, que de l'Evêque de Rome, beaucoup de personnes voulurent encore avoir son sentiment

sur

c. 10. p. 198. b. c.

c. 18. p. 186. f.

p. 187. g. & c.  
a pr. B. p. 1258.  
1259.

in Luc. 4. p. 57.

ben. p. 406. m]  
pl. 40. p. 764. c]  
pl. 118. p. 1004. c.  
b Casin. de inc. l.  
7. c. 25. p. 1055.  
c Aug. in Jul. l.  
3. p. 366. 2. d] ep.  
111. 112. & c.  
d Casid. inst. c. 7.  
p. 543. r.  
e Amb. B. t. 1. p.  
1260.  
f Hier. ep. 351. qu.  
6. p. 164. c.  
g Ruf. in Hier. l.  
2. p. 226. c.  
h Fulg. ad Moni.  
1. 2. c. 13. p. 39.Amb. pasq. p. 305.  
c.

12.

NOTE 35

NOTE 36

sur ce sujet ; & il soutient qu'il falloit faire cette feste , non le 14 de la lune qui tomboit au dimanche 18 avril , mais le dimanche suivant , qui estoit le 25 d'avril , & le 21 de la lune , en quoy il suivoit les Egyptiens. <sup>b</sup> Bucherius soutient que c'estoient ceux de Rome qui vouloient faire Pasque le 18 d'avril.

p. 306. b.

d.

p. 303. i.

a p. 306. d.

b Buch. cycl. p.

117.



A R T I C L E L.

*Battesme de S. Augustin : Histoires extraordinaires arrivées vers ce temps là.*

L'AN DE JESUS CHRIST 387, DE S. AMBROISE 13.

V.S. Augu-  
tin 546.

[" C E fut, comme nous croyons , à la feste de Pasque de l'an 387, que S. Augustin & S. Alype receurent le battesme des mains de S. Ambroise ; & ainsi ce fut le samedi 24 d'avril, puisque Saint Ambroise avoit soutenu si fortement que Pasque devoit estre celebré le 25. ] Nous ne parlons point du sermon qu'on attribue à Saint Ambroise sur le sujet de ce battesme, estant indubitable que c'est une piece supposée. Saint Augustin dans la retraite qu'il fit à la campagne avant son battesme, écrivit à S. Ambroise pour luy faire connoistre quelles avoient esté ses erreurs passées, & dans quelles dispositions il se trouvoit, afin qu'il luy conseillast ce qu'il devoit principalement lire des saintes Escritures, pour se preparer à recevoir la grace du sacré battesme. S. Ambroise luy conseilla de lire Isaïe , à cause sans doute que c'est celui de tous les Prophetes qui parle le plus clairement des veritez de l'Evangile & de la vocation des payens. Mais S. Augustin ne pouvant rien comprendre à ce qu'il en lut d'abord, & s'imaginant que tout le reste luy seroit aussi obscur, le quitta pour le reprendre, lorsqu'il seroit plus exercé dans le langage de l'Ecriture.

Bar. 388. § 78.

Aug. conf. l. 9. c.

6. p. 65. 2. d.

[ Quelque temps après son battesme , il s'en alla à Rome , & s'en retourna en Afrique, où il remporta avec luy une estime extraordinaire de S. Ambroise, comme il paroist par les grands eloges qu'il luy donne, & plus encore par le soin qu'il eut d'imiter les choses qu'il luy avoit vu pratiquer. ]

'Durant qu'il estoit encore à Milan , il y arriva deux choses assez singulieres qu'il raporte dans ses livres. On demandoit à un homme le payement d'une somme portée par le billet de son pere qui estoit mort. Le pere l'avoit acquitée à l'insceu de son fils qui n'avoit point eu de connoissance de cette dette ; & il

cur. m. cxi. p. 291.

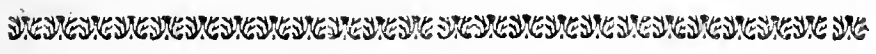
2. c. d.

n'avoit pas eu soin de retirer son billet. Son fils estoit fort affligé de la demande qu'on luy faisoit; & il estoit tout à fait surpris que son pere ne luy eust point déclaré cette dette en mourant, vu qu'il avoit mesme fait un testament. Inquiet & fort embarassé là dessus, il vit en songe son pere qui luy marqua où estoit la quittance du payement de la somme portée par son billet. Il trouva cette quittance, & il s'en servit pour sa decharge & pour obliger le pretendu creancier à rendre le billet de son pere.

[L'autre histoire est tres edifiante & tres belle. Saint Augustin la raporte publiquement à son peuple, comme un modele qu'il luy propose non seulement de la fidelité avec laquelle on doit rendre ce que l'on a trouvé, mais mesme d'une generosité d'autant plus extraordinaire, que celui qui en fait le sujet, semble moins capable de cette vertu: car c'estoit apparemment le portier d'un grammairien payen. Mais cet homme reduit par sa pauvreté à cette condition si basse, fit voir par sa conduite qu'il estoit un parfait Chrétien. Il trouva un sac où il y avoit environ deux cents pieces d'argent. Se souvenant de ce que la loy ordonne en pareil cas, il n'ignoroit pas qu'il estoit obligé de rendre cet argent; mais il ne savoit à qui. Pour s'en informer il afficha dans les lieux publics un écrit pour avertir ceux qui auroient perdu de l'argent, de venir en un tel lieu & de s'adresser à un tel. Celui qui l'avoit perdu alloit de tous costez deplorant son sort. Des qu'il eut apperceu & lu cette affiche il vint trouver ce saint homme, qui de peur de luy donner ce qui appartiendroit à un autre, voulut avoir des preuves suffisantes. Il luy demanda comment estoit le sac, la qualité & le nombre des especes. Ayant reconnu la verité par ses réponses, il luy rendit ce qu'il avoit trouvé. L'autre plein de joie luy offrit vingt de ses pieces pour reconnoistre sa bonne foy. Ce bon homme les refusa. L'autre voulut l'obliger d'en prendre au moins dix: mais il les refusa. Là dessus celui qui avoit perdu l'argent fasché de ce qu'il ne vouloit rien recevoir, luy jetta le sac tout entier. Je n'ay rien perdu, luy dit-il, si vous ne voulez rien recevoir. O mes freres s'écrie S. Augustin, quel combat, quelle dispute, quelle contestation. Le monde en est le theatre: Dieu en est le spectateur. Enfin ce pauvre homme fut obligé de recevoir ce que l'autre luy offroit, ne pouvant s'en défendre: mais il le donna tout aussitost aux pauvres, & n'en remporta rien chez luy. Les Vies des Peres raportent une action semblable d'un solitaire de Jerusalem nommé Philagre, qui s'enfuit aussitost après cette action, parcequ'on l'en louoit.

L'an de J. C.  
387, de Saint  
Ambroise  
13.

[Certe vertu des disciples de S. Ambroise est glorieuse à celui que Dieu leur avoit donné pour conducteur & pour maistre, puisque c'est d'ordinaire par les saints Evesques que Dieu repand sa grace sur les peuples.]



A R T I C L E L I.

*Saint Ambroise est député à Maxime, qui ne luy accorde rien.*

V. Theodo-  
se l. 5 39.

[**I**L faut mettre en cette année la descente de Maxime en Italie, & la fuite de Valentinien en Orient.] On croit que ce fut peu de temps avant cela, que S. Ambroise fut député pour la seconde fois par Valentinien vers Maxime: Et en effet il est clair que Maxime témoignoit alors estre assz mal avec Valentinien. [Il y a bien de l'apparence aussi qu'on craignoit déjà la guerre,] puisque ceux de la Cour de Valentinien ayant peur que Maxime ne les demandast pour les faire mourir, s'estoient retirez vers Theodose.

Bar. 387. 5 45.  
Amb. ep. 56. p. 319. h.  
p. 320. m.

Le sujet de cette seconde ambassade de S. Ambroise à Maxime, fut pour demander le corps de Gratien, & pour la paix, dont les cendres de ce prince seroient un gage. [Et outre ces deux raisons,] S. Ambroise estoit encore bien aise de se justifier de ce que Maxime se plaignoit qu'il l'avoit trompé dans sa premiere deputation. Baronius dit que sous ce pretexte Saint Ambroise couvroit son veritable dessein, qui estoit de penetrer, comme il fit, dans les intentions de Maxime, pour en avertir Valentinien. [Il ne partit qu'après Pasque, puisqu'il donna en cette solennité le batesme à S. Augustin.]

div. 2. p. 109. d.  
ep. 56. p. 320. l.  
p. 319. l. m.  
Bar. 387. 5 45.

Quand il fut arrivé à Treves, il alla des le lendemain au palais, où un eunuque Gaulois qui estoit grand Chambellan, vint luy parler. Il demanda à estre admis à l'audience de Maxime. Le Chambellan s'informa s'il avoit quelque lettre de Valentinien. S. Ambroise dit qu'il en avoit. Alors le Chambellan répondit qu'il ne pouvoit parler à Maxime que dans le Conseil. Le Saint repliqua que ce n'estoit point ainsi qu'on en usoit à l'égard des Evesques, & qu'il avoit des choses à traiter avec Maxime dans le secret. Le Chambellan alla trouver Maxime pour luy représenter la demande du Saint: mais il n'en rapporta que la mesme réponse: ce qui fit juger au Saint que le Chambellan n'avoit parlé d'abord que par son ordre. S. Ambroise repeta encore qu'on ne traitoit point ainsi un Evesque: mais il ajouta que ce.

Amb. ep. 56. p. 312. i.

refus ne l'empescheroit pas de s'acquiter de sa commission, & qu'il souffroit avec joie d'estre humilié pour le service de son prince, ou plustost pour seconder le desir qu'il avoit de rendre les derniers devoirs à Gratien.

Ibid.

'Lorsque Maxime se fut assis dans son Conseil, S. Ambroise y entra aussi. A son entrée Maxime se leva pour luy donner le baiser: mais le Saint au lieu de s'avancer s'arresta parmi les Conseillers d'Etat. Ils le pressoient de s'approcher de l'Empereur. Luy mesme appella le Saint, qui luy répondit en ces termes: Pourquoi voulez vous baiser un homme que vous ne connoissez pas? Car si vous me connoissiez bien, vous ne me verriez pas ici. Maxime luy dit sur cela: Evêque, vous estes emu. Si je le suis, répondit le Saint, ce n'est pas de l'injure que vous me faites, mais de la confusion que j'ay d'estre dans un lieu qui ne me convient point. Vous estes déjà venu au Conseil, repartit Maxime, dans vostre premiere ambassade. Il est vray, dit le Saint, mais ce n'estoit pas par ma faute: elle retombe sur celui qui m'y fit entrer. Et pourquoi y entriez vous, repartit Maxime? Parce, luy dit S. Ambroise, que je demandois alors la paix pour un Prince qui estoit comme son inferieur, au lieu que je parois aujourd'hui ici de sa part comme de vostre egal. Comme de mon egal, reprit Maxime: Et qui est-ce qui l'a rendu mon egal? C'est le Dieu tout-puissant, répondit le Saint, qui a conservé à Valentinien l'Empire qu'il luy avoit donné.

l.

l.m;20.

p.320.k.

m.

l.

aa

p.321.2.

a.

'Maxime reprocha ensuite au Saint la tromperie qu'il pretendoit que luy & Bauton luy avoient faite; mais le Saint se justifia si fortement, qu'il n'eut rien à repartir. Il le pressa ensuite de rendre le corps de Gratien, puisque Valentinien luy avoit renvoyé son frere non mort, mais vivant; & que s'il pretendoit n'avoir pas fait mourir Gratien, il se condannoit luy mesme en refusant de rendre son corps. Il tascha de satisfaire à ce que Maxime répondoit, que la vue du corps de ce prince renouveleroit la douleur des soldats; & luy fit voir en passant le tort qu'il avoit eu de se revolter contre son maistre. Il répondit aussi fort sincerement sur la plainte impertinente qu'il faisoit, que les officiers de Valentinien se retiroient plustost vers Theodose que vers luy; car il luy dit que c'estoit parcequ'il les faisoit mourir, & que Theodose les combloit d'honneurs & de richesses. Maxime ne répondit à cela que par une raillerie tout à fait barbare. La conclusion de cela fut que Maxime dit qu'il delibereroit sur ce qu'il demandoit; après quoy le Saint se retira.



L'an de J.C.  
387, de Saint  
Ambroise  
13.

Paulin dit que S. Ambroise separa Maxime de la communion, l'avertissant de faire penitence de la mort de Gratien. [Il se peut faire que dans l'endroit où nous avons dit qu'il parla de cette mort à Maxime, il l'ait fait plus fortement qu'il ne le rapporte à Valentinien ; ] de mesme qu'il témoigne luy mesme autrepart que Maxime le menaça, [quoiqu'il n'en dise rien dans le recit qu'il fait de son ambassade. ] Pour l'avoir separé de la communion, Baronius croit qu'il ne le fit qu'en refusant de communiquer avec luy. [Neanmoins outre que les termes de Paulin sont plus forts, ] S. Ambroise dit luy mesme qu'il s'abstint de la communion des Evesques [Ithaciens] qui demandoient la mort des heretiques, ou qui communiquoient avec Maxime. [Il regardoit donc la communion de Maxime comme un crime & comme une chose défendue. ] Maxime irrité de cette conduite, & animé par les Evesques de sa Cour, fit commandement au Saint de partir sans delai ; & ce fut peutestre en cette occasion ] qu'il luy parla avec menaces, de quoy le Saint se glorifie & se rejouit au lieu de s'en plaindre.

vir. p. 82. 33.

div. 2. p. 111. h.

Bar. 387. 5 33.

Amb. ep. 56. p. 321. a.

a.

div. 2. p. 111. h.



A R T I C L E L I I .

*Saint Ambroise s'en retourne : Maxime trompe un autre ambassadeur : Valentinien s'ensuit en Orient.*

S A I N T Ambroise congedié par Maxime partit volontiers de cette Cour, quoique beaucoup de personnes crussent qu'on luy feroit quelque mauvais parti sur les chemins. Le seul regret qu'il eut fut de voir mener en exil un Evesque nommé Hygin, si agé qu'il ne luy restoit plus que le dernier soupir, sans qu'on luy donnast ni habits, ni aucunes des choses dont une personne de son age avoit besoin. Saint Ambroise parla aux seigneurs de la Cour, pour obtenir qu'au moins on le pourvust des choses necessaires, mais on le chassa luy mesme. Marcellin le Luciferien parle d'un Hygin Evesque d'Andalousie, grand ennemi de ceux de sa secte. Il semble dire qu'il estoit de ceux qui avoient signé autrefois le Concile de Rimini. S. Sulpice Severe marque aussi un Adygin Evesque de Cordoue, qu'il appelle ensuite Igin, lequel s'estant rendu le premier denonciateur contre les Priscillianistes, s'estoit depuis laissé aller à les admettre à sa communion ; ce qui obligea le Concile de Caragoce, [sen 380,] à le declarer excommunié.

Amb. ep. 56. p. 321. a. b.

Marc. & F. p. 63.

p. 64.

Sulp. l. 2. p. 171.

p. 172.

p. 171. 172.

p. 172.

Bar. 387. f. 45.

'Voilà le succès qu'eut la legation de S. Ambroise. Les péchez de ceux qui gouvernoient, & la persecution que Valentinien avoit faite à l'Eglise, empescherent qu'elle n'en eust un plus favorable. [Mais comme les negociations qui ne réussissent pas, sont toujours sujettes à estre calomniées,] S. Ambroise eut peur qu'on ne donnast de mauvaises impressions de la sienne à Valentinien, c'est pourquoy avant qu'il fust revenu pour l'en informer de bouche, il luy en envoya une relation, [immédiatement avant que de partir, ou aussitost après.] Il dit qu'il en use ainsi, parceque Maxime l'avoit reduit à la necessité de combattre contre luy; [ce qu'il dit, parcequ'il pouvoit craindre qu'on n'attribuast le peu de succès qu'il avoit eu, à la maniere trop haute & trop vigoureuse dont il avoit agi avec Maxime.] Paulin cite cette relation, & loue la generosité que le Saint y fait paroistre.

Amb. ep. 56. p. 319. h. i.

i.

vit. p. 82. f.

ep. 56. p. 321. b.

Zofl. l. 4. p. 766.

'S. Ambroise la finit par l'avis qu'il donne à Valentinien de prendre ses suretez à l'égard d'un homme qui sous l'apparence de la paix se preparoit à la guerre. [Il ne se trompoit pas dans le jugement qu'il faisoit de la disposition de Maxime.] Car cet homme n'estant pas satisfait de commander à tant de provinces, vouloit encore depouiller Valentinien d'une partie de ses Etats, s'il ne les luy pouvoit oster tous. C'est pour cela qu'il s'estoit déjà mis en état de passer les Alpes pour venir fondre en Italie. Mais après avoir consideré davantage la difficulté de cette entreprise, il en differoit l'execution pour attendre quelque occasion plus favorable. Cependant Valentinien luy envoyoit diverses ambassades, [comme celle de Saint Ambroise,] pour tâcher d'affermir la paix entre eux, & luy en demander des assurances; & Maxime qui vouloit encore faire semblant d'entretenir la paix, témoignoit consentir à tout ce qu'il demandoit.

p. 766.

p. 767.

'Enfin Valentinien luy envoya pour le mesme sujet Domin natif de Syrie, en qui il avoit une confiance toute particuliere, parcequ'il passoit pour le plus experimenté & le plus fidele de tous ses ministres. Maxime après avoir ecouté la commission de ce député, le receut si bien, luy fit tant de caresses, & le chargea de tant de presens, que Domin se persuada que Valentinien n'avoit point au monde de meilleur ami que Maxime. Enfin il se laissa mesme persuader d'emmener avec luy une partie des troupes du tyran, pour servir sous Valentinien contre les barbares qui couroient la Pannonie.

Zofl. l. 4. p. 767.

'Domin estant parti de cette sorte avec les troupes de son ennemi, Maxime le suivit aussitost le plus secrettement qu'il put,

13.

donnant ordre que personne ne püst apporter à Domnin aucune nouvelle de sa marche, & laissant dans les Gaules son fils Victor sous le titre de Cesar, avec les Generaux Nannius & Quintin, à qui il confia la conduite de son fils & la défense des Gaules. Domnin n'eut pas sitost passé les Alpes & les marécages qui sont au pié, que Maxime trouvant le passage libre, les passa après luy sans aucun obstacle; se rendit maistre de toutes les villes de l'Italie [qui se rencontrerent sur sa route,] sans y trouver de resistance, & marcha droit [à Milan,] pour surprendre Valentinien [avant qu'il eust le loisir de se retirer. Cela arriva vers le commencement de septembre,] puisque Valentinien donna encore une loy à Milan le 8 de ce mois là; & que ce fut environ un an avant la mort de Maxime, [qui arriva au plustard le 27 aoust de l'année suivante.]

p. 770 | Oros. l. 7.  
c. 35. r. 15. p. 220. a.  
4 Gr. Th. Fr. l. 2.  
c. 9. p. 39.  
Zof. l. 4. p. 767.

V. Theodo-  
se l. 5. 44.

Quelque effort que fist Maxime pour surprendre Valentinien, ce prince en fut neanmoins averti. Mais comme il n'estoit pas en état de resister, tout ce qu'il put faire, fut de s'enfuir, & de s'aller jeter entre les bras de Theodose, éprouvant par experience quel estoit le fruit des mauvais conseils de sa mere, qui ne se sentant pas moins tourmentée par les reproches de sa conscience que par les forces de son ennemi, s'enfuit avec son fils, & souffrit elle mesme l'exil dont elle menaçoit les saints Prelats. [Theodose receut Valentinien en pere, le consola, luy promit d'employer toutes ses forces pour le rétablir:] mais avant toutes choses, il guerit les plaies que la doctrine impie de sa mere avoit faites dans son ame, & le fit rentrer dans la foy des Peres. [Laquelle il suivit toujours depuis avec autant de pieté que de sincerité.]

Cod. Th. chr. p.  
118.  
6 Sulp. v. Mart. c.  
23. p. 209.

Zof. l. 4. p. 767.

Thdr. l. 5. c. 14.  
p. 724. b.  
4 Ru. l. 2. c. 16. p.  
239 | Zof. l. 4. p. 767.

14.

Thdr. l. 5. c. 15. p.  
724. d | Suid. t. 2.  
p. 347.

Baronius raporte à ce temps-ci divers sermons ou traitez, desquels il tire que le peuple voulant s'enfuir de Milan pour eviter les maux dont la guerre les menaçoit, Saint Ambroise les exhorta à demeurer, les assurant qu'ils n'auroient rien à craindre pourvu qu'ils fissent penitence de leurs pechez; de quoy ce Cardinal croit qu'il avoit eu revelation. [Sa conjecture pourroit estre bonne, s'il estoit certain que ces traitez fussent de Saint Ambroise:] mais c'est de quoy l'on ne convient pas.]

Bar. 387. § 62 | v.  
Amb. p. 50. a. b.

OTE 37.





ARTICLE LIII.

*Theodose devenu maistre de l'Occident , veut contraindre un Evesque de rebastir une synagoge.*

L'AN DE JESUS CHRIST 388, DE S. AMBROISE 14.

**S**AINT Ambroise eut cette année la joie de voir l'Italie soumise à Theodose par la défaite & par la mort de Maxime. Theodose usa de sa victoire avec une tres grande moderation , à laquelle S. Ambroise eut beaucoup de part. Car ce fut à sa priere que Theodose delivra un grand nombre de personnes de l'exil , des prisons , & mesme du dernier supplice. Nous avons encore une lettre que Symmaque luy écrit pour le prier de faire decharger un nommé Marcien d'une taxe à laquelle il avoit esté condanné pour s'estre trouvé embarrassé dans les affaires du tyran [Maxime.

V. Theodose I. 5 44, 45.

Amb. ep. 17. p. 215. l.

Sym. l. 3. ep. 33. p. 117.

Theodose vint à Milan après sa victoire , & y demeura depuis le 10 d'octobre au moins jusque sur la fin de may de l'année suivante. Quelque temps après qu'il y fut arrivé, S. Ambroise fut obligé de s'en absenter pour aller à Aquilée. On ne dit point le sujet de son voyage , mais Baronius presume que c'estoit pour y faire ordonner S. Chromace Evesque à la place de S. Valerien, qui pouvoit estre mort vers ce temps là, & dont la feste est marquée le 26 novembre dans les martyrologes de S. Jerome.

V. S. Damasc 59.

Amb. vit. p. 83. l. ep. 18. p. 216 k. a Bar. 388. 5 85.

Florent. p. 100. 1.

[Quelque raison qui ait obligé S. Ambroise d'aller à Aquilée,] ce fut de cette ville qu'il écrivit à Theodose une lettre celebre. Voici quel en fut le sujet. Il y avoit alors dans le comté d'Orient, en la province d'Osrhoene, un fort grand chasteau, nommé Callinique, que d'autres qualifient du nom de ville , & que l'on appella depuis Leontople. Les Juifs avoient une synagoge en ce lieu, que les Chrétiens brulerent ; & on tenoit que c'estoit par le conseil de l'Evesque. Car Callinique estoit un siege episcopal.

NOTE 38

Il arriva encore au mesme lieu, que des moines s'en allant pour celebrer la feste des saints Martyrs Macabées, & chantant des pseumes par le chemin, selon qu'ils avoient toujours accoutumé de faire depuis longtemps, des heretiques Valentiniens leur vinrent faire insulte, pour les empescher de continuer leur marche. Irritez par cette insolence, ils brulerent le temple qu'avoient ces heretiques dans un méchant village. Paulin & Saint

Amb. ep. 18. p. 216. k. b ep. 17. p. 212. k. Amm. n. p. 254. c Amb. ep. 17. p. 213. d] Thdr. v. Pat. c. 26 p. 884. c] Amm. l. 23. p. 241. d] Amm. n. p. 254. e] Amb. ep. 17. p. 213. c. d. f] p. 212. k. l. g] Geo. fac. h] Amb. vit. p. 83. l. i] ep. 17. p. 214. a. vit. p. 83. l. ep. 17. p. 214. a.

ep. 18 p 216. k] vit. p. 83. l.

Saint

L'an de J.C.  
388, de Saint  
Ambroise  
14.  
\*Lucum.

S A I N T A M B R O I S E.

201

S. Ambroise mesme l'appellent quelquefois\*un bois sacré. La feste des Macabées estoit alors fort celebre dans l'Eglise, comme on le voit par diverses homelies des Peres; & Baronius croit qu'elle se faisoit le premier jour d'aoust, auquel les Grecs & les Latins la font encore aujourd'hui; [ce qui se voit surtout par la mort de S. Eusebe de Verceil. Il y a bien du temps depuis ce jour jusqu'au mois d'octobre ou de novembre que Theodose jugea de cette affaire: Mais les procedures qu'il avoit fallu faire en Orient, & la guerre que Theodose avoit sur les bras, l'ont bien pu faire trainer durant trois ou quatre mois.]

Bar. 388. § 84  
mart. 1. aug.

'Celui qui gouvernoit l'Orient pour les affaires de la milice, manda à Theodose ce qui s'estoit passé en ces deux rencontres. 'Ce prince crut que la discipline & la police y avoient esté violées; & par un zele qui avoit plus d'ardeur que de sagesse. il ordonna, sans donner à l'Evesque [de Callinique] le loisir de se défendre, qu'il rétablirait luy mesme la synagogue, ou en payeroit le prix; que le peuple & les moines coupables de l'embrasement en seroient punis severement, & qu'on informeroit des dons & des richesses qui auroient esté enlevées. Il donna une commission extraordinaire pour executer cet ordre, & ajouta qu'on n'avoit point dû le consulter sur cette affaire, mais proceder tout d'un coup à la punition du crime.

Amb. ep. 17. p. 212.  
i. k. [vit. p. 83. l.  
ep. 17. p. 213. b. c.  
p. 212. i. k.  
k.  
p. 213. a.  
p. 212. l. [214. a.  
p. 213. c.  
b. p. 214. b.  
c. b.

'Saint Ambroise crut que cette ordonnance estoit tout à fait honteuse à la religion Chrétienne, qu'elle exposoit aux insultes & à la raillerie de ses ennemis, leur donnant moyen de faire toutes sortes d'outrages aux Chrétiens par la perfidie qui leur estoit si naturelle. Il croyoit bien que l'Evesque pouvoit avoir agi avec un peu trop de chaleur, mais il savoit qu'il ne pouvoit consentir sans crime à la sentence rendue contre luy, qui le contraignoit ou de souffrir le martyre, s'il resistoit, ou de se rendre prevaricateur de sa foy, s'il estoit assez lasche pour contribuer de son argent au bastiment d'une synagogue. Il avoit lu dans le second livre des Macabées, "que les Juifs dans le plus grand abatement de leur pieté, aussibien que de leur état, n'avoient neanmoins pu souffrir qu'on employast au sacrifice d'Hercule l'argent qu'on avoit levé sur eux; & que les payens avoient eu assez de respect pour leur accorder cette grace. Il se souvenoit aussi que durant la persecution de Julien, [S. Emilien de Dorostole] qui avoit esté executé pour avoir abatu un autel d'idoles, avoit esté honoré comme martyr, & son juge abhorré de tout le monde comme persecuteur.

p. 213. b. [214. d.  
p. 214. c.  
p. 212. l.  
l. m.  
ep. 15. p. 210. b. c. d.  
ep. 17. p. 214. a.

ch. 4. v. 19.  
20.

[On avoit vu auffi dans le mesme temps d'autres exemples semblables, & on avoit surtout admiré la constance de Marc d'Arethuse, qui avoit souffert les plus cruels tourmens plustost que de donner seulement un écu pour rebastir un temple qu'il avoit démolli.] Dans le siecle suivant l'Evesque Audas ayant abatu dans la Perse un temple du feu, aima mieux non seulement souffrir la mort, mais voir abatre toutes les eglises de la Perse, & une horrible persecution s'exciter contre les Chrétiens, que de rebastir ce temple, comme le Roy Isdegerde le vouloit. Theodoret qui raporte cette action, [en juge comme S. Ambroise fait de celle de Callinique.] Il trouve de l'excés dans le zele qui porta Audas à abatre ce temple: Mais il estime extremement le courage qui luy fit refuser de le rebastir; & il me semble, ajoute ce s'avant Evesque, qu'il n'y a pas de difference entre adorer le feu, & luy elever un temple. [L'Eglise a autorisé le jugement de Theodoret, en honorant Audas comme un saint Martyr le 16 de may.]

Thdr. l. 5. c. 38. p. 751.

vers l'an 420.

Eva. l. 1. c. 13. p. 270. 271.

Quelque temps après les Chrétiens d'Antioche osterent aux Juifs quelques synagogues. Theodose II. ordonna par le conseil du Prefet qu'elles leur seroient rendues. Mais Saint Symeon Stylite luy en écrivit d'une maniere si forte, qu'il revoqua son ordre, fit une autre loy en faveur des Chrétiens, deposa le Prefet, & demanda au Saint le secours de ses prieres.



A R T I C L E L I V .

*Saint Ambroise écrit à Theodose sur l'affaire de la synagogue.*

[L'HONNEUR de la religion & le salut d'un Evesque, estoient des choses trop considerables à S. Ambroise, pour ne pas signaler son courage en cette rencontre.] Il croyoit qu'il n'y avoit rien de plus dangereux pour un Evesque à l'égard de Dieu, ni de plus honteux devant les hommes, que de cacher ses sentimens [par timidité,] & de manquer à ce devoir le plus essentiel de la charge pastorale. Il se croyoit responsable aux autres Evesques de tout ce que Theodose pourroit faire estant à Milan. L'amour mesme qu'il portoit à ce prince, dont il estimoit beaucoup la pieté, luy donna du courage en cette rencontre; & la reconnoissance des graces qu'il en avoit recenes, le fit résoudre mesme à l'offenser, si cela estoit necessaire, plustost que de luy cacher la verité en une rencontre où il y alloit de son salut. Il

Ambrois. p. 17. p. 211. l. m.

p. 215 l. 111. l.

p. 212. g. h.

a. k.

l. p. 215. f.

c. p. 215 l. 112. k.

p. 212. k.

craignit qu'il ne le condannast luy mesme un jour, & ne luy reprochast de l'avoir laissé tomber dans une faute par sa diffimulation ou sa flaterie. Si je pouvois, dit-il à ce prince, vous mettre à couvert de la vengeance divine, en me chargeant moy mesme de ce peché [par ma negligence,] je prendrois ce parti, sinon volontiers, du moins avec patience. Mais puisque mon silence me rendroit coupable sans vous disculper, j'aime mieux passer dans vostre esprit pour un homme incommodé & importun, que pour un ministre lasche & inutile.

p. 212. g. h.

scipius agend.

'Il employa divers moyens pour cette affaire, & pour faire revoquer l'ordre donné contre l'Evesque [de Callinique,] jusqu'à demander qu'on luy imputast le crime à luy mesme, & qu'on luy en fist porter toute la peine: Et il se seroit estimé heureux de trouver une occasion d'emporter la couronne du martyre. Mais ne pouvant rien obtenir, & n'ayant pas non plus le loisir d'aller trouver l'Empereur, il luy écrivit une lettre [en diligence,] de peur qu'il n'eust déjà envoyé ses ordres en Orient.

ep. 18. p. 216. k.  
a ep. 17. p. 214. a.  
l p. 212. m.

Dans cette lettre, après luy avoir rendu raison de la liberté avec laquelle il luy parloit, il luy represente avec une vigueur extraordinaire la faute qu'il avoit commise par son ordonnance; & comme Theodose se fondoit sur ce qu'il estoit obligé de maintenir l'ordre & la police, il luy dit que la police devoit quelquefois ceder à la religion, que l'on estoit souvent obligé de souffrir des desordres bien plus importans sans les punir, que l'Eglise avoit bien d'autres de dommagemens à demander & aux payens & aux Juifs mesmes; & que les Valentiniens avoient esté privez par luy mesme du droit de tenir aucune assemblée, [soit par ses loix generales contre les heretiques, soit par quelque ordre particulier donné nommément contre eux, qui n'est pas venu jusques à nous.] Il luy represente les obligations qu'il avoit à J. C.

ep. 18. p. 216. k.  
c vit. p. 83. m.  
d m[?] ep. 18. p. 216. k.  
e ep. 17. p. 216. g.  
p. 211. 212.

V. Theodo-  
se I 5 43.

pour sa victoire contre Maxime, qui avoit merité la malediction de Dieu pour une action pareille à celle qu'il venoit de faire. Il luy demande que s'il ne se contente pas de ce qu'il luy écrit, il fasse assembler des Evesques, & qu'il prenne leur avis sur une affaire toute de religion, puisque dans celles où il ne s'agissoit que d'argent, il prenoit la peine de consulter ses officiers.

p. 213. 214.

p. 215. k.

p. 214. 215.

p. 215. k. l.

Pour conclusion, il le conjure de ne se contenter pas de changer quelque chose dans son rescrit, soit qu'il fust envoyé ou non, mais d'en faire dresser un autre digne de sa foy & de sa pieté: car il craignoit que s'il ne faisoit que corriger quelques articles dans un rescrit dont le corps estoit favorable aux Juifs, les offi-

p. 216. g. h.

Amb. ep. 18 p.  
220. l. m.

ep. 17. p. 216. h.

ciers ne s'en servissent toujours pour tourmenter les Chrétiens: Ainsi il vouloit qu'il abolist absolument cette affaire. Il finit en protestant que c'est son respect pour l'Empereur qui l'oblige à luy donner cet avis par une lettre qui ne fortiroit point du palais, afin qu'il ne fust pas contraint de le faire en preschant publiquement dans l'Eglise. [C'estoit luy dire qu'il le feroit en cas qu'il ne se rendit pas à sa lettre.]

vit. p. 84. g.

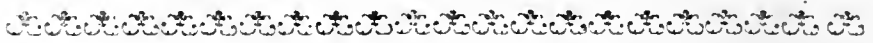
ep. 17. p. 211. l.

vit. p. 34. g.

ep. 17. p. 212. 213.

p. 213. a.

Paulin remarque dans cette lettre cette excellente parole, que s'il estoit indigne que l'Empereur l'ecoutast, il estoit donc indigne que Dieu l'ecoutast, lorsqu'il le prioit pour l'Empereur. Il y remarque encore la protestation qu'il y fait d'estre prest d'endurer la mort pour cette affaire. C'est lorsque le Saint renouvelle l'offre qu'il avoit déjà faite, de prendre sur luy tout le crime de ceux qui avoient brulé la synagogue de Callinique. Car s'objectant pourquoi il n'avoit donc pas brulé celle de Milan, il dit que c'est parceque Dieu avoit commencé luy mesme à la bruler. [Peutestre que le tonnerre y estoit tombé.]



## ARTICLE LV.

*S. Ambroise oblige Theodose de retraiter ses ordres sur la synagogue.*

Bar. 383. 5 93.

Amb. vit. p. 84. g.  
et ep. 18. p. 216.  
k.  
ep. 18. p. 216. m.  
l. m.

[IL sembloit qu'un prince religieux comme Theodose, devoit ceder à une lettre si excellente & si forte.] Il paroist néanmoins que cela n'arriva pas, puisque le Saint fut contraint de parler de cette affaire dans l'Eglise, comme il avoit témoigné à Theodose qu'il le feroit. Estant donc revenu à Milan, lorsque l'Empereur fut venu à l'Eglise, il fit un discours sur le baston de noyer dont il est parlé dans un endroit de Jeremie, qu'on avoit lu ce jour là; & il s'en servit pour montrer que les pasteurs sont obligez de faire des reprimendes dures & severes, mais dont le fruit est utile & agreable.

p. 217.

p. 217. a.

p. 210.

p. 220 l. k.

l.

Il parla ensuite du pardon des injures à l'occasion de l'Evangile qu'on avoit lu, qui estoit celui de la femme pecheresse, lequel il recita tout entier, & il y expliqua toutes les actions de cette femme, toujours par raport à la misericorde. Il passa de là à représenter les reproches que Dieu avoit faits au peuple d'Israel & à David, d'avoir oublié les biens qu'ils avoient recus de luy. Il disoit tout cela pour le rapporter à Theodose, & il le reconnut luy mesme en s'adressant enfin directement à ce prince, qu'il conjura d'user de misericorde envers ses sujets, & de



défendre le corps de J. C, afin que J. C. fust aussi le défendeur de son Empire.

1. Il demeura ensuite quelque temps debout [sans descendre de  
1. » la chaire,] & puis il ajouta ces paroles: Mettez moy en état d'of-  
» frir pour vous sans rien craindre; rendez à mon esprit la liberté  
» de prier: Car il estoit resolu de ne point aller à l'autel, que l'Em- m.  
pereur ne luy eust promis formellement de faire cesser toutes  
fortes de poursuites sur l'affaire de la synagogue. C'est pour- 1.  
quoi voyant que Theodose demuroit assis, & luy faisoit bien  
quelques signes qui marquoient son consentement, mais qu'il ne  
luy donnoit point de parole formelle, il continua à se tenir de-  
bout. L'Empereur luy dit enfin qu'il corrigerait son rescrit; mais  
le Saint repartit aussitost qu'il falloit faire cesser absolument la  
poursuite. Les seigneurs qui estoient presens, soutenoient qu'il vit. p. 84. g. i.  
falloit punir les moines; surquoy il se contenta de leur répondre  
qu'il avoit à faire à l'Empereur & non à eux; & que quand il  
auroit à leur parler, il le feroit d'une autre maniere.

Enfin il obtint de l'Empereur la promesse qu'il souhaitoit; & il luy dit qu'il alloit donc offrir le sacrifice sur sa parole. Il le  
repera par deux fois; & l'Empereur luy répondit à la seconde,  
de exbedrâs>> Oui, offrez sur ma parole. Comme il descendoit de la chaire, vit. p. 84. h.  
l'Empereur luy dit qu'il avoit presché contre luy; à quoy le Saint  
répondit qu'il n'avoit point presché contre luy, mais pour luy;  
& l'Empereur reconnut qu'en effet il avoit donné des ordres  
bien rudes contre l'Evêque [de Callinique.] Il alla ensuite à il ep. 18. p. 220. m.  
l'autel, & y offrit les divins mysteres avec une consolation si par-  
ticuliere, qu'il la prit pour une marque que Dieu avoit approu-  
vé son action, & l'y avoit assisté de son secours. ep. 18. p. 220. m.

Il avoit écrit auparavant à sa sœur Marcelline l'inquietude p. 226. i.  
que cette affaire luy donnoit; & cette Sainte avoit pris part à sa  
peine: C'est pourquoi des que Dieu luy eut rendu la paix, il ne  
manqua pas de le luy mander. Mais la lettre ne luy ayant point  
esté rendue, elle luy écrivit pour luy témoigner que sa peine  
continuoit toujours; & cela obligea le Saint de luy récrire la  
lettre qui nous est restée, où il infere le discours qu'il fit devant vit. p. 84.  
l'Empereur, & tout ce qui se passa ensuite. Paulin en cite quel-  
ques particularitez qui n'y sont pas; [mais il n'est point étrange  
qu'on joigne au recit d'une lettre, ce qu'on a appris d'autre  
part, sans distinguer les choses si exactement. Il paroist nean-  
moins s'estre un peu brouillé en cet endroit:] Car il cite du ser-

1. *Fac me securum offerre pro te; absolue animum meum.*

mon fait devant Theodose ce qui y est à peu pres pour le sens, mais d'une maniere fort differente; & ce qui est presque mot à mot dans la lettre qu'il luy avoit écrite auparavant.

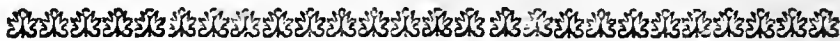
ep. 17. p. 213. a.

p. 212. l.

Cod. Th. 16. r. 8.

l. 9. p. 225.

'Comme S. Ambroise n'estoit point pour détruire les synagogues de son autorité, & qu'il n'approuvoit point qu'on le fist sans raison, [il n'a pas sans doute condanné] la loy que Theodose fit le 29 septembre 393, pour défendre ces sortes d'excès, comme il les appelle, & ordonner au General des armées de l'Orient de les punir avec une severité proportionnée à la faute.



## A R T I C L E L V I .

*S. Ambroise se plaint de ce qu'on oblige les Ecclesiastiques à quitter le service de l'Eglise : Ce que c'estoit que les Curies : S. Ambroise s'oppose encore au rétablissement de l'autel de la Victoire.*

Amb. ep. 17. p. 215.  
m.

**S**A I N T Ambroise joint dans cette lettre à l'affaire de la synagogue, la plainte que faisoient les Prelats, de ce qu'on estoit à l'Eglise les Prestres & les ministres qui la servoient, mesme depuis 30 ans & plus, pour les rendre aux Curies, [c'est à dire à la communauté des habitans sujets aux impôts. On voit par les loix Romaines, que les personnes qui possedoient les terres, & peutestre encore ceux qui exerçoient la marchandise, ou qui avoient d'autres revenus considerables, estoient ceux qui portoient tout le fardeau des charges publiques & des tributs qu'on levoit sur les villes. On n'y comprenoit point ceux qui estoient dans la milice ou dans les charges de la Cour, ou qui estoient Senateurs Romains. Ces personnes par leur dignité, & le menu peuple par sa pauvreté, estoient exemts de ces charges & de ces impôts. Les autres qui les portoient, estoient appellez Curiaux, Decurions, ou Conseillers. C'estoient ceux qui composoient le Corps ou le Conseil de ville: Ils estoient obligez en leur rang de passer par certains emplois encore plus onereux qu'honorables.

Curiales,  
Decuriones.  
βουλευται.

Cod. Th. 6. t. 2. l.

2 p. 22.

l. 3. p. 22. 23. 30.

Plus le nombre de ces Decurions estoit grand, plus les charges leur estoient faciles à supporter; & comme c'estoit d'eux que les Empereurs tiroient les tributs, ils avoient soin de ne pas augmenter le nombre des personnes privilegiées.] Ainsi Constantin ayant exempté generalement tous les Ecclesiastiques des charges publiques, il ordonna quelque temps après que l'on ne recevoit au nombre des Clercs aucun de ceux qui devoient

entrer dans les Curies; mais ceux là seuls à qui leur pauvreté servoit d'exemption; & que pour les autres qui y seroient receus ensuite on les tireroit du Clergé pour les rendre au Corps de ville, & aux services civils. Car il faut, dit-il, que les riches portent & soulagent les necessitez de l'Erat, & que les pauvres soient entretenus des richesses de l'Eglise.

1.6.p.30.

On voit en diverses loix de Constance, qu'il exemte des charges les Ecclesiastiques pauvres. Dans celle du 29 d'aoust 361, il excepte positivement les Evêques de cette rigueur; & entre les autres Ecclesiastiques, il excepte aussi ceux qui auront esté ordonnez avec le consentement du Corps de ville, donné solennellement devant les Juges: Pour tous les autres il les oblige à donner les deux tiers de leurs biens à leurs enfans ou à leurs parens, pour porter les charges publiques: ou que s'ils n'ont point de parens, le Corps de ville se saisira de mesme des deux tiers de leur bien, & le possèdera en propriété.

1.11.15.p.36.42.

12.t.1.l.48.p.

[Valentinien & Valens furent encore plus rigoureux;] car ils ordonnerent le 10 de septembre 364, que si les Clercs qui appartenoient aux Curies, vouloient continuer à servir l'Eglise, il falloit qu'ils donnassent leur bien à un de leurs parens, ou qu'il le cedassent à leur ville. La loy du 7 de novembre 383, donnée par Theodose, est encore plus rude pour ceux qui estant soumis aux charges curiales aimoient mieux servir les Eglises que leurs Corps de ville. S'ils veulent estre effectivement, dit ce prince, ce qu'ils feignent d'estre, qu'ils meprisent les biens qu'ils tachent de soustraire [aux impositions.] Car nous ne les en dechargeons qu'à condition qu'ils abandonneront leur patrimoine. Des esprits tout appliquez aux choses de Dieu ne doivent pas se rabaisser jusqu'à s'occuper du soin de leur patrimoine, ni s'y attacher. Theodose renouvela encore cette loy le dernier de decembre 386. C'est pourquoy Saint Ambroise dit en 384, que les Prestres estoient contraints d'acheter l'exemption des charges curiales aux depens de tout leur bien.

1.59.p.

1.104.p.

1.115.p.

Amb.ep.12.p.  
200.k.

[Il y a mesme des loix qui ne parlent pas seulement de cette liberté de ceder son bien à un autre. Car outre celles qui défendent generalement de quitter le Corps de ville, mesme en substituant ses enfans à sa place, la loy du 17 octobre de l'an 365, ou plustost de l'an 373, puisqu'elle est adressée à Modeste qui ne fut Prefet du Pretoire qu'en 370, & datée d'Heraple, où Valens ne peut estre venu avant l'an 372:] Cette loy, dis-je, ordonne absolument que les Clercs qui appartiendront aux Curies, y seront

Cod.Th.16.t.2.

1.19.p.47.

1.21 p.51.

soumis, en leurs personnes & en leurs biens. Valentinien ordonne la mesme chose le 17 de may 371.

[Les Empereurs diminueoient neanmoins quelquefois cette rigueur. Car les deux dernieres loix accordent une pleine exemption à tous ceux qui estoient dans l'Eglise avant l'an 364, selon la derniere, & dix ans avant la date de la premiere. Mais soit que l'on en eust fait depuis de contraires, soit par la malice des magistrats,] on ostoit cette année à l'Eglise ceux mesmes qui la seruoient depuis 30 ans & plus, quoique ceux qui avoient quitté leurs Curies pour se mettre dans les armées ou dans la Cour, fussent maintenus dans leur exemption après un certain temps; c'est à dire après avoir passé cinq ans dans les armées, ou 30 dans quelque charge de la Cour, selon la loy [de Gratien] affichée à Carthage le 9 d'avril 381, qui paroist confirmée par celle du 19 avril 383.

Amb.ep.17.p.  
215.m.Cod.Th.12.t.1.l.  
88.p.

1.100.p.

Amb.ep.17.p.  
215.m.

'LesEvesques affligez par cette vexation qui ruinoit les Eglises, & leur faisoit jetter de profonds soupirs, en écrivirent [à Saint Ambroise,] qui representa leurs plaintes à l'Empereur, ajoutant neanmoins qu'il en ordonneroit comme il luy plairoit, [n'estant peutestre pas fasché qu'on obligeast les Ecclesiastiques à quitter leurs biens,] & à se contenter de J. C. pour partage, selon les paroles que nous avons raportées de luy sur un autre occasion. [Nous ne voyons pas si la lettre de S. Ambroise fit quelque effet pour ce point.] Theodose témoigne seulement dans une loy du 28 de juillet 391, qu'il avoit ordonné que quand une personne auroit quitté les fonctions de sa ville pour entrer dans la clericature, si l'honneur ou la religion empeschoient de toucher à sa personne; neanmoins le bien qu'il retiendroit ou qu'il auroit donné à d'autres, seroit sujet aux charges publiques: & dans celle du 17<sup>e</sup> de juin 390, il decharge absolument les Prestres, Diacres, & Exorcistes qui estoient entrez dans la clericature avant l'an 388, mais pour tous ceux qui y seront entrez depuis, il les oblige absolument à quitter tout leur patrimoine, c'est à dire ceux qui estoient sujets aux fonctions des Curies.

cp.12.p.200.k.1.

Cod.Th.12.t.1.  
1.123.p.

1.121.p.

1.123.p.

Bar.388.594.

Amb.ep.15 p.  
209.c.

'Baronius met en ce temps-ci la nouvelle tentative que firent les payens pour le rétablissement de l'autel de la Victoire, ou au moins des revenus que Gratien leur avoit ostez. Ce fut le Senat ou plutost une partie du Senat qui le demanda à Theodose par des deputez qu'il luy envoya. Saint Ambroise luy dit alors avec une liberté toute entiere, & en luy parlant à luy mesme, [ce que son

son zele pour la verité luy inspira ; & comme peuteſtre Theodose ne laiſſoit pas de pencher à accorder la demande des payens,] ce Saint fut quelques jours ſans le voir. Theodose ne le trouva point mauvais, parcequ'il ſavoit qu'il ne le faiſoit pas pour des intereſts temporels, & que ſa liberté ſi genereuſe ne venoit que du deſir qu'il avoit de ſauver ſon ame & la ſienne propre. Il reconnut enfin la verité de ce que ce Saint luy avoit dit, [ & refuſa ce que les payens luy demandoient. ]

\*\*\*\*\*

A R T I C L E L V I I .

*Cruantez exercées à Theſſalonique par ordre de Theodose.*

L'AN DE JESUS CHRIST 390, DE S. AMBROISE 16.

[ N O U S ne trouvons rien de particulier pour S. Ambroise ſur l'année 389. Ainſi nous paſſons à la ſuivante, où nous avons à traiter un ſujet moins agreable que ceux des années precedentes, mais qui eſt auſſi edifiant : car l'humilité des penitens n'eſt pas moins utile à l'Egliſe, que la generoſité invincible de ſes Prelats. Il eſt aiſé de juger que nous parlons de la penitence de Theodose,] que nous plaçons en 390, après Baronius, qui l'a établi par des raiſons auſquelles nous ne croyons pas que perſonne trouve de difficulté, ſuppoſé ce que dit Theodoret, que Theodose fut abſous à Noel, après huit mois de penitence : Car hors cela, nous aurions bien de l'inclination à le mettre l'année precedente, lorſque Theodose revint de Rome. Voici quelle fut l'occaſion de la faute de Theodose.

Bar. 390. § 23.

'Botheric qui commandoit les troupes dans l'Illyrie, avoit un échanſon avec lequel un cocher [ public de Theſſalonique metropole de cette province, ] avoit voulu commettre un crime enorme, à cauſe de quoy Botheric fit mettre le cocher en priſon. On fit peu de temps après une courſe de chariots fort celebre, pour laquelle le peuple de Theſſalonique voulut avoir le cocher, & demanda ſa liberté. Mais comme on reſuſoit de l'accorder, le peuple fit une ſedition ſi violente, qu'enfin Botheric meſme y fut tué. Theodoret dit que l'on y avoit trainé & tué à coups de pierres divers officiers.

Soz. l. 7. c. 25. p.  
743. c. j. Ruf. l. 2. c.  
18. p. 259.

'Le crime eſtoit enorme, & le naturel de Theodose eſtoit aſſez violent. Ainſi la premiere nouvelle de cet accident le mit dans une colere, qui'eust pu paroître juſte, ſi elle n'eust pas eſté exceſſive. Neanmoins comme il revenoit aiſément à luy, lors

Thdr. l. 5. c. 17. p.  
726. b.

Aug. civ. l. 5. c.  
26. p. 64. 2. c.  
a Amb. ep. 59. v.  
323. i.  
b Ruf. l. 2. c. 18,  
p. 259.  
c Thdr. l. 5. c. 16.  
p. 726. a.  
d Amb. diſ. 7. p.  
118 e.

ep. 59 p. 323. i.

p. 323. i.

vit. p. 84. k. | Aug.  
civ. l. 5. c. 26. p. 64.  
2. c.Aug. p. 64. 2. c.  
É Amb. ep. 59 p.  
323. i.

Aug. p. 64. 2. c.

Amb. vit. p. 84. k.

div. 3. p. 121. f.

Th. lrt. l. 5. c. 17.  
p. 728. a.

p. 727. c.

c. Cod. Th. 10. t.

22. l. 3. p. 297.

d. 8. t. 5. l. 49 p.  
190.e. Amb. ep. 50. p.  
379. c.

f. Co. l. Th. 12. t.

1. l. 12. p. 384 | 8. t.

6. l. 2. p. 193.

g. Bar. 390 § 6. 7.

h. Amb. vit. p. 84.  
k.

ep. 59 p. 323. h. i.

p. 326. a.

Th. lrt. l. 5. c. 16.

p. 725 § 26.

même qu'il estoit le plus emu, surmontant par sa pieté son impetuosité naturelle, & qu'il se laissoit aisément porter à la misericorde, il promit de pardonner au peuple de Thessalonique, à la priere des Evesques qui luy en firent instance, surtout de S. Ambroise qui l'en conjura souvent, & luy representa combien la punition qu'il vouloit faire seroit une chose cruelle.

Mais il se laissa depuis emporter aux importunités des seigneurs de la Cour, qui obtinrent de luy par leurs sollicitations secretes, qu'il punist severement ceux de Thessalonique. C'est pourquoy S. Ambroise dit qu'il estoit tombé dans cette faute par la malice des autres. Rufin [dont la vie & la mort furent depuis si celebres,] fut un de ceux qui luy donnerent ce mauvais conseil. Il estoit alors grand Maistre du palais, dignité qu'il posseda selon le Code, en cette année, [ayant succédé à Cesaire,] qui la tenoit encore le 3<sup>e</sup> de septembre 389, & qu'il garda jusqu'à ce qu'il fut fait Prefet du Pretoire [d'Orient] durant son Consulat [en 392,] entre le premier de juillet & le 26 d'aoust.

Ceux qui porterent Theodose à punir la ville de Thessalonique, ne manquoient point de raisons d'Etat assez apparentes pour le luy persuader, & néanmoins ils eurent grand soin d'empescher que S. Ambroise n'eust aucune connoissance de l'affaire jusqu'à ce qu'elle eust esté executée, [sachant bien qu'il dissiperoit aussitost toutes leurs illusions. C'estoit sans doute à leur instigation,] que Theodose se plaignoit souvent qu'on raportoit au Saint ce qui se passoit dans son Conseil; ce qui luy fermoit la bouche pour se plaindre des mauvaises résolutions qui s'y prenoient, parceque c'eust esté exposer ses amis, qu'on eust aussitost punis comme coupables d'avoir revelé les secrets du Prince. Mais il avoue qu'en cette rencontre il s'estoit trop fié à la bonté de Theodose; & que dans la croyance que ce prince vouloit en effet pardonner & revoquer son ordre, comme il avoit accoutumé, il laissa le loisir aux autres de prevenir son esprit, & n'arresta pas un mal qu'il ne croyoit pas devoir craindre. [Ainsi il ne put empescher pour cette fois] que Theodose ne fist paroistre qu'il estoit homme & sujet à faillir comme les autres, & à tomber dans les divers pieges que le demon nous tend continuellement, nous tentant d'un costé lorsque nous l'avons surmonté de l'autre, sans qu'il nous soit possible de nous echaper de ses artifices, à moins que l'esprit ne veille sans cesse, & ne s'attache fortement aux choses du ciel.

[Chacun convient que l'arrest donné contre Thessalonique

Magister  
officiorum.

fut cruel & injuste: mais on ne convient pas de ce qu'il portoit.]  
'S. Ambroise dit en general que ce qui se fit alors, estoit une chose inouie. 'Rufin écrit que l'on commanda de faire assembler le peuple au cirque, pour l'y faire environner secrettement par les soldats, qui mettroient au fil de l'épée tout ce qui se rencontreroit; ce qui estoit punir un crime non selon les regles de la justice qui recherche les criminels, mais par les emportemens de la fureur qui envelope les innocens avec les coupables. [Cela peut s'accorder avec Paulin,] qui dit qu'on abandonna la ville à l'épée durant trois heures, en sorte que beaucoup d'innocens y perirent. 'Theodoret n'y est pas non plus contraire, lorsqu'il dit que Theodose ayant suivi en cette affaire non la justice & la raison, mais une colere immoderée, tira l'épée contre tout le monde indifferemment, sans faire aucune recherche ni aucun discernement des innocens & des coupables; & qu'on pretendoit qu'il y avoit eu jusqu'à sept mille morts. 'Sozomene seul dit que l'on commanda de tuer un certain nombre de personnes, sans aucune autre distinction, en sorte que des passans & des étrangers qui ne venoient que d'arriver, se trouverent enveloppez dans ce carnage. Il assure qu'il y eut un esclave assez genereux pour se venir mettre à la place de son maistre qui estoit pris, & pour souffrir la mort à laquelle on le conduisoit.

'Il raporte une histoire encore plus tragique qu'il dit estre arrivée en cette rencontre. Un marchand voyant ses deux fils entre les mains des soldats [pres d'estre egorgez,] s'offrit luy mesme en leur place, demanda qu'on le fît mourir pour leur conserver la vie, & promit pour reconnoissance de cette grace tout l'or qu'il avoit. L'état deplorable de cet homme toucha de compassion les soldats. Neanmoins la crainte de ne pouvoir fournir le nombre qu'on leur avoit ordonné de tuer, les empecha de luy accorder la vie de ses deux enfans. Ils consentirent d'en sauver un seulement, ne pouvant les relascher tous deux. Dans une extremité si étrange, ce malheureux pere les regarda l'un après l'autre en jettant des cris & versant des torrens de larmes: mais jamais il ne put se determiner au choix. L'egale tendresse qu'il avoit pour l'un & pour l'autre, le tint toujours en suspens, jusqu'à ce qu'il les vit enfin egorger tous deux.

'Theodose avoit [bientost] revoqué l'ordre donné contre Thessalonique; mais non assez tost pour en arrester l'execution.

Amb. ep. 59. p.  
323. k.  
a Ruf. l. 2. c. 18.  
p. 259.

Amb. vit. p. 84.  
k.

Thdr. l. 5. c. 17.  
p. 726. b. c.

Soz. l. 7. c. 24. p.  
743. d.

p. 744. b.

p. 744. a.

Amb. ep. 59. p.  
323. l.

## ARTICLE LVIII.

*Saint Ambroise se retire à la campagne, & écrit à Theodose pour le porter à se reconnoître.*

Amb. ep. 59. p.  
323. l.

ON fut étrangement surpris à Milan d'apprendre cette triste nouvelle. On y tenoit alors un synode à cause des Evesques des Gaules qui y estoient venus. Tous ceux donc qui s'y trouverent, gemirent de cette inhumanité; & il n'y en eut pas un qui ne la regardast comme un crime enorme: On ne pouvoit comprendre qu'un prince si uni à S. Ambroise fust tombé dans un crime si enorme; & on eust sans doute rendu ce Saint mesme coupable du peché de Theodose, s'il n'eust eu la generosité de luy dire qu'il avoit besoin de se reconcilier avec Dieu. Car il avoit appris de l'Ecriture, que les Evesques ne doivent pas faire temerairement des affronts aux princes, en les reprenant trop fort pour des fautes peu considerables. Mais quand ils ont commis de grands pechez, un Evesque ne doit point les epargner, estant obligé de les corriger & de les reprendre avec une juste severité. injuriam

in p. 37. p. 727. b.

ep. 59. p. 323. k.

[Ce fut ce qu'il pratiqua en cette rencontre, ]'mais avec beaucoup de precaution & de sagesse: Il aimâ mieux qu'il parust manquer en quelque chose à son devoir, que de blesser le respect & la déference due à l'Empereur. Sa prudence luy fit preferer de souffrir mesme que les autres Evesques le blasmassent d'agir avec trop peu de force & d'autorité, plutost que de donner lieu à Theodose de se plaindre qu'il ne le traitoit pas avec assez de respect. Il voulut menager l'esprit de ce prince, de peur qu'en l'irritant il ne le rendist moins capable de se reconnoître.

p. 323. g. k.

[Theodose estoit allé faire quelque voyage dont l'histoire ne nous donne point de connoissance.] Lorsqu'il fut prest de revenir [à Milan au mois d'avril,] Saint Ambroise qui en toute autre occasion n'eust point manqué de l'attendre, mesme au peril de sa vie, sortit de la ville deux ou trois jours auparavant. Son pretexte fut d'aller prendre l'air. Il en avoit effectivement besoin, à cause qu'il estoit alors fort incommodé. Il le faisoit encore parceque Theodose trouvoit mauvais qu'il sceust les resolutions du Conseil. Ainsi il estoit de la prudence qu'il s'eloignast de la Cour pour ne point apprendre des choses qu'il ne pourroit ni dire de peur d'exposer ses amis, ni taire parcequ'un Evesque ne

u. i.



peut taire la verité sans blesser sa conscience. Mais la principale k.  
raison de sa retraite, estoit pour laisser quelque temps Theodose  
aux mouvemens de sa conscience. Il esperoit que ce prince re-  
viendroit de luy mesme, comme cela luy estoit ordinaire, & ce  
sage Prelat craignoit de l'aigrir par la maniere dont il seroit  
obligé d'agir avec luy, & peutestre publiquement.

'La nuit mesme qu'il estoit prest à partir, & qu'il estoit inquieté p.374.l.  
sur cette affaire, (car elle luy donna bien de la peine,) il crut voir vit. p.84.k.  
Theodose venir à l'eglise, & qu'il ne pouvoit offrir le sacrifice à 4 CP. 59. P. 324. l.  
cause de luy, ce qu'il prit pour une marque certaine que Dieu  
vouloit qu'il le soumist à la penitence.

'Il luy écrivit cependant une lettre de sa main, afin qu'il fust p.324.l.  
assuré que personne que luy ne l'avoit vue. [Elle est pleine de  
respect & d'affection, mais elle n'en est pas moins genereuse.]

'Le Saint y represente à Theodose la grandeur du crime qu'il p.323.k.l. j. 24.k.  
avoit commis en faisant mourir tant d'innocens. 'Il luy dit p.323.l.  
nettement qu'il a besoin de se reconcilier avec Dieu, d'effacer p.324.l.  
son peché par les larmes & par la penitence, & de s'abstenir 1.  
d'assister au sacrifice. Il luy raporte l'exemple de la penitence

de David, qu'il conclud par ces belles paroles: 'Ce n'est pas pour i.k.  
vous faire de la confusion que je vous écris ceci. Mon dessein  
est de vous animer par l'exemple des Rois à effacer ce peché,  
[& détourner] de dessus vos Etats [la punition qu'il merite.]  
Le moyen de l'expier, est d'humilier vostre ame devant Dieu.  
Vous estes homme; voici une epreuve de la foiblesse humaine,  
surmontez là genereusement. Le peché ne s'efface que par les  
larmes & la penitence. Ni un ange ni un arcange ne le peu-  
vent effacer: C'est le Seigneur luy mesme qui seul peut dire: Je  
suis avec vous. Mais il ne remet les pechez qu'à ceux qui en font  
penitence. Je vous conseille donc de prendre ce parti salutaire:  
je vous en prie; je vous y exhorte; je vous en avertis, penetré de  
douleur de ce que vous qui estiez un modele d'une pieté inouie,  
un exemple parfait de douceur, qui ne souffriez mesme aucun  
coupable exposé au danger, ne soyez pas maintenant affligé d'a-  
voir fait perir tant d'innocens. Quelque grand que soit l'eclat de  
toutes vos victoires, quelque gloire que vous vous soyez acquise  
par toute vostre conduite, la pieté l'a toujours emporté sur vos  
autres belles actions. Le diable vous a envié ce qui vous estoit le  
plus glorieux. Travaillez à le vaincre pendant que vous en avez  
encore le moyen.

'Il ajoute ensuite qu'il n'a point encore à se plaindre qu'il n'eust 1.

pas voulu se soumettre à la discipline, quoiqu'il eust sujet de le craindre pour l'avenir. Mais il luy declare qu'il n'a pas la hardiesse d'offrir le sacrifice, s'il pretend y assister, & il luy proteste avec serment que c'est Dieu qui le luy avoit défendu par la vision dont nous avons parlé, & encore ce semble par quelques autres marques qu'il n'exprime pas. Il le conjure donc d'attendre à offrir le sacrifice [du corps de J. C.] qu'il en ait receu le pouvoir, afin que son hostie puisse estre agreable à Dieu; & de se contenter cependant du sacrifice de la priere, qui estoit un sacrifice d'humilité propre à luy obtenir misericorde; au lieu que l'autre eust esté pour luy une action de mepris qui eust excité l'indignation de Dieu contre luy.

m.

p. 325. n.



## A R T I C L E L I X.

*Theodose embrasse la penitence que S. Ambroise luy impose.*

[S A I N T Ambroise ne fut pas seul qui luy fit ces remontrances, s'il faut s'en tenir à l'expression de Rufin,] qui les attribue generalement aux Evesques d'Italie. [Et en effet il est aisé de croire que les Evesques d'Italie & des Gaules assemblez alors à Milan, comme nous avons remarqué, luy firent quelque remontrance sur sa faute, dont ils avoient témoigné tant de douleur.]

Ruf. l. 2. c. 18. p.  
259.Amb. vit. p. 84. l.  
Thdr. l. 5. c. 17. p.  
726. 727.

Il semble, selon Paulin, que Theodose ne se rendit pas d'abord. Et cela convient fort bien avec ce que Theodoret en raporte avec plus d'étendue. L'Empereur, dit-il, estant de retour à Milan, voulut aller à l'Eglise selon sa coutume. Saint Ambroise [qui estoit revenu de la campagne,] alla audevant de luy hors du vestibule; & luy tint ce discours pour l'empescher d'y entrer. Il « semble, Seigneur, que vous ignoriez encore l'enormité du « carnage que vous avez fait faire, & qu'après mesme que les « transports de vostre colere sont calmez, vostre raison ne vous « fait pas encore appercevoir le crime que vous avez commis. « Peutestre que vostre puissance souveraine vous eblouit, & vous « empesche de reconnoistre vostre peché. Sachez neanmoins « que vous estes homme & d'une nature fragile & perissable. « Considerez vostre origine de la mesme poussiere dont nous « avons tous esté tirez, & en laquelle nous retournerons. Que « l'eclat de vostre pourpre ne vous trompe pas. Pensez que celui « qu'elle couvre n'est que foiblesse. Ceux à qui vous commandez, «

ont la mesme nature que vous, & sont les serviteurs du mesme  
 » maistre : car il n'y a qu'un Roy & qu'un Seigneur de tous les  
 » hommes, qui est [Dieu] le createur de toutes choses. Avec quels  
 » yeux regarderez vous donc le temple de ce commun Seigneur?  
 » Comment oserez vous marcher dans ce lieu saint ? Comment  
 » pourrez vous elever vers luy des mains qui degoutent encore du  
 » sang que vous avez repandu injustement ? Comment recevrez  
 » vous sur de telles mains le corps sacré du Seigneur ? Comment  
 » porterez vous à vostre bouche son precieux sang, vous qui transféré  
 » de fureur avez fait une si horrible effusion de sang ? Reti-  
 » rez vous donc d'ici, & n'augmentez pas vostre crime par un  
 » autre. Acceptez le lien que Dieu le Seigneur de l'univers vous  
 » impose du Ciel. Ce vous fera un remede pour recouvrer la santé  
 » [de vostre ame.]

[Ce fut peuteestre en cette rencontre] que Theodose voulant  
 excuser sa faute par l'exemple de David qui avoit commis tout  
 ensemble un adultere & un homicide, S. Ambroise luy répondit  
 » sur le champ ; Puisque vous avez imité sa faute, imitez aussi sa  
 » docilité & sa penitence. Cette parole fit une telle impression sur  
 son esprit, que sachant par la lumiere qu'il avoit puisée dans les  
 oracles divins, desquels il s'estoit nourri, quel est le pouvoir des  
 Evesques & quel est celui des Rois, il ceda aussitost aux avis de  
 S. Ambroise. Ainsi suspendu publiquement de la communion,<sup>a</sup> il  
 se resolut d'embrasser la penitence publique<sup>b</sup> à la vue de toute  
 l'Eglise,<sup>c</sup> & à ne point rougir tout Empereur qu'il estoit, d'une  
 humiliation à laquelle les particuliers rougissent de se soumet-  
 tre.<sup>d</sup> Il reconnut sa faute, il la confessa avec larmes.<sup>e</sup> Il se prosterna  
 en terre avec toutes les marques de la dignité royale dont il  
 estoit revêtu. Il pleura publiquement dans l'eglise le peché que  
 les autres luy avoient fait commettre. Il en demanda pardon  
 en gemissant & en soupirant.

Amb. vit. p. 84. l.

Thdr. l. 5. c. 17.  
p. 727. b.

Conc. t. 4. p. 1208.  
b. c.

<sup>a</sup> Amb. vit. p. 84. l.  
<sup>b</sup> Ruf. l. 2. c. 18. p.

259.  
<sup>c</sup> Amb. div. h. 3. p.  
121. f.

<sup>d</sup> Ruf. l. 2. c. 18. p.  
259.  
<sup>e</sup> Amb. div. h. 3. p.  
121. f.

'Le peuple pria pour luy, & cette grandeur imperiale dont la  
 colere estoit auparavant si redoutable, n'inspiroit alors dans son  
 humiliation que des sentimens de compassion & de douleur. On  
 luy imposa le temps de sa penitence, & il l'accomplit avec pa-  
 tience & humilité, sans avoir rien du faste de la dignité impe-  
 riale, dit, Rufin, d'où Sozomene a tiré qu'il n'avoit point porté  
 durant tout ce temps les ornemens imperiaux, comme dans un  
 temps de deuil & de larmes. [On le pourroit aussi expliquer de  
 cet esprit de faste & d'orgueil si ordinaire aux grands & aux ri-  
 ches, qui les fait avoir honte de craindre Dieu.]

Aug. civ. l. 5. c. 26.  
p. 64. 2. c.

Ruf. l. 2. c. 18. p.  
259.

Soz. l. 7. c. 25. p.  
744. c.

sqver. gali-  
sio.



## ARTICLE LX.

*Absolution de Theodose.*

Thdrt. l. 5. c. 17. p.  
727. b.

Aug. civ. l. 5. c.  
26 p. 64. 2. c.  
a Thdrt. l. 5. c. 17.  
p. 727. b.  
b b.  
c Bar. 392. 5

**T**HEODOSE banni des autels par S. Ambroise, ceda aux raisons de ce sage medecin des ames; [ & acceptant la penitence ] dont la discipline ecclesiastique l'avoit puni, selon les termes de S. Augustin, <sup>a</sup> il se retira fondant en pleurs dans son palais. <sup>b</sup> Huit mois se passerent de cette sorte jusqu'à la feste de la naissance de nostre Seigneur: <sup>c</sup> d'où nous tirons que ce que nous avons raporté jusques ici sur l'affaire de Theffalonique, arriva vers le mois d'avril aussitost après Pasque.

Thdrt. l. 5. c. 17. p.  
727. 728.

[ Comme le temps que S. Ambroise luy avoit prescrit pour sa penitence, n'estoit pas encore accompli à Noel, ] l'Empereur se tenoit dans le palais où il repandoit des torrens de larmes. Rufin le vit dans cet état, & usant de la liberté que sa charge & la familiarité de l'Empereur luy donnoient, il luy demanda quel estoit le sujet de son affliction. Vous vous moquez de moy, Rufin, dit-il, parceque vous ne sentez pas les maux que je souffre. Pour moy je gemis & je pleure à la vue de l'état deplorable où je suis réduit. L'eglise est ouverte aux esclaves & aux mendians: ils y entrent librement pour prier Dieu: & je me voy l'entrée de l'eglise interdite & les portes du ciel fermées. Car je sçay que le Seigneur a dit: Tout ce que vous lierez sur la terre, sera aussi lié dans le ciel. Si vous le trouvez bon, répondit Rufin, j'irai en diligence trouver l'Evesque, & j'obtiendrai par mes prieres qu'il rompe vos liens. Il ne se laissera point flechir, repartit l'Empereur. Je reconnois l'equité de la sentence qu'Ambroise a prononcée contre moy. Nulle consideration pour la majesté imperiale ne sera capable de luy faire transgresser la loy de Dieu. Rufin insista neanmoins, & promit qu'il obtiendrait cette grace: Sur quoi Theodose luy ordonna d'aller donc promptement voir S. Ambroise, & le suivit bientost dans l'esperance qu'il conceut de sa reconciliation sur la parole de Rufin.

Quand S. Ambroise apperceut Rufin, il luy reprocha son impudence d'oser se rendre le mediateur de l'absolution d'un crime dont il avoit esté l'instigateur. Est-ce ainsi, luy dit-il, qu'après un tel carnage, après avoir commis de si furieux excès contre l'image de Dieu, loin d'en porter la confusion, vous paroissez ici sans

» fans rougir & fans craindre [les fleaux de la vengeance divine:]  
» Et sur ce que Rufin redoubloit ses prieres & representoit que  
» l'Empereur alloit bientost venir : Et moy, luy répondit ce saint  
» Prelat dans l'ardeur de son zele, je vous declare que je l'empes-  
» cherais d'entrer dans l'eglise. S'il change son gouvernement en  
» tyrannie, je souffrirai aussi moy mesme la mort avec joie. Rufin  
n'esperant plus rien après cette réponse, fit sçavoir à Theodose  
la resolution de S. Ambroise, & luy conseilla de demeurer dans  
le palais. Ce prince s'estoit déjà avancé jusqu'au milieu de la  
place publique [pour venir à l'eglise,] lorsqu'il apprit la réponse  
du saint Evesque. Mais il ne put se résoudre de s'en retourner:  
» J'irai, dit-il, & je m'exposerai à la confusion que j'ay meritée.

» Quand il fut arrivé au cloistre de l'eglise, [c'est à dire l'enclos p. 728. b. c.  
qui comprenoit l'eglise avec toutes ses dependances, entre les-  
quelles estoient la maison episcopale,] il n'entreprit pas d'entrer  
dans l'eglise; mais il alla se presenter à Saint Ambroise qui estoit  
dans la sale où il avoit accoutumé de recevoir ceux qui le ve-  
noient voir, & le pria instamment de le delier des liens [de l'ex-  
communication.] Le Saint traita cette demarche de tyrannie, &  
luy demanda s'il vouloit porter les excés de sa fureur jusque contre  
Dieu mesme, & au violement de ses loix saintes. Non, répon-  
dit l'Empereur, je ne m'eleve point contre les loix qu'on m'a  
» imposées : Je ne veux point entrer par violence dans l'eglise:  
» mais je vous demande la grace de me delivrer de mes liens. Sou-  
» venez vous de la bonté de nostre commun maistre, & ne me  
» fermez pas la porte que ce Dieu de bonté a ouverte à ceux qui  
» font penitence. Et quelle penitence avez vous faite, repliqua le  
» Saint, après un crime si enorme ? Quels remedes avez vous em-  
» ployez pour guerir les profondes blessures de vostre ame ? C'est  
» à vous, repartit l'Empereur, à me prescrire les remedes & à les  
» proportionner à mes maux, & à moy d'accepter ceux que l'on  
» m'appliquera.

[Cette demande de Saint Ambroise & la réponse de Theo-  
dose, paroissent difficiles à accorder avec une penitence de huit  
mois, que Theodose avoit faite, sans doute selon l'ordre que  
S. Ambroise luy en avoit prescrit. Peutestre neanmoins que S.  
Ambroise luy avoit imposé un plus long terme, & luy deman-  
doit quelle action extraordinaire de penitence il avoit faite  
pour demander qu'on luy abregeast le temps qui luy avoit esté  
marqué. Mais l'humilité qu'il fit paroistre dans sa réponse, flechit  
sans doute le cœur de S. Ambroise.] Ainsi il se contenta de luy a.

p. 729. a.

demander qu'il fist la loy dont nous parlerons dans la suite ; ce que Theodose ayant accepté & executé sur le champ, Saint Ambroise leva le lien [de la penitence] dont il l'avoit lié auparavant. Ainsi il n'accomplit le temps qui luy avoit esté prescrit, comme le dit Rufin, [qu'en ce qu'il n'en retrancha rien par luy mesme, mais seulement par l'autorité de l'Eglise qui le luy avoit imposé.]

Ruf. l. 2. c. 18. p.  
259.

Thdr. p. 729. a. b.

Ce fut ensuite de cette indulgence que ce pieux Empereur prit la hardiesse d'entrer dans l'Eglise. Il n'y demeura pas debout pour faire ses prieres : il ne se contenta pas mesme de se tenir à genoux : mais prosterné contre terre il s'écria avec David : Je suis demeuré étendu [comme un mort] sur le pavé, rendez moy la vie, o mon Dieu, selon vos promesses. Il s'arrachoit les cheveux, il se frapoit le front, il arrosoit la terre de ses larmes, pour obtenir le pardon qu'il demandoit.



## ARTICLE LXI.

*S. Ambroise fait sortir Theodose du chœur : Eloge de la penitence de ce prince.*

Thdr. l. 5. c. 17.  
p. 729. b. c. d.

THEODORET ajoute encore à ceci une circonstance fort remarquable. Lorsque le temps demanda que Theodose allast presenter son offrande à l'autel, ce prince se leva de terre & entra tout baigné de ses larmes dans le sanctuaire. Après y avoir offert les dons, il demeura dans le chœur, ainsi qu'il avoit accoutumé. S. Ambroise ne demeura pas dans le silence : Il crut devoir représenter à l'Empereur que cette place ne luy convenoit pas. D'abord il luy fit demander s'il vouloit quelque chose. Theodose répondit qu'il attendoit la participation des divins Mysteres. Alors le Saint luy envoya dire par l'Archidiacre que le sanctuaire n'estoit que pour les sacrez ministres ; qu'il n'estoit pas permis à aucun autre d'y entrer, qu'ainsi il devoit en sortir & se tenir avec le reste du peuple : que la pourpre faisoit les Empereur, mais qu'elle ne faisoit pas des Evêques. Ce pieux Empereur reçut parfaitement bien la remontrance de S. Ambroise, & répondit que ce n'estoit point par orgueil qu'il estoit demeuré au dedans du chœur, mais parceque c'estoit l'usage de l'Eglise de Constantinople ; qu'au reste il luy rendoit de nouvelles actions de grâces pour ce charitable avertissement.

[Il semble assez difficile de recevoir entierement cette narra-

tion de Theodoret, puisque Theodose ayant déjà passé un temps considerable à Milan, & y ayant certainement assisté au sacrifice de S. Ambroise, ce Saint le devoit déjà avoir averti de se tenir dans la nef: De sorte qu'il seroit plus naturel de le mettre en 388, lorsque Theodose vint la premiere fois à Milan.] En effet Sozomene le raporte comme une chose sans liaison avec la penitence de Theodose, quoiqu'il la mette immediatement après. Cet auteur dit que S. Ambroise voyant que la coutume de laisser demeurer les princes dans le chœur durant la celebration des Mysteres, estoit une basse complaisance, ou un desordre, ordonna que leur place seroit devant le balustre [au haut de la nef,] afin qu'ils fussent devant le reste du peuple, & après le Clergé, & que Theodose approuva fort cette regle si judicieuse.

Soz. l. 7. c. 25. p.  
744. G.

Tel fut l'eclat de la vertu soit de l'Evesque soit de l'Empereur. Car on ne peut s'empescher de les admirer tous deux, l'un pour sa genereuse liberté, l'autre pour son humble obeissance; celui là pour l'ardeur de son zele, & celui-ci pour la sincerité de sa foy. Quand Theodose fut retourné à Constantinople, il y observa les regles de pieté [ & de respect pour les saints lieux, ] qu'il avoit receus de S. Ambroise. Un jour de feste qu'il estoit allé à l'eglise [ pour la celebration des sacrez Mysteres, ] après avoir fait son offrande à l'autel il se retira aussitost. Nectaire Evesque de Constantinople luy demanda pourquoi il ne demouroit pas dans le chœur. A quoy il répondit en soupirant, qu'il avoit enfin appris depuis peu la difference qu'il y a entre un Evesque & un Empereur, qu'à peine avoit-il trouvé un homme qui luy enseignast la verité; & qu'il ne connoissoit qu'Ambroise qui meritoit le nom d'Evesque. Tant est avantageuse, dit Theodoret, la correction qui est faite par un homme d'une vertu extraordinaire. Non seulement Theodose, mais encore les Empereurs suivans jusques au temps que Sozomene écrivoit, observoient cet ordre.

Thdr. l. 5. c. 17.  
P. 729. 730.

Soz. l. 7. c. 25. p.  
744. C. D.

[Theodose ne finit pas sa penitence en recevant l'absolution de l'Eglise.] Car il ne passa depuis aucun jour de sa vie sans se souvenir avec douleur de la faute qu'il avoit commise; & il semble que depuis cela il ait paru encore plus pieux & plus Chrétien qu'il n'avoit fait jusques alors.] Aussi S. Ambroise ne rougit point de mettre sa penitence parmi ses plus magnifiques eloges. S. Augustin de mesme n'a rien trouvé de plus admirable que cette humilité si religieuse. Il la proposa à son peuple comme un modele illustre de penitence; & il assure que Dieu a voulu que ce

Amb. div. 3. p. 121.  
f.

Aug. civ. l. 5. c.  
26. p. 64. 2. C.

l. 392. p. 150 + 1505.

Amb. vit. p. 43.

Fac. l. 12. c. 5. p.  
556.Conc. t. 8. p. 175.  
2. c. d.

c.

prince se soumit à cette humiliation publique, afin d'animer tous les pecheurs à imiter un exemple si excellent. Paulin dit qu'il merita par là de remporter depuis la victoire [sur Eugene.]

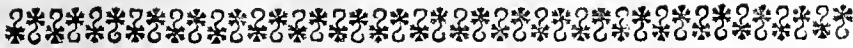
'La memoire de Theodose sera à jamais illustre dans l'Eglise, mais non à cause de ses victoires; quoiqu'il en ait remporté de grandes sur des barbares tres puissans, & qu'il ait glorieusement triomphé de deux tyrans tres redoutables. Des Trajans & d'autres qui n'ont esté dignes que de l'enfer, l'ont egalé ou surpassé en ce point. Sa gloire est son humiliation mesme, & la penitence publique à laquelle il se soumit avec humilité en foulant aux piez tout le faste de la majesté imperiale. Sa pieté luy fit comprendre que ce n'estoit pas cette autorité temporelle qu'il avoit audessus des Evesques mesmes, mais la soumission Chrétienne qu'il leur rendroit, qui le feroit arriver à la vie [bienheureuse & eternelle.] C'est pourquoy on a lieu de croire qu'on trouveroit encore aujourd'hui un Theodose, si Dieu suscitoit quelque Ambroise. Mais le defaut de fermeté dans ceux qui ont droit d'exiger de dignes fruits de penitence, est cause que ceux qui en ont besoin, negligent de s'y soumettre & d'y satisfaire.

'Hincmar l'un des plus savans Evesques du IX. siecle, parle en ces termes au Roy Charle le chauve: Souvenons nous de ce qu'a fait un illustre Empereur, & un Evesque non moins illustre. Theodose pecha parcequ'il estoit homme, & Ambroise le reprit parcequ'il estoit un vray Evesque. Theodose receut avec une humble patience la penitence que Dieu luy imposoit par son ministre. Heureux prince d'avoir trouvé de son temps un Ambroise, qui l'obligeoit à faire une digne satisfaction pour ses pechez! Heureux Evesque d'avoir trouvé un Theodose dont l'oreille estoit disposée à ecouter la justice qu'il luy annonçoit! 'Heureux l'un & l'autre de ce que Dieu trouvoit un homme qui s'opposoit à sa colere, & qui l'empeschoit de punir dans sa fureur le peché où le prince estoit tombé!

[Il seroit aisé d'amplifier beaucoup l'eloge qu'on peut faire de cette action, en y appliquant une grande partie de ce que S. Ambroise dit de la penitence de David, si cela convenoit à nostre dessein.]







A R T I C L E L X I I .

*Loy de Theodose pour suspendre les executions criminelles : Deux seigneurs de Perse visitent S. Ambroise.*

**P**OUR la loy que Saint Ambroise fit faire à Theodose avant que de le recevoir dans l'Eglise, ce fut celle par laquelle il ordonna que les arrests de mort & de confiscation ne seroient publiez que 30 jours après qu'ils auroient esté rendus ; en sorte qu'après ces 30 jours, ceux qui auroient dressé la loy, la luy apporteroient pour l'examiner de nouveau, & la corriger ou la confirmer selon qu'il la trouveroit alors juste ou injuste. Il n'y avoit point de satisfaction plus propre pour un peché commis par colere, que cette loy qui castoit & qui annulloit toutes les sentences de la colere, pour laisser l'autorité toute entiere à la raison & à la justice. Rufin & Sozomene reconnoissent que cette loy fut un fruit de la penitence de Theodose; mais selon eux elle ne regardoit que les arrests de mort, & suspendoit 30 jours non la validité & la publication des arrests, mais seulement leur execution; [ce qui estoit bien différent pour les pays éloignez de l'Empereur.

Thdr. l. 5. c. 17.  
P. 728. 729.

P. 728. d.

Ruf. l. 2. c. 18. p.  
259 | Soz. l. 7. c. 25.  
P. 744. b.

Ce que disent ces auteurs, particulièrement Theodoret, a un entier raport à la loy du Code, qui ordonne que quand les Empereurs auront rendu quelque arrest severe, l'état & la fortune des condannez seront suspendus durant 30 jours, pendant lesquels neanmoins les condannez seront gardez exactement, & liez dans les prisons. Mais cette loy porte le nom de Gratien, aussibien que de Valentinien & de Theodose, & ne porte point celui d'Arcade. Elle est mesme datée de Verone le 18 aoust de l'an 382, [auquel Theodose n'estoit point en Italie. Ainsi ce n'est point celle dont nous parlons : & il faut dire que celle de 382, ayant esté abolie l'année suivante par la mort de Gratien qui l'avoit faite, Theodose la renouvela en ce temps-ci, en y changeant peutestre quelque chose, [ & la rendit generale pour l'Orient aussibien que pour l'Occident.]

Cod. Th. 9. t. 40.  
l. 13. P. 305.

V. Gratien  
note 20.

'Baronius pretend qu'il faut entendre de la loy de Theodose ce que dit Sidoine Apollinaire, qu'un nommé Arvand ayant esté condanné à mort par le Senat, fut transporté dans une isle pour y estre executé au bout de 30 jours, selon l'ordonnance de Tibere. D'autres neanmoins remarquent que la loy de Theodose ne parlant que des jugemens rendus par le prince, Sidoine

Bar. 390. § 271  
Sid. l. 1. ep. 7. p. 19.

Cod. Th. r. 3. p.  
307. 308 | Sid. n. p.  
17 | l'ay. 2.

Tac. an. l. 3. c. 51.  
p. 85. 86 | Suet. l. 3.  
c. 75. p. 406 | Dio,  
l. 57. p. 617. a.

ne pouvoit pas l'alleguer en cette rencontre; & que quoique Tibere n'eust mis que dix jours d'intervalle entre la condamnation & l'exécution des criminels, neanmoins on justifie par divers passages que l'usage ou quelque loy postérieure y en avoit ajouté vingt, & que cette addition passoit sous le nom de la première loy faite sous Tibere, comme, dit-on, c'est l'usage ordinaire des loix.

Bar. 390. § 27.  
Co. l. Th. t. 3. p.  
303. 2.

'On croit que l'Empereur Nicephore Botoniate, abrogea depuis la loy de Theodose. D'autres disent au contraire qu'il l'étendit aux sentences de tous les magistrats. [Car la mort précipitée de S. Marcellin en 414, donne lieu de croire que la loy de Theodose ne différoit pas l'exécution de leurs jugemens.]

Amb. vit. p. 84.  
85.

'Paulin après avoir parlé de la pénitence de Theodose, dit que vers le même temps deux des plus puissans & des plus habiles hommes de la Perse, vinrent à Milan attirés par la grande réputation de S. Ambroise. Ils apportèrent avec eux plusieurs questions qu'ils vouloient luy proposer pour éprouver la science & la capacité de ce saint Evêque. Ils confererent avec luy par le moyen d'un truchement depuis une heure de jour jusqu'à trois heures de nuit : après quoy ils se retirèrent pleins d'admiration pour un si rare mérite. Et pour faire voir que leur unique dessein dans leur voyage estoit de mieux connoître par eux mêmes ce grand homme qu'ils connoissoient déjà de réputation, ils prirent congé de l'Empereur des le lendemain, & s'en allerent à Rome, où ils vouloient connoître la grandeur & la magnificence de Probe Sénateur Romain. De là ils s'en retournerent chez eux. Nous avons une lettre du Saint, [écrite, comme nous croyons, quelques années après ceci,] à Severe Evêque dans la Campanie, pour luy recommander un Prestre nommé Jacque, venu des dernières extremitez de la Perse, qui vouloit se retirer dans cette province pour y passer en repos le reste de ses jours.

ep. 32. p. 262.



## A R T I C L E L X I I I .

### *Concile de Milan contre les Ithaciens & Jovinien.*

Amb. ep. 39. p.  
323. 1.

[N O U S avons remarqué ci-dessus que] quand le bruit du massacre de Thessalonique vint à Milan, il s'y tenoit un Concile, à cause, dit S. Ambroise, de la venue des Evêques des Gaules. [C'estoit, autant que nous en pouvons juger, sur le sujet] d'Ithace & de quelques autres Evêques, qui avoient procuré

S. Amb. l. 3. c. 61. p.  
173. 3.

L'an de J. C.  
390, de Saint  
Ambroise  
16.  
\* V. les Priscillianistes  
55, 8-14.

## S A I N T A M B R O I S E .

223

auprès de Maxime la mort des heretiques\* Priscillianistes, ce qui les avoit rendu extremement odieux: & S. Martin ayant communiqué par force avec eux dans l'ordination de Felix Evêque de Treves, en avoit esté repris par un Ange. [Le Concile estoit donc apparemment assemblé pour cette affaire, qui troubloit alors extremement l'Eglise des Gaules, comme on le voit par S. Sulpice Severe.] S. Prosper met l'année precedente, que les Evêques Ithace & Ursace furent privez de la communion à cause de la mort de Priscillien dont ils avoient esté les accusateurs; ce qui nous porteroit assez à mettre le carnage fait à Thessalonique des l'année precedente sans l'autorité de Theodoret; mais on peut dire aussi que les Evêques des Gaules ayant condanné les Ithaciens l'année precedente, voulurent en celle-ci faire confirmer cette condanation par les Evêques d'Italie.

dial. 3. c. 15. p. 319.  
&c.

[Ils n'y eurent pas sans doute de difficulté,] puisque S. Ambroise s'estoit déjà abstenu à Treves de la communion des Ithaciens, & que, comme nous l'avons déjà remarqué ci-dessus, le Pape [Sirice] & luy declarerent par leurs lettres, qui furent lues & approuvées depuis dans le Concile de Turin, que ceux qui se separeroient de la communion de Felix, seroient receus dans celle de l'Eglise Catholique. [Nous avons perdu cette lettre de Saint Ambroise;] mais nous en avons une adressée à un seigneur nommé Stude, où il témoigne son averfion pour ces triomphes sanglans, comme il les appelle, que des Evêques remportoient sur des malheureux.

Amb. ep. 56. p.  
321. a.

Conc. B. t. 1. p.  
702. 2. b. c.

Amb. ep. 52. p.  
310. f.

[Il n'est pas necessaire d'avertir que s'il avoit de l'horreur pour la cruauté des Ithaciens, ce n'estoit pas qu'il eust aucune indifferance pour les abominations des Priscillianistes.] Il s'estoit déclaré leur ennemi [des l'an 382 ou environ,] lorsque quelques uns d'eux estoient venus à Milan dans la pensée de le surprendre, & de se couvrir de l'autorité de son nom qui estoit déjà tres grande. [Il semble mesme qu'il ait fait quelques écrits considerables contre eux,] puisque Paterne Evêque de Brague dit qu'il avoit esté delivré de cette heresie par la lecture des livres de S. Ambroise. Nous trouvons qu'il écrivit aux Evêques d'Espagne, pour les prier d'accorder la paix à Symphose Evêque Priscillianiste qui l'estoit venu trouver, pourvu qu'il condannaſt ce qu'il avoit fait de mal, & qu'il accomplist les conditions qu'il s'estoit imposées luy mesme: Et Symphose ayant fait Prestre Dicine son fils, qui avoit fait plusieurs ouvrages contre la foy, S. Ambroise ordonna neanmoins qu'il demeureroit Prestre, mais qu'il ne monteroit pas plus haut.

Sulp. l. 2. p. 173.

Conc. B. t. 1. p.  
743. 1. c.

p. 742. 743.

Bar. 390. § 35.

'Baronius croit que le Concile de Milan dont nous venons de parler, est celui qui condanna Jovinien nouvel heresiarque, qui s'eleva en ce temps-ci contre l'honneur des vierges. [Nous ne voyons rien qui favorise ni qui combatte cette opinion.] Mais puisque Jovinien fut condamné à Milan durant que l'Empereur y estoit, & sous le pontificat de Sirice, [il vaut autant le mettre en cette année qu'en une autre.

Hier. in Jov. l.  
2. l. 2. p. 94. c.

Jovinien estoit Latin;] & au lieu que depuis pres de 400 ans que l'Eglise duroit, [presque] toutes les erreurs avoient esté produites par des Grecs, des Caldéens, ou des Syriens, il s'avisa de renouveler les infamies de Basilide, afin que la langue latine eust aussi des heresies. Il estoit moine, <sup>a</sup> comme il s'en vançoit luy mesme; & on l'avoit vu autrefois aller nus-piez, <sup>b</sup> dompter sa chair par le jeûne, <sup>c</sup> se contenter du pain le plus grossier, avec de l'eau toute pure, <sup>d</sup> porter une méchante robe noire & toute sale, avoir un visage passé & des mains toutes pleines de durillons à force de travailler

Aug. har. 82. t. 6.  
p. 13. 2. c.  
<sup>a</sup> Hier. in Jov. l.  
1. c. 25. p. 46. c.  
<sup>b</sup> Amb. ep. 7. p.  
180. d. e.  
<sup>c</sup> Hier. in Jov. l.  
1. c. 25. p. 46. c.  
<sup>d</sup> l. 2. p. 84. c.  
Aug. har. 82. p. 13.  
2. d. & c. Hier. in  
Pel. l. 3. c. 1. p.  
297. a.  
<sup>e</sup> Hier. in Pel.  
pr. p. 260. d.  
<sup>f</sup> in Jov. l. 2. p.  
94. c.  
<sup>g</sup> Aug. har. 82. p.  
13. 2. c.  
Hier. ep. 50. l. 2.  
p. 101. a.

'Il prescha sa doctrine à Rome, & troubla la foy de l'Eglise Romaine; <sup>d</sup> d'où vient que S. Jerome demande s'il n'y avoit donc aucune province dans le monde pour recevoir l'impieté qu'il preschoit, & où ce serpent se püst glisser, hormis celle que la doctrine de S. Pierre avoit établie sur J. C. la pierre [de la verité.] Ce fut durant que S. Augustin estoit encore jeune, [sous le pontificat de Sirice, comme la suite le montrera, & avant l'an 392,] 'puisqu'il estoit déjà condamné lorsque S. Jerome écrivoit contre luy en cette année là.

V. Saint  
Jerome.

Amb. ep. 6. p.  
185. a.  
<sup>b</sup> Hier. in Jov.  
l. 1. c. 1. p. 18. c.  
<sup>i</sup> in Pel. pr. t. 2. p.  
260. d.

Jovinien publia ses blasphemes par un ouvrage temeraire qu'il composa, <sup>b</sup> dont Saint Jerome cite le second livre. Ce Pere l'appelle un homme sans langue & sans parole. Il dit que ses discours estoient si fades, qu'il estoit plus digne de compassion que d'envie. Son style, dit-il ailleurs, est si barbare, si grossier si defectueux, & si confus, que l'on ne peut comprendre ni ce qu'il veut dire, ni les preuves de ce qu'il avance. Il est en mesme temps enflé & bas. Il tasche à chaque periode de s'elever, mais n'ayant pas la force de se soutenir, il tombe aussitost. De plus, il brouille tellement toutes choses, & les embarasse d'une maniere si confuse, que tout ce qu'on trouve d'obscur dans les anciens auteurs, n'approche point des tenebres de ce faiseur d'enigmes. Quand on veut lire ses ouvrages, on n'y trouve ni pause ni distinction, & on ne sçait où s'arrester que quand on perd haleine. On peut prendre chaque endroit ou

pour

pour un commencement ou pour une suite. Pour de liaison on n'y en remarque aucune : Et à la reserve des passages de l'Ecriture que cet eloquent auteur n'a osé changer ni mêler des fleurs de sa belle rhétorique, tout le reste de son discours convient également à toutes sortes de sujets, parcequ'il ne convient à aucun. Et véritablement un endroit de Jovinien qu'il rapporte en ses propres termes, ne revient pas mal à l'idée qu'il nous en donne. Il estoit fort rempli de passages de l'Ecriture, qu'il alleguoit non pour en suivre la verité, mais pour s'en servir à deguïser ses erreurs, afin qu'elles entraissent plus aisément dans l'esprit des simples.

p.18.c.

Vinc. L. c. 35. p. 365.

S. Jerome fait un abregé de tout ce livre de Jovinien, & en cite divers endroits, mais en en changeant les termes.

Hier. in Jov. l. 1. c. 3. p. 19. 20. a l. 2. p. 69. a [73. a] 82. d.

\*\*\*\*\*

A R T I C L E L X I V .

*Dereglement de Jovinien dans sa doctrine & dans ses mœurs.*

**M**ALGRE toute l'obscurité dont Jovinien avoit rempli son livre, on ne laissoit pas de voir que son but estoit de relever le mariage pour rabaisser la virginité. Saint Jerome en reduit toute la doctrine à ces quatre points; Que les vierges, les veuves, les femmes mariées qui ont receu le baptesme, sont dans un egal degré de merite, si leurs autres œuvres ne mettent entre elles de la différence; Que ceux qui ont esté regenez par le baptesme avec une pleine foy, ne peuvent plus estre vaincus par le diable; Qu'il n'y a point de difference entre s'abstenir des viandes, & en user avec action de graces; Et enfin, que tous ceux qui auront conservé leur baptesme, auront une mesme grace dans le ciel.

Hier. in Jov. l. 1. c. 1. p. 18. c. c. 2. p. 19. d.

[Il est aisé de rapporter à ces quatre chefs, les autres erreurs qu'on luy attribue, savoir; <sup>a</sup> Que tous les pechez estoient egaux; <sup>b</sup> Que les jeûnes estoient superflus; <sup>c</sup> Qu'il n'y auroit point dans le ciel de distinction de merites, & qu'on y recevoit les vertus qu'on auroit negligé d'acquérir en cette vie; <sup>d</sup> Que ceux qui estoient baptez pouvoient vivre sans peché, d'où vient que S. Jerome le fait le pere des Pelagiens; ou mesme, s'il en faut croire Julien le Pelagien, Qu'avant le baptesme on pouvoit pecher & ne pas pecher; mais qu'après le baptesme on ne pouvoit plus pecher. S. Augustin dit qu'estant Stoïcien pour le dogme de l'egalité des pechez, il estoit Epicurien dans la défense qu'il entreprenoit des voluptez, & dans la recherche qu'il en faisoit.]

Aug. hæc. 82. p. 73. 2. c. b Amb. ep. 6. p. 74. k. c Bar. 417. § 36. d Hier. in Pel. l. 3. c. 1. p. 297. a. e a [260. d] ad Cr. c. 2. p. 252. d] Merc. t. 1. p. 428. 429. f Aug. op. imp. l. 1. c. 98. p. 35. t. a] l. 4. c. 121. p. 212. 213. g ep. 29. p. 45. 2. 2.

op. in J. 4. c. 121.  
p. 272. a. h. 82.  
p. 273. d. Amb. ep.  
7. p. 88. a.

Aug. in Jul. l. 1. c.  
2. 27. p. 366. 1. b.

ad Rom. l. 1. c. 4. p.  
490. 2. d.

d.

nupt. l. 2. c. 5. t. 7.  
p. 334. 1. d.

Hier. in Jov. l. 1.  
c. 1. p. 17. b.  
a. Amb. ep. 6. p.  
184. l.

Hier. in Jov. l. 1.  
c. 25. p. 46. c.

l. 2. c. 84. d.

in Pel. l. 1. ep.  
220. p. 64. b.  
6 in Jov. l. 2. p.  
84. c.

Amb. ep. 7. p. 186.  
c.

Hier. in Jov. l. 1.  
c. 3. p. 46. c. Aug.  
h. 82. p. 13. 2. d.  
c. Aug. h. 82. p.  
13. 2. d.

Hier. in Jov. l. 2.  
p. 76.  
p. 73. b.

'Outre tout cela, S. Ambroise & Saint Augustin assurent qu'il enseignoit que la S<sup>te</sup> Vierge avoit bien conservé sa virginité en concevant J. C; mais qu'elle l'avoit perdue en le mettant au monde, prétendant par un raisonnement faux, quoique tres subtil, que sans cela il falloit dire avec les Manichéens, que le corps de J. C. n'estoit pas veritable, mais fantastique; & il détruisoit ainsi la virginité de cette sainte [Mere de Dieu qui fait la gloire des vierges.] Il accusoit encore tous les Catholiques d'estre des Manichéens, parcequ'ils n'egaloient pas comme luy le mariage à la virginité sacrée; & S. Ambroise en particulier, parcequ'il défendoit contre luy l'honneur de la S<sup>te</sup> Vierge.

'Voilà quelle estoit la doctrine de cet Epicure des Chrétiens, [ & sa vie répondoit à sa doctrine. ] Pour s'insinuer plus aisément sous pretexte d'une profession toute sainte, & repandre son venin avec plus d'efficace & de sureté, il se vanloit encore d'estre moine. Mais au lieu de pratiquer ses anciennes austeritez, il se revêtit d'habits blancs, prit un grand soin de son teint, chercha les vins delicieux, les bonnes tables, les ragoufts les plus fins, frequenta les bains, les jeux publics, & les cabarets, & parut enfin comme un beau moine, d'un grand embonpoint, d'un beau teint, d'une extreme propreté, & d'un air tout à fait galant. Il se fit raser la barbe, que les moines portoient longue comme il paroist encore par d'autres endroits.<sup>b</sup> Ses habits estoient ou de lin, ou des plus belles laines, ou mesme de soie. Son visage devint vermeil, & sa peau luisante: Ses cheveux estoient frisez & bien ajustez. [En menant cette vie voluptueuse & sensuelle,] il eut bientoist un ventre extremement gros & fort avancé. Ses epaules se dilaterent. Le cou & tout le visage luy grossit tellement de graisse, qu'à peine pouvoit-il prononcer quelques paroles entrecoupées. [Voilà la description qu'en fait S. Jerome,] & S. Ambroise dit aussi qu'il estoit tous les jours dans les festins & dans la debauché, comme si par une penitence extraordinaire, il eust eu regret des austeritez qu'il avoit pratiquées, & eust voulu venger son corps des jeûnes dont il l'avoit affligé. Il ne voulut pas neanmoins se marier; non pas qu'il crust que la continence luy servist devant Dieu d'aucun merite pour la vie future, mais pour ne point s'engager aux embaras de la vie presente, qui sont des suites du mariage.

'Il ne faut pas s'étonner qu'une doctrine comme la sienne, qui ne preschoit que la volupté, ait trouvé beaucoup de sectateurs dans Rome; & Saint Jerome ne luy dispute point la gloire qu'il

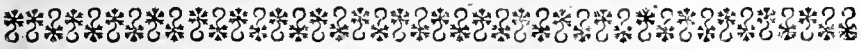
L'an de J.C.  
390, de Saint  
Ambroise  
16.

s'attribuoit, d'avoir un grand nombre de disciples. Ceux qui aimoient les delices suivoient volontiers celui qui les autorisoit, & ne faisoient souvent que decouvrir avec plus de liberte les crimes qu'ils commettoient en secret des auparavant. Mais ce qui estoit deplorable, c'est que mesme diverses personnes de l'un & de l'autre sexe, qui avoient embrassé la continence, & qui avoient passé beaucoup d'années sans donner aucun sujet de douter de leur pudicité, se laissoient surprendre aux sophismes de ce malheureux, qui leur demandoit s'ils pretendoient estre plus saints qu'Abraham, que Sara, que les autres grands personnages de l'ancien Testament qui avoient esté mariez; & par cette illusion ils abandonnoient leur profession, & s'engageoient dans le mariage, succombant à un plaisir de bestes, après avoir vécu longtems dans la chasteté & la continence.

p.94.C.

Aug. har. 82. p.  
13. 2. d. i. c. 2. c.  
22. c. 1. p. 22. a. b. c.

Hier. in Jov. l. 1.  
c. 23. p. 49. c.



ARTICLE LXV.

*Jovinien est condanné par Sirice, & par le Concile de Milan.*

CEs heretiques cachoient le poison de leur malice dans un exterieur de sainteté. Par cet artifice ils faisoient insensiblement glisser leur doctrine dans l'Eglise pour en corrompre les principales parties, & donner la mort à tout son corps. Dieu ne permit pas neanmoins qu'ils allassent jusqu'à tromper aucun des Prelats. Il estoit seulement à craindre qu'ils n'entraïnassent avec eux dans le precipice beaucoup de personnes simples. Mais Dieu pour briser le piege qu'ils avoient tendu, fusa contre eux de fideles Chrétiens, illustres par leur naissance, & venerables par leur pieté. C'estoit sans doute S. Pammaque qui possedoit toutes ces qualitez avec eminence, & à la poursuite duquel on devoit après Dieu la condannation de Jovinien. Saint Jerome semble joindre avec luy un Victorin, qui n'avoit pu souffrir d'entendre à Rome cette proposition horrible, qu'une vierge & une femme mariée sont la mesme chose.

Amb. ep. 6. p. 185.  
a.

p. 184. k.

Aug. har. 82. p. 13.  
2. d.

Amb. p. 184. k.

p. 185. a.

Bar. 390. § 38.

Hier. ep. 50. p. 101.  
b.

C'est ainsi que cette heresie fut bientost étouffée par la fidele & genereuse resistance que luy fit l'Eglise Romaine. Ces personnes defererent aussitost Jovinien & ses disciples au Pape Sirice. Ils luy presenterent une requeste où ils expoisoient des choses qui faisoient horreur, tirées ce semble du livre de Jovinien: Ils demanderent que ces choses fussent verifiées par l'autorité episco-

Aug. h. 82. p. 13. 2.  
d. i. c. 2. c. 22. p.  
22. 2. c.  
a. Amb. ep. 6. p.  
185. a.

b. pale, & condannées par la sentence du S. Esprit comme contraires à la loy de Dieu. Sirice assembla son Clergé. On demeura d'accord que la doctrine proposée estoit contraire à la doctrine de l'Eglise : Et comme Jovinien, Auxence, Genial, Germinateur, Felix, Frontin, Martien, Janvier, & Ingenieux, estoient convaincus d'estre les auteurs & les predicateurs de cette nouvelle heresie, tous ceux qui estoient presens, tant les Prestres & les Diacres, que les autres Ecclesiastiques, jugerent que selon la regle de Saint Paul ils devoient estre bannis de l'Eglise pour toujours par la sentence de Dieu & le jugement du Pape.

ep. 7. p. 187. g. Jovinien & les autres que nous avons nommez, se voyant condannez à Rome, s'en allerent à Milan, [sans doute pour surprendre l'Empereur qui y estoit.] Mais Sirice manda & leur histoire  
ep. 6. p. 184. l. 185. b. & leur condannation à l'Eglise de Milan, [ayant peutestre écrit une autre lettre à S. Ambroise en particulier,] afin qu'ils ne pussent tromper personne & se faire admettre à la communion sous les noms de Religieux & de Chrétiens dont ils se couvroient; & il y envoya mesme trois Prestres, Crescent, Leopard, & Alexandre, pour maintenir avec le zele de la foy dont ils estoient remplis, la sentence qu'il avoit rendue.

p. 185. b. c. Son soin réussit comme il pouvoit souhaiter. Ses legats furent témoins de l'horreur que l'Empereur & tous les autres eurent des Jovinianistes, des qu'on les eut vus. On les regarda comme des Manichéens, & mesme après qu'ils eurent esté condannez par l'execration de tout le monde, les legats [par leurs sollicitations] les chassèrent de la ville. Baronius croit que ce fut à leur occasion que Theodose fit la loy datée de Verone le 3 septembre de cette année, par laquelle il ordonne que tous ceux qui faisoient profession de la vie monastique, seroient contraints de se retirer dans les solitudes & dans les deserts. [Cela souffre  
cp. 7. p. 187. h. néanmoins assez de difficulté.]

Bar. 390. § 47. 48. S. Ambroise & les autres Evesques qui estoient à Milan, écrivirent au Pape pour répondre à ses lettres. Après avoir loué sa vigilance pastorale, ils refutent en peu de mots l'impicté de Jovinien. Ils s'arrestent particulièrement sur ce qu'il disoit contre la virginité de la Sainte Vierge. Il semble selon eux qu'il ne croyoit pas que J. C. se fust véritablement incarné, & qu'ainsi il tomboit dans l'heresie des Manichéens. Mais on voit par Saint Augustin que c'estoit une fausse conclusion qu'il tiroit luy mesme de la virginité de la Mere de Dieu, & dont il prenoit avantage

Amb. ep. 7. p. 185. 187.

Aug. in Jul. l. 1. c. 2. p. 166. 1. b.

V. Theodo-  
se l. 5 62.

1. Le texte de cet endroit paroist corrompu.



L'an de J.C.  
390, de Saint  
Ambroise  
16.

contre les Catholiques. Cette lettre est signée après S. Ambroise, par Evence de Ceueda, Maxime d'Emone[ou Laubach,] Felix de Zara, S. Bassien de Lodi, Theodore de Martigny, Constance d'Orange, & S. Sabin de Plaisance, [qui avoient tous assisté en l'an 381 au Concile d'Aquilée.] Il y avoit encore outre ceux qui ne sont pas nommez, Eustase, Constance [qui est peutestre celui à qui Saint Ambroise écrivit après son ordination,] & Geminien qui estant present, signe neanmoins par la main d'Aper son Prestre. [On croit que c'est S. Geminien de Modene.]

Amb. ep. 7. p. 187.

i.

i.

Bar. 390 § 47.

Amb. ep. 7. p. 187.

i.

V. S. Severc  
de Ravenne

On ne trouve point ce que Jovinien devint depuis jusques à la loy d'Honoré contre luy. On y voit qu'il tenoit des assemblées auprès de Rome; de quoy les Evêques s'estant plaints, Honoré ordonna que cet heresiarque & ses complices seroient battus de fouets armez de plomb, & releguez en diverses isles. Il determine pour Jovinien l'isle de Boas sur la coste de Dalmacie. [Cela peut estre arrivé en 398.] S. Jerome nous assure qu'il estoit mort en 406, ayant, dit-il, rendu l'esprit au milieu de la bonne chere, & qu'il estoit rené dans Vigilance, comme Euphorbe dans Pythagore.

Bar. 390 § 49]

Cod. Th. 16. t. 5.

l. 55. p. 174.

NOTE 40.

Quelques amis de Saint Jerome luy envoyerent de Rome les écrits de Jovinien, en le priant de les refuter; [ & il le fit en deux livres l'an 392.] Depuis cela, quoique personne n'osast soutenir ouvertement le dogme de Jovinien, on ne laissoit pas de le repandre encore en secret: Et ce fut pour l'étoufer entierement, que S. Augustin composa ses deux livres Du bien du mariage & de la sainte virginité. Il voulut commencer par l'eloge du mariage, parcequ'on pretendoit que l'on ne pouvoit répondre à Jovinien sans le rabaisser & le blasmer, [comme avoit fait S. Jerome.]

Amm. l. 22. p. 206.

Hier. in Vig. c. 1.

p. 120. 121] Genn.

c. 75] Bar. 412. § 25.

Hier. in Jov. l. 1.

c. 1. p. 17. b.

V. S. Jero-  
me.

Aug. retr. l. 2. c. 22.

p. 22. 2. c.

A R T I C L E L X V I .

*De Sarmation & Barbatien moines de Milan.*

S A I N T Ambroise, comme nous l'avons déjà remarqué, avoit un monastere hors les murailles de Milan, plein de solitaires tres vertueux qu'il nourrissoit. [C'est apparemment] cette maison de Saints que S. Augustin dit avoir vue à Milan, remplie d'un assez grand nombre de personnes, qui demeurant dans la ville, [ou tout auprès,] estoient tres éloignez de la vie commune, & qui avoient pour Superieur un Prestre tres savant & tres vertueux.

Aug. conf. l. 3. c. 6.

p. 61. l. b.

de mor. Ec. c. 33.

t. 1. p. 330. 2. a.

Amb. ep. 23. p. 238.

[\* Jovinien n'en estoit pas, comme quelques uns l'ont dit ; mais il y a bien de l'apparence que quand il vint à Milan, il infecta quelques uns des solitaires qui y demeuroient.] Au moins il est certain qu'il y en avoit deux nommez Sarmation & Barbatien, qui firent de la peine à Saint Ambroise à cause de beaucoup de choses dont on l'avertit. Il leur donna les avis necessaires ; mais ils n'en firent aucun profit. Ils ne laisserent pas de se retenir un peu durant quelque temps, & de jeûner avec les autres : Mais comme ils estoient là obligez de demeurer dans le monastere [sans pouvoir sortir quand ils vouloient ;] qu'ils n'y trouvoient point d'occasions de debauches, & que leurs entretiens honteux & dereglez y estoient absolument interdits, leur delicatesse ne put supporter une telle rigueur. Ils abandonnerent cette sainte compagnie, de laquelle pour user des termes de S. Jean, ils n'avoient jamais esté. Ils voulurent depuis y rentrer : mais S. Ambroise le leur refusa.

p. 238.

'Le depit les porta à dogmatizer. Privez du fruit des bonnes œuvres qu'ils avoient pratiquées, ils devinrent envieux de ceux qui les pratiquoient. C'est pourquoi ils prescherent la volupté, & conseillèrent à tout le monde les plaisirs & les delices. Ils soutenoient que l'abstinence, la frugalité, la virginité n'estoient d'aucun merite ; que tous les hommes sont egaux les uns aux autres, quelques actions qu'ils aient faites ; que c'estoit une folie de mortifier la chair par les jeûnes pour la soumettre à l'esprit ; que l'abondance des voluptez, les festins & la bonne chere n'avoient rien de dangereux ; qu'ainsi ceux qui estoient baptez n'avoient aucun besoin de s'appliquer à la vertu ; & que les fillès & les veuves devoient se marier quoiqu'elles pussent se contenir. [Il est visible que ces deux moines apostats estoient dans les mesmes sentimens que Jovinien ; mais pour savoir si c'estoit Jovinien qui avoit corrompu leur foy & dereglé leurs mœurs, c'est de quoy nous n'osons rien assurer, quoiqu'il soit aisé de le croire.

p. 240. m.

in pl. 36. p. 699. c. f.

C'est d'eux sans doute que parle S. Ambroise, lorsqu'il deplore le malheur de ceux qui ont abandonné une profession sainte où ils avoient longtemps vécu. Ne peut-on pas fort bien, dit-il, [se servir des termes du prophete, &] dire de ces gents là que leurs piez ont glissé & qu'ils sont tombez, eux qui sont dechus de leur esperance, qui ont perdu le fruit de leur travail, & abandonné leur profession ? Considerez par exemple un homme qui durant quelques années ait pratiqué la vertu, ait gardé la chasteté, ait veillé attentivement sur luy mesme, ait fait pro-

L'an de J.C.  
390, de Saint  
Ambroise  
16.

Effusion de la vie religieuse, en ait rempli soigneusement tous les devoirs, & qui change tout d'un coup, sorte de son monastere, ne veuille plus entendre parler de jeûnes, renonce à la continence, court après les delices & les plaisirs, se livre à la dissolution & au luxe. Tels sont certains hommes qui depuis longtemps ont quitté leurs monasteres, & se sont rendu des maistres de debauches, des predicateurs de l'incontinence, des docteurs d'impudence, des ennemis de la pudeur. Ne peut-on pas dire avec raison de ces gents là, que leurs piez ont glissé, & qu'ils sont tombez, eux qui ont eu regret d'avoir bien vécu ? Par une nouvelle sorte de penitence ils se repentent de leurs bonnes œuvres, & ne se repentent pas de leurs pechez. Ils sont sortis d'avec nous, dit S. Jean, mais ils n'estoient pas d'avec nous. [Ce sont presque les mesmes termes dont il se sert contre Sarmation & Barbatien.

Ces deux apostats allerent semer leur doctrine epicurienne dans l'Eglise de Verceil, [d'autant plus susceptible de ce poison,] qu'elle estoit alors sans medecin & sans Evefque. Mais S. Ambroise dans la province duquel elle estoit, ne manqua point de luy donner d'excellens preservatifs par la lettre qu'il luy écrivit [vers l'année 396, à ce que nous croyons.]

ep. 25, p. 238. c.



ARTICLE LXVII.

*Loy de Theodose sur les Diaconisses : De l'abolition des Penitenciers dans l'Orient.*

THEODOSE donna le 21 de juin 390, une loy celebre, qui défend de recevoir les veuves dans le rang des Diaconisses, à moins qu'elles ne soient agées de soixante ans, selon l'ordre de S. Paul, & qu'elles n'aient des enfans, dit Sozomene. Car le texte de la loy pourroit signifier qu'il ne falloit attendre l'age de soixante ans que pour celles qui avoient des enfans ; & la suite de la loy semble comprendre celles mesmes qui n'en avoient point. Neanmoins Godefroy l'entend de mesme que Sozomene.

Cod. Th. 16. t. 2.  
l. 27. p. 60 | Soz. l.  
7. c. 16. p. 729. a.

Theodose ajoute que ces Diaconisses feront créer des tuteurs à leurs enfans, & que mesme pour leur propre bien, elles n'en auront que l'usufruit, dont elles pourront disposer absolument, hormis qu'elles ne pourront rien laisser en mourant à l'Eglise, ni aux Ecclesiastiques, ni aux pauvres. Il défend encore aux femmes de couper leurs cheveux sous pretexte de faire pro-

Col. Th. t. 6. p.  
62. l.

p. 60.

p. 60 | Soz. l. 7. c.  
16. p. 728. a.

c.

fection [de la vie religieuse,] & ordonner mesme que les Evesques qui les recevront en cet état. aux sacremens, seront depofez. [Nous avons parle<sup>n</sup> en un autre endroit de la seconde partie de cette loy qui casse toutes les donations faites aux Ecclesiastiques; & nous avons remarqué avec Baronius, que l'avarice des Clercs l'avoit rendue sinon legitime, au moins tolerable & comme necessaire.]

390, de Saint Ambroise

v. Saint Damascus 6.

Bar. 390. § 70.

'Neanmoins comme en s'opposant à un excés, elle sembloit tomber dans un autre, en empeschant les legs pieux qu'une veritable charité pouvoit exiger; Theodose la revoqua à la sollicitation, dit Baronius, de S. Ambroise ce severe censeur des Rois. Ce fut par sa loy du 23 aoust de la mesme année, où il défend absolument de se servir jamais de l'autre, ni mesme de la produire en justice; [ce qui est bien fort pour croire qu'il l'a cassée absolument dans tous ses points, quoique le second seul soit exprimé dans la revocation;] ce qui a fait dire à Godefroy. que celui là seul avoit esté revocé.

§ 71.

Cod. Th. l. 6. p. 64.

Conc. B. t. 1. p. 456.

Hier. ep. 43. t. 1. p. 230. d.

[Le dernier article de cette loy est tout à fait autorisé par] le 17<sup>e</sup> Canon du Concile de Gangres, qui défend aux femmes sur peine d'anathemes de se raser les cheveux sous pretexte de pieté. S. Jerome témoigne neanmoins que cela estoit ordinaire dans les monasteres d'Egypte & de Syrie, quoique cela se fist. secretement.

Soz. l. 7. c. 16. p. 726. a.

Bar. 390. § 66.

Socr. l. 5. c. 18. 19. p. 278. b. c.

p. 278. 279 | Soz. l. 7. c. 16. p. 726. 727.

'Sozomene croit que Theodose fit la loy du 21 de juin pour maintenir l'honneur de l'Eglise, & remedier au scandale arrivé par l'histoire celebre qui fit abolir le Prestre penitencier. Et c'est ce qui a obligé Baronius de mettre cette histoire en la mesme année 390, [à quoy Socrate n'est pas contraire,] puisqu'il dit seulement qu'elle arriva vers l'an 391.

'Cette histoire est qu'une femme ayant commis un crime avec un Diacre, & ce crime ayant esté connu soit par la confession publique qu'elle en fit, ce qui ne paroist pas neanmoins, soit par la conjecture qu'en donna la deposition du Diacre, jointe à la penitence de cette femme, soit de quelque autre maniere; Nectaire par le conseil d'un Prestre nommé Eudemon, abolit la charge de penitencier; & les autres Evesques de l'Orient l'abolirent à son imitation. [Nous ne raportons pas toutes les circonstances de cette histoire, parcequ'elle est connue de tout le monde.]

Pour les consequences qu'on en peut tirer, il faut considerer que Socrate qui en est la source, estoit un avocat de Constantinople,

nople, très mal instruit de l'esprit & de la discipline de l'Eglise ; d'où vient qu'il loue également les Catholiques & les heretiques, où il trouvoit des choses qui luy paroissent louables. Il estoit de plus fort credule, & ufoit de peu de discernement dans le choix des pieces & des personnes sur l'autorité desquelles il fait son histoire; ce qui fait qu'elle est tres pleine de fautes, & que dans les choses les plus veritables, il y mêle des circonstances fabuleuses, qui n'avoient point apparemment d'autre autorité que le bruit commun. Neanmoins je ne croy pas qu'on puisse dire qu'il ait eu dessein d'abuser ses lecteurs, quoique cela ne soit pas extraordinaire aux Grecs, ni d'avancer rien qu'il sceust estre faux. Il s'est souvent laissé tromper; mais je ne croy pas qu'il trompe volontairement; C'est ce me semble l'idée la plus veritable qu'on puisse avoir tant de Socrate que de Sozomene qui l'a copié en cet endroit & en beaucoup d'autres. Ainsi l'on doit recevoir ce qu'ils rapportent dans les choses où il paroist qu'ils n'ont pu estre trompez; & pour tout le reste, surtout en ce qui regarde l'Eglise, on ne sauroit manquer de les avoir pour suspects.

Suivant cette idée; je ne croy pas qu'on puisse douter que Nectaire & les autres Evesques d'Orient n'aient osté le Prestre penitencier de leurs Eglises.] Pour la raison, on voit par Sozomene qu'on n'en convenoit pas. [Neanmoins il y a peu d'apparence de rejeter ce que Socrate dit avoir appris d'original de la bouche d'un Prestre, que l'on ne doit pas presumer l'avoir voulu tromper; j'entens pour le fond que nous avons rapporté; car pour les circonstances il peut n'avoir pas esté exact.

Soz. l. 7. c. 16 p.  
726. c.

Mais pour ce qu'il ajoute,] qu'en ostant le Penitencier on laissoit chacun à sa conscience pour s'approcher ou se retirer des mysteres, & ce qu'il semble conclure que par là on avoit osté la penitence & ruiné la discipline de l'Eglise; [je croy qu'il ne s'en faut nullement fier à luy; & il y a bien plus d'apparence qu'en ostant le Prestre commis pour ecouter les confessions, on laissoit seulement à chacun la liberté de choisir tel Prestre qu'il voudroit pour recevoir sa confession & le conduire dans sa penitence, soit publique, soit secrette, selon l'ordre que les Canons prescrivoient; à quoy ce changement ne touchoit point. Outre les preuves qu'on tire de S. Chrysostome & des autres Peres, qui montrent la necessité de la penitence & de la confession au Prestre,] Sozomene mesme en rapportant cette histoire, reconnoist que pour obtenir la remission des pechiez qui sont inevi-

p. 727. d. | Socr. l.  
5. c. 19. p. 279. b.

Soz. l. 7. c. 16 p.  
726. c.

tables aux hommes, il faut les confesser; & il est visible qu'il l'entend de la confession qui se fait aux hommes. [Ainsi il n'a pu prétendre que l'on ait aboli dans l'Orient une chose qu'il reconnoist estre nécessaire.

Nectaire ne laissoit pas par là de faire une grande plaie à la discipline, puisque chacun ayant à choisir un Confesseur, il est visible que ceux qui aimoient encore leurs pechez, ne choisissent pas celui qui estoit le plus capable d'une fonction si difficile.

Cette histoire a peu de liaison avec celle de S. Ambroise; mais n'ayant point fait de titre de Nectaire, nous n'en voyons pas d'autre auquel elle ait beaucoup plus de rapport.]



### ARTICLE LXVIII.

*Paulin d'Antioche ordonne Evagre pour luy succeder: Le Concile de Capoue assemblé sur cette affaire ne la peut finir; fait quelques reglemens, particulièrement sur Bonose.*

L'AN DE JESUS CHRIST 391, DE S. AMBROISE 17.

[**I**L faut mettre apparemment à la fin de l'an 391, le celebre NOTE 41. Concile de Capoue, assemblé principalement pour donner la paix à l'Eglise d'Antioche.] Paulin qui gouvernoit une partie des Catholiques de cette Eglise [depuis l'an 362,] estoit mort selon Socrate & Sozomene vers le mesme temps que le tyran Maxime, [tué en juillet ou aoust 388,] ou lorsque Theodose en triompha à Rome [le 13 juin 389. Ainsi on peut mettre sa mort sur la fin de 388, ou l'année d'après.] Et il est certain au moins par S. Jerome qu'il estoit mort en 392. [Mais la division qui avoit déchiré l'Eglise d'Antioche durant sa vie, ne fut pas finie par sa mort.] Car il s'ordonna luy mesme un successeur, qui fut le Prestre Evagre [dont on pourra voir l'histoire sur S. Jerome,] & il l'ordonna seul, violant les Canons en l'un & en l'autre point. Aussi Saint Ambroise dit qu'Evagre & Flavien se confioient plus chacun sur les defauts de l'ordination de son competeur, que sur la validité de la sienne; & que si Flavien avoit sujet de craindre l'examen de sa cause, Evagre n'avoit point sujet de le presser.

Cependant quelques defauts, qu'il y eust dans l'ordination d'Evagre, & quoique Flavien dust passer au moins alors pour le seul legitime Eveque d'Antioche, l'averfion que les disputes

Socr. l. 5. c. 15. p.  
2-3. d. Soz. l. 7. c.  
15. p. 722. c.

Hier. v. ill. c. 25.  
P. 302.

Thdr. l. 5. c. 23. p.  
736. d.

Amb. ep. 9. p.  
190. d.

a.

Thdr. l. 5. c. 23.  
P. 736. d.  
4 Boll. 9. mars, p.  
9. 5 27.

avoient donnée pour luy à ceux du parti contraire, fit qu'ils receurent Evagre pour Evêque. Les Prelats tant de Rome, [c'est à dire d'Occident,] que de l'Egypte, embrasserent aussi la communion, s'il se faut arrester à Theodoret. Mais Saint Ambroise nous apprend que les Prelats d'Egypte estoient neutres, ne s'estant liez de communion ni avec Flavien, ni avec Evagre. La maniere dont il parle de l'un & de l'autre [nous donne grand sujet de croire qu'il estoit entré luy mesme dans cette neutralité,

Thdr. l. 5. c. 23. p. 736. d.

Amb. ep. 9. p. 190. b. c.

a. d.

NOTE 42. " & on peut par consequent le presumer encore de tout le reste de l'Occident. L'Illyrie embrassa mesme la communion de Flavien, si Theodoret ne s'est point trompé.

Thdr. l. 5. c. 23. p. 737. d.

[Cependant comme cette suspension mesme continuoit toujours la division d'entre l'Orient & l'Occident, sans parler de celle qui estoit encore plus grande dans Antioche,] ceux de l'Egypte & de l'Occident, [ou ces derniers au moins,] importunerent fort souvent Theodose, [durant les trois ans qu'il passa en Occident, afin qu'il obligeast Flavien à se soumettre avec Evagre au jugement d'un Concile qui se tiendroit en Italie. Il paroist que Theodose y consentit enfin à l'instance pour suite des Occidentaux, qu'il accorda que l'affaire d'Antioche seroit jugée par le Concile de Capoue, & qu'il promit d'y faire venir Flavien. Il est certain qu'il y eut un ordre de l'Empereur pour l'obliger d'y aller.

p. 736-737.

Amb. ep. 9. p. 190. d.

[Theodose qui estoit demeuré en Italie depuis l'année 388, pour y affermir la couronne au jeune Valentinien, la quitta sur cela après le 14 de juillet, & s'en retourna à Constantinople, où il arriva le 10 de novembre. Il avoit apparemment mandé à Flavien de s'y trouver pour le temps qu'il y devoit estre,] & Flavien ne manqua pas de s'y rendre : mais comme Theodose voulut l'obliger d'aller de là à Rome, [c'est à dire en Occident, & au Concile de Capoue,] il luy representa qu'on estoit alors dans l'hiver, & il promit que quand le printemps seroit venu, il obeiroit à son ordre. Il s'en retourna sur cela à Antioche, & ne se trouva point au Concile de Capoue.

Thdr. l. 5. c. 23. p. 737. a.

Amb. ep. 9. p. 190. d.

[Il ne nous reste aucun acte de ce Concile, & nous ne le connoissons que par quelques endroits où il en est parlé.] Il est qualifié dans les Canons de l'Eglise d'Afrique un Concile\* entier, soit qu'il fust de tout l'Occident, ce que les termes de Saint Ambroise, [ & le respect que l'Eglise d'Afrique a eu pour ses decisions, donnent assez sujet de croire, soit qu'il fust seulement de

Conc. l. 2. p. 1072. d. 1644. c.

Amb. ep. 9. p. 190. d.

1.  
\*plena: i. v. n.  
†quando omnes convenimus.

1. Quelques uns au lieu de Capuensis disent Capensisi ou Carpensisi. La traduction grecque a aussi ἐν Καρπύσῃ.

f.  
d.  
a Blond. p. 237.  
b Amb. ep. 9. p.  
197. f.  
ep. 5. p. 183. k.

[l'Italie.] Saint Ambroise en parle comme y ayant eu un grand nombre d'Evesques. Il paroist assez qu'Evagre y estoit. <sup>a</sup>Un auteur moderne écrit que Sirice & S. Ambroise en estoient chefs. Il est visible qu'ils prirent tous deux beaucoup d'interest à ce qui y fut arresté: Sirice se reconnoist mesme lié par ses decrets: [ce qui montre assez qu'ils s'estoient faits de son auctorité, soit qu'il y eust presidé luy mesme, soit que ses legats y eussent assisté en son nom; & c'est ce qui paroist le plus probable, les Papes n'ayant point alors accoutumé de quitter Rome, comme ils disent souvent.] Pour S. Ambroise, on ne peut guere douter qu'il n'ait esté le chef du Concile, [si Sirice n'y estoit pas, ou qu'en tout cas il n'en ait au moins esté l'ame.

Laun. ep. 7. p. 10.

Amb. ep. 3. p. 150.

2.

L'absence de Flavien fit que le Concile ne put terminer l'affaire d'Antioche.] Cette sainte assemblée trouva néanmoins un port assez tranquille pour y assurer la paix de l'Eglise prestee de faire naufrage, qui fut d'accorder la communion à tous les Evesques de l'Orient qui confesseroient la foy Catholique; & pour le differend particulier de Flavien & d'Evagre, d'en commettre l'examen & la decision à Theophile d'Alexandrie & aux autres Evesques d'Egypte, dont le jugement seroit d'autant mieux receu, qu'ils n'estoient point dutout engagez, n'ayant accordé leur communion à aucun des deux partis.

Conc. t. 2. p. 1644.

c.

p. 1092. c. 1632. a.

p. 1084. a.

[Outre ce point qui paroist avoir esté l'affaire capitale du Concile, on y fit encore quelques autres reglemens.] Car on y défendit de baptizer ni d'ordonner deux fois une mesme personne, ni de transferer un Evesque d'un siege en un autre. Les Evesques d'Afrique citent un Concile d'outremer, qui avoit défendu de recevoir ceux qui avoient esté dans l'heresie, en aucun degré de l'état ecclesiastique, & ils attribuent particulièrement l'établissement de ce Canon aux sieges de Rome & de Milan.

Amb. ep. 5. p. 183.

k.

a Hollst. g. c. o. p.  
123.

b Merc. t. 2. p. 128.

§ 15.

c Bar. 389. 5-6.

d Merc. t. 2. p. 128.

§ 15.

e Aug. ep. 150. p.

263. l. d.

On traita dans ce Concile l'affaire de Bonose Evesque de <sup>a</sup>Naiſſe, <sup>b</sup>ville celebre dans la Dace, <sup>b</sup>ou de Sardique metropole de la mesme province. Il estoit accusé [apparemment de quelque crime contre les Canons & contre les mœurs, & peutestre aussi] de l'heresie de Photin, <sup>d</sup>& d'estre comme luy sectateur d'Ebion. <sup>e</sup>Car un Elvide qui ne croyoit pas que le Fils fust egal au Pere, <sup>e</sup>mandoit à Saint Augustin qu'il devoit passer la mer pour s'aller faire instruire par Bonose & par Jason, deux hommes tres doctes; & il luy envoyoit un livre d'un Evesque de sa secte.

NOTE 43.

v. S. Auguf.

lin 5342.

Amb. ep. 5. p. 183.

184 [Merc. t. 2. p.

125. l. 2.

Il semble aussi que Bonose ait suivi l'erreur d'Elvide, que la



L'an de J.C.  
391, de Saint  
Ambroise  
17.

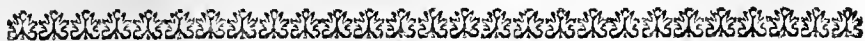
Vierge avoit eu des enfans après la naissance de J. C. [Et c'est luy sans doute que S. Ambroise a marqué,] lorsque voulant détruire cette erreur & ce sacrilege, il dit qu'il y est d'autant plus obligé, qu'il s'est mesme trouvé un Evêque accusé d'y estre tombé.

Amb. inst. vir. c.  
5. p. 421. b.

'Marius Mercator nous donne lieu de croire que le Pape Damase, [mort en 384,] avoit rendu quelque jugement contre luy. Il estoit néanmoins encore dans la possession de son evesché, [& mesme le Concile de Capoue ne l'en osta pas,] mais il ordonna seulement que les Evêques voisins de Bonosé & de ses accusateurs, particulièrement ceux de Macedoine avec celui de Thessalonique leur metropolitain, connoistroient de cette affaire. [Nous verrons dans la suite comment elle se termina.]

Merc. t. 2. p. 128. §  
15.

Amb. ep. 5. p. 183.  
k.



A R T I C L E L X I X .

*S. Ambroise travaille à la paix d'Antioche : Mort d'Evagre.*

L'AN DE JESUS CHRIST 392, DE S. AMBROISE 18.

**L**es Prelats du Concile de Capoue crurent que ce qu'ils avoient ordonné avec tant d'équité touchant l'Eglise d'Antioche, remedieroit aux troubles qu'elle enduroit depuis si longtemps, & luy rendroit enfin la paix. Mais Theophile<sup>1</sup> ayant fait avertir Flavien de suivre l'arresté qui remettrait le jugement de son affaire aux Evêques d'Egypte, Flavien ne voulut point venir, & eut recours à des requestes & à des rescrits impériaux, qui ordonnoient ce semble aux Occidentaux de se transporter en Orient pour y examiner l'affaire dans un nouveau Concile.

Amb. ep. 9. p. 190.  
c.

e.

p. 190. c. [Bar. 389.  
§ 71.

'Theophile manda cette nouvelle à S. Ambroise, qui aimant comme il faisoit, la paix de l'Eglise, en fut sensiblement touché; & il se plaint avec beaucoup de raison du procédé de Flavien, dont néanmoins il parle toujours avec honneur. [Et son équité paroist visiblement en cette rencontre. Car après cette conduite de Flavien qu'on peut appeller une faute inexcusable, & qui bleffoit tout à fait S. Ambroise, puisqu'outre l'intérêt de l'Eglise, il y a toutes les apparences possibles qu'il estoit l'auteur de la deliberation du Concile de Capoue; & quoique Paulin & Evagre mesme, si nous en croyons Theodoret, eussent toujours esté dans la communion de l'Occident; néanmoins il ne se declare point dutout pour Evagre;] & il dit mesme que comme Flavien

Amb. ep. 9. p. 190.

Amb. ep. 9. p. 190.  
2. d.

1. Les termes de S. Ambroise *iterum conveniens*, montrent que cela avoit déjà esté fait une fois.

pred. ambr.  
tus est.

venire.  
1.

avoit sujet de fuir le jugement de sa cause; Evagre n'avoit point sujet\* de le presser.

c. - Il répondit donc à Theophile, que puisque le Concile de Capoue luy avoit remis le soin de cette affaire, il devoit sommer Flavien encore une fois; & que quand mesme il-refuseroit encore de venir, il ne falloit pas laisser d'accorder la communion à tous les autres de l'Orient, selon ce qui avoit esté arresté à Capoue. Il l'avertit seulement qu'il doit donner avis au Pape de ce qu'il aura arresté, afin que l'Eglise Romaine l'ayant approuvé, comme il ne doute pas qu'elle ne fasse, toute l'Eglise se trouvast unie dans un mesme sentiment, & püst se rejouir du fruit qui réussiroit de ses travaux.

[Saint Ambroise ne manqua pas sans doute d'en écrire à Theodose.] Le Pape<sup>II</sup> le fit aussi, & pressa vivement l'Empereur d'envoyer Flavien à Rome, [s'il ne vouloit pas qu'il fust jugé par l'Evesque d'Alexandrie,] representant à ce prince qu'il savoit vaincre les tyrans qui s'elevoyent contre luy, mais qu'il laissoit impunis ceux qui meprisoient les loix de J.C. NOTE 44

a. Theodoret dit que Theodose pressé par ces instances, manda de nouveau Flavien, & le voulut obliger d'aller à Rome; à quoy il répondit en ces termes: Seigneur, si l'on m'accuse que ma foy ne soit pas orthodoxe, ou que ma conduite ne soit pas digne d'un Evesque, je ne refuserai pas d'en prendre mes accusateurs mesmes pour juges, & je suis prest de me soumettre à la sentence qu'ils prononceront sur mon sujet. Que s'il ne s'agit dans toute cette contestation que de mon siege episcopal & de sa preeminence, je ne veux point disputer contre eux. J'abandonnerai plutost l'episcopat, je le cederai volontiers à ceux qui l'ambitionnent. C'est pourquoy vous pouvez, Seigneur, disposer de l'evesché d'Antioche & le donner à qui il vous plaira. Theodose admira cette genereuse resolution & la sagesse de ce Prelat, & il luy ordonna de s'en retourner & de reprendre le gouvernement de son Eglise.

b. Theodoret releve fort cette generosité de Flavien. [Mais n'eust-il pas esté plus louable de preferer la paix de l'Eglise à cette apparente generosité, & d'accepter le moyen si raisonnable que les Peres de Capoue avoient proposé pour y parvenir, au lieu d'offrir une demission qu'il jugeoit bien sans doute que l'on n'accepteroit pas.]

Blond. p. 230. Il y a apparence que la mort de Valentinien & la revolte d'Eugene arresterent les poursuites des Occidentaux, [ & qu'ainsi

l'on en demeura à ce qu'avoit resolu S. Ambroise apres le Concile de Capoue, que si l'on ne pouvoit accorder Flavien & Evagre, il falloit neanmoins se reunir de communion avec tous les autres Orientaux, laissant l'Eglise d'Antioche dans son schisme, 'apres tant d'efforts inutiles qu'on avoit faits pour l'appaiser: [C'est apparemment aux sommations que Theophile fit alors à Flavien, qu'il faut rapporter] ce que dit Nestorius, Que l'Egypte par toutes ses lettres pleines d'une hauteur de tyran, n'avoit pu donner de la terreur au bienheureux Flavien. [Mais s'il peut y avoir de la generosité à ne pas ceder à la hauteur d'un Theophile, il y en a encore plus de ceder à Dieu, & de trembler au bruit des menaces qu'il fait contre ceux qui causent des troubles & des scandales dans l'Eglise. Et n'est-ce pas les causer quand on ne veut pas les finir?

Ruf. l. ii. c. 27. p. 186. 2.

Merc. t. 2. p. 36. 5.

La cause de Flavien se trouva bientost tout à fait la plus forte par la mort d'Evagre. Il vécut peu depuis son election. [Neanmoins il ne mourut pas avant l'an 392,] auquel S. Jerome parle de luy comme d'un homme encore vivant. <sup>a</sup>Après sa mort, Flavien fit si bien qu'on ne luy ordonna aucun successeur; & cela facilita sans doute beaucoup sa reconciliation avec l'Occident] que Saint Chrysostome moyenna depuis. <sup>d</sup>Mais ceux du parti de Paulin & d'Evagre continuerent à tenir toujours leurs assemblées à part, & quelque effort que Flavien fist pour les reunir, ils demeurèrent dans leur separation jusqu'à l'episcopat d'Alexandre, [ & à l'an 414 ou 415.]

Socr. l. 5. c. 15. p. 253. d | Soz. l. 7. c. 15. p. 723. c | 728. a | Hier. v. ill. c. 125. p. 302. d. b | Socr. p. 273. d | Soz. p. 723. b. c | Soz. p. 728. d | Socr. p. 273. d | Soz. p. 723. b | 728. Socr. p. 273. c. Thdr. l. 5. c. 35. p. 748. a. b.

Attique de Constantinople remarque que l'amour de la paix & de l'union des peuples, avoit fait mettre dans les sacrez diptyques les noms de Paulin & d'Evagre qu'il appelle les chefs du schisme, mesme en écrivant à S. Cyrille d'Alexandrie.

Cyr. Al. ep. 56. p. 203. d.



A R T I C L E L X X .

*Bonose condanné par les Evsques de Macedoine, se révolte contre l'Eglise: De la secte des Bonosiaques.*

P O U R ce qui regarde l'affaire de Bonose, le Concile de Capoue l'avoit renvoyée, comme nous avons dit, devant les Evsques voisins, en y comprenant principalement [Anyse] de Thessalonique & les autres de Macedoine. Ces Prelats rendirent donc une sentence par laquelle ils interdirent à Bonose l'entrée de son Eglise. [Ce n'estoit apparemment qu'une suspen-

Amb. ep. 5. p. 183. k.

l.

S. Inno-  
cent Pape 9

tion de ses fonctions en attendant l'entier éclaircissement de son affaire,] puisqu'il paroist que les mesmes Evesques devoient encore rendre une autre sentence: [ou bien il faut dire que ce jugement avoit precedé le Concile de Capoue, & que Bonose en ayant appellé au Concile; il fut renvoyé devant les mesmes Evesques, pour y estre examiné de nouveau.]

l. 'Quoy qu'il en soit, Bonose après son renvoi, consulta Saint Ambroise, savoir s'il ne rentreroit point mesme par force dans son Eglise, [pretendant peustre selon le second sens, que le Concile ayant ordonné un nouvel examen, cassoit tout ce qui avoit esté fait jusques alors.] Mais S. Ambroise luy répondit qu'il ne falloit rien entreprendre contre ce qui avoit esté fait, & qu'il devoit au contraire se conduire avec beaucoup de retenue, de moderation, & de sagesse, sans rien faire contre la sentence de ceux à qui le Concile avoit donné l'autorité de juger en cette rencontre, afin de leur laisser la liberté d'ordonner ce qu'ils trouveroient conforme aux regles de la justice. [Mais il paroist par la suite, que Bonose meprisa l'avis du Saint, & ne laissa pas de faire ses fonctions.] *irramperet.*

k. 'Les Prelats commis par le Concile pour terminer son affaire, en écrivirent au Pape Sirice, comme pour l'en faire juge, ou en avoir au moins son avis; & ils témoignoient en mesme temps m. une sainte horreur pour l'erreur [attribuée sans doute à Bonose,] que la Sainte Vierge eust eu d'autres enfans que J. C. Le Pape "dans sa réponse approuva leurs sentimens sur ce point, & il employe presque toute sa lettre à prouver que Marie n'a jamais cessé d'estre vierge: Mais pour ce qui regardoit Bonose, il dit k. qu'il ne peut pas en connoistre, parceque le Concile de Capoue les avoit eux mesmes nommez pour juges; Qu'ainsi c'estoit à l. eux à le juger les premiers, puisqu'ils le faisoient au nom de tout le Concile; ce que pour luy il ne pouvoit pas, après que le Concile estoit separé. Il témoigne aussi avoir appris de leur lettre, p. 184. l. qu'on avoit donné Senecion à l'Evesque Basse pour gouverner avec luy son Eglise, & d'autres choses, dit-il, sur lesquelles j'attens le jugement que vous en porterez.

[Cette lettre aussi bien que celle de S. Ambroise à Theophile, sont apparemment écrites vers le mois d'avril, lorsque la saison avoit ouvert les chemins de la mer & de la terre, & avant que la mort de Valentinien eust rompu le commerce entre les deux Empires.]

nyse & des autres Prelats assemblez avec luy, qui condannerent Bonose. Ils arresterent aussi après une tres meure deliberation, que ceux qu'il avoit ordonnez [depuis sa premiere sentence] feroient receus dans leurs degrez, leur accordant cette grace contre la regle ordinaire à cause de la necessité presente; c'est à dire de peur que ces Ecclesiastiques ne demeurassent unis avec Bonose, & qu'ainsi ils ne formassent un grand scandale, [en fortifiant le parti de leur Eve sque.

Conc. l. 2. p. 1274.  
c. d.

Bonose au lieu de se soumettre au jugement rendu contre luy, ajouta le schisme à l'heresie. Car depuis sa condannation il tint des assemblees illegitimes hors de l'Eglise Catholique, & fit diverses ordinations. Il ordonnoit à ce qu'on pretend, tous ceux qui se presentoient sans distinction & sans aucun examen. On l'accusoit mesme d'ordonner des personnes malgré eux, & en les trainant par violence. Les Eve sques de Macedoine croyoient neanmoins que tous ceux qu'il avoit ordonnez, devoient estre receus par l'Eglise Catholique dans leurs degrez, en recevant seulement la benediction de l'Eve sque legitime, & ils se croyoient suffisamment autorisez en cela par le decret d'Anyse; de sorte que des personnes sachant qu'ils ne pouvoient estre ordonnez dans l'Eglise à cause de leurs vices, alloient se faire ordonner par Bonose, & puis le quittoient, & estoient receus dans l'Eglise comme Clercs.

p. 1275. c.

c.

p. 1274. c.

b. c.

p. 1275. d.

Le Pape Innocent s'opposa à cet abus, & declara l'an 414, que le decret d'Anyse estoit juste, lorsqu'il estoit necessaire; mais que la necessité estoit alors passée, puisque les Eglises estoient en paix, qu'ainsi cette dispense ne devoit plus avoir de lieu. Que d'ailleurs si l'Eglise uoit quelquefois d'indulgence en cette matiere, c'estoit seulement pour les personnes qui avoient toujours esté dans l'heresie, & non pas pour les apostats: Que ceux-ci ne pouvoient estre receus que par la penitence, qui est incompatible avec la clericature. Il distingua aussi fort bien [ces personnes qui avoient receu l'ordination hors de l'Eglise,] de ceux qui l'avoient receue du mesme Bonose avant qu'il fust condanné, encore mesme qu'ils l'eussent suivi depuis. Car il ordonna [vers l'an 410, comme avoit fait Anyse,] que s'ils vouloient abandonner & condanner l'erreur de leur chef, & estre réunis à l'Eglise, ils y seroient receus avec joie, [& dans leurs degrez, comme cela est visible. Cette lettre donne lieu de juger que Bonose estoit mort alors: mais il semble qu'il n'y avoit pas longtemps.] On peut avoir prononcé contre luy quelque nouvel anatheme

p. 1274. c. d.

p. 1276. a.

a. p. 1274. d.

a. p. 1274. b. c. | 1275.  
b. c.

p. 1271. b. c.

t. 5. p. 716. a.

après sa mort: [Mais cela n'a pu donner droit] à Justinien de le comparer, comme il fait, à Theodore de Mopsueste qui n'avoit point esté condanné qu'après sa mort.

t. 2. p. 127. a.

Avit. n. p. 10.

Genn. dog. c. 52.

P. 383. l. d.

Greg. l. 9. ep. 65. p. 970. b.

a b) Genn. dog. c. 52. p. 383. l. d.

Conc. t. 4. p. 1013. b.

Avit. frag. p. 188.

Quoique le trouble que Bonose avoit causé dans l'Eglise fust appaisé des l'an 414, il resta néanmoins durant quelque temps un corps d'heretiques [ausquels on donnoit le nom de Bonosiaques] ou Bonosiens. Gennade dit qu'on les avoit auparavant appellez Siphores [sans dire d'où vient ce nom, inconnu d'auteurs.] On parloit encore des Bonosiens à la fin VI. siecle. Gennade dit que l'Eglise rejettoit leur baptesme, parcequ'ils ne baptesmoient pas au nom des trois Personnes, & S. Gregoire confirme la mesme chose. Cependant le 17<sup>e</sup> Canon du second Concile d'Arles en 452, declare au contraire qu'estant certain qu'ils sont baptesmez dans la Trinité, on se contentera de les recevoir dans l'Eglise avec l'onction & l'imposition des mains, en leur faisant faire profession de la foy Catholique. On trouve aussi dans Saint Avit, que l'Eglise conserve l'honneur du baptesme unique, mesme dans la reception des Bonosiaques & des autres [heretiques,] se contentant de les guerir par la benediction, s'ils répondoient qu'ils avoient esté baptesmez au nom du Pere, du Fils, & du Saint Esprit.

Genn. v. ill. c. 14.

Conc. t. 2. p. 1270. 271.

Conc. B. t. 3. p. 663. 2. a.

b) Avit. ep. 3. p. 28. 29.

c) Conc. t. 4. p. 1013. a. b.

[Je ne voy rien qui puisse aider à accorder cette contrariété, que de remarquer que les Bonosiaques estoient presque toujours confondus avec les Photiniens, & n'estoient pas néanmoins les mesmes.] Gennade parle d'un Audence Evêque d'Espagne, qui avoit écrit un livre de la foy contre tous les heretiques, où il refutoit les Manichéens, les Ariens, les Sabelliens, & particulièrement les Photiniens, que l'on appelle, dit-il, presentement Bonosiaques, [ & quelques uns raportent aux Bonosiaques, ] ce que le Pape Innocent dit des Photiniens "qui s'assembloient à Senia dans la Dalmacie sous un nommé Marc. V. les Ariens 547. 'Gelase en condannant Bonose, semble aussi le joindre avec Photin. b) S. Avit fait la mesme chose en parlant des Bonosiaques; & il ajoute qu'ils ostent à J. C. l'honneur de la divinité. c) Le second Concile d'Arles marque encore que les Photiniens & les Bonosiaques suivoient une mesme erreur: Cependant en mesme temps qu'il ordonne, comme nous avons dit, que les Bonosiaques seront receus par la seule onction, il ordonne que les Photiniens seront baptesmez [C'estoient donc deux sectes & deux communions différentes, quoiqu'unies dans la mesme erreur. Et ainsi peutestre que ceux qui ordonnent de les baptesmer, le fai-

soient parcequ'ils ne les distinguoient en rien des Photiniens.]

'Les Bonosiaques rebattizoient les Catholiques qu'ils avoient seduits; & le troisieme Concile d'Orleans en 538, ordonne que ceux qui se trouveront coupables de ce crime, seront aussitost arrestez par les officiers royaux pour estre punis.

t. 5. p. 303. a. b.



A R T I C L E L X X I.

*Amour de Valentinien II. pour S. Ambroise : Il le mande pour recevoir de luy le baptesme : Il est tué avant l'arrivée du Saint, qui pleure sa mort, & fait son oraison funebre.*

**N**OUS avons dit l'année precedente que Theodose s'en estoit retourné en Orient, ayant remis la conduite de l'Occident au jeune Valentinien. Cela n'apporta aucun changement à l'égard de l'Eglise & de S. Ambroise en particulier. Car Justine estoit morte des l'an 388, & Valentinien quelque jeune qu'il fust, estoit devenu un Theodose. Nous ne dirons rien ici de ses mœurs & de sa pieté. Nous remarquerons seulement qu'il aimoit alors S. Ambroise autant qu'il l'avoit autrefois persecuté. Il regardoit comme son pere ce mesme Saint, que cinq ou six ans auparavant il avoit voulu chasser comme son ennemi. Les instructions qu'il avoit receues de Theodose, effacerent de son esprit les mauvaises impressions que sa mere luy avoit données. Il reparoit par l'ardeur de son affection pour ce grand Eveque, les maux que d'autres luy avoient faits sous son nom. Il se glorifioit d'avoir esté nourri par ce Saint, & souhaitoit de l'avoir toujours auprès de luy comme un pere plein de sollicitude pour son bien; & il l'appelloit en effet quelquefois son pere.

Amb. ep. 57. p. 321. c.

d.

div. h. 2. p. 11. 6. l.

'S. Ambroise voyoit avec joie le changement de ce prince : Il en rendoit [sans cesse] graces à Dieu [qui l'avoit operé dans son cœur,] & à Theodose par qui Dieu l'avoit operé. Mais sa joie fut bientost changée en une douleur egale à l'affection qu'il avoit pour luy. [Valentinien qui avoit reçu le cœur d'un Theodose, n'en avoit pas encore acquis l'autorité, & il se trouvoit accablé par le credit que le General Arbogaste François de nation, avoit sur les troupes.] Il semble aussi qu'il manquaft d'argent, n'ayant pas menagé celui qu'il avoit trouvé dans l'Epargne avec tout le soin que S. Ambroise luy avoit recommandé.

ep. 57. p. 321. d. e.

de Jofc. 7. t. 1. p. 384. a. b.

'Les barbares avoient fait cette année quelques ravages assez

div. h. 2. p. 108. k. l.

7. Theodo-  
1. 5 68, 69.

pres de l'Italie; ce qui y fit souhaiter la présence de l'Empereur. Il estoit alors à Vienne en Daupiné. [Flavien] alors Prefet [du Pretoire,] & les autres personnes les plus considerables, presserent Saint Ambroise de l'aller trouver, pour le prier de venir en Italie. Il le promit, ne pouvant, dit-il, ni s'ingerer de soy mesme d'aller à la Cour lorsqu'il n'y avoit que faire, ni aussi manquer à ce qu'il pouvoit faire pour le service de son peuple. Mais Valentinien avoit pris [de luy mesme] dessein d'accourir au secours de l'Italie; & des le lendemain que S. Ambroise eut resolu de l'aller trouver, on apporta ordre de tenir prest tout ce qui estoit necessaire pour le voyage de l'Empereur. Ainsi celui de Saint Ambroise fut rompu par ceux mesmes qui l'y avoient engagé.

Le bruit ne laissa pas de courir jusqu'à Vienne, que le Saint y alloit venir. Valentinien receut cette nouvelle avec grande joie, & témoigna qu'il souhaitoit beaucoup de le voir. Mais comme le bruit de sa venue se trouva faux, Valentinien luy écrivit & le pria de venir en diligence pour estre la caution de sa reconciliation avec Arbogaste, & afin de luy donner le battefme, qu'il avoit resolu de recevoir avant que de venir en Italie; car il n'estoit encore que cathecumene.<sup>b</sup> Il y avoit en France un assez grand nombre de saints Evesques; <sup>c</sup>& il semble qu'ils fussent alors assemblez pour tenir un Concile.<sup>d</sup> Mais Valentinien vouloit estre baptezé de la main de S. Ambroise; en quoy si son desir n'estoit pas tout à fait raisonnable, au moins il témoignoit une affection bien veritable pour ce saint Prelat. Il passa les deux jours suivans dans une telle inquietude & une telle impatience de voir le Saint, qu'ayant depeesché le courier le soir, il demandoit des le matin du troisieme jour, qui fut le dernier de sa vie, s'il n'estoit pas revenu, & si le Saint ne venoit pas. Car il esperoit tout de luy: Il l'attendoit comme son liberateur. Il disoit quelquefois: Serai-je assez heureux pour voir mon pere? & sa confiance n'estoit pas mauvaise, parcequ'il attendoit Dieu en la personne de son Pontife.

Il semble que Valentinien avoit déjà invité le Saint plusieurs fois à le venir trouver en France; & S. Ambroise s'en estoit toujours excusé, à cause des frequentes dissensions des Evesques [au sujet des Ithaciens, autant qu'on le peut juger de Sulpice Severe.] Mais après cette derniere lettre il partit sans delai, & avec tant de haste qu'il ne put faire reflexion sur les indices qui paroissoient déjà du malheur qui devoit bientost arriver à Valen-

l.

p.103.b.

p.108.m.

m.

l.

p.109.a.b.

a [112 m.] ep. 57. p.

321. d.

2 div. h. 2. p. 112.

m.

b ep. 57. p. 321. d.

c div. h. 2. p. 109.

a.

d ep. 57. p. 321. d.

div. h. 2. p. 103. b.

p. 116. i. k.

p. 109. a.

a.



tinien, ou plustost qui luy estoit déjà arrivé. Il fit ce voyage par les voitures publiques: 'car il n'avoit pas de monture pour le faire à ses depens. Il passoit déjà les Alpes lorsqu'il apprit la triste nouvelle de la mort de Valentinien, arrivée [le 13 de may,] 'deux jours seulement après qu'il luy avoit écrit. [On peut voir en un autre endroit l'histoire de cet evenement tragique, & qui eut encore des suites tout à fait funestes.] On croit que Saint Ambroise l'eust empesché, s'il eust pu arriver avant la mort du prince. Quoique ce Saint ne se promist rien de luy mesme, ni de son adresse, ni de sa prudence, il dit néanmoins qu'il eust pu par ses soins & par son application faire quelque reconciliation entre Valentinien & Arbogaste. En effet outre que Valentinien avoit en luy une confiance toute entiere; Arbogaste mesme faisoit gloire d'estre son ami, & de manger souvent avec luy. Mais il n'estoit pas, dit-il, un Elie ni un Prophete pour connoistre ce qui devoit arriver. [Ainsi il ne put empescher la mort de ce prince,] '& néanmoins il dit que c'est à cause de ses pechez qu'il n'a pas merité de luy conserver la vie.

'Une si triste nouvelle luy fit reprendre la route de Milan, arrosant le chemin de ses larmes, qu'il méloit avec les gemissements de tous les peuples. Sa douleur estoit si grande, que dans le triste état où il voyoit les affaires, il se fust volontiers retiré pour se cacher. Mais ne pouvant abandonner son Eglise & quitter le sacerdoce, au moins il se cachoit en quelque sorte en demeurant dans le silence. Il ne le rompit que pour répondre à Theodose qui luy avoit écrit pour faire enterrer Valentinien à Milan où l'on avoit apporté son corps,<sup>a</sup> & il rendoit dans cette lettre un témoignage authentique à sa douleur. Le Saint ne la desavoue pas dans la réponse qu'il fit à ce prince, & où il luy marque une vue qu'il avoit pour le tombeau de Valentinien, qu'il tenoit déjà tout prest.

[Valentinien fut donc enterré à Milan auprès de Gratien son frere, deux ou trois mois après sa mort: " & ce fut, comme nous croyons, à cette ceremonie que S. Ambroise en prononça l'eloge funebre" que nous avons encore,] puisqu'il y dit qu'il alloit mettre ses membres dans le tombeau. [Il a repandu dans cette piece tout ce que son cœur avoit d'affection & de tendresse, & il ne l'a pas assurément prononcée sans repandre des larmes & sans en faire repandre à ses auditeurs. Il en emploie une grande partie à consoler les sœurs de Valentinien qui l'ecoutoient. Il ne craint pas de les assurer du salut de ce prince, quoiqu'il fust mort sans

v. Theodo-  
se l. 572.

p. 103. m.

p. 109. a.

b.

p. 103. b. c.

vit. p. 86. b.

div. h. 2. p. 108. c.

p. 111. h.

p. 109. a.

ep. 57. p. 321. c.

Amb. div. h. 2. p.

105. c.

<sup>a</sup> ep. 57. p. 321. c.

f.

v. Theodo-  
se l. 569.

NOTE 47.

div. h. 2. p. 113. d.

p. 112. m. [113.

p. 113. m. | 113. b.

p. 113. b. c. | 115.

p. 113. c.

p. 116. g.

k.

p. 113. d.

recevoir le baptesme, parceque sa foy l'avoit lavé, dit-il, & que la demande qu'il avoit faite du baptesme, l'avoit consacré. Il dit que Dieu accordera cette grace aux prieres & aux merites de Gratien, aux mysteres qu'il alloit offrir pour luy, & aux oraisons de tout le peuple. Il promet de prier tous les jours & toutes les nuits pour luy aussibien que pour son frere, & de les nommer tous deux dans ses oblations. Enfin il prie Dieu de ne le point separer d'eux après sa mort.

Parlant du peu de temps que Valentinien avoit vécu, & le comparant sur cela à Josias, il dit qu'il craint que sa mort ne soit un presage de malediction pour l'Empire, & que Dieu ne l'ait osté si promptement du monde, aussibien que Josias, pour l'empescher de voir les malheurs qui devoient bientost arriver: [ & l'evenement verifia assez cette pensée.]



## ARTICLE LXXII.

*Conduite de Saint Ambroise à l'égard d'Eugene.*

[**A**RBOGASTE après avoir osté la vie à Valentinien, donna le titre d'Empereur à Eugene, qui n'avoit aussi que le nom du Chrétien.] S. Ambroise l'avoit connu lorsqu'il estoit encore particulier, & l'avoit honoré avec une entiere sincerité. Eugene luy écrivit mesme des le commencement de son regne. Cependant S. Ambroise ne luy fit point de réponse, parceque [connoissant la foiblesse de sa foy, & ses funestes engagements avec Arbogaste qui estoit payen,] il prevoyoit déjà les fautes que l'on feroit faire à cet usurpateur. On pressa ce Saint de luy écrire: mais il s'en excusa sur ce qu'il jugeoit bien qu'on exigeroit de luy des choses tout à fait contraires à son devoir. Eugene accorda en effet bientost aux payens le rétablissement de l'autel de la Victoire, avec les revenus de leurs temples: [ & ce ne furent pas mesme les seules fautes qu'il fit contre la religion.] S. Ambroise ne laissa pas de luy écrire depuis, & de luy demander des graces pour diverses personnes qui avoient recours à sa recommandation. Ainsi il faisoit voir que dans les affaires de Dieu, il craignoit plus Dieu que les princes, & qu'il aimoit mieux sauver son ame que gagner leur faveur par des flateries. Mais dans les choses qu'on pouvoit leur demander raisonnablement, il ne manquoit point de leur rendre tous les devoirs qui appartennoient à leur dignité.

Amb. ep. 15. p. 210. f.

c.

vit. p. 85. b.

p. 15. p. 210. c.

V. Theodo-  
se I. S. 6970.

Ib. 570.

[Sur la fin de cette année Arbogaste alla faire la guerre aux François, ce qui fut suivi de la paix qu'Eugene vint luy mesme traiter avec eux sur les bords du Rhein. Comme il ne faut pas douter qu'Arbogaste na l'ait accompagné dans cette occasion, on y peut rapporter] ce que Paulin dit estre arrivé à ce Comte, lorsque Saint Ambroise fuyoit Eugene, [c'est à dire en general durant le regne d'Eugene; car Paulin n'est pas si exact pour la chronologie.] Il arriva donc alors, dit-il, qu'Arbogaste ayant fait la guerre aux François, & en ayant défait un grand nombre, il fit la paix avec les autres. Durant qu'il estoit à table avec leurs Rois, ils luy demanderent s'il connoissoit Ambroise. Il répondit que non seulement il le connoissoit, mais qu'il estoit mesme » aimé de luy, & qu'ils avoient souvent mangé ensemble. Comte, » luy répondirent alors ces princes, il ne faut pas s'étonner que » vous demeuriez victorieux, puisque vous avez l'amitié d'un » homme qui commande au soleil de s'arrester, & il s'arreste aussi- » tost. Paulin dit avoir appris cette parole de la propre bouche d'un jeune homme fort craignant Dieu, qui estoit present lorsqu'elle fut dite, servant à table pour donner à boire; & il la raporte pour faire voir combien la reputation du Saint estoit grande mesme parmi les barbares. Nous avons déjà vu qu'elle avoit attiré à Milan deux des plus grands seigneurs de Perse, & nous verrons dans la suite qu'elle eut la mesme force sur une Reine des Marcomans.

vit. p. 86. b.

b. c.

Amb. vit. p. 84. l. m.

p. 88. g. h. i.

L'AN DE JESUS CHRIST 393, DE S. AMBROISE 19.

NOTE 48. [Ce fut apparemment au retour du voyage du Rhein, & au plustost vers le commencement de l'an 393, qu'Eugene passa des Gaules en Italie. Son approche obligea S. Ambroise de quitter Milan pour ne pas voir un prince, qui sous le nom de Chrétien, sembloit vouloir faire revivre le paganisme.] Il s'estoit tu quelque temps nonobstant la douleur qu'il ressentoit des fautes d'Eugene, & il avoit retenu sa douleur cachée dans luy mesme, sans la communiquer à personne. Mais sachant qu'Eugene se hastoit de venir à Milan, & ne croyant pas qu'après s'estre si hautement déclaré & devant Dieu & devant les hommes contre les poursuites des payens, il pust dissimuler le tort qu'on avoit fait à la religion, il jugea qu'il devoit se retirer de Milan; non par la crainte de la puissance d'Eugene, mais pour éviter la rencontre d'un homme qui s'estoit souillé par un sacrilege, afin que s'il ne pouvoit le porter à faire son devoir, au moins il ne fist rien contre le sien.

ep. 15. p. 210. e.

vit. p. 85. e.

ep. 15. p. 210. d. e.

vit. p. 85. e.

a c | ep. 53. p. 322. c.

ep. 15. p. 210. e.

vit. p. 85. c.  
ep. 15. p. 209. c.

c. d. e. f.

f. 120.

p. 210. b.

c. f.  
f.

vit. p. 85. c. d.

in p. f. 118. p. 936.  
937.

vit. p. 86. d. c.

'Il s'efforça néanmoins de faire rentrer Eugene en luy mesme par une lettre qu'il luy écrivit'après son depart, pour luy rendre raison de sa conduite. Il l'assure n'avoir point d'autre motif que la crainte de Dieu qu'il prefere à toutes choses: Et je ne croy pas, dit-il, faire tort à personne, si je ne prefere personne à Dieu. Il montre ensuite qu'il en a usé de la mesme maniere & dans la mesme cause à l'égard des autres princes, qui ne l'ont pas trouvé mauvais; & puis il ruine la vaine subtilité dont Eugene vouloit se couvrir, montrant que Dieu juge le cœur & la volonté, & non pas l'action extérieure. Il luy insinue en mesme temps que J. C. & ses Prestres ne pouvoient pas accepter ses dons & ses offrandes; [c'est à dire qu'on ne pouvoit pas le recevoir à la communion.] Il proteste qu'il a pour luy tout le respect dû à un Empereur: Mais, ajoute t-il en finissant, si vous voulez qu'on vous honore, souffrez que nous honorions aussi celui que vous voulez faire croire estre l'auteur de vostre Empire. Paulin cite divers endroits de cette lettre.

[Cette generosité de nostre Saint à l'égard d'Eugene & des autres princes, nous doit faire ressouvenir de cette excellente parole qu'il dit autrepart:] Voulez vous, comme Dieu, vous rendre redoutable aux pecheurs, vous faire respecter des Rois, & vous les voir soumis comme à Dieu mesme, au nom duquel vous agissez? meprifez toutes les choses de ce monde, & preferez l'opprobre des souffrances du Seigneur à toutes les richesses du siecle.

[Il semble qu'il y a lieu de s'étonner comment S. Ambroise pouvoit quitter son diocèse en une occasion si difficile, & où il falloit un courage pareil au sien pour soutenir l'honneur & la discipline de l'Eglise. Mais on demeure d'accord qu'il y a des rencontres où un Evesque peut legitimement s'absenter, pourvu qu'il laisse en sa place des personnes capables de suppléer à son défaut. Et on ne peut douter que Saint Ambroise ne l'ait fait, puisque nonobstant son absence,] on ne receut point les presens qu'Eugene voulut faire à l'Eglise, & on ne souffrit pas seulement qu'il s'unist à l'assemblée des Fideles pour prier, à cause du sacrilege qu'il avoit commis.





ARTICLE LXXIII.

*S. Ambroise ressuscite un mort à Florence : Son union avec les Florentins.*

**S**AINT Ambroise ayant quitté Milan, s'en alla à Boulogne, où il avoit, dit-il, esté invité pour se trouver au festin [spirituel] qui s'y faisoit pour la translation des saints Martyrs Vital & Agricole. Paulin semble dire néanmoins que ce fut à luy mesme que les Saints se decouvrirent. Il leva leurs corps de leurs sepulcres, en tira la croix & les cloux qui avoient esté les instrumens de leur triomphe, & recueillit le sang qui se trouva encore dans leur tombeau.

V. leur titre.

Amb. vit. p. 85. c.  
exh. virg. t. 4. p. 433. g.  
vit. p. 86. a.  
exh. virg. p. 434. k. l.

De Boulogne il alla à Fayence, où il demeura quelques jours; & puis il passa en Toscane à la priere des Florentins, qui souhaitoient de l'avoir chez eux; car il n'avoit pas eu dessein d'y aller. Paulin semble dire que ce fut de là qu'il écrivit à Eugene la lettre dont nous avons parlé.

vit. p. 85. c.  
c|exh. virg. p. 433. g.  
a exh. virg. p. 433. g.  
b vit. p. 85. c.

S. Ambroise pour ne pas tromper, dit-il, l'esperance des Florentins qui l'avoient demandé, & faire qu'au moins ils trouvasent dans les Martyrs ce qu'ils avoient attendu de luy, leur donna ce qu'il avoit apporté des reliques de S. Vital [& S. Agricole,] quoiqu'il l'eust destiné pour d'autres, c'est à dire du sang des Saints, & du bois où S. Vital avoit esté crucifié, & il les mit dans l'autel d'une eglise qu'il dedia alors en cette ville, n'ayant pu refuser cette grace à une sainte veuve nommée Julienne, qui faisoit bastir cette eglise qu'il dedioit. On croit qu'il la dedia sous le nom de S. Vital & S. Agricole, & que c'est celle qui porte aujourd'hui le nom de S. Laurent, extrêmement enrichie par les Medicis. Paulin l'appelle la basilique Ambrosienne.

exh. virg. p. 433. g. h.  
p. 434. l.  
l|vit. p. 86. a.  
exh. virg. p. 434. 435.  
Mablit. It. p. 167.

NOTE 49.

Le Saint en la dediant fit un sermon au peuple que nous avons encore parmi ses traitez, sous le titre d'exhortation à la virginité, parceque la plus grande partie en est employée à l'instruction des trois filles de la veuve Julienne. Il y raporte plusieurs particularitez de l'histoire de cette sainte veuve, qu'on croit estre la mesme Julienne qu'on honoroit à Boulogne l'an 1195, dans une eglise de S. Estienne, où l'on voit encore aujourd'hui son tombeau. Le martyrologe Romain en marque aussi la feste à Boulogne le 7 de fevrier. Il est aisé en effet qu'elle ait quitté Florence pour passer à Boulogne, où on pretend qu'elle a fondé

Boll. 7. feb. p. 50. 517.  
c Amb. vit. p. 92. g.  
d exh. virg. t. 4. p. 433.  
Boll. 7. feb. p. 49. 58-14.  
e § 2. 4. 17.  
557.  
5170.

§ 1. §. 18-21.

§ 20. 21.

avec ses filles un monastere de S. Vital & S. Agricole qui subsiste encore aujourd'hui. On ajoute à cela diverses choses, dont je ne voy pas d'autre preuve que la tradition du pays. On marque qu'elle vécut jusqu'à l'episcopat de Saint Petrone, [c'est à dire jusque vers l'an 430.

Amb. vit. p. 85. 86.

Ce ne fut pas l'unique benediction que les habitans de Florence receurent du sejour que S. Ambroise fit en ce temps-ci dans leur ville. Il logeoit dans la maison d'un des plus considerables d'entre eux nommé Decent, qui estoit un homme [fort] Chrétien. Decent avoit un fils tout jeune nommé Panfophe qui estoit tourmenté par le demon. Le Saint pria souvent pour luy, il luy imposa les mains, & il le guerit enfin. Peu de jours après sa guerison ce jeune enfant fut tout d'un coup attaqué de quelque maladie & mourut subitement. Sa mere qui avoit beaucoup de pieté, une foy tres vive, & une grande crainte de Dieu, prit le corps de cet enfant, le transporta de l'appartement d'enhaut [où il estoit mort,] dans celui d'enbas, & le mit dans le lit de S. Ambroise. Ce Saint n'estoit pas alors dans la maison. Quand à son retour il eut trouvé cet enfant dans son lit, il eut pitié de cette pieuse mere. Et considerant la grandeur de la foy qu'elle faisoit paroistre dans cette rencontre, il se coucha comme un autre Elisée sur le corps de cet enfant, & obtint par ses prieres la grace de le rendre vivant à sa mere. Il écrivit mesme un livre pour donner à cet enfant lorsqu'il seroit en état de le lire, des instructions dont son age le rendoit encore incapable: Mais il n'y dit rien de ce miracle: & il ne nous appartient pas, dit Paulin, d'examiner quelles peuvent avoir esté les raisons de ce silence. [Il semble neanmoins qu'il n'en faille point chercher d'autre cause que son humilité. Nous n'avons pas ce livre parmi ses ouvrages.]

Bar. 392 § 24.

Amb. ep. 58. p.

322. c.

a vit. p. 86. c.

b p. 92. a.

a.

Bar. 406. § 9.

Amb. vit. p. 92. a.

b.

On croit que le Saint demeura à Florence jusqu'à son retour à Milan, qui fut le premier jour d'aoust de l'année suivante. <sup>a</sup>Car Paulin dit qu'il partit de Toscane pour y retourner. [En quittant la ville de Florence, il n'en perdit pas le souvenir.] <sup>b</sup>Il promit de la visiter souvent: Et pour accomplir en quelque sorte sa promesse, il parut plusieurs fois priant devant l'autel de la basilique Ambrosienne qu'il y avoit dediée. Radagaïse vint assieger Florence en 406, avec une armée de quatre cents mille hommes, selon Zosime, & cette ville avoit perdu toute esperance de ressource. Le Saint [qui estoit mort neuf ans auparavant,] apparut à une personne dans la maison où il avoit logé, lorsqu'il

Ann de J.C.  
393, de Saint  
Ambroise  
19.

S A I N T A M B R O I S E .

251

y vint pour fuir la rencontre d'Eugene , & promit que la ville seroit delivrée le lendemain ; ce qui arriva par le secours que Stilicon y amena, & par la victoire qu'il remporta sur Radagaïse.

'Paulin dit avoir appris les apparitions du Saint dans la basilique Ambrosienne, de la bouche de Zenobe qui estoit Evesque de Florence lorsqu'il écrivoit, [c'est à dire vers 412 ou 422.] Il qualifie ce Zenobe un homme saint. L'Eglise l'honore en effet au nombre des Saints le 25 de may. Et la ville de Florence le

p.92.

a-

Bar.25.may.

Ugh.t.3.p.25.b.

NOTE 50-

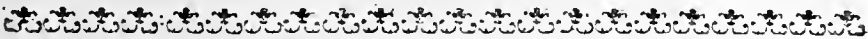
regarde comme son patron & son protecteur. [Nous n'en trouvons rien d'ancien que cet endroit de Paulin.] On écrit que son corps fut enterré dans l'église Ambrosienne, & transporté plusieurs années après dans celle de S<sup>te</sup> Reparate, qui porte aujourd'hui le nom de la S<sup>te</sup> Vierge, c'est la cathedrale de Florence. Un Evesque du XI. siecle assure que de son temps ses reliques y faisoient un grand nombre de miracles, & il en raporte un dont il dit avoir esté témoin oculaire.

p.22.a.

p.10.d[11.a]24.c.

p.15.b.c.

p.23.24.



A R T I C L E L X X I V .

*Saint Ambroise revient à Milan , se rejouit de la victoire de Theodose sur Eugene , & le porte à la clemence.*

L'AN DE JESUS CHRIST 394, DE S. AMBROISE 20.

**I**L semble qu'Eugene ait tenu sa Cour à Milan jusqu'à ce qu'il fut obligé de s'aller opposer à Theodose, qui s'avançoit [à grandes journées] pour le combattre. Lorsqu'il en partit avec Arbogaste, & Flavien Prefet du Pretoire [qui estoit aussi payen,] ces deux officiers irritez de ce qu'on avoit refusé de recevoir leur prince à la communion de l'Eglise, protesterent que quand ils reviendroient à Milan après la victoire, ils feroient de l'église une écurie pour leurs chevaux, & enrolleroient les Clercs pour leur faire porter les armes. Mais & la persécution dont ils menaçoient l'Eglise, & leurs blasphemes, leur firent perdre la victoire dont ils se tenoient si assurez.

Amb.vit.p.85.c.

d.

djin pf.36.p.692.  
c.f.

'S. Ambroise ne douta jamais de leur défaite : & des qu'Eugene dont il fuyoit la rencontre, fut parti de Milan, il quitta la Toscane, & retourna promptement en sa ville episcopale vers le premier d'aoust, où il attendit la venue de Theodose, sans craindre l'évenement d'une guerre que ses merites & ses prieres deciderent en faveur de celui qui estoit le plus digne d'estre aimé de luy.

vit.p.86.c[ep.58.  
p.322.c.

vitp.86.f.

V.Theo-10-  
sc I. 579-81.

ep. 58. p. 322. d.  
b. c.

Amb. ep. 58. p.  
322. d.

z.

p. 322. c.  
4 ep. 16. p. 211. h.  
6 ep. 58. p. 322. c. f.

ep. 16. p. 211. h.  
h.

vit. p. 91 g.  
p. 86. c. [ep. 16. p.  
211. h. i.]

vit. p. 86. c.  
c. f.

c. f.

[Theodosé vainquit donc par une protection visible du ciel, au commencement de septembre; & aussitost] il écrivit à S. Ambroise pour le prier de rendre graces à Dieu de sa victoire. Il croyoit le Saint fort éloigné de Milan, & luy témoignoit estre dans la pensée qu'il s'estoit retiré, comme desespérant du succès de ses armes. Mais S. Ambroise estoit à Milan il y avoit plus d'un mois; & ce fut là qu'il receut la lettre de Theodosé. Comme il estoit assuré du merite de ce prince, & qu'il ne doutoit pas que Dieu n'agreast l'hostie qu'il luy présenteroit en son nom, il luy obeit avec joie. Il porta mesme à l'autel la lettre qu'il en avoit receue. Il la tint à la main en offrant le sacrifice., afin que la foy du prince parlast par la voix de l'Evesque, & que les caracteres de sa main fissent les fonctions sacerdotales, & offrissent [la divine hostie par les mains du Pontife de J. C.]

Il récrivit ensuite à l'Empereur<sup>a</sup> par un de ses Chambellans, <sup>b</sup> pour se rejouir avec luy de sa victoire. Il luy témoigne n'avoir rien à luy souhaiter que l'accroissement de sa pieté, dont il le conjure de donner une marque en pardonnant aux rebelles, principalement à ceux qui n'estoient pas encore tombez dans cette faute [en suivant Maxime.] Il luy écrivit une seconde lettre, [que nous n'avons pas,] & puis une troisieme qu'il envoya par un de ses Diacres nommé Felix. [C'est apparemment celui] qui fut depuis Evesque de Boulogne.

Ce n'estoit pas seulement pour luy rendre un devoir de civilité, qu'il luy écrivoit tant de lettres, mais aussi pour interceder en faveur de ceux qui se sentant coupables, s'estoient refugiez dans l'eglise. Comme son plus grand soin estoit d'obtenir la grace de ces personnes; ne pouvant plus soutenir la douleur que leurs larmes luy causoient, il ne voulut pas attendre que Theodosé vinst à Milan, & il luy envoya exprés son Diacre pour solliciter leur pardon. Il ne se contenta pas de cela. Theodosé avoit envoyé à Milan Jean secretaire d'Etat, pour mettre en sauvegarde ceux qui s'estoient refugiez dans l'eglise, [c'est à dire ce semble pour les mettre en sureté de leur vie jusqu'à ce que l'Empereur en eust ordonné. S. Ambroise qui n'avoit peutestre pas osé s'éloigner, de peur qu'on ne fist quelque violence à ces personnes, ayant appris ce que Jean estoit venu faire,] s'en alla luy mesme trouver l'Empereur à Aquilée, afin d'interceder pour eux: & il n'eut pas de peine à obtenir leur grace de ce prince tres Chrétien, qui se jetta luy mesme à ses piez, en protestant que c'estoient les prieres & les merites du Saint qui l'avoient conservé.



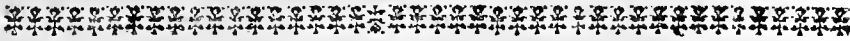
L'an de J.C.  
395, de Saint  
Ambroise  
19.

S A I N T A M B R O I S E.

253

S. Ambroise revint ensuite d'Aquilée à Milan, suivi de l'Empereur qui y arriva un jour après luy, & s'abstint quelque temps des sacremens à cause du sang repandu dans cette guerre. [Il le fit apparemment par le conseil de Saint Ambroise;] puisque ce Saint parlant des juges qui font mourir les criminels, dit que quoiqu'il ne veuille pas leur refuser la communion, comme d'autres faisoient, il ne peut pas néanmoins qu'il n'approuve & qu'il ne loue ceux qui s'en abstiennent d'eux mesmes.

f.  
div. h. 3. p. 121.  
122.  
ep. 51. p. 309. f.  
310. a.



A R T I C L E L X X V.

*De S. Severe Evêque de Naples: S. Paulin se retire à Nole: Estime qu'en fait Saint Ambroise.*

V. la note 51.

C'EST apparemment en cette année que Saint Ambroise écrivit à Severe Evêque de Campanie, pour luy recommander un Prestre nommé Jacque qui estoit venu des extrimités de la Perse, & qui avoit, dit-il, choisi pour se reposer, les rivages & les delices de la Campanie; mais il n'y cherchoit que la tranquillité de cette province pour y servir Dieu hors du trouble & des inquietudes du monde. S. Ambroise au contraire estoit alors au milieu des soulevemens & des courses des barbares, des tempestes de la guerre, & des cruautés des combats; [ce qui semble assez bien convenir au temps de la guerre d'Eugene. C'est dans cette lettre que le Saint dit qu'il avoit déjà vécu 53 ans. Baronius croit que Severe à qui elle est écrite, est l'Evêque de Naples, que l'Eglise honore comme Saint le 30 d'avril, & on le suppose comme une chose constante, [quoiqu'on n'en donne pas de preuve bien claire.] On croit encore que c'est de luy qu'il est parlé dans une lettre de Symmaque, qui recommande l'Evêque Severe, & en fait de grands éloges. On dit qu'il succéda à Zosime [qui se demit vers l'an 364,] & qu'il gouverna jusque vers l'an 410, selon ce que porte sa vie qu'il fut Evêque durant 46 ans, deux mois, & onze jours.

Amb. ep. 32. p. 362. c. d.  
d. e.  
c.  
Bar. 30. apr.  
Boll. 30. apr. p. 767. f.  
b. c.  
Sym. l. 7. p. 51. p. 281.  
a. Ugh. t. 6. p. 46  
59.  
p. 51. d.

N O T E 51.

[Cette vie n'a esté écrite au plustost que sur la fin du VIII. siecle, & elle ne contient presque que l'histoire d'un mort qu'il resuscita, pour convaincre l'imposture d'un calomniateur qui en opprimoit la veuve & les enfans sous pretexte d'une fausse dette. On a marqué ce miracle dans le martyrologe Romain,] & dans d'autres pieces plus anciennes; & l'on montre encore à Naples le lieu où l'on tient que cela est arrivé.

Boll. 30. apr. p. 767. c.

p. 769. s. 6.

La vie de ce Saint porte qu'il a basti quatre eglises à Naples, \* & qu'il a mis le corps de S. Janvier dans celle où il a reposé durant quelques siècles, à un mille de la ville. Pour luy, son corps estoit dans la ville mesme lorsqu'on a écrit sa vie, en une eglise qu'on appelloit tantost de S. Severe, tantost de S. George. Elle appartient aujourd'hui aux Cordeliers, & ses reliques y furent tirées de terre en l'année 1310. On a encore l'histoire de deux miracles faits par S. Severe au XI. siècle, & elle est écrite par un auteur anonyme du mesme temps. On pretend qu'il eut pour successeur Urse son neveu, qui ne gouverna que quatre ans, & que quelques uns ont confondu avec Urfin qui disputa le pontificat au Pape Damase.

p. 767. d.

p. 770-772.

p. 769. c.

Ugh. t. 6. p. 39.

Esr. 394 § 75. 76.

Paul. ep. 45. p. 400.

p. 399.

Amb. ep. 30. p. 259. k. l.

[La Campanie acquit vers ce mesme temps un hoste bien plus illustre que Jacques dont nous venons de parler. Ce fut le celebre S. Paulin, qui fit une profession toute ouverte de la perfection evangelique, non] cette année, comme l'avoit cru Baronius, [mais des l'année 392, comme il est aisé de le montrer sur les mesmes endroits dont s'est servi Baronius.] Ce Saint avoit tousjours esté nourri dans la foy par la charité, dit-il, & par l'affection de S. Ambroise, qu'il appelle pour ce sujet son admirable Pere, & la source de tout ce qu'il avoit de bien. [Il avoit sans doute esté à Milan vers 387, lorsque S. Alype y avoit receu le baptesme avec S. Augustin.] Car S. Alype y avoit alors entendu parler de luy. Aussi S. Ambroise receut avec beaucoup de joie la nouvelle de sa retraite & de l'abandonnement qu'il faisoit de tous ses biens. Il la communiqua aussitost à son cher ami Saint Sabin Evesque [de Plaisance,] avec lequel il se rejouit de ce chef-d'œuvre de la grace, & se moque des vaines plaintes que les grands du monde en feroient. [On peut mettre cette lettre en l'année precedente ou en celle-ci.]

Bar. 394. § 89.

Paul. ep. 45. p. 400.

Bar. 394. § 89.

Saint Ambroise n'avoit pas sans doute vu S. Paulin depuis son changement lorsqu'il l'écrivit. Mais Baronius croit qu'en s'en allant à Nole où il estoit resolu d'achever sa vie auprès du tombeau de S. Felix, il passa par Milan, & y vit S. Ambroise. [Cela pourroit aussi estre arrivé à Florence, où nous avons vu que Saint Ambroise avoit demeuré la plus grande partie de cette année.] S. Paulin témoigne l'année suivante que S. Ambroise l'avoit voulu unir à son Clergé, en sorte qu'en quelque lieu qu'il demeurast, il fust toujours censé Prestre de Milan; [car il avoit esté ordonné Prestre à Barcelone.] Baronius dit que Saint Ambroise le souhaitoit afin de le pouvoir avoir pour successeur;

& il suppose qu'il l'aggregea effectivement à son Clergé; [mais S. Paulin ne le dit pas positivement, & il peut paroître assez probable qu'il n'accepta point cette offre qui estoit contre la regle ordinaire de l'Eglise, & qu'il ne raporte que pour faire voir l'affection de S. Ambroise pour luy, & l'obligation qu'il avoit de l'aimer & de l'honorer : quoique d'autre part S. Paulin n'auroit pas fait scrupule d'une chose approuvée par Saint Ambroise. Saint Ambroise luy donna une marque bien particuliere de son affection, ]'en luy envoyant des reliques de S. Nazaire, [dont nous verrons qu'il trouva le corps l'année suivante, ou bientoist après.]

Paul. car. 24. p. 610.



ARTICLE LXXVI.

*Saint Ambroise fait l'oraison funebre de Theodose ; maintient le droit des asyles : De Theodule Evêque de Modene : Conversion de Fritigil Reine des Marcomans.*

L'AN DE JESUS CHRIST 395, DE S. AMBROISE 21.

[SAIN T Ambroise recut des les premiers jours de cette année une affliction bien sensible par la mort de Theodose, qui finit sa vie à Milan le 17 de janvier.] En rendant le dernier soupir, il appelloit encore Saint Ambroise.<sup>a</sup> Ce Saint prononça son oraison funebre dans l'Eglise au service du quarantieme jour, en presence d'Honoré, & de l'armée.<sup>b</sup> Il ne craint point d'y assurer que Theodose recoit dans la lumiere eternelle & dans l'assemblée des Saints la recompense de ses bonnes œuvres, parcequ'il a aimé, c'est à dire accompli l'Evangile.<sup>c</sup> Il dit qu'il est dans le royaume de J.C. où il est veritablement roy luy mesme. Il ne laisse pas en mesme temps de prier pour luy, de demander qu'il soit mis dans le repos parfait des Saints, & d'esperer que les pleurs des serviteurs de Dieu le mettront dans le lieu où ses merites l'appellent. On avoit déjà embaumé son corps pour l'envoyer à Constantinople,<sup>d</sup> où Honoré & S. Ambroise mesme eussent souhaité de l'accompagner.

Amb. div. h. 3. p. 112. a.

<sup>a</sup> p. 117. 2.

p. 118. b.  
<sup>b</sup> p. 121. c.

p. 119. k.  
<sup>c</sup> p. 122. f.

b.

p. 125. a. b. | Zo. l. 4. p. 779.  
<sup>d</sup> Amb. div. h. 3. p. 125. b.

vit. p. 86. 87.

p. 87.

'Saint Ambroise vécut encore pres de trois ans depuis la mort de Theodose ; [c'est à dire deux ans & quelques mois.] La premiere chose qui luy arriva selon l'ordre de la narration de Paulin, fut de trouver les corps de S. Nazaire & de S. Celse, qu'il transporta dans la basilique des Apostres ; [de quoy nous avons assez parlé sur S. Nazaire.

On peut mettre vers le mesme temps, ]'la lettre que Symma-

Sym. l. 3. ep. 34. p. 118.

Col. Th. chr. p.  
124.  
4 Sym. p. 118.

que écrivit au Saint pour le prier d'employer son autorité en faveur de Magnille, qui avoit merité d'en estre aimé par la maniere dont il avoit autrefois gouverné la Ligurie. Il avoit depuis esté Vicaire d'Afrique au commencement de l'an 392, & comme il voulut depuis s'y retirer, parceque c'estoit son pays, on l'en empescha longtemps par divers obstacles qu'on luy opposa. Symmaque prie donc le Saint d'employer son autorité pour faire lever ces obstacles, & faire obtenir à Magnille le repos qu'il fouhaitoit.

Bar. 396. § 7.

Amb. vit. p. 87.  
88.

L'AN DE JESUS CHRIST 396, DE S. AMBROISE 27.

Les deux nouveaux Empereurs Arcade & Honoré furent tous deux Consuls en cette année. Ce fut donc alors qu'arriva ce que Paulin rapporte d'un violement des asyles. Honoré pour l'ouverture de son Consulat donna à Milan le spectacle d'un combat de bestes sauvages qu'on luy avoit envoyées de la Libye. Le peuple y accourut de toutes parts. [Pour satisfaire encore davantage son plaisir barbare & cruel,] le Comte Stilicon à la persuasion du Prefet Eusebe, permit aux soldats d'aller prendre dans l'Eglise un nommé Crescone & de l'enlever par force. Ce malheureux s'y refugia jusques à l'autel. S. Ambroise accompagné des Ecclesiastiques qui se trouverent là dans le temps, se mit devant luy pour le défendre contre ceux qui le poursuivoient. Mais le grand nombre de ces soldats commandez par des Ariens, l'emporta sur le peu d'Ecclesiastiques qui s'opposoient à leurs violences. Ravis d'avoir enlevé Crescone ils retournerent comme en triomphe à l'amphitheatre. Cet attentat causa à l'Eglise une douleur & une affliction tres sensible. Le saint Evesque demeura longtemps prosterné & fondant en larmes au pié de l'autel. Les soldats estant arrivez à l'amphitheatre allerent rendre conte de leur expedition à ceux qui les avoient envoyez. Mais lorsqu'ils triomphoient de l'outrage fait à l'Eglise, des leopards qu'on avoit laschez sauterent tout d'un coup vers ces miserables, se jetterent sur eux, & les déchirent horriblement. Un si prompt effet de la vengeance divine, fit rentrer Stilicon en luy mesme. Il fit satisfaction à S. Ambroise durant plusieurs jours. Il sauva Crescone, & empescha qu'on ne luy fist aucun mal. Neanmoins parceque cet homme estoit convaincu de tres grands crimes, Stilicon ne crut pas pouvoir se dispenser de l'envoyer en exil pour luy en faire faire quelque reparation, mais il ne fut pas longtemps sans le rappeler.

p. 88 g.

Vers le mesme temps, comme S. Ambroise alloit au palais,  
suivi

rexi.  
suivi de Paulin & de quelques autres de ses Ecclesiastiques, il arriva que l'un d'eux fit un faux pas & tomba par terre. Theodule qui estoit notaire du Saint, ne put s'empescher d'en rire. Le Saint s'estant retourné, luy dit : Et vous qui estes debout, prenez garde de tomber. Cela arriva aussitost ; & Theodule qui avoit ri de la chute d'un autre, rougit de la sienne. Ce Theodule fut depuis Evesque de Modene, & gouverna cette Eglise avec beaucoup de reputation & d'estime. Il semble, comme en parle Paulin, qu'il fust déjà mort lorsqu'il écrivoit, quoiqu'Ughellus qui l'appelle Theodore, écrive qu'il a gouverné beaucoup d'années. Il n'en dit rien de particulier, sinon qu'il consacra l'Eglise cathedrale sous le nom de S. Geminien son predecesseur, à cause d'un miracle qu'il raporte.

Ugh. t. 2. p. 99.  
100.

'La conversion de Fritigil Reine des Marcomans arriva aussi vers ce temps-ci. Un Chrétien qui estoit venu d'Italie dans les Etats de cette princesse, luy parla de Saint Ambroise. L'estime qu'elle en conceut sur ce raport, la porta à croire en J.C. dont ce grand Saint estoit un si fidele serviteur. Elle envoya des ambassadeurs à Milan avec des presens pour l'Eglise, & elle fit prier le Saint de luy donner par écrit les instructions necessaires à sa foy naissante. Pour la satisfaire il luy écrivit une excellente lettre en forme de catechisme : & par occasion il l'exhorta à persuader à son mari de garder la paix avec les Romains. Des que la Reine eut receu sa lettre, elle obtint du Roy qu'il se donnast aux Romains avec tout son peuple. Elle se mit elle mesme en marche pour venir voir ce Saint à Milan. Mais quelque diligence qu'elle eust faite, au lieu de la consolation qu'elle esperoit, elle eut à son arrivée la douleur d'apprendre qu'il estoit mort [le quatrieme d'avril 397. Cette lettre du Saint à Fritigil a esté perdue.]

Bar. 396. § 13.  
Amb. vit. p. 83.  
g. h. i.

ARTICLE LXXVII.

*S. Ambroise écrit & va à Verceil pour l'election de S. Honorat :  
Histoire de S. Gaudence & de S. Laurent de Novare.*

NOTE 52.

**L**Avie<sup>n</sup> de S. Gaudence Evesque de Novare, dit que Saint Ambroise peu de temps avant sa mort fit un voyage à Verceil à cause de la division où estoit le peuple de cette ville, qu'il pacifia neanmoins aussitost. [Cela nous peut donner sujet de mettre en ce temps-ci la mort de Limene Evesque de Verceil,  
*Hist. Eccl. Tom. X.*

Boll. 22. jan. p.  
419. § 11. 12.

qui, comme nous avons vu en l'année 381, gouvernoit cette Eglise depuis la mort du grand S. Eusebe. Car après la mort de Limene,] le peuple de Verceil fut longtemps sans se pouvoir accorder sur la nomination de son successeur.<sup>a</sup> Et ainsi cette Eglise à qui les autres avoient accoutumé de demander des Evesques, en manquoit elle seule pendant que toutes celles de la Ligurie, de l'Emilie, de la Venecie, & des autres provinces d'Italie qui estoient proches, en estoient pourvues.

'Ce desordre affligeoit le cœur de Saint Ambroise, [qui estoit metropolitain de Verceil,] & on en rejettoit la faute sur luy mesme, quoique fort injustement, puisque le peuple estant dans la division, ne pouvoit faire d'election, ni le Saint faire aucun decret; ni personne se résoudre à accepter la conduite d'une Eglise si pleine de trouble & de tumulte.

'Ce fut sur ce sujet que le Saint leur écrivit<sup>u</sup> une grande lettre dont il emploie une partie à relever le merite de Saint Eusebe; une autre à louer la penitence, la virginité, & les autres vertus, parceque les moines Sarmation & Barbatien qui comme nous avons dit, infectoient alors l'Eglise de Verceil, pretendoient que toutes ces choses estoient inutiles. Il donne aussi plusieurs instructions à ceux de Verceil pour le reglement de leurs mœurs, principalement pour pardonner les injures, & assoupir toutes les disputes particulieres: Car c'estoit apparemment ce qui empeschoit qu'on ne s'accordast pour le choix d'un Evesque.

[Si l'histoire de S. Gaudence de Novare que nous avons citée, est veritable, on peut juger avec beaucoup d'apparence que la lettre de S. Ambroise ne fut pas encore assez forte pour donner la paix à l'Eglise de Verceil, & que c'est ce qui l'obligea d'y aller luy mesme. Selon cette suite, on ne peut pas douter] qu'Honorat de Verceil qui donna l'année suivante le dernier sacrement à S. Ambroise, n'ait esté successeur de Limene, comme Baronius dit qu'il le fut. [Il estoit digne des soins que S. Ambroise prit pour son election, puisque l'Eglise l'honore comme un Saint le 29 d'octobre, qui est ce me semble festé publiquement à Verceil.]

'Son epitaphe<sup>u</sup> porte qu'il avoit esté élevé & instruit par Saint Eusebe; qu'il avoit esté, [à l'age peutestre de 20 ans,] le compagnon de son exil & de sa prison, [de sorte qu'on ne luy peut refuser le titre de Confesseur,] qu'ils ont esté freres par la foy & par les merites, aussibien que par la dignité. D'autres vers disent de Saint Honorat qu'il a nourri son Eglise d'une doctrine pure & sainte, & qu'il a pratiqué luy mesme ce qu'il a enseigné aux au-

NOTES 53.

NOTES 54.

Amb. ep. 25. p.  
237. c. f.  
u c.

c.

c.

p. 237-254.

p. 244. l.

vic. p. 91. h. i.

Bar. 28. oct. ij  
Ugh. t. 4. p. 1048.

Ugh. t. 4. p. 1049.  
u.

b.

tres. 'On marque qu'il a esté enterré dans l'église de S. Eusebe, p. 1048. d.  
'& qu'il a eu pour successeur en l'an 415, un Cœlius ou Dufcelie p. 1049. b. c.  
mis après luy comme Saint dans les litanies, [& dont neanmoins  
on ne dit rien.]

'Saint Gaudence selon son histoire [écrite au VIII. siecle,] estoit Boll. 22. j. in. p.  
originaire d'Yvrée ville assise au pié des Alpes. Il y passa ses pre- 418. § 1. 2.  
mieres années, & y prescha mesme la foy avec beaucoup de § 3. 4.  
zele. Le peu de fruit qu'il y fit, l'obligea à quitter cette ville, & § 5. 6. 7. p. 418. 419.  
à se retirer à Novare. Là il vécut quelque temps en qualité de  
Lecteur avec S. Laurent martyrifié sous Constance, comme nous  
allons voir. 'On ajoute qu'il gouverna l'Eglise de Verceil durant § 8.  
lestrois dernieres années de l'exil de S. Eusebe, [c'est à dire en  
360, 361, & 362. Il estoit peutestre alors élevé au sacerdoce.] De § 8. 9.  
là il se retira à Novare après que S. Eusebe fut revenu [en 363.]  
Il s'occupa à gouverner cette Eglise conjointement avec Saint  
Eusebe, [& sous son autorité.]

'Il y estoit encore lorsque S. Ambroise passa par cette ville au § 8. 10. 11.  
retour de Verceil. Il eut la pensée de voir en passant S. Gau-  
dence. Neanmoins comme il vouloit aller plus loin, il crut qu'il  
estoit trop tard pour cela. Mais quand il fut un peu avancé, son  
cheval s'arresta, dit-on, sans qu'il le pust jamais faire marcher. Il  
crut donc que Dieu vouloit qu'il saluast S. Gaudence, & ayant  
tourné bride vers la ville, son cheval marcha aussitost. 'Gaudence § 12.  
vint audevant de luy. Ils se saluerent & s'embrasserent. Dans leur  
entretien S. Ambroise dit à Gaudence comme en le menaçant :  
» Vous serez Evesque à ce que je voy. A quoy Gaudence répondit  
» sans s'emouvoir, Ouy, je le serai ; mais ce sera un autre que vous.  
» qui me sacrera. Ils se separerent ensuite, & S. Ambroise estant § 13.  
mort peu de temps après son retour à Milan, 'Gaudence fut  
elu Evesque de Novare par le peuple avec le consentement de  
l'Empereur [Honoré,] & ordonné par Simplicien successeur de  
S. Ambroise.

'Il demeura 20 ans dans cette charge, c'est à dire jusque vers § 13 [418. § 2.  
Pan [417, ou] 418. b Il mourut le 22 de janvier, auquel on fait prin- a p. 418. § 4.  
cipalement sa feste. Son corps demeura, dit-on, sans aucune b p. 421. § 18.  
corruption, & mesme avec quelques marques de vie jusques au  
3<sup>e</sup> d'aoust qu'on l'enterra. Il fut mis dans l'église qu'il avoit fait  
bastir, & que S. Agape son successeur fit achever. 'L'on honore  
encore aujourd'hui son corps dans cette eglise, qui est un chapi-  
tre considerable. 'Sa vie semble dire qu'il fut le premier Evesque  
de Novare. 'Divers auteurs l'ont cru de la sorte ; & il y a assez

d'apparence que S. Eusebe a gouverné cette Eglise conjointement avec celle de Verceil.]

22. jan. p. 420. 5  
16.  
a Bar. 10. sept.

Ugh. t. 4. p. 944  
Ferr. p. 580.

Ugh. t. 4. p. 950.  
d.  
p. 944 c.  
c Leo, t. 1. p. 586.  
d Boll. 22. jan. p.  
4. 8. 51.  
55.

Bar. 30. apr.

Boll. 30. apr. p.  
764. c.  
e 2.  
a, b.

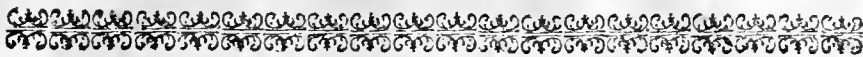
'S. Gaudence avoit designé de son vivant Agape pour luy succeder. <sup>a</sup>Baronius tire des monumens de l'Eglise de Novare, dans lesquels il trouve des fautes, qu'il tint le siege 20 ans. [Ainsi il peut estre mort en 438.] Il est honoré comme un Saint le 10 de septembre. Ughellus & Ferrarius en disent bien des choses; mais ne citent rien d'ancien ni d'authenrique. Le premier qui l'appelle Agapit, luy donne 30 ans d'episcopat. Son corps fut d'abord enterré dans l'eglise qu'il avoit fait achever, & que l'on appelloit de son nom; & a esté transferé dans la cathedrale le 30 d'aoust vers l'an 890. <sup>b</sup>On met deux Evesques entre luy & Simplicius, qui gouvernoit neanmoins des l'an 451.

<sup>d</sup>L'histoire de S. Gaudence enferme <sup>c</sup>celle de S. Laurent, qui est aussi l'un des patrons de Novare, [ & dont nous dirons ici un mot par occasion. ] C'estoit un saint Prestre, qui après avoir beaucoup travaillé dans cette ville pour la conversion des payens, fut enfin tué par eux avec un grand nombre d'enfans qu'il venoit de baptizer. On ne sçait pas bien si ce fut sous Constance des devant l'an 355, ou sous Valentinien. Sa feste est marquée le 30 d'avril. Baronius raporte quelques vers gravez sur un tombeau rempli des os de ce Saint & de ses compagnons; & ces vers marquent qu'il fortoit de ce tombeau une liqueur medicinale. 'Mais ce miracle a cessé depuis. <sup>e</sup>Ce tombeau estoit autrefois dans une grande eglise qui portoit le nom de Saint Laurent, & estoit une abbaye considerable depuis ruinée, & ce qu'on y a trouvé de reliques a esté transporté en 1552, dans la cathedrale, &c. où on les a mises sous le grand autel.

[Outre S. Gaudence de Novare, l'Italie estoit honorée en ce mesme temps par un autre Gaudence, celebre dans l'Eglise par sa science & par les écrits qui nous en restent, aussibien que par sa pieté, & principalement par l'humilité avec laquelle il refusa l'episcopat de Bresse après la mort de Saint Philastre: Et S. Ambroise qui presida à cette election, ne put vaincre son refus que par les menaces de l'excommunication. Nous ne savons pas quand cela arriva, sinon que ce fut au plustost en l'an 385. Nous parlerons de ce Saint dans un titre particulier.]







ARTICLE LXXVIII.

*Dernieres actions de S. Ambroise.*

L'AN DE JESUS CHRIST 397, DE S. AMBROISE 23.

[**N**OUS avons mis sur l'année 396, ce que Paulin raporte des actions particulieres de S. Ambroise jusqu'à celles qui paroissent avoir precedé immediatement sa mort. Elle arriva, comme nous croyons, le 4 d'avril 397,] qui estoit le samedi saint, un peu plus de deux ans après la mort du grand Theodose. 'S. Ambroise souhaitoit avec une ardeur extreme de voir la majesté divine de la maniere qu'elle se communique à ses seuls enfans dans le royaume des cieus, où elle rassasie leur desir par la manifestation de sa gloire. Plusieurs années auparavant il avoit desiré de mourir après son frere, persuadé qu'il luy estoit avantageux d'estre degagé des liens du corps pour estre avec J.C. S'il est necessaire à des personnes de demeurer en cette vie pour le bien de leurs freres, pour luy, il ne se croyoit pas de ce nombre, parce, dit-il, qu'il n'estoit utile à personne, & que par rapport à luy mesme il trouvoit dans la mort l'avantage de ne plus pecher.

NOT 156.

Amb. vit. p. 86.  
87.

Aug. ep. 112. § 11.  
p. 204. l. b. c. § 12.  
p. 204. 2.

Amb. de resur.  
t. 4. p. 327. i.

'Ainsi il demandoit instamment à Dieu d'estre promptement delivré des miseres de cette vie. D'ailleurs il gemissoit avec une extreme douleur de voir l'avarice qui est la source de tous maux, & qui ne peut se borner ni dans l'abondance ni dans la disette; de la voir, dis-je, croistre de plus en plus dans les hommes, & particulièrement dans ceux qui estoient elevez en autorité. Rien ne luy estoit plus penible que d'aller solliciter auprès d'eux, [& leur recommander quelques affaires de justice ou de charité,] parceque tout estoit venal chez eux. Ce desordre attira toutes sortes de maux sur l'Italie. Dans la suite tout alla toujours de pis en pis: [& l'Empire d'Occident fut absolument ruiné.

vit. p. 89. c.

Saint Ambroise obtint donc par ses prieres de mourir en un age encore assez peu avancé; car nous croyons qu'il n'avoit pas plus de 57 ans,] & il merita mesme pour sa consolation de connoistre par avance le temps de sa mort, qu'il marqua à ses disciples, en leur disant qu'il seroit encore avec eux jusques à Pasque.

c.

'Peu de temps avant qu'il mourust, on decouvrit la fraude d'un domestique du Comte Stilicon. Cet homme avoit esté possédé

p. 90. b. c.

du demon. Après sa guerison il demeura dans la basilique Ambrosienne, parceque Stilicon qui l'affectionnoit beaucoup, l'avoit fort recommandé. Il s'avisa de fabriquer de faux brevets pour donner des charges de Tribuns. Ceux qui alloient en prendre possession sur ces fausses pieces furent arrestez prisonniers. Stilicon neanmoins les relascha à la priere de S. Ambroise. Il ne voulut pas non plus punir ce malheureux domestique, mais il en fit de grandes plaintes au saint Evesque. Ce faussaire voulut se retirer de la basilique Ambrosienne, [peutestre pour eviter la correction qu'il meritoit.] S. Ambroise le fit chercher & se le fit amener. Il l'interrogea, & l'ayant trouvé coupable d'une action si noire, il faut, dit-il, qu'il soit livré à satan pour mortifier sa chair afin qu'il n'ose jamais rien faire de semblable. Le Saint n'avoit pas encore achevé ces paroles, lorsque le demon se saisit de ce miserable faussaire, & commença à le mettre en pieces. Tous les assistans en furent saisis de crainte & d'étonnement. Eugippe justifie par cet exemple, un miracle semblable de Saint Severin de Baviere.

Boll. 8. jan. p.  
49; 5 44.

Amb. vit. p. 90. d.

'Saint Ambroise delivra aussi alors plusieurs possédez par l'imposition des mains & par les exorcismes. Vers le mesme temps il guerit par sa seule parole Nicet qui avoit esté Tribun & notaire. Cet homme estoit tellement tourmenté de la goutte qu'il ne pouvoit que rarement paroistre en public. Un jour il s'approcha de l'autel pour recevoir l'Eucaristie, & le Saint sans y penser luy marcha sur le pié. La douleur luy fit jeter quelques cris. Surquoi Saint Ambroise luy dit : Allez, vous vous porterez bien désormais. Quand ce Saint mourut, Nicet disoit avec larmes que depuis ce temps il ne s'estoit plus senti incommodé de la goutte. Baronius met ces choses l'année precedente. [Ce qui est certain, c'est qu'elles arriverent peu de temps avant la mort du Saint.]

Bar. 396. § 24

Amb. vit. p. 90. a.

'Quelques jours avant que d'estre arresté au lit [par la maladie dont il mourut,] il travailla à l'explication du p'seume 43. Il la dictoit à Paulin [qui depuis écrivit sa vie. [Tout d'un coup sa teste fut environnée de feu en forme d'un petit bouclier. Peu à peu cette flamme entra dans sa bouche. Son visage devint blanc comme la neige. Il revint ensuite dans son état naturel. Paulin qui vit cette merveille en fut tellement étonné qu'il demeura immobile & ne put écrire ce que le Saint luy dictoit, jusqu'à ce que cette vision fust disparue. Mais comme le Saint luy dictoit

1.

1. C'est le p'seume *Judicis me Deus*, qui est le 43 selon les Septante, & qui est encore imparfait.

L'an de J.C.  
597, de Saint  
Ambroise  
23.

S A I N T A M B R O I S E .

263

&c.

alors un passage de l'Ecriture qu'il savoit par cœur, il s'en souvint parfaitement bien. Depuis cela le Saint n'écrivit & ne dicta plus rien. Il ne put même achever ce psaume. 'En effet les deux derniers versets ne sont pas expliquez. Paulin raconta ce qu'il avoit vu au Diacre Caste sous la conduite duquel il estoit. C'estoit un Ecclesiastique de merite & rempli de la grace de Dieu. Il dit à Paulin que c'estoit une marque sensible de la descente du Saint Esprit sur S. Ambroise, & il le luy montra par les Actes des Apostres.

Bar. 397. § 37-38.

\*\*\*\*\*

A R T I C L E L X X I X .

*Maladie & mort de Saint Ambroise.*

V. la note 56.

S A I N T Ambroise venoit d'ordonner un Evesque pour l'Eglise de Pavie lorsqu'il tomba malade. Dans le temps qu'il estoit arresté au lit, Stilicon dit que si ce grand homme venoit à mourir l'Italie estoit menacée d'une ruine entiere. L'evenement verifia bientost ce que ce sage politique prevoyoit. 'Dans la crainte qu'il en avoit, il fit assembler les personnes les plus qualifiées de la ville de Milan, & pour qui il savoit que le Saint avoit le plus de consideration. Il les engagea tant par menaces que par caresses d'aller trouver ce saint Evesque pour obtenir de luy qu'il demandast à Dieu la prolongation de sa vie. On alla donc luy faire cette proposition : à quoy le Saint répondit ces belles paroles : Je n'ay pas vécu parmi vous d'une maniere que je doive avoir honte encore de vivre quelque temps : & je ne crains pas aussi de mourir, parceque nous avons affaire à un bon maistre. 'S. Augustin admiroit & louoit beaucoup cette réponse comme pleine de sagesse & de pieté. Il remarquoit qu'on ne pouvoit rien dire de plus juste ni de plus exact. En declarant qu'il ne craignoit pas de mourir, parceque nous avons affaire à un bon maistre, il monroit que l'extreme pureté de ses mœurs ne l'avoit point enflé par une vaine presumption. Quant à ce qu'il disoit qu'il n'avoit pas vécu d'une maniere qu'il dût avoir honte de vivre encore, il parloit selon ce que les hommes peuvent connoistre d'un homme. Mais considerant la rigueur des jugemens de Dieu, il proteste qu'il ne met pas sa confiance dans les propres merites, mais plutost dans la bonté du Seigneur.

Amb. v. p. 90. c.

Bar. 397. § 39.

Amb. v. p. 90. c. f.

Posid. v. c. 27.

'Un jour les Diacres Caste, Poleme, Venere, & Felix, estoient assemblez au bout de la galerie où le Saint estoit couché. Là ils

Amb. v. p. 90. c. 1.

conferoient ensemble sur celui qu'il faudroit ordonner Evesque après sa mort. Ils parloient si bas qu'à peine pouvoient-ils s'entendre entre eux. Quand ils vinrent à nommer le saint Prestre Simplicien, comme s'il eust esté au milieu d'eux, quoiqu'il en fust fort éloigné, il s'écria par trois fois: Il est vieux, mais il est bon. Et en effet il estoit fort agé. Ils furent si surpris de cette parole, qu'ils s'enfuirent aussitost [ & se retirerent de la galerie.] Cependant il eut pour successeur ce bon vieillard qu'il avoit déclaré par trois fois digne de cette charge. Venere succeda à Simplicien. Felix fut chargé du gouvernement de l'Eglise de Boulogne. Caste & Poleme elevez par S. Ambroise continuerent de faire les fonctions de Diacres dans l'Eglise de Milan, & y parurent comme de bons fruits d'un bon arbre.

p. 91. g. h.

'Bassien Evesque de Lodi raportoit une vision qu'avoit eue S. Ambroise qui la luy avoit racontée. Un jour que le Saint prioit avec cet Evesque dans la mesme galerie où il estoit couché, il vit nostre Seigneur J E S U S C H R I S T qui venoit à luy avec un visage riant, & il mourut peu de jours après avoir eu cette vision.

k. i.

'Le jour qu'il mourut, il pria Dieu les mains étendues en forme de croix depuis cinq heures du soir jusques à ce qu'il rendit l'esprit. On luy voyoit remuer les levres; mais on n'entendoit point ce qu'il disoit. Honorat Evesque de Verceil s'estant couché dans un appartement d'enhaut pour y prendre un peu de repos, entendre par trois fois une voix qui l'appelloit & qui luy dit: Levez vous & allez promptement [à Ambroise,] parcequ'il est pres de passer. Il descendit aussitost, & donna à ce Saint le corps de nostre Seigneur. Des que Saint Ambroise l'eut receu, il rendit l'esprit, & emporta avec luy cet excellent viatique. Son ame fortifiée par cette divine nourriture alla jouir dans le ciel de la compagnie des Anges dont il avoit imité la vie sur la terre. Il alla s'unir à Elie avec lequel il eut un si grand raport par son zele & son intrepidité à parler aux Rois & aux puissances les plus redoutables, dans les occasions où la crainte de Dieu l'obligeoit de parler. C'est ainsi, dit un ancien, que ce Prelat rempli de vertus, ce défenseur de la foy, cet orateur des Chrétiens, acheva sa course & s'en alla à J.C.

Marc. chr.

Amb. vit. p. 91. i.  
k.

[Il semble qu'il soit mort la nuit du vendredi au samedi saint.] 'Car Paulin ajoute aussitost, que son corps fut porté dans la grande eglise des devant le jour, qu'il y demeura durant la nuit qu'on veilla pour la feste de Pasque, & qu'on le leva lorsque le jour du dimanche commença à luire. Cela donne lieu de juger qu'il

L'an de J.C.  
397, de Saint  
Ambroise.  
23.

qu'il y fut depuis le samedi des devant le jour jusqu'au dimanche au matin. Baronius a cru qu'il estoit mort la nuit du samedi au dimanche, ce qui paroist moins conforme aux termes de Paulin. Il est toujours certain qu'on a pris le samedi pour le jour de sa mort,] puisque Bede & tous les martyrologes suivans marquent sa feste le 4 d'avril, [qui estoit cette année le samedi, & qui ne se rencontre point avec Pasque dans aucune des années qui sont un peu devant ou un peu après celle-ci.] L'Eglise de Milan qui fait la principale feste de S. Ambroise le sept de decembre, jour de son ordination, fait la memoire de sa mort qu'elle qualifie son triomphe, le jeudi de la semaine de Pasque.

Bar.v.Amb.p.71.  
k.l.

Boll.apr.ti.p.38.

a.

c.

'Sa mort n'empescha point qu'on ne celebrast le baptesme, mais cinq Evesques eurent bien de la peine à faire ce qu'il avoit accoutumé de faire tout seul. Beaucoup d'enfans le virent au sortir des Fonts où ils venoient de recevoir le sacrement de baptesme. Les uns disoient qu'il estoit assis dans sa chaire & sur son throne episcopal. Les autres le montroient du doigt à leurs peres qui se promenoient : mais eux qui n'avoient pas les yeux de l'ame aussi purs que leurs enfans, ne pouvoient appercevoir ce que ceux là voyoient : La plupart disoient qu'ils voyoient une étoille sur son corps.

Amb.vit.p.32.l.

p.91.k.

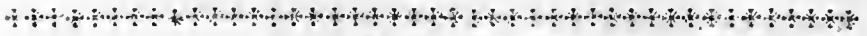
'Lorsque le saint jour du dimanche [de Pasque] commença à paroistre, & qu'on eut achevé les divins sacremens, [c'est à dire les ceremonies ordinaires de la nuit de Pasque, ou peutestre le sacrifice de l'autel offert sur le corps du Saint,] on leva ce saint corps pour le porter à la basilique Ambrosienne où il fut enterré. Alors une troupe de demons se mit à crier si haut qu'il les tourmentoit, que l'on ne pouvoit supporter le bruit qu'ils faisoient. Ce ne fut pas seulement à Milan que Dieu manifesta ainsi la sainteté de ce grand Evesque. La mesme chose arriva en diverses provinces, & cela duroit encore plusieurs années après. [Ces miracles estoient sans doute operez dans les lieux où l'on porta] les mouchoirs & les linges que diverses personnes firent toucher au corps du Saint. Une foule innombrable de peuple accompagna ce convoi. Il y avoit des personnes de toutes sortes de conditions, d'age, & de sexe. Les payens & les Juifs se joignoient aux Chrétiens, qui y parurent néanmoins avec plus d'éclat. que les autres.

k.l.

'On croit que son corps est encore aujourd'hui dans une cave sous le grand autel de la basilique Ambrosienne, qu'on appelle S. Ambroise le grand. Cette eglise est servie par des Chanoines.

Mablit.It.p.15.

& par des Bernardins qui y font l'office tour à tour les uns après les autres.



### ARTICLE LXX.

*Diverses apparitions de S. Ambroise après sa mort.*

Amb. vit. p. 91. m. **L**E jour mesme de sa mort, il apparut en Orient à quelques personnes de pieté, priant avec eux & leur imposant les mains. Ils le luy manderent par une lettre qu'ils luy écrivirent le croyant encore en vie. Elle fut receue par S. Simplicien son successeur, & on la garda dans un monastere de Milan. On reconnut par la date de la lettre qu'elle avoit esté écrite le jour mesme de la mort du Saint. Paulin ajoute à cela plusieurs autres apparitions du Saint après sa mort. Nous avons déjà parlé de celles qui arriverent à Florence.

p. 92. g. h.

Marc. chr. Idat.

Amb. vit. p. 92. h.

Oros. l. 7. c. 36. p.

221. Marc. chr.

2. Amb. 7. p. 92. h.

i.

'Des l'année suivante 398, Mascezel qui commandoit l'armée Romaine en Afrique contre son frere Gildon, n'ayant plus aucune esperance de sauver ni luy ni ses troupes, parcequ'il n'avoit que cinq mille hommes contre 70 mille qu'avoit Gildon. Saint Ambroise luy apparut en songe un baston à la main. Ce General crut se prosterner à ses piez. Alors le Saint frapant la terre avec son baston dans un endroit qu'il marquoit à Mascezel, il luy dit par trois fois, Ici, ici, ici. Mascezel comprit par là que dans trois jours il remporteroit la victoire au mesme lieu où il avoit vu le Saint. Dans cette confiance il donna hardiment la bataille & la gagna heureusement.

Oros. l. 7. c. 36. p.  
221.

'Orose rapporte la mesme chose presque en mesmes termes, & Marcellin témoigne aussi que Mascezel demeura victorieux par le secours de S. Ambroise, & par l'avertissement qu'il en receut en songe. [Il n'est pas nécessaire que ces auteurs l'eussent appris de Paulin.] Car Mascezel, de la propre bouche duquel il l'avoit sceu à Milan, l'avoit aussi raconté à beaucoup de Prelats d'une autre province, dont le recit confirma encore Paulin dans ce qu'il savoit déjà. Il dit qu'il écrivoit alors dans cette province qu'il distingue clairement de Milan. [C'estoit sans doute l'Afrique,] puisque Paulin y a certainement esté, & qu'il adressoit son livre à S. Augustin par l'ordre duquel il l'écrivoit. [Et Mascezel ayant eu la victoire en Afrique, ceux de ce pays furent apparemment les premiers à qui il raconta de quelle maniere il l'avoit remportée.]

Amb. vit. p. 92. i.

p. 93. a.

6 p. 97. a.

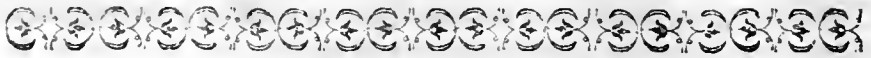
Lorsque l'on apporta à Milan les reliques des saints Martyrs Sifinne & Alexandre, S. Ambroise apparut à un aveugle de Dal-  
 macie, luy dit de se trouver à leur entrée, dont il luy marqua le  
 jour; & l'assura qu'il y recouvreroit la vue; ce qui arriva. p. 92. k. l.  
 Bar. 400. § 2. &c.

Paulin s'est cru obligé d'inferer aussi dans son histoire la pu-  
 nition de quelques personnes qui parloient du Saint d'une autre  
 maniere qu'ils ne devoient, tant pour corriger ceux qui estoient  
 sujets à la medifance, que pour faire louer la grace de Dieu dans  
 son Saint; & faire voir la verité de ces paroles de l'Ecriture: Je  
 » perdrai celui qui s'assit pour parler contre son frere, & celui  
 » qui medit en secret de son prochain; & cette autre, Gardez:  
 » vous bien d'aimer à medire, de peur d'estre exterminé.

Donat Prestre de l'Eglise de Milan, mais Africain de naissan- p. 92. 93.  
 ce, voulut dans un festin attaquer la reputation & la memoire  
 de ce saint Evesque. Il y avoit quelques personnes de pieté qui  
 ne purent souffrir ses mauvais discours, & qui se retirerent avec  
 horreur pour la malignité de sa langue. Aussitost il fut frappé  
 d'une plaie mortelle, porté sur un lit, & de là au tombeau.

Paulin témoigne avoir vu de ses propres yeux la mesme chose p. 95.  
 arrivée dans Carthage. Il mangeoit un jour à la table de For-  
 tunat Diacre d'Aurele avec Vincent Evesque de Colossite, Mau-  
 ran de Bolite, quelques autres Evesques, & quelques Diacres.  
 Mauran commença à parler mal de S. Ambroise. Paulin [pour  
 l'intimider & le faire taire,] raporta l'histoire tragique de ce  
 Prestre dont nous venons de parler. Mauran eprouva sur le  
 champ le mesme sort. Il fut aussitost frappé d'une horrible plaie.  
 On l'emporta sur un lit, & de là à son logis où il mourut.

[Voilà quelle a esté la vie du plus illustre & du plus heroïque  
 Prelat que le IV. siecle, qui a esté le plus fecond en grands hom-  
 mes, ait donné à l'Occident. Ses actions font toutes seules son  
 eloge; & qui voudroit chercher des couleurs pour en augmen-  
 ter l'éclat, ne feroit que l'obscurcir. Ainsitout ce que nous pre-  
 tendons maintenant, c'est de ramasser ici quelques endroits de  
 S. Ambroise mesme ou de Paulin, qui font paroistre davantage  
 en general sa pieté & sa conduite, & d'y mêler quelques faits  
 que nous n'avons pu placer avec les autres, parceque nous n'y  
 avons point trouvé de caracteres pour en fixer le temps.]



## ARTICLE LXXXI.

*Humilité du Saint : Son amour pour la priere & pour le silence.*

[UNE vertu aussi éclatante que celle de S. Ambroise, n'eust pu subsister longtemps si elle n'eust esté fondée sur une humilité extraordinaire.] C'est cette vertu que le Saint mesme appelle la teste de toutes les vertus, qui anime tout le corps de nos actions. Il dit que toute nostre application doit estre de travailler à devenir plus humbles, afin de suivre la verité que l'orgueilleux ne voit point. [Elle paroist en beaucoup d'endroits de ses écrits. Car quoique dans les saints Prelats qui ont eu à soutenir devant les hommes la verité & la justice, comme S. Ambroise, cette vertu ait ordinairement esté renfermée dans leur cœur, & ait plus paru par l'attachement inviolable qu'ils avoient à Dieu, que par des paroles humbles que l'orgueil affecte souvent; neanmoins Dieu a voulu qu'elle fust visible dans les écrits mesmes de S. Ambroise.

Quelque compassion qu'il eust pour les pauvres, à qui il avoit donné tout son bien, quelque soin qu'il eust d'assister toutes sortes de personnes, ] il dit qu'un Saint peut dire ces paroles du pseaume 118, *Je suis lié d'affection & de société avec tous ceux qui vous craignent*, mais que pour luy il n'ose les dire. Car combien y a t-il de pauvres, dit-il, qui craignent Dieu, sans que je compa-  
tisse à leurs miseres? Combien y en a t-il qui demandent quel-  
que assistance, sans que j'aye pitié d'eux? Combien y en a t-il qui  
ont besoin qu'on leur fasse des largesses, sans que je leur donne  
aucun secours? Il dit qu'il se sent coupable de grands pechez &  
qu'il n'espere son salut que de la miséricorde de J.C, parcequ'il  
ne l'a pas renoncé, & parcequ'il luy avoue son peché & sa foiblesse.

Plust à Dieu, s'écrie t-il en un endroit, que le Sauveur me dist aussi ces paroles efficaces: Sortez de vos fers; quittez les engage-  
mens de vos pechez, brisez les liens de vos egaremens. Quoique  
je sois le plus méchant de tous les hommes, & que je me sois  
rendu detestable par l'habitude de mes pechez, neanmoins je  
me trouverai libre, si celui qui a mis en possession de son royaume un voleur condanné au dernier supplice, daigne prononcer  
en faveur de ma liberté. Venez, Seigneur JESUS, approchez du  
sepulcre où mes pechez m'ont reduit: layez moy de vos larmes:

Amb. pf. 118. p.  
1002. d.

b. c.

p. 948. a.

de si. l. l. c. 14. t.  
4. p. 142. c.

r. p. 118. p. 943. f.

de ppenit. l. 1. c.  
18. p. 47. g. h.



&c.

» Mes yeux sont trop durs[& trop secs,]& ils n'en peuvent assez  
 » repandre pour effacer tous mes pechez.

[Après avoir dit que tous les hommes doivent passer par ce  
 glaive de feu, que Dieu selon la Genese a mis à la porte du pa-  
 » radis, & qui jugera de leurs actions.] Les Saints, dit-il, passeront  
 » par le feu, pour estre purifiez comme de l'argent. Pour moy j'y  
 » serai jetté comme du plomb. Tant qu'il y aura en moy de ce  
 » plomb, je serai dans les ardeurs du feu. S'il ne se trouve point  
 » d'argent en moy, hélas on me jettera jusques au fond de l'enfer  
 » pour y bruler comme de la paille. Mais s'il s'y rencontre quelque  
 » or ou quelque argent, non par un effet de mes bonnes œuvres,  
 » mais par la misericorde & par la grace de J.C. que j'aurai receue  
 » dans le ministere de mon sacerdoce, j'aurai peutestre la confian-  
 » ce de luy dire: Ouy, Seigneur, tous ceux qui esperent en vous ne  
 » seront point confondus.

in ps. 118. p. 1064.  
k.

[Il n'y avoit rien de plus glorieux pour luy que la maniere  
 dont il avoit esté élevé à l'episcopat,]& néanmoins il n'en parle  
 que comme d'un sujet d'humiliation, que pour relever la mise-  
 ricorde que Dieu luy avoit faite, & pour le conjurer par cette  
 premiere grace de luy accorder les autres qui luy estoient ne-  
 cessaires pour en bien user. Le succès qu'il eut contre l'Impera-  
 trice Justine, servit à l'humilier davantage, & il crut que Dieu  
 ne l'avoit fait triompher de ses efforts, que parcequ'il ne le ju-  
 geoit pas encore capable de souffrir pour luy jusques à la mort.

de off. l. 1. c. 1. r.  
4. p. 1. d] de poenit.  
l. 2. c. 18. p. 410. e.  
a de poenit. l. 2. c.  
18. p. 411. i. k.

vit. p. 82. b.

ep. 40. p. 290. a. b.

Il ne parloit aussi des mysteres de la religion qu'avec trem-  
 blement, craignant de n'estre pas assez pur pour des choses si  
 divines; & c'est pour cette mesme raison qu'il apprehendoit  
 quelquefois de penetrer dans les sens cachez des Escritures; en  
 mesme temps qu'il appelloit ses auditeurs des personnes parfaites,  
 & qui savoient fort bien distinguer le bien & le mal. [C'est  
 pourquoi n'osant rien avancer de luy mesme,] il fondoit tout  
 ce qu'il enseignoit sur les livres saints. [Nous voyons encore qu'il  
 ne soumet pas seulement ses écrits au jugement des personnes  
 illustres, comme S. Simplicien & S. Sabin de Verone,] mais qu'il  
 demande mesme le jugement de Romule qu'il qualifie son fils,  
 [& qui ainsi n'estoit pas Evesque.] Car il croyoit recevoir une  
 grace lorsqu'une personne, quelle qu'elle fust, l'avertissoit de ce  
 qu'elle trouvoit à reprendre dans ses écrits; persuadé qu'il pou-  
 voit se tromper, ou faire des fautes par surprise, ou laisser des  
 ambiguites qui donnoient de mauvais sens aux autres.

de fid. l. 1. c. 9. p.  
128. g.

in ps. 43. p. 793. l.

in ps. 118. p. 914.  
k.

in Exod. 32. t. 1. p.  
4. 6. k.

ep. 8. p. 187. l.

[La priere est le fruit de l'humilité, aussi bien que de la foy.

vir.p.88.k.

Elle ne naist mesme de la foy que par l'humilité.] Aussi cet humble Saint estoit extremement appliqué à la priere autant la nuit que le jour.[Il ne faut donc pas s'étonner s'il en parle si excellemment dans ses ouvrages.] Il estoit bien éloigné de l'opinion de ceux qui ne veulent que des œuvres exterieures, & qui s'imaginent qu'un homme ne fait rien lorsqu'il s'occupe à la recherche & à la contemplation de la verité. Le desir le plus ardent de son cœur, & celui qu'il s'efforçoit d'inspirer aux autres par ses discours, estoit de se rassasier de la vue de Dieu dans le ciel, & pour arriver à ce bonheur de separer l'esprit de tous les objets charnels & terrestres.

in p.118.p.969.k.l.

Aug.ep.112.5.11.  
12.p.204.l.c.d|2.  
d.

'C'est pour cela qu'il raschoit de s'établir dans ce repos où l'ame n'a plus de desir pour toutes les voluptez de la terre, dans ce sommeil si efficace qu'il attribue à Ascole de Thessalonique, & qu'il dit estre la vie des Saints, dans ce saint desert; comme il l'appelle encore, où la cupidité n'a plus d'attraits, où l'abondance de l'argent ne nous touche point, où la vanité ne nous enfle plus.

Amb.de Abr.1.  
2.c.4 l.1.p.247.d.  
4ep.22.p.231.h.i.de Abr.1.2.c.4.p.  
247.c.

de Noë,c.11.t.1.p:

[Il trouvoit encore son repos dans la meditation des Ecrivures.] Nous travaillons, dit-il, sur l'histoire de Noë, pour nous delasser de toutes les agitations & des inquietudes de ce monde auxquelles nous sommes exposez tous les jours. J'ay honte de survivre à mes enfans. Les afflictions & les adversitez des personnes qui me sont les plus cheres me rendent la vie ennuyeuse & penible. Y a-t-il homme d'une constance assez inbranlable pour ne point perdre patience, ou lorsqu'il se voit exposé aux tempestes qui agitent les Eglises, ou seulement lorsqu'il les envisage & qu'il y reflechit? Nous avons donc esté obligez de rechercher ce repos, afin que nous appliquant à considerer attentivement le saint homme Noë; nous nous renouvelions dans cette meditation, comme tout le genre humain fut réparé & renouvelé par ce Patriarche.

ep.157.p.321.c.

[Outre cette solitude que sa pieré luy faisoit trouver au milieu d'une grande ville, qui estoit la residence des Empereurs,] il souhaitoit encore de se cacher[à la vue des hommes,]& de se retirer en quelque lieu à l'écart: Mais parceque la necessité de sa charge ne le luy permettoit pas, il se cachoit au moins en quelque sorte en demeurant dans le silence;[& il honoroit dans les autres cette solitude parfaite qu'il ne pouvoit pratiquer luy mesme, entretenant, comme nous avons vu, un monastere de solitaires auprès de Milan.]



ARTICLE LXXXII.

*Charité du Saint pour son peuple, pour les penitens, pour les heretiques.*

[L'ESPRIT de ce Saint ne paroist pas moins avoir esté un esprit d'amour & de charité, que celui de S. Augustin son disciple. On voit dans ses lettres son union tres sincere & tres cordiale avec ses amis. Nous avons vu aussi la tendresse qu'il avoit eue pour les Empereurs Gratien & Valentinien; pour ne pas parler de son frere Satyre.] Il proteste qu'il n'aime pas moins ceux qui estoient ses enfans par la grace, & qu'il avoit engendrez par l'Evangile, que s'il en eust esté le pere par la nature; car la grace n'est pas moins forte que la nature pour nous porter à aimer ceux à qui elle nous unit. Nous devons mesme aimer avec plus d'ardeur ceux avec qui nous devons vivre eternellement, que ceux avec qui nous ne converserons qu'en ce monde. En les exhortant de s'entr'aimer, parcequ'il n'y a rien de plus doux ni de plus agreable que la charité & la paix, il leur donne pour modele l'amour qu'il avoit luy mesme pour eux.

Amb. de off. l. 3. c. 7. p. 5. b. c.

l. 2. c. 30. p. 64. i.

&c.

Il estoit ravi d'exposer sa vie pour eux; & moins il craignoit pour luy mesme la violence des puissans, plus il la craignoit pour son peuple. [C'estoit pour cette raison] qu'il ne s'absentoit de son Eglise que par necessité. Et lorsqu'il y estoit contraint par le besoin des autres Eglises, son amour pour la sienne paroissoit dans les inquietudes qu'il avoit pour elle, comme il le décrit admirablement.

div. h. 1. p. 99. g. h.

h. 5. p. 127. c.

de temp. h. 1. t. 5.

P. 1. 2.

Il intercedoit souvent & avec beaucoup de liberté & de confiance [en faveur des personnes foibles,] quelque peine qu'il en ressentist à cause de l'avarice des grands, qui ne vouloient accorder aucune grace que pour de l'argent. Mais il croyoit obtenir de Dieu le pardon de ses pechez, lorsque par son autorité il delivroit une personne de la mort; & il jugeoit qu'il estoit glorieux à un Evesque de s'exposer à quantité de maux, & à la mort mesme, pour sauver la vie d'un homme: Car pour les procès où il ne s'agissoit que d'argent, il ne vouloit pas qu'un Evesque s'en mêlast, tant parcequ'on ne peut obliger l'un sans faire tort à l'autre, ce qui est indigne d'un Evesque; que parceque c'est une folie de se faire des ennemis pour de l'argent.

vit. p. 88. k.

p. 89. d.

in ps. 118. p. 949.

de off. l. 3. c. 9. p. 74. b.

p. 74. b. Sy m. l. 1. c. p. 36. p. 1. 9.

[Il n'étoit pas néanmoins cette regle à toutes les causes

l. 2 c. 29. p. 67. h. i.

où il ne s'agissoit que d'argent.] Car il dit que c'est une grande gloire aux ministres de l'Eglise d'arrester les violences des puissans en foutenant une veuve ou un orfelin qu'ils oppriment, & de faire voir que le commandement de Dieu a plus de force sur leur esprit que toute la faveur des riches: il reconnoist qu'il s'est souvent opposé à l'autorité des Empereurs mesmes pour défendre les deposts des veuves & de toutes sortes de personnes, comme nous le verrons dans la suite.

vit. p. 88. 89.

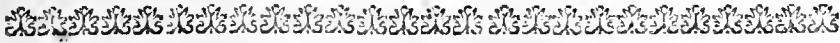
[ Sa charité se repandoit aussibien sur les pecheurs que sur les innocens,] se jouissant avec ceux qui estoient dans la joie, & pleurant avec ceux qui estoient dans l'affliction: Lorsque quelqu'un luy venoit confesser ses pechez pour en recevoir la penitence, il fondoit tellement en larmes qu'il obligeoit aussi le penitent à en repandre. Il se regardoit luy mesme comme tombé avec ce pecheur. A l'égard des pechez qu'on luy confessoit, il n'en parloit qu'à Dieu seul, auprès duquel il intercedoit pour en obtenir le pardon, apprenant par son exemple aux Evêques à se considerer plutost comme les intercesseurs des pecheurs auprès de Dieu, que comme leurs accusateurs devant les hommes. Car c'est à l'égard d'un penitent qui vient s'accuser luy mesme, qu'il faut, selon l'Apôstre, donner des preuves d'une abondante charité. Il n'attend pas qu'un accusateur s'eleve contre luy, il le previent, afin de diminuer son peché par la confession qu'il en fait, & que son ennemi ne trouve rien à luy reprocher, [qu'il n'ait condanné luy mesme le premier.] C'est pourquoi l'Ecriture dit que le juste s'accuse luy mesme au commencement de son discours. Il oste ainsi à son ennemi tout sujet de parler. Par l'aveu de ses pechez il luy brise pour ainsi dire les dents dont il estoit pres de le mordre par ses reproches sanglans. Il rend gloire à Dieu qui connoist toutes choses, & qui aime mieux la vie du pecheur que sa mort. Car il ne suffit pas qu'un penitent confesse simplement ses pechez. Il faut qu'il les repare & qu'il s'en corrige. S'il est penitent il ne doit plus commettre des actions qu'il faille expier par la penitence. Il faut qu'il humilie son ame à l'exemple du saint homme David, qui après avoir esté assuré que son peché luy avoit esté remis, en devint plus humble dans la penitence qu'il en fit avec tant d'austerité qu'il mangeoit la cendre comme du pain, & méloit son breuvage avec ses larmes. Ce sont à peu pres les sentimens qu'il a étendus dans les deux livres de la penitence; où il combat d'une part la dureté des Novatiens qui rejettoient les pecheurs

pecheurs sans avoir égard à leur penitence, & de l'autre l'insensibilité des pecheurs, qui sans faire une véritable penitence, vouloient forcer l'Eglise à leur accorder la communion & la paix. Nous avons une fort belle lettre écrite à Florien, [qui estoit apparemment un magistrat & un officier public,] auquel il donne d'excellens avis pour se relever d'une faute où il estoit tombé, & pour mener une vie vraiment Chrétienne.

ep. 29. p. 258. 259.

[Mais comment n'eust-il pas eu ces sentimens de pere pour ses enfans,] puisqu'il veut qu'on emploie les prieres & les larmes mesmes pour demander à Dieu la conversion des heretiques? car nostre desir n'est pas de les vaincre, mais de les guerir. Nous ne cherchons pas à les surprendre, mais nous les avertissons charitablement: On gagne souvent par la douceur ceux mesmes qu'on n'a pu soumettre ni par force ni par raison.

de fid. l. 2. c. 4. p. 139. l.



A R T I C L E L X X X I I I.

*Son aversion pour l'injustice & l'usure: Son amour pour toutes les personnes de pieté.*

[P]lus sa charité estoit grande, plus il avoit d'indignation & de zele contre ceux qui opprimoient les autres, soit par leurs usures, soit par l'abus de leur puissance. C'est pour cela] qu'il represente avec une vehemence extraordinaire la dureté impitoyable d'un riche qui manquant de vin, fit mettre en prison un pauvre homme qui luy devoit quelque chose, fit piller tout ce qu'il avoit chez luy, & le contraignit d'exposer ses enfans en vente pour trouver de quoy le payer. Il y eut une personne charitable qui l'assista dans cette misere. Mais ce pauvre estant revenu chez luy, & n'y trouvant quoy que ce soit pour se nourrir luy & ses enfans, il fut contraint d'en vendre un: Tout le monde gemit de sa misere, sans que le riche qui en estoit la cause en fust touché, ni se mist en peine de le secourir dans une nécessité si pressante.

Amb. de Nab. c. 5. l. 1. p. 551. 552.

[Il raporte une autre histoire d'une dureté sinon plus inhumaine, au moins plus extraordinaire. Et parcequ'elle nous donne lieu d'admirer & la beauté de son esprit & la sagesse de sa conduite, nous la rapporterons en ses propres termes.] Com-

» bien de fois, dit-il, ay-je vu des usuriers se saisir des corps morts

» de leurs debiteurs, comme de gages, & refuser de leur donner

» la sepulture jusqu'à ce que leur avarice fust satisfaite? Loin de

de Tob. c. 10. t. 2. p. 589. 590.

in'y oppofer, je leur ay permis volontiers de lier leur debiteur, « afin que l'ayant pris pour l'assurance de leur dette, celui qui en « estoit la caution en fust dechargé. Telles sont les loix des usu- « riers. Je leur ay donc dit: Arrestez vostre debiteur, & de peur qu'il « ne puisse vous echaper, emmenez le chez vous, enfermez le dans « vostre chambre, & foyez plus cruels que les boureaux mesmes. « Car on ne recevoit pas dans les prisons celui dont vous vous « estes saisis. Le plus rigoureux executeur le jugeroit dechargé. « Après la mort on tire de prison ceux mesmes qui sont convaincus « de crimes, & vous y mettez un debiteur. Les loix les plus seve- « res absolvent les criminels quand ils sont morts, & vous empri- « sonnez un debiteur qui vient de mourir. Certainement il est « quitte de son sort. Neanmoins je ne veux point m'opposer à vos « pretentions. Gardez vostre gage. Serrez le étroitement de peur « qu'il ne soit insensible à vos liens. Vous avez là un debiteur dur « & inflexible. Il ne sçait plus ce que c'est que de rougir. A la verité « vous n'avez point à craindre qu'il vous appelle en justice pour « luy fournir des alimens. J'ordonnai donc qu'on levast le corps, « & que tous ceux qui devoient estre du convoi l'accompagna- « sent jusqu'à la maison de l'usurier. Ils y entendirent les person- « nes qu'on y tenoit enfermées pousser des cris jusques au ciel. On « eust cru qu'on y pleuroit quelques morts & qu'on y faisoit d'au- « tres funerailles: Et on ne se trompoit qu'en ce qu'au lieu d'un « seul mort, plusieurs y devoient mourir. Cependant l'usurier « touché de je ne sçay quel sentiment de religion, & se rendant « à l'usage du pays, (car on dit qu'il y a des lieux où l'on retient ces « sortes de gages,) pria qu'on portast ce corps au tombeau. Voilà « la seule fois que j'ay vu quelque humanité dans des usuriers. Je « declarai neanmoins que leur humanité me faisoit de la peine, « parceque je craignois qu'ils ne se plaignissent ensuite qu'on leur « avoit fait perdre leur dette. J'insistai là-dessus] jusqu'à ce que se « chargeant eux mesmes du cercueil ils porterent ce cadavre au « tombeau, plus sensible à la perte de leur argent qu'à cette « confusion.

[Mais la défense d'une pauvre veuve engagea S. Ambroise à combattre mesme contre l'autorité imperiale; & il s'en acquita avec autant de generosité que quand il avoit eu à défendre ou l'honneur de l'Eglise contre les sollicitations des payens & les regles de la politique, ou la pureté de la foy contre la fureur d'une Imperatrice Arienne.] Il le raconte luy mesme à son Clergé, & principalement aux Diacres, [qui dans ces temps là estoient

chargez du temporel de l'Eglise,] pour les animer par son exemple à veiller soigneusement à la sûreté & à la conservation des deposts des veuves, & non seulement des veuves, mais de toutes sortes de personnes. Car on doit, dit-il, la fidelité à tout le monde, quoiqu'on la doive garder particulièrement quand il s'agit de l'intérest des veuves & des orfelins. Après avoir donc  
 » rapporté sur cela l'exemple de ce qui arriva à Heliodore, Il faut,  
 » mes enfans, ajoute t-il, veiller avec fidelité & avec un tres grand  
 » soin à la garde des deposts. C'est en cela que vous signalerez  
 » vostre ministere, si vous vous opposez aux puissances du siecle  
 » pour défendre les veuves & les orfelins, incapables de leur  
 » résister sans le secours de l'Eglise, & si vous faites voir par vostre  
 » intrepidité que la loy de Dieu a plus de pouvoir sur vous que la  
 » faveur des riches. Vous savez combien de fois nous avons eu à  
 » combatre contre les violences des souverains mesmes pour sau-  
 » ver les deposts des veuves & de toutes sortes de personnes. Cette  
 » gloire m'est commune avec vous. On en a vu depuis peu un  
 » exemple dans l'Eglise de Pavie. Elle avoit receu le depost d'une  
 » veuve, & elle estoit en danger de le perdre. Celui qui vouloit  
 » s'en emparer estoit appuyé d'un rescrit de l'Empereur. Le Clergé  
 » n'avoit point assez d'autorité pour luy résister. Des protecteurs  
 » qui estoient des personnes de qualité, disoient qu'on ne pouvoit  
 » pas aller contre les ordres du prince. On lisoit la teneur du rescrit  
 » & l'expedition qui en avoit esté faite par le Maître des offices.  
 » L'huissier estoit pres d'en venir à l'execution. Enfin on estoit  
 » allé jusques à livrer ce depost. Neanmoins le saint Evesque de  
 » cette Eglise m'ayant communiqué son dessein fit garder les salles  
 » où il savoit que le depost de cette veuve avoit esté transporté.  
 » Il empescha qu'on ne l'enlevast. Il reconnut par écrit qu'il  
 » l'avoit entre les mains. On se servit depuis de cet écrit mesme  
 » pour le demander avec de nouvelles instances. L'Empereur  
 » réitera ses ordres, & voulut nous venir trouver en propre per-  
 » sonne. Mais il n'y gagna rien. On demeura ferme à luy repre-  
 » senter que cela ne se pouvoit pas, & que la loy de Dieu le défen-  
 » doit. On luy en lut les endroits : On luy fit voir à quel danger  
 » Heliodore s'estoit exposé dans une pareille occasion. Et avec  
 » tout cela on eut bien de la peine à faire recevoir nos raisons par  
 » ce prince. On essaya mesme de surprendre encore dans la suite  
 » ce depost. Mais le saint Evesque de Pavie prevint le coup, en  
 » remettant entre les mains de la veuve ce qu'il en avoit receu.

[Nous souhaiterions de savoir qui estoit ce saint Evesque de

Pavie qui eut tant de part à la generosité de S. Ambroise : mais les monumens de cette Eglise sont fort defectueux pour ce temps là.

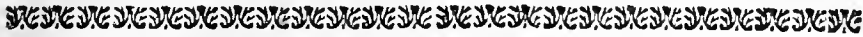
vit. p. 88. k.  
p. 89. b. c.

Nous voyons par cet exemple, que la charité de S. Ambroise ne se renfermoit pas dans son diocese: ] Et il est vray qu'il prenoit soin generalement de toutes les Eglises. Il pleuroit tres amere- ment toutes les fois qu'il apprenoit la mort de quelque saint Evesque. Ses amis qui luy voyoient repandre ainsi des larmes sans en connoistre la veritable cause, taschoient de le consoler. Comme ils ne penetroient pas dans le motif de son affliction, il leur répondoit que le sujet de ses larmes n'estoit pas la separation de l'Evesque dont on luy avoit appris la mort, mais de voir qu'il l'avoit precedé, ou bien parcequ'il estoit difficile de trouver un homme digne de l'episcopat.

[La mort des saints Evesques n'estoit pas l'unique objet de sa douleur. Celle de tous les gents de bien en general l'affligoit sensiblement.] Il favoit que le grand nombre des justes est extremement utile au salut des peuples, qu'il reprime & qu'il retranche l'envie, qu'il confond les méchans, qu'il anime à la vertu, & qu'il fortifie dans la grace. O qu'heureuse est la « ville, dit-il, où il se trouve un grand nombre de justes ! Qu'elle « est digne que tout le monde la loue ! Elle est toute comblee de « benedictions à cause de cette illustre partie de ses habitans. On « la regarde comme heureuse & comme devant toujours per- « severer dans son bonheur. Que j'ay de joie quand je voy les « hommes doux, humbles & sages, de chastes vierges, des veuves « graves vivre longtemps, & former dans l'Eglise comme un « auguste Senat venerable par ses cheveux blancs ! La vue de ces « personnes imprime du respect dans les peuples, les porte à les « imiter, & les forme à la pratique de la vertu. Car ce n'est pas la « durée de leurs jours qui me cause de la joie. La vie est traversée « par trop de chagrins & d'ennuis. Mais je me rejouis des avanta- « ges qu'ils procurent aux autres. De mesme quand quelque per- « sonne vertueuse meurt, quoique dans un age fort avancé, j'en « suis affligé sensiblement, parceque les jeunes gents sont privez « de l'assistance de ces vieillars qui leur tiennent lieu d'un ferme « rempar. Aussi la premiere marque de la ruine prochaine d'une « ville, ou des maux qui la menacent, ou de la corruption qui doit « s'y glisser, est la mort des hommes prudens & capables de don- « ner de bons conseils, ou mesme des femmes sages & graves. « Leur mort ouvre la porte à tous les maux qui y viennent fondre. «



C'est en partie par cette mesme raison qu'il craignoit quelque punition de Dieu sur l'Italie, lorsque son frere Satyre mourut, parce, dit-il, qu'on voyoit alors mourir un grand nombre de saintes veuves. de Sat. p. 318. c. d.



ARTICLE LXXXIV.

*Soin de S. Ambroise pour son Clergé : Histoire de Geronce : De quelques autres de ses disciples, & principalement de S. Felix de Come.*

[S]I S. Ambroise estoit exact pour maintenir parmi les laïques la pureté de la discipline, comme nous en avons tant vu d'exemples, ]il n'avoit pas moins de soin de la conduite de son Clergé pour luy faire observer les regles & les ordonnances de l'Eglise. [ Ses livres des Offices dont nous parlerons dans la suite, sont faits proprement pour le Clergé, & il y fait assez voir combien il estoit exact pour les choses importantes, ] puisqu'il dit qu'il n'avoit jamais voulu admettre à la clericature un de ses amis, qui sembloit chercher à dessein toutes les occasions de l'obliger & de luy rendre service, seulement parcequ'il avoit un geste indecent; ce qu'il prenoit pour une marque d'un interieur qui n'estoit pas assez réglé; & la suite fit voir qu'il ne se trompoit pas dans la conjecture. Soz. l. 7. c. 25. p. 747. c.

Un autre qui estoit déjà dans la clericature avant son episcopat, ayant fait une faute, ]il le suspendit de ses fonctions. ]Il l'y rétablit ensuite, mais en luy défendant de se trouver avec luy au service, parcequ'il avoit une certaine demarche insolente qui bleffoit les yeux du Saint. L'evenement fit voir encore que ce n'estoit pas sans sujet: Car il abandonna l'Eglise aussibien que l'autre: L'un, (apparemment le premier,) renonça la foy Catholique lorsqu'elle fut persecutée par les Ariens. [ sous Justine. ]L'autre fit la mesme chose de peur de comparoistre devant les Prelats pour de l'argent [qu'on l'accusoit d'avoir pris. p. 13. 2.

Sozomene rapporte encore une histoire considerable sur ce sujet. Quoiqu'il ait accoutumé d'estre peu fidele, surtout pour les circonstances du detail, nous ne laisserons pas de la mettre ici en ses propres termes, parceque nous n'en avons point de lumiere d'ailleurs. ]Geronce, dit il, estoit Diacre de Milan sous S. Ambroise. Soit qu'il voulust tromper les autres, soit qu'il fust trompé luy mesme par les illusions du demon, il pretendit s'estre saisi durant la nuit d'une lamie, (c'est une espece de de- p. 12. 13.

mon, qui prend à peu près la figure d'un asne,) qu'il l'avoit rasée, & l'avoit enfermée dans un moulin. S. Ambroise choqué de ce discours si indigne d'un Diacre, luy ordonna de demeurer un certain temps à la maison, & d'expier sa faute par la penitence. Geronce qui estoit habile medecin & fort propre à s'insinuer dans les esprits & à se faire des amis, s'en alla à Constantinople dans le dessein d'y décrier S. Ambroise. [Ce pouvoit estre entre les années 383, & 388. Car Valentinien qui regnoit en Italie, estant encore enfant,] avoit accoutumé de consulter Theodose sur toutes les affaires de consequence.

Amb. ep. 11. p. 195.  
i.

Soz. p. 765. c.

'En peu de temps, continue Sozomene, Geronce gagna la bienveillance de quelques personnes puissantes à la Cour. Bientost après il obtint l'evesché de Nicodemie. Hellade Evesque de Cesarée en Cappadoce[ & Exarque de tout le diocese du Pont,] l'ordonna Evesque. Il voulut donner cette marque de reconnaissance à Geronce qui avoit par son credit fort avancé à la Cour le fils d'Hellade. Cette action n'est pas pour honorer la memoire de ce Prelat, qui en beaucoup d'autres choses a paru assez éloigné de l'esprit du grand S. Basile son predecesseur.]

Ibid.

'Saint Ambroise informé de l'elevation de Geronce écrivit à Nectaire Evesque de Constantinople pour le porter à déposer Geronce, & à ne pas souffrir l'injure qu'on luy faisoit à luy & à toute l'Eglise. Mais quelques efforts que fist Nectaire pour luy oster l'episcopat, il n'en put venir à bout. Le peuple de Nicomedie s'y opposa avec une opiniatreté inflexible. La vigueur de Saint Jean Chrystostome l'emporta néanmoins sur leur résistance. Il deposa Geronce & ordonna en sa place Panfophe qui avoit esté precepteur de l'Imperatrice[Eudoxie.] C'estoit un homme de piété, sage, moderé, & fort doux. Cependant ceux de Nicomedie ne le purent souffrir. Ils exciterent plusieurs fois des seditions[pour redemander Geronce.] En public & dans le particulier ils exageroient les obligations qu'ils luy avoient, & les grands services qu'il leur rendoit par son art. Ils representoient qu'il servoit également tout le monde pauvres & riches avec une assiduité & un desintéressement admirable. A ces belles qualitez ils en ajoutoient d'autres pour justifier l'attachement qu'ils avoient pour luy. Ils firent, comme dans les tremblemens de terre & les secheresses, des processions à Nicomedie & à Constantinople mesme, où en chantant ils prioient Dieu de leur rendre leur Evesque. Enfin ils ne se rendirent qu'à la force & à la violence qu'on leur fit pour les obliger de l'abandonner:

ce qui leur cousta bien des larmes & des gemiffemens: Et s'ils receurent Panfophe, ce ne fut qu'avec crainte & avec une extreme averfion. Ce fut, selon Sozomene, une des caufes de la depofition de Saint Jean Chryfoftome, [qui fuivit en cela ou fon zele propre pour la juftice, ou les prieres de Venere qui gouvernoit l'Eglife de Milan lorsque Geronce fut depofé, fi Sozomene a raison] de joindre fa depofition au voyage que S. Chryfoftome fit en Afie [en l'an 401. Car pour Saint Ambroife, il eftoit mort avant que ce Saint fut monté fur le throne de Constantinople.

Soz.l.7.c.6 p.432.  
f.

p.765.a.b.

Saint Ambroife ne fut pas heureux dans ces trois Ecclefiastiques; mais il ne manqua pas d'autres difciples dont la conduite le confola du malheur des premiers. Nous ne parlons point ici de S. Auguftin dont la conversion a esté le plus illuftre fruit de fes predications; ni de Saint Paulin de Nole qui fe glorifie du foin & de la charité que S. Ambroife avoit pour luy. Paulin qui luy fervoit de fecretaire lorsqu'il mourut, s'est rendu celebre par la vie de fon maiftre qu'il a écrite, & rendit un grand fervice à l'Eglife en fe rendant denonciateur contre Pelage & Celefte.]

Theodule qui l'a auffi servi en la mefme qualité, a depuis gouverné l'Eglife de Modene avec la fatisfaction de tout le monde. Caste & Poleme qui demeurerent en l'état de Diacres, font louez comme des fruits dignes de l'excellent arbre qui les avoit produits. Venere & Felix, qui comme les deux derniers, avoient esté fes Diacres, furent depuis elevez à l'epifcopat, S. Felix à Boulogne, & Venere à Milan mefme.

Amb.vit.p.38.g.

p.91.g.

V. Saint  
Petronc.

[Entre ceux à qui il a impofé les mains pour les elever à l'epifcopat, S. Gaudence de Bresse tient un rang illuftre, comme on le pourra voir autrepart. On croit que S. Honorat de Verceil fut encore de ce nombre.] Mais cela est certain de S. Felix, qu'il ordonna Evefque de Come vers le premier jour de novembre. Le martyrologe Romain qui le met au nombre des Saints le 14 de juillet, quoiqu'on l'honore à Come le 8 d'octobre, dit qu'il fut le premier Evefque de Come; & c'est la tridition de cette Eglife. La moisson estoit grande en cette ville; mais Felix trouvoit peu de moissonneurs [ & de bons Prestres ] pour l'affifter dans fon miniftre. Neanmoins il y convertit la plus grande partie des bourgeois, qui receurent la parole de Dieu par les instructions qu'il leur donna.

ep.60.p.326.d.

p.325.c.d.

Ferr.p.637.

Amb.ep.60.p.  
326.c.

S. Ambroife estoit fort uni avec luy, & se plaignoit feulement qu'il ne le venoit pas voir affez souvent. Felix s'excusoit sur ce qu'il manquoit de perfonnes pour l'aider & pour avoir foin de

P.325.c.

<sup>a</sup> p.326.c.

- cp.69.p.332.333. son Eglise durant son absence. S. Ambroise qui l'aimoit beaucoup, ne se pouvoit satisfaire de cette raison. Remerciant Felix qui luy avoit envoye<sup>e</sup> des truffes, il luy mande que son present *tubera.* ne l'empesche point d'estre en colere contre luy, & ne peut pas  
 cp.60.p.325.b.c.d. suppléer à son defect. Felix luy écrivit une autre fois à l'occasion de l'anniversaire de son ordination; & Saint Ambroise receut sa lettre avec tant de joie qu'il se trouva tout gueri d'une incommodité qu'il avoit. Il le prie dans sa réponse, ou plustost il luy commande en ami, de se trouver à la dedicace d'une eglise que S. Bassien[de Lodi]avoit fait bastir, & pour laquelle S. Bassien souhaitoit extremement d'avoir Felix; & S. Ambroise luy avoit promis de l'y engager en sorte qu'il ne pourroit pas s'en excuser.  
 Ugh.t.5.p.237. 'On peut voir dans Ughellus plusieurs choses qu'on dit de ce Saint, mais dont il ne donne point de preuves.  
 p.238. 'Il dit que Saint Provin qu'on fait second Evesque de Come, estoit aussi disciple de S. Ambroise, qui l'envoya assister S. Felix dans ses fonctions; & il se conduisit si bien dans cet emploi qu'il fut élu Evesque après S. Felix vers l'an 391. Il gouverna, dit-on, jusques en l'an 420 qu'il mourut, & fut enterré dans l'eglise de S. Protas qu'il avoit bastie, d'où il fut transporté dans la ville l'an 1096, & mis dans une eglise qui a depuis porté son nom.  
 Boll.s.mars.p. 759.760. 'On l'honore à Come le 8 de mars. Mais on voit par Bollandus qu'on ne sçait rien de sa vie.



## A R T I C L E L X X X V.

*Histoire de la vierge Indicie accusée de crime.*

Amb. cp.37.p.  
215.i.

'S A I N T Ambroise écrivit à Theodose que personne ne peut reprendre avec plus de liberté que celui qui aime veritablement, & que plus il estoit obligé à une personne, plus il croyoit luy devoir dire fortement la verité, quand mesme elle eust dû le trouver mauvais. [Nous avons vu comme il a pratiqué cette regle à l'égard des Empereurs mesmes; c'est pourquoy on ne sera pas étonné qu'il ait repris avec beaucoup de vigueur la faute d'un de ses confreres,] qu'il appelle une partie de luy mesme.

cp.47.p.302.c.

cp.46.p.300.h.  
 a p.302.b.  
 b p.297.c.

'Il y avoit à Verone une vierge<sup>a</sup> nommée Indicie,<sup>b</sup> qui plusieurs années auparavant avoit esté sanctifiée par la benediction & avoit merité l'approbation de Zenon de sainte memoire, [qu'on peut juger avoir esté Evesque de Verone.] Elle avoit demeuré à

p.302.a.

Rome

Rome avec <sup>S</sup>te Marcelline dans la maison qui appartenoit à cette Sainte & à S. Ambroise son frere, durant que le Saint n'y estoit pas; & on n'y avoit jamais rien vu en elle qui ne fust digne de la modestie & de la sainteté d'une vierge. Les personnes de son sexe qu'elle conversoit le plus & qui luy estoient les plus confidentes, protestoit avec serment qu'elles n'avoient jamais reconnu en elle aucune chose qui luy pust faire le moindre tort. Pour les hommes, jamais elle n'avoit eu de familiarité avec eux.

'Elle demeura à Verone avec sa sœur mariée à un nommé Maxime: Elle y fut toujours honorée, & visitée par les vierges & par les femmes [de pieté.] Les Prestres mesmes luy rendoient cet honneur par respect pour sa chasteté, & à cause de sa gravité: car on pouvoit dire qu'elle en estoit un modele. On ne reprenoit rien en elle, sinon qu'elle n'alloit pas de maison en maison pour saluer & rendre des civilités à toutes sortes de personnes; c'est à dire qu'elle estoit trop exacte à observer le secret & la solitude, qui est la chose la plus convenable à l'état & à la pudeur d'une vierge. Cependant ce crime si extraordinaire luy attira la persecution de quelques personnes, qui s'offensoient de ce qu'elle ne rendoit pas ce qu'elle devoit à leurs femmes; & on croit que ce fut la source de l'accusation que l'on forma contre elle.

'Car on fit courir le bruit que quelques pauvres femmes étant allées à un monastere, y avoient publié qu'Indicie estoit accouchée, & qu'on avoit fait mourir son enfant; & que ce bruit s'estoit repandu du monastere dans la ville. [Ces femmes sont apparemment Mercurie, Lea, & Theudale, desquelles nous parlerons dans la suite.] Maxime depuis peu allié [ & beaufrere ] d'Indicie ayant, à ce qu'il pretendoit, appris du bruit public ce qui luy estoit arrivé, & touché, disoit-il, d'une douleur paternelle pour la honte de sa famille, alla trouver l'Evesque [Syagre] pour luy demander justice. Il l'en pressa si fort par ses prieres & par ses cris, que l'Evesque fit appeller les témoins à l'Eglise. Mais les femmes qu'on disoit avoir semé le bruit, ne parurent point; & on verifia depuis qu'on les avoit obligées de s'enfuir; & ainsi on fit seulement entendre René & Leonce qui disoient avoir oui ces femmes, & que Maxime amena luy mesme.

'Ce commencement de l'affaire marquoit assez que c'estoit une pure calomnie. Outre l'évasion des femmes à qui on en attribuoit l'origine, personne ne se portoit pour accusateur.

1. Un manuscrit lit en cet endroit *vitiorum* au lieu de *virginitatis*.

xime qui l'estoit en effer, qui estoit l'auteur de toute la tragedie, qui avoit formé le proces, qui avoit deféré de bouche sa belle-sœur, & qui en poursuivoit la condannation par toutes sortes de moyens, refusoit néanmoins de prendre la qualité d'accusateur, 'parcequ'il se desioit de ses preuves, [ & que ne prouvant pas, il eust esté luy mesme soumis à la peine qu'il vouloit faire souffrir à l'accusée.]

p. 299. g.

p. 301. d. e.  
p. 297. c.

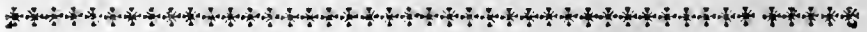
'Pour les témoins, outre que Saint Ambroise les convainquit depuis de se contredire, le témoignage qu'ils rendoient, estoit trop foible pour servir de preuve, quand il eust esté veritable: De plus, ils s'avoient pour heretiques. Enfin Indicie les avoit bannis de chez elle peu de temps auparavant, à cause que leurs actions demontoient la profession qu'ils faisoient, [ou de continence ou de Christianisme.] René se trouva en effet coupable de crimes infames. Ils devoient donc passer pour ennemis d'Indicie, & ainsi pour incapables de rendre témoignage contre elle. 'Aussi ils ne le faisoient que par avarice, par intemperance, & par le desir d'avoir plus de liberté dans leurs debauches. [Pour Maxime, on ne voit pas ce qui le portoit à poursuivre sa belle-sœur,] 'sinon qu'il semble que se rencontrant ensemble à la campagne, Indicie ne voulut pas loger avec luy, [sans doute pour ne pas scandalizer ceux qui ne savoient pas que c'estoit son beau-frere:] Mais il porta son animosité jusqu'à la separer de sa sœur, en divisant par une muraille la maison où luy & sa femme demeuroient avec elle.

p. 301. c. f.  
p. 298. d.

p. 297. c.

p. 301. b.

b.



## ARTICLE LXXXVI.

*S. Ambroise casse la sentence de Syagre contre Indicie.*

Amb. ep. 46. p.  
297. 298.

ep. 47. p. 302. c.

clep. 46. p. 299. g.

ep. 45. p. 299. l.

p. 301. c.

**Q**UOIQUE l'accusation formée contre Indicie fust si défectueuse, néanmoins Syagre ne laissa pas de la recevoir; & sans prendre avis d'aucun autre 'Evesque, ni mesme avoir oui *fratris.* les défenses de l'accusée, il ordonna qu'elle seroit visitée par des sages femmes. Indicie ne voulut point se soumettre à cette sentence, [ & l'affaire fut portée à Milan.] Maxime y vint accompagné de ses deux témoins, & des femmes qui avoient semé le bruit contre Indicie.

p. 299. i.

'Syagre en écrivit aussi à S. Ambroise, & luy manda, [soit par une seule lettre, soit par plusieurs,] que si Indicie n'estoit point

*1. ijs qui est. La suite fait juger qu'il faut que.*

visitée, on ne pouvoit répondre de l'intégrité d'aucune vierge,  
 'que le refus qu'elle en faisoit, estoit un aveu de son crime; <sup>a</sup> qu'il  
 prist garde de ne pas donner lieu à ceux de Verone de n'estre <sup>l.</sup>  
 pas satisfaits de son jugement; que des personnes luy avoient <sup>p. 297. d.</sup>  
 fait savoir qu'ils se retireroient de sa communion, si luy Syagre <sup>p. 300. l.</sup>  
 pretendoit recevoir Indicie sans qu'elle eust esté visitée; & il <sup>p. 301. f.</sup>  
 demandoit qu'elle le fust en presence [de Marcelline] seur du  
 Saint.

'Il s'efforçoit aussi de faire voir que Maxime ne devoit point <sup>p. 301. a.</sup>  
 passer pour accusateur. Mais Indicie l'ayant sceu, quoiqu'elle <sup>b.</sup>  
 n'eust pas lu sa lettre, elle apporta à S. Ambroise une autre lettre  
 que Syagre mesme luy avoit écrite [au commencement de ce  
 procès,] où il luy mandoit que Maxime ou de son propre mou-  
 vement, ou poussé par d'autres, la deferoit comme coupable  
 d'un grand crime; parole qui suffisoit seule pour faire voir que  
 Maxime estoit véritablement accusateur. S. Ambroise en écrivit <sup>c.</sup>  
 à Syagre, non en luy reprochant cette contradiction si mani-  
 feste, mais en luy en demandant l'éclaircissement. Syagre ne put  
 defavouer ce qu'il avoit écrit à Indicie, & fut réduit pour l'ex-  
 pliquer, à dire que Maxime luy avoit raporté qu'Indicie estoit  
 accusée d'un crime infame; ce qui estoit tout à fait ridicule.

'Maxime cependant faisoit toutes les actions d'un véritable <sup>p. 293. 299.</sup>  
 accusateur. Il pressoit l'affaire, il taschoit de l'avancer par ses  
 artifices, & mesme il écrivoit & envoyoit des lettres, & repen-  
 doit divers bruits pour exciter l'horreur & l'indignation de tout  
 le monde contre l'accusée. Mais quand S. Ambroise voulut que <sup>p. 298. c. f.</sup>  
 quelqu'un se declarast accusateur avant que de proceder, il  
 refusa d'en prendre la qualité, quoique le Saint l'en pressast.

'Pour les témoins, Mercurie & Lea, que S. Ambroise appelle <sup>p. 301. e.</sup>  
 des personnes tres-méprisables par leur condition, & encore  
 plus detestables par leur méchanceté, avoient esté renvoyées  
 par ceux mesmes qui les avoient amenées. Theudule avoit pris  
 la fuite, sachant bien qu'on l'interrogeroit sur un crime qu'on  
 pretendoit qu'elle avoit commis avec René. Ce misérable estoit <sup>e. f.</sup>  
 encore accusé d'un crime semblable avec une servante qui estoit  
 toute prestée de le luy soutenir. De plus, lorsque Saint Ambroise <sup>e.</sup>  
 voulut les interroger luy & Leonce, & s'informer de l'origine  
 de l'affaire, ils ne purent s'accorder, quoiqu'ils fussent venus  
 ensemble à Milan, & qu'ils eussent composé ensemble toute leur  
 intrigue. Depuis cela, René dit tout haut que [si on les trainoit <sup>f.</sup>  
 plus longtemps,] il s'en iroit avec les autres tout d'un coup. Sur-

quoï Saint Ambroïse declara qu'il jugeroit des le lendemain : & neanmoins ils ne comparurent point.

f.297.d.

p.301.f.

'Saint Ambroïse fit donc assembler les Evesques pour juger cette affaire avec luy, [quoiqu'elle ne fust pas fort difficile à vider,] puisqu'il n'y avoit ni accusateur ni témoins contre Indicie. Cela n'empescha pas S. Ambroïse de témoigner à sa sœur, que Syagre souhaitoit qu'Indicie fust visitée en sa presence ; mais la Sainte rejeta cette proposition, & se contenta de donner un témoignage solennel de l'estime qu'elle avoit pour la vertu d'Indicie, avec laquelle elle souhaitoit que J.C. luy donnast part en son royaume.

p.302.a.

a.

'Indicie estoit toujours en la compagnie de Paterne, que Saint Ambroïse appelle sa fille, dont la vertu estoit si grande que l'amour qu'elle avoit pour Indicie estoit une preuve suffisante de son integrité. Saint Ambroïse l'interrogea, & quoique la simple parole de cette [vierge] pust passer pour un serment, neanmoins elle protesta solennellement qu'elle ne connoissoit rien dans Indicie qui ne fust tres edifiant & tres éloigné du crime dont on l'accusoit. On interrogea encore la nourrice d'Indicie, qui par son age & sa condition ne pouvoit ignorer la verité, ni rien dire qui y fust contraire ; & elle témoigna aussi qu'elle n'avoit rien vu ni sceu d'Indicie qui fust contre son honneur.

p.302.b.

'Aprés ces témoignages, les Evesques prononcerent qu'Indicie n'avoit rien fait qui fist tort à sa virginité, que Leonce & René demeureroient excommuniez, jusqu'à ce qu'ils se fussent rendus dignes de la misericorde [de l'Eglise] par une veritable penitence, & en pleurant longtemps leur peché ; & que Maxime pourroit esperer d'estre receu [à la communion] pourvu qu'il reparast sa faute.

ep.47 p.302.c.

ep.46. p.297.c.d.

p.300.f.

'Saint Ambroïse manda ce jugement à Syagre [par une lettre forte & severe,] qu'il commença en disant que si ceux de Verone se plaignent de quelqu'un en cette rencontre, ce sera plutost de Syagre que de luy, puisqu'ils venoient souvent à Milan fort échaufez contre leur Evesque, & qu'ils en sortoient dans un esprit calme & tranquille. Que s'il craint les menaces qu'on luy avoit faites en cas qu'il recult Indicie sans avoir esté visitée, il ne les doit plus craindre, puisqu'on l'avoit delivré de la peine qu'il auroit eue à la juger ; & qu'il sçait bien qu'il y a des personnes dans Verone qui ne doutent pas de l'innocence d'Indicie, mais qu'il trouve fort étrange qu'il souffre qu'on donne la loy à des Evesques, & qu'on leur prescrive les jugemens qu'ils doivent prononcer.



Il luy montre la faute qu'il a faite d'ordonner la visite d'une vierge sans accusateur & sans témoins suffisans; ces visites estant tres fascheuses à des personnes d'honneur, & d'ailleurs fort incertaines, selon le sentiment des plus habiles medecins, & selon l'experience: surquoi il raporte qu'une femme ayant esté visitée à Altino, & rejettée[comme n'estant plus vierge,] elle le fut depuis à Milan par l'ordre non du Saint, mais de Nicet secretaire d'Etat, à qui elle appartenoit; & que la sage-femme qu'on ne pouvoit soupçonner ni d'ignorance ni de mauvaise foy, ayant jugé en sa faveur, la chose ne laissa pas de demeurer toujours indecise. Pour la these generale, si l'on se peut servir de ce moyen, il semble pencher à le rejeter absolument, ou au moins à ne s'en servir que pour celles que la crainte du deshonneur retient dans leur devoir, plustost que l'amour de la pureté.

Outre cette lettre, Saint Ambroise en écrivit une seconde à Syagre pour se plaindre à luy en ami de l'injure qu'il avoit faite à la virginité en cette occasion, & luy raporte sur cela toute l'histoire qui est dans les Juges, de la femme du Levite, & de la guerre dont elle fut le sujet, pour montrer le soin que Dieu prend de venger les injures faites à la chasteté. Il en use de mesme dans sa lettre à S. Vigile de Trente. Car pour montrer que les Chrétiens ne doivent point se marier avec les infideles, il raporte toute l'histoire de Sanson. [Il semble qu'il le fasse pour s'imprimer davantage dans l'esprit ces endroits de l'Ecriture.]

Les modernes font d'assez grands éloges de Syagre, & rapportent quelques choses de ses predications: [mais on ne voit point d'où cela est pris.]



A R T I C L E L X X X V I I .

*Estime qu'on a faite des écrits de S. Ambroise : De son Hexaemeron.*

[C O M M E S. Ambroise a edifié & honoré l'Eglise durant sa vie par ses actions illustres, il a continué de le faire après sa mort par les écrits qu'il nous a laissés.] Ils estoient tres connus & tres celebres, [& si estimez, que] Pelage à l'heresie duquel ils sont entierement opposez, estoit obligé d'avouer qu'un ennemi mesme n'eust osé reprendre la foy d'un homme qui avoit expliqué l'Ecriture avec une doctrine si pure & si sainte. Les disciples de cet heretique aimoient mieux aussi alterer son sens, que de se declarer ennemis d'un Saint, aimé de tout le

c. 705 p. 203.  
204.

in Jul. l. 2. c. 29.  
p. 384. 2. a.

monde. C'est pourquoi Saint Augustin croit se justifier suffisamment contre les reproches des Pelagiens, en leur remontrant qu'il ne dit que ce qu'il avoit appris de ce bienheureux docteur, de cet Evesque si Catholique, & de cet homme de Dieu.

Conc. t. 3. p. 740.  
c.

p. 732. c.  
c[741. a. b.

p. 54 Vinc. L. c.  
42. p. 576.

Procl. ep. 6. p.  
639.

Conc. t. 4. p. 323.  
d.

Phot. c. 231. p.  
889. m.

Thdr. ep. 145. p.  
1026. d.

dial. t. p. 30. d.

Phot. c. 229. p.  
789. f.

Hier. in Ruf. l.  
1. c. 1. p. 197. a.

[Nous avons vu en divers endroits, & nous verrons encore dans la suite, combien ses écrits ont esté souvent citez & par les Latins & par les Grecs. Car ceux-ci mesme qui ont eu peu d'estime & souvent peu de connoissance des auteurs Latins, ont témoigné un grand respect pour S. Ambroise. Outre ceux qui ont cité ses ouvrages en particulier, comme Theodoret, & S. Cyrille; les Orientaux en 431, le mettent entre les plus illustres des Peres dont ils veulent suivre la foy, comme ils avoient eux mesmes suivi avec exactitude celle des Prophetes & des Apostres. Ils envoient un de ses ouvrages à l'Empereur comme une regle de la foy, & ils font un crime à leurs adversaires de suivre une doctrine differente de celle de ce Saint. [Mais leurs adversaires qui estoient les Peres du Concile d'Ephese, n'avoient pas eux mesmes moins de respect pour S. Ambroise,] par l'autorité duquel ils appuyerent la doctrine de l'Eglise.

'Peu d'années après, le Concile des Orientaux cite encore S. Ambroise, ce bienheureux Evesque qui avoit éclairé tout l'Occident. Dans le Concile de Calcedoine les premiers officiers de l'Empire protesterent que l'Empereur Marcien n'abandonneroit jamais la foy qui estoit enseignée par les écrits de Saint Ambroise & des autres Peres. S. Sophrone de Jerusalem l'appelle "une regle parfaite & inbranlable de la vraie foy, aussi bien que de la generosité divine [d'un vray Evesque.] Theodoret le met entre ceux qui ont le plus éclaté dans l'Occident par la predication de la grace [ & de la verité divine, ] qui ont combattu toutes les heresies, qui ont laissé les écrits les plus beaux & les plus conformes à la doctrine des Apostres. Saint Ephrem d'Antioche qui en cite divers endroits, le qualifie cet admirable Confesseur.

[Il est donc raisonnable après avoir parlé de ses actions, de dire aussi un mot de ses écrits, & de donner au moins une liste des ouvrages qui nous restent de luy, en suivant à peu pres l'ordre qu'ils tiennent dans les dernieres editions.] S. Jerome remarque qu'ils sont presque tous pleins d'endroits tirez d'Origene. [Nous avons remarqué autrepert la differente maniere dont ce Saint en parle, & combien on en a mesme estimé l'elocution.

ἡρώδων  
ἀλάλητος.

Celui qu'on met le premier de tous, est l'Hexaemeron, ou l'ouvrage des six jours, qui explique le commencement de la Genese, & l'histoire de la creation du monde. Il l'a particulièrement tiré d'Origene, suivant néanmoins davantage les sentimens de S. Hippolyte & de S. Basile. Aussi l'on remarque que c'est presque une traduction de l'ouvrage que le dernier a fait sur le mesme sujet & le mesme titre; mais une traduction d'un auteur qui se donne la liberté de retrancher, d'ajouter, de changer ce qu'il luy plaist, & on pretend mesme qu'il corrige quelques fautes de S. Basile, quoique sans le nommer.

ep. 65. r. 2. p. 92. c.

Sixt. l. 4. p. 239. 2. d.

Amb. B. t. 1. p. 1.

[Cet ouvrage est aujourd'hui divisé en six livres,] & des le temps de Cassiodore<sup>a</sup> & de Bede, on le citoit de la sorte. [Néanmoins les plus anciens exemplaires le divisent par sermons. Cela est en effet conforme à l'ouvrage mesme, où le commencement & la fin de chaque livre paroist plus propre à une homelie qu'à un livre. On voit aussi qu'il parloit au peuple Chrétien<sup>b</sup> dans l'Eglise<sup>c</sup> après la lecture des livres sacrez; & qu'il finissoit son discours pour aller celebrer le sacrifice. Il paroist qu'il en prononçoit plusieurs au soir,<sup>f</sup> & il marque une fois que c'estoit un jour de jeûne. Ainsi il est visible qu'il les fit durant le Carefme, aussi bien que S. Basile. On a quelque lieu de croire que ce fut dans les six jours de la semaine sainte. Il faut dire qu'il imitoit encore S. Basile en prononçant quelquefois deux de ses sermons par jour.<sup>h</sup> Car il fit ces six livres en six jours;<sup>i</sup> & néanmoins il est visible que le chapitre 5 du livre 3 finit une homelie,<sup>k</sup> & qu'ainsi ce livre en contient deux. On remarque la mesme chose du cinquieme; & on peut trouver la mesme division dans le premier. Ainsi cet ouvrage sera composé de neuf sermons comme celui de S. Basile. [Les manuscrits le divisent par les six jours de la creation.

Cass. inst. c. 1. p. 539. 1. a Sixt. l. 4. p. 239. 240.

Amb. hex. l. 2.

c. 1. 1. p. 17. d. l.

5. c. 1. 2. p. 70. f.

b l. 3. c. 1. p. 25. d. l.

26. c.

c p. 25. c.

d l. 5. c. 25. p. 82. f.

e c. 24. p. 81. c. l. 4.

c. 9. p. 58. b. l. 2. c.

5. p. 24. g.

f l. 2. c. 5. p. 24. g.

g hex. B. p. 1.

h l. 6. c. 1. p. 84. g.

h.

i l. 3. c. 5. v. 31. i.

k hex. B. p. p. 1.

NOTES 57.

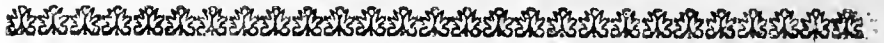
On croit qu'il ne le fit qu'après l'an 388, & dans les dernieres années de sa vie. Il y remarque qu'y ayant eu quelques jours auparavant une secheresse, une personne avoit dit qu'il viendroit de la pluie à la nouvelle lune, selon la persuasion qu'a la plupart du monde que les changemens de la lune causent du changement dans l'air; néanmoins cela n'arriva pas, & Saint Ambroise qui souhaitoit la pluie comme les autres, mais qui souhaitoit encore davantage de détruire ces fausses opinions, fut bien aise de ce qu'il n'en vint point, jusques à ce que Dieu l'accorda aux prieres de l'Eglise, & fit voir qu'il la falloit attendre de sa misericorde, & non pas des divers changemens de la

l. 4. c. 7. p. 55. k.

Hier. ep. 65. t. 2.  
p. 192. c.  
a Amb. ad Hor.  
l. 1. t. 1. p. 415. a. fin  
Gen. 2. p. 421. l.  
b ad Hor. p. 415.  
a.  
l. 1. p. 418. m.

lune. Saint Jerome paroît marquer cet ouvrage de S. Ambroise;  
 a Le Saint parle luy mesme de son Hexaameron en deux en-  
 droits. b Le premier est une lettre. à Horontien, qui luy ayant  
 mandé qu'il avoit lu son Hexaameron, mais qu'il n'y avoit point  
 trouvé pourquoy Dieu avoit fait l'homme après toutes les autres  
 creatures, le Saint luy en rend la raison. Il qualifie cet Horon-  
 tien son fils en diverses lettres qu'il luy écrit, & il le traite tou-  
 jours comme un de ses plus intimes. Il semble qu'il ait esté Juif,  
 mais il est certain qu'il avoit esté receu & élevé dans l'Eglise  
 des son enfance. Le Saint luy avoit imposé les mains pour l'elev-  
 ver ce semble au ministere, [c'est à dire au diaconat.] Le Saint  
 luy écrit encore quelques lettres tant sur l'explication de la  
 Genese, que sur quelques autres matieres de pieté & de science.  
 Il luy conseille dans une de lire les livres apocryphes d'Esdras  
 pour s'instruire de la nature de l'ame; & luy mesme cite souvent  
 ces livres comme faisant partie de l'Ecriture.

ep. 28. p. 258. c.  
in Mich. l. 1. t. 2.  
p. 1140. m.  
ad Hor. l. 1. p.  
419.  
ep. 38. 39. 40. 44.  
ep. 38. p. 285. c.  
to. mor. 2. 11. t. 1.  
p. 397. d.



### ARTICLE LXXXVIII.

*De divers écrits sur les premiers chapitres de la Genese : Des  
sept livres sur les Patriarches.*

Amb. t. 1. p. 105.

**A** P R E S l'Hexaameron suit un petit traité intitulé, De la  
 dignité de la creation de l'homme, où l'auteur montre  
 combien il est relevé audeffus de toutes les creatures, ayant  
 esté fait à l'image & à la ressemblance de Dieu. Mais les Bene-  
 dictins montrent qu'il n'est point de S. Ambroise, & l'ont im-  
 primé parmi les ouvrages supposez à ce Pere.

t. 2. B. app. p. 612.

Sixt. l. 4. p. 240. r.  
d/Amb. t. 1. B. p.  
143.

Dans le livre du Paradis, il examine ce que c'est que le Pa-  
 radis, où il est, quel il est, & ce qui est arrivé à nos premiers  
 peres. Il traite toutes ces questions avec beaucoup d'élégance,  
 mais moins selon la lettre que selon le sens allegorique, qu'il  
 tire en partie du livre de Philon sur les allegories. Il fit ce livre  
 dans les premieres années de son episcopat; longtemps après il  
 traita encore la mesme matiere dans une lettre à Saint Sabin  
 [Evesque de Plaisance,] qui luy avoit demandé son sentiment  
 sur ce sujet. Saint Augustin cite divers passages de ce livre du  
 Paradis, pour prouver le peché originel contre les Pelagiens, &  
 les autres principes de la grace.

Amb. ad Sab. t. 1.  
p. 421. l.

Aug. in Jul. l. 2. c.  
5 p. 379. 2. d. 381. l.  
b [c. 6. p. 380. 2. c]  
c. 7. p. 381. 2. d. [op.  
imp l. 1. c. 48. p.  
12. l. a.

1. Ce traité commence par un *inague*, qui marque, si ce n'est pas une faute, que ce n'est qu'un  
 fragment d'un plus grand écrit,

Nous

V. 5 341  
note 17.

'Nous avons parlé'' ci-dessus du traité intitulé De l'arbre dé- fendu, [qu'on ne croit point estre de Saint Ambroise, ou qui au moins est une piece fort douteuse.]

Amb.t.1.p.423.  
d.

'Les deux livres d'Abel & Caïn traitent, selon le sens mystique, de la naissance, de la vie, des mœurs, & des sacrifices de ces deux freres. Le Saint en a tiré une partie du livre de Philon, intitulé Des sacrifices de Caïn & d'Abel.' Ces deux livres sont une suite de l'ouvrage du Paradis, & doivent par consequent avoir esté faits à peu pres dans le mesme temps.' On croit qu'ils ne doivent faire qu'un seul livre.

Sixt.1.4.p.240.  
1.d.

Amb.de Abel,c.  
1.p.133.b.

t.1.B.p.182.

'L'histoire de Noé est expliquée dans le livre intitulé De Noé & de l'arche, selon l'allegorie & selon la lettre.' S. Ambroise cite luy mesme cet ouvrage dans ses offices sans le nommer.' Saint Augustin cite aussi le livre de S. Ambroise sur l'arche de Noé, & c'est ainsi qu'il est intitulé dans un manuscrit. Nous ne l'avons qu'extremement imparfait en beaucoup d'endroits: de sorte qu'il ne faut pas s'étonner si l'on n'y trouve point les paroles que S. Augustin en raporte.' Il a esté fait dans un temps de calamitez & de miseres; ce qui le peut faire mettre peu après la mort de Valens vers l'an 379. Il y a quelques endroits qui paroissent pris de Philon.

t.1.p.167.

off.1.1.c.18.p.13.f.

Aug.10.Jul.1.2.c.

2.p.376.377[ad

Bon.1.4.c.11 p.

479.1.b.

4 Amb.B.p.225.

e.

'Les deux livres d'Abraham nous representent sous l'histoire de ce grand Patriarche, la veritable idée d'un homme sage, selon les regles que Dieu mesme nous en a données; de mesme que Xenophon a representé sous le nom de Cyrus quel devoit estre un prince veritablement digne de commander. Mais au lieu que ce philosophe a esté obligé, dit le Saint, d'attribuer à son Cyrus des actions qu'il n'avoit jamais faites, & des evenemens fabuleux, la simple verité de l'histoire a suffi à S. Ambroise pour y trouver les plus beaux exemples & les plus excellentes regles de la morale.' Philon avoit tasché de faire la mesme chose: mais son ouvrage a peu servi à S. Ambroise pour le sien. Quelques modernes intitulent cet ouvrage Des Patriarches.' Le Saint témoigne en un endroit du premier livre, qu'il parle pour les catecumenes, qui avoient donné leurs noms pour recevoir le baptesme: ce qui donne lieu de croire qu'il l'a composé des sermons qu'il leur avoit faits durant le Carefme, peutestre en l'an 387. Le second livre est fort defectueux.

de Abr.1.1.c.2.p.  
209.g.

p.208.d.

Sixt.1.4.p.240.

2. b|Amb.t.1.B.

p.278.279.

Amb.de Abr.1.1.

c.4.p.227 g.

t.1.B.p.278.

'On croit que l'ouvrage sur Isaac est une continuation du precedent. Il est aussi divisé en deux livres, dont le premier est intitulé D'Isaac & de l'ame, parcequ'à l'occasion de la naissance

p.353.

Sixt.1.4.p.240.2.

c.

d'Isaac & de son mariage avec Rebecca, il y traite de l'amour qui est entre l'epoux qui est J.C. marqué par Isaac, & l'epouse qui est l'ame figurée par Rebecca, & explique une grande partie du Cantique, aidé à ce qu'on croit par ce qu'Origene avoit autrefois écrit sur ce livre. Le second qui est une suite de l'autre, est intitulé Du bien de la mort, parceque le Saint y releve les avantages que l'epouse tire de la mort pour s'unir avec l'epoux, & vivre eternellement avec luy. Saint Augustin cite des passages tant du livre d'Isaac & de l'ame,<sup>b</sup> que de celui du bien de la mort. [Il les devoit bien connoistre en effet,] <sup>c</sup>s'ils ont esté faits, comme quelques uns le croient, pour les catecumesnes qui devoient recevoir le baptesme à Pasque l'an 387; car il estoit luy mesme de ce nombre.

Les deux livres intitulez De Jacob & de la vie heureuse, font voir que Jacob dans son exil, dans sa persecution, dans sa servitude, n'a manqué d'aucunes des choses qui rendent un homme heureux, [autant qu'il le peut estre en ce monde;] & qu'ainsi les plus grands maux & les plus fascheuses adversitez, non seulement ne font pas perdre la beatitude, mais contribuent mesme quelquefois à nous la faire acquerir. Le premier livre montre la maxime generale, & le second la prouve par l'exemple de Jacob, auquel il ajoute celui d'Eleazar & des Martyrs Macabées, dont il traite l'histoire avec beaucoup d'eloquence, comme Cassiodore l'a remarqué. On croit que ces livres sont encore faits vers 387, & composez des sermons que le Saint avoit faits dans les festes de Pasque. On dit la mesme chose de celui qui est intitulé De la fuite du siecle, où le Saint nous exhorte encore excellemment par l'exemple de Jacob à fuir le monde & à aimer la retraite. S. Augustin cite divers passages de ce dernier livre.

S. Ambroise traite souvent les histoires d'Abraham, d'Isaac, & de Jacob. Il fit voir dans Abraham le modele d'une obeissance pleine d'ardeur, de promptitude, & de foy; dans Isaac celui d'une pureté simple & sincere; & dans Jacob celui d'une force d'esprit dans les travaux, & d'une patience extraordinaire. Il voulut après ces vertus generales descendre aux particulieres. Il choisit donc Joseph fils de Jacob pour y représenter un exemple de chasteté; d'autant que cette vertu a paru eminentement parmi toutes les autres que possédoit ce Patriarche. Il paroist parler publiquement à tout le peuple, pour l'instruction duquel il avoit aussi traité les actions des autres Patriarches; [ & ainsi il

Amb. t. I. B. p.  
353.

bo. mor. t. I. p.  
293. g.  
Sixt. l. 4. p.  
240. 2. c.

Aug. in Jul. l. 1.  
c. 9. p. 375. 2. d. l. 2.  
c. 5. p. 379. 2. b.  
ad Bon. l. 4. c.  
11. t. 7. p. 430. 1. b.  
c.

c Amb. t. I. B. p.  
354. 482.

Sixt. l. 4. p. 240.  
2. c. d.

Amb. de Jac. l. 2.  
c. I. p. 255. g.

c. 10. p. 345. & c.  
Amb. B. p. 441.

1. 415.

Aug. in Jul. l. 2.  
c. 8. p. 382. 2. a. b. l.  
ad Bon. l. 4. c. 11.  
p. 379. 2. b. l. perf. c.  
8. p. 561. 1. d.  
d' Amb. de Jos. c.  
1. p. 370. l.

l. c. 6. p. 380. a.  
c. 1. p. 370. l.

semble que tous ses ouvrages soient des sermons dont il avoit depuis fait des livres. Nous avons dit autre part] qu'il semble parler dans ce livre de la mort de Calligone eunuque de Valentinien II. Ainsi il ne l'aura fait qu'en 387 au plustost, & c'est ce qui a porté les Benedictins à mettre aussi cette année là les autres livres sur les Patriarches.

c.6.7.p.380.383.

t.1.B.p.481.

[Le livre qui explique mystiquement les benedictions que Jacob donna en mourant à ses enfans,] n'a esté fait qu'après le commentaire sur S. Luc qui y est cité, [c'est à dire après l'an 386.] 'On croit que c'est une suite des precedens, particulièrement de celui de Joseph, auquel il est joint assez souvent comme une seconde partie. Ainsi il peut estre fait en la mesme année 387, [avant que S. Ambroise partist pour la seconde ambassade vers Maxime.] Tous ces ouvrages que nous mettons de suite en une mesme année, composent apparemment les sept livres des Patriarches que Cassiodore marque entre les ouvrages de Saint Ambroise.

de ben.c.4.p.406.m.

t.1.B.p.513.



A R T I C L E L X X X I X .

*Des écrits sur les livres de Moÿse : Des apologies de David :  
Des livres d'Elie & de Naboth.*

[L'ÉDITION de Paris en l'an 1603, que nous suivons, met ensuite plusieurs lettres sur l'explication de divers endroits de l'Exode, du Levitique, des Nombres, du Deuteronomie.] Le Saint loue Irénée à qui il en écrit plusieurs, & dont il se qualifie le pere, de ne point rougir de mettre sa gloire dans les souffrances de J. C. [Peutestre avoit-il souffert quelque chose dans la persecution de Justine.] Après avoir expliqué quelques paroles de Balaam dans une lettre à Chromace, [apparemment celui d'Aquilée,] il luy mande qu'il luy envoie ce petit present, parce, dit-il, que vous avez souhaité que je misse sur le papier quelque chose de explications que les anciens écrivains ont données [à l'Écriture.] J'ay dessein, ajoute t-il, d'écrire des lettres d'un style simple & familier, & d'y traiter quelque partie de la conduite de nos Peres. Si vous y prenez goust, je vous en écrirai ainsi dans la suite. Il marque à Saint Sabin [de Plaisance] le mesme dessein d'écrire à ses amis d'un style simple & familier, & d'y ajouter quelque question sur l'Écriture, selon ce qui se rencontrera.

Amb.t.1.p.432.f.

p.460.e.

ep.63.p.329.d.

'Le traité sur les 42 stations des Israelites dans le desert, pa-

de manf.t.1.p.463.c[465.g.

p. 434. c. | 485. g.  
p. 474. h.

roist un discours adressé au peuple, ou à d'autres, par une personne qui avoit accoutumé d'expliquer l'Ecriture sainte. Parlant de ceux qui se séparent de l'Eglise, il ne nomme que Novatien & Apollinaire: [ce qui pourroit convenir aux dernières années du Saint, s'il n'y avoit tout sujet de croire que ce traité n'est pas de luy.]

p. 490.  
n. p. 683 | t. I. B. p.  
673.

L'apologie de David a des choses excellentes pour la penitence. Mais il y faut joindre l'explication du pseaume 50, que l'on en a séparé dans les dernières éditions contre l'autorité des anciennes & des manuscrits, en ostant même les paroles qui les joignoient. Sixte de Sienne n'en fait aussi qu'une seule piece.

Sixt. l. 4. p. 241. c.  
Aug. in Jul. l. 1.  
c. 3. p. 367. 1. a | l. 2.  
c. 7. p. 381. 2. a | ad  
Bon. l. 4. c. 11. p.  
479. 1. b.  
a Amb. t. t. B. p.  
673.

Et S. Augustin qui rapporte quelques endroits de l'explication du pseaume 50, les cite toujours du livre de l'apologie de David.

b apol. D. l. 1. c. 1.  
p. 490. l.  
c t. I. B. p. 672.

Ce livre selon un ancien manuscrit, fut adressé par S. Ambroise à Theodose: Neanmoins c'est encore un ouvrage composé de ses sermons; & il y adresse son discours à plusieurs personnes.

Mais cela n'empesche pas qu'il n'ait pu luy en envoyer une copie, ou aussitost qu'il l'eut écrit en 384, ou 385, ou après le massacre de Theffalonique, en y ajoutant peutestre quelques endroits, qui en parlant de la penitence de David ont un grand rapport à celle de Theodose.

apol. D. l. 1. c. 6.  
p. 498. h. i.

[Nous disons que S. Ambroise fit cet ouvrage en 384, ou 385,] parcequ'il y deplore les maux arrivez à l'Empire par la mort d'un Empereur tué par la perfidie des siens: [ce qui ne se peut rapporter qu'à la mort de Gratien tué en 383, ou à celle de Valentinien II. en 392. Et il faut le rapporter à celle de Gratien,]

in Luc. 3. p. 52. g.

puisque certe apologie est citée dans le commentaire sur Saint Luc, [fait en l'an 386.

Nous avons une seconde apologie de David parmi les œuvres de Saint Ambroise: mais il y a bien des raisons & des autorités pour croire qu'elle n'est pas de luy.]

de Elia, c. 12. p.  
534. h | c. 19. p. 539. f.  
d c. 10. p. 533. i | c.  
21. p. 542. h | c. 22.  
p. 545. 544.  
e p. 526. k.  
f t. I. B. p. 532.

Le livre intitulé d'Elie & du jeûne, paroist un sermon<sup>d</sup> prononcé devant les catecumenes qui avoient donné leur nom pour le baptesme, <sup>e</sup> un peu avant Pasque, <sup>f</sup> & peutestre même avant le Carefme, puisque le Saint y parle du jeûne comme prest à venir plustost que comme commencé. [Et puisque les competens estoient preparez durant le Carefme pour estre baptesmez à Pasque, il y a assez d'apparence qu'ils donnoient leurs noms avant que le Carefme fust commencé.] On croit que ce pouvoit estre vers l'an 390. [Ce traité est proprement une exhortation à pratiquer le jeûne & l'abstinence;] & le Saint y emploie parti-

p. 534.

de Elia, c. 2. 3. p.  
526 527.



culierement l'exemple d'Elie, dont néanmoins il dit peu de choses, parcequ'il avoit souvent parlé de ce Prophete en divers livres, & mesme il en avoit fait un exprés à sa louange. Il a tiré une grande partie de cet ouvrage des homelies de S. Basile sur le jeûne, sur l'ivrognerie, & sur le batesme. Le traité suivant intitulé Du jeûne d'Elie, n'est qu'un petit discours que le Saint fit à la fin du Carefme, avant que de donner le symbole aux competens. [Je ne sçay si cela auroit raport] au traité Sur le symbole qui est dans le IV. tome.

c.3.p.527.c.d.  
t.1.B.p.532.  
de jej.El.p.547.  
p.544.d.  
t.4.p.87.

Le livre de Naboth est une invective vehemente contre l'avarice & la tyrannie des riches & des personnes puissantes; ce qui fait juger qu'il peut avoir esté écrit en 395, ou 396, [lorsque la minorité & la foiblesse d'Honoré] donnoit la liberté aux plus forts d'opprimer les autres. [On y trouve encore diverses choses imitées des homelies de S. Basile sur l'avarice & sur les riches. Nous avons parlé autrepars des deux petits discours sur Elisée.]

de Nab.p.547.  
t.1.B.p.564.



A R T I C L E X C.

*Des livres de Tobie : Des plaintes de Job & de David :  
Sur les pseumes.*

LE livre de Tobie s'étend particulièrement à reprendre l'injustice & la barbarie des usuriers. On voit que c'est un discours presché au peuple par son Evesque, non en un jour, mais en plusieurs. S. Augustin cite quelques endroits de ce livre. Il imite & traduit quelquefois l'homelie de Saint Basile sur le pseume 14. On croit qu'il peut avoir esté fait vers l'an 377. Cet ouvrage a tout à fait l'air & le genie d S. Ambroise, & je ne sçay quelle raison ni Erasme ni les autres qu'on pretend l'avoir rejeté en ont pu avoir. Rivet & Cocus qui leur attribuent ce sentiment, ne l'appuient point dutout. Mais quelque raison qu'on puisse alleguer, il est difficile qu'elle ait quelque force contre un livre qui se défend par luy mesme & par l'autorité de S. Augustin.

Amb.de Tob.r.  
p.582.b.  
22.p.603.h.  
Aug.in Jul.1.1.  
c.4.p.367.1.b.  
a Amb.t.1.B.p.  
589.  
Riv.1.3.c.18.p.  
32. | Coc.p.133.  
Amb.t.1.B.p.589.

[Il n'est plus necessaire de nous arrester à remarquer] la confusion que quelques editions ont mise dans les livres intitulcz De la plainte de Job & de David, après que les Benedictins les ont rétablis dans leur état naturel, en y rejoignant le second & le quatrieme livre que l'edition de Rome en avoit separé pour en faire des commentaires sur les pseumes 41, 42,

p.623;

p.62z.

& 72. Quelques uns ont voulu douter si le second de ces livres estoit de S. Ambroise ; mais ils l'ont fait sans aucun fondement contre des raisons invincibles qui obligent à ne pas separer ce livre du corps des trois autres. On croit qu'ils ont pu estre écrits vers l'an 383.

Hier.ep.82.p.  
343.b.

'Saint Jerome nous assure que S. Ambroise a imité le travail qu'Origene a fait sur les pseumes ; & nous avons encore ses explications sur le premier pseume , sur le 35, & les cinq suivans , sur le 43, le 45, le 47, le 48, le 61, & le 118, outre ceux qu'il a expliqués dans d'autres ouvrages. La preface sur le premier pseume semble estre generale pour tous les autres , comme s'il eust eu dessein de les expliquer tous : & peutestre que la mort l'a empêché d'executer ce dessein. Car il mourut, comme nous avons vu, avant que d'avoir achevé le 43 qu'il avoit commencé. Et il semble promettre l'explication du 57, [que nous n'avons pas.]

Amb.vit.p.90.a.  
in pf.36.p.695.a.Mabi.mil.p.99.  
100.  
a p.96.

'Un Prestre Alleman qui vivoit au commencement du XI. siecle, assure avoir trouvé à Verone l'exposition de S. Ambroise sur le pseume 15, où il estoit traité de la mort de Gratien, & l'avoir envoyée à Milan ; [mais on ne l'y a point encore trouvée.]

Il a sans doute expliqué ceux que nous avons, selon les occasions particulieres qu'il en rencontroit, & non selon l'ordre du Pseautier, puisque le 43 est le dernier sur lequel il ait travaillé.]

Amb.in pf.1.p.  
668.c.

p.653.

t.I.B.p.734.

p.734.735.

in pf.36.p.692.  
693.  
b p.693.k.

in pf.37.p.711.c.

in pf.40.p.764.c.

in pf.62 p.846.lj  
849.h.i.

p.849.h.

'Il cite sur le premier pseume ses livres sur la consolation & la resurrection, [faits sur la mort de son frere Satyre en 378, ou 379, comme nous croyons ;] & dans la preface il parle beaucoup du chant des pseumes, en sorte qu'il est difficile de ne pas juger qu'on les chantoit alors à Milan dans l'Eglise mesme, ce qui n'a commencé qu'en 386. On croit que le 35 & les cinq suivans ont esté faits de suite à peu pres en mesme temps, [c'est à dire vers la fin de 394.] Car le Saint marque sur le 36 la victoire miraculeuse de Theodose sur Eugene, [arrivée le 6 de septembre 394,]<sup>b</sup> & il paroist aussi y prier pour ce prince. [Ainsi c'estoit avant le 17 de janvier 395, auquel Theodose mourut.] Il marque sur le pseume 37 les deux livres de la penitence qu'il avoit faits longtemps auparavant. Il cite sur le pseume 40 son commentaire sur Saint Luc, [fait, comme nous croyons, vers 386.] Sur le 62, il dit assez clairement que Gratien avoit esté non seulement tué, mais aussi vengé [en 388, par la mort de Maxime,] dont il parle en effet comme d'un homme qu'il ne falloit plus ni respecter ni craindre ; & il marque de mesme les soins inutiles qu'il prit [en 387,] pour en obtenir les cendres de Gratien. [Ainsi ce pseume n'est

fait au plustost qu'à la fin de 388. On croit que les pseumes 45, 47, & 48, sont du mesme temps que le 62.] Saint Jerome semble marquer un endroit de l'explication que S. Ambroise avoit faite du pseume 40. S. Augustin en cite un du commentaire sur le pseume 48.

Hier. ep. 134. t. 3. p. 78. d.

Aug. in Jul. l. 1. c. 3. p. 367. l. b.

'La lettre à S. Simplicien sur le pseume 104, n'est pas une explication de ce pseume ; mais un discours sur ce qui y est dit de la servitude de Joseph, & sur ces paroles de S. Paul, *Vous avez esté rachetez d'un [grand] prix, ne vous rendez point esclaves des hommes.* On avoit lu ce jour là [dans l'office] le pseume 104.

Amb. t. 2. p. 861.

'Le sermon suivant sur le pseume 109, est fait le jour de la Pentecoste : [mais les rimes font voir qu'il n'est pas de Saint Ambroise ; le jeûne du samedi, qu'il n'est pas fait à Milan ; & celui de la Pentecoste, qu'il n'est pas de ces premiers siecles.]

t. 2. p. 869.

'Le sermon sur le pseume 117, n'a pas non plus le style de Saint

p. 871.

Ambroise. [Le commentaire sur le pseume 118, passe pour l'ouvrage le plus beau & le plus edifiant de tous ceux de S. Ambroise.] Les heretiques mesmes en parlent avec beaucoup d'estime, [& des Catholiques tres habiles jugent que S. Ambroise est celui de tous les Peres qui a le mieux réussi sur un sujet si difficile.] On voit que ce sont des sermons qu'il avoit preschez au peuple. [Nous n'y trouvons point de caractere pour le temps où il l'a écrit, sinon qu'il y cite son commentaire sur S. Luc : [ainsi c'estoit après l'an 386.] Il semble marquer en un endroit qu'il parloit ou qu'il écrivoit à la feste de la translation de S. Gervais & de S. Protas, [c'est à dire le 19<sup>e</sup> de juin 387 au plustost : & il estoit apparemment alors dans les Gaules ; de sorte qu'il faut au moins le differer à l'année suivante.] En un autre endroit il dit qu'on faisoit ce jour là la feste de S. Sebastien, qui est le 20 de janvier : de sorte qu'il aura esté plus de sept mois sur cet ouvrage.] On marque qu'il y cite son livre sur Isaac fait en l'an 387. [Je n'ay pu trouver l'endroit.] J'y trouve bien quelque chose qui est aussi dans ce traité : [mais il ne le cite pas, & il seroit difficile de juger par là lequel de ces deux ouvrages a esté fait le premier.]

t. 1. B. p. 969.

p. 969.

in pl. 118. p. 1004. c.

a p. 919. 220.

p. 1070. d.

t. 1. B. p. 970.

in pl. 118. p. 922. k.





## ARTICLE XCI.

*Des écrits sur Salomon, sur les Prophetes, & sur le nouveau Testament.*

Amb.t. 1. p. 1090-1106.

**A** P R E S l'explication du pſeume 118, nous avons des explications ſur divers endroits des Proverbes, [qui ne ſont pas bien conſtamment de Saint Ambroife.] NOTE 69.

p. 1107.

'Le traité ſuivant, qu'on met comme une explication du 3<sup>e</sup> chapitre de l'Eccleſiaſte, eſt une lettre de S. Ambroife, (comme on n'en peut douter,) écrite à ſon Clergé pour l'exhorter à ne ſe point laſſer dans les travaux du miniſtere de l'Egliſe, & à ne point abandonner leurs fonctions pour toutes les contradictions & les oppoſitions des méchans, ſe conſiant ſur le ſecours de J. C. qui travailloit avec ſes ſerviteurs.

t. 1. B. p. 3545.

'Il y a un commentaire ſur les Cantiques, recueilli de divers endroits de S. Ambroife par Guillaume Abbé de S. Thiéri.

t. 2. p. 1110. 1111.

'Nous avons deux ſermons ſur l'aumofne faits à quelques jours l'un de l'autre: [Mais je ne ſçay ſ'ils ont aſſez le ſtyle de Saint Ambroife.] Le ſecond ſe lit encore le 42 entre les ſermons *de tempore*. Ils ſont parmi ceux de S. Maxime de Turin, <sup>a</sup> à qui les Benedictins le laiffent. <sup>b</sup> Celui d'après, ſur ces paroles d'Iſaïe: Vos marchands de vin le mêlent avec l'eau, eſt fort beau pour apprendre aux Eccleſiaſtiques le dégagement où ils doivent eſtre des affaires & des intereſts du monde. [Mais il ſemble auſſi n'avoir pas le ſtyle de S. Ambroife;] & il ſe trouve dans Saint Maxime.

t. 5. p. 59.

Max. p. 243. 244.  
 a Amb. t. 2. app. B. p. 376.  
 b Amb. t. 2. p. 1114.

Max. p. 245.

p. 1116.

'Il y a enſuite une lettre à Irenée ſur la beauté & l'amour du ſouverain bien, qui eſt aſſurément une production des meditations & du cœur pluſtoſt que de l'eſprit de S. Ambroife. Il la fit l'orſqu'après avoir ceſſé de travailler durant la nuit, il ſ'eſtoit mis à lire; & après ſ'eſtre un peu endormi, il ſ'occupa à mediter ce verſet, *Votre beauté ſurpaſſe celle des enfans des hommes*, dont on ſ'eſtoit ſervi dans les vigiles le ſoir de devant, [c'eſt à dire au commencement de la nuit; & ainſi on voit qu'après avoir paſſé la nuit dans l'egliſe, le matin au lieu de ſe repoſer, il ſ'occupoit à travailler, à lire, à écrire, & à mediter.]

p. 1122. a.

'Cette lettre eſt ſuivie d'une lettre à Sabin ſur la perdrix dont parle Jeremie, "qu'il prend, dit-il, de la fin d'un autre qu'il luy avoit écrite contre Apollinaire, [ & c'eſt la 8<sup>e</sup> de ſes epiſtres, dont nous

NOTE 61.

V. 534.

nous avons parlé en un autre endroit, écrite après l'an 381.] Il le qualifie son fils dans celle-ci pour la perdrix. [quoiqu'il fust Evêque, comme on le voit par l'autre: & S. Sabin assista en 381 au Concile d'Aquilée comme Evêque de Plaifance. Ainsi Saint Ambroise use envers luy du droit que luy donnoit l'amitié jointe à la dignité de metropolitain, surtout s'il avoit ordonné Sabin, comme il y a bien de l'apparence: Et tout est bon dans un Saint qu'on ne peut soupçonner de domination & d'orgueil.]

'Après la lettre sur la perdrix, il y a deux sermons qui comparent le jugement de J. C. par Pilate avec celui de Susanne par Daniel. Ils sont aussi dans S. Maxime de Turin. Nous avons parlé ci-dessus des deux sermons sur le Prophete Jonas. Ils sont suivis de deux epistres à Horontien, où le Saint qui en est certainement l'auteur, applique aux penitens un endroit du Prophete Michée, & d'une à Irenée sur le Prophete Aggée. Le dernier traité sur l'ancien Testament est un sermon au peuple sur un endroit de Malachie & sur le sujet de l'action de grâces; lequel se trouve aussi dans S. Maxime.

t. 4. p. 1126. 1127.

Max. p. 210. 211.

a Amb. p. 1130. 1131.

b p. 1137. 1141.

t. 4. p. 1144.

c p. 1148.

Max. p. 241.

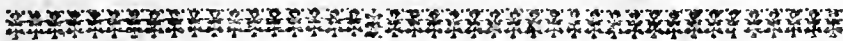
[Nous avons parlé du commentaire sur l'Evangile de Saint Luc en l'année 386, auquel nous croyons qu'il fut fait.] Pour le commentaire sur les epistres de S. Paul, quiconque l'a lu, & a lu les écrits de S. Ambroise, ne peut pas douter, dit Maldonat, que ce commentaire ne soit d'un autre auteur. [Il semble que ce soit aujourd'hui le sentiment general de toutes les personnes habiles, qui citent souvent ce commentaire sous le nom d'Ambrosiaster plustôt que sous celui de Saint Ambroise.] Plusieurs croient qu'il est d'Hilaire Diacre de Rome, qui fit schisme sous Libere. [Cette opinion n'est pas sans difficultez.] Les Benedictins ne la refutent ni ne l'embrassent. Ils se contentent de rapporter ce qu'on peut dire pour ou contre ce sentiment. [On peut voir leur Dissertation sur ce point. Il y est traité avec étendue & avec leur exactitude ordinaire.]

Riv. l. 3. c. 18. p. 222.

Bell. p. 130. 131.

Amb. t. 2. B. ap. p. 21-25.

V. les Lucifériens 99 not. 9.



A R T I C L E X C I I .

*Des offices de S. Ambroise: Des livres des sacremens & de ceux de la penitence &c.*

[Les trois livres Des offices sont l'un des plus celebres ouvrages de S. Ambroise.] Ils sont pleins de preceptes tres utiles, & ils nous donnent beaucoup d'instructions sur la disci-

Aug. ep. 19. p. 31.

l. 2.

d' Cassid. inst. c. 16.

p. 549. 2.

*Hist. Eccl. Tom. X.*

P P

Amb. off. l. 6. c. 1.  
23. p. 1. 2.

e. 7. p. 5. a. b.

c. 8. p. 5. d.

l. 1. c. 7. p. 5. b.

c. 50. p. 37. f.

a. l. 2. c. 6. p. 45. d.

l. 1. c. 18. p. 13. a.

Aug. ep. 19. p. 51.  
1. 2.

pline & la conduite qu'on doit observer dans l'Eglise. La crainte que S. Ambroise avoit de manquer à l'obligation que le sacerdote luy imposoit d'instruire ceux qui estoient sous sa charge, les luy fit entreprendre contre l'inclination qu'il avoit à demeurer dans le silence, & il y exprime d'abord admirablement ces deux mouvemens opposez par les paroles du pseaume 38, dont la meditation luy inspira le dessein de l'écrire, & il y fut confirmé par la lecture d'un endroit de l'Evangile qu'il rencontra. Il l'écrivit pour les enfans qu'il avoit engendrez par l'Evangile, mais il s'y adresse plusieurs fois aux Diacres, à ceux qu'il avoit choisis pour le ministère du Seigneur. Il y décrit les devoirs & les obligations des Ecclesiastiques. Il ne composa cet ouvrage qu'après le temps de la persecution que les Ariens luy avoient faite, [c'est à dire sans doute après celle de Justine, & ainsi après l'an 386.] S. Augustin remarque qu'il n'avoit pas craint de les intituler Des offices, quoique ce terme fust peu usité dans les livres de l'Eglise.

[L'écrit sur le symbole des Apostres, n'est pas tant une explication suivie du symbole, comme on avoit accoutumé de la donner aux catecumenes, qu'un traité sur quelques articles de la foy, c'est à dire sur la Trinité, sur l'Incarnation, & sur la resurrection des morts.] Il y cite néanmoins le symbole, comme ayant dessein de l'expliquer. <sup>b</sup>Celui qui alloit à Emmatis avec Cleophas, y est appellé Amaon, <sup>c</sup>comme la seconde apologie de David le nomme Ammeon. <sup>d</sup>Theodore cite de S. Ambroise un grand passage de l'Exposition de la foy, dont la fin est citée par S. Ephrem d'Antioche, <sup>e</sup>qui l'appelle quelquefois le discours sur l'Incarnation; <sup>f</sup>& Leonce de Byzance raportant aussi la fin de ce passage comme S. Ephrem, la cite du discours intitulé De l'interpretation du divin symbole: [mais ce passage qui est extrêmement exprés sur tout le mystere de l'Incarnation, ne se trouve point dans le traité du symbole dont nous parlons, qui n'est pas dans l'edition de Nivelles; & il semble en effet qu'on pourroit l'attribuer à S. Nicetas Eveque des Daces.] Ces paroles de J. C. à la Croix, *Pourquoi m'avez vous abandonné*, y sont expliquées <sup>tas</sup> comme dans le commentaire sur S. Luc. <sup>8</sup>Les Benedictins rejettent cet ouvrage comme visiblement supposé.

[Nous avons parlé autrepars des cinq livres sur la foy, & des trois sur le S. Esprit. Pour le traité de la divinité du Fils, nous croyons qu'il est plutost de Gregoire d'Elvire, que ni de Saint Ambroise, ni de S. Gregoire de Nazianze, à qui Saint Augustin

Amb. de symb. c.

12. p. 96. e.

<sup>b</sup> c. 29. p. 106. c.

<sup>c</sup> Apol. D. a. c. 8.

p. 51. g.

<sup>d</sup> Thdit. dial. 2. t.

<sup>e</sup> p. 9. | Phot. c.

229. p. 92. a.

<sup>f</sup> Phot. p. 805. f.

<sup>g</sup> Leont. in N. &

E. l. 1. t. 4. c. 2. p.

577. b.

Amb. de symb.

c. 13. p. 97.

in Luc. 23. p. 223.

l.

<sup>g</sup> c. 2. B. app. p. 319.

v. S. Nicetas

tas

v. S. Gr. de

Naz. note

64.

mesme l'attribue. Nous avons aussi parlé en son lieu, du sermon ou du livre sur l'Incarnation, de la lettre qu'il écrivit sur le jour de Pasque de l'an 387, du discours qu'il prononça à la mort de son frere Satyre, & du livre de la foy de la Resurrection qu'il fit ensuite en 378, ou 379.

'Le petit livre intitulé Du mystere de Pasque, paroist un sermon fait en cette solennité. Il semble dériver le mot de Pasque du grec, *πάσχα*. Les Benedictins le rejettent dans leur appendix, comme n'étant point de S. Ambroise.

'Le livre de *Initiandis* ou plustost de *Initiatis*, c'est à dire sur ceux qui alloient recevoir ou qui avoient reçu les sacremens de l'Eglise, est prononcé à Pasque, devant les neophytes, qui avoient déjà reçu le Corps de J. C.<sup>b</sup> & il est fait pour les instruire des mysteres [du baptesme & de l'Eucaristie,] qu'on n'eust pas osé leur declarer auparavant. [Ce livre est fort beau pour y apprendre & l'ordre que l'Eglise gardoit dans les ceremonies du baptesme, & la croyance qu'elle taschoit d'inspirer aux Fideles touchant l'Eucaristie, en une occasion où il ne s'agissoit point de relever les mysteres par des metaphores & des figures qui les pussent embarasser, mais de dire simplement la verité qu'elle avoit receue des Apostres. C'est pourquoi quiconque ne reconnoist pas ce livre & les autres de la mesme nature pour la veritable regle de ce que nous devons croire en cette matiere, faire voir qu'il suit ses imaginations, & qu'il ne cherche pas la verité de la doctrine de l'Eglise.]

Les six livres des Sacremens sont de ce genre; mais ils ont moins d'autorité, d'autant que l'on ne convient pas qu'ils soient de S. Ambroise, & qu'on pretend mesme qu'ils ont esté corrompus. Ils sont sans nom d'auteur dans un manuscrit ancien de mille ans, & divisez en sept sermons pour autant de jours de la semaine de Pasque, le sixieme livre estant partagé en deux.

'Le traité de la dignité sacerdotale convient mieux pour toutes choses au siecle de Gregoire VII. qu'au temps de S. Ambroise. Aussi il y en a qui en font auteur S. Anselme. Un manuscrit de Saint Martial de Limoges l'attribue à Gilbert le philosophe qui fut Pape sous le nom de Silvestre.

'Nous avons déjà parlé des deux livres de la penitence que S. Ambroise a faits contre les Novatiens, & en mesme temps contre les faux penitens. Je ne sçay pourquoi un Dominicain du dernier siecle a voulu douter de l'autorité de ces livres, & alleguer pour cela l'un des plus beaux endroits qui y soient, savoir

Amb. de penit.  
l. 2. c. 8. p. 410-412.  
4 p. 410. c. [411.].

la manière si humble dont S. Ambroise y parle de luy mesme; & mesme en des termes qui luy sont propres, puisqu'ils marquent clairement la manière dont il avoit esté élevé à l'episcopat. [Rivet qui cherche à affoiblir la tradition de l'Eglise en diminuant autant qu'il peut les auteurs & les livres qui la composent, n'a eu garde d'oublier ce passage de Soto; mais aussi il n'a osé y rien ajouter pour autoriser un sentiment si mal fondé.]

Aug. pec. orig. l.  
2. c. 41. c. 7. p. 342.  
2. a. fin Jul. l. 2. c.  
2. p. 377. l. c. ad  
Bon. l. 4. c. 11. p.  
479. l. b. op. imp.  
l. 1. c. 59. p. 17. l. c.  
4 Amb. in p. 637.  
p. 711. c.  
6 Aug. & c.

'Car outre les preuves qu'on peut tirer du livre mesme, <sup>a</sup> Saint Ambroise marque expressément qu'il avoit écrit deux petits livres de la penitence, où il en representoit la necessité & l'utilité; <sup>b</sup> & S. Augustin qui cite cet ouvrage en quatre endroits differens, [ne nous permet pas de douter de son autorité.] Il l'appelle ordinairement le livre contre les Novatiens.



### A R T I C L E X C I I I.

*De l'epistre à Susanne qui avoit perdu sa virginité.*

**N**O U S avons parlé autrepars du livre de l'institution d'une vierge, fait après l'an 391; de celui de l'exhortation à la virginité fait en 393; des trois livres des vierges adressez à Sainte Marcelline au commencement de l'an 377, & de celui des veuves fait aussitost après. [Celui qui est adressé à une vierge devote, ne paroist point dutout avoir le style de S. Ambroise. Il est fait pour exhorter cette fille d'éviter plus qu'elle ne faisoit le commerce & l'entretien des gents du monde, en luy representant les maux qu'elle avoit sujet d'en apprehender.

Amb. c. 4. p. 445]  
c. 2. B. 2. p. 365.

c. 4. p. 449.

Hier. c. 4. p. 339. a.

'Il y a plus de difficulté pour la lettre à Susanne qui avoit violé la virginité qu'elle avoit vouée solennellement à Dieu. Car cette lettre se trouve aussi parmi les œuvres de S. Jerome, & Erasme qui juge qu'assurément le style ne permet pas qu'on la luy attribue, ne s'éloigne pas de croire qu'elle soit de S. Augustin. [Neanmoins je ne croy pas que personne l'ait encore mise parmi les œuvres de ce Pere. Pour S. Jerome, il faut qu'on ait suivi le jugement d'Erasme, puisqu'on la met toujours parmi les ouvrages qui ne sont pas de luy. Et l'on voit assez que l'auteur estoit Eveque.

Elle semble aussi n'avoir pas tout à fait le style de S. Ambroise, surtout dans le commencement. Mais avec tout cela la différence n'en est peutestre pas fort considerable, & on ne peut nier qu'elle ne resente tout à fait le genie si élevé de ce Pere.]

NOTA 65.



On voit que c'est un Eveſque qui l'écrit,<sup>a</sup> & un temps où le paga-  
nisme duroit encore.<sup>b</sup> L'allegation de Sainte Thecle est aſſez  
ordinaire à Saint Ambroſe. Il faut néanmoins remarquer que  
Gennade attribue à S. Nicée ou Nicetas Eveſque [des Daces,  
celebre par les eloges de S. Paulin,] un petit livre à une vierge  
qui eſtoit tombée, où il avoit miſ tout ce qui peut animer une  
perſonne à la penitence.

Amb. virg. lapf.  
c. 7. c. 4. p. 453. a. b.  
a c.  
b c. 34. p. 450. b. c.  
Genn. c. 22.

Sufanne dont nous parlons, avoit choiſi d'elle meſme l'état  
de la virginité, ſans y avoir eſté portée ni par ſon pere, ni par ſa  
mere. Au contraire ſon pere luy avoit propoſé beaucoup de  
difficultez dans cet état ; & elle eſtoit toujours demeurée ferme  
dans ſa reſolution, juſqu'à dire meſme qu'elle y eſtoit obligée  
par des revelations terribles. Elle avoit reçu le voile à l'autel  
le propre jour de la Reſurrection, & tout le peuple qui y eſtoit  
preſent, avoit ſigné ſon contract par l'*Amen* avec lequel il l'avoit  
confirmé. Elle ſortit [enſuite] de la maiſon de ſon pere, & entra  
dans un monaſtere de vierges, où elle avoit toutes les instruc-  
tions de ſon Prelat, & trouvoit toutes les ſuretez poſſibles pour  
ſe garantir du naufrage.

Amb. virg. lapf.  
c. 4. p. 451. k.

c. 5. p. 451. d.  
p. 452. g.

c. 7. p. 453. a. b.

Trois ans avant que ſa chute fuſt decouverte, il s'eleva quel-  
que bruit contre elle. [C'eſtoit apparemment un faux bruit,]  
mais c'eſtoit le preſage de ſon crime : Elle proteſta alors de ſon  
integrité, & demanda publiquement dans l'Egliſe qu'on puniſt  
cette calomnie. Son pere prit une infinité de peines pour cela,  
& celui qui a écrit la lettre, fit tout ce qu'il put pour trouver  
l'auteur de ce bruit, ne pouvant ſouffrir qu'on euſt le moindre  
ſouſçon contre une vierge de Dieu. Néanmoins cela ne l'empeſ-  
cha pas de ſe laiſſer corrompre au milieu de la ville par un jeune  
fou, qui faiſoit ce ſemble luy meſme profeſſion de pieté & de  
continence ; lequel en abuſa non ſeulement deux ou trois fois,  
mais fort ſouvent. On croyoit meſme qu'elle en avoit eu un  
enfant, & qu'elle l'avoit fait mourir ſecrettement. Elle euſt en  
quelque ſorte diminué ſa faute, ſi elle l'eũt avouée volontaire-  
ment, & en euſt fait penitence ; mais au contraire elle la cacha  
autant qu'elle put, & on ne la decouvrit que malgré elle. Elle  
taſcha meſme de s'excuser en diſant contre la verité qu'elle  
avoit ſouffert violence. Son pere, ſa mere, ſes freres, ſes ſœurs  
furent comblez d'affliction ; les payens & les Juifs en prirent ſujet  
de declamer contre l'Egliſe ; & le peuple en fut ſi animé, qu'on  
diſoit qu'il la falloit bruler toute vive. L'auteur de la lettre fait  
donc ce qu'il peut pour luy faire ſentir la grandeur de ſa faute,

c. 6. p. 452. l.

c. 4. p. 451. g.

c. 9. p. 454. f.

c. 4. p. 451. h.

c. 8. p. 453. f.

c. 4. p. 451. g. h.

i.

c. 7. p. 453. c.

c. 8. p. 453. d.

& luy inspirer une juste terreur des jugemens de Dieu, afin de luy faire embrasser avec plus d'ardeur le remede salutaire de la penitence.

[Cette piece est considerable pour diverses pratiques de l'antiquité qu'elle nous apprend. Car outre cette consecration solennelle des vierges qui se faisoit publiquement aux plus grandes festes de l'année, de quoy nous trouvons assez d'autres preuves dans S. Ambroise,] nous y apprenons encore qu'il y avoit des monasteres de vierges dans l'Occident [aussi bien que dans l'Orient,] de quoy l'on trouve aussi des marques en d'autres endroits de S. Ambroise, <sup>a</sup> & que neanmoins elles venoient à l'eglise où elles avoient une place particuliere enfermée d'une closture, où les dames venoient leur demander le baiser [de paix.] On écrivoit aussi sur la muraille de cette enceinte quelques paroles de S. Paul sur la virginité. On y voit encore que cette fille n'avoit point coupé ses cheveux estant vierge, [comme Theodose l'avoit défendu en 390, après le Concile de Gangres.] Mais l'auteur veut qu'elle les coupe pour faire penitence.

[On ne convient pas de l'auteur des deux livres De la vocation des Gentils: mais il est certain qu'ils ne sont pas de Saint Ambroise,] puisqu'il y est parlé des Pelagiens, qui n'ont commencé qu'après sa mort.



## A R T I C L E X C I V.

*Des sermons, des epistres & des hymnes de Saint Ambroise:  
De quelques ouvrages qui ne sont pas de luy.*

[P O U R les sermons qui portent le nom de Saint Ambroise, aussi il est difficile de croire qu'il n'y en ait aucun de luy, la difference du style, & parcequ'il y en a un grand nombre attribuez à d'autres auteurs.] Les plus habiles croient que la pluspart sont de Saint Maxime de Turin. [Nous n'entreprenons point d'en faire ici la discussion particuliere, qui seroit fort difficile & fort ennuyeuse. On peut voir ce qu'en disent les Peres Benedictins, dans l'appendix du second tome de leur nouvelle edition de S. Ambroise. Il est certain neanmoins que le discours contre Auxence, & les oraisons funebres de Valentinien II. & de Theodose, sont veritablement de luy. Nous avons perdu] le sermon sur la feste de Noel dont Cassien cite un endroit. <sup>b</sup> Car

e. 7. p. 453. a.

de virg. l. 1. p. 465.

e.  
a virg. lapf. c. 6.  
p. 452. k.

e. 8. p. 454. a.

a.

roc. gen. l. 1. c. 7.  
p. 526. c. f.

Mabi. mus. p. 8.

Cas. de inc. l. 7.  
c. 25. p. 1055.  
E Aug. Capp. 121.  
c. 4. p. 222. d.

quoique cet endroit se trouve dans un sermon attribué à Saint Augustin, c'est néanmoins avec d'assez grandes différences; & ce sermon n'est point tel qu'on le puisse attribuer à S. Ambroise, non plus qu'à S. Augustin. Il faudroit voir si l'on ne trouveroit point dans S. Ambroise / cette parole si savante & si élevée que

Cl. M. an. 13. c.  
9. p. 635. c.

» Separons nous du corps, contre lequel il faut que nous comba-  
» tions sans cesse, si nous voulons nous sauver.

[Pour ses lettres, il y en a fort peu dont on doute. Nous avons remarqué que la cinquieme pouvoit estre du Pape Sirice. La 33 à la vierge Demetriade ne peut pas aussi estre de S. Ambroise,] 'puisqu'elle parle visiblement contre les Pelagiens, quoiqu'elle ne les nomme pas. [La 34 sur Sainte Agnés, la 53 aux Evêques d'Italie sur S. Gervais & S. Protas, & la 55 sur S. Vital & S. Agricole ne sont point non plus de S. Ambroise, comme nous croyons l'avoir montré sur l'histoire de ces Saints.] Les Benedictins rejettent encore la 29 à Florian, [qui estoit apparemment un magistrat ou un officier public.] Il est vray que le style en est peutestre plus simple & plus aisé que celui de S. Ambroise. Mais elle est tres digne de sa pieté.] L'auteur y donne d'excellens avis à Florian pour se relever d'une faute où il estoit tombé, & pour mener une vie vraiment Chrétienne. [Quelques uns doutent aussi de la lettre 25 à l'Eglise de Verceil; mais c'est sans fondement.] S. Ambroise paroist avoir fait luy mesme le recueil de ses epistres, & les avoir mesme distribuées par livres.

Amb. ep. 33. p.  
267. 268.

t. 2. B. app. p. 478.  
488.

ep. 63. p. 329. d.

[Quelques personnes habiles croient que] les deux prieres intitulées dans ses œuvres, Prieres pour se preparer à la Messe, sont veritablement de luy. [Néanmoins leur sentiment nous paroist difficile à soutenir.

t. 5. p. 335. 337.

NOT 164.

Nous avons vu que] S. Ambroise avouoit luy mesme qu'il avoit fait des hymnes, qui excitoient d'autant plus les plaintes des

div. h. 1. p. 104. h.  
i.

NOT 165.

Ariens, qu'elles animoient la pieté des Fideles. [Il y en a plusieurs marquées par les anciens auteurs:] & on en chantoit quelques unes des le V<sup>e</sup> siecle dans les plus grandes solennitez, auxquelles, dit un ancien, la pieté & l'eloquence de S. Ambroise avoit offert ce present. [L'Eglise en emploie encore quelques unes dans son office: Mais il faut avouer aussi que parmi celles qui portent son nom, il y en a plusieurs qu'on sçait estre d'autres auteurs; & d'autres qu'on ne peut pas luy attribuer sans luy faire tort.

Bib. P. t. 3. p. 46. b.  
Caf. d. in pf. 8. p.  
36. 2.

Bell. p. 132. 133.

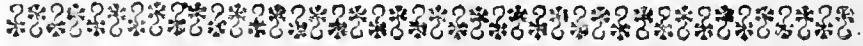
'Pour les autres ouvrages qu'on a mis après les hymnes à la fin du V<sup>e</sup> tome, on les a mis exprés à part comme des pieces qu'on

p. 331 Riv. 1. 3. c.  
19. P. 324.

ne croyoit point estre de S. Ambroise, selon le jugement de Belarmin; [& ainsi il n'est pas besoin d'en parler.

Quelques uns ont attribué à ce Saint la vie de S. Sebastien, mais cela ne se peut pas soutenir, si l'on n'avoue en mesme temps qu'on y a depuis changé quelques endroits. "Il n'y a pas non plus d'apparence qu'il soit auteur de l'histoire qui porte le nom d'Hegeflippe, & qui n'est proprement qu'un abrégé de celle de Joseph sur la guerre des Juifs & sur la ruine de Jerusalem.]

V. S. Sebastien § 1 note 2.  
V. S. Pierre note 49.



## ARTICLE XCXV.

*Des ouvrages de S. Ambroise qui sont perdus.*

[COMME on a attribué à ce Saint divers ouvrages qui ne luy appartiennent pas, aussi il en a composé plusieurs que nous n'avons plus.] Il écrivit sur la fin de sa vie une lettre excellente en forme de catechisme, pour Frigil Reine des Marcomans. [Je ne sçay si ce ne seroit point] ce que Theodoret appelle l'Exposition de la foy, & Leonce de Byzance l'Explication du sens du divin symbole. [Car, comme nous avons remarqué, ce que ces auteurs en citent, ne se trouve point dans le traité que nous avons sur le symbole.] Theodoret en raporte un passage assez long, qui est une exposition de la foy sur le mystere de l'Incarnation, mais si claire, si formelle, & si précise contre Nestorius & Eutyché, que si on n'en favoit pas l'auteur, on croiroit qu'elle est faite après le Concile de Calcedoine. Ce qu'en cite Leonce est la fin du passage de Theodoret.

Amb. vit. p. 88. h.

Thdr. dial. 2. t. 4. p. 95. c.  
a Leont. in N. & Eur. l. 1. c. 12. p. 377. d.

Thdr. p. 93-95.

Amb. vit. p. 85. f.

Aug. ep. 34. p. 52. 1. a.

de Cr. chr. l. 2. c. 26 p. 17. 1. a.

retr. l. 2. e. 4.

in Jul. l. 2. c. 5 p. 380 1. b. c. p. 380 2. a. c. 7. p. 381. d. 2. a. c. 8. p. 382. 2. b.

'Nous n'avons point le traité que fit le Saint pour l'instruction de Panfophe encore enfant, qu'il avoit ressuscité [en l'an 393.]

'Saint Augustin écrivant à S. Paulin, luy témoigne souhaiter beaucoup les livres que le tres heureux Pape Ambroise avoit écrits avec beaucoup d'exactitude & d'étendue contre quelques personnes également ignorantes & superbes, qui pretendoient que J. C. avoit appris beaucoup de choses des ouvrages de Platon, voulant qu'il eust pris de ce philosophe les sentimens & les regles qu'ils ne pouvoient s'empescher d'admirer & de louer [dans son Evangile.] Ce livre estoit intitulé Des sacremens ou de la philosophie. S. Augustin cite assez souvent cet ouvrage, & l'appelle quelquefois le livre du sacrement de la regeneration ou de la philosophie; quelquefois le livre de la philosophie contre Platon; quelquefois le livre du sacrement de la regeneration.

ration. Il cite encore ce livre dans le traité de la doctrine Chretienne; mais il reconnoît dans ses retractations, qu'il s'estoit trompé en cet endroit, & qu'il ne s'estoit pas bien souvenu du sens de Saint Ambroise.

Il cite encore plus souvent le commentaire du mesme Saint sur Isaïe, & en raporte un grand nombre de passages contre l'heresie des Pelagiens. Saint Ambroise le cite luy mesme sur S. Luc. Ainsi il faut qu'il l'ait fait des devant l'an 386. Nous n'avons point non plus le livre qu'il avoit fait à la louange du Prophete Elie, ni l'explication du pseaume 15 où il parloit de la mort de Gratien; ni les écrits qu'il semble avoir faits contre les Priscillianistes; ni celui où il promet dans son livre sur le S. Esprit de traiter à fond l'histoire de Sanfon. Car pour l'epistre de Vigile, il y raporte seulement cette histoire sans en expliquer aucun point, [outre qu'il ne promettoit pas dans un écrit public ce qu'il vouloit faire dans une lettre particuliere; à laquelle mesme il ne pouvoit pas encore songer, puisqu'Abondance predecesseur de S. Vigile vivoit encore.

Nous n'avons rien de considerable sur les Proverbes, quoique S. Ambroise semble les avoir expliquez pour instruire les catecumenes de la morale Chrétienne, & les preparer au baptesme. [Je ne voy pas non plus qu'il parle nullepart du mariage de la Vierge avec S. Joseph, quoiqu'il témoigne [après l'an 391.] en avoir traité amplement. Nous n'avons point la lettre qu'il dit avoir écrite à Irenée contre Apollinaire, [si elle est differente de la 8<sup>e</sup> à Sabin, ce que nous ne croyons pas; & je ne trouve point] la lettre à Albin dont S. Euloge d'Alexandrie cite un endroit. Leonce de Byzance cite un passage du livre contre Apollinaire, [que je n'ay pas encore trouvé dans le livre sur l'Incarnation.]

Cassiodore remarque qu'il avoit de S. Ambroise un sermon sur le jugement des deux femmes publiques rendu par Salomon, quelques homelies sur le livre de la Sageffe. Il témoigne encore qu'on luy attribuoit un commentaire sur les Prophetes, & des notes sur toutes les epistres de Saint Paul; mais il n'avoit encore pu trouver ni l'un ni l'autre. [Nous n'avons point le sermon sur Noel cité par Cassien.

Il y a bien de l'apparence qu'il avoit fait un traité de l'immortalité de l'ame vers la fin de l'an 386. Car nous ne voyons que luy à qui nous puissions raisonnablement appliquer ce que Saint Augustin dit dans un livre qu'il fit en ce temps là. Nous savons,

doct. chr. l. 2. c. 28. p. 17. 1. a. b. a rect. l. 2. c. 4. p.

nupt. l. 1. c. 35. p. 39. 1. d. pcc. or. l. 1. c. 49. p. 333. 2. b. l. 2. c. 42. p. 342. 2. b. in Jul. l. 2. c. 8. p. 382. 1. b. ad Bon. l. 4. c. 11. p. 479. a. b. c. 2. a. c. b. Amb. in Luc. 2. p. 30. d. c. de Eli. c. 3. p. 527. d. d. Mabi. mus. p. 96. e. Amb. de Spi. l. 2. p. 235. f. ep. 24. p. 232. & c.

init. c. 1. p. 343. g.

Amb. in s. virg. c. 6. t. 4. p. 422. b. g. de Jer. 17. t. 2. p. 122. a.

Phot. c. 23. p. 845. a. b. Leonc. in N. & Eut. l. 2. p. 1000. c.

Cass. in s. c. 2. p. 540. 2.

c. 5. p. i. c. 3. p. k. c. 7. p.

Aug. sol. l. 2. c. 14. p. 230. 1. a.

dit-il, qu'on écrit sur cette matiere en vers & en prose. Ces ouvrages sont d'auteurs d'une si grande reputation, qu'ils ne nous peuvent pas echaper. Leur capacité nous est tellement connue, que nous ne pouvons pas desespérer de trouver dans leurs écrits ce que nous cherchons. Et comment ne le trouverions nous pas? Nous avons ici devant nos yeux ce grand homme en qui nous voyons revivre cette parfaite eloquence que nous regretions avec douleur comme entierement éteinte. Après nous avoir donné des regles de vie dans ses écrits, nous laisseroit-il ignorer la nature de la vie? Non je ne le saurois croire. Aussi ay-je en luy une grande confiance. Mon unique peine est de ne luy pouvoir decouvrir comme je le souhaiterois & mon inclination pour luy & mon ardeur pour la sagesse. S'il en avoit connoissance, assurément il auroit pitié de la soif que je souffre, & il ne tarderoit pas un moment à la desalterer. Il demeure tranquille, parce qu'il est pleinement convaincu de l'immortalité de l'ame, & qu'il en a approfondi toutes les difficultez. Mais il ne sçait peut-estre pas qu'il y en a qui n'ont que trop éprouvé les miseres de cette ignorance, & à qui on ne peut sans cruauté refuser les lumieres qu'ils demandent.

Mabi. mus. p.  
100.101.

Divers auteurs attribuent à S. Ambroise l'institution de l'office tel qu'il s'est pratiqué depuis luy dans l'Eglise de Milan, & que l'on appelle effectivement l'Ordre ou le Rit Ambrosien; & on croit que c'est sur cela que les Papes qui ont tasché d'abolir toutes les autres liturgies dans l'Occident pour y établir la Romaine, ont laissé subsister celle-ci par le respect qu'ils avoient pour un si grand Saint. D'autres pretendent que cette liturgie n'a pris le nom de S. Ambroise que parceque c'est celle de son Eglise, & parcequ'il s'en est servi luy mesme. [On pourroit dire qu'il s'est servi de ce qu'il a trouvé établi dans son Eglise, & qu'il y a changé ou ajouté ce qu'il a trouvé à propos.] Ce qui est certain, c'est que le Rit Ambrosien d'aujourd'hui est semblable en quelque chose, & différent en d'autres de ce qu'on trouve s'estre pratiqué à Milan du temps de Saint Ambroise. On croit que ce Rit changea beaucoup à la fin du VIII. siecle du temps de Charlemagne & du Pape Adrien I, qui travaillerent mesme à l'abolir entierement, & l'on n'en trouve point de manuscrits qui passe 800 ans. Mais l'on voit par ces manuscrits que depuis ce temps là il est demeuré assez uniforme, hors diverses festes qu'on y a ajoutées, & quelques autres changemens moins importans.

p.104.106.

p.106.107.

p.100.

p.107.

p.108.

# SAINT LIBOIRE, EVESQUE DU MANS.



URIUS nous a donné la vie de Saint Liboire faite vers l'an 850, par quelque Ecclesiastique de Paderborn, qui a suivi le peur de memoires que l'on avoit alors de ce Saint dans le Mans, [ & qui se reduisent ] à ce qu'on en lit dans l'histoire des Evesques du Mans faite dans ce temps

là mesme sous Aldric, sans y rien ajouter, autant que nous en pouvons juger, pour ce qui est des faits. [ Cette vie ne peut donc pas passer pour authentique : mais du reste on peut dire qu'elle est bonne pour le temps où elle a esté faite. ]

'Elle fait succeder ce Saint à S. Pavace ; [ ce qui est conforme à tous ceux qui ont écrit des Evesques du Mans : & on croit que S. Pavace a succédé à S. Turibe second Evesque de cette Eglise, qui peut estre mort vers l'an 305. Ainsi S. Pavace aura gouverné jusqu'en 348, s'il luy a succédé sans interruption, ] & s'il a esté 43 ans Evesque, comme on le lit dans quelques monumens de son Eglise. On pretend qu'il est mort le 24 de juillet, (auquel quelques modernes marquent sa feste : D'autres la mettent le 23. Le P. du Bosc qui l'appelle S. Panace nous en a donné une vie dans sa bibliotheque de Fleuri. Cette vie est faite par une personne du Mans, [ qui cite souvent les archives de cette Eglise. C'est une piece mal faite, & assurément nouvelle : ce ne sont guere que des miracles. ] Elle met S. Pavace du temps de S. Clement ; [ & neanmoins ce qu'elle en rapporte ne convient qu'à la paix de l'Eglise. Cette vie n'est pas mesme achevée. Nous ne pouvons pas non plus nous arrester beaucoup à ce que nous en lisons

dans l'histoire des Evesques du Mans, faite sous Aldric. Elle dit en general que le Saint a fait beaucoup de miracles avant & après sa mort, recueillis dans les memoires qu'on avoit des miracles des Evesques de la mesme ville. La vie de S. Liboire parle de luy avec eloge. On pretend qu'il fut enterré avec Saint Turibe dans l'eglise des Apostres, d'où il fut transporté [ en 838, ] dans l'eglise cathedrale, & de là dans le monastere de S. Sauveur

NOTE I.

Q 9 ij

Sur. 23. jul. p. 278.

Anal. t. 3. p. 66.

Sur. p. 280. § 4.

V. S. Denys  
de Paris § 19.

Anal. t. 3. p. 46.  
66.

Ferr. p. 301.

Rosc. t. 2. p. 210.

p. 253.

p. 250.

Ib. note 26.

Anal. t. 3. p. 80.

Schedulis.

Sur. 23. jul. p. 280.

§ 4.

<sup>a</sup> Anal. t. 3. p. 66.

Bal. misc. t. 3. p. 112.

13.

<sup>b</sup> p. 111.

à Chasteau-Renard dans le diocèse de Sens, le 4<sup>e</sup> de juillet 840.

Sur. 23. jul. p. 280.  
§ 4.

'Après donc que S. Pavaçe fut mort, S. Liboire Gaulois de naissance, & élevé dans le Clergé de cette Eglise, fut mis en sa place avec une joie commune de tout le peuple, selon sa vie.

§ 5. 6.

'Elle fait ensuite une longue éducation de ses vertus épiscopales.

Anal. t. 3. p. 66.

'On dit qu'il travailla beaucoup à plaire à Dieu & au peuple.

Sur. § 7.

'On loue particulièrement son amour pour la pauvreté, qui luy faisoit retrancher toutes sortes de dépenses pour pouvoir donner aux pauvres, & son zèle pour augmenter le culte de Dieu.

§ 8.

Sa vie nomme 17 églises qu'on prétend qu'il fit bastir dans son diocèse, avec un grand nombre d'Ecclesiastiques qu'il ordonna.

Anal. t. 3. p. 66. 67.

Mais le nombre de plus de 200 Prestres, de 176 Diacres, & le reste à proportion, [nous paroît trop excessif pour un temps où il y avoit bien moins d'Ecclesiastiques qu'aujourd'hui, mais beaucoup plus de Saints.]

p. 46. 67.

Sur. p. 181. § 9.

'On trouve la même chose dans l'histoire des Evêques du Mans, avec les redevances dont chacune de ces Eglises estoit chargée pour la cathédrale; ce qui ne paroît pas convenir à la discipline dont l'Eglise usoit au temps où l'on met S. Liboire.] Cette histoire luy donne 49 ans d'épiscopat, & sa vie dit qu'il entra dans la 50<sup>e</sup>.

§ 10.

[Ainsi il sera mort en l'an 397, un peu avant Saint Martin,] qu'on prétend avoir eu revelation de sa maladie, l'avoir assisté à la mort, l'avoir enterré dans l'église des Apostres, & avoir ordonné pour luy succéder

§ 11.

S. Victore [ou plutôt S. Victor] ordonné Soudiacre par Saint Liboire. [\*La mort de Saint Liboire est mise tantost au 9 de juin, auquel on assure que son Eglise l'honore, tantost le 23 de juillet.]

§ 2. 11 | Anal. t. 3. p. 67.

'On ajoute qu'il avoit fait plusieurs miracles pendant sa vie, & qu'il en fit encore beaucoup davantage après sa mort; mais on n'avoit point de memoires des uns ni des autres.

Sur. 23. jul. p. 282.

p. 283. § 8.

'L'auteur de sa vie y ajoute un second livre qui contient la translation de son corps à Paderborn en l'an 836, qui estoit le 23<sup>e</sup> de Louis le Debonnaire, sous Aldric Evêque du Mans. Il l'avoit apprise du Prestre Ido qui avoit apporté ce saint corps.

§ 8. 10.

§ 22.

Feir. p. 299. 1.

[Ainsi c'est une histoire originale, & elle est fort belle.]

'Le corps du Saint fut tiré de son tombeau dans l'église des Apostres le dimanche 29 d'avril, & arriva à Paderborn le 28 de may jour de la Pentecoste. On remarque que Saint Liboire est encore aujourd'hui le patron de la ville de Paderborn. [L'historien de cette translation parle comme si on eust transporté tout

Anal. t. 3. p. 60-62 | Bal. mis. t. 3. p. 12. 128.

le corps du Saint. Neanmoins on trouve que le 21 de juin ou le 25 de juillet de l'année 838, l'Evêque Aldric transféra une par-

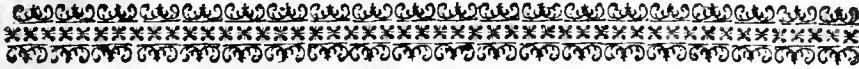
V. S. Perpetue note 3.  
\*NOTE 2.

V. la note 1.



tie des reliques du corps de S. Liboire, de la mesme eglise des Apostres en sa cathedrale, & en 840, il en mit solennellement un bras dans l'eglise de Saint Sauveur.

Bal. misc. 3. p. III.



# S A I N T M A R T I N , E V E S Q U E D E T O U R S , E T C O N F E S S E U R .



## A R T I C L E P R E M I E R .

*Commencement de la vie de Saint Martin jusqu'à sa retraite.*



IL n'y a rien de plus naturel à un François que d'avoir un respect tout particulier pour un Saint que nous avons toujours considéré avec raison comme l'ornement & le protecteur de nostre nation, il semble que nous ne puissions aussi rien faire de plus legitime que d'entreprendre en representant quelles ont esté ses actions, de contribuer ce que nous pouvons à faire passer à la posterité la veneration que nous avons receue de nos peres pour sa memoire. Ce dessein paroist aussi facile que favorable, puisqu'il n'y a qu'à suivre les pas d'un excellent historien, & à mettre fidelement en françois ce qu'il a parfaitement bien écrit en latin.

Il est encore certain que l'on peut meriter les benedictions de Dieu en faisant honorer sur la terre celui que ses merites rendent si glorieux dans le Ciel ; que l'on peut justement esperer, selon les termes de S. Paulin, d'estre revêtu de la laine de l'agneau & de la robe de l'immortalité au jour que Dieu recompensera chacun selon ses œuvres, si l'on a eu soin de revêtir en quelque sorte J E S U S C H R I S T dans ses membres, en ornant les actions de ce grand Saint par des paroles qui leur donnent quelque agrément ; & que ceux qui n'ont pas vécu d'une maniere qui puisse servir d'exemple aux autres, couvrent [en quelque sorte] leurs defauts à Dieu mesme, en proposant aux Fideles un modele si digne de leur imitation. Mais il faut re-

Paul. ep. 5. p. 90.  
S. Sever.

Sulp. v. Mart. c.  
1. pr. p. 182.

Paul. ep. 5. p. 90.

connoître en mesme temps que Saint Martin veut avoir pour historiens des personnes dignes de sa foy & de ses merites; & que Dieu n'accorde la grace de représenter les vertus d'un homme si pur, qu'à ceux qui en purifiant leur cœur ont rendu leur bouche digne de publier ses louanges saintes.

Nous n'avons pas la hardiëe de former un dessein qui ne veut estre executé que par des Saints; mais nous nous contenterons de ramasser une partie des eloges que ce grand Saint a receus, de marquer en abrégé ses actions & ses miracles, d'en éclaircir l'ordre & la suite par quelques remarques chronologiques, & de joindre à Saint Sulpice Severe qui est le principal historien de ses actions, ce que les autres auteurs nous en ont pu apprendre.]

Sulp. v. Mart. c.  
1. p. 133.

Gr. T. h. Fr. l. 1. c.  
36. p. 27.

Sulp. dial. 2. c. 7.  
p. 292.

vit. Mart. c. 1. p.  
183.

p. 183.  
c. 26. p. 217.

dial. 1. c. 20 p. 278.  
a. v. Mart. c. 1. p.  
183.

p. 183. 184.

c. 2. p. 186.

p. 186.

c. 1. p. 184.

c. 2. p. 185. 186.

'La ville de Sabarie dans la Pannonie, dont il estoit originaire, [est ce semble celle qu'on appelle aujourd'hui Sarwar, ou bien celle de Zom-bathel, toutes deux dans la Hongrie.] Il y naquit dans la onzieme année du regne de Constantin, [c'est à dire en 316 ou 317,] comme S. Gregoire de Tours le dit expressément, 'Et S. Sulpice le confirme, en disant qu'il avoit 70 ans, lorsque l'Imperatrice voulut luy donner à dîner [en 384 ou 385, comme nous verrons dans la suite.] Son pere qui de simple soldat estoit parvenu à la charge de Tribun, estoit payen avec toute sa famille.

V. S. Quirin  
de Sicile,  
note 1.

NOTE 1.

'Le Saint quoique né dans la Pannonie, fut élevé à Pavie dans le Milanés. Il n'étudia point, [& n'en eut guere le loisir:] ce qui ne l'empescha pas de parler fort bien, & avec autant de pureté & de marques d'erudition que de lumiere & de beauté d'esprit; 'quoiqu'il meprisast les vains ornemens de l'éloquence. Il se fit catecumene des l'age de dix ans, & voulut se retirer à douze & c. "dans le desert, [c'est à dire avec quelques uns de ceux qui vivoient à la campagne dans la retraite, & que l'on appelloit Ascetes: Car l'Eglise a toujours eu de ces solitaires, dont les demeures sont souvent qualifiées] monasteres; quoiqu'elle n'ait pas toujours eu des congregations de moines.]

en l'an 328.

'Quelque amour qu'il eust pour la retraite, il fut contraint à 15 ans de s'engager dans la milice, où il demeura environ cinq ans, pres de trois ans jusqu'à son baptesme, qu'il receut agé de 18 ans [en 334,] & deux ans encore depuis: [c'est à dire qu'il s'est retiré agé de 20 ans en 336, à la fin du regne de Constantin.] On peut voir dans son historien avec quelle vertu il vécut estant dans les troupes. Car l'action celebre qu'il fit estant encore catecumene,

NOTE 2.

lorsqu'il donna à un pauvre la moitié de sa casaque à la porte d'Amiens, [ne fut pas la seule occasion où il fit paroître alors sa vertu. Elle nous apprend que S. Martin estoit enrolé dans les armées des Gaules:] Les Fideles bastirent depuis un oratoire au lieu où il avoit revêtu J.C. & on y établit de saintes Religieuses, qui honoroient la pauvreté de Saint Martin par la leur propre. 'Après son batesme, il n'attendit deux ans à quitter les troupes, que pour attirer avec luy son Tribun qui vouloit aussi se retirer. 'Il demanda son congé la veille d'une liberalité, que le prince ["qui pouvoit estre le jeune Constantin,] devoit faire aux soldats, & acquit en mesme temps une victoire aux Romains sur des barbares que Dieu leur soumit en sa consideration, sans qu'ils eussent la peine de les combattre.

Gr. T. v. Mart. l. 1. c. 17. p. 586.

Sulp. v. Mart. c. 2 p. 186.

c. 3. p. 186, 187.

NOTE 3.  
&c.



ARTICLE II.

*S. Martin souffre pour la foy ; établit le premier monastere de France auprès de Poitiers : Ressuscite deux morts.*

'SULPICE Severe dit que S. Martin ayant quitté les armes, se retira auprès de S. Hilaire. [Mais comme S. Hilaire paroist n'avoir esté Eve sque que peu d'années avant qu'il fut banni en 356, il faut ou que S. Martin se soit retiré avec luy lorsqu'il estoit encore laïque, (car S. Hilaire avoit des lors beaucoup de vertu & de reputation,) ou plustost qu'avant que de l'aller trouver il ait passé quelques années dans la retraite ou dans quelque autre exercice que S. Sulpice n'ait pas remarqué : & il est ordinaire à toutes sortes d'historiens de marquer des choses assez séparées, comme si elles se fussent suivies immédiatement.]

Sulp. v. Mart. c. 4. p. 187, 188.

'Lors donc que Saint Hilaire eut connu le merite de celui que l'estime de sa vertu luy avoit acquis pour disciple, il voulut l'attacher à son Eglise en l'elevant au diaconat : mais tout ce qu'il put obtenir de son humilité, fut de luy faire accepter le rang d'Exorciste. Il fut mesme obligé de consentir peu après que S. Martin se separast de luy pour aller par l'ordre de Dieu travailler [en Illyrie] à la conversion de sa famille : mais ce ne fut qu'en l'obligeant par beaucoup de larmes à luy promettre de revenir. 'Il convertit en passant les Alpes un voleur qui le vouloit depouiller, & fit fuir le demon qui vouloit l'intimider par ses menaces, en luy répondant qu'il ne craignoit rien, parceque Dieu estoit son secours. Il n'eut pas la joie de gagner son pere à Dieu,

p. 188.

p. 183, 189.

&c.

&c.

mais sa charité fut plus efficace à l'égard de sa mere & de beaucoup d'autres.

[Ceux qui savent l'histoire de l'Arianisme, ne s'étonneront point] que S. Martin ait acquis dans l'Illyrie le titre de Confesseur, en souffrant publiquement le fouet pour la divinité de J.C, & qu'il se soit trouvé seul à y défendre cet article capital de nostre foy contre la perfidie des Prelats. [Ursace & Valens Evesques de cette province s'estoient signalez pour l'Arianisme des l'an 335; mais depuis que Constance s'en fut rendu le maistre en l'an 351, & que Germaine eut esté fait Evesque de Sirmich metropole de tout le pays, on peut dire que l'Arianisme y a regné comme dans son throne jusqu'à l'empire de Valentinien.] Saint Paulin qualifie Saint Martin "un tres illustre Confesseur." Ce qu'il souffrit d'Auxence de Milan, & la mort à laquelle il s'exposa depuis plusieurs fois, non seulement luy ont confirmé ce titre, mais l'ont fait juger digne de la gloire & de la couronne des Martyrs.

Il se retira à Milan [vers la fin de 356,] après avoir appris le bannissement de S. Hilaire, & y vécut quelque temps dans la solitude. Auxence qui l'en chassa, [avoit esté établi sur le siege de cette Eglise à la place de Saint Denys en 355, & il y demeura jusqu'en 374, que la mort le contraignit de le ceder à Saint Ambroise.] La vie de S. Gaudence fait Evesque de Novare en 397, porte que ce Saint demeura à Milan avec S. Martin, & luy servit d'écrivain; mais cette vie faite à la fin du VIII. siecle n'est pas d'une grande autorité.

L'isle Gallinaire où S. Martin se retira après qu'Auxence l'eut chassé de Milan, est une petite isle deserte de la mer de Toscane [auprés d'Albenga sur la coste de Genes. Il commença des lors à verifier] ce que S. Ambroise dit depuis, des isles où les solitaires se retiroient. Mais comme il avoit promis à S. Hilaire de retourner avec luy, des qu'il sceut que Constance l'avoit renvoyé en son Eglise, ce qui se fit en 360, il alla audevant de luy jusqu'à Rome. Il y apprit que Saint Hilaire estoit déjà passé, & le suivit à Poitiers.

Comme la solitude faisoit des l'enfance toutes ses delices, il établit un monastere auprés de Poitiers, environ à deux lieues de la ville. Il subsistoit encore du temps de S. Gregoire de Tours, qui en parle. [Je n'en trouve rien dans le Gallia Christiana,

1 S. Gregoire de Tours le nomme *monasterium Locociensis*. M' Bulteau l'appelle Ligné dans son histoire de S. Benoist, p. 37. 56.

p. 190 | Soz. l. 3. c. 14. p. 522. a. b.

Paul. ep. 5. p. 90.  
Sulp. c. 4. p. 190 |  
Soz. l. 3. c. 14. p. 522. b.  
a Sulp. cr. 2. p. 228 229 | Bern. de  
Mart. 5. 16. p. 152.  
l Sulp. v. Mart. c. 4. p. 190.

Boll. 22. jan. p. 49. 56.

Soz. l. 3. c. 14 p. 522. b.

Amb. he x. l. 5. t. 1. p. 31. g. h.  
c Sulp. v. Mart. c. 4. p. 88.  
d p. 190.

c. 5 p. 190. 191.

c. 1. p. 185.  
e c. 5 p. 180. 191.  
f Gr. T. v. Mart. l. 4 c. 30. p. 315.  
g p. 214.

manifestissimum.

**NOTE 4.** ni mesme dans le Pere le Cointe.] Saint Martin y ramassa une compagnie de freres [& de moines, & forma ainsi le premier monastere que nous sachions avoir esté établi en France. Ce n'est donc pas sans raison] qu'on a dit que l'ordre monastique faisoit particulièrement la gloire de S. Martin, cette tige sainte ayant produit à son exemple d'excellens fruits pour le service du Seigneur. [Il faudroit dire mesme que ce monastere est le premier de l'Occident, s'il estoit vray, comme le dit Sozomene,] que jusques au temps de Constance & de S. Martin, cette partie du monde n'avoit point encore de congregations de moines. 'Neanmoins Saint Eusebe de Verceil est loué d'avoir vécu [des devant l'an 355,] dans un monastere, & d'avoir joint les regles des moines avec les fonctions ecclesiastiques.

V. fontitre  
52.

&c.

'Ce fut dans le monastere de Poitiers que S. Martin ressuscita premierement un mort, qui estoit un catecumene receu depuis peu de jours parmi ses Religieux. Ce fut le premier miracle que l'on sceust de luy. L'on honora longtemps depuis l'endroit où il avoit fait un prodige si extraordinaire, & où Dieu en fit depuis plusieurs autres par son intercession. S. Gregoire de Tours estant à Poitiers, vint exprés en ce monastere pour y adorer Dieu, & se prosterner devant les bareaux dont on avoit fermé ce lieu. Sozomene remarque qu'entre le grand nombre de miracles que S. Martin avoit faits, qui n'estoient pas inferieurs à ceux des Apostres, on tenoit mesme qu'il avoit ressuscité un mort. Il en ressuscita non seulement un, mais trois, comme Saint Sulpice le raconte plus au long, deux avant son episcopat, & un depuis qu'il fut Evesque.

[On ne remarque point d'autres miracles qu'il ait faits estant encore moine; mais il est aisé de juger que celui qui ressuscitoit des morts, faisoit sans doute bien d'autres prodiges.] Aussi l'on dit en general qu'il avoit fait durant ce temps là beaucoup de choses qu'il n'avoit pu cacher au monde; & que l'on tenoit qu'il y en avoit une infinité d'autres, qu'il avoit toujours tenu secretes pour éviter la vanité, & ne faire connoître sa vertu à qui que ce fust, si cela eust esté possible. Cette croyance estoit sans doute bien fondée, puisqu'au milieu des miracles qu'on luy voyoit faire estant Evesque, il disoit plusieurs fois à S. Sulpice, qu'il ne se sentoit pas avoir une grace aussi puissante pour ces sortes de choses, qu'il se souvenoit de l'avoir eue avant son episcopat.

p 814 | Sulp. v.  
Mart. c. 5. p. 192.

Sulp. ep. 3. p. 237.

Soz. l. 3. c. 14. p. 521.  
522.

Amb. ep. 25. p.  
246. d | 247. i.

Sulp. v. Mart. c.  
5. p. 192. 192.

p. 192.

Gr. T. v. Mart. l.  
4. c. 30. p. 814.

p. 813. 814.

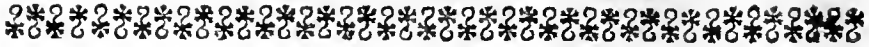
Soz. l. 3. c. 14. p.  
522. b. c.

Sulp. v. Mart. c.  
6. p. 192. 193.  
a dial. 2. c. 5. p. 237.

p 286.

vit. Mart. pr. p.  
182.  
b dial. 2. c. 5. p.  
286.





## ARTICLE III.

*Saint Martin est fait Evêque de Tours après S. Lidoire.*

Gr. T. h. Fr. l. 10.  
c. 31. p. 590.

p. 590.

p. 590.

L. l. c. 48. p. 37.

F. 37 | l. 10. c. 31. p.  
590.

L. 10. c. 31. p. 591.

p. 590.

p. 591.

p. 591.

p. 594.

Florent. p. 826.  
828.

Gr. T. h. Fr. l. 10.  
c. 31. p. 591.

Maan, p. 653.

Gr. T. h. Fr. l. 10.  
c. 31. p. 591.

V. S. Denys  
de Paris 52.

NOTE 5.

ex domo.

[L'EGLISE de Tours que le nom de S. Martin rend aujourd'hui si celebre,] a eu pour premier Evêque S. Gatien qui y vint de Rome vers le temps de Dece, comme S. Gregoire l'un de ses plus illustres successeurs le dit souvent, [c'est à dire vers l'an 250,] mais un peu auparavant. Il y demeura 50 ans parmi les persecutions continuelles des payens.

Après sa mort, [qui doit estre arrivée vers l'an 300,] son siege vaqua durant 37 ans, les persecutions des payens [qui y estoient les maîtres, mesme sous les Empereurs Chrétiens,] ayant empêché durant tout ce temps là que la ville de Tours ne jouist de la benediction episcopale. Car les Fideles estoient alors contrains de se cacher pour celebrer l'office divin, & quand les payens reconnoissoient que quelqu'un avoit embrassé la foy, ou ils le dechiroient à coups de fouet, ou mesme ils luy ostoyent la vie par l'épée.

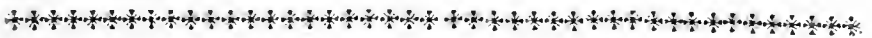
Enfin neanmoins S. Lidoire [ou Litoire,] qui estoit de Tours mesme, en fut ordonné le second Evêque [vers le commencement de l'an 338,] & gouverna cette Eglise durant 33 ans, jusqu'à la 8<sup>e</sup> année de Valentinien I, [c'est à dire jusques en 371 ou 372.]

C'estoit un homme de grande pieté, & comme de son temps le nombre des Chrétiens se trouva fort augmenté, il fit bastir le premier une eglise dans la ville, s'estant servi pour cela de la maison d'un Senateur. Cette eglise porta depuis son nom, & il y fut enterré après sa mort. S. Gregoire l'un de ses successeurs luy donne le titre de Saint, & témoigne que la ville de Tours en celebrait la feste en l'eglise de son nom. Cette feste est marquée le 13 de septembre non seulement dans les additions d'Uuard & d'Adon, mais encore dans les martyrologes attribuez à Saint Jerome, dans Raban, & dans divers autres. [Que s'il est mort en ce jour, il faut que ç'ait esté en 371, & que son siege ait vaqué pres de dix mois. S. Martin transporta depuis dans l'eglise de S. Lidoire le corps de S. Gatien, qu'il enterra auprès du tombeau de ce Saint. Ainsi il semble que cette eglise soit celle [qui porte aujourd'hui le nom de S. Gatien, &] qui est la cathedrale de Tours.

L'Eglise de Tours estant donc vacante par la mort de Saint

&c. Lidoire, Saint Martin en fut établi le troisieme Evesque par les suffrages de tout le peuple de Tours, & mesme des villes voisines, en la 8<sup>e</sup> année de Valentinien & de Valens, [c'est à dire en 371 ou 372, & ce dernier est le plus probable.]<sup>a</sup> Il fallut user d'artifice, tromper sa charité, & employer mesme la violence pour l'arracher du repos de son monastere. Il fut sacré le mercredi 4 de juillet, selon S. Gregoire de Tours, [& les martyrologes de Bede, de S. Jerome, d'Uuard, d'Adon, & de plusieurs autres. Car l'Eglise a fait une memoire solennelle de cette ordination, comme d'une faveur tres particuliere qu'elle avoit recue de Dieu.] Il semble néanmoins que cette feste avoit esté negligée quelques années avant l'episcopat de Saint Perpetue. Mais depuis cela on n'a point manqué de la celebrer conjointement avec la translation de son corps, & la dedicace de son eglise que S. Perpetue fit en ce mesme jour, comme nous verrons dans la suite. S. Gregoire de Tours parle des miracles qui se faisoient à la Saint Martin d'été, ou à celle qui se celebroit au cinquieme mois, [qui est celui de juillet.]

&c. C'est une chose étrange & digne de larmes, que pendant que tout le peuple demandoit unanimement S. Martin pour pasteur, divers Evesques s'y soient opposez, à cause de son exterieur vil & humble, luy faisant un crime de ce qui faisoit sa gloire. Et il eprouva encore en d'autres occasions que les mauvais Evesques luy estoient les plus opposez, parcequ'ils ne pouvoient aimer en luy ce qu'ils ne voyoient pas en eux, & ce qu'ils ne pouvoient pas imiter, [parcequ'ils ne le vouloient pas.] Ce sont presque les seuls ennemis qu'il ait jamais eus. L'Evesque Defenseur qui s'opposa principalement à son election, est à ce qu'on croit, celui que l'Eglise d'Angers reconnoist pour son premier Evesque; [& on ne trouve aucun autre Evesque de France qui porte ce nom.]



ARTICLE IV.

*Saint Martin fonde l'abbaye de Marmoutier; va à la Cour de Valentinien; fait quelques miracles.*

**A**PREs l'ordination de S. Martin, Saint Sulpice met la fondation du monastere que ce Saint établit de l'autre costé de la Loire, c'est à dire de la celebre abbaye qui dure encore aujourd'hui sous le nom de Marmoutier, & qu'on croit la plus ancienne de toutes celles qui se voient aujourd'hui en France,

Gr. T. h. Fr. l. 10.  
c. 31. p. 191.  
4 Sulp. v. Mart. c.  
7. p. 194.

p. 195.

p. 196.

dial. 3. c. 18. p.  
315. 326.

c. 6. p. 315 | ep. 3. p.  
234.

dial. 2. c. 1. p. 80.

dial. 3. c. 25. p.  
326.

b p. 326 | dial. 2. c.  
1. p. 280.

c ep. 3. p. 234.

d v. Mart. c. 10. p.  
199.

e dial. 2. c. 15. p.  
303.

f v. Mart. c. 7. p.  
195.

g Paul. ep. 5. p.  
92.

& mesme en Occident. Il y bastit une eglise en l'honneur de S. Pierre & de S. Paul. Il établit ce monastere, afin de continuer toujours les saints exercices de la vie religieuse, dont il ne voulut rien diminuer, joignant l'humilité d'un moine avec l'autorité & la dignité de l'episcopat. Il y avoit assemblé 80 Religieux, dont plusieurs furent ensuite faits Evesques de diverses villes. Ils estoient nourris par l'Eglise, sans avoir rien qui appartenist à la communauté, & le Saint ne souffroit pas mesme qu'on y receust des aumosnes dans quelque necessité que fust la maison.

Il paroist qu'il faisoit sa demeure ordinaire dans ce monastere, & que c'estoit de là qu'il partoit pour venir à l'eglise faire le service. Quand il estoit arrivé, en attendant que le peuple fust assemblé, & qu'il fust temps de commencer l'office, il demouroit seul dans une sacristie tout debout, ne s'asseyant jamais ni dans ce lieu ni dans l'eglise. Dans son logement qui estoit environné d'une fort petite cour, bil s'asseyoit sur une petite selle de bois. Lorsqu'il alloit à la campagne, c'estoit toujours en la compagnie d'un grand nombre de ses saints disciples, c'est à dire de ses moines; mais en telle sorte neanmoins qu'il marchoit toujours seul separé des autres.

Outre ce que S. Sulpice dit de l'austerité de S. Martin & de ses disciples, S. Paulin écrit à S. Sulpice mesme, qu'il n'eust pas desiré comme il faisoit la compagnie du tres heureux Martin, s'il n'eust meprisé la faim, & la delicateffe des viandes du corps.

[Valentinien I. regnoit, comme nous avons dit, lorsque Saint Martin fut élevé à l'episcopat. Il estoit mesme alors dans les Gaules, & y demeura jusque vers le printemps de l'an 373 qu'il passa en Italie. Il en revint l'an 374 au printemps, & y fut encore environ un an. Son sejour ordinaire estoit la ville de Treves. Ce prince aimoit l'ordre & la discipline en toutes choses, & il avoit du zele pour la foy Catholique dans laquelle il avoit esté baptezé.] Mais il estoit dur & cruel, & l'Imperatrice [Justine sa seconde femme] estoit Arienne. S. Martin ayant donc esté obligé d'aller à la Cour pour quelque affaire au commencement de son episcopat, [c'est à dire au plustard dans les premiers mois de l'an 373,] cette princesse indisposa tellement son mari contre luy, qu'on luy refusa mesme plusieurs fois l'entrée du palais: mais ses jeûnes & ses prieres la luy ouvriront enfin: Valentinien qui reconnut la majesté de Dieu en sa personne par des signes extraordinaires, luy accorda audelà de ce qu'il demandoit, & &c. luy offrit beaucoup de presens, que le Saint refusa, parceque la

Sulp. dial. 2. c. 6.  
p. 287.

p. 290.



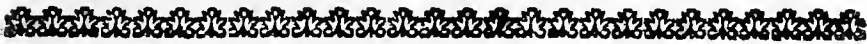
pauvreté luy estoit plus chere que toutes choses.

[Il faut que le Saint fust bien celebre des l'an 377, puisque] 'Auspice qui avoit esté Prefet du Pretoire, luy deputa dia. 3. c. 7. p. 314. 315. dans ce temps là] pour le prier de secourir un canton du diocèse de Sens qui estoit tous les ans ruiné par la gresle. Le Saint pria, & durant 20 ans qu'il vécut depuis, jamais la gresle ne tomba encet endroit; mais elle recommença des l'année mesme qu'il mourut.

[Il semble que Saint Sulpice ait voulu suivre quelque ordre de temps dans l'histoire qu'il a faite des actions & des miracles de S. Martin, quoiqu'il y mette aussi un ordre de matiere. Quoy qu'il en soit, nous le suivrons dans son ordre pour faire l'abregé des choses qu'il raporte, hors celles où nous trouverons quelque caractere plus fixe.]

'Il y avoit pres de Tours un autel dressé sur le tombeau d'un homme qu'on honoroit comme un martyr, sans qu'on en eust cependant aucune connoissance particuliere. Le Saint v. Mart. c. 8. p. 196. [qui n'avoit pas moins de sagesse que de pieté, ne voulut ni s'opposer à cette devotion populaire, ni l'autoriser jusqu'à ce qu'il en eust sceu l'origine.] Dieu luy decouvrit enfin p. 197. que ce pretendu martyr estoit un voleur executé pour ses crimes : & alors il fit oster l'autel, & delivra son peuple de cette superstition.

'Il arresta une fois de 300 pas loin une troupe de payens par le signe de la Croix. c. 9. p. 197. 198.



ARTICLE V.

*S. Martin détruit l'idolatrie dans les Gaules.*

[**S**AINT Sulpice marque après cela divers miracles de Saint Martin qui regardent la destruction de l'idolatrie; & nous y joindrons ce que nous pourrons trouver autrepart sur le mesme sujet.] Car quoique le Christianisme eust esté presché dans les Gaules des les premiers temps de l'Eglise; Gr. T. h. Fr. l. 9. c. 39. P. 512. [quoiqu'il y eust esté établi & entretenu par le sang de beaucoup de Martyrs, & par les predications de plusieurs illustres Evesques; quoiqu'il s'y fust sans doute beaucoup augmenté depuis que les Empereurs furent devenus Chrétiens, y en ayant mesme presque toujours eu quel- p. 512. qu'un dans les Gaules;] neanmoins sept illustres Evesques du VI. siecle, nous assurent que peu de personnes y connoissoient encore la verité [en comparaison du grand nombre des idolatres,] jusqu'à ce que Dieu qui ne vouloit pas avoir moins [de ser-

viteurs] dans cette province, qu'il s'en estoit acquis dans le reste du monde par la predication des Apostres, choisit S. Martin par un effet tout particulier de sa misericorde, & le tira du lieu de sa naissance pour l'envoyer éclairer les Gaules. Ces Evêques ajoutent que S. Martin quoique postérieur aux Apostres, n'a pas laissé de posséder une grace apostolique. S'il leur a esté inférieur pour l'ordre, la gloire dont il a esté recompensé a suppléé à ce défaut, & le rang le moins sublime qu'il a tenu n'a pu faire tort à un homme si excellemment relevé par ses merites. Voilà le témoignage que rendent à S. Martin les plus saints & les plus savants Prelats de leur siècle.

Lib. temp. p. 10.

'Valentinien défendit les sacrifices profanes dans les dernières années de sa vie, [qui estoient les premières de l'épiscopat de nostre Saint;] mais du reste il laissoit aux payens un assez libre exercice de leur religion. Leurs statues, leurs autels, leurs temples subsistoient encore, & on souffroit qu'ils promenaissent solennellement leurs idoles par la campagne. [Ce fut donc Saint Martin qui comme un nouvel Apostre vint détruire le regne du démon,] & remplir non seulement de Chrétiens, mais même de saints moines, des pays entiers où le nom de J. C. n'avoit presque pas encore esté connu. S. Gregoire de Tours dit que ce nouvel astre commençant à briller en France, & à jeter de toutes parts les rayons de la parole divine, fit connoître aux peuples par un grand nombre de miracles, que J. C. Fils de Dieu estoit le véritable Dieu, qu'il dissipa l'incrédulité des Gentils, qu'il détruisit les temples, & fit bastir des eglises.

Sulp. v. Mart. c.  
9. p. 197.

c. 10. p. 200.

Gr. T. h. Fr. l. 1. c.  
39. p. 28.

Lib. temp. p. 12.  
2 147. 42.

'C'estoit particulièrement à la campagne que le démon regnoit alors, son culte estant presque banni des villes par la présence & la sollicitude des Evêques; d'où vient que l'on commençoit déjà à donner aux idolâtres le nom de *payens*, qui dans son origine signifie des payfans. [Aussi il semble que S. Martin se soit principalement appliqué à détruire l'idolâtrie à la campagne, où toutes les histoires que S. Sulpice en raporte se sont passées. C'est donc proprement de la campagne qu'il peut estre appelé le predicateur & l'Apostre; ce qui ne luy est pas peu glorieux; & rien ne convient mieux à cet amour de l'humilité & de la pauvreté qui paroist avoir esté son caractère particulier.

Sulp. v. Mart. c.  
10. p. 198. 199.  
4 p. 200.

Pour trancher donc en un mot ce que S. Sulpice décrit avec plus d'étendue, ] le miracle qu'il fit en faisant tomber d'un autre costé un arbre qui estoit prest à l'écraser, acquit à J. C. un grand nombre de payens qui le virent, & presque tous les habitans des

pays voisins, où il n'y avoit auparavant que tres peu de Chrétiens, & qui furent aussitost remplis d'églises & de monasteres bastis sur la ruine des temples.

'Dans le mesme temps ayant mis le feu à un temple fort ancien, il l'empescha de passer à une maison qui le joignoit. c. 11. p. 200.

'Il eut besoin de demander à Dieu l'assistance de ses Anges c. 12. p. 201.

NOTE 7. pour demolir un autre temple en un village["qu'on croit estre Loroux pres de Mantelan en Touraine:] mais aussi le secours visible qu'il en receut convertit presque tous les payens qui s'estoient opposez à cette demolition. Il obtint encore que Dieu détruisist par des miracles visibles le temple d'Amboise, & une colonne sur laquelle il y avoit une idole. dial. 3. c. 9. 10. p. 316-317.

'Il ruinoit les temples jusques en Bourgogne, & dans le pays d'Autun, où il presenta une fois la teste à un payen qui l'eust tué, si Dieu ne l'eust renversé par terre. v. Mart. c. 13. p. 201. 202.

En une autre occasion semblable, le fer dont on le vouloit percer echapa à l'homicide, & disparut mesme. c. 14. p. 202.

'Outre les temples qu'il détruisit, il y en eut plusieurs qu'il fit détruire par ceux mesmes qui estoient venus pour les défendre, après les avoir touchez par la force de ses predications, & leur avoir fait connoistre la verité. p. 202.

Il semble qu'il se fust fait une regle de n'entrer jamais chez un payen. c. 16. p. 204.

'Ce fut pour convertir un grand bourg sur le chemin de Chartres, dont tous les habitans estoient payens, qu'il ressuscita un enfant mort à la vue de tous ces payens qui estoient venus au-devant de luy: & après ce miracle, il leur imposa les mains à tous en pleine campagne pour les faire catecumenes. dial. 2. c. 5. p. 287. 288.

Il se fust fait une regle de n'entrer jamais chez un payen. c. 16. p. 204.

'Ce fut pour convertir un grand bourg sur le chemin de Chartres, dont tous les habitans estoient payens, qu'il ressuscita un enfant mort à la vue de tous ces payens qui estoient venus au-devant de luy: & après ce miracle, il leur imposa les mains à tous en pleine campagne pour les faire catecumenes. dial. 2. c. 5. p. 287. 288.

Il se fust fait une regle de n'entrer jamais chez un payen. c. 16. p. 204.

'Ce fut pour convertir un grand bourg sur le chemin de Chartres, dont tous les habitans estoient payens, qu'il ressuscita un enfant mort à la vue de tous ces payens qui estoient venus au-devant de luy: & après ce miracle, il leur imposa les mains à tous en pleine campagne pour les faire catecumenes. dial. 2. c. 5. p. 287. 288.

Il se fust fait une regle de n'entrer jamais chez un payen. c. 16. p. 204.

'Ce fut pour convertir un grand bourg sur le chemin de Chartres, dont tous les habitans estoient payens, qu'il ressuscita un enfant mort à la vue de tous ces payens qui estoient venus au-devant de luy: & après ce miracle, il leur imposa les mains à tous en pleine campagne pour les faire catecumenes. dial. 2. c. 5. p. 287. 288.

Il se fust fait une regle de n'entrer jamais chez un payen. c. 16. p. 204.

'Ce fut pour convertir un grand bourg sur le chemin de Chartres, dont tous les habitans estoient payens, qu'il ressuscita un enfant mort à la vue de tous ces payens qui estoient venus au-devant de luy: & après ce miracle, il leur imposa les mains à tous en pleine campagne pour les faire catecumenes. dial. 2. c. 5. p. 287. 288.

Il se fust fait une regle de n'entrer jamais chez un payen. c. 16. p. 204.

'Ce fut pour convertir un grand bourg sur le chemin de Chartres, dont tous les habitans estoient payens, qu'il ressuscita un enfant mort à la vue de tous ces payens qui estoient venus au-devant de luy: & après ce miracle, il leur imposa les mains à tous en pleine campagne pour les faire catecumenes. dial. 2. c. 5. p. 287. 288.

Il se fust fait une regle de n'entrer jamais chez un payen. c. 16. p. 204.

'Ce fut pour convertir un grand bourg sur le chemin de Chartres, dont tous les habitans estoient payens, qu'il ressuscita un enfant mort à la vue de tous ces payens qui estoient venus au-devant de luy: & après ce miracle, il leur imposa les mains à tous en pleine campagne pour les faire catecumenes. dial. 2. c. 5. p. 287. 288.

Il se fust fait une regle de n'entrer jamais chez un payen. c. 16. p. 204.

ARTICLE VI.

*Saint Martin bastit des eglises, fait divers miracles.*

'A PRES que le Saint avoit détruit un temple, il faisoit aussitost bastir en la place une eglise ou un monastere.<sup>a</sup> C'est de cette sorte qu'il bastit des eglises à Langest, à Sonne, à Amboise, à Chisseau sur le Cher, à Tournon, & à Cande, tous lieux de son diocese. Il a consacré l'autel d'un lieu nommé Sirojabe.<sup>b</sup> Il paroist qu'il y avoit aussi un monastere à Amboise. Le Prestre Marcél residoit au mesme lieu: mais il n'osa entreprendre d'y ruiner le temple des idoles, quoique le Saint l'en pressast souvent. Sulp. v. Mart. c. 10. p. 200  
a Gr. T. h. Fr. l. 10. c. 31. p. 592 Not. Gal. p. 146. 1.

'Sulpice passe de la destruction des temples à la guerison des Gr. T. v. Mart. l. 1. c. 18. p. 588.  
b Sulp. dial. 3. c. 9. p. 316. 317.

Il se fust fait une regle de n'entrer jamais chez un payen. Sulp. v. Mart. c. 14. p. 202.

'Sulpice passe de la destruction des temples à la guerison des Sulp. v. Mart. c. 14. p. 202.

Il se fust fait une regle de n'entrer jamais chez un payen. c. 16. p. 204.

malades, pour laquelle il dit que le Saint avoit receu une grace si puissante, que presque aucun malade ne s'en retournoit sans obtenir aussitost le recouvrement de sa santé. Les moindres parties de ses habits & de son cilice faisoient souvent les mesmes merveilles. Diverses personnes luy envoioient aussi de l'huile, afin qu'il la benist, & qu'elle servist ensuite de remede pour les malades : & on raporte quelques merveilles de cette huile. La seule prononciation de son nom opera plusieurs miracles.

[Mais pour revenir à ce qu'il fit luy mesme,] il guerit à Treves, [soit dans le voyage dont nous avons parlé, soit dans quelque autre postérieur,] une fille paralytique; ce qu'il fit à la priere de beaucoup d'Evesques qui estoient alors en cette ville. Il y guerit aussi deux demoniaques, dont l'un estoit serviteur de Tetrade homme de qualité élevé à la dignité de Proconsul. Il estoit payen; mais il promit de se convertir pour obtenir la guerison de son serviteur; & il l'executa aussitost. Le Saint obligea dans la mesme ville plusieurs demons d'avouer qu'ils avoient inventé pour l'effrayer & le chasser, le bruit qui couroit d'une irruption des barbares.

[Comme Paris est sur le chemin de Treves à Tours, ce fut peutestre en s'en retournant] qu'il guerit un lepreux en le baisant à une porte de cette ville, en presence d'un fort grand nombre de personnes qui l'accompagnoient. Le lepreux parfaitement gueri, alla le lendemain rendre graces à Dieu dans l'eglise. On bastit depuis une chapelle au lieu où ce miracle estoit arrivé, pour en conserver la memoire : & dans un grand embrasement qui arriva au commencement du regne de Clotaire II, cette chappelle fut conservée miraculeusement, & mesme arreستا le feu.

'Le seul attouchement de l'habit du Saint guerit en un moment une femme travaillée d'un flux de sang.

'L'application d'une simple lettre du Saint guerit la fille d'Arbore; ce qui obligea le pere à la consacrer à la virginité, & il voulut que ce fust le Saint mesme qui la consacra. Cet Arbore estoit illustre par sa pieté aussibien que par sa qualité. Car il fut élevé à la dignité de Prefet de Rome, selon deux loix qui luy sont adressées en l'an 380. Il pouvoit estre neveu du poete Au- sone. Il protestoit qu'il avoit vu une fois la main du Saint qui paroissoit toute eclatante de lumiere, & comme couverte de perles dans la celebration du Sacrifice.

'Après la guerison de la fille d'Arbore, Sulpice met celle de l'œil

c. 15. p. 202. 203.  
c. 19. p. 206.

dial. 3. c. 3. p. 309.  
310.

c. 4. p. 310.

v. Mart. c. 15. p.  
202. 203.

c. 16. 17. p. 204.  
205.

c. 18. p. 205.

c. 19. p. 205.

Gr. Th. h. Fr. l. 2.  
c. 33. p. 443.

Sulp. dial. 3. c.  
11. p. 317.

v. Mart. c. 20. p.  
206.

Cod. Th. 6. t. 35. l.  
9. p. 14. t. 3. l. 16. p.

Sulp. n. p. 396.

dial. 3. c. 14. p. 319.

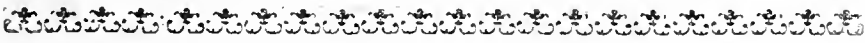
v. Mart. c. 21. p.  
206. 207.

v. Gracien

§ 12.

l'œil de S. Paulin, qui n'avoit pas encore donné au monde ce grand exemple de vertu qui le rendit depuis si admirable. Et S. Martin [qui estoit un juge si éclairé de la vertu,] fut un de ceux qui en témoigna le plus d'estime; [comme S. Paulin de son costé a eu un respect tout particulier pour S. Martin.] Il avoit vu chez ce Saint à Vienne le saint Confesseur Victrice Evêque de Rouen. [Nous ne voyons pas en quelle occasion ce put estre: Car pour l'an 392, auquel divers Evêques se trouverent à Vienne avec Valentinien II, il paroist que S. Paulin estoit alors en Espagne, & S. Martin ne se trouva plus aux assemblées des Evêques depuis l'an 386.]

S. Sulpice marque ensuite la guerison du Saint mesme, qui s'estant presque tué en tombant du haut d'un degré, se trouva parfaitement guéri des le lendemain. Voilà ce qu'il met avant le regne de Maxime, [auquel nous sommes obligez de nous arrester davantage.]



ARTICLE VII.

*S. Martin va à Treves: Il mange enfin à la table de l'Empereur Maxime.*

V. Gratien § 17. &c. [L'AN 383, Maxime se revolta contre Gratien dans l'Angleterre. Il passa aussitost en France où il vainquit Gratien: & ce prince ayant esté tué à Lion le 25 d'aoust de la mesme année, il demeura maistre absolu des Gaules, de l'Angleterre, & de l'Espagne. Il établit le siege de son Empire à Treves,] où beaucoup d'Evêques le vinrent aussitost trouver de divers endroits, pour obtenir de luy la grace des criminels, la liberté des prisonniers, le soulagement des personnes accablées, quelque consolation pour les affligez, le retour & le pardon des exilez, les biens & la vie de ceux qui avoient eu le malheur d'estre profcrits. Mais à force de solliciter, ces Prelats commencerent à degenerer de leur sainte fermeté, & à s'avilir par des flateries, des bassesses, & des déferences plus dignes de l'asservissement de ces courtisans ambitieux que de l'ancienne gravité des Evêques. Tout le monde remarqua cette lasche complaisance des Prelats, & cet avilissement indigne de la dignité sacerdotale. Il n'y eut que Saint Martin qui soutint l'honneur & l'autorité de son ministere apostolique, par une generosité convenable à son caractère, & qui en s'humiliant & se rabaisant aux yeux de

Sulp. v. Mart. c.  
23. p. 207.

a dial. 2. c. 7. p.  
292.

b v. Mart. c. 23. p.  
207.

c p. 207 | Paul. v.  
Mart. l. 3. p. 861.

2. c.

d Sulp. v. Mart.  
c. 23. p. 208.

e dial. 1. c. 17. p.  
276.

f Paul. v. Mart. l.  
3. p. 861. 2. c. | Sulp.

v. Mart. c. 23. p.  
208.

g Paul. v. Mart.  
l. 3. p. 861. 2. c.

J. C. s'eleva toujours au-dessus du faste & de la vaine grandeur du siècle. Il estoit venu pour demander la grace de quelques personnes, pour faire delivrer des prisonniers, rappeler des bannis, & rendre des biens confisquez. Mais il sollicitoit ces graces d'une maniere si noble, qu'il parut plustost commander que supplier.

[Ce saint orgueil le fit estimer de ceux mesmes qu'il paroiffoit mepriser.]<sup>d</sup> & l'Empereur Maxime le pria plusieurs fois de venir manger à sa table. Son humilité luy faisoit haïr & eviter de recevoir des grands ces témoignages d'honneur. Mais outre cette raison, il disoit librement qu'il ne pouvoit s'asseoir à la table d'un homme qui avoit tué son prince, & de peur de participer à son crime par cette espece d'approbation. [Il le faisoit sans doute à l'imitation de S. Ambroise, qui estant venu trouver Ma-  
xime sur la fin de l'an 383, avoit refusé pour ce mesme sujet de communiquer avec luy.] Neanmoins comme Maxime taschoit de se justifier de sa revolte & de la mort de Gratien, S. Martin vaincu ou par ses raisons ou par ses prieres, consentit à aller manger chez luy.

V. S. Am-  
broise § 34.

Sulp. v. Mart. c.  
23. p. 208.

b p. 203.

p. 208.

p. 208.

Paul. v. Mart. l.  
3. p. 862. c.

i Sulp. v. Mart.  
c. 23. p. 208.

k p. 208.

Paul. v. Mart. l.  
3. p. 862. f.

Sulp. v. Mart. c.  
23. p. 208.

l Paul. v. Mart.  
l. 3. p. 862. 863.

m Sulp. v. Mart.  
c. 23. p. 208. 209.

'Maxime en fut si rejoui qu'il convia à ce festin les plus illustres de sa Cour, comme à une solennité extraordinaire. Il y avoit entre autres son frere [Marcellin que "Valentinien luy  
avoit renvoyé,] son oncle paternel, & Evode Prefet du Pretoire  
& [depuis] Consul. On donna un siege à S. Martin auprès de  
Maxime, à sa droite selon Paulin: Et un Prestre qu'il avoit ame-  
né fut placé entre le frere & l'oncle de l'Empereur.

V. Gratien  
§ 17.

NOTES.

Quand il fallut donner à boire, l'officier qui avoit cette charge, presenta la coupe à Maxime, qui la fit porter au saint Evesque, voulant la recevoir de sa main, afin que sanctifiée par l'attouchement d'une bouche si sainte, elle communiquast une benediction celeste au vin qu'on y avoit mis. Mais le Saint après avoir bu, ou plustost après avoir un peu trempé ses levres dans la coupe, au lieu de la presenter à Maxime qui l'attendoit, il la presenta à son Prestre, ne jugeant point qu'il y eust personne dans la compagnie qui fust plus digne de cet honneur que luy, & ne croyant pas luy pouvoir preferer ni aucun des grands, ni l'Empereur mesme.

[La grandeur du sacerdoce de J. C. qui est toute interieure & toute spirituelle, ne consiste point dans ces honneurs exterieurs & humains; & il ne faut pas douter que beaucoup de saints Evesques n'aient pris plus de peine à se rabaisser qu'à se relever

dévant les hommes; soit pour se maintenir dans l'humilité, soit lorsqu'ils jugeassent cette conduite plus utile au salut des autres. Mais leur sagesse ne peut justifier les lâches complaisances qu'on rend ordinairement aux grands, sans autre raison que par la crainte de leur puissance, ou par le desir d'en tirer des biens & des avantages temporels.] Et elle ne doit pas aussi nous empêcher d'admirer un Saint qui fit devant un Empereur enflé par ses victoires, ce que tout autre Evêque n'eust osé faire à la table du dernier officier. [C'estoit sans doute une action d'un courage extraordinaire : & l'esprit de Dieu qui par une mesme sagesse fait faire aux Saints des choses toutes différentes, porta sans doute S. Martin, qu'on peut dire avoir esté l'un des plus humbles de tous les Saints, à honorer en cette rencontre son caractère pour faire honte à ses confreres, qui comme nous venons de dire, & comme on le peut voir en un autre endroit, l'avoient extraordinairement avili : & puisque les laïques sont obligez d'honorer les ministres de la parole de Dieu, ces ministres sont quelquefois contraints malgré eux de leur apprendre eux mesmes ce que le seul instinct de la pieté leur devoit avoir appris.

p. 105

V. les Priscillianistes 57, 8.

La maniere dont cette action fut receue, fait voir qu'il ne l'avoit pas faite par un esprit de vanité qui attire ordinairement moins le respect que la haine & le mepris.] Car elle fut admirée de l'Empereur & de tous les assistans, qui virent avec beaucoup de satisfaction & de joie le mepris mesme que le Saint sembloit avoir fait d'eux. Elle a aussi esté relevée d'une maniere toute extraordinaire. [Ce fut peutestre en cette rencontre que] Maxime le contraignit d'accepter un bassin de porphyre, que le Saint emporta, & qui servit depuis à faire plusieurs miracles.

p. 209.

Paul. v. Mart. l. 3. p. 572. 2. b. a Gr. T. v. Mart. l. 4. c. 10. p. 793.



ARTICLE VIII.

*L'Imperatrice traite Saint Martin.*

**M**AXIME ayant, pour le dire ainsi, obtenu du Saint le pardon des crimes qu'il avoit commis en acceptant l'Empire, cultiva cette grace en luy rendant tous les devoirs dont il se pouvoit aviser. C'estoit pour cela qu'il le mandoit souvent, & le faisoit venir en son palais, où il le traitoit avec beaucoup d'honneur & de respect. Il ne s'entretenoit avec luy que de la maniere dont il faut passer cette vie, que de ce que nous avons à craindre & à esperer dans l'autre, que de la gloire des Fideles,

Paul. v. Mart. l. 4. p. 868. l. b.

Sulp. dial. 2. c. 7. p. 290.

de praesentibus, de futuris.

Paul. v. Mart. l.  
3. p. 362. 2. b.

Sulp. v. Mart. c.  
23. p. 207.

que du bonheur eternel des Saints. Dans les entretiens qu'ils eurent ensemble, le Saint ne voulut point luy cacher ce que le S. Esprit luy faisoit connoistre; & il l'assura que s'il passoit en Italie pour faire la guerre à Valentinien le jeune, comme il en avoit déjà le dessein, il remporteroit d'abord la victoire, mais qu'il periroit peu de temps après: Et cela ne manqua point d'arriver de la sorte.

Paul. v. Mart. l.  
4. p. 368. 1. c.

Sulp dial. 2. c. 7.  
p. 290. 291.

'La femme de Maxime [dont l'histoire ne nous a pas conservé le nom,] ne témoignoit pas moins de pieté que son mari, ni moins d'amour pour le Saint. Elle estoit appliquée jour & nuit à l'ecouter, & imitant cette femme de l'Evangile, elle arrosoit ses piez de ses larmes, & les essuyoit de ses cheveux. Saint Martin n'avoit jamais souffert qu'aucune femme le touchast; mais il ne pouvoit empescher que cette pieuse princesse ne fust toujours auprès de luy avec une assiduité qui pouvoit paroistre une servitude. Elle ne se souvenoit ni de ses richesses ni de sa dignité: Elle ne pensoit ni au diademe, ni à la pourpre imperiale: On ne pouvoit la faire lever de terre, ni l'arracher des piez du Saint.

p. 291.

p. 291. 292.

'Après avoir fait l'office de Marie, elle voulut faire celui de Marthe. Elle obtint de son mari la permission de faire elle mesme un festin au Saint; & Maxime joignant ses prieres avec les siennes, conjura le Saint de vouloir leur donner cette satisfaction.

p. 292.

p. 291.  
a p. 292.

'Les instances d'un Empereur, la foy d'une Imperatrice, la necessité du temps, & l'esperance de servir les personnes pour qui il estoit venu interceder, l'emporterent sur la constance du Saint; & il n'eut pas la force de rejeter leur priere. Aussi l'age de 70 ans qu'il avoit alors, suffisoit pour empescher qu'on n'abusast de cette condescendance.

p. 291

'L'Imperatrice prepara donc de ses propres mains tout l'appareil du festin. Elle accommoda le lit où il devoit s'asseoir, elle mit la table, elle luy donna à laver, elle apporta les viandes qu'elle avoit fait cuire elle mesme, & durant qu'il estoit assis à table, elle se tint debout cloignée de luy, sans se remuer, avec toute la modestie & l'humilité qu'on peut demander à une servante: Elle luy versa à boire, & luy presenta le verre de sa main.

Paul. v. Mart. l.  
4. p. 363. 1. c.  
Sulp. dial. 2. c.  
7. p. 291.

Après que le repas fut fini, elle recueillit avec soin, comme pour recompense de son travail, les morceaux & les miettes du pain que le Saint avoit mangé, sa foy luy enseignant à preferer ces restes à la magnificence de la table imperiale: Et elle merita par l'ardeur de sa pieté, d'estre comparée & mesme preferée en

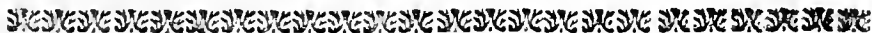


quelque chose à cette autre Reine qui vint des extremités de la terre pour écouter Salomon.

S. Sulpice fait voir avec étendue les raisons qu'eut S. Martin en cette rencontre, de peur qu'on ne prist occasion d'abuser de son exemple : & Paulin qui a mis son histoire en vers, faisant réflexion sur sa condescendance, dit qu'elle calma bien des tempestes & appaisa beaucoup de troubles ; qu'elle sauva la vie à plusieurs criminels, & rendit la liberté à un grand nombre de prisonniers ; & enfin qu'elle produisit des biens qui dedomageoient abondamment ce qu'il avoit relasché en cette occasion de la severité de sa conduite ordinaire.

P. 192. 195.

Paul. v. Mart. l. 4. p. 868. 2. a. b.



ARTICLE IX.

*S. Martin sollicite pour la vie des Priscillianistes ; se separe des Ithaciens qui vouloient leur mort.*

Les personnes pour qui S. Martin estoit venu solliciter, & dont Paulin dit expressément qu'il obtint la grace, estoient assez probablement ceux qui avoient porté les armes pour Gratien contre Maxime. Il est certain aussi qu'il sollicita puissamment pour les heretiques Priscillianistes : mais il ne fit que suspendre leur mort, sans la pouvoir empêcher.

Nous avons dit<sup>51</sup> autre part ce que c'estoit que les Priscillianistes ; & il suffit pour nostre sujet de savoir que c'estoient des heretiques d'Espagne, encore plus abominables que les Manichéens mesmes. S. Martin n'avoit que de l'horreur pour leurs impietez ; & on marque de luy en particulier, & d'autres Evesques en general, qu'ils condannerent leur chef comme heretique. Mais il ne pouvoit approuver, non plus que Saint Ambroise & le Pape Sirice, le zele inconsideré d'Ithace & de quelques autres Evesques qui les poursuivoient criminellement devant Maxime. Comme il se rencontra alors à Treves [en l'an 384 ou 385,] il ne cessa point de reprendre fortement Ithace, & de le presser de se desister de ses poursuites. Mais Ithace qui estoit un homme sans moderation & sans pudeur, au lieu de profiter de ses avis, eut l'impudence de dire publiquement que Martin, cet Evesque digne d'estre comparé aux Apostres, estoit un heretique & un Priscillianiste.

Idat. an. 385.

Sulp. lib. 2. p. 176.

p. 175.

p. 176.

p. 176.

Saint Martin [ne pouvant rien gagner sur luy,] s'adressa à Maxime, & le supplia de s'abstenir de repandre le sang de ces

v. les Priscillianistes 51-2.

malheureux: que c'estoit bien assez qu'ils fussent declarez heretiques par le jugement des Evesques, & chasses de leurs eglises: mais que c'estoit un crime inoui & sans exemple, qu'une cause ecclesiastique fust soumise à un juge seculier. Ses remontrances furent assez fortes pour faire differer l'affaire tant qu'il demeura à Treves; & lorsqu'il fust prest à en partir, il obligea Maxime par l'autorité apostolique dont il usoit envers luy, à luy promettre qu'on n'osteroit point la vie aux accusez. Mais après qu'il fut parti, Maxime emporté par d'autres Evesques, fit juger les Priscillianistes par le Prefet, & l'Eglise eut la honte de voir repandre leur sang[en l'an 385,] à la poursuite des ministres de ses autels, qui neanmoins pour deguifer un peu leur crime, substituerent enfin un officier seculier en leur place.

P. 327.

Cal. 3. c. 11. f. 319. 320. 321.

Il arriva quelque temps après que[ Saint Britton Evesque de Treves estant mort,] les Evesques s'assemblerent pour ordonner Felix son successeur, & la complaisance ou la crainte de Maxime les obligea à declarer Ithace innocent.[On croit que ce fut en 386.] S. Martin fut obligé dans le mesme temps d'aller aussi à Treves pour beaucoup d'affaires pressantes, & pour secourir diverses personnes, principalement le Comte Narse & Leucade gouverneurs de province, qui avoient tous deux merité la colere du victorieux pour avoir défendu avec trop de generosité le parti de Gratien.

P. 328.

P. 329.

P. 330.

P. 331.

Lorsqu'on eut sceu à Treves que S. Martin y venoit, les Evesques qui communiquoient avec Ithace, se trouverent fort surpris, & bien embarassez à resoudre ensemble ce qu'ils avoient à faire. Car comme ils se sentoient coupables, ils craignoient fort que le Saint ne se separast de leur communion; & ils ne doutoient pas que l'autorité de son exemple n'en attirast plusieurs autres, qui imiteroient sa constance. Outre les fautes qu'ils avoient déjà faites, ils avoient persuadé deux jours auparavant à Maxime, qu'il falloit envoyer des Tribuns en Espagne, pour informer avec une autorité souveraine contre les heretiques. & oster les biens & la vie à ceux qui se trouveroient coupables: Ce qui estoit pour causer un grand trouble à tous les gens de bien, que l'on confondoit alors avec les Priscillianistes.

P. 332. 327.

Ces Evesques sachant donc que S. Martin n'approuveroit point dutout leur conduite, resolurent avec l'Empereur d'envoyer audevant de luy des archers du Maistre[des offices,] pour luy défendre d'approcher de la ville à moins qu'il ne promist de garder la paix avec les Evesques qui y estoient: Il répondit

adroitement qu'il garderoit de tout son cœur la paix de J. C, & puis étant entré durant la nuit, il s'en alla à l'église, seulement pour y faire sa priere, [ & non point pour communiquer avec personne. ] Le lendemain il alla au palais pour les affaires qui l'avoient amené; principalement pour interceder en faveur de Narfe & de Leucade: mais ce qu'il regardoit comme le plus important, estoit d'empescher qu'on n'envoyast des Tribuns en Espagne avec pouvoir de juger à mort, croyant qu'il estoit digne de sa pieté non seulement d'empescher qu'on ne tourmentast les Catholiques comme heretiques, mais de delivrer mesme les heretiques [ de la mort. ] Maxime qui ne manquoit pas d'adresse differa un jour ou deux de luy accorder ce qu'il demandoit. [ Je ne scay si c'est la grace de Narfe & de Leucade, ou de ne point envoyer en Espagne, ou tous les deux ensemble. ] Il semble neanmoins que les Tribuns destinez pour l'Espagne soient partis durant ce temps là. Il differoit ainsi, soit pour faire estimer davantage ce qu'il vouloit accorder, soit, dit S. Sulpice, qu'il ne pust vaincre sa colere, (ce qui semble ne pouvoir regarder que Narfe & Leucade,) soit parcequ'il souhaitoit de s'enrichir de leurs biens.

Cependant S. Martin ne communiquoit point avec les Evêques; qui en étant tout alarmez, accoururent à Maxime se plaindre que la conduite du Saint estoit un prejuge de leur condamnation [ par tous les autres; ] qu'ils ne pouvoient plus esperer de conserver leur episcopat, si Martin appuyoit de son autorité la sentence qu'un autre Evêque nommé Theogniste avoit seul eu la hardiesse de prononcer contre eux; qu'il eust esté à souhaiter qu'on ne l'eust pas laissé entrer dans la ville; qu'il n'estoit plus le défenseur des heretiques, mais leur vengeur, & qu'on n'avoit rien gagné à faire mourir Priscillien, puisque Martin pretendoit venger sa mort: Enfin se jettant aux piez de Maxime en pleurant & en gemissant, ils imploroient le secours de son autorité royale, & le conjuroient d'user de sa puissance contre un seul homme.





## ARTICLE X.

*Saint Martin communique malgré luy avec les Ithaciens :  
Un Ange le reprend de sa faute & le console.*

Sulp. lial. 3. c. 17.  
P. 322.

**I**L s'en fallut peu que Maxime ne se laissast aller à traiter le Saint comme il avoit fait les heretiques. Mais quelque attaché qu'il fust aux Evesques qui l'en pressoient, il n'ignoroit pas que Martin surpassoit en foy, en sainteté, en vertu, tout ce qu'il y avoit d'hommes au monde. Il se resolut donc de prendre un chemin tout contraire[à la violence que les Evesques luy inspiroient:] & ayant mandé le Saint en particulier, il luy parla avec douceur & avec caresse, il luy remontra que les heretiques avoient esté punis comme ils le meritoient, selon l'ordre de la justice ordinaire, plustost qu'à la poursuite des Evesques; & qu'il n'avoit point sujet pour cela de rejeter la communion d'Ithace & des autres qui le suivoient: Qu'aucun autre Prelat ne l'avoit fait hormis Theogniste, qui s'estoit separé plustost pour satisfaire à sa haine particuliere qu'à son devoir; & que mesme le synode venoit de declarer Ithace innocent.

P. 323.

Comme le Saint témoignoit estre fort peu touché de toutes ces raisons, Maxime en colere, le quitta brusquement, & envoya aussitost executer ceux pour qui Saint Martin intercedoit, [c'est à dire Narse & Leucade.] S. Martin en apprit la nouvelle durant la nuit; & à l'instant il court au palais, & promet de communiquer avec les Evesques pourvu qu'on pardonnast[à Narse & à Leucade,] & qu'on rappellast les Tribuns qu'on avoit déjà envoyez en Espagne, & qui alloient sans doute y renverser les Eglises; & Maxime[qui ne demandoit que sa communion,] luy accorda aussitost tout le reste.

P. 323.

On devoit faire le lendemain l'ordination de Felix; & le Saint y assista, croyant devoir plustost ceder pour un peu de temps, que de manquer à sauver la vie à des personnes qui avoient déjà, pour ainsi dire, le couteau sur la gorge. Les Ithaciens voulurent qu'il attestast cette communion par une signature: mais quelque effort qu'ils fissent, ils ne purent l'y obliger.

P. 323.

Des le lendemain il partit en diligence & comme en se derobant, pour s'en retourner; & son occupation dans le chemin fut de gemir avec beaucoup de douleur de ce qu'il s'estoit joint une heure de temps à une communion criminelle. Il arriva

P. 323 [Not. Gal.  
P. 320.

ainsi

*Andelmann* ainsi jusque vers le bourg d'Echternach, [à l'entrée du Luxembourg sur la riviere de Sour, éloigné de Treves d'environ trois lieues & demie françoises.] Il y a là aujourd'hui une abbaye de Benedictins. Estant, dis-je, arrivé vers ce bourg, en un endroit où les grandes forests de ces quartiers luy laissoient la liberté d'une entiere solitude, il laissa avancer ceux de sa compagnie, & s'arrestant un peu derriere, il examinoit dans sa conscience l'action qui estoit le sujet de sa douleur.

Comme il estoit en cet état agité de differentes pensées, tantost condannant & tantost excusant ce qu'il avoit fait, il vit tout d'un coup devant luy un Ange qui venoit pour le consoler & luy remettre son peché. L'Ange luy parla donc en ces termes: C'est avec raison, Martin, que vous estes touché de douleur. Mais vous ne l'avez fait que parceque vous ne voyiez pas d'autre moyen d'obtenir ce que vous aviez raison de souhaiter. Maintenant il faut rappeler vostre constance, il faut reprendre courage, de peur que [si vous demeurez toujours dans l'abatement,] vous ne soyez en danger de perdre non desormais vostre gloire, mais vostre salut.

Certes les jugemens de Dieu sont toujours justes, & mesme toujours favorables lorsqu'il retire un peu sa grace de ses plus grands Saints; & qu'il les laisse tomber dans quelque faute. Quelque grande que fust l'humilité de S. Martin, (car il paroist avoir surtout excellé en cette vertu,) neanmoins l'eclat de ses miracles luy estoit une tentation bien dangereuse; & l'applaudissement qu'il avoit reçu la premiere fois à la Cour de Maxime faisoit, peutestre qu'il avoit besoin de quelque humiliation pour luy servir de contrepoids.] S. Ambroise nous fournit encore une autre raison plus honorable à sa sainteté. Car les hommes estant naturellement portez à chercher des excuses dans leurs defauts, lorsqu'on leur presente l'exemple des Saints qui ont fait paroistre une eminente vertu; ils s'imaginent volontiers qu'ils estoient d'une autre nature que nous, & ils veulent qu'ils soient inimitables, pour n'estre pas obligez de les imiter. C'est donc pour ce sujet que Dieu a quelquefois permis que les plus grands Saints soient tombez dans des fautes, c'est, dis-je, afin que voyant qu'ils estoient hommes comme nous, nous rougissions de n'estre pas saints comme eux, & de ne pas imiter leur penitence, après que nous sommes tombez dans des fautes beaucoup plus considerables. C'est donc avec sujet que S. Bernard après avoir marqué cette fautive excuse des hommes, qui

Paul. v. Mart. l. 5. p. 876. 2. b.  
Sulp. dial. 3. c. 15. p. 324. Fort. v. Mart. l. 4. bib. P. 8. p. 769. c. 1.

*Ibid.*

Amb. apo. D. l. 1. c. 2. r. 1. p. 493. c.

Bern. de Mart. 59. p. 109. b. c.

ne veulent point imiter J. C, ni les Patriarches, ni les Prophetes, ni les Apostres, comme estant trop audessus d'eux, leur propose l'exemple de S. Martin, comme d'un homme qui n'avoit rien audessus des autres hommes.

Sulp. dial. 3. c. 15.  
p. 324.

'Depuis ce temps le Saint evita avec grand soin de se mêler jamais dans la communion des Ithaciens; & tant qu'il vécut depuis, c'est à dire durant 16 ans, [ou au moins durant 11,] il ne se trouva jamais à aucun Concile, & se retira de toutes les assemblées. Il trouvoit depuis ce temps là qu'il guerissoit les possédez avec plus de peine & plus de temps qu'au paravant: & il avouoit en pleurant à ses disciples, qu'il sentoit moins de vertu en luy [pour les miracles] à cause de la faute qu'il avoit faite dans cette occasion de communiquer avec les Ithaciens, quoique ce n'eust esté qu'en passant, & qu'il ne l'eust pas fait volontairement, mais par la seule necessité. Mais s'il sentit durant un temps quelque diminution de grace, il la repara bientoit avec un accroissement notable, comme la suite de sa vie le fit bien voir.

c. 16. p. 324.



## ARTICLE XI.

*S. Martin reçoit des reliques; est craint des demons: Son amitié pour Saint Paulin & Saint Sulpice.*

[**N**OUS croyons avoir assez montré<sup>1</sup> autre part que ce fut en 386 que S. Ambroise trouva les corps de S. Gervais & S. Protas.<sup>2</sup> Il fit part de ce thresor à ses amis en leur envoyant des linges teints du sang de ces Martyrs, ou quelque autre chose de cette nature.] S. Gregoire de Tours nous assure sur une lettre de S. Paulin, que Saint Martin recut beaucoup de ces reliques. [Et assurément S. Ambroise & S. Martin estoient dignes d'estre liez ensemble par une charité particuliere, & de se la témoigner par des presens de cette nature. Un auteur du siecle suivant dit qu'ils estoient illustres l'un en Italie, l'autre dans les Gaules, & par les merites de leur vie, & par les grands miracles qu'ils operoient. [Ils peuvent s'estre vus à Treves, où S. Ambroise vint en 383 & en 387; mais nous n'en avons pas de preuve.<sup>3</sup> Car pour ce qu'on pretend que S. Martin a esté en Italie, & jusques à Rome, nous ne voyons pas que cela soit assez fondé.]

V. S. Ambroise. 547.

V. Saint Gervais.

Gr. T. v. Mart. l.  
l. c. 47. p. 109.

Idat. chr. an. 382.

NOTES

Maan, p. 12. 213.  
214 [Roll. 4. may,  
p. 4. 2. c.

'On tient qu'il a eu aussi du sang de S. Maurice & de ses compagnons; & on en fait encore une memoire à Tours le 12 de may, auquel on croit que ce sang y fut recu. On ajoute qu'il en fit

part à diverses eglises, particulièrement à sa cathedrale, où on l'a gardé avec un tres grand soin, & qui a porté quelque temps le nom de S. Maurice; & à l'Eglise d'Angers, qui reconnoist encore ce saint Martyr pour son patron. On dit aussi qu'il portoit toujours sur luy une fiole de ce sang, & qu'il ordonna qu'on l'enterrast avec son corps. [Mais nous n'avons aucun monument ancien de tout ceci.

Après que S. Sulpice a raporté dans la vie de S. Martin ce qui se passa entre luy & Maxime, ]il parle des visions qu'il avoit souvent tant des bons anges que des mauvais, <sup>a</sup>& de la guerison d'un homme presque tué par un bœuf. Ce qui est plus considerable, <sup>b</sup>c'est que le demon voulut un jour se moquer des moines qui esperoient le pardon après avoir perdu l'innocence du baptême. Surquoi S. Martin declara à cet esprit d'orgueil, qu'il luy promettoit à luy mesme la misericorde de J.C, s'il vouloit cesser de faire du mal aux hommes, & embrasser la penitence. .

Sulp.v. Mart. c. 24. p. 209-211  
dial. 2. c. 14. p. 303.  
a vit. Mart. c. 24. p. 210.  
b p. 211. 312.

[Nous parlerons autre part <sup>d</sup>de] S. Clair disciple du Saint, qui avoit un monastere auprès du sien. Le demon s'efforça un jour de le tromper en seduifant un de ses Religieux: mais Saint Clair ayant voulu mener ce Religieux à S. Martin, toutes les illusions de l'enfer se dissipèrent. Il osa bien néanmoins entreprendre de se jouer de Saint Martin mesme, & de se faire adorer de luy comme s'il eust esté J.C. Mais comme il s'estoit revêtu de l'eclat de la majesté imperiale; le Saint le confondit en luy disant que J. C. n'a point dit qu'il viendroit avec la pourpre & le diademe, & qu'il ne le reconnoissoit qu'à sa croix. Sulpice remarque que le demon taschoit alors de tromper les peuples par divers seducteurs, <sup>e</sup> dont l'un en Espagne se pretendoit estre le Prophete Elie, & ensuite J. C. mesme; & un autre en Orient vouloit estre reconnu pour S. Jean [Baptiste.

c. 25. p. 212-216.

p. 215. 216.

p. 214. 215.

Ce fut, comme on croit, vers l'an 392 que S. Paulin commença à renoncer absolument au siecle & à ses grands biens. ] Il avoit déjà donné cet exemple illustre de la perfection evangelique, relevé en des termes si magnifiques par S. Martin, [par S. Ambroise, par S. Augustin, par Saint Jerome, & par divers autres,] lorsque S. Sulpice Severe vint visiter S. Martin. Sulpice avoit oui parler longtemps auparavant de la foy, de la vie, & des vertus de ce saint Evesque; ] mais il ne le connoissoit pas encore par luy mesme, ] parcequ'il estoit d'Aquitaine, [demeurant, à ce qu'on croit, tantost à Toulouse, tantost à Agen. ] Il vint donc [à Tours] pour satisfaire le desir qu'il avoit de voir ce Saint: Et

c. 26. p. 216. 217.

p. 216. 217.  
c p. 216.

dial. 1. c. 20. p. 278.  
d v. Mart. c. 26. p. 216.

V. S. 217.

V. les Priscillianistes  
55, 6.

V. son titre.

il avoit des ce temps là le dessein d'écrire sa vie ; de sorte qu'il s'informa fort particulièrement de ses actions, tant de ceux qui en avoient esté témoins, que du Saint mesme. Car comme Saint Martin avoit pour luy une affection toute particuliere, il luy parloit avec plus de liberté & de familiarité qu'à personne, & il n'y avoit rien de si secret que Sulpice ne le contraignist de luy declarer, malgré le desir qu'il avoit de cacher sa vertu à tout le monde.

¶ 2. p. 250.  
dial. 2. c. 14. p.  
102

p. 302.

c. 15. p. 303.

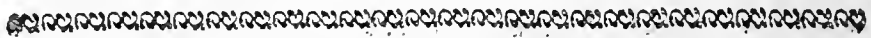
dial. 3. c. 15. p.  
24.

'Ce fut dans le temps que S. Sulpice estoit avec luy, qu'arriva ce qu'il raporte de la visite que S. Martin receut dans une vision de S<sup>te</sup> Agnés, de S<sup>te</sup> Thecle, & de la S<sup>te</sup> Vierge, & de quelle maniere il apprit ce qui s'estoit passé au Concile de Nisme, auquel il n'avoit pas voulu se trouver, (selon la resolution qu'il en avoit prise, comme nous avons dit, [des l'an 386.] au retour de Treves. [Nous ne trouvons rien autre chose de ce Concile, qu'on peut juger selon ce que nous avons dit, avoir esté tenu vers l'an 393 ou après.]

dial. 1. c. 17. p.  
276

'S. Sulpice parle aussi comme témoin de ce qu'il raporte, que le Prefet Vincent dont il dit beaucoup de bien, avoit souvent voulu que le Saint le traitast dans son monastere, comme on disoit que Saint Ambroise faisoit quelquefois; mais que le Saint le refusa toujours, de peur que ce ne luy fust une occasion d'enflure & de vanité. [On trouve souvent dans le Code Vivence Prefet des Gaules en 369 & 371. Mais Vincent est sans doute

V. Valenti-  
nien I. § 29.  
25.



## ARTICLE XII.

*Dernier voyage du Saint à Treves : Il fait quelques miracles ;  
De Saint Brice.*

Sulp. dial. 2. c.  
9. p. 295.

c. 8. p. 296

p. 297. 298.

cp. 1. p. 224.

cp. 1. p. 236 237.

c. 4. d. 2. c. 8. p. 295.

c. 9. p. 295.

'SAINT Martin paroist avoir fait dans les dernieres années NOTES de sa vie un quatrieme voyage à Treves, [qui estoit la residence ordinaire du Prefet des Gaules : car il n'y eut plus là d'Empereur depuis 387.] Ce fut vers ce temps là qu'il passa par le bourg de Claudiomague entre le Berri & la Touraine. [Je ne trouve point ce que c'est.] La paille sur laquelle il coucha pour lors, (car pour l'ordinaire il couchoit sur la terre couverte seulement d'un cilice, & mesme sur la cendre,) fut aussitost enlevée par les vierges qui demeuroient en grand nombre dans ce bourg, & servit depuis à faire des miracles. Au retour de Treves, il



chassa un demon qui tourmentoit une vache, & avoit blessé plusieurs personnes.

Ce fut en ce mesme temps que la force de sa foy le garantit du feu qui bruloit autour de luy, & dont il sentit la violence tant que le premier trouble de son esprit, ou la tentation du demon luy fit avoir recours à d'autres moyens qu'à la priere. Cela arriva environ au milieu de l'hiver, lorsqu'il visitoit son diocese, comme il avoit accoutumé de faire aussibien que les autres Evêques. S. Sulpice avoit omis ce miracle comme beaucoup d'autres dans la vie de Saint Martin; mais quelques personnes voulant se railler de ce que le Saint avoit esté en danger d'estre brulé; il en mit l'histoire tout au long dans une lettre qu'il écrivit sur ce sujet à Eusebe alors Prestre & depuis Evêque: [on ne sçait pas de quel lieu.] Cette histoire est citée dans la vie de S. Eugende.

S. Sulpice finit ses dialogues par l'extreme douceur dont le Saint usa envers Briction l'un de ses Prestres. Saint Gregoire de Tours en raporte quelque chose de semblable, arrivé durant que ce Briction ou Brice estoit encore Diacre: Et il remarque que c'est celui mesme qui succeda au Saint, lequel l'avoit demandé à Dieu selon la prediçtion qu'il luy en avoit faite des ce temps là, & l'avoit choisi entre tous les autres, comme le dit S. Bernard. Brice fut purifié dans son episcopat par beaucoup de tribulations que le Saint luy avoit aussi predites; & il parut enfin digne d'estre reveré solennellement par l'Eglise, ayant esté sanctifié par la foy & par la douceur de celui qu'il persecutoit si outrageusement, & par les prieres dont le Saint recompensa les injures qu'il en recevoit.

[Nous ne voyons point d'ordre à mettre dans les autres choses que S. Sulpice raporte dans ses dialogues, sinon que] la resurrection d'un enfant arrivée lorsque le Saint alloit à Chartres, [appartient probablement au mesme voyage que] la guerison d'une petite fille de douze ans, à qui il donna la parole dans Chartres mesme. Il estoit accompagné dans cette derniere occasion des Evêques Valentinien & Victrice. [Le premier est apparemment] Valentin qu'on met le troisieme entre les Evêques de Chartres où cela arriva. Pour Victrice, on ne trouve en France aucun Evêque de ce nom, que le celebre S. Victrice de Rouen, qui vivoit en ce temps là: & qui comme nous avons dit, avoit logé en une occasion à Vienne chez nostre Saint.

[Nous marquerons donc ici tout de suite, & dans l'ordre de S. Sulpice, les miracles qu'il raporte du Saint dans ses dialogues, hors ceux dont nous avons déjà parlé.

P. 195. 296.

ep. 1. p. 224. 225.

p. 224.

p. 227.

p. 221.

dial. 2. c. 9. p. 256.

Boll. 1. jan. p. 52.

5 18.

a Sulp. dial. 3. c.

20. p. 327. 328.

c Gr. T. h. Fr. 1. 2.

c. 1. p. 39. 40.

Bern. de Marr. 5

14. p. 1054. a.

c Gr. T. h. Fr. 1. 2.

c. 1. p. 40. 41.

Bern. de Marr. 5

14. p. 1054. a. b.

Sulp. dial. 2. c. 5.

p. 187.

dial. 3. c. 2. p. 308.

p. 308.

Gall. chr. t. 2. p.

480.

Paul. ep. 18. p.

104.



## ARTICLE XIII.

*Abregé des dialogues de S. Sulpice.*

Sulp. dial. 2. c. 7.  
27. 280-282.

**L**É globe de feu que Dieu fit paroître sur la teste de Saint Martin durant le Sacrifice, pour le recompenser d'avoir donné sa tunique à un pauvre au milieu de l'hiver, [peut bien estre le plus ancien de tous les miracles que S. Sulpice raporte dans ses dialogues, puisque] Gallus que Sulpice fait parler au lieu de luy, dit qu'il arriva aussitost qu'il eut quitté les études pour se retirer auprès du Saint. La guerison d'Evence oncle de Gallus arriva dans le mesme temps, & fut aussitost suivie de celle d'un domestique d'Evence prest à mourir de la piquure d'un serpent.

p. 280.  
c. 3. p. 285.

c. 4. p. 283-285.

La patience avec laquelle il souffrit quelque temps après d'estre battu presque jusqu'à en mourir par quelques gents d'épée, en allant faire la visite de son diocèse monté sur un asne; [est sans doute un plus grand miracle] que celui par lequel les mulets de leur chariot se trouverent arrestez; ce qui les obligea à luy venir demander pardon.

c. 10. p. 296 ep. 3.  
p. 234.

Sa bonté s'étendoit jusque sur les animaux, & il faisoit des miracles pour sauver ceux qui estoient poursuivis par les chasseurs.

dial. 2. c. 12. p. 298.  
299.

Un soldat qui avoit embrassé la vie des anacorettes, voulant avoir sa femme auprès de luy pour l'assister, & demandant à la retirer d'un monastere où S. Martin l'avoit fait mettre, le Saint le delivra de cette tentation dangereuse, en luy demandant avec douceur s'il avoit vu les soldats avoir leurs femmes avec eux dans les combats.

c. 13. p. 299-301.

Il témoigna & en cette occasion & en d'autres, qu'il demandoit de grandes precautions & une entiere retraite aux personnes consacrées à Dieu, pour conserver leur pureté. Une vierge qu'il vouloit visiter en passant par l'estime qu'il faisoit de sa vertu, s'excusa de le voir. Saint Martin au lieu de s'en offenser, luy donna de grands eloges, & accepta les presens qu'elle luy envoya, luy qui n'en recevoit jamais de personne, & qui avoit refusé ceux de Valentinien mesme. [il ne laissoit pas de recevoir avec bonté] diverses vierges qui venoient souvent de pays mesme fort éloignez pour voir ce miracle de leur siecle.

c. 6. p. 290.

c. 13. p. 301.

Sulp. dial. 2. c. 5. p.  
286.

1. *Jam exanim em.* [Mais s'il eust esté tout à fait mort, ce seroit un 4<sup>e</sup> mort resuscité par Saint Martin.] Et il n'en a resuscité que trois.

'Saint Sulpice parle plusieurs fois du Comte Avitien homme  
 extrêmement cruel. [Ce n'est pas]<sup>a</sup> le frere d'Aufone qui mou-  
 rut jeune, sans s'estre élevé audeffus de l'état de medecin: [mais  
 ce peut estre celui qui]<sup>b</sup> avoit esté Vicaire d'Afrique en 363 sous  
 Julien l'apostat. [Il eut aussi quelque charge dans les Gaules,]<sup>b</sup> &  
 il vint une fois à Tours suivi de quantité de prisonniers à qui il  
 vouloit faire éprouver le lendemain sa cruauté. S. Martin voulut  
 luy aller parler pour l'adoucir; mais il trouva sa porte fermée,  
 parcequ'il estoit déjà pres de minuit. Il s'y prosterna en terre  
 pour prier, & demeura en cet état jusqu'à ce qu'Avitien éveillé  
 plusieurs fois par un Ange, vint luy même luy ouvrir la porte,  
 & fit aussitost elargir tous les prisonniers. [Depuis cela]<sup>c</sup> Avitien  
 parut humain toutes les fois qu'il vint à Tours, gardant autre-  
 part sa cruauté naturelle, jusqu'à ce que le Saint l'estant une fois  
 venu visiter, souffla contre un demon qu'il vit assis derriere luy,  
 & dit à Avitien ce qu'il avoit vu. Car depuis cela ce magistrat  
 parut moins cruel.

dial. 3. c. 3. §. 8. p.  
 309. 3. 0. 315.  
 a Auf. par. 13. p.  
 118.

Amm. l. 27. p. 344.  
 d/n. p. 339.  
 b Sulp. dial. 3. c. 5.  
 p. 310-312.

c. 6. p. 315. 316.

&c.

*neminem  
 serv. onibus  
 increpabat.*

'S. Sulpice ajoute ensuite les miracles qu'il faisoit<sup>d</sup> à l'égard des  
 possédez, qu'il delivroit par sa seule priere<sup>e</sup> sans se servir d'exor-  
 cismes, comme cela estoit assez ordinaire.

c. 6. 16. p. 315. 314.  
 324.

[Il passe de là à d'autres miracles,]<sup>f</sup> comme celui d'un serpent  
 à qui le Saint fit repasser la Loire, ajoutant avec un profond  
 soupir, que les serpens luy obeïssent, & que les hommes ne luy  
 obeïssent pas. Il joint à ce miracle la pesche miraculeuse d'une  
 alose que le Saint fit prendre, parcequ'il avoit accoutumé de  
 manger du poisson<sup>g</sup> dans les festes ou au temps de Pasque. Il pa-  
 roïst que ses<sup>h</sup> moines de Marmoutier ne travailloient point ce  
 jour là, ce qui ne les empeschoit pas de pescher.

c. 12. p. 318.

c. 13. p. 318. 319.

*Pasche die-  
 bus.  
 \*f riatis die-  
 bus.*

'La delivrance d'un Egyptien encore infidele, qui appaisa  
 tout d'un coup une tempeste en invoquant le Dieu de Martin,  
 paroïst estre arrivée après l'an 386, avec celle de Lyconce hom-  
 me de qualité, dont toute la maison estoit presté à perir d'une  
 maladie contagieuse, si le Saint n'eust prié & jeûné pour luy sans  
 discontinuation durant sept jours & sept nuits. Il receut l'aumos-  
 ne que Lyconce luy apporta ensuite, mais en la destinant avant  
 que de la recevoir, à racheter des captifs.

c. 17. p. 324. 325.

c. 18. p. 325.

[Voilà l'abregé de ce que S. Sulpice Severe nous apprend des  
 actions & des miracles de S. Martin: Car nous en laissons le de-  
 tail à ceux qui voudront aller consulter cet auteur aussi agrea-  
 ble que sûr,]<sup>i</sup> & qui y trouveront encore beaucoup de choses  
 pour l'esprit & la pieté du Saint repandues dans toute sa narra-

v. Mart. c. 24. 26]  
 c. 2. p. 228.

dial. 1. r. 17. p.  
274-276.  
dial. 2. c. 11. p.  
296-297 [ep. 5. p.  
234.

tion, outre les endroits où il en parle à dessein, & diverses paroisses de pieté, où l'on voit le soin qu'il avoit de profiter des moindres rencontres pour son instruction propre & pour celle de ses auditeurs. [Nous ajouterons donc seulement ici quelques autres particularitez de la vie du Saint qui se lisent dans Saint Gregoire l'un de ses successeurs, n'ayant pas cru les devoir omettre, quoiqu'elles ne soient pas aussi certaines que ce qui est appuyé de l'autorité de Saint Sulpice; & puis nous passerons à l'histoire de sa mort.]



## ARTICLE XIV.

*Quelques actions de Saint Martin remarquées par les auteurs posterieurs.*

Gr. T. v. Mart. l.  
4. c. 31. p. 816-819.

**S**AINT-Gregoire de Tours rapporte qu'ayant esté en Sain- &c.  
Stonge, il y apprit que S. Martin avoit autrefois fait sourdre  
une fontaine en cette province, qui avoit toujours continué de-  
puis; & que l'on voyoit encore de son temps à Nevillé en Tou-  
raine, un grand arbre-mort que S. Martin avoit fait lever par sa  
prière, pour degager un chemin où il estoit tombé. Il écrit en-  
core que ce Saint parla à Saint Gatien, dont nous avons déjà dit  
qu'il transporta le corps dans l'eglise de S. Lidoire, & qu'il en  
receut réponse.

gl. Conf. c. 7. p.  
350-351.

c. 4. p. 344.

b. Fr. l. 10. c. 31. p.  
591.

6 gl. Conf. c. 4. p.  
344.

c. 5. p. 344-348.

p. 344.

Sanf.

Boll. 27. feb. p.

245. 51.

c Branche, p. 315.

Boll. 27. feb. p.

246. 56.

455.

p. 245. 51.

Gr. T. gl. Conf.

c. 5. p. 345. 347.

Il dit qu'il parla de mesme à Sainte Vitaline vierge enterrée  
à Artonne en Auvergne, à laquelle il procura par ses prieres la  
jouissance de la gloire. Il en rapporte tout au long l'histoire qu'il  
avoit apprise des vieillars. Artonne est encore aujourd'hui un  
bourg d'Auvergne, environ à six lieues de Clermont du costé de  
Moulins. Il y a une eglise collegiale. [S<sup>te</sup> Vitaline y est sans doute  
honorée, & mesme dans tout le diocese de Clermont,] puisque  
le P. Branche qui a fait l'histoire des Saints d'Auvergne, dit qu'il  
a tiré une partie de celle-ci de l'ancien breviaire de ce diocese  
imprimé en 1535. On pretend qu'elle est aussi honorée à Mets:  
Bollandus croit qu'elle estoit morte peu de temps avant que S.  
Martin fust à son tombeau. [Branche met sa feste le 25 de may.]  
& d'autres le 21 de fevrier.

S. Martin partit d'Artonne dans le dessein d'aller à Clermont:  
mais ayant vu du haut d'une montagne les Senateurs de cette  
ville qui venoient audevant de luy avec beaucoup de solemnité  
& de magnificence, son humilité ne le put souffrir, & il s'en  
retourna à Artonne. [Saint

[Saint Sulpice ne dit point que S. Martin ait tenu des Conciles, qu'il ait ordonné des Evêques, ni qu'il ait fait aucune autre fonction de metropolitain.] Aussi ceux mêmes qui ont écrit l'histoire de l'Eglise de Tours, croient que dans les premières années de l'épiscopat de S. Martin, elle reconnoissoit la metropole de Rouen, comme faisant partie de la seconde Lionnoise, où Ammien qui écrivoit sous Theodose, la place encore, mais comme la seconde de la province.<sup>a</sup> On croit que ce fut seulement sous Honoré que la Lionnoise ayant été divisée en quatre provinces, Tours se trouva metropole de la troisième: [ & si cela est, S. Martin qui est mort apparemment des la troisième année d'Honoré, n'a pu voir au plus que le commencement de cette nouvelle dignité de son Eglise.] On pretend néanmoins qu'il a ordonné plusieurs Evêques, comme S. Maurille d'Angers, S. Victure & Saint Victurie du Mans, [ou plutôt S. Victor & Saint Victoire,] Rivotisme de Rennes, Arise de Nantes & son successeur, & S. Corentin de Quimper: [ce qui nous donnera occasion de marquer le peu qu'on sçait de ces Evêques, après que nous aurons achevé ce qui le regarde. Il pourroit les avoir ordonnés sans estre metropolitain, par commission de Saint Victrice de Rouen, ou avoir seulement assisté à leur ordination.

Comme S. Martin n'avoit jamais étudié les lettres, qu'il ne paroît pas même avoir fait de recherches particulieres sur les dogmes de l'Eglise, & que d'ailleurs Dieu semble nous l'avoir voulu donner pour un modele d'humilité & de penitence, il ne faut pas s'étonner que l'on ne trouve point qu'il ait jamais composé aucun ouvrage.] Nous avons seulement une confession de foy qu'on luy attribue, [ & nous ne voyons pas même sur quel fondement on pretend qu'elle est de luy. Au contraire l'obscurité de cette petite piece, son style affecté, & quelques elegances assez mal employées, nous persuadent qu'elle ne peut estre d'un Saint.] dont le style sans estre orné, estoit néanmoins fort pur, [ & sans doute fort naturel.]

<sup>a</sup> Il estoit persuadé, comme presque tous les Saints, que la fin du monde estoit proche. Que s'il a eu quelques pensées sur l'Antechrist [qui n'estoient pas assez fondées, il n'y a point d'homme qui ne se trompe quelquefois dans ses conjectures sur les choses que Dieu ne nous a point revelées.] Car pour ce qui regarde la science de l'Ecriture, il la possédoit parfaitement, quoique beaucoup de personnes ne se le pussent persuader; & il en deméloit les difficultez avec beaucoup de facilité & de lumiere.

Maan, pr. § 19.

Amm. l. 15. p. 54.  
d.  
<sup>a</sup> n. p. 96.

Maan, p. 13. § 18.

Boll. 9. may, p. 469.

Maan, p. 214.

Sulp. v. Mart. c. 26. p. 217 [dial. 1. c. 20. p. 278. a v. Mart. c. 24 p. 212 [dial. 2. c. 16. p. 304.

v. Mart. c. 26. p. 217.



## ARTICLE XV.

*Mort de S. Martin : Il s'apparoist à S. Sulpice & à d'autres.*

[ **I**L faut passer maintenant à la mort de nostre Saint, que nous  
 Sulp. ep. 3. p. 233. traiterons en peu de mots comme le reste,] puisque S. Sulpice  
 en raporte l'histoire tout de suite dans la lettre qu'il en écrivit  
 de Toulouse à sa beilemere. Dieu avoit fait connoistre au Saint  
 longtemps auparavant en quel temps elle devoit arriver : &  
 quoiqu'il vist ce temps déjà proche, il ne laissa pas d'aller à  
 Cande [qui estoit à l'extremité de son diocese du costé d'An-  
 p. 234. gers,] pour y terminer quelque differend survenu entre les  
 Ecclesiastiques de ce lieu, & finir sa vie par la paix. Il y fut ac-  
 compagné à son ordinaire par un grand nombre de ses saints  
 disciples, & fit encore paroistre en chemin le pouvoir qu'il avoit  
 sur les oiseaux mesmes. Il passa quelques jours à Cande, & ren-  
 dit la paix à cette Eglise. Mais lorsqu'il vouloit s'en revenir à  
 son monastere [de Marmoutier,] il se trouva tout d'un coup sans  
 p. 235. forces, & dit à ses disciples que sa derniere heure estoit proche.  
 Les larmes qu'ils repandirent luy en firent repandre aussi, & ce  
 fut sur cela qu'il dit cette parole [que S. Bernard a tant estimée:]  
 Qu'il estoit prest de travailler encore sur la terre si c'estoit la  
 p. 236. volonté de Dieu. La fievre le tint quelques jours sans pouvoir  
 l'obliger d'interrompre ses prieres continuelles, & de quitter  
 mesme le cilice & la cendre qui estoit son lit ordinaire, disant  
 qu'un Chrétien ne devoit mourir que sur la cendre. Il ne vou-  
 lut pas seulement se soulager en se tournant sur le costé, pour  
 ne point cesser de regarder le ciel où il esperoit aller bientost.  
 p. 236. 'Ce fut après cela que voyant le diable auprès de luy, il luy  
 dit [avec le courage que sa confiance en Dieu luy inspiroit,]  
 Que cherches tu ici, cruelle beste? Tu ne trouveras rien en moy «  
 p. 237. [qui t'appartienne:] Je serai receu dans le sein d'Abraham : Et «  
 en achevant cette parole il rendit l'esprit.  
 Bern. de Mart. 'S. Bernard a admiré cette assurance qu'il fit paroistre en une  
 5 18. p. 1055. d. occasion si terrible. [Elle fit voir qu'il avoit pratiqué ce que re-  
 Amb. off. l. 1. c. commende S. Ambroise,] lorsqu'il dit que nous devons conser-  
 49. 4. p. 57. a. b. ver en nous l'image de la charité & de la sagesse, & prendre  
 garde au contraire que l'ennemi n'y trouve ses caracteres,  
 c'est à dire sa rage, sa fureur, l'amour de l'or, l'amas de l'argent,  
 les idoles des vices, de peur que nous ne perdions le droit de

dire [avec J.C.] cette parole digne de la liberté des enfans de  
 » Dieu: Le prince de ce monde viendra, & il ne trouvera rien en  
 » moy. Si donc ajoute ce Pere, vous estes assuré que le demon ne  
 » trouvera rien en vous lorsqu'il viendra fouiller [partout,] vous  
 » luy direz comme Jacob fit à Laban: Regarde si j'ay rien qui soit  
 » à toy. Que Jacob est heureux, de ce que Laban ne luy a rien  
 » pu trouver qui luy appartinst, d'autant que Rachel avoit caché  
 » ses idoles d'or & d'argent. Vous aurez le mesme bonheur, si la  
 » sagesse, si la foy, si le mepris du siecle cache en vous le vice &  
 » la perfidie, parcequ'alors vous ne regarderez point les vanitez  
 » & les folies pleines de mensonges. N'est-ce pas un grand avan-  
 » tage d'oster tellement la parole à vostre adversaire, qu'il n'ait  
 » pas seulement la hardiesse de vous accuser? Il est donc vray que  
 » celui là n'est [jamais] troublé, qui ne regarde point la vanité de  
 » ce siecle. Comme S. Sulpice ne trouve point de titres plus ma-  
 » gnifiques à luy donner que ceux d'humble & de pauvre, [cela  
 » nous donne lieu de luy appliquer encore ces paroles de Saint  
 » Ambroise:] Heureux qui est pauvre des richesses du crime, qui  
 » est pauvre de l'abondance des vices, qui est si pauvre [de tout ce  
 » qui appartient au monde,] que le prince du monde ne luy trou-  
 » ve rien.

Sulp. ep. 3. p. 238.

Amb. in Luc. 6.  
P. 85. 2.

Après qu'il eut rendu l'esprit, son corps & particulièrement  
 son visage, parut avoir la splendeur & la beauté d'un corps glo-  
 rieux. Ceux de Poitiers & de Tours, qui s'estoient rendus en  
 grand nombre à Cande sur la nouvelle de sa maladie, preten-  
 dirent chacun devoir avoir son corps: Mais ceux de Tours l'en-  
 leverent la nuit suivante durant que les autres dormoient; &  
 l'on monroit encore longtemps depuis la fenestre de la cham-  
 bre par laquelle on l'avoit descendu. [Saint Sulpice ne parle pas  
 néanmoins de cette dispute, soit qu'il ne l'ait pas sçeu, (car il  
 n'estoit pas alors avec Saint Martin,) soit qu'il ne l'ait pas cru fort  
 importante à son recit.]

Sulp. ep. 3. p. 237.

Gr. T. h. Fr. l. 1. c.  
48. P. 35. 36.

v. Mart. l. 2. c. 45.  
p. 689.

Ce saint corps fut porté à Tours par la Vienne & par la Loire.  
 Toute la ville & les peuples des environs vinrent audevant  
 pour le recevoir, & l'on y vit jusqu'à deux milles moines. Il fut  
 conduit au tombeau au milieu de ce glorieux triomphe, parmi  
 les chants des psaumes & des hymnes; & fut enterré à Tours,  
 à 550 pas [ou un petit quart de lieue] de la ville. Et c'est le lieu  
 mesme où on l'a toujours honoré depuis [durant bien des sie-  
 cles.] Saint Perpetue n'ayant fait que le transporter d'une place  
 à l'autre dans la mesme eglise. Les ravages des Normans obli-

h. Fr. l. 1. c. 48. p.

37.  
a Sulp. ep. 3. p.  
237.

b p. 237. 238.

Gr. T. h. Fr. l. 10.  
c. 31. p. 591.  
c. l. 2. c. 14. p. 70.  
d l. 10. c. 31. p. 591.  
p. 593.

Gall. chr. t. 4. p.  
611. l. Boëc. l. 2.  
p. 252.

gerent de le porter à Auxerre, à Cormeri, [& peutestre encore en d'autres endroits.] Mais il a toujours esté raporté dans son eglise, & y est demeuré reveré de tous les Fideles, jusqu'à ce que nos pechez nous ayant rendu indignés de posseder ce thresor, Dieu l'abandonna entre les mains des Huguenots qui le reduisirent en cendres. On croit néanmoins qu'on en a conservé quelques os, dont on en a envoyé un à la cathedrale de Luque en Toscane dediée sous son invocation.

[C'est une grande question de sçavoir si Saint Martin est mort en l'an 397, ou en l'an 400, y ayant bien des raisons de part & d'autre. Il nous en paroist néanmoins davantage pour l'an 397.]

Ainsi ce Saint fera mort âgé de 81 an, après avoir gouverné son Eglise 25 ans, 4 mois, [& quatre jours selon les uns, ou sept selon d'autres.] Car s'il est mort le dimanche à minuit, comme l'écrit S. Gregoire de Tours, il faut dire apparemment que ce fut le 8<sup>e</sup> de novembre, & qu'il fut receu à Tours & enterré l'onzieme du mesme mois. Ce qui est certain, c'est que l'onzieme est celui auquel on a toujours fait sa feste, & auquel sa mort a este honorée par l'Eglise de Tours, & ensuite par les autres.

Dieu rendit depuis le lieu de Cande où le Saint estoit mort, celebre par un grand nombre de miracles qui s'y faisoient à la celule mesme où il avoit rendu l'esprit. Il y a apparence qu'on en avoit fait l'eglise de S. Martin qui estoit en ce lieu, ou bien on l'y avoit enfermée. On y conservoit aussi le lit du Saint environné d'une balustrade. Et ce lit n'estoit autre chose qu'un peu de cendre repandue sur la terre, avec une pierre qui luy servoit de chevet, lorsqu'il vouloit se reposer durant la nuit.

On pretend qu'à l'heure mesme que Saint Martin mourut à Cande, S. Severin à Cologne, & S. Ambroise à Milan en eurent revelation. [Mais nous ne voyons pas moyen de douter qu'il ne soit mort quelques mois au moins après S. Ambroise. Pour Saint Severin, nous pourrons examiner autrepart ce qui le regarde.]

L'apparition du Saint à S. Sulpice son intime ami, [n'est pas du mesme genre,] puisque S. Sulpice la raporte luy mesme dans une lettre qu'il écrivit aussitost après au Diacre Aurele, laquelle il cite dans l'epistre à Bassule sa bellemere. Et S. Paulin parle de cette apparition. [Mais elle n'est arrivée que quelques jours après la mort du Saint, & non pas] à la mesme heure qu'il mourut, comme S. Gregoire de Tours l'a écrit, puisqu'aussitost après cette apparition, Sulpice receut la nouvelle de sa mort par des moines qui venoient de Tours: [Et il estoit alors apparemment

Sauff. 4. jul. p.  
413.

Florent. p. 644. 2.

Gr. T. h. Fr. l. i. c.  
43. p. 35. & alibi.  
v. Mart. l. i. c.  
3. p. 559.

h. Fr. l. 2. c. 14. p.  
71

v. Mart. l. i. c. 22.  
p. 593.  
6 l. 2. c. 19. p. 491  
45. p. 658 639.  
c l. i. c. 22. p. 593.

l. 2. c. 19. p. 649  
23 p. 633.  
d l. 3. c. 22. p. 736.

v. Mart. l. i. c. 4.  
5. p. 562-563.

Sulp. ep. 2. p. 226.

ep. 3. p. 233.

Paul. ep. 12. p.  
147.

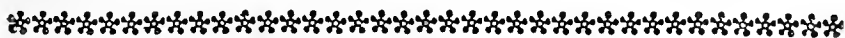
Gr. T. v. Mart. l.  
1. c. 4. p. 512.  
e Sulp. ep. 2. p.  
227.

v. S. Am-  
broise § 69.



à Toulouse:} Au moins il est certain qu'il y estoit peu de temps après. Paulin témoigne que S. Ambroise s'apparut de mesme à plusieurs personnes après sa mort. S. Paulin deux jours avant que de mourir, fut aussi honoré d'une apparition de S. Martin & de S. Janvier de Benevent.

ep. 3. p. 233.  
Amb. v. p. 91. 92.  
Sur 22. jun. p.  
285. § 2.



ARTICLE XVI.

*Saint Sulpice écrit la vie de S. Martin, qui se repand aussitost partout.*

**A**UTANT que S. Martin avoit travaillé à se rabaisser & à se cacher aux hommes durant sa vie, [autant Dieu se plut à le relever après sa mort à la face de toute la terre. Il n'avoit jamais étudié l'éloquence, & Dieu voulut que son histoire fust écrite avant mesme qu'il fust mort, par Saint Sulpice Severe l'un des plus eloquens hommes que le Christianisme ait produit, mais qui estoit encore plus digne de travailler à cet ouvrage par sa pieté extraordinaire" qui le rendoit un digne disciple de S. Martin, & par le mepris qu'il faisoit de sa noblesse, de ses richesses, & des autres avantages qu'il avoit pour se faire estimer & aimer du monde. On peut dire qu'il ne falloit pas un homme moindre que celui là pour persuader les hommes d'une vie aussi pleine de merveilles incroyables que l'est celle de S. Martin. Mais il faut douter de la puissance ou de la bonté de Dieu, & vouloir qu'il ne puisse ou qu'il ne veuille pas se rendre admirable dans ses Saints, pour ne pas ajouter foy à ce qu'écrit un homme relevé dans le monde par tout ce qu'on y estime de grand, autorisé dans l'Eglise par la qualité de Prestre, de Saint, d'ami intime de S. Martin & de S. Paulin,] qui a esté disciple de celui mesme dont il parle, qui a vu de ses yeux une partie des choses qu'il raporte, qui a eu soin d'apprendre le reste de ceux qui en estoient les mieux informez, afin de ne rien dire que de certain, & qui fait un serment solennel de ne rien ajouter à la verité, quoique l'abondance de la matiere l'ait obligé de supprimer beaucoup de choses qu'il auroit pu dire. [Si on ne croit pas un homme tel que celui là, il n'y a ni historien ni homme qu'on doive croire.] Il est vray neanmoins que quelques uns ont voulu contester la verité de son histoire, mais il suffit de dire que c'estoient des ennemis & des envieux de la vertu de Saint Martin.

Sulp. v. Marr. pg.  
p. 182 | dial. 2. c. 5.  
p. 286.

v. son titre.

v. Marr. c. 26. p.  
216. 220 | p. p.  
182. 183 | dial. 2. c.  
14. p. 301.

dial. 3. c. 5. p. 113.  
v. Marr. pr. p.  
182.

dial. 2. c. 14. p.  
303 | l. c. 8. p. 277 |  
3. c. 5. p. 312-113.

[Il écrivit apparemment la vie du Saint<sup>1</sup> fort peu avant qu'il mourust, en 396 ou 397.] Il avoit voulu d'abord cacher cet ouvrage, ne le trouvant pas assez bien écrit pour une matiere si grande & si importante, ou au moins ne s'en pas declarer l'auteur, mais il en parle depuis ouvertement en divers endroits. 'S. Paulin luy en écrit à luy mesme avec eloge, luy disant que Dieu ne luy auroit pas accordé la grace de faire l'eloge de S. Martin, si la pureté de son cœur n'eust rendu sa bouche digne d'une matiere si sacrée. Vous vous estes fait un insigne merite « devant le Seigneur, ajoute Saint Paulin, d'avoir écrit l'histoire « de ce grand Evesque & cet illustre Confesseur avec une eloquen- « ce digne de son sujet, & avec tout le zele qui luy est dû. C'est aussi « un bonheur pour luy, mais qu'il meritoit bien d'avoir un histo- « rien digne, [comme vous l'estes,] de décrire une vie si sainte & si « plaine de foy, & de ce qu'estant élevé en gloire devant Dieu « par sa vertu, il l'est aussi devant les hommes par vostre ouvrage. «

Gen. c. 19. p. 317. 'Tiro Prosper, Gennade, S. Gregoire de Tours, & beaucoup d'autres auteurs en parlent.

[Des que ce livre parut, il fut receu avec un applaudissement & une estime extraordinaire dans toute l'Eglise;] il fut lu de tout le monde; & il n'y eut presque point d'endroit sur la terre où l'on ne s'entretint de celui qui faisoit le sujet de cette histoire. [S. Paulin à qui Saint Sulpice l'avoit sans doute envoyé des-qu'il l'eut rendu public,] le porta le premier à Rome, où tout le monde se pressoit de l'avoir; & les libraires avouoient qu'ils n'avoient aucun livre dont le debit fust aussi prompt & aussi lucratif pour eux que celui là. Saint Paulin le repandit de la mesme maniere par toute l'Italie, & mesme dans toute l'Illyrie: [ce qu'il fit peut-estre par le moyen de S. Nicetas Evesque des Daces,] qui vint à Nole, où S. Paulin luy fit la lecture de cette vie de Saint Martin, comme il fit aussi à Melanie l'ayeule, lorsqu'elle passa par Nole en s'en retournant d'Orient à Rome [en l'an 402.]

'Postumien intime ami de S. Sulpice fit un voyage en Orient, & arriva à Alexandrie aussitost après la persecution des solitaires de Nitrie par Theophile, c'est à dire l'an 399, auquel Baronius met cette persecution, [ou au plustard en l'an 402.] Il porta avec luy dans ce voyage le livre de la vie du Saint, & trouva partout où il alla, qu'il y estoit déjà celebre. [Sans parler de Rome & de l'Italie,] on le lisoit dans toute la ville de Carthage. [Ainsi il ne faut pas s'etonner] que S. Augustin s'en soit servi pour porter Paulin à écrire la vie de S. Ambroise. Il estoit

v. Mart. pr. p.  
178. 179.

dial.

Paul. ep. 5. p. 99.

Gen. c. 19. p. 317.

Sur. 22. juin. p.  
285. § 2.

4 Sulp. dial. l. c.  
16. p. 273.

p. 273.

dial. 5. c. 20. p.  
310.

Paul. ep. 10. p.  
131.

Sulp. dial. 3. p.  
246-249.

Bar. 399. § 38. 42.

Sulp. dial. l. c. 16.  
p. 273.

p. 273.

Amb. v. p. 77. a.

Sulp. dial. l. c. 16.  
p. 273.

presque plus connu de tous les habitans d'Alexandrie que de celui qui l'avoit écrit. Il avoit passé audelà de l'Egypte, de la solitude de Nitrie, de la Thebaïde, & de Memphis, & il estoit entre les mains des solitaires de ce pays là.

'La gloire de celui dont il fait l'histoire estoit connue par l'Egypte, par la Syrie, par l'Ethiopie: Elle avoit penetré dans les Indes, elle s'estoit repandue dans les pays des Parthes & des Perses: l'Armenie ne l'ignoroit pas: [Les mers & les deserts] qui separent le Bosphore du reste du monde, ne l'avoient pu arrester: Et s'il y avoit des hommes dans les isles Fortunées, ou dans les terres environnées de la mer glaciale, le nom de S. Martin y estoit connu. [Le témoignage que luy rend Sozomene, fait voir en effet que sa reputation a esté extraordinairement celebre, les Grecs ayant toujours témoigné avoir également & peu d'estime & peu de connoissance des personnes les plus illustres d'entre les Latins: Mais la gloire de ses miracles, & l'histoire de sa vie, dont il est visible que Sozomene a tiré ce qu'il en écrit, l'avoient aussibien fait connoistre dans l'Orient que dans l'Occident.



ARTICLE XVII.

*Des dialogues de S. Sulpice: S. Perpetue bastit la grande eglise de S. Martin, & y transfere son corps.*

**C**OMME S. Sulpice avouoit dans cette vie qu'il avoit omis plusieurs choses.<sup>a</sup> Postumien estant revenu d'Orient trois ans après,<sup>b</sup> le pria de la part de plusieurs solitaires qui l'en avoient chargé comme son ami, de vouloir suppléer ce qui y manquoit. Ce fut pour ce sujet qu'il composa ses dialogues, où il rapporte sous le nom de Gallus disciple de S. Martin, diverses particularitez considerables de la vie du Saint, n'interrompant la suite du dialogue que pour faire une protestation solennelle devant J.C, qu'il ne dit rien que ce qu'il a vu de ses yeux, ou sceu de personnes tres assurées, & pour l'ordinaire, de S. Martin mesme, qui n'avoit pas besoin qu'on relevast sa gloire par des mensonges. Il fait une semblable protestation au commencement & à la fin de la vie de S. Martin; & il auroit, dit-il, beaucoup mieux aimé se taire que de rien dire de faux. Il marque expressément qu'il faisoit ses dialogues pour les porter en Orient où Postumien s'en retournoit.

c. 18. p. 277.

Sulp. v. Mart.  
pr. p. 182.  
a dial. 1. c. 2. p.  
242.  
b c. 16. p. 273.

dial. 3. c. 5. p. 313.

p. 312.

v. Mart. pr. p. 183;  
c. 26. p. 220.  
c pr. p. 183.  
dial. 3. c. 1. p. 306.  
307 | c. 21. p. 329.  
330.

Paul.ep.13.p.  
165.

ep.12.p.141.

ep.10.p.122.

ep.13.p.141-143.

[S. Sulpice continua à aimer & à honorer S. Martin après sa mort, comme il avoit fait durant sa vie, & il faisoit quelquefois plusieurs voyages dans l'année à Tours pour visiter [son tombeau.] Le grand S. Paulin loue une devotion si juste, & il ne pouvoit manquer de l'approuver, luy qui dit que S. Martin avoit porté l'image de l'homme celeste par une imitation parfaite de J.C. Il dit en un autre endroit, que Melanie combattoit pour J.C. avec les vertus de S. Martin. Saint Sulpice ayant fait peindre le portrait de S. Paulin dans un baptistere avec celui de S. Martin, & ayant obligé S. Paulin mesme de luy envoyer des vers pour mettre sous ces deux images, ce Saint après avoir témoigné beaucoup de peine de ce qu'il le comparoit ainsi en quelque sorte avec S. Martin, dit enfin qu'il croit qu'il l'a fait pour montrer en S. Martin l'image des Saints & des parfaits, & en luy celle des pecheurs penitens; & c'est surquoy il fit les vers qu'il luy envoya.

vie.p.726.

[Il fut recompensé de cette devotion qu'il avoit eue pour S. Martin.] Car Urane qui écrit sa vie, raporte qu'estant pres de mourir [en l'an 431,] il fut visité par ses freres, S. Janvier de Benevent, & S. Martin cet homme, dit Urane, qui a paru en toutes choses comme un homme apostolique, & dont la vie est entre les mains de tout le monde.

Gr.T.h.Fr.l.10.  
c.31.p.692.

Pour continuer selon l'ordre du temps ce qui regarde Saint Martin, les honneurs qu'on luy a rendus, & les eloges qu'on luy a donnez: Saint Brice son successeur [sanctifié par la douceur infatigable du Saint,] bastit une petite chapelle sur son tombeau, où il se faisoit continuellement des miracles. Quelque petite qu'elle fust, le corps du Saint y devint venerable à toute la terre, comme le dit S. Sidoine, & y fut reveré par un grand nombre de personnes qui venoient de tous costez pour le visiter.

l.2.c.14.p.70.

Sid.l.4.ep.18.p.  
114.

Paul.v.Mart.l.  
5.p.87-2.d.6.p.  
878.1.c.

6 Sid.l.4.ep.18.  
p.114.

Gr.T.v.Mart.l.  
1.c.6.p.365.

p.365] h. Fr.l.10.  
c.31.p.593] Sid.

l.4.ep.18.p.114]

Spic.5.p.109.

c Gr.T.h.Fr.l.2.  
c.14.p.70.

d l.10.c.11.p.593.

e v. Mart.l.1.c.

18.p.67.

f c.1.p.364-367.

g h Fr.l.2.c.15.p.

71.

h p.366] h. Fr.l.2.c.14.p.71.

Enfin neanmoins la ville de Tours ne put souffrir les reproches qu'on luy faisoit toujours, de ce qu'elle renfermoit un si grand thresor dans un lieu si peu honorable. Saint Perpetue en ayant esté fait Evesque 64 ans après la mort de S. Martin, [c'est à dire en l'an 461,] bastit à la place de cette petite chapelle une eglise<sup>h</sup> magnifique, de 160 piez de long sur 60 de large, & y fit transporter le corps de S. Martin, sous la voute, en un lieu un peu separé de l'autel. Saint Gregoire de Tours raconte amplement de quelle maniere cela arriva. S. Euphrone d'Autun avoit envoyé par devotion le marbre dont on couvrit le tombeau du Saint. Cette translation se fit avec la dedicace de l'eglise le 4<sup>e</sup> de

de juillet, [ & l'Eglise en celebre encore la memoire le mesme jour conjointement avec celle de l'ordination de Saint Martin.

Pour l'annee, les anciens n'en parlent point. ] Sigebert la met Coint. 498. § 24.

v. S. Perpetue. en 472, [c'est à dire en 470 ou 471.] "Il y a des raisons pour croire qu'elle se fit en 473. Saint Sidoine Evêque de Clermont fit des vers pour mettre dans cette eglise, & divers autres firent aussi Sid. l. 4. ep. 18. p. 114.

la mesme chose, comme Paulin de Perigueux dont nous parlerons bientôt, & S. Martin Evêque de Brague, [alors fort celebre en Espagne.] Tous ces vers se trouvent encore rassemblez dans divers manuscrits. S. Gregoire de Tours parle de ceux de S. Martin de Brague. Gr. T. h. Fr. l. 5. c. 37. p. 258.

L'eglise de S. Martin bastie par S. Perpetue a esté extrêmement illustre en France; & l'on voit que l'on y venoit de tous costez, soit pour recourir à l'intercession du Saint, soit pour se mettre en sûreté dans l'asyle dont elle jouissoit, & que les Rois mesme n'osoient violer. Un moine du monastere de S. Lupicin dans la Franche-Comté, ayant quitté ce lieu par la tentation du demon [vers l'an 480,] & étant venu prier à l'eglise de S. Martin, l'un des possedez [qui y attendoient leur delivrance,] le salua de la part du demon, en luy insultant sur sa foiblesse, ce qui le fit rentrer en luy mesme. Il y avoit divers pauvres immatriculez à cette eglise pour estre nourris par les aumosnes des Fideles. Ibid.

[ Cette eglise estoit gouvernée sous l'Evêque de Tours par un Abbé. ] Mais il semble que ceux qui la servoient sous cet Abbé, estoient plutôt des Clercs que des moines; comme il y en a encore aujourd'hui. Elle fut brulée du temps de Clotaire I. & de l'Evêque Euphrone, qui la firent aussitost rebastir. Elle fut encore brulée le 30 juin 903. Et on marque que c'estoit la troisième fois. Boll. 25. mars, p. 265. d.

Gr. T. v. Mart. l. 1. c. 31. p. 605. h. Fr. 1. 7. c. 29. p. 380.

NOTE 14. &c.

h. Fr. l. 10. c. 31. p. 598.

6 Boll. 8. apr. p. 749. § 4. Gall. chr. t. 4. p. 610. 2. d.

ARTICLE XVIII.

*Paulin met la vie de S. Martin en vers : Eloges que d'autres ont faits au Saint.*

SAIN T Perpetue des l'an 461, [c'est à dire des le commencement de son episcopat,] assembla divers Evêques pour celebrer la feste de S. Martin, & ces Evêques ayant ensuite fait quelques Canons pour la discipline de l'Eglise, ils disent qu'ils esperent que l'intercession de Saint Martin obtiendra de Dieu qu'ils soient fidelement observez, puisqu'elle luy est si agreable. Conc. t. 4. p. 1050. 2.

NOTE 15. [ "Ce fut du temps de S. Perpetue, ] que Paulin [de Perigueux] p. 1052. c.

*Hist. Eccl. Tom. X.*

X x

Paul. v. Mart. l. 4. p. 865. 1. d.

mit en vers en trois livres la vie de S. Martin écrite par S. Sulpice, & en deux autres livres ce que le mesme S. Sulpice avoit dit de luy dans ses dialogues. Il fit encore un sixieme livre, où il raporte les miracles qui s'estoient faits en ce temps là, suivant l'écrit que l'Evesque Perpetue qui en estoit luy mesme le témoin, luy en avoit envoyé, signé de sa main. [Ainsi ils doivent passer pour tres authentiques.] Il y en ajoute un arrivé chez luy mesme. Car son petit-fils qui estoit prest à marier, estant tombé malade avec la fille qu'il vouloit epouser, ils demanderent tous deux l'écrit des miracles de Saint Martin signé de Perpetue, & furent aussitost gueris. Il semble parler du bastiment de la nouvelle eglise de S. Martin.

NOTE 16.

Il remarque que le jour de Pasque, l'Evesque & tout le peuple avoient accoutumé de passer la riviere en bateau pour aller à la cellule du Saint [à Marmoutier.] Neanmoins entre les stations ordonnées par S. Perpetue, il n'y en a aucune à Marmoutier. Et celles de la resurrection & du jour de Pasque, (car il distingue ces deux jours,) sont l'une à la basilique de S. Martin, & l'autre à l'eglise [de Saint Lidoire: Car il semble que ce fust alors la cathedrale. Ainsi il faut que ce concours de peuple à Marmoutier, fust une simple devotion, sans qu'on y fist d'office solennel, de quoy en effect Paulin ne parle pas.] S. Gregoire de Tours dit aussi qu'à la feste de Pasque, le peuple alloit par devotion visiter la cellule du Saint, baiser & arroser de ses larmes les lieux qu'il avoit consacré par sa presence & par ses actions: Mais il ajoute qu'on repassoit le mesme jour la riviere pour venir au tombeau de S. Martin, & il semble que ce fust pour y celebrer l'office. [On peut dire aussi, que Perpetue après avoir achevé la grande eglise de Saint Martin, y transféra la station qu'on avoit accoutumé de faire à Marmoutier; peutestre pour laisser les Religieux plus en repos.

Vers la fin du V. siecle,] S. Eugende Abbé dans la Franche-Comté, s'estant recommandé à S. Martin dans une affaire, ce Saint luy apparut pour luy en apprendre le succès. Quelque temps après, le monastere de S. Eugende ayant esté consumé par le feu, une fiole de l'huile de Saint Martin, qu'un Prestre avoit au chevet de son lit pour sa sureté, se trouva, dit-on, conservée toute entiere & toute pleine par un miracle visible; ce qui la fit garder ensuite soigneusement dans ce monastere.

[Outre les eloges que ceux dont nous avons parlé jusques ici, ont donné à S. Martin, Tiro Prosper dit qu'il a esté celebre par

1.6.p.378.1.c.

p.882.

p.882.383.

p.882.b.c.

2.d.e.f.

Gr.T.h.Fr.1.10.  
c.31.p.594.v.Mart.1.1.c.2.p.  
555.

p.555.556.

Boll.1.jan.p.55.  
517.

519.

ses vertus & ses miracles apostoliques : S. Prosper dans sa chronique sur l'an 381, le met entre les plus illustres Evesques. Nous avons déjà rapporté ce que dit Idace Evesque d'Espagne, sur l'an 382, que S. Ambroise à Milan, & S. Martin à Tours eclatoient extremement par les merites de leurs vies & par les miracles & les prodiges qu'ils operoient.] Ennode Evesque de Pavie a fait une hymne à sa louange, où il dit que les vertus partagées dans les autres se trouvent toutes rassemblées dans luy. Saint Nicet prouve la verité de l'Eglise par les miracles de S. Martin.

Enn. hy. 10. p. 596.

Conc. t. 5. p. 834.

Mais le plus grand & le plus considerable eloge qu'il ait receu, est peutestre celui que firent de luy vers l'an 570, sept Evesques de France, dont cinq sont honorez publiquement par l'Eglise, savoir S. Euphrone de Tours, S. Pretextat de Rouen, S. Germain de Paris, S. Felix de Nantes, Domitien d'Angers, Victure de Rennes, & S. Domnole du Mans. Ces sept Evesques écrivant à la Reine S<sup>te</sup> Radegonde, & voulant montrer que Dieu a soin d'envoyer à son Eglise des ministres capables de la cultiver par leur foy & leurs bonnes œuvres, ajoutent qu'ils n'en donnent point d'autres exemples que celui de S. Martin, dont ils parlent comme d'un Apôtre des Gaules, & à qui ils attribuent l'extinction du paganisme, qui avoit regné jusqu'à luy. [Nous avons raporte" ci-dessus leurs paroles.

Sur. 22. jun. § 2. p. 285.

a Coïnt. 556. § 47.

Gr. T. l. Fr. l. 9. c. 39. p. 511. § 12.

v. 55,

Saint Gregoire de Tours [successeur d'Euphrone,] a dit à peu pres la mesme chose. Il ajoute que ce Saint a aussi terrassé l'heresie, [de quoy nous ne trouvons rien de particulier. Mais il n'y a pas à douter que s'il restoit encore de son temps en France quelques vestiges de l'Arianisme, il n'ait travaillé de tout son pouvoir à le détruire. Nous ne doutons pas aussi qu'il n'ait autans travaillé à sauver les ames des Priscillianistes de l'erreur & de l'enfer, que leurs corps des supplices & de la mort exterieure.]

v. Mart. l. 1. c. 39. p. 28.



ARTICLE XIX.

*De ce que Fortunat & Saint Gregoire de Tours ont écrit de Saint Martin.*

[FORTUNAT qui fleurissoit dans le mesme temps que ces sept Evesques dont nous venons de parler, mit en vers en quatre livres la vie de S. Martin, & les dialogues de S. Sulpice, comme Paulin avoit fait avant luy, & les dedia ce semble à Agnés Abbesse du monastere de Sainte Radegonde à Poitiers.

Fort. v. Mart. pr. p. 279.

l.1. p.281.

l.4 p.341.

Gr.T.h.Fr.1.1.c.

15 p.585.

a ord. p.583.

l.2. c.1. p.622.

v. Mart. pr. p.547.

l.1. c.6. p.568.

pr. p.547.

gl. C. c. 4-11. p.

343-356.

h. Fr. l. 8. c. 15. 16.

p. 417-422.

Coint. 451. 51.

Gr. T. v. Mart. l.

2. c. 29. p. 665 | c. 49.

p. 692.

b. c. 14. p. 641.

Mabi. lit. p. 291.

Sac. p. 142.

Gall. ehr. t. 4. p.

611. 1. 2.

Mabi. lit. p. 103.

104.

c Conc. t. 5. p. 968.

d.

Mabi. lit. p. 101.

457.

Il y dit que c'estoit à cause de Saint Martin qu'il estoit venu en France; & il raporte qu'il avoit esté gueri d'un mal d'yeux avec l'huile d'une lampe qui bruloit devant une image de ce Saint, peinte sur la muraille de l'Eglise des SS. Jean & Paul dans la ville de Ravenne. Deux de ses amis furent gueris de la mesme maniere, & son pere echapa d'une maladie mortelle en touchant quelque chose qui avoit servi à une chapelle de ce Saint.

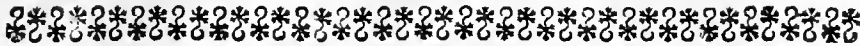
Enfin S. Gregoire ayant esté fait Evesque de Tours en l'an 572, & ayant souvent éprouvé la vertu de ce Saint, tant sur luy mesme que sur ses plus proches, il se crut obligé de recueillir les miracles que Dieu avoit faits de son temps par l'intercession de ce Saint; & c'est de quoy il a rempli quatre livres, qu'il continuoit à mesure que ces miracles se faisoient. Il parle de la pluspart comme témoin oculaire; de sorte que quand il y en auroit quelques uns dont on auroit quelque raison de douter, il y en a toujours un tres grand nombre qu'on doit reconnoistre pour tres assurez. Il dit qu'il n'a entrepris cet ouvrage qu'après y avoir esté obligé par deux ou trois visions.

Outre ces quatre livres, il raporte encore plusieurs autres miracles de S. Martin dans son livre de la gloire des Confesseurs, & en divers endroits de son histoire de France, il se sert de l'année de la mort de S. Martin comme d'une époque celebre pour marquer le temps des plus grands evenemens, quoiqu'il se trompe de trois ans dans ce calcul. D'autres ont fait la mesme chose. Il remarque que le jour de la feste du Saint on lisoit publiquement sa vie dans l'Eglise, & mesme en disant la Messe il faisoit mention de ses miracles dans la Preface du Sacrifice, ensuite de quoy tout le peuple rendoit gloire à Dieu, en chantant le *Sanctus*. [Ainsi cette Preface estoit différente] de celle qui est marquée dans la Messe de S. Martin, que nous avons dans un ancien missel des Gaules, & de celle qui se lit dans le Sacramentaire de S. Gregoire.

Le moine de S. Gal assure que les Rois de France portoient toujours autrefois avec eux dans leur chapelle la chape de Saint Martin, pour leur servir de défense contre les ennemis dans les guerres; [ & on pretend mesme que c'est de là qu'est venu le mot de Chapelle. ] On croit que sa feste a toujours esté solennisée dans toute la France. Le premier Concile de Mascon en parle en l'an 581, & commence à cette feste le temps d'un plus grand jeûne qui duroit jusques à Noel. Quelques uns contoient l'Avent depuis ce temps là; & il semble que l'Eglise de Milan l'ait fait autrefois.

Contestatio-  
nem.





ARTICLE X X.

*Veneration de Saint Martin dans toute l'Eglise.*

COMME la vertu de S. Martin luy avoit attiré des envieux, [il ne se faut pas beaucoup étonner] qu'il ait esté moins honoré d'abord dans quelques endroits des Gaules, comme dans l'Aquitaine, que dans des pays plus éloignez. [Mais ce qui est tout à fait surprenant, c'est que] S. Gregoire de Tours nous assure sur la parole de Fortunat, qu'il estoit encore moins révéré en France qu'en Italie, où il faisoit aussibien qu'en France, un tres grand nombre de miracles. Il y avoit à Rome une eglise de son nom des le temps du Pape Symmaque, vers l'an 500; [& on en trouve plusieurs eglises ou monasteres dans S. Gregoire le grand.] Sa feste est marquée dans le Sacramentaire de ce Pape, & dans le calendrier Romain du P. Fronto. Elle est mise le 12<sup>e</sup> de novembre à cause de S. Menne.<sup>a</sup> Le nom de S. Martin estoit aussi fort celebre en Espagne dans le VI. siecle,<sup>b</sup> & l'on y avoit basti plusieurs eglises en son honneur. Mais celle qui estoit en Galice est fort considerable.<sup>c</sup> Carraric Roy de cette province, qui estoit Arien, ayant son fils malade, la fit bastir, avec promesse de se faire Catholique s'il obtenoit des reliques de S. Martin, & la guerison de son fils. Il obtint l'un & l'autre, & quitta l'Arianisme avec ses sujets. S. Gregoire de Tours rapporte un miracle que Dieu fit pour honorer Saint Martin dans cette eglise sous Miron successeur de celui qui l'avoit fondée. Les reliques que Carraric eut de S. Martin furent un morceau d'étofe qu'il envoya mettre sur son tombeau; [& il paroist que les autres reliques du Saint qu'on distribuoit partout, n'estoient que de cette nature, c'est à dire quelques étofes, quelques linges, de la cire, de l'huile, & d'autres choses qui avoient servi ou touché à son tombeau: Et on ne voit point qu'on ait jamais touché à aucun membre de son corps.] S. Martin Evesque [de Brague comprise alors] dans la Galice, fut ordonné Evesque lorsqu'on apporta dans cette province des reliques de nostre Saint.

Il y avoit aussi une eglise dediée à l'honneur de Saint Martin auprès de Cantorberi, des le temps que les Romains possedoient encore la grande Bretagne, c'est à dire des le milieu du V. siecle: [& elle y subsista au milieu de tous les ravages que les Anglois & les autres barbares firent dans cette isle.] Elle servit à la Reine

Sulp. dial. l. c. 18. p. 277.  
 Gr. T. v. Mart. l. 1. c. 16. p. 596.  
 p. 586 | c. 13. p. 583.  
 Conc. B. t. 3. p. 686.  
 Sacr. p. 142.  
 Front. cal. p. 147. 148.  
 a Gr. T. v. Mart. l. 3. c. 8. p. 719.  
 b p. 720 | gl. C. c. 12. p. 357.  
 c v. Mart. l. 1. c. 11. p. 575-580.  
 l. 4. c. 7. p. 788-791.  
 l. 1. c. 11. p. 577.  
 h. Fr. l. 5. c. 37. p. 258.  
 Bed. hist. l. 1. c. 26. t. 3 p. 18.  
 c. 25. p. 17.

Berthe, princesse du sang de France, qui estoit Catholique, & avoit avec elle un Eveſque nommé Luidhard: Et ce fut là que S. Augustin abordant en cette isle fit premierement ses fonctions, & commença à fonder la nouvelle Eglise d'Angleterre. Il y en avoit encore plusieurs autres dans ce royaume.

Les Grecs l'honorent aussi bien que les Latins, comme on le voit dans le menologe de Basile, & dans leurs Ménées, où ils en parlent mesme deux fois, & luy donnent le titre de Thaumaturge. Mais il le faut entrevoir dans ce qu'ils en disent, estant tres difficile de l'y reconnoistre, surtout dans la premiere histoire qu'en font les Ménées; [ & le Cardinal Sirlet ne l'y a pas apparemment reconnu, puisqu'il ne l'a point mis durtout dans son menologe. Ils en marquent la feste le 12 de novembre, aussi bien que le calendrier du P. Fronto. Mais elle est l'onze dans le Sacramentaire de S. Gregoire. ] C'est le jour auquel on la faisoit à Tours au VI. siecle, & auquel elle est marquée par les martyrologes qui portent le nom de S. Jerome, par celui de Bede, & par tous les autres Latins. Un calendrier de Milan, ancien de plus de 500 ans, commence par la feste de S. Martin; [ mais on ne marque pas precisément quel jour il la met. ] Tous les martyrologes marquent encore le 4 de juillet la feste de son ordination, avec la translation de son corps, & la dedicace de son eglise [ sous S. Perpetue: ] & c'est le jour auquel Saint Gregoire de Tours nous assure qu'on la celebrait. [ Son nom se trouve dans presque tous les anciens exemplaires du sacré Canon de la Messe.

On peut donc dire que l'Occident n'a donné à l'Eglise aucun Confesseur aussi celebre & aussi reveré que S. Martin. L'Orient luy peut comparer S. Nicolas en ce point: mais il y a une difference entiere entre la certitude que nous avons des actions de l'un & de l'autre. ] Des personnes habiles pretendent mesme que c'est le premier des Confesseurs, c'est à dire de ceux qui ne sont pas Martyrs, que l'Eglise ait honoré par une memoire publique & annuelle, & ils croient que c'est pour cela que luy seul des Confesseurs a eu un office propre dans les plus anciens brevaires. [ Neanmoins sans parler de S. Apollinaire de Ravenne, & de S. Felix de Nole, qui dans la verité n'ont esté que Confesseurs non plus que S. Martin, il est difficile de croire, qu'on n'ait pas honoré en certe maniere S. Gregoire Thaumaturge, Saint Athanase, S. Basile, S. Ambroise, & mesme S. Philogone & Saint Eustathe d'Antioche. Quoique Saint Pierre de Sebaſte ait esté

c. 26. p. 18.

Alf. 4; 2. § 12.

Ugh. t. 6. p. 113; 114  
Men. 12. 12. nov.  
p. 189. 190.Gr. T. h. Fr. l. 12.  
c. 14 p. 71.  
a Florent. p.

Mab. lit. It. p. 107.

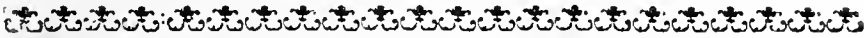
Florent. p. 644.

Gr. T. p. 71.

Bon. lit. l. 1. c. 15.  
p. 115; l. 2. c. 12. p.  
432.

beaucoup moins celebre que ces Saints,] S. Gregoire de Nyſſe nous aſſure qu'on fit ſa feſte auſſi-toſt après ſa mort. [Cela eſt encore viſible de S. Melece d'Antioche dans l'eloge que S. Chryſoſtome en a fait. Ce qu'il peut y avoir de particulier dans Saint Martin, c'eſt qu'il ſemble que ſa feſte ait bientoſt eſté receue non ſeulement de toute la France, mais meſme d'une grande partie au moins de l'Occident; au lieu que ces autres Saints n'eſtoient d'abord honorez que dans leurs Eglifſes particulieres.]

Nyſſ. ad Fl. l. 3. p. 645. c.



ARTICLE XXI.

*De S. Clair, & de quelques autres diſciples de Saint Martin.*

**N**ous voudrions que S. Sulpice nous euſt marqué au moins quelques uns des Eveſques qu'il dit avoir eſté tirez du monaſtere de S. Martin, [ & qui furent ſans doute ſa gloire auſſi-bien que celle de l'Eglife. Mais puis que nous ſommes privez de cette lumiere, il faut ramaffer d'ailleurs ce que nous trouvons de ſes diſciples, au nombre deſquels nous pouvons mettre d'abord Saint Paulin & S. Sulpice Severe qui le regardoient aſſurément comme leur maſtre, particulierement le dernier, quoiqu'il ne paroiſſe point qu'ils aient jamais demeuré ni l'un ni l'autre dans ſon monaſtere. Il eſt viſible que Saint Sulpice eſtoit ſouvent auprès de luy, & l'accompagnoit dans ſes voyages,] & il n'y avoit rien qu'il ne tiraſt de luy, quelque deſir qu'eueſt le Saint de cacher les graces que Dieu luy faiſoit.

Sulp. v. Mart. c. 7. p. 196.

dial. 2. c. 14. p. 302.

[Nous ne croyons point devoir oſter S. Brice du meſme rang,] quoiqu'il n'ait pas profité durant quelque temps des inſtructions qu'il en avoit receues des ſes premieres années qu'il paſſa dans le monaſtere de S. Martin, & qu'il ſe ſoit rendu indigne alors de l'honneur que le Saint luy avoit fait de l'elever au ſacerdoce. Mais la patience extreme avec laquelle le Saint ſouffrit ſes fautes & ſes emportemens, [ & la foy avec laquelle il pria pour luy, le rendirent digne d'eſtre le ſucceſſeur de ſes vertus auſſi-bien que de ſon ſiege.

dial. 3. c. 20. p. 327. 328.

Gallus qui parle preſque toujours dans les dialogues de Saint Sulpice,] & qui y raconte les miracles de S. Martin qu'il avoit preſque tous vus luy meſme; ce qui fait qu'on leur a meſme quelquefois donné ſon nom; eſtoit Gaulois, [c'eſt à dire apparemment de la Celtique,] neveu d'Evence, qui ſous un habit ſeculier pratiqoit les vertus d'un vray Chrézien. Il avoit eſtudié

Sulp. dial. 1. c. 20. 279. a Hier. in Ez. c. 36. p. 507. 1. b. Sulp. dial. 1. c. 4. p. 250. 20. f. 278] 2. c. 3. p. 282.

dial. t. c. 20. p. 279.

'les lettres humaines avant que de se rendre moine. De l'ecole il passa à la discipline[ & au monastere] de S. Martin qu'il suivit en divers endroits. S. Sulpice en témoigne beaucoup d'estime, & loue particulièrement sa modestie.

dial. t. c. 1. p. 239. b]

c. 2. p. 245. c. 1.

p. 107.

v. Mart. c. 25. p.

212.

ep. 2. p. 227.

v. Mart. c. 25. p.

212.

a Paul. ep. 12. p.

146.

b p. 145. 146.

ep. 3. p. 40.

[Saint Clair est plus celebre que luy dans l'Eglise.] C'estoit un jeune homme d'une naissance illustre, qui abandonna toutes choses pour venir demeurer auprès du Saint, & se rendre son disciple. Il s'eleva en peu de temps à la foy la plus parfaite, & au comble de toutes les vertus. S. Paulin dit qu'il venoit son nom par ses merites divins, b qu'il estoit illustre par sa foy, plus illustre par ses actions, & plus illustre encore par le fruit [de ses vertus.]

'Parlant d'un Victor compagnon de S. Sulpice, qu'il loue beaucoup, il dit qu'il a reconnu en luy l'esprit de S. Martin dont il avoit esté le fils spirituel, & de Saint Clair dont il avoit esté le compagnon dans le chemin [du ciel,] de ces deux bienheureux, dit-il, dont le second a suivi de bien pres les pas & les vertus du premier son illustre maitre. Et pour louer S. Sulpice, il dit qu'on voyoit en luy revivre Saint Martin, re fleurir S. Clair. Il paroist &c. avoir esté ami particulier de S. Sulpice; mais il n'avoit pas connu S. Paulin.

ep. 14. p. 169.

ep. 12. p. 146.

Sulp. v. Mart. c. 25 p. 212.

p. 212-214.

'Il fut depuis fait Prestre, & établit sa demeure assez pres du monastere de S. Martin, où plusieurs freres vinrent demeurer avec luy; [de sorte qu'on luy peut donner le titre d'Abbé.] Saint Sulpice rapporte l'histoire d'un de ses moines nommé Anatole, qui s'estant laissé seduire par le diable, s'efforça d'abuser de mesme toute sa congregation: Mais S. Clair ayant passé la nuit en prieres avec tous ses freres, & voulant ensuite mener Anatole à S. Martin, toute cette illusion s'evanouit. Il mourut peu de temps avant S. Martin, [ & sa feste est mise dans le martyrologe Romain le 8 de novembre.] Il s'apparut à S. Sulpice montant au ciel avec S. Martin.

ep. 2. p. 227.

ep. 2. p. 227 [Paul.

ep. 12. p. 147.

Paul. ep. 12. p. 145.

'Il fut enterré sous l'autel dans l'eglise du lieu où demouroit ordinairement S. Sulpice, [c'est à dire à ce qu'on croit au lieu appellé *Primuliacum*, vers Toulouse.] S. Paulin pour montrer l'affection qu'il avoit pour cette ame sainte, voulut honorer sa memoire en faisant son epitaphe, qu'il envoya à S. Sulpice en deux façons, [dont la premiere est la plus belle,] avec quelques vers adressez à Saint Clair mesme pour luy demander son intercession.

p. 146.





ARTICLE XXII.

*Suite des disciples de S. Martin : De S. Maxime de Chinon.*

**L**E moine Victor dont Saint Paulin loue beaucoup la pieté, estoit, comme nous venons de dire, un des enfans spirituels de S. Martin, & le compagnon de S. Clair. Heros Evêque d'Arles [qui combatit pour la grace contre Pelage,] estoit disciple de S. Martin. Le tres saint Prestre Refrigere ami intime de Saint Sulpice, avoit suivi S. Martin des sa jeunesse.

Paul. ep. 3. p. 40.  
Prof. chr.  
Sulp. dial. 2. c. 16. p. 305.  
Gr. T. gl. C. c. 43. c. 1. p. 306.  
57. p. 440. 447.

On mettoit au nombre des disciples du grand S. Martin un autre Saint de mesme nom, qui avoit établi un monastere dans le diocese de Saintes, où il estoit enterré & faisoit beaucoup de miracles. Pallade qui estoit Evêque [de Saintes des l'an 573,] changea son tombeau de place avec quelque espace de miracle. Ufuard; Adon, & les autres martyrologes, mettent sa feste le 7 de decembre.

p. 441.  
Bar. 7. dec.  
Gr. T. b. Fr. 1. 7. c. 10. p. 359.

Baronius raporte à ce mesme Saint ce que dit S. Gregoire de Tours, d'un S. Martin disciple aussi, à ce qu'on tenoit, de celui de Tours, extremement honoré à Brive en Limosin, où il estoit enterré dans une eglise magnifique, & qui faisoit beaucoup de miracles. [Mais il faut que ce S. Martin soit aussi different de l'autre que le Limosin l'est de la Saintonge. Son eglise ayant esté brulée lorsque Gondobaud se fit declarer Roy en ce lieu [l'an 584,] Ferreol Evêque [de Limoges] la rétablit aussitost. Ufuard & d'autres martyrologes marquent le 24 d'octobre un S. Martin : Mais c'est un Abbé de Vertou au diocese de Nantes; dont le P. le Cointe parle amplement, & dont il met la naissance en l'an 527.

p. 359. 360. Coint. 534. 539.  
Coint. 565. 512.

On met encore entre les disciples de nostre Saint, un Martin qu'on fait sixieme Abbé de l'Isle-Barbe pres de Lion, & Evêque de Lion mesme. [Il y a bien de l'apparence que ce sont deux personnes differentes; & on n'a point de preuves que ni l'un ni l'autre ait eu aucune liaison particuliere avec Saint Martin de Tours.

Gall. chr. 24. p. 521. c. Coint. 534. 523.

Nous sommes mieux fondez pour conter entre ses disciples S. Maxime ou S. Mesme de Chinon,] puisque c'est S. Gregoire de Tours qui luy donne ce titre sur l'autorité de sa vie écrite en

Gr. T. gl. C. c. 22. p. 386.  
p. 386.

NOTE 17.

vers. Il quitta son pays, [qui estoit ce semble Chinon en Touraine, ou le Poitou,] pour se retirer au monastere de l'Isle;

Bu't. occ. t. 2. p.  
52. 51 [Not. G. p.  
253.

Th. R. t. 8. p. 50. 1.

P. 57. 1. 2.  
4 Gr. T. gl. C. c.  
22. p. 386.

p. 386 387.

p. 387.  
p. 387-388.

p. 386-389.

U. L. r. Br. c. 17. p.  
822.

p. 833-834.

Maan, p. 18.

Barbe, situé dans une isle de la Sône auprès de Lion, dont on marque que l'église dédiée d'abord sous le nom de S. André, porte celui de S. Martin depuis le IX. siècle. On dit diverses choses de la fondation de cette abbaye, [mais qui peuvent n'être pas bien assurées,] puisqu'on doute à Lion si ce n'est pas Saint Eucher qui l'a fondée depuis qu'il a été Evêque de Lion, [vers 430 au plus tôt. Il paroît néanmoins certain par la retraite de S. Maxime en ce monastere, qu'il subsistoit des le commencement du V. siècle. Mais il faudra le faire beaucoup plus ancien,] si l'on veut que Maxime qu'on en fait le huitième Abbé, & qu'on prétend avoir vécu du temps de S. Eucher, qui fut Evêque de Lion [depuis 430 ou environ jusques en 450,] soit celui dont nous parlons. Cela paroît peu probable; puisque Saint Gregoire de Tours qui avoit lu sa vie, n'en dit autre chose sinon qu'y ayant été passer quelque temps pour cacher ce qu'il étoit, & voyant qu'il y étoit connu, il se résolut de s'en revenir en son pays. Il étoit Prestre alors. Il pensa perir sur la Sône en la re-

veniens.

passant. Étant arrivé à Chinon en Touraine il y établit un monastere, & il défendit cette ville assiégée par Gille à qui il fit lever le siège. Nous ne connoissons point d'autre Gille que celui qui étoit General en France pour les Romains en 456, & jusqu'en l'an 464. On dit qu'il assiegea Chinon après avoir défait les Gots pres d'Orleans en 463. Il n'est pas impossible qu'un disciple de Saint Martin ait vécu jusqu'à ce temps là. S. Gregoire de Tours rapporte encore plusieurs autres choses de ce Saint. Sa feste est marquée à Chinon le 20 d'août dans Florus, dans plusieurs anciens martyrologes, & dans le Romain.

On prétend que Saint Patrice, qu'on peut dire avoir été en Irlande ce que S. Martin a été en France, étoit le neveu ou le petit-neveu de ce Saint, & que l'estant venu trouver à Tours, le Saint luy donna l'habit de moine, & le fit Clerc: [Mais on n'a aucune preuve de tout cela.]

On donne encore pour disciple à S. Martin toute une famille de Gots martyrisés peu après par les barbares; avec deux freres Milanois, Florent & Florian, que le Saint envoya ensuite vivre en solitude auprès de Saumur [au diocèse d'Angers,] ayant élevé Florent à la prêtrise. On cite tout cela de quelques histoires manuscrites qui sont dans les archives de l'Eglise de Tours: mais elles sont mêlées de circonstances qu'on auroit de la peine à soutenir.]

NOTE 18.

NOTE 19.

'Pour ceux qu'on appelle les sept Dormans, qu'on veut avoir esté cousins & disciples de S. Martin, leur histoire est rejetée par ceux mesmes qui en recoivent d'autres tres dignes d'estre rejetées aussi: & c'est faire injure à S. Gregoire de Tours que de luy attribuer une si méchante piece, quoiqu'on la mette parmi ses ouvrages.

*Maan, p. 19.*

*Gr. T. v. Mart. p. 1082.*

'Ce Saint parlant des miracles de S. Romain Prestre enterré pres de Blaye en Saintonge au diocese de Bordeaux, dit que l'histoire de sa vie apprenoit qu'il avoit esté enterré par Saint Martin. [Cette vie est perdue aujourd'hui, de sorte que nous ne savons rien de l'histoire du Saint. Ussard & d'autres martyrologes marquent sa feste le 24 de novembre.] On pretend que son corps a esté transporté par Dagobert à Saint Denys où il est encore.

*gl. C. c. 46 p. 426. 427.*

*Sauss. p. 927.*



ARTICLE XXIII.

*De Saint Maurille, & de quelques autres Evêques qu'on dit avoir esté ordonnez par S. Martin.*

[ON peut mettre entre les disciples de S. Martin, les Evêques qu'on pretend qu'il a ordonnez, au nombre desquels on conte S. Maurille d'Angers: ce qui ne se pourra pas néanmoins soutenir, si d'une part l'on veut dire que Defenseur qui assista à l'election de Saint Martin, est celui qu'on fait premier Evêque d'Angers,] & dont on croit par tradition que le corps est sous le grand autel de l'Eglise de S. Maurille, & si on pretend de l'autre qu'entre ce Defenseur & S. Maurille il y a eu trois Evêques, Auxilius, Apotheme, & Prosper. On ne dit rien d'Auxilius & de Prosper, & mesme on soutient que le premier n'est pas dans les meilleurs catalogues de l'Eglise d'Angers. C'est pourquoi M<sup>rs</sup> de S<sup>te</sup> Marthe content pour second Evêque d'Angers S. Apotheme, dont on fait la feste le 20 de novembre. Ferrarius l'appelle Apodfeme. On ne sçait rien de sa vie.

*Gall. chr. t. 2. p. 112. 2.*

*2 | 113. 1 a.*

'Pour S. Maurille, sa feste se solennise le 13 de septembre dans tout le diocese d'Angers. On voit par Ussard, & par les anciens martyrologes attribuez à S. Jerome, qui l'appellent ordinairement Maurillon, on voit, dis-je, qu'il estoit celebre dans l'Eglise il y a plusieurs siecles, [ & le rang où on le met entre les Evêques d'Angers, ne permet pas de douter qu'il n'ait vécu vers le

*p. 113. 1.*

Thib. l. 2. c. 3. p.  
371.

commencement du V. siecle.] Nous apprenons de Theodulphe d'Orleans, qu'il y avoit à Angers une eglise de son nom du temps de Louis le Debonnaire. [Mais c'est tout ce que nous pouvons dire de luy, n'ayant point d'histoire de ses actions qui merite quelque croyance.] On cite un traité des miracles que ce Saint a faits après sa mort, composé par Chermér Chanoine d'Angers. [Je ne sçay s'il est imprimé, ni s'il le merite.]

Laun. de Maur.  
P. 55.

'On croit que S. Maurille eut pour successeur S. René [dont on ne trouve rien jusques au X. siecle: mais depuis cela] il est devenu fort celebre dans l'Eglise d'Angers, qui l'honore comme un de ses patrons le 12 de novembre. On ne met aucun Evesque entre luy & Talase ordonné en 453, [ce qui confirme ce que nous avons dit, qu'il est assez difficile de croire que S. Maurille ait esté ordonné Evesque par S. Martin: & nous n'en avons point d'autorité qui passe le IX. siecle.]

Sur. 23 jul. p. 183.  
510.

Nous n'avons pas beaucoup plus d'assurance] de ce qu'on dit que Saint Martin ayant appris par revelation que Saint Liboire Evesque du Mans estoit malade, l'alla visiter, l'assista à la mort, fit ses funerailles, & ordonna Victor à sa place; [mais nous ne voyons pas aussi de raison qui empesche absolument de le croire,] quoiqu'il y ait des choses extraordinaires dans l'election de S. Victor. [Cela peut s'estre fait en l'an 397, peu de mois avant la mort de S. Martin: Et sans cela mesme S. Victore ou Victoire successeur de Saint Victor a vécu trop avant dans le V. siecle pour croire qu'il ait esté ordonné par S. Martin.]

Gall. chr. t. 3. p.  
924. l. b. l'Ev. de Br.  
t. 2. p. 7.

'On donne le titre de Saint, & d'Evesque de Rennes à Riotisme, & on le met à peu pres du temps de S. Martin; [mais je n'en trouve rien qui soit tant soit peu fondé. Il n'est point marqué par Ferrarius, ni mesme par M<sup>s</sup> du Saussay.]

Ev. de Br. t. 2. p.  
63.

'Le Pere Albert de Morlaix fait consacrer par S. Martin Arise Evesque de Nantes & Didier son successeur, & il en dit bien des choses [dont nous attendons les preuves s'il y en a.] M<sup>s</sup> de S<sup>te</sup> Marthe n'en ont trouvé que les noms.]

Gall. chr. t. 3. p.  
762.

Boll. 9. may, p.  
400.

'Il y a des choses considerables pour la pieté de Saint Martin dans l'histoire de l'ordination de Saint Corentin Evesque de Quimper, mais mêlées de circonstances embarrassantes. [outre qu'on ne voit point que ce qu'on en écrit soit autorisé. Ainsi tout ce que nous pouvons dire de S. Corentin, c'est qu'on le regarde comme le premier Evesque du pays de Cornouaille en Bretagne, & de la ville de Quimper qui en est la capitale: & il faut qu'il se soit rendu extrêmement celebre, puisque cette ville en

NOTE 20.

NOTE 21.

V. S. Liboire.

V. S. Perpetue note 3.

NOTE 22.



a pris le nom, & s'appelle aujourd'hui communément *Quinper-Corentin*.] On pretend qu'il est mort en l'an 401, le 12 de decembre, auquel on fait sa feste. On en fait encore une solennité le premier jour de may à cause d'une translation : [mais je doute que ce soit pour celle] qu'on marque s'estre faite en l'an 878, auquel on dit que son corps fut porté à Tours à cause des ravages des Normans, & mis dans l'église de Saint Martin. On assure qu'il se conserve aujourd'hui à Marmoutier. Il y a encore une abbaye du nom de Saint Corentin pres de Mante dans le diocese de Chartres, fondée par Philippe Auguste.

Ev. de Br. t. 1. p.

633.

<sup>a</sup> Boll. r. may, p.

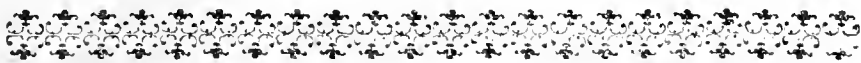
5. d.

Fv. de Br. t. 1. p.

634.

Gall. chr. t. 4. p.

298. l. c. d.



# L E P A P E S I R I C E .



## ARTICLE PREMIER.

*Sirice est elevé au pontificat : Il écrit à Himere.*



ES Pontificaux disent que Sirice estoit Romain, fils d'un Tiburce. Son epitaphe raportée & recue par Baronius, porte qu'il suivit Libere en qualité de Lecteur & puis de Diacre, & qu'après Libere il fut toujours uni à Damase. Baronius dit que par les monumens de l'ancien titre du

Boll. apr. t. 1. p.

32. Anal. c. 39. p.

22.

<sup>b</sup> Bar. 398. § 1. in

4<sup>PP</sup>.

390. § 43. 385. § 5.

in 4<sup>PP</sup>.

Pasteur, qui ont esté perdus lorsqu'on a rebastie cette eglise, il paroissoit que Sirice avoit esté Prestre de ce titre, & qu'il avoit avec luy Sifinne Prestre, & Tigride Diacre, dont ce Cardinal donne les epitaphes.

[Tout le monde convient qu'il succeda à Damase, mort, comme nous croyons, le 10 ou 11 de decembre 384, & luy succeda apparemment avant la fin de la mesme année.] Il fut choisi par le peuple Romain, qui par une seule acclamation elut Sirice, & rejetta Ursin [qui avoit toujours disputé le pontificat à Damase. L'Empereur Valentinien le jeune regnoit alors en Italie sous la conduite de Justine sa mere, pendant que l'Orient estoit gouverné par Theodose, & les Gaules par Maxime.] Valentinien

Bar. 385. § 5.

55.

Y y iij

V.S. Dama-  
se note 12.

\*NOTE I.

receut avec joie la nouvelle de l'election de Sirice, estant bien aise de voir l'union du peuple, & prenant une election comme celle là pour une grande marque de l'innocence & de la probité de Sirice: de sorte qu'il ordonna par un rescrit qu'il demeureroit Evesque, [Ursin demandant peurestre sa place.] Ce rescrit daté du 23 de fevrier, est adressé à Pinien que Baronius & d'autres appellent Prefet [de Rome,] & il le fut en effet l'année suivante: "mais je ne sçay si en celle-ci il n'en estoit point plutost Vicaire. Baronius croit encore que ce Pinien est le mari de S<sup>te</sup> Melanie la jeune: "mais il n'avoit encore que sept ans en ce temps-ci.]

NOT 27

V. S<sup>te</sup> Melanie S. 1.s s|Cod. Th. t. 6.  
P. 378. 1.

Bar. 385. 5 5.

Conc. B. t. 1. p.  
691. 2. c.b.  
p. 689. 1. d.  
p. 691. 1. f.  
p. 689. 1. d.  
p. 691. 1. 2.  
p. 689. 1. d.p. 691. 2. b.  
p. 689. 1. d. c.f.  
2. a.  
Ibid. ser. c. 3.Conc. B. t. 1. p.  
689. 2. b.c.  
c.  
p. 690. 1. b. c.

'Des le 11 de fevrier de la mesme année 385, [c'est à dire quelques jours avant le rescrit de Valentinien, Sirice avoit déjà fait une action importante en qualité d'Evesque de Rome.] Himere qui estoit depuis longtems Evesque de Tarragone [l'une des principales Eglises d'Espagne,] avoit envoyé le Prestre Bassien avec une relation adressée au Pape Damase pour le consulter sur divers desordres qui estoient [en Espagne,] & en demander l'avis à l'Eglise Romaine. Damase estoit déjà mort & Sirice mis à sa place, lorsque cette relation arriva. Sirice la fit lire & examiner avec soin dans l'assemblée des freres, [peutestre des Evesques qui avoient assisté à son ordination,] & ayant murement considéré & pesé toutes choses, il y répondit par articles selon l'obligation de son rang; après avoir averti Himere de sa promotion comme il le falloit; [ce qui marque qu'elle s'estoit faite assez peu de temps auparavant.]

'Le premier article est sur le baptesme des Ariens que quelques Evesques d'Espagne vouloient rejeter. Il leur oppose l'autorité de Libere, du Concile [de Nicée,] la pratique de Rome, & celle de tout l'Orient & de tout l'Occident. S. Ildore de Seville a marqué particulièrement ce point entre les autres regles de la discipline Ecclesiastique établies par cette lettre.

*quosdam de  
fratribus  
nosstris.*

'Le second article regarde le baptesme qu'il dit ne se devoir pas donner à Noel, à l'Épiphanie, ni aux festes des Apostres & des Martyrs; mais seulement à la feste de Pasques avec sa Pentecoste; (ce qui semble marquer tout le temps de Pasque,) comme il se pratiquoit à Rome & dans toutes les Eglises, il en excepte non seulement les personnes pressées par quelque danger, mais mesme les enfans qui ne savent pas encore parler. Le 3<sup>e</sup> défend d'accorder la grace de la reconciliation aux apostats, hormis à la mort. Il traite de la mesme maniere dans le 6<sup>e</sup>, les Religieux

& les Religieuses qui seront tombez dans la fornication; & dans le 5<sup>e</sup>, les personnes qui après avoir fait penitence, seront encore retombées dans le peché, hormis qu'il permet à ceux-ci d'affister aux Myfteres. Le 4<sup>e</sup> article veut que l'on empesche autant qu'on pourra, qu'une fille fiancée qui a reçu la benediction du Prestre pour epouser une personne, n'en epouse un autre.

Le 7<sup>e</sup> oblige absolument les Diacres & les Prestres à garder la continence: Et comme plusieurs n'avoient pas observé cet ordre de l'Eglise, Sirice permet à ceux qui reconnoissent leur faute, & qui pourront s'excuser sur leur ignorance, de demeurer dans leurs degrez sans monter plus haut. Mais pour ceux qui pretendront défendre cet abus comme legitime, il declare qu'ils sont deposez par autorité du siege apostolique de toutes les dignitez qu'ils ont dans l'Eglise. Le Pape Innocent écrivant à S. Exupere de Toulouse, cite cet article de Sirice, & en transcrit mesme une partie.

Les articles 8, 9, 10 & 11<sup>e</sup>, marquent avec étendue la vie que doivent avoir menée ceux que le Clergé & le peuple veulent elire pour Evesques. Il ne veut pas surtout qu'ils aient eu deux femmes, ni mesme une seule si elle estoit veuve. Il ne veut pas non plus que les Lecteurs se marient d'une autre maniere sur peine de deposition. Le 14<sup>e</sup> declare qu'un homme qui a esté une fois mis en penitence ne peut jamais estre admis à la clericature.

[Il y a encore quelques autres reglemens moins importans dans cette lettre,] que Sirice pretend devoir estre une regle & une définition generale pour toutes les Eglises. Il declare plusieurs fois que ceux qui n'y obeiront pas, seront separez de sa communion par la sentence du synode; & il menace les souverains Prelats de toutes les provinces, que s'ils negligent de les observer, le siege apostolique prononcera sur leur dignité la sentence qu'ils meritent. C'est pourquoi il prie Himere de faire notifier sa lettre à tous les Evesques non seulement de son diocese, (c'est à dire de sa province,) mais aussi de la Carthagene, de la Betique, de la Lusitanie, de la Galice, & à tous ses voisins; [ce qui semble mesme comprendre ceux des Gaules:] & en effet Innocent suppose que les decrets de Sirice estoient connus de S. Exupere de Toulouse, & pouvoient l'estre de beaucoup d'autres dans ce pays là.

[Cette epistre est la premiere de toutes les decretales des Papes que les sçavans reconnoissent aujourd'hui pour veritables, comme elle est aussi la premiere qui se trouve dans les an-

p. 689. 690.

p. 689. 2. c. f.

p. 690. 1. 2.

2. b.

c.

Inn. ep. 3. c. 1. c. 1.

P. 755. 2. f. | 756. 1. d.

Cona. B. t. 1. p.

672. 691.

p. 690. 2. f. | 691. 1.

p. 691. 1. d.

p. 690. 2. f.

p. 689. 2. a. d.

p. 691. 1. f.

2. a.

Inn. ep. 3. c. 1. c. 1.

1. p. 755. 2. f.

p. 756. 1. d.

ciennes collections des Canons de l'Eglise latine. "Et en effet on ne peut pas la revoquer en doute, puisqu'elle est autorisée par Innocent I. & par S. Isidore de Seville. De toutes les lettres de Sirice, celle-ci se trouve seule dans la collection de Denys le Petit; & tout ce que Cresconius cite des decrets de Sirice en est aussi tire." Elle est encore dans le Code du P. Quesnel.

Leo. Q. cod. c.  
29. p. 118.



## A R T I C L E II.

*De la troisieme lettre de Sirice: L'Empercur Maxime luy écrit.  
Il condanne les Ithaciens.*

[**N**OUS n'avons pas tant d'autoritez pour appuyer la 3<sup>e</sup> NOTE 3 epistre de Sirice dont nous parlons ici, parcequ'elle est sans date, & ainsi nous ne voyons point de quelle année elle peut estre. Elle n'est point dans Denys le Petit, ni dans les autres anciens Codes.] Elle avoit déjà esté receue & autorisée par le consentement d'un grand nombre d'Evesques, & Sirice prie ceux à qui il l'adressé, de la vouloir confirmer par leurs souscriptions. [Ainsi c'estoient sans doute des Evesques, & non simplement] des Orthodoxes comme porte le titre.

C. 1023. 2. p. 1028  
a.

p. 1027. b.

p. 1028. a. b.

[Elle regarde les ordinations des ministres de l'Eglise.] & le premier article est contre ceux qui veulent passer des vanitez du monde à la dignité episcopale: Il dit qu'ils estoient venus souvent luy demander l'ordination, accompagnez d'un grand nombre de personnes; mais que quelque effort qu'ils eussent pu faire, ils n'avoient jamais pu le faire ceder à leur importunité: [ce qui marque assez que cette lettre n'est pas écrite dans les premiers temps de son episcopat. Cet endroit peut encore faire juger qu'il parloit aux provinces où il avoit droit d'ordonner des Evesques;] c'est à dire à celle du Vicariat de Rome.] Il se plaint dans le second article de certains moines qui ne faisoient que courir, & à qui des Evesques aimoient mieux conferer le diaconat, la presbiterie, & mesme l'episcopat, que de leur donner l'aumosne. Le dernier article défend d'ordonner Prestre ou Diacre un neophyte ou un laïque. Il y a à la fin cette parole remarquable: Que personne ne regarde l'ordination comme une chose humaine & terrestre, puisque le sacerdoce vient du cel. ste. Ciel.

b.

c. d.

e.

[Saint Jerome passa encore quelques mois à Rome depuis que Sirice eut esté élevé à l'episcopat. Il ne paroist pas néanmoins que

que Sirice l'ait employé pour écrire ses lettres, comme Damase avoit fait. Quelques uns pretendent mesme qu'il traita un si grand Saint d'une maniere peu digné de son merite: "mais ils le preterent sans preuve, & on peut dire mesme sans apparence.]

V. S. Jero.  
me § 41.

NOTE 5.

'Baronius nous a donné "une lettre de Maxime à Sirice, dont nous apprenons que Sirice avoit écrit auparavant à ce prince, tant ce semble pour l'exhorter à suivre la vraie foy, [craignant peutestre qu'il ne se laissât surprendre par les Priscillianistes,] que sur un nommé Agrece qui avoit esté fait Prestre contre l'ordre des Canons. Maxime dans sa réponse luy proteste de son amour pour la foy Catholique, & promet qu'il assemblera tous les Evesques des Gaules & des cinq provinces [de la Narbonoise] pour juger l'affaire d'Agrece. Il l'assure aussi qu'il fait ce qu'il peut pour conserver la foy Catholique, maintenir l'union des Evesques, & corriger les grands desordres qu'il avoit trouvez en arrivant à l'Empire, lesquels eussent esté capables de produire un jour des maux irremediables. [Cela peut regarder l'affaire des Priscillianistes,] à laquelle Baronius rapporte ce qu'il ajoute, que l'on venoit de decouvrir des abominations étranges des Manichéens, [qui est le nom qu'on a quelquefois donné aux Priscillianistes,] & qu'on les avoit decouvertes non par des conjectures & des soupçons incertains, mais par la confession qu'ils en avoient faite eux mesmes devant les juges, comme le Pape le pourroit apprendre des actes.

Bar. 387. § 64.

§ 65.

§ 66.

§ 65.

Maxime maintint effectivement la foy Catholique contre une heresie tres pernicieuse & tres méchante, en persecutant les Priscillianistes dont il fit mesme mourir cette année les principaux chefs, mais ce fut une chose extremement odieuse de voir des Evesques poursuivre la mort de ces heretiques. 'C'est pourquoy lorsque S. Ambroise alla pour la seconde fois à Treves, [en l'an 387,] il s'abstint de la communion de ces Evesques: [ & Felix ayant esté ordonné Evesque de Treves par ces Prelats, 'Saint Ambroise & l'Evesque de Rome [qu'on pretend estre Sirice,] declarerent que les Evesques qui se separeroient de sa communion, seroient receus dans celle de l'Eglise Catholique, comme on le voyoit par leurs lettres, qui furent lues depuis & suivies dans le Concile de Turin.

Amb. ep. 56. p.  
321. g.

Conc. B. t. 1 p.  
702. b. c.

[On peut rapporter au commencement du pontificat de Sirice,] la lettre qu'il écrivit à S. Anyse Evesque de Thessalonique, pour ordonner que l'on ne pourroit consacrer aucun Evesque dans

Coll. r. t. 1. p. 43.

p. 145.  
p. 43.  
p. 44.  
p. 43.  
p. 44.

l'Illyrie [orientale,] sans le consentement d'Anyse qui avoit mérité l'estime & la faveur du saint Siege. Cette lettre envoyée par l'Evesque Candidien qui mourut bientôt après, [n'est pas arrivée jusques à nous,] ni peutestre jusqu'à Anyse, ce que Sirice jugea sur beaucoup de desordres qui arriverent en suite dans les ordinations des Evesques, jusque là qu'on en avoit ordonné trois dans une seule Eglise. Sirice écrivit donc une seconde fois à Anyse assez longtemps après, & le pressa de prendre soin des ordinations; en sorte qu'aucun Evesque ne fust sacré que de sa main, ou de son consentement, & sur ses lettres par ceux qu'il auroit choisis & envoyez pour le faire.



### A R T I C L E I I I.

*Sirice tient en l'an 386, un grand Concile à Rome.*

Conc. t. 2. p.  
1028. d.

p. 1030. d.  
# p. 1028. 1029.

p. 1029. d.

a.  
b.

p. 1251. c.

p. 1029. 1030.

'S I nous recevons comme véritable une lettre adressée au nom du Pape Sirice aux Evesques d'Afrique, nous trouvons que des le 6 de janvier de l'année 386, ce Pape avoit assemblé un Concile de plusieurs Evesques. [Il peut estre assez vraisemblable que c'estoit pour celebrer l'anniversaire de son assumption au pontificat, si ce n'est que le nombre des Evesques estoit bien grand pour cela.] Car on en met 80.<sup>3</sup> Ces Prelats assemblez voulant à l'imitation de S. Paul contribuer ce qu'il leur estoit possible pour rendre l'Eglise sans tache & sans ride, resolurent de renouveler quelques anciennes ordonnances que la negligence & la paresse avoient laissé abolir, & de le faire par une lettre en faveur de ceux qui n'avoient pu venir au Concile à cause de leur infirmité ou de leur vieillesse. La lettre ne porte néanmoins que le nom de Sirice seul.

'Il y défend entre autres choses d'admettre dans le Clergé celui qui après la remission de ses pechez, (c'est à dire apparemment après le baptesme,) aura porté l'épée de la milice du siecle, [c'est à dire aura eu quelque charge à la Cour ou dans les armées.] Il ne veut point aussi que les Clercs epousent des femmes veuves. Il ordonne de recevoir par l'imposition des mains les Novatiens & les Montagnars (ou Donatistes,) hormis ceux qu'ils auroient rebaptizez. Car ces personnes ayant abandonné l'Eglise Catholique où ils avoient receu le baptesme, n'y pouvoient rentrer que par une penitence pleine & entiere. Sirice s'étend particulièrement sur la continence des Diacres & des

Prestres, parcequ'ils sont obligez tous les jours de servir au ministère divin. Il declare enfin que ceux qui refuseront d'observer ces choses, sont separez de sa communion, & seront punis dans l'enfer. f.

'A juger de cette lettre par elle mesme, il semble qu'elle est proprement écrite pour les Evesques du Concile, & pour ceux que la vicillesse & la maladie avoient empesché d'y venir, [c'est à dire pour les Evesques du vicariat & de la primacie de Rome, n'y ayant point d'apparence que les Evesques plus eloignez aient esté appellez à ce Concile au milieu de l'hiver. Le premier Canon le confirme:] car il porte qu'on n'ordonnera aucun Evesque sans le sceu du siege apostolique. [Il veut donc apparemment que le Pape soit averti de tous les Evesques qui s'ordonneront dans sa primacie, c'est à dire dans le vicariat de Rome, & cela selon le droit commun des primats ou chefs de diocese. Car il paroist que l'Evesque d'Alexandrie avoit ce droit dans la Libye: Et ainsi on peut juger qu'il parle proprement aux Evesques de sa primacie]

'Il y parle neanmoins pour tous les Evesques Catholiques, [quoique cela se puisse encore restreindre à ceux de sa primacie, on peut dire neanmoins qu'il avoit en effet dessein que ce qu'il ordonnoit pour ceux-ci, servist de regle à tous les autres.] Aussi la copie que nous avons de sa lettre est adressée aux Evesques d'Afrique, [ausquels il est aisé de croire qu'il l'envoya depuis, soit par quelque occasion particuliere, soit qu'il l'ait envoyée de mesme à toutes les autres provinces.] On a quelques monumens d'un Concile de Tele dans la Byzacene province d'Afrique, tenu l'an 418, où l'on trouve qu'elle fut lue & receue pour faire loy dans cette province; [ & dans l'abregé des Canons par Ferrand Diacre de Carthage au VI. siecle, il y en a plusieurs tirez de cette lettre par le Concile de Tele ou Zelle.] Les actes du mesme Concile portent qu'on y presenta à lire une autre lettre de Sirice qu'on avoit présentée avec celle dont nous parlons, dans un Concile precedent tenu à Tusdre ou Tisdre ville de la mesme province de Byzacene. [Nous parlons de toutes ces choses avec assez de doute, parcequ'il y a des personnes habiles qui contestent & la lettre de Sirice, & le Concile de Tele; & ce qu'on en trouve dans Ferrand. Nous n'osons pas dire si leurs raisons sont tout à fait sans réponse: mais au moins elles sont fort considerables.]

p. 1029. a.

c.

c.

p. 1028. c.

p. 1578. a. b.

p. 1577. c.

Holst. geo. p. 85 |  
Ferr. n. p. 279.

NOTE 6.





## ARTICLE IV.

*Sirice poursuit les Manichéens & Jovinien ; ne veut pas juger Bonose.*

Idat. tit.

Cod. Th. 16. t. 5. l.  
13. p. 135.  
# Aug. conf. 1. 5.  
c. 10. p. 46. 2. d.  
6 Bar. 389. 5 67.

5 67.

**L'**EMPEREUR Theodose ayant vaincu Maxime en 388, entra triomphant à Rome le 13 juin de l'année suivante, & le 17 du mesme mois, il y publia une loy pour en chasser les Manichéens, dont plusieurs y demeuroient cachez [par la multitude du peuple.]<sup>b</sup> On croit que Sirice joignit ses soins à ceux de Theodose. Car on marque qu'il decouvrit ceux qui faisoient profession de cette secte, qu'il les envoya en exil [par l'autorité de l'Empereur,] qu'il défendit de leur laisser recevoir la communion avec les Fideles, (ce qu'ils faisoient pour se cacher,) & que ceux qui se convertiroient seroient mis dans des monasteres, où ils feroient une rigoureuse penitence, moyennant laquelle on leur accorderoit le viatique à la mort. Les infamies extremes de cette secte, & le peu de conscience qu'ils faisoient, dit Baronius, de defavouer leur croyance, ou d'y renoncer des levres sans la quitter, obligeoient l'Eglise de les traiter avec cette rigueur. [Nous voudrions neanmoins que cela fust appuyé par quelque auteur plus assuré que n'est Anastase. Nous ne nous arresterons pas beaucoup sur ce qu'il fit contre Jovinien vers l'an 390, parceque nous en avons parlé<sup>11</sup> sur S. Ambroise. Nous dirons donc seulement que Jovinien s'estant déclaré à Rome ennemi de la virginité en luy egalant le mariage, S. Pammaque le defera par une requeste à Sirice,] qui sur cela assemblea les Prestres, les Diacres, & les autres Ecclesiastiques de Rome. Les sentimens de Jovinien furent examinez dans cette assemblée. On les trouva contraires à ce que nous avons reçu, & ainsi par le consentement unanime de tous les assistans, Jovinien & ses principaux sectateurs furent retranchez pour toujours du corps de l'Eglise. Sirice écrivit sur cela une<sup>111</sup> lettre [circulaire pour tous les Evêques:] mais il eut particulièrement soin de l'envoyer à Milan, où l'Empereur [Theodose] estoit alors, & où les condannez estoient allez. Elle s'est conservée parmi celles de Saint Ambroise, & dans un ancien Code de l'Eglise Romaine, & Saint Isidore de Seville l'a marquée.

V.S. Am-  
broise 65.

Amb. ep. 6. p. 155.  
b.

p. 184. l.

ep. 7. p. 187. g.

Leo, Q. cod. c.  
p. 30. 124.  
c. Isid. v. ill. c. 3.  
Amb. ep. 67. p. 155.  
b | 187. h.

p. 187. h.

'Sirice l'envoya par trois de ses Prestres, Crescent, Leopard, & Alexandre, qui estant remplis d'un esprit de zele, estoient & capables [ & dignes ] de ce ministration de foy & de pieté. Ils furent

NOTE 7.



témoins de l'horreur que l'Empereur même & tous les autres eurent pour ces nouveaux heretiques; & ils [n'eurent pas de peine à les faire] chasser de Milan. Saint Ambroise & d'autres Evêques assemblez avec luy les condannerent comme avoit fait Sirice, & luy répondirent par une lettre où ils disent qu'ils avoient reconnu dans la sienne la vigilance du bon pasteur, avec quelle fidelité il gardoit la porte [de la bergerie] qui luy avoit esté commise, avec quelle sollicitude il conservoit le troupeau de J. C, combien il estoit digne d'estre ecouté & suivi par les brebis, avec quelle lumiere il savoit discerner les loups des brebis, [pour nourrir les unes de la verité,] & s'opposer comme un pasteur prudent [& genereux] à tous les efforts des autres. p.185.d.

V. S. Am-  
broise § 68.

["Il se tint vers la fin de l'an 391, un grand Concile à Capoue, où l'on parla de Bonose Evêque de la Dace, accusé de choses qui meritoient la deposition:"] mais le Concile en remit la deci- ep.5.p.183.k.

Ib. note 45.

Evêques en écrivirent depuis à Sirice comme pour l'en faire juge ou en avoir au moins son avis, & ils témoignoient en mesme temps une sainte horreur pour l'erreur [attribuée sans doute à Bonose,] que la Sainte Vierge eust eu d'autres enfans que J.C. 'Le Pape dans sa réponse approuva leurs sentimens sur ce point, & emploie presque toute sa lettre à prouver que Marie n'a jamais cessé d'estre vierge. Mais pour ce qui regardoit Bonose, il dit qu'il ne peut pas en connoître, parceque le Concile de Capoue les avoit eux mesmes nommez pour juges: Qu'ainsi c'estoit à eux à le juger les premiers, puisqu'ils le faisoient au nom de tout le Concile, ce que pour luy il ne pouvoit pas après que le Concile estoit séparé. Il témoigne aussi avoir appris de leur lettre, qu'on avoit donné Senecion à l'Evêque Bassé pour gouverner avec luy son Eglise, & d'autres choses, dit-il, sur lesquelles j'attens la regle de vostre sentence. m.

p.184.b.

'Le même Concile de Capoue avoit remis à Theophile d'Alexandrie la decision du differend celebre d'entre Flavien & Evagre, qui se pretendoient tous deux Evêques d'Antioche. ep.9.p.190.b.

Theophile écrivit sur cela à S. Ambroise, qui luy marqua dans sa réponse qu'il faudroit mander à l'Evêque de Rome ce qu'il auroit jugé, se tenant bien assuré qu'il ne prononceroit rien qui luy pust déplaire, afin d'entretenir ainsi la paix & le repos de l'Eglise, & que l'on eust un sujet entier de joie lorsqu'il n'auroit rien décidé que l'Eglise Romaine ne pust approuver. [Sirice s'estoit toujours déclaré pour Evagre, ou au moins contre Flavien, comme nous l'avons marqué autrepart.] c.

Ibid. § 69.



## ARTICLE V.

*Dernieres actions de Sirice, & sa mort.*

- Paul.ep.1.p.10. ["**S**AINT Paulin passa par Rome en l'an 395, pour se retirer à Nole:] & il y fut assez mal receu non seulement par divers Ecclesiastiques, mais mesme par le Pape, [soit à cause de quelque jalousie secrette, comme quelques uns l'on cru, soit que Sirice ne voulust pas autoriser l'elevation de ce Saint au sacerdoce, plus conforme à l'esprit de l'Eglise, qu'aux regles exterieures de sa discipline. Mais il y a apparence que cette froideur du Pape & du Clergé de Rome, qui obligea S. Paulin à se haster d'en sortir, ne dura pas longtemps,] puisque ce Saint ne laissa pas de venir à Rome tous les ans des le vivant de Sirice.
- ep.16.p.175. 'S. Epiphane écrivit à ce Pape [vers l'an 396,] sur les erreurs d'Origene qu'il attribuoit à Jean Eve sque de Jerusalem. [On ne dit rien de la réponse qu'il en reçeut, ni de celle que Sirice put faire] à la consultation que les Eve sques d'Afrique resolurent [en 397,] de faire à luy & à S. Simplicien [de Milan,] pour savoir si l'on ne pouvoit pas elever à l'état ecclesiastique ceux qui avoient esté baptez estant enfans par les Donatistes. [Rufin qui vint à Rome en la mesme année 397, y fut sans doute assez bien receu de Sirice,] puisque Saint Jerome se plaint à son sujet que l'on abusoit de la simplicité du Pape, qui jugeoit de l'esprit des autres par le sien. Il est certain que lorsque Rufin partit de Rome [l'année suivante,] Sirice luy accorda des lettres de communion.
- Bar.393.5.13. [Sirice eut la joie à la fin de son pontificat,] de recevoir le decret de l'ordination de S. Chrysostome, faite le 28 de fevrier 398, [ & en mesme temps la deputation solennelle que Flavien d'Antioche luy adressa pour demander sa communion, suivant l'accord qu'il avoit fait avec Theophile à la sollicitation de S. Chrysostome. Il accorda ce qu'on luy demandoit, & par ce moyen réunit tout à fait l'Orient avec l'Occident, comme nous le dirons plus amplement" en un autre endroit.
- Conc.1.2.p.1071. b. [Voilà ce que nous trouvons des actions du Pape Sirice.] Son epitaphe le loue de misericorde & de liberalité, d'avoir rendu son temps heureux en procurant une paix solide au peuple, & d'avoir arraché beaucoup de personnes à la colere du prince pour maintenir les droits de l'Eglise. [Nous avons vu les eloges
- Hier.ep.16.p.120. c. v. S. Fla- vien.
- djin Ruf. l. 3. c. 6. 7. p. 239. 2[240. d.
- Pall, dial. c. 4. p. 39.
- Bar.398.5.1.in 2pp.

que S. Ambroise luy donne avec tout le Concile de Milan.] S. Isidore de Seville l'appelle un tres illustre Pontife : & son nom se lit au 26 de novembre dans les anciens martyrologes qui portent le nom de S. Jerome, dans Raban, & dans divers autres. Il y en a quelques uns qui le mettent le 22 & le 23 de fevrier. Neanmoins Baronius ne l'a pas voulu mettre dans le martyrologe Romain, & on croit que c'est à cause de la maniere dont il a agi avec S. Paulin, & selon quelques uns avec Saint Jerome, & encore à cause qu'il receut ce semble assez bien Rufin & ne témoigna pas beaucoup de chaleur contre les erreurs attribuées à Origene. Baronius va mesme jusqu'à dire que Dieu abregea sa vie pour ce sujet, & pour mettre en sa place Anastase qui luy succeda. [Il y auroit bien des choses à dire sur ce sujet, comme Baronius le reconnoist en partie, & nous ne croyons point qu'il nous soit permis de penetrer si avant dans les jugemens de Dieu, lorsqu'il ne nous fait pas paroistre plus clairement les raisons de sa conduite.] Florentinius a fait une dissertation entiere pour répondre aux raisons de Baronius, & montrer qu'il n'y en a point qui nous empeschent de reverer la sainteté de Sirice comme ont fait les anciens : [Tout ce qu'il dit n'est pas egalelement fort ; mais il est certain que le zele que Sirice a fait paroistre dans ses actions & dans ses lettres pour la discipline & pour la foy de l'Eglise, est tres digne d'un saint Pape.

Des deux jours ausquels sa feste est marquée le 22 de fevrier & le 26 de novembre, les circonstances du temps nous obligent de croire que le dernier est celui de sa mort, & l'autre celui de quelque translation de son corps. Ainsi il aura gouverné 14 ans moins environ un mois, ce qui revient à S. Prosper & à S. Isidore qui luy donnent 14 ans. Une inscription nous apprend qu'il a fait rebastir une eglise de Martyrs. Baronius parle d'une ancienne peinture dont on voit, dit-il, encore une partie dans le titre du Pape Sirice : [Il ne s'explique pas davantage.] On croit qu'il fut enterré dans le cimetiére de Priscille, <sup>a</sup> & transferé de là dans l'eglise de Ste Praxede vers la fin du VIII. siecle. <sup>b</sup> Nous ne nous arrestons pas aux decrets que les Pontificaux luy attribuent. Anastase fut son successeur.

NOTE 8.

V. la note 1.

Isid. v. ill. c. 3.

Florent. p. 999.  
1007 [Boll. 22.  
feb. p. 282. d.]

Bar. 397. § 31. 32.

Florent. p. 1001-  
1010.

Florent. p. 1008.

Bar. 395. § 6.

398. § 1 [Boll. apr.

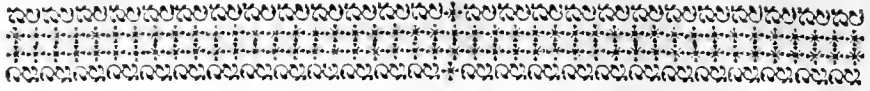
t. 1. p. 32.

<sup>a</sup> Boll. prop. p.

59. f.

<sup>b</sup> Bar. 398. § 7.

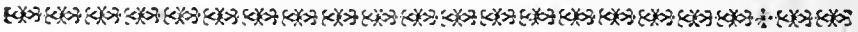




# E V A G R E

## D E P O N T ;

ARCHIDIACRE DE CONSTANTINOPLE,  
ET ABBÉ DANS LE DESERT DES CELLULES.



### ARTICLE PREMIER.

*Evagre est instruit par S. Gregoire de Nazianze, est fait Lecteur par S. Basile, & Diacre par S. Gregoire de Nyffe; sert l'Eglise de Constantinople en qualité d'Archidiacre.*

Laufc.86.p.1010.

a. Hier.in Hier.l.

4.p.t.5.p.307.dj

ad Cte.2.p.252.c.

b Laufc.86.p.

10 o.a.

c Soz.l.6.c.30.p.

686.b.

d n.p.145.2.b.

e Nyff.9.3.t.2.p.

212.a.

f Laufc.86.p.1010.

2.

g Vit.P.p.962.1.

2.

Naz.ep.153.p.

870.871.

870.871.

870.871.

870.871.

870.871.

870.871.

870.871.

870.871.

870.871.

870.871.

870.871.

870.871.

870.871.

870.871.

870.871.

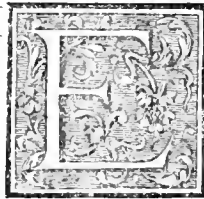
870.871.

870.871.

870.871.

870.871.

870.871.



VA GRE naquit en 345,] puisqu'il avoit 54 ans lorsqu'il mourut [au commencement de 399.]<sup>a</sup> Il estoit originaire du Pont,<sup>b</sup> d'une ville de cette province nommée Iberes,<sup>c</sup> sur le bord du Pont-Euxin,<sup>d</sup> qui est apparemment "la mesme que d'autres appellent Ibores,<sup>e</sup> petite ville assez proche du monastere de S. Basile & de Sainte Macrine. [Et nous

NOTE I.

verrons qu'il estoit fort connu de Saint Basile, & de S. Gregoire de Nyffe son frere. Son pere estoit Prestre;<sup>f</sup> & selon la traduction d'Heraclide, il estoit de ceux qui avoient soin de plusieurs Eglises, & qu'on appelloit "Visiteurs [ou Corevesques. Je ne sçay si ce ne seroit point de luy & de son fils que parle S. Gregoire de Nazianze dans son epistre 153.] Car elle s'adresse à un Evagre qui avoit un fils de mesme nom. Il l'avoit envoye encore jeune à S. Gregoire, qui luy avoit enseigné quelque chose de la rhetorique; ce qu'il peut avoir fait dans les premieres années de sa retraite avant l'an 361, qu'il fut fait Prestre. S. Gregoire luy avoit appris de plus à craindre Dieu & à mepriser les choses presentes, ayant jetté dans son ame les premieres semences de sa picté. Sozomene dit en effet, qu'Evagre de Pont apprit de luy la philosophie & les lettres saintes; & on croit que c'est luy qu'il cite luy mesme comme son sage [ & illustre ] maistre.

περιουδωτος.

[Si

[Si cela est véritable, il ne faudra pas s'étonner qu'après avoir esté instruit par S. Gregoire de Nazianze,] il ait esté fait Lecteur par Saint Basile, comme nous l'apprenons de Pallade.<sup>a</sup> Il citoit depuis S. Basile dans ses écrits, en l'appellant la colonne de la verité.

Il alleguoit aussi ce qu'il avoit appris de Gregoire qu'il qualifioit le juste. [Mais on ne peut pas juger par là si c'estoit celui de Nazianze, ou celui de Nyffe. Car s'il avoit esté instruit d'abord par S. Gregoire de Nazianze,] Pallade assure que ce fut celui de Nyffe, qui [l'ayant pris avec luy] après la mort de Saint Basile son frere, l'ordonna Diacre. Neanmoins comme il dit que ce Gregoire avoit planté la pieté dans son ame, bon croit que c'est celui de Nazianze.

NOTE 2.

'Saint Gregoire de Nyffe l'eleva au diaconat à cause de la capacité qu'il reconnoissoit en luy. Il avoit lu en effet un fort grand nombre de livres, & acquis beaucoup d'erudition & de science. Gennade l'appelle un homme eminent dans les sciences humaines & divines, & la chronique de S. Prosper le qualifie un homme habile dans les lettres saintes. Il refutoit toutes les heresies avec une extreme force. Ce fut pour ce sujet que Saint Gregoire de Nyffe l'ayant mené avec luy au grand Concile de Constantinople [en 381,] le donna à Nectaire Evêque de cette ville. Sozomene dit qu'il fit dans cette Eglise la fonction d'Archidiacre, & mesme que ce fut des le temps de Saint Gregoire de Nazianze, [à qui celui de Nyffe pouvoit déjà l'avoir donné, & encore plus volontiers qu'à Nectaire.] Celui de Nazianze parle fort avantageusement d'un Evagre Diacre, dans son testament fait le 21 may 381. Il le loue d'avoir beaucoup travaillé avec luy, & de luy avoir témoigné son affection en bien des rencontres.

## ARTICLE II.

*Evagre quitte Constantinople, où il estoit prest de se perdre.*

EVAGRE parut extremement dans Constantinople par les discours qu'il faisoit contre les heretiques [qui y estoient en grand nombre:] & la douceur de ses mœurs le faisoit honorer de tout le monde. [Mais cet applaudissement universel donna entrée à la tentation:] & comme il le confessa depuis luy mesme à Pallade, lorsque son esprit fut tout à fait degagé de cette pas-

tion, il conceut une affection dereglee pour une femme mariée à une personne des plus qualifiées, qui avoit mesme esté Prefet. Et comme il estoit bien fait de visage & aimoit à estre bien véru, cette femme avoit les mesmes sentimens pour luy.<sup>a</sup> Neanmoins la crainte de Dieu, les reproches de sa conscience, la honte d'une action si infame, & la vue des insultes que les heretiques feroient de sa faute, le retenoient encore; & il conjuroit Dieu de luy faire éviter ces traits dont l'ennemi s'efforçoit de le percer. Car la femme estoit entierement embrasée par sa passion, & ne cessoit de le presser de consentir à sa fureur: Il vouloit se degager d'elle, & ne le pouvoit: les divers services qu'il en avoit receus estoient comme autant de chaines dont il se trouvoit lié; outre qu'il vivoit assez dans l'abondance & dans les delices. Sozomene dit que le mari de cette femme qui estoit un homme fort jaloux, sachant la familiarité qui estoit entre eux, estoit resolu de le faire assassiner.

[Mais enfin après qu'une si fascheuse experience eut fait connoistre à Evagre sa propre foiblesse,] Dieu exauça sa priere. Au bout de quelque temps, & avant qu'il commist le crime dont il estoit tenté, il luy envoya une nuit un songe terrible, où il luy sembla voir les archers du Prefet qui le venoient prendre comme coupable de quelque crime qu'on ne luy disoit point. Il fut presenté au tribunal du juge; & ensuite mis en prison, les piez & les mains liées de chaines, & le cou chargé d'un carcan de fer, au milieu de quarante criminels enchainez comme luy. On ne luy disoit point pourquoi on le traitoit de la sorte; mais les remors de sa conscience luy faisoient croire que c'estoit à cause de la dame qu'il aimoit, & que son mari en avoit sans doute fait sa plainte au juge. Il demeura, ce luy sembloit, quelque temps enfermé de la sorte, durant que le juge examinait quelque autre affaire, & donnoit la question à d'autres pour quelque crime semblable au sien.

Dans l'extreme inquietude où il estoit cependant, un Ange s'apparut à luy sous la figure d'un ami qui le venoit visiter, & qui s'étonnant extremement de le voir en cet état, luy demandoit avec beaucoup de douleur: D'où vient Monsieur le Diacre, qu'on vous traite si ignominieusement, & qu'on vous met ici avec les criminels. Evagre luy répondit qu'il ne le savoit point avec certitude, mais qu'il se doutoit que c'estoit un tel qui sur une jalousie sans fondement avoit pu parler contre luy au juge, & qu'il craignoit fort que le juge corrompu par

p. 1011. b.  
Soz. l. 6. c. 30. p.  
686. b. c.  
a Lauf. c. 86. p.  
1010. c.

p. 1012. c.  
Soz. l. 6. c. 30. p.  
686. c.

e] Lauf. c. 86. p.  
1010. 1011.

Lauf. p. 1011. b.

» luy, ne le condannaſt à quelque choſe de faſcheux.  
 » Alors celui qui luy parloit, luy dit : Si vous voulez ecouter un e. d. | Soz. p. 686. c.  
 » ami, voici le conſeil que j'ay à vous donner. Le ſejour de cette d.  
 » ville ne vous eſt pas bon. Evagre répondit auſſitoſt : Si Dieu me  
 » delivre du malheur où je ſuis, & qu'après vous me voyiez jamais  
 » dans Constantinople, je veux bien que vous croyiez que je merite  
 » la peine que je ſouffre, & une encore plus grande. Si vous eſtes  
 » reſolu à cela, luy dit ſon ami, jurez moy ſur l'Evangile que voilà,  
 » que vous ſortirez de cette ville, & que vous penſerez au ſalut  
 » de voſtre ame; & je m'engage à vous tirer d'ici. Evagre luy dit :  
 » Je vous ferai tous les ſermens que vous voudrez ; ſeulement je  
 » vous conjure, faites moy ſortir de ce cachot. Son ami luy ayant  
 » apporté ſur cela le livre des Evangiles, il jura en mettant la  
 » main deſſus, qu'il ne demeureroit pas plus d'un jour à Conſtan-  
 » tinople, & qu'il ne prendroit meſme ce jour que pour mettre  
 » ſes hardes dans un vaiſſeau. Il ſe reveilla ſur cela dans l'in-  
 » quietude que ſon ſonge luy avoit cauſé, & s'eſtant levé, il confi-  
 » dera que quoique ce fuſt un ſonge, il avoit pourtant juré de  
 » fortir de Constantinople. Ainſi s'eſtant reſolu à l'exccuter, &  
 » à embrasser la vie ſolitaine, il mit tout ce qu'il avoit ſur un  
 » vaiſſeau, où s'eſtant embarqué il vint à Jeruſalem, & il y fut Lauſc. 86. p. 102. c.  
 » receu par la bienheureuſe Melanie [l'ayeule. Comme il n'eſtoit  
 » venu à Constantinople qu'en 381, il eſt difficile qu'il en ſoit forti  
 » pluſtoſt qu'en 382.]



## ARTICLE III.

*Evagre ſe retire à Jeruſalem, puis à Nitrie, & enfin dans  
 les Cellules : Il fait une tres grande penitence.*

e. d. | 707. **E**VAGRE eſtoit encore alors aſſez jeune, & dans la force Lauſc. 86. p. 102. c.  
 de l'age. [Car il ne pouvoit avoir qu'environ 37 ou 38 ans.]  
 Le demon en eut d'autant plus de force pour le tenter une  
 ſeconde fois. Il endureit encore ſon cœur comme celui de  
 Pharaon, & le jetta de nouveau dans des irrefolutions & des  
 chagrins [d'autant plus difficiles à guerir,] qu'il ne s'en ouvroit à  
 perſonne. Il changeoit encore ſouvent d'habits [pour eſtre plus  
 propre,] & faiſoit des entretiens qui ne ſervoient qu'à luy appe-  
 ſantir [le cœur] par la vanité qu'ils luy donnoient.

'Mais Dieu dont la bonté nous empêche de nous perdre, le  
 retira de là par une autre tribulation. Car il luy envoya une

p. 102. a. b.

fièvre, qui luy ayant causé une maladie de six mois, dessecha entierement son corps, dont la vigueur empeschoit l'ame de s'appliquer à la vertu. Les medecins ne savoient que faire, & ne trouvoient point de remede pour le guerir. Alors la bienheureuse Melanie luy dit : Vostre longue maladie, mon fils, ne me «  
 plaist point : decouvrez moy ce que vous avez dans l'esprit : Car «  
 assurément vostre mal n'est point une maladie [ordinaire.] Il luy «  
 avoua donc ce qui luy estoit arrivé à Constantinople ; & alors «  
 Melanie luy dit : Promettez moy devant le Seigneur, que vous «  
 embrasserez la vie solitaire, & quoique je sois une pechereffe, je «  
 prierai Dieu de vous accorder du temps & de prolonger vostre «  
 vie, [afin que vous fassiez penitence.] Il le promit. Melanie pria «  
 pour luy, & il se trouva gueri en peu de jours.

d.

Soz. l. 6. c. 30. p.  
686. d.

'Quand il fut levé Melanie mesme luy changea d'habit, & aussitost il s'en alla en Egypte dans la solitude de Nitrie, où se trouvant satisfait de la vie qu'on y menoit, il s'y arresta pour y demeurer. [Il est visible que ce ne peut estre au plustost que bien avant dans l'année 382. Certes ce n'est pas sans raison que] Pallade dit qu'il a voulu rapporter mesme la maniere dont Evagre estoit entré dans la solitude, comme une chose propre à edifier les lecteurs & à glorifier la bonté de J. C. NOTE 3.

Lau. c. 86. p. 101. c.  
a.

p. 101. b.

'Evagre demeura deux ans à Nitrie, d'où il passa la 3<sup>e</sup> année [en 384.] dans le desert [des Cellules,] dans lesquelles il vécut encore 14 ans [commencez, & jusques en 397,] de la maniere qu'il avoit commencé à pratiquer à Nitrie. Car dans les quinze premieres années de sa retraite, il ne prit aucune nourriture qui eust passé

p. 101. a.

p. 101. b. c.

par le feu, [hormis] une livre de pain qu'il mangeoit par jour, à quoy il ajoutoit une chopine d'huile qui luy duroit trois mois. NOTE 4.  
sex. vii. m.

p. 101. a.

Vit. P. l. 2. c. 27. p.  
479. 2.

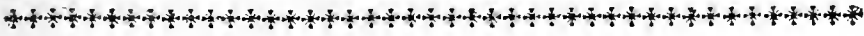
[Car depuis qu'il fut entré dans le desert jusqu'en 397,] il ne mangea ni laitue, ni aucune autre herbe, ni fruit, ni raisin, ni viande, & n'alla jamais au bain. Il ne buvoit mesme de l'eau que par mesure, & en tres petite quantité ; car quoique son abstinence fust incroyable en tout, il recommandoit neanmoins surtout aux freres, que s'ils vouloient abatre leur corps, & repousser les illusions des demons, ils devoient prendre beaucoup garde à ne boire que fort peu d'eau. Il raportoit cette parole d'un ancien solitaire, Qu'il n'y avoit rien de plus excellent pour surmonter les passions & avoir la paix de l'ame, que de boire peu, & d'estre toujours egal dans sa nourriture, pourvu qu'on joignist à cela la charité.

Soer. l. 4. c. 23. p.  
235. b. | Corc. l. g. f.  
1. p. 439. a.Lau. c. 86. p.  
101. c.

'Les austeritez qu'il pratiquoit estoient d'autant plus grandes



x. pour luy, qu'il vivoit auparavant dans l'abondance, dans la mollesse, & dans la delicateffe. Il faisoit cent prieres par jour, & comme il savoit fort bien écrire, il écrivoit chaque année de quoy gagner ce qu'il densoit.



## A R T I C L E   I V .

*Evagre est instruit par les deux Macaires, & par d'autres solitaires.*

'E V A G R E eut le bonheur d'estre longtemps instruit par S. Macaire celebre par ses miracles, & il raporte une raison que S. Macaire luy avoit rendu, de la coutume ancienne des ce temps là de faire le signe de la Croix sur la bouche quand on baille, pour chasser le demon qui souvent en est la cause. [Il semble que ce Macaire doit estre celui d'Alexandrie qui estoit Prestre des Cellules.] Neanmoins il rapportoit luy mesme un entretien qu'il avoit eu avec le saint vieillard Macaire l'Egyptien: [ce qui rend plus croyable ce que dit Socrate;] qu'il fut disciple de celui d'Alexandrie & de celui d'Egypte, desquels, ajoute cet historien, il imita la vie, & de qui il apprit non la philosophie des paroles, qu'il savoit auparavant, mais celle des actions.

Vit. P. l. 2. c. 27.  
P. 479. 2.  
4. Cotel. g. t. 3. p.  
89. 90.

Socr. l. 4. c. 23. p.  
235. d.

p. 234. d.

'Je ne sçay auquel des deux Macaires il faut rapporter ce qu'Evagre racontoit en ces termes: J'estois un jour en la compagnie du saint pere Macaire à l'heure mesme de midi, & comme je me sentoys brulé d'une extreme soif, je luy demandai la permission de boire de l'eau. Mais il me dit: Contentez vous d'estre à l'ombre: car il y a presentement beaucoup de personnes qui voyageant à la campagne ou sur mer, sont mesme privez de ce soulagement que vous avez. Et comme je m'entretenois avec luy sur la mortification, il m'exhorta à prendre courage par l'exemple des austeritez qu'il avoit pratiquées luy mesme.

p. 235 236.

'Evagre au commencement de sa conversion vint un jour trouver un vieillard, & luy dit: Donnez moy, mon pere, quelle instruction pour me sauver. Le vieillard luy dit: Si vous voulez estre sauvé, observez quand vous irez trouver quelqu'un, de ne luy parler jamais qu'il ne vous interroge. Evagre fut fort touché de cette parole; il se jetta aux piez du vieillard, en luy disant: Pardonnez moy, mon pere; je vous assure que j'ay lu beaucoup de livres, & que je n'ay trouvé nulle part rien de si sublime: Et ainsi il se retira fort edifié.

Vit. P. l. 5. c. 10.  
5. 9. p. 598. 1.

x. εὐαγόρου μακαρίου. Estoit-ce quelque caractere plus pointu qu'un autre?

c. 16. c. 2. p. 630  
Cotel. g. t. . p.  
439. a. b.

Il se tint une assemblée dans les Cellules pour quelque affaire, où l'Abbé Evagre parla ; ensuite de quoy le Prestre de ce lieu luy dit : Nous savons bien, mon pere, que si vous estiez en vostre pays, vous y seriez peuteestre Evesque , où vous auriez beaucoup de personnes sous vous ; mais ici vous estes un étranger & un novice, [ & ce n'est pas à vous à parler. ] Evagre touché de cette remontrance , témoigna sa douleur par les mouvemens de sa teste : Et au lieu de répondre avec indignation, il baissa les yeux en terre en disant ces paroles : Il est vray, mes peres, [ que je ne suis qu'un étranger. ] j'ay parlé une fois ; mais je ne retomberai pas dans la même faute. Quelques uns disent qu'il écrivit en même temps ces paroles sur la terre.

Vit. P. l. 5. c. 10. 5  
5. p. 196 [Cotel. g.  
4. l. p. 354. a. .

[Evagre avant que de sortir de Constantinople, pouvoit avoir connu S. Arsene, qui quitta aussi cette ville pour venir se retirer à Secté vers l'an 390.] Evagre s'entretenant une fois avec luy, luy disoit : D'où vient que nous autres avec le secours de nos lumieres & de nos sciences, nous n'avons aucune vertu, & que ces Egyptiens qui n'ont aucune teinture des lettres, en acquierent un si grand nombre. Nous n'avons rien, luy répondit S. Arsene, parce que nous nous arrestons [ & nous nous appuyons ] sur cette science extérieure ; & ces Egyptiens [ voyant qu'ils ne peuvent rien obtenir que par leurs travaux, ] travaillent si bien qu'ils obtiennent la vertu.

[Mais si le raport des historiens est véritable, comme Evagre joignit les travaux des Egyptiens à la science qu'il avoit acquise auparavant, aussi il ne ceda en rien à tout ce que ceux dont il envioit la simplicité, avoient pu acquerir de vertu & de merite. Nous avons déjà vu la penitence comme incroyable qu'il s'estoit prescrite pour sa regle ordinaire, & voici ce qu'il y ajouta dans quelques occasions particulieres, où il sentoit un plus grand besoin de l'assistance de la grace.]

\*\*\*\*\*

## A R T I C L E V.

*Evagre est tenté ; forme des disciples ; fait quelques voyages.*

Laus. c. 86. p. 1013.  
b.

**L**E demon de la fornication [qui avoit presque perdu Evagre dans le monde,] l'attaqua encore dans la solitude, & ne cessa point de le combattre durant les 15 premières années de sa retraite. [Pallade qui avoit appris tout cela de sa propre bouche,] témoigne qu'Evagre en estant un jour tourmenté avec

p. 1012. d.

une extreme violence, demeura une nuit entiere tout nud dans un puits durant l'hiver, en sorte qu'il en sortit tout gelé.

'Estant une autre fois tenté par le demon de blaspheme, il passa quarante jours à l'air sans avoir rien qui le couvrist : en sorte qu'après cela son corps estoit comme ceux des bestes, tout couvert de tiques ou d'ampoules. Ce n'estoit pas proprement les pensées de blaspheme qu'il combattoit de cette maniere. Mais voyant qu'elles naissoient en luy de vanité & de l'estime de sa science, il s'efforçoit selon la maxime des Saints, d'humilier l'ame en humiliant & en abatant le corps.

'On raporte que trois demons en forme d'Ecclesiastiques vinrent un jour disputer avec luy sur la foy, l'un d'eux se disant Arien, un autre Eunomien, & le troisieme Apollinariste. Mais par sa sagesse spirituelle, dit Pallade, il les surmonta tous trois en peu de paroles. On nous a donné depuis peu une relation plus ample de cette dispute, comme tirée de Pallade, & on marque à la fin, qu'après que ces trois demons furent disparus, Evagre se trouva comme sortant d'un sommeil, & tout saisi de frayeur. Il envoya prier Albin qui demouroit auprès de luy, & avec qui il estoit fort uni, de le venir trouver, & luy rapporta ce qui venoit de se passer, & Albin luy conseilla de ne demeurer pas seul, parcequ'ayant l'esprit extremement vif, une entiere solitude ne luy estoit pas avantageuse. [Ainsi il semble que cela soit arrivé dans les premieres années de la retraite d'Evagre plutoft que dans les dernieres.]

'Pallade assure qu'il avoit si souvent esté tourmenté & fouetté par les demons, qu'il estoit difficile de conter combien cela estoit arrivé de fois. Sozomene dit que son esprit estoit tellement réglé, & qu'il estoit si fort audessus de la vanité & de l'orgueil, qu'on ne le voyoit ni s'élever pour les louanges les plus justes, ni se laisser aller à la colere pour les injures les plus atroces. Il craignoit alors que J. C. ne luy reprochast un jour d'avoir rejetté cet excellent remede qu'il luy appliquoit pour le guerir de la vaine gloire dont son ame estoit malade.

'Il paroist qu'au bout de quelques années qu'il eut demeuré dans les Cellules, il eut soin d'instruire quelques solitaires : & il dit qu'il mettoit dans ses écrits plus relevez, non tout ce qu'il avoit oui dire, mais ce que les anciens luy avoient appris à dire aux autres. Pallade [qui vint dans les Cellules en 391, le qualifie son maistre ; & S. Jean de Lycople luy dit en 394, qu'il le croyoit

d[Dor. l. 2. p. 766. b.]

Dor. l. 2. p. 766. b.

Lauf. c. 86. p.

1012. d.

Cotel. g. t. 3. p.

117.

¶ P. 120.

Lauf. c. 86. p. 1012.

c.

Soz. l. 6. c. 30. p.

686. b.

Post. asc. 9. c. 5. p.

286. 287.

Lauf. c. 2. p. 9 50.

b.

¶ Cotel. g. t. 3. p.

70. b.

Lauf. c. 29. p. 946

b.

c. 43. p. 963. c.

Vit. P. n. p. 1003. a.

Soz. l. 3. c. 6. p.  
765. 4.

estre de la compagnie ou de la congregation d'Evagre. Heraclide de Cypre, que S. Chrysostome fit Evêque d'Éphèse [en 401,] estoit disciple d'Evagre selon Sozomene.

Lauf. c. 3. p. 915.  
c.

Evagre vint une fois avec Pallade sur la montagne de Nitrie, [où il pouvoit estre allé par quelque rencontre,] pour voir un solitaire nommé Benjamin, à qui sa patience dans une maladie tres fascheuse a fait donner le nom de nouveau Job. Dioscore alors Prestre de Nitrie, & depuis Evêque [d'Herinopole,] estoit en leur compagnie. [Ainsi c'estoit avant l'an 394,] auquel Dioscore estoit déjà Evêque. Une autre fois Evagre accompagné de Pallade & d'Albin, visita S. Crone disciple de Saint Antoine. Il &c. alla de mesme avec Ammone admirer la patience d'un autre disciple de S. Antoine nommé Estienne.

c.

Zon. in can. p.  
525. 1.  
Lauf. c. 91. p.  
1715. d.  
é c. 30. p. 948. 2.

Nous estions, dit Pallade sept solitaires étrangers dans le desert de Nitrie, (qui comprend celui des Cellules,) entre lesquels estoient le bienheureux Evagre, Albin, & Ammone. Evagre témoigna qu'il eust bien souhaité d'aller voir S. Jean de Lycople, mais qu'il ne pouvoit s'y resoudre, jusqu'à ce qu'il eust sceu au vray quelle estoit sa vertu par quelqu'un qui fust capable d'en bien juger. Cela porta Pallade à entreprendre ce voyage [du rant l'été de l'an 394.] & le rapport qu'il en fit aux saints Peres à son retour, les obligea à se mettre sur le Nil deux mois après, & à l'aller visiter. [Mais Pallade ne dit rien des particularitez de leur voyage. Car ce qu'on trouve ensuite dans le texte grec de cet auteur, est le voyage de Rufin, ou plustost de Petrone rapporté par Rufin, & tout différent de celui d'Evagre.

c. 43. p. 963. a.

a. b.

p. 964. d.

C'est sans doute à Evagre qu'il faut rapporter] ce que dit Cassien, d'un solitaire qui estoit originaire du Pont. Il y avoit quinze années qu'il travailloit à purifier son cœur, & à n'occuper son esprit que de la contemplation des choses celestes, lorsqu'on luy apporta plusieurs lettres de la part de son pere, de sa mere, & de beaucoup de ses amis. Ce saint solitaire prenant ce gros paquet de lettres fit diverses reflexions, & se dit en luy mesme: Combien cette lecture me va t-elle faire naistre de pensées qui me porteront ou à une joie ridicule, ou à une tristesse inutile? Combien de fois le jour detournera t-elle mon esprit de la contemplation à laquelle je tasche de m'appliquer, pour me faire souvenir de ces personnes qui m'écrivent? Combien me faudra t-il attendre de temps avant que de sortir du trouble où cette lecture me va jeter? Combien me faudra t-il travailler pour rentrer dans la tranquillité & dans la paix où je

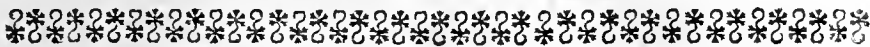
Basn in cl. j. c.  
32. p. 122.

v. S. Jean  
de Lycople.

NOTES.

je

» je tafche depuis tant de temps de m'établir, si mon esprit touché  
 » de cette lecture se retrace les visages & les entretiens de ceux  
 » que j'ay quittez il y a si longtems, s'il recommence ainsi à les  
 » voir en quelque sorte & à demeurer encore de cœur avec eux ?  
 » Que me servira t-il de m'estre retiré d'eux de corps, si je suis  
 » avec eux en esprit; Que me servira t-il d'avoir banni leur souve-  
 » nir de ma memoire, en renonçant au monde comme si je n'y  
 » estois plus, si je ne laisse pas ensuite de retourner en quelque  
 » sorte au monde, & de faire revivre en moy des choses que j'avois  
 » déjà étouffées? Après toutes ces reflexions, il ne put se refoudre  
 non seulement à ouvrir une de ces lettres, mais non pas mesme à  
 decacheter le paquet, de peur qu'en se souvenant des noms de  
 ceux qui luy écrivoient, ou en se representant seulement leurs  
 visages, il ne perdift quelque chose de son application à Dieu. Il  
 le jetta donc au feu en la mesme maniere qu'on le luy avoit  
 » donné, & dit en mesme temps: Allez, toutes les pensées de  
 » mon pays, brulez toutes avec ces lettres, & n'entreprenez pas  
 » davantage de me faire retourner à des choses ausquelles j'ay  
 » renoncé.



## ARTICLE VI.

*Evagre reçoit le don de la chasteté, de l'intelligence, & des miracles: Il suit l'episcopat.*

'A PRES qu'Evagre eut passé [quinze années] dans toutes  
 sortes d'exercices de vertu, dans les pratiques les plus  
 austeres de la penitence, dans une constance inflexible à souffrir  
 routes sortes de travaux, dans une priere ardente & sans re-  
 lasche, jusque là qu'on a écrit qu'il vivoit d'une maniere toute  
 apostolique, & que Rufin & la chronique de S. Prosper traitent  
 son abstinence d'incroyable;<sup>a</sup> enfin trois ans avant sa mort, [c'est  
 à dire en 396,] Dieu luy accorda la grace de ne plus ressentir les  
 desirs & la rebellion de sa chair, dont il n'avoit pu estre exempt  
 jusques alors.

'Comme il avoit employé ces quinze années à purifier son  
 esprit, Dieu luy donna encore au bout de ce temps, le don de lu-  
 miere & de sagesse, & du discernement des esprits. Pallade l'ap-  
 pelle un homme de grand discernement & rempli du S. Esprit.  
 'Rufin cité par Gennade l'appelle un homme tres sage & admi-  
 rable en toutes choses. Il dit qu'il avoit receu une si grande grace

*Hist. Eccl. Tom. X.*

B b b

Lauf. c. 86. p.  
123. b.

p. 1010. 2.

Vit. P. c. 27. p.  
479. 2.

<sup>a</sup> Lauf. c. 86. p.  
1013. b.

p. 1012. c.

c. 12. p. 913. a.

Vit. P. l. 2. c. 27.  
p. 479. Genn. c.  
21.

pour le discernement des esprits & pour la pureté [ & l'elevation ] des pensées, qu'on ne croyoit pas qu'aucun autre solitaire fust parvenu à une aussi grande connoissance des choses les plus sublimes & les plus spirituelles. Il ajoute qu'il avoit acquis une grande intelligence par l'étude & par l'expérience, mais surtout par la grace de Dieu.

Soz. l. 6. c. 30. p.  
686. a.

'Sozomene dit qu'il n'estoit pas seulement un homme sage & habile, excellent & pour l'intelligence & pour la parole; mais qu'il avoit encore l'esprit extremement penetrant & juste pour discerner les pensées & les mouvemens de l'ame qui tendoient ou au vice, ou à la vertu, & pour apprendre comment il falloit acquerir ce qui nous pouvoit avancer dans la vertu, & eviter ce qui nous portoit au péché.

Lauf. c. 86. p.  
1012. c.

Cotel. g. t. 3. p.  
63. a.

'Ce fut après avoir reçu ce don de l'intelligence, qu'il composa quelques écrits pour enseigner les moyens de combatre contre les demons. Il en fit quelques uns ou à Sceté, ou à son retour de ce desert: [de sorte qu'il doit y estre allé & y avoir fait quelque séjour dans les dernières années de sa vie. Nous reservons à parler de ses ouvrages après que nous aurons achevé ce qui regarde l'histoire de sa vie.

Genn. v. ill. c. 11.  
Sozr. l. 4. c. 23. p.  
234. d.  
a Lauf. c. 86. p.  
1012. c.

'Gennade dit qu'il fut mesme illustre par les prodiges & les miracles qu'il fit. Et Socrate pretend qu'il n'en fit pas moins que les deux Saints Macaires ses maistres. La seule chose que Pallade en remarque, c'est que la clef de l'eglise estant perdue, Evagre fit le signe de la Croix sur la serrure en invoquant le nom de J. C. & qu'ayant poussé la porte elle s'ouvrit aussitost. Il ajoute qu'il predict à un de ses disciples tout ce qui luy devoit arriver 18 ans après, luy specifiant toutes les choses en detail.

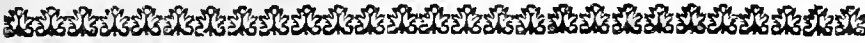
Sozr. l. 4. c. 23. p.  
238. a. b.

'Il ne faut pas oublier ce que Socrate raporte, que Theophile Archevesque d'Alexandrie arresta une fois Evagre pour le faire Evesque; mais qu'il evita l'episcopat, en trouvant moyen de s'enfuir. On ajoute qu'estant une fois allé visiter Ammone, qui s'estoit coupé une oreille pour eviter la mesme dignité, après qu'ils se furent longtemps entretenus des saintes Escritures, Evagre dit en riant à Ammone, avec la gayeré toute spirituelle que leur donnoit leur pieté, qu'il avoit bien mal fait de s'estre coupé l'oreille pour ce sujet, & qu'il en rendroit conte à Dieu: à quoy Ammone répondit: Je vous prie, mon pere, de prier Dieu qu'il m'accorde le pardon de mes autres pechez; car pour celui là il ne m'inquite pas beaucoup. Mais vous mesme, n'avez vous point de peur des jugemens de Dieu, vous qui estant si habile

a. b] Vit. P. p. 981.  
I.

ιδαντις.

» dans les sciences du siecle, & qui ayant receu de la grace de  
 » Dieu une si grande lumiere sur les Ecritures, propre pour inf-  
 » truire beaucoup de peuples, avez preferé vostre satisfaction &  
 » le repos de la solitude [à l'utilité de tant de personnes:] Il est  
 » vray que je me suis coupé l'oreille; mais vous vous estes coupé  
 » une langue qui pouvoit enseigner la verité à bien du monde.



## ARTICLE VII.

*Mort d'Evagre; on l'accuse de quelques erreurs.*

**E**VAGRE ayant vécu de la maniere que nous avons dit ci-  
 dessus durant les deux ans qu'il fut à Nitrie, & durant 14  
 ans [commencez] dans les Cellules, fut obligé par sa foiblesse,  
 & parceque son estomac estoit deregulé, d'y changer quelque  
 chose dans la seizie me année de sa retraite, [qui ne peut com-  
 mencer que sur la fin de l'an 397,] & ce changement fut de  
 prendre quelques herbes cuites, quelques legumes, de l'orge  
 mondée, ou de la bouillie, ou quelque nourriture semblable:  
 mais au lieu de cela il quitta absolument l'usage du pain.

Lauf.c.26.p.  
1012.b.c.

p.1013.a.

a.

NOTE 6.

'Il passa deux ans de cette sorte jusques à sa mort, [qu'on ne  
 peut mettre par consequent avant la 17<sup>e</sup> année de sa retraite,

p.1013.a.

NOTE 7.

qui commençoit sur la fin de 398,] & il la faut mettre au com-  
 mencement de 399,] puisqu'il mourut après avoir communiqué à  
 l'eglise à la feste de l'Epiphanie. [Ainsi il paroist, qu'il mourut  
 ou le jour mesme de cette feste, ou peu après.] Ce fut ainsi  
 qu'il termina sa vie dans le desert, après y avoir parfaitement  
 répondu à la profession qu'il avoit embrassée. Il n'estoit agé que  
 de 54 ans; ce qui fait que Pallade luy applique cette parole de  
 » l'Ecriture: 'Ayant peu vécu il a rempli la course d'une longue  
 » vie: car son ame estoit agreable à Dieu.

b.

p.1010.a.

Sap. 4.13.

[Son nom est neanmoins aujourd'hui assez odieux à cause  
 qu'on l'a rendu suspect des erreurs d'Origene & de Pelage. S.  
 Jerome est le premier que nous sachions qui l'en ait accusé, sui-  
 vant sans doute les impressions de Theophile.] Il le met entre  
 les predecesseurs des Pelagiens. Il pretend que dans son livre  
 de l'apathie, il demande qu'on soit tellement exempt de tout  
 sentiment de passion, qu'il faudroit estre pour cela ou Dieu, ou  
 pierre. Il dit de mesme sur Jeremie, que la doctrine de l'impassi-  
 bilité & de l'impeccabilité, condannée dans Origene, dans ses  
 disciples Rufin & Evagre de Pont, & dans Jovinien, se renouvel-

Hier.in Pel.pr.  
p.260.cjad Cte.  
l.2.p 252.c.

a ad Cte.l.2.p.  
252.c.

in Jer.pr.4p.  
307.d.

Vit. P. n. p. 490. 2.

Huet, de Ori. 5  
16. p. 227.Jo. Cl. g. c. 14. 5  
13.Bib. P. t. 12. c. 130.  
p. 234. b.Mosc, c. 177. p.  
1134. a. b.

loit par les Pelagiens. On pretend que le cinquieme Concile œcumenique, & celui de Latran sous S. Martin, ont condanné ses erreurs. On remarque que depuis le V. Concile tous les Grecs generalement ont eu beaucoup d'aversiõ pour Origene, auquel ils ont quelquefois joint Evagre.

C'est pourquoy S. Jean Climaque le traite fort mal, quoique dans le point particulier où il le reprend, on ait plus de peine à justifier sa reprehension que ce qu'il cite d'Evagre. L'Abbé Antioque [qui écrivoit, comme on croit, sous Heraclius,] l'accuse aussi de tenir, avec Origene & Didyme, l'existence des ames avant la creation du monde, & le renouvellement de toutes les choses qui auront esté.

[C'estoit vers le mesme temps que Jean Mosc, conformément au sentiment qui regnoit de son temps, en écrivoit cette histoire.] L'Abbé Jean de Cilicie l'avoit apprise, estant [dans un monastere] à neuf milles d'Alexandrie [ou dans le neuvieme quartier,] où il estoit venu un moine Egyptien qui l'avoit raportée. Ce moine disoit donc qu'un frere étranger estant venu demeurer dans la Laure des Cellules, demanda permission au Prestre de se loger dans la cellule d'Evagre. Surquoy le Prestre luy répondit qu'on ne pouvoit pas y demeurer. Ce frere le souhaitoit neanmoins, & témoignoit qu'il se retireroit si on ne vouloit pas luy accorder cette cellule. Le Prestre luy dit sur cela : Mon fils, « elle est habitée par un demon tres méchant : car celui qui a « trompé Evagre, qui luy a fait quitter la vraie foy, & qui luy a « inspiré une doctrine heretique, ne souffre point que personne y « demeure. Le frere persista toujours à vouloir avoir cette cellule, « ou à s'en retourner. Surquoy le Prestre luy dit qu'il y allast s'il le vouloit, mais que personne ne répondoit de ce qui luy pourroit arriver. Il s'y en alla donc, & y ayant passé une semaine, quand le dimanche fut venu, il vint à l'église avec les autres. Le Prestre témoigna beaucoup de joie de le voir, mais le dimanche suivant il ne le revit pas ; deux freres qu'il avoit priez d'aller savoir pourquoy il n'estoit pas venu, estant arrivez à sa cellule, trouverent qu'il s'estoit étranglé luy mesme.







## ARTICLE VIII.

*Ce que l'on peut dire pour justifier Evagre.*

[C'EST à Dieu, dont les jugemens sont impenetrables, à connoître la verité des reproches qu'on fait à Evagre. Pour nous, tout ce que nous pouvons dire, c'est que le crime de l'Origenisme est commun à beaucoup de personnes qu'on peut croire avec fondement avoir esté tres bons Catholiques. Ce qui nous reste des écrits d'Evagre ne le fait condamner de personne que nous sachions. Il seroit ridicule de vouloir condamner tous ceux qui se servent du mot d'apathie. L'auteur de la vie de S. Pacome, qui n'est nullement suspect de favoriser Origene, s'en sert aussi bien qu'Evagre. Marc qui a écrit la vie de S. Porphyre de Gaza, l'emploie aussi. [S. Jean Climaque n'en fait pas de scrupule.]<sup>a</sup> On le trouve mesme dans S. Basile, [ & assurément dans beaucoup d'autres, qui n'ont pas cru devoir s'abstenir d'un mot qu'ils pouvoient employer à un bon sens, quoique pris à la rigueur il en ait un mauvais.

Sur. 14. may, p.  
200. § 28.

Boll. 26. feb. p.  
660. § 101.

<sup>a</sup> Basile, reg. sup. pt.  
t. 2. p. 521. c.

On ne voit point que durant la vie d'Evagre, ni environ 150 ans depuis sa mort, personne hors S. Jerome, ait jamais rien dit contre luy, non pas mesme Theophile lorsqu'il condannoit divers solitaires comme Origenistes aussitost après la mort d'Evagre. Pour S. Jerome, c'estoit assez d'avoir esté ami d'Ammon & des autres solitaires persecutez par Theophile, pour n'estre pas estimé de luy. Hors luy, tous ceux qui en parlent le font avec elege, comme Pallade, Rufin, Socrate, Sozomene, S. Prosper dans sa chronique selon l'edition de Scaliger, Gennade. Les Vies des Peres alleguent souvent son autorité. S. Dorothee fait la mesme chose. Je sçay bien qu'entre ces auteurs il y en a plusieurs qu'on accuse d'Origenisme; mais s'ils ont eu du respect pour Origene, il n'y a peutestre que Rufin & Gennade qu'on ait quelque peine à excuser d'avoir suivi les erreurs qu'on leur attribue: Car le Novatianisme dont on accuse Socrate, n'a rien de commun avec Origene & Pelage.]

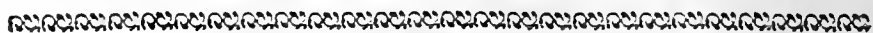
Un ancien auteur donné par Abraham Eckellensis cite aussi l'autorité du bienheureux Evagre: & il est traité de Saint dans quelques manuscrits grecs. [Nous ne parlons point des deux Maccaires, de S. Arsene, & des autres Saints avec lesquels il a esté uni durant sa vie, au nombre desquels il faut apparemment mettre

Eck. reg. p. 75.

Nil. op. p. 6. o. 1.

Saint Iſidore de Peluſe,] dont nous avons une lettre au Diacre Evagre. [Depuis meſme que le nom d'Origene & celui d'Evagre ont eſté entierement décriez dans l'Orient. S. Benoïſt d'Agnane n'a pas laiſſé de mettre entre les mains de ſes Religieux deux ouvrages d'Evagre, ſans craindre le fantoſme de l'apathie.

Mais quoy qu'il en ſoit de ſa doctrine, on peut dire qu'il n'y a rien de plus beau ni de plus edifiant que ſon hiſtoire telle que la raporte Pallade, qui l'avoit connu durant neuf ans, & qui porte partout un grand caractère de ſimplicité & de ſincerité. Et aſſurément ſ'il n'eût eu en vue que de relever la gloire de ſon maïſtre, il cuſt retranché une grande partie du commencement de ſa vie. Pour l'erreur de l'Origeniſme dont on veut auſſi que Pallade ait eſté coupable, ſ'il y a peu de raiſon de l'en ſouſçonner, il n'y en a aucune pour le condanner.]



A R T I C L E I X.

*Des écrits attribuez à Evagre par les anciens.*

Laufc. 86. p.  
1012. c.  
a Socr. l. 4. c. 23. p.  
235. a | n. p. 541 c.  
d | Corel. g. t. 3. p.  
545.  
Genn. v. ill. c. 11.

**P**OU R ce qui eſt des écrits d'Evagre, Pallade en conte trois, le Sacré, le Moine, & l'Antirrhetique.<sup>a</sup> Socrate a marqué ces trois ouvrages, hormis qu'il intitule le premier le Gnoſtique, ou de celui qui a reçu le don de lumière. Il eſtoit diviſé en 50 chapitres. C'eſt apparemment ce livre de 50 ſentences que Gennade dit qu'il avoit le premier traduit en latin, & qui eſtoit pour les perſonnes habiles & ſtudieuſes. Socrate cite de ce Gnoſtique diverſes paroles qu'Evagre y avoit miſes de Saint Gregoire, de S. Baſile, de S. Athanaſe, de Saint Serapion de Thmuis, & de Didyme.

Socr. l. 4. c. 23. p.  
236. 237.

p. 235. a.  
p. 235. 236.  
Vit. P. 1. 5. c. 6. 5  
4. p. 562. 1 | 4. 5 14.  
p. 568. 2.  
e Dor. l. 12 p. 823.  
a | 14. p. 834. 835.  
c Socr. l. 3. c. 7. p.  
176. c.  
d Genn. v. ill. c.  
11.  
Hier. ad Cte. l. 2.  
p. 2 (2. c.  
e Genn. v. ill. c.  
11.

Le traité du Moine eſtoit auſſi intitulé de la Pratique [de la vertu.] Socrate en raporte diverſes paroles ou exemples remarquables des anciens ſolitaires, dont pluſieurs ont eſté recueillis dans les Vies des Peres, & dans S. Dorothée. Il en raporte encore un paſſage en un autre endroit. C'eſt apparemment celui que Gennade appelle le livre des cent ſentences, diviſées par chapitres, lequel eſtoit pour les moines qui vivoient dans la ſimplicité [de l'action, & non dans la ſublimité de la contemplation.] Il avoit eſté traduit autrefois, [peuteſtre par Ruſin] qui avoit traduit quelques livres d'Evagre : mais il avoit eſté tellement corrompu & changé par les copiſtes, que Gennade fut obligé de le corriger ſur le grec en beaucoup d'endroits, & de le traduire tout de nouveau en d'autres.

L'Antirrhetique contenoit diverses instructions tirées de l'Écriture, opposées aux tentations des demons, & divisées en huit parties, selon le nombre<sup>1</sup> des tentations, & des huit pechez capitaux qu'il a remarquez le premier, ou l'un des premiers: en sorte que comme J.C. opposa à toutes les tentations du demon des paroles de l'Écriture, aussi chacune de ces huit principales tentations fust combatue par les passages du texte sacré. Gennade traduisit cet ouvrage en latin, selon l'ordre, dit-il, qu'il en avoit receu, sans rien changer de la simplicité de son texte.

[Pallade n'attribue point à Evagre d'autres écrits que ceux que nous venons de dire.] Socrate y en ajoute encore quelques uns, & entre autres 600 problemes prognostiques<sup>a</sup> qui sont citez par Saint Maxime Martyr. [Je ne voy point que Gennade en parle, si ce n'est] ce qu'il appelle quelques petites sentences fort obscures, & qui ne pouvoient estre entendues que par les moines, comme Evagre le reconnoissoit luy mesme. Gennade ne laissa pas de les traduire. [Je ne sçay si ce ne seroit point] ce que S. Jerome dit, qu'il avoit écrit un livre & des sentences sur l'apathie, ou l'impassibilité, ou la tranquillité exemte de passions & de troubles. [Cela peut aussi avoir eu quelque raport à son Gnostique.]

Le mesme Pere dit qu'il avoit écrit à Melanie: [cela peut s'entendre de quelqu'un des ouvrages precedens.] Socrate luy attribue encore deux écrits<sup>1</sup> faits par versets, & adressez l'un aux moines qui vivoient en communauté & en compagnie, & l'autre<sup>2</sup> aux vierges. C'est ce que Gennade appelle une doctrine propre pour la vie commune des monasteres, & un petit livre<sup>2</sup> pour les vierges consacrées à Dieu, proportionné à leur sexe & à leur profession sainte. [C'est sans doute] ce que Saint Jerome marque qu'il écrivoit aux moines & aux vierges. Gennade ne dit point qu'il ait traduit ces deux ouvrages, & ainsi ils peuvent estre de] ceux que Rufin avoit traduits selon S. Jerome.

ARTICLE X.

*De ce qui nous reste d'Evagre.*

Nous avons aujourd'hui en latin ces deux écrits aux moines, & aux vierges, dans un recueil de divers ouvrages des Peres, fait il y a plus de 800 ans par Saint Benoist Abbé

1. ou à la Vierge, [ce qui est la mesme chose qu'aux vierges.]

2. ou à une vierge. D'autres editions lisent *aux vierges*.

Socr. l. 4. c. 23. p. 235. a.

Genn. v. ill. c. II.

Socr. l. 4. c. 24. p.

235. a.

a. Cotel. g. t. 3. p.

545. b.

Genn. c. 9.

Hier. in Eph. 2.

P. 252. c.

c.

Socr. l. 4. c. 23. p.

235. a.

Genn. c. II.

Hier. ad Cte. l. 2.

P. 252. c.

c.

Cod. reg. t. 4. p.

34. 39.

d'Agname. [On y voit pourquoi Socrate dit qu'ils estoient par versets. Car ils sont tous coupez, comme par membres oppotez & par versets, de mesme que les Proverbes de Salomon dont ils imitent le style. Le dernier que Gennade appelle un livret est en effet beaucoup plus court. Il est intitulé *Aux vierges* : il parle néanmoins toujours comme à une seule : mais ce qu'il dit à une se peut aisément rapporter à toutes.] M<sup>r</sup> Cotelier nous a donné une lettre d'Evagre à Anatole qui luy avoit écrit de la montagne sainte, [c'est à dire sans doute de celle de Sinai. Car on ne peut pas l'entendre de celle de Nitrie,] puisqu'Anatole écrivoit pour demander pourquoi les moines d'Egypte estoient habillez d'une maniere fort differente des autres hommes. Evagre receut la lettre d'Anatole en Sceté : & en y répondant il marque que les moines d'Egypte avoient un<sup>a</sup> capuce sur la teste, ηγουκάλιστ. qu'ils avoient les mains nues & decouvertes, <sup>a</sup> que leur<sup>b</sup> scapulaire ἀνάλαττος. estoit croisé pour leur embrasser les epaules, <sup>b</sup> qu'ils avoient une ceinture autour des reins, une peau de mouton, & un baston. Il donne des raisons mystiques de tout cela ; après quoy il marque les instructions les plus ordinaires qu'on donnoit aux moines.

Cotel. g. t. 3. p.  
68. a.

b.  
a c. 6. p. 69. a.  
b.  
c.

p. 70. b.

Il ajoute ensuite qu'il s'en va marquer en cent articles ce qui regarde la vie pratique [pour les personnes communes,] & en six cents cinquante autres ce qui regarde le Gnostique [ou les personnes plus éclairées,] omettant plusieurs choses, & n'en marquant d'autres que d'une maniere obscure, mais intelligible pour ceux qui seroient arrivez à ce degré. [Il marque visiblement les deux traitez que l'on appelle le Moine, ou le Pratique, & le Gnostique ou sacré. Mais il y a faute dans le nombre de 650 articles qu'il donne au dernier, & il en faut retrancher 600, puisque Socrate & Gennade n'y en mettent que 50; si l'on ne veut dire qu'il joint ensemble & le Gnostique & les 600 sentences dont parle Socrate, qui selon ce que nous avons tiré de Gennade, n'estoient que pour les personnes plus éclairées.]

p. 70-97.

Cette lettre est suivie dans M<sup>r</sup> Cotelier de 71 articles, la plupart assez courts, parmi lesquels il y en a plusieurs citez comme d'Evagre dans les vies des Peres, & dans les scolies grecques sur S. Jean Climaque. On en trouve aussi dans Theodore d'Edesse donné depuis peu par le P. Possin : mais il ne cite pas Evagre. Saint Jean Climaque en cite l'article 7, & c'est celui que nous avons dit qu'il n'approuvoit pas. [Ainsi il n'y a pas à douter que une partie au moins de ces articles ne soit d'Evagre:] mais on

p. 77. a. | Possin. f.  
16. c. 14. p. 352.

Jo. Cl. g. c. 14. §  
13.

Poss. p. 346. b.

croit

croit que ce peut estre un composé de divers endroits des ouvrages d'Evagre, & peutestre mesme de quelques autres anciens.

M<sup>r</sup> Cotelier met ensuite ce que son manuscrit appelle le Discours pratique d'Evagre en cent articles. Il est composé des 28 premiers articles du precedent, de deux autres contez pour le 29, & le 31, du 43, & de six autres jusqu'au 49, du 54 & des 8 suivans, & ensuite des dix derniers jusqu'au centieme. Ces dix comprennent les histoires que Socrate cite de ce mesme ouvrage. [On n'y trouve pas]<sup>a</sup> ce qu'il en cite sur l'immensité de Dieu, [soit qu'il fust dans les articles que nous n'avons pas,]<sup>b</sup> soit que Socrate se trompe en prenant le Discours pratique pour le Gnostique, auquel il semble qu'il devoit appartenir. En finissant cet article il s'adresse à Anatole, & espere d'arriver à la perfection par les prieres & l'intercession du juste Gregoire qui avoit planté en luy la pieté.

Il est remarquable que parmi les exemples qu'on lit ici, & dans Socrate, comme tirez des anciens solitaires, on y lit cette réponse celebre que Pallade dit estre d'Evagre mesme: Que comme on luy vint raporter la mort de son pere dans la solitude où il estoit, il répondit à celui qui luy apportoit cette nouvelle: » Cessez de blasphemer, car mon pere est immortel. [Il seroit un peu extraordinaire qu'un homme se donnast luy mesme pour modele en témoignant qu'il veut proposer l'exemple des autres. Mais il se peut faire que cette parole ait esté dite par un ancien, & qu'Evagre s'en soit servi à son imitation.]

Le Discours pratique est suivi d'un autre intitulé Les raisons de l'état monastique, dont Theodore d'Edesse a copié plusieurs endroits. Il paroist que c'est une instruction pour apprendre les devoirs de cet état à une personne qui vouloit l'embrasser. Il porte le nom du moine Evagre; & il y en a quelques endroits citez sous son nom dans les vies & les sentences des Peres.<sup>d</sup> M<sup>r</sup> Cotelier y a joint comme estant aussi d'Evagre, un fragment sur les noms donnez à Dieu dans l'Ecriture,<sup>e</sup> qui avoit déjà esté imprimé sans nom d'auteur.

M<sup>r</sup> Bigot nous a donné un petit traité d'Evagre sur les huit pechez capitaux: mais il reconnoist en mesme temps que ce n'est au plus qu'un extrait de l'ouvrage qu'il avoit fait sur ce sujet, tel que Socrate & Gennade nous le representent. Le titre porte qu'il estoit adressé à Anatole. Nous l'avions déjà en latin dans la Bibliothéque des Peres, avec diverses sentences attribuées à

Cotel. g. t. 3. p. 93-102.

Socr. l. 3. c. 23. p. 235. 236.  
a c. 7. p. 236. c.  
b Cotel. g. t. 3. p. 546. c.  
p. 102. b.

p. 100. b. c. | Socr. l. 4. c. 23. p. 238. a. b.  
c Lauf. c. 86. p. 1013. c.

Cotel. g. t. 1. p. 103.

p. 111. 112. 113 | r. 1. p. 437. 438 | Vit. P. l. 5. c. 5. p. 565 | c. 12. p. 613.  
d Cotel. g. t. 3. p. 116.  
e n. p. 554. a.

Pal. dial. p. 349.

Bib. P. r. 5. p. 698. p. 700-702.

En 1680, avec la vie de S. Chrysostome par Pallade.

Evagre, [ & tirées peuteſtre ou de ſon Antirrhétique, ou de quelque autre de ſes écrits.

Cotel. g. t. 3. p.  
543. b. c.

'On remarque qu'il y a pluſieurs ouvrages attribuez dans les manuſcrits & les imprimez tantost à S. Nil, tantost à Evagre: [ & il ſemble qu'il y ait quelque raiſon de croire qu'ils ſont pluſtoſt du dernier. Car on ne voit point pourquoy on auroit mis ſous ſon nom les ouvrages de S. Nil; au lieu que le nom d'Evagre eſtant devenu odieux aux Grecs, on a bien pu donner ſes écrits à un homme comme S. Nil, dont la reputation eſtoit ſans tache.]

p. 543 544.

'On aſſure en eſſet que les anciens & les nouveaux attribuent tous à Evagre les ſentences ſpirituelles qui portent le nom de S. Nil, particulièrement celles qui ſont par l'ordre de l'alphabet: & on cite entre autres pour cela S. Maxime Martyr & S. Jean de Damas. Suarés qui les a données parmi les ouvrages de S. Nil, n'en diſconvient guere. [ Ainſi ce pourroit eſtre une partie de ces 600 ſentences gnoſtiques dont parle Socrate.

Nil. op. p. 543-  
575. 611. 612.

'Nous avons outre cela divers paſſages d'Evagre citez dans les vies des Peres, & par S. Dorothee, par divers autres anciens auteurs, & dans les chaines ſur l'Ecriture.

Cotel. g. t. 3. p.  
544. b.

Hier. ad Cte. l. 2.

p. 252. c.

a Soz. l. 6. c. 30. p.  
286. 1.

b Soz. l. 4. c. 23. p.  
235 b.

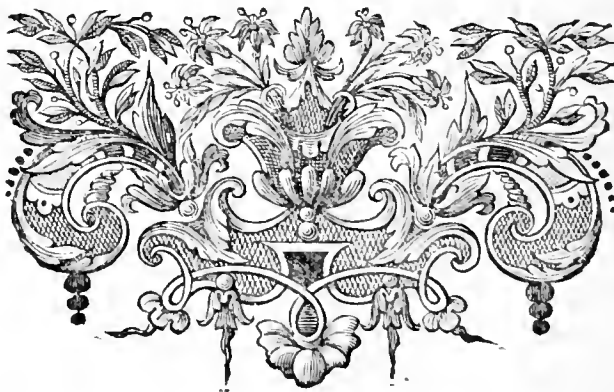
c c.

d Genn. v. ill. c.  
11.

'Les écrits d'Evagre ſe liſoient beaucoup & en Orient & en Occident, & ils faiſoient voir l'avantage qu'avoit leur auteur & pour la penſée, & pour l'exprefſion. Socrate dit qu'ils ſont fort beaux, & que ceux qui les liront, verront combien ils ſont admirables. Gennade ſoutient qu'ils ſont neceſſaires aux moines.

1. Vit. P. l. 5. c. 2. 58. p. 564 | c. 3. 5 3. p. 565 | c. 10. 5 20. p. 598. 1 | c. 11. 5 9. 10. p. 609 | c. 12. 5 4. 5. p. 613 | c. 35. 5 15. p. 612 |  
Cotel. g. t. 1. p. 437.

2. Dorothee, c. 12. p. 820. b. c | 22. p. 838. c | 23. p. 864. a.



D I D Y M E  
 L'AVEUGLE,  
 DOCTEUR DE L'EGLISE  
 D'ALEXANDRIE.

ARTICLE PREMIER.

*Il apprend sans lire toutes les sciences.*



**D**IDYME est un homme trop extraordinaire, & il s'est rendu trop celebre dans le plus illustre siecle de l'Eglise, pour ne pas ramasser avec soin ce que l'histoire nous en apprend. Il naquit en 309, selon S. Jerome, qui dit qu'il avoit 83 ans passez en 392. Mais d'autre part Pallade, selon lequel il mourut agé de 85 ans<sup>l</sup> en 399, nous oblige, s'il ne se trompe pas, de ne mettre sa naissance qu'en 314.

Hier.v.ill.c.109.  
p.300.c.

Lauf.c.4.p.904.  
c.

V. la note.

Il estoit d'Alexandrie. Estant encore tout petit, agé seulement de quatre ans, comme il le disoit luy mesme à Pallade, <sup>bou</sup> [au plus] de cinq, <sup>c</sup> il tomba dans un mal d'yeux, qui augmenta de telle sorte, <sup>d</sup> qu'il perdit entierement la vue. <sup>e</sup> Mais au lieu des yeux corporels, Dieu luy en donna de spirituels, & luy fit apprendre par la seule ouie, ce qu'il n'auroit [peutestre] jamais pu savoir par le secours de la vue. <sup>f</sup> Il commençoit à apprendre ses lettres lorsqu'il devint aveugle; <sup>g</sup> sou plustost il les ignoroit encore entierement. <sup>h</sup> Mais cela n'empescha pas qu'estant parvenu à un age plus avancé, il ne voulust apprendre les lettres & les sciences. La privation de la lumiere visible l'enflamma d'un plus ardent desir pour connoistre la lumiere invisible & veritable: Et il ne desespera point de pouvoir obtenir l'effet de son desir, parcequ'il avoit oui lire dans l'Evangile, Que ce qui est impossible aux hommes, est possible à Dieu. Se confiant donc sur cette promesse divine, il prioit Dieu non de luy rendre la lumiere corporelle, mais d'éclairer son cœur.

Hier.v.ill.c.109.  
p.299.b.

<sup>a</sup> Lauf.p.904.c.

<sup>b</sup> Hier.an.372.

<sup>c</sup> Socr.l.4.c.25.p.240.c.d.

<sup>d</sup> [Hier] [Lauf] [Ruf] [Soz.l.3.c.15.p.523.b.]

<sup>e</sup> Socr.p.240.c.  
d.

<sup>f</sup> [d] [Soz.p.523.b.]

<sup>g</sup> Ruf.l.11.c.7.  
p.181.] [Hier.v.ill.p.299.b] [chrl] [Lauf.p.904.d.]

<sup>h</sup> Soz.p.523.b.

<sup>i</sup> Ruf.l.11.c.7.p.181.]

i.  
- Soz. p. 523. b.  
- Ruf. p. 181.

'Il joignit le travail & l'étude à la priere,<sup>a</sup> & alla écouter avec soin ceux qui faisoient profession d'instruire les autres.<sup>b</sup> La nuit mesme il employoit des veilles & tres longues & tres frequentes, non à lire, mais à écouter : Et lorsque ceux qui luy lisoient, estoient contraints après un long travail, de ceder à la violence du sommeil, Didyme se servoit de ce silence, non pour se reposer, ou pour ne rien faire, mais pour ruminer, s'il faut ainsi dire, & pour rappeler en son esprit & en sa memoire les choses que les autres luy avoient apprises après les avoir lues dans les ouvrages [des anciens;] en sorte qu'il sembloit moins avoir écouté ce qu'on luy avoit lu, que l'avoir écrit dans son esprit comme dans un livre. On dit aussi qu'il fit graver les lettres de l'alphabet sur des tablettes de bois, & que par ce moyen en les touchant il apprit à connoître les lettres, les syllabes, les mots, & tout le reste, par la vivacité de son imagination, & par son application continuelle à retenir ce qu'on luy disoit.

Soz. p. 523. b. c.

Ruf. p. 181. i.  
Lauf. c. 4. p. 904.  
d.

'Dieu mesme repandit une lumiere extraordinaire dans son esprit & dans sa conscience tres pure, pour faire voir à la lettre que c'est luy, comme il dit dans le pseaume, qui éclaire & qui rend sages les aveugles. Aussi Didyme qui naturellement avoit un esprit tres excellent & tres vaste, surpassa ceux mesmes qui avoient le plus de genie & le plus de penetration d'esprit; comprit avec facilité toutes les regles de la grammaire, & apprit en peu de temps tout ce qu'enseigne la rhetorique, & tout ce qu'il y a de beau dans les poetes & dans les orateurs. Il ne se mit pas néanmoins en peine de former son style sur leurs regles, se contentant de chercher la verité des choses, & de l'exprimer ensuite d'une maniere simple & sans ornement.

Socr. p. 240. d.

Thdr. l. 4. c. 26.  
p. 701. a.  
c Hier. ex Did. p.  
397. b. | 422. d.

'Il se rendit ainsi tres habile dans la connoissance de toutes les choses & divines & humaines. Il apprit si parfaitement les divines Ecritures de l'ancien & du nouveau Testament, & pour la lettre & pour le sens, qu'il l'expliqua mot à mot d'un bout à l'autre. Il acquit aussi une connoissance exacte, dit Pallade, de ce qui regarde les dogmes de l'Eglise; & il les expliquoit avec une telle force & une telle subtilité, que ses lumieres surpassoient celles de tous les anciens.

Ruf. p. 181. r.  
Socr. p. 241. a. c.  
Thdr. p. 701. a.  
Lauf. p. 904. d.  
d.

Ruf. p. 181. i.  
Socr. p. 240. d.  
Soz. p. 523. b.  
Thdr. l. 4. c. 26.  
p. 701. a.  
d Soz. p. 523. b.  
e Ruf. p. 181. i.

'Il penetra encore avec une vivacité admirable tout ce qu'il y a de plus difficile dans la dialectique & les syllogismes d'Aristote, dans la musique, dans l'astronomie, dans les differentes opinions des philosophes: Et quoiqu'il n'eust appris toutes ces sciences qu'à l'aide de ses oreilles & de son imagination, il les



avoit si presentes & si bien imprimées dans son esprit, qu'il estoit en état de répondre à toutes les objections que luy pouvoient faire ceux qui s'en estoient le mieux instruits par leurs yeux. Il le faisoit mesme<sup>a</sup> avec tant de force, que jamais aucun philosophe n'a pu le surmonter dans la dispute. Après avoir entendu ses raisons, on estoit obligé d'avouer qu'il estoit maistre dans la science sur laquelle on luy avoit fait des difficultez. Il apprit mesme la geometrie<sup>a</sup> par un miracle surprenant, n'y ayant point de science qui demande tant le secours des yeux.<sup>b</sup> Il ne pretendoit pas trouver la verité dans toutes ces sciences; mais il y cherchoit des armes pour la défendre contre le mensonge.

Socr. p. 240. d.

Rufp. 181. 1.

1) Soz. p. 523. b.  
 Thdr. p. 701. a.  
 a Hier. v. 11. c.  
 107. p. 299. b.  
 b Thdr. l. 4. c. 26.  
 p. 701. a.



## A R T I C L E II.

*Estime des Catholiques pour Didyme, particulièrement de Saint Athanase & de S. Antoine.*

**D**I D Y M E passoit tellement pour un prodige, que beaucoup de personnes attirées par sa reputation venoient à Alexandrie, les uns pour l'entendre, & d'autres seulement pour le connoistre. [Le temps où il vécut se rencontra presque tout entier dans les troubles qui agiterent l'Eglise au sujet de l'Arianisme;] & les Ariens eurent la douleur de trouver en luy un formidable adversaire. Car ayant embrassé la défense du Concile de Nicée, il persuadoit encore aux autres de l'embrasser. Et il le faisoit avec d'autant plus d'efficace, qu'il pretendoit moins emporter les esprits par la force de ses discours. Car il leur insinuoit adroitement la verité, & les y faisoit entrer avec plaisir, en faisant semblant de se soumettre luy mesme à leur jugement. C'est pourquoi les Catholiques le cherissoient extremement, & les solitaires mesmes donnoient des louanges à sa vertu.

Soz. l. 3. c. 15. p. 523. c.

Il fut tellement estimé de Saint Athanase, & des plus grands hommes de l'Eglise, qu'on luy donna le soin de l'ecole instituée [depuis plusieurs siecles] à Alexandrie pour enseigner la doctrine de la foy. Ainsi il parut extremement dans cette Eglise sous le regne de Valens,<sup>d</sup> & mesme des le temps des enfans de Constantin, [c'est à dire avant l'an 350,] Dieu l'ayant accordé à cette ville par une faveur particuliere pour la gloire de l'Eglise. Il montra au monde cet homme si fidele, afin qu'il rendist témoignage à la foy [de la Consubstantialité.] Il le plaça [sur le chandelier] comme une lampe qui jettoit une lumiere eclatante au

Ruf. l. 11. c. 7. p. 181. 1.  
 c1) Soz. p. 523. a.

Thdr. l. 4. c. 26.  
 p. 700. d) Socr. l. 4. c. 26. p. 241. b.  
 d) Soz. p. 523. a.  
 e) Ruf. p. 181. 1.  
 f) Socr. l. 4. c. 25. p. 240. c.

Ruf. p. 181. 1.

milieu de l'obscurité que les tenebres de l'heresie, & la perfidie des docteurs de l'Arianisme repandoient sur les peuples d'Alexandrie. Sa providence l'opposa dans cette ville à la fureur de ces heretiques,<sup>a</sup> de l'impieté desquels il parut le plus puissant adverfaire, renversant tous leurs sophismes, & dissipant l'illusion & la fourberie de leurs discours.

[Saint Antoine qui vint à Alexandrie en 355, comme nous V. son titre. croyons,] l'y visita par trois fois dans sa cellule; & Didyme l'ayant <sup>5</sup> 12. prié de faire l'oraison, il se mit aussitost à genoux, sans s'en faire prier une seconde fois, pour luy faire apprendre par son exemple comment il falloit obeir. Didyme alla aussi le visiter;<sup>b</sup> & dans l'entretien qu'ils eurent ensemble sur les saintes Ecritures, Saint Antoine admirant son grand genie, & relevant par ses louanges la vivacité de son esprit, luy demanda s'il n'avoit point de regret d'estre privé de la vue. Didyme n'osa d'abord luy répondre; mais Antoine l'ayant prié une seconde & une troisieme fois, l'obligea de luy avouer avec simplicité que cela ne luy faisoit pas peu de peine: Surquoi Antoine luy fit cette réponse; Je m'é-  
tonne qu'un homme judicieux comme vous, regrette une chose  
qui est commune aux mouches, aux fourmis, & aux autres ani-  
maux les plus meprisables aussibien qu'aux hommes, & qu'il ne  
se rejouisse pas d'en posséder une qui ne se trouve que dans les  
Apostres, dans les Saints, & dans les Anges; par laquelle nous  
voyons Dieu mesme, & qui allume dans nous le feu d'une science  
si lumineuse. Il vaut bien mieux estre éclairé dans l'esprit que  
dans le corps, & avoir ces yeux spirituels qui ne peuvent estre  
obscurcis que par les pailles du peché, que non pas ces yeux  
charnels qui peuvent par un seul regard impudique precipiter  
un homme dans les enfers.

Ce philosophe de l'Eglise, comme l'appelle Sozomene, rapportoit luy mesme que durant le regne de Julien l'apostat, comme il sentoit une extreme douleur de l'état où le crime de ce prince reduisoit l'Eglise, & qu'il employoit les jeûnes & les prieres pour flechir la misericorde divine, un jour sa douleur fit que après avoir esté jusques au soir sans manger, il ne voulut encore rien prendre lorsque la nuit fut venue. Il s'assit seulement sur un siege, où accablé par le sommeil, il fut comme ravi en extase, & s'imagina voir des chevaux blancs courir dans l'air, & ceux qui les montoient dire tout haut: Qu'on dise à Didyme que Julien a esté tué aujourd'hui, vers cette mesme heure, qui estoit la settieme, [ou une heure après minuit,] & qu'il le fasse sçavoir à

Socr. c. 26. p. 241.  
d.  
a c. 25. p. 241. c.

Lauf. c. 4. p. 904.  
c.

Hier ep 33. p.  
205. a.  
b a b| Ruf o. 181.  
2| Socr. p. 241. b. c.  
Soz. p. 523. d.

Ruf. p. 216| Socr.  
p. 241. b. c. | Soz. p.  
521. c. d.  
Vit. P. l. 3. c. 28. p.  
533. i.

Lauf. c. 4. p. 905.  
f| Soz. l. 6. c. 2. p.  
638. a. b.

» l'Evesque Athanase, [qui estoit alors caché dans Alexandrie,] Didyme se leva aussitost, prit de la nourriture, & ayant remarqué le jour & l'heure où il avoit eu cette vision, il se trouva que Julien estoit mort en effet dans le mesme temps, [c'est à dire la nuit du 26 au 27 juin de l'an 363.]



A R T I C L E   I I I.

*Didyme est visité par Rufin, par S. Jerome, & par Pallade :  
Du temps de sa mort.*

» **R** U F I N fut l'auditeur de Didyme, [environ douze ans depuis la mort de Julien,] & il dit que quelque admirables que fussent ses ouvrages, (car nous allons voir qu'il en fit plusieurs,) neanmoins ceux qui comme luy les avoient lus, & l'avoient aussi entendu parler, preferoient encore ce qu'il disoit de vive voix, y trouvant beaucoup plus de grace, & je ne sçay quoy de divin qui surpassoit les discours ordinaires des hommes.

» S. Jerome qui commençoit déjà à blanchir, & qui paroïssoit plus en état d'estre maistre que disciple, ne laissa pas [en 386] d'aller à Alexandrie, & d'y écouter Didyme, ayant principalement fait ce voyage pour le voir, & pour luy consulter tous les doutes qu'il avoit sur les Ecritures. Et quoiqu'il n'ait pas arresté plus d'un mois à Alexandrie, si nous en croyons Rufin, il ne laisse pas de reconnoître qu'il luy est obligé en beaucoup de choses, & mesme de se glorifier partout de l'avoir eu pour catechiste, & pour maistre dans l'intelligence des Ecritures, & d'avoir joui de son amitié. Il luy écrivit une lettre de civilité où il le qualifioit son maistre. Il dit qu'il avoit traduit en latin quelque chose d'Origene & de S. Didyme, pour donner aux siens un échantillon de la doctrine & de la science qui se trouvoit dans les ouvrages des Grecs. Il l'appelle son Didyme. Il a les yeux, dit-il, qui sont louez dans l'epouse des Cantiques, & ceux que J. C. nous ordonne de lever en haut, pour considerer les campagnes déjà blanches, & prestes à moissonner. Avec ses yeux il regarde comme fort au dessous de luy toutes les choses [de la terre,] & fait revivre l'ancienne coutume de donner à un Prophete le nom de Voyant. Celui qui aura lu ses écrits verra d'où les Latins [empruntent ou] volent ce qu'ils disent, & après avoir trouvé la source, il se mettra peu en peine des ruisseaux. Didyme est peu instruit pour la parole; mais il n'en est pas de mesme pour la doctrine.

Ruff. l. 1. c. 7. p. 181. l. 2.

2.

Hier. ep. 65. c. 1. p. 189. b.

in Eoh. pr. 1. p. 203. a.

ex Ruf. l. 2. p. 223. b.

a Hier ep. 65. c. 1. p. 189. b.

b ep. 51. p. 113. b. l.

ex Ruf. l. 2. p. 223. b.

c in 11. pr. p. 4. d' ep. 65. c. 1. p. 190. c.

e ep. 28. p. 194. c.

ex Did. pr. p. 397.

16 Gal. pr. p. 158. d.  
 4 Ori. in Ez. pr. p. 615.  
 Lauf. c. 1. p. 901. a.  
 c. 7. p. 903. a.  
 b. c. d. 10 p. 924. b.  
 c. 43. p. 564. c.  
 c. 4. p. 904. d. e.  
 c. 2 p. 902. a.  
 c. 4. p. 904. c.

Son style mesme est d'un homme apostolique, & par la sublimité des pensées, & par la simplicité des expressions. Il l'appelle encore autrepant son Voyant [ou son Prophete,]<sup>a</sup> & Didyme le Voyant.

'Pallade depuis Evesque d'Helenople, estant venu à Alexandrie sous le second Consulat de Theodose, [c'est à dire en l'an 388,] passa [pres de] trois ans dans les monasteres d'autour d'Alexandrie [jusques en 390,] & puis demeura encore [pres de] dix ans dans les deserts de Nitrie & des Cellules, d'où il revint encore à Alexandrie [en 399.] Durant ce temps là, il vint quatre fois en dix ans visiter Didyme. Ce grand homme le voulut obliger de faire la priere dans sa cellule: Pallade, qui estoit encore jeune, [ & agé seulement d'environ 22 ans, ] refusa de le faire. Sur quoi Didyme luy rapporta l'exemple de S. Antoine qui n'en avoit point fait de difficulté, pour luy dire que s'il vouloit veritablement imiter ce Saint, il devoit toujours obeir sans disputer & sans resister. Il luy raconta diverses particularitez de sa propre vie, entre autres la vision qu'il avoit eue de la mort de Julien. Il luy apprit aussi l'histoire d'une servante nommée Alexandra, renfermée durant dix ans dans un sepulcre.

'Durant ce temps là, dit Pallade, Dieu appella à luy à Alexandrie un grand nombre de Saints & de Saintes, du nombre desquels fut le bienheureux Didyme. [Selon la suite de l'histoire de Pallade, il doit estre mort en l'an 399.]

V. S<sup>ve</sup> Melanie l'ayeule  
 52.

NOTA.

## ARTICLE IV.

### *Des écrits de Didyme.*

Thdr. l. 4. c. 26.  
 p. 700. c.

Ruf. l. 1. c. 7. p.  
 181. l.

Lauf. c. 4. p. 904.  
 d.

d Hier. v. ill. c.  
 109 p. 300. c.

ep 209. b. ep. 89.  
 c. 6. p. 343. b.

f. v. ill. p. 300. c.  
 s. in l. r. p. 4

l. in O. pr. t. 6. p.  
 4. b. Ruf. l. 3. c. 8.

p. 242 d. v. l. p. 300. c.

'THEODORET dit que Didyme paroissoit beaucoup à Alexandrie, par les écrits qu'il y faisoit pour défendre la verité contre les dogmes heretiques [des Ariens.] Rufin dit aussi que l'on fit écrire beaucoup de choses qu'il disoit, soit dans ses leçons publiques, soit dans les réponses qu'il donnoit aux demandes qu'on luy faisoit, & que ses écrits estoient fort admirez. Pallade semble dire qu'il avoit dicté des explications sur toute l'écriture sainte. S. Jerome qui ne parle que d'une partie du nombre infini de ses ouvrages, qu'il appelle des ouvrages importants, marque des commentaires sur tous les pseaumes, 18 tomes sur Isaïe, depuis le 40<sup>e</sup> chapitre jusques à la fin, trois livres sur Osée adresséz à S. Jerome mesme, qui luy avoit demandé

nobilis.

mandé une explication de ce Prophete lorsqu'il le vint écouter à Alexandrie. Il adressa de mesme à S. Jerome un commentaire sur Michée, divisé ce semble en trois livres.<sup>a</sup> Il écrivit encore cinq livres sur Zacarie à la priere de ce Saint,<sup>b</sup> qui dit que tous ses commentaires estoient pour l'allegorie, & expliquoient peu l'histoire. Il a fait aussi des commentaires sur l'Evangile de Saint Matthieu<sup>d</sup> & sur celui de S. Jean.<sup>e</sup> Il a expliqué fort au long la premiere epistre aux Corinthiens,<sup>f</sup> & fait quelques petits commentaires sur celle aux Ephesiens.<sup>g</sup> Cassiodore assure qu'il avoit trouvé un commentaire de Didyme l'aveugle sur les Proverbes, lequel il avoit fait mettre en latin par Epiphane,<sup>h</sup> & un autre sur les sept epistres canoniques<sup>i</sup> qu'il avoit aussi fait traduire. Nous avons encore aujourd'hui ce dernier dans la Bibliotheque des Peres. [Car on y trouve tout ce qui peut faire juger qu'il est veritablement de Didyme, & d'un auteur peu instruit des matieres de la grace. Il contient des instructions & des reflexions utiles & judicieuses, qui ne sont pas indignes du grand Didyme. [Il n'y a que la premiere epistre de S. Pierre & la premiere de S. Jean, qui soient expliquées bien au long. Sur les autres ce sont plutoit des annotations qu'un commentaire.

'Outre ces ouvrages sur l'Ecriture, Didyme en avoit fait plusieurs autres, comme celui des Dogmes ou des sectes, deux livres contre les Ariens,<sup>k</sup> que Didyme semble marquer luy mesme en expliquant le chapitre 5<sup>e</sup> de la premiere epistre de Saint Jean. Il a fait encore un livre du S. Esprit, & il s'est conservé jusques à nous parmi les ouvrages de S. Jerome, qui le traduisit [en l'an 386.] Ce Saint l'avoit entrepris [des l'an 384,] lorsque Damase vivoit encore, & à la priere de ce Pape. Il dit que c'est de cet excellent livre que les Latins ont pris tout ce qu'ils ont dit sur cette matiere. S. Augustin le cite.<sup>m</sup> On en a fait trois livres, quoique dans la verité ce soit toujours un discours suivi, qui ne devoit point estre separé, ou qui ne le devoit estre au plus qu'en deux parties.

[Didyme y fait paroistre d'abord une humilité digne d'un docteur de l'Eglise.] Car il le commence en disant qu'il ne faut parler qu'avec beaucoup de respect & de circonspection de tout ce qui touche la divinité, & surtout de ce qui regarde le Saint Esprit, puisque le blaspheme qu'on prononce contre luy est irremissible: qu'ainsi ayant à en parler, la vue de

in Zac. p. 832.  
a. a. in O. p. 8.  
b. v. ill. p. 300. c.  
d. in Zac. p. 1.  
238. a.  
e. v. ill. p. 299. b. in  
Matt. c. 9. p. 12.  
d. v. ill. p. 299. b.  
e. ep. 52. t. 2. p. 117.  
b.  
f. ex Ruf. l. 2. c.  
9. p. 204. d. in  
Eph. p. 204. a.  
g. Cald. inf. c. 5. p.  
541. 2.  
h. c. 8. p. 543. 2.  
i. Bib. P. c. 9. p. 55.

Du P. c. 2. p. 385.  
Canil. t. 5. p. 232.

Hier. v. ill. c.  
109. p. 297. b. Du  
P. p. 383.  
k. Bib. P. c. 9. p. 85.  
d. c.

Hier. v. ill. c. 109.  
ex Did. t. 9. p.  
397.  
l. ex Did. t. 9. p.  
397.

Aug. qu. l. 2. c.  
25 t. 4. p. 572. d.  
m. Du P. c. 2. p.  
384.

Hier. ex Did. p. 397.  
b.

i. M<sup>r</sup> du Pin luy attribue des commentaires sur Job, & sur l'epistre aux Galates: [Je ne sçay d'où cela est pris.]

Du Pin. t. 2. p. 385.

sa foiblesse l'oblige de ne le faire qu'en tremblant; qu'il eust bien mieux aimé ne point entrer dutout dans une matiere si elevée, & où il est si dangereux de se tromper; mais qu'il y est contraint par les prieres souvent reiterées de ses freres, & par la necessite d'établir le sentiment de l'Eglise sur l'autorité des Ecritures, pour empêcher que les simples ne soient seduits par ceux qui ont la temerité d'avancer sur ce sujet beaucoup de choses qui ne sont fondées ni sur les livres saints, ni sur aucun des anciens auteurs Ecclesiastiques. Il renouvelle la mesme protestation à la fin de son discours, & il y joint cette regle importante, [l'ayant sans doute pratiquée le premier.] Que si quelqu'un veut lire son livre, il doit se purifier de toute action & de toute pensée contraire à la sainteté de Dieu, parceque pour comprendre ce qu'on en dit, il faut y apporter un cœur plein de lumiere, de sainteté, & de sagesse.

p. 422. d.

E

Il demande en mesme temps qu'on ait la charité de luy pardonner, s'il n'a pas toujours répondu autant qu'il le souhaitoit à l'attente du lecteur; qu'il faut considerer l'esprit dans lequel il a écrit, sans s'arrester à la maniere dont il s'exprime; qu'il ne craint point d'assurer qu'il n'a rien dit que de conforme à la verité; mais que la bonne foy l'oblige d'avouer que sa maniere d'écrire est fort éloignée de la politesse & de l'agrément des personnes eloquentes; qu'il n'a point eu d'autre dessein en traitant de l'écriture, que de chercher avec pieté quel en est le véritable sens, & d'exprimer ensuite ce sens avec la simplicité ordinaire de son style. Il se peut faire que son grec ne fust pas bien pur: [ & il negligeoit avec raison les ornemens de l'eloquence dans une matiere de doctrine. ] Mais du reste on ne peut parler plus avantageusement d'un ouvrage, que M<sup>r</sup> du Pin fait de celui-ci, & pour le fond & pour la maniere. Il voudroit que tous ceux qui ont traité des mysteres de la religion, l'eussent pris pour modele, & en eussent suivi la methode. Il croit que c'est l'écrit le plus demonstratif & le plus methodique de tous ceux que les anciens ont composez pour prouver la divinité du Saint Esprit: & il fait l'abregé des raisons par lesquelles il la montre. Il remarque que Didyme y condanne en passant par avance l'heresie Nestorienne.

p. 397. b. | Du P. t.  
2. p. 388.

Du P. p. 384.

p. 385 387.  
p. 388.Soer. l. 4. c. 25. p.  
242.Hier. ex Ruf. l.  
3. c. 8. p. 242. d.

Socrate attribue à Didyme trois livres sur la Trinité. [Je ne sçay si c'est autre chose que les deux livres contre les Ariens & celui du S. Esprit.] Rufin l'ayant consulté sur le sujet des enfans qui meurent dans le berceau, il luy répondit par un livre qu'il

composa sur cette matiere. Il fit aussi quelques notes sur le livre des principes d'Origene. [Dans le V. tome de Canisius,] & en d'autres endroits, on trouve un traité, ou plustost le fragment d'un écrit contre les Manichéens, qui porte le nom de Didyme d'Alexandrie. On juge en effet qu'il a assez de raport avec l'ouvrage sur le S. Esprit. Il semble que l'auteur en reconnoissant le peché originel, n'en connoissoit pas toutes les suites: [ce qui ne surprend pas en un homme nourri dans les principes d'Origene.] Le Pere Possin dans ses notes sur les epistres de Saint Nil, a donné en grec le commencement de ce traité. Evagre cité par Socrate, raporte quelques paroles de Didyme ce grand docteur & ce maistre si éclairé.

l. 2. c. 4. p. 219. a] Socr. l. 4. c. 20. p. 665. d. e. a Du P. p. 389.

V. les Manichéens § 14.

p. 389. 390.

Nil. ep. p. 342.

Socr. l. 4. c. 23. p. 237. d.



A R T I C L E V.

*Il est accusé de quelques erreurs.*

[JUSQU'ICI nous n'avons rien dit qui ne nous represente Didyme comme un homme qui a esté l'honneur de l'Eglise Catholique. Il faut avouer neanmoins que sa memoire n'est point sans tache, & qu'on luy attribue des defauts dans le point le plus considerable de tout, c'est à dire dans la foy.] S. Jerome après les eloges qu'il luy a donnez, ne laisse pas de dire qu'il est certainement Catholique sur la Trinité, & qu'il suit la croyance de l'Eglise sur le Fils & le S. Esprit; mais que dans tous les autres points où l'on accuse Origene d'erreur, il le suit ouvertement, & soutient que les sentimens de cet auteur qui sont rejettez de toutes les Eglises, sont Catholiques & saints: Que dans les notes qu'il avoit faites sur les Principes d'Origene, il ne s'estoit point arrêté à dire que les erreurs qui s'y trouvoient, y avoient esté ajoutées par d'autres; que pour ce qui regardoit la Trinité, il avoit tâché de montrer qu'il ne disoit rien que d'orthodoxe; que ceux qui le mettoient du costé des Ariens, ne l'entendoient pas, & qu'ainfi c'estoit sans sujet qu'on vouloit le condamner & décrier ses ouvrages; mais que pour les autres erreurs il les avouoit comme des veritez.

Hier. ex Ruf. l. 2. c. 4. p. 219. 2.

a] ep. 65. c. 4. p. 193. 2.

H] Socr. l. 4. c. 23. p. 241. 2.

Hier. ex Ruf. l. 2. c. 4. p. 219. a] ep. 65. c. 4. p. 193. a.

l. ep. 65. c. 1. p. 187. b. c. ex Ruf. l. 3. c. 2. p. 242. d.

<sup>b</sup> Saint Jerome dit encore que quand il l'estoit allé ecouter, il avoit appris de luy ce qu'il ne savoit pas; mais qu'il n'avoit pas perdu [la foy Catholique] qu'il avoit apprise des autres. Il pretend aussi que la raison qu'il rendoit à Rufin de ce que quelques enfans mouroient si tost, estoit qu'ils n'avoient pas beaucoup

peché [dans une vie précédente, selon l'imagination d'Origene,] & qu'ainsi ils n'avoient pas eu besoin de demeurer longtemps dans les prisons de leurs corps. Saint Jerome semble dire que Didyme luy mandoit en mesme temps le contraire, & l'accuser par là de dire à l'un d'une façon & à l'autre d'une autre. [Mais une duplicité si criminelle n'est pas mesme assez clairement marquée dans S. Jerome pour le pouvoir assurer.

"Des personnes fort habiles trouvent qu'il est difficile de donner un bon sens à son commentaire sur les epistres Catholiques. ] Neanmoins Cassiodore qui donne ce livre à ses Religieux, M<sup>r</sup> Her. mant.

Cassid. inf. 68. p. 543. 2.

ne remarque point qu'il y eust rien à redire; quoique dans le mesme endroit il rejette comme Pelagien un commentaire sur Saint Paul attribué au Pape Gelase, & qu'il remarque que dans celui de S. Clement d'Alexandrie sur les epistres Canoniques, il y avoit quelque chose de moins exact, qu'il avoit mesme fait oster dans la traduction. Baronius assure qu'Evagre, Isidore, Rufin, & Pallade ont esté ses disciples, & ont pris de luy l'amour qu'ils avoient pour Origene & pour ses erreurs. [C'est une grande question que de savoir quelle a esté la foy de toutes ces personnes, dont nous ne pretendons point nous rendre juges.]

Bar. 393. § 27.

Genn. dog. c. 20. p. 381. l. c.

Gennade luy reproche d'avoir distingué dans l'homme l'ame & l'esprit, comme deux choses différentes. [Ce n'est pas ce qui seroit le plus difficile à justifier ou à excuser.

Ne pourroit-on point faire quelque comparaison de Didyme avec Saint Gregoire de Nyssè, dans lequel on trouve divers sentimens fascheux, ce qui n'a pas empesché qu'il n'ait toujours esté honoré comme un Saint, & mesme comme un Pere de l'Eglise: pour ne rien dire de S. Justin, de Saint Irenée, & de plusieurs autres Saints, dont on est obligé de rejeter aussi quelques opinions. Il est visible que tant que Didyme a vécu il a esté honoré par S. Athanase & par les personnes les plus éclairées de l'Eglise comme un disciple, & mesme comme un docteur de la doctrine Catholique: & on avoit ses livres & ses discours pour apprendre sa croyance. C'est après l'avoir vu, l'avoir entendu, avoir scéu s'il y avoit quelque chose à reprendre en luy, que S. Jerome luy donne les eloges que nous avons vus. Longtemps mesme depuis qu'il se fut déclaré contre Didyme, ] il ne laisse pas de dire comme une chose qui luy faisoit honneur, qu'il avoit autrefois eu son amitié: (car Didyme estoit mort alors.) Il écrit encore en l'an 406, qu'il avoit vu à Alexandrie cet homme qui estoit le plus habile de son temps; [& toutes les fois qu'il en

Hier. in Il. pr. p. 4.

in O. pr. r. 6. p. 4. b.



parle, hormis quand il écrit contre Rufin, c'est toujours en le louant, où au moins sans le blasmer.

Pour les autres auteurs, outre Rufin & Pallade, qui ont esté accusez d'Origenisme, aussibien que Didyme, outre Socrate qui se declare partout pour Origene, & Sozomene qui le copie; Theodoret & Cassiodore[qui ne sont pas suspects en ce point,] en parlent fort honorablement.<sup>a</sup> Le dernier raporte des choses fort extraordinaires d'un autre aveugle nommé Eusebe qu'il avoit vu, & qui luy avoit rendu croyable tout ce qu'il avoit lu de Didyme.[On pretend qu'il a esté anathematizé par le V. Concile, & ensuite par d'autres; surquoi on sçait qu'il y a bien des choses à dire, que nous ne pouvons pas examiner en cet endroit.]

Thdr. l. 4. c. 26.  
p. 700 701 | Casd.  
inf. c. 5. p. 541.  
543.  
<sup>a</sup> Casd. inf. c. 5. p.  
542. 1.

S. Jerome parle d'un Ambroise d'Alexandrie disciple de Didyme, qui avant l'an 392 avoit écrit un grand ouvrage contre Apollinaire, & des commentaires sur Job. [Quelques uns croient que c'est luy que l'Eglise honore le 17 de mars. Mais c'est plutost l'ancien Ambroise ami d'Origene.]

Hier v. l. c.  
126. p. 302. 303.

V. la perfection de Maximin note 3.



# S. SIMPLICIEN, ARCHEVESQUE DE MILAN.

NOTE.



LES anciens historiens ne nous ont rien<sup>''</sup> appris de la naissance & des premieres années de S. Simplicien. Il doit estre né assez peu avant dans le IV. siecle, ] puisqu'il estoit déjà fort agé lorsque S. Augustin se convertit [en 386.] Il se consacra à Dieu des sa jeunesse, & vécut toujours dans une tres grande pieté. Ainsi ayant passé un grand nombre d'années dans la pratique des vertus, il se rendit sava nt en la vie spirituelle par une longue experience. On voyoit reluire en luy la grace de Dieu, & l'on reconnoissoit sans peine que c'estoit un fidele serviteur de J. C.

Aug. conf. l. 8. c.  
1. p. 53. 2. c.

[Il est aisé de juger de la profondeur de sa science par ce que dit S. Ambroise, ] qu'il avoit naturellement un esprit fort vif, & qui penetrait aisément les choses spirituelles; que l'ardeur de sa foy & le desir de connoistre plus parfaitement les mysteres de Dieu, le porta à voyager par toute la terre; & qu'avec cela

Amb. in Ex. 24.  
t. 1. p. 436. f.

[437.g.

il consacroit tout son temps & la nuit comme le jour, à faire alternativement diverses lectures. Il faisoit voir fort ordinairement combien les philosophes se sont éloignez de la verité dans leurs écrits; qu'ils combattent leurs maximes par leurs actions, & que les principes mesmes de leur doctrine se détruisent les uns les autres. Il estoit plus difficile de luy plaire qu'à beaucoup d'autres, [parcequ'il voyoit aisément les defauts que les autres n'appercevoient pas:] mais sa charité temperoit l'exactitude de son jugement.

Aug. conf. l. 8. c.  
2. p. 59. 1. b.

[Il est certain qu'il fut quelque temps à Rome,] où Dieu se servit de luy [avant l'an 362,] pour la conversion du celebre Victorin, comme nous le dirons dans la suite. [Il semble qu'il ait passé toute la derniere partie de sa vie à Milan.] On l'a qualifié moine dans l'argument d'une lettre que S. Ambroise luy écrit; [ce qui ne semble pas devoir faire une autorité.] Gennade nous assure qu'il fut élevé à l'honneur de la prestrie; [ & ce fut sans doute en cette qualité ] qu'il servit de pere à S. Ambroise lorsqu'il receut la grace de J. C. [luy ayant peutestre donné les instructions dont il eut besoin pour recevoir le baptesme à la fin de l'an 374, ou l'ayant instruit des auparavant à Rome dans la pieré.]

Bar. 375 § 22; 385.  
§ 9.

Barcnius croit que le Pape Damase l'envoya de Rome à S. Ambroise pour luy enseigner les regles de la conduite episcopale: [mais cela n'a pas de fondement.] Ce que nous savons, c'est que S. Ambroise & luy estoient liez ensemble d'une ancienne amitié, que S. Ambroise l'appelloit son pere, & l'aimoit veritablement comme tel. & que Simplicien de son costé l'aimoit comme son fils, & témoignoit estimer ses écrits, & quoiqu'il fust si habile, il le consultoit dans les difficultez qu'il trouvoit sur l'Ecriture. Il estoit bien aise quand ce Saint expliquoit au peuple les mysteres des pseumes, ou les écrits de S. Paul: [ce qui marque qu'il y assistoit.] Ils s'entretenoient quelquefois ensemble, & S. Ambroise luy adressoit plusieurs de ses ouvrages sur l'Ecriture.

V. S. Am-  
broise §

Amb in pf. 104.  
p. 861. h. i.

in Fx p. 438 g.  
a Aug. conf. l. 8.  
c. 2. p. 59. 1. 1.  
b Amb in pf.  
104 p. 861. i.  
c k. v.

d in Ex. 24. p.  
4: 6. c. f.  
e in. pf. 104. p. 861.  
h.

f h.  
g h in Fx 24. p.  
436. 443; ep. 27. p.  
254.

h Aug. conf. l. 8.  
c. 1. p. 58. 2. c.

c.  
c. 2. p. 59. 1. b.

hS. Augustin estant encore à Milan dans les douleurs de l'enfancement de sa vie nouvelle, alla le visiter [en l'an 386,] pour luy decouvrir toutes les agitations de son ame, & pour savoir de luy quel genre de vie il devoit embrasser. Il dit que ce fut Dieu qui luy inspira ce d. S. Simplicien pour luy exhorter à l'amour de l'humilité de J. C. luy raconta la conversion de Vic-

ou bien, & que si leurs actions ont esté criminelles, ce n'a esté que la suite necessaire de la fausseté de leur doctrine.

torin, afin qu'il l'imitast; & elle le toucha en effet d'un desir ardent de l'imiter. [Ce fut sans doute deslors que commença] cette affection paternelle qu'il avoit pour S. Augustin, & dont il luy avoit donné diverses marques avant la lettre qu'il luy écrivit [en l'an 396.

c. s. p. 60. r. c. d.

ad Sim. t. 4. p. 263. r. d.

v. S. Auguf.  
tin § III.

"Cette lettre estoit sur le sujet de quelques ouvrages de Saint Augustin qu'il avoit lus avec une extreme joie, & pour luy demander l'explication de quelques difficultez. Saint Augustin le satisfit par les deux livres qu'il luy adressa avec une lettre où il le traite de pere: & il ne se peut rien voir de plus respectueux, ni qui donne une plus grande idée du merite de S. Simplicien; quoiqu'apparemment il ne fust encore que Prestre, & que Saint Augustin fust déjà Evefque. C'est dans ces livres que S. Augustin a commencé à reconnoître le mystere de la predestination; & c'est une obligation que nous avons à S. Simplicien, puisque S. Augustin ne s'engagea à examiner cette matiere, que dans l'esperance que celui qui le luy commandoit, luy obtiendrait aussi par ses prieres les lumieres & la grace qui luy estoient necessaires.] Il paroist que cette lettre de Simplicien à Saint Augustin devint publique. Gennade qui en parle comme s'il l'avoit vue, dit qu'en faisant diverses demandes comme pour s'instruire de ce qu'il ne savoit pas, il instruisoit luy mesme celui à qui il demandoit instruction. [Elle n'est pas venue jusques à nous.] Gennade ajoute qu'il écrivit beaucoup de lettres à S. Augustin encore Prestre, "pour l'exciter à travailler sur l'Ecriture sainte, & qu'il fut en quelque sorte son excitateur, de mesme qu'Ambroise l'avoit esté autrefois à l'égard d'Origene.

Genn. c. 36.

Ibid.

'S. Ambroise estant tombé malade & prest à mourir, quelques uns de ses Ecclesiastiques s'entretenoient ensemble sur le choix de celui qu'il faudroit mettre en sa place; & ils parlerent de S. Simplicien. C'estoit dans le lieu où S. Ambroise estoit couché, mais fort loin de luy; & ils parloient si bas, qu'à peine s'entendoient-ils. Neanmoins S. Ambroise approuva leur choix, & dit tout haut par trois fois, comme s'il se fust entretenu avec eux, il est vieux, mais il est bon. Ils en furent si surpris, qu'ils s'enfuirent. Cependant quand ce Saint fut mort [le 4 d'avril 397,] on elut Simplicien pour luy succeder.

Amb. v. p. 90. 91.

[Ce fut aussitost après son election que] l'Eglise fut honorée par le martyre des SS. Sifinne, Martyre, & Alexandre, qui furent tuez par les payens dans le diocese de Trente le 29 de may

v. S. Vigile. 397. "Simplicien demanda leurs corps à Saint Vigile de Trente;

qui ne les luy put refuser, & les luy envoya avec une lettre, où il faisoit un abrégé de leur histoire. Leur réception à Milan fut signalée par la guerison miraculeuse d'un aveugle.]

Conc. B. t. 1. p.  
931. c. f.

p. 743. l. f.

l. f.

'Le 28 d'aoust de la mesme année 397, le Concile d'Afrique ordonna que l'on consulteroit les Evesques Sirice & Simplicien, pour savoir si l'on ne pouvoit pas elever à la clericature ceux qui avoient esté battez dans l'enfance par les Donatistes. Le premier Concile de Toledé soumet aussi ses ordonnances touchant la réception des Priscillianistes à ce que le Pape S. Simplicien de Milan, & les autres Prelats de l'Eglise en écriroient, ne voulant point qu'ils fissent aucune ordination jusqu'à ce que la communion leur eust esté rendue par le Pape, ou par Saint

vel qui peu  
après se pre-  
noit pour  
ce.

[Voilà tout ce que l'antiquité nous a conservé des actions de ce grand Saint. "Car nous n'osons pas nous arrester à ce que] les nouveaux en disent, ni à la vie mesme que nous en avons. La vie de S. Gaudence de Novare écrite au VIII. siecle, dit qu'il fut ordonné Evesque par S. Simplicien. Ennode dans l'epigramme qu'il a faite sur luy, témoigne que Dieu luy donna une grande paix durant son episcopat, comme pour epargner sa vieillesse qui ne diminueoit point neanmoins la vigueur de son ame, & ne put l'obliger de rien relascher de l'eminente vertu qu'il avoit fait paroître [dans la force de son age. Il y a d'autres choses que je n'entens pas.]

NOT 2.

Ugh. t. 4. p. 67.

Boll. 22. jan. § 12.  
p. 410. l.

Enn. car. 78. p.  
622.

Paul. ep. 16. p.  
175. 176.

Conc. t. 2 p.  
1081. e. 1084. a.

Ripam. l. 6. p.  
372. Ugh. t. 4. p.  
33. b. 67. d.

'Il mourut en l'an 400, vers le mois de may, comme nous l'apprenons de S. Paulin, & des le 16 de juin 401, le Concile de Carthage ordonne qu'on écrira à Venere de Milan [son successeur. Ainsi il n'a guere gouverné que trois ans. On pretend qu'il fut inhumé dans l'eglise qui porte aujourd'hui son nom, & qui a quelquefois porté celui de la S<sup>te</sup> Vierge. C'est une abbaye de Benedictins. On ajoute qu'il y avoit mis les corps des SS. Sifinne & Alexandre, ayant voulu estre enterré auprès d'eux, de mesme que S. Ambroise avoit voulu l'estre auprès des SS. Gervais & Protas. [Mais il y a assez d'apparence qu'il avoit seulement formé ce dessein, & que la chose ne fut executée qu'après sa mort, lorsque l'eglise qu'il avoit commencée pour celà, fut achevée. Car quoiqu'il soit mort vers le mois de may, l'on trouve neanmoins qu'il ne fut enterré que le 15 d'aoust, auquel sa feste est marquée dans un calendrier de Milan, ancien de plus de 500 ans, avec la feste de l'Assomption: & le mesme jour ce calendrier marque la translation des SS. Sifinne & Alexandre. L'Eglise de

NOT 3.

Mabi. mus. p.  
107. 108.

Bar. 16. aug.

Milan

Milan fait aujourd'hui la feste de Saint Simplicien le 16 [pour la separer de celle de l'Assomption ;] & le martyrologe Romain la marque aussi ce jour là. Nous trouvons dans les plus anciens monumens de l'Eglise de Milan, que deux Evêques du V. siecle ont esté enterrez dans l'Eglise de S. Simplicien. Au mois de may 1582, S. Charle mit sous le nouvel autel de la mesme eglise les reliques de S. Simplicien avec celles des Martyrs & de quelques autres Saints, qu'on avoit tirées de l'ancien autel. Bollandus nous a donné la relation de ceste ceremonie tirée d'un auteur Italien, dont nous apprenons que les os de Saint Simplicien estoient fort grands. S. Charle en tira un du bras pour donner à la cathedrale, & quelques autres pour distribuer à diverses personnes. Il reserva aussi la teste pour la faire enchasser dans de l'argent.

Ugh. t. 4. p. 68.

Boll. 29. may, p. 45-49.

p. 46. c. f.

VICTORIN ORATEUR CHRETIEN.

[Quoique la conversion de l'orateur Victorin soit une partie considerable de la vie de S. Simplicien, nous l'avons néanmoins separée de la suite de son-histoire pour en pouvoir parler avec plus d'étendue, & y joindre tout ce qui regarde Victorin.]

Cet orateur nommé par S. Jerome C. Marius Victorinus, à quoy d'autres ajoutent encore le nom de Fabius, estoit Africain de naissance : mais ce fut à Rome qu'il se rendit celebre par la profession qu'il y fit de la rhetorique des le temps de Constantin. Il l'enseignoit encore en la 17<sup>e</sup> année de Constance, & continua jusque sous le regne de Julien. Il le faisoit avec tant de reputation, qu'on luy eleva une statue dans la place de Trajan : & il eut pour disciples un grand nombre des plus illustres du Senat. On écrit que S. Jerome a aussi esté de ce nombre : & tout porte à le croire, sinon que S. Jerome ne le dit pas. On luy donne à la teste de ses écrits le titre de Clarissime [propre aux Senateurs & aux autres du mesme rang.]

Hier. in Gal. pr.

p. 158. c.

l. Vict. in Mani.

p. 153.

l. Hier. v. ill. c.

101. p. 298. d.

c. chr.

d'Aug. conf. l. 8.

c. 5. p.

c. 2. p. 59. l. c.

Hier. chr.

f'Aug. p. 59. l. b.

g Anal. t. 4. p. 183.

Il excelloit dans toutes les belles sciences. Il avoit lu beaucoup de livres des philosophes. Il en avoit porté des jugemens tres solides, & les avoit éclaircis par les lumieres de son esprit. Il avoit mesme traduit en latin quelques livres des Platoniciens. Mais avec toutes ces lumieres il adora les folies & les monstres du paganisme jusques à un age fort avancé, employant mesme son eloquence à les défendre, & il participa toujours à ces mysteres sacrileges pour lesquels toute la noblesse & tout le peuple Romain, à la reserve d'un tres petit nombre, avoient encore alors

Aug. p. 59. l. b.

b. c. l. Hier. v. ill.

c. 101. p. 268. d.

Aug. p. 59. l. c.

F. C. pour *vir Clarissimus*, & non pas *Consulatus*, comme on met souvent.

Puricelli.

le J. C. 354.

I.

une passion tres violente. Enfin neanmoins lorsqu'il eut plu à Dieu de se rendre le maistre de son cœur, il n'eut point de honte en sa vieillesse de s'assujettir comme un enfant à la puissance de J.C, d'estre lavé comme un enfant dans les eaux salutaires du baptesme ; de soumettre sa teste altiere à l'humble joug de l'Evangile, & d'abaisser son front superbe sous les opprobres de la Croix. Voici ce que S.Simplicien nous en a appris par la plume de S. Augustin.

c. 'Il lisoit la sainte Ecriture & tous les livres des Chrétiens qu'il  
 b. pouvoit trouver, [soit à la persuasion de Simplicien] qui estoit  
 c. son intime ami, [soit par sa curiosité propre.] Il les lisoit avec  
 attention, & s'efforçoit d'en penetrer l'intelligence: [ & en admi-  
 rant la verité, ] il disoit à Simplicien, non pas devant le monde,  
 mais en particulier & en secret, comme à son ami : Sachez que  
 maintenant je suis Chrétien. A quoy Simplicien luy répondoit: «  
 Je n'en croirai rien, & je ne vous considererai point comme tel, «  
 jusqu'à ce que je vous voie dans l'Eglise de J.C. Victorin se mo- «  
 quoit de cette réponse, & disoit : Sont-ce donc les murailles qui «  
 font les Chrétiens ? Il luy repetoit souvent qu'il estoit Chrétien. «  
 Simplicien luy repartoit aussi toujours la mesme chose, & Victo-  
 rin continuoit toujours à s'en moquer, & à parler avec raillerie  
 de ces murailles. Car il craignoit de déplaire à ses amis, qui  
 estoient de superbes adorateurs des demons, & de se rendre  
 ennemi de tant de personnes puissantes.

d. 'Mais lorsqu'en lisant" & en priant avec ardeur, il se fut rendu *Et in hian. lo.*  
 du plus fort dans la foy, il apprehenda d'estre desavoué par J.C.  
 en presence de ses saints Anges, s'il craignoit de le confesser à  
 la vue des hommes. Il reconnut qu'il se fust rendu coupable  
 d'un tres grand crime, s'il eust rougi de faire une profession pu-  
 blique des mysteres sacrez, dans lesquels le Verbe de Dieu s'est  
 humilié, luy qui n'avoit pas rougi de reverer publiquement les  
 mysteres abominables & sacrileges des demons superbes, aus-  
 quels il avoit ajouté foy en se rendant leur superbe imitateur.  
 Ainsi ayant une sainte honte de trahir la verité, il perdit cette  
 malheureuse honte qu'il avoit d'abandonner le mensonge : &  
 tout d'un coup, lorsque Simplicien y pensoit le moins, il luy dit:  
 Allons à l'Eglise, car je veux estre Chrétien. Simplicien trans- «  
 porté de joie l'y accompagna à l'heure mesme : & aussitost qu'il  
 eut esté instruit dans les principes de nostre religion, il donna  
 son nom pour estre écrit avec ceux qui devoient estre regene-  
 rez en J.C. par les eaux sacrées du baptesme. Rome fut remplie

d'étonnement, & l'Eglise de jouissance. Les superbes entrèrent en fureur : ils fremissoient de rage, & ils sechoient de deuil. Mais ce nouveau serviteur de Dieu mettoit toute son esperance en luy, & ne consideroit plus ni les vanitez, ni les folies trompeuses du siecle.

Lorsque l'heure fut venue de faire la profession de foy, que ceux d. qui doivent estre baptizez ont accoutumé de faire à Rome en certains termes qu'ils apprennent par cœur, & qu'ils prononcent d'un lieu eminent en presence de tous les Fideles, les Prestres proposerent à Victorin de faire cette action en secret, ainsi que c'estoit la coutume de le proposer à ceux que l'on jugeoit pouvoir estre touchez de crainte par une certaine timidité naturelle. Mais il aimoit mieux faire cette action en public qu'en particulier, & certes avec grande raison. Car s'il n'avoit pas craint d'enseigner publiquement l'eloquence dont il ne pouvoit tirer aucun bien veritable pour son ame, ni d'avoir une troupe de payens & d'insensés pour témoins de ses discours & de ses paroles. A combien plus forte raison devoit-il faire une profession publique de la religion salutaire qu'il embrassoit, & ne pas craindre d'estre entendu par les humbles enfans de l'Eglise ?

Lors donc qu'il fut monté au jubé pour faire sa profession de d. foy, tous ceux qui le connoissoient, commencerent à le nommer avec un bruit confus de jouissance, (& y avoit-il là quelqu'un qui ne le connust pas ?) On entendit ce mot de Victorin sortir avec joie comme une voix sourde de la bouche des assistans. L'extreme contentement de le voir excita ce soudain murmure, & le desir de l'entendre parler le fit cesser aussitost. Il recita le symbole avec une assurance merveilleuse. Tous les Fideles qui estoient presens, eussent voulu comme l'enlever pour le mettre dans le fond de leur cœur, & ils l'enlevoient en effet en l'aimant & en se jouissant de la grace si particuliere que Dieu luy faisoit.

[Victorin continua encore dans sa profession après son baptesme,] jusqu'à ce que Julien l'apostat défendit aux Chrétiens c. 5. p. 60. d. d'enseigner les lettres humaines & la rhetorique. Il se soumit à cette loy, aimant mieux abandonner sa profession de parler en public, que de manquer de fidelité à la parole eternelle. Surquoy Saint Augustin fait cette reflexion, que s'estant montré si genereux en cette rencontre, il n'avoit point d'autre part esté moins heureux d'avoir trouvé une occasion si favorable de ne travailler plus desormais que pour Dieu seul.

Bar. 362. § 318.

'Comme il estoit déjà extrêmement agé lorsqu'il se convertit sous Constance, il ne vécut pas apparemment beaucoup après Julien. [C'est pourquoi il seroit difficile d'entendre de luy ce que dit S. Jerome,] que Victorin n'avoit pu souffrir à Rome que Jovinien voulust egaler les femmes mariées aux vierges, puisque Jovinien n'a pu commencer à paroître qu'en l'an 382.

Hier. ep. 50. t. 2.  
p. 101. a.  
a Bar. 382. § 31.

[Victorin l'orateur a composé divers ouvrages pour l'Eglise.]

Hier. in Gal. pr.  
p. 158. c.

'Mais parceque son esprit estoit déjà rempli par les sciences profanes, & qu'il n'avoit pas eu le temps d'acquérir la science de l'Ecriture, ses livres parurent moins utiles, personne, quelque eloquent qu'il soit, ne pouvant bien traiter ce qu'il ne sçait pas. C'est le jugement que S. Jerome porte des commentaires qu'il

Labbe. scri. t. 2. p.  
469.  
b Vict. in Mani.  
pr.

avoit faits sur Saint Paul, dont le P. Labbe dit qu'il croit que les epistres aux Galates & aux Philippiens se trouvent encore. <sup>b</sup> Le P. Sirmond a trouvé effectivement dans un manuscrit ses commentaires sur quelques epistres, & il dit que le style en est plus clair que dans ses écrits dogmatiques. Cependant il ne les a pas donnez, jugeant apparemment qu'ils n'en valioient pas la peine.

Du Pin, p. 296.

Hier. v. ill. c. 101.  
p. 298. d.

'Victorin composa aussi quatre livres contre Arius dans l'air de la dialectique, qui sont fort obscurs, & S. Jerome dit qu'il n'y a que les plus habiles qui les entendent. Outre cette maniere scolastique, obscure, & embrouillée qu'on reconnoît encore aujourd'hui, on ne trouve pas mesme qu'ils soient tout à fait

Bellar. Du Pin,  
p. 297.

Bar. 362. § 318.

exactés dans le dogme, ou au moins dans les expressions. Neanmoins selon le jugement de Baronius, ils sont voir la pieté de leur auteur, aussi bien que sa profonde erudition. On voit qu'il les écrivit sous le regne de Constance, [mais seulement sur la fin de ce regne,] puisqu'il parle de Basile d'Ancyre comme d'un Eveque tout à fait separé des purs Ariens, [ce qui ne commença qu'en l'an 358.

§ 318] Vict. l. 2. p.  
224. a.

Vict. p. 223. 224.

'Il paroît que ce n'est pas le premier ouvrage qu'il ait fait contre les Ariens, ou au moins que ce n'est pas la premiere partie. On voit que Victorin l'entreprit à l'occasion d'un nommé Candide son ami particulier qui avoit écrit en faveur de cette secte qu'il suivoit. Victorin avoit déjà réfuté ce que cet Arien avoit écrit, & avoit montré que J. C. n'avoit pas cité fait, mais engendré. [On pourroit examiner si ce n'est point] l'ouvrage de Victorin que le P. Mabillon a donné en 1685; avec un écrit imparfait de Candide auquel Victorin répond, [& si celui-ci est différent de] celui qui a esté imprimé à Basle en 1548, sous ce titre, De la generation du Verbe divin, pour servir de réponse

l. 1. p. 183. a.

p. 182.  
Anal. t. 4 p. 158.  
p. 155.Labbe. scri. t. 2. p.  
422.

NOTE A.



à Candide Arien, avec un petit écrit du mesme Candide, [M<sup>r</sup> du Pin ne parle ni de celui-ci, ni de celui du P. Mabillon,] dans lequel Victorin témoigne qu'il avoit déjà fait d'autres ouvrages sur la Trinité, & sur la generation du Verbe. Il cite Aquila.<sup>a</sup> On trouve dans cet ouvrage l'obscurité ordinaire de son auteur.

Anal. t. 4. p. 175.

p. 172.

<sup>a</sup> P. 176.

'Aprés donc que Victorin eut fait son premier écrit, Candide luy envoya pour réponse la lettre qu'Arius avoit écrite à Eusebe de Nicomedie au commencement de son schisme, & celle du mesme Eusebe à Paulin de Tyr. Ce fut pour refuter ces deux lettres que Victorin entreprit son grand ouvrage qui est divisé en quatre livres, & qu'on intitule tantost Contre Arius, [tantost De la Trinité.] On croit que le petit traité intitulé, Qu'il faut

Vi&. l. 1. p. 182. f

p. 183. a.

recevoir l'Homoussion, n'est qu'un abregé de ces quatre livres.

Du Pin, p. 295.

'Le mot de *payens* y est mis pour signifier les idolatres: & c'est la premiere fois qu'on le trouve en ce sens, si cet écrit est fait avant une loy de Valentinien I, où il est employé de la mesme maniere.

Bib. Pat. t. 4. l. p. 255. d.

l' Cod. Th. t. 6. f. 250. 251.

'Quelques uns croient que Candide contre lequel Victorin a écrit, est celui mesme qui s'estant mis du parti d'Acce & d'Eunome, fut fait par eux Evesque des Eunoméens dans la Lydie vers le temps de Jovien.

Phisg. l. 8. c. 2. p. 109. n. p. 3: 9.

[Le grand ouvrage de Victorin est suivi dans la Bibliothéque des Peres, de quelques petites pieces qu'on attribue au mesme auteur. Celle qu'on intitule sa Seconde hymne, est pleine de sentimens d'une pieté également vive & ardente.] Nous avons

Bib. Pat. t. 8. p. 625.

aussi un poeme sous son nom sur le martyre des Macabées. Quelques manuscrits l'attribuent à un Hilaire. Le P. Sirmond a encore donné au public en 1630, sous le nom du mesme auteur, un

Labb. scri. t. 2. p. 463.

c f. 467. 468.

petit livre adressé à Justin heretique Manichéen, contre les deux principes de Manichée, & pour soutenir la verité de la chair de J: C, & un autre livre Du commencement du jour, pour expliquer les jours marquez au commencement de la Genese. M<sup>r</sup> de

Du Pin, p. 296.

Launoy témoigne douter si ces deux livres sont veritablement de Victorin, parceque S. Jerome n'en parle point. [Je ne scay si

Laun. de Vict. p. 56. 57.

cette raison est fort considerable. Au moins ces deux ouvrages ont toute l'obscurité nécessaire pour les croire de Victorin;] quoiqu'on trouve que l'écrit contre Justin est un peu plus intelligible & plus agreable que ceux qui sont contre Candide.

Du Pin, p. 296.

'Cassiodore marque qu'il avoit fait des commentaires sur la rhetorique de Ciceron. Ce sont ses deux livres intitulez de *Invention*, qui ont esté imprimez plusieurs fois. Cassiodore luy attribue encore un livre Des syllogismes par hypothese, qu'on

Laun. de Vict. p. 57.

l' Labb. scri. t. 2. p. 468. 469.

e p. 469; Casid. p. f. 7. p. 32. 1.

p. 469 | Laun. de  
Vict. p. 58.  
Hier. in Ruf. l.  
1. p. 202. d.

in Ez. l. 13. pr. p.  
533. d.

Anal. t. 4. p. 175.

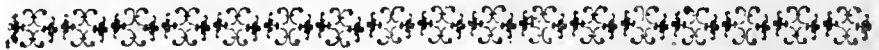
Du Pin, p. 295.

Anal. t. 4. p. 175.

croit estre perdu. On luy attribue divers ouvrages sur la gram-  
maire, & une traduction de l'introduction de Porphyre.<sup>a</sup> Saint  
Jerome cite un commentaire de Victorin sur les dialogues de  
Ciceron : [ & un sujet de cette sorte convient mieux à celui dont  
nous parlons qu'à S. Victorin Evêque de Pettau & Martyr. ] Ce  
Pere cite autrepert quelques paroles de Victorin l'orateur.

[ Quelque scolastiques & quelque épineux que soient les ou-  
vrages de Victorin , on y trouve pourtant diverses marques de  
sa pieté. ] Elle s'y eleve quelquefois à Dieu, pour reconnoistre  
que c'est de luy qu'il tient tout ce qu'il a. M<sup>r</sup> du Pin a remarqué  
la conclusion de ce traité à Justin contre les Manichéens : & on  
y peut joindre celle de la réponse à Candide donnée par le P.  
Mabillon : Maintenant, Pere [eternel,] sauvez nous , & pardon-  
nez nous nos pechez : car c'est un peché de parler de Dieu , de  
dire ce qu'il est , comment il est , & d'employer la voix d'un  
homme pour éclaircir les mysteres de Dieu , plustot que pour  
les reverer. Mais puisque vous nous avez donné vostre esprit,  
Pere saint & toutpuissant, nous avons quelque connoissance de  
vous & nous taschons de la communiquer à tous les autres ; ou  
plustot nous vous connoissons parceque nous vous ignorons, &  
nous vous connoissons mesme parfaitement , parceque nous ne  
voulons vous connoistre que par l'obscurité de la foy, & ne cesser  
jamais de vous louer en confessant le Pere nostre Dieu, J. C. son  
Fils nostre Seigneur, & le S. Esprit.

p. 176.

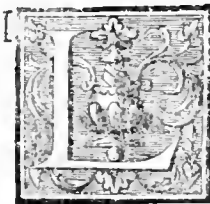


## SAINT ASTERE,

### ARCHEVESQUE D'AMASÉE.

DANS LE PONT,

ET DOCTEUR DE L'EGLISE.



Ath. de Syn. t. 1.  
p. 887. c. d. & alii.

Hier. v. ill. c. 94.  
p. 297. a.

'HISTOIRE nous fournit jusqu'à six Asters  
qui se sont rendus celebres en diverses manieres  
dans le quatrieme siecle. ] Le plus ancien de tous  
est ce malheureux sophiste , qui après avoir re-  
noncé J. C. durant les persecutions vers l'an 304,  
combatit sa divinité , fut l'un des plus fameux  
predicateurs de l'Arianisme, & eut néanmoins la temerité de  
vouloir se rendre interprete de plusieurs livres sacrez.

v. les Arien

523.

[Le temps de sa chute,] & ce qu'on remarque qu'elle osta aux Ariens la hardiesse de l'élever à l'état ecclésiastique, [nous le font distinguer] d'Astere aussi sophiste & Arien, mais Evêque, Ath.de syn.p. 887.c.d|Soer.l. 1.c.36.p.72.a. Thdrt.v.Pat.c. 2.p.783.c.d.

Ibid. § 118.

"que Dieu tua à Cyr [vers 372,] par la priere de S. Julien Sabbas, comme nous l'apprenons de Theodoret. [C'est apparemment

Ibid. § 85, 88.

cet] Astere qui assista au Concile de Seleucie en 359, dans le parti des Acaciens, & qui y fut séparé de la communion par les Semiariens jusqu'à ce qu'il se fust purgé de divers crimes dont il estoit accusé. Son siege n'y est point marqué. Ath.de syn.p. 881.c|Soer.l. 2. c.40.p.152.b.c.

[On pourroit peutestre croire que ce second Astere Evêque, est] celui de Scythople que Saint Jerome met au nombre des savans [de son temps] qui faisoient paroistre dans leurs écrits beaucoup de connoissance des lettres divines & humaines. [Car Theodoret ne dit pas clairement que celui qui mourut à Cyr vers 372, en fust Evêque : Neanmoins si S. Jerome a voulu dire qu'Astere de Scythople estoit Evêque de Scythople, comme je

Hier.ep.84.p. 327.b.

NOTE.

ne croy pas qu'on en puisse douter, c'estoit apparemment un Catholique fait Evêque du temps de Jovien pour opposer à Philippe qui tenoit le mesme siege pour les Ariens. Ainsi] Saturnin de Scythople qui assista en 381, au Concile œcumenique, [aura succédé à Astere.] Cet Astere de Scythople a fait un commentaire grec sur les pseumes. Conc.t.2.p.955.c. Aug.ep.11.c.6.p. 22.22.

[Il y a un quatrieme Astere, plus ancien que les deux derniers; c'est le saint Confesseur & Evêque de Petra en Arabie, qui ayant quitté les Orientaux en 347, pour se joindre au Concile de Sardique & à S. Athanase, fut banni aussitost après par Constance en la haute Libye. En 362 il se trouva au saint Concile d'Alexandrie; & il fut mesme deputé pour en procurer l'execution : Mais il semble qu'il soit mort aussitost.]

V.S. Athanas. nasc § 44.

Ib. § 95, 96.

Theodoret nous fait connoistre un cinquieme Astere, disciple de S. Julien Sabbas en Mesopotamie, & depuis Abbé d'un monastere qu'il avoit fondé pres du bourg de Gindare dans le territoire d'Antioche, où il eut plusieurs disciples, & entre autres Acace si longtemps Evêque de Berée : Il alla avec cet Acace persuader à Saint Julien de venir à Antioche [vers 372,] lorsque

Thdrt.v.Pat.c. 2.p.776.d. 4 p.777.c.d.

V.S. Julien Sabbas.

Valens y persecutoit l'Eglise. Theodoret rapporte plus au long l'histoire de cet Astere & luy donne beaucoup d'eloges; [mais il ne dit point qu'il ait esté fait Evêque, ce qu'il n'a pas accoutumé d'oublier. p.780.781. p.776-778,

Enfin nous avons encore un sixieme Astere distingué du premier & par le temps, & par sa foy, & par son episcopat, du second

aussi par le temps & par la foy; du troisieme par le pays; du quatrieme par le pays & par le temps, & du cinquieme aussi par le pays, & encore par l'episcopat.] C'est celui que le settieme Concile oecumenique & Photius appellent le bienheureux Astere Evefque d'Amasée; que le Pape Adrien II. assuroit estre estimé saint dans tout l'Orient; que le VII. Concile considera comme un des Pères de la tradition ecclesiastique; & que Theodore de Catane qualifia dans le mesme Concile de bienheureux " & <sup>9. c. 46. 225.</sup> divin docteur, qui comme un astre eclatant portoit la lumiere dans tous les cœurs.

Conc. B. t. 5. p. 616.  
f) Phot. 271. p.  
1489.

Alt. n. p. 237. 238.

Conc. B. t. 5. p.  
618. c. 1. § 619.  
c. p. 619. f.

Ast. or. 3. p. 66. a.  
or. 4. p. 76. c.

P'ot. c. 271. p.  
3500.

p. 1701.

Ast. or. 1. p. 16. c.

Geo. sac. p. 258.  
p. 214.

Conc. B. t. 1. p.  
667. 2. d.

Cotel. g. t. 2. p.  
516. a.

Soz. 1. 7. c. 1. p.  
706 a. b.

[Nous en avons encore divers écrits,] où l'on voit que la persécution de Julien estoit arrivée de son temps; & qu'il vivoit encore l'année d'après le Consulat d'Eutrope, [c'est à dire en l'an 400.] Cet amateur de la vertu eut pour maître un esclave Scyth[ou Got,] lequel ayant esté acheté par un Syrien bourgeois d'Antioche qui montroit la grammaire à des enfans, apprit le grec fort promptement estant encore tout jeune. Son maître voyant qu'il avoit beaucoup d'esprit luy fit apprendre les belles lettres; & il réussit tellement dans les études, & excella si fort en diverses sciences, qu'il devint celebre parmi les Grecs & parmi les Romains, ayant mesme enseigné les loix, [apparemment à Beryte où estoit l'ecole du droit Romain pour l'Orient.] Saint Astere ne marquoit point où il avoit étudié sous luy, ni ce qu'il luy avoit appris. [L'eloquence qui paroist dans ses écrits ne nous permet pas de douter qu'il n'en eust étudié les regles avec grand soin.] Il témoigne assez clairement qu'il avoit fréquenté le barreau.

Amasée dont il fut Evefque estoit metropole d'une province particuliere appelée l'Helenopont, & mesme quelquefois l'Amasée ou le Pont d'Amasée, comme elle est nommée dans les souscriptions du second Concile oecumenique; [ce qui nous assure que c'estoit des l'an 381, une province particuliere dont Amasée estoit metropole.] S. Astere en peut avoir esté Evefque après Eulale, [que l'histoire loue d'une moderation extraordinaire.] Cet Eulale avoit esté chassé de son siege par la persécution de Valens, & on luy avoit substitué un Arien, qui ne put jamais trouver 50 personnes pour le reconnoistre. Après la mort de Valens [en 378,] les Orthodoxes furent rappelez & rétablis en la possession de leurs Eglises. Eulale revint en mesme temps à Amasée: Mais l'amour qu'il avoit pour l'unité de l'Eglise, luy fit proposer à l'Arien [que s'il vouloit embrasser la foy Catho-  
lique,]

lique,] il consentiroit volontiers qu'il demeurast Evesque, & qu'ils gouvernassent leur Eglise tous deux ensemble. L'Arien rejetta cette proposition ; & peu de temps après, le petit nombre de ceux qui le suivoient, l'abandonna & se réunit aux autres. [Le temps nous fait juger assez probablement que S. Astere fut le successeur de cet Eulale.]

'On cite des écrits de S. Astere, [que nous avons perdus,] que ce Saint vécut jusqu'à une extreme vieillesse. Il estoit mort néanmoins avant l'an 431, auquel Pallade d'Amasée dans l'Hellespont [ou l'Helenopont,] qui pouvoit estre son successeur, assista au Concile d'Ephese. [Nous ne savons aucune de ses actions, & il ne nous reste rien à dire que sur les écrits que nous avons de luy. Ce sont tous des discours & des homelies preschées devant le peuple, dont le style quoiqu'Asiatique & un peu trop abondant, ne laisse pas d'estre agreable. Il y a des mots extraordinaires, mais autant de l'ancien grec que du barbare. Il y a quelques discours qui paroissent plus foibles & plus languissans que d'autres : mais avec tout cela, il me semble qu'on peut toujours juger qu'ils sont tous du mesme auteur.] Un ancien a dit qu'il suivoit toujours dans ses écrits les maximes de la foy orthodoxe ; qu'il y estoit tout occupé à instruire son troupeau ; qu'il y travailloit à inspirer les vertus, & qu'il y paroissoit comme un vaisseau rempli de toute la sainteté qui le pouvoit rendre agreable à Dieu.

[Le P. Combefis a ramassé tout ce qu'il a trouvé de ce Saint, dans le premier tome qu'il a fait pour servir comme d'appendix à la Bibliotheque des Peres. La premiere homelie est sur le mauvais riche & sur Lazare. Elle est citée dans le VII. Concile, à cause de] ce qui y est dit, que nous devons prendre J.C. dans nostre ame & non pas sur nos habits, comme faisoient ceux qui vouloient allier une fausse devotion avec le luxe & la vanité du monde. Les Iconoclastes voulurent abuser de ce passage contre l'honneur que l'Eglise rendoit aux images de J.C. & on fut obligé de l'expliquer dans le Concile.<sup>a</sup> Nicephore Patriarche de Constantinople a fait encore la mesme chose.<sup>b</sup> Il semble que le Concile l'ait lu autrement que nous : [Néanmoins je croirois que les paroles qui sont de plus dans le Concile, ont esté ajoutées comme explication & non comme partie du texte.] Je ne sçay s'il ne manque point quelque chose à la fin de ce premier discours.

'Le second est sur un endroit de l'Evangile qu'on avoit lu, où

*Hist. Eccl. Tom. X.*

F f f

Ast. n. p. 231. a.

Cotel. gr. 2. p. 315. a.

Conc. B. r. 2. p. 232. b.

Ast. n. p. 281. b.

c.

or. 1. p. 3. c. d.

p. 268. a. b.

Conc. B. r. 5. p.

780. 782. c. d.

<sup>a</sup> Ast. n. p. 268

280.

<sup>b</sup> p. 239. 240.

or. 2. p. 21. c.

il est parlé du fermier à qui son maistre demande conte. [Il explique admirablement de quelle maniere on doit considerer les biens de la terre, & comment on en doit user.] La troisieme homelie intitulée contre l'avarice, est faite dans une grande assemblée de peuple, qui s'estoit amassé de tous costez pour celebrer la feste de quelques Martyrs; & comme il s'y faisoit aussi une foire, il en prend sujet de continuer la matiere de l'avarice, qu'il avoit commencée le jour de devant, & qu'il avoit remise à celui là, auquel outre plusieurs autres choses on avoit aussi lu l'Evangile du mauvais riche, bil y repete des choses qu'il avoit déjà dites dans sa premiere homelie. C'est dans cette troisieme qu'il témoigne avoir vu la persecution de Julien, & il dit que plusieurs de ceux que leur amour pour les choses de la terre avoit fait tomber en ce temps là, vivoient encore lorsqu'il parloit, exposez aux moqueries & à l'averfion de tout le monde.

La quatrieme homelie est preschée l'année d'après le Consulat de l'eunuque Eutrope, [c'est à dire l'an 400,] en un jour de feste precedé par une autre feste, c'est à dire en un dimanche precedé par le samedi [qui estoit aussi feste parmi les Grecs.] Et en effet, elle fut preschée le premier jour de l'an, [qui en 400 tomboit le dimanche.] Il y avoit eu dans ces mesmes jours deux solennitez seculieres & profanes à cause de la nouvelle année; le titre appelle cela la feste des Calandes. C'est contre les desordres de ce jour que le Saint fait son discours, & il en fait une description tres agreable pour en représenter la folie; il fait voir en mesme temps les crimes que l'on commettoit sous le pretexte des étrennes, & le mauvais exemple que cela donnoit aux enfans. Il s'eleve surtout avec une hardiesse surprenante contre les profusions des Consuls qui dissipoiert en depenses criminelles les richesses qu'ils avoient acquises par des voies encore plus criminelles.

C'est sur ce sujet qu'il raporte la fin malheureuse que divers Consuls avoient eue depuis peu par le jugement de Dieu. Il ne les nomme pas: mais il en particularise assez l'histoire pour ne pas douter que ce ne soient Rufin Consul en 392, & massacré le 27 novembre 395, <sup>v. Arcade</sup> Timasé General sous Theodose, Consul en 389, <sup>§ 4.</sup> & banni vers 396 dans les sables de l'Oasis; † Abondance Consul en 393, & la premiere victime de l'ingratitude d'Eutrope, <sup>\* Ib. § 8.</sup> qui le fit releguer vers le mesme temps à Pityonte proche de la Colchide; † Tatien Prefet du Pretoire des l'an 384, & Consul en 391, <sup>v. Theodo-</sup> depouillé de la Prefecture en 392, <sup>sc 1. § 71.</sup> condanné à la mort, &

or. 3. p. 40. a. b.

d.

p. 41. c.

b.

a. p. 53. b.

d. l. p. 19. e.

p. 56. a. b. c.

or. 4. p. 76. c.

p. 65. a.

or. 5. p. 77. b. c.

or. 4. p. 68. a.

p. 65. a. b.

p. 63. a. b.

Du P. p. 252.

Ast. or. 4 p. 73. 76.

p. 76. 77.

banni le 6 de decembre 393, après avoir vu decapiter en 392, son fils Procule gouverneur de Constantinople; Eutrope Consul en l'an 399, & abandonné des la mesme année à la volonté de se ennemis.

V. Arcade  
S 15, 16.

'La cinquieme homelie de S. Astere, est sur l'Evangile où les Pharisiens demandent à J. C. s'il est permis à un homme de repudier sa femme, le Saint montre que cela ne se peut, quoique les loix le permettent, & quoique cela fust alors fort ordinaire, il excepte le crime de l'adultere qu'il soutient estre également défendu aux hommes & aux femmes, nonobstant l'injustice des loix Romaines, qu'il condanne nettement [avec S. Augustin.] 'Il fit ce discours en un dimanche aussibien que le precedent, & il marque les lectures qu'on avoit faites la veille le samedi. On peut s'étonner de ce qu'il y parle avec eloge de la femme de Job. Neanmoins il n'y loue que l'amour qu'elle avoit pour son mari. Il y parle d'une autre femme qui pour ne se point separer de son mari, obligé de s'enfuir & de se cacher, se fit couper les cheveux, & prit un habit d'homme pour l'accompagner en qualité d'esclave, & le suivit ainsi durant plusieurs années en passant toujours d'un lieu en un autre, & de desert en desert. Il dit qu'il l'avoit connue.

or. 5. p. 77. & c.

p. 81. a. b.

p. 93. c.

p. 77. c. d.

p. 85. a. b.

p. 84. d. e.

'La sixieme est une paraphrase de l'histoire de Suzanne. Elle est pleine de belles pensées morales. La settieme homelie sur l'aveugle né, est une de celles dont Photius a fait l'extrait. Il remarque d'abord que le Saint y donne une preuve tres claire de la pureté de sa foy, en reconnoissant la divinité du Fils egal & coeternel au Pere; ce qui fait, dit-il, qu'on ne peut pas soupçonner que cette piece ni celles que la ressemblance des caracteres fait voir estre du mesme auteur, soient d'Astere l'Arien. [Je ne voy pas neanmoins que l'egalité du Fils y soit positivement.] Photius y remarque surtout la description de l'œil comme une fort belle piece. Le Saint y dit de luy mesme que quelque mauvais serviteur qu'il fust du reste, au moins il n'oublioit pas qu'il appartenoit à J. C. & qu'il estoit obligé de s'élever pour son maistre contre ceux qui luy faisoient injure.

or. 6. p. 96. & c.

<sup>a</sup> Du P. p. 255.

<sup>b</sup> Phot. c. 271. p.

1501 | Ast. or. 7. p. 105. 106.

Phot. c. 271. p. 1304.

p. 1501 | Ast. or. 7. p. 112. 113.

<sup>c</sup> Ast. or. 7. p. 108. c.

'La huitieme homelie prononcée le jour de la feste de Saint Pierre & de S. Paul, est un eloge qu'il fait separément de ces deux Apostres, en prenant une partie de leurs actions selon la fuite de leur vie. Il y dit en peu de mots de fort belles choses sur le devoir des Prelats, au nombre desquels il se met. On y voit son humilité lorsqu'il dit que les grands dons du Saint Esprit ne

or. 8. p. 124. c. | 168.

<sup>c</sup>

p. 164. b.

p. 124. d. e.

font que pour les grands hommes; que pour luy il est indigne de les recevoir, & d'estre enrichi de ces grandes graces necessaires pour faire un eloge des Apostres qui ne fust pas tout à fait au-dessous d'eux; qu'il ne laisse pas d'en parler, dans l'esperance que sa pauvreté sera soutenue par l'affection de ses auditeurs, & par la confiance qu'il a au secours des Apostres mesmes. Il y appelle J.C." l'homme du Seigneur, comme beaucoup, dit-il, sont bien aises de le nommer; il y parle contre les Ariens & les Eunomiens.

*hominem  
Dominicum.*

'La neuvieme est une excellente description du martyr de S. Phocas jardinier de Synope dans le Pont. Il la prononça pres de Synope, [dont Amasée n'est pas loin,] en un lieu où il y avoit des reliques de S. Phocas, & où pour ce sujet on en faisoit ce jour là la feste. Baronius dit que cette belle homelie est citée dans le VII. Concile. [Je n'en ay pu trouver l'endroit. Il y a de fort belles choses dans ce discours sur l'honneur des Saints & des reliques.

Mais il y en a encore davantage dans le dixieme] intitulé Sur les Martyrs, & prononcé en une feste de quelques Martyrs qui ne sont pas nommez. [Il est presque tout entier sur le respect qu'on doit aux Martyrs, sur la confiance en leur intercession, & sur la veneration de leurs reliques. Il y a des choses tres remarquables.] Saint Astere y combat sur ce sujet les payens & les Eunomiens, remarquant [avec S. Jerome] que ces derniers ne vouloient pas seulement entrer dans les lieux où estoient les tombeaux des Saints. Il dit que ces heretiques troubloient alors l'Eglise, & il les appelle des Juifs d'un nouvel établissement, [comme voulant marquer leur nouveauté.] Il parle des sacrifices de Cerés à Eleusine comme d'une chose qui se faisoit encore;

*775 véas  
5260245.*

'd'où l'on peut tirer que c'estoit avant l'an 396, auquel Alaric ruina ces restes infames du paganisme; comme nous l'apprenons d'Eunape mesme. [Ainsi on ne peut pas avoir égard] à ceux qui sur une raison tres foible, doutent si cette piece n'est point des siecles posterieurs.

*V. Arcade  
57.*

'Nous pouvons conter pour l'onzieme homelie de S. Astere, la description qu'il fait du martyr de S<sup>te</sup> Euphemie sur un tableau qu'il en avoit vu dans l'Eglise de cette Sainte [à Calcedoine. Je ne voudrois pas dire néanmoins que ce fust un discours presché au peuple: Car nous n'en avons point de preuve; & il y a peutestre autant d'apparence que c'est une espece de declamation pour s'exercer & se divertir à quelque chose d'utile, &

c.  
p.144. b. c.

c|145. a. b.

a. b.  
or. 9. p. 173. a.  
p. 177. d.  
d|172. c.  
Bar. 5 mars.

Ast. or. 10. p. 184.  
a.

p. 192. d.  
p. 196. b|208. a.

p. 205. c.  
p. 196. a.  
p. 193. b. c.

Eun. c. 5. p. 74. 75.

Du P. p. 258.

Ast. or. 11. p. 208.  
c. d.



probablement avant que d'estre elevé à l'episcopat,] puisqu'il s'amusoit encore à se rompre la teste à lire l'oraison de Demosthene contre Eschine.[Cette piece a esté fort celebre dans l'Eglise, qui a cru s'en pouvoir servir utilement pour montrer combien l'usage des images des Saints estoit ancien & legitime. Elle fut lue deux fois dans le VII. Concile, dans la quatrieme & dans la sixieme action.<sup>a</sup>Nicephore la marque aussi.<sup>b</sup>Photius en parle comme d'une piece fort bien faite, & qu'on ne pouvoit douter estre d'un auteur Catholique, à cause du raport qu'elle a avec la description de l'œil qui est dans l'oraison sur l'aveugle né.[Ainsi je ne sçay pourquoi] quelques uns pretendent qu'elle n'est point du style de S. Astere d'Amasée.

Conc. B. r. 5. p. 616. f. [681. a. a Ast. n. p. 277. b. b Phot. c. 271. p. 1501. 1504.

Du P. p. 258.

Le douzieme discours est l'eloge de S. Estienne fait le jour de sa feste, le lendemain de la Theophanie & de la naissance de N. S. Photius en a extrait divers passages, entre autres la belle explication que S. Astere donne à la priere de Saint Estienne pour ses ennemis, & l'endroit où il se declare formellement contre les Sabelliens, & suffisamment contre les Ariens.<sup>c</sup>Saint Astere y remarque que J. C. s'apparut comme homme à Saint Estienne & non pas à Saint Paul. Et il dit la mesme chose dans l'eloge de S. Pierre & de Saint Paul. Il y a du raport entre ce discours<sup>"</sup> & celui de S. Gregoire de Nyffe sur le mesme sujet, tant au commencement qu'en quelques autres endroits. Il paroist qu'on l'a autrefois attribué à S. Procle; & on avoit déjà remarqué qu'il n'en a pas le style: Mais l'autorité de Photius a fait dire absolument au P. Combefis qu'il estoit de S. Astere. [Il pouvoit dire la mesme chose du discours sur la penitence, & de celui pour le commencement des jeûnes qui sont dans Saint Gregoire de Nyffe, puisque] Photius dans les extraits qu'il en fait les attribue à S. Astere: [Et il semble par conséquent que celui de la liberalité & de l'amour envers les pauvres qui precede celui du jeûne dans S. Gregoire de Nyffe, & celui contre les fornicateurs qui le suit, peuvent estre encore de Saint Astere: Car ces trois pieces ont assez de raport & de liaison entre elles.]

Ast. or. 12. p. 284. a. b. p. 296. a. b. c. Phot. c. 271. p. 1492. P. or. p. 1492. Ast. p. 297. 300. c Ast. or. 12. p. 297. b.

or. 8. p. 152. d. e. Nyf. de Sr. t. 3. p. 354.

Ast. n. p. 299. d. e.

M<sup>r</sup> Cotelier nous a donné sept discours sur les pseumes 5, 6, & 7, sous le nom de S. Astere d'Amasée. Il se fonde pour les luy attribuer, sur la conformité qu'ils ont avec les autres pour le style & pour la doctrine, & sur l'autorité des Chaines, où les pseumes sont expliquez par divers passages des Peres grecs. [Je voudrois qu'il eust marqué si ces Chaines nomment expressément S. Astere d'Amasée,] puisque nous avons vu qu'Astere de Scythople a com-

Phot. c. 271. p. 1489-1501.

Cotel. g. t. 2. p. 1. p. 365. c.

Du Pin, p. 261.

v. S. Gr. de Nyf. note 16.

Ibid. § 17.

menté les pſeaumes. Neanmoins ces discours paroiffent moins eſtre des commentaires que des ſermons preſchez en differens temps, puisqu'on y trouve quelquefois des endroits fort ſemblables les uns aux autres.] Le titre du cinquieme porte qu'il a eſté preſché le lundy de la grande ſemaine, [qui en cet endroit doit marquer celle de Paſques,] puisqu'on voit par le texte qu'on eſtoit alors dans la joie de la Reſurrection. 'Dans le manſcrit "dont M<sup>r</sup> Cotelier a tiré ces ſept discours, ils ſont precedez d'un autre ſur le pſeaume 4 qu'il n'a pas donné, parcequ'il eſt déjà imprimé parmi les œuvres qui portent à faux le nom de S. Chryſoſtome dans l'edition de Savilius. M<sup>r</sup> Cotelier dit qu'une Chaine ſur les pſeaumes attribue auſſi ce discours à S. Aſtere.

le 2402, de  
la biblio-  
theque du  
Roy.

1.

[Outre ces 21 ou 23 homelies ou discours, ou ces 14 ſeulement, ſi nous ne voulons conter que ceux qui ſont plus aſſurément de S. Aſtere, Photius nous a conſervé les titres & les extraits de ſix autres qui ſont un discours ſur l'homme qui deſcendoit de Jeruſalem à Jerico, <sup>a</sup>un ſur la parabole du Phariſien & du Publicain, <sup>b</sup>un ſur Zachée, <sup>c</sup>un ſur l'enfant prodigue, <sup>d</sup>un ſur le ſerviteur du Centenier gueri par J. C. : & c'eſt là qu'il parloit de cet eſclave Got qui avoit eſté ſon maïſtre ; & un ſur Jaire & ſur l'Hemorrhoiſſe, où il parloit de la ſtatue de J. C. que l'Hemorrhoiſſe avoit fait dreſſer à Paneade, & qui y eſtoit demeurée juſques à ce que Maximin, dit-il, qui regna devant Conſtantin, la fit oſter de là. [Les autres neanmoins écrivent "qu'elle y demeura juſques au temps de Julien l'apostat.] Saint Nicephore Patriarche de Conſtantinople cite cet endroit ſur l'Hemorrhoiſſe, pour oppoſer à l'abus que les Iconoclaſtes vouloient faire de l'homelie du Saint ſur le mauvais riche. Il dit meſme qu'il ne ſçait pas ſi ces deux pieces ſont d'un meſme Aſtere ; [mais il n'allegue aucune raiſon de ſon doute.]

V. la perſe-  
cution de  
Julien § 17  
note 15.

'Le Typique de S. Sabas marque que le 26 d'avril, qui eſt la feſte de S. Baſilée, on liſoit ſon eloge fait par Aſtere Eveſque d'Amafée [l'un de ſes ſucceſſeurs.] On attribue à S. Aſtere une homelie ſur les trois tentations de J. C, qui eſt auſſi dans Saint Chryſoſtome. "Mais nous ſommes aſſurez par Mercator qu'elle eſt de Neſtorius. Les plus habiles eſtiment beaucoup le ſtyle de S. Aſtere, "la pureté de ſa morale, & ſes reflexions juſtes & ſolides. Son ſtyle eſt ſimple, mais relevé par beaucoup de beautez naturelles.

V. S. Cyril  
d'Alex. § 1  
&c.

1. 'Elle n'eſt pas dans l'edition de Paris.

Cotel p. 40. c.

p. 41. a.

p. 516.

Phot. c. 271. p.

1492.

a p. 1493.

p. 1496

b p. 1497.

c p. 1500.

p. 1505.

p. 1508.

Aſt. n. p. 273-276]

277. c. d.

Cotel. g. t. 2. p.

515. b.

Merc. t. 1. p. 33. 1.

Du Pin, p. 262.

Du P. t. 3. p. 188 & 167.  
p. 72.

# SAINT MARCEL, EVESQUE DE PARIS.



QUOIQUE Saint Germain Evesque de Paris paroisse avec beaucoup plus d'eclat dans l'histoire de l'Eglise que S. Marcel ; que durant sa vie & après sa mort , il ait esté illustre par un nombre presque infini de miracles ; que ses reliques & son nom soient demeurez en une cele-

bre abbaye de Benedictins, ce qu'on sçait ne contribuer pas peu à rendre la veneration d'un Saint celebre parmi le peuple ; neanmoins celle de Saint Marcel s'est trouvée si profondément gravée dans l'Eglise de Paris, que ni le long espace du temps, ni la celebrite de ses successeurs, n'a pu empescher que le respect que cette Eglise a pour luy, ne surpasse celui qu'elle a pour tous les autres, & qu'elle ne le considere comme son protecteur & son premier patron après S. Denys.]

'Le temps où il a vécu ne se trouve marqué nullepart :<sup>a</sup> mais puisqu'on ne conte que deux Evesques Paul & Prudence entre luy & Victorin, qu'on pretend avoir deputé au Concile de Cologne en l'an 346, & avoir assisté à celui de Sardique en l'an 347 ; & qu'on en trouve cinq entre luy & Heracle qui signa le Concile d'Orleans en l'an 511,<sup>b</sup> il y a beaucoup d'apparence qu'il vivoit à la fin du IV. siecle comme Saint Martin.<sup>c</sup> On trouve qu'il a ordonné Saint Euverte d'Orleans, [qui pouvoir estre Evesque<sup>d</sup> des l'an 374,] mais on ne le trouve que dans une piece qui ne peut faire d'autorité, comme on le voit par cet endroit mesme.

[Nous n'avons rien de plus ancien de luy] que sa vie écrite par l'ordre de Saint Germain, [qui succeda à sa dignité l'an 555.] Elle ne paroist composée que sur ce qui s'estoit conservé de luy dans la memoire des peuples. [Mais si l'espace de 150 ans ou environ quis'estoient ecoulez depuis sa mort, fait qu'on ne pourroit pas alleguer cette histoire dans des points contestez, il ne nous doit pas empescher de recevoir avec respect ce que Saint Germain a cru meriter la peine d'estre écrit & digne de passer à la posterité. Sa benediction nous le doit rendre venerable, &

Du Bois, p. 47. c.  
a Gall. chr. t. 1.  
p. 403. t. c. d.  
Conc. t. 1. p. 570.  
2. c.

Gall. chr. t. 1. p.  
403.  
b Du B. p. 48. a.  
c Boll. 6. may, p.  
105. f.

Sur. t. nov. p. 4.  
51.  
p. 52.

nous devons luy avoir obligation d'une chose qu'il a cru importante à l'honneur de l'Eglise dont Dieu luy avoit confié le soin.]

Gr. T. gl. C. c. 89.  
p. 506.

'C'est cette histoire que cite S. Gregoire de Tours; & ainsi elle merite au moins la croyance qu'on donne à ce que ce Saint écrit des temps encore plus anciens que celui de S. Marcel, dans lesquels on ne fait point de difficulté de le croire, à moins qu'on n'en soit empesché par quelque autorité plus considerable que la sienne.] Elle est écrite par un Fortunat qui paroist n'avoir point esté Gaulois, & qui dans le titre est qualifié Evesque. <sup>a</sup>Baronius l'attribue à Venance Fortunat depuis Evesque de Poitiers.

Sur l. nov. p. 4.  
§ 1. 2.  
à Bar. ; 24. § 98.

Du Bois, p. 46. a.

[ 'Mais les monumens de l'Eglise de Paris nous apprennent que c'estoit un autre Fortunat un peu plus ancien, natif de Verceil, Evesque en Italie, mais qui s'estoit retiré en France, & qui est honoré par l'Eglise le 5 de may & le 18 de juin. Nous en parlerions plus amplement si nous ne l'avions fait dans un autre endroit. Il mourut avant S. Germain avec lequel il estoit fort uni, ce qui convient fort bien avec le respect & la deference qu'il témoigne pour luy dans sa preface. Nous ne rapporterons point le detail de ce que contient cette vie, parceque ce ne sont presque que des miracles connus de tout le monde; & nous nous contenterons d'en tirer un abrégé de la vie du Saint.]

Mr Chastel.  
lain.

V. S. Hilai.  
re de Poi-  
tiers note 1

Sur l. nov. p. 5.  
§ 1.

§ 2.

'Saint Marcel estoit né à Paris mesme, d'une famille mediocre. Après avoir esté élevé des l'enfance dans une grande pieté, dans la pureté, & dans le jeûne, il fut fait Lecteur: Ce fut dans ce temps là qu'un ferrurier le contraignit de prendre une barre de fer toute rouge de feu, & de luy en dire le poids, ce qu'il fit aussitost sans se bruler. On attribue ce miracle à sa grande pureté: [Mais on ne dit point pourquoi le ferrurier luy fit un commandement si deraisonnable.]

§ 3.

'Comme il s'estoit fort bien acquité de l'office de Lecteur, il fut élevé au soudiaconat, qu'il exerça sous l'Evesque Prudence, [dont le tombeau se voit aujourd'hui dans l'eglise basse de S<sup>te</sup> Geneviève: mais il faut qu'on l'y ait apporté d'autre part, ou qu'il y eust déjà un cimetiere] & quelque chapelle en cet endroit, avant qu'on y bastist l'eglise, puisqu'elle n'a esté bastie que par Clovis, [longtemps après la mort de Prudence.]

Gall. chr. t. 1. p.  
403. i. d.

Sur l. nov. p. 5.  
§ 3.

'Il est marqué que S. Marcel, donnant à laver à Prudence le jour de l'Epiphanie, selon la fonction de son ministere, l'eau qu'il avoit puisée dans la Seine se trouva changée en vin. [C'est encore aujourd'hui la coutume de l'Eglise de Paris, que le Sou-

1. M<sup>r</sup> le Maistre la reçoit comme bonnet.

diacre

diacre donne à laver au celebrant : mais on le faisoit alors plu-  
 tost qu'aujourd'hui,] puisqu'on mit de ce vin dans le calice pour  
 consacrer. Une autre fois que le Saint<sup>o</sup> faisoit encore la même  
 fonction, l'eau qu'il verfoit se trouva changée en<sup>o</sup> baume. Il ren-  
 dit la parole à son Evesque qui l'avoit perdue durant trois jours,  
 pour avoir fait fouetter un<sup>o</sup> enfant [Lecteur,] par jalousie de ce  
 que le peuple aimoit à l'entendre chanter.

'Prudence estant mort, S. Marcel fut fait Evesque en sa place;  
 & après avoir merité l'episcopat par ses vertus precedentes, [il  
 merita la grace de s'en bien acquiter,] en le regardant non  
 comme un honneur, mais comme un poids & une charge. [On  
 peut estre surpris] de ce qu'il donna sitost la communion à un  
 pecheur que Dieu avoit condanné luy même publiquement,  
 en l'arrestant lorsqu'il s'approchoit pour la recevoir. [Mais l'es-  
 prit de Dieu dont il estoit plein, luy fit sans doute juger que ce  
 miracle avoit entierement changé le cœur de ce pecheur, &  
 que la confusion publique qu'il avoit receue, luy tenoit lieu d'une  
 grande satisfaction & à l'égard de Dieu, & à l'égard de l'Eglise.]

'Le miracle celebre<sup>o</sup> par lequel il chassa un grand serpent  
 d'auprés de la ville, a esté remarqué par S. Gregoire de Tours.  
 C'est la dernière chose qu'on sache de luy jusques à sa mort,  
 qui arriva le premier jour de novembre. Usuard & d'autres  
 martyrologes marquent sa feste en ce même jour. [Mais l'Eglise  
 de Paris la transfere aujourd'hui au 3, à cause de la Toussaints,  
 & de la Commemoration des morts. Elle a fait son octave jus-  
 qu'à la fin du dernier siecle au lieu de celle de la Toussaints, &  
 elle la terminoit au 8 de novembre, comme si sa feste eust en-  
 core esté le premier.]

'Il fut enterré<sup>o</sup> dans un village auprès de la ville, où estoit  
 l'eglise qu'on appelloit communément l'ancienne eglise : ce  
 qui donne grand lieu de croire<sup>o</sup> qu'elle avoit autrefois esté la  
 cathedrale du diocese. Et en effet c'est encore la croyance com-  
 mune du peuple, que l'eglise collegiale de S. Marcel qui donne  
 le nom à un des sobourgs de Paris, a esté autrefois le siege epis-  
 copal. Le poeme de Fortunat cité par M<sup>r</sup> de Launoy, prouve  
 fort bien que l'eglise cathedrale soit à Paris, [soit en d'autres  
 lieux,] estoit quelquefois hors de la ville. S. Gregoire de Tours  
 rapporte comment Ragnemode alors Prestre & depuis Evesque  
 de Paris [après Saint Germain,] fut gueri d'une fievre quarte en  
 priant au tombeau de S. Marcel. [Longtemps depuis] un Prestre  
 du diocese de Beauvais ayant esté empoisonné, fut gueri en

&c.  
*chrisma.*

&c.

&c.

*in vico civi-  
 tatis.*

NOTE.

s 4.

s 5.

Gall. chr. p. 403.

i. d.

a Sur. i. nov. p. 6.

s 6.

s 7 Gr. T. gl. C.

c. 89. p. 506.

Sur. i. nov. s 7.

p. 6.

Gr. T. gl. C. c. 89.

p. 506.

b c. 105. p. 528.

c Laun. baf. c. 1.

p. 437. 438.

f. 487

Gr. T. gl. C. c. 89.

p. 506.

avallant de la poudre du tombeau ou de l'autel de S. Marcel.

Le breviaire de Paris porte que l'église de Saint Marcel qui avoit premièrement esté dediée sous le nom de Saint Clement Pape, fut rebastie sous Charlemagne, & qu'on y fonda alors un Chapitre : mais que le corps de Saint Marcel en fut osté sous Philippe Auguste, & transporté par Eudes de Suilly, qui estoit alors Evesque de Paris, dans la nouvelle église de Nostre-Dame où il est encore aujourd'hui. On fait la feste de cette translation le 26 de juillet.



# A G A T H O N,

## S O L I T A I R E E T A B B É

### E N E G Y P T E.



Le nom d'Agathon est tres celebre entre les solitaires d'Egypte,] & il est appellé l'un des grands Peres,] mais il est difficile de determiner le temps & le lieu où il a vécu. Il n'est pas des premiers habitans des deserts :] Car on raporte que quelques anciens parlant de luy en Egypte à l'Abbé Elie, & disant que c'estoit un bon solitaire, Elie répondit : Il est bon pour son temps. Les autres le presserent, & luy « dirent : Mais en comparaison des anciens ? Il répondit : Je vous « ay déjà dit qu'il estoit bon pour son temps : mais pour les an- « ciens, j'en ay vu un en Sceté, (c'estoit peutestre S. Besarion,) qui « pouvoit faire arrester le soleil, comme Josué. Ces solitaires fu- « rent étonnez d'entendre parler d'une vertu si eminente, & ils en glorifierent Dieu. [Il semble néanmoins qu'Agathon soit assez ancien, puisque nous verrons que] s'entretenant avec un Macaire, il luy parle comme à un homme ou egal, ou mesme inferieur à luy. [Or nous ne connoissons point de Macaire plus jeune que celui] qui s'estoit retiré dans la solitude vers l'an 364, « après avoir tué par malheur un de ses compagnons. [Ainsi il semble qu'on peut mettre des ce temps là au moins la retraite d'Agathon.] On voit encore que deux de ses disciples, Alexandre [ & Zoile, ] passerent ensuite, [ & sans doute lorsqu'il fut mort, ]

V. S. Macaire  
de d'Egypte  
tc 51.

Vit. P. l. 3. c. 21.  
P. 499. l.

l. 6. c. 2. 5. p. 649.  
1.

l. 5. c. 10. 5. 8. p.  
596. 2.

Lauf. c. 17. p.  
186.

Cotel. g. t. 2. p.  
320. b.

V.S. Arfene sous la discipline de S. Arfene, [qui se retira à Sceté vers l'an 390.  
51. Ils vivoient encore tous deux en l'an 445 au moins.

On peut objecter que Pemen s'entretenant une fois avec d'autres, & parlant d'Agathon, le qualifia Abbé, de quoy les autres s'étonnerent, parcequ'il estoit encore jeune; & Pemen répondit, que la bouche d'Agathon luy avoit acquis ce titre. [Il paroist donc qu'il estoit plus jeune que Pemen: Et puisque Saint Pemen si celebre entre les solitaires n'est pas mort avant l'an 451, il seroit bien difficile qu'il se fust retiré dans le desert avant 364. Mais on voit sur l'histoire de ce Saint, qu'avant luy il y en avoit eu un autre plus ancien, & disciple de S. Antoine.

Vit. P. l. 5. c. 13. 5  
40. p. 625. l. 2.

Pour le lieu où Agathon a demeuré, il est dit qu'y ayant eu assemblée en Sceté pour quelque affaire, lorsque la chose fut terminée, Agathon y vint & se plaignit qu'elle avoit esté mal jugée; [d'où l'on peut tirer qu'il demouroit en Sceté ou peu loin de là. Mais il peut bien avoir encore demeuré autrepars;] car il paroist qu'il changeoit aisément de lieu.

c. 10. § 12. p. 597. l.

[Il semble qu'il ait commencé à combattre sous la discipline de l'obeïssance.] Car un frere luy dit un jour qu'il avoit receu ordre d'aller en un lieu où il craignoit quelque guerre & quelque tentation fascheuse, & qu'ainsi il se trouvoit embarrassé, parcequ'il vouloit d'un costé accomplir l'ordre qu'on luy avoit donné, & qu'il craignoit de l'autre la tentation. Agathon luy répondit par son exemple, & luy dit: Agathon s'est trouvé dans cet état: il obeïssoit à ce qu'on luy avoit dit, & il surmontoit la guerre qu'on luy faisoit. Neanmoins selon d'autres il répondit; Si c'estoit à moy, j'obeïrois, & je surmonterois la tentation; [comme on a lieu de l'esperer de la grace de celui qui benit l'obeïssance.]

Cotel. g. t. 1. p.  
375. a.

Vit. P. l. 5. c. 7. 5  
2. p. 584. 2.

Cotel. g. t. 1. p.  
377. a.

Il estoit fort sage & fort éclairé pour juger des choses, infatigable dans les travaux du corps, fort sobre dans le manger, fort modeste dans ses habits. Il gardoit neanmoins une sage moderation & pour le travail & pour tout le reste, & agissoit en tout avec beaucoup de discretion: de sorte qu'on ne pouvoit jamais dire par exemple que ses habits fussent ni trop bons ni trop méchans.

p. 376. a. b.

Vit. P. l. 3. c. 75. p.  
512. 2.

[Aussi ce n'estoit pas en cela qu'il mettoit principalement la vertu.] Et comme on luy demandoit un jour quel estoit le plus considerable devant Dieu, ou le travail exterior & corporel, ou le soin de veiller interieurement sur nous mesmes; il répondit: L'homme ressemble à un arbre, dont les feuilles se rapor-

l. 5. c. 70. § 11. p.  
597. 1.

tent au travail du corps, & le fruit au soin de veiller sur ce qui se «  
 passe audedans de nous. Ainsi, puisqu'il est écrit que tout arbre «  
 qui ne portera point de bon fruit, sera coupé & jetté au feu, «  
 nous devons mettre nostre principal soin à veiller sur nostre «  
 ame pour luy faire porter de bons fruits, c'est à dire de bonnes «  
 pensées & de bonnes intentions. Ce qui n'empesche pas que «  
 nous n'ayons besoin aussi du travail du corps, puisqu'il est com- «  
 me les feuilles qui servent aux arbres, non seulement pour les «  
 orner, mais pour couvrir [le fruit] & pour le défendre. Il veilloit «  
 en effet extremement sur luy mesme pour voir s'il observoit en  
 tout les commandemens de Dieu, persuadé que sans cela il est  
 impossible d'acquérir aucune vertu.

Cotel.g.t.i.p.  
373.c. § 81.c.

Vit.P.1.7.c.5. § 3.  
p.607.

Cotel.g.t.i.p.  
377.c.

Vit.P.1.7.c.5. §  
3.p.667.

Quand il vendoit ses ouvrages, qui estoient des cribles &  
 des paniers, il disoit en un mot le prix auquel il les avoit taxez,  
 & après cela, il recevoit ce qu'on luy donnoit sans rien dire &  
 sans seulement le conter. Il faisoit de mesme quand il avoit  
 quelque chose à acheter, donnant sans marchander & sans  
 dire un seul mot ce qu'on luy demandoit. Et il en rendoit cette  
 raison; De quoy me servira t-il de disputer contre les ache- «  
 teurs [ou les vendeurs,] & de les faire peutestre pecher en ju- «  
 rant? J' gagnerai, dira t-on, un peu plus d'argent, & s'il me «  
 reste quelque chose, j'en ferai l'aumosne. Mais Dieu ne deman- «  
 de point de moy cette aumosne, & il n'aime pas qu'on luy offre «  
 des sacrifices en faisant pecher les autres. Et sur ce qu'un frere «  
 luy disoit: Mais le pain, d'où viendra t-il dans vostre cellule? «  
 il luy répondit: Est-ce quelque chose de fort important que le «  
 pain des hommes? «

l.3.c.71.p.512.11  
l.5.c.6. § 17.p.  
533.2.

Un homme voulut luy donner de l'argent pour les besoins  
 qu'il pourroit en avoir. Agathon le refusa, en disant qu'il n'en  
 avoit pas besoin, & que le travail de ses mains suffisoit pour  
 l'entretenir. Cet homme insista & le pria de le prendre au  
 moins pour le distribuer aux autres: Surquoy Agathon luy  
 répondit: J'aurois doublement honte de recevoir ce qui ne «  
 m'est point necessaire, & de me mettre en danger d'estre tenté «  
 de vanité, en distribuant aux autres le bien d'autrui. «

l.3.c.157.p.533.2.

Estant un jour allé à une ville pour vendre ses ouvrages, il y  
 trouva un pauvre étranger malade, couché dans la place, sans  
 avoir personne pour l'assister. Le vieillard touché de compassion  
 loua une chambre où il se mit avec luy, l'assista de ce qu'il ga-  
 gnoit par son travail; ne le quitta point tant qu'il fut malade,  
 & quand il l'eut guéri au bout de quatre mois, il s'en retourna



dans sa cellule. On raporte encore qu'en une semblable occasion, ayant rencontré sur le chemin un estropié qui le pria de le porter à la ville, il le fit [avec joie.] Quand il avoit vendu quelque chose, l'estropié le prioit de luy acheter tantost un gasteau, tantost quelque autre chose dont il disoit avoir besoin, & il le faisoit aussitost. Enfin lorsqu'il fut prest de s'en retourner, l'estropié l'ayant prié de le reporter où il l'avoit pris; il luy dit » quand il y fut: Vous estes beni de Dieu, Agathon, dans le ciel » & sur la terre; & aussitost il disparut, laissant à juger que c'estoit un Ange de Dieu envoyé pour éprouver sa vertu.

Cotel.g.t.r.p.  
381.c.  
p.382.a.

[On voit par ces deux evenemens combien] il estoit rempli de l'amour de Dieu [& du prochain.] Et c'est ce qui faisoit qu'il ne s'épargnoit jamais quand il estoit question de rendre service aux autres. Quand il falloit passer l'eau, il estoit le premier à prendre la rame. S'il venoit quelqu'un le voir, après avoir fait la priere, il se hastoit de dresser luy mesme la table. Enfin on assure que sa charité alloit jusques à souhaiter de pouvoir changer de corps avec un lepreux. On donne encore pour une marque de sa charité, que quand quelqu'un témoignoit estimer quelque chose de ce qu'il avoit, il la luy donnoit aussitost, & ne le laissoit point aller qu'il ne l'emportast.

p.380.381.  
P.379.C2

[C'estoit également un effet & de sa charité & du detachement où il estoit de toutes sortes de choses.] Il disoit souvent à un de ses disciples: N'ayez jamais rien que vous ayez peine à donner à un autre s'il vous le demande; de peur que ce ne vous soit une occasion de violer ce commandement de Dieu: Donnez à celui qui vous demande, & ne rejetez pas celui qui veut emprunter de vous.

Vit.P.17.c.2.S  
4.P.666.2.

Il changeoit souvent de lieu sans emporter avec luy ni meubles ni provisions. Il avoit travaillé long temps avec ses disciples à bastir une cellule. Apres l'avoir enfin achevée; des la premiere semaine qu'il y demeura, il s'apperceut de quelque chose qui ne luy plut pas, & en mesme temps il dit à ses disciples: Levez vous, sortons d'ici, ses disciples fort étonnez luy dirent: Si vous aviez la volonté de sortir d'ici, pourquoi avons nous pris tant de peine & employé tant de temps à bastir cette cellule. Ceux qui nous verront en seront scandalizez, & ils ne manqueront pas de dire: Les voilà qui s'en vont encore, & qui ne sauroient durer nulle part. Comme il les vit si abatus, il leur dit: S'il y a des gens qui se scandalizent de nous voir sortir, d'autres en seront edifiez, & diront que nous sommes heureux d'abandonner nostre

Cotel.g.t.r.p.  
375.b.  
4.P.374.C.

demeure pour l'amour de Dieu, & de me priser tout ce que nous « avons [pour le suivre.] Mais néanmoins [chacun est libre de faire « ce qu'il voudra.] Pour moy je m'en vas. Ceux qui le voudront, « peuvent venir avec moy. Ils se jetterent alors tous à ses piez, & « prièrent de souffrir qu'ils s'en allassent avec luy. «

p. 373. b.

'Il citoit quelquefois l'exemple d'un solitaire si detaché de toutes choses, qu'ayant demeuré longtemps dans une cellule où il y avoit un petit lit, jamais il ne s'en apperceut que sur ce que luy en dit un autre. Voilà, disoit-il, ce que c'est que travailler à « son salut & faire la guerre au demon. «

p. 379. b.

'Il disoit quelquefois : Si je voyois qu'une personne me portast « au relaschement, ou me fust un sujet de commettre des fautes, « quand ce seroit l'homme du monde que j'aimerois le plus, je « m'en separerois aussitost. «

p. 376. b.

[Ayant, comme nous avons dit, une tres grande charité pour les autres, il estoit bien éloigné de leur faire tort en la moindre chose.] Comme il alloit une fois par les champs avec ses disciples, l'un d'eux trouva dans le chemin une petite botte de pois chiches encore verds; & il demanda au Saint s'il vouloit bien qu'il la prist. Le vieillard le regardant comme étonné, luy demanda : Est-ce vous qui l'avez mise là ? Et comme il luy eut répondu que non. Pourquoi donc, luy dit-il, voulez vous prendre « ce que vous n'y avez pas mis ? Un autre luy demanda la permission de demeurer avec luy, & Agathon le receut. Mais ayant vu que ce frere avoit du nitre dans ses mains, il voulut savoir d'où cela venoit, & comme ce frere luy eut dit qu'il l'avoit trouvé en venant sur le chemin; Agathon le reprit d'avoir emporté une chose qui ne luy appartenoit pas, contre le commandement de Dieu, qui nous défend de desirer le bien d'autrui & de voler. Et « ne savez-vous pas, ajouta t-il, que celui qui vole, devient un « demon ? Reportez donc ce nitre où vous l'avez pris, & après « cela vous viendrez demeurer ici. «

c; Vit. P. app. 56.  
p. 996.Cotel. g. t. l. p.  
377. b.

p. 606. a.

'On disoit de luy que durant trois ans il avoit eu toujours un caillou dans sa bouche pour apprendre à ne pas parler [sans nécessité.] Et c'est peutestre cette modestie & cette retenue dans ses paroles, aussibien que la sagesse qui y paroissoit déjà, qui luy faisoit donner le titre de Pere & d'Abbé lors mesme qu'il estoit encore bien jeune. es. 344. 11.

p. 377. a.

'Il disoit quelquefois qu'un moine ne doit point souffrir que sa conscience luy reproche quoy que ce soit : Et pour moy, « disoit il, lorsque j'ay esté mal avec quelqu'un, & que j'avois «

« quelque chose sur le cœur, je ne me suis jamais endormi sans me  
 « reconcilier avec luy ; & lorsqu'un autre avoit quelque chose  
 « contre moy, je ne l'ay jamais laissé dormir sans faire tout ce qui  
 « a pu dependre de moy pour l'appaiser.

'Lorsqu'il voyoit quelque chose qui le portoit à condamner p. 378. a.  
 [son frere,] il se disoit à luy mesme: [Puisque tu trouves cela mau-  
 vais,] ne le fais donc pas: [Et ne songeant ainsi qu'à luy mesme,]  
 il étouffoit toutes les pensées qui luy venoient [contre les autres.  
 Pour ce qui est de la colere, il en estoit si éloigné,] qu'il croyoit  
 que jamais un homme sujet à ce vice ne peut estre agreable à  
 Dieu, quand mesme il ressusciteroit des morts.

'Un jour qu'il estoit malade, un autre solitaire qui estoit au- c.  
p. 379. a.  
 près de luy, & qui luy lisoit le chapitre 42 de la Genese, où Ja-  
 cob se plaint que Joseph estoit mort, que Simeon n'estoit plus  
 [avec luy,] qu'on luy vouloit oster Benjamin, & qu'on le redui-  
 roit à une douleur extreme; ce solitaire, dis-je, voulut trouver  
 à redire à cette plainte, puisqu'il avoit encore, disoit-il [neuf ou]  
 dix autres enfans. Mais Agathon l'arresta tout court, en luy di-  
 « fant: Qui condannera celui que Dieu justifie?

'Pierre disciple d'un saint Abbé nommé Lot, & Macaire [le p. 372 | Vit. P. l. 5.  
c. 10. § 8. v. 596. 2 |  
l. 3. c. 198. p. 529.  
2 | l. 7. c. 42. § 1. p.  
683. 2.  
 jeune,] estoient un jour avec Agathon. En mesme temps il y vint  
 « un frere qui luy dit: J'ay dessein de demeurer avec des religieux  
 « dans un monastere: Dites moy, je vous prie, comment je me  
 « dois conduire avec eux. Agathon luy répondit: Demeurez y  
 « durant vostre vie comme un étranger, dans le mesme état &  
 « avec la mesme retenue où vous vous trouverez le premier jour  
 « que vous y serez entré. C'est le vray moyen de demeurer en re-  
 « pos. Ne prenez jamais la liberté de parler ni de vous mêler des  
 « affaires, ni d'autorité & d'ascendant sur les autres. Macaire luy  
 « dit: Et que fait cette liberté? C'est, dit Agathon, comme un  
 « soleil extremement chaud que personne ne peut souffrir, & qui  
 « gaste tous les fruits des arbres. Est-il possible, repliqua Macaire,  
 « que cette liberté soit si dangereuse? Il n'y a point de passion, dit  
 « Agathon, qui le soit plus, parceque c'est la mere de toutes les  
 « passions. Il faut qu'un moine travaille, & non pas qu'il fasse pa-  
 « roistre de la hardiesse, quand mesme il seroit seul dans sa cellu-  
 « le. Cette parole est citée dans un écrit attribué à Saint Ephem.

<sup>a</sup>Dorothee la rapporte aussi sous le nom d'Agathon, & l'explique.  
 « <sup>b</sup>Agathon disoit encore: Si vous demeurez avec quelqu'un,  
 « soyez comme une colonne de pierre, qui ne se met point en co-  
 « lere, lorsqu'on la maltraite, & qui ne s'eleve point lorsqu'on  
 « luy donne des louanges.

Ephr. op. 44. t. 1.  
 p. 91. 2. b.  
<sup>a</sup>Dor. c. 4 p. 773.  
 b. c.  
<sup>b</sup>Vit. P. l. 7. c. 42.  
 § 2. p. 683. 1.

Vit. P. l. 5. c. 10.  
 § 10. p. 596 | l. 3. c.  
 21. p. 499 | Cotel.  
 g. t. l. p. 374.

Comme il estoit en reputation d'avoir beaucoup d'humilité, de patience, & de discretion, quelques freres voulurent eprouver si son humilité estoit telle qu'on la publioit. Ils vinrent donc le trouver, & luy dirent: Mon Pere, plusieurs des freres se scandalisent de ce que vous estes si vain, de ce que vous donnez une entiere liberté à vostre langue, & de ce que non content de mepriser les autres, vous passez jusques à medire d'eux. Ce que plusieurs assurent que vous faites, dautant qu'estant encore sujet au vice de la fornication, vous ne voulez pas paroistre le seul qui manque à satisfaire à son devoir. Le saint vieillard leur répondit: Je ne puis defavouer que je ne sois coupable de toutes ces fautes. Puis se prosternant en terre devant eux, il leur dit: Je vous conjure, mes freres, que cela vous engage à redoubler vostre charité pour ce miserable qui a offensé J.C. par tant de pechez, & de ne vous point lasser de le prier qu'il luy plaise de me les pardonner & de me les remettre. Ensuite de cette réponse, ces solitaires ajouterent: Nous ne pouvons aussi vous dissimuler que plusieurs assurent que vous estes heretique. Surquoy il reparti: Quoique je me reconnoisse coupable de plusieurs autres grands pechez, je suis exempt de celui là; & Dieu me garde s'il luy plaist, de tomber jamais dans un tel malheur. Alors tous ces freres se jetterent à ses piez, & le conjurerent de leur dire pourquoi ne s'estant point emu de toutes les autres choses dont ils l'avoient accusé, il n'avoit pu souffrir qu'on le soupçonnast d'estre heretique. Il leur répondit: L'humilité m'a obligé de supporter ces autres reproches, afin que vous me reconnoissiez pour un grand pecheur, tel que je me reconnois moy mesme: Je sçay que la pratique de cette vertu est principalement ce qui nous sauve: J.C. nous l'a enseigné par son exemple aussi bien que par ses paroles: c'est ce qui nous oblige de supporter patiemment & humblement tout ce qu'on dit contre nous. Mais quant à ce qui est de l'heresie, cette accusation m'a fait peur, & je n'ay pu en endurer le reproche, dautant que l'heresie separe du Dieu vivant & veritable celui qui en est infecté, pour le joindre à Lucifer & à ses malheureux anges: & separe de J.C. il n'a plus de Dieu à qui il puisse demander le pardon de ses pechez. Ce discours leur fit admirer sa discretion & sa sagesse, & ils s'en allerent fort edifiez.

[Il ne croyoit nullement que l'humilité ni la charité dussent l'empescher de soutenir la verité & la justice avec vigueur, quand il la voyoit violée.] Nous avons vu qu'il dit hautement

aux Peres de Secté, qu'ils s'estoient trompez dans une affaire. On luy demanda qui il estoit pour parler ainsi; [ce qui marque b. que c'estoit dans les premieres années de sa retraite plutoft que dans les dernieres.] A quoy Agathon répondit, [avec autant „ d'humilité que de force:] Je suis un des enfans des hommes, [ce „ qui me suffit pour estre obligé de défendre la verité,] selon ce „ qui est dans le pseaume 57: Si la justice est vraiment dans vos „ paroles, jugez donc aussi, ô enfans des hommes, selon l'equité.

Dorothee raporte que l'Abbé Alone proposa un jour à Agathon ce que devoit faire un homme qui ayant vu commettre un meurtre, & ayant retiré chez luy l'homicide, est interrogé par le juge sur ce sujet. Dorothee ne marque point la réponse d'Agathon; & pour luy, son sentiment paroist estre qu'il doit dissimuler la verité, en priant cependant & en gémissant devant Dieu de cette facheuse necessité, qu'il ne semble pas tenir exemte de faute. On raporte en effet d'ailleurs que Alone croyoit qu'en ces rencontres il falloit faire violence à la verité: [ne songeant pas que la verité est nostre Dieu, qui ne peut approuver ce qui luy est contraire; & qu'il n'est pas permis de faire un mal afin qu'il en arrive du bien.]

Quelques solitaires prient Agathon de leur dire laquelle de toutes les vertus estoit la plus difficile à pratiquer: Et il leur „ répondit: Pour moy, je croy que c'est celle de l'oraison, parce- „ que quand nous voulons prier Dieu, il n'y a point d'effort que les „ demons ne fassent pour interrompre nostre priere, à cause qu'ils „ savent que rien n'est si puissant pour les desarmer & les empê- „ cher de nous nuire. C'est pourquoy au milieu de tous les autres „ travaux que nous entreprenons dans la vie religieuse, quelque „ continuels & penibles qu'ils puissent estre, nous ne laissons pas „ de jouir de quelque repos; mais il ne se passe pas un moment dans la priere, que nous n'ayons toujours beaucoup à combattre jusques à la fin de la vie.

Un solitaire luy demandant quelque remede contre l'esprit „ de fornication, en receut cette [excellente] réponse: Allez, luy „ dit Agathon, prosternez vous devant Dieu, presentez vous à „ luy avec vostre impuissance; & vous serez soulagé. Une de ses „ regles estoit encore qu'il faut penser sans cesse au jugement [terrible] de Dieu.

[En marchant de cette sorte, il arriva enfin au dernier terme de sa course, & à la fin de sa vie.] Dans cette extremité il demeura trois jours sans mouvement, ayant toujours les yeux

ouverts. Les freres s'avisèrent enfin de le pousser, [comme pour le reveiller,] & de luy dire: Où estes vous, mon Pere? Je suis, « leur répondit-il, en la presence de Dieu, de qui j'attens le « jugement. L'apprehendez-vous, ajouterent-ils? J'ay toujours « taiché, autant qu'il m'a esté possible, repartit le Saint, d'ac- « complir les commandemens de Dieu: Mais estant homme « comme je suis, que scay-je si mes actions luy ont esté agreables. « Et ne croyez vous pas, luy repliquerent-ils, qu'elles ont esté « conformes à sa volonté? Je n'ose m'en assurer, leur répondit-il, « lorsque je m'examine en sa presence, & jusqu'à ce que j'aye « comparu devant luy, parceque son jugement est fort different « de celui des hommes. Cette parole est raportée par l'Abbé « Dorothée. Ils vouloient luy demander encore quelque autre « chose; mais il leur dit: Je vous prie, faites moy la charité de ne « me point parler, parceque je suis occupé. Et aussitost faisant un « effort pour recueillir ses esprits, & paroissant comme un homme « qui veut saluer ses plus intimes amis, [ce qui peut marquer quel- « que vision qu'il eut alors,] il rendit l'esprit avec un visage plein « de joie.

Dor. c. 2. p. 765. a.  
 s. p. 78. c. 2.  
 « Cotel. p. 321. b.  
 c.

p. 378. a. b.

[Il avoit, comme nous avons vu, plusieurs disciples,] dont deux entre autres vivoient separément chacun dans une cellule. L'un ne mangeoit tous les soirs que deux petits pains de six onces, & l'autre ne mangeoit pas davantage après avoir jeûné deux jours entiers. Agathon l'ayant sceu les loua tous deux, parcequ'ils ne se rassasioient point après un si long jeûne: Mais il loua encore plus le dernier que l'autre. [On peut juger par l'austerité des disciples quelle estoit celle du maistre.]

p. 380

'Lorsqu'Alexandre & Zoïle estoient avec luy aussibien que plusieurs autres, un jour qu'ils estoient tous à laver leurs habits, on murmura contre Alexandre, parcequ'il le faisoit un peu lentement. Agathon luy en dit un mot dont il fut contristé; mais après cela, il luy dit en particulier qu'il ne l'avoit fait que pour satisfaire les autres, & les edifier par l'exemple de son obéissance. Il l'aimoit particulièrement à cause de sa pieté.

p. 607. b. Vit. P. I.  
 s. c. 10. 56. p. 402.

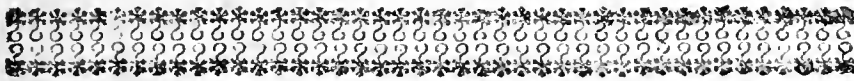
Il avoit un autre disciple nommé Abraham, qui consultant l'Abbé Pemen sur les tentations & la guerre que le demon luy faisoit, receut de luy cette réponse. Les demons ne combattent point contre nous quand nous faisons nostre volonté, parcequ'alors nostre volonté devient elle mesme un demon, & suffit pour nous tenter & nous faire faire le mal: Mais voulez vous savoir qui sont ceux contre qui le demon combat? c'est contre

6 Moyse & contre ceux qui luy ressemblent. La mesme chose est rapportée comme dite à Pemen mesme par Abraham : [ce qui nous obligeroit de dire qu'Agathon estoit beaucoup plus ancien que S. Pemen, & confirmeroit ce que nous avons dit au commencement, que Pemen qui parle de luy comme d'un jeune homme, est un autre plus ancien.

Vit. P. l. 7. c. 24.  
53. p. 678. d.

1. Alone dont nous avons parlé ci-dessus, estoit sans doute plus ancien qu'Agathon,] qui le consultoit sur sa conduite: & Saint Pemen le citoit aussi quelquefois, témoignant estimer beaucoup son<sup>h</sup> humilité. On rapporte de luy cette parole, qu'il faut qu'un homme se détruise entierement pour elever en son ame l'edifice de la vertu, & que pour avoir un vray repos, il faut se considerer comme seul dans le monde avec Dieu seul.

Cotel. g. r. i. p.  
298 a.  
p. 601. c. 604. b.  
6 p. 397. c.



# S A I N T J E A N L E N A I N , S O L I T A I R E D E S C E T É , E T D I V E R S A U T R E S S O L I T A I R E S , D E M E S M E N O M .



## A R T I C L E P R E M I E R .

*Commencement & progrès du Saint dans la vertu : Son obeissance fait un arbre d'un baston sec.*

τολειβος.



LE nom de l'Abbé Jean surnommé "le nain ou le petit" à cause de la petitesse de son corps, est celebre dans l'histoire des solitaires & des Peres des deserts : & il n'est pas difficile de croire que c'est le mesme] Jean le petit ermite, dont la mort est marquée le 17 d'octobre dans le martyrologe des Coptes.

Vit. P. l. 5. c. 10.  
523. p. 559. i.

Boll. 27. mart.  
2. 692. 5. d.

'Il avoit un frere plus agé que luy avec lequel il se retira dans

Vit. P. l. 5. c. 10.  
527. p. 558. a]. 3. .  
c. 56. p. 509. 2.  
c. Vit. P. l. 5. c. 11. 5. b.  
6. p. 609.  
c. Cotel. g. r. i. p. 472.  
4. .

1. Il est quelquefois appellé Allois.

2. μικρότερος ὄλιος ὄν.

l. 5. c. 14. 53. p. 617.  
2.  
a Sulp . . . i. c.  
12. p. 265.  
b c. 13. p. 266.

p. 266 267 Vit. P.  
l. 5. c. 14. 53 p. 617.  
2.

Vit. P. l. 5. c. 14. 5  
3. p. 617. 2.

Sulp. dial. l. 1. c. 13.  
p. 267.

Bult. ois. p. 157.

Casfn. inf. l. 4. c.  
14. p. 81. 82.

Vit. P. l. 5. c. 10 5  
27. p. 593. 211. 3. c.  
56. p. 509. 2.

la solitude 'sous un vieillard qui estoit de Thebaïde, mais qui de-  
meuroit en Sceté, <sup>a</sup>& <sup>b</sup> qui demandoit beaucoup à ceux qui vi-  
voient sous sa conduite. <sup>c</sup>La premiere regle qu'on luy proposa <sup>d</sup>  
pour le recevoir fut celle de l'obeïssance. Il promit de l'obser-  
ver toute entiere, & de souffrir plustost toute extremité que d'y  
manquer. Il en donna bientost des preuves. <sup>e</sup>Son Abbé tenant à  
la main un baston qu'il avoit rencontré, & qui estoit sec depuis  
longtemps, le ficha en terre, & dit à ce nouveau venu qu'il eust  
soin de l'arroser tous les jours, & d'y verser une cruche d'eau, jus-  
qu'à ce qu'il reprist & qu'il portast du fruit. Cette loy estoit d'au-  
tant plus dure qu'il falloit aller querir de l'eau à la riviere qui  
estoit à deux milles de là. De sorte qu'il parroit le soir & n'estoit  
revenu que le matin. Il continua ce travail toute une année sans  
en pouvoir esperer aucun autre succès que le fruit qu'il tiroit  
luy mesme de son obeïssance infatigable. Il se lassâ aussi inutile-  
ment toute la seconde année. Mais enfin comme il ne cessoit ni  
jour ni nuit le travail qu'on luy avoit commandé, ce baston com-  
mença à pousser la troisieme année & à produire des fruits. L'Ab-  
bé en prit, & en porta à l'eglise, où en les donnant aux freres,  
il leur dit : Prenez, & mangez des fruits de l'obeïssance. Postu-  
mien qui fut en Egypte vers l'an 402, dit à S. Sulpice qu'il avoit  
vu luy mesme cet arbre tout verd dans la cour de ce monastere,  
où il estoit comme un monument assuré de ce que merite l'o-  
beïssance & de ce que peut la foy. On pretend que cet arbre se  
voit mesme encore aujourd'hui, & qu'on l'appelle toujours l'ar-  
bre de l'obeïssance, [dont cette durée prodigieuse seroit un nou-  
veau miracle.] Casfn dit de S. Jean de Lycople la mesme his-  
toire que nous venons de rapporter de Jean le nain, sinon qu'au  
bout d'un an son Abbé arrachale baston qui n'avoit point poussé  
ni jetté aucune racine.

On raporte du mesme Jean le nain, qu'il dit un jour à son  
frere aîné : Je voudrois bien estre comme les Anges qui n'ont  
point d'inquietude, qui ne sont point obligez à travailler, & qui  
ne sont sans cesse occupez qu'à louer & à servir Dieu : & ayant  
ensuite quitté son habit, il s'en alla dans le desert. Après y avoir  
passé une semaine, il vint retrouver son frere, qui l'entendant  
fraper à la porte, luy dit : Qui estes vous ? Il luy répondit, Je suis  
Jean. Jean, luy repartit-il, n'est plus maintenant avec les hom-  
mes, il est devenu un ange. Jean continua à fraper & à dire que  
c'estoit luy : mais son frere le laissa passer toute la nuit sans vou-  
loir jamais luy ouvrir. Enfin quand le jour fut venu, il ouvrit sa

magna disc  
posiitionis.

NETS

u

u

u

u



« porte, & luy dit : Si vous estes un ange, vous n'avez pas besoin de  
 « me demander permission pour entrer dans ma cellule ; & si  
 « vous estes un homme, ne faut-il pas que vous travaillez afin de  
 « gagner vostre vie : Alors reconnoissant sa faute & se jettant à ses  
 « piez, il luy dit : J'ay failli, mon frere ; pardonnez moy.

'L'Abbé Pemen raportoit de luy, qu'il avoit prié Dieu de luy  
 oster toutes ses passions, qu'il avoit en effet obtenu cette grace ;  
 & que se trouvant dans un grand repos, il avoit dit à un vieillard :

1. s. c. 7. 8. n. 586.  
 1] Corel. g. t. 1. 472.

« Vous voyez un homme qui est dans une paix entiere, & qui n'a  
 « point à combattre. Mais le vieillard luy dit : Allez & demandez  
 « à Dieu qu'il s'eleve en vous quelque guerre, & que vous soyez  
 « comme auparavant dans quelque peine & quelque humiliation,  
 « car c'est en combatant que l'ame s'avance. Il pria donc Dieu  
 [de luy envoyer ce qui luy estoit le plus utile,] ensuite de quoy,  
 il rentra effectivement dans le combat, & depuis cela il ne pria  
 « plus Dieu de l'exempter de combattre, mais il luy disoit : Mon  
 « Dieu, donnez moy la force de soutenir ces combats.



A R T I C L E II.

*Austerité de Saint Jean : Sa douceur dans les injures.*

J E A N le nain vouloit qu'on s'efforçast de pratiquer toutes  
 les vertus, ce que S. Pemen & Dorothée ont cité de luy, &  
 que le matin en se levant on examinast comment on pourroit  
 faire pour accomplir tous les commandemens de Dieu. [Il pa-  
 roist assez qu'il ne le disoit aux autres, que parcequ'il le prati-  
 quoit luy mesme pour s'avancer en toutes sortes de vertus. Nous  
 verrons combien il excelloit dans l'humilité, la charité, & les  
 autres vertus interieures & capitales ; ce qui ne faisoit pas nean-  
 moins qu'il negligeast les vertus exterieures.] Car on raporte  
 de luy cette parole, que d'autres attribuent encore à Moyse ;  
 Que comme un Roy qui veut prendre une ville ennemie, com-  
 mence par luy couper l'eau & les vivres, estant assuré que quand  
 elle se verra en danger de perir par la faim, elle se soumettra à  
 luy ; il faut prendre la mesme voie pour se rendre maistre du  
 ventre & de toutes ses passions, & que si un homme s'accoutume  
 à souffrir la faim & le jeûne, il abatra les forces des ennemis &  
 des passions qui troublent son ame.

Corel p 472.  
 60. Dor. do. 14.  
 c. 11. p. 3; 2. b.

Vit. P. l. s. c. 4 5  
 19. p. 69 1] l. j. c.  
 66. p. 5. 12.

'Il raportoit sur cela l'exemple des anciens Peres de Screté, qui

app. s. l. p. 99  
 Corel. g. c. 1 p.  
 478. c.  
 Corel. g. t. 1. p. 975

1. \* Selon le grec, Je me voy dans une grande paix, sans avoir rien à combattre.

se contentoient de pain & de sel ; & il souhaitoit qu'on voulust se rendre à cette abstinence rigoureuse, pour entrer mieux dans la voie étroite qui mene à la vie. Quelque fort que soit le lion, disoit-il, l'avidité de manger le fait tomber dans le piège & le rend le jouet des hommes. Quand on luy demandoit ce que c'estoit qu'un moine, il répondoit que c'estoit un homme de travail, ou le travail mesme, parcequ'il doit s'exercer à toutes sortes de peines & de travaux. Un frere luy demanda à quoy servoient les veilles & les jeûnes, & il répondit : C'est pour humilier & abatre l'ame, afin que Dieu la voyant abatue & affligée, en ait compassion & la secoure.

Cotel.g.t.i.p.  
474.c.

p.481.b.c.

Vit.P.app.5.2.p.  
796.

Cotel.g.t.i.p.  
470.a.

Il disoit quelquefois que celui qui après s'estre rempli de viandes, se met dans des occasions dangereuses à sa chasteté, a déjà perdu cette vertu aux yeux de Dieu.

λογισμ.

p.471.a.b.

Les freres mangeoient un jour en un repas qu'on leur donnoit par charité. Jean y apperceut que l'un d'eux rioit, & il se mit luy mesme à pleurer, en disant : Quel sujet ce frere peut-il avoir de rire, pendant que nous en avons tant de pleurer, quand ce ne seroit que de manger le fruit du travail & de la charité des autres ? Un jour qu'il estoit sur le chemin de Sceté, & travailloit à faire des nattes, il s'y rencontra un homme qui tascha de le mettre en colere par des discours impertinens. Craignant de ne pouvoir s'empescher de se laisser aller à la colere, il jetta aussitost tout ce qu'il avoit & s'enfuit. Une autre fois estant occupé à scier des blez, & voyant un frere qui se mettoit en colere contre un autre, il s'enfuit encore, & laissa là la moisson.

Vit.P.l.c.c.4.5  
c.o.n.5.9.11.7.c.  
57.5.2.p.687.24  
app.5.12.p.997.1.

app.5.13.p.997.1.

Cotel.g.t.i.p.  
478.a.

Il arriva une fois qu'estant à l'eglise de Sceté, il entendit quelques freres qui disputoient l'un contre l'autre. Il s'en retourna aussitost à sa cellule, & on remarqua qu'avant que d'y entrer il en fit trois fois le tour. On luy en demanda la raison, & il répondit, que comme ses oreilles estoient encore pleines de ces paroles fascheuses qu'il avoit entendues, il leur avoit voulu donner le temps de s'en purifier, & entrer ensuite dans sa cellule avec un esprit calme & tranquille.

[En fuyant ainsi la colere, il obtint de Dieu la grace de la vaincre, comme il parut en une occasion où sa douceur & son humilité furent également admirables.] Un jour qu'il estoit assis à la porte de l'eglise, plusieurs freres se mirent autour de luy, pour luy decouvrir leurs pensées & recevoir ses avis, qu'il leur donnoit à tous [avec beaucoup de charité.] Un vieillard qui voyoit cela, en fut piqué d'envie, & luy dit : Voilà Jean qui est

Vit.P.l.1.592.7.  
514.11.5.c.16.5.3.  
p.632.2.

« comme une courtisane qui s'ajuste & qui se fait belle pour s'oc-  
 « tirer les jeunes gents. Jean luy répondit : Helas, mon Pere, vous  
 « ne vous trompez pas : vous ne dites que trop vray, & je voy bien  
 « que Dieu vous l'a revelé. Le vieillard continua, & dit : Vostre  
 « vase, Jean, [& vostre esprit] est bien rempli de venin. Cela est  
 « vray, mon Pere, répondit Jean : & mesme vous ne voyez encore  
 « que le dehors. Car si vous voyiez le dedans, vous diriez bien au-  
 « tre chose. L'un de ses disciple luy demanda quelque temps après,  
 « Ne sentiez vous point, mon pere, quelque trouble audehors de  
 « vous mesme lorsque ce vieillard vous parloit ? Non, luy dit-il :  
 « Je suis tout de mesme audehors & audehors.

Il raportoit sur cela [ou une histoire ou une parabole] du fils  
 d'un philosophe qui après la mort de son pere estant élevé chez  
 un autre philosophe à qui son pere l'avoit confié, viola la femme  
 de son tuteur, de sorte qu'on le chassa de la maison. Il eut un ex-  
 treme regret de sa faute, & comme il en demanda pardon, son  
 tuteur luy dit qu'il ne le luy accorderoit point qu'il n'eust passé  
 trois ans à aider ceux qui estoient condannez aux mines, & qui  
 portoient des marbres à la riviere. Au bout de ces trois ans il re-  
 vint, & son tuteur luy dit qu'il falloit qu'il passast encore trois au-  
 tres années à souffrir toutes sortes d'injures, & à donner mesme  
 de l'argent à tous ceux qui luy en diroient. Ce temps estant passé,  
 son tuteur luy pardonna, & le mena à Athenes pour apprendre  
 la philosophie. A la porte de cette ville il y avoit un vieux philo-  
 sophe qui se divertissoit à dire des injures à tous ceux qui y en-  
 troient. Il traita de mesme ce jeune homme qui ne fit qu'en rire,  
 « & comme l'autre s'en étonnoit, il luy répondit : Il y a trois ans  
 « que je donne de l'argent à ceux qui me traitent comme vous  
 « faites, & je ne rirois pas presentement qu'il ne m'en coute rien ?  
 « Le vieillard luy dit : Entrez, vous le meritez bien.

Le Saint après avoir raporté cette histoire, ajoutoit ensuite ;  
 « Voilà quelle est la porte du Ciel. Car les anciens Peres ne sont  
 « entrez dans la joie de la cité de Dieu que par l'humilité, &  
 « qu'en passant par un grand nombre d'humiliations & d'injures,  
 « L'humilité & la crainte de Dieu surpassent toutes les vertus.

1.3. c. 24. p. 571 ff.  
 6. c. 4. 5. 12. p. 652

p. 573. 659 ff. 4. c.  
 15. 5. 22. p. 623.





## ARTICLE III.

*Humilité de Saint Jean.*

Cotel. g. t. i. p. 431. b.

p. 479. c.

p. 477. c.

p. 472. c.

p. 477. c.

p. 481. c.

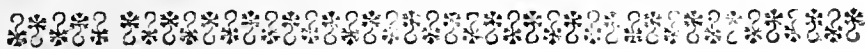
p. 482. a.

[J]EAN excelloit si fort en humilité, qu'on écrit que cette vertu seule luy avoit soumis tous les Peres de Scedé, en sorte qu'il sembloit les conduire tous comme du bout du doigt. Quelqu'un louoit un jour un petit ouvrage que Jean faisoit, & il se contenta de ne luy rien répondre. Cette personne reprit une seconde fois, & Jean garda encore le silence : mais quand il vit qu'il recommençoit encore, il l'arresta par cette parole : Depuis que vous estes entré ici, vous en avez chassé Dieu. Estant une fois dans l'église où il ne croyoit point qu'il y eust personne, il se donna la liberté de jeter quelque soupir. Il s'aperceut ensuite qu'il y avoit un frere derriere luy, & aussitost il se jetta à genoux en luy disant : Pardonnez moy, je vous prie ; Vous voyez combien je suis peu instruit des regles de l'humilité. Sa lumiere mesme au lieu de l'enfer, contribuoit beaucoup à l'humilier, Car il avoit une si grande idée de la vertu, que tout ce qu'il en voyoit dans luy ou dans les autres de son temps, luy paroissoit fort peu de chose. Il raportoit sur cela, qu'un solitaire estant en extase avoit vu trois moines sur le bord d'une mer, à qui une voix disoit de l'autre bord : Prenez des ailes de feu, & venez à moy. Deux prirent de ses ailes, traverserent la mer d'un vol rapide ; mais le troisieme demeuré sans ailes ne put faire autre chose que de crier & de pleurer. On luy donna aussi enfin des ailes, mais petites & foibles, & non de feu comme aux deux autres ; & avec ces ailes tantost tombant dans la mer, tantost se relevant [& volant un peu,] il estoit enfin arrivé à l'autre bord, quoiqu'avec beaucoup de peine & de fatigue. Ce dernier, disoit-il, est l'image de nostre temps.

Il disoit quelquefois à son disciple, [dont on ne marque pas le nom :] N'honorons que Dieu seul, & tout le monde nous honorera [plus que nous ne voudrions :] Surquoi il raportoit cette histoire. Un vieillard fort spirituel, connu & estimé de toute la ville, vivoit enfermé [dans une cellule.] On luy vint dire qu'un homme fort saint estoit bien malade ; & il crut le devoir aller visiter avant qu'il mourust ; mais il attendit le soir à y aller, de peur que s'il sortoit de jour, il ne fust suivi d'un grand nombre de personnes qui voudroient le voir. Il fuyoit ainsi la gloire ;  
mais

mais plus il se rabaissoit, plus il plut à Dieu de le relever. Car quoiqu'il fust sorti le soir dans le dessein de n'estre apperceu de personne, Dieu luy envoya deux Anges pour l'accompagner avec des flambeaux : de sorte que toute la ville accourut après luy pour voir ce miracle par lequel Dieu le glorifioit.

[Dieu glorifia nostre Saint mesme par une merveille presque semblable.] Car on pretend qu'un vieillard d'un grand merite p.480.2. estant entré dans sa cellule pendant qu'il dormoit, vit un Ange auprès de luy qui faisoit un petit vent pour le rafraichir. Il se retira aussitost. Mais le Saint ayant demandé à son reveil si personne n'estoit venu, comme on luy eut nommé ce frere dont il connoissoit le merite, il ne douta pas qu'il n'eust vu l'Ange.



A R T I C L E I V.

*Charité du Saint pour le prochain.*

*de regarâtes*

**C**EUX de Sceté se faisoient un capital d'encourager les Cotel.g.t.1.p. 476.b. personnes qui estoient tentées, & de se faire toute sorte de violence pour s'aider les uns les autres à pratiquer la vertu. [Cé qui estoit la regle commune de Sceté, estoit encore la maxime particuliere de nostre Saint. Parlant un jour de la charité qu'on doit au prochain,] il se servit de cette parabole, qu'il est p.482.b. impossible de bastir une maison du haut en bas, mais que l'on commence par le fondement pour l'élever ensuite plus haut:

» On luy demanda ce que cela vouloit dire, & il répondit: Nostre  
 » fondement est le prochain; c'est par luy qu'il faut commencer  
 » pour le servir & tascher de le gagner [à Dieu.] Car c'est à luy que  
 » se raportent tous les commandemens de J.C. On apprend de S. p.610.2.  
 Femen que le premier avis qu'il donnoit à ceux qui s'adres-  
 soient à luy; estoit de pratiquer cette charité pleine de bonté  
 & de patience que nous recommande S: Paul.

Il y avoit un vieillard en Sceté qui estoit assez austere dans les Vit. P.1. p. 57.5 15. p. 509. 1. 2. travaux du corps, mais qui ne prenoit pas grand soin de retenir ce qu'on luy disoit pour son instruction. Il vint trouver l'Abbé Jean le nain, afin d'apprendre de luy ce qu'il devoit faire pour se corriger de ce defect: mais lorsqu'il fut retourné dans sa cellule, il trouva qu'il avoit oublié tout ce que ce saint homme luy avoit dit. Il l'alla trouver une seconde fois, & il luy en arriva de mesme: & ainsi encore par diverses fois. Quelque temps

» après, ayant rencontré ce saint Abbé, il luy dit: Mon pere, j'ay

oublié comme auparavant tout ce que vous m'avez fait la charité de me dire, & je n'ay osé retourner vers vous de crainte de vous importuner. Alors ce saint homme luy dit : Allumez cette lampe ; & il l'alluma. Il luy dit ensuite d'apporter encore d'autres lampes & de les allumer avec la première, ce qu'il fit : Et puis il luy dit : La clarté de cette première lampe est-elle diminuée parceque vous vous en estes servi pour en allumer tant d'autres ? Non, luy repartit ce solitaire. De mesme, reprit ce saint homme, Jean ne souffriroit aucune peine quand tout Sceté viendroit vers luy, & rien ne fauroit l'empescher de s'acquiescer de la charité à laquelle Dieu l'oblige. C'est pourquoi ne faites aucune difficulté de me venir voir toutes les fois que vous le desirerez. Ainsi par la patience que chacun d'eux eut de son costé, l'un à demander instruction, & l'autre à ne la point refuser, Dieu guerit ce solitaire de cette fascheuse oubliance.

Cotel. g. t. i. p.  
475. 2.

'Un jour qu'il alloit de Sceté en quelque autre endroit durant la nuit avec d'autres freres dont un s'estoit chargé de les conduire; celui-ci s'egara, & les mit par là en danger mesme de la vie, s'ils eussent continué. On le dit au Saint, & il répondit sur cela : Si nous luy en parlons, c'est le fascher, & luy donner de la confusion. Mais je m'en vas dire que je suis las, & que j'ay besoin de me reposer durant le reste de la nuit. Les autres l'imiterent, & quand il eut dit qu'il vouloit se reposer, les autres dirent qu'ils vouloient s'arrester aussi avec luy. Ainsi ils attendirent le jour, eviterent le danger où ils se fussent exposez en marchant la nuit hors de leur route, & epargnerent à leur guide la honte de voir qu'on s'estoit apperceu de sa faute.

P. 473.

'Il comparoit ceux qui aimoient à censurer les fautes des autres sans songer aux leurs, à une personne qui estant toute nue, &c. se moqueroit d'une autre parcequ'elle ne seroit couverte que de haillons. Il avoit accoutumé de dire sur cela : Nous avons quitté un fardeau fort leger, qui estoit de nous reprendre nous mesmes ; nous en prenons un bien plus pesant lorsque nous entreprenons de nous justifier & de condanner nos freres.

p. 477. b. | Vit. P. I.  
3. § 135. P. 519. 2.

\*\*\*\*\*

## A R T I C L E V.

*Jean est tout appliqué à Dieu.*

Cotel. p. 474.

'J E A N conseilloit aux autres pour resister à leurs passions, de fascher à ne les pas mesme ecouter, à se recueillir auedans d'eux mesmes, & s'y fortifier par l'esperance de la vie eternelle,

&c.

"& à recourir sans cesse à J.C, comme au véritable epoux de leur ame. [C'est ce qu'il pratiquoit le premier;] & il se comparoit à un homme assis au pié d'un grand arbre, où estant attaqué par toutes sortes de bestes, quand il ne peut plus leur resister il monte à l'arbre, & se sauve de tous leurs efforts. De mesme, disoit-il, je me tiens assis dans ma cellule, où je veille sur moy pour me garantir des embusches des demons, & quand je me trouve trop foible, j'ay recours à mon Dieu, & je me sauve de la puissance de l'ennemi par la priere. Car la sùreté du moine est de garder sa cellule, & de se souvenir toujours de Dieu en veillant sur soy.

p.472.a] Poil. asc.  
p.240.

Cotel. g. r. i. p.  
478. c.

p.471. b. c.

[Pour se souvenir toujours de Dieu,] il ne souffroit point que son esprit s'arrestast à penser aux affaires du siecle, & ne parloit jamais des choses du monde. Quelques freres vinrent un jour pour eprouver quelle estoit sa vertu sur ce point, & luy dirent: Nous avons bien à rendre graces à Dieu de ce qu'il a tant plu cette année. Cela fait bien pousser les palmiers, & ainsi les freres qui s'occupent à travailler des mains, trouveront aisément de quoy faire des nattes. Il leur répondit sur cela; Il arrive la mesme chose quand l'Esprit de Dieu descend sur les cœurs des Saints; ils reverdissent, s'il faut ainsi dire; ils se renouvellent, & produisent comme de nouvelles feuilles par la crainte de Dieu.

'Son esprit estoit si occupé à contempler Dieu, [qu'il ne pensoit quelquefois pas aux choses exterieures qu'il faisoit.] D'où vient qu'ayant une fois fait des nattes pour deux corbeilles, il les mit en une seule sans s'en appercevoir jusques à ce qu'il eut presque achevé. On raconte plusieurs histoires semblables de luy sur ce sujet.

c.

p.479.

'S. Nil raporte de Jean surnommé le petit, mais qui estoit en effet tres grand & tres excellent, qu'il demouroit en paix dans un lac, (c'estoit peuteestre le marais de Sceté,) & qu'un jour comme il prioit, le demon se transforma en un serpent qui s'entortillant autour de luy, luy mangeoit le corps, & luy vomissoit son écume sur le visage; sans que neanmoins une chose si extraordinaire le pust separer de l'entretien où il estoit alors avec Dieu.

Nil. de or. c. 107.  
p.502.

'On écrit encore qu'un frere l'estoit venu voir, [apparemment un soir,] dans le dessein de s'en aller aussitost, parcequ'il estoit pressé. Mais ils s'entretinrent ensemble sur les vertus avec tant d'ardeur & de zele, que cela dura jusqu'au jour sans qu'ils y pensassent. Ils sortirent donc de la cellule l'un pour s'en aller, l'autre pour le reconduire. Mais s'arrestant un peu pour parler [de

Cotel. g. t. i. p.  
478. b.

Dieu, ils demeurèrent encore jusques à midi: De sorte que Jean fut obligé de ramener ce frere dans sa cellule pour le faire manger; & puis enfin ils se separerent.

p. 431. b.

[Il ne laissoit pas, comme nous avons dit, d'aller scier les blez durant la moisson.] Mais quand il estoit revenu de là, ou qu'il avoit esté voir quelques uns des anciens, il prenoit un temps pour s'occuper uniquement à la priere, à la meditation, & au chant des pseumes, jusqu'à ce que son esprit eust esté remis dans son assiette ordinaire, [ & eust oublié toutes ces distractions, pour ne s'appliquer plus qu'à Dieu.]



## ARTICLE VI.

*Divers avis donnez par Saint Jean: Il convertit une pechresse:  
Sa mort.*

**E**STANT si appliqué à Dieu, & recevant de luy, comme nous avons vu, des graces extraordinaires, il ne faut pas s'etonner s'il avoit une lumiere non commune de discretion & de sagesse. Car il falloit bien qu'on reconnuist ce don en luy, aussi bien que celui de son humilité, puisqu'il estoit l'oracle de Scteté, & que tout le monde le consultoit. Outre ce que nous en avons déjà vu, un frere luy demanda un jour ce qu'il devoit faire, sur ce qu'un autre solitaire le prioit souvent de le venir aider à son travail, parcequ'il voyoit d'un costé qu'il manquoit de forces & succomboit à une si grande fatigue, & qu'il craignoit de l'autre de manquer au commandement que Dieu nous fait [de nous servir les uns les autres.] Jean luy répondit, qu'il pouvoit y aller s'il pouvoit dire comme Caleb, qu'il entroit & sortoit en mesme état. Que si vous ne le pouvez pas, dit-il, tenez vous dans vostre cellule, & pleurez-y vos pechez. Quand on vous verra ainsi pleurer, on ne vous pressera point de sortir.

Cotel. g. t. r. p.  
476. b.

p. 470. b.

'On raconte que plusieurs anciens solitaires se trouverent une fois ensemble à table] en Scteté, & l'Abbé Jean le nain estoit avec eux. Un Prestre d'une taille extremement haute, se leva pour donner à boire à tout le monde. Personne ne voulut recevoir l'eau qu'il leur presentoit, hormis Jean. Les autres en furent surpris, & luy dirent: Comment est-ce qu'estant le plus petit de tous, vous avez bien voulu estre servi par un homme si grand & par un Prestre? C'est, dit il, que quand je me leve pour rendre ce mesme service aux autres, je suis bien aise que tout le monde



» prenne l'eau que je leur presente, & je croy par là meriter quel-  
 » que recompense. Ainsi je l'ay receu [de ce saint Prestre] pour luy  
 » acquerir la mesme recompense, & de peur qu'il ne s'attristast si  
 » personne ne vouloit rien recevoir de sa main. Ceux qui estoient  
 presens approuverent sa raison, & admirerent sa discretion &  
 sa sagesse.

» S. Pemen citoit de luy cette parole : Que ceux qui jouissent p. 416. c.  
 » le plus le demon, sont ceux qui ne veulent point decouvrir leurs  
 » pensées aux anciens.

[Nous finirons l'histoire de nostre Saint par une narration  
 edifiante qui a esté donnée depuis peu au public, & qui nous  
 marque combien la grace de Dieu estoit puissante dans sa bou-  
 che.] Il y avoit une fille nommée Paesie, qui ayant perdu assez p. 482. c.  
 jeune son pere & sa mere, resolut de faire de sa maison un hos-  
 pice pour les Peres de Sceté qui viendroient en ces quartiers là.  
 Cela dura un temps considerable. Mais enfin voyant que son  
 argent s'euisoit, [au lieu de se rejouir d'avoir beaucoup donné  
 à J. C.] elle commença à se repentir du service qu'elle avoit ren-  
 du à ces Peres. Elle ne manqua pas aussitost de trouver des  
 personnes corrompues qui se joignirent à elle, & la detourne-  
 rent tout à fait de la pieté; & son dereglement alla enfin jusqu'à  
 s'abandonner à la fornication.

Les Peres de Sceté apprirent cette nouvelle avec une extre- p. 483. 2.  
 me douleur, & le souvenir de la charité qu'elle leur avoit témoi-  
 gnée, leur fit chercher toutes sortes de moyens pour luy donner  
 des marques de la leur, & la tirer de l'état funeste où elle estoit.  
 Ils s'adresserent à l'Abbé Jean le nain, & le prierent de l'aller  
 trouver pour faire ce que la sagesse qu'il avoit receue de Dieu  
 luy suggereroit. Il alla donc chez elle. D'abord on luy refusa la b.

» porte avec cette raillerie piquante, Ah, voilà ceux qui ont man-  
 » gé le bien de nostre maistresse, & qui l'ont reduite à la pauvreté.  
 Il persista neanmoins, promit qu'elle n'auroit pas sujet de se  
 repentir de luy avoir parlé, & fit si bien qu'enfin on le mena dans c.  
 » sa chambre. Il s'assit auprès d'elle, & luy dit tout d'abord : Qu'a-  
 » vez vous à vous plaindre de J E S U S pour [l'abandonner, &] vous  
 » mettre en un état si deplorable ? A ces mots elle fut toute faiste.

Neanmoins voyant le Saint qui sans luy rien dire [davantage,] p. 484. 2.  
 fondonoit en larmes, elle luy demanda pourquoi il pleuroit. Il luy  
 » répondit : Et comment ne pleurerois-je pas, en voyant combien  
 » satan se joue de vous ? [Elle estoit déjà toute changée, & dans  
 » l'effroi que luy causoit son malheur :] Mon Pere, dit-elle au

Saint, y a-t-il encore une penitence pour moy? Il l'en assura; & aussitost elle luy dit: Menez moy donc où vous voudrez. Des qu'il eut cette parole, il se leva en disant: Allons; & elle le suivit en mesme temps sans dire un mot ni donner aucun ordre pour sa maison. Le Saint remarqua bien cette circonstance, [où l'on voyoit qu'elle n'estoit occupée que de son salut, & il en fut ravi de joie

b. On ne dit point où le Saint avoit dessein de la mener, mais seulement] qu'après estre entree dans le desert, lorsque la nuit fut venue, Jean fit un petit monceau de sable comme un oreiller, sur lequel ayant fait le signe de la Croix, il dit à Paesie de s'y coucher; & luy en ayant fait autant un peu plus loin, il s'y reposa un peu après avoir fait ses prieres. S'estant reveillé à minuit, il fut bien surpris de voir un rayon de lumiere qui descendoit du ciel sur Paesie, & qui servoit comme de chemin à plusieurs Anges qui portoient son ame [pour la presenter à Dieu.] Il alla à elle, la poussa du pié, & voyant qu'effectivement elle estoit morte, il se jetta sur son visage en priant [ & en glorifiant ] Dieu, & une voix luy dit [ en mesme temps : ] Sa penitence d'une heure c. a esté plus agreable à Dieu, que celle que d'autres font long- c. temps, parcequ'ils ne la font pas avec la mesme ardeur & le c. mesme zele. c.

[Voilà en abregé ce que nous trouvons de ce saint solitaire. On ne dit rien de sa mort, qui après une vie si parfaite ne put estre que tres precieuse devant Dieu. Nous avons déjà dit que] les Cophytes honorent l'ermite Jean le petit le 17 d'octobre.<sup>a</sup> On assure qu'il y a encore aujourd'hui en Egypte un monastere de S. Jean le nain, où l'on montre l'arbre de son obeïssance.<sup>b</sup> Ce Saint n'a pas esté assurément des premiers habitans de Sceté: [mais il estoit sans doute plus ancien que Saint Pemen,]<sup>c</sup> qui en plusieurs rencontres citoit son autorité.

Poll. 27. mars, p. 692. § 4.  
 a Bu't. ori. p. 137.  
 ex Vanleeb. p. 228.  
 b Cotel. g. t. i. p. 473. a] 478. c.  
 c p. 602. b. c] 610. a] 616. c.

## ARTICLE VII.

*De Jean œconome de Sceté.*

[C O M M E Jean le nain demouroit en Sceté, & apparemment à la fin du IV. siecle, il peut sembler assez probable que ce soit le mesme que] Jean œconome de Sceté dont Cassien parle avec elege. Il avoit esté fait œconome par S. Paphnuce [ "en l'an 386 au plustost, ] ayant esté appelé à cette charge par

Casn. inf. l. 5. c. 40. p. 131.  
 coll. 21. c. l. p. 729.

V. S. Paphnuce.

le merite de sa sainteté. Car on ne la donnoit pas à celui qui s'y elevoit par son propre choix ou par son ambition, mais à celui que l'assemblée de tous les anciens avoit choisi comme le plus excellent de tous, non seulement par l'autorité de son age, mais par la prerogative de sa foy & de sa vertu. Les peuples d'alentour luy apportoitent à l'envi les dixmes & les premices de leurs fruits 'pour servir à l'entretien des pauvres, [c'est à dire des solitaires de ce desert.] Comme on luy apporta une fois des figues, ce qui estoit tout à fait extraordinaire en ces quartiers là, il les envoya à un vieillard du mesme desert qui estoit malade, mais deux enfans à qui il les avoit données à porter, s'egarerent de leur chemin, & aimerent mieux mourir de faim en priant Dieu que de toucher à ces figues. Cassien raporte un discours qu'il fit à des paysans qui luy apportoitent leurs dixmes. Theonas l'un d'eux en fut si touché, qu'il quitta mesme sa femme & se rendit solitaire. Après la mort de Jean, Elie succeda à sa charge, & Theonas à Elie. [Cassien qui estoit en Sceté à la fin du IV. siecle, témoigne y avoir vu Theonas: ainsi il y a apparence que Jean estoit mort quelque temps auparavant.

c.2.p.730.

infd.5.c.40.p.

131.

coll.21.c.2-7.p.

730-735.

a.c.8.9.p.735.736.

c.9.p.736.

Nous ne voyons rien qui nous empesche de croire que ce saint œconome de Sceté ne soit ce mesme] Jean, dont Nesteros solitaire auprès de Panephyse parloit avantageusement à Cassien [vers l'an 390 au plustard;] puisque les seculiers luy apportoitent aussi les premices de leurs fruits. "Il en parle comme d'un homme encore vivant, [ou au moins dont la mort n'estoit pas encore connue en ces quartiers là.]

coll.14.c.7.p.

594.

'Ce que Nesteros dit de ce Jean, c'est que lorsqu'il estoit occupé à conjurer un demon tres opiniatre, qui protestoit de ne sortir jamais, quelque commandement qu'il luy en fist, un seculier entra pour luy presenter quelques fruits, & aussitost le demon effrayé sortit en nommant avec respect ce seculier comme celui qui le chassoit. Jean connut par là que ce seculier estoit un homme d'un merite extraordinaire; [& au lieu de sentir quelque peine] de ce que Dieu le luy preferoit, il mit sa joie à s'informer de sa vie, pour savoir comment il avoit merité une grace si excellente. Il n'en put tirer d'abord autre chose sinon que c'estoit un homme marié qui gaignoit tous les jours sa vie à l'agriculture. En le pressant davantage, il apprit que tous les matins avant que d'aller travailler, il alloit à l'eglise remercier Dieu qui luy donnoit la vie & de quoy l'entretenir; qu'il ne mangeoit jamais d'aucun de ses fruits qu'il n'en eust offert les

p.594.

seles.

premices & la dixme ; & que quand il avoit à passer avec ses bœufs auprès des blez des autres, il ne manquoit point de leur lier la bouche, de peur que par sa negligence ils ne fissent quelque tort à son prochain.

P. 554

Jean ne trouvoit pas que cela fust encore proportionné à ce haut degré de grace qu'il voyoit en cet homme, & le pressant de plus en plus de luy dire ce qu'il faisoit, enfin il l'obligea d'avouer qu'ayant eu un grand desir d'estre solitaire, la violence de ses parens l'avoit forcé à se marier, mais que depuis onze ans qu'il l'estoit, il n'avoit jamais considéré sa femme que comme sa sœur, de quoy personne n'avoit jamais eu connoissance jusques alors. Le vieillard fut si surpris de cette merveille, qu'il ne pût s'empescher de s'écrier devant luy : Ce n'est pas sans sujet que « le demon qui n'a eu pour moy que du mepris, n'a pu supporter « la présence de ce seculier. Non seulement dans ma jeunesse, mais « à l'âge mesme où je suis, je ne croirois pas ma chasteté en assu- « rance dans une tentation si dangereuse. Jean parla toujours « depuis de cet homme avec de grands eloges, mais comme d'un effet extraordinaire de la grace de Dieu, & non comme d'un exemple que personne dult entreprendre d'imiter, de peur de se perdre.



## ARTICLE VIII.

*De Jean anacorete, puis Religieux : De Jean disciple de Paul :  
De Jean Abbé près de Thmuis.*

Casn. coll. 19. c. 2.  
P. 702.

c. 3. p. 702.

c. 4. p. 703.

[IL y a eu encore plusieurs autres solitaires en Egypte qui ont porté le nom de Jean.] Cassien fait sa 19<sup>e</sup> conférence avec l'Abbé Jean qui excelloit en humilité sur tous les saints [solitaires de ce temps là.] C'est celui qui après avoir demeuré 30 ans dans le monastere, en passa vingt dans la retraite du desert, où il dit luy mesme qu'il ne passoit pas pour une personne tout à fait negligente dans l'esprit de ceux qui avoient quelque affection pour la vie sainte des anacorettes ; & que s'il y avoit jamais eu personne qui se fust plu dans le secret de la solitude pour y oublier tout le commerce des hommes, Dieu luy avoit fait la grace ou de le mettre dans cette disposition, ou au moins d'avoir tasché d'y arriver. Dieu l'y favorisoit quelquefois de telle sorte, que se trouvant tout ravi & tout transporté en luy, il ne se souvenoit plus s'il avoit un corps. Son ame dedaignoit de s'assujettir  
aux

aux extérieurs, & se separoit tellement de toutes les choses de la terre, que ni ses yeux ni ses oreilles n'agissoient plus. Il estoit si absorbé dans la meditation des choses de Dieu, qu'il ne savoit au soir s'il avoit mangé durant le jour, & ne pouvoit se souvenir le lendemain s'il avoit fini son jeûne le jour de devant.

'Mais se trouvant importuné du grand nombre de visites qu'il s'estoit obligé de recevoir depuis que les deserts avoient commencé à se peupler, & voyant que la discipline & l'austerité qu'on y pratiquoit auparavant venoit à se relâcher, il retourna à la vie commune du monastere. Il aimoit mieux estre fervent dans un état moins parfait, que tiède dans un plus relevé; & il crut que quand il perdrait quelque chose de cette parfaite pureté de cœur qui est propre aux anacorettes, il recompenseroit cette perte en pratiquant ce que l'Evangile nous commande, de ne penser point au lendemain, & par l'avantage qu'il auroit d'estre soumis jusqu'à la mort à son Abbé.

'Il se retira donc dans le monastere de l'Abbé Paul pour y vivre dans la soumission & l'humilité: & ce fut là que Cassien le vit déjà extrêmement agé. Il semble que ce monastere ne fust pas éloigné de Diolque. Paul n'en estoit Abbé que depuis un an. Il y avoit plus de deux-cents Religieux, dont l'un souffrit, sans changer de visage, un grand soufflet que l'Abbé luy donna exprés devant tout le monde pour faire voir sa patience.

'Les Vies des Peres louent beaucoup l'humilité & l'obeissance de Jean disciple de Paul; [ & il n'est pas impossible que ce soit le même Jean, pourvu qu'on dise que ce qu'on en raporte se passa dans sa jeunesse avant qu'il embrassast l'état des anacorettes, & que Paul qui fut son Abbé 40 ou 50 ans après, estoit alors son maistre particulier dans le monastere. Pour dire en un mot ce qu'on raporte de ce Jean, ] Paul voulut l'envoyer en un endroit où Jean craignoit d'aller à cause qu'il y avoit une hyene, [ animal extrêmement cruel. ] Paul luy dit là dessus en riant de la luy amener. Jean le prit serieusement, & le merite de son obeissance fit qu'il amena l'hyene. Paul en fut extrêmement surpris: mais de peur que Jean ne s'en elevast, il le traita de fou & de beste de luy avoir amené un chien enragé, & luy donna même quelques coups. Cette histoire est remarquée par S. Theodore Studite.

'Cassien fait encore mention de Jean qui estoit Abbé d'un grand monastere dans le voisinage de la ville de Thmuis. Il dit qu'il avoit éclaté par des miracles dignes d'un Apôstre, & il le propose comme le modele de ceux qui s'estoient rendus parfaits

c.5.p.704

c.6.p.705.

c.3.p.703.

c.6.p.705.

c.2.p.702.

a c.1.p.700.

b c.2.p.702.

c c.1.p.700.

Vie. P.1. c.27 p.  
sc=ll.5.c.14.3.4.  
p.617.2.

l.2.c.27.p.502[  
Cotel.8.c.1.p.  
506.

Cass.infl.5.c.  
27.p.120[col.1.4.  
c.4.p.592.  
d coll.14.c.4.p.  
591.

in. l. 5. c. 27. p.  
120.

en appliquant tous leurs soins & toute leur sollicitude à instruire leurs freres, & à conduire les monasteres avec une exacte vigilance. Ce saint Abbé ayant esté autrefois ami d'un solitaire nommé Paese, alla le visiter au bout de 40 ans. Il luy demanda ce qu'il avoit fait durant ce temps là. Paese luy répondit que le soleil ne l'avoit jamais vu manger. Pour moy, dit Jean, il ne m'a " jamais vu en colere. "

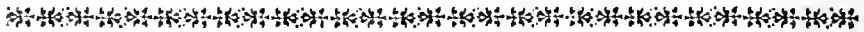
c. 28. p. 121 | Vit. P.  
c. 1. § 10. p. 562. 2.

'Comme il estoit pres de mourir avec une gaieté qui témoignoit qu'il s'en alloit à sa veritable patrie, les freres qui l'environnoient & qui craignoient [de s'égarer quand ils n'auroient plus cet excellent guide,] le supplierent de leur donner quelques avis qui leur servissent de chemin abregé pour arriver à la perfection, & qu'ils regardassent comme l'heritage qu'il leur laisseroit en mourant. Il jetta un soupir, & leur dit: Je n'ay jamais fait ma " volonté, & je n'ay jamais rien enseigné à personne que je n'aie " fait le premier. L'Abbé Nesteros en parloit à Cassien [vers l'an " 390,] comme d'un homme " mort depuis peu. [Ainsi ce n'est pas] <sup>nuper profuit</sup> 'ce Jean dont il parle un peu après " comme d'un homme encore <sup>solet.</sup> vivant, quoique quelques uns l'aient cru: [& nous avons dit que ce dernier " pouvoit estre l'œconome de Scteté.]

coll. 24 c. 4. p. 591.

c. 7. p. 594.

V. 57.



## ARTICLE IX.

*De plusieurs Jeans solitaires, particulièrement de ceux d'Acoris  
& de Diolque.*

Vit. P. l. 2. c. 15. p.  
472. 473.

**R**UFIN dit des choses fort extraordinaires d'un solitaire nommé Jean, qui n'avoit point d'autre nourriture que celle de la sainte communion qu'un Prestre luy donnoit tous les dimanches, après avoir offert le sacrifice pour luy. Le discours de Rufin est inseré en grec dans l'histoire de Pallade, avec neanmoins plusieurs differences, [dont il y en a quelques unes qui seroient difficiles à soutenir. C'est pourquoy il vaut mieux s'arrester absolument au latin.] Le grec luy attribue manifestement la conduite de plusieurs monasteres. [Le latin n'y est pas directement contraire: mais il porte davantage à croire qu'il demeura toujours simple particulier, sans estre chargé de personne.] Il vivoit encore lorsque Rufin, ou plustost Petrone, revint de Thebaïde, [vers l'an 395.] Il ne le vit pas neanmoins, mais il apprit son histoire d'Apelle, lequel estoit un saint Prestre, & apparemment solitaire, à qui Dieu avoit ac-

Lau. c. 16. p. 993.  
994.

p. 994.

Vit. P. p. 472. 2.

2 | S. 2. l. 6. c. 28. p.  
678. d.

cordé la grace de faire plusieurs miracles. Il exerçoit le métier de ferrurier.<sup>a</sup> Sozomene & Nicephore disent qu'il demouroit en un endroit d'Egypte nommé Acoris.<sup>b</sup> Jean demouroit dans un desert proche de luy. [C'est pourquoy pour le distinguer des autres, nous pouvons l'appeller Jean d'Acoris.]

Entre les anacorettes qui demouroient dans le desert de Diolque, sur le bord de la Mediterranée, il y avoit un nommé Jean<sup>c</sup> qualifié par Rufin un homme saint, comblé de toutes sortes de graces.<sup>d</sup> Il estoit Superieur de divers monasteres tres celebres, & s'acquitoit avec beaucoup de soin & d'edification des fonctions du sacerdoce auquel il avoit esté élevé.<sup>e</sup> Pallade dit qu'il avoit receu une grande abondance de graces, qu'il avoit la majesté d'Abraham, & la barbe d'Aaron [remplie des parfums qui descendent de J.C. sur les personnes les plus fortes & les plus eminentes de l'Eglise.] Il avoit aussi receu le don d'operer des miracles & des guerisons extraordinaires, & il rendoit la santé à diverses personnes travaillées de paralysie & de gouttes. On remarque surtout qu'il avoit une grace si particuliere pour consoler les affligés, qu'il n'avoit besoin que de fort peu de paroles pour remplir de contentement & de joie ceux qui le venoient voir, de quelque affliction & de quelque deplaisir que leur ame fust accablée. Rufin en parle comme d'un homme qui vivoit encore lorsque S. Petrone passa en ces quartiers là; [c'est à dire vers l'an 395.] Au moins Pallade, [qui ne vint en Egypte qu'en l'an 388,] témoigne qu'il l'avoit vu.

On parle d'un Jean celebre tant par ses austeritez, que par son amour<sup>f</sup> pour le travail & pour le silence, qui vivoit dans une communauté de moines.

Il y avoit un Jean retiré dans les Cellules [pres de Nitrie,] ami particulier de l'Abbé Muthués.<sup>g</sup> On cite de ce Jean l'histoire d'une courtisane d'Egypte, qui ayant de grands biens attiroit chez elle toutes les personnes les plus qualifiées & les plus illustres. Elle voulut un jour venir à l'Eglise, mais le Soudiacre qui estoit à la porte l'arresta, luy declarant qu'elle estoit indigne à cause de ses impuretez d'entrer dans la maison de Dieu. [Elle ne laissa pas de faire instance:] Et comme cela faisoit du bruit, l'Evesque sortit pour savoir ce que c'estoit. Elle se plaignit à luy de ce qu'on ne vouloit pas la laisser entrer: & il répondit qu'on avoit raison, & que ses dereglemens obligeoient à la rejeter. Cette sainte severité la fit rentrer en elle mesme. Elle considéra avec quelle rigueur elle seroit traitée du souverain.

Vit. P. c. 15. p. 472.  
2.  
a Soz. p. 678. d.  
Nphr. l. 11. c. 34.  
p. 347. e.  
b Vit. P. p. 472. 2.

c. 33. p. 484. 2.  
Laul. c. 73. p.  
1002. c. | Soz. l. 6.  
c. 29. p. 680. d.  
c Vit. P. p. 484. 2.  
d Laul. p. 1002. c. |  
Soz. p. 680. d.  
e Soz. p. 680. d.  
f Laul. p. 1002. c.

c. | Soz. p. 681. a.  
Vit. P. p. 484. 2.

Vit. P. p. 484. 2.

Laul. c. 73. p. 1002.  
c.

Cotel. g. t. l. p.  
48 | Vit. P. app.  
p. 998. 5 44.

Cotel. g. t. l. p.  
559. 2.  
g P. 500.

9. 7. 49.

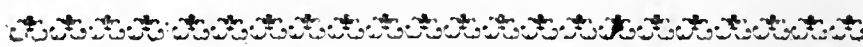
&c.

444            S A I N T J E A N L E N A I N .  
 juge , puisque l'Eglise la traitoit ainsi ; & elle declara deslors  
 qu'elle renonçoit à son malheureux commerce. L'Evesque ne  
 crut pas s'en devoir fier à sa parole , & il luy dit , que si elle  
 vouloit qu'on la crust , il falloit qu'elle allast querir toutes ses  
 richesses. Elle les apporta devant l'eglise , où elles furent aussitost  
 consumées par le feu. On luy ouvrit alors l'eglise , où elle  
 entra toute fondante en larmes. Elle embrassa la penitence , &  
 devint un vaisseau d'election.

[Il y avoit vers le milieu du V. siecle un Jean de Thèbaïde  
 disciple de l'Abbé Ammoy ou Ammon. Nous en parlons sur  
 Saint Arfene".

Lausc. 19. p. 921.    Nous ne parlerons point ici de Jean domestique de S. Macaire  
 d'Egypte, quoiqu'il ait esté après luy Prestre de Sceté: mais son  
 avarice le fit tomber dans la lepre de Giezi, comme S. Macaire  
 l'en avoit menacé.

Vit. P. l. 5. c. 10.    'Nous trouvons encore un Jean eunuque de naissance, avec  
 § 24. p. 598. 2.    lequel Theodore de Phermé qui estoit plus ancien, se plaignoit  
 du relaschement qui se glissoit déjà parmi les solitaires de Sceté.



A R T I C L E   X .

*De Jean de Calame, & de sa seur.*

Cas. coll. 24. c. 4. p. 802.    **I**L y avoit une solitude nommée Calame ou Porphyriion, plus  
 éloignée des pays habitez que celle mesme de Sceté: Car il  
 falloit faire sept ou huit journées dans un tres vaste desert, avant  
 que d'y pouvoir arriver. Les solitaires qui y demeueroient ne  
 pouvoient gagner leur vie par le travail de leurs mains , parce-  
 qu'on leur demandoit davantage pour porter vendre leurs  
 ouvrages dans les villes les plus proches , qu'ils n'en eussent pu  
 retirer. Ainsi ils estoient obligez de s'appliquer à l'agriculture.  
 On remarque que dans ce desert de Calame, il y avoit un nom-  
 mé Jean qui s'estoit rendu solitaire par les exhortations d'une  
 seur qu'il avoit, laquelle ayant vécu des son enfance dans une  
 grande pieté, y avoit élevé son frere, & luy avoit appris à fuir  
 les vanitez de ce siecle.

1.    Jean estant donc entré dans la solitude y passa 24 ans sans en  
 sortir, & peuteestre mesme sans sortir de sa cellule, & sans rendre  
 une visite à sa seur, qui s'estoit apparemment consacrée à Dieu  
 dans un monastere de vierges. Neanmoins elle souhaitoit extre-  
 mement de le voir ; & luy écrivoit souvent pour le prier de la

ni xgūfuerā  
 88.

§ 22.

v. Theo-  
 re de Pher-  
 mé.

non est egre-  
 sis de mona-  
 terio.



venir visiter, & de luy donner cette consolation pour l'amour de J.C. avant qu'elle partist de ce monde. Il s'en excusoit toujours, ne pouvant se refoudre à sortir de son desert. Mais enfin sa sœur  
 » luy écrivit ce billet: Si vous ne voulez pas me venir trouver, je  
 » serai contrainte d'aller chez vous pour avoir la joie de saluer  
 » vostre charité, de quoy il y a tant de temps que je suis privée.  
 'Jean fut fort fâché de cette resolution, & elle l'obligea à aller  
 2. enfin chez sa sœur, de peur que si elle venoit le voir, ses autres  
 parens ne crussent aussi pouvoir user de la mesme liberté. Il mena  
 avec luy deux freres de son monastere, & s'en alla ainsi à celui  
 où sa sœur demeroit. Quand il fut arrivé à la porte, il dit tout  
 » haut: Nous demandons la benédiction, & nous prions qu'on  
 » recoive des pelerins. Sa sœur entendant du bruit à la porte,  
 sortit avec une autre servante de Dieu: Elle ouvrit la porte, &  
 ne reconnut pas son frere. Pour luy, il la reconnut fort bien.  
 Mais de peur qu'elle ne reconnust plus aisément sa voix que son  
 visage, il ne voulut rien dire, & laissa parler les solitaires qui  
 » l'accompagnoient, lesquels dirent à sa sœur: Nous vous prions,  
 » ma Mere, de nous faire donner de l'eau pour boire, parceque  
 » nous sommes fatiguez du chemin que nous avons fait. Elle leur  
 en donna de ses propres mains, & à son frere mesme sans le re-  
 connoistre. Les solitaires après avoir bu, firent la priere, rendi-  
 rent graces à Dieu, & puis partirent & s'en retournerent à leur  
 monastere.

'Quelques jours après, la sœur de Jean luy écrivit encore pour  
 2. le supplier de la venir voir avant qu'elle mourust, & de venir  
 faire oraison dans son monastere. Alors il luy récrivit ce billet  
 » qu'il luy envoya par un moine du monastere: J'ay esté chez vous  
 » par la misericorde de J.C; mais personne ne m'a reconnu. Vous  
 » estes vous mesme sortie pour me parler: Vous m'avez donné de  
 » l'eau, je l'ay receue de vos mains: J'ay rendu graces à Dieu, &  
 » puis je suis revenu ici. Contentez vous donc de m'avoir vu, & ne  
 » me pressez pas davantage sur cela; mais priez sans cesse pour  
 » moy nostre Seigneur J.C.

[Voilà ce que l'auteur du second livre des Vies des Peres at-  
 tribuée à Rufin, mais qui n'écrivoit pas avant le milieu du V.  
 siecle, raporte de Jean de Calame, sans en exprimer particu-  
 lierement le temps. Je ne scay néanmoins si tant de voyages &  
 de lettres se raportent assez à la description que nous avons  
 faite après Cassien de la solitude de Calame.]



## ARTICLE XI.

*De Jean de Perse.*

Cotel g. r. l. p.  
503. a.

p. 502. c.

p. 504. c.

p. 505. a.

p. 502. c.

p. 505. a. b.

**D**ANS l'Arabie voisine de l'Egypte, il y avoit un solitaire nommé Jean de Perse, lequel par beaucoup de vertus arriva à une simplicité & à une innocence parfaite. [Il y a mesme sujet de douter si sa simplicité n'alloit pas un peu trop loin,] puisqu'il ne vouloit pas reprendre les plus grands crimes qu'il voyoit commettre à ses yeux, parceque Dieu les toleroit, & ne faisoit pas tomber le feu du ciel sur les coupables. [Mais il y a des choses qui seroient criminelles dans d'autres, & qui sont saintes dans les Saints.] Il fut une fois attaqué par des voleurs : & la charité avec laquelle il les receut, jusqu'à leur vouloir laver les piez, les toucha tellement, qu'ils entrèrent dans une sainte confusion & dans le repentir de leurs crimes. Il paroist que l'on avoit recours à luy pour la guerison des maladies.

Un solitaire luy demanda un jour si après tant de travaux qu'ils souffroient pour obtenir le royaume de Dieu, ils avoient sujet d'esperer de le posseder. Surquoy il luy fit cette réponse [pleine de foy & d'humilité:] Ouy, luy dit-il, "j'espere avec confiance d'estre heritier de la celeste Jerusalem, puisque celui qui me l'a promis est fidele. Et pourquoy ne l'espererois-je pas? J'imitate l'hospitalité d'Abraham, la douceur de Moyse, "la sainteté " d'Aaron, la patience de Job, l'humilité de David, la solitude de S. Jean, les pleurs de Jeremie, le soin qu'avoit S. Paul d'instruire les autres, la foy de S. Pierre; & je croy aussi fermement que le bon larron, que celui qui par sa propre bonté m'a déjà fait tant de graces, me donnera aussi son royaume.

p. 504. b. c.

Il avoit encore une chose admirable, qui est que quand on luy demandoit quelque chose à emprunter, il ne le donnoit pas luy mesme, mais à l'exemple de Saint Spiridion, il disoit à celui qui le luy demandoit : Allez, prenez ce que vous avez à faire. Et quand on le raportoit, il disoit de mesme de le remettre au lieu où on l'avoit pris, & si on ne le raportoit pas, il n'en disoit rien dutout.

p. 503.

Après avoir une fois emprunté luy mesme un écu d'un solitaire pour acheter du lin afin de travailler, plusieurs freres vinrent l'un après l'autre luy en demander, & il leur en donna à tous avec joie. Quelque temps après celui qui luy avoit presté

cet écu, vint le luy redemander : Il luy dit qu'il alloit le luy apporter, & comme il n'avoit rien, il voulut s'en aller chez l'Abbé Jacque œconome[des solitaires de ce lieu,] pour luy emprunter cet argent. En chemin il trouva un écu à terre, il n'y toucha point, mais se mit en prieres, & s'en retourna à sa cellule. Le frere revint une seconde fois. Il luy promit de luy rapporter son argent à quelque prix que ce fust : Il se mit en chemin[ pour aller chez Jacque, ] & retrouvant encore l'écu au mesme endroit, il fit oraison, & s'en retourna comme la premiere fois. Le frere revint encore, le pressant plus que jamais de le payer. Il l'assura tout de nouveau qu'il alloit le satisfaire : & estant parti il trouva encore l'écu sur le chemin. Il fit oraison, prit l'écu, & estant arrivé chez Jacque, il luy dit qu'il l'avoit trouvé en le venant voir, & qu'il le prioit de luy faire la charité de le faire crier trois jours dans la ville, afin de le rendre si quelqu'un l'avoit perdu. Jacque l'ayant fait publier, & personne ne l'ayant  
 „ demandé, Jean luy dit : Puisque personne ne reconnoist l'avoir  
 „ perdu, je m'en vas le prendre & le donner à ce frere à qui je le  
 „ dois : & lorsque je l'ay trouvé, je venois pour vous en emprunter  
 „ autant, ou le recevoir en don pour l'amour de Dieu. Jacque admira la moderation avec laquelle il avoit tant differé de prendre cet écu, en ayant un si grand besoin.

[Je ne sçay si ce Jacque seroit] celui que Pallade qui l'avoit vu[après l'an 391,] surnommé le boiteux, & qui demuroit avec Crone, avec qui il avoit esté "disciple de S. Antoine, ou au moins l'avoit connu particulierement. [Mais il semble que celui-ci demeurast vers le desert des Cellules, qui est bien éloigné de l'Arabie : ainsi ce pourroit estre celui] qui portoit les complimens de Murhués à l'Abbé Jean des Cellules où il semble qu'il demuroit. On raporte plusieurs paroles de l'Abbé Jacque, & entre autres que comme une chandele éclaire une chambre qui auparavant estoit toute obscure, de mesme quand la crainte de Dieu vient dans le cœur de l'homme, elle l'éclaire & luy fait connoistre les vertus & les commandemens de Dieu.

[La demeure de Jean de Perse dans l'Arabie, fait juger que ce pourroit estre le mesme] Jean qui vivoit d'une maniere admirable dans le desert proche des Sarrazins, avec six autres, Pierre, Estienne, George, Theodore, Felix, & Laure. Un des auteurs des Vies des Peres témoigne en avoir vu quelqu'un ; & raporte les tourmens que les Sarrazins leur firent souffrir, jusques à leur faire perdre la vue. [C'est une histoire tres considerable.]

Lauf. c. 90. p.  
1015. c.

Cotel. g. t. 1. p.  
559. a.

p. 498.

Vit P. 1. 3. c. 200.  
P. 530. 1. 2.

2.

Cotel. g. c. l. p.  
705.

p. 706. a.

Je ne sçay si ce Felix solitaire & Confesseur, seroit celui dont on raporte que] quelques moines & des seculiers l'allerent trouver, & le prierent de leur donner quelque instruction. Il demeura quelque temps dans le silence : & comme ils continuoient à le presser avec beaucoup d'instance, il leur dit : Vous demandez « que je vous parle : mais il n'y a plus de parole [dans nostre bou- « che.] Lorsque les freres qui demandoient des avis aux anciens, « pratiquoient ce qu'on leur avoit dit, Dieu donnoit aux autres « de quoy les instruire. Mais maintenant qu'ils demandent ce qu'ils « faut faire & ne le font pas, Dieu oste aux anciens la grace de la « parole, & ils ne trouvent rien à dire, parceque les autres ne « veulent rien faire.



## SILVAIN, ABBÉ DU MONT SINAÏ ET DE GERARES.



SILVAIN dont le nom se rencontre souvent dans les Vies des Peres, a esté l'un des plus anciens de ces saints habitans des deserts; si Moysé à qui il a donné plusieurs avis, est cet illustre voleur, qui après s'estre sanctifié par une penitence de beaucoup d'années, la cou-  
v. son his-  
toire.

ronna par la mort que les barbares luy firent souffrir vers l'an 395. Et en effet,] Sozomene met Silvain entre ceux qui estoient déjà fort considerables des le temps de Julien. Il estoit de Palestine, il demeura quelque temps dans les solitudes d'Egypte, c'est à dire en Sceté, de là il passa en Syrie, où l'on voit qu'il estoit pere de divers solitaires sur la montagne de Sinaï, & enfin il établit une illustre compagnie de solitaires, auprès de Gerares.

[C'estoit sans doute lorsqu'il estoit encore en Egypte, que] S. Moysé le fut consulter pour savoir si un homme pouvoit commencer tous les jours une vie nouvelle: surquoy il luy donna diverses instructions qui sont raportées tout au long en deux endroits des Vies des Peres, & en partie en d'autres endroits.

II

Soz. l. 6. c. 32. p.  
690. b.  
c.

Vir. P. l. 5. c. 14.  
55. p. 617. 2.  
b. c. 18. 5 15 p. 638.  
2.

c. c. 10. 5 69. p.  
603. c. | Soz. p. 690.  
b.

d Soz. p. 690. b.  
e Vir. P. l. 7. c. 43.  
52. p. 683 684 |  
ap. 5 108. 1000. 2.  
l. 3. c. 206. p. 631. 1 |  
l. 5. c. 11. 5 29. p.  
611. 1.

Il avoit douze disciples en Sceté, entre lesquels estoit un nommé Marc, & peutestre encore Zenon: Mais il aimoit Marc sur tous les autres, à cause de son extreme obeïssance. Ses autres disciples s'en appercevoient, & en avoient de la peine. Les anciens qui demuroient en ces quartiers là l'ayant appris, & en estant eux mesmes faschez, s'en vinrent trouver Silvain pour l'en avertir comme d'une faute qu'il faisoit. Après les avoir receus, sans leur donner le loisir de luy dire un mot du sujet pour lequel ils estoient venus, il les mena aux cellules de tous ses disciples l'un après l'autre, & frapant à leur porte, il les appelloit par leur nom: Mon frere un tel, Venez un peu, j'ay affaire de vous; & il se trouva que pas un d'eux ne sortit. Il vint enfin après tous les autres à la cellule de Marc, qu'il n'eut pas sï tost appelé, qu'entendant la voix du vieillard, il sortit, & se mit à faire quelque chose [que Silvain luy commanda:] & alors Silvain dit aux anciens qui l'estoient venu voir: Et bien, où sont les autres freres? Il entra ensuite dans la cellule de Marc, & comme il s'occupoit à copier des livres, il y trouva un cahier qu'il venoit de commencer, & un o à moitié fait, parcequ'ayant entendu le vieillard qui l'appelloit, il avoit eu tant de haste de répondre, qu'il n'avoit pas voulu achever de le fermer & faire remonter la plume jusques au haut. Les autres vieillars admirant une si prompte obeïssance, dirent à Silvain: En verité, mon Pere, c'est avec sujet que vous l'aimez; & nous l'aimons maintenant aussi bien que vous, parceque Dieu l'aime à cause de son obeïssance. Il leur donna encore d'autres marques de l'obeïssance, [ & de l'entiere simplicité de ce disciple.]

1. s. c. 14. s. p.  
617. 2.  
a. c. 8. s. p. 592 | l.  
3. c. 210. p. 551. 1.  
b. l. 3. c. 143. p. 520.  
521 | l. 5. c. 14. s. p.  
617. 618.

&c.

Cotel. g. t. i. p.  
563. a. b.

p. 565 | Vit. P. l. 5.  
c. 14. s. 6. p. 618. 1.

La mere de ce Marc vint une fois en grande pompe pour le voir, suivie d'un grand nombre de personnes. L'Abbé [Silvain] sortit pour luy parler; & elle le pria de luy envoyer son fils, afin qu'elle le pust voir. Il dit donc à Marc d'y aller, & il estoit alors couvert d'un sac tout déchiré & recouffu de pieces & de morceaux; & avec cela il s'estoit noirci le visage & toute la teste de fumée & de suie dans la cuisine. Il sortit [en cet état] pour obeïr à son Abbé, mais il tint toujours les yeux fermez, & après avoir salué sa mere & toute la compagnie, en leur disant: Je vous souhaite le bon jour, [il rentra dans le monastere.] Personne ne le reconnut: de sorte que sa mere ne le voyant point venir, renvoya à l'Abbé pour le prier encore de luy envoyer son fils. Il en fut surpris, & demanda à Marc pourquoi il n'y avoit pas esté après qu'il le luy avoit commandé. J'y ay esté, mon Pere, répon-

dit Marc, comme vous me l'aviez ordonné: Mais je vous prie ne me commandez plus la mesme chose, de peur que je ne sois en danger de vous desobeir. L'Abbé alla donc parler à sa mere, & l'ayant assurée que c'estoit son fils qui estoit sorti & qui l'avoit saluée, il la consola, & luy fit trouver bon de se retirer sans le vouloir voir davantage.

Soz. l. 6. c. 32. p.  
690. b.  
Cotel. g. t. i. p.  
167. a. b.

'Silvain à ce qu'on croit, estoit encore en Egypte du temps de Julien l'apostat, [qui mourut en l'an 363.]<sup>a</sup> Lorsqu'il voulut quitter Sceté pour aller au mont Sinai, la mere de Marc envoya encore dire à Silvain qu'elle le conjuroit les larmes aux yeux que son fils luy donnast la consolation de le voir. Silvain luy dit d'y aller; & comme il vouloit obeir, il prit sa peau de mouton, & vint saluer Silvain pour partir. Mais en mesme temps il se mit à pleurer, & ne put se résoudre à aller plus loin, [Silvain sans doute ayant consenti qu'il demeurast.]

b.  
Vit. P. l. 5. c. 8. §  
15. p. 638. 2.

'Marc voyant Silvain sur le point de partir pour aller en Syrie [& à Sinai,] luy dit, Mon Pere, je ne saurois sortir d'ici, mais je ne puis aussi vous laisser aller [sans vous suivre:] Je vous prie attendez encore trois jours. Silvain attendit donc trois jours, & le troisieme, Marc se reposa en paix. Quelques nouveaux martyrologes en marquent la feste le 7 d'octobre.<sup>b</sup> Les Grecs font le 20 ou 22 de may d'un S. Marc ermite dont ils ne disent rien de particulier.

Boll. 5. mars, p.  
368. c.  
o. 22. may, p. 226.  
d.

[Ce n'estoit pas un simple pelerinage que Silvain pretendoit faire à Sinai,] mais il vouloit y demeurer [avec les autres solitaires qui habiroient déjà cette sainte montagne:] & il le fit en effet.<sup>d</sup> Un solitaire étranger le vint une fois trouver sur cette montagne, & voyant les freres travailler des mains, il leur dit: Pourquoi travaillez vous pour une nourriture qui perit. Marie n'a t-elle pas choisi la meilleure part? Le saint vieillard ayant sceu cela, dit à son disciple appelé Zacarie: Mettez ce frere dans une cellule où il n'y ait rien à manger, & donnez luy un livre pour l'entretenir. L'heure de none estant venue, ce solitaire étranger regardoit de tous costez à la porte si l'Abbé ne l'enveroient point appeller pour aller manger, & lorsque l'heure fut passée sans que personne luy eust rien dit, il vint trouver le vieillard, & luy dit: Mon Pere, les freres n'ont-ils point mangé aujourd'hui? Oui, répondit ce saint homme, ils ont déjà mangé. Et d'où vient donc, ajouta ce solitaire, que vous ne m'avez pas fait appeller? D'autant, luy repartit le Saint, que vous qui estes un homme tout spirituel, qui avez choisi la meilleure

Cotel. g. t. i. p.  
564. a.  
c. p. 680. a. c.  
d. Vit. P. l. 3. c. 55.  
p. 509. 2. l. 5. c. 10. §  
69. p. 603. 1.

Cotel. p. 681. a.

V. les SS.  
Paul, Isaïe  
&c.

» part, & qui passez les journées entieres à lire, vous n'avez  
 » pas besoin de cette nourriture perissable; au lieu que nous qui  
 » sommes charnels, ne nous pouvons passer de manger, ce qui  
 » nous oblige de travailler. Ces paroles ayant fait voir à ce soli-  
 » taire quelle estoit sa faute, il se jetta aux piez de Silvain, & luy  
 » dit: Pardonnez moy; je vous prie, mon Pere. Surquoy le Saint  
 » luy répondit: Je suis bien aise que vous reconnoissiez que Marie  
 » a besoin de Marthe, & qu'ainsi Marthe a part aux louanges de  
 » Marie. Il pratiquoit luy mesme [avec soin] le travail des mains, c1682, c.  
 faisoit des cribles [ & d'autres choses, ] pour meriter sa nourri-  
 » ture, & n'avoir pas la confusion de manger le bien d'autrui.

Il avoit un jardin sur la montagne de Sinai, [conforme à la p.680.a.b.  
 pauvreté dont il faisoit profession.] Une fois qu'il fut absent de p.680|Vit.P.1.7.  
 sa cellule pour fort peu de temps, Zacarie son disciple & quel- c.5.81.p.667.1.  
 ques autres freres sans en avoir eu aucun ordre de luy, pouffe-  
 rent plus loin l'enceinte qui fermoit ce jardin, pour l'agrandir.

Quand il fut revenu, comme il vit ce qu'ils avoient fait, il  
 prit sa peau de mouton pour s'en aller. Les freres se jetterent à  
 ses piez, & le supplierent de leur dire pourquoi il vouloit s'en  
 aller; alors il leur dit: Je ne rentrerai point dans ma cellule,  
 » que je ne voie cette haie remise où elle estoit auparavant. Ils la  
 remirent aussitost, & il rentra dans sa cellule.

[Quoiqu'il fust Superieur de plusieurs solitaires, cela n'empe-  
 choit pas qu'il ne demeurast seul avec son disciple Zacarie,  
 comme on le peut juger par ce que nous allons rapporter.] Com-  
 me il estoit un jour sur la montagne de Sinai, Zacarie qui estoit  
 obligé d'aller quelque part pour une affaire, luy recommanda  
 de lâcher l'eau pour arroser le jardin. Comme il s'occupoit à  
 cela, une personne qui le venoit visiter, vit de loin qu'il avoit  
 son capuce abaissé en sorte qu'il ne voyoit qu'à ses piez. Il s'ar-  
 resta quelque temps pour considerer ce qu'il faisoit: & quand il  
 l'eut abordé, il luy demanda d'où venoit qu'il se cachoit si fort  
 » le visage en arrosant son jardin; & il luy dit: C'est pour ne pas  
 » voir les arbres, de peur qu'en les considerant mon esprit ne soit  
 » detourné & distrait de son occupation.

Cotel.g.t.1.p.  
680.

Il alla une fois avec Zacarie son disciple dans un monastere p.678.c.  
 où les freres les firent un peu manger avant qu'ils se remissent  
 en chemin, [quoique l'heure de rompre le jeûne ne fust pas en-  
 core venue.] Comme ils marchoient, Zacarie rencontra de  
 » l'eau, & voulut en boire: Surquoy le saint vieillard luy dit: Mon

1. C'estoit peutestre quelque muraille de pierre seche.

filz il est jeûne aujourd'hui. Mais n'avons nous pas déjà mangé, «  
luy répondit Zacarie: Oui, repartit Silvain, mai sc'est la charité «  
qui nous a obligez de manger, & c'est maintenant à nous à ob- «  
server nostre jeûne. «

Vit. P. l. 5. c. 10. 5  
85 p. 605 2.  
a l. 3. c. 175. p. 526.  
2 l. 5. c. 11. 5 30. p.  
611. 1.

[Il est visible par ces histoires,] que ce Pere excelloit beaucoup  
en discretion & en sagesse. On luy demanda une fois par quel  
moyen & par quelle pratique il avoit acquis cette vertu, & il  
répondit: Je n'ay jamais laissé demeurer dans mon cœur aucune «  
mauvaise pensée qui pust irriter Dieu contre moy. «

l. 5. c. 10. 5 85. p.  
605.

Un solitaire qui avoit commis un fort grand peché, voulant  
en faire penitence, alla trouver un ancien Pere auquel il ne dit  
pas ce qu'il avoit fait, mais luy demanda si celui qui seroit tombé  
dans une telle pensée, pouvoit encore pretendre au salut. Ce  
Pere qui manquoit de discretion, luy répondit brusquement:  
Vous avez perdu vostre ame. Surquoi ce frere dit [en luy mes- «  
me:] Puisqu'aussibien je suis perdu, je m'en retournerai donc «  
dans le monde. Comme il s'y en alloit, il luy vint en l'esprit de «  
consulter l'Abbé Silvain, comme un homme tres éclairé; &  
l'estant allé trouver, il luy proposa la chose de la mesme maniere  
qu'il avoit fait à l'autre. Surquoi ce saint homme, en luy alle-  
guant plusieurs passages de l'Ecriture sainte, luy dit: Nous ne «  
serons pas si severement punis à cause de nos mauvaises pensées «  
que pour des pechez actuels. Ces paroles ayant fait impression «  
sur l'esprit de ce frere, & luy ayant donné quelque esperance,  
il luy declara ce qu'il avoit fait. Alors Silvain comme un excel-  
lent medecin, appliqua sur son ame un remede tiré des divines  
Ecritures, en luy disant qu'il y avoit lieu de penitence pour ceux  
qui se convertissent à Dieu par un veritable mouvement d'a-  
mour & de charité. Quelques années après, Silvain estant allé  
visiter cet autre vieillard qui avoit jette ce frere dans le desef-  
poir, luy dit ce qui estoit arrivé, & il ajouta: Ce frere que vostre «  
réponse avoit porté à se desesperer, & qui s'en retournoit dans «  
le monde, reluit maintenant comme une étoile entre les au- «  
tres solitaires. «

c. 3. 5 15. p. 566. 2 l  
l. 3. c. 205. p. 611. 1 l  
ap. 5 48. p. 998.  
999.

Un jour l'Abbé Silvain estant assis dans sa cellule en une ca-  
verne avec son disciple & d'autres freres, se trouva ravi en extase,  
& estant tombé le visage contre terre, il demeura plusieurs  
heures en cette posture. Il se releva ensuite en pleurant; &  
comme les freres luy demandoient ce qu'il avoit, il continua à  
pleurer sans rien répondre. Ils le presserent neanmoins telle-  
ment, qu'il leur dit enfin: J'ay esté enlevé au jugement de Dieu, «



» où j'ay vu beaucoup de ceux qui portent l'habit de moine estre  
 » condannez aux supplices, & beaucoup de seculiers estre receus  
 » dans le royaume des Cieux. Depuis cela il pleuroit sans cesse  
 & ne vouloit plus sortir de sa cellule : & quand il y estoit con-  
 » traint, il se couvroit la teste de son capuce, en disant : Qu'ay-je  
 » besoin de voir cette lumiere temporelle qui ne peut servir de  
 » rien.

[Il avoit encore une autre raison de se cacher autant qu'il  
 le pouvoit aux hommes.] Car on pretend qu'il paroissoit quel-  
 quefois sur son visage & sur tout son corps un éclat extraordi-  
 naire comme si c'eust esté un ange. [Ce pouvoit estre l'effet de la  
 communication qu'il avoit avec Dieu. Car outre ce que nous en  
 venons de dire,] Zacarie son disciple estant une fois venu dans  
 sa cellule, le trouva ravi en esprit, les mains étendues au ciel. Il  
 ferma la porte & sortit, & estant revenu à midi, & puis à trois  
 heures, il le trouva toujours au mesme état. Enfin sur les quatre  
 heures ayant frappé à sa porte & estant entré, il le trouva qui  
 reposoit. Il luy demanda ce qu'il avoit eu ce jour là, & Silvain luy  
 dit qu'il s'estoit trouvé un peu mal. Mais Zacarie luy embras-  
 sant les piez, protesta qu'il ne le quitteroit point, jusqu'à ce qu'il  
 luy eust dit ce qu'il avoit vu : & alors le vieillard fut contraint  
 de luy dire qu'il avoit esté ravi dans le ciel, qu'il y avoit vu  
 la gloire de Dieu, & qu'il y estoit demeuré jusques alors. On  
 tient mesme que Dieu pour recompenser son excellente vertu,  
 permit qu'on le vit quelquefois servir par des anges.

» 'On cite de luy cette excellente parole : Malheur à l'homme  
 » qui a plus de reputation que de merite.

'Aprés avoir passé quelque temps sur la montagne de Sinäi,  
 il s'en alla à Gerares [ville de Palestine, dont le nom est celebre  
 dans l'Ecriture,] & il y établit sur le torrent [de Besor] une tres  
 grande & tres illustre congregation, remplie de beaucoup d'ex-  
 cellens hommes.

'Zacarie [qui est sans doute celui dont nous avons tant parlé,]  
 luy succeda dans la conduite de cette congregation. Il la gou-  
 vernoit lorsqu'on decouvrit pres d'Eleutherople [vers l'an 415,]  
 le corps du prophete Zacarie fils de Joïada, & mesme ce fut luy  
 qui reconnut par une histoire qu'il avoit lue dans un ancien  
 livre hebreu, ce que ce pouvoit estre qu'un enfant qu'on trouva  
 enterré aux piez du Prophete.

[Outre ce Zacarie,] il eut encore un disciple nommé Nathyr  
 ou Netre qui fut fait depuis Evefque de Pharan. On remarque

Cotel.g.t.1.p.683.  
a.

p.679.680.

Soz.l.6.c.32.p.  
690.a.Cotel.g.t.1.p.  
682.c.Soz.l.6.c.32.p.  
690.b.

b.

l.9.c.17.p.818.c.

Vit.P.l.5.c.10.  
§ 36.p.599[ap. § 18.  
p.595.

de luy que lorsqu'il demouroit en repos dans sa cellule sur la montagne de Sinai, ses austeritez corporelles estoient assez moderées, & que lorsqu'il fut Evesque il les augmenta extremement. Surquoy son disciple luy disant : D'ou vient, mon Pere, que lorsque nous estions dans le desert, vous ne vous tourmentiez pas de la sorte? il luy répondit: Mon fils, nous estions alors dans la solitude, dans la pauvreté, & dans le repos: ce qui faisoit que je voulois menager ma santé, de crainte qu'estant malade, je ne fusse obligé de rechercher les commoditez de la vie qui me manquoient. Mais maintenant nous voici engagez dans le siecle & dans une infinité d'occasions de sortir des bornes de la moderation & de tomber dans l'excès. Et s'il arrive que vivant comme je fais, je tombe malade, je ne manquerai pas de secours, & je n'aurai rien fait néanmoins qui contrevienne à la resolution que j'ay prise de vivre toujours en solitaire. [Le desert de Pharan estant vers le pays des Sarrazins, Nathyr pourroit bien avoir esté leur second Evesque, & successeur de Saint<sup>h</sup> Moyse, qui fut V. son titre. établi le premier vers l'an 375.] Néanmoins la ville de Pharan ne dependoit pas des Sarrazins, mais des Romains.

Boll. t. 4. jan. p.  
962. § 42.

Cotel. g. t. 1. p.  
459. c. 1. 4. 4. c.  
p. 441. a.

Zenon qui, comme nous avons vu, estoit disciple de Silvain en Sceté, [ne le quitta pas lorsqu'il changea de pays.] Car on voit qu'il a aussi demeuré dans la Syrie & la Palestine. On raporte que durant qu'il demouroit en Sceté, il sortit une nuit de sa cellule pour aller au marais, mais il s'egara tellement, qu'après avoir marché trois jours & trois nuits sans se reconnoistre, les forces luy manquerent & il tomba à demi mort. Il vit en même temps devant luy un enfant avec du pain & une cruche d'eau, qui luy dit de se lever & de manger. Il crut que c'estoit une illusion du demon: c'est pourquoy il se leva & se mit en priere; & l'enfant luy dit: Vous avez bien fait de prier: maintenant vous pouvez manger. Il n'osa encore le faire, mais ayant prié une seconde & une troisieme fois, & voyant que l'enfant le louoit toujours de ce qu'il prioit, alors il prit le pain & mangea. L'enfant luy dit ensuite: Plus vous avez fait de chemin, & plus vous vous estes éloigné de vostre cellule; mais vous n'avez qu'à me suivre. En effet il se trouva aussitost à sa cellule. Il pria l'enfant d'y entrer pour y faire la priere, mais des qu'il fut entré l'enfant disparut.

Vit. P. l. 3. c. 7. p.  
491. c.  
al. s. c. 4. § 17. p. 569.  
ij Cotel. g. t. 1. p.  
441. c.  
61. ij | Vit. P. l. 3  
c. 7. § 491.

Se sentant las lorsqu'il alloit en Palestine, ou qu'il faisoit quelque voyage dans cette province, il s'allit sous un arbre pour se reposer & prendre un peu de nourriture. Il y avoit là auprès un

champ tout semé de concômbres ; & se sentant fort tenté d'en prendre quelqu'un & de le manger , comme n'estant pas une chose de consequence , il se mit à raisonner ainsi en luy mesme :  
 » Les juges condannent les voleurs à de grands supplices. Si je  
 » veux donc voler , il faut voir auparavant si je pourrai bien sup-  
 » porter les tourmens. Il se tint ensuite durant cinq jours à la  
 » chaleur du soleil ; jusqu'à ce que son corps en fut tout rosti ; &  
 » puis s'entretenant avec luy mesme comme avec un autre , il  
 » disoit : Je ne saurois souffrir les tourmens ; & se répondoit : Si tu  
 » ne saurois souffrir les tourmens , garde toy donc de voler pour  
 » avoir de quoy manger , mais travaille des mains selon ta cou-  
 » tume , & entretiens toy de ce que tu gagneras en travaillant.

'On dit que d'abord il ne vouloit rien recevoir de personne ;  
 d'où il arrivoit que ceux qui luy apportoit quelques presens  
 s'en retournoient tout tristes. D'autres au contraire le regardant  
 comme un Saint, eussent esté bien aises de recevoir de luy quel-  
 ques marques de son affection ; & comme il n'avoit rien à leur  
 donner, ils s'en retournoient aussi tout tristes. Voyant donc qu'il  
 attristoit tout le monde, il crut qu'il estoit plus à propos de rece-  
 voir ce qu'on luy apporteroit ; & de donner aussi tout ce qu'on  
 luy demanderoit. Il satisfit ainsi tout le monde , & trouva son  
 repos dans la joie des autres. [Si l'on ne recevoit ainsi des presens  
 que par charité & par prudence , l'Ecriture ne condanneroit  
 pas ceux qui en recoivent.]

Cotel.g.t.i.p.  
440.

'Un solitaire d'Égypte vint trouver l'Abbé Zenon en Syrie ,  
 & luy decouvrit avec douleur ses mauvaises pensées. Zenon  
 » admira son humilité, & dit : Les Egyptiens cachent les vertus  
 » qu'ils ont, & s'accusent des vices qu'ils n'ont pas. Les Syriens au  
 » contraire & les Grecs se vantent des vertus qu'ils n'ont point, &  
 » cachent les vices qu'ils ont effectivement.

Vit.P.13.c.111.  
p.517.1||1.7.c.12.  
54.p.670.1.

'Quelques freres l'estant un jour venu trouver, & luy ayant  
 demandé ce que vouloit dire cette parole du livre de Job : Que  
 le ciel mesme n'est pas pur en la presence de Dieu ; il leur  
 » répondit : Les hommes ne se mettent point en peine de leurs  
 » pechez , & veulent penetrer les choses du ciel. Je vous dirai  
 » néanmoins qu'en cet endroit il est dit, que le ciel mesme n'est  
 » pas pur en la presence de Dieu, parcequ'il n'y a que Dieu seul  
 » qui soit pur.

1.5.c.10.522.p.598.

2.

'Il disoit encore : Si vous voulez que Dieu exauce promptement  
 » vostre priere, commencez des que vous serez levé, & que vous  
 » aurez étendu les mains vers luy, par prier pour vos ennemis,

Cotel.g.t.i.p.  
442.b.

non des levres, mais de cœur & avec affection : & quand vous eures accompli l'Évangile en ce point, vous pouvez vous assurer d'obtenir de Dieu tout ce que vous luy demanderez.

I. p. c. 8. § 5. p. 592. 21  
Cotel. p. 439. c.

'Il donnoit cet avis remarquable, [pour éviter la vanité en évitant d'estre connu par les hommes :] Ne demeurez jamais en un lieu considerable; Ne vous mettez point avec un homme qui ait beaucoup de reputation, & ne jettez jamais de fondemens pour bastir une cellule [à qui l'on donne vostre nom.]

Cotel. p. 442. b.

'Il y avoit dans un village un homme qui faisoit de si grands jeûnes qu'on l'appelloit *le jeûneur*. Zenon en ayant oui parler, le pria de le venir voir. Il y vint avec joie : ils prièrent ensemble, s'affirèrent, [ & comme ce n'estoit pas encore l'heure du repas & de l'entretien, ] Zenon se mit à travailler sans rien dire. L'autre obligé par là de demeurer aussi dans le silence, commença à s'ennuyer si fort, qu'enfin il dit à Zenon : 'Priez pour moy, mon Pere, je m'en vas me retirer. Et pourquoi? dit Zenon : C'est, répondit l'autre, que je me sens le cœur dans un feu [ & un abattement ] que je n'ay jamais senti, quoique j'aie accoutumé de ne manger que le soir. Oui, dit Zenon : Mais quand vous estes dans vostre village, vous vous nourrissez par les oreilles. Je vous conseille donc de manger des trois heures après midi, & de cacher le bien que vous ferez. Il suivit ce conseil, & trouva après cela qu'il avoit peine à jeûner mesme jusqu'à trois heures : 'De sorte que l'on commença à dire [ qu'il avoit perdu toute sa vertu, & ] qu'il estoit possédé du demon. Il le vint dire à Zenon, qui luy répondit : Vous voilà dans la voie de Dieu.

P. 443. a.

[ Les Grecs ont eu encore d'autres monumens sur S. Zenon, que nous n'avons point. ] Car dans leurs Ménées où ils en marquent la feste le 19 de juin, ils disent que son obeïssance incroyable à Silvain, son extreme austerité, & son amour pour la pauvreté, luy firent meriter le don des miracles; qu'il delivra un grand nombre de possédez, & qu'après une vie sainte, il alla jouir de Dieu agé de soixante & deux ans.

Cotel. g. t. 1. p.  
521. b.  
p. 524. a.

'On trouve que l'Abbé Longin qui demouroit à neuf milles d'Alexandrie, renvoya à l'Abbé Zenon un possédé qu'on l'avoit prié de guerir : [ Mais il paroist par là que ce Zenon demouroit assez pres de Longin & autour d'Alexandrie. Ainsi il est différent du disciple de Silvain qu'on ne voit point avoir jamais demeuré en ces quartiers là.

Lauf. c. 21. p. 932.  
933.

Marc son condisciple doit aussi estre différent de ] Marc que Pallade vit ou au moins entendit après l'an 390, & qui alors estoit

estoit déjà agé d'environ cent ans. Il avoit esté battizé à l'age de 40 ans, & on remarquoit que depuis cela il n'avoit jamais craché à terre : [de quoy on ne dit pas la raison.] Pallade rapporte quelques autres particularitez de sa vie, & le releve beaucoup. <sup>a</sup>C'est ce Marc dont S. Macaire d'Alexandrie disoit qu'il ne luy donnoit jamais la communion; mais qu'un Ange dont il voyoit seulement le poignet & la main, prenoit l'hostie sacrée à l'aurel, & la luy portoit luy mesme. [Comme S. Macaire estoit Prestre des Cellules, il y a apparence que] c'estoit dans cette mesme solitude que demouroit Marc. C'est encore le mesme Marc qui ayant gueri le petit d'une hyene, receut d'elle une peau de brebi, qu'il donna à Saint Athanase; ce que Pallade dit avoir appris de Paphnuce <sup>b</sup>disciple de ce genereux athlete de J.C. C'est luy aussi sans doute <sup>c</sup>qu'on lit s'estre entretenu quelquefois avec S. Arfene, [qui ne se retira à Sceté que vers l'an 390.] Les Grecs l'honorent le 25 de mars, & luy donnent le titre de Thaumaturge. <sup>c</sup>Quelques nouveaux Latins marquent aussi sa feste le d'octobre, ou en d'autres jours.

Les Grecs dans leurs Ménées disent qu'il a écrit des livres tres utiles & pleins d'erudition; & nous avons aujourd'hui dans la Bibliotheque des Peres huit traitez de morale sous le nom d'un solitaire nommé Marc, que quelques uns ont cru estre de celui dont nous venons de parler. [Mais il semble que l'on convienne que l'auteur en est moins ancien, quoiqu'on ne convienne pas du temps où il a vécu.]

Dans le recueil grec des paroles des Peres, & dans Balsamon, nous trouvons un Abbé Marc d'Egypte qui avoit passé 30 ans sans sortir de sa cellule. Ce qu'on en dit de particulier, c'est qu'un saint Prestre venant de temps en temps offrir le sacrifice dans sa cellule, le demon tascha de luy inspirer de mauvais sentimens contre ce Prestre, afin ce semble que se trouvant privé de la consolation qu'il en recevoit, il se degoustast de sa solitude, & commençast à sortir. Il luy envoya pour cela un demoniaque, qui sous pretexte de luy venir demander sa guerison, luy disoit que son Prestre avoit mauvaise reputation, & qu'il ne le devoit point souffrir chez luy. Marc repoussa cette tentation en demeurant ferme dans la parole de l'Evangile: Ne jugez point & vous ne serez point jugez. Il ajouta que quand mesme ce Prestre seroit coupable, il esperoit que Dieu qui nous promet dans S. Jacques de guerir ceux pour qui nous l'invoquerons, luy accorderoit son salut. Il se mit en mesme temps à prier [pour

c. 20. p. 932. b.

c. 20. 21. p. 931-932.

a p. 932. d] Soz. l. 6. c. 29. p. 681. c.

Bult. ori. p. 131.

Jauf. c. 20. p. 931. 932.

Vit. P. l. 5 c. 10.

S. 71. 586. 2] c. 17. S. 71. 632. 633.

l' Bo. l. 5. mars, p. 367.

c p. 368. d. e.

p. 367. c.

Bib. P. t. II. p. 870.

Cotel. g. t. I. p. 571. b.

e.

p. 572.

V. S. Macaire d'Alex. note 3.

NOTES.

a. b. c.

luy,] & sa priere delivra le possédé : [mais on ne dit point s'il se dedit alors de sa calomnie.] Lorsque le Prestre vint ensuite, Marc le receut avec sa joie ordinaire ; & Dieu pour recompenser sa simplicité sage & prudente, "le luy fit voir lorsqu'il monta à l'autel, comme une colonne de feu, & luy dit en mesme temps: Si les Princes de la terre ne souffrent point que les grands de leur Cour paroissent devant eux qu'avec des habits magnifiques, comment la puissance divine [ne glorifiera] & ne purifiera-t-elle pas les ministres de ses mysteres lorsqu'ils paroissent devant la gloire celeste ?

Boll. 29. mars, p.

779 | §. 40.

p. 778. c. f.

c.

14. may, p. 358. a.

b.

'Papebrok nous a donné au 29 de mars, en grec & en latin, l'histoire d'un Marc Athenien de naissance, qu'on dit avoir esté durant 95 ans ermite dans l'Ethiopie, ou selon la conjecture de Papebrok, vers Barca dans la Libye, sans avoir vu personne durant tout ce temps là, jusques à la veille de sa mort en la 130<sup>e</sup> année de son age. Papebrok n'a pu trouver qu'un homme aussi miraculeux qu'on nous fait celui là, soit honoré dans aucune Eglise. [Aussi des personnes tres judicieuses croient que c'est un pur roman, fait sur l'histoire de Saint Paul ermite.] Papebrok luy mesme est enfin entré dans ce sentiment, & veut bien qu'on oste à l'avenir de son ouvrage toute cette histoire.

Mr Her-  
mant.

# SAINT MELECE,

## EVESQUE DE SEBASTOPLE

DANS LE PONT;

ET DIVERS AUTRES SAINTS DU IV. SIECLE.



NOUS avons fini le temps des persecutions de l'Eglise, en rassemblant sous le titre de Saint Cassien divers Martyrs des trois premiers siecles, dont nous n'avions pas eu occasion de parler ailleurs. Nous croyons de mesme devoir faire à la fin de chacun des trois siecles suivans, un recueil de plusieurs Saints dont on sçait trop peu de chose pour en faire un titre particulier, & que nous ne trouvons pas

aussi moyen de lier à d'autres titres. Nous commencerons ceux du IV. siecle par S. Melece , qu'on sçait avoir esté celebre des le temps de Diocletien. Nous voudrions pouvoir suivre aussi pour les autres l'ordre du temps. Mais comme la plupart n'en ont aucun caractere, nous les mettrons selon les provinces , en commençant par celles qui nous sont les plus proches. Nous n'avons pas cru aussi qu'il fust necessaire de reserver pour des notes l'examen de l'histoire & de la chronologie de ces Saints, y en ayant beaucoup dont cet examen est tout ce que l'on a à en dire: Cette discussion rendra peutestre ce titre un peu ennuyeux; mais ce que l'on verra sur la fin touchant les solitaires, sera plus utile & plus agreable.

L'histoire ne nous a presque rien conservé de la vie de Saint Melece du Pont ; & il ne nous en reste que ce qui est necessaire pour nous en donner une idée tres avantageuse. ]'S. Athanase le met entre les plus celebres Evesques de son temps, & entre ceux dont la pureté de la foy estoit la plus reconnue & la plus illustre. 'S. Basile allegue son témoignage; & l'appelle l'excellent Melece. [Eusebe est celui qui en dit le plus de choses, comme l'ayant mieux connu que tous les autres,] puisqu'il avoit conversé avec luy durant sept ans.<sup>a</sup> Il en parle comme d'un homme tout à fait rare.<sup>b</sup> Il dit que pour en faire le portrait, il faut se représenter un Evesque accompli en tout ce qui regarde la science & la parole. 'Il releve la vaste étendue de son esprit, qui possédoit tellement tous les arts qui dependent du raisonnement, qu'il pouvoit passer pour un homme incomparable en chacun d'eux. 'Il met son eloquence au dessus de toutes les louanges. Mais ce qui fait le comble de tous ses avantages, c'est que sa vie & sa vertu répondoient parfaitement à toutes ces perfections de l'esprit.

'Il estoit Evesque dans le Pont. 'Et comme la vie de Saint Eutyque de Constantinople remarque qu'il y avoit eu autrefois un Melece Evesque d'Amasée [metropole du Pont,] celebre pour sa sainteté & pour ses miracles, [il pourroit estre assez vraisemblable que c'est celui dont nous parlons.] Mais il est dit dans la mesme vie, que ce Melece avoit fondé un monastere à Amasée; [ce qui ne convient pas au commencement du IV. siecle: & il y a au moins toute sorte d'apparence que la ville d'Amasée avoit en ce temps-ci S. Basilée pour Evesque; & non un Melece.] 'Il faut donc se tenir à Philostorge, qui met dans le Concile de Nicée un Melece Evesque de Sebastople, ville considerable de

Ath. in Ar. or. 1.  
P. 291. c.

Baf. de Spi. c. 29.  
P. 360. c.

Eus. l. 7. c. 32. p.  
289. b.  
a a.  
b a. b.

b.

a.

a] Ath. p. 291. c.  
c] Sur. 6. apr. p.  
84. 5 23.

Eus. n. p. 161. r. a.

Phi. g. l. r. c. 8. p.

7.  
d] Sanfon.

16  
\* τὸ πρῶτον.

V. son titre.

x. Il le met parmi les anciens : & ainsi ce n'est pas S. Melece d'Antioche.

Nphr. l. 8. c. 14.  
p. 126.

L'Helenopont. Nicephore l'appelle Eveſque de Sebaſte, qui eſt en Armenie & non dans le Pont, [confondant apparemment Sebaſte avec Sebaſtople, & un Eveſque du Pont mort apparemment l'an 330, avec le grand Melece d'Antioche, qui avoit eſté auparavant Eveſque de Sebaſte, mais qui n'eſt mort qu'en 381.]

Euſt. 7. c. 32. p.  
289. b.

'Celui de Sebaſtople fut obligé de quitter ſon pays. durant la perſecution de Diocletien; & il demeura caché en Paleſtine durant ſept ans entiers. Ce fut dans ce temps là qu'Euſebe eur ſa connoiſſance. [Il n'eſt pas marqué s'il eſtoit déjà Eveſque.] Il vécut encore longtems depuis, & aſſiſta, comme nous avons dit, au Concile de Nicée, ſelon Philoſtorge & Nicephore.<sup>a</sup> Mais pour ce que Philoſtorge ajoute qu'il y ſoutint les Ariens, c'eſt un pur menſonge de cet auteur Arien luy meſme, & qui fait beaucoup d'autres fautes par ignorance ou par paſſion. Il eſt abſolument ridicule de faire de cet Eveſque un partiſan des Ariens, puisſque S. Athanaſe le propoſe entre ceux dont la foy & la croyance ſur le point meſme de l'Arianisme, eſtoit la plus authentique & la moins ſuſpecte. [La feſte de ce Saint eſt marquée le 4 de decembre dans Uſuard, qui eſt ſuivi par le martyrologe Romain & par pluſieurs autres.]

Phifg. app. p.  
177 [Nphr. p. 196.  
c.  
a Euſt. n. p. 161. r.  
a.

Bar. 25. jul.  
Gall. chr. p. 615.  
l. 2.

'L'Egliſe de Sens honore le 25 de juillet S. URSCIN, comme l'un de ſes anciens Eveſques. [Je n'en trouve rien,] ſinon qu'on tient qu'il fit baſtir un monaſtere de S. Gervais pres de la porte de la ville, & qu'il y fut enterré le 25 de juillet. [S'il a donné à ce monaſtere le nom de S. Gervais, ce n'a pu eſtre qu'après l'an 386, auquel on a commencé à connoiſtre S. Gervais. Et ſelon le rang que le Gallia chriſtiana donne à Saint Urſcin, [on ne le peut mettre que vers la fin du IV. ſiecle. Son nom eſt dans le martyrologe Romain: Baronius ne marque point qu'il ſoit dans de plus anciens: & Uſuard ne le met pas.] Le monaſtere de Saint Gervais qu'on croit auſſi avoir eſté la ſepulture deſ trois premiers ſucceſſeurs de Saint Urſcin, Theodore, Siclin, & Saint Ambroïſe, & de quelques autres, ne ſubſiſte plus aujourd'hui.

V. ſon titre

l. a. d.

Boll. 25. may. p.  
36. a.  
b. c.  
f.

'L'Egliſe d'Evreux honore auſſi le 25 de may S. MAXIME & S. VENERAND, qu'on dit avoir eſté martyrizés à Aquigni dans le dioceſe d'Evreux. On les met néanmoins en l'an 386, [auquel on ne faiſoit guere de martyrs.] Auſſi cette epoque n'eſt pas beaucoup fondée. On a une hiſtoire de ces Saints dans l'appendix de Sigebert par Robert du Mont, imprimé dans le Guibert de Dom Luc d'Acheri. On en a encore une vie manſcrite plus ample, qu'on veut faire paſſer pour originale. Mais on ne voit en

p 38. 5 10.  
5 9.



cela rien que d'incertain ou de fabuleux. Ces Saints ont assez probablement esté tuez par des voleurs. Leurs corps furent trouvez vers 964, & transportez à S. Vandrille. Cependant on lit dans le breviaire d'Evreux imprimé en 1586, que leurs chefs sont encore à Aquigni. S. Maxime est appellé par le peuple S. Mece ou S. Mosse. Il y en a une petite eglise à Vernon sur la Seine.

§ 2. 10.

§. 1. 3.

Hagi. p. 26.

'A Beaumont sur Oise au diocese de Beauvais, on honore le premier de juillet Saint LEONORE Evesque, dont on dit que les reliques y furent apportées de Bretagne [sur la fin du IX. siecle,] après avoir reposé quelque temps à Paris dans l'eglise de S. Barthelemi. Molanus dans ses additions à Usuard met aussi un S. Leonore Evesque & Confesseur en Bretagne le premier de juillet. Ferrarius n'en a point sceu davantage, [quoiqu'on ait mis dans sa table que d'autres le font Evesque de Leon.] On dit en effet que cette Eglise a eu un Evesque nommé Leonore mort en 813. Mais on ne dit point qu'on l'honore comme un Saint. Je ne trouve rien de S. Leonore dans les Saints de Bretagne du Pere Albert de Morlaix.]

Hagi. p. 21 | Boll. 3. mai 15, p. 248. a. b.

Ferr. r. jul. p. 369.

Coint. t. 7. p. 272. § 34; | Ev. de Br. t. 2. p. 270.

'Il y a joint un catalogue historique des Evesques de ce pays, où il met un Saint de ce nom Evesque de Rennes du temps de Constantin, sur l'autorité d'un ancien manuscrit, qui porte qu'ayant esté fait Evesque sous ce prince, il y renversa les idoles, & y consacra la grande eglise de S. Pierre. Ce manuscrit nous donne huit Evesques de Rennes inconnus d'ailleurs. Mais il en fait venir le premier nommé Maximin assez longtemps avant M. Aurele, lorsque Lazare venu dans les Gaules avec ses soeurs, preschoit à Marseille, l'aveugle né à Aix, S. Saturnin à Toulouse, Saint Denys l'Areopagite à Paris. Il ajoute à tout cela, que ce Maxime bastit une eglise de la S<sup>te</sup> Vierge. [Il est visible qu'on ne peut rien fonder sur une piece de cette nature.] Le Pere Albert ajoute de luy mesme, que ce S. Leonore, communément appellé Lunaire, fut élu l'an 303, quelque temps avant que Constantin regnast, dedia l'eglise de Saint Pierre l'an 319, mourut l'an 357, après 54 ans d'episcopat, ] & fut enterré dans sa cathedrale. [Nous en attendons les preuves. Sa feste est marquée dans la table le premier de juillet. Il n'y a aucun Leonore Evesque dans le Gallia christiana. Il n'y en a point non plus dans Argentré entre les Evesques de Rennes ni de Leon.]

Ev. de Br. t. 2. p.

4.

p. 5. 6.

p. 4.

'Raban & d'autres martyrologes marquent le 15 de may la feste de S. ONESIME Evesque de Soissons, dont Bollandus nous a donné une vie, vue par Molanus, & par M<sup>rs</sup> de Sainte-Marthe,

Boll. 13. may, p. 204. b.

p. 206. c

- p. 204. b. 'Elle n'est pas ancienne, [& suit des histoires peu assurées. A l'égard du Saint, elle en dit peu de choses, mais rien de mauvais.]
- p. 205. a. 'Elle le fait settieme Eveſque de Soissons, & marque tous ſes predeceſſeurs depuis S. Sinice ordonné par S. Sixte de Reims, jusqu'à Marcurin, marqué ſous le nom de Mercure dans le Concile de Cologne en l'an 346. Et il y avoit un Mercure des Gaules dans le Concile de Sardique en l'an 347. [C'eſt ſur cela] qu'on met S. Oneſime vers l'an 360. [On pourroit le mettre un peu pluſtard :] & on ne conte que cinq Eveſques entre luy & Saint Principe, mort à ce qu'on dit vers 506.]<sup>a</sup> La vie de S. Oneſime luy attribue l'extinction du paganisme dans ſon diocèſe; [ce qui convient aſſez bien à la fin du IV. ſiecle. Les uns diſent que ſes reliques ont eſté tranſférées du lieu qui a fait depuis l'abbaye de S. Medard pres de Soissons, où il avoit eſté enterré, à Doncheri pres de Sedan qui depend de cette abbaye, & où on les honore encore aujourd'hui dans une eglise de ſon nom. D'autres ſoutiennent qu'elles furent apportées à Douay vers l'an 896, & qu'elles y ſont encore dans l'eglise de S. Amé.
- Conc. r. 2. p. 615. d.  
p. 680. a.  
Gall. chr. t. 3. p. 1042. a.  
d.  
a Boll. p. 205.  
p. 204. b.  
ſup. p. 764. b.  
13. may, p. 204. c.
- Gall. chr. t. 2. p. 502. 2. a.  
6 Bar. 7. aug. h.
- 'On donne pour ſucceſſeur à S. Memmie premier Eveſque de Chalons, S. DONATIEN<sup>b</sup> marqué le 7 d'aouſt dans le martyrologe Romain, & dans quelques nouveaux. Quelques uns croient que c'eſt luy qui eſt nommé dans le Concile de Cologne, tenu, dit-on, en l'an 346, quoiqu'il y ſoit appellé Eveſque de Challon ſur Sône. Baronius rejette ce ſentiment, parcequ'il faut, dit-il, qu'un ſucceſſeur de S. Memmie ſoit beaucoup plus ancien. [On ſçait  
V. S. Denys de Paris 51.
- aujourd'hui combien cette preuve eſt foible : mais j'ay peur que celle qu'on tire du Concile de Cologne ne ſoit pas plus forte.]
- 'On donne à S. Donatien pour ſucceſſeur, S. DOMITIEN mis le 9 d'aouſt par Molanus & par le martyrologe Romain. [Deux noms ſi ſemblable qu'on met de ſuite, & qui ſont preſque en un meſme jour dans les martyrologes, donnent quelque lieu de douter s'ils n'appartiennent point à un meſme Saint. Le Gallia christiana met ſeulement le nom de l'un & de l'autre ſans en rien dire.]
9. aug. g. [Gall. chr. p. 502.
- Bar. 458. 512.
- 'Baronius dit en un endroit, que S. Domitien de Chalons eſt marqué dans le Concile de Tours & dans Fortunat, & il ſemble douter ſi ce n'eſt point celui que S. Leon deputa en Orient l'an  
V. S. Leon 5168.
458. [Mais il y a toute apparence que celui-ci eſtoit un Eveſque d'Italie.] Pour celui du Concile de Tours, Baronius meſme reconnoit que c'eſt dans le ſecond tenu en l'an 570, [ou fort peu

auparavant, plus de cent ans après Saint Leon,] qu'assista un Domitien; & le P. le Cointe soutient que c'estoit un Evesque d'Angers. Cointe. au. 70.

[Je ne sçay s'il y auroit grand inconvenient à dire que S. DONATIEN de Chalons n'est pas différent de celui de Reims, & qu'il gouvernoit l'une & l'autre Eglise.] On ne met que deux Evesques entre celui de Reims & S. Nicaise, "mort, comme nous croyons, en l'an 451: de sorte qu'il aura pu gouverner vers l'an 410, lorsque les ravages des barbares pouvoient rendre les Evesques assez rares en ces quartiers là.] Il fut enterré comme ses deux predecesseurs dans l'eglise de S. Agricole. <sup>a</sup> On dit quelques particularitez de sa vie: <sup>b</sup> & Molanus cite quantité de pieces pour son histoire. Mais elles paroissent estre toutes fort nouvelles & du IX. siecle au plustost. Aussi Ebbon, (<sup>si</sup> la lettre est de luy,) declare [vers l'an 850,] que l'histoire de sa vie avoit esté perdue par les ravages des Vandales. On pretend que cet Ebbon mesme donna son corps à Baudouin Marquis de Flandre. D'autres soutiennent que selon l'histoire cela ne peut estre arrivé que sous Hincmar successeur d'Ebbon. Baudouin mit le corps du Saint premierement en un lieu nommé Turholt, & ensuite à Bruges, où il est encore aujourd'hui dans la cathedrale qui porte son nom: Et on assure que toute la ville se trouve quelquefois appelée le chasteau de S. Donatien. Surius nous a donné une histoire de cette translation, & de divers miracles faits par ce Saint: mais elle n'est écrite qu'en l'an 1565. Flodoard marque en un mot sa translation, & ses miracles. [Outre sa principale feste marquée le 14 d'octobre par le martyrologe Romain,] on honore encore sa translation à Turholt le 30 d'aoust, & la seconde à Bruges le jour mesme de l'Epiphanie.

[MATERNIEN son predecesseur a aussi esté honoré comme un Saint,] puisque Hincmar donna ses reliques à Louis Roy de Germanie, les ayant tirées l'an 852, dit Marlot, de l'eglise de S. Agricole. On assure que Louis les mit dans l'eglise d'Egmond en Hollande. Bollandus le cite de Flodoard, [où je ne le trouve point.] Le martyrologe de Reims marque la feste de ce Saint le 30 d'avril. Bollandus en donne une vie<sup>c</sup> qu'il croit estre écrite assez tard, mais avant le milieu du IX. siecle. Il ne juge pas qu'elle ait beaucoup d'autorité: [ & elle n'en merite point du tout. Ce ne sont que des miracles formez dans quelques meditations creuses,] que Bollandus prefere neanmoins encore à ce

V. Attila  
note 4-

6.

Flod. l. i. c. 5. p.  
22 | Gall. chr. t. i.  
p. 476.

Flod. l. i. c. 13. p.  
89. b.  
<sup>a</sup> Marl. p. 105.  
106.  
<sup>b</sup> Mol. 14. oct.

f. B. p. 226. 2.

Marl. p. 106.

p. 107.

Mol. f. B. p. 225. 1.  
Sur. 14. oct. p. 263.

Flod. l. i. c. 5. p. 22.

Mol. p. 225. 2.

Flod. p. 22.

Marl. p. 104.  
p. 104 | Boll. 30.  
apr. p. 758. b.

Boll. p. 759-763.  
<sup>c</sup> p. 757-758.

p. 758. f.

r. Marlot p. 206, allegue des raisons considerables pour la rejeter.

p.762.763.

qu'en dit Colvenerius. Ainsi quoique selon cette vie il soit mort vers le mesme temps que S. Hilaire, [nous ne croyons pas que cela nous doive empescher de dire qu'il peut bien n'estre mort que vers le commencement du V. siecle,] puisque & luy & mesme [Aper] son predecesseur estoient enterrez<sup>u</sup> dans l'eglise de Saint Agricole. Sa vie donne à APER le titre de bienheureux.<sup>a</sup> Il paroist qu'on n'en trouve rien autre chose que le nom.

Flod. l. i. c. 18. p. 89. b.

Boll. p. 759. e. a p. 760. d.

Athap. 2. p. 767. d.

Conc. t. 2. p.

Vinh. p. 7.

Gall. chr. t. 2. p. 206.

Coint. 627. 513-15.

S 15.

Boll. 10. may, p. 567. c.

Vef. t. 2. p. 31-33.

Ferr. mart. p. 300.

Vef. p. 34-40.

Boll. 10. may, p. 568. d.

Vef. p. 40.

p. 35.

p. 38.

'Il y a un AMAND entre les Evesques des Gaules qui ont assisté au Concile de Sardique [en 347,] ou qui l'ont souscrit. [On a tout sujet de croire que c'est] celui de Strasbourg marqué l'année precedente dans le Concile de Cologne, [pourvu qu'on puisse avoir quelque égard aux actes de ce Concile. Mais comme c'est une piece fort suspecte, je ne sçay si nous devons abandonner le sentiment Winpheling,] qui dans l'histoire mesme des Evesques de Strasbourg, croit que ce Saint, le premier Evesque de son Eglise, est le mesme que le celebre S. Amand de Mastricht au VII. siecle; Strasbourg ayant esté, dit-il, jusqu'alors sous les Evesques de Mers. M<sup>rs</sup> de S<sup>te</sup> Marthe ne le veulent pas, & soutiennent que S. Amand a établi le premier la foy à Strasbourg dans le IV. siecle: mais ils n'ont pour toutes preuves que le Concile de Cologne. Le P. le Cointe suit aussi l'autorité de ce Concile; mais il soutient de plus, qu'on trouve beaucoup d'Evesques avant le VII. siecle; [c'est ce qu'on pourra examiner en un autre temps.] 'Il paroist que l'Eglise de Strasbourg qui honore S. Amand le 26 d'octobre, n'en connoist point d'autre que celui de Mastricht.

'L'Eglise de Besançon honore comme Saints beaucoup de ses anciens Evesques. [Nous avons parlé<sup>u</sup> en un autre endroit de Saint Lin, & de S. Maximin, qu'on met les premiers, & je croy qu'on avouera que ce qu'on en dit est peu fondé. Nous ne nous arrestons point] à Paulin & à Eusebe qu'on met ensuite, parce que si on leur donne le titre de Saint, [on ne marque aucun jour auquel l'Eglise les honore.]

'Pour S. HILAIRE qu'on met le cinquieme, l'Eglise de Besançon en fait memoire le 22 de juillet. Chifflet en dit bien des choses, [dont nous ne voyons point d'autre fondement, non plus que de presque tout ce qu'il dit sur ses successeurs, que quelques memoires de son Eglise, [peu anciens assurément & peu assurez.]

'Bollandus croit que ce ne sont que les leçons de l'ancien breviaire, faites depuis peu de siecles. Chifflet met la mort de Saint Hilaire vers l'an 330, & luy fait bastir avec S<sup>c</sup> Helene une eglise magnifique en l'honneur de S. Estienne, pour y mettre du sang de

V. Artilla  
note 4.V. S. Denys  
de Paris 521  
note 29.

de ce Saint qu'Helene avoit eu de S. Macaire à Jerufalem, avec sa tunique. Mais quand Baronius auroit vu tout ce qu'il en dit, il [n'auroit pas] retracté ce qu'il avance, Qu'avant l'an 415 il n'y a point eu de reliques de Saint Estienne en Occident, hormis à Ancone: [d'où il s'ensuit qu'il n'y avoit point non plus d'eglise qui portast son nom.] On croit que l'Eglise de S. Estienne bastie par S. Hilaire [ou par quelqu'un de ses successeurs,] n'est point celle qui se voit sur la montagne sous le mesme titre, mais la cathedrale-mesme qui porte aujourd'hui le nom de Saint Jean, après avoir esté appellée durant quelque temps de S. Jean & de S. Estienne.

p. 39.

Bar. 5. aug. a | 416. 5 16.

Ves. p. 35 36. Gall. chr. t. 1. p. 118.

On pretend que PANCRACE fut successeur de S. Hilaire, & que c'est ce Pancaire qu'on dit avoir deputé en 346 au Concile de Cologne. [Il n'est point entre ceux qui ont signé le Concile de Sardique, si l'on ne veut que ce soit celui] qui y est appellé Pacatus. On ajoute que vers l'an 355, lorsque Constance persectoit les Catholiques, Pancrace se retira dans une solitude où il servoit les lepreux. [Nous en attendons les preuves.]

Gall. chr. p. 118.

Conc. t. 2. p. 680. a.

Ves. p. 41.

On pretend que JUSTE successeur de Pancrace, fut aussi contraint de se cacher sous Julien, & qu'il se retira en l'an 362 à Verceil auprès de S. Eusebe; [comme si Julien eust obligé les Evsques à se cacher. Ce qui est certain, c'est qu'en 362 S. Eusebe n'estoit point à Verceil, mais en Orient.]

p. 43-47.

Pour S. AGNAN honoré par son Eglise le 5 de septembre, [nous en avons parlé sur S. Irenee à l'occasion de S. Ferreol & S. Ferrucion,] dont on croit qu'il avoit trouvé les corps quelques années auparavant. On parle d'une translation de son corps, & de celui de S. Silvestre son successeur, faite le 5 de juin: mais on n'en a rien de clair ni de certain. Ce S. SILVESTRE est honoré le 10 de may. On pretend qu'il bastit à Befançon une eglise de S. Maurice qui y subsiste encore; & on en dit bien d'autres choses.

p. 45.

p. 47-49.

p. 52.

p. 53.

M<sup>r</sup> du Sauffay & Aubert le Mire luy joignent sur le 5 de juin FROMINE<sup>a</sup> ou plutôt FRONIME<sup>b</sup> son predecesseur selon quelques uns, & son successeur selon d'autres. [Mais Chifflet mesme ne marque point que son Eglise en fasse aucune memoire.] Il dit qu'il acheva l'eglise de S. Estienne sur la montagne, commencée par S. Hilaire. Mais il ajoute qu'il y mit un college de Chanoines Reguliers, qu'il fit autoriser par beaucoup de privileges des Papes Damase & Sirice. [Il y marque encore des indulgences.]

Boll. 10. may. p. 568. c.

<sup>a</sup> Gall. chr. p. 119. t. 1.

<sup>b</sup> Ves. p. 50.

<sup>c</sup> p. 53.

p. 53 | Boll. p. 568. d.

L'Eglise de Couferans dans la Gascogne honore le 5 de juillet S. VALERE, qui a esté son premier Evsque, [& qui ainsi peut

Fern. mart. p. 275.

Gr. T. gl. C. 34. p. 493.

avoir vécu dans le IV. siècle. Car nous n'avons rien de positif pour son temps.] Il est certain néanmoins que c'estoit avant l'an 506: Et on peut juger qu'il estoit mort longtemps avant que Theodore, qui estoit Evêque de Couferans [en l'an 549,] trouvaît son corps encore tout entier, après avoir fait une grande eglise d'une chapelle bastie sur son tombeau, & déjà ruinée de vieillesse. S. Gregoire de Tours raporte amplement comment son corps fut trouvé, & assure qu'il fit ensuite beaucoup de miracles. On croit qu'il est encore enterré<sup>b</sup> dans l'église de Saint Licer qui est comme la cathedrale.

Gall. chr. t. 2. p.  
514.  
Gr. T. p. 498-  
500.

Gall. chr. p. 534.  
4. b.  
6 2. b. d.

Bar. 14. dec. i.

Ferr. it. p. 775.

p. 776.

p. 774.

Boll. 31. jan. p.  
1102.

p. 1100. c.

p. 1101-1104.

p. 1101. § 6.

Bar. 31. jan. i.

Boll. p. 1100. § 3. 4.

p. 1100. 1101.

7. apr. p. 963.

13. apr. p. 130. 2.

f.

p. 132. d.

Bar. 25. aug. m.

Ferr. it. p. 540.

'Baronius a mis dans le martyrologe Romain le 14 de decembre S. MATRONIEN ermite à Milan, sans en rien dire davantage. 'Ferrarius en dit un peu plus de choses, fondées sur les peintures qui sont dans l'église de S. Nazaire, [ & qui en effet sont dignes de peintres. ] Il est obligé de condamner luy mesme ce qui y est dit, que S. Ambroise [ fait Evêque en l'an 374, ] enterra en l'an 364 le corps de ce Saint mort longtemps auparavant, & trouvé par un Guillaume, [ nom peu connu dans le IV. siècle. ]

'On met sous Theodose I. S. JULE & S. JULIEN son frere, qu'on dit avoir esté l'un Prestre & l'autre Diacre, & estre morts dans le diocese de Novare. 'S. Jule y est particulierement honoré dans une isle où l'on garde son corps, & qui porte son nom il y a plus de 800 ans. 'Bollandus raporte une assez longue histoire de ces Saints, [ qui paroist nouvelle, & est fort peu vraisemblable. ] 'C'est dans le fond la mesme chose que celle qui est dans Mombricitus, & dont Baronius ne paroist pas faire grande estime. *ut cumque sint.* 'Les noms de ces deux Saints sont dans quelques nouveaux martyrologes au 31 de janvier. 'Baronius n'a mis que S. Jule dans le Romain. Bollandus marque diverses choses sur leurs reliques, & sur leur veneration.

'On honore le 7 d'avril S. SATURNIN Evêque de Verone. Mais on ne sçait rien de ses actions. On croit qu'il a vécu dans le IV. ou V. siècle.

'Tout le diocese de Ravenne honore le 13 d'avril S. URSE, comme l'un de ses anciens Evêques: Et on dit en effet qu'il est mort ce jour là en l'an 398; au lieu duquel Bollandus veut qu'on lise 396. Il en raporte diverses choses, qu'il avoue luy mesme estre peu fondées.

'Baronius met du temps de Constantin S<sup>te</sup> PATRICIE vierge, fort honorée à Naple le 25 d'aoust. 'Ferrarius cite sa vie imprimée à Naple [ sans parler du reste. Il suffit de dire ] qu'elle la fait

V. Constan-  
ce 5 17.

filles posthume de l'Empereur Constant, [qui n'estoit pas marié quand il mourut,] & instruite par Lactance. On pretend qu'elle a survécu Constance. Et aussi Ferrarius dit qu'elle n'est morte qu'en l'an 365.

Les Grecs font le 30 de mars la feste d'un Saint JEAN, qu'on dit avoir quitté à l'age de 13 ans, durant une persecution, la ville de Cybistre dans la petite Armenie, pour se retirer dans le desert. Il se mit, dit-on, dans un puits, où il mourut au bout de dix ans: Et l'on ajoute à cela bien d'autres choses tout à fait extraordinaires. On pretend qu'en mourant il raconta son histoire à un ermite nommé Chrysie, qui la dicta ensuite telle que nous l'avons à un Ecclesiastique de ses amis. Les Grecs paroissent l'avoir suivie dans leur office: & Bollandus nous l'a donnée en grec & en latin. Il craint néanmoins que Chrysie n'y ait mêlé quelques amplifications grecques. [Mais des personnes tres habiles jugent que c'est une piece entierement fausse & insoutenable. Baronius n'a point mis ce Saint dans le martyrologe Romain. Selon son histoire, il le faut mettre dans le temps des persecutions, ou au moins aussitost après.]

Boll. 30. mars, p.  
831. c.  
a G. P. 43.

p. 45. c.  
p. 43. 45.  
p. 45. c. f.

p. 831. c.

M<sup>r</sup> Her-  
mant.

S. PALLADE & ABRAHAM estoient tous deux compagnons de S. Symeon l'ancien, dont Theodoret a fait l'histoire, & ils vivoient tous deux aussibien que luy sous Valens dans le diocèse d'Antioche. Abraham demouroit en un lieu nommé Paratome, d'où l'odeur de sa bonne vie se repandoit par tout [le pays d'alentour. C'est tout ce qu'on sçait de son histoire.] Mais Theodoret nous assure que l'eminence de sa vertu paroissoit par les miracles frequens qui se faisoient à son tombeau, & qui continuoient encore au milieu du V. siecle.

Thdr. v. P. c. 7.  
p. 811. a. 812. a.  
b. hif. l. 4. c. 25. p.  
700. b.  
v. P. p. 812. a. b.

Il releve encore davantage la vertu de Pallade, sa patience, ses jeûnes, ses veilles, sa priere continuelle. Il l'egale à Saint Symeon l'ancien, avec qui l'on voit qu'il avoit aussi une union tres particuliere, & ils se visitoient l'un l'autre pour s'animer de plus en plus à une vie toute parfaite. [Hors cela,] Pallade demouroit enfermé dans un petit bastiment pres du bourg de Immes'assez connu dans l'histoire, & tres peuplé. Durant une grande foire qui s'y tenoit, un miserable ayant tué un marchand pour le voler, en jetta le corps à la porte de ce Saint: de sorte que tout le peuple y estant accouru en foule, on enfonça sa porte, & on le vouloit traiter comme homicide. Il s'adressa à Dieu afin qu'il fist connoistre la verité, & puis ordonna au mort de declarer qui l'avoit tué. A cette parole le mort se met sur son

p. 811. a.  
b.  
a.

Boll. 28. jan. p.  
842. d.  
c. Thdr. p. 811. a.  
b. c.  
d. c. d.

p. 812. a.

V. S. Symeon Sty-  
lite 5 2.

p. 811. d.

p. 812. a.

Boll. p. 341. c.

Vit. P. 1. 6. c. 2. 5

p. 630.

1. 5. c. 68 15. p.

584 | Cotel. g. t. 1.

p. 706.

Vit. P. 1. 5. c. 55 2.

p. 573.

Cotel. g. t. 1. p.

400. c.

p. 401. b.

feant, regarde tous les assistans, & enfin montre du doigt l'homme homicide qui estoit là present, & l'un des premiers à crier contre le Saint. On le fouille, & on luy trouve non seulement l'argent qu'il avoit volé, mais aussi le poignard encore tout ensanglanté. S. Pallade est honoré le 28 de janvier par les Grecs, qui le font auteur de quelques écrits de pieté. Mais c'est apparemment qu'ils le confondent avec Pallade auteur de l'histoire Lausique.

'E M I L E [qui estoit apparemment un solitaire d'Egypte,] "ressuscita de mesme un homme qu'un miserable Prestre avoit &c. tué, après avoir reçu son argent en depost: & il avoit ensuite porté le corps à la cellule d'un moine. Emile pour obtenir ce miracle, voulut que tous les assistans se missent en prieres avec luy.

'Il y avoit à Jerusalem, ou dans le desert qui en est proche, un saint solitaire nommé PHILAGRE, qui travailloit pour gagner son pain, & alloit vendre ce qu'il avoit fait. Un jour donc qu'il estoit pour ce sujet dans le marché, il arriva qu'un homme laissa tomber un sac où il y avoit mille<sup>1</sup> pieces d'argent. Philagre le trouva, & chercha aussitost à qui il estoit. Celui qui l'avoit perdu le vint demander, & voulut en donner quelque partie à Philagre; mais il ne le put obliger de rien recevoir: de sorte qu'il s'écria: Venez, voyez ce qu'a fait l'homme de Dieu. A ces mots Philagre s'enfuit, & sortit de la ville de peur d'estre loué des hommes.

[Il faut sans doute aussi rapporter à la Syrie,] l'Abbé GERONCE de Petra, qui exhortoit avec Salomon à mettre tout son soin à garder son cœur, y ayant bien des personnes qui en conservant la virginité dans le corps, la perdoient dans l'ame par les mauvaises pensées qu'ils y recevoient.

[Nous avons déjà parlé en divers endroits de beaucoup de saints solitaires dont les actions ou les paroles ont esté trouvées dignes d'estre remarquées dans l'ancien recueil qu'on en a fait: & il faut en mettre ici quelque autre qu'on voit, ou qu'on peut presumer avoir vécu en Egypte vers la fin du IV. siecle, ou au plustard dans le commencement du V.] L'Abbé ANDRE' disoit que ce qui convenoit le plus à un moine estoit de vivre hors de son pays, d'estre pauvre, & de garder un entier silence.

'A M M O N A T H A S demouroit auprès de Peluse, & estoit ce semble regardé comme le pere de tous les solitaires des environs. Le Gouverneur du pays voulut les mettre à la capitation

*1. ἐπιτιμῶν. Ne seroit-ce point aussi, au lieu de toutes sortes de maux?*



Comme les séculiers. Ils résolurent d'envoyer sur cela quelqu'un d'entre eux vers l'Empereur. Ammonathas se chargea d'obtenir sans cette deputation ce qu'ils desiroient, pourvu qu'ils voulussent jeûner deux semaines sans sortir de leurs cellules. Il fit la mesme chose de son costé ; de sorte que les moines murmuroient déjà de ce qu'il se remuoit si peu. Mais le 15<sup>e</sup> jour il leur montra un ordre de l'Empereur qui les conservoit dans leur repos ; & le Gouverneur n'osa plus les inquieter.

L'Abbé BIARRE estant consulté par une personne sur ce qu'il devoit faire pour se sauver, tout ce qu'il luy conseilla fut un jeûne moderé, un travail mediocre, & de demeurer en paix dans sa cellule.

On disoit de l'Abbé CAMAI ou COMAI, qu'estant pres de mourir, il recommanda trois choses à ses disciples, de fuir les heretiques, d'éviter la connoissance des grands du siecle, & d'estre toujours plus prest à donner qu'à recevoir.

DIOSCORE surnommé de Nequiafte, [qui pouvoit estre le lieu de sa demeure,] ajoutoit tous les ans quelque chose de nouveau à sa penitence : [ & au lieu de s'en élever, ] il estoit tellement touché de la vue de ses pechez, & de la crainte d'estre rejetté de Dieu au dernier jour, qu'il pleuroit sans cesse. Aussi S. Pemen proposoit aux autres l'exemple de son humilité.

EULALE estoit Religieux dans un monastere, où il ne faisoit point paroistre de vertu particuliere : & il semble mesme qu'il travailloit moins que les autres. Mais il arrivoit assez souvent que quand on avoit rompu quelque chose dans la maison, ou fait d'autres fautes semblables, on les rejettoit sur luy. Au lieu de se justifier il se prosternoit en terre, avouoit qu'il estoit un pecheur & un negligent, ecoutoit avec humilité les reproches qu'on luy faisoit, & pratiquoit de mesme les penitences qu'on luy imposoit, qui alloient quelquefois à passer deux & trois jours sans manger.

Il passoit tellement pour negligent, que tout le monastere se souleva enfin contre luy : & on vint demander à l'Abbé qu'il le chassast, parcequ'il perdoit & gastoit tout dans la maison. L'Abbé [qui assurément estoit un homme de Dieu,] dit qu'il falloit attendre quelques jours ; & durant ce temps là il pria Dieu de luy faire connoistre comment il devoit traiter Eulale. Dieu luy revela la verité : Il la dit aux autres, & la confirma par un miracle : de sorte que tous les freres commencerent à honorer autant Eulale qu'ils l'avoient meprisé jusques alors. Ces hon-

neurs luy furent insupportables. Il craignit de perdre l'humilité qu'il avoit tant travaillé à acquerir: de sorte qu'il s'enfuit la nuit du monastere, & s'alla cacher à tout le monde dans un desert.

Cotel. g. t. i. p.  
436.  
a b.

'EUPREPE qui avoit lu beaucoup de livres, estant allé voir un ancien au commencement [de sa retraite] pour luy demander quelque instruction, ce vieillard luy dit de ne parler jamais que quand on l'interrogeroit: & Euprepe avoua qu'il n'avoit jamais rien lu qui luy pust estre plus utile. On raporte de luy diverses paroles, & entre autres que celui qui ne prend pas soin de son salut ne croit point la puissance & la providence divine. &c.

p. 436. 2.

'Il disoit encore que celui qui aime les biens du monde, aime non seulement des choses aussi viles que du foin, mais mesme des occasions de chute; & qu'ainsi quand nous perdons quelque chose, il faut s'en rejouir & en rendre graces à Dieu. [C'est ce qu'il enseigna encore mieux par ses actions.] Car il aida un jour luy mesme des gents qui estoient venus pour le voler, à charger tout ce qu'il avoit: & comme ils avoient oublié un baston chez luy en s'en allant, il courut après eux pour le leur porter. &c.

p. 435. b. c.

p. 437. 2.

'On dit d'HELLADE qu'il avoit passé 20 ans dans les Cellules, sans avoir jamais levé les yeux pour voir le toit de l'eglise. Il ne mangeoit à son ordinaire que du pain & du sel comme les autres faisoient la semaine sainte. Ainsi n'ayant rien à retrancher dans ces saints jours de penitence, il mangeoit son pain debout. à Pasque.

Auct. 3. p. 313.

[Nous ne savons rien pour l'histoire] de l'Abbé HYPEREQUE ou HYPERIQUE, sinon qu'on luy donne les titres de bienheureux & de Prestre. Mais il faut qu'il ait esté fort celebre, puisqu'on trouve beaucoup de sentences de luy dans les Vies des Peres: & le P. Combefis en a donné 159 dans son Auctuarium, entre lesquelles on en voit plusieurs qui sont dans les Vies des Peres. [Nous ne mettrons rien ici de celles du P. Combefis, qui font un ouvrage

Cotel. p. 702. a.

p. 701. c.

à part. Entre les autres on peut remarquer celle-ci;] Que si nous avons toujours nostre pensée dans le ciel, nous le possederons bientôt. Il disoit aussi que le jeûne est aux moines comme une bride contre le peché, & que celui qui abandonne cette bride, devient un cheval fougueux. Il ajoutoit cependant qu'il vaut encore mieux manger de la chair & boire du vin, que de manger, s'il faut ainsi dire, par la medifance la chair de ses freres.

p. 562. a. b.

a.

'On parle de deux MEGETES, l'un contemporain de S. Pemen dans le V. siecle, qu'on surnomme le jeune, & un autre [qui par conséquent estoit plus ancien.] Ce dernier s'estoit tellement depouillé de toutes choses, qu'il ne possédoit qu'une seule aiguille δύπηγρ.

dont il faisoit des nattes autant qu'il en falloit pour vivre. C'est pourquoy il estoit toujours prest à changer de lieu.

&c.

'On raporte' cette parole de l'Abbé Mros de Belée, Que Dieu veut bien obeïr à celui qui luy obeït. C'est luy qui racontoit l'histoire edifiante d'un esclave nommé OLYMPE, qui par la permission de ses maistres, s'estoit retiré à Sceté. Il alloit de là tous les ans à Alexandrie leur porter tout ce qu'il avoit pu menager sur son travail, comme la pension qu'il leur devoit en qualité de leur esclave. Eux qui connoissoient & qui aimoient sa vertu, luy rendoient tout l'honneur qui leur estoit possible, & ne vouloient point recevoir ce qu'il leur apportoit. Mais ils ne pouvoient enfin s'en dispenser, ni l'empescher mesme qu'il ne leur lavast les piez, parcequ'il protestoit que s'ils ne le souffroient, il demeureroit pour les servir encore comme auparavant. Cette conduite d'Olympe le rendit celebre à Sceté & le fit aimer de tous les freres. Il avoit aussi reçu de Dieu un grand don de discernement.

p. 570. a. | 571. a.  
p. 570. b. c. | Vit.  
P. l. 3. c. 17. p. 497.  
5. c. 15. § 51. p. 624.

Cotel. p. 570. b.

[Je ne sçay si cet Olympe seroit le mesme que] celui dont on raporte qu'estant tourmenté par des pensées d'impureté, il les combatit par un travail si violent, que ses forces en furent entierement abatues, jusqu'à ce que Dieu luy osta cette tentation, & rendit la paix à son ame. Celui-ci demouroit aussi dans les Cellules, & à Sceté, où un prestre idolatre vint une fois loger chez luy. Ce prestre après avoir vu de quelle maniere les moines vivoient, luy demanda si leur Dieu ne decouvroit rien de ses mysteres à des personnes qui le servoient d'une maniere si parfaite. Olympe luy avoua que non; & alors le prestre luy dit: Il faut donc que vos cœurs soient infectez de mauvaises pensées qui vous separent de vostre Dieu: car pour nous, quand nous sacrifions au nostre il nous revele ses mysteres & ne nous cache rien dutout. [Je pense que ce prestre se vançoit de ses imaginations, ou des illusions du demon, s'il ne vouloit se moquer de la simplicité des moines.] Mais ils ne laisserent pas de profiter de cet avis que la verité leur donnoit [par la bouche d'un ennemi. Je pense que ceci doit estre arrivé avant que Theodose I. eust défendu tout sacrifice & tout culte des idoles.]

p. 583.

p. 582.

λεγειν οτι  
των.

'PAUL & TIMOTHEE, qui estoient freres, demouroient ensemble à Sceté, où ils avoient souvent entre eux des disputes. Ils reconnurent enfin le tort qu'ils se faisoient, & convinrent ensemble de se supporter mutuellement dans les peines qu'ils se pourroient faire l'un à l'autre. Ils l'executerent, & passerent

p. 651. c

p. 62. a.

ainsi le reste de leurs jours dans le repos de la charité. Ils sont tous deux surnommez Cosmites, à cause ce semble de quelque art qu'ils exerçoient pour les solitaires, qui à cause de cela estoient sans cesse chez eux. Timothée las de n'avoir aucun repos durant tout le jour, vouloit quitter son métier : mais Paul le consola en luy disant : Le repos de la nuit nous suffit, si nous veillons sur nos pensées.

p. 707. a.

L'Abbé PHORTASSE malade au lit, [& hors d'état de travailler pour vivre,] ne vouloit néanmoins rien recevoir que de ceux qui luy donnoient par un amour sincere de Dieu. Pour les autres, Ils n'ont point, disoit-il, de recompense à attendre de Dieu, puisque ce n'est pas pour luy qu'ils agissent : Je n'ay rien aussi à leur donner ; ainsi je ne leur rends pas justice. Pour ma vie, si Dieu me la veut conserver, il en trouvera bien le moyen. Que s'il ne veut pas que je vive, pourquoi le voudrois-je ?

p. 562.

L'Abbé ROMAIN estant pres de mourir, dit à ses disciples: Je n'ay jamais rien ordonné à aucun de vous, qu'après m'estre disposé à ne me point fâcher, si ce que j'ordonnois ne se faisoit pas ; & c'est par ce moyen que nous avons toujours vécu ensemble dans la paix.

p. 461. b.

L'Abbé THEODORE de Sceté, disoit que quand il nous vient des pensées qui nous troublent & nous arrestent, il faut faire un effort pour les chasser, & recourir en mesme temps à la priere.

p. 581. c.

L'Abbé XANTHIAS demouroit ce semble à Sceté ; d'où il vint un jour en [un autre quartier d'Egypte nommé] Terenuthis. Comme ses austeritez l'avoient extremement abatu, on luy presenta un peu de vin. En mesme temps on luy presenta un homme possédé du demon, qui [pour le mettre en colere,] demanda pourquoi on l'avoit amené à cet ivrogne. Mais il se contenta de dire qu'il esperoit en J. C, qu'avant qu'il eust achevé de boire, le demon seroit contraint de fortir : & cela arriva de la sorte. [Il admiroit quelquefois la profondeur de la sagesse divine,] dans la justification du larron, & dans la perte de Judas ; à quoy il ajoutoit ; Que personne ne se glorifie donc dans ses bonnes actions. Car tous ceux qui ont mis leur confiance en eux mesmes sont tombez.

p. 581. b. c.

a.

L'Abbé NOÛS de Thebaïde alla un jour au mont Sina. Lorsqu'il s'en revenoit, un frere de ces quartiers là luy témoigna qu'on estoit fort incommodé de ce qu'il ne pleuvoit point. Il demanda pourquoi on ne s'adressoit pas à Dieu. Le frere répondit qu'on faisoit des prieres & des litanies. Noûs luy dit :

Assûrément

« Affurément vous ne priez pas avec l'ardeur necessaire. En mes-  
me temps il commença à prier les mains étendues vers le ciel, & b.  
aussitost il vint de la pluie. Ce frere étrangement surpris se jeta  
à ses piez, & puis alla rapporter aux autres ce qui estoit arrivé.  
Ils en rendirent graces à Dieu : mais Xoïus s'en estoit enfui.

'Le mesme Abbé répondit à un moine qui luy demandoit si p.580.c.  
c'estoit trop de trois verres de vin quand on se rencontroit [chez  
« un ami.] Ce n'est pas trop, s'il n'y a point de demon : mais s'il y  
« en a, c'est trop. Et après tout, le vin n'est point pour des moines  
« qui veulent vivre selon Dieu.

'On a remarqué diverses paroles d'une sainte vierge nommée p.692. Vit. P. l. 3.  
SARRHA ou SARA, qui vivoit [dans la solitude entre Peluse &  
Sceté,] puisqu'on la venoit visiter de l'un & de l'autre endroit. c.7. § 19. p.587.  
Cotel. p.691. c]

« C'estoit en effet <sup>1</sup> auprès d'une riviere, [c'est à dire sans doute  
auprés du Nil, qui a Sceté à gauche, & Peluse à droite.] Je ne sçay  
si elle n'auroit point esté Superieure de quelques filles,] puis-  
qu'on luy donne le titre de <sup>2</sup> Mere, que Pelage Diacre de Rome  
a. Vit. P. p.587. 13.

a traduit par celui d'Abbesse. [On pouvoit neanmoins luy don-  
ner sans cela le titre de Mere, comme on donnoit à tous les  
solitaires celui d'Abbé ou de Pere.] On dit qu'elle demeura 60  
ans auprès de la riviere dont nous avons parlé, sans jamais lever  
les yeux pour la regarder. Cotel. p.691. c.

[Il falloit qu'elle fust bien celebre,] puisque les solitaires  
venoient de Peluse & de Sceté pour la visiter. Elle presenta à p.692. c.

« que les moins bons, elle dit: Je voy bien que vous estes vraiment  
« de Sceté. D'autres estoient venus dans le dessein d'humilier a.  
cette vieille, comme ils disoient: [Et après l'avoir entretenue,]  
ils luy dirent qu'elle prist garde à ne se pas laisser enfler de  
vanité en voyant des solitaires venir visiter une femme. Elle  
leur dit [genereusement, & comme penetrant leurs pensées:]

« Oui: j'ay le corps d'une femme, mais je n'en ay pas l'esprit. Elle b.  
vouloit que tout le monde fist l'aumosne, dans l'esperance que  
ceux qui la faisoient d'abord pour plaire au monde, viendroient  
enfin à la faire pour plaire à Dieu.

'Elle fut tourmentée durant 13 ans avec beaucoup de violence p.591. a.  
par le demon de l'impureté. Elle demandoit à Dieu la force de b.  
luy resister : mais on pretend qu'elle ne demanda jamais à estre  
delivrée de cette tentation. [C'est une conduite extraordinaire,  
qui ne peut estre imitée que par ceux qui auront autant de force

1. ἐπιτῶ τῆ ποταμοῦ, sur le fleuve.

& d'humilité qu'elle.] Ayant une fois esté tentée plus fortement que jamais, & ayant toujours resisté par la crainte de Dieu, & par les exercices de la penitence, comme elle montoit un jour à sa chambre pour prier, le demon qui la tourmentoit luy apparut, & luy dit qu'elle l'avoit vaincu. Mais elle luy répondit: Ce n'est pas moy qui t'ay vaincu; c'est J. C. mon Sauveur.

c.

p. 465. c.

p. 467.

p. 465. c.

c. 466.

p. 466. b. c.

'On donne aussi le titre de Mere à THEODORE dont on a diverses paroles: & elle representoit assez bien les devoirs des [superieurs] qui doivent instruire les autres, [pour croire qu'elle les avoit appris par sa propre experience.] Elle vivoit du temps de Theophile d'Alexandrie, à qui elle demanda ce que c'estoit que racheter le temps selon S. Paul: & Theophile [qui savoit mieux bien parler que bien faire,] luy en donna une fort belle explication.

p. 467. 2.

'Elle regardoit comme un grand avantage pour un moine & pour une vierge, surtout aux jeunes gents, de perséverer dans le repos [de sa cellule,] sans se laisser vaincre par le trouble des pensées, par les ennuis, par les lassitudes du corps, par les maux, de teste, non pas mesme par les maladies; tout cela n'estant souvent qu'une tentation & une illusion du demon. Elle rapportoit sur cela l'histoire d'un moine, qui quand il vouloit prier sentoit \* une pesanteur de teste, un frisson, & une fièvre, comme s'il eust esté malade, & il se sentoit quelquefois comme prest à mourir. [Enfin] il se dit à luy mesme: Au moins faut-il que je me mette en priere avant que de mourir. Et en finissant sa priere, sa fièvre finit aussi. Il apprit ainsi comment il falloit vaincre le demon.

βάλλω τὴν  
συναξίν.  
\* τοῦ.

p. 466. a.

p. 467. b.

f.

p. 467. 2.

'Elle regardoit les peines de la vie, & les austeritez de la penitence, comme la porte étroite qui mene au ciel, & comme un hiver sans lequel nous ne pouvons porter de fruit. Elle rapportoit qu'un Chretien disputant contre un Manichéen, qui pretendoit que le corps [ne pouvoit estre l'ouvrage de Dieu,] luy répondit: Reglez le corps, & vous n'y trouverez rien qui ne soit digne de son createur. Elle ne contoit cependant pour rien tous les exercices du corps, s'ils n'estoient accompagnez d'une véritable humilité, comme les demons mesmes l'avoient avoué, en disant par un possédé qu'ils veilloient & jeünoient plus que tous les solitaires, qu'ils demouroient aussi bien qu'eux dans les deserts, & que l'humilité seule les pouvoit vaincre.

p. 432.

'EUCARISTE & MARIE sa femme n'estoient pas du nombre des moines: mais Dieu les prefera à beaucoup d'entre eux. Car

on raporte que deux anciens solitaires ayant prié Dieu de leur faire connoistre jusques où [sa grace] les avoit elevez , ils entendirent une voix qui leur dit d'aller en un village d'Egypte chercher ces deux personnes, qui dans un état seculier avoient plus de vertu qu'eux. Ils y allerent & trouverent d'abord la femme seule , parceque le mari qui estoit berger , estoit aux champs avec ses moutons. Elle les fit entrer: & le soir Eucariste estant revenu prit de l'eau pour leur laver les piez; & se disposa à leur rendre tous les autres devoirs d'une sainte hospitalité. Ils protesterent qu'ils ne mangeroient point qu'ils n'eussent sceu de quelle maniere il vivoit: & ils n'en purent neanmoins rien apprendre de particulier , jusqu'à ce qu'ils luy eurent déclaré que c'estoit Dieu qui les envoyoit chez luy. Alors il leur dit que tout leur bien, consistant dans leur troupeau , ils en partageoient le profit entre les pauvres, l'exercice de l'hospitalité , & leur subsistance : Que luy & sa femme avoient toujours vécu dans une entiere virginité, couchant chacun à part sur un cilice ; & que jusqu'alors personne n'avoit rien sceu de ce qu'il leur disoit. Les deux vieillars admirerent une vie si sainte, & s'en retournerent en glorifiant Dieu, [dont la grace en estoit la source. ]

P.433.

Nous parlons ici de S. BARLAAM & S. JOSAPHAT, ] parceque quelques uns les mettent en l'an 383; de quoy on ne voit pas neanmoins qu'ils aient eu aucun fondement. [ Mais on n'en voit pas aussi pour leur donner aucune autre epoque. Barlaam estoit, dit-on, un Prestre qui convertit Josaphat Roy de quelques pays dans les Indes, ou dans l'Ethiopie, & qui se retira enfin avec luy dans la solitude. ] On a une longue & celebre histoire de ces Saints dans les œuvres de S. Jean de Damas, [à qui on a accoutumé de l'attribuer,] dans les Vies des Peres de Rosweide, & dans Surius, un peu abregée dans Vincent de Beauvais, & reduite en peu de mots dans Pierre des Noels. George de Trebizonde celebre entre les derniers Grecs, l'attribue à Saint Jean de Damas: [ & l'air de pieté qu'on y voit est digne de ce Saint. ] Le celebre Abbé de Billi qui s'est donné la peine de la traduire, appuie ce sentiment de quelques autres raisons; & il soutient qu'on y voit le style du Saint.

Vit. P. p.339. v.

p.339.2.

p.342-348 [Surius] 27. nov. p.555-568.

Vit. P. p.339.2.

227.

'Divers manuscrits l'attribuent cependant à un Jean Sinaïse, & on tire de l'histoire Mélangée que ce Jean vivoit sous Theodose I. Mais l'Abbé de Billi montre fort bien que ce qui y est dit sur les images, convient au VIII. siecle où vivoit Saint Jean de Damas, [ou aux suivans,] mais nullement au IV. où on ne parloit

point de cette question. La maniere dont il y est parlé de la veneration de la Croix & des reliques, n'est point non plus d'un auteur du IV. siecle, outre qu'il y est parlé de S. Antoine comme d'un homme mort il y avoit déjà longtems.

Je ne sçay pas aussi pourquoi on suppose que Jean Sinaïte soit fiancier. Je ne sçay si l'histoire Mélangée parle d'un autre Jean du temps de Theodose I, que de celui qui vivoit à Lycople bien loin du mont Sinaï. Mais quoy qu'elle dise, ce n'est pas une autorité considerable. Et quand il y aura eu un Jean à Sinaï dans le IV. siecle, comme on en trouve un effectivement martyrizé vers le commencement du V. siecle, cela n'empeschera pas qu'il n'y en ait eu depuis plusieurs autres. Saint Jean Climaque surtout qui vivoit à la fin du VI. siecle, pourroit fort bien avoir esté appellé Sinaïte. V. S. Nil.

Je pense donc que le plus seur est de suivre les manuscrits, n'y ayant point en effet de raison bien forte pour attribuer la vie de S. Barlaam à S. Jean de Damas. Que si l'on trouvoit que ce Saint a vécu quelque temps à Sinaï, & a pu y composer cette vie, nous ne verrions aucune difficulté à croire qu'elle est de luy. ]  
 'Car pour ce qu'on y lit que le S. Esprit procede du Pere & du Fils, au lieu que S. Jean de Damas aime mieux dire qu'il procede du Pere par le Fils, cet endroit ne se trouve point dans l'edition de l'Abbé de Billi.

'C'est une difficulté plus importante de savoir si toute cette histoire n'est point une fiction, comme Bellarmin & l'Abbé de Billi avouent qu'il y a quelque sujet de le croire. Ils soutiennent néanmoins tous deux que c'est une veritable histoire. Et il est visible au moins que l'auteur l'a cru ainsi, puisqu'il proteste qu'il l'a apprise de personne tout à fait éloignées de mentir. Il invoque mesme Barlaam & Josaphat comme des Saints; [ce qui seroit une impieté, s'il ne les avoit cru des Saints veritables. Et nous n'avons garde d'en soupçonner S. Jean de Damas, s'il est auteur de cette histoire, ] quoiqu'un auteur celebre paroisse croire qu'elle est de luy, & que néanmoins ce n'est qu'un roman. 'Les Grecs honorent Josaphat comme un Saint le 26 d'aoust; ce qui se trouve aussi dans quelques nouveaux Latins, & Baronius l'a mis avec Barlaam dans le martyrologe Romain au 27<sup>e</sup> de novembre. [L'auteur de la vie peut avoir esté trompé par de faux memoires, & avoir trompé les autres] par l'autorité du nom de S. Jean de Damas. [Mais c'est ce que je ne voudrois pas dire à moins que d'en avoir de fortes preuves. Et n'en ayant point,]

2] Voff. h. g. p.  
287.

Vit. P. p. 339. l.

Du P. t. 7. p. 330.

Vit. P. p. 339. l.

Bar. 27. nov. g.



il vaut mieux, comme dit l'Abbé de Billi, donner moins à nos soupçons qu'à la charité qui croit tout. Vit. P. p. 339. 1.

Quoique nous supposions avec luy & avec Rosweide qu'il y a quelque chose de veritable dans le fond de l'histoire, il y a grand sujet de croire que l'auteur ou ceux qui la luy ont rapportée, y ont ajouté diverses particularitez qui la rendent plus agreable & moins authentique. Car c'est surquoy les Grecs surtout n'ont pas esté fort scrupuleux. [Ainsi ne voyant pas moyen de discerner le vray d'avec le faux, & ne sachant pas mesme si ces Saints sont du temps que nous taschons d'éclaircir, nous avons mieux aimé ne rien mettre dutout ici de leur histoire, comme on n'en a rien mis dans la traduction françoise des Vies des Peres. On ne peut guere douter que les discours ne soient tout entiers de celui qui a fait l'histoire;] & Rosweide en convient au moins en partie.



# S. A P H R A A T E,

## S O L I T A I R E

### P R E S D' A N T I O C H E.



**C** O M M E Dieu veut avoir des Saints dans toutes les nations, il a tiré] S. Aphraate du milieu de la corruption effroyable qui regnoit alors parmi les Perfes. Il le fit naistre d'une famille illustre, mais criminelle; & ce semble mesme dans une famille de Mages, [c'est à dire de ceux qui estoient les maistres de l'idolatrie chez les Perfes, & les plus grands ennemis de la vraie religion.] Cependant après estre né & avoir esté élevé dans l'impieré, il connut & aima la verité, l'embrassa de tout son cœur, & dans la douleur de voir quelle fust si peu aimée dans son pays, il le quitta, sans se mettre en peine de toute la grandeur de sa maison, & vint s'enfermer avec joie dans une cabane qu'il trouva auprès d'Edeffe dans la Mesopotamie.

Thdr. v. P. c. 8.  
P. 812. G.

Aprés y avoir esté quelque temps à acquérir l'entiere pureté

- p.813.a.  
c. de son ame, il vint à Antioche, où il se retira dans un monastere hors de la ville, prenant son logement auprès de la porte, pour ouvrir à tous ceux qui demandoient à entrer; & les reconduire quand ils s'en alloient. Il ne parloit aux femmes que hors de la porte. On ne le put jamais obliger de prendre personne avec luy, parcequ'il vouloit toujours se servir luy mesme, quelque occupation qu'il eust.
- p.819.c|818.c.d.  
p.813.c. c|814.c. Il ne recevoit aussi rien de personne, que d'un seul de ses amis, qui luy fournissoit les choses dont il avoit besoin; [ce qui ne le chargeoit pas beaucoup.] Car le Saint ne mangeoit qu'un peu de pain après le soleil couché, jusques à ce qu'en son extreme vieillesse, il y ajouta quelques herbes. Antheme qui fut depuis Prefet & Consul [en l'an 405, & le plus loué, aussi bien que le plus puissant de tous les magistrats de son temps,] ayant esté envoyé ambassadeur en Perse, en rapporta une tunique, qu'il pria le Saint d'accepter, parceque c'estoit un ouvrage de son pays. Mais il s'en excusa d'une maniere fort civile & fort ingenieuse, ne voulant pas changer celle qui luy servoit depuis 16 ans, ni en avoir deux: & il obligea Antheme mesme d'avouer qu'il avoit raison.
- p.813.a.b. Depuis qu'il fut venu à Antioche, il apprit un peu de grec, & avec ce langage moitié grec, moitié persan; il attiroit tout ce qu'il y avoit de monde dans Antioche. Les personnes de lettres & de qualité y accouroient aussi bien que le simple peuple; chacun se pressoit de venir entendre les exhortations qu'il faisoit à la porte du monastere, & les réponses qu'il rendoit à ceux qui luy proposoient quelques questions. Il parloit souvent par paraboles à l'imitation du Sauveur: [ & c'est l'ordinaire des Orientaux. ]
- e.  
p.816.b. Theodoret dit, qu'il vint à Antioche qui estoit violemment agitée par la tempeste de l'heresie. [On peut dire qu'elle fut toujours en cet état depuis que S. Eustathe en eut esté chassé en 331, jusqu'en 378 que mourut Valens:] & il semble en effet par la suite de Theodoret, que S. Aphraate y estoit avant le regne de Jovien. Il est certain qu'il y soutint admirablement l'Eglise durant la persecution que Valens y excita après qu'il y fut venu faire sa residence en 371. Il sortit alors de la retraite où il avoit toujours vécu, afin de défendre l'Eglise, quoiqu'il n'y fust engagé que par son zele, & non par aucun ministere ecclesiastique. Il se joignit aux Prestres Flavien & Diodore, qui estoient les chefs de cette Eglise, parceque l'Evesque S. Melece estoit banni, & se donna tout entier à encourager le peuple, & à le fortifier dans la vraie foy, autant par la sainteté de sa vie & par ses miracles,
- p.812.813.  
p.814.c.d.  
p.815.816|hi. l.  
4.c. 22. p. 697. b. c.  
p.816.a.

que par ses paroles. Ce fut luy qui avec Flavien & Diodore envoya Acace de Berée prier S. Julien Sabbas de venir rendre témoignage à la verité.

hiſ. l. 4. c. 24. p. 699 b | v. P. c. 23. p. 780. d.

Valens luy voulut faire un reproche de ce qu'il avoit quitté sa retraite: & il luy reprocha à luy meſme d'avoir mis le feu dans l'Eglise, luy demandant ſi après cela il n'estoit pas obligé de faire tout ce qu'il pouvoit pour l'éteindre. Un des eunuques de ce prince voulut luy faire quelques menaces: & quelques momens après on le trouva mort dans de l'eau bouillante où il s'estoit jetté par megarde. Cette punition ſi viſible & ſi prompte effraya Valens, & l'empescha d'envoyer ce Saint en exil, comme les Ariens le vouloient, à cauſe de la grande autorité qu'il avoit parmi le peuple. Mais ce qui effraya ce prince endurci, ne le convertit pas, non plus que le miracle par lequel le Saint guerit un des plus beaux chevaux de ſon écurie.

hiſ. l. 4. c. 23. p. 698 v. P. c. 8. f. 816. 2. 7.

Après que la mort funeſte de Valens eut rendu la paix à l'Eglise, Aphraate entra dans ſa premiere retraite, [où] il continua à faire paroître ſon eminente vertu, & à eclater par quantité de miracles. Theodoret s'est contenté d'en marquer deux, dont il fit le premier à la priere d'une femme affligée de ce que ſon mari enſorcelé par une miſerable, preſeroit un amour criminel à un legitime. Il pria pour elle & pour ſon mari, luy dit de s'oindre avec de l'huile qu'il avoit benie, & ce remede fit tout l'effet qu'elle ſouhaitoit. Par l'autre miracle il preſerva avec de l'eau qu'il avoit auſſi benie, le champ d'un pauvre homme contre une nuée de ſauterelles qui ravageoient tout le pays.

v P. c. 8. p. 817. 818.

p. 818. b. c. a c | 819. c. b p. 818. c.

c. d.

p. 819. a. b.

Theodoret eſtant encore bien jeune, [à l'age peut-eſtre de 10 ou 12 ans,] illoit avec ſa mere recevoir ſa benediction: [d'où nous pouvons juger que ce Saint a vécu juſqu'après l'an 400.] Theodoret qui eſtoit encore jeune lorsqu'il fut fait Eveſque en 423, devant eſtre né après l'an 390, il faut que S. Aphraate fuſt alors dans une extreme vieillesſe; j'puisque l'on marque que des le temps de Valens, [vers l'an 375,] il eſtoit déjà caſſé & fort age. Il fut enterré [au fobourg d'Antioche] dans l'église des Martyrs, où eſtoit le corps de S. Julien celebre Martyr, [dont S. Chryſtoſtome a fait l'eloge.] Les Grecs font la feſte de Saint Aphraate le 29 de janvier, avec une hiſtoire qui eſt l'abregé de ce qu'en dit Theodoret. Baronius l'a mis le ſettieme d'avril dans le martyrologe Romain. S. Theodoſe d'Antioche & S. Macedone furent mis depuis dans le meſme tombeau que S. Aphraate.

hiſ. l. 4. c. 23. p. 697. d. c v. P. c. 10. p. 329. c.

Boll. 7. apr. p. 664. 52.

Thdr. v. P. c. 10. 33. p. 829. c | 841. c.

282c.

&c.

μεροβιου.

V. ſon titre.

ὁν γήρα βουθεϊ

# SAINT EUSEBE,

## ABBÉ DE TELEDAN,

### EN SYRIE.

Thdr. v. P. c. 4.  
p. 795. c.  
a. hif. l. 4. c. 25. p.  
700. b.



A fainteré de Saint Eusebe est due à celle de Marien son oncle, que Theodoret met avec luy & Ammien, dont nous parlerons dans la suite, entre les illustres solitaires qui fleurissoient dans le diocese d'Antioche du temps de [Constance &] Valens, & qui conservoient en eux l'image de V. la note.

v. P. c. 4. p. 795. c.

Dieu pure & sans tache. Ce Marien estoit un fidele serviteur de Dieu, & c'est tout dire. Ayant gousté les saintes delices du divin amour, il communiqua ce grand thresor à plusieurs autres. Mais il souhaita surtout qu'Eusebe & son frere y eussent part, puisqu'ils estoient ses neveux; & il eut la joie qu'il souhaitoit. Il les enferma tous deux dans une petite cellule, qui n'avoit pas mesme de jour, où il les formoit à la pratique de l'Evangile. Le frere d'Eusebe qui n'avoit pas moins de pieté que luy, vit bientost ses travaux terminez par la mort, [qui le tira hors des dangers de ce monde: mais Dieu reserva Eusebe pour un plus grand combat & une plus illustre couronne.]

c. d.

e.

d.

Il demeura enfermé sans voir le jour, & sans parler [presque] à personne, & durant la vie de son oncle & après sa mort, jusques à ce qu'il se vit obligé [vers l'an 360,] d'aller gouverner un monastere placé à cinq quarts de lieue de sa cellule sur une petite eminence, qui avoit au nord la plus haute montagne de ces quartiers là, & au midi un peu plus bas le bourg de Teledan avec une fort belle plaine; [ce qui fait que nous l'appellons le monastere de Teledan.] C'estoit entre Antioche & Berce, V. la note. mais dans le diocese d'Antioche. Ammien dont nous venons de parler, avoit basti ce monastere, & le conduisoit avec beaucoup de sagesse, estant tres capable d'en conduire encore un plus grand. Cependant comme entre beaucoup d'autres vertus il exceilloit surtout en humilité, il pressa si fort Eusebe de prendre

b.

a. b.

p. 794. d.  
b. hif. l. 4. c. 25. p.  
500. b.  
c. v. P. p. 795. b.

b. 796.

Thdr. v. P. p. 797. b.

1. Ou voit cependant par la suite qu'il entendoit fort bien l'Ecriture. [Comment cela s'entend-il ?] le

le soin de ses disciples, qu'il fut contraint de se rendre à son desir. Ammien se soumit à luy comme les autres, & estoit ravi d'apprendre de luy la science des Escritures, pour lesquelles il luy servoit de lecteur.

p.796.d.  
a p.797.b.

Eusebe avoit peu de besoin de parler à ses disciples, [les instruisant assez par son exemple.] Son seul regard suffisoit pour animer les plus laschés; & l'on voyoit toujours sur son visage une gravité capable de faire trembler [ceux qui eussent osé résister à ses paroles.] Il les portoit à s'occuper sans cesse de Dieu, & à le prier non seulement dans le temps de l'office regulier, qu'ils celebrent tous ensemble, mais encore lorsqu'ils estoient seuls dans les entretiens à l'ombre, d'un rocher ou d'un arbre, debout ou prosternés par terre. Il les obligeoit de manger de deux jours l'un, quoique pour luy il ne mangeast qu'au bout de trois ou quatre jours. Et ce que l'on mangeoit dans cette maison n'estoit que les choses les moins nourrissantes & les plus viles.

v.P.c.4. p.796.d.  
p.797.a.

a.b.

a|801.a.

p.801.c.

a.

On peut juger avec quel soin il veilloit sur luy mesme, [ & se punissoit des moindres fautes, ] par ce qu'on lit dans Theodoret,

p.797.b.c.

qu'un jour, durant qu'Ammien luy lisoit de l'Evangile, s'estant un peu distrait à regarder des paysans qui labouroient dans la vallée, & Ammien l'en ayant averti, il se condanna sur cela à ne point sortir d'un petit sentier qui alloit [de sa cellule] à l'oratoire, & se garota le corps avec des chaines, en telle sorte qu'il ne pouvoit plus ni jeter les yeux sur la campagne, ni les lever pour voir le ciel. Et il passa plus de 40 ans en cet état. Quand on luy demandoit la raison d'une austerité si extraordinaire, il répondoit agreablement "qu'il vouloit amuser le demon dans ces petites choses, où il ne gagneroit guere quand il y remporterait quelque avantage, afin qu'il ne l'attaquast pas du costé de l'humilité, de la justice, & des autres vertus essentielles. [Ainsi les grands Saints se jouent du dragon, selon l'expression de l'Escriture;] au lieu qu'il se joue souvent des autres en les amusant par des pratiques exterieures de pieté, pendant qu'il rongé l'interieur de leur ame.

c.d.  
b p.798.

&c.

Bern.in Cant. f.  
33.5 10.p.1391.a.

La reputation de la pieté d'Eusebe luy attiroit de toutes parts ceux qui aimoient la vertu: en sorte que toute la montagne au pié de laquelle il estoit, se trouva pleine de monasteres peuplez de ses disciples, & gouvernez par ceux qu'il leur donnoit pour les conduire. Ils chantoient tous les louanges de leur createur, les uns en grec, & les autres en syriaque. Il herita mesme des deux principaux disciples de S.Julien Sabbas, Jacque

Thdt. v. P.c.4.  
p.798.c.  
c p.801.802.

p.802.a.

p.798.c.

p. 801. b.

de Perse & Agrippa. Marose qui estoit un excellent maistre de la vie solitaire dans le desert, & qui y instruisoit plusieurs personnes, aimant mieux obeir que conduire les autres, se retira avec Abbas l'un de ses disciples dans le monastere de S. Eusebe, où il vécut encore assez longtemps; & après s'y estre rendu celebre dans les combats [de la vie spirituelle,] il y mourut heureusement. On croit que c'est ce Marose originaire de Nequiles, que Sozomene met entre les plus illustres solitaires qui vivoient en Syrie du temps de Valens, & que Dieu a presque tous con-

Boil. 23. jan. p.  
489. d. | Soz. l. 6. c.  
34. p. 692. c. d.  
Bult. p. 349.

&amp;c.

servez fort longtemps en vie pour estre l'edification des peuples. [Il ne peut guere en effet estre venu demeurer à Teledan que vers l'an 402.]

V. la note.

Thdrt. v. P. c. 4.  
p. 801. d.

'Saint Eusebe vivoit encore apparemment lorsque Marose & Abbas vinrent se retirer dans son monastere. [Mais il est difficile de croire qu'il ait vécu beaucoup audelà de l'an 402. On ne marque rien de sa mort, qui assurément fut precieuse devant Dieu, puisque sa vie a esté si sainte:] & l'Eglise greque l'honore publiquement le 23 de janvier. [Nous devons la connoissance de son histoire à Theodoret,] & il l'avoit apprise de plusieurs personnes qui en estoient tres bien informées, mais particulièrement d'Acace Evesque de Berée, [assez pres de Teledan,] à qui mesme le Saint se crut quelquefois obligé de rendre raison de sa conduite.

N. O. T. E.

Boil. 23. jan. p.  
486. b.

Thdrt. v. P. c. 4.  
p. 797. d.

p. 798. a.

'Il ordonna en mourant que Jacque de Perse auroit la conduite de son monastere: mais Jacque aima mieux se retirer que d'entreprendre de gouverner les autres. Ainsi on eut recours à Agrippa, qui s'acquita fort bien de cet emploi durant plusieurs années, & estant mort [vers l'an 420,] il eut pour successeur David, formé dans l'ecole du grand Eusebe, où entre autres vertus il avoit acquis une douceur & une tranquillité d'ame si parfaite, que rien n'estoit capable de la troubler. Theodoret en vit une grande preuve, estant venu passer huit jours en cette maison avec quelques autres solitaires, [en l'an 423 au plus tard.]

V. S. Julien  
Sabbas.

p. 795. a.

a. b. | Soc. d.

p. 799. c.

&amp;c.

d.

p. 800. a.

'Car durant que David les entretenoit sur les moyens d'arriver à la perfection de la vertu, Olympe qui estoit Prestre, & le premier de la maison après David, & qui d'ailleurs estoit venerable par sa vertu, leur vint faire de grandes plaintes de la douceur mesme de son Abbé, qui n'estoit pas, disoit-il, une vertu, mais une bestise, & qui estoit fort prejudiciable à tous les freres. Jamais rien ne fut plus capable d'emouvoir les plus moderez. Cependant David sans changer seulement de visage, se contenta de

p. 807. a. b. c. d.

a.

b.

» luy dire avec douceur : Je vous prie, mon frere, d'aller faire ce  
 » que je vous ay recommandé ; car pour moy, vous voyez que je  
 » suis obligé de tenir compagnie à ces personnes qui nous sont  
 » venu visiter : Et après cela, il reprit son discours comme auparavant. [Il alla jouir de la souveraine paix du ciel avant l'an  
 440,] après avoir toujours gardé la paix sur la terre durant 45 p.799b.  
 ans qu'il vécut dans le monastere.

'Lorsque Theodoret le vint voir, il avoit sous luy 150 Religieux, b.  
 'les uns dans la vigueur de l'age, les autres dans l'extreme vieil- p.800.d.  
 leffe, & quelques uns agez de plus de 90 ans, qui ne pouvoient p.801.a.  
 cependant se resoudre à quitter leur vie penible & laborieuse,  
 mais supportoient courageusement les mesmes travaux que les  
 plus jeunes, passant les jours & les nuits à louer Dieu ; ne man-  
 quant à rien du saint office, & se contentant après cela, de  
 prendre de deux jours l'un la nourriture ordinaire de cette  
 maison.

'Celui que Theodoret y admira davantage, fut cet Abbâs qui a.  
 y estoit venu avec Marose. Il estoit Ismaelite de naissance, mais  
 par la grace tres legitime enfant d'Abraham. Il paroist qu'il a.  
 estoit Abbé lorsque Theodoret en parloit [vers l'an 440, ayant  
 apparemment succedé à David:] & il avoit deja passé 38 ans b.  
 dans cette maison. Cependant il ne diminueoit rien de ses pre-  
 mières austeritez ; & travailloit encore avec autant d'ardeur  
 que s'il n'eust fait que commencer, sans parler des nouvelles a.  
 fatigues que la superiorité luy donnoit ; de sorte qu'il estoit  
 l'exemple de tous ceux qu'il conduisoit. Jusques aujourd'hui, dit c.  
 Theodoret, il a toujours marché les piez nus : durant l'hiver  
 il se tient à l'ombre, & durant l'été au soleil. Il ne boit point du-  
 tout, & n'use cependant d'aucune nourriture plus humide que  
 les autres. Il ceint ses reins d'une grosse chaine de fer, ce qui ne  
 l'empesche pas de passer debout en prieres la plus grande partie  
 du jour & de la nuit, ne s'asseyant que fort rarement, & ne se p.801.d.  
 couchant jamais.

'Theodoret nous a fait encore connoistre Eusebone & Abi- c.26.p.278.b.  
 bion, qui après avoir esté suffisamment formez sous la discipline  
 de S. Eusebe, établirent un nouveau monastere auprès du sien,  
 où ils eurent plusieurs disciples, qui ne mangeoient, [comme a.  
 ceux de S. Eusebe,] que de deux jours l'un. Eusebone & Abibion b.c.  
 les gouvernerent tant qu'ils vécutent dans une parfaite union,  
 comme s'ils eussent esté animez par une seule ame.

'Après qu'ils eurent glorieusement achevé leur course, ce est

monastere fut gouverné par Heliodore, qui y estoit entré à l'age de trois ans, & qui y en passa 62 sans en sortir; de sorte qu'il n'avoit presque rien vu de tout ce qui est dans le monde, & ne connoissoit pas mesme les animaux les plus communs. Theodoret le visitoit souvent, & admiroit son extreme simplicité, aussibien que la pureté de son ame. Il avoit 80 disciples, entre lesquels il eut l'honneur de posséder quelque temps S. Symeon Stylite: mais comme la vertu de ce Saint estoit disproportionnée à la foiblesse des autres, on le pria de se retirer, & on en eut aussitost regret: de sorte qu'on le fut chercher, & on le ramena dans le monastere, où il passa encore quelque temps, & puis se retira de luy mesme. Il y avoit demeuré [environ] dix ans, [depuis l'an 402 jusque vers 411.] Heliodore estoit mort lorsque Theodoret écrivoit les vies des Peres [vers 440. Ainsi ce monastere avoit esté fondé au plustard vers 375.]

V. Saint  
Symeon  
Stylite § 4.

d.

p. 879.

p. 878. d.

c. 879. a.



# S. EPIPHANE,

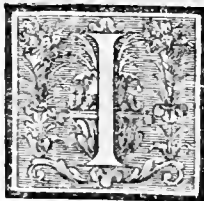
ARCHEVESQUE DE SALAMINE,

ET DOCTEUR DE L'EGLISE.



## ARTICLE PREMIER.

*Veneration & estime qu'on a eue pour luy.*



Il y a peu de Saints qui paroissent avoir eu plus de reputation durant leur vie, qu'en a eu Saint Epiphane. Il fut tres illustre par sa pieté, & dans la Palestine, & dans l'Egypte où il passa les premieres années de sa vie en qualité de moine: Mais Dieu l'ayant élevé sur la chaire de l'Eglise de Salamine [metropole de l'isle de Cypre,] sa reputation se repandit de là par toute la terre. Car outre sa pieté eminente qui le rendoit venerable à tout le monde, Dieu le releva encore par divers prodiges & durant sa vie & après sa mort.

Aussi S. Jerome ne fait point difficulté de l'appeller le pere de presque tous les Evêques, & un reste de la sainteté ancienne.

Soz. l. 6. c. 32. p.  
689. b.

l. 8. c. 14. p. 775. b.

l. 7. c. 27. p. 749. b.

Hier. ep. 61. c. 4.  
p. 167. a.



'Il dit hautement à Jean de Jerusalem, qu'il ne peut pas pretendre estre audeffus de S. Epiphane ni en science, ni par le merite de sa vie, ni selon l'estime & le témoignage de toute la terre, & qu'il n'oseroit pas pour se justifier d'un mensonge, en accuser un homme aussi grand & aussi illustre que celui là. Il ajoute que l'on avoit toujours eu une telle veneration pour luy, que les heretiques, quelque dominans qu'ils fussent par l'autorité de Valens, n'osioient le toucher, de peur de se faire tort à eux mesmes s'ils persecutoient un homme universellement reveré comme il estoit. Il l'appelle autrepant un bienheureux & insigne Prelat: & il dit que l'on recherchoit extremement ses ouvrages, tant pour le merite de l'auteur, qu'à cause de ce qu'ils contenoient.

c.2.p.163.b.

c.4.p.165.b.

c.2.p.163.b.

in Ruf. l.2. c.6.  
p.222.d.  
a ep. 101. c.1. p.  
363.b.

'Theophile d'Alexandrie qui l'avoit auparavant traité d'heretique & d'auteur de schisme, le qualifia depuis en écrivant au Pape Innocent, un tres saint Evefque; & il ne crut pas pouvoir trouver de moyen plus seur pour réussir dans ses desseins, que de s'unir avec ce Saint, que l'estime qu'on avoit de sa pieté rendoit le plus illustre Prelat de son temps, & dont beaucoup de personnes faisoient gloire de suivre les sentimens.

Pall. dial. c.16.p.  
43.b.

Soz. l.8. c.14. p.  
775.b.

p.775.d.

'Lorsqu'il paroissoit en public, une foule de monde de tout age & de tout sexe accouroit à luy. On luy presentoit les petits enfans [pour leur faire recevoir sa benediction:] on luy baisoit les piez: on luy arrachoit les franges de sa robe: enfin il ne pouvoit pas seulement faire un pas [sans se voir ainsi arresté par les Fideles.] Il avoit peine mesme à soutenir dans une place le flus & reflux du peuple [qui s'empressoit de l'approcher.] On ne se lassoit point de demeurer dans l'eglise, pourvu qu'on esperast d'entendre enfin parler Epiphane.

Hier. ep. 61. c.4.  
p.166.c.

d.

[On n'eut pas moins de veneration pour luy après sa mort que durant sa vie.] Theophile fait un grand crime à S. Chrysostome d'avoir attristé cet homme de Dieu, qui avoit paru entre les Evefques comme un astre eclatant, dont les rayons avoient éclairé toute la terre. [Quoique Saint Augustin n'eust pas vu son grand ouvrage,] il juge neanmoins que ce Saint, (car il le qualifie ainsi,) a écrit beaucoup plus doctement sur les heresies que S. Philastre, & que dans les differences qui se rencontreroient entre eux, ce n'estoit pas S. Epiphane que l'on pouvoit presumer s'estre trompé. Il ajoute qu'il avoit la reputation d'estre fort bien instruit de la doctrine Catholique, & de la suivre avec beaucoup de pureté, & qu'il passoit parmi les Grecs pour un des grands hommes [de l'Eglise.]

Bib. P. t. 3. p. 81. a.

Aug. har. p. 3. 2. b.

p. 12. 1. b.

Pall dial. c. 16.  
17. p. 43. a. 47. a.

Socr. l. 6. c. 18. p.  
355. d.

e.

[Ceux mesmes qui avoient moins sujet de l'aimer, n'ont pas laissé d'en parler avec eloge. On le voit par Pallade qui le met au nombre des saints Eveques de son temps, [quoiqu'on tienne qu'il n'a pas esté favorable à Saint Chrysostome,] & par Socrate défenseur zelé d'Origene, qui ne laisse pas de l'appeller cet Eveque si celebre par sa pieté. Le mesme Socrate dit que si sa simplicité le rendoit trop credule, & luy faisoit faire des fautes, soit dans sa conduite, [soit dans ses écrits,] cette simplicité mesme n'avoit point d'autre source que sa pieté extraordinaire. [Nous ne parlons point de Sozomene qui semble avoir eu dessein de faire souvent son eloge, parcequ'ils estoient originaires d'un mesme pays.

Vit. P. l. 5. c. 13. §  
58. p. 629. 2.

Phot. c. 228. p.  
229. b.  
Fac. l. 5. c. 2. p.  
159.

Boll. 23. jan. p.  
505. 5 35.

Io. D. trit. p. 505.  
c.  
b. im. l. 1. p. 506. e.  
f.

Conc. B. t. 5. p.  
772. f.

p. 773. d.

p. 774. f.  
d. c.

Les Vies des Peres qui nous apprennent de luy des particularitez fort considerables, j'en raportent une histoire qui fait voir que de son vivant il passoit pour un prophete, à qui Dieu reveloit les choses les plus cachées, & pour un homme qu'aucune consideration ne pouvoit faire écarter du chemin de la verité. Saint Ephrem d'Antioche luy donne le titre d'admirable.<sup>a</sup> Facundus le qualifie un homme tres exact à remarquer [ceux qui se detournoient de la vraie foy,] & il repete ce que S. Augustin avoit déjà dit, qu'il avoit beaucoup de reputation pour la doctrine Catholique. Saint Jean l'Aumosnier alleguoit pour autoriser sa conduite, l'exemple de celle de S. Epiphane.

'Saint Jean de Damas en citant quelques unes de ses paroles, l'appelle un homme plein de Dieu.<sup>b</sup> Ayant à répondre au passage qu'on allegue de luy contre les images, & rejettant mesme son autorite en ce point, ne laisse pas de l'appeller l'admirable, le grand, & le divin Epiphane. De semblables objections des Iconomaques, qui le qualifioient cet homme celebre en prodiges, n'empescherent pas qu'il ne fust mis dans le septieme Concile occumenique au nombre des divins Peres de l'Eglise, & qu'il n'y fust appellé le saint Docteur de l'Eglise Catholique. L'on y rejetta mesme comme supposéz quelques ouvrages qu'on luy attribuoit, sur ce fondement qu'ils n'estoient pas celebres & repandus dans toute l'Eglise, comme l'estoient ses veritables écrits.

1. Il ne dit point d'où elles sont prises.





## ARTICLE II.

*Saint Epiphane passe sa jeunesse avec les solitaires d'Egypte :  
Les Gnostiques le tentent, mais Dieu le soutient.*

1. **N**OUS avons une vie de Saint Epiphane <sup>Epi. t. 2. p. 318.</sup> extrêmement ample, fort particularisée, & où il y a assez de prodiges extraordinaires, pour ne pass'étonner qu'il eust acquis une telle estime dans toute la terre. Il n'y a rien de plus authentique si elle est vraie. Mais il n'y a point aussi de supposition plus entiere & plus odieuse si elle n'est pas originale. Et les preuves que l'on a du dernier sont si claires & si fortes, que nous sommes obligez d'abandonner absolument cette histoire, sans oser mesme nous servir de ce qu'il peut y avoir de vray. [Nous nous contenterons donc de ce que nous trouvons de sa vie dans les auteurs originaux, particulièrement dans ses propres ouvrages, dans Saint Jerome, & dans Sozomene.]

Ce Saint estoit de Palestine, de la ville d'Eleutherople, <sup>a</sup> c'est à dire de Besandouc village du territoire de cette ville. <sup>b</sup> Plusieurs croient qu'Eleutherople est l'ancienne Hebron ou Chebron: mais S. Jerome les distingue, mettant Ceïla à huit milles d'Eleutherople, du costé de l'Orient sur le chemin qui va à Hebron. Il peut estre né vers l'an 310, <sup>c</sup> puisqu'en 392 il estoit déjà dans une extreme vieillesse, [quoiqu'il ne soit mort que dix ou douze ans depuis.]

Il fut élevé des son enfance dans les saintes lettres [ & dans la piété, ] <sup>d</sup> ayant esté instruit des sa jeunesse sous d'excellens solitaires <sup>e</sup> dans l'Egypte où il fit sa premiere retraite. Il y demeura longtems, <sup>f</sup> & il s'y rendit tres illustre par sa ferveur dans la discipline monastique. S. Epiphane témoigne luy mesme qu'il avoit vu de ses yeux les eaux du Nil. <sup>g</sup> Il croit que c'est en Egypte qu'il avoit parlé à des heretiques nommez Sethiens, ayant ainsi connu leur heresie non seulement par la lecture de leurs ouvrages, mais aussi par ce qu'il en avoit vu luy mesme.

Il marque qu'il avoit parlé à Saint Athanase, & qu'il l'avoit consulté touchant le sentiment qu'il falloit avoir sur Marcel d'Ancyre; [mais il ne dit point ni quand ce fut, ni en quel lieu. Il faut pourtant que ç'ait esté depuis qu'il fut revenu dans la

1. Elle est en latin dans Lipoman & dans Surius. Le P. Petau y a ajouté le grec dans son edition des œuvres de S. Epiphane, t. 2. p. 318.

Palestine, & après l'an 349, auquel Saint Athanase retourna en Orient. Car jusque là il ne paroist pas que ni Saint Athanase, ni aucun Catholique ait tenu la foy de Marcel pour suspecte. On luy fait rapporter un evenement de la vie de S. Athanase, marqué aussi, & mieux mesme par Sozomene, [que quelques uns rapor-  
tent à l'an 353, mais sans grand fondement:] Et on ne dit pas  
mesme que nostre Saint fust alors present.

V. S. Atha-  
nase § 101.

Corel. g. t. r. p.  
426 | Soz. l. 4. c.  
10. p. 549. c.

Bar. 120. § 32 |  
372. § 119.  
Epi. 26. c. 17. 18.  
p. 99. 100.

Baronius raporte au voyage d'Egypte ce que S. Epiphane dit luy estre arrivé dans sa jeunesse, sans en marquer le lieu.<sup>a</sup> Ce Saint dit donc qu'il s'estoit rencontré une fois avec des femmes de la secte si infame des Carpocratians ou Gnostiques, qui luy decouvrirent tous les secrets les plus horribles de leur secte, & qui estant armées de tous les attraits capables de faire impres-  
sion sur une personne de son age, s'efforcèrent de le faire tom-  
ber dans les pieges du demon, qu'elles couvroient du titre de  
justification & de salut. Mais Dieu par sa misericorde le delivra  
d'un si extreme danger : Il lut leurs livres, il les conceut, il les  
condanna. Il s'arresta à la lumiere de la verité : Il prit garde à  
luy pour ne se pas laisser surprendre à leurs artifices : Il invoqua  
le secours de Dieu, & il flechit sa misericorde, non, dit-il, par  
le merite d'une innocence & d'une pureté egale à celle de  
Joseph, mais avec les mesmes gemissemens que ce Patriarche  
poussoit vers luy lorsqu'il estoit entre les mains de l'Egyptienne.  
Il eprouva le mesme secours dans une pareille necessité : Il fut  
sauvé de cet abysme ; & il chanta un cantique d'actions de gra-  
ces à la toute puissance divine ; laissant ces malheureuses fem-  
mes qui s'estoient efforcées de perdre son ame dans le deplaisir  
de l'avoir tenté inutilement, & se moquant des railleries qu'el-  
les faisoient de luy, en se reprochant entre elles de n'avoir  
pu sauver ce jeune homme. Il ne se contenta pas d'avoir sauvé  
son ame. Il se hastia de denoncer aux Evesques de ce quartier là  
ceux qui estoient coupables d'une si detestable heresie, & qui se  
tenoient cachez parmi les Fideles de l'Eglise. On en trouva en-  
viron 80 qu'on chassa de la ville ; & ainsi on la purgea de cette  
ivraie & de ces épines.

c. 17. p. 100. c.





A R T I C L E I I I .

*Il fonde un monastere en Palestine pres d'Eleutherople ; est fait Prestre ; demeure toujours attaché à l'Eglise Catholique ; fait condanner un heretique Arcontique.*

**S**AINT Epiphane revint d'Egypte en Palestine, <sup>a</sup>agé de vingt ans selon une petite preface qu'on trouve à la teste de son Ancorat, [<sup>b</sup>& ainsi vers 330.] Il y baltit & y gouverna un monastere qu'on nommoit le vieil Ad, <sup>c</sup>dans le territoire d'Eleutherople, <sup>d</sup>auprés de son village de Besandouc. [Ce fut apparemment des ce temps là] <sup>e</sup>qu'il eut une union particuliere avec S. Hilarion, qui fleurit dans la Palestine, [<sup>f</sup>particulierement depuis l'an 328 jusques en 356.]

Soz. l. 6. c. 32. p. 689. c.  
<sup>a</sup> Epi. anc. pr. 468.  
<sup>b</sup> Hier. cp. 62. c. 3. p. 186. c.  
<sup>c</sup> Epi. pr. p. 1. 468.  
<sup>d</sup> Soz. p. 689. b.  
<sup>e</sup> Hier. v. Hil. p. 241. b.

V. S. Hilarion.

<sup>1.</sup> Saint Epiphane ne fut pas moins illustre pour sa vertu dans la Palestine; qu'il l'avoit esté dans l'Egypte. Il fut mesme fait Prestre de son monastere par Eutyque [<sup>d</sup>d'Eleutherople, ou au moins il exerçoit le sacerdoce sous son autorité & dans sa communion, <sup>2.</sup>autant qu'on le peut tirer des paroles de Saint Jerome. [Mais ce ne fut sans doute <sup>2</sup>que depuis la mort de Constance, autrement S. Jerome n'auroit eu garde de nommer Eutyque lorsqu'il veut montrer que S. Epiphane ne s'estoit jamais éloigné de la veritable foy.] Car quoique S. Epiphane soutienne que cet Eutyque qui estoit Eve sque d'Eleutherople, n'avoit jamais abandonné la foy Catholique qu'il avoit apprise de S. Maxime de Jerusalem; il avoue neanmoins que les interets de son siege, & son aver sion pour Saint Cyrille de Jerusalem, luy firent dissimuler sa foy pour un temps, & l'engagerent dans le parti d'Acace avec les plus impies des Ariens, dont il grossit le nombre dans le Concile de Seleucie [en 359.] Et il y fut privé de la communion par sentence des Semiariens, jusques à ce qu'il se fust justifié des crimes dont il estoit accusé. <sup>f</sup>Aussi les Prestres Marcellin & Faustin Luciferiens le traitent absolument d'heretique, & l'accusent d'avoir fait de grandes violences, tant contre Lucifer durant qu'il estoit en exil à Eleutherople, [<sup>g</sup>& par consequent avant qu'il tombast dans le schisme,] que contre tous ceux qui communiquoient avec luy. Mais il signa enfin la Consubstantialité sur la fin de l'an 363, dans le Concile d'Antioche.

Soz. p. 689. c.  
 Hier. ep. 61. c. 2. p. 163. b.  
 Epi. 73. c. 23. 27. p. 871. a. b. | 875. d.  
 Ath. de syn. p. 881. c. | Socr. l. 2. c. 40. p. 142 c.  
<sup>f</sup> Mar. & F. p. 89. 90.

Socr. l. 3. c. 25. p. 204. c.

<sup>1.</sup> Presbyter monasterii ab Eutyquio audiebatur.

<sup>2.</sup> Selon les termes de S. Jerome, c'estoit sous Constance : [mais cela l'embarasseroit bien : & il ne faut pas d'ordinaire prendre ses expressions si à la rigueur.]

[Ce fut donc depuis ce temps là que Saint Epiphane exerça le sacerdoce sous luy: Car il n'eust eu garde de reconnoistre pour Eveſque un perſecuteur de Lucifer & de ceux de ſa communion, c'eſt à dire des Orthodoxes, puisſque S. Eufebe de Verceil qui eſtoit le diſciple & l'ami particulier de Lucifer, ayant eſté banni à Scythople l'an 355,] fut viſité par S. Epiphane & par beaucoup d'autres. Il logea avec S. Eufebe, c'eſt à dire chez le ſaint Comte Joſeph, qui eſtoit, dit-il, le ſeul de Scythople qui ne fuſt pas Arien. Ce fut là qu'il apprit de la propre bouche de Joſeph, l'hiſtoire route extraordinaire de ſa conversion du Judaïsme au Chriſtianisme. Il crut devoir l'inſerer dans ſes écrits, pour faire paſſer à la poſterité une hiſtoire ſi memorable, & ſi edifiante pour les Fideles.

v. S. Eufebe  
de Verceil  
512.

[Quand nous n'aurions pas cette preuve pour dire que parmi tous les troubles que l'Arianisme excitoit alors, S. Epiphane eſt toujours demeuré uni avec les plus ſaints & les plus purs des Orthodoxes, il ſuffit de conſiderer que quoiqu'il ſe montre aſſez equitable à Saint Melece & aux autres qui avoient eſté quelque temps dans la communion des Ariens, neanmoins il a toujours témoigné une union plus particuliere avec ceux qui y avoient eſté moins engagez, ou qui ne l'avoient point eſté du tout, c'eſt à dire avec l'Occident & avec l'Egypte. Et c'eſt ſans doute pour ce ſujet qu'il communiquoit, auſſi bien que Saint Athanaſe, avec Paulin d'Antioche pluſtoſt qu'avec S. Melece.] 'Les Eveſques Conſeſſeurs d'Egypte ſous Valens, diſent qu'il avoit toujours communiqué avec Saint Athanaſe. [Ce fut aſſurément dans le temps qu'il demouroit encore auprès d'Eleutherople, qu'il fit anathematizer un heretique nommé Pierre.] Cet homme ſi indigne du nom qu'il portoit avoit eſté autrefois dans pluſieurs heresies. Mais comme il eſtoit grand hypocrite, [& adroit à ſe cacher,] il ne laiſſa pas d'arriver au ſacerdoce, ayant eſté fait Preſtre [& Curé] d'un endroit [qui apparemment eſtoit du dioceſe de Lydde dans la Paleſtine.] Son hypocrifie n'empescha pas non plus qu'on ne reconnuſt enſin qu'il ſuivoit les heresies des Gnoſtiques. Il fut deſeré à l'Eveſque Acece, [qui peut eſtre celui de Lydde, celebre entre les Ariens ſous Conſtantin & Conſtance:] & ayant eſté convaincu, il fut depoſé du ſacerdoce par Acece, qui le pourſuivit tellement, qu'il quitta le pays, & ſe retira au village de Cocabé ou Cobaa, pres de Damas dans l'Arabie, où les Ebionites & les Nazaréens avoient pris leur origine, & où les Ebionites habitoient encore en ce temps là.

Epi. 10. c. 5. p. 123.  
129.

Fac. 1. 4. c. 2. p.  
160.

Epi. 40. c. 1. p. 291.  
6.

ἐξ ἡμετέρων.

d) Hier. 1. hcb. c.  
6. p. 279. b.

'Il revint depuis dans la Palestine, [où on le laissa,] parcequ'on crut que la vieillesse l'avoit rendu sage : & il se retira en un lieu nommé Cabarbarica, à l'extremité des dioceses de Jerusalem & d'Eleutherople, à une bonne lieue de cette derniere ville. Il vivoit là comme un anacorete dans une caverne, couvert d'un habit extraordinaire, propre à le faire admirer [des simples.] Avec cela il donnoit aux pauvres [tout] ce qu'il avoit, & faisoit tous les jours des aumosnes. L'exemple de sa pieté apparente porta mesme plusieurs personnes à renoncer au monde pour se retirer auprès de luy, & se mettre sous sa conduite, par où il s'acquitt, aussibien que par son age, le titre de Pere [ & d'Abbé. ]

Epi. p. 291. d.  
b.  
b. c.

'Cependant ce n'estoit qu'un loup couvert de la peau d'une brebi. Car il estoit revenu de Cocabé infecté de l'heresie des

c.  
d.

V. les Marc  
cosiens.

"Arcontiques, [qui rejettoient l'ancien Testament, & avoient d'autres erreurs communes avec les Gnostiques, dont ils n'estoient effectivement qu'une branche,] & il fut assez malheureux

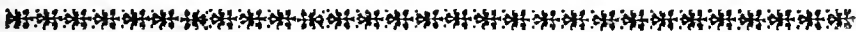
a|292. a.

Ibid.

pour persuader ses mauvais sentimens à un nommé Euracte, qui les porta dans la petite Armenie vers le temps de la mort de Constance, [qui arriva en 361,] & y corrompit beaucoup de personnes. Pour Pierre, il cachoit si adroitement ses erreurs, qu'on fut longtemps sans les connoistre, jusqu'à ce qu'enfin il fut decouvert par quelques paroles qu'il avoit dites secrettement à des personnes. Il en fut convaincu par S. Epiphane, & anathematizé [par l'Evesque d'Eleutherople.] Et ainsi il demeura dans sa caverne abhorré de tout le monde, abandonné de tous les moines qui demeuroient avec luy, & negligé de presque tous ceux qui avoient soin de luy auparavant.

p. 291. d.

i.



A R T I C L E I V.

*Etudes de S. Epiphane : De son erudition, & de son style.*

[S A I N T Epiphane a fait plusieurs voyages dont nous n'avons pas de connoissance particuliere;] car il dit qu'il a bu de l'eau du grand fleuve d'Euphrate.<sup>a</sup> Il a vu aussi les Abbez Paul & Acace devers Calcide & Berée dans la basse Syrie.<sup>b</sup> Il a bu aussi d'une fontaine de la ville de Cibyre en Carie, dont l'eau se changeoit en vin à la mesme heure que J E S U S C H R I S T avoit fait ce miracle aux noces de Cana. [Peutestre neanmoins qu'on

Hier. ep. 60. c. 3.  
p. 159. a.  
a Epi. hær. pr. p. 18.  
b h. st. c. 30. p. 457. c.

i. [Le grec peut signifier qu'il fut anathematizé par S. Epiphane, & la ponctuation du Latin du P. Petau porte ce sens Mais comme il nous engageroit dans d'assez grandes difficultez, nous avons pris l'autre qui suit pour le moins aussibien le grec.]

luy avoit apporté de l'eau de cette fontaine changée en vin, sans qu'il eust esté à Cibile.]

Hier.in Ruf. l. 2.  
c. 6. p. 222. d.

'Nous avons dit qu'il avoit esté instruit des son enfance dans les lettres saintes: [mais il eut le loisir dans la solitude de son monastere d'ajouter beaucoup à ce qu'il avoit appris auparavant; & ce fut là sans doute qu'il acquit cette grande connoissance & de l'écriture, & des dogmes de l'Eglise, & des opinions tant des heretiques que des philosophes, & mesme des plus éloignez, qui paroist assurément dans ses ouvrages.

p. 222. d.  
v. ill. c. 114. p. 300.  
d.  
in If. 54. p. 201. b.

Il ne faut pas s'étonner après cela, si Saint Jerome qui le connoissoit & qui l'honoroit particulièrement, luy attribue la gloire de l'erudition. Il dit que les doctes lisoient ses ouvrages à cause des choses [qu'ils contenoient.]<sup>a</sup> Et il dit d'une de ses livres, que c'est une preuve illustre de son esprit & de son erudition. 'Facundus le qualifie un homme tres docte,<sup>b</sup> qui avoit une science & une<sup>c</sup> application extraordinaire.

*industriam.*

Fac. l. 4. c. 2. p.  
157.  
b p. 159.

Conc. B. 5. p. 772.  
f.

p. 773. f.  
p. 774. c.  
d. e.

[Nous rapporterons sur chacun de ses ouvrages en particulier le jugement que l'on en a fait. Mais nous ne devons pas omettre ce qui fut dit dans le VII. Concile œcumenique.] 'Car les heretiques Iconomaques se vantant d'avoir pour eux cet illustre pere, & produisant sous son nom quelques écrits qui leur estoient favorables, celui qui défendoit la cause de l'Eglise dans le Concile, soutint que ces livres n'estoient point de S. Epiphane, & pour le prouver, il dit entre autres choses: Les livres de nostre saint Pere Epiphane, tant son Ancorat que les autres, sont celebres dans toute la terre: La renommée les a fait connoistre partout; & il n'y a presque pas d'Eglise où on ne les trouve: Les livres qu'on nous objecte ne se trouvent point de mesme en toutes sortes d'endroits. [Il faut donc que l'Eglise Catholique ne les ait point reconnus pour estre de S. Epiphane,] puisque si elle les eust connus [comme tels,] on les verroit repandus par toutes les Eglises aussibien que l'Ancorat [ & les autres.

Hier. v. ill. c. 114.  
p. 300. d.  
c p. 101. c. 1. p. 365.  
b.

Cette célébrité des ouvrages de S. Epiphane ne pouvoit venir que du fond & de la verité des choses. Car pour l'elocution & pour tous les ornemens extérieurs, on a peine à comprendre ce qu'entend S. Jerome, lorsqu'il dit que les savans le lisoient pour les choses, & les simples pour les paroles; que tout le monde recherchoit une de ses lettres, soit pour le merite de l'auteur, soit pour l'elegance de sa diction; & que tout le monde l'admiroit pour la doctrine & pour la pureté du style.

[Je ne sçay si personne parleroit aujourd'hui de la sorte, & si



l'on ne sera point plus disposé à recevoir le jugement que fait Photius du style de S. Epiphane.] Sa diction, dit-il, est basse, & telle que la peut avoir une personne qui a negligé l'elegance attique. Il est mesme ordinairement assez foible lorsqu'il combat les heretiques; & neanmoins il les combat quelquefois avec beaucoup de force & de succès; mais son style n'en est pas meilleur, & sa phrase demeure toujours aussi rampante qu'à l'ordinaire. Le P. Petau n'en parle pas d'une autre maniere, sinon qu'il remarque davantage les defauts de syntaxe qui font qu'on a peine à trouver la suite de ses phrases & de son sens.

Phot. c. 122. p. 374. Du P. t. 2. p. 762.

Epi. t. 1. pr. p. 3. 4.

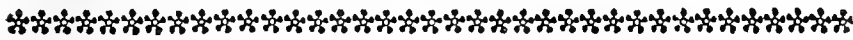
'Assurément il n'y a pas d'apparence qu'il ait jamais fort étudié les regles de l'eloquence, ni qu'il ait pris beaucoup de peine à former son style, ayant bientoist donné toute son application ou à apprendre le fond des choses, [ou à l'étude vraiment utile & solide de la pieté.] Il declare luy mesme qu'il ne cherche point la beauté des paroles, & qu'il se contente de dire exactement la verité avec un discours simple & sans ornement. Il faut avouer neanmoins qu'outre la solidité des choses, on trouve dans ses ouvrages des marques & des traits d'esprit qui paroissent quelque chose s'ils n'estoient offusquez par la bassesse & par l'embaras de son style.

Boll. 12. may, p. 44. 2.

Epi. hær. t. 1. c. 1. p. 7.

[Il cite assez souvent l'hebreu:] & S. Jerome nous assure qu'il favoit jusques à cinq langues, <sup>a</sup>c'est à dire le grec, le syriaque, l'hebreu, l'egyptien, & quelque chose du latin. [Il est visible aussi qu'il avoit lu un tres grand nombre de livres.]

Hier. in Ruf. l. 3. c. 3. p. 233. b. 41. 2. c. 6. p. 222. d.



A R T I C L E V.

*Il combat Origene avec chaleur; mais sans malice: Il est accusé d'estre Anthropomorphite.*

**R**UFIN pretend que S. Epiphane avoit dit devant un grand nombre de personnes, qu'il avoit lu six mille pieces d'Origene: <sup>b</sup>& cela n'estoit pas incroyable d'un homme aussi habile, & qui avoit autant d'ardeur pour apprendre que S. Epiphane, supposé qu'Origene en eust tant écrit, comme Saint Epiphane mesme dit qu'on le publioit. <sup>c</sup>Neanmoins S. Jerome nous apprend que S. Epiphane soutenoit dans une lettre, n'avoir point dit ce que Rufin pretendoit.

Ruf. ad. Or. p. 197. b. Hier. in Ruf. l. 2. c. 6. p. 222. c. b Hier. p. 222. d.

Epi. 64. c. 63. p. 255. 256. c Hier. p. 222. d.

'Il lisoit Origene pour en connoistre les erreurs. Car dans les divers sentimens qui partageoient l'Eglise touchant cet inter-

c Ruf. ad. Or. p. 197. b.

Hier.ep.73.p.  
311.b.  
a ep.60.c.3.p.159.  
b.  
b c.4.p.160.c.  
c.c.3.p.159.b.

prete, il s'estoit toujours elevé contre luy,<sup>a</sup> non par aucun interest humain,<sup>b</sup> mais parcequ'il le croyoit ennemi de l'Eglise, & auteur d'un tres grand nombre d'impietez,<sup>c</sup> & qu'il ressentoit une extreme douleur de voir sa doctrine suivie par beaucoup de personnes qui faisoient profession de la plus haute vertu, & estoient elevez au premier degré du sacerdoce. [L'histoire de S. Jerome fera voir quels ont esté les effets de son zele sur ce sujet, & nous en toucherons quelque chose en abrégé dans la suite de cette histoire.

ep.61.c.4.p.166.  
d.  
d Socr.1.6.c.17.  
p.315.c|Soz.1.8.  
c.14.3-75 b.c.  
e Pall.dial.c.16.  
p.41.a.  
f Soz.1.8.c.15.p.  
778.a.b.

Les adverfaires d'Origene ont ordinairement esté accusez de suivre l'impieté des Anthropomorphites, qui attribuoient à Dieu une forme humaine,<sup>1</sup> & l'on voit par Cassien que ce n'estoit pas sans fondement à l'égard de quelques uns. S. Epiphane n'a pu éviter ce reproche. ] Jean de Jerusalem tascha autant qu'il put de l'en faire soupçonner.<sup>d</sup> Socrate & Sozomene disent que Theophile d'Alexandrie l'en accusa, jusqu'à ce que ses interests particuliers l'obligerent de se joindre à luy [en l'an 401:]<sup>e</sup> Et Pallade dit qu'il l'avoit traité d'heretique.<sup>f</sup> Sozomene dit aussi que les solitaires de Nitrie estant allé voir S. Epiphane, lorsqu'il les persecutoit comme Origenistes, [en l'an 403,] l'avoient assuré que plusieurs personnes l'accusoient d'heresie, & qu'eux l'en avoient défendu, ayant vu par ses écrits qu'il estoit vraiment orthodoxe.

V. Theo-  
phile 59.

Eri.anc.c.56.p.  
38.c.d.

c.56.p.59.b.

Hier.ep.60.c.4.  
p.160.d  
g Hier.ep.61.c.4  
p.166.d.

[Il est vray neanmoins que la maniere dont il parle des<sup>1</sup> Audiens est fascheuse.] Il dit mesme qu'il ne sçait point si le corps est ou n'est point dans l'homme l'image de Dieu. Mais il soutient en mesme temps que Dieu est invisible, en quoy il l'oppose au corps, qu'il est incomprehensible, qu'il est indivisible, & ainsi d'une nature elevée au dessus de l'ame mesme. [Je ne doute point qu'on ne puisse trouver encore d'autres choses dans ses écrits pour le justifier de cette erreur. On peut examiner] ce qu'il dit sur ce sujet dans sa lettre à Jean de Jerusalem. Et enfin, S. Jerome nous assure que Jean de Jerusalem ayant fait publiquement une grande invective contre les Anthropomorphites pour en rendre suspect S. Epiphane qui estoit present; quand il eut cessé de parler, S. Epiphane commença son discours par ces paroles; Jean, mon frere par le sacerdoce, & mon fils par l'age, n'a rien dit que de veritable & de tres à propos dans tout le discours qu'il vient de faire contre l'heresie des Anthropomorphites, laquelle je condanne après luy. [Cette declaration qui devoit suffire pour tout

1.

1. heretiques Anthropomorphites, V. leur titre.

autre, est encore plus forte pour S. Epiphane; dans lequel le vice qu'on peut le moins soupçonner, est la duplicité & l'hypocrisie.]

Rufin semble vouloir mettre S. Epiphane, (car S. Jerome nous assure que c'est de luy qu'il parle sans le nommer,) au nombre de ceux qui ne disant & n'écrivant rien qu'ils ne prissent d'Origene, ne laissoient pas de le décrier autant qu'ils pouvoient, & d'empescher les autres de le lire, de peur qu'on ne vist que ce qu'on admiroit en eux, n'estoit pas d'eux. [Je ne sçay pas s'il y auroit des gents capables d'une ingratitude si noire & si maligne: mais on peut assurer que si quelqu'un en est incapable, c'est Saint Epiphane.] Il faut avouer qu'il estoit peu exact pour examiner les faits, & facile à recevoir ce qu'on luy raportoit. [Ainsi on peut le soupçonner d'avoir cru trop legerement ce qu'on disoit contre Origene & contre ceux qui ne le condannoient pas, & d'avoir ensuite plustost suivi son zele que sa raison: on peut, dis-je, l'accuser de s'estre laissé surprendre. On ne peut douter qu'il ne l'ait esté à l'égard des Meleciens,] & dans divers autres points où l'on voit qu'il s'est trompé. Socrate qui l'accuse de ce vice, dit qu'il venoit d'une grande simplicité, qui n'avoit mesme point d'autre source que son extreme pieté.

in Ruf. l. 2. c. 6.  
p. 222. c. 1. c. 7 p.  
240. t. d. Ruf. ad  
Or. p. 197.

Du Pt. 2. p. 762,

p. 762.

Socr. l. 6. c. 10. p.  
315. c. d.

[D'ailleurs les gents de bien qui sont tout ensemble & simples & fort zelez, sont sujets à estre moderez jusques à l'excés en des rencontres, & à ne l'estre pas assez en d'autres.] S. Epiphane qui paroist avoir plustost excellé en ce zele simple qu'en discretion & en lumiere, [peut n'avoir pas esté exempt de ce défaut. D'un costé il témoigna beaucoup de sagesse à ne pas condamner S. Melece dans les engagemens contraires où il paroist qu'il estoit, mais il eut trop de retenue à condamner Apollinaire & les Audiens, & assurément trop peu de lumiere dans l'histoire des Meleciens; & de l'autre costé il agit contre Origene & contre ceux qu'il croyoit suivre ses erreurs, avec un peu de precipitation & de chaleur. Ce sont des défauts dans lesquels Dieu laisse quelque fois tomber ses Saints, soit pour les tenir eux mesmes dans l'humilité lorsqu'ils viennent à les reconnoistre, soit pour obliger les autres à prendre garde à leur zele dans les disputes qui s'elevent dans l'Eglise. Mais de calomnier un auteur comme heretique lorsqu'on le croit innocent, c'est un mensonge contre le S. Esprit, c'est une malice directement contraire à la charité; & de le faire pour s'attribuer ce qu'on a reçu de Dieu par luy, c'est une ingratitude criminelle, c'est une vanité qui ne peut compatir avec l'humilité Chretienne. Ainsi Dieu nous ayant obligé par les

Du P. p. 762.

graces qu'il a faites à S. Epiphane, & par l'autorité de la tradition, de reverer cet Evefque comme un des plus illuftres Saints de fon ſiecle; il l'a mis audeffus d'une accusation qui voudroit luy arracher en mefme temps les trois vertus les plus effentielles aux Saints, l'humilité, la charité, & l'amour de la verité.

Epi. 77. c. 22. p.  
1016. c.

Quand nous ne confidererions S. Epiphane que par ſes propres écrits, on peut dire que le caractere de ſon eſprit eſt une tres grande humilité, bien oppoſée à la vanité de ceux qui ſ'attribuent ce qui ne leur appartient pas; & une ſimplicité ſincere, qui fait que ſ'il peut avoir eſté trompé, il n'a pas voulu tromper: ] & il en fait quelquefois une proteſtation particuliere. [ Il ſ'eſt pu ſervir de ce qu'il a trouvé de bon dans Origene, ſans dire qu'il le tiroit de luy, comme il a pris quantité d'endroits de S. Irenée quelquefois en le citant, & le plus ſouvent ſans le marquer. Il y a de meſme bien des choſes dans ſon ouvrage contre les heretiques, qui paroiffent tirées de S. Juſtin & de S. Hippolyte, quoiqu'il ne le diſe jamais. Il eſt mieux aſſurément de citer ce qu'on prend des autres. Mais ce n'a pas toujours eſté l'uſage. ]



## A R T I C L E VI.

*Il eſt fait Eveſque : Sa conduite dans cette charge : Ses charitez extraordinaires.*

Soz. l. 6. c. 32. p.  
687. b. c.

**A**PRES que Dieu eut rendu la vertu de S. Epiphane celebre dans la Paleſtine, il le tira de cette province & du repos de ſon monaſtere pour le porter ſur la chaire de Salamine, metropole de l'ifle de Cypre, qu'on appelloit alors Conſtancie. Il fut établi Eveſque par le ſynode de l'ifle, ſelon la coutume ordinaire de cette l'Egliſe, confirmée par le Concile d'Ephèſe contre les entrepriſes des Eveſques d'Antioche. Quelques uns croient qu'il fut choiſi par le conſeil de Saint Hilarion, qui ſ'eſtoit retiré depuis peu en Cypre, & y eſtoit reveré de tout le monde. [ Et c'eſt un grand ſujet de conſolation à des Saints d'eſtre engagez aux travaux & aux dangers de l'epiſcopat, par ceux qu'ils ſavent n'avoir en vue que le bien des ames & de l'Egliſe. Mais nous voudrions que ce qui n'eſt qu'une ſimple conjecture, fuſt appuyé ſur quelques faits.

Epi. vit. c. 34. 35.  
p. 347-349.

c. 34. p. 347. c. d.

Nous voudrions auſſi avoir une meilleure autorité ] de ce que porte la vie du Saint, qu'il fut consacré ſur une revelation qu'en &c. avoit eue Pappus Eveſque de Cytrie, petite ville à neuf lieues de Salamine,

1. Salamine, qui estoit alors dans la 58<sup>e</sup> année de son episcopat, & qui avoit acquis le titre de Confesseur en souffrant beaucoup pour la confession du Fils de Dieu [sous Maximin, ou sous Licinius, ou sous Constance. [Nous voudrions, dis-je, que cela fust dans quelque auteur assuré, & à cause de S. Epiphane,] & parce que les Chrétiens de Cypre honorent encore aujourd'hui un Saint Pappus, dont <sup>2</sup> une de leurs villes porte le nom. [Nous ne trouvons point le jour qu'on en fait la feste.]

Boil. 12. may, p. 39. f.

'S. Epiphane demouroit encore en Palestine lorsque Valentinien & Valens estoient assis sur le throne de l'Empire [en l'an 364. Et il faut commencer son episcopat en l'an 367, s'il est vray, comme nous le croyons, qu'il soit mort le 12 may de l'an 403.] Car Pallade nous assure qu'il a esté Evêque durant 36 ans. [Ainsi Dieu le donna à l'Eglise de Cypre lorsqu'il commençoit à permettre que d'autres Eglises fussent privées de leurs Pasteurs par la persecution de Valens, comme il donna peu après S. Basile à celle de Cappadoce.

Soz. l. 6. c. 32. p. 689. d.

Pall. dial. c. 16. p. 150.

Il paroist qu'outre le soin de toute la province de Cypre, composée sans doute d'un grand nombre d'Evêques,] puisqu'on en ordonnoit mesme dans des bourgs, le diocèse particulier de Salamine estoit de fort grande étendue. C'est pourquoi Saint Epiphane estoit bien aise que les autres Evêques [de l'isle] le soulageassent quelquefois dans ses fonctions : Il prioit mesme les Evêques Philon & Theophraste d'ordonner des Prestres & de faire toutes les autres choses necessaires dans des eglises proches d'eux, quoiqu'elles fussent de sa jurisdiction.

Soz. l. 7. c. 19. p. 734. c.

Hier. ep. 60. c. 1. p. 157. a.

[On peut juger de quelle maniere il agissoit dans le choix des ministres de l'Eglise, par ce qu'on voit] que plusieurs de ceux qu'il vouloit y appeller, evitoient l'ordination, en sorte qu'il ne les pouvoit arrester. Il arrivoit quelquefois que d'autres Evêques Catholiques les arrestoient, les faisoient Prestres, Diacres, ou Soudiacres, [ou dans leur diocèse, ou] dans le sien mesme, & les luy envoyoit ainsi tout ordonnez : Et il les recevoit avec joie, croyant avoir obligation à ces Evêques, au lieu que d'autres les auroient accusez d'avoir entrepris sur sa jurisdiction: Ce qui luy fait benir la douceur, la bonté, & la simplicité des Evêques de Cypre, [qui regardoient moins à la rigueur & à la lettre des Canons, qu'à la loy de la charité & à l'utilité de l'Eglise pour la-

a.

1. [Comment donc n'est-il point nommé] parmi les douze Evêques de Cypre qui signerent le concile de Sardique vers l'an 349? Ath. ap. 2. p. 78. c.

2. S. Pappo à quatre lieues de Famagouste au nord-ouest.

qu'elle les Canons sont établis. Il est néanmoins difficile de l'excuser en ce qu'il semble avoir usé de cette liberté dans des occasions, où malgré ses bonnes intentions elle a été le sujet ou le prétexte de troubles assez fâcheux. ] Entre les ministres dont il se servoit, on remarque Crispion disciple de S. Hilarion, qu'il tira de sa solitude de Bethelie pres de Gaza, pour en faire son Archidiacre.

Soz. l. 6. c. 32. p.  
689. d. | l. 8. c. 15. p.  
777. d.

v. S. Hila-  
rion.

[Pour ce qui est de la predication, on ne peut que louer le zèle par lequel ne se renfermant point dans son diocèse ni dans sa province, ] il croyoit avoir reçu [de Dieu] l'obligation d'annoncer l'Évangile par tous les pays, & en toutes sortes de langues, [avec l'agrément de ses confreres, afin de faire profiter] le talent qu'il avoit reçu de parler cinq langues.

Hier. in Ruf. l.  
2. c. 6. p. 222. c |  
Ruf. ad. Or. p.  
197. b.

Hier. in Ruf. l.  
3. c. 3 p. 233. b.

ep. 27. p. 179. a.

[Il ne mettoit pas tant sa piété dans la grandeur des austérités extérieures. ] Il buvoit un peu de vin dans sa vieillesse ; & il faisoit moins difficulté de manger de la viande, que d'estre mal avec son prochain ; surquoi l'on rapporte cette histoire. Saint Hilarion estoit venu comme on a dit demeurer en Cypre sur la fin de l'an 365, un an ou deux avant S. Epiphane ; & il y vécut jusques en l'an 371, que Dieu le retira du monde. [ Quelque temps avant qu'il mourust, ] S. Epiphane l'envoya prier de venir chez luy, afin qu'ils pussent s'entretenir ensemble avant que la mort les separast. Saint Hilarion vint. Comme ils estoient à table, on leur servit quelques volailles ; & S. Epiphane en ayant présenté à S. Hilarion, celui-ci luy dit : Excusez moy, mon Pere ; depuis que je porte l'habit de solitaire, je n'ay rien mangé qui eust eu vie. Saint Epiphane luy répondit : Et moy depuis que je porte le mesme habit, je n'ay jamais souffert que personne s'endormist ayant sur le cœur quelque peine contre moy, comme je ne me suis jamais endormi ayant quelque chose à démêler avec un autre. Mon Pere, repartit S. Hilarion, la regle que vous observez est plus excellente que la mienne.

NOT S

v. son tit.

Vit. P. l. 5. c. 4. 5  
15. p. 568. 2.

[Si cette histoire nous apprend qu'il n'avoit pas quitté l'habit des solitaires, il en avoit encore moins quitté les pratiques plus importantes & l'affection. ] Car Sozomene semble dire que les vertus monastiques le rendirent illustre dans l'isle de Cypre, comme dans la Palestine, [aussi bien que] les vertus episcopales : & l'amour que les solitaires avoient pour luy, les amena de tous les costez en l'isle de Cypre, où ils établirent divers monasteres.

Soz. l. 6. c. 32. p.  
689. c.

Hier. ep. 27. p.  
171. b.

[Il paroist aussi qu'il continua toujours à prendre soin de son monastere d'Eleutherople ; car nous verrons qu'il y venoit quel-

que fois. On raporte que] l'Abbé de ce monastere, qui estoit peut-estre le Prestre Gregoire, luy écrivit un jour en ces termes:  
 » Nous avons esté assez exacts par le secours de vos prieres à ob-  
 » server nostre regle, & nous avons grand soin de celebrer l'office  
 » de Tierce, de Sexte, de None, & de Vespres. Le Saint [qui voyoit  
 peut-estre que cette exactitude aux choses exterieures luy don-  
 noit quelque vanité;] au lieu de le louer, luy récrivit en ces ter-  
 mes: Je voy par ce que vous me mandez des prieres que vous  
 faites à certaines heures, que vous cessez de prier le reste du  
 temps: Mais il faut qu'un veritable moine prie & chante sans  
 cesse, au moins dans son cœur.

Hier.ep.60.c.2.  
 p.157.a.  
 Corol.g.t.1.p.  
 427.

[Il n'excella pas moins dans la charité que dans les autres vertus;] & il estoit ravi de pouvoir soulager par ses aumosnes ceux qui estoient dans la necessité, ou qui avoient perdu leur bien par un naufrage, ou qui estoient tombez en quelque malheur que ce fust. Il y avoit longtems qu'il avoit dépensé son bien [en ces sortes d'actions,] mais il trouva dans les revenus de son Eglise de quoy fournir à ses charitez; [ou plustost sa charité en fit une source abondante, où il trouvoit d'autant plus qu'il en tiroit davantage.] Car on voyoit de tous costez un grand nombre de personnes, qui souhaitant de depenser leur bien d'une maniere Chrétienne, le donnoient à son Eglise ou durant leur vie ou à leur mort; ne doutant point qu'un homme qui avoit tant d'amour pour Dieu, & qui savoit dispenser les aumosnes avec tant de sagesse, ne distribuast ce qu'ils luy donnoient conformément au desir de leur pieté. [St<sup>e</sup> Olympiade fut l'une de celles qui voulurent avoir part à cette benediction, depuis que l'age & la providence divine l'eurent rendue maistresse de son bien, c'est à dire après l'an 391.] Car elle luy donna & de l'argent & des terres.

Soz.l.7.c.27.p.  
 749.C.

b.c.

Pallidial.c.17.p.  
 47.a.



A R T I C L E V I I .

*Miracles de Saint Epiphane.*

[Q U A N D Dieu permettoit que les revenus de l'Eglise de Salamine & les liberalitez manquaissent à S. Epiphane, il y pourvoyoit d'une maniere encore plus miraculeuse.] On dit donc qu'un jour, comme il ne restoit plus au Saint que fort peu d'argent, l'économe de l'Eglise fasché de cela se plaignit à luy mesme qu'il dissipoit ses revenus par des depenses excessives. Il

Soz.l.7.c.27.p.  
 749.C.

n'en fut pas moins genereux & moins liberal envers les pauvres. Mais enfin quand il eut tout depensé, un homme inconnu vint au logement de l'ecconome, & luy donna un grand sac plein d'or, sans qu'on pust savoir ni qui il estoit, ni qui l'avoit envoyé. Et comme il n'y avoit point d'apparence qu'un homme fist un si grand present sans vouloir se declarer, tout le monde jugea que c'estoit un effet miraculeux de la providence.

p. 750. a.

a.

b.

c.

d.

'Sozomene ajoute à ceci un miracle encore plus evident, mais d'une autre espece, & semblable à celui qu'on rapporte de Saint Gregoire Thaumaturge[ & de Saint Jacques de Nisibe.] Deux mendians ayant sceu que le Saint devoit passer par un endroit, & voulant avoir de luy quelque aumosne extraordinaire, l'un d'eux s'étendit tout de son long sur terre comme un mort, & l'autre se tenant auprès de luy faisoit semblant de pleurer la mort de son camarade, & plaignoit sa misere de n'avoir pas seulement de quoy l'ensevelir. S. Epiphane les voyant en cet état, pria Dieu de mettre le mort en [son] repos, & donna à l'autre de quoy l'enterrer, en ajoutant ces paroles: Ayez soin, mon fils, de sa sepulture, & ne vous amusez point à pleurer: Aussi bien vostre compagnon ne resuscitera pas presentement. Il faut supporter avec patience une chose qui est sans remede. Il continua ensuite son chemin: & des que celui qui pleuroit ne vit plus personne, il poussa l'autre avec le pié, en luy disant qu'il avoit admirablement bien joué son personnage, qu'il n'avoit qu'à se lever pour s'aller divertir ensemble de ce qu'il avoit si bien gagné. Mais il fut bien surpris de voir que l'autre ne répondoit point, & que quoy qu'il luy dist, quoiqu'il le poust de toute sa force, il n'en pouvoit tirer aucun mouvement. Il courut aussitost après le <sup>regia.</sup> saint Prelat, & l'ayant atteint, il luy confessa la fourberie qu'ils avoient faite, & le conjura en pleurant & en s'arrachant les cheveux, de resusciter son compagnon. Le Saint le consola du mieux qu'il put, & le renvoya; mais le mort demeura toujours mort, Dieu ayant voulu faire voir que ceux qui pensent tromper ses serveurs, s'adressent à luy mesme, luy dont la lumiere voit & penetre toutes choses.

[On rapporte encore une autre histoire du Saint assez conforme à sa conduite, qui marque en mesme temps & l'estime qu'on faisoit de luy, & la lumiere de prophetie que Dieu luy communiquoit. Deux personnes qui vivoient dans le siecle avec pieté, s'en allerent d'un consentement commun dans les deserts de l'Egypte,] & se firent moines. Ils voulurent ensuite pratiquer

Vit. P. I. c. 15. §  
88. p. 629.



à la lettre les paroles de l'Évangile sur les eunuques, qu'ils n'entendoient pas : & Saint Epiphane remarque qu'il y en avoit plusieurs en ce temps là qui tomboient dans la mesme faute. <sup>a</sup> L'Archevesque [d'Alexandrie] sceut que ces deux-ci l'avoient fait, & les separa pour ce sujet de la communion. Mais eux qui croyoient encore avoir bien fait, s'indignerent contre luy de ce qu'il les excommunioit ainsi. Ils s'en allerent trouver l'Archevesque de Jerusalem pour luy demander justice. Mais lorsqu'ils luy eurent fait le rapport de leur affaire, il leur dit qu'il les excommunioit aussi. Ils s'en allerent tout tristes à l'Archevesque d'Antioche ; & il leur fit la mesme réponse. Ils se resolurent donc d'aller à Rome trouver le Patriarche, afin qu'il leur fist justice contre les Orientaux : & l'ayant abordé ils luy racontèrent tout ce qui leur estoit arrivé, & luy dirent qu'ils avoient recours à luy comme au chef de tous les autres. Ce voyage neanmoins leur fut encore inutile, & le souverain Archevesque leur dit comme les autres, qu'il ne pouvoit pas les recevoir à la communion, & qu'ils estoient separez du corps des Fideles.

Epi. fil. c. 17. p.  
107. a.  
4 Vit. P. p. 629.

« Ils ne se rendirent pas neanmoins encore, & ils se dirent l'un p. 629.  
 » à l'autre ; Tous ces Evesques-ci se déferent, & ils s'entendent  
 » entre eux ; & ce n'est que pour cela qu'ils tiennent leurs Conci-  
 » les : Allons nous-en trouver cet homme de Dieu, le saint Evesque  
 » de Cypre, Epiphane, c'est un prophete, & il ne fait acception  
 » de personne. Ils executerent leur dessein ; mais lorsqu'ils estoient  
 » pres de la ville où il estoit, Dieu luy revela qui ils estoient, & il  
 » envoya audevant d'eux leur dire qu'ils n'entraissent point dans  
 » la ville. Alors ils rentrerent en eux mesmes, & ils dirent : Assu-  
 » rément il faut que nous soyons coupables : Pourquoi cherchons  
 » nous à nous justifier ? Quand tous les autres nous auroient ex-  
 » communié injustement, le pouvons nous croire de ce prophete ?  
 » Il est visible que c'est Dieu qui luy a fait connoistre nostre estat.  
 Ils se condannerent ainsi eux mesmes, & se repentirent avec  
 beaucoup de douleur de la faute qu'ils avoient faite. Et alors p. 630.  
 celui qui penetre le secret des cœurs, voyant qu'ils avouoient  
 sincerement leur faute, revela leur penitence à S. Epiphane. Il  
 les envoya querir, les fit venir auprès de luy, les consola, les  
 receut mesme à la communion, [quoiqu'il ne le duff pas selon la  
 rigueur des Canons,] & écrivit ces mots à l'Archevesque d'Ale-  
 » xandrie : Recevez vos enfans, parcequ'ils se sont veritablement  
 » repentis de la faute qu'ils ont faite.



## ARTICLE VIII.

*Il fait l'eloge de S. Hilarion ; est pressé d'écrire sur la foy.*

Soz. l. 7. c. 27. p.  
749. c.

l. 6. c. 2. p. 689. c.

**O**N attribuoit à Saint Epiphane un grand nombre d'autres merveilles semblables, [quoiqu'il ne s'en soit pas conservé davantage dans des auteurs dignes de foy.] Il ne faut pas s'étonner après cela, si ayant esté fort celebre dans la Palestine & dans l'Egypte, lorsqu'il n'estoit que particulier, il le fut encore d'avantage dans l'isle de Cypre. Il y tenoit le rang de metropolitain, & sa reputation se repandit de là, s'il faut ainsi dire, dans toute la terre habitable. Car comme Salamine estoit une grande ville, assise sur le bord de la mer, où ses actions estoient exposées à la vue des peuples, & qu'il estoit obligé de laisser paroistre dans les affaires où il estoit engagé toute la vertu qu'il avoit acquise [dans le repos de la solitude,] il devint bientôt illustre & parmi ceux du pays, & parmi les étrangers. Ceux qui avoient quelque commerce avec luy connoissoient sa pieté par l'épreuve qu'ils en faisoient ; & le témoignage qu'ils en rendoient aux autres les en persuadoit pleinement. C'est pourquoi, comme nous l'avons déjà dit, lorsque les Ariens, appuyez de l'autorité de Valens, chassoient [presque] tous les autres Prelats Catholiques, (ce qui arriva principalement en l'an 371,) ils n'osèrent attaquer ce Saint, croyant qu'il leur seroit honteux à eux mesmes de persecuter un homme si universellement reveré.

Hier. ep. 61. c. 2.  
p. 163. b.

v. Hil. p. 241. b.

b.

[La mesme année 371, Dieu retira à luy S. Hilarion:] Saint Epiphane qui l'avoit fort connu, fit son eloge & comme son oraison funebre dans une lettre qui devint fort commune ; [mais nous ne l'avons plus aujourd'hui.] Il se contenta d'y louer en general la vertu de ce Saint, sans descendre dans le particulier de ses actions. C'est pourquoi cette lettre n'empescha pas Saint Jerome d'achever ce que S. Epiphane avoit commencé, & de faire [vers l'an 390,] l'histoire de la vie de cet illustre solitaire.

Nous ne savons pas quand Saint Epiphane fit cet eloge de S. Hilarion. Mais il entreprit au commencement de l'an 374 un ouvrage plus considerable, auquel il donna le titre d'Ancorat.

Epi. anc. t. 2. p. 2. c.

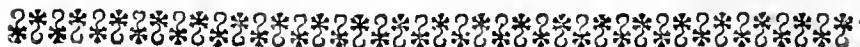
L'occasion en vint de l'Eglise de Suedres en Pamphylie, qui ayant esté agitée [comme les autres de l'Orient] par la tempeste de l'heresie Arienne, avoit esté soutenue par les lettres de Saint Athanase, & par un autre Eveque nommé Proclien, lesquels

assistez par la grace de Dieu, y avoient raffermi beaucoup de ceux qui avoient esté trompez. Neanmoins il y estoit encore demeuré quelques restes de l'ancienne corruption, qui avoient besoin d'estre entez par quelque habile jardinier dans le tronc du bon olivier, ou d'estre retranchez tout à fait. Ce fut pour ce sujet que Tarfin & Matide Prestres de cette Eglise, qui estoient toujours demeurez inbranlables dans la veritable foy, écrivirent à S. Epiphane pour le prier d'adresser à leur Eglise un traité sur la vraie foy, & particulièrement sur la divinité du S. Esprit, 'que les [Macedoniens, puiffans en Asie,] combattoient beaucoup; p. 3. d. & que cet écrit fust assez étendu, assez clair, & assez fort pour p. 2. d. 4. satisfaire les plus simples, affermir ceux qui branloient encore, & confondre les demons dans la guerré qu'ils ne cessent point de faire à l'Eglise. Matide & Tarfin se qualifient nouveaux Prestres, b. [ayant peuteestre esté ordonnez depuis peu par Proclien pour renouveler cette Eglise.] Le titre de leur lettre porte que d'autres Prestres écrivoient encore avec eux: & S. Epiphane adresse a. sa réponse aux Prestres Matide, Tarfin, & Numere, & à tous les autres. c. 1. p. 5. 2.

'Pallade laïque de la mesme ville de Suedres, écrivit aussi à S. p. 3. Epiphane pour luy faire la mesme demande, & pour luy dire que ne trouvant personne parmi eux qui pust les mettre à couvert de la tempeste qui les agitoit alors, particulièrement sur le sujet du S. Esprit, ils avoient recours comme à un port assuré à la pureté de sa foy, dont ils estoient assurez & par sa reputation & par des témoins tres dignes de foy. Il parle au nom de ceux qui avoient esté instruits depuis peu dans la verité. Il avoit esté du Conseil de la ville de Suedres, & il en estoit peuteestre encore. NOTE 3. [Mais ce qui le releve davantage,] c'est qu'il avoit pris la resolution, s'il ne l'avoit mesme executée ou tout à fait ou en partie, de vendre tous ses biens, & de les donner aux pauvres pour embrasser une vertu parfaite, & orner son ame de tout ce que la pieté a de plus solide & de plus grand. Severin le compagnon de son bonheur & de son zele pour la vertu, aussibien que de la pureté de sa foy, écrivit encore apparemment sur le mesme sujet à Saint Epiphane.

'Ce que ceux de Suedres demandoient au Saint, beaucoup c. 1. p. 6. d'autres Orthodoxes le luy demandoient en mesme temps. Un nommé Hypace venoit d'Egypte pour l'en presser, & Conops Prestre [apparemment de Pisidie,] ('puisqu'il écrivit son Ancorat h. 69. c. 28. p. 75. c. pour ceux de Pamphylie & de Pisidie,') luy envoyoit au nom de auc. c. 1. p. 6. c.

luy & de ceux qui le suivoient, un assez grand nombre de questions, non seulement sur la Trinité, mais encore sur la resurrection des morts, sur l'Incarnation du Sauveur, sur l'ancien & le nouveau Testament, & generalement sur tous les points qui regardent le salut.



## A R T I C L E I X.

*Il écrit son Ancorat:*

Epi. anc. c. 1. p. 6.  
a. b.

**S**AINT Epiphane avoit un grand desir de demeurer toujours dans la modestie & dans le silence, de peur de passer les bornes du don qu'il avoit reçu de Dieu. Neanmoins ce consentement de tant de personnes à luydemander une mesme chose; l'emporta sur son humilité qu'il qualifie du nom de paresse, & il se resolut de faire l'ouvrage qu'on luy demandoit. Il le qualifie autrepars son grand écrit sur la foy:<sup>a</sup> & il luy donna le titre d'Ancorat, parcequ'il y avoit ramassé, autant que la foiblesse de son esprit en estoit capable, tous les passages de l'Ecriture qui servent à établir nostre foy, afin qu'il pust, comme l'ancre d'un vaisseau, affermir les Fideles dans la doctrine orthodoxe au milieu des tempestes & des agitations de l'heresie.

h. 69. c. 27. p. 751. c.  
d | 74. c. 1. p. 887. c.  
# 59. c. 27. p. 751. d.

anc. c. 35. p. 40.

[Il y traite principalement de la Trinité;] il s'y étend aussi sur l'Incarnation pour prouver [contre Apollinaire] que le Fils de Dieu avoit pris non seulement le corps, mais aussi l'intelligence humaine. Il y fait un catalogue des heresies conformément au grand ouvrage qu'il écrivit fort peu après pour les refuter. Il y met les Dimœrites, c'est à dire les Apollinaristes: & il les y marque aussi par ce dernier nom. [Neanmoins de la maniere dont il y est fourré pour ainsi dire, il y a bien de l'apparence que c'est quelque glose venue d'une marge.] Il nomme les Dimœrites en un autre endroit sans dire que ce sont les Apollinaristes: [& lors mesme qu'Apollinaire, qui se deguisoit encore en ce temps-ci, se fut ouvertement déclaré contre l'Eglise en mettant un Evêque à Antioche,] il n'en parle qu'avec beaucoup de peine & de retenue.

c. 12. 13. p. 18. 19.  
p. 19. a.

c. 63. p. 66. c.

h. 77. c. 2. p. 996. c.

anc. c. 13. p. 19. a.  
b c. 54. p. 57. c | c. 62.  
& c.  
c. 83. p. 88. c. & c.

Il met aussi les Origenistes au nombre des heretiques,<sup>b</sup> & traite Origene mesme de<sup>c</sup> faricieux, faisant paroître en bien des endroits l'averfion qu'il a toujours témoignée pour luy. Il parle amplement du dogme de la Resurrection: & il dit que c'est à cause qu'il avoit appris depuis peu qu'il estoit attaque par quelques

*οὐκ ἔλαβεν.*

quesuns de ceux qui passoient dans l'esprit de diverses personnes pour les premiers solitaires de la Thebaïde & de l'Egypte. Le Pere Petau croit que c'estoient Evagre, Didyme, Rufin, & les solitaires de Nitrie si celebres par la persecution que Theophile leur fit comme à des Origenistes. [Il faut néanmoins remarquer qu'Evagre qu'on met ordinairement comme le maistre des

n. p. 372.

V. Evagre.

Origenistes de Nitrie, ne vint en Egypte qu'en l'an 382. L'Ancorat de S. Epiphane combat encore les folies du paganisme. Il y a une petite exhortation à la vie monastique. Mais il est fort remarquable que de deux professions de foy par lesquelles il la finit, la premiere qu'il attribue au Concile de Nicée, est celle mesme du Concile de Constantinople tenu en l'an 381, sept ans depuis que cet ouvrage fut fait : Car il dit luy mesme qu'il l'écrivoit en la 10<sup>e</sup> année de Valentinien, sous le Consulat

c. 104.

c. 109.

a c. 120. 121. p. 122-124.

c. 60. 121. p. 64. 3] 123. b.

NOTE 4.

de Gratien & d'Equice; [c'est à dire au commencement de l'an 374.] Il l'écrivit, comme nous avons dit, pour les Fideles de [Suedres en] Paimphylic, & pour ceux de Pisidie, à qui il l'envoya aussi. Il ne l'adresse néanmoins qu'aux premiers. Cet Ancorat devint celebre dans toute l'Eglise, & il se repandit presque dans toute la terre. Socrate y renvoie pour savoir les noms des heretiques. Sozomene le nomme seul entre les ouvrages du Saint. On y trouve aussi dans le chapitre 37, un passage que Leonce de Byzance cite du vieillard de Cypre; par où il marque assurément nostre Saint. [Mais ce passage se trouve aussi dans le livre des heresies.]

h. 69. c. 28. p. 752. c.

74. c. 1. p. 887. c]

anc. c. 1. p. 5.

b Conc. B. t. 5. p. 774. d. e.

c Socr. l. 5. c. 24.

p. 293. c.

d Soz. l. 8. c. 15. p.

778. a.

e Leont. in N.

& E. l. 3. t. 4. 2. p. 1009. b.



A R T I C L E X.

*On prie Saint Epiphane d'écrire sur les heresies.*

S A I N T Epiphane cite son Ancorat & en raporte un grand endroit dans son ouvrage contre les heresies, [qui par consequent n'est fait que depuis,] quoique Photius appelle l'Ancorat la synopse & comme le raccourci de l'autre. [Mais il le suivit de bien pres, comme nous le verrons bientôt.] Il n'entreprit point de luy mesme cet ouvrage si difficile, [non plus que son Ancorat,] & il ne s'engagea point par son propre choix à un travail qui surpassoit, dit-il, son peu de capacité. Ce furent divers moines qui l'en presserent, les uns d'un costé, les autres d'un autre, & qui l'y forcerent, selon ses termes. De sorte qu'il ne put resister à tant de personnes qui l'aimoient, considerant comme

Epi. 69. c. 27. p. 751.

d] 74. c. 1. p. 887.

c. d.

f Phot. c. 123. p.

304.

Epi h. l. c. 1. p. 7.

un ordre de Dieu le consentement unanime avec lequel ils luy demandoient tous la mesme chose.

p. 7.

ff. p. 1.

Bar. 375. 5 15.

5 15 | Thdr. v. P.  
c. 2. p. 777. d.

Ep. h. ff. p. 18.

p. 7. a. b.

c.

b.

d.

p. 23.

p. 19. d.

'Entre ceux à l'autorité desquels il defera en cette rencontre, il marque les Prestres Acace & Paul. C'estoient, dit-on, deux Abbez des monasteres qui estoient devers Calcide & Berée dans la basse Syrie: [& nous ne trouvons point de difficulté] à croire avec Baronius que ce sont les mesmes Prestres & Abbez à qui S. Basile écrit en l'an 376, comme nous croyons, sa lettre 200, sur une grande "persecution qu'ils avoient soufferte des Ariens <sup>V. les Ariens</sup> aussitost après Pasque, [& qu'Acace est celui mesme] <sup>5 132.</sup> qui de ce lebre solitaire de Syrie fut elevé à l'episcopat de Berée, qu'il gouverna pendant 50 ans, & où il se rendit encore plus celebre & en bien [& en mal.]

'S. Epiphane avoit esté voir ces deux Abbez, & ils rémoignent dans une lettre que sa presence les avoit remplis de "pensées <sup>ἐπιλογισμῶν</sup> toutes spirituelles, & leur avoit laissé un tres grand desir de jouir de sa compagnie; & ils souhaitoient d'autant plus de se remplir de ses paroles & de ses sentimens, que tout le monde louoit l'odeur excellente que repandoient partout les discours & les actions de ce disciple du Sauveur. Cela leur inspira la pensée de le venir trouver pour prendre part à la grace que Dieu luy avoit donnée comme aux Apostres, pour se venir jeter à ses piez, & ecouter les paroles saintes & spirituelles qui sortoient de sa bouche, dans l'esperance que s'ils estoient dignes de cette grace, ils s'en retourneroient chez eux avec une nouvelle force, pour continuer dans la vie sainte qu'ils avoient embrassée, & pour s'y perfectionner de plus en plus. Mais ils furent retenus par la maladie [de l'un d'eux.]

'Ainsi ne pouvant aller eux mesmes trouver S. Epiphane, ils luy envoyerent Marcel qui estoit entré depuis peu dans leur communauté, & qui sur la reputation qu'avoit le Saint, souhaitoit extremement de le voir. Ils luy écrivirent par luy une lettre dans laquelle, outre ce que nous venons de dire, ils assurent que tous ceux qui connoissoient le Saint, avouoient que Dieu l'avoit suscité comme un nouvel Apostre, comme un nouveau Jean pour estre le predicateur & le maistre de tous ceux qui embrassent la vie monastique: Ils disent que de recevoir ses instructions spirituelles, cela les soulage de leurs pechez. Ils luy demandent ses prieres comme à un homme juste devant le Seigneur, par les prieres duquel tout le monde esperoit d'obtenir des forces, & qui avoit receu de Dieu une grace apostolique. Cette lettre si

pleine d'eloges, estoit particulièrement pour le supplier au nom de tous les solitaires, qu'après leur avoir appris les noms des heresies [dans son Ancorat,] il voulust leur en marquer les dogmes par un nouvel ouvrage qui seroit commun pour tout le monde, & qu'ils attendoient dans le jeûne & dans la priere au retour de celui qu'ils luy avoient envoyé. [Je ne sçay si le moine Marcel leur envoyé ne seroit point le celebre Marcel Evesque d'Apamée, martyrizé vers l'an 395.]

V. Theodo-  
se I. 558.



A R T I C L E X I.

*Il écrit son Panarium: Estime que l'on en a faite.*

**C**E fut donc pour satisfaire à la lettre de ces deux Abbez, & à la demande que beaucoup d'autres personnes luy en avoient faite, que S. Epiphane composa son grand ouvrage sur les heresies. [Il l'adresse à Acace mesme & à Paul,] puisqu'il leur parle dans le commencement; outre qu'il leur adresse positivement la lettre preliminaire qui sert de preface à tout son livre, & qu'il a voulu qu'on considerast comme en estant un veritable prologue. [Il faut que ce soit les mesmes Acace & Paul]<sup>a</sup> qu'il salue à la fin de son ouvrage, tant de sa part qu'au nom d'Anatole qui l'avoit écrit en notes, comme il avoit aussi fait l'Ancorat;<sup>b</sup> & d'Hypace Soudiacre qui l'avoit transcrit.

Epi. h. i. c. 2 p. 3.  
a. b.

b.  
pr. p. 20.

fid. c. 19. p. 1102.  
a. b.  
a c. 25. p. 1108. a.

anc. c. 121. p. 519.  
b fid. c. 25. p. 1108.

a.  
pr. p. 2.

Il intitula cet ouvrage *Panarium*, c'est à dire, comme il l'explique luy mesme, une boiste d'apothicaire pleine de contrepoison contre les morsures des serpens, parcequ'il y refute toutes les heresies qu'il compare toujours à quelque espece de serpent. Il le divise tout en trois livres & en sept tomes. Il comprend dans les heresies diverses sectes de payens & de Juifs: ce qui fait qu'il en conte vingt avant J. C, & soixante depuis: & il en fait d'abord le denombrement. Le P. Petau remarque qu'il fait une faute dans cette supputation, en ce qu'il conte comme des especes particulieres de sectes les payens, les Samaritains, & les Juifs, qu'il met en mesme temps comme des genres qui en comprennent plusieurs; & sans cela il ne trouveroit pas son nombre de 80 heresies. Il ajoute à ces heresies une description abregee de la foy de l'Eglise & de sa discipline, pour rejouir ses lecteurs, & les desennuyer de la peine qu'ils auront eue à lire tant d'heresies.

p. 2. 3. 4.

n. p. 2.

pr. p. 21. a. b.

1. Leonce de Byzance dit qu'il en conte 84. [Est-ce une pure faute de copiste?]

fid. c. 2. p. 464.  
c. 19. p. 111. 112]  
pr. p. 21. 22.

'On pourroit remarquer dans cet ouvrage beaucoup de preuves de son humilité. [Mais on ne peut pas omettre] la priere qu'il fait à ses lecteurs dans sa preface, & qu'il repete encore à la fin, de pardonner à la foiblesse & à la bassesse de son petit esprit, lassé, fatigué, étourdi, & comme prest à vomir pour avoir esté longtems parmi les poisons de l'heresie, s'il s'est laissé aller contre son ordinaire, & contre son dessein à railler quelquefois les heretiques, & à les appeller des scelerats, des fourbes, ou à leur dire quelque autre parole rude, que son zele pour la verité, l'horreur qu'il vouloit témoigner pour leurs heresies, & celle qu'il en vouloit donner aux autres, luy arracheroient quelquefois dans la chaleur de la composition.

h. i. c. 1. p. 2. c.

'Son dessein est de rapporter toutes les differentes erreurs où les hommes se sont egarez [sur la religion] depuis le commencement du monde jusqu'à son temps, c'est à dire jusqu'à l'onzieme année du regne de Valentinien & de Valens, [qui commençoit le 25 fevrier 374.]" Ainsi ce fut apparemment cette année là mesme qu'il commença à y travailler, quoique cela ne soit pas tout à fait sans difficulté. Ce dont personne ne doute, ] c'est qu'il combatit l'heresie des Cataphryges en 375, & qu'en 376 il en estoit à celle des Manichéens, [ & plus qu'à la moitié de ce grand ouvrage.]

48. c. 2. p. 404. a.  
66. c. 20. p. 638. a.

Hier. v. ill. c. 114.  
p. 300. d.

Phot. c. 228. p.  
809. a. b.  
a Fic. l. 4. c. 2. p.  
157. 159.  
b Greg. l. 6. ep. 4.  
p. 704. d] - 05. b.  
c Conc. B. t. 5. p.  
773 d.  
d Phot. c. 122. p.  
304.

'S. Jerome parlant des ouvrages que S. Epiphane avoit faits jusqu'à l'an 342, ne specifie que celui qui estoit contre toutes les heresies. S. Ephrem d'Antioche en cite le premier livre. <sup>a</sup> Facundus en parle avec elege. <sup>b</sup> S. Gregoire le grand le cite, s'il n'y a faute dans son texte. <sup>c</sup> Le VII. Concile remarque aussi qu'il avoit triomphé de toutes les heresies en 80 titres. <sup>d</sup> Photius dit que c'est l'ouvrage le plus étendu de tous ceux qui avoient esté faits jusques alors contre les heretiques, & aussi le plus utile, parce que le Saint y avoit renfermé tout ce que les autres avoient dit de bon, [jusqu'à copier des livres presque entiers de S. Irenée,] & y avoit encore ajouté diverses choses. S. Augustin parle de cet ouvrage de S. Epiphane contre les 80 heresies: " & il le suivit pour l'ordre & pour beaucoup de choses dans celui qu'il fit sur le mesme sujet, se donnant néanmoins la liberté d'y ajouter ou d'y retrancher, de diviser en deux heresies ce que S. Epiphane mettoit pour une seule, ou de mettre en une ce qu'il divisoit en deux, selon qu'il le jugeoit plus à propos. [Il paroist qu'il n'avoit vu que les titres mis à la teste de chaque livre, & apparemment par Saint Epiphane mesme, lesquels contiennent en tres peu de mots les principaux dogmes de chaque heresie.]" S. Augustin traduit mot à mot en un

Aug. hær. t. 6. p.  
3. 2. a] 12. 1. b.  
c h. 57. p. 12. 1. b. c.

op. imp. l. 4. c.  
47. p. 1160. f

NOTE 5.

NOTE 6.



autre endroit ce qui est dans ces titres touchant les Apollinaristes. [Mais quoiqu'il n'eust vu que si peu de chose de S. Epiphane,] il ne laisse pas de dire qu'il le trouve beaucoup plus habile que S. Philastre qui avoit aussi fait un traité des heresies, & qu'il parle des choses plus doctement. p. 52. b.

'On trouve aujourd'hui qu'il n'y a presque aucun auteur, qui ait plus remarqué de points touchant la doctrine & la discipline de l'ancienne Eglise, contraires aux erreurs & aux dereglemens des novateurs de ces derniers siecles, que fait S. Epiphane dans son *Panarium*. M<sup>r</sup> du Pin en fait une assez longue enumeration; & montre aussi que si Scultet pretend y trouver la confirmation de quelques unes de ses heresies, il ne le fait qu'en y employant la mauvaise foy & le mensonge. Du P. t. 2. p. 752. p. 748-751. p. 752-762.

'Nous avons sous le titre de Recapitulation un abrégé du grand ouvrage de S. Epiphane. [Mais on ne voit pas si elle vient du Saint mesme, ou de quelque autre, ni en quel temps elle peut avoir esté faite.] Epi. t. 2. p. 126.

XX

A R T I C L E X I I.

*S. Epiphane combat les Antidicomarianites, les Collyridiens, & les Apollinaristes.*

**A** V A N T que S. Epiphane eust achevé son grand ouvrage, il écrivit une grande lettre à l'Eglise d'Arabie contre les deux heresies opposées des Antidicomarianites & des Collyridiens, dont les premiers vouloient oster à la Mere de Dieu la gloire de sa virginité, & les autres en faisoient une déesse. Il combat néanmoins plus particulièrement les derniers dans cette lettre. Il l'inséra toute entiere dans son grand ouvrage, en y faisant seulement quelque changement, afin de ne pas prendre inutilement une nouvelle peine à refuter les Antidicomarianites. Il la cite aussi contre les Collyridiens. Epi. 78. c. 1. p. 1033. 1034. p. 1033. c.

'Il paroist ne l'avoir écrite que depuis que l'heresie d'Apollinaire commença à faire du bruit. [Et elle en faisoit des devant l'an 362, quoiqu'Apollinaire s'en défendist, & qu'il passast encore pour un Evefque orthodoxe sous l'episcopat de Damase, lequel à l'exemple de S. Athanase communiqua quelque temps avec luy. Son nom estoit déjà assez odieux en 372, & néanmoins nous croyons qu'il dissimuloit toujours son impieté, jusques à la fin de 375, ou au commencement de 376, qu'il établit Vital Evefque de 79. c. 1. p. 1057. c. 78. c. 24. p. 1057. 2.

v. S. Jero-  
me 534.

v. les Apol-  
linaristes 57.

son parti à Antioche, & d'autres en d'autres endroits, faisant ainsi un schisme ouvert avec l'Eglise.

Ruf. ad. Or. p.  
197. b.  
a Epi. 77. c. 20. p.  
10. 4. c. d.

'S. Epiphane qui se croyoit appellé de Dieu à porter partout l'Evangile, s'efforça d'éteindre ce feu.<sup>a</sup> Il fut à Antioche, y parla à Apollinaire & aux principaux de son parti, principalement à Vital qu'il fit venir chez luy. Il l'exhorta, le pria, le conjura de ne se point separer de la foy de l'Eglise, de quitter les paroles qui estoient causes de la division, & de se reconcilier avec Paulin l'un des Evesques orthodoxes [d'Antioche,] avec lequel il avoit quelque différend. Vital voulut dissimuler son heresie, & dit qu'il n'avoit point d'autre foy que le Saint mesme: Pour Paulin, il pretendoit qu'il estoit Sabellien.

d.

'S. Epiphane qui cherchoit tous les moyens de ramener Vital, voulut bien [pour le satisfaire] suspendre la communion parfaite [qu'il avoit] avec Paulin, jusqu'à ce qu'il se fust purgé de l'heresie dont on l'accusoit. Et Paulin n'eut pas de peine à le faire: Car il n'eut qu'à luy presenter une copie signée de sa main d'un formulaire dressé & écrit de la main propre de S. Athanase, qu'il avoit déjà signé autrefois entre les mains du mesme Saint pour justifier sa foy, & témoigner qu'il consentoit aux decrets du Concile d'Alexandrie de l'an 362, auquel cette signature se rapporte, & ensuite duquel on la trouve encore.

p. 1015. a.

Ath. de Ant. p.  
380. 381.

Epi. 77. c. 22. p.  
1015.  
b p. 1016. a.

'S. Epiphane ainsi satisfait de Paulin, demanda à Vital & aux autres de son parti, quel estoit leur sentiment & le sujet de leur dispute. Vital<sup>m</sup> voulut que [Paulin] le dist, & [Paulin] dit que Vital ne vouloit pas reconnoistre que J. C. fust homme parfait. Vital reparti au contraire qu'il confessoit que J. C. avoit pris un homme parfait. Tous les auditeurs en furent surpris & en témoignèrent beaucoup de joie. Mais Saint Epiphane qui connoissoit les finesces & les deguisemens dont ils se servoient pour tromper les simples & les attirer à leur parti, voulut approfondir davantage leur croyance, & demanda s'ils croyoient que J. C. eust pris une veritable chair de la S<sup>te</sup> Vierge, que le Verbe Dieu, que le Fils de Dieu estoit veritablement venu prendre de la Vierge une chair humaine. Vital l'assura, & d'un air grave & serieux ἀληθῶς qu'il croyoit toutes ces choses: & cela commença à donner de la joie au Saint, d'autant que les disciples d'Apollinaire qu'il avoit vus en Cypre, luy avoient dit que parmi eux on ne croyoit point d'autre que J. C. eust pris la chair de la Vierge. Il fut encore plus rejoui lorsque Vital<sup>m</sup> luy protesta qu'il reconnoissoit que J. C. & c. μετὰ βάρους. avoit pris une ame humaine. Mais quand il luy eut demandé s'il

b.

b. c.

c. 23. p. 1016. c.

avoit aussi pris la raison & l'intelligence humaine, Vital dit absolument que non. Le Saint fit instance sur ce qu'il avoit reconnu que J.C. estoit un homme parfait : & alors Vital ne pouvant plus cacher le fond de son heresie, dit qu'il le reconnoissoit homme parfait comme composé du corps & de l'ame [animale,] & de la divinité qui luy tenoit lieu de l'intelligence & de l'ame raisonnable.

S. Epiphane employa beaucoup de temps pour luy faire voir par les Ecritures combien ce sentiment estoit faux : Mais il fut enfin obligé de se retirer sans avoir pu rien gagner sur luy ni sur quelques autres avec qui il disputa aussi ; & il ne luy resta que la douleur de voir perir par l'heresie des personnes qui du reste avoient de fort bonnes qualitez, sans qu'il les pust secourir.

[Au contraire il semble que sa charité n'ait fait que les animer contre luy.] Car nous apprenons d'une lettre des Evêques d'Egypte bannis par Valens pour la foy, qu'Apollinaire des le commencement de son heresie écrivit des lettres où il accusoit le venerable & orthodoxe Archevesque de Cypre Epiphane : & il pretendoit déposer Diodore, parcequ'il communiquoit avec Paulin & S. Epiphane. Pierre successeur de S. Athanase, se plaignoit aussi [en l'an 376 ou 377,] que Timothée [l'un des plus fameux disciples d'Apollinaire,] & qui se pretendoit Evêque [de Beryte,] vouloit l'anathematizer, & avec luy S. Basile de Cesarée, Paulin, S. Epiphane, & Diodore. [Ces anathemes font estimer davantage la moderation de S. Epiphane : car ils ont precedé, autant que nous en pouvons juger, ce qu'il a écrit contre Apollinaire ; & neanmoins il ne l'écrit qu'avec une modestie & une retenue qui semble mesme excessive.]



A R T I C L E X I I I.

*Il écrit à S. Basile ; va à Rome : Écrit des poids & des mesures.*

V. S. Basile  
S 125, 128.

[I]l semble que le Saint n'ayant pu réussir à réunir Paulin & Vital, il ait tasché d'engager S. Basile à y travailler, & que ç'ait esté le sujet de la lettre qu'il écrivit à ce Saint, & dont nous avons la réponse dans S. Basile, sur lequel nous en avons traité assez amplement. C'est pourquoi nous remarquons seulement que S. Basile releve beaucoup l'esprit de charité & d'union que Saint Epiphane faisoit paroître dans sa lettre, & en l'envoyant visiter par des freres dignes de ce ministère de paix. Il admire

aussi & approuve beaucoup le soin qu'il avoit de s'informer de tout ce qui regardoit l'Eglise, & de ce qu'estant arrivé quelque division parmi les moines qui demeuroient sur la montagne des Oliviers, il en ressentoit beaucoup de douleur, & cherchoit quelque voie pour les accorder. Il dit que S. Epiphane reconnoissoit dans sa lettre qu'il falloit confesser trois hypostases. Il répond par la mesme lettre à une autre que S. Epiphane luy avoit écrite auparavant, pour savoir ce que c'estoit que les Maguséens de Cappadoce.

[Nous ne trouvons rien de S. Epiphane depuis l'an 376 jusques en 382. On lit bien les noms de quatre Evêques de Cypre parmi les signatures du Concile œcumenique de Constantinople en l'an 381; mais on n'y voit point celui de S. Epiphane.] On peut remarquer néanmoins que Flavien ayant esté élu un peu après le Concile pour succéder à Saint Melece d'Antioche, l'isle de Cypre se joignit à l'Occident & à l'Egypte pour le depousseder & faire reconnoistre Paulin.

[En l'an 382,] S. Epiphane alla à Rome avec Paulin à cause du Concile qui y avoit esté convoqué [pour la fin de la mesme année.] Il y logea chez S<sup>te</sup> Paule, & l'exemple de ses vertus anima encore davantage à la pieté cette illustre veuve. Mais le respect qu'elle avoit pour la sainteté & la dignité des plus grands Evêques, ne luy fit pas violer la regle qu'elle observa toujours depuis la mort de son mari, de ne manger jamais avec une personne d'un autre sexe. L'hiver estant passé, & le temps estant devenu propre pour la navigation, Paulin & S. Epiphane s'en retournerent à leurs Eglises.

[L'an 385,] Saint Jerome estant parti de Rome au mois d'aoust pour s'en retourner en Orient, aborda premierement en l'isle de Cypre, où il fut receu par S. Epiphane. S<sup>te</sup> Paule [qui le suivit peu après] prit la mesme route. Lorsqu'elle fut arrivée en Cypre, elle se jeta aux piez du saint & venerable Epiphane: & il la retint dix jours, pour luy donner moyen de se rafraichir des fatigues qu'elle avoit endurées sur la mer.

[Ce fut l'an 392 que S. Epiphane fit son livre intitulé des poids & des mesures.] Car il y termine le catalogue des Empereurs au Consulat d'Arcade & de Rufin, sous lequel le jeune Valentinien fut trouvé étouffé dans son palais le samedi 15 de may veille de la Pentecoste. Il le marqua encore par les mois grecs & egyptiens. Il ne traite qu'à la fin, de ce que promet le titre, c'est à dire des poids & des mesures des Juifs, particulièrement de celles qui

V. S. Am-  
broise 531.

sont

p. 320. b. c.  
c. d. e.

Socr. l. 5. c. 10. p.  
269. 1) Soz. l. 7. c.  
11. p. 717. b.

Hier. ep. 16. 27.  
p. 119. b. | 171. a.

p. 171. a  
p. 175. b.

p. 171. a.

in Ruf. l. 3. c. 7.  
p. 239. b.  
4 p. 240. c.  
5 ep. 27. p. 171. b.

Epi. mens. c. 20.  
p. 177. d.

c. 21. p. 177.

font marquées dans l'écriture. Le<sup>n</sup>reste de son livre est presque tout employé à parler des interpretes de l'écriture, entre lesquels il prefere de beaucoup les Septante, qu'il dit n'avoir rien ajouté ou retranché de l'hebreu que pour de bonnes raisons, & par la conduite de Dieu. Il loue beaucoup le travail d'Origene dans ses Hexaples; [ce qui justifie sa candeur, & fait voir que quand il a blasmé Origene, c'est parcequ'il le croyoit blasmable, & non par aucune animosité particuliere.] Il marque au commencement quelques figures dont on se servoit dans les livres de l'écriture pour marquer ou le sens des Prophetes, ou les differences des versions. Il fait aussi une enumeration des livres de l'écriture, & une liste des Rois d'Egypte depuis Alexandre, <sup>a</sup>& des Empereurs Romains, [que nous ne garantirons pas.] <sup>b</sup>On<sup>n</sup>trouve bien de l'erudition dans cet ouvrage. [Nous en avons apparemment perdu la preface, par laquelle il l'adressoit à quelque homme habile de ses amis, qui pouvoit l'avoir engagé à y travailler.]

n. p. 378.  
c. 2. p. 159. 160.  
c. 3. p. 160. 161.  
c. 7. p. 164.  
c. 1. 2. 8.  
c. 4. 23. p. 161-180.  
c. 12. p. 168.  
<sup>a</sup> c. 13 &c.  
<sup>b</sup> Du Dit. 2. p. 744.

&c.

&c.

NOTE 7.



A R T I C L E X I V .

*Du traité Des pierreries, & de quelques autres ouvrages de Saint Epiphane.*

[N]ous avons encore d'autres ouvrages de S. Epiphane, que nous mettrons ici de suite, parceque nous n'en savons point le temps. Le plus celebre<sup>j</sup>est celui qu'il intitula Des pierreries. S. Jerome à qui il l'avoit donné de sa main, l'appelle [en 396 ou 397,]<sup>d</sup>un fort bel ouvrage, <sup>e</sup>& un illustre monument de l'esprit & de l'erudition de son auteur, <sup>f</sup>il le fit pour Diodore Eveque<sup>h</sup>de Tyr, qui le pria par une lettre de luy expliquer les douze pierreries qui estoient sur le Rational du grand Prestre de la loy; de luy en marquer les noms, la couleur, <sup>i</sup>& ce qui en fait la beauté ou la distinction, la place [qu'elles avoient dans le Rational,] les reflexions qu'on en peut tirer pour l'edification, pour quelle tribu estoit chaque pierre, où on l'avoit trouvée, & de quel pays elle vient. S. Epiphane dans la réponse à Diodore, dit que comme J. C. & ses disciples en recevant quelque chose des hommes, donnoient plus qu'ils ne demandoient, & que comme Elie en demandant un peu de pain à la veuve de Sarepte, recompensa sa charité par une benediction abondante; ainsi Diodore en luy demandant cet écrit, que son incapacité luy rendoit fort difficile, luy obtenoit par ses prieres une nouvelle

Hier. in Il. 54. p. 201. b.  
c in Ez. 23. p. 479 c.  
d ep. 128. p. 63. a. e in Il. 54. p. 201. b. f Fac. l. 4. c. 2. p. 158. 159. Epi. t. 2. p. 225. b.

NOTE 8.

idées.

Fac. p. 158. 159.

intelligence, de nouvelles lumieres & une abondante effusion des graces du Ciel.

Epi. t. 2. p. 225.  
231.  
a pr.

'Nous avons aujourd'hui ce traité en deux manieres, dont l'une est un abregé de l'autre, fait selon le Pere Petau, par Anastase. [Mais je ne sçay si le plus long ne seroit point encore un abregé ou un simple extrait: Car je ne voy point qu'il réponde fort à l'idée qu'en donne S. Jerome: Et l'on n'y trouve rien de ce que Diodore luy avoit demandé de plus considerable, ni des reflexions de pieté que l'on pouvoit faire sur chaque pierre precieuse. Il n'y a pas d'apparence que S. Epiphane ait omis au moins cet article.] Et S. Jerome dit que son livre donnoit une connoissance tres ample non seulement de la nature & de la valeur de ces pierreries, mais aussi des vertus auxquelles on les pouvoit rapporter. [Il n'est pas en effet fort improbable qu'on ait fait du livre ce qu'on a fait de l'epistre dedicatoire, dont l'on ne trouve dans S. Epiphane que ce qui contient precisément la demande de Diodore; & l'on y a retranché beaucoup d'autres choses qui sont dans Facundus, lequel ne raporte encore cette lettre qu'en l'abregeant.]

Hier. ep. 118. p.  
63. a.

Le Pere Petau ne doute pas que les reflexions mystiques & morales sur les proprietés des animaux recueillies par un ancien naturaliste, cité, dit-on, par Origene & par d'autres sous le titre du Physiologue, ne soient veritablement de S. Epiphane.

Du P. t. 2. p. 244.

Epi. t. 2. p. 186.  
187.

'Ce livre n'est pas aujourd'hui fort estimé: ce qui n'empesche pas qu'on ne le croie estre de S. Epiphane: de quoy on peut voir les raisons dans la preface de Ponce de Leon sur la traduction qu'il a faite de ce traité. [Je ne sçay si elles sont tout à fait fortes.]

Cassid. inf. c. 5. p.

'Cassiodore nous assure que ce Saint avoit expliqué en un seul livre d'une maniere abregée, le Cantique des Cantiques, & il avoit fait traduire ce livre en latin par un autre Epiphane. [Nous ne l'avons pas aujourd'hui. Voilà quels sont les ouvrages assurez de S. Epiphane, outre quelques lettres dont nous parlerons dans la suite.]

Cotel. g. t. 1. p.  
426-430.

'On nous a donné depuis peu quelques paroles de pieté qu'on luy attribue, recueillies parmi celles des anciens Peres des deserts. [On y peut remarquer son estime & son respect pour l'Ecriture,] dont il dit que non seulement la lecture nous est tres utile pour nous garantir de pecher, & que c'est trahir honteusement nostre salut & nous jetter dans le precipice, que d'ignorer la loy de Dieu & les Escritures, mais que la seule vue mesme des livres saints est [quelquefois] capable de nous arrester lorsque

p. 427.

nous sommes portez au peché, & de nous animer à la pratique de la vertu.

‘Pour le livre de la vie & de la mort des Prophetes, <sup>a</sup>le P. Petau & d’autres jugent qu’il est trop rempli de fables & d’impertinences pour estre de S. Epiphane, <sup>b</sup>quoiqu’il y ait des Protestans qui le citent comme de luy. <sup>c</sup>M<sup>r</sup> Cotelier l’appelle le faux Epiphane, admirablement fecond en mensonges.

Epi. t. 2. pt] Du P. P. 445.  
<sup>a</sup> Boll. 12. may, p. 49. c.  
<sup>b</sup> Ori mart. n. p. 155.  
<sup>c</sup> Cotel. in Chry. n. p. 220. 2.  
<sup>d</sup> Epi. t. 2. pt] Boll. f. 49. f.

‘Le P. Petau juge aussi que les huit oraisons qu’on luy attribue peuvent estre d’un Epiphane Evesque de Salamine, puisqu’on en trouve dans le VII. & dans le IX. siecle, mais qu’assurément elles ne sont point de celui qui a vécu dans le IV. Il dit que cela se voit par le style, & par quelques autres marques. D’autres ne cedent ni à son autorité, ni à ses preuves. [Mais je ne sçay s’ils les ont aussi bien examinées que luy. Au moins ils ne les ont pas traduites: & les matieres dont quelques unes traitent, n’estoient pas bien communes du temps de S. Epiphane.] Il y en a deux sur la feste des Rameaux, une sur la sepulture de J. C, deux sur sa resurrection, dont la seconde n’est qu’en latin, une sur son ascension, une sur les louanges de la Vierge, & une sur les mysteres des nombres.

Du P. p. 445.  
 Epi. t. 2. p. 251. & c.

‘M<sup>r</sup> Huet croit qu’on peut attribuer à Saint Epiphane un ouvrage intitulé La philosophie d’Origene, mais qu’on voit par l’ouvrage mesme avoir esté fait par un Evesque. Cet ouvrage raporte les sectes & les dogmes des philosophes, que l’auteur paroist avoir eu intention de refuter. Ainsi il a assez de raport avec le dessein du grand ouvrage de Saint Epiphane contre les heresies. Mais quelques lignes que l’on en cite [paroissent d’un meilleur grec que n’est celui de ce Saint.]

Huet, Ori. p. 277. c. d.



A R T I C L E X V.

*Sentiment de Saint Epiphane sur les images: Du rideau dechiré par luy.*

‘L E s Iconomaques firent ce qu’ils purent pour s’autoriser contre l’Eglise d’un nom aussi illustre qu’estoit celui de S. Epiphane. Ils produisoient pour cela quelques paroles qu’ils pretendoient qu’il avoit dites pour défendre de mettre des images dans les eglises ni dans les lieux où reposoient les corps des Saint. Ils luy attribuoient outre cela deux ou trois livres sur le mesme sujet, & une lettre à l’Empereur Theodose, <sup>a</sup>à la

Conc. B. t. 5. p. 772. f.  
 f.  
 f.  
 f. [773. 2] 774. d.  
 p. 773. f.  
 e. p. 774. a.

fin de laquelle il disoit qu'il avoit souvent parlé aux autres Evêf. que pour faire oster les images; mais qu'ils avoient rejezté cette proposition, & qu'ils ne l'avoient pas seulement voulu écouter.

d.e.

p.773.d.e.

p.775.b.

Jo.D ima.l.r.  
2.p.506.c|514.c.

l.r.p.506.c.

'On répondit à cela dans le VII. Concile, en niant que tous ces écrits fussent de Saint Epiphane, puisqu'ils n'estoient point connus dans l'Eglise comme ses veritables ouvrages; puisque S. Epiphane ne disoit rien contre les images dans son ouvrage contre toutes les heresies, puisque ses propres disciples avoient mis son image avec beaucoup d'autres peintures dans une eglise qu'ils avoient bastie sous son nom. S. Jean de Damas s'objectant aussi S. Epiphane, qu'on pretendoit avoir condanné ouvertement la pratique de l'Eglise touchant les images, répond que les écrits qu'on citoit de luy pouvoient bien estre supposez, ou bien que ce Saint combattoit en cela non le culte des images en luy mesme, mais quelque superstition particuliere, comme Saint Athanase a combatu certains honneurs que les Egyptiens rendoient au reliques des Saints.

Hier.ep 60.c.5.  
P.161.a.

'Nous trouvons à la fin d'une lettre qui est certainement de luy, que passant un jour, [en l'an 394.] par un village du diocese de Jerusalem nommé Anablatha, avec Jean Evêque du lieu, il y remarqua en un endroit une lampe qui bruloit. Il demanda ce que c'estoit: on luy dit que c'estoit une eglise: & y estant entré pour faire oraison, il trouva un rideau tendu sur la porte avec une image peinte comme de J.C. ou de quelque Saint: Car, dit-il, je ne me souviens pas bien de qui estoit l'image. Voyant, donc continue-t-il, l'image d'un homme exposé dans l'eglise de J.C, contre l'autorité des Ecritures, je déchirai la tenture, & je dis aux [Ecclesiastiques] du lieu, qu'il valoit mieux employer cette étofe à couvrir le corps de quelque pauvre homme pour le porter en terre. Et comme ils disoient en murmurant: S'il avoit envie de déchirer nostre rideau, au moins falloit-il qu'il nous en donnast un autre; il promit de leur en donner un, & de l'envoyer au plustost. Il différa néanmoins un peu pour en donner un meilleur, pensant qu'on luy en dust envoyer de Cypre. Mais comme il vit qu'on murmurait [soit de l'action en elle mesme, soit de ce qu'il n'envoyoit pas une autre tenture,] il en chercha une & l'envoya à Jean de Jerusalem, en le priant de la faire recevoir par les Prestres de ce lieu, & en mesme temps d'empêcher qu'on ne se servist dans l'Eglise de ces sortes de tentures, qui sont, dit-il, contre nostre religion: Car il est de vostre honneur d'employer vos soins à oster une superstition qui est indigne de

b.



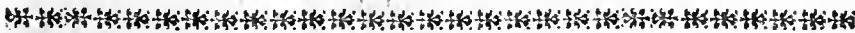
» l'Eglise de JESUS CHRIST, & des peuples qui vous sont confiez.

Diverses personnes habiles ont cru que cet endroit, avoit esté  
 ajouté à la lettre de S. Epiphane. Mais il faut avouer que cette  
 pretention est difficile à soutenir. [Et après tout, il n'est peutestre  
 pas incroyable que la coutume de mettre des images dans les  
 eglises, estant alors assez nouvelle, quoiqu'elle ait esté autorisée  
 avant la fin de ce siecle par S. Paulin dans l'Occident, par Pru-  
 dence qui témoigne qu'elle estoit à Rome mesme, par S. Astere,]  
 & par S. Gregoire de Nyffe dans le Pont & la Bithynie, [S. Epi-  
 phane qui ne l'avoit pas trouvée dans la tradition des Eglises de  
 Palestine & de Cypre, l'ait rejettée comme une superstition avec  
 son zele ordinaire, qui estoit pour le moins aussi ardent qu'éclairé.  
 Et après tout, on ne peut pas mesme blasmer la sollicitude des  
 Superieurs Ecclesiastiques lorsqu'ils s'opposent aux nouveautez  
 que les inferieurs veulent introduire, parceque les choses mes-  
 mes qu'on fait pour une bonne fin, peuvent avoir des effets tres  
 dangereux. Que s'il trouvoit que les images fussent contraires à  
 l'Ecriture, il n'y a pas lieu de s'en étonner, puisque les Juifs  
 estoient fortement persuadez depuis plusieurs siecles qu'elle les  
 leur défendoit. Ce n'est donc pas à nous à entreprendre de  
 condamner ce qu'a fait un Saint: Il faut nous contenter d'estre  
 affurez que ni son autorité ni ses raisons ne doivent point non  
 plus nous faire condamner beaucoup d'autres Saints, qui ont ap-  
 prouvé ce qu'il improuvoit, parceque dans des choses indiffe-  
 rentes d'elles mesmes, chacun a la liberté de suivre sa foy & sa  
 pieté; & qu'elles peuvent encore moins l'emporter sur les deci-  
 sions de] l'Eglise, qui a receu & loué l'usage des images, comme  
 S. Jean de Damas le remarque avec beaucoup de lumiere.

Du P. t. 2. p. 746.  
747.

P. 747.

Jo. D. ima. l. i. p.  
506. c. f.



A R T I C L E X V I.

*Abregé des dernieres actions de S. Epiphane: Sa mort: De  
 Philon Evêsqûe de Carpasie, & de S. Tycon.*

S A I N T Jerome parlant de S. Epiphane sur l'année 392, dit  
 qu'il vivoit encore alors, quoique dans une extreme vieil-  
 lesse. [Dieu le conserva neanmoins encore durant dix ou douze  
 ans, & son age ne l'empêcha pas d'avoir part à plusieurs affaires  
 importantes, & mesme de faire divers voyages. Nous n'en par-  
 lons qu'en abregé, parcequ'on trouvera les mesmes choses  
 plus étendues en d'autres endroits.

Hier. v. ill. c. 114.  
P. 300. d.

ep. 60. c. 1. p. 157. a.

Il semble qu'il estoit en Palestine l'an 393, ] lorsque les moines du monastere que Saint Jerome conduisoit à Bethléem, se plaignoient à luy de ce qu'ils n'avoient personne qui leur administrait les sacremens, & luy témoignoient souhaiter de voir ordonner Prestre Paulinien frere de S. Jerome.

c. 5. p. 161. a.

Hier. l. heb. p. 270. c. 276. c.

[Il vint en l'an 394 à Jerusalem, apparemment vers Pasque : v. S. Jerome & ce fut dans ce voyage ] qu'il passa, comme nous avons dit, à Anablatha, pour aller celebrer l'office divin avec Jean de Jerusalem au lieu saint appellé Bethel. Ce lieu est sans doute ] celui qui est celebre dans l'Ecriture. Ce n'estoit plus alors qu'un petit village, qu'on trouvoit à la droite en allant de Jerusalem à Naplouse, à quatre ou cinq lieues de Jerusalem. On y avoit basti une eglise sur le lieu où Jacob avoit vu l'échelle. à 12 milles.

[Il paroist que S. Epiphane & Jean estoient encore alors unis ensemble. ] Mais le Saint ayant parlé avec beaucoup de chaleur devant le peuple contre Origene, que Jean aimoit, cela les brouilla extremement. Saint Epiphane quitta pour cela Jerusalem, & s'en alla à Bethléem se consoler avec S. Jerome; & peu après il se retira dans son monastere pres d'Eleutherople. Il crut ensuite sur des principes dont nous ne nous rendons pas juges, devoir porter par ses lettres tous les moines de ces quartiers là à se separer de la communion de Jean leur Evesque: & quand le monastere de S. Jerome l'eut fait, S. Epiphane ordonna Paulinien pour en estre Prestre: Cette action causa beaucoup de bruit, & obligea S. Epiphane d'écrire à Jean une grande lettre que Saint Jerome traduisit depuis. Il fut obligé d'écrire pour ce mesme sujet aux Evesques de Palestine & au Pape Sirice, devant lequel Jean s'estoit efforcé de le noircir. Cette dispute finit pour ce qui regardoit Saint Jerome, vers le milieu de l'an 397. On ne voit pas quelle issue elle eut à l'égard de Saint Epiphane, sinon que Theophile d'Alexandrie, qui y parut favorable à Jean, ] traita le Saint dans une lettre, d'heretique & d'auteur de schisme. Ibid.

Past. dial. c. 16. p. 43. b.

Hier. ep. 27. p. 179. a.

[Ce fut peuestre dans le temps que nous avons dit qu'il estoit en Palestine, en 394, ] qu'il s'efforça inutilement de persuader à St<sup>e</sup> Paulé qui estoit malade, de vouloir recevoir les soulagemens humains dont sa foiblesse avoit besoin. V. Theophile 5 11.

"L'an 401 Theophile s'estant déclaré contre Origene, rechercha l'union de S. Epiphane, & pour cela luy manda ce qu'il avoit fait contre les solitaires de Nitrie. S. Epiphane se hasta de communiquer son extreme joie à S. Jerome. Il assambla ensuite le Concile de sa province, où il condanna la lecture d'Origene,

apparemment en 402: & au commencement de 403 il alla à Constantinople. "Il y ordonna un Diacre sans en avoir le consentement de S. Chrysofome qui en estoit alors Evesque ; n'ayant voulu avoir aucune communion avec ce grand Saint, parcequ'il demandoit l'examen d'un Concile avant que de vouloir condamner Origene & les moines qu'on accusoit d'estre Origenistes. On pretend qu'il estoit pres de parler publiquement, comme à Jerusalem, contre Origene & ceux qui ne le condannoient pas, s'il n'eust eu peur de voir soulever tout le peuple contre luy: & l'on ajoute "qu'il refusa mesme de prier pour le jeune Theodose qui estoit alors malade, parcequ'Eudoxie sa mere ne vouloit pas faire chasser les pretendus Origenistes. Cependant ceux-ci l'estant venu visiter, il fut touché "de la maniere sage & humble dont ils luy parlerent, & ne voulut plus prendre part à toutes ces méchantes affaires, mais ne songea plus qu'à s'en revenir à son Eglise, laissant à d'autres, comme il dit, la ville, la Cour, & la comedie. Quelques uns croient que la conduite de S. Epiphane à l'égard de S. Chrysofome, est la cause de ce que Theodoret, qui avoit assez d'occasions de parler de luy, ne le fait néanmoins jamais.

'Outre le regret que le Saint pouvoit avoir d'estre venu à Constantinople [pour servir de ministre aux passions de Theophile,] il ya assez d'apparence, dit Sozomene, que Dieu luy avoit revelé que le temps de sa mort estoit fort proche: & il mourut effectivement au retour de ce voyage, avant mesme que d'arriver en Cypre, & estant encore sur mer. L'Eglise greque & la latine s'accordent à faire sa feste le 12 de may, auquel elle est "marquée par Bede, & ensuite par Ufuard, par Adon, & par tous les autres. Aussi selon la suite de l'histoire, il est aisé que ç'ait esté le vray jour de sa mort, ou celui auquel il fut mis en terre après avoir esté raporté à son Eglise. Les Grecs en font fort solennellement l'office, particulièrement en une chapelle de son nom qu'ils avoient à Constantinople dans l'eglise de S. Philemon. Les Moscovites ont aussi appris d'eux à l'honorer. [S'il est permis de citer sa vie,] on y lit qu'il fut enterré dans une eglise de la ville, contre la loy & la pratique des Romains: c'est pourquoi on eut soin d'en obtenir aussitost la permission par un rescrit d'Arcade. Il est dit dans le second Concile de Nicée, que ses disciples bastirent une eglise en Cypre sous son nom, où ils mettent sa statue ou son image avec "beaucoup d'autres. Il paroist par le Concile d'Ephese, que ce fut Sabin qui fut ordonné par l'assemblée des Evesques

V.S. Chrysofome 5 69.

V. Theophile 5 18.

&c.

Soz. l. 8. c. 15. p. 777-778.

Thdr. t. 5. p. 491. 2. a.

Soz. p. 778. b.

Boll. 12. may, p. 365. 2. 3.

5 2.

Epi. vit. c. 70, 71. p. 380.

Conc. t. 7. f. 477. c.

t. 3. f. 301. a.

V. S. Chrysofome note 63.

ἐκγονικῶν ἐπι-  
λογῶν φιλῶν.

de Cypre pour luy succeder, & après luy Troile qui mourut un peu avant ce Concile.

Soz. l. 7. c. 27. p. 749. b.

'Dieu qui avoit honoré ce Saint pendant sa vie par divers prodiges, les augmenta encore après sa mort. Car on dit que les possédez estoient delivrez à son tombeau, & que divers malades y recevoient la guerison par une faveur que Dieu ne luy avoit point accordée tant qu'il avoit vécu sur la terre. Les Iconomaques le relevent comme un Saint tres celebre entre ceux que Dieu honoroit par divers miracles.

ὁ σήμερον ἐπίς.

Hier. ep. 60. c. 1. p. 157. a.

'Nous avons dit ci-dessus, que comme le diocese de Salamine estoit fort grand, Saint Epiphane prioit quelquefois l'Evesque Philon d'y ordonner des Prestres & de faire les autres fonctions necessaires dans de certaines Eglises dont Philon estoit plus proche que luy. [Ce Philon qu'on juge par là avoir esté quelque Evesque de Cypre dont le diocese confinoit avec celui de Salamine, est sans doute] celui que la vie de S. Epiphane appelle Evesque de la ville de Carpasie, qui est une ville septentrionale de l'isle, [& assez voisine de Salamine selon la carte.]<sup>b</sup> La vie de S. Epiphane le qualifie un homme saint, qui d'avocat ayant esté fait Diacre, fut depuis ordonné Evesque par Saint Epiphane sur l'ordre qu'il en avoit reçu de Dieu par une revelation: Et le Saint, ajoute cette vie, estant obligé d'aller à Rome, & depuis encore à Constantinople, envoya querir le tres religieux Evesque Philon, luy remit le soin de son Eglise durant son absence, & luy donna le pouvoir d'ordonner les Ecclesiastiques dont on pourroit avoir besoin. Saint Epiphane l'appelle de bienheureuse memoire dans sa lettre à Jean de Jerusalem [en l'an 394. Ainsi il estoit mort des ce temps là, quoy qu'en puisse dire la vie du Saint.]

Epi. vit. c. 49. p. 360. c.  
a Baudr. p. 165.  
b Epi. vit. p. 360. c. d.

c. 57. p. 357. d.  
c. 49-57.

Hier. ep. 60. c. 1. p. 157. a.

Lab. ser. t. 2. p. 214 [Suid φ p. 1065. c] Poull. t. 2. p. 280.

'Le Pere Labbe après Possévin, croit que ce Philon est celui que Suidas dit avoir écrit sur les Cantiques. [Que si cela est, c'est une faure à Suidas ou à ses copistes de l'avoir appelé Philon de Carpathe; ce qui ne peut marquer qu'un homme natif ou Evesque de l'isle de Scarpanto pres de la Candie, trop loin de Cypre pour luy attribuer ce que S. Epiphane & sa vie disent de Philon de Carpasie.] Les Chaines des anciens Peres sur les Cantiques citent plusieurs fois cet ouvrage de Philon. Nous en avons un sous son nom dans la Bibliothèque des Peres. [Mais il y a

NOTE 10.

Iabb. p. 214.  
Bib. P. t. 1. p. 159.

Men. 16. jan. p. 121.

'Les Grecs disent que ce fut S. Epiphane qui ordonna Saint Tycon Evesque d'Amathonte en Cypre, après la mort de Mne-mone qui l'avoit élevé au diaconat. Nous ne trouvons rien de

ce

ce Saint que dans leurs Ménées, où ils marquent diverses particularitez de sa vie, toutes edifiantes & croyables, avec un grand nombre de miracles faits durant sa vie & après sa mort: c'est pourquoi ils luy donnent le titre de Thaumaturge. Ils en rapportent deux, [dont le dernier au moins demanderoit une plus grande autorité que la leur.] Ils font tout leur office de ce Saint le 16<sup>e</sup> jour de juin, [auquel Baronius l'a mis aussi dans le martyrologe Romain.]

p.112.

p.117.

p.122.

p.117-124.



# S A I N T D E L P H I N ,

## A R C H E V E S Q U E

### D E B O R D E A U X .



S A I N T Delphin n'est conté aujourd'hui que pour le troisieme Evesque de Bordeaux, parce que nous ne connoissons point ceux qui ont gouverné jusqu'à luy cette Eglise, depuis Oriental qu'on met le second, & qui assista en l'an 314 au Concile d'Arles. [Il fut fait Evesque en l'an 380 au plustard,] puisqu'il assista le 4<sup>e</sup> octobre de cette année là au Concile de Caragoce, où les Priscillianistes furent condannez. Quelque temps après, lorsque ces heretiques passioient par l'Aquitaine pour aller à Rome, S. Delphin leur fit refuser l'entrée de Bordeaux. Mais il ne put empêcher qu'ils ne fissent de grands desordres dans son diocese. [L'an 384 ou 385,] on tint un Concile contre eux à Bordeaux mesme. La verité y fut reconnue; mais les Evesques eurent assez de foiblesse pour souffrir que Priscilien refusast de répondre devant eux, & qu'il appellast à Maxime qui estoit alors maistre des Gaules.

Gall. chr. t. 1. p. 196.

Conc. t. 2. p. 1009.

Sulp. l. 2. p. 173.

p. 175.

V. leur titre  
55.

Ibid. 58.

V. S. Paulin  
55.

[Ce fut en 390 au plustard, que S. Delphin battiza le grand S. Paulin de Nole; & il paroist qu'il avoit mesme contribué beaucoup à sa conversion. Il donna aussi le battesme au frere de ce Saint. S. Paulin eut toujours depuis un tres grand respect pour luy, & le regarda comme son pere.

Amb. ep. 70. p.  
33j. d.

e. d.

Fest. p.

S. Delphin n'eut pas ce seul Saint pour ami.] Il estoit encore extremement uni avec Saint Phebade [d' Agen,] en sorte qu'ils aimoient mieux qu'on leur ecrivist par une lettre commune, qu'à chacun d'eux en particulier. On voit qu'ils avoient tous deux un commerce ordinaire de lettres avec S. Ambroise, quoiqu'il ne nous en reste aujourd'hui qu'une seule adressée à tous les deux. Phebade y est mis le premier; [sans doute à cause de son antiquité & de son merite personnel, qui fait que nous le voyons nommé le premier dans le Concile de Valence en l'an 374, & dans celui de Caragoce auquel S. Delphin estoit present. Car puisqu'on voit par Feste que des l'an 370, l'Aquitaine estoit divisée en deux provinces, [ & que nous ne trouvons point que la seconde ait jamais eu d'autre metropole que Bordeaux; nous ne voyons pas moyen de douter que Saint Delphin ne fust metropolitain de S. Phebade. Mais cela estoit peutestre si nouveau, que S. Delphin accoutumé à ceder à un Eveſque aussi ancien & aussi illustre que S. Phebade, voulut toujours conserver le rang que son humilité luy faisoit aimer. Leurs eveschez ne sont point marquez dans la lettre que Saint Ambroise leur ecrivit: mais l'union de ces deux noms, tous deux assez extraordinaires, fait juger que ce sont les Saints dont nous parlons.]

Paul. ep. 22. 23. 25.

'Saint Delphin avoit encore auprès de luy S. Amand, [dont la V. son titre. sainteté est celebre. Il pouvoit estre alors son Prestre, & il fut depuis son successeur.]

ep. 22. p. 204.

'Saint Delphin entretint aussi toujours commerce par lettres avec S. Paulin; celles de S. Delphin estoient pleines du sel de la sagesse divine. Saint Paulin faisoit les siennes plus simples par respect. Mais S. Delphin ayant vu qu'il en ecrivait à S. Amand de plus elevées, il voulut qu'il luy ecrivist de mesme: Surquoi Saint Paulin luy ecrivit son epistre 15 [en l'an 396.] Il luy ecrivit encore

ep. 15. p. 170.

ep. 21. p. 203.

une lettre qui est perdue, sur un Marius, & sur l'affaire de Basile V. S. Paulin. 27.

ep. 25. p. 219. 220.

Prestre de Capoue. Cette affaire réussit par les sollicitations de S. Delphin: & il en manda la nouvelle à S. Paulin au commencement de 398, par Cardamas, qui ayant esté esclave de Saint Paulin, & assez dereglé, avoit meritè par le changement de sa vie d'estre fait Exorciste par S. Delphin. La lettre que Cardamas apporta, estoit fort courte. Le Saint y mandoit à S. Paulin une maladie fort longue & fort fascheuse qu'il avoit eue, mais dont il estoit alors guerri. Il avoit eu la fièvre, & puis une fluxion. Saint Paulin luy répondit après Pasque par sa lettre 18.

ep. 17. p. 180.

ep. 18. p. 187.

ep. 25. p. 221.

ep. 13. p. 164. 165.

[En l'an 399,] S. Paulin ecrivit à S. Sulpice Severe par Amaque

v.S.Paulin  
533-

Soudiacre de S. Delphin. [S. Paulin attendit inutilement tout cet été des nouvelles de S. Delphin par le Prestre Urane: mais il en eut à la fin de l'année par Cardamas. Il y répondit avant le 29 juin de l'an 400, par les lettres 16 & 17, & promit à S. Delphin de luy faire écrire tant par le Pape Anastase que par Venere de Milan." S. Delphin faisoit alors bastir une eglise à Lengon, qui

&c.

v.S.Paulin  
55-

apparemment estoit une terre que Saint Paulin avoit donnée à l'Eglise de Bordeaux.] Nous avons encore une lettre que Saint Paulin écrit à S. Delphin, pour luy recommander l'ame de son frere mort depuis peu. [Nous n'en savons pas le temps.]

ep. 19. p. 188.

'S. Paulin dans un poeme qu'il fit le 14 de janvier 404, marquant les Saints les plus illustres de chaque pays qui honoroient & sanctifioient leur province par leurs tombeaux & par leurs cendres, dit que c'est en cette maniere que l'Aquitaine s'attribue Delphin. [Il mourut donc au plustard en l'an 403, ou mesme en l'an 402, s'il est mort le 24 de decembre, auquel le martyrologe Romain marque sa feste.] Mais Baronius ne dit point qu'il ait eu de raison particuliere pour la mettre ce jour là.

car. 26. p. 619.

Bar. 24. dcc. f.

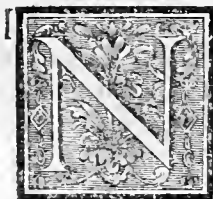


# SAINT FLAVIEN, EVESQUE D'ANTIOCHE.



## ARTICLE PREMIER.

*Naissance & jeunesse du Saint: Il défend la foy n'estant encore que laïque.*



NOUS serions obligez de faire une longue histoire de Saint Flavien, s'il falloit s'étendre sur toutes les choses qui peuvent appartenir à sa vie. Mais il y en a beaucoup que nous ne toucherons ici qu'en passant, parcequ'elles ont esté traitées sur d'autres titres, où l'on en pourra voir le detail.]

'Il estoit né d'une famille considerable, [& sans doute dans Antioche où il a toujours vécu.] Il a eu apparemment plusieurs

V v v ij

Thdr. l. 4. c. 22.  
p. 697. a] Clery. t.  
4. p. 339. b.  
4 Clery. t. 1. h. 3.  
20. p. 32. c] 224. c.

- freres ou sœurs: & en l'an 387, il luy restoit encore une sœur <sup>μὴν ἀδελφὴν</sup> unique qui vivoit dans une grande pieté, & qui avoit toujours <sup>φύσιν;</sup> demeuré avec luy. Il estoit fort jeune lorsque son pere mourut, & luy laissa de grands biens. Estant Evêque il possédoit encore la maison qu'il avoit heritée de ses ancestres. Mais ni les richesses, qui avec les maux qui les suivent sont le plus grand obstacle qu'on puisse avoir pour le salut, ni sa jeunesse, ni tous les avantages qu'il pouvoit esperer dans le siècle, ne l'empescherent point de se donner tout entier à Dieu.
- Des l'enfance il parut un esprit grave & serieux. Quand il fut un peu plus avancé en age, il employa sa raison à retrancher par la pieté tout ce qu'il y avoit de defectueux dans son ame, afin que ce fust comme une terre bien défrichée, & bien preparée à recevoir les semences du Ciel, pour les y faire fructifier. Il eut soin aussi de veiller sur tous les mouvemens de sa chair, & de <sup>&c.</sup> les arrester par le jeûne & par les autres mortifications. Il renonça aux delices & à la bonne chere, se contentant de ce qui estoit necessaire pour entretenir sa santé, qu'il ne vouloit pas ruiner par des excés, afin de la pouvoir employer utilement [pour Dieu, comme il fit.] Theodoret dit qu'il menoit une vie de solitaire & de moine. Quoique dans sa vieillesse il n'eust plus <sup>ἀσκητικόν</sup> à craindre la rebellion de sa chair, il continua neanmoins à y <sup>&c.</sup> vivre avec la mesme rigueur & la mesme vigilance, s'assurant ainsi contre le peché par la crainte mesme de pecher.
- Nous lisons dans un historien, qu'il suivit Saint Eustathe <sup>V. la note 3,</sup> Evêque d'Antioche, lorsque [les calomnies des Ariens] le firent bannir [en Macedoine au commencement de l'an 331.]
- S. Chrysostome se contente de dire qu'il fut present au dernier discours que fit ce Saint avant que de sortir d'Antioche, & que ce fut de luy mesme qu'il apprit à ne se pas separer du corps de cette Eglise, nonobstant sa deposition injuste. [Quelques uns des plus zelez d'entre les Orthodoxes le firent neanmoins, ne <sup>V. S. Eusta-</sup> pouvant se resoudre d'obeïr à Paulin intrus à la place de Saint <sup>the.</sup> Eustathe, & aux autres qui luy succederent, tous Ariens de croyance & de faction jusqu'à S. Melece; & on leur a donné le nom d'Eustathiens. Les autres Orthodoxes se soumirent à ces Evêques qui n'estoient pas visiblement separez de la communion de l'Eglise universelle, & qui la pluspart cachoit un peu leur heresie.]
- Flavien fut du nombre de ces derniers, & il en fut mesme le chef avec Diodore depuis l'an 350 au moins, quoiqu'ils ne fuf-

d.  
 a Thdr. l. 2 c.  
 19. p. 621. 622.



sent encore que laïques. Les Evesques d'Antioche qui ne cherchoient pas les plus vertueux pour les ordonner, [leur laisserent une liberté entiere de demeurer dans ce dernier rang que chacun doit embrasser jusqu'à ce que Dieu l'en tire. On peut voir dans l'histoire des Ariens avec quelle vigueur ils défendirent alors tous deux la divinité de J.C; comment ils apprirent au peuple & ensuite à toute l'Eglise à chanter ses louanges en deux chœurs, & comment sur la fin de l'an 350, ] ils obligerent Leonce qui portoit à son malheur le titre d'Evesque d'Antioche, à déposer du diaconat Aece l'athée, en le menaçant s'il ne le faisoit, de se separer de sa communion, & d'aller porter leurs plaintes jusques en Occident, [où l'Empereur Constance estoit alors. ] S. Chrystome, qui ne manque pas de relever les travaux apostoliques par lesquels S. Flavien se signala dans un temps si dange- gereux, marque particulièrement qu'il entreprit divers voyages pour la défense de la foy.

p. 621. b. c.

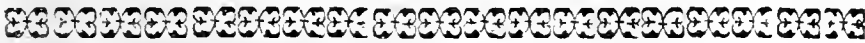
s 49.

Ib. s 76.

d.

Chry. t. i. h. 52. p. 578. 579.

t. 4. p. 838. b.



A R T I C L E I I .

*S. Flavien est fait Prestre par S. Melece, durant l'exil duquel il combat encore les Ariens.*

**F**LAVIEN avoit ainsi cultivé le champ du Seigneur dans l'Eglise d'Antioche, lorsque S. Melece en vint recueillir les fruits. Il en fut fait Evesque au commencement de l'an 361, & se rejouit d'y trouver un grand nombre de Catholiques; mais il en fut aussitost banni, parcequ'il s'estoit déclaré hautement pour la vraie foy. Constance pretendit mettre en sa place Euzoïus l'un des plus méchans des Ariens. Mais Flavien & tous les Orthodoxes qui jusques alors avoient cru pouvoir demeurer unis de communion avec les Ariens, ne purent se résoudre ni à abandonner S. Melece, ni à se soumettre à un homme tel qu'Euzoïus. Ils laisserent cet impie & les eglises aux Ariens, se contentant de l'Eglise de la Palée dans les fobourgs, qu'on n'osa sans doute refuser à leur grand nombre.

Thdr. h. 52. p. 579. a.

V. S. Melece s 23.

Ib. s 5.

Ib. s 57.

Ib. s 8.

S. Melece revint l'année d'après, & il eut bien souhaité se réunir dans une mesme communion avec les Eustathiens, mais ceux-ci ne voulurent point y consentir; & Lucifer de Cagliari leur ayant ordonné le Prestre Paulin pour Evesque, cela forma un schisme tout à fait fascheux, non seulement dans l'Orient, mais mesme dans toute l'Eglise. Car le grand Saint Athanase,

qu'on regardoit alors comme le centre de la communion Catholique, n'ayant pas cru se devoir separer des Eustathiens, avec qui il avoit toujours esté uni, quoiqu'il n'approuvast point du tout l'ordination de Paulin, son sentiment fut embrassé par tout l'Occident, par les Evesques de Cypre, & par quelques autres Orientaux, mais en tres petit nombre, tout l'Orient s'estant hautement déclaré pour S. Melece contre Paulin. S. Melece qui aimoit extremement la paix, ne put ni empescher ce mal, ni y remedier. Ainsi il s'appliqua à gouverner ceux de sa communion dans Antioche; & ce fut sans doute en ce temps là qu'il recompensa les merites de Flavien & de Diodore, ] en les elevant à la prestrise.

Thdr. v. P. c. 28.  
p. 780. d] 8: 5. d.

Ibid] h. l. 4. c. 22.  
p. 696.

p. 697. a. b.

Il les laissa mesme en sa place pour estre les chefs du peuple fidele, lorsqu'il fut banni sous Valens, ] en l'an 370 ou 371, ] ou plutost pour y estre les defenseurs de la foy contre la fureur des Ariens, que l'Empereur Valens appuyoit mesme par sa presence.

v. les Ariens.  
5117.

Flavien qui est toujours nommé le premier des deux, tenoit ce semble le premier rang dans l'Eglise d'Antioche. Il n'instruisoit pas neanmoins alors le peuple publiquement dans l'Eglise, & il se contentoit de refuter les Ariens dans les occasions qu'il rencontroit, tantost dans les entretiens particuliers, tantost dans les conferences, & devant un plus grand nombre de personnes; & il le faisoit toujours avec une extreme force. De plus, il donnoit des armes à Diodore & aux autres, & leur fournissoit les raisonnemens & les passages de l'Ecriture dont ils se servoient ensuite avantageusement pour surmonter les heretiques.

h. l. 4. c. 24. p. 699.  
b.

Il eut la joie de voir S. Julien venir de la Mesopotamie le seconder dans cette guerre, comme il l'en avoit fait prier. [ On peut voir sur les Ariens tout ce qui se passa alors à Antioche. \* Diodore en fut chassé plusieurs fois, & S. Flavien eut apparemment l'honneur de ne souffrir pas moins que luy, mais les preuves ne s'en sont pas conservées.

5117, 118.  
\* v. son titre.

l. 3. c. 3. p. 727. c.

Le feu de la persecution fut enfin éteint l'an 378, par celui qui consuma malheureusement Valens, la paix fut rendue à l'Eglise. S. Melece revint d'exil, & le grand Theodose ayant esté élevé à l'Empire, ordonna le 20 janvier 381, que toutes les eglises seroient ôtées aux Ariens, & mises entre les mains des Catholiques. ] Il y eut sur cela de la difficulté dans Antioche à cause de Paulin. Vital mesme qui estoit chef de l'heresie des Appollinaristes, avoit la hardiesse de pretendre les avoir. Theodoret dit que durant ce differend, S. Melece demouroit en paix sans rien dire,

v. son titre.

v. S. Melece

515.

'mais que Flavien parla pour luy avec tant de force & de sagesse, 'quil fit juger la chose en sa faveur.<sup>a</sup> Ce Vital dont nous parlons, avoit esté autrefois dans la communion de Saint Melece ; & on pretend qu'il l'avoit quittée<sup>b</sup> sur ce qu'il s'imagina que ce Saint le consideroit moins que Flavien ,[ce qui pouvoit estre, & avec sujet.]

e. d.

p. 708. a.

<sup>a</sup> Soz. l. 6. c. 25. p. 671. a.



A R T I C L E III.

*S. Flavien est fait Evêque d'Antioche, & reconnu par l'Orient :  
L'Occident & l'Egypte soutiennent Paulin contre luy.*

[L A mesme année 311, S. Melece ayant esté appellé au Concile œcumenique de Constantinople,] où il mena Flavien avec luy, [il y mourut<sup>c</sup> vers la fin de may, & sa mort fut l'origine de beaucoup de troubles.] Il estoit demeuré d'accord avec Paulin, "que celui des deux qui survivroit l'autre, seroit seul Evêque de tous les Orthodoxes d'Antioche, & l'on ajoute que cet accord "avoit esté juré de chaque costé par les principaux Prestres, entre lesquels estoit Flavien. [Ce dernier point<sup>d</sup> n'est ni bien autorisé, ni aisé à croire. Mais il estoit tres utile pour la paix de l'Eglise, qu'on laissast Paulin gouverner l'Eglise d'Antioche pour le peu de temps qu'il avoit encore à vivre, sans mettre personne à la place de S. Melece. Aussi S. Gregoire de Nazianze, qui venoit d'estre établi Evêque de Constantinople par tout le Concile, & particulièrement par S. Melece, "employa tout ce qu'il avoit de credit & d'eloquence pour soutenir cet avis. Cependant les Evêques de l'Orient ne s'y trouverent nullement disposés, & firent resoudre qu'on donneroit un successeur à S. Melece; & ce fut la principale cause qui obligea S. Gregoire de renoncer à l'episcopat. Ces Evêques se faisoient une fausse honte de ceder en quelque sorte à l'Occident qui avoit toujours porté Paulin, & ceux du patriarcat d'Antioche avoient encore sans doute plus de peine à se resoudre de reconnoistre pour leur chef un homme qu'ils avoient regardé jusques alors comme un adverfaire.] On estoit apparemment dans la mesme disposition à Antioche, où l'on pleuroit S. Melece, non seulement par la douleur de sa mort, mais encore par la crainte de voir en sa place un successeur qu'on n'eust pas autant de sujet d'aimer que luy.

Conc. t. 2. p. 955. d. c.

Cod. Th. ap. p. 76. 77. 103.

Socr. l. 5. c. 5. p. 262. a. b. | Soz. l. 7. c. 3. p. 706. 707.

Socr. l. 5. c. 9. p. 266. c.

Chry. t. 4. p. 84 l.

[Paulin eust esté à plaindre si on l'eust obligé de se charger de la conduite d'un peuple qui avoit de l'eloignement pour luy.

&c.

V. S. Melece  
5 17.

Ib. 5 16.

&c.

V. S. Melece  
5 16.

V. S. Gr. de  
Naz. 5 88-92.

Mais il seroit à souhaiter pour l'honneur de Flavien qu'il ne fust pas monté sur le throne de S. Melece, en un temps où cela ne se pouvoit faire qu'avec scandale & en troublant la paix de l'Eglise.]  
 1. 'Car ce fut luy qui fut choisi pour succeder à S. Melece. [Assurément il ne fit pas de violence pour cela, & on peut mesme presumer de sa vertu qu'il fallut une grande violence pour l'y faire consentir.

Naz. car. p. 25. c.

Il fut nommé dans le Concile mesme, où il pouvoit estre demeuré après la mort de S. Melece, ] puisqu'on demanda la main de S. Gregoire [comme chef du Concile, pour l'ordonner:] Ce Saint estoit bien éloigné de le faire, & les Evesques d'Egypte & de Macedoine qui vinrent ensuite au Concile, n'estoient pas pour le souffrir.] Aussi le Concile d'Aquilée [tenu la mesme année 381 au mois de septembre,] marque assez qu'on savoit en Italie qu'on ne vouloit pas accorder à Paulin la conduite de l'Eglise d'Antioche, mais non pas qu'on l'eust encore donnée à un autre à son prejudice. Ce Concile écrivit mesme à Theodose pour demander qu'on luy conservast le droit qui luy appartenoit selon l'accord fait entre luy & S. Melece, & deputa quelques Prestres en Orient pour solliciter en sa faveur.

Cod. Th. ap. p. 75 77.

p. 78.

Thdr. l. 5. c. 9. p. 717. d.

'Ce furent donc les Evesques de la province [de Syrie] & du du diocèse. comté d'Orient, [c'est à dire de tout le patriarcat d'Antioche,] qui s'estant assemblez [à Antioche,] consommèrent l'election & l'ordination de Flavien, appuyez, à ce qu'on croyoit, par le consentement & mesme par le conseil de Nectaire fait Evesque de Constantinople [au mois de juillet, sur la fin] du Concile œcumenique. Diodore alors Evesque de Tarse, & Acace de Berée, passerent pour avoir eu la principale part à cette action. Paulin fit quelque instance pour son droit; mais les Evesques ne voulurent point l'ecouter.

Cod. Th. ap. p. 104.

Soz. l. 7. c. 11. p. 717. c.  
a Thdr. l. 5. c. 23. p. 736. c.

V. S. Melece § 16.

c.

'C'est ainsi que Flavien après avoir soutenu tant de combats pour l'Eglise d'Antioche, & s'estre rendu illustre par les grands travaux qu'il avoit endurez pour la défendre [contre l'heresie,] en fut fait le pasteur & l'Evesque [en 381, vers le mois d'aoust ou de septembre. Car on ne différa pas sans doute beaucoup après le Concile de Constantinople, qui peut avoir esté terminé à la fin de juillet. Personne n'estoit plus digne de cet honneur, & à la reserve du droit de Paulin,] son election fut tout à fait canonique. L'Eglise d'Antioche assemblée pour l'autoriser, luy donna son suffrage tout d'une voix; & le commun du peuple en eut assurément une extreme joie, croyant voir revivre en luy S. Melece.

c. 9 p. 717. d.

Chry. t. 4 p. 841. a. b. j. t. h. 45. p. 527. d. c.

etc.

Mais

'Mais avec tout cela elle augmenta les maux & la division de l'Eglise.

Dans Antioche mesme plusieurs de ceux qui avoient suivi S. Melece, abandonnerent la communion de son successeur pour s'unir à celle de Paulin. Il s'y formoit souvent des dissensions & des querelles, qu'on ne pouvoit pas couvrir du pretexte de la foy. [Mais la division fut encore plus grande audehors.] Theodoret avoue que l'ordination de Flavien produisit une longue mesintelligence entre Rome & l'Egypte d'un costé, & l'Orient de l'autre. L'isle de Cypre suivit l'Egypte; on y ajoute l'Arabie, & ces provinces demandoient que Flavien fust depose. Nestorius parle de quelques lettres tres fortes & tres violentes écrites d'Egypte, qui n'avoient pas néanmoins étonné le Bienheureux Flavien, comme une semblable attaque n'avoit pas troublé S. Melece. Au contraire non seulement la Syrie, mais encore la Palestine, la Phenicie, l'Armenie, la Cappadoce, la Galacie, presque tout le Pont, se declaroient pour Flavien, & il y faut joindre encore l'Asie & la Thrace, comme Sozomene dit que tous les Evêques de l'Occident prenoient aussibien que Rome les interests de Paulin. [Cela est certain au moins de S. Ambroise & de tout le Vicariat d'Italie.]

Socr. l. 5. c. 9. p. 266. c. | Soz. p. 717. b.

Soz. l. 7. c. 11. p. 717. b.

Ruf. l. 11. c. 21. p. 186. 2.

Thdr. l. 5. c. 23. p. 736. c.

Socr. l. 5. c. 10. p. 269. d. | Soz. p. 717. b.

a Merc. t. 2. p. 86. § 5.

Soz. l. 7. c. 11. p. 717. b.

Thdr. l. 5. c. 23. p. 737. d. b. | Soz. p. 717. c.

*tymico spiritu.*

V. S. Ambroise § 27.

ARTICLE IV.

*On tasche en vain d'appaizer le schisme d'Antioche; mauvais effets qu'il produit.*

LE Concile d'Aquilée écrivant à Theodose pour Paulin, avoit demandé qu'on assemblast un Concile œcumenique à Alexandrie, pour examiner la cause de cet Evêque & quelques autres affaires qui troubloient alors l'Eglise. Il semble que la communion fust mesme rompue entre l'Orient & l'Occident. S. Ambroise avec les Evêques de sa province continua à le demander encore, mais on jugea plus à propos qu'il se tint à Rome [où il fut convoqué pour la fin de 382. Sur cela Theodose assembla aussi en 382 à Constantinople les Evêques de l'Orient, qui ne voulurent point dutout songer à venir au Concile de Rome, mais ils y envoyerent trois deputez avec une longue lettre,] où ils declarent que par une deliberation commune de toute leur assemblée, l'ordination de Flavien avoit esté approuvée comme legitime.

Cod. Th. ap. p. 76.

p. 98.

p. 107.

Ibid. § 31.

Ibid. § 32.

Thdr. l. 5. c. 9. p. 717. d.

[Paulin d'Antioche se trouva au Concile de Rome avec Saint Epiphane metropolitain de l'isle de Cypre, mais on ne sçait pas ce qui s'y passa. Il semble seulement qu'on puisse regarder comme le resultat de ce Concile,] ce qu'on lit dans Sozomene, que tout l'Occident s'unissoit par des lettres synodiques avec Paulin comme avec le legitime Evêque d'Antioche, qu'on gardoit au contraire un entier silence avec Flavien, & qu'on traitoit de mesme comme excommuniez Diodore & Acace parcequ'ils l'avoient ordonné. [Cette exception & la suite de l'histoire nous fait juger] que la communion subsista ou fut rétablie entre tous les autres Evêques. [Voilà l'état où demeura l'Eglise d'Antioche jusqu'à la mort de Paulin, qui arriva, comme nous croyons, vers l'an 388.] Les Orientaux qui communiquoient avec Paulin, firent à ce qu'on pretend, quelque nouvel effort en sa faveur dans le Concile que Theodose assemblea encore à Constantinople en l'an 383, [mais on n'y eut point sans doute d'égard.

On peut conter entre les grands maux que le schisme caufoit dans Antioche, ce que nous apprenons de S. Chrysostome,] qu'il empeschoit qu'on n'y observât la discipline avec la vigueur necessaire, parcequ'on craignoit que ceux qu'on voudroit punir selon la grandeur de leurs fautes, ne quittassent l'Eglise pour s'aller jeter dans l'autre communion. Car tout le monde n'avoit pas la force de S. Chrysostome, qui pleuroit ceux qui pour leur malheur abandonnoient l'Eglise, quels qu'ils fussent d'ailleurs, innocens ou criminels; mais qui ne vouloit pas que la crainte de leur perte fît rien faire contre l'ordre & la discipline.

Il y en avoit assez qui tenoient les deux communions pour indifferentes, parcequ'il ne s'agissoit pas de la foy, & qui passoient sur cela fort facilement de l'une à l'autre, sans considerer qu'il ne peut y avoir qu'une seule veritable Eglise. Et c'estoit ceux qui faisoient le plus profession de pieté qui tomboient dans ce defaut, particulièrement les femmes. Cela faisoit condamner à tout le monde la legereté de ceux d'Antioche, & l'on disoit communément que qui vouloit se faire chef de parti y trouvoit sans peine des sectateurs. Saint Chrysostome se crut obligé de parler avec beaucoup de force contre cette facilité avec laquelle on passoit d'une communion à l'autre; mais il s'eleva avec encore plus de force contre ceux qui portoient l'amour de leur communion jusqu'à anathematizer ceux qui s'en estoient separez; & il paroist qu'il le fit après la mort de Paulin, [lorsque

Soz. l. 7. c. 11. p.  
77. c.

Bar. 381. § 63. § 82.  
58.

Socr. l. 5. c. 10. p.  
269. d.

Chr. in Eph. h.  
II. p. 962. a.

p. 961.

p. 963. d.

p. 962. d.  
a p. 961. c.

p. 960-964.

t. I. h. 76. p. 803.

p. 306 c. 1.

Ibid. § 36.

le parti des Eustathiens estoit devenu beaucoup moins soutenable qu'auparavant.] Il demandoit qu'on instruisist les autres de la verité avec douceur, mais qu'on evitast tout ce qui ne pouvoit servir qu'à augmenter l'aigreur & l'animosité qui n'estoit déjà que trop grande.

V.S. Chry-  
sofome §  
30.

[Pour ce qui est de l'indifference du culte, nous apprenons encore de Saint Chrysofome<sup>d</sup> que beaucoup la portoient jusqu'à pratiquer mesme les superstitions des Juifs, qui avoient aussi des synagogues dans la ville, ou à Daphné qui en estoit proche.] Outre les deux communions orthodoxes, les Apollinaristes & les Ariens] avoient encore chacun leur parti dans Antioche. [Nous ne trouvons rien de particulier sur les Apollinaristes.]

κλιδωρος.

'Les Ariens qui s'estoient vus maistres de toutes les Eglises [jusqu'en l'an 381,] estoient reduits à tenir leurs assemblées dans les fobourgs: & Theodoret dit que ce fut la sage conduite de Flavien qui garantit les Eglises qu'il gouvernoit<sup>e</sup> des inondations & des tempestes de leur heresie. [Ils estoient tous de la secte ou au moins dans la creance d'Eunome, selon que S. Chrysofome nous les represente en parlant souvent contre eux: & les sermons où il les refute sont mesme intitulez *Contre les Anoméens*, qui est le nom qu'on donnoit aux Eunomiens, parcequ'ils ne vouloient pas que le fils fust mesme semblable au Pere.] Ils eurent Dorothee pour Evesque jusques en l'an 386.

Socr. l. 5. c. 15 p. 274. b.

Thdr. dial. 1. p. 31. b. c.

Socr. l. 5. c. 12. p. 271. c.



A R T I C L E V .

*Conduite episcopale de S. Flavien.*

'FLAVIEN se trouvant en possession de l'Eglise d'Antioche, s'appliqua avec beaucoup de soin & de succès au salut de son peuple, durant l'espace [de 23 ans] que dura son episcopat. Il travailla à faire revivre dans sa conduite les vertus de S. Melece, <sup>a</sup> afin de se sauver en sauvant avec luy le peuple dont il estoit chargé, <sup>b</sup> qu'il aimoit avec un amour ferme & ardent; & c'estoit en cette charité sincere qu'il faisoit consister le fond de sa piété, sachant que tout le reste n'est rien sans cela. Il avoit la douceur de Moyse, non seulement sur les levres [ & dans ses discours, ] mais encore dans l'esprit & dans le cœur.

Thdr. dial. 1. p. 31. b.

Chry. t. 1. h. 45. p. 527. c.  
a t. 4. p. 839. a.  
b t. 1. h. 25. p. 295. b. c.

t. 2. ap. p. 54. 1. 2.

'S. Chrysofome qu'il eleva du diaconat au sacerdoce, <sup>c</sup> marque [plusieurs fois] que son Evesque devoit parler au peuple après luy, avec un discours qui n'avoit pas l'eclat & le brillant de la

Pall. dial. p. 142.  
c Chry. t. 3. p. 750. a. b.

jeunesse, ni l'impetuosité d'un torrent, mais qui avoit une gravité pleine de sens [convenable à son age,] & une douce abondance des paroles de la verité. Ses discours avoient une extreme force, parceque ses actions estoient tout à fait d'accord avec ses paroles.

t. 1. h. 53. p. 587. c.

t. 4. p. 840. d.

'Il veilloit sur tout, alloit partout, afin de conserver tout dans l'ordre & dans la paix, prendre garde qu'il ne s'elevast quelque dispute, & decouvrir tous les desseins du demon pour les arrester.

t. 1. h. 34. p. 391. c.

t. 1. h. 42. p. 503. d.

[Quoique la ville d'Antioche fust extremement grande,] & que la plus grande partie du peuple eust embrassé la foy des Chrétiens, dont Saint Chrysofome semble faire monter le nombre à deux-cents mille, neanmoins il paroist qu'il n'y avoit guere qu'une assemblée publique en un mesme jour, tantost en une eglise & tantost en l'autre :] D'où vient que S. Chrysofome avoit jusqu'à cent mille auditeurs. On peut juger par ses sermons, que S. Flavien manquoit rarement à se trouver à cette

in Matt. h. 86. p. 894. c.

t. 5. h. 70. p. 861. a. b.

t. 1. h. 25. p. 294.

assemblée, & à le venir entendre. Il alloit mesme aussi aux assemblées qui se faisoient à la campagne pour les festes des Martyrs; & il établissoit un tel ordre parmi son peuple, que lors mesme qu'il estoit absent, tout se passoit dans la regle & dans la tranquillité ordinaire.

in 1. Cor. h. 21. p. 228.

'L'Eglise d'Antioche estoit fort riche : mais [il] dispensoit tellement les grands biens qu'elle possedoit, qu'il n'en restoit point pour des dependances superflues. Tout s'employoit pour les pauvres, pour les malades, pour les estropiez, pour les veuves, pour les vierges, pour les prisonniers, pour les étrangers qui venoient dans la ville, pour ceux de la ville qui alloient faire des voyages, & pour d'autres dependances de cette nature, parceque l'Eglise est le refuge commun des miserables. On donnoit mesme audelà de ce que portoient les revenus de l'Eglise, comme S. Chrysofome s'offre de le faire voir à tous ceux qui voudroient en examiner les contes. Il dit autrepert que l'Eglise n'avoit pas plus de bien que les personnes mediocrement riches de la ville; & qu'outre l'entretien des Ecclesiastiques à qui il falloit fournir le vivre & le vêtement, outre un grand nombre de personnes qu'il falloit assister tous les jours, le seul catalogue des veuves & des vierges dont elle estoit chargée alloit à trois mille.

in Matt. h. 67. p. 720. c. d.

t. 1. h. 68. p. 731. b.

'Voulant une fois parler de l'aumosne, il dit que cela n'estoit point necessaire, puisqu'on avoit devant les yeux [non les paroles, mais] les actions de S. Flavien. Il avoit conservé sa maison paternelle, mais c'estoit pour la consacrer à l'hospitalité, & y



recevoir[particulierement]tous ceux qui estoient persecutez pour la verité en quelque endroit que ce fust de la terre. Il prenoit un grand soin que rien ne leur y manquast. Il y demouroit apparemment luy mesme avec sa soeur.

t.1.h.20.p.224.c.

&c.

v.leur titre.

[On voit un effet de sa vigilance,"de son adresse, & de son zele dans l'affaire des heretiques" Messaliens,] qu'il convainquit & condanna dans une assemblée de son Clergé, où il se trouva aussi quelques Evesques, & qu'il chassa de la Syrie après les avoir fait fouetter. Il écrivit contre eux aux Eglises de l'Osrhoene [dont ils estoient,] & par deux fois à un Evesque de la petite Armenie qui les supportoit. Il envoya aussi les actes de son Concile à Letoïus Evesque de Melitine, qui l'avoit prié de l'informer de cette heresie: & S. Amphiloque l'ayant condamnée dans le Concile de Side en Pamphylie, tout le Concile en écrivit une epistre synodique à Flavien.

Thdr.t.1.4.c.10.  
p.673|har.1.4.c.  
11.p.243|Phot.c.  
52.p.37.

Phot.c.52.p.40.

p.37.

L

&c.

[Si l'homelie<sup>1</sup> 44 du 6<sup>e</sup> volume de S. Chrysofome, est de ce Pere, ou si estant d'un autre, l'Evesque dont elle parle est Saint Flavien,] on y voit un bel eloge "de son zele contre les heretiques & contre les payens, auquel quelques uns, qui pouvoient bien avoir trop de froideur, trouvoient mesme de l'excés. Et Libanius se plaint en effet de la vigueur avec laquelle ce Saint travailloit à la ruine du paganisme, soit par luy mesme, soit en appuyant de son autorité les moines qui alloient abatre les temples dans la campagne.

Chry.t.6.h.44.  
P.35<sup>2</sup>.359.

Lib.de temp.p.  
13.15.

&c.

v.S.Marcien.

[Il y avoit assez peu] qu'il estoit Evesque, "lorsqu'il alla voir S. Marcien" celebre solitaire du diocese de Calcide. Il y fut accompagné des plus illustres Evesques qui fussent alors dans la Syrie, Acace de Berée, Eusebe de Calcide, Isidore de Cyr, & Theodore [metropolitain] d'Hieraple. Ils vouloient tous ordonner Prestre un homme si digne de l'estre: mais pas un n'osa faire cette violence à son extreme humilité. Flavien fut plus hardi à l'égard de S. Macedone, & il l'ordonna Prestre, "quoiqu'il ne sceust quoy que ce soit, & il se laissa mesme ordonner sans savoir ce qu'on faisoit. Mais dans cette simplicité il avoit une vertu extraordinaire.

Thdr.t.v.P.c.7.  
P.789.790.

c.13.p.835.836.

v.S.Macedone.

v.son titre  
513.

[Neanmoins Flavien n'honora jamais si fort le sacerdoce que lorsqu'il y eleva Saint Jean Chrysofome, "au commencement de l'an 386. Ce Saint fut depuis sa langue pour l'instruction du peuple d'Antioche, & l'on peut dire que l'histoire des douze années de son sacerdoce, fait une grande partie de celle de l'episcopat

[r. la 118 du 5<sup>e</sup> tome de Savilius, p.764, entre les douteuses. M<sup>e</sup> du Pin la rejette, t.3.p.202.

Chry. vi. l. c. 2.  
p. 96. 98.

de S. Flavien : ] & il est encore plus vray de dire que l'eloquence de S. Chrysofome est une preuve continuelle de l'humilité & de la charité de celui qui ne craignit point de placer sur le chandelier une lampe dont la lumiere estoit capable d'obscurcir la sienne, & qui vit toujours sans envie l'eclat qu'elle repandoit de toutes parts. [Ce fut apparemment durant le Carefme qui suivit l'ordination de S. Chrysofome, que] S. Flavien vint l'entendre avec plusieurs autres Evêques. [Nous ne savons point quel estoit le sujet de cette assemblée.]

Chry. c. 2. h. 75. p.  
769. b. c.

V. S. Chry-  
sofome  
§ 17.



## A R T I C L E VI.

*Le Saint appaise la colere de Theodose contre la ville d'Antioche.*

**C**E fut, comme nous croyons, au mois de fevrier de l'an 387, qu'arriva la celebre sedition d'Antioche, dont l'histoire devroit faire la principale partie de celle que nous traitons, si nous ne l'avions déjà mise toute entiere sur Theodose. Dans l'extreme danger où la ville se vit alors d'estre ruinée, elle eut recours à son Evêque, qui malgré son age, & avec une santé assez infirme, entreprit d'aller à Constantinople, à la fin d'un hiver, & dans le Carefme, en laissant sa sœur unique dangereusement malade. Il partit au commencement de mars, un peu avant le Carefme, résolu \* d'obtenir de l'Empereur Theodose la grace de son peuple, ou de mourir en la peine. Il rencontra à mi-chemin les officiers que Theodose envoyoit déjà pour punir la sedition : & la douleur qu'il en eut, ne servit qu'à l'animer davantage & à recourir à Dieu par de plus ferventes prieres auxquelles il employoit mesme les nuits.

Chry. t. 1. or. 20.  
p. 224. b.

h. 17. p. 196. c.  
or. 20. p. 226. b. c.  
d.

V. Theodo-  
se I. § 31-37  
notes 27, 28.

ib. § 32.

&c.

V. Theodo-  
se I. notes  
27, 28.  
\* &c.

&c.

d. c.

p. 227. a. b. c.

d. c.

p. 228.

'Estant arrivé à Constantinople, il alla au palais, & se tint assez loin de l'Empereur, dans la posture d'un coupable, & sans parler que par ses larmes, afin d'attendrir le cœur du Prince, & le pouvoir ensuite toucher aisément par ses raisons. Cela arriva de la sorte. Car Theodose le voyant dans une posture si humiliante, vint à luy le premier, non avec des paroles d'indignation & de colere, mais en s'excusant & en se justifiant luy mesme sur la maniere dont il avoit cru devoir traiter ceux d'Antioche. Flavien n'eut garde de les défendre: il avoua qu'ils estoient dignes des punitions les plus rigoureuses, s'il y en a, ajouta-t-il, en pleurant, qui le soient davantage que celles que nous souffrons déjà par la honte mesme de nostre crime; nostre ingratitude

envers un Prince dont l'amour pour nous faisoit tout nostre bonheur, nous ayant rendu l'objet de l'indignation & des insultes de tous les hommes. Après s'estre ainsi insinué dans l'esprit de Theodose, il luy representa toutes les raisons divines & humaines qui le pouvoient porter à la clemence, comme on le peut voir amplement dans le discours que S. Chrysostome luy met à la bouche, sur le raport d'une personne qui l'avoit oui; & il finit en protestant que s'il estoit indigne de fléchir sa juste colere, il ne vouloit plus retourner à Antioche, & ne verroit jamais sa patrie, puisqu'elle avoit merité que le meilleur & le plus moderé de tous les Princes luy refusast la grace de l'aimer & de se reconcilier avec elle. p. 222-233.

Theodose retenoit avec peine ses larmes durant qu'il parloit: & quand il eut achevé, il se hastia de declarer qu'il ne pouvoit differer de pardonner à des hommes, luy qui estoit homme, puisque celui qui estoit le maistre & le createur de l'univers, avoit bien voulu demander pardon pour ceux qui le crucifioient. p. 225. e.

Ainsi Flavien eut la gloire d'avoir obtenu une grace que Theodose auroit [peutestre] refusée à tout autre qu'à un Evesque [aimé & honoré de luy comme celui là.] Pour témoigner davantage qu'il s'estoit sincerement reconcilié avec Antioche, p. 233. c. d.

comme Flavien l'en avoit supplié, il le pressa de partir aussitost pour aller donner promptement à son peuple la joie de le revoir, quoique Flavien témoignast [par respect] vouloir passer avec luy la feste de Pasque. Il promit encore à sa priere d'envoyer à Antioche Arcade son fils aîné, des que les affaires de l'Etat le luy permettroient. [Flavien partit donc le plustost qu'il put,] & eut la joie d'arriver assez tost à Antioche pour celebrer la feste de p. 225. d. e.

le 25 d'avril Pasque avec son peuple, ce que l'on n'auroit jamais osé esperer. p. 234. a. b. c.

Il revint couvert de gloire, mais sans en estre enflé. Il n'avoit point voulu apporter luy mesme la lettre de grace que Theodose écrivit à la ville, & il l'envoya par un autre qui pouvoit faire plus de diligence que luy; aimant mieux consoler promptement son peuple, qu'avoir l'honneur de luy apporter luy mesme la nouvelle de sa delivrance. [Mais ce qui est plus considerable,] c'est qu'on ne put jamais rien tirer de sa bouche sur ce qui s'estoit passé entre luy & Theodose: & quand on le pressoit sur cela, il répondoit qu'il n'avoit rien contribué à cette affaire, mais que Dieu avoit tout fait, ayant amolli le cœur du Prince & appaisé sa colere, avant qu'il eust ouvert la bouche pour luy parler. Ainsi il fallut apprendre par d'autres ce que sa modestie p. 223, 224, 225. c. d.

generouse , & le desir de cacher ce qui le pouvoit honorer de-  
vant les hommes , luy faisoit couvrir d'un humble silence.

p. 125. c. d.

'S. Chrysofome fait remarquer encore en cet evenement avec quelle bonté Dieu avoit recompensé la generosité de Saint Flavien, en le faisant jouir de tout ce qu'il avoit meprisé pour luy & pour l'amour de son peuple. Il avoit bien voulu aller passer la feste de Pasque en un pays étranger, & Dieu le fit revenir assez tost pour la celebrer dans son Eglise. Il n'avoit point craint d'entreprendre un long voyage durant la rigueur de l'hiver, & tout le temps de son voyage fut comme un printemps & un été. Il n'avoit point eu égard à la foiblesse de son age; & Dieu luy donna durant un si long chemin la force & la vigueur d'un jeune homme. Il n'avoit point esté retenu par le danger où il laissoit sa sœur de mourir durant son absence: & il la trouva vivante à son retour.



#### A R T I C L E V I I .

*Paulin meurt : Evagre mis en sa place meurt sans successeur ;  
mais le schisme continue.*

Soer. l. 5. c. 15. p.  
273. d. | Soz. l. 7. c.  
15. p. 23. c.  
Thdr. l. 5. c. 23.  
p. 736. d.

'P A U L I N qui disputoit toujours à Flavien le titre d'Evesque d'Antioche, mourut vers l'an 388. Sa mort ne finit pas néanmoins le schisme de cette Eglise: car par une conduite [dont il seroit difficile de donner une bonne raison, puisqu'elle est] toute opposée aux Canons, il ordonna luy mesme en mourant le Prestre Evagre pour estre son successeur, & l'ordonna seul. [On verra qui estoit cet Evagre dans l'histoire de S. Jerome, qu'Evagre avoit amené avec luy d'Occident en Syrie, & qui fut toujours étroitement uni avec luy.]

V. S. Melece  
§ 15.

Mais quoique ceux du parti de Paulin aient reconnu Evagre pour leur Evesque à Antioche, on ne voit pas néanmoins qu'aucun Evesque soit entré dans sa communion, & il paroist que ceux de l'Egypte & de l'Occident demeurerent neutres, sans communiquer ni avec Flavien ni avec luy. Ils travaillerent mesme beaucoup à assoupir ce reste de division, & on tint pour cela un grand Concile à Capoue en Italie. Flavien receut un ordre de Theodose pour y venir: [& il alla jusques à Constantinople,] mais il s'excusa d'aller au Concile, qui ne put ainsi donner une entiere paix à l'Eglise. On y resolut seulement de communiquer avec tous les Evesques de l'Orient qui confesseroient la foy Catholique,

V. S. Am-  
broise § 68.

Amb. ep. 9. p. 190.  
d.

lique, [sans qu'il paroisse que Diodore ni Acace en aient esté exceptez,] & on commit à Theophile alors Evêque d'Alexandrie, le soin d'examiner & de terminer le différend de Flavien & d'Evagre.

[Il se passa sur cela diverses choses dont on peut voir ailleurs le detail, & dont la fin fut que Flavien refusa toujours de soumettre sa cause ni à l'Egypte & à Theophile, ni à l'Occident,] 'declarant qu'il estoit plustost prest de renoncer à l'episcopat, [en quoy nous sommes obligez d'avouer que nous ne trouvons aucun moyen de l'excuser. La mort de Valentinien le jeune au mois de may l'an 392, qui brouilla l'Occident avec l'Orient, arresta sans doute les instances de Saint Ambroise & des autres Occidentaux,] & Evagre qui vivoit encore en ce temps là, [estant mort bientoist après,] puisqu'on dit que son episcopat imaginaire dura fort peu, Flavien eut le credit d'empescher qu'on ne luy donnast un successeur, sans pouvoir néanmoins empescher les Eustathiens de continuer à tenir encore leurs assemblées en particulier, quelque effort qu'il fist pour cela, & sans pouvoir non plus obtenir la communion de l'Occident & de l'Egypte, ce qui faisoit mesme, selon Sozomene, une espee de schisme dans toute l'Eglise.

[Ce fut, comme nous croyons, en l'an 392,] que Flavien osta les corps de quelques Martyrs d'une eglise où ils estoient enterrez avec des hereriques, & les transporta en une autre eglise des sobourgs, dans laquelle à cause de cela il alla faire l'office le jour de l'Ascension avec tout le peuple. [Ce fut aussi apparemment en l'an 391 ou 392, que le celebre Theodore fut fait Evêque de Mopsueste : ce que nous marquons ici, parceque, selon quelques uns,] il estoit disciple de S. Flavien, qui avoit pour luy une affection particuliere.

'Il y en a qui raportent à l'Evêque d'Antioche la lettre que S. Gregoire de Nyffe écrivit vers l'an 393, à un Flavien, pour demander justice contre Hellade de Cesarée son metropolitain. [Mais il y a plus d'apparence que c'estoit un Evêque de Capadoce.]

V. S. Gr. de Nyffe s 11.

Ibid. s 12.

'Celui d'Antioche fut encore à Constantinople en l'an 394, & s'y trouva au Concile qui y fut tenu le 29 de septembre, avec Nectaire de Constantinople qui y presidoit, Theophile d'Alexandrie, & les autres plus illustres Evêques de l'Orient. [quoiqu'il soit difficile de comprendre comment Theophile vouloit

bien se trouver dans un Concile avec un Evêque dont il rejettoit encore la communion.]



## ARTICLE VIII.

*S. Chrysofome reconilie S. Flavien avec l'Occident & avec l'Egypte.*

Thdr. l. 5. c. 23. p.  
738. a.

**L**A division qui separoit Flavien d'une partie de l'Eglise, cessa enfin en la 17<sup>e</sup> année de son episcopat, [par le moyen de S. Chrysofome, qui avoit esté arraché à l'Eglise d'Antioche pour estre fait Evêque de Constantinople le 26 fevrier de l'an 398. Car ce digne successeur de la pieté de S. Gregoire de Nazianze, aussibien que de sa dignité, ne se vit pas plustost élevé sur le siege de Constantinople, que la grandeur de sa pieté & la generosité de son ame le porta à travailler pour le bien de toutes les Eglises: [& son amour particulier pour l'Eglise d'Antioche dont il estoit fils, l'obligeant de luy procurer une entiere tranquillité,] il s'appliqua à la réunir aux Eglises dont elle estoit encore separée, & à finir enfin ou le schisme, [ou au moins la division] froideur & la mesintelligence que cette separation entretenoit entre l'Orient & l'Occident.

Soz. l. 8. c. 3. p.  
739. c.

Theophile qui l'avoit sacré avoit esté chargé par le Concile de Capoue de travailler à cette réunion au nom de tout l'Occident. Avant donc qu'il s'en retournast en Egypte,] Saint Chrysofome le pria de l'aider dans un dessein si digne [des deux premiers Evêques de l'Orient,] & de travailler avec luy à reconcilier Flavien avec le Pape, [qui estoit alors Sirice. Il falloit pour cela que Flavien fust premierement reconcilié avec Theophile mesme,] & ce fut aussi ce qui se fit d'abord, selon Socrate, [soit que Theophile avant que de partir de Constantinople se soit contenté des conditions que S. Chrysofome luy offroit de la part de Flavien, se tenant bien assuré qu'il n'en seroit pas defavoué, soit qu'il ait attendu que Flavien luy en eust écrit. Il y a neanmoins bien de l'apparence que tout se conclut à Constantinople avec S. Chrysofome, & que Flavien n'eut qu'à ratifier ce que ce Saint avoit arresté en son nom.

Socr. l. 5. c. 15. p.  
274. a.

NOTE II.

Amb. ep. 9. p.  
190. b.

'Selon ce que S. Ambroise avoit écrit [en l'an 392,] Theophile devoit donner avis au Pape de ce qu'il auroit arresté pour la paix d'Antioche, afin que l'Eglise Romaine l'ayant approuvé, tous les Fideles réunis dans un mesme sentiment pussent s'en rejouir. Aussi après s'estre reconcilié avec Flavien, il ne refusa

Socr. l. 5. c. 15. p.  
274. a. b.

point de le reconcilier avec le Pape, en luy témoignant que si Flavien avoit fait quelque faute par le passé, il valoit mieux l'oublier pour réunir tous les Fideles.

'Il fit cela à la priere de S. Chrysofome: & ils choisirent ce semble encore d'un commun avis, Acace de Berée, & Isidore Prestre & hospitalier d'Alexandrie, pour les envoyer à Rome de leur part: [ce qui confirme qu'Acace, comme nous l'avons remarqué, avoit apparemment esté receu à la communion de l'Egypte & de l'Occident par le Concile de Capoue.] Il estoit mesme chargé de presenter au Pape le decret de l'election de S. Chrysofome. Il alloit aussi à Rome de la part de Flavien, qui luy joignit pour cette deputation plusieurs autres illustres Eveques avec divers Prestres & Diacres d'Antioche. Mais Acace en estoit le chef. Le saint Eveque<sup>1</sup> Demetre avec qui Pallade assure qu'Isidore l'hospitalier fut pour la seconde fois à Rome, y ayant déjà esté avec S. Athanase, [estoit sans doute de cette deputation:] & ce peut estre Demetre de Pessinonte qui vint encore depuis à Rome pour l'affaire de Saint Chrysofome. [Il pouvoit mesme agir particulièrement en son nom dans cette rencontre.]

Theodoret témoigne que l'on avoit déjà eu quelque assurance de la part de Rome, avant que d'y envoyer une deputation si solennelle. On convient toujours que les deputez obtinrent, comme ils souhaitoient, la communion pour Flavien, & osterent enfin cette mesintelligence qui duroit depuis si longtemps.

Ils revinrent ensuite en Egypte, où les Eveques suivant ce qui s'estoit fait à Rome, embrasserent l'union, [soit qu'ils ne l'eussent acceptée auparavant que sous condition de l'agrément du Pape, soit que Theophile l'ayant d'abord acceptée seul, l'ait fait alors solennellement avec son Concile.]

Enfin Acace vint en Syrie apporter à Flavien les lettres de paix que luy écrivoient les Eveques d'Egypte & d'Occident, & consommer cette réunion que Dieu accorda aux travaux & aux sueurs de beaucoup d'illustres & de saints Prelats. Et les Eveques de l'Orient veulent qu'on l'attribue principalement aux merites d'Acace qu'ils qualifioient leur pere. Elle se fit, comme nous avons dit, des le commencement de l'episcopat de S. Chrysofome, [ & ainsi en 398, à la fin du pontificat de Sirice qui mourut la

NOTE 2. année le 26 de novembre, quoique les historiens en marquent quelquefois le temps d'une autre maniere.] On y réussit avec

1. Pallade avoit dû dire qu'Isidore vint avec Acace, qui estoit le chef de la deputation. Mais le nom d'Acace estoit odieux à tous les amis de S. Chrysofome.

Soz. l. 8. c. 3. p. 759. d. | Socr. l. 6. c. 9. p. 314. c.

Pall. dial. c. 4. p. 39.

Thdr. l. 5. c. 23. p. 733. a.

Lauf. t. 13. p. 901. c.

Pall. dial. p. 10. 27. | Boll. 15. Jan. p. 1016. d.

Thdr. l. 5. c. 23. p. 737. d.

p. 738. a. | Soer. l. 5. c. 15. p. 274. b. | Soz. l. 8. c. 3. p. 759. d.

Soz. p. 759. d. | Thdr. l. 5. c. 23. p. 738. a.

Soz. l. 8. c. 3. p. 759. d. | Conc. t. 3. p. 391. a.

Soz. p. 759. c. d.

p. 760. a.

17. c. 15. p. 723. c. moins de peine, parcequ'il n'y avoit point alors d'Evesque à Antioche contre Flavien, qui avoit empesché qu'on ne donnast un successeur à Evagre.

Cyr. Al. ep. 56. p. 203. d.

[Ce fut peutestre des ce temps là que Flavien,] pour obtenir plus aisément la réunion des peuples, consentit à mettre dans les diptyques sacrez les noms de Paulin & d'Evagre : [d'où vient qu'Acace mesme qui avoit paru l'un des plus grands adversaires de Paulin,] le traite neanmoins de Bienheureux.

ep. 13. p. 64. b.

Thdr. l. 5. c. 23.

p. 738. a.

a Socr. l. 5. c. 15. p.

274. a.

b) Soz. l. 8. c. 3.

p. 760. a. b.

c Thdr. l. 5. c. 35.

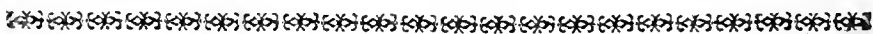
p. 748. a. b.

l. 3. c. 2. p. 640. a.

Thdr. L. 1. 2. p.

557. c.

Flavien se voyant enfin réuni au bout de 17 ans à la communion de tous les Evesques, appliqua tous ses soins à réunir aussi les Eustathiens au corps de l'Eglise d'Antioche : Et il y réussit<sup>b</sup> à l'égard de la plupart. Mais cela ne se fit que peu à peu, à la longueur du temps, & ne fut entierement achevé que sous Alexandre l'un de ses successeurs, qui fit cette réunion avec la solennité que décrit Theodoret, 85 ans depuis, l'an [331,] auquel les Eustathiens s'estoient separez des autres Chrétiens d'Antioche, c'est à dire vers l'an 415. Il en resta mesme encore quelques uns, qui perpetuerent cette division jusques en l'an 482, auquel ils se réunirent lorsque les reliques de S. Eustathe furent rapportées à Antioche.



## ARTICLE IX.

*Mort de S. Flavien : Ses homelies : Respects rendus à sa memoire.*

Pall. dial. p. 144.

Soz. l. 8. c. 24. p.

792. d.

d) Thphn. p. 68. c.

Co. d. Th. 16. t. 4.

l. 6. p. 93.

Pall. dial. p. 141-

142.

p. 145. 146.

p. 145

[N]OUS ne trouvons plus rien pour l'histoire de S. Flavien,] sinon qu'ayant vécu jusqu'à la deposition & à l'exil de S. Chrysostome, [en l'an 404,] il ne voulut jamais consentir à une injustice si préjudiciable à l'Eglise. On dit mesme qu'il donna des marques de la juste indignation qu'il en avoit, & qu'il écrivit sur cela au Clergé de Constantinople. [Il estoit mort quelque temps avant] le 13 novembre de la mesme année ; puis que nous avons une loy de ce jour là contre ceux qui refusoient de communiquer avec Porphyre. Car ce Porphyre, qui estoit d'ailleurs un tres méchant homme, avoit eu la hardiesse d'usurper le siege d'Antioche après la mort de Flavien, & il y fit des maux étranges. Il se fit ordonner furtivement durant que le peuple estoit occupé à Daphné pour la celebration des jeux olympiques : [ce que nous remarquons pour éclaircir quelques autres endroits de l'histoire où il est aussi parlé de ces jeux, mais où l'année n'en est pas marquée si expressément. On la trouvera par celle-ci,] puisqu'ils se celebrent tous les quatre ans.



Les Grecs selon un de leurs synaxaires, font la feste de Saint Flavian le 26 de septembre, [qui selon ce que nous venons de dire, peut avoir esté le jour de sa mort. Il a gouverné 23 ans l'Eglise d'Antioche, quoique la chronique de Nicephore n'en conte que 22, ] ce que Theophane a suivi, <sup>a</sup> quoiqu'on y ait mis 26 en un endroit. [On ne marque point combien il a vécu : mais selon ce qu'on dit de ses premieres actions, <sup>b</sup> il est difficile de croire qu'il soit né plustard que vers l'an 310, & ainsi il peut avoir vécu pres de 95 ans.]

NOTE 3.

Il ne nous reste aujourd'hui aucun écrit qui porte son nom. On en avoit autrefois quelques homelies qui sont citées par Theodoret, [par Leonce de Byzance,] <sup>b</sup> par le Concile d'Orient sous Jean d'Antioche, [ & mesme par le Concile de Calcedoine, ] comme celle sur Saint Jean Battiste, une autre sur ces paroles: L'esprit du Seigneur est sur moy, <sup>c</sup> une sur le dimanche de Pasque, une sur la trahison de Judas, <sup>d</sup> une sur la feste de la Theophanie, & l'Incarnation. [Nous laissons à d'autres à examiner si ces homelies ne seroient point mêlées parmi celles de Saint Chrysostome.]

Le Concile de Calcedoine en le citant luy donne le titre de Bienheureux, comme à S. Arhanase & aux autres plus grands Saints de l'Eglise. Le Concile de Jean d'Antioche le met entre les plus brillantes lumieres de l'Orient, entre les plus saints & les plus illustres Evesques. [Theodoret n'en parle jamais qu'avec de grands eloges, & en luy donnant les titres de grand, de Saint, & d'admirable.] Leonce de Byzance mesme luy attribue celui de Saint, [qu'il ne donne qu'à tres peu d'autres. On sçait les grandes louanges qu'il a receues de son vivant, par la bouche de Saint Chrysostome, dont il ne seroit pas difficile de faire un abregé, si c'en estoit ici le lieu.]

Ainsi il faut dire que l'Eglise greque ne fait que suivre la tradition qu'elle a receue de l'antiquité, lorsqu'elle luy rend une veneration publique. Que s'il y a des choses dans sa conduite qui paroissent difficiles à accorder avec l'esprit de charité qui seul fait les Saints, nous devons nous souvenir que nous sommes hommes, & que nous n'avons que des lumieres tres foibles & tres bornées, soit sur le jugement qu'il faut faire des actions humaines, soit sur les circonstances dont elles ont esté accompagnées.]

Boll. 9. mars. p. 9. s. 27.  
Thphn. p. 70. d] 72. a.  
<sup>a</sup> p. 64. b.  
Du P. t. 3. p. 19.  
Thdr. dial. 1. p. 31. c.  
<sup>b</sup> Fac. 1. 8. c. 1. 4. p. 319. b] 332. a.  
Thdr. dial. 2. p. 43. a. b.  
<sup>c</sup> dial. 3. p. 167. b.  
<sup>d</sup> Conc. t. 4 p. 830. [L. cont. in N. & E. p. 979. c.

Conc. t. 4. p. 830. c.  
Fac. p. 318. b] 325. c] 332. a.  
Bib. P. t. 4. 2. p. 979. c.

1. Voyez dans le premier tome h. 3. p. 38-40] h. 20. toute entiere, h. 25. p. 263] h. 45. p. 527. [h. 52. p. 578. d] h. 53. p. 587. e. Dans le 2<sup>e</sup> tome h. 68. p. 731. b. Dans le tome 3<sup>e</sup>, p. 750. b] t. 4. p. 838-841] t. 5. b. 12. p. 103. 104] h. 70. p. 861] t. 6. h. 44. p. 358.



# SAINT VIGILE, EVESQUE DE TRENTE, ET MARTYR.

Bar. 400. § 13. 17 |  
26 jun.



Le nom de S. Vigile est celebre dans l'Eglise, mais son histoire est assez obscure : & on l'a NOTE 1. mesme souvent confondu avec un Evesque d'Afrique qui vivoit pres de cent ans apres luy. [Il peut avoir esté fait Evesque de Trente à l'extremité de l'Italie, en l'an 385, après Abondance,] NOTE 2.

Amb. ac. Aq. t. 5.  
p. 180. k.  
a Bar. 400. § 14.  
b Amb. ep. 23. p.  
231. l.

qui avoit assisté en l'an 381 au Concile d'Aquilée. On croit que c'est le mesme Vigile qui peu après avoir esté fait Evesque, pria S. Ambroise de luy donner quelques regles pour se bien conduire dans son ministere. S. Ambroise reconnoist d'abord que ce Prelat n'avoit pas besoin d'avis pour sa conduite particuliere, ayant vécu d'une maniere qui l'avoit fait juger digne de l'episcopat : & pour la conduite de son peuple, il l'exhorte particulièrement à empescher que les Chrétiens ne se mariaissent avec les payens ; d'où l'on tire qu'il y avoit un grand nombre de payens dans son diocese : & cela convient fort bien à S. Vigile de Trente.

m. 232. k.

Bar. 400. § 14.

Bil. P. t. 4. l. p.  
491.

p. 491 | Boll. 6.  
mats, p. 428. b.

Sa vie, [dont nous sommes obligez d'avouer que l'autorité est V. la note 1. fort mediocre,] porte qu'il prescha l'Evangile avec tant de foy & tant de constance, & qu'il autorisa tellement sa predication en operant un grand nombre de miracles par le signe de la Croix, qu'il convertit dans la ville de Trente tous ceux qui estoient engagez dans le paganisme, & y bastit une eglise.

Sur. 29. may, p.  
322. § 1.  
c Sanfon.  
d Sur. § 1 | Amb.  
vit. p. 92. k | Aug.  
ep. 158. p. 274. c |  
Gaud. h. 17. v. 60.  
e | Boll. 29. may,  
p. 43. a.  
Sur. p. 322. § 5. § 6.  
§ 1.

A dix lieues de Trente, au nord-ouest, le long de la riviere qu'on appelle aujourd'hui la Noce, il y avoit un canton nommé l'Anaunic, dont les costeaux qui en faisoient comme un amphitheatre, estoient peuplez de divers villages, mais tous unis dans le culte des demons, & tout à fait plongez dans les tenebres du paganisme. L'on y adoroit encore Saturne & divers autres monstres & idoles. S. Vigile y envoya donc des predicateurs pour y

1. Bollandus 29. may, p. 32. § 1, cherche cette vallée. [Je ne trouve aucun des lieux qu'il marque.]

porter la lumiere & la connoissance du veritable Dieu. Ces ministres furent Sisinne, Martyre, & Alexandre. Sisinne déjà fort agé estoit Grec d'origine, & né d'une famille fort considerable de la Cappadoce. Il avoit une foy ardente & un cœur plein de courage, une perseverance que rien ne lassoit, un amour infatigable pour le travail, une fermeté constante pour maintenir la discipline, & avec cela un esprit pacifique qui savoit s'unir avec tout le monde par le lien de la charité. S. Vigile l'ordonna Diacre, l'elevant à cette dignité, pour luy commettre le ministere de la parole. Ce fut luy qui porta le premier à ces barbares la nouvelle paix de la foy Chrétienne. Il la conserva autant qu'il luy fut possible durant plusieurs années, sans se souiller, non plus que Loth, par les impuretez de ceux parmi lesquels il habitoit.

Boll. 29. may, p. 44. c.

Sur. p. 322. § 1.

§ 4.

p. 321. § 1.

Martyre & Alexandre estoient freres, étrangers dans le pays aussibien que Sisinne. Martyre avoit autrefois esté dans l'épée; mais il l'avoit quittée estant encore catecumene; & ayant abandonné sa famille & ceux qui n'estoient ses freres que selon la chair, pour suivre la veritable lumiere qu'il avoit receue de Dieu [dans le batesme,] il se consacra à J. C. dans l'office de Lecteur. Il s'appliqua tout entier aux œuvres spirituelles. Il matta son corps par des jeûnes continuels. Sa vie representoit aux peuples les veritez qu'il leur lisoit. Plein d'ardeur pour le salut des ames, ils y porta avec un saint empressement, avec une affection & une tendresse de mere. En tres peu de temps, il envoya au ciel devant luy un si grand thresor [des ames qu'il avoit acquises à J. C.] qu'il en obtint aisément la couronne [du martyre.] Il semble qu'il ait ressuscité des morts pour prouver la resurrection. Il eut mesme la gloire de faire le premier entendre la parole & les louanges de Dieu, en un pays qui jusqu'alors avoit esté sourd à ce tonnerre; [peutestre en quelque canton où S. Sisinne n'avoit pas encore esté.]

§ 3.

p. 322. § 1.

p. 321. § 2.

§ 2.

§ 2 | Boll. p. 43. c. f.

Alexandre son frere & le compagnon de ses travaux & de ses tentations, avoit aussi abandonné son pays & sa parenté. Il eclatoit par la vigueur de sa foy & par la douceur de sa compassion [pour les pecheurs.] Il avoit le degré de Portier.

Sur. p. 321. § 3.

§ 1 | 22. § 1.

Quelques uns disent qu'ils avoient demeuré tous trois à Milan avec S. Ambroise, & que ce fut de là qu'ils passerent à Trente: [& il peut sembler en effet que c'estoit S. Ambroise qui avoit envoyé à S. Vigile ces trois fideles ministres,] puisque S. Simplicien de Milan demanda leurs corps, & que S. Vigile en les luy envoyant, luy dit qu'ils estoient à luy. [Neanmoins cette parole peut recevoir un autre sens.]

Boll. 29. may, p. 40. § 1.

Sur. 29. may, p. 321. § 3.

56

‘Ils estoient tous trois degagez des liens du mariage, & avoient consacré leurs ames à Dieu comme des hosties pures & sans tache. Profitant des lumieres qu’ils en avoient receues, ils se conduisirent d’une maniere aussi exacte que singuliere & admirable. Ils estoient demeurez dans le repos d’une vie tranquille, tant qu’ils n’avoient point esté obligez de faire paroistre le zele dont ils bruloient pour la foy. On pouvoit les comparer entre eux, mais non pas avec les autres hommes, [qu’ils surpassoient sans comparaison.]

Boll. p. 43. b.

Sur. p. 321. 53.

p. 322. § 2.

p. 321. § 1 | Boll. p. 43. b.

‘Ils cultiverent longtemps cette Eglise dont ils estoient eux mesmes les fondateurs; & leur patience y fut eprouvée en toute maniere dans les combats qu’ils y soutinrent. Les payens se soulleverent contre eux, des qu’ils virent qu’on leur venoit prescher un Dieu qu’ils ne connoissoient pas. Mais les Saints estoient preparez à tout, & souffrirent tout avec joie. Neanmoins ils eviterent [toujours soigneusement] de donner à ces barbares [par imprudence] aucune occasion de les maltraiter. Ils attendoient que Dieu voulant leur faire meriter la couronne du martyre, fist naistre l’occasion de les couronner, afin que cette terre sterile fust arrosée du sang des Martyrs, & produisit des fruits en abondance.

Bar. 400. § 5.

Sur. 19. may, p. 321 § 1.

53.

p. 322. § 1.

p. 321. § 3.

4 p. 322. § 1.

6 p. 321. § 3.

5 | 322. § 2.

p. 322. § 2.

p. 321. § 5.

‘Sisinne qui s’estoit toujours conservé comme une brebi innocente au milieu des loups, vouloit avoir une bergerie, [c’est à dire une eglise.] Il en bastit une en effet dans un village nommé Methon. Ce fut le premier temple élevé à J. C. en ces quartiers là. Il la bastit à ses depens, des richesses de sa foy, & de ce que sa devotion put tirer de sa pauvreté. Cette eglise fut la premiere cause qui excita la fureur de ces barbares, & ce feu que la jalousie du diable avoit allumé dans leur cœur, s’y entretint toujours secretement. Ils le firent paroistre en diverses occasions où ils s’assemblerent au son des trompettes pour se jeter sur les serveurs de Dieu. Ces saints opposant une moderation Chrétienne à leur fureur, en demeurerent [d’abord] victorieux. Enfin neanmoins la flamme qui les bruloit a dedans, eclata par l’occasion que nous allons dire.

Bar. 400. § 5.

Sur. 29. may, p. 321. § 2 | Boll. p. 43.

‘Les payens avoient accoutumé de faire à la fin du mois de may une ceremonie appelée *Ambarvalia*, où ils conduisoient autour de leurs champs une ou plusieurs victimes avec grande solennité. Ceux-ci voulant faire la mesme ceremonie, pretendoient forcer un des leurs qui avoit esté converti depuis peu, de fournir des victimes pour cet ouvrage d’impieté. Les ministres de

de Dieu l'ayant sceu, accoururent comme de vrais pasteurs pour défendre cette brebi de l'Eglise, ne croyant pas y pouvoir manquer sans se rendre eux mesmes coupables. Mais les payens les arresterent, voulurent les obliger eux mesmes à prendre part à leur crime; & sur leur refus blefferent Sifinne sur la teste, d'un cor dont ils se servoient dans cette ceremonie, luy donnerent des coups de haches, & battirent tellement les autres, qu'ils emporterent presque deslors la couronne du martyre.

'Elle ne fut differée que d'une nuit. Car le lendemain les payens revinrent des le point du jour les charger avec la mesme fureur, armez de pieux pointus & de haches.<sup>a</sup> Ils trouverent dans l'eglise diverses personnes qui y chantoient les hymnes & l'office<sup>b</sup> du matin, [mais qui ne purent les arrester.] Ainsi ils pillerent tout, profanerent tous les divins mysteres, & demolirent [l'eglise.] Sifinne estoit encore au lit, parceque les blessures qu'il avoit receues la veille l'y retenoient: Martyre & Alexandre estoient déjà levez à leur ordinaire pour chanter à Dieu des le matin des cantiques de louanges.

'Lorsque ces furieux entrerent, Martyre estoit occupé à panser les plaies de Sifinne qui estoit prest à rendre l'esprit, & il luy presentoit de l'eau à boire. Sifinne trouva bientost le repos, par les [nouvelles] plaies qu'ils luy firent. Pour Martyre quand il les vit entrer il s'enfuit dans un jardin proche de l'eglise,<sup>b</sup> ne croyant pas devoir s'exposer temerairement à leur fureur. Mais une fille à qui estoit ce jardin le decouvrit. Ainsi il fut pris, lié avec des cordes<sup>a</sup> à un arbre, & percé de pieux; & pour faire voir qu'il ne s'estoit pas enfui par timidité, il souffrit sans crainte tous les maux qu'on luy fit. Il rendoit graces à Dieu lorsqu'on le frapoit sur la teste, & [il se rejouissoit] d'estre lavé de nouveau par le baptesme de son propre sang. Il fut [ensuite] ramené du jardin, & tout percé qu'il estoit, on vouloit le trainer devant une idole; mais il rendit l'esprit en chemin, & J. C. le receut comme une hostie sainte, avant qu'il pust estre conduit devant l'autel du demon.

'Alexandre s'estoit caché dans une maison: mais comme il s'estoit rendu celebre par son zele pour la foy, on le chercha avec grand soin, & enfin on le trouva. Il ne s'estoit point presenté de luy mesme aux persecuteurs, & aussi lorsqu'il se vit pris, il ne refusa point de livrer son ame pour J. C. selon la regle de la discipline Chrétienne; & c'est ce que l'Eglise de Smyrne appelle un martyre evangelique.<sup>c</sup> Il eut mesme l'avantage de souffrir un plus long martyre que Sifinne & Martyre, afin d'estre égalé par

de Laudes.

per lig<sup>um</sup>.

§ 2|321. § 3.

p. 322. § 2.

<sup>a</sup> Boll. p. 43. d.

d| Sur. p. 322. § 2|

321. § 3.

§ 2|321. § 3.

p. 322. § 2.

§ 2|321. § 3.

p. 322. § 3.

Boll. p. 42. c| 43. e.

p. 44. c| Sur. p. 321.

§ 3|322. § 3.

<sup>b</sup> Boll. p. 43. f.

Sur. p. 322. § 3|

Boll. p. 43. c. f.

Boll. p. 44. a.

Sur. p. 321. § 3.

p. 322. § 4.

p. 321. § 3.

Ach. de fug. r. r.

p. 708. b. c| 712. 716.

<sup>c</sup> Poly. a. c. p. 13.

r. a.

<sup>d</sup> Boll. p. 44. a.

là à ceux à qui il estoit inferieur dans le ministere.

b|42.d.

'Lors donc qu'il survivoit encore aux deux autres, les barbares leslierent tous trois ensemble, & les trainerent par des chemins raboteux & pleins de cailloux, qui leur dechiroient les membres: & ayant attaché une clochette au cou d'Alexandre, comme si c'eust esté une vache, ils se moquoient encore de luy, en luy disant que J.C. le défendist s'il vouloit.

p.41.c|42.d.

p.44.b|42.d.

'Après s'estre laissez d'insulter à sa patience, & au corps des deux autres Saints, ils allerent [achever] d'abatre l'eglise, & des poutres qu'ils en tirerent, ils en allumerent un grand feu devant une vieille idole de Saturne. 'On y jetta les corps morts de Sifinne & de Martyre. Pour Alexandre, après l'avoir encore déchiré de coups, on luy demanda s'il ne vouloit pas adorer Saturne plustost que d'estre jetté dans ce feu. Mais la vue des flammes qui l'alloient consumer ne l'epouventa point. Il rejetta l'offre des impies, & choisissant ce feu que l'ardeur de sa foy dont il estoit l'image, luy rendoit aimable, il emporta la palme d'une glorieuse confession & d'un illustre martyre, estant consumé aussibien que ses freres, par le mesme feu qui bruloit l'eglise.

p.44.b|41.c.

p.42.d.

Gaud.h.17.t.II.  
p.60.c.

'Ainsi ces Saints meriterent d'estre offerts à Dieu en holocauste, après avoir aboli parmi ceux qu'ils convertirent, la malheureuse coutume qu'avoient ceux de ce pays d'offrir des victimes aux

Sur.p.321.53|

322.55.

4 Amb.v.p.92.i.  
k.

6 Boll.p.44 c|45.

a|Sur.p.322.55.

55|Boll.p.44.c.

demons. 'Ceci arriva ["en l'an 397,] le matin du vendredi 29 de NOTES. may, [pres de deux mois]<sup>a</sup> après la mort de Saint Ambroise, [arrivée le 4<sup>e</sup> d'avril,] S.Vigile se trouva luy mesme present à la mort des saints Martyrs. Un grand nombre d'autres Chrétiens en furent aussi témoins avec luy; & les payens leur firent [inutilement] de grandes menaces pour les chasser. 'On leur eust peut-estre fait<sup>b</sup> le mesme traitement, s'ils n'eussent déjà tous souffert *quo nomine.* le martyre en la personne de leurs saints Catechistes, dont le nombre mesme preschoit le mystere de la Trinité. 'Des que ces Saints eurent souffert<sup>c</sup> tout l'air se couvrit d'une nuée noire, dont les foudres & les éclairs sortant de toutes parts, firent avouer à ces impies que c'estoit une juste punition du crime qu'ils avoient commis.

Boll.p.45.a|Sur.

p.322.56.

c Sur.p.322.56.

Aug.ep 158.p.

274.2.c.

Sur 29 may, p.

322.56.

'Ceux qui en estoient coupables furent pris par ordre de l'Empereur pour estre punis du dernier supplice; mais on demanda leur grace. On craignoit que comme le sang des Martyrs faisoit la gloire de l'Eglise, celui de ses ennemis ne la rendist odieuse. L'Empereur se rendit assez aisément à cette raison. 'Aussi leur mort fut la benediction spirituelle de ce pays, où la grace

se repandit avec encore plus d'abondance que le crime n'avoit fait auparavant. Les brebis qui estant egarées n'avoient pas voulu reconnoistre leur pasteur, s'engraissèrent de son sang, [qu'elles burent avec une humble joie dans les saints Mysteres.] Ces Saints furent honorez comme des Martyrs [aussitost après leur mort.]

Aug. ep. 158. p. 274. 2. c.

'S. Vigile qui, comme nous avons dit, avoit esté present à leur triomphe, voulut estre quelque temps le gardien de leurs cendres. On pretend qu'il raporta à Trente ce qu'il put ramasser de leurs cendres & de leurs os, & qu'il les mit dans une eglise qu'il y consacra à Dieu sous leur nom. [Ce qui est certain, c'est que] Saint Simplicien tres illustre Archevesque de Milan, & successeur de S. Ambroise, demanda leurs reliques à S. Vigile; & ce Saint ne les luy put refuser. Il luy envoya en mesme temps une lettre qui contenoit l'abregé de leur vie & de leur martyre. Ces reliques furent receues à Milan avec une tres grande devotion. Il y arriva en mesme temps un aveugle des costes de Dalmacie, qui ayant touché le cercueil où on les portoit, recouvra aussitost la vue; & il raporta qu'estant en son pays, il avoit vu la nuit en songe un vaisseau qui abordoit, & où il y avoit quantité de personnes vêtues de blanc. Comme ils descendoient à terre, il demanda à l'un d'eux qui ils estoient. On luy dit que c'estoit Ambroise & sa compagnie. Le nom d'Ambroise [luy fit esperer de pouvoir recouvrer la vue par le moyen d'un si grand Saint,] & il luy demanda cette grace; mais le Saint luy dit d'aller à Milan audevant de ses freres qui y devoient arriver un tel jour, qu'il luy marqua, & qu'il y recouvreroit la vue.

Boll. 29. may, p. 45. a.

p. 39. b.

Bar. 400. § 2. 10.

§ 10.

§ 7.

Amb. vit. p. 92. k.

NOTE 4.

NOTE 5.

[Il y a quelque sujet de croire que les reliques de S. Martyre demurerent dans l'Ananie pour la consolation & la sanctification de ce pays, & qu'on ne porta à Milan que celles des SS. Sifinne & Alexandre. Elles furent mises dans une eglise qui a depuis porté le nom de S. Simplicien, & on les y deposa apparemment avec le corps de ce Saint mesme en l'an 400, le 15<sup>e</sup> d'août,] auquel un ancien calendrier de Milan marque leur translation. Saint Charle a fait une nouvelle translation de ces Saints le 28 ou 29 de may 1582, & les a transportez de l'ancien autel où ils estoient, à un nouveau qu'on avoit fait faire dans la mesme eglise de S. Simplicien.

Mabi. mus. p.

109.

a Ugh. t. 4. p. 68.

V. S. Simplicien.

[L'histoire de cette translation ne marque point ce qu'on trouva de leurs reliques dans leur chaste:] mais elle porte que S. Vigile en envoyant le reste de leurs corps à Milan, retint leurs

Boll. 29. may, p. 45. f.

trois testes, qui se gardent encore avec respect dans la cathedrale de Trente.

p. 42. f.

Un Comte nommé Jacque qui estoit prest de quitter les dignitez du siecle pour les retrouver en J. C. [ & pour embrasser apparemment la vie solitaire, ] s'en allant à Constantinople luy demanda des reliques de ces nouveaux Saints, dont le sang fumoit [ presque ] encore. Il les vouloit apporter à S. Jean [ Chrysofome, ] qui avoit esté fait Evesque [ au commencement de l'an 398. ] S. Vigile eut quelque peine à luy en accorder, de peur de n'estre pas un assez prudent dispensateur d'un si grand thresor. Il le fit neanmoins enfin, & écrivit sur cela une grande lettre à S. Chrysofome, où il fait l'histoire du martyre des trois Saints. Ce fut la premiere lettre qu'il luy écrivit.

Gaul. l. h. 17. t. 11.  
p. 60. c.

[ S. Gaudence qui gouvernoit l'Eglise de Bresse des le vivant de S. Ambroise, & ainsi avant que S. Sifinne & ses compagnons eussent esté martyrizez, ] se glorifioit d'avoir de leurs cendres, & de les pouvoir mettre dans son eglise avec les reliques de Saint Jean Battiste, des Apostres, & des Martyrs les plus illustres.

Fort. l. 1. c. 2. p. 33.

Fortunat marque que dans l'eglise de Saint André à Ravenne, bastie dans le VI. siecle, il y avoit des reliques des SS. Mature [ ou Martyre, ] Sifinne, & Alexandre.

Sur 29. may, p.  
321. 63.

Lorsque S. Vigile écrivit à S. Simplicien, il avoit déjà pris le dessein de bastir une eglise au lieu où les trois Saints avoient commencé à acquerir le titre de Martyrs, [ peutestre au mesme lieu que S. Sifinne avoit placé la sienne, ] & non seulement on bastit une eglise sous le nom de ces Saints au lieu où ils avoient souffert, mais le nombre s'en trouva plus grand que n'avoit esté auparavant celui des idoles; & les Fidcles y accouroient de toutes parts.

p. 322. 66.

Genn. v. ill. c. 37.

Gennade parle de "cette lettre de Vigile Evesque de Trente, à Simplicien, sur les Martyrs qui avoient esté tuez de son temps par les barbares; & Bollandus nous a donné" celle du mesme Saint à Saint Chrysofome, qu'il a trouvée dans un manuscrit du Vatican. [ C'est de ces deux lettres que nous avons tiré ce que nous avons rapporté de l'histoire de ces Saints, en y joignant leurs actes faits certainement après la mort de Saint Vigile, & peutestre longtems depuis. Mais ils ne contiennent rien que de fort beau & de fort conforme aux deux lettres de Saint Vigile, sur lesquelles ils paroissent faits. ] Baronius en a transcrit toute la substance dans ses Annales. Adon les suit tout à fait en faisant l'abregé du martyre de ces Saints dans son martyrologe sur le

NOTE 6.

Boll. 29. may, p.  
38. c.

NOTE 7.

Bar. 400 § 4. 5. 6.



29 de may, auquel Raban, Ufuard, Notker, & les autres martyrologes marquent aussi leur feste, mesme ceux de S. Jerome.

NOTE 8.

'On nous a donné' d'autres actes de ces Saints qui sont plus courts, [mais qui aussi sont moins assurez.]

Boll. 29. may, p. 40. i.

'S. Vigile dans ses lettres à S. Simplicien & à S. Chrysofome, paroist tout à fait touché de la mort de Saint Sifinne & de ses compagnons, & de ce que sa paresse, dit-il, l'avoit empesché de meriter de les suivre comme il l'avoit souhaité. Il demande avec beaucoup d'humilité les prieres de S. Simplicien, pour meriter au dernier jour la grace de toucher seulement le bord de la robe des saints Evesques & des saints Martyrs. [Mais Dieu luy reservoit une plus grande grace, & il voulut le rendre luy mesme un grand Evesque & un celebre Martyr. Nous l'apprenons des martyrologes d'Ufuard, d'Adon, & autres qui le qualifient Martyr; des actes de Saint Sifinne dont nous avons parlé,]

p. 41. f. [42. d.

p. 43. a. [45. 2.

p. 42. d.

'où il est dit qu'il avoit honoré le siege de Trente en repandant glorieusement son sang; & de Fortunat, qui parlant de ses reliques mises dans l'eglise de S. André à Ravenne, dit qu'il avoit esté tué par une troupe de paysans, & qu'il avoit trouvé la vie en cherchant la mort. Ufuard ajoute qu'il fut accablé pour le nom de J. C. par une gresle de pierres. [Et comme les histoires que nous avons de sa vie s'y raportent tout à fait, nous croyons qu'elles peuvent avoir suivi en cela de meilleurs memoires que dans le reste. Ainsi nous remarquerons les particularitez qu'elles nous en apprennent, sans pretendre neanmoins qu'elles soient fort assurees.]

p. 40. e.

Fort. l. i. c. 2. p. 33.

'On écrit donc qu'il s'appliqua à extirper entierement tous les restes de l'idolatrie; & ayant appris que dans la vallée d'où sort la riviere de Sarca, [qui tombe dans le lac de Garde] proche de Randene, les habitans adoroient avec grand respect une statue de Saturne qui estoit d'airain, il s'y en alla avec Claudien & Magorien ou Majorain que l'on pretend avoir esté ses freres, & avec Julien qui estoit Prestre. Estant arrivé à Randene, tous les Fideles qui estoient en ce lieu vinrent audevant de luy, & receurent l'Eucaristie de ses mains. Il s'en alla [aussitost] au lieu où estoit l'idole; & avec la joie & l'ardeur que luy donnoit le zele de Dieu dont il estoit enflammé; il se jette dessus, il la met par terre, la brise, & en jette les pieces dans la riviere, pour effacer entierement la memoire d'une si grande infamie, & faire que le nom de Dieu fust seul glorifié & adoré dans ce pays.

Bib. P. r. 4. i. p.

491 [Boll. 6. mars,

p. 423. b.

Boll. 6. mars, p.

423. b. [Bib. P. r. 491,

'Il se mit ensuite sur la base mesme où cette statue avoit esté

Ibid.

posée, & là prescha la parole de Dieu à ces peuples qui avoient esté témoins de son action, & se mit en devoir de leur faire connoistre qu'ils ne pouvoient demander ni esperer leur salut que de J. C. fils de Dieu & fils de l'homme. Mais durant qu'il preschoit, ces impies & ces idolatres irritez de l'affront qu'il faisoit à leur religion, accoururent en foule, le jetterent par terre, l'écrasèrent, & le couvrirent d'un monceau de pierres, sans que luy de son costé fist autre chose que de recommander son ame à Dieu. 'Claudien & Magorien eurent le temps de se retirer, après avoir acquis le titre de Confesseurs par les coups de pierres dont ils furent poursuivis par les payens.

[Voilà ce que nous trouvons de la vie de ce saint Martyr, dont l'Eglise honore la memoire dans ses martyrologes,] mais les uns la mettent le 31 de janvier, comme Adon & beaucoup d'autres, au lieu qu'Ufuard & le Romain la mettent le 26 de juin, auquel il semble qu'on la fasse à Trente. 'Un exemplaire des martyrologes de S. Jerome marque le 25 la feste de S. Vigile Martyr, & de ses compagnons. Ufuard dit expressément qu'il mourut sous le Consulat de Stilicon; [c'est à dire l'an 400, si c'est son premier Consulat, ou l'an 405, si c'est le second. Nous aimons mieux prendre le dernier,] puisqu'on pretend qu'il a esté 20 ans Eve sque, [estant certain qu'il n'a pu l'estre avant la fin de l'an 381.]

'L'Eglise de Milan a cru posseder ses reliques dans l'eglise de S. Simplicien, hors son chef qu'elle laisse à celle de Trente, & on joint un S. Vigile Martyr à S. Sifinne & aux autres que Saint Charle transfera l'an 1582. On le met mesme avant S. Sifinne & ses compagnons. 'Mais l'histoire de cette translation porte que les reliques qu'on pretendoit estre de luy n'avoient point de nom, comme celles de S. Sifinne & des autres; & l'inscription que S. Charle y mit, porte que c'estoient des reliques trouvées sans nom. Aussi Ughellus & Ferrarius ne disent point que le corps de S. Vigile ait esté transferé hors de Trente depuis qu'il y fut apporté après son martyre; & il paroist qu'on pretend avoir encore ses reliques à Trente: mais on le pretend aussi de S. Sifinne & de ses compagnons. 'On marque qu'il fut enterré à Trente dans une eglise qu'il avoit bastie, & consacrée, dit-on, à [Dieu sous le titre de] S. Gervais & S. Protais. 'Elle fut rebastie vers l'an 1120, par Altiman Eve sque de Trente. Il semble qu'elle portast des ce temps là le nom de S. Vigile, qu'on luy donne encore aujourd'hui, & toute l'Eglise de Trente honore ce Saint comme son patron.

Boll. 6 mars, p.  
428. b.

Boll. 31. jan. p.  
1079.

Ferr. p. 391.

Flor. p. 625. 1.

Bib. P. t. 4. 1. p.  
491.

Boll. 29. may, p.  
45. c. f  
Ugh. t. 4. p. 68.  
b.

p. 49. a.

t. 5. p. 511. a] Ferr.  
p. 391.

Boll. 30. apr. p.  
773. d.

Ugh. t. 5. p. 511. a]  
Ferr. p. 391.

Boll. 30. apr. p.  
773. d.

Ugh. t. 5. p. 511. a.

NOTE 9.

[Gennade ne luy attribue point d'autres écrits que sur le martyre de S. Sifinne. Les deux lettres que nous avons de luy sur ce sujet, marquent un esprit nourri de l'Ecriture, accoutumé à la mediter, à y faire beaucoup de reflexions & d'allusions. Le style s'en peut dire tres mauvais, estant fort dur & plein de metaphores obscures. Mais Dieu nous donne les Saints pour nous conduire au ciel, & non pas pour nous apprendre l'eloquence. Ils ont tous sceu bien faire, quoiqu'ils n'aient pas tous bien parlé.

Pour tous les autres écrits qui portent le nom de S. Vigile, il n'est pas presentement necessaire d'examiner qui en est l'auteur, il suffit que par le consentement general des personnes habiles, il demeure constant que ce n'est pas S. Vigile qui vivoit du temps de S. Ambroise.]

'Claudien & Magorien sont honorez par l'Eglise de Trente au nombre des saints Confesseurs le 6 & le 15 de mars. Mais pour leur histoire, elle se contente de leur attribuer les louanges que l'Eglise donne à tous les Confesseurs, sans en rien dire de particulier. Maxence qu'on croit estre leur mere, est aussi honorée comme une sainte veuve le 30 d'avril.<sup>a</sup> Nous en avons deux petites vies, dont l'une est fort bien écrite. Mais elles sont toutes deux posterieures à l'an 1130, & à l'Evesque Altiman, qu'elles disent avoir tiré le corps de cette Sainte du village de Majano où elle estoit morte, à quatre ou cinq lieues de Trente, & l'avoir mis dans l'eglise de S. Vigile en une chapelle qui porte son nom.

[Nous aurions encore eu plusieurs choses considerables à dire de S. Vigile, si nous avions osé croire que c'est] ce Vigile Evesque à qui Celse adresse la traduction d'un ouvrage grec, & à qui il promet de la misericorde de Dieu la couronne du martyre.

[Tout cela convient à nostre Saint, & nous luy appliquerions aisément toutes les particularitez que Celse nous apprend de celui à qui il écrit. Mais cette promesse mesme qu'il luy fait du martyre, sans autre raison que la providence particuliere de Dieu qui avoit paru dans son elevation à l'episcopat, nous permet-elle de douter que Celse n'écrivist au plustard du temps de Diocletien, lorsque le martyre estoit aussi ordinaire aux saints Evesques, qu'il estoit rare du temps de Theodose & d'Honoré:]

'Pamelius y remarque aussi des expressions qui n'estoient bonnes qu'avant la naissance de l'Arianisme; & il juge que le style sent plus le siecle de Saint Cyprien que celui de S. Ambroise & de Saint Vigile de Trente. [Nous ne laisserons pas de prendre cette

Boll. 6. mars, § 1.  
p. 427/15. mars, p.  
403.

6. mars, § 6. p. 428.  
f.  
4 30. apr. p. 772.  
773.

Cyp. p. 563. 1586.

p. 567. 1.

occasion pour dire un mot de l'ouvrage adressé par Celse à Vigile, n'en ayant point encore parlé jusques ici.]

P. 565. 2.

Cet ouvrage estoit une conference de Jason Juif d'origine & Chrétien de religion, avec un Juif d'Alexandrie nommé Papisque, qui y défendoit sa superstition avec toute l'obstination ordinaire aux Juifs. Cependant Jason le convainquit si bien par les passages de l'ancien Testament, par la clarté avec laquelle il prouva que les propheties ont esté accomplies en J.C. & par la force pleine de douceur avec laquelle il combatit sa dureté, que Papisque éclairé auedans de son cœur par l'infusion du Saint Esprit, reconnut la verité, ou plutost fut admis à la connoistre; & touché de la crainte du Seigneur par la grace du Seigneur mesme, il crut en J.C. fils de Dieu, & pria Jason de luy faire obtenir le seau [de sa foy & de sa religion.] *hebr. & ad. monitione.*

2.

p. 563. 1.

Celse jugeant donc que cet écrit pouvoit estre utile pour vaincre la dureté des Juifs, encore plus ennemis de J.C. que les payens mesmes, il le traduisit de l'original grec en latin, en faveur de ceux qui ne savoient pas le grec, & l'adressa à Vigile qui savoit l'une & l'autre langue, afin qu'il jugeast de sa traduction. Nous avons encore cette preface par laquelle il la luy adressé: car pour l'ouvrage mesme, nous ne l'avons plus aujourd'hui ni en latin ni en grec. Il a esté connu dans l'antiquité: [ & quoique S. Jerome n'en parle pas dans ses hommes illustres, ] il le cite néanmoins en deux endroits, <sup>a</sup> & en raporte quelques paroles. Il paroist n'avoir pas sceu qu'il eust esté traduit en latin; [ ce qui n'est pas étonnant. ] Celse qui a écrit contre les Chrétiens [ à la fin du deuxieme siecle, ] a parlé de cet ouvrage avec beaucoup de mepris. Mais Origene en appelle à tous ceux qui voudront se donner la peine de lire l'ouvrage, & il soutient qu'ils mepriseront moins le livre que celui qui en parle si desavantageusement.

Hier q. in Gen.  
p. 281. b.  
a in Gal. 3. p. 175. c.

Ori. in Cels. l. 4.  
p. 199.

Cyp. p. 567. 2.

[ On voit par là que cet écrit est au moins du deuxieme siecle. ] Pamelius pretend mesme que Jason qui y soutenoit la verité de la religion, est le parent de Saint Paul dont il est parlé dans le chapitre 16<sup>e</sup> de l'épistre aux Romains, & dans le 17<sup>e</sup> des Actes. V. S. Paul § 21.

ox. t. 4. p. 31. 2.  
Ori. in Cels. n. p.  
57. 1.  
e Sixt. l. 2. p. 85.

'On a copié cette note dans l'edition de S. Cyprien à Oxford; & Spenser dans ses notes sur Origene, raporte la mesme pensée sans la contester. Elle paroist venir originairement de Sixte de Sienna. [ Cependant la simple conformité du nom est une raison bien foible. ]

SAINT AMAND,  
ARCHEVESQUE DE BORDEAUX,  
ET  
SAINT SEVERIN,  
EVESQUE DE COLOGNE.



NOUS avons dans S. Paulin plusieurs lettres à Saint Amand, par lesquelles on peut juger qu'il estoit extrêmement uni avec S. Delphin Evêque de Bordeaux ; & quoiqu'on n'y voie point précisément quel rang il tenoit dans cette Eglise, il semble néanmoins qu'il y tenoit le premier après l'Evêque. S. Paulin qui avoit esté baptisé par S. Delphin, reconnoît qu'il a reçu cette grace de S. Amand aussi bien que de luy. [Il attribue aussi à l'un & à l'autre le changement de vie, & même l'ordination d'un Cardamas qui avoit esté fait Exorciste,] & dont il dit qu'il avoit appris la sobriété chez S. Amand. Il se qualifie son frere, quoiqu'il ne fust encore que Prestre. [Ainsi il y a bien de l'apparence que S. Amand vivoit avec S. Delphin, & estoit Prestre sous luy: de sorte que rien ne nous empêche de croire que c'est le Prestre Amand à qui S. Jerome écrit son epistre 147, sur quelques endroits de l'Ecriture dont il luy avoit demandé l'explication, si ce n'est qu'il semble y parler du mariage de S<sup>te</sup> Fabiole; ce qui nous obligeroit de croire que cet Amand estoit plutôt Prestre de Rome que de Bordeaux.

[Quoy qu'il en soit,] S. Amand de Bordeaux combatit pour J. C. des son enfance. Il fut élevé des cet âge dans une foy tres pure & dans l'étude des lettres sacrées, où il puisa une doctrine toute sainte ; & il ne fut jamais souillé par la vie du monde, ni par les pechez de la chair. Ainsi il devint si agreable à Dieu, que Saint Paulin le prie de luy dire en sa faveur, comme Moÿse pour le peuple d'Israel : *Ou pardonnez luy, ou effacez moy de vostre livre.* S. Paulin, comme nous avons dit, attribue à sa foy & à son ministère, la grace que Dieu luy avoit faite de le retirer de l'amour du

Paul. ep. 27. p. 218 2 9. & al.

ep. 22. 27. p. 203. 208. 212.

V. S. Paulin  
529.

ep. 25. p. 210.

ep. 22. p. 204.

ep. 22. 23. p. 202. 210. 211.

p. 207.

ep. 22. 23. p. 203. 208. 212.

p. 103.

ep. 23. p. 214.

ep. 21. p. 193.

ep. 22. p. 204.

ep. 23. p. 209.

p. 110.

p. 111.

ep. 22. p. 212.

ep. 26. p. 224.

Bar. 18. jun. f.

Gall. chr. t. 1. p. 176.

Gr. T. h. Ind. 2. c. 52. p. 99.

monde, & de luy accorder les sacremens de l'Eglise, [en 390 au plus tard.] C'est pourquoy il dit qu'estant un arbre planté par luy en J. C, il ne doute pas qu'il ne prie aussi tous les jours J. C. pour luy, afin qu'il puisse estre un jour sa joie & sa couronne, puisque estant né en J. C, de luy & par luy, il falloit qu'il fust ou son ignominie ou sa gloire. [Il témoigne partout une affection tres tendre & tres particuliere pour luy.]

'Il luy écrivoit souvent de longues lettres : & S. Amand au lieu de s'en ennuyer, le prioit de luy écrire encore plus souvent, & il l'y excitoit par ses propres lettres, dans lesquelles on voyoit, dit S. Paulin, une charité qui partoit d'un cœur pur & d'une foy non dissimulée, & qui ne respiroit qu'une sincere affection avec toute la candeur de la verité. 'Il montroit à tout le monde les lettres qu'il recevoit de S. Paulin, particulièrement à S. Delphin, qui sur cela voulut en avoir de semblables.

'Il paroist que S. Paulin dans sa retraite d'Espagne eut toujours commerce avec luy. Il luy manda [en 394,] comment il avoit esté élevé à la prestre [le 25 decembre 393,] & le pria de luy apprendre par ses lettres comment il se devoit acquiter de ce ministère, 'puisqu'il vouloit toujours estre considéré comme estant du corps de l'Eglise de Bordeaux. Instruisez moy donc, luy dit-il, aidez moy, exhortez moy, fortifiez moy, & me regardez toujours comme vostre [disciple,] & comme demeurant toujours en esprit avec vous.

'Estant retiré à Nole, il luy écrivit en 396 l'epistre 22; en 397 la 21; en 398 la 25, où il le remercie des peines qu'il avoit prises pour le Prestre Basile; en 400 la 24. Nous ne savons point le temps de la 20<sup>e</sup>, qu'il luy écrivit pour luy demander qu'il priaist pour son frere mort depuis peu. [Tout cela se verra plus au long dans l'histoire de S. Paulin.]

'Pour Amand auquel il écrit l'epistre 26, il luy parle comme à un homme qu'il ne connoissoit que parcequ'il luy avoit écrit conjointement avec un autre, plutost que comme à l'un de ses plus intimes amis. [Ainsi ce n'est point celui de Bordeaux,] quoique Baronius l'ait cru.

'S. Delphin estant mort [vers l'an 402, & en 403 au plus tard,] v. S. Delphin. ce fut S. Amand, selon l'opinion de tout le monde, qui luy succeda.

'Et en effet, dans une lettre que nous croyons avoir esté écrite par S. Paulin, [vers l'an 408,] Amand de Bordeaux est mis entre les Prelats qui vivoient alors, & qui estoient des Evesques dignes de Dieu, de tres sages & tres fideles observateurs de tous les arti- v. S. Paulin 547.

cles de la foy & de la religion, & des hommes qui consoloient ceux qui gémissoient parmi les malheurs de ce siecle.

[S. Amand eut sans doute beaucoup de part à ces malheurs: V. Honoré 524, 25. "car diverses nations barbares estant entrées dans les Gaules en 406 ou 407, la ravagerent entierement en peu de temps. Ce pays fut aussitost après le theatre des guerres civiles; & avant qu'elles fussent finies, Ataulphe y entra avec les Gots qui avoient pris Rome & pillé toute l'Italie.] Les Gots furent receus comme amis dans la ville de Bordeaux; & neanmoins lorsqu'ils furent obligez de la quitter pour passer en Espagne, [l'an 414 ou 415,] ils la saccagerent, & y mirent mesme le feu, comme nous l'apprenons de Paulin grand seigneur de ce pays là, "que Dieu convertit par les pertes qu'il receut en cette occasion & dans la suite des troubles. [L'an 418 ou 419, les Gots retournerent dans les Gaules, où les Romains leur cederent tout ce qui est depuis Toulouse jusqu'à l'Ocean:]" & il semble que Bordeaux y estoit compris.

Paul. eccl. p. 288. a. a.

a. b.

p. 196.

[Il ne faut pas s'étonner si parmi tant de troubles, il ne s'est rien conservé des actions de S. Amand. Nous en apprenons seulement une de S. Gregoire de Tours, où l'on voit une humilité si extraordinaire qu'il semble qu'elle auroit besoin d'estre autorisée par un témoin encore plus considerable que n'est ce Saint. Il reconnoist mesme qu'il ne l'avoit pas apprise d'une histoire plus ancienne,] mais du simple recit que luy en avoient fait les Ecclesiastiques de Bordeaux; [ce qui est peu considerable pour une chose arrivée il y avoit 150 ans.]

Gr. T. gl. C. c. 4. p. 424.

Il dit donc que Saint Amand estant Evesque de Bordeaux, eut une nuit une vision, où on luy commanda d'aller audevant d'un nommé Severin, & de l'honorer comme un serviteur & un ami de Dieu, qui estoit meilleur que luy, & plus élevé en merites. S. Gregoire ne dit point qui estoit ce Severin, sinon qu'il venoit d'Orient à Bordeaux. S. Amand qui ne le connoissoit point non plus que par cette vision, prend son baston pour aller audevant de luy: des qu'ils approcherent, Dieu les fit connoistre l'un à l'autre, ils se saluerent par leurs noms, ils s'embrasserent, & après avoir fait la priere, ils s'en allerent à l'eglise, accompagnez de beaucoup de personnes qui chantoient avec eux les louanges de Dieu. Depuis cela S. Amand conceut tant d'amour & tant de respect pour S. Severin, qu'il le substitua en sa place [comme le veritable Evesque,] & ne voulut tenir que le second rang. [Saint Gregoire suppose sans doute qu'il le fit mesme sacrer pour cela.]

p. 424. 425.

p. 424.

'car il luy donne le titre d'Evesque, [ & ne dit point qu'il l'ait esté d'aucun autre lieu.]

p. 425.

'S. Severin estant mort au bout de quelques années, S. Amand reprit sa place, dans laquelle, dit S. Gregoire, il merita sans doute de rentrer par l'obeissance qu'il avoit rendue au saint serviteur de Dieu.

p. 424.

M. L. chr. t. 1. p. 196. 2. 4.

p. 197. 2.

'S. Severin fut enterré hors de la ville, au mesme lieu où est aujourd'hui l'abbaye des Chanoines reguliers qui porte son nom, laquelle estoit celebre des le temps de Louis le Debonnaire. On produit une charte, [sans doute assez nouvelle,] où les Chanoines de S. Severin pretendent avoir esté établis par S. Amand, ou au moins qu'il leur a donné divers droits en l'honneur du corps de S. Severin. On marque encore une collegiale de Saint Severin à Bordeaux.

p. 195. 2. c.

p. 197. 198.

'Pour le titre de Comte de Bordeaux qui est donné à S. Severin & à S. Amand par les Chanoines de S. Severin de Bordeaux dans une charte, il le faut joindre avec quelques autres choses de cette nature qu'on y lit encore, particulièrement avec les promesses que ces Chanoines y font, de leur autorité, de toutes prosperitez temporelles & eternelles à ceux qui honoreront leur eglise, & qui mettront leur esperance en S. Severin.

Gr. T. p. 424.

p. 426.

'S. Gregoire de Tours nous assure que de son temps ceux de Bordeaux honoroient S. Severin comme leur patron, avec une devotion tres particuliere, & que quand la ville estoit attaquée de quelque maladie, de quelque guerre, ou de quelque autre fleau, ils accouroient à son eglise, y faisoient les prieres solennelles, celebroident des jeûnes, & ne manquoient point d'obtenir la grace qu'ils avoient demandée [à Dieu par son intercession.]

p. 426.

'Voilà ce que S. Gregoire nous apprend de S. Severin, ajoutant qu'il avoit depuis sceu que le Prestre Fortunat [son contemporain] avoit écrit la vie de ce Saint, [que nous avons perdue.]

m. M. l. 1. c. 4 p. 360. 362.

Sur. 2. 1. 09. p. 360. 39.

p. 351. 53.

'Il parle autrepart fort honorablement d'un S. Severin Evesque de Cologne, qui vivoit à peu pres dans le mesme temps, puisque Dieu luy revela la mort de S. Martin aussitost après qu'elle fut arrivée. On pretend que c'est celui mesme qui vint à Bordeaux, qui y fut receu par S. Amand en la maniere que nous avons dit; & que depuis cela son corps fut reporté à Cologne, hors quelques parties que ceux de Bordeaux voulurent garder. [Comme Cologne estoit la ville de toutes les Gaules la plus exposée aux barbares de l'Allemagne, il est fort aisé qu'ayant esté prise des premieres lorsque les Vandales commencerent en 407 à ravager les Gaules, S. Severin ait esté obligé de l'abandonner, & se



foit retiré en Aquitaine,] dont on assure qu'il estoit. [Et comme il estoit Evesque d'une metropole considerable, S. Amand selon la civilité mesme humaine, aussibien que selon la loy de la charité, luy devoit donner beaucoup de part non seulement dans les honneurs & dans les fonctions exterieures de l'episcopat, mais mesme dans la conduite de son peuple, surtout s'il voyoit en luy la prudence de l'esprit de Dieu jointe à la fainteté de la vie. Cela aura aisément donné sujet à ceux qui savoient moins les choses, de dire qu'il l'avoit fait Evesque en sa place; ce qui assurément seroit un exemple assez extraordinaire. La vie de S. Severin de Cologne qui parle de son voyage à Bordeaux, ne dit point qu'il en ait esté Evesque; & appelle toujours l'Eglise de Cologne son siege. [C'est une conjecture que nous proposons aux lecteurs afin qu'ils en jugent." Car elle n'est pas tout à fait sans difficulté.

p. 360. 6.

p. 360. 5. 10.

p. 361. 5. 3.

NOTE 1.

Il ne nous reste plus rien à dire de S. Amand, sinon que] le martyrologe Romain, & quelques autres marquent sa feste le 18 de juin. On ne trouve point qui a esté Evesque de Bordeaux après luy, jusqu'à Gallicin qu'on met vers l'an 474.

Bar. 18. jun. f.

Gall. chr. t. 1. p. 198. 2. b.

NOTE 2.

[Pour S. Severin de Cologne, nous aurions diverses choses à en dire, si nous osions nous fier à la vie que nous en avons dans S. rarius. Mais il vaut mieux nous contenter de] ce que dit S. Gregoire de Tours, que c'estoit un homme d'une vie exemplaire, & en qui on ne voyoit rien qui ne fust digne de louange. Il nous le represente comme capable de voir les secrets de Dieu invisibles à nos yeux. Il avoit accoutumé les dimanches au moins d'aller visiter avec ses Ecclesiastiques les lieux saints de la ville après l'office de Laudes. Usuard & divers autres martyrologes marquent sa feste le 23 d'octobre. Il y a à Cologne une eglise collegiale de son nom.

Gr. T. m. M. l. i.

c. 4. p. 360.

p. 360. 361.

p. 360.

Bar. 23. oct.

Gall. chr. t. 1. p. 198. 2. a.

son/la.

'On luy donne pour successeur à Cologne S. Evergisle, qu'il avoit, dit-on, élevé des l'enfance, & qu'il avoit fait Diacre. On a une vie de ce Saint, qui en dit assez de choses, & qui assure qu'ayant esté à Tongres pour y instruire les peuples, il y fut assassiné la nuit par des voleurs: Ensuite de quoy on l'a honoré comme un Martyr. [Mais cette vie est trop pleine de fautes pour y rien fonder: & il y a mesme lieu de douter si cet Evergisle n'est point le mesme] qu'Ebregisle qui estoit certainement Evesque de Cologne en 590. On fait la feste de S. Evergisle le 24 d'octobre, & encore le 28 de mars, auquel son corps fut apporté de Tongres à Cologne vers l'an 940, & mis dans l'eglise de Ste Cecile.

p. 256.

Sur. 24. Oct. p. 367.

l. 1. p. 368. 5. 6.

NOTE 3.

Gr. T. h. E. l. 10.

c. 169. 367.

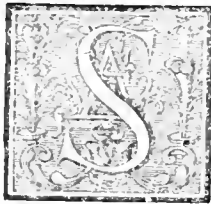
b. Bol. 28. mars,

p. 74. d.

c. Sur. 11. oct. p.

170. 5. 27.

# SAINT VENERE, ARCHEVESQUE DE MILAN.



SAINT Veneré fut dans sa jeunesse un exemple de chasteté; il fut Diacre sous S. Ambroise, & l'un de ceux dont ce Saint à l'extrémité de sa vie, confirma miraculeusement le jugement qu'ils faisoient du mérite de S. Simplicien pour le faire son successeur. Il succéda luy mesme à

S. Simplicien, [vers le mois de may de l'an 400.] il semble qu'il fust encore assez jeune.

Il donna à son peuple le lait apostolique dont la nourriture de la parole divine remplissoit son ame, & il instruisit ses auditeurs dans l'ancienne doctrine de l'Eglise, avec une éloquence dont l'eclat estoit soutenu par une vie & une piété encore plus eclatante. [Nous avons remarqué sur S. Ambroise, que si les six livres des sacremens ne sont pas de luy, ils pourroient bien estre de Veneré.] S. Chrysostome dit que des devant mesme qu'il agist pour luy, tout le monde savoit quel estoit son courage, sa liberté genereuse, & la magnanimité avec laquelle il défendoit la verité [opprimée.]

Aussitost qu'il fut ordonné Eveque, il écrivit à S. Paulin, [qui luy répondit ce semble peu après,] & luy écrivit [encore] avant le 29 de juin pour S. Delphin de Bordeaux qui l'en avoit prié, ordonnant à Cardamas envoyé de S. Delphin, de passer par Milan, afin que Veneré pust écrire à ce Saint, s'il le vouloit, & luy recommander son nouvel episcopat.

Le 16 juin 401, le Concile de Carthage ordonna qu'on députeroit au Pape Anastase, & à Veneré de Milan, pour les prier d'agréer la resolution que l'Eglise d'Afrique avoit prise d'admettre à la clericature ceux qui avoient esté battizez dans leur enfance par les Donatistes, à cause que l'on manquoit de Clercs. Il ordonna encore que l'on laisseroit à ces Eveques à examiner selon leur prudence, s'il ne seroit point aussi à propos de recevoir les Clercs Donatistes dans leur degré.

Enn. car. 79. p. 623.  
a Paul. v. Amb. p. 90. f.

p. 91. a.  
Enn. car. 79. p. 623.

p. 623.

Chr. ep. 182. p. 798. b.

Paul. ep. 16. p. 176.  
b p. 176.

Conc. n. p. 1084.

v. S. Augustin 513.

J. S. Jero-  
me 5 100.

'Dans les disputes qui s'eleverent [la mesme année] touchant Origene, & la traduction que Rufin avoit faite de son livre des Principes, Anastase écrivit une grande lettre à Venere Evêque [de Milan,] pour luy faire voir qu'il y avoit sujet de craindre [que ces divisions n'eussent de fâcheuses suites.] S. Jerome assure que Venere fut un de ceux qui declarerent aux peuples qu'Origene estoit heretique.

Hier. ex An. p.  
203. a.  
in Ruf. l. 2. c. 6.  
p. 222. d.

[L'an 404,] S. Chrysofome ayant esté chassé de son Eglise à Pasque, il implora le secours du Pape Innocent, de Venere de Milan, & de Chromace d'Aquilée, & leur adressa à tous trois la mesme lettre. Une occasion si importante fit voir que Venere savoit s'acquiter de tout ce que la generosité episcopale, la charité, la piété, l'amour d'un frere, la compassion [d'un affligé,] pouvoient demander de luy. [Mais tout ce que nous trouvons nommément de luy,] c'est que les deputez qui furent à Constantinople [l'an 406,] de la part du Concile d'Italie & de l'Empereur Honoré, y porterent aussi des lettres de Venere [adressées sans doute à Arcade. Cette deputation n'ayant pas eu le succès qu'on en devoit esperer,] Saint Chrysofome ne laissa pas d'écrire à Venere, pour le remercier d'avoir fait ce qu'il avoit pu pour la paix de l'Eglise, & le prier de ne se point relâcher dans une si sainte entreprise, quelque difficulté qu'il y rencontrast.

Chry. dial. c. 2.  
p. 22.  
ep. 182. p. 798. b.  
dial. c. 4. p. 31.  
ep. 182. p. 708.

'Ripamont dans son histoire de Milan, rapporte quelques actions particulieres de Venere, dont nous ne pouvons nous assurer que quand nous en aurons vu les preuves. Il veut qu'il n'ait gouverné que neuf ans; ce qui est autorisé par un ancien catalogue des Evêques de Milan. Ce catalogue ajoute qu'il fut enterré le 4<sup>e</sup> de may à Saint Nazaire, c'est à dire, à ce qu'on pretend, dans la basilique des Apostres, appelée depuis de Saint Nazaire. Le breviaire de Milan porte que Saint Charle ayant rebastit l'eglise des Apostres, y remit solennellement le corps de ce Saint. Toute l'Eglise de Milan en fait l'office le 4<sup>e</sup> de may, auquel son nom se lit dans le martyrologe Romain. [Paulin qui écrivit la vie de S. Ambroise en l'an 412 au plustost, y parle de S. Venere, mais sans marquer s'il estoit alors vivant ou mort.]

Ripa. l. 6. p. 386.  
&c.  
p. 391. [Mabi. musf.  
t. 1. p. 110.  
Ferr. it. p. 247.  
Bol. 4. may, p.  
495. d.  
p. 494. a.  
Paul. y. Amb. p.  
90. 91.

'S. Marobe [ou plustost Marole,] fut son successeur. Ennode nous apprend qu'il estoit né sur les bords du Tigre [à l'extremité de la Mesopotamie.] Ayant esté élevé des la premiere jeunesse dans la pratique & le goust du bien, il fit dans la suite par inclination & par amour ce qu'il avoit fait d'abord par obéissance [ & par respect pour ses maîtres. ] Il s'établit ainsi avant que de

Mabi. musf. p.  
110.  
Ean. car. 80. p.  
623.

quitter la Syrie[ou la Mesopotamie,]dans une vertu solide, & dans la pratique d'une infinité de saintes actions qui le prepa- roient déjà aux fonctions de prophete[& d'Evesque de Milan.]. Il loue ses veilles, ses jeûnes, sa vigilance, son attention[sur luy mefme,]son ardeur[dans les bonnes œuvres,]en sorte[qu'estant Evesque]il n'eut, pour accomplir parfaitement tous les devoirs de sa charge, qu'à perséverer dans les vertus qu'il pratiquoit des auparavant.

Ripa. 392.  
p. 392[Mabi.  
mult. p. 110.

Boll 23. apr. p.  
573. c. l.

a.

Ferr. it. p. 210.  
Mabi. mult. p.  
108.

'Ripamont avoue que l'on ne trouve rien des actions parti- culieres que fit Marole durant son episcopat. Il gouverna quinze ans, jusques en l'an[424 ou] 425, & fut enterré le 23 d'avril à Saint Nazaire, dit l'ancien catalogue de Milan,[c'est à dire à l'Eglise des Apostres où S. Venere avoit esté enterré.] Saint Charle les y trouva tous deux dans des tombeaux de pierre sous le grand autel, & il les y fit remettre le 10 de may 1579, après les avoir fait porter dans une procession solennelle. L'Eglise de Milan fait la feste de S. Marole le 23 d'avril, auquel son nom a esté mis dans le martyrologe Romain, quoique Ferrarius dise que l'Eglise de Milan la celebre au mois de may. Ni cette feste, ni celle de S. Venere, ne sont point marquées dans un calendrier de Milan écrit il y a environ 500 ans.

p. 110.

'S. Martinien[ dont il est parlé dans le Concile d'Ephese, ]fut le successeur de Saint Marole.



# P R U D E N C E ,

## P O È T E C H R É T I E N .

Genn. vill. c. 73.



R U D E N C E qui a merité par ses vers d'estre mis au rang des auteurs ecclesiastiques, [est nommé à la teste de ses ouvrages, & ensuite par Vossius, & par d'autres, Aurelius Prudentius Clemens,] quoique l'usage de son temps fust de mettre à la fin le nom propre & ordinaire qui se mettoit souvent seul. Il appelle quelquefois Calahorra sa ville, quelquefois Caragoce, & quelquefois Tarra-

Fin. n. p. 12 [Sid.  
n. p. 3-6.

Paul. de M. 4. p.  
70. 83.  
u. 4. p. 88. 91.  
b. 6. p. 108.  
a. Du Pin. c. p. 11.

1. M<sup>e</sup> du Pin y ajoute le pronem de Quintus, [que je ne trouve pas auttepart.] gone,

1.

gone ; & il s'attribue particulièrement S. Vincent, parcequ'il estoit de Caragoce, quoiqu'il eust, dit-il, souffert autrepart, c'est à dire à Valence qui est aussi dans l'Espagne. Ainsi l'on peut juger qu'il estoit de tous ces trois lieux par les diverses personnes dont il estoit descendu ; ou qu'estant natif de Calahorra, il consideroit en quelque sorte Caragoce & Tarragone comme ses villes, parceque Calahorra est de l'Audience de Caragoce, & de l'Espagne Tarragonoise. Il témoigne en un endroit qu'il demuroit parmi les Gascons d'Espagne, & la ville de Calahorra estoit en effet comprise dans leur pays. Aurelien à qui il parle comme à son pasteur, estoit Evesque d'un lieu où l'on faisoit la feste de S. Cyprien, de S. Quelidoine [Martyr de Calahorra,] & de S<sup>c</sup>e Eulalie de Meride.]

Il naquit sous le Consulat de Salia, comme lisent les meilleures éditions, [c'est à dire en l'an 348,] & il estoit encore enfant lorsque Julien regnoit [en l'an 363.] Il fut élevé dans l'étude des lettres, & il s'y rendit habile. Il semble dire qu'au sortir des études, il se mit à plaider, & à se servir des deguifemens & des mensonges qui sont si ordinaires à ceux de cette profession.

Le feu de la jeunesse l'emporta dans les dereglemens qui sont l'écueil de cet age : [ & c'est peutestre pour ce sujet que dans ses vers il parle toujours de luy comme d'un pecheur : ] & il dit qu'il est indigne d'écrire sur des choses saintes, & de parler des miracles de J.C, que son cœur est impur par la faleté des vices, qu'il scait qu'il est indigne que J.C. l'ecoute, à cause de ses actions & de ses crimes qui l'ont rendu coupable devant sa justice : mais qu'il peut obtenir les remedes dont il a besoin par les prieres des Martyrs ses intercesseurs. C'est pourquoi il se prosternoit en pleurant à leurs tombeaux pour rompre les liens qui le tenoient enchainé, & arrester les effets de la corruption de son cœur, autant que ceux de l'infirmité de son corps. C'est là, dit-il, que dans l'excés de ma douleur je vais repandre des larmes, en considerant les plaies de mon ame, & toutes les miseres de ma vie.

[Son humilité semble mesme aller sur ce point jusqu'à l'excés,] comme quand il dit en un endroit : qu'il voudroit paroistre ici bas à la teste des boucs, au rang desquels il devoit estre mis un jour ; & que la bonté de Dieu flechie par les prieres de S. Romain, luy fist dire : J'accorde à Romain cette grace de faire passer ce bouc à la droite avec les agneaux : qu'on luy en donne la peau.

Conventus.

1.

4.p.90.  
2.p.82.  
Sanfon.  
Prud.de M.11.  
P.144.  
cath.pr.p.2-]  
Voff.po.lar.p.  
57]Mir.in Genn.  
p.47.  
a Prud.ap.4.p.  
163.  
b cath.pr.p.26.  
c Genn.c.13.  
d Prud.p.26.27.  
e p.27.

apo.5.p.169.  
pfr.7.p.25.  
f de M.2.p.83.  
4.p.94.  
9.p.III.

10.p.138.

1. Mox decuit tora infectum vitis falsa loqui non sine crimine.

6. p. 108.

'Et en un autre parlant, du dernier jugement, il dit que Saine Fructueux le delivrera peutestre alors de ses tourmens, par la misericorde qu'il luy obtiendra de J. C.

cath. pr. p. 27.

'Il semble qu'après avoir plaidé pour les autres, 'il ait eu luy mesme des procès facheux, qui l'engagerent en divers malheurs.

p. 27.

'Il fut fait ensuite par deux fois "gouverneur de quelque province : & enfin l'Empereur l'appella à la Cour, & luy donna une charge honorable auprès de sa personne. [Il n'acquit pas de grands biens dans tous les emplois qu'il eut, si c'est luy, comme on le croit, qui dit] qu'il ne pouvoit offrir à Dieu ni une vie sainte, ni de grandes largeesses envers les pauvres.

encl. p. 254.

in Sym. l. 2. p. 242. 243.

'Ce fut ce semble" sur la fin de l'an 403, qu'il écrivit contre Symmaque, [c'est à dire contre \*la requeste celebre que cet orateur payen, alors Prefet de Rome, avoit présentée au jeune Valentinien sur la fin de l'année 384, pour demander au nom du Senat le rétablissement d'un autel de la Victoire, & de quelques autres droits du paganisme que Gratien avoit ostez aux payens.

V. Honoré § 20.  
\* V. S. Am- broise § 27.

Prudence entreprend de refuter cette requeste dans les deux livres qu'il fit en vers contre Symmaque. Mais il paroist y avoir peu pris garde à l'ordre du temps. Car il suppose non seulement que cette requeste a suivi les ordres que Theodose donna à Rome contre l'idolatrie [en l'an 389, ce qui pourroit faire croire qu'il auroit seulement confondu cette premiere tentative des payens avec la seconde qu'ils firent en l'an 392, mais il dit mesme qu'elle s'adressoit au deux fils de Theodose. 'Il suppose que Symmaque vivoit encore ; [& les lettres de Symmaque nous donnent sujet de le croire.] Il s'adresse à la fin à Honoré pour l'exhorter à abolir les spectacles des gladiateurs ; ["& il semble qu'ils aient en effet esté abolis des l'année mesme.

l. 1. p. 209. 218.

l. 2. p. 226.

pr. p. 209. 225.

l. 2. p. 253.

Quoique cet ouvrage marque dans Prudence un grand zele pour J. C. & pour l'Eglise, ]neanmoins lorsqu'il fut arrivé à l'age de 57 ans, [c'est à dire en l'an 407, ]il regarda tout ce qu'il avoit fait jusqu'alors comme inutile, croyant n'avoir encore agi que pour le monde, & n'avoir ainsi rien amassé qui pust luy servir après sa mort. 'Il se resolut donc, dit il, de quitter au moins dans ses derniers jours les folies & les egaremens du peché, de publier les grandeurs de Dieu par ses chants, s'il ne le pouvoit faire par ses actions, de chanter tous les jours ses louanges par des cantiques continuels, de combattre contre les heresies, de soutenir la foy Catholique, "de faire voir la honte des mysteres

V. Honoré § 20.

cath. pr. p. 26.

p. 27.

p. 27.

conculca.

du paganisme, de consacrer des hymnes aux Martyrs, de publier les louanges des Apostres, & de rendre le dernier soupir dans un travail si doux & si saint.

[Voilà ce qui fait la matiere des poemes qui nous restent de luy, & c'est pourquoy il y a des manuscrits qui mettent la preface où il dit ceci, à la teste de tous ses ouvrages.] Il a affecté de leur donner à la plupart des titres grecs.

Genn. c. 13.

'Celui qu'il appelle *Καθήμενος*, ou des hymnes de chaque jour, comprend en effet des hymnes appliquées à diverses heures, comme au point du jour, au lever du soleil, devant & après le repas, à la fin du jour, & devant le sommeil, & une qui est pour toutes sortes de temps. Celle qui est pour la fin du jour, est intitulée, Lorsqu'on allumoit le cierge Pascal; [& il y a en effet quelques strophes qui regardent particulièrement la nuit de Pasque.] Mais il est plus probable qu'elle est pour servir tous les jours, lorsqu'on allumoit les chandelles. [Car l'Eglise a toujours eu beaucoup de respect pour cette heure, & c'est de là qu'est venue la solennité des Vespres. Parmi ces hymnes de chaque jour, il y en a deux propres pour le temps du jeûne, une sur les morts, & une pour le jour de Noel. L'Eglise a tiré de ces hymnes quelques unes de celles qu'elle emploie dans son office ordinaire.] L'Apotheose ou sur la divinité, est pour défendre la foy de l'Eglise contre diverses heresies, & celui qui est intitulé Hamartigenie, ou de l'origine du peché, est pour faire voir que le peché n'a point d'autre cause que la corruption de la volonté, & le neant dont toutes choses ont esté tirées, pour refuter Marcion, & les autres qui en faisoient une substance, un principe réel & eternal, & en un mot un second Dieu.

Prud. cath. l. 6. p. 28.

9. p. 55.

5. p. 35.

p. 151] Du P. r. 3.

p. 13.

4 Prud. p. 178.

[Nous ne savons point qu'il ait fait d'autres ouvrages contre les payens, que les deux livres contre Symmaque, que nous avons cru devoir mettre des l'an 403. Mais il parle souvent contre l'idolatrie dans ses autres poemes; & il pourroit avoir eu dessein d'en faire quelque autre exprés pour cela, & n'en avoir pas eu le loisir; comme nous ne voyons point qu'il ait rien fait sur les Apostres,] sinon une hymne fort courte sur la solennité qu'on faisoit à Rome le jour de S. Pierre & S. Paul.

de M. II. p. 144.

Il s'est étendu davantage sur les Martyrs dans son grand ouvrage intitulé *Περὶ Στεφάνου*, ou des Couronnes; où il celebre particulièrement ceux d'Espagne, en commençant par S. Hemitere & S. Quelidoine de Calahorra. Il y joint S. Laurent, S. Hippolyte, & S<sup>te</sup> Agnés de Rome, S. Quirin de Sciscia en Pannonie, S.

1. 3. 4. 5. 6.

2. II. 13. 14.

7. 9. 10. 13.

Callien d'Imola, S. Romain d'Antioche, S. Cyprien de Carthage qu'il confond avec S. Cyprien Evêque en Orient, & martyrizé à Nicomedie.

p. 3 | Du Pin, t. 3.  
F. 12.

'Outre ces ouvrages, nous avons encore celui qu'il appelle *Ψυχμαγγία*, ou le combat de l'ame, parcequ'il décrit le combat qui se passe dans l'ame entre certains vices & les vertus opposées.

p. 13.

'Gennade marque tous ces ouvrages par leurs titres ordinaires; sinon que ce qu'il appelle le livre des hymnes, est apparemment celui que l'on a intitulé *Καθμμετων*, & qu'il marque celui des Couronnes par son sujet, qui est de louer les Martyrs en faisant l'eloge de quelques uns d'eux. Gennade ajoute à cela un livre de l'exhortation au martyre, & un commentaire sur la creation du monde; jusqu'à la formation de l'homme & à son pe-

p. 13 | Prud. p. 254.

ché. [Nous n'avons point ces deux ouvrages,] mais nous avons le manuel que Gennade luy attribue sous le titre de *Διπτοχαιον*, où l'on voit les histoires les plus memorables de l'un & de l'autre Testament comprises chacune en quatre vers. De tout ce qui porte le nom de Prudence, il n'y a que ce petit poeme dont quelques uns doutent, & on ne voit pas mesme qu'ils aient de raison considerable [à opposer à l'autorité de Gennade, & de la pluspart des manuscrits.]

Bail. c. 1183. p.  
482.

p. 480 | B. b. P. t. 8.  
p. 461. i. c.

'On blasme Prudence de n'avoir pas toujours observé dans ses vers les regles de la quantité, particulièrement dans les mots grecs, [ayant sans doute cru devoir suivre la prononciation de son temps.] On trouve aussi qu'il n'est pas tout à fait pur pour la langue; que ses vers ont quelque chose de rude, & qu'il a encore tiré de son siecle quelques autres defauts. Mais avec cela les plus severes critiques ne laissent pas d'estimer beaucoup sa poesie &c.

Bail. p. 480. 481.

p. 477-480.

p. 479.

mesme. On juge qu'il a tout le feu necessaire pour un vray poete, mais un feu qu'on voit estre allumé par le Saint Esprit dans son cœur, & qui par son ardeur touche les cœurs des autres en mesme temps qu'il les persuade. Ainsi bien loin d'avoir porté la liberté de la poesie audelà des bornes que la religion nous prescrit, [il les fait servir à la religion mesme.] On croit qu'il peut passer pour le plus savant des poetes Chrétiens, & l'on y apprend beaucoup de choses pour l'histoire & les antiquitez de l'Eglise.

p. 480.

p. 478.

Sid. l. 2. ep. 9. p. 49.

Bib. P. t. 8. p. 462.  
2. b.

'S. Sidoine assure qu'on lisoit ses vers chez les personnes les plus eminentes: il le compare à Horace. On estime surtout ses deux livres contre Symmaque comme un ouvrage tres beau, où il fait paroistre une erudition, une abondance, & un genie non me-

1. *Sub aliquorum nominibus*, comme on lit dans S. Jerome de l'edition de Basle en l'an 1565, & de d'autres editions. Celle de le Merc a *alictum*, qui ne fait aucun bon sens.



diocre. Aussi Gennade semble dire qu'il les avoit faits avec un soin particulier. Il y a bien des siècles qu'on a mis en prose son hymne sur S. Cassien.

Genn. c. 13.  
Voff. h. lat. l. 2.  
c. 18. p. 203.

[Nous avons déjà vu qu'il témoignoit beaucoup d'humilité dans ses vers.] Il rend grâces en un endroit à J. C. de luy avoir fait connoître le combat que les vertus & les vices forment dans le cœur de l'homme, à quoy il ajoute: Combien de fois ay-je senti mon ame pleine de ferveur pour le service de Dieu, & d'horreur pour le péché? Mais hélas! combien de fois après avoir éprouvé ces joies si pures, ay-je senti cette celeste ardeur se ralentir peu à peu, & s'éteindre par la corruption de mon cœur?

Prud. p. 7. p. 25, 26.  
p. 26.

[On voit dans un autre endroit les sentimens de sa piété & de son amour pour J. C. lorsqu'il dit:] O divin nom de mon Sauveur, vous estes ma joie, ma lumière, ma gloire, mon esperance, mon appui, & mon repos dans mes peines. Je ne goûte rien de si doux que vous: je ne sens point d'odeur plus agreable: je ne trouve point ailleurs de rafraichissement si delieieux. Vous estes cette beauté charmante pour laquelle je brûle d'un chaste amour, & en qui je trouve un veritable & souverain plaisir.

ap. 4. p. 162.

[Ce fut assez probablement après qu'il eut resolu en l'an 405, de se consacrer entierement à Dieu,] qu'il fit le voyage de Rome.

de M. 9 p. 111.

En y allant il passa par Imola [dans la Romagne,] où il offrit à Dieu ses vœux, prosterné devant le tombeau de S. Cassien qui y avoit autrefois souffert le martyre. Il embrassa, dit-il, le tombeau de ce Saint, & le lava de ses larmes. Il baisoit l'autel avec ardeur, & se frapoit la poitrine avec des pierres. Là il repassa en luy mesme tous les plus secrets motifs de ses peines, demanda à Dieu les grâces dont il avoit besoin, & le pria de détourner les maux qu'il avoit à craindre, sans se mettre en peine de sa maison qu'il avoit laissée dans un état fort chancelant, & sans penser au peu d'apparence qu'il y avoit pour luy de rien esperer des biens de la terre.

p. 113.

[Je ne sçay s'il ne voudroit point dire qu'après s'estre retiré chez luy en Espagne pour y servir Dieu dans le repos, il luy survint quelque affaire capable de luy causer de grands troubles, qui l'obligea d'avoir recours à l'Empereur. Ainsi ce voyage se pourra mettre en 407, qu'Honoré passa tout entier à Rome.]

Prudence eut à Rome le succès qu'il desiroit. Il vit dans cette ville un nombre infini de tombeaux de saints Martyrs, particulièrement celui de S. Hippolyte Prestre, auquel il adressa ses vœux pour les maladies de son ame & de son corps; & il en

p. 113.  
a 11. p. 138, 139.

Forism Cor-  
nelii.  
\* V. son titre  
§ 1.

V. Honoré  
§ 26 | note 24.

12. p. 144 145.

11. p. 142 | 9. p. 113.

Ibid.

2. p. 84.

p. 85.

cath. 8. p. 57.

3. p. 34.

p. 34.

p. 35.

p. 34.

p. 34.

receut toujours du soulagement. Il y vit la solennité de la feste de S. Pierre & de S. Paul. Il s'en retourna ensuite avec joie en son pays, & il y eut la consolation de trouver un saint Evesque, avec lequel il s'unit étroitement. Ce fut là qu'il composa ses hymnes sur S. Hippolyte & S. Cassien; [ & peutestre aussi toutes les autres. Je pense qu'on n'y voit aucune marque des ravages que les barbares firent en Espagne depuis le mois d'octobre 409. Ainsi il semble qu'elles peuvent avoir esté faites en ce temps là. ] Il dit dans celle de S. Laurent, qu'il connoissoit à peine<sup>l</sup> par le bruit *fameux* commun, combien Rome estoit pleine de Saints cachez [ dans la terre, ] & de combien de tombeaux sacrez sa campagne estoit remplie. [ Est-ce qu'il fit cette hymne en l'an 406, avant que d'avoir esté à Rome? ] Il est certain qu'il estoit alors en Espagne, vers le pays d'où les Gascons sont originaires.

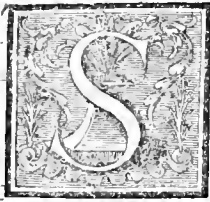
[ L'on peut juger qu'il y vivoit à la campagne, ] puisqu'il s'appelle un poete champestre. On voit que quand il jeûnoit, il mangeoit à trois heures après midi: [ Mais il semble que ce jeûne fust aussi sa vie ordinaire. ] Car dans l'hymne qu'il fait pour dire. avant le repas, [ & où il ne parle point dutout de jeûne, ] il témoigne qu'il ne mangeoit que sur la fin du jour. Il y marque que sa table estoit couverte d'herbes, de legumes, de fromage, de miel & de fruits. Il semble dire neanmoins qu'il mangeoit du poisson & mesme des oiseaux; mais pour la viande des animaux à quatre piez il la rejettoit avec horreur, comme n'estant propre que pour des barbares. Il marque qu'il celebroit tous les jours les louanges de Dieu, le matin, à midi, & avant que de se mettre à table. [ Nous ne trouvons rien de sa mort. ]



# S. PAMMAQUE, SENATEUR ROMAIN.

## ARTICLE PREMIER.

*Vie de ce Saint jusqu'à la mort de sa femme.*



**S**AIN T Pammaque illustre dans le siecle, & plus illustre dans l'Eglise, avoit receu de son pere par la naissance, l'eclat de la noblesse Patricienne. Il conçoit des Consuls pour bisayeuls, & il est appelle l'ornement de la race des Camilles. Il estoit cousin de S<sup>te</sup> Marcelle. <sup>b</sup> Pallade le fait aussi parent des Melanies.

Hier.ep.26.p.164.c.  
a p.163.a.  
p.164.c.

ep.52.p.117 b[in]  
Dan.pr.p.567.  
b Lauh.c.122.p.1037.a.  
c Hi r.ep.50.c.1.p.101.a.  
d in Abd.pr.t.6.p.115.a.  
e ep 26 p.65.a.

<sup>c</sup> Saint Jerome dit qu'il avoit autrefois esté son condisciple, "son camarade, & son ami. <sup>d</sup> Il fut en effet son compagnon dans l'étude de l'éloquence, & ils sortirent ensemble des écoles de la rhétorique, [vers l'an 370 au plus tard. C'est pourquoi Saint Paulin pouvoit luy vouloir marquer qu'il estoit déjà avancé en age lorsqu'il luy disoit en l'an 397,] "Que le temps où il recevoit la recompense de ses travaux, n'estoit pas bien éloigné, puisque les campagnes qui blanchissoient déjà, temoignoient que la moisson estoit proche.

Paul.ep.33.p.298.

[Il profita beaucoup dans les lettres,] puisque Saint Jerome le represente toujours comme un homme fort eloquent & fort habile; & il dit que quoy qu'il le vist avec joie l'approbateur de ses ouvrages comme son fidele ami, il redoutoit neanmoins toujours le jugement qu'un homme aussi habile que luy en pouvoit faire en luy mesme; & qu'il le craignoit plus avec toutes les louanges qu'il luy donnoit, que tout ce que ses ennemis pouvoient dire pour le decrier.

Hier.ep.30.p.197.b.

ep 01.p.366.a[  
in II.pr.t 0.p.130.a[in Ol.pr.t.3.p.37.d.

'Au sortir des études, S. Jerome & luy prirent deux chemins differens: S. Jerome songea à se retirer dans le desert de Calcide, [& Pammaque suivant l'ordinaire des personnes de sa naissance, se mit en état d'entrer dans les charges.] Il se fit connoître dans

in Abd.pr.p.115.a.

ep.26.p.164.c[  
Lauh.c.122.p.1037.a.

*soalem.*

le Senat, & eut les marques de la dignité Proconsulaire.

[Nous ne voyons pas que S. Jerome ait eu d'habitude particuliere avec luy dans le temps qu'il fut à Rome, depuis l'an 382. jusques en 385, quoique cela se puisse presumer avec beaucoup d'apparence, puisque Pammaque avoit epousé des ce temps là Pauline fille de S<sup>te</sup> Paule.] Mais il est certain que jusque vers l'an 392, ils ne s'écrivoient pas, S. Jerome ne voulant pas commencer, de peur qu'il ne semblast moins rechercher un ami qu'un homme puissant. Ce fut donc l'heresie de Jovinien qui renoua leur ancienne amitié, selon l'expression de Saint Jerome.

'Pammaque y fut l'auteur de la condannation<sup>a</sup> qu'en fit le Pape Sirice [vers l'an 390,] à la poursuite, dit ce Pape, de quelques fideles Chrétiens illustres par leur naissance, & venerables par leur pieté, du nombre desquels estoit sans doute Pammaque.

'S. Jerome écrivit ensuite contre la mesme heresie [sur la fin de l'an 392,] à la priere de quelques saints freres de Rome, qui luy envoyerent les ouvrages de Jovinien, afin qu'il les refutast. [Pammaque pouvoit estre l'un de ces Saints, quoiqu'il n'en ait pas écrit par luy mesme.] Mais voyant<sup>a</sup> que l'ouvrage de S. Jerome estoit assez mal receu, il fit ce qu'il put pour arrester le bruit, & retirer les copies du livre, qu'il renvoya à S. Jerome avec une lettre d'amitié, afin qu'il apportast quelque remede à ce mal.

'Saint Jerome receut fort bien cet avis, loua la conduite de Pammaque, comme digne de sa prudence & de son affection pour luy, luy adressa l'apologie qu'il luy avoit conseillé de faire, & luy écrivit en mesme temps une lettre de civilité, où il l'assure que ne s'estant abstenu jusques alors de luy écrire que par respect, le mesme respect l'obligera à l'avenir de le prevenir par ses lettres, & de ne se pas contenter de luy répondre. Il luy mande qu'il avoit appris qu'il avoit l'amour & la faveur de toute la ville, & que le Pape & tout le peuple conspiroient egalement [à l'élever au sacerdoce,] mais que c'est avoir le rang du sacerdoce que d'en avoir le merite. [C'est une marque que Pammaque menoit deslors, c'est à dire des l'an 393, une vie fort exemplaire. Sa femme vivoit encore : mais l'amour qu'elle avoit pour la continence, comme nous le dirons bientôt, pouvoit faire avoir la pensée d'élever son mari à la prestrie.]

'S. Jerome adressa à S. Pammaque, [vers le commencement de l'an 396,] la lettre qu'il fit sur les regles de la traduction, comme à une personne tout à fait capable de juger s'il avoit raison. Vers le mois de septembre de la mesme année, il luy adressa encore

son

Hier. ep. 52. p. 117. a.

a.

ep. 50. c. 1. p. 101.

a.  
Amb. ep. 6. p. 185. a.

Bar. 390. § 38.

Hier. in Jov. c. 1. p. 17. b.

V. S. Ambroise § 63-65.

V. S. Jerome § 59.

ex Ruf. p. 231. b] 233. a [ep. 52. p. 117. a.

a.

Ibid. § 50.

ep. 52. p. 117. a.

ep. 50. p. 101. a.

ep. 52. p. 117. a.

b.

ep. 101. p. 365. a.

ep. 261. c. 1. p. 162. c.

V. S. Jerome § 73.

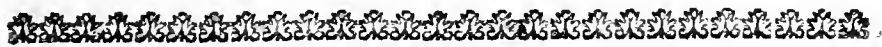
Ibid. § 80.

son apologie contre Jean de Jerusalem, qu'il avoit esté obligé de composer sur ce que Pammaque luy avoit mandé avec l'ardeur ordinaire de sa foy, dit-il, que les écrits de Jean faisoient de mauvais effets dans Rome. Il reprit en ce temps là à la priere de Pammaque le dessein de commenter les petits Prophetes, & il fit pour luy l'explication de Jonas [vers le commencement de l'an 397.] Il luy adressa aussi le commentaire sur Abdias: mais nous ne savons pas si ce ne fut point quelques années depuis.

in Am. pr. t. 3. p. 99. a.

in Abd. pr. p. 115. a.

Ibid. 582.



A R T I C L E II.

*De Pauline femme de Saint Pammaque.*

[S A I N T Jerome en adressant à Pammaque son commentaire sur Jonas, ne luy parle point de la mort de sa femme,] qui mourut [en l'an 397,] mais seulement vers l'hiver, [ & à la fin de l'année. ] Cette femme, comme nous avons dit, se nommoit Pauline, & estoit la seconde fille de S<sup>te</sup> Paule. [ Elle a eu l'honneur aussi bien que son mari, d'avoir pour panegyristes S. Jerome & Saint Paulin. ] Elle n'osa pas pretendre à la felicité de sa sœur Eustoquie, qui avoit consacré à Dieu sa virginité; & elle aimoit mieux se tenir avec sùreté dans l'état inférieur du mariage, qu'en embrassant une profession plus sublime, se mettre en danger de n'y pouvoir pas subsister, & de se perdre. Ainsi elle se contenta de garder avec fidelité les loix de la chasteté conjugale. [ Elle estoit sans doute mariée des l'an 385, avant que S<sup>te</sup> Paule partist de Rome, ] puisque Saint Jerome dit seulement de Rufine sa cadette, qui estoit déjà en age d'estre mariée, qu'elle conjuroit sa mere par ses pleurs d'attendre le temps de ses noces.

Paul. ep. 37. p. 334.

Hier. ep. 27. p. 170. d.

p. 163. a.

p. 162. d.

ep. 27. p. 171. a.

'En vivant dans le mariage, elle avoit néanmoins toujours dans le cœur le desir de monter au second degré, qui est celui de la continence, après avoir rendu à son mari le fruit qu'il avoit droit d'attendre d'elle, [ c'est à dire des enfans, ] qu'elle ne desiroit mesme principalement que pour pouvoir offrir des vierges à J. C. C'est pour ce sujet qu'entre les principales vertus, Saint Jerome luy attribue particulièrement celle de la temperance. Mais elle souhaitoit ce bonheur aussi bien pour son mari que pour elle; & elle aimoit mieux attendre qu'il luy pùst tenir compagnie dans cette voie de salut, que d'y marcher toute seule.

ep. 26. p. 163. a.

a.

a.

a.

'Saint Paulin luy attribue les eloges que l'Ecriture fait de la

Paul. ep. 37. p. 338.

p.338.

femme forte. Il dit que dans la fleur de son age la sainteté de ses mœurs luy avoit acquis les merites de beaucoup d'années, & qu'elle joignoit l'honneur de la vieillesse à la foiblesse d'une jeune dame. Enfin il croit qu'elle estoit si parfaite, qu'il n'y a point lieu de s'étonner qu'elle ne soit pas demeurée longtemps dans le monde, & que J.C. se soit hasté de l'appeller à luy dans la premiere force de son age.

p.339.

p. 338. Hier. ep. 26 p. 162.

Hier. ep. 26. p. 163. d.

Elle avoit donné des preuves de sa fécondité par ses fréquentes grossesses; qui n'avoient néanmoins fini que par des avortemens: Mais le desir de satisfaire sa belle mere qui desiroit extrêmement [qu'elle eust des enfans,] & de donner cette joie à son mari, luy faisant preferer l'esperance de devenir mere à sa foiblesse, elle mourut à peu pres comme Rachel; [c'est à dire sans doute dans une fausse couche: d'où vient] que S. Jerome dit qu'elle fut emportée par une mort prompte & soudaine. Elle laissa son mari heritier de tous ses biens.

ep. 30. p. 197. b.

en. 26. 27. p. 163. b. j. 170. d.

ep. 26. p. 163. b.

Paul. ep. 37. p. 336. &amp; c.

S. Jerome ne fait point de difficulté d'appeller son corps une poussiere sainte & des os sacrez. S. Paulin en parle encore plus avantageusement. Il s'étend beaucoup à montrer à Pammaque qu'il peut s'attrister d'estre separé d'elle; mais qu'il ne peut pas la pleurer comme malheureuse; Qu'elle sera toujours sa couronne & sa gloire, comme elle l'avoit esté dans ce monde; Qu'elle possède toutes sortes de contentemens spirituels, & qu'elle est toute revêtue de lumiere; Qu'enfin il a en elle un grand gage & un puissant support auprès de J.C. & qu'elle luy preparoit autant de graces dans le Ciel, qu'il luy faisoit de presens sur la terre par les aumosnes qu'il distribuoit aux pauvres, des biens qu'elle luy avoit laissés. Il finit sa lettre par ces mots:

p.338.

ep. 33. p. 301.

p. 301.

p. 301.

Cette ame estoit vraiment precieuse devant le Seigneur, & recommandable par trois illustres affinitez. Elle possédoit en vous un mari fidele, dans Eustoquie une sœur vierge, & en Paule une mere parfaite.



## A R T I C L E III.

*Aumosnes de S. Pammaque après la mort de sa femme: Saint Paulin luy en écrit.*

Hier. ep. 26. p. 162. d.

Paul. ep. 37. p. 336.

IL estoit impossible qu'une mort capable de toucher les cœurs les plus durs, ne causast pas une plaie sensible dans l'ame de Pammaque. Il pleura donc, parceque la pieté mesme deman-

7. doit de luy des larmes si justes ; mais <sup>1</sup> la lumiere de sa force & ep. 33. p. 287. de sa prudence estoit trop grande pour estre étouffée par les tenebres de la tristesse. Sa vertu au contraire étouffa son affliction, & absorba la mort mesme, s'il est permis de le dire, avec les excès dangereux d'une douleur trop violente.

Il témoigna cette constance non par des paroles, mais par p. 287. des œuvres, qui firent voir la sagesse & la sainteté de l'amour ep. 37. p. 36. qu'il avoit pour sa femme. Il n'accompagna pas ses funeraillies par des cris & des plaintes infructueuses & steriles, ou par une pompe inutile & de vaines magnificences ; mais après les avoir honorées par les larmes que la pieté & la tendresse luy firent verser sur son corps, il les sanctifia par les remedes salutaires [de l'oblation sacrée,] & par les richesses vivantes de l'aumofne qu'il repandit sur son ame. <sup>2</sup> Les autres maris cherchent à soulager leur douleur par de vains devoirs qu'ils rendent aux cendres de leurs femmes ; & Pammaque les arrosa du baume de l'aumofne & du parfum de la miséricorde, qui nous obtient la remission des pechez. ep. 33. p. 287. a Hier. ep. 26. p. 163. b.

Après avoir donc offert à Dieu en l'honneur & en la memoire de S. Pierre les hosties sacrées & les libations saintes [qu'il demande,] il s'offrit luy mesme à J.C. comme un sacrifice tres agreable, avec un cœur pur & un esprit humble, par un festin magnifique qu'il fit [non aux grands du siecle, mais] aux petits de J.C. Il fit assembler tous les pauvres de Rome, que S. Paulin p. 287. appelle les patrons de nos ames, & les pensionnaires de la bonté divine ; & en ayant rempli toute l'église de Saint Pierre, p. 287-290. jusqu'à ce qu'il ne restast rien de vide ni dans le vestibule, ni dans les ailes, il les fit ranger à diverses tables, & leur fit servir à manger & à boire jusqu'à ce qu'ils fussent tous pleinement rassasiés. Car on voit par S. Augustin qu'on n'avoit pas encore pu oster à Rome la coutume, ou plustost l'abus de faire des festins dans l'église de S. Pierre. Pammaque leur donna encore des habits, & leur distribua de sa main de grandes sommes d'argent. Aug. B. ep. 29. § 10. p. 52. c. Paul. ep. 37. p. 290.

S. Paulin décrit ce festin avec son eloquence ordinaire ; & il s'y arreste avec plaisir, parcequ'il loue en cela non l'action d'un homme, mais les œuvres de Dieu dans un homme. [Il ajoute ensuite ces paroles, qui semblent estre une prophetie des maux] que Rome souffrit peu d'années après : Rome, dit-il, tu pourrois p. 289.

1. [Nous raportons à Pammaque presque toute la lettre 33, supposant que c'est la fin de la 37, comme le Pere Chifflet l'a prouvé dans son *Paulinus illustratus*. On en parlera plus amplement sur Saint Paulin.]

ne point craindre les malheurs dont tu es menacée dans l'Apocalypse, si tes Senateurs ne te donnoient point d'autres divertissemens ni d'autres spectacles. [Saint Jerome ne décrit pas avec moins de plaisir les aumosnes que Pammaque fit pour l'ame de sa femme, des biens qu'elle luy avoit laissez, quoiqu'il ne parle pas si expressément de ce fastin.] Pauline, dit-il; a tout d'un coup engendré autant d'enfans qu'il y a de pauvres à Rome. Ces diamans si vifs & ces perles dont sa teste & son cou estoient parez, donnent maintenant du pain aux necessiteux. Ces robes de soie entrelassée de fils d'or si deliez, ne servent plus à faire voir à nud la vanité & l'ambition de l'esprit, mais sont changées en habillemens de grosse laine qui repoussent la rigueur du froid. Tout ce qui servoit aux delices & au luxe, sert maintenant à la vertu. Cet aveugle qui tend la main & qui crie souvent lorsque personne ne passe, est l'heritier de Pauline & le coheritier de Pammaque: Cet estropié qui n'a point de jambes & qui se traîne sur tout le corps, est soutenu par la tendre main d'une jeune dame; & cette maison qui auparavant ne se remplissoit que de personnes de qualité qui y venoient rendre leurs respects, est maintenant assiegée de necessiteux & de miserables. Lorsque Pammaque marche dans les rues, il est accompagné de ce cortège. Il assiste J.C. en eux, & il blanchit son ame parmi leur crasse & leurs ordures. C'est ainsi que cet ambitieux brigue la faveur des pauvres par les presens qu'il leur fait, & se haste d'arriver [non au Consulat; mais] au ciel, en donnant pour la charité ce que les autres depensent pour les jeux & les divertissemens du peuple.

b.

p.164.c.

ep.30.p.200.d.

Paul.ep.37.p.

293.

'Paule, ajoute S. Jerome, se rejouit que sa fille ait un heritier si charitable: Elle n'est point fâchée de voir ses biens passer à un autre, parcequ'elle voit qu'on les distribue à ceux à qui sa fille ou elle mesme desireroit qu'on les donnast. Au contraire elle se rejouit de ce que ses vœux & ses souhaits s'accomplissent sans qu'elle en ait la peine. Cette institution d'heritier ne diminue rien de ses biens. Elle en change seulement le distributeur. Pammaque estoit heritier des biens de sa femme, mais les pauvres en estoient les possesseurs. C'est ainsi que sa bouche fut remplie de benediction, que ses richesses devinrent les mamelles des pauvres, & sa maison le logement de J.C. Il ne souffroit pas, comme ce riche de l'Evangile, que le mandiant demeurast à sa porte durant qu'il faisoit bonne chere; mais il le faisoit entrer chez luy avec joie, ou pour le faire manger à sa



stable, ou mesme pour luy faire festin, pendant que luy se mor-  
rissoit par le jeûne.

'Saint Paulin apprit quelque temps après dans sa retraite de P 314.  
Nole, la mort de Pauline, & la maniere si Chrétienne dont Pam- P 336.  
maque son mari avoit supporté cette affliction. La charité dont P 333-335.  
il estoit plein, luy fit ressentir tres vivement la douleur d'une  
personne qu'il consideroit comme l'un de ses membres en J. C,  
& avec lequel il paroist qu'il avoit quelque union particuliere.  
'Ne pouvant donc l'aller trouver à cause qu'on estoit alors dans P 334.  
l'hiver, [à la fin de l'an 397, autant que nous en pouvons juger,]  
'il crut que comme l'humilité luy avoit fait garder le silence P 333.  
avec luy jusqu'à ce temps là, la charité le devoit alors faire par-  
ler. Et ainsi il luy écrivit une fort belle lettre, qui est la 37<sup>e</sup>, où P 336.  
après luy avoir témoigné par des paroles tres tendres la part  
qu'il prenoit à sa douleur, il fait l'eloge premierement de ses  
larmes saintes, & puis de sa charité & de ses aumosnes.



ARTICLE IV.

*Sainte Pammaque embrasse hautement la vertu, & la vie  
monastique.*

'SAINTE Pauline ne releve pas seulement les aumosnes de P 336  
Pammaque, mais il loue aussi sa prudence, & la grandeur P 287-301.  
de sa foy. Il y parle de ses jeûnes; & il l'assure qu'ayant soin com- P 293.  
me il avoit de nourrir J. C, & de le recevoir chez luy [en la per-  
sonne des pauvres,] il ne pouvoit manquer d'estre pauvre des  
malheureuses richesses des vices, & heureusement riche en  
vertus. Aussi quoique [des l'an 393,] sa pieté fust déjà assez eclan- P 117.  
tante pour le faire juger digne du sacerdoce, néanmoins Saint  
Jerome<sup>n</sup> semble ne luy donner son veritable commencement P 163.  
qu'à la mort de sa femme. Il écrit que Pauline dort dans le  
tombeau, afin qu'il veille, & qu'elle l'a precedé afin de donner P 200.  
» un fidele serviteur à J. C. Elle laissa, dit-il, son mari heritier non P 170.  
» seulement de ses biens, mais encore de la resolution où elle  
» estoit [de se consacrer toute à J. C.] Ainsi elle donna à Dieu en P 163.  
» mourant non un enfant de douleur, mais un enfant de la droite  
» & un Benjamin, en la personne de Pammaque son mari, que  
» l'Eglise enfanta alors comme un fils postume. Rufin dit aussi P 231.  
que quand Pammaque excitoit S. Jerome à écrire contre luy,  
[c'est à dire en l'an 398,] il estoit déjà entré dans la crainte de  
Dieu.

NOTES.

Paul. ep. 17. p. 336  
ep. 33. p. 287-301.  
p. 293.  
Hier. ep. 52. p.  
117. b.  
« ep. 26. p. 163. a.  
ep. 30. p. 200. d.  
ep. 27. p. 170. d.  
ep. 26. p. 163. a.  
ex Ruf. l. 2. p.  
231. b.

Lauf.c.122.p.  
1037.a.

Hier.ep.26.p.  
163.a.

'Il renonça au monde, embrassa une vie parfaite, distribua aux pauvres de son vivant une partie de son bien, en attendant qu'il leur pust laisser le reste après sa mort. En un mot, l'Eglise l'ayant enfanté après la mort de Pauline, d'un Patricien elle en fit un moine, riche par ses aumosnes, & grand par l'humilité & la bassesse dont il faisoit profession.

b.

'Rome possédoit en ce temps là ce que le monde n'avoit pas encore vu, c'est à dire beaucoup de sages, beaucoup de puissans, beaucoup de nobles qui se rendoient solitaires : Et Pammaque brilloit entre eux comme le plus sage, le plus puissant, & le plus noble ; comme celui qui estoit grand entre les grands, le premier entre les premiers, le chef & le general des moines ; [titre qui ne seroit pas aujourd'hui fort recherché par ceux qui jugent des choses selon l'estime des hommes.] Voilà les enfans que Pauline avoit si fort souhaité durant sa vie, & qu'elle donna à l'Eglise par sa mort.

b.

p.164.c.

'Quoique les personnes elevées dans un air d'honneur soient plus sensibles à la honte qu'à la crainte, néanmoins comme Pammaque savoit que la premiere vertu d'un moine est de mépriser les jugemens des hommes, & de chercher uniquement à plaire à Dieu ; la qualité dont il estoit, ne l'empescha point de marcher avec une robe brune de Religieux parmi la pourpre des Senateurs ; & il rougit si peu de paroître en cet habit devant ses collegues, qu'il se moquoit de ceux qui s'en moquoient.

*survâ tunicâ  
câ pallatus.*

c.

'Ce n'est pas peu, dit S. Jerome, de voir un homme illustre, un homme eloquent, un homme riche, éviter en public la compagnie des grands & des riches, se mêler parmi le commun, s'approcher des pauvres, se joindre aux plus grossiers & aux paysans, & de prince qu'il estoit, se mettre au rang du simple peuple.

c.

'Mais il estoit d'autant plus grand qu'il se rabaissoit davantage, & il recevoit des ce monde la gloire que Dieu promet à ceux qui le glorifient. Avant qu'il servist J.C. de tout son cœur, il estoit connu dans le Senat : & néanmoins on pouvoit moins le reconnoître parmi un grand nombre d'autres qui y paroissent comme luy, & quelques uns mesme plus que luy. Mais après cela, toutes les Eglises de J.C. ne parloient que de Pammaque ; & toute la terre qui ne l'avoit pas connu lorsqu'il estoit riche, le connut & l'admira lorsqu'il se fut rendu pauvre. C'est pourquoy S. Jerome entre toutes les vertus, luy attribue particulièrement la sagesse & la prudence. Car, dit-il, qu'y a t-il de plus sage que de mépriser la folie du monde pour suivre J.C. la force

p.162.d.

p.163.a.

& la sagesse de Dieu? Ce Saint l'appelle autrepars le plus Chrétien de tous les nobles, & le plus noble de tous les Chrétiens; & faisant allusion à son nom, il dit qu'il savoit parfaitement l'art de combattre le demon & les puissances ennemies en toutes les manieres imaginables. S. Augustin dit que ses bonnes œuvres qui avoient leur racine dans la grace de J.C, l'avoient rendu tres celebre & tres cher à tous les Fideles, & luy avoient acquis une place honorable entre les membres de J.C.

ep. 101. c. 4. p. 370.  
c) in Ol. pr. 2. p. 20.  
b.  
in Am. h. 1. p. 72.  
d) in Joel. fr. p.  
54. d.  
Aug. ep. p. 134. p.  
248. 2. c.

S. Jerome en le qualifiant un homme tres avide d'apprendre, témoigne assez l'ardeur qu'il dit autrepars qu'il avoit pour l'étude des saintes lettres, aimant bien mieux apprendre avant que d'enseigner, que de suivre la temerité de ceux qui enseignent aux autres ce qu'ils ne savent pas eux mesmes. S'il avoit encore quelque affection pour les lettres humaines, ce n'estoit qu'après en avoir retranché tout ce qu'elles avoient de defectueux & de superflu, puisque [des l'an 393,] l'amour de J.C. faisoit qu'il meprisoit l'eloquence dans Ciceron mesme. Aussi il n'affectoit point un discours pompeux & enflé, & ne se soucioit pas comme font les jeunes gents, de finir par quelque petite sentence & quelque pointe: mais ses lettres estoient fort simples, & ne ressembloient que le style des Prophetes & des Apostres.

Hier. in Dan. pr.  
p. 567. b.  
a ep. 26. p. 165. a.

Il nous en reste une qu'il écrivit à S. Jerome [en l'an 398,] pour le presser de traduire le livre des Principes, & de répondre aux louanges de Rufin, qui alloient à le faire regarder comme Origéniste; à quoy S. Jerome satisfit par sa lettre 65. [Mais nous parlons assez sur S. Jerome de la part que prit Pammaque dans cette dispute; & nous n'y ajouterons rien, sinon que Rufin parmi les plaintes qu'il fait de luy pour ce sujet,] ne laisse pas de l'appeller un homme saint, qui avoit meprisé sa noblesse pour l'amour de Dieu, & s'estoit rendu entierement egal aux personnes les plus viles. Nous reconnoissons, dit-il, l'excellence de la vertu que la foy de J.C. luy a fait embrasser, & qu'il merite d'estre l'exemple de tout le monde. Et c'est ce qui nous a fait souhaiter davantage qu'il ne se laisse point emporter à des amitez particulieres, & à des partialitez humaines, de peur qu'il ne fasse quelque tort à la splendeur de sa foy.

a.

ep. 52. p. 118. c.  
ep. 26. p. 165. a.

ep. 64. p. 188. 189.

ep. 65. p. 189.

ex Ruf. l. 2. p.  
230. d.  
b) p. 235. a.





## ARTICLE V.

*S. Pammaque fonde un hospital: S. Jerome luy écrit une fort belle lettre.*

Hiet. ep. 26. p.  
162. d.  
p. 165. b.

**I**L n'y avoit pas encore deux ans que sa femme estoit morte, lorsqu'il établit un hospital dans le Port de Rome pour recevoir les étrangers, & qu'il forma sur le rivage du Tibre un nouveau Bethléem & une maison de pain, où il raffaisoit par son abondance les pauvres voyageurs qui avoient longtemps souffert la faim. Je me rejouis, luy dit sur cela S. Jerome, de ce que vous passez la foiblesse de ceux qui commencent, de ce que vous embrassez déjà la vertu la plus relevée, de ce que vous montez sitost du pié de la montagne au sommet, & de ce que ne vous contentant pas d'estre le premier entre les Religieux & les solitaires, vous imitez le premier des Patriarches dans la premiere ville du monde.

ep. 30. p. 200. d.

Ils avoient contesté saintement luy & S<sup>te</sup> Fabiole, à qui feroit plutost une œuvre si sainte, & disputé à qui se surmonteroit l'un l'autre en charité. Mais enfin chacun fut victorieux & vaincu dans ce combat; & l'un & l'autre l'avouèrent, parceque chacun accomplit ce que l'autre avoit désiré. Ils mirent leur bien ensemble, & s'unirent de volonté, afin d'augmenter par cette bonne intelligence ce que la division auroit dissipé. A peine leur resolution fut prise, qu'elle fut executée. Ils acheterent un lieu pour recevoir les étrangers; & soudain on les y vit venir en foule. La mere amenoit la à la terre des personnes qu'elle recevoit en son sein, & Rome y envoyoit pour se fortifier sur le rivage contre les incommoditez de la navigation, ceux qui se preparoient à s'embarquer. Ils ne soulageoient pas seulement la nécessité des pauvres, mais par une liberalité favorable à tous, ils suppleoient aussi aux besoins de ceux qui pouvoient avoir quelque chose. Toute la terre apprit en mesme temps qu'il y avoit un hospital établi dans le Port de Rome; & les Egyptiens & les Parthes l'ayant sceu au printemps, l'Angleterre le sceut l'été.

d.

p. 201. a.

a.

ep. 26. p. 165. b.  
p. 162. d.

ep. 27. p. 170. d.  
ep. 30. p. 197. b.

S. Jerome en avoit déjà appris la nouvelle lorsqu'il écrivit [en l'an 399,] à Pammaque, sur la mort de sa femme, arrivée neanmoins deux ans auparavant. [Il ne dit point ce qui l'avoit empesché de le faire plutost:] & quoique cette lettre soit assez longue pour meriter d'estre appelée un petit livre; il trouve qu'elle

qu'elle est courte, [par raport à ce qu'il auroit pu y ajouter,] & qu'il a mieux aimé supprimer, parcequ'il avoit honte de faire un plus long discours à un homme treseloquent, pour luy représenter des choses qu'il pouvoit trouver en luy mesme; ce qui n'auroit pas tant esté consoler un ami, que par une sottise vanité vouloir instruire un homme accompli en toutes sortes de perfections.

'Dans cette lettre il ne se contente pas de parler de la mort ep. 26. p. 162-164. de Pauline, de louer sa vertu, de décrire les aumosnes de Pammaque, & de relever l'humilité avec laquelle il meprisoit le monde. Il l'anime encore par les dons mesmes qu'il avoit déjà p. 164. d. receus, à avoir assez de generosité pour tendre à la perfection, c'est à dire à vendre tout son bien pour le distribuer non aux superbes [du siecle,] ni aux Ecclesiastiques riches, mais aux pauvres qui manquoient du necessaire, & suivre ensuite J. C. par la p. 165. a. pratique de la vertu, & par l'étude des Ecritures, à laquelle il a. b. n'est jamais trop tard de s'appliquer.

'Il l'exhorte aussi à avoir soin de conserver le thresor de sa p. 166. c. chasteté par la continence, ce qu'il croit luy pouvoir estre plus difficile que le mepris des richesses; & à s'établir de mesme dans l'humilité sans s'enfler de tout ce qu'il avoit fait: Surquoy il luy represente que Zachée qui avoit quitté beaucoup plus que les Apostres; n'a pas neanmoins esté fait Apostre, parceque Dieu ne considere pas les richesses, mais la volonté. C'est pour- e. quoy il le conjure par toute l'affection qu'il avoit pour luy, de n'offrir pas seulement son argent, mais aussi son ame à J. C. qui recevra volontiers l'un avec l'autre: Car, dit-il, de donner à Dieu  
 » le bien qui est audehors, & au demon le cœur qui est audedans,  
 » c'est un partage trop inegal & trop injuste.

'Il met particulièrement cette oblation de son ame à Dieu, à p. 165. b. ne pas diminuer le merite de ses charitez en les exerçant par l'entremise des autres, mais à servir de ses propres mains les pauvres & les étrangers, comme Abraham, comme J. C. mesme, e. comme Ste Paule & Ste Eustoquie, qui vous surpasseront toujours, e. d. dit-il, par la foiblesse de leur sexe, quand vous les egaleriez pour les travaux extérieurs. Il mêle à cela ces belles paroles; e.  
 » Vous avez beau vous abaisser, vous ne serez jamais si humilié.  
 » que J. C. Vous avez beau marcher nus-piez, estre vêtu d'une  
 » robe brune, vous rendre compagnon des pauvres, entrer avec  
 » respect dans les cabans des derniers du peuple, estre l'œil des  
 » aveugles, la main des foibles, le pié des boiteux, porter de l'eau,

fendre du bois, faire du feu : Où sont en tout cela les liens, les soufflets, les crachats, les coups de fouets ? où est le gibet ? où est la mort ? Il luy recommande à la fin Paulinien son frere qu'il avoit envoyé en son pays [des l'an 398,] pour y vendre le reste de son bien.



## A R T I C L E VI.

*Eloges donnez à Pammaque par Saint Jerome & Saint Augustin :  
Il réunit ses sujets Donatistes : Sa mort.*

[ON peut juger quel fut le succès de ces exhortations de Saint Jerome, & quel fruit elles produisirent par la benediction du Ciel dans le cœur de S. Pammaque, par ce que le mesme Pere dit de luy en d'autres rencontres.] Car écrivant depuis à un homme de qualité nommé Julien, il luy parle de cette sorte: Vous ne pouvez pas vous excuser sur vostre noblesse ni sur vos richesses immenses. Jetez les yeux sur le saint homme Pammaque, & sur Paulin ce Prestre d'une foy si vive. Ils ne se sont pas contentez d'offrir leurs biens au Seigneur, mais ils s'y sont encore consacrez eux mesmes. Et pour confondre la malignité du diable, ils n'ont pas donné peau pour peau ; mais ils ont fait un sacrifice entier à Dieu de leurs corps & de leurs ames. Ils sont capables de vous conduire par leurs exemples & par leurs exhortations, à ce qu'il y a de plus élevé. Vous estes noble : Ils le sont aussi ; mais ils vous surpassent dans la noblesse de J.C. Vous estes riche, estimé, & respecté de tout le monde : Ils le sont aussi ; ou plustost, ils ont quitté les richesses & les honneurs pour embrasser la pauvreté & la bassesse : Mais ils sont d'autant plus riches & plus illustres, qu'ils se sont rendu pauvres & meprisables pour l'amour de J.C.

En un autre endroit parlant de ce que dit J.C. : Qu'il est plus aisé qu'un chameau passe par le trou d'une aiguille, que non pas qu'un riche entre dans le royaume du Ciel. C'est pour en faire voir la difficulté, dit-il à Sainte Eustoquie, & non pas pour faire croire que cela soit impossible. Et ne voyons nous pas que Paule vostre mere de sainte memoire, & vostre frere Pammaque, ont passé par le trou de l'aiguille, c'est à dire par la voie étroite & serrée qui mene à la vie, pour arriver dans le royaume des Cieux ? Ils ont abandonné la voie large qui mene à la mort, & se sont dechargez de leurs fardeaux, ou plustost ils ont pris

Hier.ep.34.p.  
207.b.

in I.h.60.p.227.  
d.

» tout ce qu'ils possédoient, & l'ont porté en offrande au Seigneur;  
 » accomplissant ainsi cette parole de l'Ecriture; L'homme rachete  
 » son ame par ses propres richesses. Ils ont offert à Dieu pour  
 » present ce qu'il y a de plus considerable, l'or, l'encens, & le  
 » parfum d'excellente odeur: & l'exemple de leurs vertus public  
 » encore tous les jours la grace du Seigneur, afin que toutes les  
 » brebis de Cedar se rassemblent dans l'Eglise, & passent des tene-  
 » bres de l'erreur à la lumiere[de la verité.

Cette derniere partie de la vertu de Pammaque, parut parti-  
 culierement] dans une lettre qu'il écrivit aux habitans de quel-  
 ques terres qu'il avoit dans la Numidie. Comme c'estoit en ce  
 pays mesme que le schisme des Donatistes avoit pris son origine,  
 ces peuples y estoient demeurez engagez jusques alors. Mais  
 Pammaque qui par la charité dans laquelle il estoit fortement  
 enraciné, avoit beaucoup d'amour pour l'unité Catholique, leur  
 écrivit une lettre si forte, & les anima tellement par la ferveur  
 de son esprit, qu'ils se resolurent avec une obeissance tres prom-  
 te à suivre l'avis qu'il leur donnoit, & à se réunir avec luy sous  
 un mesme chef, pour ne faire plus qu'un seul corps, nonobstant  
 la grande distance des lieux qui les separoit; ne croyant pas  
 qu'un homme si illustre & si sage, pust les porter à entrer dans  
 une Eglise, de la verité de laquelle il ne se seroit pas assuré.

Aug. ep. 134. p.  
248. 2. c. d.

S. Augustin connut Pammaque par cette action, & il dit que  
 quand il l'auroit vu toute sa vie, il ne luy seroit pas mieux connu  
 qu'il l'estoit par l'eclat de cette seule action, en laquelle, luy dit-  
 il, j'ay vu vostre homme interieur orné de la beauté de la paix,  
 & brillant de la lumiere de la verité, qui me l'a fait aimer en  
 mesme temps qu'elle me l'a fait connoistre. Il se resolut mesme  
 de luy témoigner la joie qu'il avoit de cet heureux succès, par  
 une lettre de congratulation, & de luy donner cette marque de  
 son amour pour luy; non qu'une lettre pust le représenter dans  
 toute son étendue, mais parcequ'il ne pouvoit pas le luy témoi-  
 gner d'une autre maniere. Il ajoute qu'il souhaitoit beaucoup  
 que les autres Senateurs Chrétiens voulussent faire la mesme  
 chose que luy: mais que comme il y avoit du danger à les en  
 prier inutilement, il suffisoit qu'il leur luyst la lettre qu'il luy  
 écrivoit; & que peuteestre voyant par son exemple que la con-  
 version des Donatistes n'estoit pas une chose impossible, ils se  
 porteroient à y contribuer en la mesme maniere qu'il avoit fait.

c. d.

p. 149. l. 2.

&c.

Il paroist dire qu'il luy écrivoit par ceux que l'Eglise d'Afri-  
 que envoyoit en Italie pour arrester les violences des Donatistes

[par l'autorité imperiale:] Et il luy recommande ces personnes.  
[Ainsi ce grand effet de la charité de S. Pammaque se peut rapporter à l'an 401, auquel les Conciles d'Afrique deputerent au Pape & à l'Empereur sur l'affaire des Donatistes & sur quelques autres.] V. S. Auguſ-  
tin 5 136.

Hier. ep. 105. p.  
16. c.

'Ce fut sur les instances que cet homme saint & admirable faisoit par ses lettres à S. Jerome, que ce Pere se resolut vers l'an 405, de consacrer le reste de ses jours à l'explication des Prophetes; & il luy dedia en l'an 406, ses commentaires sur Osée, Joel, & Amos, qu'il n'avoit pu, dit-il, luy refuser. [Ce fut apparemment en 407,] qu'il adressa Daniel conjointement à S<sup>te</sup> Marcelle & à luy. Il dit aussi que cet homme tres habile n'avoit point cessé devant & après la mort de S<sup>te</sup> Paule, de le contraindre par de frequentes lettres d'écrire sur Isaïe, & que ce Saint si savant qui avoit une ardeur insatiable [pour les Ecritures,] le contraignoit encore depuis par ses lettres de passer à Ezechiel aussitost qu'il auroit achevé Isaïe.

in Am. pr. 3. p. 99.  
a.

in Dan. pr. p. 367.  
b.

a in I. pr. h. 1. p.  
3. ubi. 18. p. 42. c.  
pr. h. 10. p. 130. c.

in Ez. pr. p. 377. a.

[Il n'eut pas néanmoins la joie de luy offrir ce travail.] Car lorsqu'il commençoit à s'y appliquer, il receut les tristes nouvelles que Pammaque estoit mort, & que Rome estoit assiegée [par les Gots.] Le siege de Rome est celui où elle fut prise [en l'an 410.] Et on croit que ce fut le 24 d'aoust. Ainsi on peut met-

Bar. 30. aug. c.

tre la mort de S. Pammaque\* environ un mois auparavant.] Car V. Honoré  
5 41.  
\* V. S. Jero-  
me note. si le martyrologe Romain marque sa feste le 30 d'aoust, Baronius n'en allegue aucune autorité un peu ancienne. Il n'en cite point non plus pour le titre de Prestre que ce martyrologe donne à S. Pammaque, [& je n'en ay point encore trouvé de fondement. Je ne pense pas que S. Jerome luy attribue jamais cette qualité; & nous avons vu] qu'écrivant à Julien, il donne à S. Paulin le titre de Prestre, & à Pammaque celui de saint homme. Baronius dit qu'il y avoit à Rome un titre & une eglise de Pammaque, [comme ayant esté basti par luy,] dédié sous le nom de S. Jean & S. Paul Martyrs.

ep. 34. p. 207. b.  
Bar 30. aug. c]  
358. 5 18.

1. On n'en sçait pas le temps. V. S. Jerome.





601

S. GAUDENCE,  
EVESQUE DE BRESSE,  
ET CONFESSEUR.



*minima ejus  
pars.*

*in vobis.*

AINT Gaudence qualifie Saint Philastre de Bresse son pere, & il dit qu'il a fait une partie des soins de ce saint Prelat. [Ainsi on ne peut douter qu'il n'ait esté son disciple. On ne voit pas s'il estoit de Bresse;] & mesme il parle en quel que sorte de cette ville comme n'en estant

Gaud. l. 16. Bib.  
P. 1. 2 p. 584.  
a Sur. 18. jul. p.  
211. 5 s.

55.

pas. Mais le desir ardent que le peuple de Bresse témoigna de l'avoir pour Evêque, fait juger qu'il y avoit demeuré longtemps, & qu'il y avoit donné de grandes preuves d'une piété extraordinaire.]

Il fit un voyage dans l'Orient, où il vit plusieurs villes de la Cappadoce; & dans Cesarée qui en estoit la principale, il trouva deux nieces du grand S. Basile Superieures d'un monastere de vierges. Elles avoient receu de leur oncle des cendres des Quarante Martyrs [de Sebaste,] qu'elles gardoient avec beaucoup de veneration comme un précieux thresor; & elles demandoient toujours à Dieu de pouvoir laisser une si riche succession à des personnes qui fussent les heritiers de leur confiance envers ces Saints, & du soin qu'elles avoient de conserver leurs reliques, qui imitassent & mesme qui augmentassent le respect & la veneration qu'elles avoient pour ces Martyrs, & qui apprissent [de ces cendres mortes & vivantes,] à vivre tous les jours dans l'attente de la mort. Leur oraison fut exaucée. Saint Gaudence vint les prier de luy faire part de leur thresor; & elles jugeant qu'il le conserveroit avec tout le soin & tout le respect qu'il meritoit, le luy remirent entre les mains sans aucune difficulté. S. Gaudence ne manqua point en effet de rendre à ces Saints tous les devoirs & tous les honneurs possibles: à quoy il estoit, dit-il, obligé par les grandes graces qu'il recevoit par eux. Il fit ainsi avec leurs reliques le voyage de Cappadoce en Jerusalem, qui estoit ce semble le but de son pelerinage.

Gaud. l. 16. p. 58.

b.  
b l. 17. p. 61. a. b.

p. 60.

*fac.*

2.  
d.  
d.  
a.  
Chry.ep.184.t.4.  
P.799.C.

'Ce fut assez vraisemblablement dans ce voyage, qu'il recueillit encore diverses reliques qu'il mit depuis dans son eglise, comme de S. André & de S. Luc, [dont les corps estoient à Constantinople; & les tombeaux en Acaïe,] de S. Jean Baptiste qui avoit esté enterré à Sebaste en Palestine, & de S. Thomas [dont les reliques estoient honorées à Edeffe dans la Mesopotamie. Il ne faut pas douter qu'il n'ait esté à Antioche où S. Chrysofome faisoit alors la fonction de Diacre, si c'estoit avant l'an 386, ou de Prestre, si c'estoit depuis. Et c'est à cela que nous raportons ce que ce Saint luy écrivit vers l'an 406, durant son exil.] 'Nous avons autrefois, dit-il, connu par experience en ces quartiers [de l'Orient,] quelle estoit la sincerite & l'ardeur de vostre charité, & nous savons que vous conservez encore la mesme ferveur dans l'Occident, sans qu'un si long espace & de temps & de chemin ait pu refroidir vostre zele.

Bar.386.57.

Gaud. l.16.p.58.

d.  
a b.  
b a.  
c a b.

b.

Bar.386.57.

Gaud.p.53.a.b.

'Durant que Saint Gaudence estoit en Orient, S. Philastre [qui a vécu au moins jusques en l'année 384,] laissa le siege episcopal de Bresse pour aller jouir de Dieu après sa mort, quoique S. Gaudence fust si éloigné, & encore bien jeune pour une charge aussi importante que l'episcopat, néanmoins le peuple voulut l'avoir pour Evesque, témoignant attendre de luy [tout ce qu'il avoit perdu en S. Philastre,] & il fit mesme serment [de n'en recevoir jamais d'autre, comme il est aisé de le juger.] Il luy envoya aussi des deputez, & tant S. Ambroise [qui estoit metropolitain, que les autres Evesques d'Italie] contraints par le serment de ceux de Bresse, luy écrivirent des lettres si fortes & si pressantes, qu'après avoir fait tout son possible pour ne se point charger de la dignité episcopale, il ceda enfin, ne croyant pas pouvoir resister davantage sans perdre son ame. Car mesme les Evesques d'Orient refuserent de le recevoir à la communion, à moins qu'il ne promist de s'en retourner à Bresse. On croit qu'ils en usoient ainsi à la priere de S. Ambroise & des autres Prelats de la province, qui leur en avoient écrit.

V. son titre.

[Il falloit qu'on eust une grande idée de l'humilité & de la vertu de S. Gaudence, puisqu'on employoit des moyens si extraordinaires pour l'obliger d'accepter l'episcopat.] Mais il semble qu'on n'en ait usé qu'après qu'il eut luy mesme employé toutes sortes de voies pour éviter un joug qui luy paroissoit si pesant, & pour obtenir, dit-il, des Prelats la permission de se taire, parcequ'il se croyoit incapable d'un ministere si grand, qu'il apprehendoit de faire tort à la parole de Dieu par la foiblesse de ses

paroles, & qu'il rougissoit de ne pouvoir répondre par sa doctrine à l'attente qu'on avoit de luy : Neanmoins il ne put résister à la violence qu'on luy fit ; [& estant revenu à Bresse,] quelque indigne qu'il se jugeast du souverain sacerdoce, il fut contraint de l'accepter par l'autorité de S. Ambroise & des autres Prelats, dans l'esperance que Dieu agréeroit l'obeissance qu'il rendoit malgré sa foiblesse à ses peres spirituels. b.c.

'Nous avons encore le sermon qu'il fit au peuple le jour de son ordination, quelques personnes l'ayant écrit durant qu'il le prononçoit. Il est tout plein de sentiment d'humilité, & le Saint n'y fait autre chose que de s'excuser de ce que n'ayant pas la liberté de se taire, il a la hardiesse de parler en presence des Prelats, & après que l'on avoit entendu en ce lieu l'eloquence de Saint Philastre, il prie S. Ambroise de prendre la parole au lieu de luy, & de repandre ce fleuve de l'eau vivante des Ecritures dont le S. Esprit l'avoit rempli. a. b. d. c.

[Il conserva toujours depuis la mesme humilité.] Car connoissant, dit-il, son insuffisance, il se contenta d'instruire de vive voix le peuple qui luy avoit esté commis, sans oser rien mettre par écrit. On ne laissoit pas de rechercher ses discours, & on les faisoit écrire durant qu'il preschoit : Mais on voit qu'il s'en faisoit, & il dit que ces personnes prenoient bien de la peine, pour rien. Il desavoue mesme absolument ces discours, parce, dit-il, qu'ils ne pouvoient pas estre entiers, & qu'il craignoit qu'on ne publiast sous son nom des choses qu'il n'auroit point dites, & qui pourroient mesme se trouver contraires à la foy ; ce qui seroit pour les auteurs de cette precipitation indiscrete, une faute irremissible. pr. p. l. p. s.

[Il ne put neanmoins se défendre des instances de Benevole, qui avoit signalé son courage n'estant encore que catecumene, "en perdant en l'an 386 sa charge de Questeur plutoft que de dresser une loy contre l'Eglise,]" & qui ayant depuis receu le baptesme, ne paroissoit pas moins le chef des Chrétiens de Bresse par sa pieté, que par le rang que sa naissance & ses dignitez luy donnoient. Ce seigneur n'ayant pu se trouver une année aux sermons que le Saint avoit faits durant la semaine de Pasque, à cause de la foiblesse qui luy estoit restée d'une grande maladie, il le pressa par une sainte importunité de les mettre par écrit, afin qu'il pust reparer en les lisant la perte que sa maladie luy avoit causée ; & il luy en fit tant d'instances, que quelque repugnance que le Saint eust à rien mettre par écrit, il ne put le luy p. l.

asernum.

V. S. Am-  
broise § 43.

refuser, sachant qu'un homme qui cherchoit comme luy la sagesse de Dieu, ne demandoit pas à se divertir par la pompe d'une vaine eloquence, mais à nourrir son ame d'une doctrine salutaire & de l'explication des Ecritures.

p. 3.

'Il écrivit donc ces discours, suivant le sens, & autant qu'il put s'en ressouvenir, suivant les termes mesmes dont il s'estoit servi en preschant. Il y ajouta quatre autres discours qu'il avoit autrefois preschez devant Benevole sur divers endroits de l'Évangile, & un cinquieme sur le martyre des Macabées. Il semble que Benevole eust déjà ces cinq discours, & qu'il les eust seulement remis entre les mains du Saint pour les corriger. S. Gaudence luy envoya donc tous ces sermons avec une lettre qui sert de preface, dont la plus grande partie est employée à montrer la conduite de Dieu dans les afflictions dont il eprouve les gents de bien, particulièrement dans les maladies. [C'estoit sans doute pour consoler Benevole & le fortifier contre ses infirmités.]

p. 5.

Les sermons faits la semaine de Pasque sont au nombre de dix. 'Le premier est prononcé durant la veille de la nuit de Pasque; & le second aussi dans la mesme nuit, <sup>b</sup> mais apres la celebration du baptesme, <sup>c</sup> en presence seulement des neophytes, & non des catecumenes: <sup>d</sup> c'est pourquoy le Saint y explique amplement & clairement la verité du mystere de l'Eucharistie. <sup>e</sup> Il y propose aussi le sujet qu'il devoit traiter dans les sermons suivans, qui est une explication morale de l'agneau pascal. Il la commence en effet dans le troisieme sermon prononcé le dimanche de Pasque selon le titre, & selon que la suite de ces sermons le demande; & cela paroist par le sermon mesme. <sup>f</sup> Il dit néanmoins que c'estoit le jour d'après celui où il avoit fait les deux premiers; [Ainsi l'on contoit la celebration du baptesme comme appartenant plutost au samedi qu'au dimanche. Les autres sont faits de suite dans les six jours de l'octave de Pasque,] & le dixieme est fait le dimanche d'après.

f. 1. 3. p. 11. a. | 19. d. | 21. b.

a. f. 2. 5. p. 19. d. | 21. a. b.

b. f. 2. p. 13. c.

c. v. 4. b.

d. p. 14-16.

e. p. 14. a. b.

f. 3. p. 17. a.

c.  
f. f. 2. 3. 4. p. 3. 14. b. | 19. d.

f. 10. p. 40. d.

f. 11. p. 44. b.

p. 46. c.

f. 12. p. 47. c.

f. 13. p. 49. c.

c.

'Pour les quatre sermons sur l'Évangile, le premier est sur ces paroles de J. C. dans S. Jean, *J'ay fait une seule œuvre &c* dont il avoit promis l'explication dans un discours precedent. Il y cite un psaume qui est ajouté par les Grecs, & que nous n'avons point. Dans le suivant il explique ces autres paroles: *C'est maintenant que le monde va estre jugé*; & il y cite encore un discours qu'il avoit fait pour expliquer ce qui precede cet endroit. Le troisieme est fait le jour de Noel; & néanmoins le Saint après y avoir dit peu de choses sur la feste, continue une explication qu'il

qu'il avoit commencée sur le festin de J.C. à Berhanie. Il y parle p.51.d  
 excellemment de l'aumosne, & il y reproche aux riches, que  
 dans une famine arrivée peu auparavant, au lieu de secourir tous  
 les pauvres, ils avoient mesme abandonné les payfans de leurs  
 métairies, qui faisoient toutes leurs richesses; de sorte que la  
 pluspart estoient morts, ou n'avoient esté secourus que par les  
 charitez de l'Eglise. Il dit que comme ils rejettent les prieres des e.  
 pauvres, aussi Dieu rejettera celles qu'ils luy font de les secourir  
 contre les barbares dont on craignoit les ravages. [On eut quel-  
 que peur qu'ils ne vissent en Italie en l'an 392, un peu avant la  
 mort de Valentinien le jeune: mais ils y firent d'étranges rava-  
 ges depuis l'an 400, sous Radagaïse & sous Alaric.]

'Dans le quatrieme sermon sur l'Evangile, il explique ces paro- f.14.p.53.e.  
 les: Quand le Consolateur, cet Esprit de verité, sera venu &c. Il b.  
 avoit montré dans un discours precedent que le Fils a la mesme  
 divinité que le Pere. Le sermon sur les Macabées est fait le jour f.15.p.55.e.  
 que l'Eglise celebrait la feste de ces saints Martyrs, [qui estoit  
 comme aujourd'hui le premier d'août.] Voilà les sermons que  
 S. Gaudence envoya à Benevole, & qui font la plus grande par-  
 tie de ce qui nous reste de luy. Il y faut ajouter le discours qu'il fit  
 le jour de son ordination, un sur la dedicace de son eglise, & un  
 sur S. Philastre qui est dans Surius au 18 de juillet. Nous parle-  
 rons de ces deux sermons après avoir marqué deux lettres du  
 mesme Saint qui se sont aussi conservées jusques à nous.]

'La premiere est à Germiné, qu'il qualifie serviteur de J.C. Il f.18.p.63.e.  
 le loue comme une personne non seulement habile dans la sa-  
 gesse & la science du siecle, mais encore fort bien instruite par  
 l'étude des lettres saintes, dans la veritable sagesse & la science  
 de Dieu, & qui ne cessoit point de rechercher les sens les plus  
 sublimes & les plus cachez des paroles de J.C. Comme il s'adres- p.64  
 soit souvent pour ce sujet à S. Gaudence, [quoiqu'apparemment  
 il ne fust pas de son diocese,] il le pria une fois de luy expliquer  
 le sens mystique de la parabole du fermier d'iniquité, qui luy  
 sembloit fort difficile, & que tous ceux du lieu où il estoit ne luy  
 pouvoient expliquer d'une maniere qui le satisfist. Le Saint l'ex-  
 plique d'abord du detachement des biens du monde, selon le  
 sens moral, qu'il faut, dit-il, avoir pratiqué avant que de chercher p.65.e.  
 un sens plus mystereux & plus caché. Il en donne après une ex- p.66.b.  
 plication allegorique, sans vouloir empescher que d'autres n'en  
 donnassent une differente, pourvu qu'elle ne fust pas contraire  
 à la tradition de la foy apostolique.

f.19 p.68.d.

L'autre lettre est adressée à Paul que le titre qualifie Diacre, & que le Saint appelle son tres cher frere, uni avec luy par la fraternité de la chair & de l'esprit. [Ainsi c'estoit son propre frere, ou au moins son proche parent.] Il luy explique à sa priere cette parole de J.C, *Mon Pere est plus grand que moy*, laquelle, dit-il, ajoute une nouvelle plenitude de science à ceux qui sont fermes dans la foy, donne du scrupule à ceux qui sont chancelans, & fournit aux perfides de quoy entretenir leurs blasphemes, parceque la parole de Dieu est pour la ruine & pour la resurrection de plusieurs.

d.e.

f.17.p.59.d.

S. Gaudence a fait, comme nous avons dit, un sermon sur la dedicace de son eglise. C'estoit une nouvelle eglise qu'il avoit fait bastir. Il y mit les reliques des Quarante Martyrs qu'il avoit apportées de Cesarée en Cappadoce, avec celles de S. Jean Baptiste, de S. André, de S. Thomas, & de S. Luc. Il y ajouta des cendres des SS. Martyrs Sisinne, Martyre & Alexandre, qui avoient esté tuez peu auparavant, [en 397,] par les payens de l'Ananie [proche de Trente;] & enfin du sang recueilli dans du plastre, de S. Gervais, de S. Protas, & de S. Nazaire, que S. Ambroise avoit trouvez peu d'années auparavant, [les deux premiers en 386, & S. Nazaire en 395.] Comme donc son eglise estoit dediée [à Dieu] pour honorer les merites de tant de Saints, il voulut qu'elle portast le nom d'Assemblée des Saints.

p.60.61.

p.60.e.

e.

p.63.c.d.

p.59.d.e.

Il se trouva un grand nombre d'Evesques à cette dedicace; & il y en eust encore eu davantage sans la crainte des barbares. [Nous ne voyons pas que les barbares soient venus en Italie avant l'an 400. Mais depuis qu'ils y eurent mis le pié en cette année là, selon S. Prosper, sous la conduite d'Alaric & de Radagaise, ils ne l'ont guere laissée en repos. Le discours que S. Gaudence fit à cette dedicace, est pour marquer les Saints dont il avoit les reliques; & principalement pour raconter l'histoire des Quarante Martyrs dont il fait un fort bel eloge. Car quoique son style paroisse assez simple, néanmoins il a de l'elegance, & l'on y voit un genie fort doux & en mesme temps fort agreable. Mais pour le fond des choses, la doctrine & les instructions en sont excellentes.

Sur.18.jul.p.  
212.57.

Ce Saint, comme nous avons vu, estoit disciple & successeur de S. Philastre: Il n'oublia jamais ce qu'il luy devoit. Il solennisoit tous les ans avec son peuple le jour auquel il avoit quitté la terre pour aller jouir de Dieu, & ne manquoit point ce jour là, qui estoit le 18 de juillet, de faire ressouvenir le peuple des vertus de

V. S. Vigile.

V. S. Am-  
broise s 47.  
\* *corum*  
*meritis*  
*dedicant.*

son pasteur : Son affection luy rendoit cette matiere si ample, qu'après en avoir dit beaucoup de choses, il en trouvoit toujours davantage qu'il n'avoit point dites. De tous ces sermons, il ne nous reste que celui qu'il fit en la 14<sup>e</sup> année de cette solennité, [ & de son episcopat. On ne le met pas parmi ses œuvres; ] mais il a esté cité il y a plus de 800 ans par Rampert 'qui tenoit le siege de Bresse en 838. [ Outre que le style & ce qu'il contient, font assez juger qu'il est veritablement de S. Gaudence. ] Le mesme Rampert dit qu'on attribuoit à S. Gaudence une hymne sur S. Philastre faite en ryhme, [ c'est à dire une prose nombrée & élevée.

p. 213, § 7. 11.

51.

§ 12.

L'esprit episcopal doit particulièrement se faire voir dans les occasions que Dieu fait naître de temps en temps dans l'Eglise pour eprouver le courage & la fidelité des bons pasteurs. Il n'y en eut point de plus illustre du temps de nostre Saint, que la persecution injuste de S. Chrysofome; & ce fut aussi en cela qu'il fit paroistre sa vertu, comme on le voit par cette lettre que Saint Chrysofome luy en écrivit : ] Nous n'ignorons rien de ce que vous avez fait, & nous connoissons, comme si nous y eussions esté nous mesmes presens, l'ardeur, les veilles, les soins, les fatigues, les travaux que vous avez employez pour la verité. Nous vous en avons une extreme obligation, & cela ne nous a pas peu rejouis dans le desert si reculé où l'on nous a releguez. Nous voyons que vous n'avez rien perdu de ce zele que nous avons autrefois admiré en vous. Nous vous en avons encore une fois une extreme obligation, & tout ce que nous avons à vous demander, c'est la continuation de ce mesme zele. Vous savez du salut de combien d'Eglises il s'agit en cette affaire, & quel sera le merite d'une si grande action. Je vous conjure donc, mon tres religieux & tres honoré seigneur, de perseverer toujours dans vostre ferveur ordinaire pour un bien si important. Les travaux si courts que vous aurez à souffrir pour ce sujet, vous produiront dans le Ciel après le combat une recompense eternelle.

Chry. ep. 184. p. 759. b. c.

[ S. Gaudence n'eut pas seulement la consolation d'agir & de travailler pour S. Chrysofome; ] il eut mesme part selon l'opinion des plus habiles, à sa persecution & à ses souffrances. Car l'histoire nous apprend que le Concile d'Occident, & l'Empereur Honoré, envoyerent trois Evêques à Arcade pour obtenir son rétablissement, & pour assister de leur part au Concile œcumenique qu'ils demandoient qu'on assemblast sur ce sujet à Thessalonique. Ces trois Evêques nommez Emile, Cythege, & Gaudence, estoient selon le témoignage d'Honoré, des hom-

Chry. vie, p. 523.  
Ecclesiast. c. 4. p.  
28-34. Bar. 405 §  
14. 406 § 11. & c.

mes d'elite, pleins de gravité & de constance, & incapables de se porter à aucune extremité par quelque preoccupation que ce fust d'amour ou de haine.

Ibid.

Ils partirent sur la foypublique [vers le printemps de l'an 406;] & neanmoins comme ils passoient le long des costes de la Grece dans le dessein d'aborder à Theffalonique, un colonel les arresta à Athenes, & les mit dans deux vaisseaux qui les porterent à Constantinople. On ne les y voulut pas encore laisser entrer, & mesme on les enferma dans un chasteau de la Thrace nommé Athyre, où on leur fit souffrir une infinité de maux: & enfin on leur arracha par force les lettres qu'ils portoient, parcequ'ils refusoient de les rendre à d'autres qu'à l'Empereur mesme. On leur offrit aussi une grande somme d'argent pour les obliger de communiquer avec Attique qui occupoit le siege de S. Chrysofostome. Mais ils mepriserent egaleement & les menaces & les promesses, & ils demanderent seulement qu'au moins on les laissast retourner en leur pays. On les mit sur un vaisseau tout pourri, dans le dessein, à ce qu'on crut, de les faire perir en mer: neanmoins ils arriverent heureusement à Otrante en Italie, quatre mois après leur depart.

Chry. ep. 157-159.  
t. 4. p. 785. 786.

[Nous ne remarquons point ici] les louanges que merite la generosité de ces trois Prelats, puisque S. Chrysofostome l'a assez fait dans les lettres qu'il leur en a écrites. [Il nous suffit d'en tirer que nostre Saint y acquit tres legitimement le glorieux titre de Confesseur. Il est vray que les anciens ne marquent pas les sieges de ces trois Prelats;] & Baronius ne le fait pas non plus à l'égard de Gaudence. Neanmoins les plus habiles mettent comme une chose sans difficulté que c'est celui de Bresse: [Et veritablement le temps y convient tout à fait. Il est certain qu'il a beaucoup agi pour S. Chrysofostome; & il est mesme assez probable que pour traiter avec les Orientaux, on fut bien aisé de choisir un Prelat qui avoit autrefois voyagé dans l'Orient, & qui devoit y avoir laissé une grande odeur de pieté, puisqu'il avoit fallu le menacer d'excommunication pour luy faire accepter l'episcopat.

Bar. 405. § 14.  
Blond. p. 1267  
Chry. vic. p. 523.

Il faut donc selon ceci, que S. Gaudence ait au moins vécu jusqu'en l'an 406, comme il est certain par son sermon sur Saint Philastre, qu'il a esté au moins 14 ans Evesque. C'est tout ce que nous trouvons d'assuré du temps de sa mort,] & l'on n'en savoit point davantage à Bresse en l'an 838. [On a neanmoins lieu de croire qu'il vivoit encore en l'an 410, car ce ne peut guere avoir esté qu'en ce temps là] que Rufin luy adressa sa tra-

Sur. 18. jal. p.  
214. 215.

Cotel. ap. p. 397.  
2.

v. S. Jero-  
me S. 128.



duction des Recognitions attribuées à S. Clement, après l'avoir faite, dit-il, à l'instance de ce Prelat, la gloire des docteurs de son temps, qui avoit un genie si beau & si puissant, ou plutost une si grande grace du S. Esprit, que tout ce qu'il disoit sur le champ, soit dans ses entretiens ordinaires, soit dans les instructions qu'il faisoit au peuple, meritoit d'estre redigé par écrit pour servir d'instruction à la posterité. Il ne nomme point d'où ce Gaudence estoit Eve sque : [Mais ces eloges ne sauroient mieux convenir qu'à celui de Bresse ;] comme ce que Rufin ajoute qu'il lisoit les livres grecs dans leur langue, [s'accorde fort bien avec ce que nous avons vu de ses voyages dans l'Orient.] Il l'appelle l'heritier de la vierge<sup>a</sup> Silvie, [peutestre de la sœur de Rufin Prefet d'Orient, morte à Bresse.] Ughellus semble differer la mort de S. Gaudence jusqu'en l'an 427, & luy fait en mesme temps commenter le symbole de S. Athanase, [qu'on croit n'avoir esté fait que cent ans après.

Le martyrologe Romain met la feste de ce Saint le 25 d'octobre. Baronius ne dit point qu'elle soit marquée dans d'autres martyrologes :] & mesme Rampert qui, comme nous avons dit, estoit Eve sque de Bresse en l'an 838, parle plusieurs fois de Saint Gaudence, [sans l'appeller ni Saint ni Bienheureux, & sans rien dire dont on puisse inferer qu'on luy rendist aucune veneration dans son Eglise. Cela vient sans doute de la confusion où se trouva l'Italie des le vivant de Saint Gaudence, & durant plusieurs siecles après, laquelle a pu empescher qu'on n'ait rendu à ce Saint les honneurs dus à son merite, ou que la memoire n'en soit passée à la posterité. Quoy qu'il en soit, la maniere dont nous savons qu'il est entré dans l'episcopat, la pieté qui paroist dans ses écrits, & les souffrances qu'il a endurées pour la paix de l'Eglise, & l'innocence de S. Chrysofome, suffisent pour luy faire donner tres justement le titre de Saint dont l'Eglise l'honore aujourd'hui, & y ajouter encore celui de Confesseur.

On conserve son corps à Bresse dans une eglise de Saint Jean l'Evangeliste, possédée par des Chanoines reguliers, qui estoit autrefois hors de la ville. Il fut levé de terre en l'an 1595, avec S. Theophile l'un de ses premiers successeurs, & S<sup>te</sup> Silvie vierge : & on les mit dans de nouvelles chasses sous un autel de la mesme eglise le 9 de juillet, à la reserve de leurs cranes qu'on mit dans des bustes.

S. Gaudence eut pour successeur un nommé Paul, à qui on attribue d'avoir commencé à offrir le sacrifice sur un autel dédié

V. Sainte  
Olympiade  
51.

c. 1

a.

Ugh. t. 4. p. 730.

b.

Sur. 18. jul. p. 212.

51. 11.

Boll. 27. apr. p.

494. f.

54. 6.

Sur. 18. jul. p. 212.

51.

sous le nom de S. Philastre, & basti sur son chef, & d'avoir ordonné au peuple d'honorer le jour de sa mort en s'abstenant du travail. Ses successeurs continuerent l'un & l'autre. Ughellus luy donne douze ans d'episcopat, depuis l'an 427 jusqu'en 439, mais ne cite rien.

Ugh. t. 4. p. 730. b.  
Boll. 27. apr. p.  
494. § 1.

Boll. 29. apr. p.  
618. § 2.

Sur. 18. jul. p. 212.  
§ 1.

Boll. p. 619. § 6.  
§ 8-12.

§ 9.

§ 11.

Sur. p. 212. § 1.  
Ugh. p. 730. b. c.

Boll. 27. apr. p.  
495.  
a Ferr. it. p. 620.  
Sur. p. 212. § 1.  
Ugh. p. 730. d.  
c.

c|Boll. 7. mars,  
F. 649.

Leo, t. 1. p. 587.

Quelques uns veulent que ce soit un S. Paulin dont le corps fut trouvé en l'an 1497, dans une eglise de S. Eusebe auprès de Bresse, & transferé en l'an 1498 à celle de S. Pierre d'Olivet, de quoy on fait la feste le 4 de mars; & d'autres ajoutent sans aucun fondement que c'est le mesme Paulin qui a écrit la vie de S. Ambroise. Mais on ne voit à tout cela rien de certain. Rampert conte trois Pauls Evesques de Bresse, l'un le troisieme depuis Saint Philastre, qui est celui dont nous parlons, l'autre le dixieme, & le dernier le seizieme. Mais on croit que l'un des deux premiers doit estre nommé Paulin. L'Eglise de Bresse honore un S. Paul le 7 de fevrier, un autre le 3 ou 4 de mars, & S. Paulin le 29 d'avril. Bollandus croit qu'on s'est brouillé; que celui-ci doit estre nommé Paul, & que c'est le plus ancien des deux de ce nom; que le plus nouveau est celui du 7 de fevrier, & que celui du 4 de mars est S. Paulin, & que c'est celui qui est conté dans Rampert pour le dixieme Evesque de Bresse depuis Saint Philastre. Mais il avoue qu'il croit tout cela sur de simples conjectures sans en vouloir rien assurer. On tient que le corps de celui qu'on honore le 29 d'avril estoit dans l'eglise de Saint Pierre d'Olivet avant l'an 1463, & qu'en l'an 1435 on en avoit &c. trouvé quelques reliques dans l'abbaye de Leon au diocèse de Bresse. Celui du 7 de fevrier est dans l'eglise cathedrale. &c.

Theophile & Silvin qui ont gouverné de suite l'Eglise de Bresse après le premier Paul, sont aussi honorez par cette Eglise l'un le 27 d'avril; & Silvin le 28 de septembre. [Nous venons de parler] de la translation de S. Theophile en l'an 1595. [Car pour sa vie, on n'en dit quoy que ce soit,] non plus que de celle de S. Silvin. Le successeur de celui-ci est nommé Gaudiose par Rampert: & Ughellus luy raporte un monument dressé l'an 1488, en l'honneur de S. Gaudiose. [Je ne sçay donc pas pourquoi] il l'appelle Gaudence second du nom. Il luy donne 13 ans d'episcopat, & marque que son corps est dans une eglise de S. Alexandre. On fait sa feste le 7 de mars. Opatien son successeur honore le 14 de juiller, est nommé des derniers dans l'epistre du Concile de Milan à S. Leon [en l'an 451. Ainsi il n'y avoit pas apparemment

1. Ughellus le croit aussi, p. 730. b.

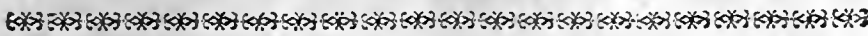
v. S. Leo  
§ 95.

longtemps qu'il estoit Evesque.] Ses reliques sont gardées dans l'Eglise de S. Laurent. [Les quatre Evesques qu'on met entre S. Gaudence & luy, donnent sujet de croire que S. Gaudence est plustost mort vers l'an 410 qu'en l'an 427.]

Ugb. p. 731. a.  
Ferr. it. p. 433.



S<sup>TE</sup> MELANIE  
L'AYEULE,  
VEUVE ROMAINE.



ARTICLE PREMIER.

*Noblesse de Melanie : Elle perd en un an son mari & deux enfans.*



MELANIE la plus noble des dames Romaines, & le modele de la vraie noblesse entre les Chrétiens, [est illustre dans l'Eglise par les eloges qu'elle a receus de S. Augustin & de S. Paulin, & mesme de S. Jerome durant plusieurs années, pour ne rien dire de Pallade & de Rufin.] On l'honore encore aujourd'hui au nombre des Saintes, avec l'approbation des Papes: & outre ses merites propres, elle a eu l'honneur d'estre une racine feconde de plusieurs personnes celebres par leur pieté, [à la vertu desquelles nous verrons combien elle contribua.

Hier. chr.  
ep. 25. p. 160. d.

Huet. ori. § 22.  
p. 207. f. | Valt. p.  
565. l. b.  
Paul. ep. 44. p.  
392.

V. la note 2.

Ce que nous verrons de la suite de son histoire" doit faire mettre sa naissance en l'an 362.] Elle estoit Espagnole de race, c'est à dire Romaine, dit Pallade, [dont le sens est apparemment qu'elle estoit Romaine, mais d'une famille venue d'Espagne.] Il est certain qu'elle avoit à Rome beaucoup de parens tres puissans. S. Paulin reconnoist qu'il luy estoit aussi proche par le sang que S. Sulpice Severe l'estoit par la foy. Cette femme sainte, & illustre entre les Saintes de Dieu, estoit, selon S. Paulin & Rufin, petite-fille" du Consul Marcellin, c'est à dire de celui qui le fut en 341. [Car nous n'en voyons pas d'autre à qui cela puisse convenir.]

Lauf. c. 117. p.  
1031. b.

Paul. ep. 10. p.  
125.

p. 121.

p. 121.

ep. 10. p. 123 | Ruf.  
in Hier. l. 2. p.  
227. a.

4 Bar. 372. § 91.

NOTE 1.

Paul. p. 123.

Cette naissance si illustre servit à faire eclater la gloire du Seigneur dans ce qu'il operoit en elle. Il voulut confondre par elle les mondains qui repaissent leur orgueil de semblables titres. Elle se servit pour fouler le monde aux-piez, de ce que la vanité des hommes emploie pour s'élever contre Dieu mesme. Son exemple estoit d'autant plus salutaire & plus efficace pour porter les superbes à entrer dans des sentimens humbles, qu'elle descendoit d'un plus haut degré de la gloire du siècle pour pratiquer l'humilité Chrétienne. En se rabaisant ainsi glorieusement pour l'amour de J. C. elle taxoit la lascheté des hommes par le courage qu'elle faisoit paroistre dans le sexe le plus foible. Et par son renoncement aux richesses & aux grandeurs qu'elle possédoit, elle condannoit la fierté des personnes de l'un & de l'autre sexe [qui ne vouloient pas l'imiter.] Ainsi si elle estoit illustre par l'eclat de son extraction, elle se rendit encore plus illustre par le mepris de cet eclat temporel.

p. 122.

p. 123.

Laut. p. 1031. b.

Paul. ep. 10. p. 123. 124.

La grandeur de sa naissance & de ses richesses, fit qu'on la maria encore toute jeune à une personne qui estoit dans les charges, & dont Pallade dit qu'il n'a pas retenu le nom. Elle devint bientost mere de trois enfans. Mais elle ne jouit guere de cette félicité si desirée des hommes mortels, de peur qu'elle n'aimast longtemps les choses de la terre, [ & n'y attachast son cœur. ] Outre la peine & l'affliction de plusieurs fausses couches, son malheur fut si grand qu'elle perdit son mari [ en l'an 365, ] lorsqu'elle n'avoit pas plus de 22 [ ou 23 ] ans. <sup>a</sup> Il mourut hors de Rome, <sup>b</sup> où son corps fut transporté, & inhumé. <sup>c</sup> Il n'y avoit pas longtemps qu'il estoit mort, <sup>d</sup> & l'année de sa mort n'estoit pas expirée, <sup>e</sup> lorsque Melanie perdit encore tout à la fois deux de ses enfans, <sup>f</sup> en sorte qu'il ne luy en resta plus qu'un, <sup>g</sup> qui estoit <sup>ce</sup> *summa par* *trum.* <sup>h</sup> & Dieu le luy laissa moins pour la consoler que pour augmenter sa douleur, en luy representant sans cesse la perte qu'elle venoit de faire. [ On ne marque point le nom de cet enfant : ] <sup>i</sup> mais <sup>il</sup> semble par un endroit de Pallade qu'il <sup>v. la note 4.</sup> s'appelloit Publicola : [ & nous le nommerons ainsi pour nous faire mieux entendre. ]

p. 124.

Laut. p. 1031. b.  
a Paul. ep. 10. p. 124.

b p. 124 | Hier. ep. 25. p. 160. d.

c Hier. ep. 25. p. 160. d.

d Paul. ep. 10. p. 124.

e p. 124 | Hier. ep. 25. p. 160. l.

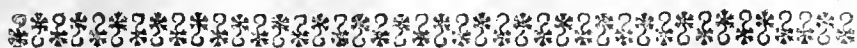
f Paul. ep. 10. p. 124.

g p. 125.

h p. 124.

i Laut. c. 118. p. 1034. d. e.





## ARTICLE II.

*Melanie se donne à Dieu après la mort de son mari : Elle quitte Rome & son fils unique ; va en Egypte, & y visite les solitaires.*

**D**ANS un si grand accablement d'affliction, une autre Hier.ep.25.p. 160.d. moins genereuse eust jetté des cris, se fust arrachée les cheveux, eust déchiré ses habits, se fust meurtrie de coups: Melanie au contraire par une grandeur de pieté qui sembloit incroyable, mais que S. Jerome assure en présence de J.C. estre tres vraie, ne repandit pas une seule larme. Elle demeura immobile, & se jettant aux piez du Sauveur, comme si elle l'eust vu vivant devant elle, elle luy dit avec un esprit plustost gay  
 „ que triste: Je serai plus libre maintenant pour vous servir, ô  
 „ mon Seigneur & mon Dieu, puisque vous m'avez dechargée  
 „ de tant de soins, & d'un fardeau si pesant. C'est ainsi que Dieu Paul.ep.10.p. 124. par sa misericorde changea pour elle en une source de biens celestes ce qui devoit luy estre une source de maux temporels. Dieu compensa par son amour divin l'affection d'un homme qu'elle perdoit. Elle fut malheureuse pour devenir heureuse: Elle fut frappée pour estre guerie. Le Seigneur par une bonté paternelle chastia cette sainte femme, non comme une infidele, mais pour la rendre plus parfaite. Il l'eprouva dans sa misericorde par les afflictions, afin de la couronner pour sa patience.

'Melanie s'en vint donc à Rome avec les trois corps de son mari p.124. & de ses enfans, & la pompe de tant de funerailles fut le trophée de son malheur. Ce furent pour elle de vives & fortes leçons, p.124.125. qui luy apprirent à ne se pas appuyer sur une chose aussi fragile qu'est le monde, & à mettre toute sa confiance en Dieu seul, comme en celui qu'on ne nous peut faire perdre malgré nous. Après avoir ramené son fils avec elle à Rome, elle prit une resolution salutaire & pour elle & pour luy. Elle apprit à l'aimer en le negligeanst des son enfance, & à se le conserver en se separant de luy. Elle crut le devoir posséder avec plus de sureté en le recommandant au Seigneur, que si elle l'avoit toujours present auprès d'elle & sous sa garde. Elle imita aiant qu'elle put, p.125. le vœu de la mere de Samuel, non en consacrant son fils à Dieu, mais en s'y consacrant elle mesme, & se resolvant d'abandonner p.127. tout, & jusques à son propre fils, pour se retirer à Jerusalem, se bannir de sa patrie, & se rendre la concitoyenne des Saints.

'Ainsi, dit Saint Paulin, tirant son fils unique d'entre ses bras p.125.126.

maternels, elle le mit entre les bras de J. C, & le luy recommanda avec une telle assurance qu'il l'avoit pris en sa garde & en sa protection, qu'elle n'en voulut pas prendre depuis le moindre soin, croyant que ce seroit une défiance de se mettre encore en quelque peine de celui qu'elle avoit confié à J. C. Et ce qui fait bien voir la fermeté de son esperance, c'est qu'elle ne pria pas mesme un seul de ses parens de se charger du soin de le nourrir, de l'élever & de le protéger : Et cela réussit selon sa foy & sa confiance en Dieu, [comme nous le verrons dans la suite.] 'Pallade dit neanmoins qu'elle luy fit créer un tuteur :<sup>a</sup> ce qu'il faut sans doute expliquer par S. Jerome, qui dit qu'elle le laissa au Preteur de la ville. Car cela marque fort bien qu'elle l'abandonna, comme le dit Saint Paulin ; & que le Preteur qui estoit chargé des pupilles, en prit le soin, & luy fit créer un tuteur : ce qui revient en quelque sorte à Pallade.

Laut.c.117.p.  
1031.c.  
i Hier.an.375|  
Vit.P.n.p.443.  
444.

Paul.ep.10.p.  
127.

Hier.ep.99.p.  
363.a.b.

'Le dragon infernal jaloux de sa genereuse resolution, luy livra divers combats au commencement de cette nouvelle milice où elle s'engageoit. Cet ennemi ne put souffrir qu'elle s'en allast sans faire tous ses efforts pour la traverser & l'abatre. Il arma toute la puissance & le credit de ses parens pour rompre son dessein & l'empescher de l'executer. Il paroist mesme que l'on fit courir des bruits fort defavantageux à son honneur à l'occasion de ce voyage, & il peut sembler que l'on y méla S. Jerome, [quoique cela ne soit ni assez exprimé, ni aisé à accorder avec l'histoire de ce Saint.] Mais cette femme forte s'elevant au dessus de toutes ces tentations, brisa tous les liens d'un amour trop humain ; & insensible aux pleurs de tout le monde, elle monta avec joie sur le vaisseau. [Je ne croy pas neanmoins qu'il faille tirer de là qu'elle se soit embarquée à la vue de tout le monde.] Au moins Pallade dit qu'elle partit sans en rien dire à personne, à cause de l'opposition [de sa famille.]

Laut.c.117.p.  
1031.b.c.

c.

Hier.ep.25.p.  
160.d.  
a Laut.p.1034.a.  
c.

Hier.ep.25.p.  
160.d.

'Elle emmena avec elle plusieurs<sup>a</sup> serviteurs & servantes, & emporta tous ses meubles, laissant toutes ses possessions à son fils, dit Saint Jerome.<sup>a</sup> Neanmoins Pallade dit qu'elle avoit encore depuis cela des receveurs qui luy envoioient tous les ans de l'argent, & que quand elle revint à Rome longtems après, elle y vendit le reste de son bien. Elle partit<sup>b</sup> lorsqu'on estoit déjà *ingrante.* dans l'hiver ou près d'y entrer. [Pour l'année, c'est une grande NOTE 2.

Vit.P.n.p.111.  
P.1034.p.1034.c.  
P.1034.p.1034.d.  
1034.e.

1. *Prætor tunc urbino.* Rosveide montre clairement qu'il faut lire *Prætori.*  
2. *His sacri Melania famulis,* qui suivit S. Jerome dans le desert de Calcide [en l'an 374, pouvoit estre serviteur de Melanie,] que S. Paulin appelle quelquefois *Melanis* ou *Melanis.*

difficulté : mais il y a bien de l'apparence que ce fut en l'an 368, qui estoit le troisieme du regne de Valentinien & de Valens.]

'S. Jerome & S. Paulin parlent comme si Melanie estoit allée tout droit de Rome à Jerusalem. [C'estoit sans doute son dessein, & peutestre qu'elle y vint d'abord sans s'y arrester, "comme S<sup>te</sup> Paule & Saint Jerome firent depuis.] Neanmoins Pallade dit qu'elle vint d'abord de Rome à Alexandrie<sup>a</sup> où elle vendit ses meubles, & en fit de l'argent [pour le distribuer aux pauvres & aux solitaires, à cause desquels on peut juger qu'elle estoit particulierement venue en Égypte.] Entre les personnes saintes qu'elle y visita, elle fut à un tombeau auprès de la ville, où une servante nommée Alexandra s'estoit enfermée à cause de l'amour deregulé qu'une personne avoit pour elle. Elle ne voyoit qui que ce fust, & elle n'accorda point cette grace à Melanie non plus qu'aux autres; mais elle ne refusa point de luy rendre raison de sa retraite, & de la maniere sainte dont elle y vivoit. Elle passa dix ans de la sorte, au bout desquels on la trouva morte: & Didyme l'aveugle qui apprit son histoire à Pallade, fut un de ceux qui honorerent sa sepulture.

[S. Athanase vécut encore quelques années depuis l'arrivée de Melanie à Alexandrie, s'il est vray qu'elle y soit venue en l'an 366.] Aussi quelques versions de Pallade portent qu'elle recut de luy une peau de mouton qu'une hyene avoit apportée miraculeusement à un solitaire nommé Marc. Neanmoins le grec porte qu'elle recut cette peau de Saint Macaire d'Alexandrie. Elle vit encore à Alexandrie le celebre Isidore Prestre & hospitalier de cette Eglise, qui l'accompagna jusques au desert de Nitrie, où elle vint d'Alexandrie pour visiter les solitaires de cette montagne. Entre ceux qu'elle y vit, Pallade nomme Pambon, Arsisé, Serapion, Paphnuce, Isidore Evesque d'Hermodiopolis, Dioscore [qui succeda depuis à Isidore,] & l'Abbé Hor de Nitrie. [Nous avons parlé de tous ces Saints en particulier. [Elle y vit aussi S. Macaire d'Alexandrie, selon ce que nous venons de dire,] que ce fut luy qui donna la peau de mouton de l'Abbé Marc. Elle passa six mois à faire le tour de cette solitude, & à en visiter tous les saints hostes.

'Entre les solitaires de la montagne de Nitrie, Isidore luy avoit fait une estime particuliere de la vertu de S. Pambon, & elle ne manqua point de le voir lorsqu'elle arriva sur cette montagne. Elle rapporta depuis à Pallade "ce qui s'estoit passé entre luy & elle, & comment il avoit receu trois-cents livres pesant d'argent dont elle luy fit present.

cp. 25. p. 160. 2/99.  
p. 363. a. | chr. | Paul.  
cp. 10. p. 427.

Lauf. c. 10. 117. p.  
912. f. | 1031. c.  
4 p. 1031. c.

c. 5. p. 905. 906.

p. 905. c.

Vit. P. ap. p. 948. 1.

Lauf. c. 10. p. 932.  
a.

c. 10. p. 912. c.

c. 117. p. 1031. c.

c.

c. 9. p. 912. a.

c. 10. p. 932. a.

c. 117. p. 1032. a.

c. 10. p. 912. c.

e.

c. d. s.

V. S. Jero-  
me 542.

&c.

V. S. Macai-  
re d'Alex.  
note 3.

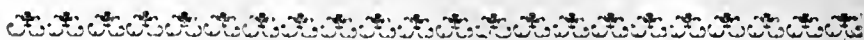
&c.

V. S. Pam-  
bon.

c.118.p.1013.e.

c.117.p.1032.e.

Pallade qui nous apprend d'un costé, que Melanie fut 37 ans en Orient, nous dit de l'autre. que [de ces 37 ans] elle en a passé 27 dans la Palestine. [C'est ce qui nous porte à croire qu'après avoir quitté Rome elle a demeuré en Egypte environ dix ans, c'est à dire depuis l'an 366, jusques en l'an 376, auquel nous verrons qu'elle alla en Palestine. Elle peut avoir employé une partie de ces dix ans à visiter les différentes solitudes de l'Egypte, comme elle avoit fait celle de Nitrie. durant six mois. Elle peut avoir esté retenue jusques en l'an 373, par le desir de profiter des instructions de Saint Athanase : & après sa mort par la joie d'assister de son credit & de ses richesses les Catholiques horriblement persecutez par les Ariens, ou pour avoir part à leurs souffrances.



## ARTICLE III.

*Melanie assiste les Confesseurs en Egypte & en Palestine ;  
& souffre elle mesme la prison.*

Bar. 372. 591.

**B**ARONIUS croit que ce fut en Egypte qu'elle exerça cette charité extraordinaire envers les solitaires persecutez par Valens, dont parle S. Paulin : [ & comme nous croyons que ce fut proprement en l'an 376, que Valens persecuta les solitaires d'Egypte, nous raportons aussi à la mesme année la charité de Melanie, ] par laquelle il parut que Dieu qui veille pour la consolation & le secours des défenseurs de la verité apostolique, avoit suscité cette illustre, genereuse & sainte femme, pour leur rendre toutes les assistances qu'ils pouvoient attendre de la charité la plus liberale & la plus magnanime qui fust possible ; & qu'ils ne pouvoient recevoir, comme il parut par la suite, que d'une aussi grande ame selon Dieu qu'elle estoit par sa pieté, & d'une personne aussi qualifiée selon le monde qu'elle estoit par sa condition & par sa naissance.

V.S. Macaire  
d'Egypte  
S 143 15.

Aum. p. 323. 324.

Paul. ep. 10. p.  
127. 128.

'Du temps de l'Empereur Valens, dit S. Paulin, lorsque la fureur des Ariens ayant ce prince mesme pour ministre de son impieté, persecuta l'Eglise du Dieu vivant, Melanie estoit toujours la premiere à combattre pour la foy, ou prenoit part aux combats des autres. Elle recevoit ceux qui fuyoient. Elle accompagnoit ceux qui estoient pris. Mais apres qu'elle eut retiré en secret ceux qui pour leur foy & leur reputation plus insigne, estoient poursuivis par les Ariens avec une animosité plus vio-



lente, & rendoient plus criminelle la charité de ceux qui les recevoient; elle se trouva envelopée dans une sedition excitée par l'artifice du diable, où on l'arresta pour l'emmener prisonniere, avec menace de luy faire souffrir, comme à une personne desobeïssante aux loix publiques, les memes peines qui estoient ordonnées à ceux qu'elle cachoit, si elle ne les decouvroit. Elle partit aussitost avec une constance intrepide, souhaitant la couronne du martyr, & se jouissant de l'injure qu'elle souffroit publiquement. Elle n'attendit pas qu'on la trainast en justice, elle prevint les archers qui la vouloient mener de force, & se presenta devant le juge; qui estant confus & touché de veneration par la vue d'une si grande constance, fut retenu d'exccuter la passion violente de son infidelité & de son erreur, par l'admiration de la foy si magnanime de cette Sainte. [Elle ajouta aussi à ses autres merites la gloire d'avoir confessé publiquement la verité, pour laquelle elle eut encore l'honneur de souffrir la prison dans la Palestine, comme nous l'allons bientost rapporter.]

'En ce mesme temps, ajoute S. Paulin, elle nourrit pendant trois jours cinq mille solitaires qui estoient cachez; J.C. s'estant servi de la main de cette bienheureuse femme pour nourrir encore cinq mille personnes dans le desert, avec une bonté d'autant plus tendre envers ces Saints persecutez pour la foy, qu'on n'avoit pas la mesme liberté de les nourrir; que ces troupes qui estoient venues vers luy en pleine paix. Mais la crainte d'estre surprise n'empeschoit point Melanie de leur rendre ces offices de charité avec une confiance inbranlable malgré les defences des magistrats: Elle eust neanmoins esté bien aise de cacher la gloire de ses bonnes œuvres; mais la grandeur de ses aumosnes la decouvroit; & autant qu'il y avoit de personnes devant Dieu qu'elle faisoit vivre, autant il y avoit de témoins devant les hommes de ses actions si glorieuses.

'Dans cette persecution des solitaires, il y en eut que l'on exila à Diocesarée en Palestine, [où l'on avoit aussi relegué divers Evsques d'Egypte des l'an 373 ou 374.] Il s'y trouva donc jusqu'à 126 Confesseurs, Evsques, Prestres, ou autres Ecclesiastiques, & anacorettes. Melanie les suivit en ce lieu, [ & c'est peutestre à ce temps-ci qu'il faut rapporter ] l'epistre 5<sup>e</sup> de S. Jerome, où il dit qu'il avoit sceu que Rufin estoit venu d'Egypte à Jerusalem avec Ste Melanie. [ "Car Rufin qui vint en Egypte vers l'an 374, y avoit ce semble contracté des ce temps là une union étroite avec la

p.128.

Lauf.c.117.p. 1032.a.

a.

b.

Hier.ep.5.p.52.d.

V. les Ariens § 124.

V. S. Jero- me § 15.

cp. 6. p. 53. a.

Sainte.] Il ne vint pas néanmoins alors en Palestine, comme on l'avoit dit, [ & demeura en Egypte jusque vers l'an 380.]

Lanf. c. 117. p. 103. b.

Pour Melanie, elle suivit les Confesseurs en Palestine, elle les y assista de son bien, & leur donna généralement tout ce qui leur estoit nécessaire: Et comme ceux qui les gardoient, empêchoient qu'on ne les visitast, cette genereuse femme s'habilloit comme une simple servante, & leur portoit le soir ce dont ils avoient besoin. Le Gouverneur de la Palestine en eut avis, & croyant Consulaire. qu'en luy faisant peur il en tireroit quelque grande somme d'argent, il la fit arrester & mettre en prison, sans savoir quelle estoit la grandeur de sa condition & de sa naissance: Mais elle la luy fit savoir en ces termes: Je suis fille d'un tel, & j'ay esté femme d'un tel, (qui tous deux avoient esté tres elevez dans le monde,) & maintenant je suis humble servante de J. C. Ne pensez pas me mepriser parceque vous me voyez mal vctue, car je puis l'estre magnifiquement quand je voudrai: ni aussi m'epouventer par vos menaces, ayant assez de credit pour vous empêcher de me ravir la moindre partie de mon bien. J'ay bien voulu vous donner cet avis, de peur que par ignorance vous ne vous engagiez dans quelque injustice & quelque crime. Surquoi elle disoit [ depuis, ] qu'il faut se servir de l'eclat de sa qualité comme τῶν τοῦ φθῶ. d'un chien & d'un oiseau de proie, & le lâcher, pour parler ainsi, sur les personnes insolentes qui sont insensibles aux autres choses. En effet le Gouverneur rentrant en luy mesme, luy fit de grandes excuses, luy rendit de tres grands honneurs, & commanda qu'on luy permist de visiter tant qu'il luy plairoit les saints Confesseurs. Ainsi puisque cet elevation qui estoit plustost dans les paroles que dans le cœur, estoit nécessaire à cette Sainte afin qu'elle pust librement exercer sa charité envers ces genereux Confesseurs de la foy Catholique, on peut croire qu'elle fut conduite en cette action par le mesme S. Esprit, qui inspira autrefois à S. Paul de declarer qu'il estoit citoyen Romain, pour confondre l'audace des persecuteurs de J. C, & arrester la violence des magistrats.

Act. m. p. 329. 330.

\*\*\*\*\*

#### ARTICLE IV.

*Des vertus & des charitez de Melanie à Jerusalem.*

Lanf. c. 117. p. 103. d.

**A**PRE'S que ces hommes divins, dit Pallade, eurent esté rappelés d'exil [en 368,] Melanie fonda un monastere à Jerusalem, où elle retira avec elle cinquante Religieuses; & elle

V. la note 2. passa ainsi 27 ans en cette ville, [ou dans le reste de la Palestine, jusques en l'an 402.]

'Dans le temps qu'elle demeura à Jerusaleme, elle eut avec elle le celebre Rufin d'Aquilée, [dont on a déjà parlé,] & que Saint Paulin appelle l'associé de son chemin & de sa vie spirituelle. Ils s'occupoient ensemble durant ces 27 ans, à recevoir les pelerins qui venoient par devotion à Jerusaleme, les Evesques & les moines, les vierges & les personnes mariées, les gents de qualité & ceux du peuple; en un mot à donner à tous ceux qui se presentoient tout le secours dont ils avoient besoin, & à subvenir par leur liberalité aux necessitez de tout le monde. Ils firent rentrer dans l'Eglise tous ceux [de ce quartier là] qui suivoient l'heresie des Macedoniens, honorerent le Clergé par divers presens, & passerent ainsi leur vie dans une tres grande pieté, dont la bonne odeur, dit Pallade, edifia presque tout le monde sans defobliger ou sans donner mauvais exemple à personne. [Nous verrons neanmoins dans la suite ce qui se passa quelques années après.]

c. 118. p. 1033. a.  
Paul. ep. 9. p. 115.  
Laut. p. 1033. a. b.

'S. Jerome dit que les vertus que Melanie pratiqua à Jerusaleme, & principalement son humilité, y parurent si miraculeuses, qu'on luy donna le surnom de Thecle. Voici ce que le mesme

Hier. an. 375.

ep. 99. p. 363. b.

calliditas. » Saint écrivoit d'elle & de S<sup>te</sup> Paule en 385. O malheureuse envie  
» qui te déchires toy mesme la premiere ! O malignité de satan  
» qui persecute toujours les Saints ! Oui, ce sont des Saints qui  
» sont devenus la fable de la ville de Rome. Ce sont Paule &  
» Melanie qui après avoir meprisé leurs biens & abandonné leurs  
» possessions, ont arboré la croix du Seigneur comme un étendar  
» qu'elles vouloient suivre. Si elles alloient au bain, si elles ai-  
» moient à se parfumer, si elles faisoient servir au luxe & à une vie  
» libre leurs richesses & leur état de veuves, on les appelleroit  
» des devotes & des Saintes. Mais parcequ'elles sont vêtues d'un  
» sac & couvertes de cendres, la medifance les attaque comme si  
» elles vouloient faire montre de leur beauté. Leurs jeûnes &  
» leurs austeritez ne servent qu'à faire dire qu'elles courent dans  
» la voie de l'enfer. On les traite de la sorte, parcequ'elles ne  
» veulent pas se perdre comme le grand nombre avec l'applau-  
» dissement du peuple. Si c'estoit des payens ou des Juifs qui con-  
» dannassent leur conduite, elles auroient la consolation de ne  
» déplaire qu'à ceux à qui J. C. mesme deplaist. Mais aime qui  
» voudra la compagnie des personnes de joie & de plaisir : pour  
» moy rien ne me plaist davantage que de voir Paule & Melanie  
» dans les pleurs. Bien loin de desirer le bien d'autrui, elles me-

prisent le leur mesme: Au lieu d'aimer comme les autres les vins « de liqueur, elles trouvent qu'il y a trop de plaisir à boire de l'eau « froide. Il y en a qui regardent comme perdu pour eux tout ce « qu'ils ne possèdent pas actuellement, ce qu'ils ne mangent pas, « ce qu'ils ne doivent pas. Pour elles, possédées du desir des « biens futurs, elles s'appuient avec assurance sur les promesses « des divines Escritures. Que leur esperance soit regardée comme « vaine & inutile par ceux qui n'ont pas la mesme foy qu'elles de « la resurrection des morts: De leur costé elles n'ont que de « l'horreur de la disposition de ces personnes. «

Paul. ep. 10. p. 130.

'S. Paulin faisant depuis son eloge, dit à S. Sulpice: Voyez com- « bien est grande la force de Dieu dans cette parfaite colombe « du Seigneur. Sa nourriture est le jeûne, ses delices l'oraison, son « banquet la parole de Dieu, ses habits une étoffe grossiere, son lit « un cilice mis sur la terre avec une couverture de plusieurs laines « & de pieces ramassées. Ce lit si dur par luy mesme luy devient « doux par les lectures saintes ausquelles elle emploie une partie « de la nuit; & son ame sainte se repose lorsqu'elle veille au Sei- « gneur. «

Lau. c. 118. p. 2033. c. d.

'Il faut ajouter à tant de vertus les incroyables largesses de sa « charité, par lesquelles elle a tissu elle mesme de ses propres « mains une robe d'immortalité dont elle a heureusement revêtu « son ame; & la profusion de ses aumosnes, par le moyen desquelles « elle a fait de son or & de son argent une couronne incorruptible, « dont elle a magnifiquement paré sa teste lorsqu'elle a compa- « ru devant le Seigneur: Le temps ne manqueroit, dit Pallade, « si j'entreprendois d'écrire tout ce que je scay d'elle sur ce sujet; & « je croy qu'à peine un grand feu pourroit consumer autant de « bien que le feu de son ardente & toute celeste charité en a con- « sumé pour assister les pauvres & les miserables. Aussi n'est-ce pas « à moy à en parler: C'est à ceux qui habitent la Perse, la grande « Bretagne, & toutes les isles [les plus reculées,] puisque l'Orient « & l'Occident, le Septentrion & le Midi, se sont tous ressentis des « bienfaits & des liberalitez de cette Sainte, dont la memoire sera « immortelle. «

'Durant 37 ans qu'elle passa hors de son pays, ses charitez en- « tretinrent les eglises, les monasteres, les hospitaux, les prisons; « & pour dire tout en un mot, personne n'a jamais eu recours à « son assistance sans l'avoir receue. Son fils, ses proches, & ceux « qui avoient soin de ses affaires, luy envoyoient tous les ans de « tres grandes sommes d'argent, qui estoient comme de l'huile « qu'ils «

qu'ils fournissoient à cette grande & ardente lampe de sa charité, afin qu'elle éclairast toujours tout le monde par la lumiere si favorable de ses aumosnes. Durant un si grand nombre d'années qu'elle demeura [dans l'Orient,] elle n'y voulut jamais acheter un pouce de terre: Le desir de voir son fils ne put jamais arracher de son cœur l'amour de la solitude, & sa tendresse pour luy ne put refroidir sa charité pour J.C.

~~~~~

ARTICLE V.

*Melanie procure à Evagre la santé du corps & de l'ame ; assiste à la mort de S. Pambon ; suit Rufin contre Saint Jerome.*

[**M**ELANIE exerça la charité spirituelle aussi bien que la corporelle envers le celebre Evagre de Pont, & d'une maniere où il y a quelque chose de miraculeux. Cet Evagre estoit Diacre à Constantinople, & Dieu l'avoit obligé d'en sortir en 382, à cause du danger que son salut y couroit. Il vint à Jerusalem dans le dessein ce semble de se faire moine;] & il y fut reccu par Melanie. Mais comme son cœur n'estoit point encore pleinement converti à Dieu, il tomba dans un chagrin qui luy causa une fièvre & une longue maladie. Comme les medecins ne trouvoient point de remede à son mal, la bienheureuse Melanie luy dit: Promettez moy devant le Seigneur que vous embrasserez la vie solitaire; & quoique je sois une pecheresse, je prierai Dieu de vous accorder du temps & de prolonger vostre vie. Il le promit. Melanie pria pour luy, & il se trouva gueri en peu de jours. Quand il fut relevé, Melanie mesme luy changea d'habit, & aussitost il s'en alla en Egypte dans la solitude de Nitrie. Il adressa depuis à Melanie quelques uns des écrits qu'il composa.

NOTES. [Elle fit vers l'an 385 un nouveau voyage à Nitrie, soit pour le voir, soit pour quelques autres raisons dignes de sa pieté. Car nous ne saurions mettre la mort de S. Pambon à laquelle elle assista, qu'après le mois de juillet de l'an 385.] Elle se rencontra donc alors à Nitrie par une grace particuliere de la providence: de sorte que comme ce saint vieillard achevoit une corbeille, & qu'il y faisoit le dernier point d'éguille, il appella Melanie, & luy dit: Recevez de mes mains cette corbeille afin de vous souvenir de moy: Car je n'ay autre chose à vous laisser. Quand il fut mort, Melanie prit le soin de son corps, l'enfvelit, le mit en terre, & puis quitta le desert; emportant avec elle la corbeille: qu'il luy avoit donnée, dans le dessein de la garder jusques à la mort.

p. 1034.2.

L'au. c. 86. p. 1011. c. 4 c. 1012. a. b.

Hier. ad Cte. c. 2. p. 252. c.

p. 913. a. b.

a. c.

[Pallade, depuis Evêque d'Helenople en Bithynie, estoit solitaire à Bethléem en 386 & 387. Il peut avoir connu Melanie des ce temps là, & avoir sceu d'elle une partie des choses qu'il dit avoir apprises de sa bouche. Il peut encore l'avoir vue lorsqu'il revint en Palestine en 399, & lorsqu'il demeura à Rome en 404 & 405. V. son titre 51.]

S. Jerome qui estoit aussi venu à Bethléem avec Ste Paule des l'an 386, demeura uni avec Rufin jusque vers la fin de 393. Depuis cela ils devinrent aussi ennemis l'un de l'autre, qu'ils s'estoient aimez auparavant. S. Jerome pretend que leur division venoit de ce que Rufin suivoit les erreurs attribuées à Origene. Ce qui fait que nous en parlons ici, c'est que comme Melanie paroist avoir toujours conservé la mesme affection & la mesme estime pour Rufin, S. Jerome qui en avoit fait de si beaux eloges, commença à parler d'elle d'une maniere fort differente: & nous avons encore une de ses lettres, où parlant soit de Jean Evêque de Jerusalem, avec qui Rufin estoit uni, soit de quelque autre dont il se plaignoit, il dit que s'il faisoit mal, ce n'estoit pas tant luy qui en estoit coupable, que Rufin & Melanie ses maistres qui luy avoient appris bien chèrement à ne rien savoir. Rufin dit que voyant que ses actions ne plaisoient pas à cette femme dont la vertu estoit plus exacte, il effaça mesme de sa chronique ce qu'il y avoit mis à sa louange, [& que nous y lisons encore aujourd'hui.] Depuis mesme qu'elle fut morte, S. Jerome ne laissa pas de dire que la noirceur signifiée par son nom selon le grec, marquoit les tenebres de sa perfidie. Et neanmoins peu d'années après il faisoit à S. Augustin les complimens de la jeune Melanie sa petite-fille, d'Albine sa bellefille, & de Pinien mari de la jeune Melanie.

[Nous n'avons point d'autres marques de la part qu'elle prit aux disputes d'entre S. Jerome & Rufin, commencées en l'an 393 ou 394, & finies en 402. On luy attribue mesme la reconciliation qui se fit en l'an 397, mais qui ne dura pas à l'égard de Rufin, sur ce que Pallade dit de Rufin & d'elle, qu'ils réunirent à l'Eglise ceux qui s'en estoient separez à cause de Paulin [ou Paulinien], au nombre d'environ 400 moines, [ce que l'on expliquera dans l'histoire de S. Jerome.]

ep. 101. c. 4. p.  
370. d.

ex Ruf. l. 2. p.  
227. d.

ad Cte. c. 2. p.  
2. c.

ep. 79. p. 317. d.

Vast. p. 534. 1.

Lau. c. 118. p.  
1033. b.





ARTICLE VI.

*Melanie la jeune se donne à Dieu avec Pinien son mari : Melanie l'ayeule revient pour celz en Occident ; loge chez S. Paulin.*

[I]L faut voir maintenant le retour de Melanie à Rome, dont Pallade nous assure que la cause ne fut nullement le desir de voir sa famille, mais de la consacrer entierement à J.C. [Elle avoit, comme nous avons vu, abandonné son fils unique à la providence de Dieu ; & sa foy ne fut pas trompée.] Cet enfant fut conservé par le merite de ses prieres : Il devint l'un des savans hommes de son siecle ; il eclata en toutes sortes de vertus ; il fut élevé à de grands honneurs ; il epousa une femme d'illustre naissance nommée Albine, & il en eut deux enfans, une fille qui fut la jeune Melanie, & un fils nommé peutestre Publicola. [comme son pere.]

Lauf.c.118.p. 1034.b.

NOTE 4.

V. son titre.

NOTE 5.

'Melanie la jeune, ["née vers l'an 382,] fut mariée [vers l'an 395,]agée de 13 ou 14 ans, à Pinien, qui n'avoit encore que 17 ans ou environ, mais qui estoit le premier de Rome [pour la noblesse,] & dont le pere nommé Severe avoit esté Prefet<sup>bd</sup> d'Afrique & d'Italie en l'an 382. Quelque avantageux que fust ce mariage, Melanie la jeune n'y consentit que par la violence qu'on luy fit. Car les instructions qu'elle recevoit sans cesse de son ayeule [par ses lettres,] ou plustot les recits qu'on luy faisoit de sa vertu, avoient fait une telle impression sur son esprit, qu'elle avoit un extreme degoust du mariage. Ce degoust augmenta encore beaucoup après la mort de deux fils que Dieu luy avoit donnez : De sorte qu'elle sollicita puissamment son mari de luy accorder la liberté de vivre avec luy en continence. Il résista longtemps à cette proposition : Mais enfin Dieu luy voulant faire misericorde, & voulant verifer ce que dit S. Paul : Que savez vous, ô femme, si vous ne sauverez point vostre mari ? luy inspira aussi l'amour de la pieté, & le desir de renoncer à toutes les choses de la terre 'au bout de sept ans qu'ils eurent esté mariez ; de sorte que Pinien n'avoit alors que 24 ans, & sa femme que vingt.

e.119.p.1036.a] Sur.31.dec.p. 377.5 2. a Lauf.c.118.p. 1035.c. b Cod. Th. t.6.p. 384 2. c Lauf.c.119.p. 1035.1036.

e.

p.1036.a. Sur.31.dec.p. 378.5 5.

Lauf.c.118.p. 1034.b.

'Melanie sachant donc que sa petite-fille vouloit renoncer au monde [avec son mari,] & ayant peur, dit Pallade, qu'ils ne se laissassent surprendre à quelque mauvaise doctrine & à quelque heresie, ou à quelque conduite dereglee, elle se resolut à l'age

Paul. ep. 10. p.  
129. 130.  
2 Paul. p. 1034.  
b. c.  
6 Paul. ep. 10. p.  
128.

de foisante ans qu'elle avoit, de se mettre sur mer, & de s'en aller à Rome. Elle s'embarqua donc à Cesarée, accompagnée de plusieurs Saints, & en 20 jours elle aborda [non] à Rome, comme le dit Pallade, mais à Naples, où ayant esté receue par ses fils & ses petits-fils qui estoient venus audevant d'elle, elle se hastâ d'aller à Nole visiter S. Paulin dans son humble & petit logis.

p. 121.

'Ce Saint mesme écrivant peu après à Sulpice Severe son intime ami, luy fait avec son éloquence ordinaire l'histoire de ce qui se passa en cette visite; & il luy mande d'abord qu'ayant receu chez luy cette sainte femme, "d'une vertu si masle & si *tam viriliter Christianam.* Chrétienne, la dignité de cette personne, ou plutoſt la grace de Dieu, demande de luy qu'il ne luy parle pas d'une si grande ame seulement en passant, mais avec étendue & avec ſoin, comme ceux, dit-il, qui vont sur mer s'arrestent quelquefois pour conſiderer les beaux endroits qu'ils voient sur le rivage. Après avoir fait ensuite l'eloge de ſa genereuſe humilité, & raporté quelques particularitez de ſa vie, il décrit ſon arrivée en ces termes.

p. 128.

'Elle se hastâ de nous venir visiter, eſtant accompagnée du faſte & de l'eclat de ſes enfans. Nous viſmes le triomphe de la gloire du Seigneur dans la difference de l'equipage avec lequel la mere & les filles [Albine & la jeune Melanie] faiſoient le meſme voyage. La mere eſtoit montée sur une beſte plus maigre & plus vile que des afnes; & elle eſtoit ſuivie par des Senateurs qui marchaient avec toute la pompe dont la ſplendeur de leur condition & leur opulence eſtoient capables. Le chemin d'Appie eſtoit couvert, pour ne pas dire chargé, & tout reluiſant de chars ſuspendus, de chevaux ſuperbement enharnachez, de caroffes dorez, d'un grand nombre de chariots. Mais la beauté de l'humilité Chrétienne brilloit davantage que tout cet eclat de la vanité. Les riches admiraient celle qui eſtoit pauvre, mais ſainte, & elle ſe moquoit de leurs richesses. Nous viſmes là une humiliation du grand monde, laquelle eſtoit digne de Dieu; puisſque nous y viſmes la pourpre, la ſoie, & les habits brodez d'or ſ'abaiffer devant de la ſerge noire & uſée. Nous benifimes le Seigneur qui rend ſages ceux qui ſont humbles, & dont l'humilité veritable eſt une ſolide elevation, qui remplit de ſes biens & raffasie de ſes mets ſacrez ceux qui ont faim de ſa grace & de ſa juſtice, & laiſſe les riches dans leur indigence.

p. 128.

p. 129.

p. 129.

Il eſt vray pourtant, continue Saint Paulin, que nous eſtions étonnez de voir en meſme temps ces riches témoigner un eſprit



» de pauvreté : & cela estoit une benediction de leur grande  
 » Melanie. Car ils se glorifioient plus de la sainte indigence de  
 » leur mere, que de leur abondance humaine & visible : Et nous  
 » voyions pour la gloire du Seigneur les richesses de cette illustre  
 » pauvre dans ses enfans, puisqu'elle mesme recueilloit des cette  
 » rencontre le fruit de sa foy, lorsqu'elle consideroit la victoire  
 » que Dieu luy avoit fait remporter sur le faste & la vanité du  
 » siecle, en voyant comme de loin & audeffous d'elle toutes les  
 » choses qu'elle avoit quittées & toujours depuis meprisées pour  
 » J.C. Toutes ces personnes de l'un & de l'autre sexe, qui estoient  
 » si richement vêtues ou de longues robes ou de magnifiques si-  
 » marres, se rejouissoient de toucher de la main une tunique d'une  
 » grossiere & crasseuse estamine, & un petit manteau d'étoffe tres  
 » vile. Ils jettoient à ses piez leurs riches habillemens, & estoient  
 » ravis de les couvrir des siens si pauvres & qui n'estoient que des  
 » haillons ; estimant qu'ils se purifieroient de la contagion de  
 » leurs richesses, s'ils pouvoient recueillir quelque poussiere ou  
 » quelque crasse de ses vétemens.

'S. Paulin receut dans sa cabane, comme il l'appelle, toute p.129.130.

cette troupe & de Saints & de riches qui accompagnoient Me-  
 lanie. Il semble dire que Melanie alla chanter la nuit les louan- p.130.

ges de Dieu dans l'église de S. Felix avec les troupes d'enfans  
 & de vierges qui s'employoient à cet exercice saint. De leur  
 costé toutes ces personnes qui l'accompagnoient, quoique d'un  
 genre de vie fort different du sien, ne faisoient aucun bruit.  
 Leur modestie imitoit le silence qui s'observoit dans cette mai-  
 son. Si la paresse ordinaire à des gents de leur caractère, les  
 empeschoit d'aller se joindre aux chœurs de cette sainte psal-  
 modie ; ils n'osoient pas neanmoins rien faire qui pust les trou-  
 bler. Une crainte religieuse les tenoit dans le respect : & faisant  
 taire tout le tumulte qui suit les gents du monde, ils chantoient  
 en quelque façon avec les autres par leur silence.

'S. Paulin pour ajouter encore quelque chose à son hospitalité, p.131.

sachant combien Melanie aimoit les ames saintes & les exemples  
 de pieté, luy donna la connoissance de Severe Sulpice son inti-  
 me ami, & luy fit lire le livre qu'il avoit écrit de la vie de Saint  
 Martin. [Melanie de son costé, pour rendre à S. Paulin la visite  
 qu'elle luy fit plus spirituelle & plus precieuse, voulut recom-  
 penser ce saint hôte,] en luy laissant un morceau du bois de la ep.4.p.133.  
 vraie Croix, que le saint Evesque Jean [de Jerusalem] luy avoit  
 donné. [Les termes de S. Paulin marquent ce me semble que

p. 133.

ep. 12. p. 150.

ep. 10. p. 121.

c'estoit Jean qui luy faisoit ce present par Melanie.] Il en envoya une partie à S. Sulpice, & en mit encore quelque chose dans l'autel de Saint Felix de Nole, avec une inscription en vers qui portoit que S<sup>te</sup> Melanie luy avoit apporté de Jerusaleme ce riche present. Il receut encore d'elle une tunique de laine qu'il destina aussitost pour S. Sulpice; & en la luy envoyant, il dit qu'elle luy doit estre d'autant plus agreable & plus precieuse, & qu'elle est d'autant plus digne de luy servir, que c'est un gage & une benediction qu'il avoit receue de Melanie cette femme sainte & illustre entre les Saints.



## ARTICLE VII.

*Melanie revient à Rome, où elle convertit Apronien.*

Paul. ep. 10. p. 130.

p. 130.

p. 131.

[**M**ELANIE arriva enfin à Rome; & S. Paulin parle ainsi de l'état où elle y estoit.] Jerusaleme qui est la fille de Sion, l'a eue jusques à cette heure, & elle regrette de ne l'avoir plus; Mais la fille de Babylone l'a maintenant & l'admire, parceque Rome mesme est fille de Sion en plus de personnes que fille de Babylone. Elle admire une femme qui parmi l'ombre obscure de l'humilité vit dans la lumiere de la verité & de la justice; qui donne aux pauvres des aumosnes qui les consolent, & aux riches des exemples de foy & de vertu qui les animent. [La suite fera voir la verité de cet eloge.] Elle cependant se voyant parmi la foule de Rome, [quoiqu'elle ne fist que d'y entrer,] soupiroit après sa retraite si tranquille & si cachée de Jerusaleme, & disoit avec le Prophete, Helas que mon pelerinage est long! C'est pourquoy, ajoute S. Paulin, nous ne devons pas tant nous rejouir de ses vertus, que nous ne craignons pour elle la demeure de la ville. Nous devons souhaiter qu'une ame si excellente fasse plus de bien à Rome qu'elle n'en peut tirer de mal; qu'elle soit tellement assise sur les fleuves de Babylone qu'elle se souviene de Sion; que tenant les sens & les organes de son corps suspendus & remparez contre les embusches & les attraits de cette ville, qui combat la vertu par ses tentations & par ses charmes, elle demeure toujours ferme dans sa premiere maniere de vie; que sa pieté semblable à des saules toujours verts & nourris d'une humidité feconde, ne cesse point d'estre vive & fleurissante; que la constance de sa foy & la grace de sa vertu soient toujours arrosées du Ciel, en sorte que les feuilles ne se sechent point; &

que comme on admire ses actions durant le chemin de cette vie, on puisse encore louer sa mort & la fin de son pelerinage.

[Comme la crainte de S. Paulin estoit digne d'un homme qui connoissoit la force des attrait du monde & la grandeur de l'infirmité humaine, aussi l'evenement fit voir que Dieu avoit exaucé ses vœux. On ne trouve point que Melanie ait rien pris de la corruption de Rome, & elle y fit de grands biens. Les charmes du monde ne changerent rien à son amour pour la retraite; & elle enleva au monde plusieurs de ses amateurs, qu'elle consacra à J. C, & avec lesquels elle sortit une seconde fois de Rome, comme triomphante & victorieuse de toute la puissance de Babylone.]

'Pallade met comme le premier fruit de son arrivée à Rome, & la premiere victoire qu'elle y remporta sur le demon, la conversion d'Apronien l'un des plus considerables de Rome, qui avoit epousé sa niece nommée Avite. Il estoit payen: & Melanie l'ayant instruit, le porta non seulement à embrasser le Christianisme, mais aussi à vivre en continence avec sa femme. Pallade dit que [lorsqu'il vint à Rome en l'an 405,] il y vit la bienheureuse Avite, femme digne de Dieu, avec Apronien son mari, & leur fille Eunomie, qui s'estoient rendus agreables à Dieu en toutes choses; qu'ils n'avoient pas mesme eu de peine à quitter une vie relaschée pour en prendre une toute opposée, & vivre autant dans la pratique de la vertu & de la continence, qu'ils vivoient auparavant dans les delices; qu'après avoir esté parfaitement delivré de tout peché [par le baptesme,] & avoir mesme reçu le don de lumiere; ils avoient enfin eu le bonheur de s'endormir en J. C, [avant l'an 420,] laissant après eux une bonne odeur de leur pieté, d'où vient que Pallade appelle Apronien *de tres heureuse memoire*.

Lau. c. 118. p. 1034. c.

c. 132. p. 1038. c.

c. 118. p. 1034. c.

[La pureté que Pallade loue en luy, n'empesche pas que ce ne puisse estre] cet Apronien à qui Rufin adresse les neufs homelies qu'il avoit traduites d'Origene sur les pseumes 36, 37 & 38, quoiqu'il les luy adresse parceque c'est, dit-il, une explication toute morale, qui nous donne quelques regles pour mener une *amendatioris* vie plus pure, & qui nous apprend tantost à nous convertir & à faire penitence, tantost à purifier nostre ame & à nous avancer dans la vertu; & qu'ainsi ce sera un recueil qui ne parlera que de la correction des mœurs, & du progrès dans la vie spirituelle. [Cela convient fort bien à un nouveau converti; & le reste semble regarder Avite sa femme devenue sa sœur.] Car Rufin ajoute que

Ori. p. 36. t. 1. p. 439.

cette traduction aura l'avantage d'estre entendue sans peine, & que les regles qu'elle contient pourront mesme servir aux ames simples & aux femmes pieuses; de peur, dit-il, que ma sainte fille & vostre sœur en J. C. n'ait sujet de se plaindre que ce travail est trop difficile pour elle, à cause de l'obscurité des questions qui y sont traitées.

Lab. scri. t. 2. p.  
339.

'Rufin a encore adressé à Apronien la traduction qu'il fit des sentences de Sixte. . .

V. S. Jero-  
me § 129.

~~\*\*\*\*\*~~

## ARTICLE VIII.

*Moderation de Melanie dans la mort de son fils, louée par Saint Augustin & par Saint Paulin.*

[L'HISTOIRE de S. Augustin nous apprend que Melanie l'ayeule fit un voyage en Afrique, & que durant qu'elle y estoit, elle perdit son fils unique vers la fin de l'an 407. On ne voit pas bien si Publicola estoit venu en Afrique avec Melanie, & il est peutestre plus probable qu'il estoit demeuré à Rome, & qu'il y mourut en l'absence de sa mere.]

NOTE 6.

Paul. ep. 44. p.  
391. 392.

'Il estoit toujours dans sa condition seculiere, & il n'avoit pas encore renoncé à l'eclat de la dignité de Senateur. Neanmoins il estoit tellement enrichi de bonnes œuvres, comme S. Augustin le souhaitoit, (ce qui semble marquer qu'il l'avoit vu,) que s'il ne representoit pas audehors par son habit, la noblesse & l'elevation de l'humilité de sa mere, il la portoit neanmoins dans son ame; estant parfaitement doux & humble de cœur, & accomplissant non seulement par des sentimens interieurs, mais par des actions effectives & manifestes de pieté, le precepte que l'Apôstre donne aux personnes de sa condition, de n'estre point orgueilleux: Car estant collegue des grands du monde par son rang & sa dignité; il ne s'elevoit point comme ceux qui sont les illustres & les glorieux de la terre, mais il s'abaissoit luy mesme, par une humilité toute entiere, & faisoit toujours beaucoup de charitez & beaucoup d'aumosnes.

P. 391.

Aug. B. ep. 46. p.  
107.

'Voilà l'état où il estoit lorsqu'il mourut. [Que si c'est le mesme] Publicola dont nous avons une lettre à S. Augustin, on voit que [des l'an 398, auquel il paroist que cette lettre fut écrite,] il avoit beaucoup de crainte de Dieu, & d'horreur du peché, mesme jusqu'au scrupule, qu'il savoit l'Ecriture, & consultoit neanmoins avec humilité les ministres de J. C. pour pratiquer ce qu'ils luy enseigneroient.

enfeigneroient. Il ne croyoit point qu'il luy fust jamais permis de jurer. Il avoit des terres en Afrique sur les confins de l'Empire, [ce qui convient assez bien au fils de Melanie; & cela l'obligeoit sans doute d'estre souvent en Afrique: Car il écrit à S. Augustin comme estant fort familier avec luy; & ce saint luy; répond de mesme.]

ep. 47. p. 110. f.  
ep. 46. p. 108.

'Comme le fils de Melanie n'avoit pas encore renoncé à l'eclat [ & aux fonctions d'un Senateur, il avoit quelque peine à consentir que sa fille & son gendre voulussent non seulement y renoncer absolument, mais songeassent mesme à quitter tout à fait le sejour de Rome: & ce fut peutestre pour leur en laisser une entiere liberté que Dieu le retira du monde.

Paul. ep. 44. p. 391.  
Sur. 31. dec. p. 378.  
55.

'Sa mere qui perdoit un fils unique, retint son affliction dans le silence, quoiqu'elle ne put refuser quelques larmes à la douleur d'une mere. S. Augustin qui la vit en cet état, estima beaucoup sa moderation: & écrivant à S. Paulin, il la luy proposa comme le juste modele de la maniere en laquelle les gents de bien doivent pleurer la mort de leurs proches. Il reconnut que si d'abord elle avoit esté emue de l'affection du sang & de la nature, elle avoit ensuite esté touchée d'un regret qui luy venoit d'une cause toute spirituelle; & qu'elle avoit pleuré non pas tant de ce quelle avoit perdu pour ce monde son fils unique, ce qui estoit tout humain, que de ce que la mort l'avoit prevenu lorsqu'il estoit encore dans sa condition seculiere; ce que Dieu n'avoit pas attendu pour le prendre qu'il eust accompli le desir qu'avoit eu pour son salut cette pieuse mere, qui ne demandoit que de le voir tout à Dieu avant qu'il sortist du monde, & passer de la gloire d'une parfaite conversion à la gloire de la resurrection, où il auroit mérité de recevoir la mesme couronne qu'elle, si estant encore en cette vie, il eust à l'exemple de sa mere preferé le cilice à la magistrature; & la solitude d'un monastere à la splendeur du Senat.

Paul. p. 391.

'S. Augustin manda ses sentimens sur ce sujet à S. Paulin, qui avoit beaucoup d'amitié pour le fils de Melanie, le considerant comme un fidele serviteur de J.C. Il avoit mandé beaucoup de choses de luy à S. Augustin dans une lettre [qu'il luy écrivoit peutestre pour luy apprendre sa mort. Elle a esté perdue aussi bien que celle que Saint Augustin luy écrivit sur les larmes de Melanie.] Mais nous avons la réponse, où il nous assure que S. Augustin avoit parlé si dignement de la vertu de Melanie, qu'il ne pouvoit en rien dire d'avantage; Dieu ayant voulu, dit-il, par

p. 391.  
P. 392.  
p. 391-392.

p. 392.

une providence & une grace qui dispose tout pour le mieux, «  
reparer le defaut de l'impureté de mes levres, c'est à dire d'un «  
pecheur tres éloigné des merites de sa foy & des vertus de son «  
ame, en vous suscitant comme un homme de Dieu & de J.C. & «  
comme un docteur de la verité dans l'Eglise, pour estre un plus «  
digne panegyriste de cette ame si fidele & si courageuse, en vous «  
rendant spectateur par une lumiere egale à la sienne, de la fer- «  
meté de son esprit soutenu par la puissance divine, & vous faisant «  
louer par une riche & magnifique eloquence, la tendresse & la «  
pieté de son amour, mêlée avec une force & une constance «  
extraordinaire. «

p. 391. 392.

'S. Paulin dit dans cette lettre que le fils de Melanie avoit eu  
assez de douceur & d'humilité pour donner sujet de croire qu'il  
estoit entré dans le repos du Seigneur : & après avoir parlé de  
ses aumosnes, il ajoute : C'est pourquoi ses enfans sont devenus «  
puissans dans le monde selon la promesse de l'Ecriture, entre «  
ceux qui sont elevez audeffus du monde mesme : en sorte que le «  
merite & la sainteté du pere se fait connoistre dans l'abondance «  
des graces que Dieu a repandues sur sa famille. Car la race de «  
ce juste est benie, on y voit une gloire qui n'est point fragile, & «  
des richesses qui ne sont point perissables ; on y voit une maison «  
qui s'edifie dans les Cieux, non par l'ouvrage de la main des «  
hommes, mais par la sainteté des bonnes œuvres. C'est ensuite «  
de cela qu'il passe à l'eloge de Melanie la bienheureuse mere de  
ce fils, & la racine de ces saintes branches.

p. 392.



## ARTICLE IX.

*Melanie persuade à ses proches de quitter le siecle & de sortir de Rome,  
qui est prise aussitost par Alaric.*

Lanf.c. 118. p.  
1034. b.

c. c.

**L**A premiere & la principale cause du voyage de Melanie  
à Rome, avoit este, comme nous avons dit, de contribuer  
au salut de sa petite-fille & de Pinien son mari. Elle confirma  
l'un & l'autre dans leurs bons desseins ; elle instruisit Albine sa  
belle-fille, & le jeune Publicola son [petit] fils, dans la crainte &  
le service de Dieu, elle leur persuada à tous de vendre tout ce  
qu'ils avoient, comme elle fit de sa part de ce qui luy restoit de  
bien, & en cet état elle les fit sortir de Rome, comme du milieu  
de la tempeste, pour les conduire dans un port, passer le reste  
de leur vie dans le repos & l'assurance de la solitude : & ce fut  
pour cela qu'elle les mena en Sicile.

'Elle n'emporta pas ces victoires sans donner beaucoup de combats contre les bestes farouches du siecle. Mais cette servante de J.C. leur disoit ces belles paroles: Mes enfans, il y a plus de » [trois ou] quatre-cents ans qu'il est écrit, Voici la derniere heure: » Comment donc, voulez vous toujours demeurer dans les vanitez de cette vie? N'apprehendez vous point la venue de l'Antechrist, & tous ces malheurs qui ne vous permettront plus de » jouir de ces richesses que vos ancestres vous ont laissées? Ce fut par ces fortes d'exhortations qu'elle toucha puissamment le cœur de ses proches, & qu'elle les fit resoudre à rompre tous les liens qui les attachoient au monde, pour embrasser la vie solitaire.

[L'evenement confirma l'estime que l'on avoit de la sagesse de Melanie, qui sembloit avoir tiré ses enfans de Rome par un esprit éclairé de l'avenir.] Car après que suivant ses instructions ils eurent tous quitté Rome, une inondation de barbares predite longtems auparavant par les Prophetes, vint ainsi qu'une grande tempeste accabler cette ville imperiale, & la ravagea entierement. Alors ceux qui avoient ajouté foy aux paroles & aux instructions de la Sainte, rendirent des actions de graces à Dieu, qui par leur delivrance miraculeuse & par un si epouventable changement, avoit contraint les plus incredules de connoître que tous les autres estant reduits à une deplorable servitude, & regrettant inutilement d'avoir rejetté les avis qui pouvoient leur procurer le salut, il n'y avoit que les seules familles qui avoient consacré leurs personnes & leurs biens à J.C, par l'entremise & par le zele de la bienheureuse Melanie, qui se fussent sauvez de ce naufrage.

[Personne ne doute que ceci ne regarde la prise de Rome par Alaric au mois d'aoust de l'an 410; & ainsi il y a bien de l'apparence que Melanie sortit de Rome avec sa famille, la mesme année au plustard.] Rufin qui suivoit la compagnie sainte de Pinien, estoit en Sicile lorsque Rhege fut brulée par les barbares, [ce que l'histoire ne permet point ce me semble de mettre qu'après la prise de Rome.] Il témoigne bien clairement que Pinien au moins estoit alors aussi en Sicile: & il dit que luy & ceux qui le suivoient fuyoiert par l'amour de la pudicité; [ce qui marque encore que l'on apprehendoit déjà la prise de Rome, lorsque Pinien & ceux qui l'accompagnoient en sortirent.] Ce fut donc l'hiver [suivant,] qu'Albine, Pinien, & Melanie la jeune, arriverent en Afrique, & demurerent à Tagaste, ou S. Augustin

c. leur écrivit, & il rémoigne que l'on estoit alors dans de grands malheurs, [à cause sans doute de la prise de Rome.]

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

### ARTICLE X.

*Melanie retourne à Jerusalem, & y meurt: D'un livre que Pelage luy avoit écrit.*

[SAINT Augustin ne parle point de Melanie l'ayeule non plus que de son fils, ni dans cette lettre, ni dans celles qui regardent la violence qu'on voulut faire à Pinien pour l'élever au sacerdoce dans Hippone.] Aussi Pallade sans parler de l'Afrique, dit qu'après avoir conduit sa famille en Sicile, elle s'en retourna à Jerusalem. [Il y a apparence que son dessein en quittant Rome, estoit de s'y en aller avec sa famille: & nous voyons que Rufin qui les accompagna jusques en Sicile où il mourut,] 'devoit s'en retourner en Orient. [Mais il se trouva sans doute quelque raison qui obligea les autres à faire auparavant le voyage d'Afrique, & à y demeurer mesme assez longtemps avant que d'aller à Jerusalem.]

Lauf. c. 118. p.  
1034. c.

Paul. ep. 45. p.  
411.

Lauf. p. 1034. c.

Il est donc certain selon Pallade, que Melanie après avoir receu l'argent de toutes les terres qu'elles avoit vendues, s'en retourna à Jerusalem, où elle distribua cet argent aux pauvres, & mourut dans une heureuse vieillesse, une extreme paix, & une humilité parfaite, au bout de quarante jours qu'elle y fut arrivée; laissant après elle une reputation que la grandeur de ses aumosnes, la multitude de ses bonnes œuvres, & l'établissement du monastere qu'elle y fonda, & qu'elle pourvut de revenus suffisans, rendra pour jamais precieuse & venerable.

Huet, ori. § 12. p.  
207. f.  
Boll. 21. jan. p.  
337.

6 may, t. 1. p. 58. d.

7. jan. p. 334.

Vast. p. 565. l. b.

M<sup>r</sup> Huet dit qu'elle a esté mise après sa mort dans les martyrologes des Grecs, & ce que néanmoins Bollandus soutient estre faux. Mais depuis il a cru que ce pouvoit estre une Melanie dont le nom se lit dans un synaxaire manuscrit au 8 de juin, sans aucune particularité de sa vie. Elle se trouve dans quelques martyrologes des Latins le 7 & le 21 de janvier: & le Pere Vastel dit qu'il a vu un breviaire grec imprimé à Rome avec l'approbation du Pape, où sa feste estoit marquée avec l'elogé de ses vertus. [C'est peutestre ce que M<sup>r</sup> Huet a voulu dire. Il n'y a pas assurément beaucoup de difficulté à la reconnoistre comme Sainte, après les louanges qu'elle a receues de S. Augustin & de S. Paulin dans les dernières années de sa vie. Il seroit difficile de mettre sa mort avant l'an 411, selon ce que nous avons dit, qu'elle sortit



de Rome en 410, mais elle peut encore avoir vécu davantage, si elle s'est arrestée longtemps en Sicile durant que Pinien & sa famille estoit en Afrique.]

S. Augustin cite un livre de Pelage à Melanie, dont on avoit tiré quelque objection contre cet heresiarque; & ce Saint reconnoist qu'il n'y en avoit pas eu de sujet. [Je ne sçay si Melanie est aussi] cette veuve à laquelle S. Jerome accuse Pelage d'avoir écrit avec des flateries si excessives, qu'il estoit contraint de les desavouer, comme il fit publiquement dans le Concile de Diospolis.<sup>a</sup> Il est certain néanmoins que ce sont deux ouvrages differens.<sup>b</sup> Car Saint Augustin après avoir parlé du livre à Melanie, & dit de l'autre ouvrage que c'estoient des livres d'exhortation ou de consolation, adressez à une certaine veuve dont le nom n'estoit pas exprimé. Il y en avoit deux au moins. [Il ne faudroit pas s'étonner que Pelage, avant que de se declarer contre l'Eglise, ce qu'il ne fit qu'après la mort de Melanie, si elle est morte en 411, ait eu quelque union avec cette illustre veuve, comme il en avoit avec S. Paulin, & sans doute avec beaucoup d'autres.

Voilà ce que nous trouvons de l'histoire de Melanie : Nous pourrions joindre celle de Melanie sa petite-fille. Mais ces deux histoires seront plus claires estant separées l'une d'avec l'autre, que si elles estoient mêlées ensemble.]

Aug. ge. P. c. 4. p. 417. 2. d.

Hier. in Pel. l. 3. c. 5. p. 304. c. 305. b.

Aug. ge. P. c. 6. p. 419. 1. d.

<sup>a</sup> Jan. h. Pel. l. 1. p. 7. 2. d. c.

<sup>b</sup> Aug. ge. P. c. 4. p. 417. 2. d.

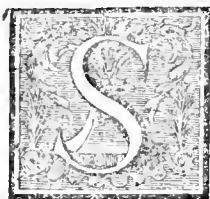
c. c. 6. p. 420. 1. b. p. 419. 1. a. b.



# S. THEODOSE,

## D'ANTIOCHE,

### ABBÉ DE LA ROCHE EN CILICIE.



SAINTE Theodose commença & finit sa vie dans Antioche, dont il a tiré le surnom qu'on luy donne, pour le distinguer du grand Theodose si celebre dans la Palestine, [environ cent ans après celui-ci.] Il sortit d'une famille considerable dont il me pris la splendeur & les richesses,

pour se retirer dans une petite cabane qu'il avoit bastie dans des bois sur une montagne pres du golfe [d'Issus,] & au sud-est de la ville de Rose [ou Rhosse] dans la Cilicie. [Ce fut là qu'il passa

Thdr. v. P. c. 10. p. 826. d. 829. b. c. d. Boll. ii. jan. p. 677. c.

Thdr. v. P. c. 10. p. 826. d.

p.827.a.

presque toute sa vie,] couvert d'un cilice, couchant sur la terre, dans une abstinence extraordinaire, avec des chaines au cou, aux mains, & aux reins. On marque que ses cheveux estoient si longs qu'il estoit obligé de s'en faire une ceinture de peur qu'ils ne trainassent à terre. Il estoit sans cesse occupé à prier & à chanter des pseaumes, & ce fut par ce moyen qu'il dompta ses passions. Mais ajoutant toujours de nouveaux travaux aux premiers, il s'exerçoit aussi à divers ouvrages des mains, tantost à faire des paniers & d'autres choses semblables, tantost à défricher divers endroits du bois, & à les cultiver pour en tirer de quoy vivre.

b.

a.

c. d[3]28.a.

p.827.d.

'La reputation de sa vertu luy attira de tous costez un grand nombre de disciples, à qui il apprit à pratiquer les mesmes austeritez que luy, & à occuper dans divers travaux le temps qui leur restoit après les heures réglées de l'office. Car il trouvoit qu'il estoit honteux à des moines de ne gagner pas eux mesmes le peu dont ils ont besoin pour subsister, pendant que des laïques trouvoient dans leur travail de quoy faire subsister toute une famille, payer la taille, offrir à Dieu leurs premices, & donner l'aumosne. Il employoit aussi quelques uns de ses disciples à labourer la terre; & comme il estoit pres de la mer, ils firent mesme un vaisseau pour aller porter vendre leurs ouvrages. Theodoret s'arreste beaucoup à louer le travail qu'il leur faisoit pratiquer, suivant l'exemple [ & la regle ] de S. Paul, [ témoignant assez par là qu'il preferoit cette discipline à celle de plusieurs autres monasteres de Syrie, où autant qu'on en peut juger par ce qu'il en dit, on ne s'occupoit qu'à la priere & à la lecture. ] Aussi on croit que S. Nil marque le monastere de S. Theodose dans une de ses lettres, où il releve beaucoup le merite & la regularité de quelques solitaires de Cilicie tres penitens & tres laborieux, dont un Prestre nommé Marin luy avoit parlé.

Bult. ori. p. 381.

Nil. l. 1. c. p. 132. p. 36.

Thdrt. 9. P. c. 10. p. 323. a.

Mosc. c. 35. Bib. P. 1. 13. p. 1092. a.

Thdrt. 7. P. c. 10. p. 323. a.

d.

Mosc. c. 30. 81. p. 1090. d[1]091. c.

'S. Theodose exerçoit aussi avec soin l'hospitalité, y employant ceux qu'il voyoit avoir plus de douceur & plus de charité pour le prochain. Il avoit aussi établi que le jeudi saint on fist une aumosne generale à tous les pauvres des environs, & qu'on leur donnaît à chacun un demi-boisseau de blé, une chopine de vin, un demi-settier de miel, & quelques autres choses semblables. Il veilloit avec grand soin & s'informoit de tout, pour savoir si l'on observoit les reglemens qu'il avoit prescrits.

'Son monastere estoit basti un peu audeffous d'une grande roche, ce qui l'a fait nommer dans la suite le monastere de la

SAINT THEODOSE D'ANTIOCHE. 615

Roche. On n'y trouvoit point d'eau que celle d'un torrent voisin, qui est apparemment ce qu'on appelloit la riviere de Piape: car la Roche estoit entierement seche. Cependant le Saint se confiant en la misericorde de Dieu, fit faire un conduit de la roche dans son monastere, comme s'il eust esté le maistre des eaux; & en mesme temps il jeûnoit, pleuroit, prioit à genoux, afin que Dieu donnast à son monastere l'eau dont il avoit besoin. Et lorsque le canal fut fait, s'estant levé la nuit longtemps avant les autres, il monta au haut de la roche, où après s'estre mis en prieres, il frapa la roche avec son baston; & aussitost il en sortit une grosse source, qui continua toujours depuis. Elle fournissoit abondamment à tous les besoins du monastere, & s'alloit ensuite jetter dans la mer. Il arriva sur la fin du VI. siecle que les Religieux forcerent leur Abbé de consentir qu'ils prissent de cette eau pour faire un bain, pretendant ce semble que cela estoit necessaire pour les infirmes. Mais des que le premier s'y fut baigné, la source tarit, ce qui incommoda beaucoup la maison. On fit inutilement bien des prieres & bien des jeûnes, jusqu'à ce qu'au bout d'un an l'Abbé fit détruire le bain, & l'eau recommença aussitost à couler comme auparavant.

Theodoret dit qu'Hellade disciple & successeur de S. Theodose, avoit passé 60 ans dans l'état monastique avant que d'estre élevé à l'evesché de Tars [qu'il gouvernoit en 431, de sorte que le Saint doit avoir commencé en 370 au plus tard, à recevoir des disciples. S. Jerome qui vint en Orient vers 372, éprouva sans doute son hospitalité, en passant de la Cappadoce dans la Syrie.] Car il écrit son epistre 38 à Theodose & à ses disciples, qui vivoient avec une pieté admirable dans la solitude. Il avoit esté dans leur maison, & eust souhaité d'y pouvoir estre tout à fait uni. Il leur demande avec beaucoup d'humilité leurs prieres dans les difficultez & les tentations où il se trouvoit. Il paroist que c'estoit au commencement de sa retraite.

La reputation du Saint estoit si grande, qu'à plus de 50 lieues loin, ceux qui se trouvoient en peril sur mer, invoquoient le Dieu de Theodose, & voyoient cesser les tempestes par l'invocation de ce nom. Les Isfaures mesmes, qui firent d'effroyables ravages dans l'Orient [en l'an 404, & dans les années suivantes,] témoignèrent du respect pour luy; & estant venus deux fois à son monastere, ils demanderent seulement qu'on leur donnast du pain, & qu'on priaist pour eux, sans faire aucun tort à la maison.

Cependant comme on craignoit qu'ils ne l'enlevassent ensi

c.80.p.1090.c.

c.91.p.1094.

Thdrt.p.828.d.

Mofc,c.80.p.1090.c.

4 Thdrt.p.829.a.

b.

Mofc,c.80.p.1091.

287097.

Thdrt.v.P.c.10. p.829.c.

Hier.ep.38.p.212.c.

c121.b.

Thdrt.v.P.c.10. p.828.a.

b.c.

V. Arcade 524.

c.

616 SAINT THEODOSE D'ANTIOCHE.

pour le faire racheter bien cher, les Evesques l'obligerent de se retirer à Antioche, où il se logea auprès de la riviere [d'Oronte,]

d.

Menza, 11. jan.

p. 236.

<sup>a</sup> Thdr. p. 828.

<sup>b</sup> p. 829 b.

Boll. 11. jan. p.

679. b.

<sup>c</sup> Thdr. p. 829. b.

c.

'& continua ses exercices ordinaires" avec quelques uns de ses &c.

disciples. <sup>a</sup> Il attiroit là toutes les personnes de pieté. <sup>b</sup> Mais il y

vécut peu, & quitta bientoit cette vie pour passer à celle des

Anges. Bollandus met sa mort" vers l'an 412. <sup>c</sup> Son corps avec ses **NOTES.**

chaines qui luy servoient d'ornement, fut conduit au travers de

la ville" par tous les Officiers & par tout le peuple jusqu'à l'eglise &c.

des Martyrs, où il fut enterré dans [la chapelle] de S. Julien, &

dans le mesme tombeau où l'on avoit mis [peu d'années aupara-

vant] celui de S. Aphraate. Les Grecs en font la feste le 11 de

janvier, aussi bien que de S. Theodose de Palestine. La leçon qu'ils

en lisent, [est tirée de la vie que Theodoret en a écrite, à laquelle

ils ajoutent néanmoins quelque chose.]

Menza, p. 236.

Thdr. v. P. p.

827. a.

p. 829. c.

d.

'Ses disciples pratiquoient encore vers l'an 440, "la vie austere &c.

& penitence dont il leur avoit donné l'exemple, à la reserve de

ses chaines. Ils furent gouvernez après luy par Hellade, [dont

nous parlerons" en un autre endroit.] Le bienheureux Romule, <sup>v. S. Cyrille</sup>

qui estoit aussi de ses disciples, fonda un nouveau monastere <sup>d'Alex.</sup>

pres du village de Marato, où il fit observer les regles de Saint

Theodose par un grand nombre de Religieux qu'il conduisoit.

Il paroist qu'il estoit mort en 440. Nous avons une lettre d'amiti-

é que S. Chryostome écrit de son exil aux moines Romule &

Byze, dont il honoroit la pieté, quoiqu'il ne les eust pas vus.

Chry. ep. 56. p.

711. 712.

Mosc, c. 84. p.

1092.

c. 80-87. 90. 91.

c. 80. p. 1090. d.

c. 81. p. 1091. c. d.

'Le monastere de S. Theodose de la Roche subsistoit encore

sur la fin du VI. siecle, comme nous l'avons remarqué, sous la

conduite de l'Abbé Julien; & l'on en trouve plusieurs choses

dans le Pré spirituel de Jean Mosc, qui y avoit esté luy mesme.

'Cet auteur raporte que vers ce temps là une dame de pieté

ayant fait creuser un puits tres profond sans y pouvoir trouver

d'eau, elle vit quelqu'un [en songe] qui luy dit d'envoyer querir

l'image de S. Theodose, qu'on gardoit dans son monastere. Elle

le fit, elle descendit l'image dans le puits, & aussitost l'eau sortit

en si grande abondance, qu'elle monta jusques à la moitié du

puits.

1. 83. p. 1091.

'Trois ans seulement avant que Jean Mosc vinst en ce monas-

tere, il estoit arrivé une fort grande famine. Quelques uns des

Religieux representèrent sur cela à l'Abbé, que dans la cherté

où estoit le blé il falloit retrancher au moins une partie de l'au-

mosne que S. Theodose avoit ordonné de faire le jeudi. saint.

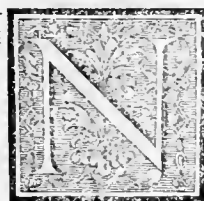
L'Abbé y résista d'abord, & s'y laissa enfin aller. Ainsi on epar-

gna

**SAINT THEODOSE D'ANTIOCHE.** 877  
 gna environ 500 boisseaux de blé, & le lendemain on en trouva  
 5000 de germez, qu'il fallut jeter dans la mer: Surquoi l'Abbé  
 leur representa que c'estoit une juste punition de ce qu'ils avoient  
 affligé les pauvres, & violé la regle de leur saint fondateur, en  
 mettant leur confiance en leurs greniers, au lieu de la mettre  
 en la providence de Dieu, & au soin que S.Theodose prenoit  
 toujours d'eux.



## SAINT EXUPERE, EVESQUE DE TOULOUSE.



**N**OUS ne savons rien de S. Exupere jusqu'à son  
 episcopat, quoiqu'on en dise plusieurs choses,  
 mais fausses ou incertaines. Il fut fait Evêque  
 de Toulouse après la mort de Silve ou Silvie,  
 [qui pourroit avoir succédé à Rhodane\* banni  
 en l'an 356 par Constance, & mort avant l'an  
 362.] Ce Silvie commença une grande eglise de S: Saturnin que  
 la mort l'empescha d'achever. Une chronique qui finit en l'an  
 1312, porte que le 3<sup>e</sup> d'octobre 1265, on trouva dans cette eglise le  
 corps de S. Silve & de quelques autres. On les a mis dans des  
 tombeaux qu'on leur a elevz dans la mesme eglise. L'Eglise de  
 Toulouse fait l'office de S. Silve le 31 de may. [Nous ne savons  
 point quand il mourut, ni quand S. Exupere luy succeda,] sinon  
 que ce fut au plustard en l'an 404.

L'histoire tres ancienne de S. Saturnin parlant de l'election  
 de S. Exupere, dit que sans faire tort à ceux qui l'ont precedé,  
 & sans blasmer ceux qui gouvernoient en mesme temps que luy  
 les Eglises de J.C, on peut dire neanmoins qu'il n'a esté inferieur  
 à aucun d'eux, & qu'il a mesme esté comparable par le merite  
 de sa vertu à S. Saturnin [qui avoit fondé l'Eglise de Toulouse,  
 & l'avoit consacrée par le martyre.] Saint Gregoire de Tours  
 cite un endroit du Prestre Paulin [qui peut estre celui de Nole,]  
 où S. Exupere de Toulouse est mis entre les plus dignes ministres

NOTES.

I.  
 \*V. Saint  
 Hilaire de  
 Poitiers 57.

Sur. 29. nov. p.  
 651. 5 5.

Du Ch. p. 783. c.

Boill. 31. may, p.  
 433.

Conc. t. 2. p.  
 1256. c.

Sur. 29. nov. p.  
 651. 5 5.

Gr. Th. Frl. 2. c.  
 13. p. 69.

1. Je ne sçay pourquoi le Gallia Christiana t. 1. p. 672. 2. le met avant Rhodane, contre l'autorité de  
 la vie de S. Saturnin. Catel p. 827, le met seul entre Rhodane & S. Exupere.

du Seigneur, qui faisoient voir au milieu des maux dont leur siècle estoit affligé, qu'il y avoit encore des personnes dont la pieté estoit véritablement digne de la grandeur de nostre foy & de nostre religion.

Hier.in Zac.pr.  
1.p.257.

[S. Jerome est celui qui en a fait les plus beaux eloges.] J'ay «  
sceu, luy dit-il, que dans cette vallée de larmes, dans ce lieu que «  
Dieu a marqué pour nous servir de champ de bataille, afin de «  
donner une couronne à ceux qui demeureront victorieux, vous «  
montez de degré en degré dans vostre cœur, & vous vous elevez «  
de vertu en vertu; que vous imitez la pauvreté de J.C, pour vous «  
rendre riche avec luy, & pour faire qu'il repose sa teste sur vous, «  
& qu'il soit chaque jour receu, visité, nourri, & vêtu par vous «  
& par vos aumosnes; & surtout que vous vous appliquez avec «  
ferveur à la lecture des Ecritures sacrées. «

ep.4.p.48.d.

[Mais ses aumosnes font la plus ample matiere des eloges que  
S. Jerome luy donne.] Saint Exupere Evêque de Toulouſe, se «  
derobe, dit-il, à foy mesme, à l'exemple de la veuve de Sarepte, «  
une partie de sa nourriture, & en nourrit les autres. Il a le visage «  
tout pâle de jeûnes; & souffrant sa faim avec joie, il souffre avec «  
peine celle d'autrui. C'est ainsi qu'il a distribue tout ce qu'il avoit «  
aux pauvres. Il n'y a rien de plus riche que cet Evêque qui porte «  
le Corps du Seigneur dans une corbeille d'ozier, & le Sang «  
dans une coupe de verre. Il a chassé l'avarice du temple de Dieu, «  
sans y employer ni le fouet ni les rudes reprimendes. Il a ren- «  
versé les chaires de ceux qui vendoient les colombes, c'est à dire «  
les dons du Saint Esprit, & les tables de l'idole des richesses. Il a «  
dissipé l'argent des changeurs; & a fait appeller la maison de «  
Dieu une maison de prieres, & non une caverne de larrons. Sui- «  
vez le plus pres que vous pourrez, (il parle à un moine nommé «  
Rustique,) les traces de ce saint Prelat & de ceux qui sont imita- «  
teurs de ses vertus, que l'episcopat rend humbles & pauvres. «

in Zac.pr.1.p.  
257.d.

'En l'an 406, il envoya un moine nommé Sisinne à Jerusalem  
& en Egypte, porter des aumosnes aux solitaires des lieux. Il y  
écrivit en mesme temps à S. Jerome; & ce Saint en luy adressant  
comme par reconnoissance son commentaire sur Zacarie, luy  
dit ces paroles: J'ay appris avec joie que vous vous portez «  
bien, que vous vous souvenez de moy & de tous les freres qui «  
servent le Seigneur en ces saints lieux; & qu'en les assistant par «  
les aumosnes que vous leur avez envoyées, vous vous faites des «  
amis avec les fausses richesses, & vous vous preparez une mai- «  
son éternelle dans le Ciel.

*dum festi-  
nat in epus  
suum.*

„ Il ajoute dans la suite ; Le frere Sifinne ne me donne pas le  
loisir de vous satisfaire comme je voudrois, dans l'empresse-  
ment qu'il a de satisfaire à la commission que vous luy avez  
donnée de distribuer vos liberalitez au Saints ? Il me presse de  
conclure, parcequ'il se haste d'aller en Egypte, afin d'y porter  
ces parfums de si bonne odeur que vous envoyez aux freres qui  
y servent Dieu, & que si leurs terres desertes & arides ne sont  
pas arrosées par le fleuve d'Ethiophie, (savoir par le Nil,) elles le  
soient par les eaux tres abondantes & tres fecondes de la Fran-  
ce. Il marque la mesme chose en écrivant contre Vigilance.

fr. 3. p. 271. d.

fr. 2. p. 233. d.

in Vig. l. 1. p. 116. c.

Conc. t. 2. p. 1156. c.

p. 1154. b. c.

[Nous n'avons pas osé interrompre les aumosnes de Saint Exupere, pour parler de la lettre] que le Pape Innocent I. luy écrivit le 20 fevrier de l'an 405, sur quelques points dont ce Saint luy avoit demandé la résolution ; aimant mieux comme un homme sage apprendre des autres, que de demeurer dans l'ignorance par une honte deraisonnable ; & suivre dans ces doutes plustost la lumiere du siege Apostolique que sa propre presomption. [Nous faisons l'abregé de la réponse d'Innocent en traitant de ce saint Pape.]

V. S. Inno-  
cent 56.

'Baronius dit qu'il semble que S. Exupere avoit prévu par un esprit prophetique, le saccagement des Gaules qui commença le dernier jour de l'an 406, & qu'à cause de cela il s'estoit hâsé d'envoyer aux Saints de Dieu l'argent que les Vandales, les Alains, & les autres barbares luy eussent ravi peu de temps après.

Bar. 406. § 26.

NOTE 2.

'Mais dans les desordres mesmes que causa ce debordement, S. Exupere eut encore cet avantage, que ses merites preserverent quelque temps la ville de Toulouse de la ruine que tant d'autres avoient déjà soufferte. Elle tomba néanmoins enfin entre les mains des barbares avant l'an 417. [mais cela ne servit qu'à la rendre plus celebre. Car les Gots en firent le siege de leur empire, & depuis cela elle a toujours passé pour l'une des plus considerables de toute la France.]

Hier. ep. 11. p. 93. a.

Bar. 407. § 40.  
Valer. Fr. l. 3. p. 115. b.

[C'estoit apparemment avant les ravages des Gaules,] qu'arriva ce que rapporte la vie de S. Saturnin, que Saint Silve ayant commencé une eglise magnifique pour y transferer le corps de ce saint Martyr, Saint Exupere qui luy succeda acheva le plus promptement qu'il put l'ouvrage qu'il avoit commencé. Mais il avoit peine à se résoudre d'y transporter le corps de Saint Saturnin, le respect qu'il luy portoit, luy faisant apprehender de toucher à ses reliques. Néanmoins il fut averti en songe qu'il ne devoit point negliger par une espece d'infidelité ce que sa

Sat. 29. nov. p. 650. § 5.

p. 51.

foy luy avoit fait entreprendre ; qu'on ne faisoit aucun tort aux esprits des Saints en prenant de leurs cendres ou en transportant de leurs os, & que ce qui servoit au salut des Fideles, ne pouvoit manquer d'estre honorable aux Martyrs. Estant donc encouragé par cette vision, il presenta aussitost une requeste<sup>1</sup> aux Empereurs pour avoir permission de faire la translation, & ayant obtenu sans peine ce qu'il demandoit, il fit accommoder la nouvelle eglise avec tout le soin possible, la dedia, & y transporta [en mesme temps] le corps de S. Saturnin, non pour violer son repos par une temerité criminelle ; mais afin qu'on l'honorast avec plus de devotion & de decence qu'on ne faisoit auparavant.

Hier. ep. 4. p. 48.  
d.

Catel. p. 829. a]  
833.

p. 828. 2.

Bar. 28. sept. 11.

Catel. p. 833.

Saus. p. 357.

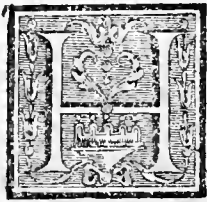
[Voilà ce que nous savons de l'histoire de S. Exupere.] Saint Jerome dans une lettre écrite [au plustost<sup>1</sup> en l'an 411,] suppose v. S. Jerome qu'il vivoit encore. La tradition de la ville de Toulouë est qu'il<sup>mc.</sup> mourut en un lieu peu eloigné de là, nommé Blagnac, où l'on visite avec respect une eglise qui porte son nom. Il y en a encore une fort frequentée du peuple en une ville du diocese de Comenge nommée Aure ; où l'on veut qu'il ait pris naissance. Le martyrologe Romain après celui d'Usuard ; celebre la feste de S. Exupere le 28 de septembre. On en marque une translation dont on fait le 14 de juin : [mais on ne dit point ce que c'est que cette translation.] M<sup>r</sup> du Saussay appelle cette feste<sup>1</sup> la revelatio<sup>n</sup> de ses reliques.

1. C'estoit une ancienne loy des Romains de ne point transporter les morts, surtout depuis qu'ils avoient esté enterrez, sans la permission des pontifes. Les Empereurs donnerent d'abord ces permissions comme pontifes, & ensuite comme Empereurs.





SAINT NICETAS,  
EVESQUE DE ROMACIANE  
DANS LA DACE,  
ET APOSTRE DE DIVERS PEUPLES.



OLSTENIUS & d'autres ont déjà remarqué que S. Nicetas si celebre par les eloges de S. Paulin, est le mesme que celui que Gennade appelle Nicæas selon les editions communes, ou Nicetas selon un ancien manuscrit; & que c'est luy encore dont les martyrologes anciens

Hof. mar. p. 252.  
206 | Flor. p. 621. 2 |  
Leo, n. p. 903.

& modernes marquent la feste le 22 de juin sous l'un & l'autre de ces noms. [Il est peutestre encore assez probable que c'est le Nicæas ou Nitias Soudiacre d'Aquilée, à qui S. Jerome écrit sa lettre 42, <sup>a</sup> & avec qui il avoit fait plusieurs voyages, [peutestre à Rome, dans les Gaules, & à Aquilée. Car S. Jerome avoit esté en tous ces endroits avant que de passer en Orient l'an 373.] Le titre de tres docte que S. Paulin donne à Nicetas, convient aussi fort bien à la qualité de Soudiacre d'Aquilée qu'avoit Nitias selon l'inscription de la lettre que S. Jerome luy écrit. Car le Clergé d'Aquilée [conduit par Saint Valerien,] passoit alors pour une assemblée d'Anges & de Bienheureux. S. Jerome témoigne assez que Nitias estoit venu avec luy en Orient, mais qu'il s'y estoit bientoist ennuyé, & l'avoit quitté pour s'en retourner, [apparemment à Aquilée:] car S. Jerome luy écrivit [en l'an 374,] pour luy faire des reproches d'amitié de ce qu'il n'avoit point de ses nouvelles, quoiqu'il en eust receu de plusieurs autres de ses amis [qui estoient à Aquilée.]

Hier. ep. 42. p.  
215. b.  
<sup>a</sup> p. 216. c.

Paul. ep. 10. p. 131.  
Hier. ep. 42. p. 215.  
Bar. 22. jun. f.  
Hier. chr.

ep. 42. p. 216. c.

S. Nicetas estoit natif de la mesme ville dont il fut depuis Eveque, <sup>b</sup> qui estoit une ville de la Dace, <sup>c</sup> assez pres de Scupi dans la Dardanie, <sup>d</sup> c'est à dire de celle de Romaciane, [qu'on place dans la Dace mediterrannée, assez pres de Sardique sa metropole, de Scupi, & de Naïsse.] Il se rendit celebre par son erudition & son eloquence, & venerable par la victoire que son esprit remporta

Paul. car. 30. p.  
635. 643.  
<sup>b</sup> p. 634. 638.  
<sup>c</sup> p. 639.  
<sup>d</sup> Genn. c. 22.

Paul. car. 24. p.  
605.

„ Nicæus.

NOTEL.

acer.

car. 30. p. 636.

sur son corps, comme son nom le marquoit suivant l'etymologie greque. Il ne travailla qu'à quitter la terre pour monter au ciel par une vie sainte, & par l'échelle de la croix, figurée par celle que vit Jacob. Il vit J. C. aussibien que ce Patriarche, par la lumiere d'une foy solide, par le merite d'une vie tres pure, & par son amour sincere pour la verité.

car. 24. p. 603.

Conc. t. 2. p. 1271.  
d. c. Holl. geo. p.  
213.

[Il fut fait Evêque, comme nous avons dit, de l'Eglise de Romaciane des devant l'an 392.] Car des Ecclesiastiques de Nare ou plustost de Naïsse qui estoit dans la Dace, aussibien que Romaciane, voulant prouver qu'ils avoient esté ordonnez avant la condannation de Bonose, [faite en l'an 392,] alleguoient qu'ils avoient exercé leurs fonctions en presence de Cornille Evêque

V. S. Am-  
broise 5 70.

Ibid. 5 62.

Paul. car. 30. p.  
639. 640.

de Sirmich, & de Nicetas que le Pape Innocent appelle son frere. [Il eut donc part sans doute à la condannation de Bonose, dont la cause avoit esté commise par le Concile de Capoue aux Evêques de Macedoine & des Provinces voisines. Ils le condannerent comme heretique, & le deposerent de l'episcopat. [Mais ce fut en la conversion des peuples de ces quartiers là, que S. Nicetas signala principalement son zele.] On peut voir ce qu'en écrit S. Paulin dans ses vers, où il décrit S. Nicetas comme ne vivant que parmi des barbares, & comme estant Evêque de quantité de pays, & nommément des deux Daces, de la haute Mediterranée, & de la basse qu'on appellloit *Ripensis*, parcequ'elle estoit bordée des rives du Danube. Ce n'est pas que la Dace ne fust une province de l'Empire Romain, & assurément des plus cultivées:] Car Constantin estoit originaire de Naïsse dans cette province; & l'on voit par l'histoire, que les princes y ont souvent fait du sejour. [Mais depuis l'an 376, que les Gots entrerent dans la Thrace, la Dace & les autres provinces des environs furent entierement ruinées, & les barbares en furent plustost les maistres que les Romains. S. Nicetas pouvoit mesme avoir passé les bornes de l'Empire, & avoir presché l'Evangile aux peuples qui estoient audelà du Danube.

Cod. Th. t. 6. p.  
418. 2.

Pour l'étendue de sa jurisdiction, les mesmes ravages des Gots pouvoient l'avoir augmentée en ruinant une partie des villes episcopales des environs: & on peut dire encore que l'autorité que S. Paulin luy attribue dans ces pays septentrionaux, venoit moins de son caractere que de sa sainteté, qui le pouvoit faire considerer de tous ces peuples comme leur pere, quoiqu'il n'en fust ni le seul Evêque, ni mesme le principal, puisqu'on croit que Sardique estoit la metropole de la province.]

'Les Scythes & les Geres qu'il avoit convertis, [sont apparemment les Gots qui s'estoient habituez en ces quartiers là.] Car Alaric possedoit des terres vers la Pannonie & la Dalmacie, & en l'an 408, il manda Araulphe son beaufrere, de la haute Pannonie où il demouroit. Claudien témoigne qu'en l'an 398, les Romains ne jouissoient plus de l'Illyrie, [soit à cause des terres que les Gots y tenoient, soit parce que Honoré pretendoit que l'Illyrie orientale possédée par son frere Arcade, luy devoit appartenir. Pour les Besses, de la conversion desquels S. Paulin parle principalement,] Strabon, Pline & Ptolomée les mettent dans la Thrace vers le mont Hæmus, [mais ils pouvoient s'estre aussi repandus dans la Dace.] S. Jerome leur attribue particulièrement le titre de "Sauvages; ce qui est fort conforme à Strabon, qui ajoute qu'ils passoient parmi leurs voisins pour d'insignes voleurs. Ils estoient particulièrement celebres pour tirer l'or des mines; & c'est aussi l'emploi que S. Paulin leur attribue.

«Ce progrès que la foy fit parmi les barbares de la Dace par le moyen de S. Nicetas, luy a fait donner le titre d'Apostre par Baronius; & d'autres l'ont appellé avec sujet un homme apostolique. [Saint Jerome l'avoit peutestre dans l'esprit,] lorsqu'en parlant, [en l'an 397,] du changement que la foy avoit apporté dans le monde, il dit entre autres choses: Les Besses ces sauvages & tous ces peuples couverts de peaux, qui autrefois immoloient des hommes dans les solennitez des morts, ont quitté leurs coutumes barbares pour chanter les doux cantiques de la Croix. On n'entend plus dans le monde que le nom de J.C. Les Huns, dit-il ailleurs, apprennent le pseautier. L'ardeur de la foy a penetré les froids de la Scythie. Les Geres portent dans leurs armées des tentes qui leur servent d'eglises. Peutestre combattent-ils contre nous avec des succès également heureux, parce qu'ils ont mis leur confiance dans la mesme religion.

'S. Paulin par lequel Dieu nous a fait connoître le merite de S. Nicetas, eut la joie de le recevoir chez luy deux fois à Nole à la feste de S. Felix, [c'est à dire le 14 de janvier. "La premiere fois, ce fut en l'an 398;] & la seconde, quatre ans après, en l'an 402. [On ne marque point la raison du premier de ces voyages.] Baronius par des conjectures fondées sur la bienveillance, pretend qu'assurément il n'avoit entrepris l'un & l'autre que pour venir consulter le Pape. Ce qui est certain, c'est qu'il y fut l'objet de l'admiration des Romains, & qu'estant venu à Nole, S. Paulin recita en sa presence les poemes qu'il avoit accoutumé de faire

p. 647.  
Soz. l. 8. c. c. 25 p.  
791 c.  
a Zof. l. 5. p. 813.

Claud. b. Gil. p.  
81.

Plin l. 4. c. 11. p.  
781 Strab. l. 7. p.  
318. c.  
b Hier. ep. 3. p. 22.  
c.  
c Strab. p. 318. c.

Cod. Th. r. 3. p.  
496. 2.  
d Paul. car. 30. p.  
540. 541.  
e Bar. 396. § 4.

Boll. 7. jan. p. 365.  
§ 1.  
f Hier. ep. 3. p. 22.  
c.

ep. 7. p. 54. d.

Paul. car. 24. p.  
603.

p. 607.

Bar. 397. § 15.

Paul. ep. 10. p. 131.  
car. 24. p. 603.

feritas.

V. S. Paulin  
§ 29, 37.

tous les ans en l'honneur de S. Felix le jour de sa feste, [c'est à dire le 5 & le 9.] Des la premiere fois qu'il y vint, S. Paulin conceut pour luy un amour tout particulier, comme S. Nicetas qu'il appelle son pere & son maistre, prenoit aussi beaucoup d'intereſt à ce qui le regardoit.

p. 608.

car. 30. p. 633-635.

'Le deſir de revoir le pays, du ſoin duquel il eſtoit chargé, & les vœux ſi juſtes de tous ſes peuples, l'obligerent de quitter Nole pluſtoſt que S. Paulin n'eust ſouhaité : Et ce Saint pour ſe conſoler dans cette ſeparation, fit le poëme que nous avons encore, pour luy deſirer un heureux voyage, & luy proteſter qu'il le ſuivoit partout de cœur & d'eſprit. Le chemin qu'il luy fait prendre pour s'en retourner dans la Dace, & qu'il ſemble dire eſtre celui meſme par lequel il eſtoit venu, eſt d'aller par la Pouille, par la Calabre, & par la ville de Lupie, qui aujourd'hui n'eſt rien ou fort peu de choſe, s'embarquer à Otrante, c paſſer par les deux Epires, & arriver à Theſſalonique par la mer Egée ou le golfe Thermaïque. Comme l'Eveſque de Theſſalonique, qui en ce temps là eſtoit S. Anyſe, eſtoit comme le Primat de toute l'Illyrie orientale, où l'on comprenoit la Dace, S. Nicetas pouvoit prendre un peu le plus long pour l'aller voir. On pourroit croire de meſme qu'il avoit affaire à la Cour d'Arcade, ] lors que Saint Paulin le fait paſſer par Philippes. Mais il ajoute que de là il devoit aller [non à Constantinople, mais] à Tomes, pour revenir à Scupi, [ce qui eſt luy faire faire environ le double de ſon chemin. Ainſi on peut juger qu'il parle en poëte fort peu ſavant dans la geographie, ] comme il avoue qu'il ne l'eſtoit point du tout dans l'hiſtoire.

p. 634. 638.

p. 636.

p. 634.

p. 636.

a Boll. 7. jan. p.

307 &amp; 10.

b Paul. p. 636.

c p. 634.

p. 635.

ep. 9. p. 115.

car. 30. p. 637.

p. 636.

p. 6, 8.

'Il dit que le Saint eſtant ſur mer, fera chanter à deux chœurs aux matelots durant toute la navigation, des pſeaumes de David & des hymnes, & que dans ſon chemin il ſera environné d'une troupe de toutes ſortes de perſonnes, qui chanteront avec luy, les louanges de Dieu. Il repreſente encore en divers endroits de ce poëme les vertus de S. Nicetas. ] Il ne prie point Dieu de le preſerver des dangers de la guerre : ce qui fait que nous rapportons ce poëme au premier voyage du Saint pluſtoſt qu'au ſecond, qui ſe fit en un temps de troubles. Et en eſſet, S. Paulin n'y dit point qu'il l'eust vu une premiere fois. NOTE 2.

car. 24 p. 607.

'Depuis qu'il fut parti, S. Paulin ne ceſſa jour & nuit de ſouhaiter ſon retour, qu'il ſemble que S. Nicetas luy eust promis, [ſoit en s'en allant, ſoit depuis par quelque lettre.] Il revint effectivement au bout de quatre ans, malgré les Gots qui eſtoient en

p. 608.

armes

V. Honoré  
S 16, 18.

armes dans les provinces qui le separoient de l'Italie. [On voit en effet qu'ils descendirent en Italie en l'an 400 ou 401, & encore à la fin de 402.] S. Nicetas fit son voyage par mer, & ce semble durant le froid; [c'est à dire apparemment à la fin de l'an 401, puisqu'il estoit à Nole le 14 de janvier 402; & sans doute quelques jours auparavant.] Il entreprit ce voyage par l'amour de S. Felix & de S. Paulin, [outre les autres raisons qui l'y pouvoient avoir obligé.] Il vint accompagné de divers autres amis de J. C.

p. 602.

p. 602-603.

'On peut juger de la joie extreme avec laquelle S. Paulin le receut, par les mouvemens extraordinaires qu'on en voit dans le poeme qu'il composa cette année là pour la feste de S. Felix; il y joint partout ces deux Saints ensemble, & semble les vouloir egaler. Il appelle tous les Saints à son secours, non pas qu'il meritast, dit-il, une si grande grace; mais parcequ'il avoit besoin d'une voix divine pour louer S. Felix, & Nicetas ce serviteur & ce Pontife du Seigneur qui estoit venu de bien loin pour solenniser ce jour avec luy. Et après s'estre élevé dans ce poeme plus

p. 604.

p. 607.

qu'il n'a accoutumé de faire dans les autres: D'où me vient ce beau feu, dit-il? qui est-ce qui m'inspire cette elevation extraordinaire? Je ne me reconnois point ici. Un esprit plus sublime & plus grand m'anime. Je sens en cela la presence de Nicetas. Il décrit ensuite comment il mena le Saint voir tous les bastimens qu'il faisoit faire pour embellir l'Eglise de S. Felix.

p. 603.

[Nous raportons à ce voyage] ce qu'il dit, qu'il avoit fait voir à S. Nicetas la vie de S. Martin écrite par S. Sulpice Severe; [& ce fut peutestre luy qui la publia dans l'Illyrie,] où elle estoit repandue partout [en l'an 405.

ep. 10. p. 131.

Sulp. dial. 3. c. 20.  
p. 330.

Nous ne trouvons plus rien pour la suite de la vie de Saint Nicetas,] sinon que le Pape Innocent le suppose vivant dans une lettre écrite de Ravenne, où il vint en l'an 409,<sup>b</sup> & qu'il met un Nicetas entre les Evesques [du departement] de Macedoine, à qui il écrit<sup>c</sup> le 13 de decembre 414.<sup>c</sup> Ufuard & les autres martyrologes du IX. siecle, & mesme ceux qui portent le nom de Saint Jerome, marquent sa feste, comme nous avons dit, le 22 de juin, qui est aussi celle de Saint Paulin.<sup>e</sup> Mais Baronius ayant cru que c'estoit un autre Saint, l'a mis dans son martyrologe le 7 de janvier auquel aucun autre ne le met.

Conc. t. 2. p. 1271.  
c. c.

a Soz. l. 9. c. 7. p. 808. 809. Zo. l. 5.

p. 819. 820.

b Conc. p. 1272. b.

c p. 1276 e.

d Florent. p. 619.  
621.

e Hoff. mart. p. 296.

[Ce Saint a laissé à l'Eglise non seulement des fruits de sa sollicitude pastorale, par les peuples qu'il a convertis, mais aussi des preuves de cette erudition que S. Paulin loue en luy,] par les ouvrages qu'il a composez, d'un style simple, mais pur & net.

Genn. c. 22.

Gennade marque six petits traitez, qui estoient faits pour instruire ceux qui estoient pres de recevoir le battefme. Le premier leur apprenoit de quel maniere ils se devoient comporter pour recevoir cette grace. Dans le second, qui estoit sur les erreurs du paganisme, il remarquoit que depuis peu, & presque de son temps, on avoit mis au nombre des dieux un Melchide pere de famille, à cause qu'il estoit fort liberal, & mesme un paysan nommé Gadaire à cause de sa force extraordinaire. Le troisieme traité estoit sur la foy de la majesté d'un seul Dieu. Dans le quatrieme il combattoit l'astrologie judiciaire. Dans le cinquieme il traitoit du symbole; & dans le sixieme il parloit de la victime de l'agneau pascal, [pour instruire sans doute les competens sur l'Eucaristie.]

Cassid. inf. c. 16. p. 232.

'Cassiodore dit que si quelqu'un desire savoir en abregé ce qu'il faut croire sur le Pere, le Fils, & le S. Esprit, il trouvera cè qu'il cherche dans le livre que S. Nicetas a écrit sur la foy, & que s'estant rempli de la lumiere d'une doctrine celeste, il s'elevera par ce chemin bien court jusqu'à la contemplation de la divinité. [Je ne sçay si Cassiodore veut marquer le troisieme ou le cinquieme livre des six dont parle Gennade, ou tous les six ensemble, ou si c'est quelque ouvrage différent.] Il ajoute que ce livre estoit joint dans sa bibliotheque avec ceux que S. Ambroise a adressés à Gratien. Nous avons dans S. Ambroise à la teste de ces mesmes livres un traité sur le symbole, qui ne se trouve que dans les dernieres editions de ce Pere: Et les Benedictins y remarquent des endroits pris de S. Augustin, & d'autres tirez du commentaire de S. Jerome sur Isaïe. Mais cet écrit traite de plusieurs autres mysteres que de celui de la Trinité: & les Benedictins jugent qu'il est fait contre les Priscillianistes d'Espagne.

Amb. t. 4. p. 89. app. B. p. 319.

Genn. c. 22.

'Gennade nous apprend encore que S. Nicetas adressa à une vierge qui estoit tombée, un petit écrit fort utile pour animer tous ceux qui travaillent à se relever de leurs chutes. Nous avons dans S. Ambroise & dans S. Jerome une lettre de cette nature adressée à une fille nommée Susanne: Il est certain qu'elle n'est point de S. Jerome: & les Benedictins qui l'ont laissée parmi les veritables ouvrages de S. Ambroise, parceque tous les manuscrits la luy attribuent, avouent neanmoins que ce n'est guere son style: & ils n'alleguent rien contre ceux qui croient qu'elle est de S. Nicetas, [dont nous venons de voir qu'on joignoit quelquefois les écrits avec ceux de S. Ambroise. Que si cette piece est de luy,] nous y trouvons diverses marques de son soin & de sa

Amb. t. 4. p. 449.

t. 2. B. p. 324.

v. S. Ambroise 5

ad Sus. c. 7. p. 433. a. b.

charité pastorale pour les vierges ; & nous y apprenons que les barbares qui l'environnoient, n'empeschoient pas qu'il n'eust un monastere de filles, comme nous avons appris de S. Paulin qu'il avoit aussi établi la vie monastique parmi les hommes.

Paul. car. 30. p. 640.



# S. INNOCENT, P A P E.



## ARTICLE PREMIER.

*S. Innocent succede à S. Anastase: Son eloge: Diverses lettres sans date: Il chasse les Photiniens & les Novatiens.*

V. S. Jerome  
S 105.



PRES que Dieu eut retiré à luy Saint Anastase Pape<sup>l</sup> le 27 d'avril 402, on ordonna aussitost Innocent avec un consentement unanime des saints Prelats, de tout le Clergé, & du peuple, & avec une union, & une paix qui estoit l'effet de celle que J. C. en s'en retournant dans le ciel

Bar. 402. § 42.  
Col. r. 1. p. 45.

avoit laissée à son Eglise. Le Pontifical dit qu'il estoit de la ville d'Albe, & fils d'un autre Innocent. Theodoret le qualifie cet excellent Evesque de Rome, illustre par l'adresse & la vivacité de son esprit. Orose dit que Dieu retira de Rome ce bienheureux Evesque lorsqu'elle fut prise, comme il avoit tiré le juste Loth de Sodome. S. Prosper l'appelle un homme tres digne du siege de S. Pierre. Saint Jerome dit que ce Saint estoit le fils aussibien que le successeur de S. Anastase, & exhorte la vierge Demetriade de s'attacher à sa foy. S. Augustin le qualifie après sa mort un tres heureux Pape. Durant sa vie il témoigne que ses merites extraordinaires le luy rendoient venerable. En luy écrivant avec tout le Concile de Mileve, il luy dit que c'est par une grace tres particuliere que le Seigneur l'avoit établi sur le siege apostolique, & qu'il avoit donné de leurs jours un Pape tel qu'ils se rendroient coupables de negligence s'ils manquoient à luy suggerer ce qu'il y auroit à faire pour le bien de l'Eglise,

Ana. c. 41. p. 22.  
Thdr. l. 5. c. 35. p. 751. a.  
a c. 2. 3. p. 738. a.  
Oros. l. 7. c. 39. p. 222. 1. b.  
Pros. in col. c. o. p. 371.  
b Hier. ep. 8. p. 69. b.  
Aug. pec. ori. c. 9. p. 335. 1. c.  
c ep. 259. p. 362. 1. b.  
d ep. 92. p. 159. 2. c.

pluſtoſt qu'il ne ſeroit capable de le recevoir avec mépris ou avec indifférence.

Soz. l. 7. c. 19. p.  
734. d.

n. p. 155. l. d.

l. 8. c. 26. p. 794. c.

'Sozomene pretend [contre toute ſorte d'apparence,] qu'à Rome ni l'Eveſque ni aucun autre n'inſtruiſoit le peuple dans l'Egliſe. 'On luy objecte [avec raiſon] les ſermons que nous avons encore de Saint Leon, [faits auſſi-toſt après Sozomene, ou de ſon temps meſme. Et on a quelque lieu de juger que Saint Innocent expliquoit auſſi les Ecritures à ſon peuple,] puis qu'écrivant à S. Chryſoſtome, [ſi celebre ſurtout par ſes predications,] il dit que dans ſes ſouffrances il peut trouver ſa conſolation dans les lectures divines que nous distribuons aux peuples.

*Παροδοξία*

Du P. 1. 3. p. 298.

p. 319.

[Il a inſtruit meſme toute l'Egliſe & de ſon temps & des ſiècles à venir, par les lettres qu'il a écrites, & dont pluſieurs ſe ſont conſervées juſqu'à nous.] Elles contiennent des reglemens tres utiles, & des deciſions tres judicieuſes, qui ſont voir qu'il eſtoit habile dans les loix eccleſiaſtiques. On trouve meſme qu'elles ſont aſſez bien écrites, & avec un tour aſſez adroit pour rendre au moins plauſible ce qui peut n'eſtre paſtout à fait certain. [On y voit quelquefois un grand zele pour la défenſe de la verité, & pour la pureré de la diſcipline, une charité tendre & cordiale pour les bons, un grand amour de la paix & de l'unité. 'Il n'ignoroit point aſſurément l'eminence de ſon ſiege, & il ne manque point de la relever quand il en trouve occaſion.

p. 319.

[Nous ferons ſon hiſtoire ſur ſes lettres, en marquant ſelon l'ordre des années celles dont nous ſavons les dates. Pour les autres, nous ſuivrons l'ordre qu'elles tiennent dans la collection de Denys le Petit & dans les Conciles.

Conc. 1. 2. p. 1260.

La premiere donc de celles dont nous ignorons l'année,] eſt écrite à Felix Eveſque de Nochere [dans l'Ombrie, ou dans la Principauté Citerieure : car il y en a deux, toutes deux epiſcopales. Cet Eveſque voulant regler le Clergé de ſon diocèſe, après en avoir rétabli les eglifeſ, [détruites peut-eſtre par les Gots en l'an 410 & 411,] avoit conſulté Innocent ſur les difficultés qu'il y trouvoit. Le Pape après l'avoir loué du reſpect qu'il rendoit au chef de l'epiſcopat, dit 1. 'Que les Canons défendent d'admettre dans le Clergé ceux qui ſe feront volontairement coupé quelque partie du corps, mais non pas ceux qui l'auront fait par hazard & ſans le vouloir. 2. 'Qu'il n'y faut point admettre ceux qui auront eſté mariez deux fois, ou qui auront epouſé une

d.

c.

Ugh. t. 1. p. 114.

1. 'Ughellus le fait Eveſque de celle d'Ombrie. Il dit qu'il aſſiſta à un Concile avec Decence d'Eugubio. [A quel Concile ?]



veuve. 3. 'Qu'il en faut aussi exclure ceux qui après leur baptesme p. 1261. a.  
auront porté les armes, auront plaidé & requis [la condamnation  
*ministraverit* de quelqu'un,] auront exercé quelque office de judicature, &  
tous ceux qui seront sujets aux fonctions publiques des villes,  
parceque les loix civiles les obligeoient souvent de rentrer dans  
ces fonctions. Il marque ensuite de quelle maniere doivent avoir b. c.  
vécu les laïques qu'il voudra elever à la clericature, & qu'il faut  
les exercer longtems dans les degrez inferieurs avant que de  
les elever aux autres.

*per Brutios.* 'La lettre à Maxime & à Severe Evesques dans la Calabre, d. c.  
regarde une requeste par laquelle Maximilien laïque se plai-  
gnoit que certains Prestres avoient eu des enfans depuis leur  
ordination. Innocent blasme la negligence des Evesques dont  
ces Prestres dependoient, & veut que Maxime & Severe exa-  
minent la chose, & deposent les Prestres s'ils sont convaincus.  
[Il ne rend point de raison pourquoi il ne s'adresse pas plustost  
aux Evesques diocesains, juges naturels de leurs Prestres selon  
les Canons, & qui avoient quelque sujet de se plaindre qu'on  
entreprendoit sur leurs fonctions.]

'Ayant receu une autre requeste contre un Modeste, qu'on p. 1262. a. b.  
disoit avoir esté elevé à la clericature, & après mesme à l'epi-  
scopat, quoiqu'il fust coupable de plusieurs crimes, & qu'il eust  
esté soumis à la penitence; il ordonna à Agapet, Macedone, &  
Maurien Evesques de la Pouille, de faire venir ce Modeste de-  
vant eux, d'examiner son affaire, & le deposer de la clericature  
si la requeste estoit veritable. [L'un des trois Evesques pouvoit  
estre le diocesain de Modeste. Ughellus n'a trouvé aucun des  
trois dans les memoires qu'il a eus pour les Evesques de la  
Pouille.]

'Urse Evesque auprès de Rome, se plaignit à luy que Florent p. 1263. b.  
Evesque de Tivoli s'estoit emparé de la paroisse de Nomente  
ou Feliciane qui avoit toujours esté de son diocese. Innocent en  
écrivit à Florent, & luy manda de se desister de cette usurpa-  
tion; ou que s'il pretendoit que l'Eglise de Nomente luy appar-  
tint, il devoit neanmoins laisser toutes choses en leur ancien  
état, & venir à Rome après Pasque pour justifier son droit.

'Denys le Petit n'a pas mesme voulu omettre dans sa collec- e.  
tion une lettre d'Innocent à S. Aurele & à S. Augustin, qui n'est

x. [Est-ce ce qu'on appelle aussi *Lamentana*,] dont on aura [depuis] fait un evesché réuni ensuite Ugh. t. 1. p. 179.  
à celui de Malliano ou des Sabins, [dont Urse estoit peutestre Evesque? Ughellus ne parle point  
d'Urse,] & parle de Florent sans nous en rien apprendre, t. 12. p. 216. b.

qu'un compliment d'amitié. Il l'écrivit par le Prestre Germain qui s'en retournoit en Afrique. Nous verrons ci-dessous que le Prestre Germain compagnon de Cassien, vint de Constantinople à Rome en l'an 405. Si c'est le mesme, il faut qu'il ait fait depuis cela plusieurs voyages en Afrique.

p. 1265, b. c.

Julienne à qui Innocent écrit avec de grands eloges, [est sans doute la bellefille de Probe. "Elle est celebre par sa pieté, & plus celebre encore pour avoir esté mere de Demetriade, qui consacra à Dieu sa virginité vers la fin de l'an 413, dans la ville de Carthage. Innocent luy dit qu'elle a receu une grande grace de J. C, d'avoir surmonté la splendeur de sa race par l'eclat de ses vertus. Baronius croit qu'il luy recommande par ces paroles la puissance de la grace, afin qu'elles luy servissent d'antidote contre l'orgueil que Pelage avoit voulu inspirer à Demetriade dans une lettre qui luy écrivit vers l'an 414. Il ajoute que c'est à cause de ces paroles que Saint Jerome exhorte Demetriade à s'attacher à la foy du Pape Innocent. [Mais "Saint Jerome & Pelage écrivirent à peu pres en mesme temps à Demetriade: & S. Jerome avoit sans doute assez d'autres preuves de la pureté de la foy d'Innocent.]

V. S. Augustin § 225, &amp; c.

Bar. 413, § 21, 22.

§ 23.

V. S. Jerome

§ 133.

Conc. t. 2. p. 1265.  
b) Blond. de cr. p.  
562. § 86.

'On remarque que l'epistre à Julienne se trouve inserée dans une autre attribuée au Pape Felix IV. & adressée à Sabine. Cela peut agmenter les raisons qu'on a d'ailleurs de croire que cette derniere est l'ouvrage de l'imposteur Isidore, [mais ne donne aucun sujet de soupçonner la sincerité de la premiere.]

Conc. t. 2. p. 1270.  
c.

'Il restoit encore alors quelques heretiques Photiniens, qui pour la pluspart s'estoient habituez dans le territoire de Senia, [aujourd'hui Zeng dans la Croacie sur le bord de la mer.] Ils y avoient pour chef un nommé Marc qui avoit esté autrefois chassé de Rome, & ils pretendoient mesme tenir des assemblées à la campagne. Innocent ayant appris ce desordre par les lettres de Laurent Evêque du lieu, obtint par le moyen des Défenseurs de l'Eglise Romaine, la permission de les faire chasser de là. [Il envoya cet ordre à Laurent,] & l'exhorta de le faire executer promptement, de peur de se rendre responsable des ames que ces heretiques pourroient seduire.

NOT 17.

p. 1271. 2.

[S'il témoigna beaucoup de zele contre les Photiniens, il n'en eut pas moins contre les Novatiens,] qui tenoient beaucoup d'eglises dans Rome, & y avoient infecté de leurs erreurs un grand nombre de personnes. Innocent commença le premier, dit Socrate, à les poursuivre, & leur osta beaucoup d'eglises, en

Socr. l. 7. c. 11. p.  
347.

c. 9. p. 346. b.

c. 11. p. 347. d.

quoy il fut depuis imité par S. Celestin. Anastase dit qu'il chassa aussi les Cataphryges. ["Il signala encore davantage son zele contre les Pelagiens.]

V. S. Angustin 267.

Anaf. c. 41. p. 22.

Anastase luy attribue des decrets sur les payens, sur les Juifs, & sur d'autres choses [dont il est garant.] Il dit aussi qu'il dedia une eglise de S. Gervais & Saint Protas bastie des biens leguez pour cela par une dame nommée Vestine; qu'il en fit un titre & une paroice] de Rome; & qu'il y fit de grands presens en vases & en terres, dont cet auteur fait une longue enumeration.

p. 22.

p. 23.



A R T I C L E I I .

*Il écrit à Saint Anyse & à Saint Victrice.*

[P O U R venir à ce que nous savons de l'histoire de Saint Innocent qu'on peut reduire à l'ordre des temps,] après avoir esté ordonné Eve sque [en l'an 402,] il se hasta d'en donner tout d'abord la nouvelle à S. Anyse de Thessalonique, comme à un excellent serviteur de Dieu. Nous avons la lettre qu'il luy en écrivit, où il luy confie le soin de toutes les affaires de ce pays là, [c'est à dire de l'Illyrie orientale,] comme avoient fait avant luy Damase, Sirice, & Anastase; prenant pour regle, de suivre les sentimens de ses predecesseurs, & de rendre à tous les gents de bien ce qu'il devoit à leur merite.

Col. r. p. 46.

V. S. Ambroise 535.

p. 46. 47.

["Sur la fin de l'an 403, Honoré vint à Rome: & ce fut peut-estre alors qu'il abolit les spectacles des gladiateurs, à l'occasion de la mort de Saint Telemaque.] Innocent fut obligé de le voir souvent en faveur de divers Ecclesiastiques, & mesme de quelques Eve sques, que l'on vouloit obliger d'exercer diverses fonctions civiles dont leur famille estoit chargée. S. Victrice celebre Eve sque de Rouen estoit alors avec Innocent, & fut témoin des peines & des inquietudes que cette affaire luy donna.

Conc. t. 2. p. 1252.

V. Honoré 520.

Depuis cela le mesme Saint Victrice le pria de l'éclaircir sur quelques points de la discipline, en luy marquant quelle estoit la regle [ & l'usage ] que suivoit l'Eglise Romaine. Innocent ne voulut pas luy refuser une chose qui pouvoit estre utile, & à ce Saint mesme pour l'autoriser dans le bien qu'il faisoit, & à plusieurs autres Eglises, de peur, dit-il, que son silence ne fist croire qu'il consentoit aux abus qui s'introduisoient dans l'Eglise. En répondant donc à S. Victrice, il luy envoya un livre de regles, comme il l'appelle, pour luy servir de directoire, où il pretend

c. d.

p. 1249. d

p. 1250. a.

non pas faire de nouveaux reglemens, mais travailler à faire observer ceux qui ayant esté établis par l'autorité des Apostres & des Peres, avoient esté negligez par la paresse de quelques personnes; & qu'ainsi il estoit utile que tous les Evesques les observassent dans la vue du jugement de Dieu. Il prie donc Saint Victrice de les envoyer aux Evesques, & aux Eglises voisines, afin qu'on sache quelle est la pratique de l'Eglise Romaine, & qu'on s'y conforme dans les instructions qu'on donnera aux nouveaux Chrétiens; parceque la pratique de ces regles saintes fera aisément trouver les autres qu'il pourroit n'avoir pas assez marquées.

b.  
p. 1249. d.

d.  
p. 1250. c.

'Ce livre de regles qu'il dit qu'il envoyoit joint à sa lettre, [n'est sans doute autre chose que les reglemens qui y sont tellement joints qu'ils en font une partie,] dont le premier est qu'aucun Evesque ne doit estre ordonné ni à l'insceu du Metropolitan, ni par un seul Evesque. Le second défend d'admettre à la clericature ceux qui auroient pris la profession des armes, ou y seroient demeurez après avoir receu la remission des pechez [par le baptesme: Car pour ce qui est de la penitence, elle excluait seule de la clericature quand on n'auroit point porté les armes.] *habuerit.*

Justel, p. 197. r.  
Conc. p. 1250. c. d.

'Le troisieme qui fait encore partie du second, selon Denys le Petit, [quoiqu'il n'y ait aucun raport,] ordonne que les différends nez entre les Ecclesiastiques, seront terminez par le jugement des Evesques de la province, sans prejudice neanmoins de l'Eglise Romaine, que ceux qui voudront se faire juger dans d'autres provinces seront degradez de la clericature, mais que pour les causes importantes, après que les Evesques en auront jugé, on en avertira le saint Siege, selon l'ordonnance du Concile. [Je ne voy point qu'il en puisse marquer d'autre que celui de Sardique.] *r.*

d. c.

'Les trois articles suivans sont pour défendre d'admettre dans le Clergé ceux qui auront epousé une veuve, ou qui auroient eu deux femmes, devant ou après le baptesme, [contre l'opinion de S. Jerome;] & il dit que cela se pratiquoit par tous les Evesques. *referantur.*

p. 1251. d.

'Le neuvieme porte que les Prestres & les Diacres doivent absolument garder une entiere continence, n'y ayant point de jour où ils n'eussent à offrir le sacrifice & à administrer le baptesme. Il paroist que les Ecclesiastiques [inferieurs] avoient la liberté de se marier. Mais Innocent par le 10<sup>e</sup> article, en excepte

p. 1252. a. b.

1. Cela n'est pas dans toutes les éditions &c.

ceux qui avoient vécu longtems dans les monasteres, où ils estoient obligez à la continence, n'y ayant point d'apparence qu'ils n'observassent pas dans un degré supérieur ce qu'ils avoient observé estant moines. Il remarque dans le mesme article que "ceux qui avoient perdu leur virginité avant que de se marier, ne recevoient point la benediction de l'Eglise en se mariant; & que l'ancienne pratique de l'Eglise estoit que ces personnes qui avoient perdu la virginité, mesme avant le batesme, promettoient de ne se point marier lorsqu'ils entroient dans le Clergé.

'Le sixieme article défend, [conformément à tous les Canons,] d'ordonner un Clerc d'une autre Eglise sans la permission de son Evêque diocésain, ni aussi de recevoir dans une Eglise celui qui aura esté déposé dans une autre.

'Le settieme porte qu'on se doit contenter d'imposer les mains aux Novatiens & aux Montagnars, (c'est à dire aux Donatistes,) qui reviendront à l'Eglise, hors ceux qui auront quitté l'Eglise pour se faire batiser par ces heretiques: Car pour ceux là il ne les faut recevoir qu'après qu'ils auront satisfait par une longue penitence.

'Dans l'onzieme, Innocent avertit Saint Victrice de ne pas tomber dans la faute de ceux qui appelloient à la clericature des personnes qui n'estoient point exemptes de charges & de fonctions civiles; parcequ'il arrivoit souvent qu'on les contraignoit de quitter le sacerdoce pour les soumettre à ces charges, qui les engageoient mesme à donner des jeux & des divertissemens, dont on ne sauroit douter que le diable ne soit l'inventeur. Et il le fait ressouvenir de ce qu'il avoit vu luy mesme sur ce sujet: estant à Rome.

'Le douzieme porte que les femmes qui s'estoient remariées du vivant de leurs maris, n'estoient point admises à la penitence si l'un des deux [maris] n'estoit mort; & il veut que l'on observe la mesme discipline pour les vierges consacrées à J.C, qui auront violé la foy qu'elles luy devoient par un mariage public, ou par une fornication secrette: d'où l'on tire que mesme la consecration solennelle des vierges, ne rompoit pas, selon la pratique de l'Eglise Romaine, les mariages [qu'elle rendoit criminels,] quoique S. Basile soit dans un sentiment contraire.

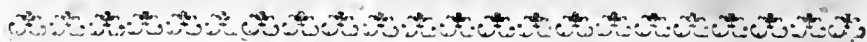
'Dans le treizieme article, il veut que l'on soumette quelque temps à la penitence celles qui se seront mariées après avoir promis à Dieu de vivre dans la virginité, quoiqu'elles n'aient

t. 5. p. 357. c.

point encore receu le voile. Ces deux derniers articles sont citez expressément de la lettre du Pape Innocent à S. Victrice de Rouen dans le second Concile de Tours; & ils y sont approuvez. [Ainsi c'est sans sujet que les heretiques s'en servent pour trouver à redire à cette lettre d'Innocent.] Elle est datée du 15 de fevrier 404, [ & ainsi du temps mesme que S. Victrice estoit à Rome; ce que nous ne voyons pas moyen de dire. Elle est peut-estre de l'année d'après.]

NOTE 2.

V. la note 2.



## ARTICLE III.

*Il combat les abus & le schisme de l'Eglise d'Espagne.*

[Les Evesques d'Afrique écrivirent en l'an 404, au Pape Innocent par la plume de Saint Augustin, pour obtenir de l'Empereur par sa recommandation les loix dont ils avoient besoin contre les Donatistes. Honoré en fit de plus fortes encore qu'ils ne demandoient, au commencement de fevrier 405.]

v. S. Augustin 516.

Conc. 2. p. 1112. 1113.

Ensuite de quoy le Pape leur récrivit, & les avertit que leurs Evesques feroient mieux de ne pas aller si souvent à la Cour; ce qui fit que le Concile de Carthage du 23 aoust 405, n'y envoya que des Ecclesiastiques.

p. 1299.

p. 1281. 2.

[Il faut mettre sans doute dans les premières années du pontificat d'Innocent,] la lettre qu'il écrivit aux Evesques d'Espagne assemblez dans le Concile de Toledé, [quoique nous n'en puissions pas marquer précisément l'année.] On voit seulement d'une part que c'estoit assez longtemps après un autre Concile tenu à Toledé [en l'an 400,] & de l'autre qu'il parle aux Evesques d'Espagne comme à des personnes qui estoient dans une entière liberté; & qu'ainsi c'estoit assurément avant que les barbares fussent entrez dans l'Espagne, c'est à dire avant le mois de septembre ou d'octobre 409, & mesme avant que Constantin eust osté cette province à Honoré en l'an 407 ou 408. Car depuis ce temps là elle fut toujours dans le trouble & dans la guerre.] Le Pere Sirmond nous a donné cette lettre plus ample qu'elle n'estoit avant luy dans les Conciles. Et il l'a mise dans son premier tome des Conciles de France, parceque dans divers manuscrits elle est adressée au Concile de Toulouze. Néanmoins il reconnoist que puisqu'elle ne traite que des affaires d'Espagne, il vaut mieux dire qu'elle s'adressa à un Concile de Toledé qu'à un de Toulouze, [quoique nous n'ayons point d'au-

dudum.

Conc. G. t. 1. p. 37.

p. 545. 1.

tre connoissance qu'il se soit tenu aucun Concile ni à Toledé ni à Toulouse sous Innocent.

V. les Priscillianistes  
515-17.

Le principal sujet de cette lettre est touchant la réunion des Priscillianistes. Symphose, Dictine, & divers autres Evesques engagez dans cette heresie, y ayant renoncé en l'an 400 dans le Concile de Toledé, avoient esté receus dans l'Eglise par ce Concile, & mesme conservez dans leurs dignitez, pourvu que le Pape & l'Evesque de Milan y consentissent. Ils y consentirent sans doute, j'puisqu'Innocent approuve leur reception. Neanmoins il se trouva que les Evesques de la Betique & de la province de Carthage, improuverent tout à fait ce decret; & au lieu de s'y conformer & de recevoir Symphose & les autres dans leur communion, ils rompirent mesme celle qu'ils avoient avec les anciens Orthodoxes [d'Espagne,] & troublèrent ainsi la paix de l'Eglise par un scandale tres fascheux. Il y eut mesme un Evesque nommé Jean qui après avoir consenti par ses deputez dans le Concile de Toledé, à la reception de Symphose, ne laissa pas à ce qu'on disoit de se separer pour ce sujet de la communion de ses confreres.

Conc. t. 2. p. 1280.

p. 1281. b.

Le temps augmenta la division; & le desir de soutenir ce que l'on avoit embrassé, estoit cause que le mal devenoit de jour en jour plus grand & plus incurable. Enfin Hilaire Evesque, & Elpide Prestre, s'en allèrent à Rome, & avertirent le Pape, en gemissant, du malheureux état où estoit la province, tant par ce schisme que par divers desordres qui se commettoient contre l'ordre de la discipline. Innocent ayant fait examiner leur rapport dans l'assemblée de son Clergé, où l'on tint acte de tout ce qui se passa, écrivit la lettre dont nous parlons adressée aux Evesques assemblez au Concile de Toledé, soit à ceux qui s'estoient trouvez au Concile [de l'an 400,] soit qu'il s'en tint alors un autre au mesme lieu.

p. 1282. a.

p. 1279. c.

p. 1284. b.

Bar. 405. § 47.

Il y ordonne que l'on s'informerá exactement quels sont les Evesques qui se separent de la communion de leurs freres; qu'on s'efforcera de les porter par toutes sortes d'instructions à s'unir avec les autres & à communiquer avec Symphose, selon le decret du Concile de Toledé; & que s'il y en a qui le refusent, les Evesques d'Espagne les separeront de la communion de l'Eglise Catholique, afin que s'ils veulent en estre les ennemis, ils soient au moins reconnus pour tels.

Conc. p. 1281. b.

p. 1280. d.

p. 1281. b.

Outre ce point, Hilaire se plaignoit encore d'autres desordres qui regardoient des Eglises particulieres, & entre autres qu'un.

p. 1280. c.

p. 123. a.

Rufin qui avoit déjà autrefois troublé l'Eglise, & en avoit demandé pardon dans le Concile de Toledé, avoit encore depuis usurpé le droit d'ordination qui appartenoit à son Métropolitain, & avoit ordonné un Evêque en secret contre la volonté du peuple. La province de Tarragone se plaignoit aussi que Minicie avoit entrepris la même chose dans l'Eglise de Girone. Innocent déclare donc qu'il faut examiner si ces Evêques ont esté ordonnez de la sorte; & en ce cas les déposer.

c. d. c.

Il marque aussi diverses fautes que l'on avoit faites dans les ordinations des Evêques & des Ecclesiastiques, qu'il excuse néanmoins pour le passé, de peur d'augmenter le trouble où estoit l'Eglise d'Espagne: Mais il veut qu'à l'avenir ceux qui seront ordonnez contre les Canons, soient deposez avec ceux qui les auront ordonnez. Il fonde ces regles sur les Canons de Nicée, [qui néanmoins n'en parlent pas.] Il montre surtout que ceux qui ont eu une première femme avant leur baptesme sont du nombre des bigames. Il demande qu'on ait soin de rendre justice à Gregoire Evêque de Meride, s'il a sujet de se plaindre. Il paroist qu'il leur envoya les actes de ce qui s'estoit passé à Rome dans le Consistoire, lorsqu'Hilaire & Elpide y parlerent des desordres qui estoient en Espagne.

p. 122. a.

c. d. c.

a.

p. 1279. c.

\*\*\*\*\*

#### A R T I C L E I V.

*S. Chrysofome a recours à S. Innocent, qui le console, & travaille en sa faveur.*

[S]i ce saint Pape ne put souffrir sans douleur la division qu'il voyoit se former dans une petite partie de l'Eglise, il fut bien plus sensiblement touché du trouble qu'excita dans toute l'Eglise la deposition si injuste de S. Jean Chrysofome Archevesque de Constantinople. Ce Saint avoit esté depose l'an 403 vers le

V. son titre  
574. &c.

mois de juillet, par la faction de Theophile d'Alexandrie & par le Conciliabule du Chefne, chassé ensuite de Constantinople par l'autorité de l'Empereur Arcade, rétabli aussitost sur l'instance qu'en fit le peuple, & par la protection toute visible que Dieu prit de son innocence. Il ne se contenta pas de cela, & demanda avec instance qu'on assemblast un Concile où il püst faire voir l'injustice & la nullité du jugement que l'on avoit rendu contre luy. Mais ses adversaires au lieu de prendre la même voie pour justifier leur conduite, recommencerent au bout de deux mois à



le persecuter par des cabales de Cour; & Dieu les abandonna tellement à leurs desirs, que faisant valoir la pretendue condamnation du Saint, ils obtinrent d'Arcade qu'il seroit chassé de son Eglise le samedi de Pasque: & ce saint jour fut profané par des abominations étranges. Le 20 de juin suivant on le fit sortir de Constantinople pour le mener en exil: & six ou sept jours après on ordonna en sa place Arface homme entierement indigne & incapable d'estre Evesque de Constantinople.]

'La nouvelle de ces dernieres violences qui se commirent en l'an 404, n'estoit pas encore arrivée à Rome lorsque Theophile y envoya un Lecteur de son Eglise avec une lettre de luy seul, où il mandoit au Pape qu'il avoit déposé S. Chrysofome, sans dire les circonstances d'une affaire si importante. Le Pape en fut surpris & indigné, & ne voulut point répondre à cette lettre. Il y avoit à Rome un Eusebe Diacre de Constantinople, qui y estoit pour les affaires de [son] Eglise; & [ayant sans doute appris ce que Theophile avoit mandé à Rome,] il vint trouver le Pape & le conjura par une requeste de ne rien precipiter, parcequ'on decouvrirroit bientôt la verité de toute cette affaire.

Pall.dial. c.2.p.9.

'En effet trois jours après, Panfophe & trois autres Evesques arriverent avec trois lettres adressées au Pape, l'une de S. Chrysofome, l'autre des Evesques de sa communion, & la troisieme de tout le Clergé de Constantinople. De ces trois lettres, nous avons encore celle de S. Chrysofome en grec dans les œuvres de ce Pere, & dans Pallade l'historien de sa persecution. [Il l'écrivit fort peu après Pasque, environ deux mois avant que d'estre chassé de Constantinople.] Il y suppose qu'Innocent n'avoit point encore esté informé de ce qui le regardoit que par le bruit public; & il est certain qu'il ne luy en avoit point écrit, ce qui est conforme à ce que dit Pallade, que le premier qui en apporta la nouvelle à Rome, (c'est à dire d'une maniere authentique,) fut le Lecteur de Theophile.

p.9.10.

p.10-22.

p.10.11.

p.9.

[Après que S. Chrysofome a fait dans sa lettre le recit de sa persecution,] il prie le Pape de declarer par ses lettres, que tout ce qui estoit fait contre luy estoit nul; de témoigner que ceux qui en estoient coupables meritoient d'estre punis selon les loix de l'Eglise, & de continuer à luy écrire & à luy donner les autres marques ordinaires de sa charité, [c'est à dire de sa communion.] Il parle partout dans cette lettre comme à plusieurs personnes,

p.21.

x. *notés.* Est-ce que la requeste estoit adressée à tout le Clergé de Rome, ou à tous les Evesques de l'Occident?

p. 22.

hormis dans le titre & dans la conclusion. Et en effet l'exemplaire qui est dans Pallade, porte qu'il écrivoit aussi ces choses à Venere de Milan; & à S. Chromace d'Aquilée. [Ainsi l'on peut juger que la lettre estoit pour tous les trois: Mais elle regardoit sans doute le Pape plus que tous les autres, à cause de la dignité de son siege.]

s. j. p. 22. 23.

'La reponse qu'Innocent fit à ces lettres, fut qu'il admettoit la communion de tous les deux partis en cassant & en annullant le jugement rendu par Theophile, & qu'il falloit tenir un Concile legitime de l'Orient & de l'Occident. Car il ne crut pas devoir se separer de la communion de personne jusqu'au jugement de l'affaire. [Ainsi il ne consideroit pas ce qu'il ordonnoit dans sa

p. 24.

lettre comme un jugement.] Il paroist que les autres Evesques d'Italie à qui S. Chrysofome s'estoit adressé, firent la mesme réponse. [Ils suivoient en cela] ce que S. Chrysofome mesme avoit dit aux Evesques ses amis & ses défenseurs: Communiquez [avec mes persecuteurs,] de peur de diviser l'Eglise; mais ne soucrivez pas à ma condannation, parceque je ne me sens point coupable.

Bar. 404. § 80.

Pall. dial. c. 3. p. 69.

'On voit qu'Innocent manda à peu pres la mesme chose à Theophile qu'il avoit mandée au Saint. C'est ainsi que le saint Siege declara [en quelque sorte] le grand Chrysofome innocent, et ne consentant point à sa condannation. Demetre Evesque de Pessinonte porta en Orient les lettres d'Innocent à S. Chrysofome, & les montra partout pour faire voir que l'Eglise Romaine communiquoit toujours avec ce Saint.

c. 3. p. 24.

Conc. B. t. 3. p. 640. 2. f.

Pall. dial. c. 3. p. 27.

p. 25.

'Peu de jours après qu'Innocent eut répondu à S. Chrysofome, Pierre & Martyre arriverent à Rome, & y apporterent des lettres de Theophile, qui les envoyoit avec les actes de la deposition de Saint Chrysofome [faite par l'assemblée du Chesne:] la lecture de ces actes ne fit qu'augmenter l'horreur que le Pape avoit de la temerité de Theophile. Ainsi il luy répondit en peu de mots d'une maniere fort severe, luy declarant encore qu'il ne pouvoit abandonner la communion de S. Chrysofome, jusqu'à ce qu'il eust esté condanné par un jugement legitime; que l'on tiendroit bientost un Concile, & que c'estoit à Theophile à y venir accuser Saint Chrysofome, suivant les Canons de Nicée, parceque l'Eglise Romaine n'en recevoit point d'autres; [ce qu'il dit au sujet d'un Canon d'Antioche, sur lequel on avoit chassé le Saint de son Eglise. Il parle du Concile comme en estant assuré, à cause sans doute que l'Empereur Honoré qui estoit alors à Rome, luy avoit promis de le demander à Arcade,]

p. 24.

V. S. Chry-  
sofome 5.  
52.

"comme nous verrons qu'il fit : & il témoigne expressément que le Pape luy en avoit écrit [depuis qu'il s'en fut allé à Ravenne.] p. 29. 30.

'Innocent s'adreffoit à Dieu [aussi bien qu'aux hommes:] & il joignit le jeûne à la priere, pour obtenir de sa miséricorde la fin de la division, & le rétablissement de la charité fraternelle [entre les Prelats.] p. 24. 25.



A R T I C L E V.

*Les amis de S. Chrysofome se retirent à Rome : S. Innocent & Honore écrivent inutilement pour luy.*

"C O M M E Pallade fait profession dans son dialogue de marquer tous ceux qui avoient informé l'Eglise Romaine de ce qui s'estoit fait à Constantinople, [il faut entendre de Pierre & de Martyre du costé de Theophile,] ce que dit l'Empereur Honoré, que tous les deux partis avoient envoyé des deputez à l'Evesque de Rome, & à ceux d'Italie, & les avoient consultez. C'estoit un engagement qui les obligeoit à sursoir toutes choses, en attendant que ceux qu'ils avoient consultez eussent déclaré ce qu'il falloit faire dans une rencontre si importante. Mais les ennemis de Saint Chrysofome n'eurent pas cette patience, & ils se hasterent de punir comme coupables, & d'envoyer en exil ceux dont la cause, n'avoit point encore esté examinée dans le Concile. Car peu après [le depart de Pierre & de Martyre,] Theotecne apporta de Constantinople des lettres d'environ 25 Evesques, qui mandoient que S. Chrysofome avoit esté chassé de la ville [le 20 de juin,] qu'il avoit esté relegué à Cucuse, & que la grande eglise avoit esté brulée le jour mesme de sa sortie. Pall. dial. c. 1. 2. Bar. 404. § 80. Pall. p. 244

"Cette nouvelle toucha Innocent jusqu'à luy faire verser des larmes. Mais il y avoit à la Cour [soit d'Arcade, soit peutestre mesme d'Honoré,] des personnes puissantes qui s'opposoient à la paix : [Et les deux freres, ou au moins leurs ministres, s'accordoient tres mal.] De sorte qu'Innocent ne pouvant faire davantage, écrivit à Saint Chrysofome, & aux Evesques ses amis, des lettres de communion. Il donna ces lettres à Theotecne mesme. P. 24. 25.

[Ainsi celle que rapporte Sozomene n'est point de ce nombre,] quoique Blondel l'ait cru, puisqu'elle fut envoyée\* par le Diacre Cyriaque, [apparemment en 405 ou en 406.] Blond. p. 1265. 4 Soz. l. 8. c. 26. p. 794 b.

<sup>b</sup>Theotecne n'estoit arrivé à Rome, ou n'en estoit parti que depuis peu, lorsqu'un nommé Paterne apporta au Pape des let-

&c.

V. S. Chry-  
sofome  
note 86.  
\*Ibid. § 117.

<sup>b</sup> Pall. p. 25.

tres de quelques Evesques ennemis de Saint Chrysofome. Mais elles contenoient des fauffetez si manifestes, qu'Innocent ne voulut pas seulement y faire de réponse, & rebuta Paternelle avec indignation. [Ce fut apparemment en l'an 405,] que l'Evesque Cyriaque vint se refugier à Rome à cause d'un edit fait contre ceux qui ne communiqueroient point avec Theophile, Arface intrus à la place de S. Chrysofome, & Porphyre [qui fort peu après le bannissement de S. Chrysofome, s'estoit élevé luy mesme sur le siege d'Antioche d'une maniere si irreguliere,] qu'ayant écrit à l'Eglise Romaine [sur son ordination,] on ne jugea point qu'il meritoit de réponse. Cyriaque fut suivi par Eulyse Evesque d'Apamée, qui apporta au Pape des lettres de 15 Evesques de la communion de S. Chrysofome; & encore d'Anyse de Thessalonique qui declaroit qu'il vouloit suivre le sentiment de l'Eglise Romaine. Un mois après, Pallade d'Helenople vint aussi à Rome, & il fut fort bien receu par Pinien & sa famille.

Après Pallade, Germain Prestre, & Cassien Diacre [celebre par ses écrits,] apporterent à Innocent des lettres de tout le Clergé de Constantinople sur l'état deplorable de leur Eglise, & après eux Demetre de Pessinonte revint encore à Rome avec des lettres des Evesques de Carie qui embrassoient la communion de S. Chrysofome; & des Prestres d'Antioche, qui conjuroient les Romains de rétablir l'ordre dans leur Eglise, & de les secourir contre l'intrusion de Porphyre.

Innocent avoit ce Prelat avec luy, aussi bien que Cyriaque, Eulyse, & Pallade, lorsqu'il fit réponse à la lettre du Clergé & du peuple de Constantinople, que Germain & Cassien luy avoient apportée. Il leur témoigna beaucoup de compassion pour les maux qu'ils souffroient; les assure que c'est pour la justice qu'ils combattent, & releve l'innocence de S. Chrysofome. Mais pour ce qui est de leur soulagement; il les exhorte à ne le chercher pour lors que dans la patience; qu'il falloit necessairement un Concile comme il l'avoit cru il y avoit déjà long temps; que c'estoit le seul moyen d'appaiser une si violente tempeste; & qu'il cherchoit tous les moyens pour l'assembler. Il y fut encore plus déterminé lorsque Domitien Prestre de Constantinople luy eut présenté les actes de ce qu'on avoit fait souffrir à diverses dames, pour les contraindre de communiquer avec Arface; & que Vallagas Prestre de Nisibe luy eut rapporté l'affliction extreme & les gemissemens des monasteres de Mesopotamie, [au sujet de ce semble de l'élection de Porphyre.]

c. 3. p. 17.

p. 141.

p. 26.

Zaufc. 121. p. 1037 a.  
a dial. p. 27 [Soz.  
l. 8. c. 26. p. 794.  
795.

Pall. p. 27. 28.

Soz. p. 796. c.

p. 794. d.

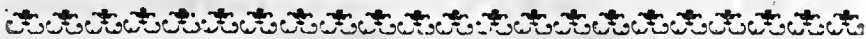
p. 795. d.

p. 796. b.

Pall. p. 28.

&c. 'Ne pouvant donc plus tolerer des choses si indignes,"il en p.28.  
 v.S. Chry- écrit à l'Empereur Honoré[qui estoit alors à Ravenne,"& ce  
 foltome 5 fut sur cela qu'Honoré après avoir pris l'avis de tout le Concile  
 118,128. d'Italie,demanda au Pape cinq Evesques, deux Prestres de Ro-  
 me, Valentinien & Boniface,avec un Diacre,& les envoya de sa  
 part en l'an 406, à Arcade,chargez de lettres d'Innocent & de  
 quelques autres Evesques d'Italie , pour demander un Concile  
 œcumenique à Theffalonique. Arcade receut aussi mal cette  
 Ib. 5 124,126. deputation qu'il eust dû la bien recevoir :"& elle donna mesme  
 occasion à persecuter plus que jamais ceux qui aimoient la vertu  
 de S. Chrysoftome , & la discipline de l'Eglise.

Innocent se trouvant donc hors d'état de soutenir la justice  
 opprimée par la violence , ne put faire autre chose que de  
 Ib. 5 127. témoigner l'horreur qu'il avoit pour l'injustice,"en refusant sa  
 communion aux Evesques d'Orient , particulierement à Theo-  
 phile d'Alexandrie auteur de tous les maux, à Attique intrus au  
 commencement de 406 dans le siege de Constantinople , après  
 la mort d'Arface, & à Porphyre usurpateur de l'Eglise d'Antio-  
 che: Et sa conduite fut suivie par une partie des Evesques de  
 l'Occident. Ce fut peuteffre ce qui donna sujet à S. Chrysoftome  
 de louer sa generosité invincible, dans une lettre qu'il peut luy  
 avoir écrite sur la fin de cette année.]



A R T I C L E V I .

*S. Innocent répond à S. Exupere ; console S. Chrysoftome ; mais  
 n'excommunie point Arcade.*

[L E s soins qu'une affaire aussi importante qu'estoit celle de  
 S. Chrysoftome, donnoit à Innocent , ne l'empeschoient  
 pas de satisfaire aux autres obligations de sa charge , comme  
 nous le voyons] par la lettre à S. Exupere de Toulouse datée  
 du 20 fevrier de l'an 405.<sup>a</sup> Ce saint Evesque se voyant embarassé  
 par diverses difficultez,aima mieux selon les regles de la sagesse,  
 consulter ceux qu'il jugeoit capables de l'en eclaircir, que de  
 demeurer dans l'ignorance par une honte superbe d'avouer ce  
 qu'il ignoroit , ou de decider luy mesme cès doutes par une re-  
 merité criminelle. Ainsi il s'adressa à Innocent, qui ne luy refusa  
 point de luy communiquer les lumieres qu'il avoit pu tirer de  
 l'autorité des Ecritures, ou de la tradition de l'Eglise : & il se  
 rejouit mesme de ce qu'en luy demandant l'éclaircissement de

Conc. t. 2. p. 1256.  
 c.  
 4 p. 1254. b. c.

ses difficultez, & l'engageant à les examiner, il luy donnoit occasion d'apprendre plusieurs choses qu'il ne favoit pas.

c.1255.b.

'Il luy mande donc 1. qu'on ne peut point tolerer que les Prestres & les Diacres usent du mariage, estant tous les jours engagez ou à sacrifier ou à baptizer; qu'on peut pardonner le passé à ceux qui n'ont pas connu l'epistre de Sirice [à Himere, dont il transcrit une partie,] & que pour les autres il les faut absolument déposer.

p.1255.c.d/1258.

2.'Qu'il faut accorder la communion aussibien que la penitence à tous ceux qui la demandent à la mort, mesme à ceux qui auroient vécu depuis leur baptesme dans le dereglement & dans le crime; quoiqu'autrefois dans le temps des persecutions on n'accordast que la penitence à ces sortes de personnes.

p.1255.d.e.

3.'Qu'on n'a rien à dire à ceux qui ont exercé des offices de judicature depuis leur baptesme, & qui ont fait donner la question, ou mesme condamné à mort; mais qu'ils rendront conte au jugement de Dieu de leur administration.

p.1256.a.

4.'Que l'Eglise condanne egalemeut l'adultere dans les hommes & dans les femmes; mais qu'elle le punit moins souvent dans les hommes, parceque les femmes accusent plus rarement leurs maris devant les Evesques, que les maris n'accusent les femmes, & qu'on ne les prive pas aisément de la communion sur des soupçons.

b.

5.'Qu'on ne peut empescher les baptizez de demander la mort d'un criminel à la justice.

c.

6.'Qu'on doit separer de la communion comme adulteres les hommes & les femmes qui après s'estre separez se remarient à d'autres, & ceux mesmes qui les epousent: mais qu'on ne peut condanner leurs parens si l'on ne decouvre qu'ils les ont portez à ces alliances illicites.

d.e.

'Il fait ensuite le catalogue des livres canoniques de la mesme maniere que nous l'avons encore aujourd'hui, & marque quelques livres apocryphes qu'il faut rejeter ou mesme condanner absolument.

Bar.406.546.

[Cocus allegue diverses raisons pour pretendre que cette lettre est supposée. Mais il faut qu'elles aient paru bien foibles à ceux mesmes de son parti, puisque Blondel n'a pas seulement daigné en parler, & ne conteste point cette lettre.] Baronius croit qu'Innocent y établit le celibat des Clercs aussibien que dans celle à Saint Victrice, à cause des erreurs de Vigilance qui pouvoient commencer à paroistre vers ce temps-ci. [Mais Vigilance combattoit la virginité en general; & ses erreurs ne fai-

soient pas apparemment beaucoup de bruit à Rouen.] Quelques uns prétendent que la communion qu'Innocent accorde à tous les mourans, n'est que la simple absolution, non l'Eucaristie. [Mais trouve-t-on que l'Eglise ait jamais refusé l'Eucaristie à ceux à qui elle avoit accordé l'absolution, dont l'Eucaristie est la consommation & le seu? Le mot mesme de communion quand il est mis absolument comme ici, signifie-t-il jamais autre chose?] Mais enfin le 13<sup>e</sup> Canon de Nicée, [qu'Innocent a sans doute voulu suivre,] j'ordonne en termes formels de donner l'Eucaristie à tous les mourans.

Conc. t. 2. p. 1259. d.

p. 36. b. c.

'Ce fut au plustost sur la fin de l'an 406, que S. Chrysostome écrivit au Pape Innocent<sup>11</sup> la lettre dont nous avons déjà parlé, & qu'il date de la troisieme année de son exil. Il y témoigne que l'affection que le Pape avoit pour luy, & les bons offices qu'il luy rendoit, estoient sa consolation & sa joie. Il luy parle du peu de succès que la deputation des Occidentaux avoit eu, le priant de ne point se decourager pour cela, & de ne point cesser de travailler pour la paix de toute l'Eglise. [Ce fut peutestre pour répondre à cette lettre de S. Chrysostome,] que S. Innocent luy écrivit<sup>12</sup> celle que Sozomene nous a conservée, où il l'exhorte à mettre sa consolation dans sa patience, & dans le témoignage que sa bonne conscience luy rendoit.

Chry. t. 4. p. 600 a. b.

b.

p. 599.

Soz. l. 8. c. 16. p. 794.

'Le Concile d'Afrique de l'an 407, qui se tint le 13 de juin à Carthage, ordonna qu'on écriroit au saint Pape Innocent pour réunir les Eglises de Rome & d'Alexandrie. [Nous ne voyons pas que cela ait rien produit,] & Innocent se contenta de marquer plusieurs fois à quelles conditions il recevroit ceux qui voudroient avoir sa communion. Il en écrivit particulièrement au Concile des Evesques de Macedoine, soit à celui de l'an 414, [soit à quelque autre; car la lettre aux Evesques de Macedoine du 13 de decembre 414, ne parle point de cela.]

Conc. t. 2. p. 1117. c.

Bar. 403. 535. 40.

Boll. 3. jan. p. 478. 5. 25.

'On pretend qu'Innocent excommunia mesme Arcade & Eudoxie sa femme; & Baronius raporte sur cela diverses lettres d'Innocent à Arcade & d'Arcade à Innocent, qu'il a tirées partie de Nicephore & de Glycas, & partie du Vatican. [Sans entrer dans la discussion particuliere de ces lettres, le seul silence des anciens historiens qui n'ont point parlé d'une chose aussi memorable & aussi peu probable qu'est l'excommunication d'un Empereur & d'une Imperatrice, suffiroit pour rejeter toutes ces pieces. D'ailleurs l'état où Pallade, qui écrivoit au plustost dans les derniers jours du regne d'Arcade, nous represente

Bar. 407. 519-21.

Nphr. l. 13. c. 34. p. 419. 420. Glyc. 4. p. 259. 260.

qu'estoient les amis de S. Chrysofome, n'a nul raport avec ce qu'on lit dans ces lettres, qu'Arcade se repentit de ce qu'il avoit fait contre S. Chrysofome ; qu'il maltraita ses ennemis, & qu'il punit tellement sa femme qu'elle en demeura malade. Mais ce qui les fait particulièrement rejeter de tout le monde, c'est qu'elles supposent toutes qu'Eudoxie survéquit S. Chrysofome. "Et elle estoit morte des l'an 404, quatre ans avant luy.]

V. Arcade 5  
13]note 30.

ARTICLE VII.

*Innocent fait Rufe de Thessalonique son Vicaire en Illyrie, va à Ravenne à cause d'Alaric qui assiége & pille Rome : Il écrit sur les Clercs de Bonose.*

Col. r. t. i. p. 49.  
p. 49-51.

[**I**L y a des raisons considerables pour dire que] Rufe succeda NOTES.  
[des l'an 407] à Anyse de Thessalonique, quoique nous ayons une lettre d'Innocent qui porte à croire que ce n'a esté que vers 412. [Ce fut apparemment pour porter au Pape la nouvelle de son election, & en obtenir des marques de sa communion,] qu'il luy envoya Senecion l'un de ses Prestres.

p. 50.

p. 49.

Comme les Papes avoient accoutumé depuis Damase de commettre aux Evêques de Thessalonique en leur nom le soin de l'Illyrie orientale, Innocent crut devoir faire la mesme chose à l'égard de Rufe. Il fit donc savoir sa volonté à toutes les provinces [de ce departement] par une lettre [qui est perdue, & qu'il adressoit apparemment à Rufe, & aux autres Evêques de ces provinces.] Il en écrivit une seconde à Rufe en particulier, où il marque les noms des provinces qu'il commettoit à son soin & à sa prudence, pour les gouverner en son nom, comme le premier Primat, sans faire tort au Primat [ou Metropolitain] de chacune de ces provinces : en sorte que toutes les affaires qu'il faudroit renvoyer à Rome, on ne le fist qu'avec sa participation, & qu'il eust droit de terminer celles qu'il pourroit terminer, & de renvoyer les autres au Pape. Il a grand soin de le faire souvenir que c'est l'Eglise Romaine qui luy donne ce pouvoir, comme s'il eust eu peur que Rufe ne pretendist l'avoir de la dignité de la ville de Thessalonique, qui dans l'Etat civil estoit metropole de l'Illyrie orientale.

p. 50.

p. 50.  
" p. 48.

p. 49.

p. 50.

Il luy accorde aussi comme une faveur que le saint Siege luy faisoit, de pouvoir choisir tels Evêques qu'il voudroit dans les provinces qu'il luy commettoit, pour juger avec luy des affaires



qui naissoient dans sa province ou dans les autres dont il devoit avoir soin, [quoique l'ordre établi par le Concile paroisse bien aussi favorable pour conserver l'union & l'égalité entre les Evêques, & pour empêcher les Metropolitains de s'attribuer une autorité qui degenerere en domination.] En finissant il parle de quelques memoires qu'il avoit fait dresser avec Senecion qui estoit un homme fort sage. Ces memoires estoient pour servir d'instruction à Rufe sur une affaire qui pouvoit peutestre regarder les Eglises de l'Acadie. Sa lettre est datée du 17 de juin 412. p. 50. st.

*mathus.*

I.

V. la note 3.

V. Honoré

S 26.

["Mais il y a bien de l'apparence qu'elle est plustost de 407. Honoré passa à Rome l'année 407, & il n'en partit qu'au mois de may 408. Stilicon ayant esté tué le 23 aoust suivant, Alaric entra peu après en Italie, & assiegea Rome sur la fin de la mesme année."] Zosime dit que durant le siege les payens ayant voulu offrir des sacrifices au demon, exposerent leur dessein à Innocent Evêque de la ville; qui preferant le salut public à l'opinion où il se trouvoit, leur permit de faire ce qu'ils voudroient pourvu que ce ne fust que secrettement. [Une moderation si criminelle qui n'est nullement probable par elle mesme, ne le devient point dutout par le témoignage d'un ennemi déclaré des Chrétiens comme est Zosime.] Sozomene raporte à peu pres la mesme histoire: [mais il n'a garde d'y mêler le Pape.

Zof. l. 5. p. 816. d.

Soz. l. 9. c. 6. p. 807. 808.

Rome evita pour cette fois sa ruine en donnant toutes ses richesses. Mais Honoré n'accomplissant point ce qu'il devoit faire de sa part, la ville de Rome luy envoya par deux fois des deputez à Ravenne en l'an 409.] Le Pape Innocent se joignit aux seconds deputez, & alla trouver l'Empereur pour travailler à la paix. [Les troubles que la fuite de la guerre & l'élection d'Attale causerent dans Rome aussitost après, donnent lieu de croire qu'Innocent n'y put pas revenir sitost.] Il est certain qu'il estoit à Ravenne lorsque Rome fut saccagée par Alaric [le 24 aoust 410.]

Zof. p. 819. 820.  
Soz. c. 7. p. 808. c.

Oros. l. 7. c. 39. p. 222. 2. b.

Orose remarque en cela la providence de Dieu qui le tira de sa ville comme Loth de Sodome, ne voulant pas qu'il fust témoin du malheur que son peuple s'estoit attiré par ses pechez; & voulant faire voir par l'absence de ce saint Pasteur, que la ruine de Rome estoit un effet de sa justice, non de la puissance des Gots.

[Ces malheurs ne pouvoient manquer de causer divers troubles dans les familles.] Il y eut entre autres une femme nommée Urse, qui ayant esté emmenée captive par les barbares, son mari nommé Fortunius epousa une Restitute. Mais Urse fut delivrée

Conc. 1. p. 125. c.

*2. in causa archivorum? Ne faut-il point Archivorum?*

de la captivité par la miséricorde de Dieu, & estant venue trouver le Pape Innocent, elle fut reconnue sans difficulté pour estre celle que Fortunius avoit epousée d'abord. Innocent manda cela à Probe, (qui apparemment estoit le fils de ce Probe si celebre sous Valentinien & Theodose, & avoit quelque charge de judicature,) & luy declara que selon les regles de la foy, Urse estoit la veritable & unique femme de Fortunius, & non Restitute qui ne pouvoit estre legitime. Il semble qu'il y eust eu depuis peu quelque loy de l'Empereur pour cela. [Je n'en trouve rien dans le Code Theodosien.]

b.

Conc. 12. p. 1271.

c.

'Durant qu'Innocent estoit à Ravenne pour les frequentes necessitez du peuple, [ & ainsi apparemment en 409 ou 410, ] il fut obligé d'écrire à Marcien Evêque de Naïsse, [ comme le porte la coll. étiôn de Denys le Petit dans Justel, touchant les Ecclesiastiques de son diocese, qui ayant esté ordonnez par Bonose lorsqu'il estoit encore dans la communion de l'Eglise, ne s'estoient pas voulu separer de luy depuis qu'il eut esté condamné vers l'an 393. ]

V. la note 3.

b. c.

'Innocent avoit écrit assez longtemps auparavant à Rufe [ de Theſſalonique, ] à Marcien, & aux autres Evêques [ d'Illyrie, ] qu'il falloit recevoir ces Ecclesiastiques s'ils vouloient revenir à l'Eglise. Neanmoins Germanion Prestre & Lupentin Diacre qui estoient de ce nombre, le vinrent trouver à Ravenne; & luy dirent que Marcien les laissoit gouverner les Eglises qu'ils avoient eues dans son diocese, mais qu'ils n'avoient pu encore obtenir sa communion. Il semble que c'estoit particulièrement à cause d'un Rustice qui avoit esté fait Prestre par une ordination réitérée: de sorte qu'ils ne pouvoient consentir ni à estre réordonnez, comme il est dit assez clairement que Rustice le demandoit, ni mesme à communiquer avec l'Eglise tant qu'il y demeureroit [ comme Prestre. ] Le Pape parle de cette réordination de Rustice comme d'une faute incontestable; [ & neanmoins il ne prononce rien contre luy. ] Il se contente de mander à Marcien qu'il ne doit faire aucune difficulté de recevoir ces Ecclesiastiques, s'ils avoient esté ordonnez par Bonose avant sa condamnation.

c. d.

d. c.





## ARTICLE VIII.

*Il consulte S. Aurele sur la Pasque ; répond aux Evesques de Macedoine.*

NOTE 4. [C]E fut apparemment des l'an 412, avant le mois de juin, que] S. Innocent écrivit à S. Aurele Evesque [de Carthage,] sa onzieme lettre sur le jour auquel il faudroit faire la Pasque en l'an 414. Innocent dit que le 16 de la lune de mars se devant rencontrer cette année là le 22 de mars, & le 23 de la lune estant le 29 du mois, il croyoit qu'il falloit faire la Pasque le 22 de mars. Mais il prie Aurele d'examiner cela dans son Concile, & de luy mander si on n'y trouve point de difficulté, afin qu'il le fasse publier solennellement par ses lettres [dans l'Occident] selon la coutume.

Conc. t. 2. p. 1264.

a.

'Il témoigne avoir une amitié tres particuliere & cordiale pour ce saint Evesque, [qui assurément en estoit bien digne,] quoiqu'il ne luy en donnast point de marques [que dans les occasions qui se présentoient d'elles mesmes.] Il luy recommande le Prestre Archidame [qui devoit sans doute porter sa lettre. Il ne luy parle point du sentiment des Alexandrins,] quoiqu'il fust conforme au sien, [à cause sans doute de la desunion qui estoit entre luy & Theophile.] Vers la fin de l'an 413, Innocent écrivit une lettre à S. Augustin par Cecilien [autrefois Prefet d'Italie, & chargé alors d'une commission imporrante dans l'Afrique. On ne sçait point ce que c'estoit que cette lettre.]

Buch. cycl. p.

158.

Aug. ep. 259. p.

362. 1. b.

V. Honoré

533.

'L'an 414, Innocent receut des lettres des Evesques de Macedoine par Vital Archidiacre [apparemment de Thessalonique,] qui arriva après les malheurs qui avoient pensé faire perir toute la terre. [Car les troubles qui avoient agité tout l'Empire depuis l'an 408, avoient cessé en l'an 412 pour l'Italie, par la retraite d'Araulphe & des Gots, quoiqu'ils durassent encore dans les Gaules & dans l'Espagne. Et mesme Heraclien avoit encore donné la terreur à Rome en l'an 413.]

Conc. t. 2. p. 1271.

b] 1276. c.

p. 1271. b.

'Ces Evesques consultoient de nouveau Innocent sur des choses dont ils luy avoient déjà écrit, & sur lesquelles ils avoient receu réponse, [non par la lettre de Marcien qui ne touche point les cas de celle-ci, mais par quelque autre que nous n'avons pas.] Ils representoient que la coutume de leurs Eglises estoit d'élever à la clericature, & mesme à l'episcopat, ceux qui avoient epoufé

c. d.

d. e.

des veuves comme les autres : & ils pretendoient [sur le raisonnement de Saint Jerome,] qu'il ne faut conter pour bigames que ceux qui ont eu deux femmes depuis leur baptesme. Ils vouloient aussi que l'on receust dans le ministere de la clericature ceux qui y avoient esté admis par<sup>u</sup> Bonose heretique, disant que la benediction sainte de l'Evesque legitime corrigeoit le defect qui pouvoit venir de celle d'un homme indigne de son caractere. Ils demandoient la permission d'établir Evesque un Photin condanné par les predecesseurs d'Innocent, & la degradation d'un Eustathe Diacre.

v. S. Am-  
broise 578,  
80,81.

Innocent répondit à cette lettre le 13 de decembre 414. Après un commencement fort civil, <sup>ai</sup>il rémoigne qu'il a esté fort surpris de l'injure qu'on sembloit faire au siege Apostolique, de revoquer en doute ce qu'il avoit réglé, après qu'on l'avoit consulté comme le chef des Eglises: & il ne laisse pas néanmoins de leur répondre de nouveau sur tous les chefs de leur lettre.

Il condanne la coutume d'admettre à la clericature ceux qui avoient epousé des veuves, parce, dit-il, que la loy de Moysé le défend au grand Pontife, & que c'est la pratique de toutes les Eglises de l'Orient & de l'Occident, de deposer mesme ces sortes de personnes du dernier degré du Clergé: [ & cette pratique uniforme de presque toutes les Eglises, est assurément une grande raison aux autres de n'en pas embrasser une contraire. ] Ce fut sur cela que Quelidoine de Besançon fut deposé par Saint Hilairé d'Arles & par S. Germain d'Auxerre. Il répond fort bien sur la bigamie, & ajoute encore de nouvelles raisons à celles de S. Augustin.

v. S. Hilairé  
d'Arles 514.

Sur le sujet des Bonosiaques, il montre qu'il est contre la raison de pretendre corriger par l'ordination ce qui ne se doit effacer que par une longue penitence; que l'ordre de la discipline est de n'admettre qu'à la communion laïque, & jamais à la clericature, ceux qui ont esté baptez par les heretiques; & que ceux qui ont passé de l'Eglise à l'heresie, ne sont receus que comme penitens, ce qui les exclut absolument du ministere ecclesiastique; & que les remedes extraordinaires dont la necessité a obligé d'user contre l'ordre de la discipline, doivent cesser des que la necessité cesse. [Il méle néanmoins à cela quelques raisons dont Saint Augustin ne se seroit pas servi.] Car il semble vouloir prouver que les ordinations faites par les heretiques sont nulles, & emploie pour cela les passages & les expressions dont Saint Cyprien s'estoit servi pour prouver l'invalidité de leur baptesme.

Pour

c.  
p. 1274. b. c.

p. 1276. a. b.  
b. c.

c.  
p. 1272. b. c.  
d. c.

d.

p. 1274. 1275.

p. 1274. i. d.

Du P. t. 3 p. 311.

'Pour conclusion, il veut bien que l'on tolere ces Ecclesiastiques Conc. p. 1276. a. qui avoient deja esté receus après avoir esté ordonnez par Bonose depuis sa condamnation, mais il ne veut pas qu'on les reçoive à l'avenir.

'A l'égard de Photin, quelque peine qu'il eust de toucher à ce a. b. qu'avoient fait ses predecesseurs, neanmoins comme les Prelats qui luy écrivoient l'assuroient qu'on avoit surpris contre luy le a. d. saint Siege par de faux bruits, il consent à son ordination. Il ne consent point de mesme à la deposition d'Eustathe, croyant estre assuré de sa probité. Il soutient qu'on ne l'a jamais accusé de rien contre la foy, ni d'aucune faute mortelle; & que s'il ne se rend pas aussi agreable qu'il devoit, c'est un défaut qu'il faut supporter. Il se plaint aussi ce semble de ce qu'ils n'ont pas eu d'égard au bon témoignage que l'Eglise Romaine leur avoit rendu de Dizonien & Cyriaque Soudiacres qui estoient ce semble liez avec Eustathe. Il prie qu'on les reçoive tous avec une paix sincere, & qu'on arreste ceux qui ne leur estoient pas affectionnez. [Il paroist donc que ces trois Ecclesiastiques estoient d'Illyrie.] Il mêle cette espece de reprimende avec divers témoignages de charité & d'amitié.

'Sa lettre est adressée à Rufe [de Thessalonique] & à vingt-deux p. 1272. b. autres nommez, & en general aux autres Evêques de Macedoine, & aux Diacres, [sans parler des Prestres, ce qui ne peut venir apparemment que d'une omission des copistes. Que si Nicete & Marcien qui sont nommez entre les vingt-deux, sont le celebre Saint Nicetas de Romanie, & Marcien de Naxe ou Naïsse qui vivoient en ce temps là, tous deux dans la Dace; il y a apparence que la lettre s'adresse à toute l'Illyrie orientale. En effet Bonose avoit esté Evêque de Naïsse dans la Dace, selon les plus habiles: Et je ne sçay s'il est aisé de croire qu'il y eust même vingt-deux Evêques dans la seule province de Macedoine, sans parler de ceux qui sont encore marquez en general.] L'auteur Geo. sac. p. 205. de la Geographie sacrée n'y en a connu que seize.

~~~~~

ARTICLE IX.

*Alexandre d'Antioche réunit les Eustathiens à son Eglise, & son Eglise à celle de Rome, en rétablissant la memoire de Saint Chrysostome.*

NOTE. 5. [ C'EST au plus tôt en la mesme année 414, que nous pouvons mettre la réunion des Eglises de Rome & d'Antioche, *Hist. Eccl. Tom. X.* N. B. N. N.

divisées au sujet de S. Chrysofome. Nous avons dit en un mot, de<sup>u</sup> quelle maniere Porphyre avoit succédé à S. Flavien d'Antioche en l'an 404.] On voit par les loix qui sont faites en sa faveur, qu'il s'estoit joint avec les ennemis de S. Chrysofome. [Et ne tenant son episcopat que de la faveur de la Cour, il falloit bien qu'il en suivist les sentimens.] Nous apprenons mesme de Pallade qu'il fut ordonné par Acace, Severien, & Antioque, [qui estoient après Theophile les chefs des ennemis de Saint Chrysofome.

v. Constant.  
ce Prestre.

Bar. 404. § 44.

Pall. dial. c. 15. p. 145.

Ainsi il ne faut pas douter que l'Eglise Romaine n'ait toujours réjetté sa communion, ] selon ce que dit Theodoret, qu'elle ne communiquoit point avec les Eveques de Syrie, <sup>a</sup> & Pallade dit que le Pape ne voulut faire aucune réponse à ses lettres. [Les anciens ne marquent point combien dura sa tyrannie.] Eutyque luy donne dix ans, [ce qui met sa mort en l'an 413 ou 414 : & cela s'accorde assez bien avec l'histoire.] Il eut pour successeur Alexandre qui s'estoit longtemps exercé à la vertu dans la vie monastique avant que de monter à cette dignité. Theodoret en parle toujours avec honneur. <sup>b</sup> Il avoit, dit il, receu de Dieu mille excellentes qualitez, un grand don pour la parole, une vie qui soutenoit tout ce qu'il preschoit aux autres, un grand cœur pour défendre la verité. Rien n'estoit plus réglé, plus austere, & plus pauvre que sa vie. Les Saints luy confioient avec joie ce qu'ils vouloient donner comme à un sage & fidele dispensateur des biens de l'Eglise. Ceux mesmes qui ne l'aimoient pas, reconnoissoient qu'il avoit une grande liberté à dire tout ce qu'il croyoit devoir dire. [Ce qui le rend néanmoins le plus illustre dans l'Eglise,] c'est que comme le dit le Pape Innocent, il aima la paix de tout son cœur, & la rechercha avec une ardeur que Dieu benit d'un succès tres favorable.

v. la note 3.

Thdr. l. 5. c. 34.  
p. 747. l.  
a Pall. p. 147.

Euty. p. 556.

Thdr. l. 5. c. 35.  
p. 747. d.

c. 17. p. 751. a. l. 3.  
c. 2. p. 640. a. l. cp.  
110. p. 680. b. l. r. P.  
c. 12. p. 833. 834.  
b l. 5. c. 35 p. 747.  
748.

v. Parc. 12. p. 834.  
a.

Cyr. Al. ep. 57. p.  
207. a.

Bar. 408. § 34.

Thdr. l. 3. c. 2. p.  
640. a.

Il trouva son Eglise divisée depuis 85 ans par le parti des Eustathiens, [trop connus pour repeter ce que nous en avons dit ailleurs en divers endroits. Car quoique<sup>u</sup> des l'an 398, Flavien qui estoit chef de la communion opposée à la leur, eust esté reconcilié par le moyen de Saint Chrysofome avec les Eglises d'Alexandrie & de Rome qui soutenoient les Eustathiens : néanmoins ceux de ce parti n'avoient pu encore se reduire à le reconnoistre pour Eveque.] Alexandre fit donc tout son possible pour les réunir. Il y employa les exhortations & les prieres ; & il en vint enfin à bout. Il voulut faire cette réunion avec<sup>u</sup> la ceremonie que décrit Theodoret ; & il semble selon le recit de cet

v. S. Flavien § 8.

a.  
a l. 5. c. 35. p. 748. a.  
p. 748. a. b.

&c.

historien, qu'Alexandre ait esté le premier trouver les Eustathiens dans leur assemblée, & les ait ensuite amenez solennellement à la grande eglise. Il receut tous les Ecclesiastiques de cette communion dans les degrez qu'Evagre ou Paulin qui en avoient esté Evêques] leur avoient donnez : & ainsi Dieu accorda à ses merites l'honneur d'avoir éteint une division qui défiguroit depuis si longtems la face de son Eglise. Bar. 408. § 33. 5 34.

V. Constan-  
ce Prétre. 'Outre les Eustathiens, il avoit trouvé dans Antioche divers Ecclesiastiques & laïques qui ne communiquoient point avec le corps de cette Eglise à cause de S. Jean Chrysofome. Il réunit encore toutes ces personnes. [Et ce fut sans doute pour cela] qu'il mit le nom de ce grand Saint dans les diptyques de l'Eglise, [c'est à dire dans une table ou un registre,] où l'on mettoit les noms de toutes sortes de personnes mortes dans la communion de l'Eglise ; en telle sorte neanmoins que les Evêques y estoient mis en un rang particulier. Il paroist qu'on faisoit memoire dans le sacrifice de tous ceux qui estoient écrits dans ces diptyques. 'Alexandre eut l'honneur d'estre le premier qui y mit le nom de S. Chrysofome, [entre ceux qui ne l'avoient pas fait d'abord, c'est à dire peutestre entre tous les Evêques de l'Orient qui estoient alors en possession de leur siege: Et il fit ainsi le premier pas pour rétablir la memoire de cet illustre Docteur de l'Eglise.] 5 35. Thdr. p. 48. b. Nphr. l. 14. c. 26. p. 492. d. c. 27. p. 494. b. c. 26. p. 492. d. Thdr. p. 747. b.

'Il fit encore rendre sans aucune difficulté aux Evêques Elpide & Pappus les eglises dont ils avoient esté depouillez à cause de Saint Chrysofome, [dans l'histoire duquel nous parlons de ces deux saints Confesseurs.] Bar. 408. § 35. Pall. dial. c. 20.

r. 'Baronius croit qu'Alexandre avoit fait tout ce que nous avons dit, comme des conditions qu'Innocent luy avoit imposées ensuite d'une legation que cet Evêque luy avoit envoyée pour demander sa communion : & il y a des paroles du Pape Innocent qui paroissent le marquer. [De la maniere dont Theodorct parle de la réunion des Eustathiens, il est difficile de croire qu'Alexandre ne l'ait faite qu'à la poursuite du Pape. Le zele qu'il témoigna dans la suite pour rétablir la memoire de Saint Chrysofome dans Constantinople, fait juger qu'il avoit esté capable de la rétablir dans son Eglise, sans que personne l'en pressast. Mais cela n'empesche pas qu'en mesme temps qu'il songeoit à donner la paix à son peuple, il ne travaillast aussi à se Bar. 408. § 32. 5 35-40.

*r. utrum omnibus conditionibus esset satis. Cum &c.* Cela pourroit en general estre les conditions auxquelles il avoit toujours promis de recevoir ceux qui demanderoient sa communion *quas dicitur- Bar. 408. § 40. ses temporibus predictis.*

la procurer à luy mesme, en demandant la communion du premier Evesque, comme tous les Patriarches ne manquoient pas de faire aussitost après leur sacre; & qu'Innocent n'ait pu luy demander pour condition ce qu'il estoit tout disposé de faire par luy mesme, & ce qu'il avoit déjà peuteestre fait en partie.

§ 33. 34. 35. 40.

[Quoy qu'il en soit,] il est certain qu'après avoir fait toutes ces choses, il envoya au Pape une deputation solennelle, dont il semble que le Prestre Cassien fust le chef ou l'ame, pour luy témoigner ce qu'il avoit fait, & luy demander sa communion. Il luy écrit en mesme temps, luy promettant de reciter le nom de S. Chrysofome entre les Evesques qui se reposent [en Dieu,] & de recevoir sans difficulté dans leurs degrez les Ecclesiastiques ordonnez à Rome ou autrepart depuis [la mort de ce Saint ou d'Evagre, pour ceux de leur communion.] Il luy envoyoit aussi une lettre d'Acace [de Berée,] par laquelle ce celebre ennemi de Saint Chrysofome témoignoit au Pape qu'il se rejouissoit de la réunion des Eustathiens, & du rétablissement des Evesques Elpide & Pappus, qu'il renonçoit à toute contention, & qu'il ne souhaitoit que d'entretenir la paix.

§ 36.

§ 33.

§ 33. 34.

§ 36.

§ 37.

§ 34.

§ 34. 40.

§ 33.

§ 35. 40.

§ 36.

a § 35. 40.

Innocent receut la deputation d'Alexandre avec une joie digne d'un Evesque qui aime veritablement la paix de l'Eglise. Il fit examiner avec soin dans les registres de l'Eglise Romaine, à quelles conditions il avoit déclaré qu'il recevroit à sa communion ceux qui en estoient separez à cause de S. Chrysofome, & trouva par les réponses des deputez d'Alexandre qu'il les avoit toutes accomplies. Ainsi il donna les mains, les receut, comme il dit, dans ses entrailles. Il embrassa la paix avec luy, receut la communion de son Eglise, & ouvrit par là le chemin à la paix universelle, faisant voir qu'il recevroit avec joie tous ceux qui accompliroient les mesmes conditions dont Alexandre s'estoit acquité le premier. Il fit cela avec le conseil de 24 Evesques. Et entre autres de Maximien Evesque dans la Macedoine ou aux environs.

Conc. t. 2. p. 1266.  
c.

Blond. p. 280.

[En attendant qu'il pust répondre plus amplement à Alexandre en luy renvoyant ses deputez,] il luy écrivit à la priere de Cassien une petite lettre pour estre comme les premices d'une nouvelle paix. Il l'envoya par Paul Prestre, Nicolas Diacre, & Pierre Soudiacre. Blondel veut que ce fussent les deputez d'A-

Foll. 9. jan. p. 476. §  
17.  
a Bar. 402 § 36. 37.

1. 'Bollandus au lieu d'Acace qui est dans Baronius, a lu Attique comme il est dans les Conciles de Binius, t. 1. p. 761. 2, & s'est engagé par là dans un fort grand embaras. La lettre à Acace fait voir manifestement que c'est luy qui avoit écrit.



Alexandre, [le quoy l'on peut au moins douter. Mais quelque temps après,] il luy en écrivit une plus longue signée de 24 Evesques, d'Italie [pour la pluspart,] laquelle il luy envoya avec les actes qu'il avoit fait dresser de ce qui s'estoit passé à Rome dans cette affaire. Il y declare qu'il a réglé que tous les Clercs Eustathiens ordonnez [& habituez] en Italie seroient cenz du corps de l'Eglise d'Antioche, puisque Cassien luy avoit témoigné qu'il le souhaitoit.

Conc. p. 1268. c. p. 1268.

Bar. 408. § 34.

Il ajoute qu'il a receu la lettre d'Acace à cause qu'elle luy avoit esté présentée avec la sienne, de peur de faire une espee d'injure à Alexandre. Il écrivit mesme à Acace une lettre de communion que nous avons encore: mais il l'envoya à Alexandre pour la luy mettre entre les mains, en cas qu'il eust entierement quitté son ancienne animosité contre S. Chrysostome & ceux de sa communion, & il accomplit toutes les choses qui luy estoient prescrites par le procès verbal qu'Innocent envoyoit à Alexandre, & qui en fit une declaration de sa propre bouche à cet Evesque. Car le Pape le rendoit mediateur & maistre de cette affaire.

§ 36.

§ 36. § 37.

Le Prestre Cassien qui agissoit ce semble en cette affaire plustost comme intercesseur que comme simple deputé d'Alexandre, pourroit bien estre le celebre Jean Cassien élevé du diaconat à la prestrie ensuite du voyage qu'il fit à Rome pour Saint Chrysostome [en l'an 405.]

Blond. p. 28.

Innocent se hasta de communiquer [à ses plus intimes amis] la joie que cette reconciliation luy donnoit. Et ce fut pour cela qu'il en écrivit par le Diacre Paul au Prestre Boniface, qui comme on croit estoit de sa part à Constantinople auprès de l'Empereur Theodose, & qui fut depuis l'un des successeurs d'Innocent.

Bar. 408. § 33

§ 33.

[Pour ce qui est d'Acace, la lettre qu'il avoit écrite au Pape pour la paix, donne lieu de juger qu'il embrassa les conditions que le Pape demandoit de luy,] & il est certain qu'Alexandre ordonna Evesque avec luy un Diogene bigame, a peutestre celui de Seleucobeles [en Syrie,] qui suivit Jean d'Antioche à Ephese l'an 431. Mais d'autre part, la lettre qu'Acace écrivit à S. Cyrille depuis la mort d'Alexandre, [donne grand lieu de juger que sa langue estoit plustost changée que son cœur.]

Thdr. ep. 110. § 980 b. a Conc. t. 2 p. 315. c.

Nphr. l. 14. c. 1. p. 497. c. d.

depuis la mort d'Alexandre, [donne grand lieu de juger que sa langue estoit plustost changée que son cœur.]

v. son titre § 3.

v. son titre.





## ARTICLE X.

*Alexandre travaille pour Saint Chrysofome ; consulte le Pape :  
De l'Eglise de Cypre.*

[S]I Acace après tant d'autres pechez qu'il avoit commis à l'égard de S. Chrysofome, y ajoutoit encore celui d'une penitence faulſe & hypocrite,] Nicephore dit au contraire d'Alexandre, qu'il témoigna un zele [ſincere &] tres ardent pour relever l'honneur de ce grand Saint, qu'il écrivit à l'Empereur & à tous les Eveſques pour les exhorter de rétablir ſon nom comme il avoit fait, & qu'il leur representa que c'eſtoit le moyen de donner une ferme paix à l'Eglise. Mais ce qui eſt certain, c'eſt qu'il perſuada à pluſieurs Eveſques de l'Orient de rétablir la memoire de ce Saint. Il alla meſme à Conſtantinople où il parla avec une liberté, que ceux à qui elle ne plaiſoit pas traitoient de temerité & d'audace. Il y excita le peuple à demander qu'on miſt le nom de Saint Chryſoſtome dans les diptyques, & ſes diſcours eurent tant de force qu'Attique eut beaucoup de peine à reſiſter à la violence du peuple qui l'en preſſoit. Il demeura aſſez longtems à Conſtantinople. Il paroît que Pierre & Edeſe Diacres d'Alexandrie y eſtoient en meſme tems. Et on voit d'autre part qu'il y avoit un Edeſe à la Cour de l'Empereur vers l'an 415, où il agiſſoit pour S. Cyrille.

V. S. Cyrille  
d'Al. 513.

[On ne remarque rien de luy outre ce que nous en avons dit, ſinon] qu'il transféra un Doſithée de l'eveſché de Seleucie à celui de Tarſe qu'Hellade tenoit au tems du Concile d'Epheſe, & qu'un ſaint ſolitaire nommé Zenon luy laiſſa en mourant quelque argent qui luy reſtoit, afin qu'il le diſtribuaſt aux pauvres ; l'ayant appellé pour cela comme ſon Eveſque, & comme un homme dont la vie eſtoit digne d'rang qu'il tenoit.

On voit le ſoin qu'il eut d'entretenir l'union qu'il avoit commencée avec le Pape Innocent, par une lettre de ce meſme Pape, qui témoigne qu'Alexandre luy avoit écrit & luy avoit envoyé un memoire de quelques difficultez dont il luy demandoit l'éclairciſſement. Innocent dans la réponſe qu'il luy fait, dit que ſa conſultation luy eſtoit tout enſemble & un honneur & une charge. Il remarque enſuite que l'Eglise d'Antioche preſidoit non à une province particuliere, mais à tout le dioceſe d'Orient. C'eſt pourquoi il luy conſeille non ſeulement d'ordonner tous

Nphr. l. 14. c. 25.  
p. 490. b.

c. 27. p. 497. b.

c. 27. p. 498. a.

c. 26. p. 492. a.

S. O. r. n. p. 86. 2. c.  
d.

l. s. c. 36. p. 381. b.

Conc. 1. 3. p. 368.

2.

Conc. 1. 2. p. 1263.

2.

p. 1269. 4.

b.

Les Metropolitains comme il avoit coutume de faire , mais aussi d'empescher que les simples Evesques eloignez de luy ne fussent ordonnez sans son consentement & sans ses lettres; & pour ceux qui estoient proches, & dont il dit qu'il devoit avoir un soin particulier , il dit qu'il peut se reserver le droit de les ordonner luy mesme. [C'estoit donner une grande autorité aux Patriarches, & affoiblir beaucoup celle des Metropolitains. Cependant il y a apparence , puisqu'il luy donne ce conseil , que c'est ce que les Papes pratiquoient eux mesmes dans les provinces qui dependoient plus particulièrement de leur siege. Il faudroit voir neanmoins si les lettres des Papes ne prouvent point que les Evesques de ces provinces, comme ceux de la Sicile, estoient ordonnez dans les provinces mesmes. Je n'en voy rien dans celles d'Innocent.] Car si la 6<sup>e</sup> ordonne d'examiner Modeste qui aspirait à l'episcopat, & qu'on disoit en estre indigne, [rien n'empesche de croire qu'il y aspirait en travaillant à se faire clire par le peuple du lieu où il estoit. p. 1162.

L'isle de Cypre estoit, selon l'Etat civil, du departement d'Orient: ] Mais ses Evesques ne reconnoissoient point celui d'Antioche pour l'ordination [non plus que pour tout le reste; ] & ils ordonnoient eux mesmes l'Evesque de Salamine ou Constantie leur metropolitain sans la participation d'aucun Patriarche. 'Innocent pretend, sur le rapport sans doute d'Alexandre, que cela estoit contraire au Concile de Nicée, [qui n'en dit neanmoins quoy que ce soit ; ] & que cette coutume n'estoit venue que de ce que les Evesques de Cypre s'estoient laissez de reconnoistre ceux d'Antioche qui estoient Ariens, [mais assez puissans à la Cour pour se faire obeir dans une chose qui eust esté établie par la discipline de l'Eglise.] Innocent dit donc à Alexandre, qu'il leur veut persuader de suivre la regle des Canons & l'ordre des autres provinces, pour montrer qu'ils sont aussi gouvernez par le S. Esprit. p. 1169. c.  
t. 3. p. 800. e.

'Les Evesques d'Antioche ne manquerent point depuis de vouloir ordonner les Evesques de Constantie , & ils leur firent " beaucoup de peine pour cela. 'Mais le Concile d'Ephese, à qui les Evesques de Cypre en porterent leurs plaintes, maintint cette isle dans son ancienne liberté , & condanna en des termes tres forts la pretention des Evesques d'Antioche comme contraire aux anciens Canons. [Et assurément ceux de Nicée paroissent plus favorables aux Evesques de Cypre, ] qui aussi ne manquoient pas de les alleguer pour eux. t. 2. p. 1169. c.  
p. 788. d. e

x. *persuademus* , ou qu'il le leur faut persuader, si on veut lire *persuademus*.

c.3.p.116p.100.

'Alexandre demandoit à Innocent dans sa lettre, s'il falloit établir deux Metropolitains dans une province lorsque les Empereurs la divisoient en deux. Innocent dit que les interests de l'Etat & de l'Eglise estant differens, l'Eglise doit toujours conserver l'antiquité. [C'est ce que le Concile de Calcedoine ordonna aussi depuis; & les troubles arrivez dans l'Eglise par l'erection des nouvelles metropoles, font voir combien il auroit esté utile que ce decret y eust toujours esté observé.]

d.c.

'Innocent dit ensuite qu'il croit qu'on ne doit recevoir les Ariens & les autres heretiques qu'au rang des laïques, [en quoy il suit assurément la discipline de l'Eglise, quoique les principes sur lesquels il l'établit, ne soient pas sans difficultez.] Il remarque que l'imposition des mains par laquelle on les recevoit dans l'Eglise, estoit une image de la penitence, & leur donnoit néanmoins aussi la grace du S. Esprit, qui ne se reçoit que dans l'Eglise Catholique. Il finit en priant Alexandre de faire lire sa lettre dans un Concile, ou d'en envoyer des copies aux Evêques [de son departement,] afin qu'elle soit observée par un consentement unanime.

c.

[Nicephore dans sa chronique ne donne que cinq ans au pontificat d'Alexandre:] 'Eutyque n'en met mesme que quatre, & assurément s'il s'est réuni à l'Eglise Romaine au commencement de son episcopat, comme il y a toute apparence, & que ce n'ait esté qu'en l'an 414 ou 415, la suite de l'histoire ne nous permet pas de dire qu'il ait esté longtemps Evêque. Il est mesme difficile qu'il ait passé l'an 416. Mais ces trois ou quatre années d'episcopat valent mieux que cinquante de quelque autre.] 'Attique, & S. Cyrille mesme qui n'estoit point content de ce qu'il avoit fait pour la memoire de S. Chrysofome, l'appellent après sa mort le bienheureux Alexandre.

Euty.p.551.

Nphr.1.15.c.26.  
27.p.491. // 497.b.

## ARTICLE XI.

*Theodore d'Antioche, Attique de Constantinople, & Saint Cyrille d'Alexandrie, mettent le nom de S. Chrysofome dans les diptyques.*

Th. 1. 15. c. 37.  
E 751. 1.Nphr. 1. 14. c. 26.  
27. p. 492. a. b. //  
497. c. d.

**A**LEXANDRE eut pour successeur Theodore, [qui n'avoit pas assurément autant d'affection que luy pour la paix de l'Eglise, s'il est vray] qu'il n'ait mis le nom de S. Chrysofome dans les diptyques, que parceque le peuple l'y contraignit, comme Attique & S. Cyrille disent qu'Acace le leur avoit mandé:

[Et

[Et cela semble mesme marquer qu'il l'en avoit osté d'abord, puisqu'Alexandre l'y avoit mis.] Acace prioit Attique d'excuser ce que Theodote avoit fait par contrainte : [ & cela suffit pour montrer que le cœur de ce vieil Evesque n'estoit nullement changé à l'égard de S. Chrysofome. Mais cela paroist bien davantage par sa lettre à S. Cyrille, ] à qui il mandoit que Theodote estoit tres fasché d'avoir agi en cela avec un peu trop de precipitation, qu'il cherchoit les moyens de s'en relever, & qu'il eust esté bien aise d'avoir des lettres de Saint Cyrille & d'Attique qui l'assurassent nettement qu'il ne devoit point se laisser aller aux instances de ceux qui vouloient l'obliger à celebrer la memoire de S. Chrysofome.

c.26.p.492.b.

c.27.p.497.d.

[Cependant les prieres des pacifiques furent plus puissantes, & la misericorde de Dieu voulut qu'Attique qu'on choissoit pour troubler la paix, embrassast luy mesme la paix, & travaillast à la faire embrasser aux autres.] Il avoit souvent demandé la communion de l'Eglise Romaine, il avoit souvent envoyé [à Rome] pour cela : & il ne manquoit pas de personnes qui intercedoient pour luy. [Mais cet homme politique] n'écrivit point pour demander la paix ni au Pape, ni au Concile de l'Illyrie [qui apparemment travailloit pour luy auprès du Pape,] comme estant membre de l'Empire d'Orient. Il ne pouvoit aussi se refoudre à rétablir le nom de S. Chrysofome ; & lors mesme que tout le peuple l'en pressa à la sollicitation d'Alexandre d'Antioche, il aima mieux vaincre cet effort par son obstination, que de consentir à des vœux si justes.

Thdr. l. 5. c. 34.

p. 747. c.

Bar. 408. § 33.

§ 40.

L'Evesque Maximien qui avoit vu à Rome la réunion d'Alexandre, [estant retourné en Macedoine,] écrivit à Innocent, & luy adressa mesme une requeste, [peutestre au nom de tous les Evesques d'Illyrie,] pour le prier d'envoyer à Attique une lettre de communion. [Mais comme Attique n'écrivoit point luy mesme ni au Pape, ni mesme au Concile d'Illyrie,] & qu'il ne témoignoit en aucune maniere qu'il eust accompli les conditions necessaires pour la réunion, Innocent rejeta cette priere, & manda à Maximien qu'il recevroit Attique & les autres comme il avoit fait Alexandre, & lorsqu'ils feroient la mesme chose que cet Evesque avoit faite. Il ne laisse pas de qualifier Attique Evesque de Constantinople.

Bar. 408. § 40.

Enfin neanmoins lorsque Theodote successeur d'Alexandre, eut mis aussi le nom de Saint Chrysofome dans les diptyques, [soit volontairement, soit] par force, Acace en écrivit, comme

Npbr. c. 26. p. 492.

b. c. Thdr. p. 747.

c.

nous avons dit, à Attique, & luy envoya sa lettre par un Prestre qui ne fut pas sï tost arrivé à Constantinople, qu'il publia partout le sujet pour lequel il venoit, & le contenu des lettres qu'il apportoit. [Ainsi l'on sceut ce que Theodote avoit fait,] & cela produisit un si grand soulèvement parmi le peuple, qu'Attique apprehendant les dernières violences, alla trouver l'Empereur pour savoir quel remede on pourroit trouver pour rétablir l'ordre & la paix : l'Empereur ne trouva point mauvais qu'on mist le nom de Saint Chrysofome dans les diptyques. Ainsi Attique aima mieux le faire promptement de luy mesme, que d'attendre qu'il y fust forcé par le peuple.

Nphr. c. 27. p.  
4. 8. a.

c. 16. p. 493. c. d.

d.

[Voilà comment Attique raporte la chose à S. Cyrille,] qui remarque avec raison qu'il n'y a point d'apparence que quelques paroles d'un Prestre aient pu contraindre Attique à une chose à laquelle toute l'éloquence d'Alexandre qui avoit demeuré longtemps à Constantinople, ne l'avoit pu obliger. Aussi Attique dans une autre lettre [où il parle sans doute plus librement,] dit qu'il l'a fait principalement pour suivre les sentimens des Empereurs, & aussi pour s'accommoder aux Evesques de l'Orient & de l'Occident; presque toutes les Eglises ayant embrassé la paix, hors l'Egypte. Il semble mesme avouer qu'il y a esté porté par le peu de satisfaction qu'il avoit des Ecclesiastiques que S. Cyrille avoit alors à Constantinople.

i.

c.

p. 492. d.

p. 493. a.

Socr. l. 7. c. 25. p.  
365. c.

Thphu. p. 72. b.

[Avec tout cela, il témoigne assez peu de sincérité, & aucun changement à l'égard de S. Chrysofome.] Car il dit qu'il l'a mis dans la liste des Evesques, non comme l'ayant toujours esté, mais parcequ'il l'avoit esté quelque temps; & qu'il ne pretend faire en cela aucun prejudice au jugement qui avoit esté rendu contre luy; de mesme, dit-il, qu'Eudoxe l'Arien ne fait point de tort à la sainteté des Apostres [S. André, S. Luc, & Saint Timothée,] quoiqu'il soit enterré avec eux sous un mesme autel. Socrate dit qu'il fit faire memoire de Saint Chrysofome dans les prieres, comme des autres Evesques, dans l'esperance de réunir les Joannites, c'est à dire les amis du Saint qui s'assembloient toujours à part; & il réussit à l'égard de plusieurs. [Mais de quelque maniere qu'il agist pour luy mesme & pour son ame, il ne faut pas douter qu'il n'ait fait exterieurement tout ce qu'il falloit faire pour la paix de l'Eglise, tant à l'égard de Rome, que par l'établissement de ceux qui avoient toujours suivi S. Chrysofome. L'union que les

1. ἡμῶν εἰς οὐρανὸν, peut signifier nous a esté fort sensible: mais il peut signifier aussi assez naturellement, nous a portez à suivre le sentiment des autres.

Papes ont eu depuis avec luy, nous assure du premier, & nous trouvons une marque du second dans Pallade,] qui fut transferé "de l'Eglise d'Helenople à celle d'Aspone en Galacie; [celle d'Helenople s'estant apparemment trouvée remplie par quelque autre qu'on n'eust pas pu deposseder sans trouble." Mais il ne put pas encore gagner tous ceux qui s'estoient separez de la communion à Constantinople.] Il en resta toujours plusieurs qui ne se réunirent que lorsque S. Procle eust fait rapporter le corps de S. Chrysofome à Constantinople le 27 de janvier 438.

Socr. c. 36. p. 381. b.

c. 45. p. 388. 389.

Attique rendit raison à S. Cyrille de ce qu'il avoit fait pour la memoire de S. Chrysofome, afin de le porter à le suivre, & il en écrivit dans la mesme vue à Pierre & à Edese Diacres d'Alexandrie. [Mais S. Cyrille estoit tout ensemble successeur & neveu de Theophile, & ainsi étrangement prevenu contre l'innocence de S. Chrysofome. Il paroist d'ailleurs qu'il n'avoit point tant de vues qu'Attique, & qu'il alloit plus sincerement & plus droit où ses lumieres le portoit.] Il ne voulut donc point se rendre au sentiment d'Attique, & il luy écrivit une grande lettre, [où il y a de fort belles choses, quoique souvent mal appliquées.

Nphr. c. 26. p. 491-493. a. p. 493-494.

c. 27. p. 494-499.

On ne peut douter neanmoins qu'il ne se soit rendu enfin au sentiment de tous les Evesques. Il est visible qu'il estoit dans une entiere union avec l'Eglise Romaine, lorsque le Pape Celestin le commettoit vers l'année 430, pour agir en son nom contre Nestorius.] Et dans ce temps là mesme, écrivant au Clergé de Constantinople, il demande à Nestorius si les maistres qui l'avoient precedé n'avoient pas eu le loisir de bien instruire cette Eglise; s'il s'imaginait estre plus eloquent que Jean, & plus intelligent que le bienheureux Attique. S. Isidore de Peluse luy écrivant à luy mesme en l'an 431, luy parle de la persecution de S. Chrysofome par Theophile, comme d'une chose reconnue de tout le monde pour injuste.

Cyr. Al. ep. 8 r. 5 p. 34 b. c.

Is. P. l. i. ep. 310. p. 83 a. b.

Nicephore sur l'autorité de Nicetas David ou le Paphlagonien, qui vivoit vers l'an 870, bdit que le changement de Saint Cyrille vint principalement d'une vision où S. Chrysofome luy apparut comme le voulant chasser de l'Eglise, si la Vierge n'eust intercedé pour luy auprès de ce Saint, en luy representant qu'il avoit beaucoup travaillé pour son honneur. [Des visions ne sont pas ordinairement de grande autorité dans l'histoire, surtout quand elles ne sont rapportées que par des auteurs posterieurs de plus de quatre siecles. Mais celle-ci supposeroit mesme que

Nphr. c. 28 p. 500 a. l'Vof. li. g. l. 2. c. 25. n. 289. l' Nphr. p. 499. b. c.

V. Pallade 58.

V. S. Chrysofome 533.

Saint Cyrille ne se seroit point reconcilié avec l'Eglise Romaine qu'après le Concile d'Epheſe ; ce qu'il n'y a pas moyen de ſoutenir.]

b. 'Nicephore dit encore que Saint Iſidore contribua beaucoup à ſon changement, par les exhortationſtantotſt douces & tantotſt ſéveres qu'il luy fit ſur ce ſujet. [Et il eſt vray que S. Iſidore avoit aſſez de zele pour la juſtice, aſſez de reſpect pour S. Chryſoſtome, & aſſez d'autorité ſur S. Cyrille, pour dire la verité à ce Prelat avec une force capable de le toucher.] Nous avons encore une lettre qu'il luy écrit ſur la diſiſion de l'Eglise, <sup>a</sup> que quelques uns raportent à l'affaire de S. Chryſoſtome, quoiqu'elle ſe puiſſe auſſi rapporter au temps du Concile d'Epheſe.

c. 53. p. 567. b. c.  
Iſi. P. l. i. ep. 370.  
p. 96. 97.  
a Bar. 4. 2. 5 61.

Col. r. t. 1. p. 76.

f. 77. 78.

[Saint Cyrille eſtoit donc tout à fait reconcilié, comme nous avons dit, avec l'Eglise Romaine des l'an 430.] Il eſt certain auſſi que des le commencement de l'an 422, l'Eglise d'Alexandrie rendoit à celle de Rome les déferences qui luy eſtoient dues ſelon les regles anciennes, & en recevoit auſſi la grace de la communion & de la paix. Le Pape Boniface dit meſme que ſous Innocent, les Pontifes des Eglises d'Orient avoient demandé par leurs deputez la paix du ſiege Apoſtolique, qui la leur avoit alors accordée ſans difficulté. [Ainſi à moins que de reſtrindre ces paroles aux Eveſques du comté d'Orient, ce qui ne paroît pas naturel, il faut demeurer d'accord que S. Cyrille meſme ſe réunit des le temps d'Innocent, ou au moins avant le pontificat de Boniface. Car il a pu negliger de diſtinguer Zoſime d'Innocent, parceque cela n'eſtoit pas de conſéquence. Aſſurément il n'auroit point attribué à Innocent ſeul une choſe qu'il raporte comme glorieuſe au ſaint ſiege, ſi elle n'eût eſté achevée que par luy meſme. Nous ne croyons pas en eſſet pouvoir douter que S. Cyrille ne fuſt reconcilié avec Rome des l'an 419,] auquel l'Eglise d'Afrique prie le Pape Boniface d'écrire aux Eveſques d'Antioche, d'Alexandrie, & de Conſtantinople, pour leur demander les veritables Canons de Nicée. [Les Eveſques d'Afrique qui avoient avec eux un legat du Pape, ne pouvoient pas ignorer ſ'il communiquoit avec l'Eveſque d'Alexandrie, ni le prier d'écrire à cet Eveſque ſ'il n'avoit point avec luy de communion.] Il faut enſin que cette reconciliation ait eſté faite des le commencement <sup>a</sup> de l'an 418. <sup>b</sup> Car Zoſime ayant condanné les Pelagiens [vers le mois d'avril ou de may de cette année là,] il en écrivit à tous les Eveſques, <sup>c</sup> & envoya ſa lettre en Egypte & à Conſtantinople, où il paroît meſme qu'elle fut ſignée.

Conc. t. 2. p. 1141.  
c. d.

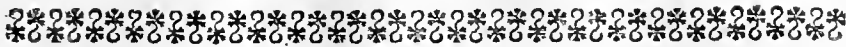
Nor. h. Pel. l. 2.  
c. 6 p. 200.  
b Merc. comm.  
c. 1 p. 7.

c. 13. p. 18.

NOT 16.

V. S. Auguſt.  
tius 232.





A R T I C L E X I I .

*S. Innocent écrit à Maximien & à Decence.*

[P O U R continuer ce qui nous reste du Pape Innocent,] <sup>Conc. 2. p. 1267.</sup> Maxi-  
 mien, comme nous avons vu, se trouva à Rome lorsqu'on y <sup>a.</sup>  
 traita de la reconciliation de l'Eglise d'Antioche [en 414 ou 415.]  
 'Il estoit ce semble avec un autre Evesque de Macedoine nommé <sup>p. 1261. c.</sup>  
 Eumene, pour quelques affaires de sa province, particulièrement  
 pour poursuivre un Bubale & un Taurien, qui ayant esté con-  
 dannez dans la Macedoine, & convaincus de diverses faussetez,  
 produisoient en leur faveur des lettres qu'ils pretendoient avoir  
 eues du Pape. Innocent declara que ces lettres estoient suppo-  
 sées, & en écrivit d'autres aux Evesques de Macedoine, où il té-  
 moignoit clairement sa pensée touchant ces fausfaires. Il envoya  
 cette lettre par Maximien & Eumene. Mais le malheur du temps,  
 (ce qui n'est point expliqué,) retint longtemps ces deux Evesques  
 [avant qu'ils pussent rendre leurs lettres:] de sorte que Rufe, &  
 sept autres Evesques de Macedoine n'ayant point de réponse du  
 Pape, luy écrivirent une seconde fois, & témoignèrent trouver  
 un peu étrange qu'on voulust retoucher à des jugemens rendus  
 [par eux.] Innocent leur récrivit sur cela une lettre que nous  
 avons encore, & leur envoya une copie de celle qu'il avoit déjà  
 écrite par Maximien & Eumene, mais qui est perdue. [Cette let-  
 tre, & celle qui nous reste, peuvent selon cette suite, avoir esté  
 écrites en 415 ou 416.]

'Le 19 mars 416, Innocent écrivit à Decence Evesque d'Eugu- <sup>p. 1248. c.</sup>  
 bio au duché d'Urbain, une lettre que Denys le Petit a mis la  
 premiere dans son recueil des decretales d'Innocent. Ughellus <sup>Ugh. t. 1. p. 676. d.</sup>  
 ne nous apprend rien de Decence. 'Il estoit souvent venu à Ro-  
 me, & y avoit assisté avec le Pape à la celebration des mysteres.  
 Mais ne se jugeant pas encore assez instruit, il consulta Innocent  
 sur diverses choses qui regardoient la police exterieure de l'E-  
 glise, & Celestin Diacre de Rome luy en écrivit aussi pour cet  
 Evesque.

'Innocent dans sa réponse pretend que toutes les Eglises, au <sup>p. 1245} Du P. p.</sup>  
 moins celles de l'Occident, doivent suivre exactement toutes <sup>299.</sup>  
 les pratiques de celle de Rome, supposant pour cela plusieurs  
 choses assez difficiles. 1<sup>o</sup>, Que nul Apôtre que S. Pierre n'a pres-  
 ché dans l'Occident; [de quoy il faut au moins excepter S. Paul

& S. Jean;] 2<sup>o</sup>, Que toutes les Eglises de l'Occident tirent leur origine de celle de Rome, ayant receu la foy de S. Pierre ou de ses successeurs: [ce qu'on ne croit pas néanmoins de l'Eglise de Lion;] 3<sup>o</sup>, Que les Apostres ont réglé toutes choses particulieres de la police de l'Eglise; 4<sup>o</sup>, Qu'on a gardé à Rome exactement tout ce que S. Pierre y a établi, sans y avoir rien diminué ni ajouté; 5<sup>o</sup>, Qu'il n'est point permis à un Evesque de faire rien qui soit nouveau, ni mesme d'introduire dans son Eglise ce qui se pratique autrepars: Ce que néanmoins S. Basile a cru pouvoir faire, & il s'est moqué de ceux qui luy en faisoient un crime. L'Eglise Romaine l'a fait elle mesme dans la suite, comme S. Gregoire en fait une profession publique. [Et il faut bien que des devant Innocent elle eust receu le chant des pseumes de l'Eglise de Milan qui l'avoit tiré de l'Orient.] C'estoit aussi de l'Orient qu'elle avoit receu la vie monastique. Néanmoins c'est sur ces principes qu'Innocent établit que toutes les coutumes des Eglises, différentes de celle de Rome, sont des corruptions des traditions anciennes, & des abus condamnables. [Il voyoit sans doute avec douleur qu'il s'introduisoit divers abus par la negligence & la facilité des Evesques. Ainsi il aimoit mieux qu'ils n'eussent pas dutout leur pouvoir, que non pas qu'ils en abusassent: & d'ailleurs il parloit à un Evesque de sa metropole, sur lequel il avoit une autorité plus particuliere.]

Bas. ep. 63. p. 97. a.  
Greg. l. 1. ep. 41.  
p. 406.  
Greg. l. 7. ep. 64.  
p. 829. c.

Conc. t. 2. p. 1245.  
c.

p. 1246. a.

b.

c. d.

e.

p. 1248. b.

Du principe general il descend à quelques pratiques particulieres, & declare que l'on doit donner la paix non avant les Mysteres, mais après, afin que le peuple témoigne par là qu'il donne son consentement à ce qui s'est fait. Il ne veut pas aussi que l'on nomme avant la celebration des Mysteres les personnes qui offrent quelque chose à Dieu, mais dans la celebration mesme des Mysteres, après que l'on a présenté à Dieu leur offrande.

Dans le troisieme article il fait voir, que selon la coutume de l'Eglise fondée sur la pratique des Apostres, l'Evesque seul peut oindre sur le front ceux qui ont esté baptez, leur donner le seau [de la Confirmation,] & leur conferer le Saint Esprit; & que les Prestres peuvent seulement oindre [en d'autres parties] ceux qu'ils baptez, parceque encore que les Prestres aient part au sacerdoce, ils n'ont pas néanmoins la perfection du pontificat. Il ne veut pas dire les paroles dont l'Evesque se servoit en donnant le S. Esprit, de peur de trahir en quelque sorte [les Mysteres de l'Eglise: & ce respect nous doit estre une grande instruction.] Il marque de mesme dans la suite qu'il y avoit plusieurs autres

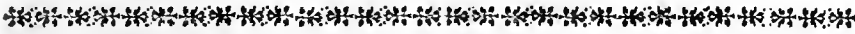
choses qu'il ne pouvoit dire que de bouche , & qu'il n'estoit pas permis d'écrire.

'Il releve beaucoup le jeûne du samedi , pour montrer non seulement qu'on le peut observer , ce qu'il prouve assez bien , mais mesme qu'on le doit.[Et neanmoins presque toute l'Eglise observoit alors de ne point jeûner ce jour là.] Aussi S. Augustin qui a écrit une grande lettre sur ce sujet , montre fort bien que dans ces sortes de choses indifferentes d'elles mesmes , & qui ne sont ni commandées ni défendues par la loy de Dieu , chacun doit suivre la tradition qu'il trouve dans le lieu où il est.'Innocent remarque que la tradition de l'Eglise estoit de ne celebrer point dutout les sacremens le vendredi & le samedi de la semaine sainte. Il semble dire mesme que cela se doit pratiquer toutes les semaines:[Mais ce qu'il dit de toutes les semaines se rapporte au jeûne du samedi, qui est le but de tout son discours.]

p.1246.1247.

Aug.ep.86.p.145  
144.

Conc.t.2.p.1246.  
c.



A R T I C L E X I I I .

*Du Levain dont parle Innocent : Il meurt après avoir écrit pour la grace & pour S. Jerome : De S. Alexis.*

'L'ARTICLE qui suit dans la lettre à Decence est celebre par son obscurité. Il porte que les Papes avoient accoutumé d'envoyer tous les dimanches par des Acolytes aux Prestres des Titres ou des Eglises de la ville de Rome , ce qu'ils appelloient du Levain , comme une marque qu'ils estoient dans sa communion , parcequ'ils ne pouvoient pas venir avec luy à l'assemblée à cause des peuples dont ils avoient soin. Decence demandoit à Innocent si à l'exemple de Rome il devoit de mesme envoyer de ce Levain à ses Curez;[qui sans doute estoient dans des villages ; car il n'y avoit point alors plusieurs paroices dans les villes, si ce n'estoit dans les grandes, comme Rome & Alexandria.] Innocent luy répond que la coutume de Rome ne luy peut servir d'exemple en cela, parceque toutes les Eglises, (c'est à dire toutes les paroices,) estoient dans la ville; mais qu'il ne croit pas qu'il faille envoyer de Levain à la campagne , parceque les Prestres y ont eux mesmes le droit & la permission d'en consacrer , & qu'il ne faut pas porter loin les sacremens ; ce qui fait , dit-il , que nous n'en envoyons point aux Prestres qui sont dans les cimetières [hors de la ville ; lesquels venoient sans doute assister à la Messe du Pape , puisque ce n'estoit point la coutume

Conc.t.2.p.1247.

b.

c.d.

fermentum.

per parochias

Bar. 313. 5154.

de celebrer sans l'assemblée du peuple:] & qu'ils n'avoient point de peuple à assembler, toutes les eglises, dit Innocent, estant dans la ville.

Conc. t. 1. p. 1394.  
a.

'Le Pontifical parle de ce Levain dans la vie du Pape Miltiadé; qui ordonna, dit-il, que l'on portast aux Eglises des oblations consacrées par l'Evesque; & c'est ce qu'on appelle le Levain:

t. 2. p. 1016. a.

'Dans la vie de Sirice, il porte que ce Pape ordonna que nul Prestre ne celebreroit la Messe durant toute la semaine, à moins qu'il n'eust receu [le dimanche] le sacrement consacré par l'E-*consecratum.*vesque du lieu; ce que l'on appelle le Levain.

Sir. de az. p. 127.

'Le Pere Sirmond pretend que ce Levain estoit l'Eucaristie mesme, parcequ'il suppose que l'on consacroit alors avec du pain levé. Baronius qui suppose le contraire, pretend que ce Levain estoit à peu pres ce qu'est aujourd'hui le pain beni. [Je pense que l'on convient assez aujourd'hui que c'estoit l'Eucaristie, laquelle Innocent a voulu exprimer par respect d'une maniere obscure, en luy donnant un nom qui ne marquoit rien de grand, afin que les payens qui pouvoient savoir que des Acolythes portoient ce Levain tous les dimanches dans les mesmes lieux, ne fussent pas tentez de les arrester par une curiosité sacrilege. Il est certain qu'on ne faisoit point difficulté de porter beaucoup plus loin les Eulogies & le pain beni. Pour savoir de quel pain l'on se servoit alors dans les Mysteres, il ne faut pas entreprendre d'en parler, non plus que de quelques autres questions que l'on forme sur ces passages, avant que de les avoir examinées avec grand soin.]

Conc. t. 2. p. 1247.  
c.

'L'article 6 de la lettre à Decence, regarde ceux qui avoient merité par quelque peché d'estre possédez du demon après leur baptesme. Innocent ne veut pas que l'Evesque seul ne leur puisse imposer les mains, mais seulement que les Prestres & les autres Ecclesiastiques ne le pussent faire qu'avec la permission de l'Evesque. [Il ne dit rien en particulier des Exorcistes.] Il remarque ensuite que c'estoit la coutume de l'Eglise Romaine d'absoudre les penitens le jeudi saint; mais il ajoute que ce qu'il faut principalement regarder pour finir le temps de leur penitence, c'est la maniere dont ils s'en sont acquitez, & le changement qu'ils font paroistre dans leur mœurs.

d. e.

p. 1248. a. b.

'Dans le dernier article il montre que l'Extreme-onction, qu'il appelle une espece de sacrement, se peut appliquer sur toutes sortes de Fideles, mais non sur les penitens, qui sont exclus de tous les sacremens [jusqu'à ce qu'ils soient absous,] & que les Evesques ont droit de l'administrer, quoique S. Jacques se contente de parler des

des Prestres. Il dit qu'il faut que ce saint Crefme soit fait [& consacré] par l'Evesque: Mais il veut que tous les Fideles aient le droit de s'en oindre, & d'en oindre les autres dans leurs maladies. [Au moins je ne voy point d'autre sens à ses paroles.]

a|Du P. p. 302.

'Quelques heretiques veulent que cette lettre ne puisse estre d'Innocent à cause de ce qu'on y lit, que S. Pierre seul a presché dans l'Occident. [Mais on ne voit point qu'une si foible raison ait fait aucune impression ou sur Blondel, ou sur les autres personnes un peu judicieuses.]

Coc. p. 105.

'Baronius met avec raison en la mesme année 416, une epistre du Pape Innocent à Aurele de Carthage, datée du 2 de juin. Cette lettre n'est point dans la collection de Denys le Petit, quoiqu'on y trouve toutes les autres, au milieu desquelles on l'a placée dans les Conciles. Elle est fort obscure & apparemment fort corrompue jusque dans sa date. Mais avec cela je ne voy pas qu'il y ait lieu de la contester, & elle peut fort bien convenir à Innocent & à son temps.] Le sujet en paroist estre qu'un homme sujet aux fonctions civiles, ayant esté fait Evesque en Afrique contre l'ordre des loix ecclesiastiques & imperiales, sans passer par les divers degrez de la clericature, comme les Canons le veulent, le Prefet du Pretoire, [c'est à dire le mesme] Pallade, qui estoit alors Consul, l'avoit condanné nonobstant sa dignite à s'acquiter de ses fonctions civiles, en luy ostant mesme ce semble la liberté d'exercer celles d'Evesque. Innocent touché, comme il le devoit estre, de cette injure que l'on faisoit à l'Eglise, en rémoigne sa douleur à Aurele; & l'avertit que cet exemple oblige l'Eglise d'Afrique à examiner avec plus de soin qu'elle ne faisoit, ceux qu'elle elevoit à l'episcopat. C'est pourquoy il prie Aurele de faire lire sa lettre, & l'ordonnance du Prefet qu'il luy envoyoit en mesme temps, par toutes les Eglises d'Afrique.

Bar. 416. 5 31.

'Les Conciles de Carthage & de Numidie, & en particulier les principaux Evesques d'Afrique, luy écrivirent aussi en l'an 416, par l'Evesque Jule, sur l'heresie de Pelage qui commençoit alors à se repandre. Innocent leur répondit à la fin de janvier

Aug. ep. 95-96. p. 160 & c. | Conc. t. 2. p. 1292. c.

417, par quatre lettres différentes que nous avons encore, mais dont nous parlons plus amplement dans l'histoire de S. Augustin. Il écrivit en mesme temps une lettre de consolation à S. Jerome, qui avoit esté fort maltraité par les Pelagiens, & une reprimen-

V. S. Augustin 5267.

1. *Julio quarto & Palladio viris clarissimis Consulibus.* Il faut *Junio Quarto Palladio P. C. Coss.* Car Pallade fut Consul en 416, avec Theodose pour la septieme fois.

de à Jean Evêque de Jerufalem, qui avoit au moins souffert cette insulte. [Ainsi il couronna sa vie par la défense qu'il entreprit des personnes saintes, & de la grace qui fait les Saints. Car il mourut peu de temps après cela, & apparemment le 12 de mars NOTES 7. 417, auquel beaucoup d'anciens martyrologes marquent sa feste.] Quelques nouveaux la mettent le 28 de juillet, & on prend qu'il fut enterré ce jour là en un lieu proche de Rome nommé l'Ours<sup>coëffé</sup>.

Bar. 417 § 4.  
a Boll. app. p. 53. c.

Florent. p. 1039.  
1040.

Anast. c. 104. p.  
174.

Sur. 17. jul. p. 209.

Boll. may. t. 1. p.  
18. 2. Men. p. 141-  
147.

Boll. mart. t. 2. p.  
25. d.  
b Men. p. 145.

'Les plus anciens marquent encore le 21 de decembre un S. Innocent Evêque à Rome, soit pour quelque translation de son corps, [ou d'autres raisons que nous ignorons, soit que ce soit quelque autre Saint.] Vers l'an 845, Serge II. fit transporter les corps de S. Anastase & S. Innocent Papes dans l'église de Saint Silvestre & S. Martin. [Si S. Innocent est mort le 12 de mars, il a gouverné pres de 15 ans, à conter depuis la fin d'avril 402. On luy donne d'ordinaire un peu plus de 15 ans.

*pileatus.*

'C'est du temps de S. Innocent, [ & ce semble en 404 ou 408, ] qu'on pretend que S. Alexis s'est rendu celebre à Rome, en y demeurant caché jusques à sa mort, inconnu à son propre pere, chez qui il vivoit comme un étranger & un mendiant. [Mais nous n'oserions en rien dire ici, parceque son histoire n'est pas No. aussi certaine qu'elle est celebre & agreable.] Il y en a mesme qui croient qu'il a plutost vécu dans la nouvelle Rome, qui en fait son grand office le 17 de mars, que dans l'ancienne [qui l'honore le 17 de juillet.] Ce qui est certain, c'est qu'il y a assez longtemps qu'on met ce jour là à Rome un S. Alexis. Les Grecs luy attribuent le titre d'homme de Dieu, comme un titre qui luy est tout à fait singulier. [Photius le donne néanmoins à Saint Prosper.]



# SAINT VICTRICE,

## EVESQUE DE ROUEN,

### ET CONFESSEUR.



1. **N**OUS ne connoissons presque S. Victrice que par un seul auteur. Mais cet auteur est S. Paulin de Nole, son contemporain, son ami, son admirateur. Il semble qu'il fust né dans quelque Paul. ep. 28. p. 248. l'extrémité de l'Empire, d'où Dieu le tira pour estre la lumiere de son peuple. Il estoit plus p. 253.

jeune que S. Martin [né en l'an 316 ou 317.] La providence luy p. 250.  
 2. fit d'abord porter le armes, le preparant des lors par les exercices militaires, aux travaux de l'episcopat: & ce fut mesme p. 250. 251.  
 dans cette profession qu'il recut la premiere entrée à la foy.

'Des qu'il commença à se sentir échauffé des flammes de l'amour de J. C. il renonça de cœur à la milice; & dans une montre generale de l'armée où il estoit, il quitta tout d'un coup les armes & les mit aux piez de son Tribun, de quoy nous allons bientost chercher la raison. [Il nous suffit cependant d'estre assuré par l'evenement mesme,] aussibien que par l'autorité de S. Paulin, que [ce qui pouvoit passer pour une desertion ou une revolte criminelle,] estoit une œuvre du Seigneur. Tout le monde en fut étonné: mais le Tribun en fut plus irrité que surpris. Il fit fouetter le Saint & le fit dechirer à coups de bastons, & en cet état on le coucha [dans la prison] sur des pieces de pots casséz. p. 251.

'Ses plaies n'estoient pas encore gueries, lorsqu'on le fit comparoistre devant un Comte, qui estoit ce semble venu exprés p. 252.  
 pour cette affaire. Comme cet ennemi estoit plus considerable p. 251.  
 que le premier, aussi le Saint remporta sur luy, dit Saint Paulin, un triomphe plus illustre. [On ne voit pas bien neanmoins si ce Comte luy fit donner une nouvelle question. Il est certain que soit

1. Pommeraié p. 57, cite de S. Paulin que c'estoit du rivage des Nerviens. Saint Paulin le dit de sa predication, non de sa naissance. Paul. ep. 28. p. 249.

2. Pommeraié dit que le Pape Innocent le fait souvenir qu'ils s'estoient tous deux vus estant encore jeunes, dans la Cour à la suite de l'Empereur. Il marque ce qui est dit dans le § 11, [qui se rapporte au voyage de S. Victrice à Rome en l'an 403.] Pom p. 58. Conc. t. 2. p. 1172. c.

après une seconde question, soit seulement après la première,] on n'osa plus le tourmenter davantage, voyant bien qu'on ne le surmonteroit pas [pour l'obliger de rentrer dans la milice.] On le condanna donc à la mort, & à avoir la teste tranchée. Mais Dieu confondit alors ses ennemis par des miracles visibles. Car durant qu'on le menoit au lieu du supplice, le boureau qui alloit devant, luy ayant mis la main sur le cou pour luy insulter, & comme voulant déjà choisir l'endroit où il donneroit le coup, ses yeux luy tomberent de la teste, & il demeura tout d'un coup aveugle, par une merveille qui n'estoit pas moins l'effet de la bonté que de la puissance & de la justice de Dieu. Car cet aveuglement servit à ouvrir les yeux de l'esprit à beaucoup de personnes, & peutestre à ce boureau mesme.

p. 252.

p. 252.

'Mais ce ne fut pas le seul miracle qu'on vit alors. On avoit lié le Saint avec des chaines qui le serroient extremement. Il pria qu'on le desserrast un peu, & il ne put l'obtenir de la dureté de ses gardes. Mais s'estant adressé devant eux à J.C, ils virent ses chaines se delier d'elles mesmes, & luy laisser les mains entierement libres. Les soldats n'osèrent pas l'enchaîner de nouveau. Ils coururent tout saisis de peur retrouver le Comte, & luy rapporter les miracles qu'ils avoient vus de leurs yeux. Le Comte mesme quittant par la puissance de Dieu cette fureur qu'il avoit fait paroistre jusques alors, crut le raport des soldats, & manda à l'Empereur tout ce qui s'estoit passé en cette affaire, rendant ainsi à la puissance de J.C. un témoignage authentique, qu'il fit mesme attester par les soldats. Il laissa aussi le Confesseur en liberté, & ce semble des ce temps là mesme, sans attendre l'ordre de l'Empereur, ne le traitant plus de criminel, mais de Saint.

[Saint Paulin qui rapporte cet evenement memorable, ne dit point si S. Victrice vouloit seulement quitter les armes pour se donner tout entier à J.C, ou si c'est qu'on voulust obliger les soldats à quelque chose de contraire à la religion, comme cela arriva sous Julien. Il ne dit point non plus si on le condanna seulement comme deserteur, ou si c'estoit encore pour la religion Chrétienne. Le commencement de sa narration ne marque que la première cause; & s'il eust esté condamné comme Chrétien sous Julien, le Comte ne l'eust pas ce semble relasché,] en le louant comme un Saint.

p. 252.

p. 252.

'D'autre part S. Paulin dit que ce Comte vouloit persecuter J.C. en la personne de Victrice, qu'il vouloit punir les témoins



de la foy; que le Tribun aux piez duquel il mit ses armes estoit un sacrilege, que les soldats qui le tourmenterent estoient des satellites du demon. [Cela peut sembler étrange s'ils ne connoissoient le Saint que pour un soldat qui vouloit quitter la milice. Il semble aussi que tout ce qu'il pouvoit endurer pour ce sujet ne luy devoit pas faire meriter le titre de Confesseur] & de Martyr que le Saint luy donne plusieurs fois. Il paroist mesme qu'il y en avoit plusieurs autres de condannez pour le mesme sujet que S. Victrice, & qui furent elargis avec luy: & S. Paulin les qualifie tous des Confesseurs. Ces raisons ont obligé Baronius de soutenir qu'il avoit souffert sous Julien, & on l'a mis dans le martyrologe Romain.

p. 251.

p. 252. 253.

p. 252.

Bar. 362. § 274/7. aug.

[Que s'il a souffert sous un Prince Chrétien, & seulement pour se donner tout entier à J. C. c'est l'exemple le plus illustre qu'on puisse désirer de la violence qu'il se faut faire pour suivre la grace, & quitter des emplois mesmes qui ne sont pas absolument mauvais. Et c'est encore une grande preuve que Dieu peut couronner dans le Ciel des personnes qui sont criminelles selon les loix civiles, & que l'Eglise mesme ne peut pas défendre selon les regles ordinaires.] S. Martin souffrit la prison pour ne vouloir plus porter les armes. Ce ne fut pas néanmoins precisément pour cela; & il n'alla pas jusques à exposer sa vie. [Mais Saint Maximilien aima mieux souffrir la mort en Afrique l'an 295, que d'estre enrolé, & l'Eglise l'honore comme un saint Martyr.]

Sulp. v. Mart. c. 3. p. 137.

V. S. Maximilien & S. Theogen.

Les suites de la piete de S. Victrice répondirent à la gloire d'un commencement si glorieux & si illustre, à laquelle les autres n'arrivent qu'après beaucoup de travaux. Il parut toujours puissant en merites & riche en grace; & S. Paulin dit que Dieu l'avoit mesme egalé à S. Martin. Il eut part à la gloire de la pauvreté si riche de J. C. en n'usant pas de beaucoup de choses permises, & en s'abstenant de plusieurs commoditez qu'il pouvoit prendre. La vertu de la foy eclatoit dans toute sa vie.

Paul. ep. 28. p. 233.

p. 252.

p. 253.

ep. 27. p. 242.

p. 245.

ep. 28. 250.

Dieu ne voulant pas que sa vertu demeurast toujours sous le boisseau & l'obscurité d'une condition privée, l'eleva sur le chandelier & sur le siege Apostolique de l'Eglise de Rouen, [le rendant ainsi chef & metropolitain de la seconde Lionnoise, qui pouvoit estre alors beaucoup plus étendue qu'aujourd'hui.] Car selon Ammien, Tours & Troies y estoient comprises [vers l'an 380. Ce fut, comme on croit, sous Honoré, & ainsi apparemment du temps mesme de S. Victrice, qu'elle fut resserrée dans les bornes plus étroites où elle est toujours demeurée depuis.]

p. 249.

Amm. 15. p. 54. d.

Paul. ep. 18. p.  
255.

'S. Victrice estoit Evesque avant que S. Paulin eust quitté l'embarras des affaires du monde, [c'est à dire avant l'an 390.] S. Paulin le vit des ce temps là à Vienne chez S. Martin ; & quoiqu'il ne le connoit alors que pour un Evesque, & non pas pour un Martyr, neanmoins il luy rendit toutes sortes de respects, se recommanda luy & les siens à ses prieres, & conceut une affection particuliere pour sa personne. Mais lorsqu'il eut plus de vertu & plus de connoissance de celle de S. Victrice, il regretta de ne luy avoir pas encore rendu de plus grands respects, & de n'avoir pas baisé ses plaies. &c.

Sulp. dial. 3. c. 2.  
p. 308.

'S. Sulpice rapporte que les Evesques Valentinien & Victrice estoient presens, lorsqu'un pere presenta dans Chartres à Saint Martin sa filleagée de douze ans, en le suppliant de la guerir. S. Martin voulut renvoyer ce miracle à ces deux Evesques, disant qu'ils estoient plus saints que luy, & que rien ne leur estoit impossible. Mais ils joignirent eux mesmes leurs instances à celle du pere : De sorte que S. Martin fit retirer le peuple, & guerit la fille en presence seulement de son pere & des deux Evesques. [Ce Victrice est apparemment celui de Rouen, puisque entre tous les Evesques de France, nous n'en connoissons aucun autre de ce nom : & Chartres pouvoit bien estre alors de sa metropole.]

Paul. ep. 27. p.  
243.

'Ce Saint [estant Evesque] annonça les mysteres de J. C. avec foy & verité, non avec une science superbe & un discours relevé. Il faisoit profession de ne savoir autre chose parmi les hommes que J. C. & J. C. crucifié. Dieu luy accorda ce qu'il n'accorde qu'aux plus grands Saints, d'égaler ses predications par ses actions, & de n'instruire pas moins par sa vie que par ses discours. Ainsi personne ne pouvoit s'excuser sur la difficulté de pratiquer ce qu'il enseignoit, parcequ'il n'enseignoit rien qu'il ne pratiquast le premier. Par ce moyen il devint le bienheureux pere d'un grand nombre de bienheureux enfans. Il rassembla autour de luy des troupes innombrables de Saints de l'un & de l'autre sexe, qu'il avoit engendrez à J. C. par sa sage conduite, & à qui il servoit de modele d'une foy & d'une vertu parfaite.

ep. 18. p. 249.

'Aussi il rendit son Eglise une image de la [premiere] Eglise de Jerusalem, & l'on y voyoit fleurir toutes sortes de vertus. On y admiroit un grand nombre de vierges qui n'avoient que J. C. pour hoste [ & pour epoux ; ] beaucoup de veuves qui surmontoient toutes les attaques que le demon pouvoit livrer à leurs corps, par leurs œuvres de pieté, par le ministere saint auquel elles s'appliquoient, & par le service qu'elles rendoient [à l'E-

glise] le jour & la nuit ; beaucoup de personnes mariées qui vivoient secrettement en freres, & qui invitoient J.C. par des prieres continuelles à les visiter & à benir leur chasteré ; d'autres qui s'exhortoient alternativement tantost à la chasteté conjugale, & tantost à la continence. On y trouvoit partout des entrailles de misericorde. Le nom de J.C. y estoit loué sans cesse le jour & la nuit : On chantoit tous les jours [de saints cantiques] dans un grand nombre d'eglises & de monasteres, & la pureté du cœur jointe à la modestie des voix, formoit une harmonie agreable aux Saints du ciel & de la terre.

S. Paulin dit que c'estoient les Apostres, qui ayant trouvé dans le cœur de S. Victrice une demeure digne d'eux, se rendoient ses cooperateurs, qu'ils faisoient voir par des œuvres divines que leur esprit estoit en cette Eglise, quoique leurs reliques n'y fussent pas ; qu'ils se repoisoient dans les enfans de la pieté & de la justice, qu'ils aimoient ce Saint dans les enfans qu'il avoit instruits, & aimoient J.C. en luy ; & que pour montrer qu'il estoit le collegue [de leurs merites & de leur gloire,] c'estoit particulierement dans son diocese qu'ils faisoient voir leur puissance & operoient des miracles tout divins. Ainsi la ville de Rouen, qui jusqu'alors avoit esté peu connue, mesme dans les provinces voisines, devint celebre par le moyen de S. Victrice jusque dans les pays les plus éloignez, & se mettoit au nombre des villes que les lieux saints rendoient fameuses & venerables aux Fideles.

[S. Victrice estoit en effet le collegue des Apostres, non seulement par la dignité episcopale,] mais aussi parceque Dieu en fit, selon l'expression de Saint Paulin, un des piez de sa parole eternelle, un de ces éclairs qui portent la lumiere aux peuples assis dans l'ombre de la mort, une de ces nuées qui repandent sur les deserts une pluie feconde, en un mot un docteur & un maistre des nations. Ce que les Romains apelloient les Morins & les Nerviens, [& qui comprend à peu pres la Flandre, le Brabant, le Hainaut, & le Cambresis,] avoit receu quelque connoissance de la verité [des le temps de Diocletien. Mais la negligence des pasteurs ou les ravages des barbares y ayant empesché le progrès de l'Evangile, Dieu choisit Saint Victrice pour l'y faire briller avec plus de clarté, & pour y allumer plus fortement le feu de la charité. Ainsi au lieu que ce pays n'estoit presque au paravant qu'un desert habité par des voleurs, & couru sans cesse par les barbares, on y vit les villes, les bourgades, les isles, & les

forests remplies d'eglises & de monastères, où des assemblées saintes & venerables, & des troupes d'hommes qui vivoient en anges, celebrieroient les louanges de Dieu avec une entiere paix. Le bruit de cette merveille se repandit par toute la terre, & le nom de Dieu en fut glorifié.

- Pomm. p. 72. 73. Quelques uns croient qu'il avoit presché dans ces pays avant son episcopat, & que ce fut sur cela que l'Eglise de Rouen souhaita de l'avoir pour son pasteur. L'opinion commune est qu'il estoit déjà Evêque de Rouen : [ & ce qui peut la favoriser, ] c'est que S. Paulin n'avoit ce semble appris que depuis peu ce qu'il avoit fait dans la Flandre lorsqu'il luy en écrivoit à luy mesme, [ "en l'an 399, comme nous croyons. ] Il l'apprit d'un nommé <sup>V. S. Paulin</sup> \*Titius, qu'il appelle le tres cher frere & fidele ministre de S. <sup>S. 32.</sup> <sup>ou Tyqui-</sup> Victrice. Il chercha l'occasion de luy écrire, & fut quelque temps sans la pouvoir rencontrer, jusques à ce qu'il la trouva inopinément dans le voyage qu'il fit à Rome [ la mesme année. ] Car Pascale Diacre de S. Victrice y arriva en mesme temps avec un catecumene nommé Urse. S. Paulin trouva dans la douceur & la civilité de Pascale, quelques traits de la vertu & de la grace de S. Victrice. Car la modestie de ses mœurs, l'humilité de son cœur, la douceur de son esprit, sa fermeté dans la croyance de la verité, & la sagesse qui paroïssoit dans tous ses discours, faisoient assez voir qu'il avoit esté élevé dans la discipline de ce Saint.
- p. 245.
- p. 247.
- p. 246.
- p. 245
- p. 247.
- p. 247.
- p. 247.
- Ainsi il le receut avec tout le respect & l'affection possible, comme estant non seulement son collegue dans le diaconat, mais encore membre du Clergé de S. Victrice autant par sa vertu que par son ordination. Il ne luy permit pas mesme de s'en retourner de Rome trouver S. Victrice, comme il le vouloit; & il le contraignit par la violence de l'amitié de s'en venir avec luy à Nole, afin de jouir davantage de celui qu'il regardoit comme l'image de cet admirable Evêque. Il ne put pas néanmoins tirer tout l'avantage qu'il esperoit de sa conversation, estant tombé aussitost après dans une longue maladie, où la presence de Pascale le consoloit, pendant que son mal attristoit Pascale. Outre cette affliction, Pascale eut encore celle de la maladie d'Urse qu'il avoit amené avec luy. Car il fut réduit jusqu'à l'extremité. S. Paulin dit que Dieu luy rendit la santé par la foy & par le travail de Pascale, qui eprouva en cette occasion le pouvoir que S. Felix a auprès de Dieu. Pascale l'engendra mesme à J. C, & le battiza dans le lit, quoique S. Paulin fust Prestre, & qu'apparemment il eust mesme esté aisé de faire venir l'Evêque de Nole.
- Quand.

Quand il n'eust pas pu venir, & que Saint Paulin eust alors esté malade, il est difficile de croire qu'on n'eust pas pu avoir d'autres Prestres. Cependant il est certain que dans la regle commune de l'Eglise, un Diacre ne doit point donner le baptesme quand un Prestre le peut faire.]

'Aprés qu'Urse eut esté gueri, S. Paulin donna à Pascale une grande lettre pour S. Victrice, où il fait l'histoire & l'eloge de ce Saint. [Il n'y parle point de son voyage à Rome,] où il est certain neanmoins qu'il est venu. Mais ce fut seulement [en l'an 404,] dans le temps que l'Empereur [Honoré] y estoit. Il y fut témoin des peines qu'eut le Pape Saint Innocent à solliciter ce prince en faveur des Ecclesiastiques que l'on vouloit obliger à des charges & à des emplois civils. S. Paulin sceut que S. Victrice estoit à Rome, & il esperoit qu'après avoir fait le chemin [de Rouen] à Rome, il ne refuseroit pas de venir encore jusqu'à Nole pour le voir. Neanmoins il n'y vint pas, de quoy Saint Paulin fut sensiblement touché.

p.248.

Coint. t. 2. p. 1152. c.

Paul. ep. 27. p. 240.

[On ne sçait point le sujet de ce voyage de S. Victrice, si l'on n'en veut attribuer la cause] à la persecution que la calomnie luy suscita, comme nous l'apprenons encore de S. Paulin. Il paroist mesme que ce fut sur le sujet de sa foy. Et S. Paulin en luy écrivant sur cette persecution, fait une longue exposition de la foy de l'Eglise, particulièrement sur le mystere de la Trinité & sur l'Incarnation. Dieu ne permit cette tempeste qu'afin qu'il eust encore la gloire de la vaincre, que ce luy fust une matiere de remporter une nouvelle couronne, & qu'il pust dire avec S. Paul, qu'il combattoit à droit & à gauche par les armes de la justice, parmi l'honneur & l'ignominie, parmi la mauvaise & la bonne reputation. Car les traits des mauvaises langues ne purent trouver d'endroit pour blesser un corps tout environné des armes de Dieu, ni faire voir aucune tache dans ce soleil. Et le moyen de douter si la foy de la verité estoit dans l'esprit d'un Evesque, lorsque la vertu de la foy paroissoit dans ses actions? Ainsi personne n'eut la confusion d'avoir eu trop bonne opinion de luy, & cette nouvelle preuve de la pureté de sa foy, jointe à l'exemple de sa vertu, servit mesme au progrès de l'Evangile.

p.242.

p.245 ill. p.177.

ep. 27. p. 243. 244.

p.242.

p.244. 245.

p.245.

p.245.

[Nous ne savons point, comme nous avons dit, si ce fut à l'occasion de cette medisance, que S. Victrice vint à Rome. Mais il est certain qu'il y laissa une grande estime de son merite & de sa doctrine.] Car le Pape Innocent en luy écrivant ensuite, luy rend ce témoignage, qu'il sçait tout ce qu'un Evesque doit savoir

Conc. p. 1249. c.

pour la maniere de vivre & d'instruire les autres selon la regle de l'Eglise, & qu'il n'y avoit rien qu'il n'eust trouvé de luy meisme dans les livres saints.

Paul. ep. 27. p. 239.

[Quelque temps après qu'il fut retourné à Rouen,] il envoya "Candidien en Italie avec une petite lettre pour S. Paulin, qui la receut avec une extreme joie, & quitta la tristesse qu'il avoit eue de ce que S. Victrice ne l'estoit pas venu voir. Il luy en fait neanmoins une plainte fort douce & fort humble dans sa réponse.

v. S. Paulin 5. 41.

Conc. t. 2. p. 1249. c.

p. 1250. b.

a.

p. 1249. c. d.

[Ce fut peutestre par le meisme Candidien que Saint Victrice écrivit au Pape Innocent.] Car il voulut sçavoir de ce Pape quelle estoit la regle & la pratique de l'Eglise Romaine pour la discipline & la conduite des mœurs. Il se plaignoit de ce que des personnes n'observant point les anciens decrets, & ayant moins d'égard au jugement de Dieu qu'à la faveur du peuple, violoient "par leurs entreprises temeraires la sainteté de l'Eglise. C'est pourquoy il souhaitoit qu'on observast dans sa province la mesme discipline que l'Eglise Romaine observoit. Innocent consentit à une demande si juste, & envoya à S. Victrice un livre de regles, comme il l'appelle, sur lequel les Eglises de sa province se pussent former. C'est pourquoy il l'exhorte à l'envoyer aux Evêques & aux peuples des villes voisines. [On en parle plus amplement dans l'histoire du Pape meisme qui l'envoya.] La date en est assez incertaine. Il y a neanmoins quelque apparence qu'il est du 15 de mars en l'an 405.

sup. presumptione.

v. S. Innocent 5 2/n. 2.

Pomm. p. 76. b.

p. 77. b.

p. 76. c.

p. 77. [Gail. chr. t. 1. p. 559. 2. b.] [Paul. l'it. n. p. 97.

L'histoire ne nous apprend rien davantage touchant S. Victrice.] On cite un ancien manuscrit qui parle de sa charité envers les pauvres. Ordric Vital le loue d'avoir puni les vices avec une vigueur genereuse. On pretend que les anciennes chroniques mettent sa mort l'an 417. [Mais si elles le marquent par l'année de J. C, elles ne sont pas fort anciennes.] On assure que durant les ravages des Normans, ses reliques furent portées à Braine [sur la Vesle en Soissonnois,] qui estoit alors un chasteau assez fort dependant de l'Eglise de Rouen; qu'elles y furent mises dans le prieuré de S. Remi; & qu'elles y ont toujours esté conservées, jusqu'à ce qu'en 1562, elles furent brulées par les Calvinistes. Sa feste se fait [à Rouen] le 7 d'aoust, auquel Baronius l'a mise dans le martyrologe Romain. On le fait le huitieme Evêque de Rouen, successeur d'un Pierre & predecesseur d'un Innocent, auxquels Ordric Vital donne des eloges generaux, sans qu'on en sache rien de particulier.

Pomm. p. 57. 77.

# SAINT SIMPLICE, EVESQUE D'AUTUN.



SAINT Reric qui avoit extremement honoré le siege d'Autun sous le regne de Constantin, par l'ordre duquel il avoit assisté en l'an 313 au Concile de Rome, & en l'an 314 à celui d'Arles, estant allé recevoir de Dieu la recompense de ses travaux, ] S. Cassien fut mis en sa place.

Gr.T. gl. C. 675.  
P. 474.

NOTE I.

[ "Son histoire nous est entierement inconnue, quoiqu'on en dise assez de choses ; & nous ne voyons pas mesme que les vingt ans qu'on donne à son episcopat, soient bien établis. [ Mais sa vertu parut dans la gloire que Dieu luy donna après sa mort : ] car la poudre que l'on tiroit en raclant la pierre de son sepulcre, estoit un remede souverain contre les maladies : & l'experience que l'on en avoit, faisoit que son tombeau estoit presque tout percé du temps de S. Gregoire de Tours, par le grand nombre des malades qui en emportoient quelque poussiere.

c. 74. p. 472.

' Il estoit dans un cimetiére celebre à Autun, en la compagnie de plusieurs autres Saints connus de Dieu seul ; ce qu'on jugeoit par les apparitions frequentes dans lesquelles on les voyoit rendre à Dieu leurs actions de graces avec une melodie tres agreable, comme S. Evode écrivant à S. Augustin, remarque que cela estoit essez ordinaire. <sup>a</sup> Saint Gregoire de Tours en raporte une histoire particuliere. <sup>1</sup> S. Germain d'Auxerre allant en Italie, & visitant les lieux saints du territoire d'Autun, vint aussi au tombeau du saint Evesque Cassien, où il apperceut une croix noire qui se formoit sur un marbre blanc. Ce miracle l'ayant surpris, il se mit en prieres, & demanda au Saint ce qu'il faisoit là ; à quoy il répondit qu'il jouissoit en paix d'un doux repos, en attendant l'avenement du Redempteur. Tous ceux qui estoient presens entendirent cette voix qui sortoit du tombeau. S. Germain luy répondit qu'il se reposta donc encore longtemps en J. C. & qu'il luy offrist ses prieres pour luy & pour tout le peuple.

p. 471.

c. 73. p. 470.

Aug. ep. 238 p.

361. l. c.

<sup>a</sup> Gr. T. gl. C. c.

74. p. 470. 471.

<sup>b</sup> Sur. 31. jul. § 6.

7. p. 367.

' Nous apprenons d'une piece faite vers le commencement

Hemer. n. p. 20.

du X. siecle, qu'en l'an 842, Hugue Abbé de S. Quentin en Vermandois obtint le corps de ce Saint, celebre alors par les miracles qu'il operoit, & le fit apporter en son eglise.<sup>a</sup> Il fut depuis transporté deux fois à Laon à cause des ravages des Normans, & enfin remis solennellement dans la cave de l'eglise de Saint Quentin le 30 d'octobre 893, avec les corps de S. Quentin & de S. Victoric, par Raubert Evesque de Noyon, qui ordonna qu'on feroit tous les ans ce jour là la feste de leur translation. [Quoique son corps ne fust plus à Autun,] on dit neanmoins que le Roy Robert fit bastir une fort belle chapelle sur son tombeau. L'eglise du village de Savignif [à une lieue] pres de Beaune, est dediée sous son nom. Sa feste est marquée le 5<sup>e</sup> d'aoust dans les martyrologes de Rome, d'Usuard, d'Adon, & de Vandelbert, & dans divers autres.

p. 21.  
a p. 20. 22.

Gall. chr. t. 2. p.  
25. 2. d.

Florent. p. 724.  
725.

Gr. T. gl. C. c. 75.  
P. 474.

c. 76. p. 475.

'Egemone succeda à S. Cassien dans la conduite de l'Eglise d'Autun. [Nous ne trouvons rien de luy dans les histoires, mais Simplicie son successeur est fort celebre.] Il estoit d'une naissance illustre & riche des biens du siecle. Il epousa une femme qui n'avoit pas moins de noblesse que luy : mais leur pieté estoit ce qui les relevoit devant Dieu. Ils estoient justes, ardens à semer leurs biens par les aumosnes, prompts & fervents à supporter le travail des veilles, & surtout ils vécuront tous deux dans la chasteté & la continence sans en faire rien paroistre aux hommes, se contentant du témoignage de Dieu seul. Après la mort d'Egemone, la grandeur humaine de Simplicie porta le peuple d'Autun à le choisir pour son Evesque : mais ce choix de la part de Dieu fut l'effet de sa chasteté & de sa vertu.

p. 475. 476.

c. 74 p. 472.  
b c. 76. p. 476. 477.

'Il observa estant Evesque la mesme conduite à l'égard de sa femme qu'il faisoit estant laïque. Mais le peuple ne put se persuader qu'ils gardassent une continence veritable dans une apparence si visible d'incontinence. Ainsi ils se virent accusez par la folie du peuple d'un crime aussi noir que l'adultere.<sup>b</sup> Et enfin le scandale vint à un tel point qu'ils furent obligez l'un & l'autre de justifier publiquement leur innocence & leur pureté en la solennité de Noel, en portant des charbons ardens dans leurs habits sans qu'ils en fussent endommagez. Ce miracle toucha tellement les payens mesmes, qu'en sept jours plus de mille personnes se convertirent, & receurent le baptesme.

c. 77. p. 478. 479.

[On voit par là que le paganisme n'estoit pas alors détruit dans les Gaules.] Le culte de Cibeles regnoit encore dans Autun, & les payens observoient encore leur miserable coutume de



porter la statue sur un char autour de leurs terres & de leurs vignes, s'imaginant que cette superstition leur attiroit la fécondité, & la benediction du Ciel. Simplicite vit une fois passer cette pompe sacrilege, & comme il entendit ces chansons avec lesquelles on conduisoit le simulacre, la douleur de voir le peuple dans cette folie, le fit soupirer vers Dieu pour luy demander qu'il éclairast leurs yeux, & qu'il leur fist connoistre l'impuissance de leur déesse. Il fit ensuite le signe de la Croix contre la statue, qui tomba aussitost par terre, & les animaux qui trainoient son char demeurèrent immobiles sans pouvoir avancer d'un pas. Tout ce peuple fut surpris d'étonnement. Chacun commence à crier qu'on avoit offensé la déesse : On immole quantité de victimes, on fouette sans cesse les bœufs, & neanmoins on ne les peut faire marcher.

[Ce miracle produisit l'effet que le Saint avoit souhaité,] quatre-cents personnes en furent touchés, & se disoient les uns aux autres que si leur déesse avoit quelque vertu, elle devoit se relever elle mesme, & faire marcher les bœufs : mais que si elle ne pouvoit pas se remuer, il estoit visible qu'elle n'avoit aucune puissance divine. Ils immolerent neanmoins encore une victime. Mais quand ils virent que leur idole demeuroit toujours sans mouvement, ils abandonnerent l'erreur du paganisme, ils chercherent le saint Evesque, ils embrasserent l'unité de l'Eglise, ils reconnurent la majesté du vray Dieu, & se consacrerent à luy par le saint baptesme.

[Voilà ce que S. Gregoire de Tours nous apprend de la vie de ce saint Prelat : & nous n'en pouvons guere dire autre chose, n'ayant point] la vie que quelques uns citent de luy, <sup>a</sup> & dont neanmoins ils ne raportent rien qui le regarde. Il est nommé entre ceux qui assisterent au Concile de Cologne le 12 de may 346, selon les actes que nous en avons ; <sup>b</sup> & il y prononça qu'Euphrate ne pouvoit pas estre Evesque, puisqu'il nioit que J. C. fust Dieu. Son nom se trouve aussi entre les Prelats de France qui signerent le Concile de Sardique l'année suivante ; mais le nom de son evesché n'y est pas. [On sçait aussi les difficultez qu'on fait contre le Concile de Cologne ; & celle-ci n'est pas une des moindres, ce que nous allons dire ne nous permettant pas de croire qu'il fust Evesque des l'an 346. "Nous avons au contraire des raisons assez fortes pour croire qu'il l'estoit des l'an 374,] auquel son nom se trouve entre les Evesques qui composoient le Concile de Valence. [Il faut donc qu'il l'ait esté durant 44 ans au

p.479.

Gall. chr. t. 2. p.  
28. 14. a.  
4 p. 29. l.

Conc. B. t. t. p.  
570. 2. d.  
4 p. 571. r. c.  
Ath. ap. 2. p. 768.  
d.

NOTES.

Conc. t. 2. p. 96.  
b.

Suz. 31. jul. p. 359.  
53.

moins.] Car la vie de Saint Germain d'Auxerre porte que Saint Amateur peu de temps avant sa mort, [qui arriva le premier de may 418,] fut à Autun, où il fut receu fort honorablement par l'Evesque Simplicie, homme d'une simplicité & d'une charité extraordinaire, qui luy fit dedier selon une autre histoire, une chapelle de S. Symphorien, bastie assez longtemps auparavant.

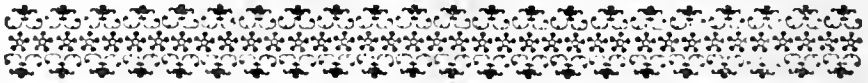
Boll. I. may, p.  
58. d.

Florent. p. 624.

Gr. T. gl. C. c. 74.  
P. 472.

Gall. chr. t. 2. p. 29.  
1.

'Les martyrologes attribuez à S. Jerome, avec ceux de Raban, Ufuard, Notker, le faux Bede, & plusieurs autres, mettent la feste de S. Simplicie le 24 de juin. Il fut enterré comme S. Cassien dans le cimetièr d'Autun dont nous avons parlé. Evance ou Eminthe, ou Evulce, (car on luy donne tous ces noms,) & Leonce qu'on fait Evesques d'Autun entre S. Simplicie & Euphrone, sont mis aussi au nombre des Saints, le premier le 12 de septembre dans l'appendix d'Ufuard, & l'autre le premier de juillet par celui d'Adon.



## LE PAPE ZOSIME.

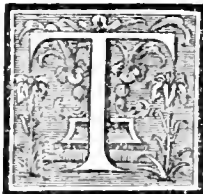


### ARTICLE PREMIER.

*Commencement du Pape Zosime: Du Concile de Turin, qui fait Procule metropolitain de la seconde Narbonoise: Quel estoit cet Evesque.*

L'AN DE JESUS CHRIST 417.

Thdr. I. 3. p. 751.



HEODORET dit que le Pape Innocent eut Boniface pour successeur. [Mais il est seul dans ce sentiment; & tout le monde demeure d'accord que Zosime succeda à Innocent, & preceda Boniface.]

Anaf. c. 42. p. 24.

Norb. P. I. c. II.  
P. 707.

Leo, t. I. p. 433.

'Anastase dit que Zosime estoit Grec de nation, fils d'un Abraham. Il fut élu & ordonné [le dimanche] 18 de mars en l'an 417, six jours après la mort d'Innocent, ce qui est particulièrement fondé sur Pascasin Evesque de Lilybée, qui dit par deux fois en l'an 443, qu'il y eut erreur en 417, en la feste de Pasque, sous le pontificat de Zosime, & qu'on la fit le 25 de mars,

NOTI I.

au lieu qu'elle devoit estre le 22 d'avril, auquel on la fit à Constantinople. Il remarque que Dieu fit voir cette erreur en un village où les Fonts qui avoient accoutumé de se remplir miraculeusement à Pasque, ne se trouverent pleins que la nuit du 22 d'avril. Baronius raporte divers exemples de ces Fonts miraculeux.

Chr. Alex. p. 718.

Leo, p. 413.

Bar. 417. 554-58.

[Comme l'histoire de Zosime nous obligera souvent à parler du Concile de Turin, il en faut faire ici l'histoire.] Ce Concile se tint dans l'église de Turin le 22 de septembre. L'année n'en est pas marquée. Il est certain seulement que ce ne fut pas avant l'an 398. [Mais il y a bien de l'apparence que ce ne fut pas plus de quatre ou cinq ans après, comme nous le verrons dans la suite. On ne voit pas quels Evêques le composoient,] sinon que Procule de Marseille y estoit avec ceux de la seconde Narbonoise, [qui est la province d'Aix.] Simplicie Evêque de Vienne, & l'Evêque d'Arles [dont on ignore le nom,] y estoient aussi. Il y avoit encore un Trifere, [qui n'est point marqué dans la Gallia Christiana,] & des deputez des Evêques des Gaules qui ne communiquoient point, selon Binius, avec Felix [de Treves,] qui y communiquoient, comme lit le P. Sirmond. [Ainsi il est difficile de croire qu'il n'y en eust eu en tout que] vingt, comme on le cite de quelques manuscrits. Ce Pere rejette la pensée d'Hincmar, qui a cru que c'estoit un Concile provincial des Gaules: & quoique divers Evêques de ce pays y aient assisté, il juge que c'estoit un Concile d'Evêques d'Italie, mais assemblé à la priere de ceux des provinces des Gaules, comme on le voit par le Concile mesme, pour regler diverses difficultez qui en trouboient alors la paix. Le Concile mesme reconnoist en effet qu'il avoit peu de connoissance de l'état des Gaules. Comme Turin dependoit alors de la metropole de Milan, ce fut apparemment l'Evêque de Milan S. Simplicien ou Venere qui le fit assembler à Turin, [pour estre plus proche des Gaules, soit de sa seule province, soit de tout le Vicariat dont il estoit chef. Car comme la Cour residoit alors ordinairement à Milan, les Evêques de cette Eglise avoient un fort grand pouvoir.]

Conc. t. 2. p. 1155.

b.  
a p. 1810. b.

p. 1155. c. d.

p. 1156. b. | Bosc. t. 3.

p. 29.  
b Conc. p. 1156. e.

p. 1157. c. e.

p. 1810. b.

p. 1155. b. | 1810. a.

p. 1155. e.

Leo, t. 1. p. 586.

n. p. 450.

Conc. t. 2. p. 1155.

c.

'Le Concile de Turin traita premierement l'affaire de Procule Evêque de Marseille, qui quoiqu'il fust de la Viennoise, pretendoit neanmoins estre metropolitain de la seconde Narbonoise, representant que diverses Eglises de cette province avoient autrefois fait partie de celle de Marseille; & que c'estoit luy qui

1. Nous n'osons pas l'en faire metropolitain, parcequ'il semble qu'Aquilée l'estoit d'une partie.

p.1156.a.  
p.1155 d.

avoit ordonné les [premiers] Evesques des autres; [desorte] qu'ils estoient tous ses disciples. Ceux de cette province au contraire representoient qu'ils ne devoient pas avoir pour metropolitain un Evesque d'une autre province. Le Concile qui vouloit conserver tout ensemble l'ordre des Canons, & la paix entre les Eglises, crut que pour le faire en cette rencontre, il devoit ordonner [qu'après Procule la seconde Narbonoise avoit un metropolitain de la province mesme: & ç'a depuis esté celui d'Aix:] mais que tant que Procule vivoit, il auroit le droit de pere & de primat sur ceux qu'il pouvoit regarder comme ses enfans, c'est à dire sur ceux qui auroient esté ses disciples, ou dont les Eglises auroient esté tirées de la sienne.

d.e.

Les Peres de ce Concile accordent cette grace pour le bien de la paix; non à la ville & à l'Eglise de Marseille, mais à la personne & au merite de Procule, [qui avoit tant travaillé pour l'Eglise, & pour former plusieurs disciples dignes d'estre Evesques.] Ils témoignent en effet un respect particulier pour luy, & luy donnent toujours le titre de Saint. La chronique de Tiro Prosper en parle sur la 15<sup>e</sup> année d'Honoré comme d'un Evesque fort celebre; [ & personne ne doute que ce ne soit celui à qui S. Jerome renvoie Rustique<sup>u</sup> vers l'an 411.] Vous avez, luy dit-il, dans vos quartiers le saint & tres docte Evesque Procule, qui vous en dira plus de vive voix que je ne puis vous en écrire, & qui par ses instructions journalieres reglera vostre conduite.

c[1156.a.

Hier.ep.4.p.48.  
d.

« V.S. Jero-  
me 5131.

Amb.ac. Aq.t.5.  
p.180.k.  
a Boll.16.jan.p.  
19.5 13.

Il assista l'an 381, au Concile d'Aquilée, comme député des Evesques de la Narbonoise & de la Viennoise. Il fit ce qu'il put [vers l'an 395,] pour attacher Saint Honorat à son Eglise: Il y employa les caresses, & mesme des larmes, auxquelles il estoit presque impossible de resister; & d'ailleurs S. Honorat eust esté bien aise de vivre en sa compagnie. Mais l'amour de la solitude l'empescha d'y consentir. Procule ordonna [vers l'an 408,] le celebre Lazare Evesque d'Aix.<sup>b</sup> Ce fut par son consentement que vers l'an 409, on fit un examen fort celebre touchant un Evesque nommé Remede accusé d'adultere. [C'est apparemment le mesme que] Remi dont il est parlé dans le Concile de Turin, comme d'un Evesque qui estoit en possession de son Eglise. [Ainsi il faut dire qu'il fut absous. Mais je ne voy point par le Gallia Christiana d'où il peut avoir esté Evesque. Nous verrons dans la suite] le traitement fascheux que le Pape Zosime fit à Procule pour avoir voulu user du droit qu'il avoit receu du Concile de Turin, sous le pretexte qu'il avoit surpris le Concile assemblé pour d'autres affaires.

v. S. Am-  
broise 523.

Conc.t.2.p.1569.  
a.  
b Prof.T.

V.S Augu-  
stin 5258.

Conc.t.2.p.1156.  
c.

p.1570.b.

V.58,9.



## ARTICLE II.

*Differend entre les Eglises de Vienne & d'Arles pour la metropole.*

**Z**OSIME dit que ce fut Procule qui pour avoir un compaignon dans ses demandes injustes, porta Simplicie de Vienne à disputer aussi [dans le Concile de Turin] le droit de metropolitain de la Viennoise, dû à l'Evesque d'Arles à cause que Saint Trophime d'Arles avoit presché le premier la foy dans ces provinces. [Cette raison que Patrocle d'Arles avoit suggerée à Zosime, estoit assurément bien foible, quand le fait eust esté aussi constant qu'il est douteux ou mesme faux. Car le droit des metropoles s'est toujours réglé par les provinces, selon le 4<sup>e</sup> Canon de Nicée : & à l'égard mesme des Eglises qui peuvent avoir receu l'Evangile d'une autre, on ne voit point que cela ait formé de juridiction particuliere. Le Concile de Turin qui peut y avoir eu quelque égard en faveur de Procule, le restreignit à sa personne, & voulut qu'après luy les choses revinssent dans l'ordre commun.

Conc. t. 2. p.  
1570. b. c.

Pour ce qui regarde les Eglises d'Arles & de Vienne, soit que l'Evesque d'Arles se fust servi de son argument de S. Trophime, soit qu'on ne l'eust pas encore inventé, [il est visible que le Concile de Turin n'y eut point d'égard. Car il voulut seulement qu'on examinast laquelle des deux villes estoit metropole [pour le civil. Et en ce point on peut juger que l'Evesque de Vienne avoit l'avantage : Car toutes les Notices qui sont dans Du Chesne & dans le Ptolemée de Bertius, mettent Vienne pour la metropole, & Arles au rang des simples villes.] Il n'y a que la derniere de Du Chesne postérieure au moins à Gontran, laquelle après avoir mis Vienne à la teste de sa province avec la qualité de metropole, met Arles entre la 12<sup>e</sup> des citez, & ajoure qu'on l'appelloit alors metropole. On remarque que Ptolemée, Pomponius Mela, Pline, & Strabon, appellent Vienne la metropole des Allobroges. Eusebe l'appelle aussi l'une des plus illustres metropoles des Gaules : & il le dit en parlant des Martyrs qui souffrirent sous Marc Aurele. En effet c'estoit Vienne & non Arles qui donnoit le nom à la province selon Zosime mesme :] Car il l'appelle partout la Viennoise. [Et c'est] une preuve indubitable que Vienne estoit l'ancienne metropole de toute cette province.

p. 115. b.

Du Ch. t. 1. p. 15. l.

Auf. n. p. 207. l.

Eucl. g. c. 1. p.  
134. c.

Conc. t. 2. p. 570.  
b.  
2 p. 120. d.

Gr. T. l. Eccl. l.  
c. 30 p. 23.Ecc. l. 3. ca. p.  
134 c.Du Ch. t. 1. p. 83.  
b.

Auf. p. 204.

Leo, t. 1. p. 539. 5  
3.Du Ch. p. 83. c.  
Cod. Th. t. 6. p.  
377. 2.

Du Ch. p. 83. c.

p. 5. 6.

Pour ce qui est mesme de l'antiquité des Eglises,] Saint Gre-  
goire de Tours ne met S. Trophime, qui estoit le premier Eves-  
que d'Arles, que du temps de Dece[en l'an 250,] & il n'y a point  
de preuve qu'il soit plus ancien,] au lieu que l'Eglise de Vienne  
estoit illustre des l'an 177, auquel elle écrivit avec celle de Lion  
aux Fideles de l'Asie : [de sorte que supposé mesme qu'elle n'eust  
point alors d'autre Evesque que celui de Lion, comme quelques  
uns le pretendent, il est au moins tres probable qu'elle en eut  
assez peu après. On ne peut donc accuser Simplicie de Vienne  
d'usurpation, lorsqu'il a demandé un droit qui appartenoit si lé-  
gitimement à son Eglise, ni presumer qu'il y ait esté poussé par  
autre chose que par la justice de sa cause, & sans doute mesme  
par la possession.

Mais ce qui faisoit de la difficulté dans cette affaire, c'est que  
les Empereurs avoient accordé à Arles le titre de metropole,]  
'qui luy est donné par Honoré l'an 418. [Ce n'estoit apparem-  
ment qu'un titre d'honneur, comme les Empereurs d'Orient  
l'ont donné à Nicée, à Calcedoine, & à plusieurs autres villes.  
Car on ne trouve point par les Notices, que la province où sont  
Vienne & Arles ait jamais esté divisée en deux : & on ne peut  
pas presumer qu'on ait osté à Vienne le titre de metropole qui  
luy est conservé par toutes les Notices. Ce seroit peuestre une  
chose sans exemple. Mais on voit par le Concile de Calcedoine,  
que la qualité de metropole honoraire suffisoit à des Evesques  
ambitieux & puissans, pour vouloir s'attribuer le droit de Me-  
tropolitains sur une partie de leur province. Et cette qualité  
estoit soutenue dans la ville d'Arles] par les richesses que la  
commodité du trafic y apportoit, comme on le voit dans Auso-  
ne, qui l'appelle la petite Rome des Gaules. On pretend que  
Constantin avoit fort favorisé cette ville ; qu'il luy avoit fait  
porter son nom ; & que les Empereurs Valentinien & Honoré  
l'ont appelée la mere de toutes les Gaules.

'Ce qui estoit encore plus considerable, c'est que Petrone  
estant Prefet du Pretoire [après l'an 397,] auquel il estoit encore  
Vicaire d'Espagne, [ & apparemment entre l'an 401 & 407, ]  
'ordonna que l'on y tiendroit depuis le 13 d'aoust jusqu'au 13 de  
septembre, l'assemblée des sept provinces des Gaules qui com-  
prenoient la seconde & la troisieme Aquitaine, avec la premiere  
& les cinq provinces de l'ancienne Narbonoise, hors celle des  
Alpes grecques qu'on en retrancha, comme nous l'apprenons  
d'une Notice, c'est à dire de la Viennoise, la premiere & seconde

417.

V. S. Denys  
de Paris 52.V. Honoré  
notc 2.

Narbonoise, & les Alpes Maritimes qui est la province d'Embrun. Le Pape Calixte II. voulut soumettre en l'an 1120 ces sept provinces à l'Archevesque de Vienne. Pagi, 400. § 13.

Cet ordre de Petrone ne fut pas toujours observé. Mais l'an 418, le Patrice [Constance] dont Patrocle d'Arles estoit ami particulier, en obtint la confirmation de l'Empereur Honoré, datée du 17 d'avril 418, & receue à Arles le 23 de may suivant. Elle est adressée à Agricole alors Prefet des Gaules [qui fut Consul en l'an 421.]. Du Ch. p. 83. 84. p. 203. b. p. 83. 84. p. 83. a.

Papire Masson la raporte toute entiere sans dire neanmoins d'où il l'a tirée; [mais je ne pense pas que personne ne doute qu'elle ne soit tres legitime.] Il paroist qu'elle est celebre, & Hincmar la cite. La ville d'Arles y est appellée Constantine, [mais d'une maniere qui donne lieu de craindre qu'il n'y ait quelque faute en cet endroit.]. p. 84. 85. Gall. chr. t. 1. p. 28. 1. d. a Du Ch. p. 83. b.

Honoré y ordonne que les Prefets du Pretoire se trouveront à l'assemblée autant que les affaires publiques le pourront permettre; [ce qui les engageoit en quelque sorte à faire leur résidence ordinaire en cette ville: Et ils pouvoient bien l'avoir déjà fait, depuis que l'inondation des barbares en l'an 407, les eut obligé d'abandonner Treves.] Les Evesques de la province d'Arles disent en effet que depuis Valentinien & Honoré, les Prefets & les autres magistrats demeuroient à Arles, & que c'est là que ceux qui prenoient le Consulat dans les Gaules, en faisoient la ceremonie. [Cette presence des premiers officiers de l'Empire donnoit une grande autorité à l'Evesque d'Arles: Mais il n'avoit pas encore apparemment cet avantage, lorsque son differend avec l'Evesque de Vienne fut porté au Concile de Turin.]. b. Leo, t. 1. p. 539. § 3.

Il semble que l'Evesque de Vienne pouvoit alleguer pour luy le Concile de Valence en l'an 374, dans les souscriptions duquel Florent d'Arles est nommé le premier. On allegue pour Arles les exemples de Marin & de Saturnin Evesques de cette Eglise. Et il est vray que Marin est nommé à la teste du premier Concile d'Arles en l'an 314, quoique Saint Ver Evesque de Vienne y fust present. Je ne sçay neanmoins si c'est une preuve qu'il se pretendist metropolitain. Peutestre qu'alors il n'y avoit pas encore grande subordination entre les Evesques des Gaules, comme le reconnoissent ceux qui sont les plus favorables à l'Eglise d'Arles, [& que Marin se trouva estre le plus ancien dans le Concile. Il est visible au moins par le choix que Constantin fit de luy pour juger l'affaire des Donatistes, que sa personne estoit fort considerée.]. Conc. t. 2. p. 906. a. Leo, n. p. 443. Conc. t. 1. p. 1425. c. b c 1429. e. Mar. conc. 1. §. c. 32. § 6. p. 90. c Leo, t. 2. p. 947.

dans les Gaules. Ainsi le Concile se tenant dans son diocèse, on peut luy avoir deféré l'honneur d'y presider, quoiqu'il ne pretendist point de jurisdiction sur l'Evesque, ni sur la province de Vienne. On voit qu'Osus presidoit aux Conciles, & en est appellé le pere, sans qu'on en puisse rendre de raison bien certaine que la consideration de sa personne, & l'estime qu'en faisoient les Empereurs mesmes.] S. Phebade d'Agen paroist avoir presidé au Concile de Valence en l'an 374, [si Florent de Vienne n'y presida pas,] & encore à celui de Caragoce vers l'an 380, en presence mesme de S. Delphin de Bordeaux son metropolitain.

Conc. t. 2. p. 904.  
d.

p. 1010. d.

Leo, n. p. 443.

'On pretend que Saturnin d'Arles presida au Concile d'Arles en l'an 353, & à celui de Beziers en l'an 356. [Je ne trouve pas seulement de preuves qu'il ait assisté au Concile d'Arles. Pour celui de Beziers, je croy bien qu'il y presidoit, ou au moins qu'il y dominoit,] puisqu'il est dit qu'il avoit condanné Saint Hilaire. [Mais il est aisé de voir que cet Evesque appuyé de tout le credit de Constance & de la faction Arienne, pouvoit entreprendre bien des choses sans autre fondement, sinon que Constance le vouloit. Au moins on ne pretendra pas que l'Eglise d'Arles eust jurisdiction sur l'Aquitaine dont estoit S. Hilaire.]

Hil. in Aux. p.  
112. l. c.

Conc. t. 2. p. 822.  
d.

'Le Concile de Paris en condannant Saturnin, marque en general ses anciens crimes: [ce qui peut aussi bien comprendre d'avoir presidé au Concile de Beziers, comme d'y avoir condanné S. Hilaire.]



### ARTICLE III.

*Reglement du Concile de Turin touchant Vienne & Arles; & sur quelques autres points: De S. Simplicie de Vienne.*

Conc. t. 2. p. 1156.  
b. c.

'COMME donc les Evesques de Vienne & d'Arles pretendoient tous deux devoir avoir la primauté [ & la jurisdiction [dans la Viennoise, le Concile ordonna que celui des deux qui prouveroit que sa ville estoit la metropole [selon l'Etat civil,] auroit l'honneur de la primacie dans toute la province, en ordonneroit les Evesques, & en visiteroit les Eglises; que pour faire les choses avec plus de charité & plus de paix, chacun d'eux visiteroit [ & gouverneroit ] les Eglises qui seroient plus proches de luy: [ce que le Concile ajouta apparemment, parcequ'il craignoit qu'il n'y eust de la difficulté à juger laquelle des deux villes devoit plustost passer pour metropole.] Il remet cela au choix

NOTI 2.

1.



des deux Evesques, [& ne marque point s'ils l'avoient accepté ou refusé, sans doute parcequ'ils voulurent prendre du temps pour voir eux mesmes à quoy ils se resoudroient.] Car nous ne voyons pas moyen de douter qu'ils ne fussent presens au Concile. Si la lettre de Zosime à Simplicie de Vienne est veritable, il paroist qu'on suivit ce que ces sages Prelats, comme parle cette lettre, avoient jugé le meilleur, & que les Evesques d'Arles & de Vienne partagerent la province entre eux. [C'est l'ordre qui subsiste encore aujourd'hui, quoique Patrocle d'Arles ait employé l'autorité de Zosime pour le troubler.

b|Bofc.t.3.p.29.

Bofc.p.29.

On ne sçait point quel estoit l'Evesque d'Arles qui assista au Concile de Turin. Ce pouvoit estre Sabin ou Sabin, qui est marqué dans les diptyques de cette Eglise avant Heros. Car celui-ci ne paroist avoir esté fait Evesque qu'en 407 au plustost.

Anal.t.3.p.432.

Bar.417.5.21.

Quelques uns semblent croire que Constance qui avoit assisté au Concile d'Aquilée en l'an 381, se trouva aussi à celui de Turin en qualité d'Evesque d'Arles. Mais ce Constance est appellé Evesque d'Orange dans le Concile d'Aquilée. [Personne ne peut douter après l'autorité de Zosime,] que Simplicie ne fust alors Evesque de Vienne, & que ce ne soit luy qui a demandé au Concile de Turin le droit d'ordonner les Evesques de la Viennoise. Quoique Zosime parle sur cela contre luy avec beaucoup de vehemence, [cela n'empesche pas] que S. Paulin ne le mette

Gall.chr.t.1.p.  
33.2.d.Amb.ac.aq.t.5.  
p.180.k.Conc.t.2.p.1570.  
b.c.

[vers l'an 408,] entre les plus illustres & les plus saints Evesques de son temps. [On ne peut douter raisonnablement que ce ne soit le mesme que Simplide dont l'Eglise de Vienne honore la memoire l'onzieme de fevrier,] & qui en effet est quelquefois appellé Simplicie. <sup>a</sup> Adon qualifie ce Simplide un homme d'une admirable sainteté. <sup>b</sup> On pretend qu'il a achevé une eglise de S. Pierre qu'on voit encore, laquelle avoit esté commencée par

Gr.T.h.Fr.l.2.c.  
13.p.69.

[S. Lupicin] son predecesseur. Divers martyrologes en parlent. L'Eglise de Coire dans les Grisons en fait aussi quelque solennité. Il paroist que S. Simplicie vivoit encore en l'an 417.

Ferr.11.feb.p.74|  
Boll.3.f.b.p.354.<sup>a</sup>  
Ado.an.279.p.  
133.<sup>b</sup> Boll.11.feb.p.  
511.

Ferr.ibid.p.79.

Conc.t.2.p.1570.  
b.c.

[Avant que de quitter ce qui regarde les Eglises d'Arles & de Vienne, nous croyons devoir remarquer ici] que les diptyques de la premiere mettent dix Evesques entre Marin [qui vivoit en l'an 314, & Sabin que nous croyons avoir assisté au Concile de Turin, c'est à dire en l'espace de 80 ans: Et il y faut encore ajouter Saturnin qui n'y est point, ayant sans doute esté effacé parceque c'estoit un Arien.] M<sup>rs</sup> de S<sup>te</sup> Marthe y ajoutent encore Valentin; mais sur la seule autorité du pretendu Concile de

Anal.t.3.p.432.

Gall.chr.t.1.p.  
33.1.c.

Anal. p. 432.

Cologne. De ces dix Evêques il y en a six après S. Concorde [qui assista en l'an 374 au Concile de Valence, 25 ans avant celui de Turin. Ce qui est encore de surprenant, c'est] qu'entre ces six on trouve les noms d'Ambroise, d'Augustin, de Jerome, & encore celui de Martin, quoiqu'on trouve déjà un Martin successeur de

Gall. chr. p. 32. 33.

Marin. M<sup>rs</sup> de S<sup>te</sup> Marthe en mettent quelques uns sur l'autorité de Saxis, qu'ils meprisent fort ; & ils en omettent d'autres, particulièrement ces noms si illustres en ce temps là que l'Eglise

Conc. t. 5 p. 495. d.

d'Arles avoit mis par honneur dans ses diptyques.] Car nous voyons qu'à Mopsueste en Cilicie on avoit ôté des diptyques le nom de Theodore, & on avoit mis à sa place S. Cyrille d'Alexandrie. Il est vray que Jerome est qualifié Evêque : mais il est

Anal. p. 432.

écrit d'une maniere fort barbare, & ajouté par une main différente de celle qui a écrit la plus ancienne partie de ces diptyques, quoique cette premiere main aille jusques à Rostain, qui n'est

Geronymi.

p. 431.

a Gall. chr. p. 45.

mort qu'en l'an 913.

Conc. t. 2. p. 1156. c. d.

Le Concile de Turin jugea encore l'affaire des Evêques Octave, Ursion, Remi, & Trifere, accusez d'avoir commis diverses fautes dans les ordinations, de quoy ils s'excusoient sur ce qu'on ne les en avoit pas avertis auparavant. Le Concile eut égard à leurs excuses, & leur pardonna le passé : mais il arresta

que quiconque violeroit à l'avenir les anciens decrets de l'Eglise, perdrait le droit d'ordonner, & d'avoir voix dans les Conciles ; & que ceux qu'ils auroient ordonnez contre l'ordre des Canons,

p. 1211. a. 1.

t. 3 p. 1285. d. e.

seroient privez du sacerdoce. Le P. Sirmond croit que ces quatre Evêques pouvoient estre de la seconde Narbonoise. Le Concile

de Riés en l'an 439, ordonna que ce Canon tres salutaire du Concile tenu peu auparavant à Turin, seroit executé à l'égard des deux Evêques qui avoient entrepris d'en ordonner un à

Embrun.

t. 2. p. 1157. d.

Le Concile de Turin défendit aussi de recevoir ni les Clercs d'un autre Evêque, ni ceux qu'il auroit excommunié ; d'élever à un degré plus eminent ceux qui auroient eu des enfans estant

ministres de l'Eglise, ou qui auroient esté ordonnez d'une maniere irreguliere. Le Concile d'Orange en l'an 441, ordonna qu'à l'égard des Clercs qui n'avoient pis vécu dans la continence avec leurs propres femmes, on observera le decret du

t. 3. p. 1430. c.

contra interdictum.

Synode de Turin : mais que ceux qui n'y vivroient pas à l'avenir seroient deposez. Celui de Turin confirma la sentence que Trifere avoit prononcée contre Exuperance Prestre qui l'avoit

t. 2. p. 1152. a. b.

outragé, & contre Pallade laïque qui avoit calomnié le Prestre

a 1156. c.

'Spanus; voulant que lay seul pult leur faire grace; ce qu'il mar- que mefme comme une indulgence.

'Les Evesques des Gaules de la communion de Felix, avoient b. envoyé à ce Concile, comme nous avons dit, quelques deputez pour demander à estre receus à la communion de l'Eglise Catholique. Bollandus ne veut pas que ce soit Felix de Treves ordonné en l'an 386 par les Ithaciens. [Mais il n'a aucune raison considerable pour empescher de le croire, & tout y porte.] 'Aussi non seulement le P. Sirmond le croit, & Baronius avec luy; mais Brouerus mefme qui fait l'histoire de la ville de Treves, ne fait pas difficulté de le reconnoistre. On voit que ni S. Ambroise, ni le Pape, ni les Evesques du Concile ne communiquoient point avec ce Felix. Le Pape [Sirice] & S. Ambroise avoient écrit que ceux qui voudroient se separer de sa communion, seroient receus dans celle de l'Eglise. Le Concile fit lire ces lettres en presence des deputez, & conclut qu'il falloit suivre la mefme conduite.

Boll. 26. mars, p. 622. b.

Conc. t. 2. p. 1811. b | Bar. 397. § 52. a Trev. an. p. 270. b Conc. t. 2. p. 1157. c.

4. ["On croit que Felix aima mieux renoncer à l'episcopat, que de voir plus longtemps l'Eglise des Gaules divisée à cause de luy; & que par cette action d'humilité & de paix, il merita les honneurs qu'on luy rend encore comme à un Saint.]

v. les Priscillianistes § 12.



ARTICLE IV.

De S. Brice Evesque de Tours: Ses fautes, & son changement de vie.

[VOILA ce que le Concile de Turin nous apprend dans la lettre que nous en avons encore,] adressée aux Evesques des Gaules & à ceux des cinq provinces, qu'on croit estre celles qui composoient la Gaule Narbonoise, ainsi divisée l'an 371, & soumise à un Vicaire particulier; [ce qui fait souvent distinguer ces cinq provinces du reste des Gaules. On osta depuis ce Vicaire,] puisque la Notice de l'Empire n'en marque qu'un seul pour toutes les dixsept provinces des Gaules, & elles ne laisserent pas neanmoins depuis ce temps là d'avoir des officiers particuliers, soit publics soit du domaine.

Conc. t. 2. p. 1155. b. c Blond. p. 703. 704. d p. 706.

Notit. c. 48. p. 94.

[Le Concile ne parle point dans cette lettre] de l'affaire de S. Brice, qui y fut neanmoins traitée, comme Zosime nous en assure. [Peutestre qu'on n'en parla qu'après que la lettre du Con-

Conc. t. 2. p. 1569. a.

1. Sa raison est que la vie de S. Felix porte qu'il quitta l'episcopat au bout de douze ans, & qu'il mourut quelque temps après. [Mais tout cela peut estre, si le Concile de Turin s'est tenu en l'an 398. Et après tout, cette vie écrite au plustost à la fin du IX. siecle, n'est pas une piece qui puisse faire une autorité tant soit peu considerable.]

Boll. 25. mars, p. 624. § 2.

v. Honoré note 11.

cile fut signée & envoyée ; ou qu'on en écrivit une lettre particulière à la province de Tours. Quoy qu'il en soit, voici ce que nous trouvons de l'histoire de ce Saint.]

Gr. T. h. l. 10. c.  
31. p. 592.

<sup>a</sup> Sulp. dial. 3. c.  
20. p. 327.

Gr. T. h. l. 2. c. 1.  
P. 39.

<sup>b</sup> p. 40 | Sulp. p.  
328.

<sup>c</sup> Sulp. p. 327.

Gr. T. p. 40.

Sulp. p. 327.

'Il estoit de Tours, <sup>a</sup>d'une naissance qui ne luy donna aucun bien. Il fut instruit des ses premieres années par Saint Martin dans son monastere [de Marmoutier,] de la maniere la plus sainte [qu'on se puisse imaginer.] 'S. Martin l'eleva ensuite au diaconat, <sup>b</sup>& mesme enfin à la prestrie. <sup>c</sup>Mais il abusa extremement de tant de graces, qui ne firent que l'enfler d'orgueil, & luy donner la vanité d'oser pretendre estre plus saint que S. Martin mesme. 'Il conserva avec soin la chasteté de son corps ; mais il souilla celle de son ame par l'orgueil [ & par l'avarice. ] 'Quoiqu'il n'eust jamais rien eu avant que d'estre élevé à la clericature, il trouva depuis le moyen d'acheter des chevaux, des esclaves, & d'autres choses encore plus contraires à l'honneur & à la sainteté de sa profession.

Gr. T. p. 39. 40 |  
Bern. de Mart. 5  
14. p. 1054. 1. a. b.

'N'estant encore que Diacre, il traita Saint Martin de fou & d'insensé, en luy envoyant un homme qui le cherchoit pour luy demander un miracle : & quand le Saint, après avoir fait le miracle que cet homme demandoit, reprocha à Brice [avec sa douceur ordinaire] la maniere dont il avoit parlé de luy, & qu'il avoit apprise par une lumiere prophetique ; il s'en excusa par un mensonge : Saint Martin l'en convainquit, & neanmoins ne laissa pas de luy dire qu'il avoit obtenu de Dieu qu'il fust son successeur. Car il l'avoit choisi pour cela entre tous ses disciples, [par un mouvement tres extraordinaire de l'Esprit de Dieu,] qu'il souffriroit beaucoup durant son episcopat : & Brice traita encore cela de folie. [Mais comme Dieu avoit aussi sans doute revelé sa sainteté future à S. Martin,] il l'eleva du diaconat à la prestrie ; ce qui ne changea point encore cet esprit farouche & superbe. 'Sulpice Severe en raporte <sup>1</sup>un emportement tout à fait &c. extraordinaire, & où il parut manifestement agité par les demons, mais il en fut delivré par la douceur & par les prieres de S. Martin mesme, qu'il venoit de traiter avec les dernieres indignitez, à cause qu'il l'avoit repris de sa mauvaise conduite. 'On fit encore depuis de grandes plaintes de luy au Saint, qui ne put neanmoins jamais se resoudre à le deposer de la prestrie, de peur qu'il ne semblast se venger luy mesme. 'Ainsi il le rendit Saint par sa foy & par sa douceur, & lorsqu'il fut mort [le 11 de novembre 397, comme nous croyons,] Brice fut choisi pour luy succeder au bout de 20 jours, [c'est à dire environ le premier de decembre,]

Gr. T. p. 40.

Sulp. p. 327. 328.

p. 3. 8.

Bern. p. 1054. b.

NOTE }

decembre,] par le consentement des habitans de la ville, [mais non apparemment par le choix des disciples de Saint Martin.] Depuis qu'il eut esté établi Evesque, sa principale occupation fut la priere, [& les respects tout particuliers que luy rend aujourd'hui l'Eglise de France, dans laquelle sa veneration est tres celebre, nous obligent de croire qu'il effaça sa premiere vie par une conduite toute contraire. Il satisfit encore à la maniere dont il avoit traité S. Martin,] en bastissant une petite eglise sur son tombeau, [ce qu'il peut bien n'avoir fait que dans ses dernieres années.]

Gr. T. h. Fr. l. 2.  
c. 1. p. 40.

p. 592.



ARTICLE V.

*S. Brice absous par le Concile de Turin, est depuis accusé de crime, chassé de Tours, & rétabli.*

[DIEU voulut purifier S. Brice en ce monde, comme David, d'une maniere encore plus efficace, par les souffrances & les persecutions que S. Martin luy avoit predites.] S. Gregoire de Tours ne marque point qu'il ait rien souffert avant la 33<sup>e</sup> année de son episcopat. Mais le Pape Zosime assure que [longtemps auparavant] il avoit esté accusé devant divers Conciles par Lazare depuis Evesque d'Aix, & particulièrement devant le Concile de Turin, mais qu'il fut toujours déclaré innocent, & que Lazare reconnu pour un accusateur diabolique, fut condamné comme calomniateur par Procule, & par les autres Evesques du Concile de Turin. [Il faut necessairement qu'il y ait quelque chose de vray en cela, quoique d'ailleurs Zosime paroisse trop prevenu contre Lazare pour s'en rapporter entierement à luy : & si Lazare eust esté si maltraité par Procule & par les Conciles, Procule ne l'eust sans doute ni voulu ni pu faire Evesque d'Aix,] comme Zosime assure qu'il fit au bout de quelques années.

Gr. T. l. 2. c. 1. p.  
40 | l. 10. c. 31. p.  
592.  
Conc. t. 2. p. 1561.  
d.

d | 1569. a.

Ibid.

p. 1561. c.

'Zosime joint quelquefois Heros [d'Arles disciple de S. Martin,] à Lazare, comme le compagnon des persecutions qu'il faisoit aux Evesques : [ & la maniere si forte dont Saint Sulpice Severe décrit dans ses dialogues les fautes de la jeunesse de Brice, en le nommant, & sans dire qu'il se fust corrigé depuis, donne lieu de croire que les disciples de Saint Martin ne luy estoient pas alors fort favorables. Au contraire Paulin qui mit en vers les écrits de S. Sulpice 30 ou 40 ans après la mort de S. Brice, a omis cet endroit, ne voulant pas sans doute faire tort à la memoire de ce

V. S. Augustin § 258.

Prelat, qui avoit effacé ses premières fautes par une vie sainte, digne d'un disciple & d'un successeur de S. Martin. S. Sulpice écrivoit ses dialogues en l'an 405; & ainsi il y a quelque apparence que S. Brice estoit encore alors dans la persécution; puis-  
qu'apparemment S. Sulpice auroit parlé plus respectueusement d'un Evêque qui auroit esté justifié & reconnu innocent par divers Conciles.]

Gr. T. h. Fr. l. 2.  
c. 1. p. 40. 41.

Il y avoit 33 ans que S. Brice estoit Evêque, lorsque son peuple se souleva contre luy [en 430.] l'accusant d'avoir violé la chasteté & en luy mesme & en une fille consacrée à J. C. Dieu fit deux miracles pour justifier son innocence, & permit néanmoins qu'il succombast tellement à la calomnie, qu'il fut contraint de sortir de Tours, & de voir établir un Justinien Evêque au lieu de luy. Il se retira à Rome auprès du Pape [Celestin,] & luy représenta sa persécution d'une manière [que le Pape jugea sans doute le devoir recevoir comme un Evêque innocent,] puisque S. Brice celebra souvent la Messe dans le temps qu'il fut à Rome. Il y passa sept ans, durant lesquels il effaça [de plus en plus] par ses larmes les fautes qu'il avoit faites contre S. Martin. Et il reconnoissoit devant les autres, que ce qu'il souffroit en estoit une punition tres juste.

p. 41.

p. 41. 42.

p. 41.

Justinien alla en Italie après luy pour défendre son intrusion: & il y mourut avant que d'avoir pu passer Verceil: mais ceux de Tours mirent un Armence en sa place.

p. 592.

p. 42 [Not. G. p.  
264.

Enfin au bout de sept ans le Pape [Sixte III,] qui estoit pleinement assuré de l'innocence de S. Brice, le renvoya à Tours [en 437,] avec des lettres pour son rétablissement. Lorsqu'il arriva pour coucher à Laudiac, qu'on croit estre Mont-Louis, à deux grandes lieues de Tours, Armence fut pris d'une fièvre qui l'emporta au milieu de la nuit. Dieu le revela à Saint Brice, qui partit pour aller enterrer, disoit-il, son frere l'Evêque de Tours, & en mesme temps qu'il entroit dans Tours par une porte, on emportoit par l'autre le corps d'Armence au tombeau. Ainsi il recouvra [sans peine] sa dignité, dont il jouit encore sept ans sans aucun trouble.

Gr. T. p. 42.  
# P. 592.

Il mourut [l'an 444,] après 47 ans d'épiscopat, & fut enterré dans la chapelle qu'il avoit fait bastir sur le tombeau de Saint Martin. On dit qu'il a établi des églises à Chinon, & en divers autres bourgs de son diocèse. [L'Eglise fait aujourd'hui sa feste le 13 de novembre, auquel elle est marquée dans Bède, Usuard, Adon, sans parler des autres:] & elle se celebrait à Tours dans

p. 594.

l'Eglise de S. Martin des le temps de S. Perpetue, [c'est à dire 20 ou 30 ans seulement après sa mort.] S. Gregoire ne conte point Justinien & Armence dans la liste qu'il fait des Evesques de Tours à la fin de son histoire de France. [Neanmoins il les y conte en d'autres endroits,] lorsqu'il met Saint Perpetue pour le cinquieme Evesque depuis S. Martin, & pour le settieme. <sup>a</sup> Saint Sidoine conte mesme Perpetue pour le sixieme, [en y comprenant S. Martin.]

p. 592.

l. 2. c. 14. p. 70.

c. 26. p. 81.

<sup>a</sup> Sid. l. 4. ep. 18 p. 114.

Il est certain par ce que nous venons de remarquer de Saint Brice, que le Concile de Turin n'a esté tenu qu'après la mort de Saint Martin, "laquelle on ne peut mettre avant le mois de novembre 397. Et ainsi le Concile de Turin ayant esté tenu le 22 de septembre, ce ne peut pas avoir esté avant 398. Ce n'a pas aussi esté plustard, si ç'a esté du vivant de Sirice, comme le veut Binius, & si Felix de Treves n'a esté que douze ans Evesque, comme le porte sa vie. Mais "ces dcux raisons n'arresteront pas ceux qui croiront ne devoir mettre la mort de S. Martin qu'en 400 & 401. Ce qui est certain, c'est que ç'a esté plusieurs années avant l'ordination de Lazare, qui se fit sous le tyran [Constantin,]

Conc. t. 2. p. 810. b.

p. 1158. a. b.

Boll. 16. mars. p. 624. 5. 9.

Conc. t. 2. p. 561. d.

V. S. Martin  
note 12.

NOTE 4.

V. S. Augustin § 258.

vers l'an 408.



ARTICLE VI.

*Zosime condanne les Pelagiens ; est surpris par Patrocle ; ne veut recevoir que par luy aucun Ecclesiastique des Gaules.*

[L]HERESIE de Pelage commençoit à faire beaucoup de bruit dans l'Eglise, lorsque Zosime succeda à Innocent. Cet ennemi de la grace avoit esté deféré devant les Evesques de Palestine par Heros d'Arles & Lazare d'Aix, mais il sceut si bien deguiser une partie de ses erreurs, & desavouer les autres, que le Concile de Diospolis le declara Catholique sur la fin de l'an 415. Sur cela les Evesques d'Afrique ayant écrit l'an 416, à Innocent, il condanna en l'an 417 les erreurs de Pelage & de Celeste, & mesme leurs personnes, ne leur laissant esperer que la grace de la penitence en cas qu'ils se corrigeassent. Cela obligea Pelage d'écrire au Pape Innocent pour tascher de se justifier, & Prayle Evesque de Jerusalem luy écrivit de mesme en faveur de Pelage. Ces lettres n'arriverent à Rome que vers la fin de septembre ; & ainsi elles furent rendues à Zosime. Celeste estoit venu luy mesme à Rome quelque temps auparavant.

Zosime se laissa un peu eblouir par les paroles de l'un & par les écrits de l'autre, & il écrivit aux Evêques d'Afrique qu'il les recevoit à la communion, si dans deux mois on ne venoit les convaincre de l'herésie dont on les avoit accusez. La lettre touchant Pelage est du 21 de septembre 417, & Zosime avoit écrit quelque temps auparavant pour Celeste. Il se modera néanmoins après les premières réponses des Evêques d'Afrique, comme on le voit par sa lettre du 22 de mars; & des le mois d'avril suivant, ou fort peu après, il condamna solennellement Pelage & Celeste, & en écrivit à tous les Evêques une lettre dont il ne nous reste que quelques fragmens. Nous ne touchons ici toutes ces choses qu'en un mot, quoique ce soient les plus importantes du pontificat de Zosime, & nous les supposons même sans les prouver, parcequ'elles sont traitées amplement dans l'histoire de S. Augustin, avec le reste de ce qui regarde les Pelagiens.]

Du P. t. 3 p. 823.  
829.

Conc. t. 2. p. 1561.  
c. d.

Prof. chr.

Prof. T. p. 51. a.

Boll. 16 jan. p.  
22. 5 23.

Prof. chr.

Conc. p. 1816. d. e.

p 1571. d | 1573. b.

Leo, ep. 10. c. 5. p.  
43 1.

Conc. p. 1585. c |  
1586. b.

4 | 1597. d. c.

d | 1570. d. c.

'Il semble qu'une des choses qui contribua d'abord à rendre Zosime favorable à Pelage, fut la prevention qu'il avoit contre Heros & Lazare ses accusateurs, qu'il condamna même nommément sans les entendre : [ & il s'estoit sans doute laissé prévenir contre eux par Patrocle, ] qui avoit usurpé le siege d'Arles sur Heros. [ Car ce Patrocle n'estoit pas pour faire scrupule d'inventer tout ce qui luy estoit avantageux, comme on le peut juger par cette usurpation même. On voit encore qu'il avoit la temerité de faire un commerce infame du sacerdoce, & de retenir les thresors que la pieté des Fideles offroit à l'Eglise [ pour les pauvres, il avoit d'ailleurs beaucoup de credit & d'autorité. ] Car il estoit ami & confident du Comte Constance; [ qui pouvoit tout alors dans l'Empire d'Occident. Et nous avons vu qu'il fit donner en l'an 418, une loy tres favorable à la ville d'Arles. ] Le P. Sirmond croit que la consideration de Constance eut beaucoup de part à ce que fit Zosime pour elever cette Eglise, aussi bien que les artifices de Patrocle.

'Il est certain que Patrocle estoit à Rome vers le commencement du pontificat de Zosime, & que [ ce ] Pape luy accorda plusieurs choses que son Eglise n'avoit jamais eues, comme dit Saint Leon, de sorte que ses successeurs furent obligez de les retrancher; & même en des termes fort rudes pour Patrocle qui vivoit encore. [ C'est donc de luy sans doute que vient ] ce que dit Zosime, que toute la France a receu la foy par les ruisseaux qui sont sortis de la source de l'Eglise d'Arles, & que cette Eglise



avoit toujours eu le droit d'ordonner les Evesques de la Viennoise & des deux Narbonoises, ce que Saint Leon nie formellement, quoique Zosime dise que cela avoit esté verifié en sa presence par le temoignage de beaucoup d'Evesques.

Leo, p. 431.  
Conc. p. 1571.2.

[Mais pour suivre l'ordre de l'histoire, Zosime ayant esté élu le 17 ou 18 de mars, j'écrivit des le 22 suivant une lettre adressée à tous les Evesques des Gaules, & des sept provinces, où il declare qu'il ne recevra aucun Evesque ou Ecclesiastique des Gaules, s'il n'apporte une lettre formée du Metropolitan d'Arles, & que ceux qui violeront cette ordonnance, seront separez de sa communion. Il dit que c'est ce qu'il a plu au siege Apostolique d'ordonner: [parceque les Canons n'assujettissoient point ainsi tous les Evesques des Gaules à un de leurs confreres,] mais leur donnoient à tous le droit de communiquer avec les Evesques repandus dans toute la terre, par le commerce des lettres formées qui estoient les lettres de communion [que l'on donnoit à ceux qui voyageoient, pour les faire recevoir partout comme Catholiques:] & ce commerce estoit une des preuves de la vraie Eglise. Aussi il paroist que l'on témoigna estre surpris de ce que Zosime luy avoit donné ce privilege. Il renouvela la mesme ordonnance le 29 de septembre en écrivant à Patrocle mesme. Il accorde, dit-il, ce privilege au merite particulier de Patrocle son saint frere: [ce qui montre combien il estoit prevenu par un Evesque indigne de sa confiance & de son estime.] Aussi l'on croit qu'il ne luy accorda que pour luy & non pour ses successeurs.

NOTES.  
NOTE 6.

p. 1567 .  
c.  
Aug. ep. B. 44. p. 102. b | n. c.  
Conc. p. 1573. 1. c.  
p. 1571. d. c.  
p. 1567. c.  
Du. P. r. 3, p. 826.



ARTICLE VII.

*Il veut soumettre trois provinces à Arles, & déposer deux Evesques de France.*

DANS la mesme lettre du 22<sup>e</sup> de mars, Zosime declare qu'il a ordonné que le Metropolitan d'Arles aura seul le droit de consacrer les Evesques dans la Viennoise & les deux Narbonoises, supposant, comme on a dit, que les Evesques de cette Eglise avoient toujours eu ce droit, & reconnoissant neanmoins assez qu'elle n'en jouissoit pas alors.

Conc. p. 1567. c.

[Cette lettre contient encore trois autres articles, mais assez obscurs.] Le premier semble signifier que comme chaque Eglise se doit tenir dans ses bornes, il faut restituer à celle d'Arles les

d.

x. *revocet* p. 156. c, *usu* in proximum tempus, p. 1571. a.

Leo, n. p. 409. 20.

Sur. 27. aug. p.  
272. § 11.  
\* Conc. p. 1563. a.  
p. 1816. c.  
p. 1567. d. c.

paroices de Cithariste,] que Saint Cefaire visitoit comme estant de son diocese, & de Gargarie marquée dans une inscription, comme un canton du territoire d'Arles. Pline l'ancien parle du promontoire de Cithariste sur la coste de Marseille. Le second article paroist ordonner que nonobstant cette regle generale, l'Eglise d'Arles à cause du respect dû à l'apostolat de S. Trophime, conservera les paroices qui sont mesme hors de son diocese, dans le territoire de quelques autres villes que ce soit, si elle en est en possession depuis longtemps: supposant toujours que c'est un ancien privilege de cette ville. [Je ne sçay s'il n'entend point par là tout ce qui auroit esté autrefois du territoire d'Arles, & que les Empereurs en avoient demembré pour le soumettre à d'autres villes, ou mesme à d'autres provinces.] Par le troisieme article, l'Evesque d'Arles est établi juge des affaires qui naistront en ces quartiers là, [c'est à dire apparemment dans les trois provinces qui luy sont attribuées,] si ces affaires ne sont pas assez importantes pour estre renvoyées à Rome.

Conc. 1. 2. p. 1568.

c.

p. 1569. d.

p. 1563. d.

Zosime autorisa donc encore le 22<sup>e</sup> d'octobre 417, les droits pretendus de la metropole d'Arles, par une lettre qu'il adressa à tous les Evesques des Gaules, de l'Espagne, & de l'Afrique, & qu'il envoya ce semble par toute la terre, à l'occasion des Evesques Urse & Tuence. Zosime pretend qu'Urse avoit autrefois esté depose[de la clericature] pour quelque crime, par un Evesque ou Turenne. qui n'avoit pas laissé de l'élever depuis à l'episcopat, sans assembler les Evesques de la province, sans avoir l'autorité de Patrocle metropolitain d'Arles, qui estoit, dit-il, necessaire pour ordonner un Evesque, & sans observer mesme le jour de l'ordination, [c'est à dire apparemment le dimanche: auquel neanmoins on ne s'arrestoit pas toujours, puisque Saint Martin fut ordonné un mardi ou un mercredi. Saint Chrysostome le fut le vendredi 26 de fevrier en 398.] Et on assure que les Papes mesmes avoient esté ordonnez jusques à ce temps-ci en toutes

Pagi, 67. § 14. 16.

Conc. p. 1569. b.

a. b.

Bar. 4. 7. § 42.

Du P. t. 3. p. 28.

sortes de jours indifferemment. Zosime dit aussi qu'on avoit établi Urse Evesque dans des Eglises qui appartenoint à l'Evesque d'Arles. Mais il allegue pour une grande nullité, que Lazare y avoit esté present, ce qui peut faire juger que cet Urse avoit esté fait Evesque de la seconde Narbonoise, [où Patrocle pouvoit pretendre qu'il y avoit des paroices dependantes d'Arles, suivant la lettre du 22 de mars.] Et on pretend en effet que Procul de Marseille l'avoit ordonné. [Mais Zosime n'eust pas manqué ce semble de le dire, & d'en faire une nouvelle nullité,]

V. S. Martin

§ 3.

\* V. son titre

§ 40.

'Le P. Sirmond croit qu'Urse & Tuence avoient esté ordonnez Evesques l'un de Cithariste, & l'autre de Gargarie.[Urse avoit apparemment esté ordonné avant que Lazare eust esté obligé de quitter l'Eglise d'Aix en l'an 412.]

Conc.p.1815.1.

'Zosime joint en toutes ces choses Tuence à Urse, mais il dit de plus, qu'il avoit autrefois esté convaincu de suivre les erreurs de Priscillien, & qu'il en avoit obtenu le pardon du saint Siege par une indulgence presque sans exemple. Il autorise ce qu'il dit contre ces deux Evesques par les actes & les témoins qu'on en avoit produits devant luy; & il marque particulièrement contre Urse les écrits de sa ville. Il dit mesme qu'on avoit produit plusieurs sentences rendues contre eux en divers pays par les Evesques; ce qui faisant voir, dit-il, que c'estoient des coureurs, l'obligea d'en écrire, non seulement dans l'Afrique, dans les Gaules, & dans l'Espagne, mais mesme dans tous les pays où il y avoit des Chrétiens, afin que l'on ne les receust nulle part à la communion en quelque rang que ce fust, & qu'on les traitast partout comme des membres corrompus & entierement separez de l'Eglise par l'anatheme.

Conc.p.880.p.  
1568.1569.  
a p.1568. d|1569.  
c.  
p.1569.c,

p.1568.d.  
p.569.d.

Nous voudrions que Zosime nous eust marqué s'ils avoient esté entendus en sa presence, & confrontez à leurs accusateurs, s'ils avoient au moins esté citez, & s'ils avoient reconnu sa juridiction, ou s'ils avoient allegué quelques raisons pour la decliner. Mais l'histoire qui satisfait quelquefois nostre curiosité, nous apprend presque aussi souvent à la reprimer.] Blondel veut que Tuence si maltraité par ce Pape, soit celui mesme que le Pape Celestin appelle son frere en l'an 431.[Nous aurions peu d'égard au sentiment d'un ennemi de l'Eglise Romaine,] si celui du Pere Sirmond n'y estoit conforme; & on l'a suivi dans la derniere edition des Conciles. Le P. Guesnay Jesuite en demeure aussi d'accord. Il est clair ce me semble que Celestin regardoit ce Tuence comme un Evesque des Gaules.[Ainsi il faut dire qu'on n'eut point d'égard ni en France ni à Rome mesme; soit à la sentence que Zosime avoit prononcée contre luy, soit aux crimes qu'il luy avoit objectez.]

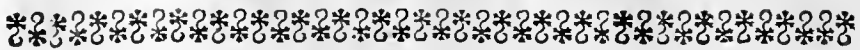
Blond.p.324.

Conc.p.1568.d.

Maffan.p.157.  
Conc.t.2.p.1612.  
c.

'L'edition de Binus joint à cette lettre de Zosime datée du 22 d'octobre, la derniere moitié de celle du 22 de mars.[Et Zosime pourroit l'avoir fait pour autoriser & publier dans toute l'Eglise le droit de metropolitain qu'il donne à l'Evesque d'Arles. Neanmoins ce droit est retranché dans l'edition du P.Sirmond & dans les derniers Conciles.]

t.2.B.p.880.2.b.  
c.d.



## ARTICLE VIII.

*Hilaire de Narbone, Procule de Marseille, & Saint Simplicie, s'opposent à la nouvelle juridiction donnée à Arles.*

[**L**E pouvoir que Zosime accordoit à Patrocle contre les Ca-  
nons de Nicée, & le droit des autres Metropolitains, ne  
pouvoit manquer de troubler l'Eglise & de trouver de l'opposi-  
tion.] Hilaire estoit alors Evêque de Narbone [metropole] de  
la premiere Narbonoise. <sup>a</sup> Ainsi il soutenoit que c'estoit à luy à  
ordonner les Evêques de cette province, & il paroist qu'il avoit  
mesme esté autorisé dans ce droit par quelque rescrit du saint  
Siege. Il écrivit donc à Zosime pour le prier de luy conserver  
son droit, estant injuste qu'un Evêque ordonnast ceux d'une  
autre province : mais il semble qu'il avoit oublié de nier positi-  
vement la possession pretendue de l'Eglise d'Arles. Ainsi Zosime  
supposant que le droit de Patrocle estoit constamment autorisé  
par la coutume, répondit à Hilaire d'une maniere tres dure,  
jusques à le menacer mesme de l'excommunier. La lettre est  
datée [du 27 de septembre 417, selon Binius,] ou du 19 selon le P.  
Sirmond, que la derniere edition a suivi.

[Il paroist qu'Hilaire n'osa resister à l'autorité du Pape, ap-  
puyée de celle de Constance,] & il souffrit que Patrocle ordon-  
nast un Evêque à Lodeve dans sa province. [Mais Constance  
estant mort en l'an 421,] Boniface successeur de Zosime receut  
les plaintes que l'Eglise de Lodeve luy avoit faites contre l'u-  
surpation de Patrocle, écrivit à Hilaire le 9 fevrier de l'an 422,  
qu'il devoit user de son droit de metropolitain, & voulut qu'il  
reglast ce qui regardoit l'affaire de Lodeve comme il le jugeroit  
à propos, luy recommandant seulement de l'informer de ce  
qu'il auroit fait sur cela. [Il est peutestre assez probable que  
Patrocle pour soutenir ses pretentions contre une lettre de Bo-  
niface, fit croire à Placidie qu'il y avoit des Evêques Pelagiens  
dans les Gaules, & se fit donner la commission de les fommer  
par la loy du 9 juillet 425, hors laquelle je ne pense pas qu'il soit  
jamais parlé d'Evêques Pelagiens en France. Procule de Mar-  
seille, dont le droit est moins favorable que celui d'Hilaire,  
n'estant fondé que sur le privilege accordé à sa personne par le  
Concile de Turin, se soutint neanmoins avec plus de vigueur  
que luy.] Zosime examina sa cause, lorsque Patrocle estoit à

Rome,

Conc. t. 2. p. 1570.  
d.  
a c.

p. 1571. a. b.  
b.

p. 1585.

p. 1571. a. b.

d.

Rome, [& apparemment des le commencement de son pontificat,] & trouvant, dit-il, qu'il avoit commis beaucoup de fautes dans les ordinations [tant par défaut de pouvoir,] ('car Zosime ne vouloit pas avoir égard au Concile de Turin, dont il trouvoit que le decret faisoit injure au siege Apostolique,)' qu'à cause de l'ordination de Lazare ; il le condanna des lors à ceder à Patrocle le droit de metropolitain [sur la seconde Narbonoise,] & il écrivit sur cela en divers endroits.

'Il paroist mesme qu'il ordonna à Procule de venir à Rome dans un certain temps : mais Procule n'y vint point. Ainsi le 29 de septembre 417, Zosime écrivit une lettre à la Viennoise, une autre semblable à ceux de la seconde Narbonoise, où après avoir parlé avec beaucoup de vehemence contre Procule, & s'estre plaint de ce que Simplicie de Vienne avoit disputé le droit de metropolitain à l'Evesque d'Arles ; il attribue à ce dernier la jurisdiction sur les trois provinces, comme une chose tellement établie par les decrets des Peres & par les Canons, que l'autorité mesme de l'Eglise Romaine ne la pouvoit pas changer. 'Car l'antiquité, dit-il, est vivante parmi nous, & y est enracinée si profondément, que rien ne la peut ebranler, estant fondée sur la veneration que les Peres luy ont acquise.

'Le mesme jour il écrivit à Patrocle pour l'exhorter de se mettre en possession du droit de metropolitain [de la seconde Narbonoise,] que Procule avoit usurpé. Il luy recommande aussi d'empescher que l'on n'elevast tout d'un coup des laïques à l'episcopat ou à la prestrie, ou mesme au diaconat. [Il appuyoit en cela une regle certaine & importante de la discipline ; mais à laquelle on a fait quelquefois des exceptions qui ont esté tres avantageuses à l'Eglise.] Ce qu'il dit dans cette lettre qu'il avoit condamné Procule, nous porteroit à croire qu'il l'avoit déjà déposé de l'episcopat. [Mais il y a plus d'apparence qu'il ne le fit que depuis, puisqu'il n'en parle point dans l'autre lettre écrite du mesme jour.]

'Nous avons dans la Bibliotheque de Fleuri une lettre qui porte le nom de Zosime, datée du premier d'octobre 417, selon laquelle S. Simplicie de Vienne ayant envoyé un député à ce Pape, & luy ayant écrit pour luy représenter les droits de son Eglise, Zosime trouva qu'il avoit raison, & voulut que nonobstant ce qu'il avoit écrit en faveur de l'Evesque d'Arles, les choses demeurassent au mesme état où elles avoient esté mises par le Concile de Turin, jusqu'à ce que le saint Siege eust exa-

Bar. 417. § 51. ap.  
Blond. p. 323. 324.

miné l'affaire à fond. Baronius a reçu cette lettre pour véritable. Blondel la suppose aussi pour bonne. [Et assurément on ne peut presque douter que l'Evesque de Vienne n'ait écrit pour la défense de sa cause. Il est mesme assez favorable pour l'honneur de Zosime, que s'estant laissé surprendre par Patrocle & par Pelage, il se soit corrigé sur l'un & sur l'autre point des qu'on luy a fait voir la verité. Mais avec tout cela cette lettre ne passe point pour authentique. Elle seroit moins suspecte si elle se trouvoit datée de l'année suivante.]

NOT 17.



### ARTICLE IX.

*Zosime entreprend de déposer Procule.*

L'AN DE JESUS CHRIST 418.

Conc. p. 1573. c.  
c. f.

a. b.  
p. 1574. a.

d[1573. c.  
p. 1574. a.  
p. 1573. d. c.

b. c.

c.

d[1574.

[VOILA ce que nous trouvons des lettres que Zosime écrivit en 417.] Celles de l'an 418 nous apprennent que d'un costé Procule ne laissa point d'ordonner des Evesques malgré la défense de Zosime, & que de l'autre Zosime l'avoit condamné & déposé de l'episcopat avant le 5 de mars, & avoit commis Patrocle comme metropolitain pour s'opposer à luy, pour prendre soin de l'Eglise de Marseille, & pour y faire ordonner un Evesque, ce qui mit la division dans cette Eglise, & y causa de grands troubles. Il écrivit sur cela une lettre [qui est perdue, & qui estoit apparemment adressée à l'Eglise de Marseille.] Mais comme Procule ne se rendoit pas pour tout cela, & continuoit toujours à faire ses fonctions, Zosime en écrivit le 5<sup>e</sup> de mars à Patrocle, pour l'exhorter à user contre luy avec vigueur de l'autorité qu'il luy avoit commise, & pour declarer qu'il ne recevroit point ceux que Procule avoit ordonnez, ou sans les faire passer par les degrez inferieurs, ou depuis sa condamnation. Le mesme jour selon le Pere Sirmond, [ou celui de devant selon Binus,] Zosime écrivit aussi contre Procule, au Clergé, au Conseil & au peuple de Marseille, pour les porter à vouloir recevoir un autre Evesque de la main de Patrocle.

p. 1816. d. c[Bar.  
418. § 38.

Bar. 418. § 39.

[Voilà ce que nous trouvons des troubles qui arriverent sous Zosime dans l'Eglise de France,] où Baronius & le P. Sirmond reconnoissent sans peine que Zosime n'agit pas avec toute la justice qu'il devoit, ayant esté surpris par Patrocle, dont le nom fera toujours odieux dans l'Eglise, comme d'un usurpateur & d'un simoniaque. Aussi, comme nous avons déjà dit, les autres Papes n'eurent point d'égard à ce que Zosime avoit fait pour

relever l'Eglise d'Arles, & aimèrent mieux s'arrester au Concile de Nicée. On ne croit pas non plus que ce qu'il a fait & écrit contre Procule, jusqu'à dire qu'il n'est connu que par les troubles qu'il a excitez, & d'autres choses aussi dures, doive effacer dans nos esprits ce que S. Jerome [ & le Concile de Turin ] en ont dit, pour nous le faire regarder comme un saint Evesque.

'On ne voit point si ce Prelat demeura accablé sous la perfection de Patrocle, [ ou si Boniface eut plus de respect pour son age & pour ses merites. ] M<sup>r</sup> du Pin assure positivement que nonobstant le jugement & les menaces de Zosime, il demeura paisible possesseur de son evesché, & fut toujours reconnu pour legitime Evesque par ceux de France & même par ceux d'Afrique. C'est qu'il suppose que ce Procule est celui à qui les Evesques d'Afrique écrivirent touchant Leporius. Le Pere Sirmond le suppose aussi comme une chose sans difficulté: [ & néanmoins on peut dire qu'il y en a. Car nous ne pouvons mettre l'affaire de Leporius qu'en l'an 427 ou 428. Or il est difficile que Procule de Marseille vécut encore alors, ] puisqu'il estoit 44 ans auparavant au Concile d'Aquilée comme député des Gaules. [ Que s'il avoit vécu jusqu'en l'an 428, il faudroit faire retomber sur luy ] ce que le Pape Celestin écrit contre un Evesque de Marseille, que l'on disoit s'estre rejoui ouvertement du meurtre de son frere. La seconde epistre de Boniface du 13 de juin 419, ne nomme ni Procule, ni Venere qu'on luy donne pour successeur. [ On peut juger plus solidement qu'on s'arresta peu à ce que Zosime avoit fait contre luy, ] par ce que dit S. Hilaire d'Arles des efforts qu'il fit pour arrester auprès de luy Saint Honorat, qui de son costé eust esté ravi, dit Saint Hilaire, de pouvoir jouir d'une telle compagnie. [ On ne parleroit point ainsi d'un Evesque qui seroit demeuré déposé par l'autorité du saint Siege: Et cela est encore moins croyable d'un Evesque d'Arles qui parloit publiquement dans Arles même, en l'an 429, comme nous croyons, c'est à dire dix ou douze ans seulement depuis que la chose estoit arrivée. Il dit cela d'un Evesque de Marseille en general: mais selon l'ordre du temps ce ne peut estre que Procule. ]

Conc. p. 1573. c]  
1816. d.Hier. ep. 4. p. 48.  
d.

Conc. p. 1816. d.

Du P. t. 3. p. 827.

p. 828.

p. 899. 900.

Conc. G. t. 1. p. 50.  
51.Amb. ac. Aq. p.  
180. k.Conc. t. 2. p. 1621.  
d.

p. 1584.

Gall. chr. p. 643.

Boll. 16. jan. p.  
19. § 13.V. S. Augustin  
sin 5329-331.



## ARTICLE X.

*Il écrit à Hefyque de Salone : Est accusé à la Cour : Sa mort.*

Conc. t. 2, p. 1557.  
p. 1556. b.

**L**E 22 de fevrier Zosime écrivit une lettre à Hefyque, [mise par Denys le Petit dans son recueil des Decretales.] Cet Hefyque estoit Evesque de Salone [metropole de la Dalmacie, celui mesme à qui S. Augustin a écrit vers l'an 420. Il s'opposoit avec tout le pouvoir que luy donnoit son age [ & sa dignité, ] à l'ambition de ceux qui vouloient passer tout d'un coup de l'état des laïques ou des moines, aux degrez les plus eminens du sacerdoce : mais il fut bien aise d'estre appuyé en cela de l'autorité du saint Siege. Ce fut sur cela que Zosime luy écrivit cette lettre, qui est belle non seulement pour la discipline, mais mesme pour le style. Il y condanne ceux qui reçoivent les ordres inferieurs avec trop de precipitation, aussibien que ceux qui s'elevent tout d'un coup aux plus grands sans passer par les petits. Il veut que les défenseurs de l'Eglise pris des laïques, soient soumis aux memes regles [ que les autres laïques ] quand on les veut faire entrer dans le Clergé. Il marque qu'il avoit déjà écrit sur ce sujet dans les Gaules & dans l'Espagne, où le desordre estoit plus commun, & mesme en Afrique. On a vu en effet qu'il en avoit écrit à Patrocle pour les Gaules. [ Mais nous avons perdu ce qu'il en écrivit en Espagne & en Afrique. ] Il recommande à Hefyque de communiquer sa lettre à tous les Evesques de sa province, & mesme à ceux des pays voisins.

p. 1557. c.

p. 1556. b. c.

p. 1571. e.

p. 1557. a.

[ Ce furent les lettres du Pape Zosime qui obligerent Saint Augustin & quelques autres Evesques d'Afrique d'aller à Alger vers le mois de septembre. Mais l'histoire ne nous en apprend pas davantage. Peu après Zosime ayant receu l'appel d'Aparius tres méchant Prestre d'Afrique, envoya à Carthage Faustin Evesque de Potenza, avec Philippe & Aselle Prestres de Rome, & les Canons de Sardique; ce qui causa de grands troubles dans cette province. Mais nous en avons parlé amplement sur Saint Augustin.

Ibid. 5288.

Ibid. 5292-295.

Justel, p. 212.

Nous avons dans Denys le Petit une lettre de Zosime datée du 3<sup>e</sup> d'octobre 418, où l'on voit que quelques personnes de Rome qui apparemment estoient Prestres, se souleverent contre Zosime, & luy écrivirent des lettres contraires au respect qu'ils luy devoient. Il fit quelque écrit pour leur répondre; mais



avant qu'il le leur eust envoyé, ils s'en allerent [à Ravenne,] où estoit l'Empereur [Honoré.] Zosime y envoya de sa part des Prestres & des Diacres, entre lesquels estoit Archidame qui avoit autrefois porté à Carthage une lettre d'Innocent.<sup>a</sup> Zosime apprit de luy [par lettres] comment ses legats & leurs adversaires avoient esté receus à la Cour; [c'est à dire sans doute qu'ils l'avoient esté comme il souhaitoit.] Il envoya donc à ses legats le 3 d'octobre la réponse qu'il avoit faite à ses calomniateurs, [pour la leur mettre entre les mains,] avec une lettre signée de sa main, où il declaroit qu'ils estoient separez de la communion du saint siege. Il laisse à la discretion de ses legats de voir comment il faudroit agir contre ceux qui s'estoient joints à ces personnes. Il les avertit encore de veiller pour empêcher les surprises que pourroient faire ceux que l'Eglise sainte & Apostolique savoit estre anathematizez; & que pour ceux qui s'estoient liguez avec eux, il verroit avec ses legats à leur retour ce qu'il y auroit à faire. [Si ces anathematizez sont differens des calomniateurs de Zosime, comme il semble assez probable, ce pouvoient estre Julien & les autres Evesques Pelagiens que Zosime avoit condannez.] Baronius veut mesme que les premiers fussent des Pelagiens: [ce qui paroist moins probable.]

Conc. t. 2. p. 1264.  
c.  
4 p. 1557. d. c.

e.

p. 1558. a

a.

Bar. 418. § 17.

Nous avons dans Binius une autre lettre de Zosime du 16 de novembre, aux Evesques de la Byzacene, pour les reprendre d'avoir ordonné<sup>1</sup> que des seculiers jugeroient dans leur Concile la cause d'un Evesque, & que cet Evesque seroit obligé de représenter ses accusateurs. Le texte de cette lettre est fort corrompu. Binius dit mesme qu'on la tient pour suspecte à cause de la diversité du style. [Jene voy rien non plus en ce temps-ci dans l'histoire d'Afrique à quoy elle puisse avoir rapport. Mais avec cela elle a assez l'esprit de Zosime. Si elle est véritable, Zosime peut ne l'avoir écrite qu'estant déjà dans la maladie dont il mourut.] Car cette maladie dura longtemps avec des accidens si fascheux, qu'on le crut mort plusieurs fois. Baronius [suivant apparemment quelque Pontifical,] met sa mort le 26 de decembre, [auquel il l'a aussi inseré comme un Saint dans le martyrologe Romain. Je ne trouve son nom dans aucun autre martyrologe.] Bollandus se plaint fort qu'il se soit effacé de celui de S. Jerome, ne pouvant se persuader qu'il n'y ait pas esté mis par l'auteur, [quoiqu'il soit tres aisé

Conc. p. 1574. b. c.  
d.

b.

Bar. 418. § 76.

Bar. 418. § 72  
Nor. h. P. l. 1. c.  
11. p. 72. a.

Boll. pont. p. 61.  
62.

1. La date *Honorio V<sup>o</sup> II.* est fautive: mais il est aisé que des copistes aient mis VII. pour XII.

2. Baronius la cite du [taux] Bede, mais en reconnoissant qu'il y est brouillé avec un Zosime Martyr dont parle S. Polycarpe. Il est visible que l'auteur a voulu mettre ce Martyr, & qu'un autre y a mêlé ce qui y est dit du Pape.

Bar. 26. dec. d.  
Bed. t. 3. p. 361.

app. p. 53. d. | Anaf.  
c. 42. p. 24.

Bar. 4:8. 577.

576.77.

Pros. P. n. p. 777.

Boll. pont. p. 61.  
c.Socr. l. 7. c. 11. p.  
347.Boll. app. p. 53. c.  
Anaf. p. 24.

Du Pin, t. 3. p. 830.

Conc. t. 2. p. 1141.  
b.

de le croire.] On dit qu'il fut enterré auprès du corps de Saint Laurent sur le chemin de Tivoli, le 25 ou 26 de decembre selon Anastase, ou le 27 selon un ancien Pontifical, ce qui s'accorde mieux avec les lettres de Symmaque sur l'election de Boniface son successeur. Il est au moins certain par ces lettres, que Zosime mourut à la fin de l'an 418. Ainsi il peut avoir gouverné un an, neuf mois, huit ou neuf jours, comme le dit S. Prosper. Les autres changent les nombres des mois & des jours, [& tout cela revient] à Socrate, qui conte deux ans [commencez. Mais Marcellin seul luy donne trois ans.]

On luy attribue l'institution d'une espece de manipule pour les Diacres, & d'avoir fait benir le cierge dans les paroices, [apparemment le cierge pascal, qui ne se benissoit peutestre que dans l'eglise où le Pape faisoit l'office.]

On peut voir le portait que M<sup>r</sup> du Pin fait de Zosime, où il le represente comme un homme d'esprit & de teste, mais plus politique que saint, & qui aimoit mesme plus à étendre son autorité qu'à conserver celle de ses freres. [Nous exposons les faits que l'histoire nous apprend, laissant aux autres à en tirer les conclusions.] Mais ce que les Evesques d'Afrique disent à Boniface, que sa promotion leur fait esperer qu'ils n'auront plus à souffrir le faste [du siecle,] avec bien des choses qu'ils ne veulent pas dire, & qu'on observera les Canons à leur égard; [cela seul suffit pour nous donner une idée peu favorable de l'esprit & de la conduite de Zosime.]



# S. PORPHYRE,

## EVESQUE DE GAZA,

### ET CONFESSEUR.



L'EGLISE greque & la latine honorent le 26 de fevrier le nom de S. Porphyre, comme d'un grand Evêque & d'un illustre Confesseur du nom de J. C. Nous en avons aujourd'hui une fort belle histoire, dont l'auteur qui se nomme Marc, se glorifie d'avoir esté le disciple & le compagnon de ce Saint durant environ les trente dernières années de sa vie, avoir esté élevé par luy au diaconat, [avoir esté employé dans ses negociations les plus importantes, & avoir mesme souffert avec luy des persecutions & de mauvais traitemens qui luy peuvent faire meriter de porter le titre de Confesseur.] Bollandus assure qu'on voit par tout son écrit que c'est un homme pieux & saint, savant & tres instruit de l'histoire de ce temps là, exact & sincere.

Baronius reconnoist sa narration pour estre extremement fidele, d'un style simple, mais où brille la lumiere de la verité. Elle nous apprend, dit-il, beaucoup de choses tres dignes d'estre sceues, & qui sont attestées par un témoignage entierement indubitable. Que si le style simple de l'auteur, & la rudesse d'une traduction faite mot à mot sur l'original, y font trouver peu d'ornement, la verité est toujours assez belle par elle mesme, & sa lumiere suffit seule pour rendre eclatant tout ce qui peut estre de plus tenebreux & de plus sombre.

[Il est impossible en effet de lire cette piece sans y appercevoir cette lumiere de verité que la simplicité & la gravité du style, avec le raport d'une infinité de faits fort bien circonstanciez y font briller de tous costez. Elle est si vive & si brillante, que quoiqu'il se rencontre dans cette piece des difficultez tres fascheuses & presque insurmontables, cependant des personnes tres habiles & tres judicieuses, jugent que malgré toutes ces difficultez, il faut recevoir la vie comme vraie, & par consequent comme une

NOTE I.

Boll. 26. feb. p. 644. 56.

57.

57.

Bar. 398. § 100. § 102.

401. § 16.

histoire tout à fait originale. Nous nous contenterons néanmoins d'en faire un abrégé, pour en marquer la suite & la chronologie, comme nous avons accoutumé de faire dans les histoires que nous ne tirons que d'un seul auteur. Et cela nous est d'autant plus permis à l'égard de Saint Porphyre, qu'on a déjà sa vie très bien écrite en François dans divers ouvrages célèbres.

I.

Boll. 26. feb. p.  
646. 54.  
458.

54.

p. 644. 53.  
b p. 646. 56.

55.

56.

57.

58.9.

59.

55.9.

510.

'Ce Saint naquit à Theffalonique [vers l'an<sup>n</sup> 352 ou 353,] d'une famille considérable;<sup>a</sup> il fut instruit dans l'étude des lettres humaines: ce qui estant joint à la grande connoissance des Ecritures qu'il acquit [depuis,] luy servit beaucoup pour refuter les infideles & les heretiques. Le desir de trouver Dieu le fit renoncer à toutes choses pour se retirer dans le celebre desert de Sceté en Egypte. Il pouvoit avoir alors environ 25 ans,<sup>b</sup> & il ne se trouva pas néanmoins en état de disposer de son bien, parcequ'il avoit des freres encore mineurs. Après avoir passé cinq ans à Sceté, il alla visiter les saints lieux de Jerusalem, & puis se retira dans une caverne auprès du Jourdain, où il passa cinq autres années, jusqu'à ce qu'un squire & d'autres maux dont il se trouva affligé, l'obligerent de se retirer à Jerusalem. Marc originaire d'Asie, qui a écrit son histoire, y vint aussi dans ce temps là pour adorer les saints lieux; & admirant la patience avec laquelle il souffroit ses maux, il se joignit à luy pour le servir. Le Saint l'envoya à Theffalonique pour partager son bien avec ses freres, & luy apporter en argent ce qui luy en devoit appartenir, ce qui se montoit à environ 4500 pieces d'or. Marc le revint trouver au bout de quatre mois, & le Saint qui durant son absence avoit esté guéri miraculeusement de tous ses maux, distribua aussitost aux pauvres & aux monasteres de Jerusalem & de l'Egypte tout ce qu'il luy avoit apporté, en sorte qu'en peu de temps il se reduisit à manquer du necessaire, & à la necessité de travailler du mesme métier que S. Paul, pour avoir de quoy subsister, ne voulant pas vivre aux depens de son disciple, qui gagnoit assez à écrire pour les entretenir tous deux. [Et il ne falloit pas beaucoup d'argent pour cela.] Car toute la nourriture du Saint consistoit en du pain bis & quelques herbes, avec un peu de vin à cause qu'il estoit fort incommodé des entrailles. Les festes il prenoit de l'huile, du fromage, & quelques legumes; & il mangeoit ces jours là à midi, au lieu que dans les autres il attendoit que le soleil fust couché. Voilà la regle qu'il pratiquoit alors, & qu'il continua tout le reste de sa vie.

1. dans les Saints illustres de M<sup>r</sup> d'Andilly, & dans les Vies des Saints de M<sup>r</sup> du Fossé & de M<sup>r</sup> Baillet au 26 de fevrier.

V. la note 1. Sa vertu estant devenue fort eclatante, [Jean] Eveſque de Jerusalem l'ordonna Prestre malgré luy ; & luy confia le sacré threfor de la vraie Croix, comme J. C. le luy avoit predit en le guerissant. Il avoit environ quarante ans lorsqu'il fut elevé à la prestriſe, & il fit trois ans cette fonction, jusques à ce qu'il fut ordonné Eveſque de Gaza par Jean Archevesque de Cesarée en

§ 10.

§ 7-10.

§ 10.

§ 11.

V. la note 2. Palestine, [en l'an 395, au mois de mars ou d'avril, comme on le sçait du temps de sa mort.]

'La ville de Gaza dans la Palestine, à qui l'on a donné divers noms, [est celebre dans toute l'histoire sainte & profane.]<sup>a</sup> Saint Jerome distingue l'ancienne, dont on voyoit à peine quelques vestiges, selon les menaces des Prophetes, de celle de son temps

Steph. de urb. p. 193. 194.  
<sup>a</sup> Hier. loc. heb. p. 283.

insignis.

bastie à quelque distance de l'autre. C'estoit alors une ville fort considerable, quoique du temps d'Auguste elle fust deserte, se sentant encore de ce qu'elle avoit souffert sous Alexandre le

Strabo, l. 16. p. 759. c. l. u. p. 262. l. d.

NOT 3. grand & ses successeurs. Elle estoit à un bon quart de lieue [ou plustost à une lieue] de la mer, sur laquelle elle avoit un port nommé Maïume. Les habitans de ce port ayant tous embrassé

Euf. v. Conf. l. 4. c. 38. p. 544. Soz. l. 2. c. 5. p. 450. b. c.  
<sup>b</sup> Soz. l. 5. c. 3. p. 597. c. d.

la foy Chrétienne, Constantin en fit une ville separée de celle de Gaza, & luy donna le nom de Constancie, ce qui subsista jusques à Julien, qui remit Maïume sous la jurisdiction de Gaza comme un simple bourg. Il y eut néanmoins toujours deux Eveſques, l'un à Gaza, & l'autre à Maïume.

V. Constan-  
 tia § 56.

'Julien fut bien aise de donner cet avantage à ceux de Gaza, parcequ'ils estoient aussi zelez pour l'idolatrie, que ceux de Maïume pour la vraie religion: ce qui fit que S. Hilarion crut mesme pouvoir assister de ses prieres le magistrat de Maïume,

Soz. l. 5. c. 5. p. 597. d.

Hier. v. Hil. p. 245. h.

dans des jeux du cirque contre celui de Gaza. [On a vu autrepars les cruantez que ceux de Gaza commirent contre les Chrétiens sous Julien. Malgré les loix de Theodose, \* qui défendoient

V. la perſe-  
 cution de  
 Julien § 17,  
 18.

tout exercice de l'idolatrie, & ordonnoient de fermer ou d'abatre mesme les temples,] ceux de Gaza défendirent avec fureur leurs temples [ & leurs superstitions, ]<sup>c</sup> favorisez par la

Soz. l. 7. c. 15. p. 725. c.  
<sup>c</sup> Bo' l. 26. feb. p. 649. § 21.

corruption des Gouverneurs, qui souvent estoient payens eux mesmes, & se laissoient gagner par leurs presens pour tourmenter mesme les Chrétiens. Lorsque Saint Porphyre en fut fait

p. 655. § 64.

Eveſque, ils avoient encore huit temples dans la ville, outre une infinité d'idoles adorées dans les maisons particulieres & dans la campagne, où le peuple n'estoit pas moins attaché à l'idolatrie que dans la ville; & il y a eu des temples tres reverez par

p. 648. § 17. -

la superstition.<sup>d</sup> Mais le plus celebre sans comparaison de tous

Soz. l. 5. c. 15. n. 617. a.  
<sup>d</sup> Boll. 26. feb. p. 655. § 64.

ceux de ce pays, estoit celui de Marnas. Car c'estoit le nom de leur grande idole, qu'ils oppofoient à J.C.<sup>a</sup> Ils pretendoient honorer sous ce nom le Jupiter des Grecs né en Crete:<sup>b</sup> mais on assure que ce n'estoit que le valet d'un nommé Astere de la mesme isle.<sup>c</sup> Cependant ils regardoient son temple comme<sup>d</sup> le plus auguste de tous ceux de l'univers.<sup>e</sup> On trouve Marnas & son temple marquez sur les medailles de Gaza.<sup>f</sup> Marc en fait une petite description.<sup>g</sup> Ceux de Gaza attribuoient à leur Marnas un pouvoir particulier sur les pluies. Ils le consultoient pour en avoir des oracles, & luy offroient encore publiquement des sacrifices. On attribue ce zele de ceux de Gaza pour leurs idoles à une espece de simplicité, qui leur faisoit embrasser avec chaleur & sans reserve le parti auquel ils se trouvoient engagez: ce qui faisoit aussi que quand ils estoient convertis, ils l'estoient de toute la plenitude de leur cœur.

'Mais le nombre de ceux qui se convertissoient estoit bien petit, & il semble qu'il n'y avoit qu'environ trois-cents Chrétiens dans la ville, en contant mesme les femmes & les enfans, lorsque Dieu y envoya S. Porphyre, quoique Saint Hilarion eust long-temps vécu auprès de cette ville, y preschant J.C. par ses actions & par ses miracles, encore plus que par ses paroles, & quoiqu'elle eust eu pour Evêques S. Asclepas. si celebre [sous Constantin & sous Constance] par les persecutions des Ariens, & Saint Ireonion [son successeur.] Ené qui preceda S. Porphyre, avoit succédé à S. Ireonion, mais n'avoit tenu ce siege que tres peu de temps. On l'appelle un homme saint, [sans en rien dire de particulier.

Ce petit nombre de Chrétiens ne laissoit pas d'avoir plusieurs eglises, qui avoient esté brulées sous Julien, [mais qu'on avoit sans doute rebasties depuis.]<sup>b</sup> On en marque trois, une à l'occident de la ville, qu'on tenoit avoir esté bastie par S. Asclepas, & qu'on appelloit l'ancienne eglise, une autre bastie depuis par S. Ireonion, qu'on appelloit S<sup>te</sup> Irene ou de la Paix, & qui estoit ce semble au milieu de la ville, & la dernière dans les fobourgs, appellée du nom de S. Timothée, [qui avoit souffert le martyre à Gaza dans la persecution de Diocletien,] & dont il paroist que le corps y estoit avec ceux de quelques autres Saints.

'Après donc qu'Ené fut mort, le Clergé & le peuple s'estant assemblez pour choisir un nouvel Evêque, & ne pouvant s'accorder, ils convinrent de s'en rapporter à Jean Evêque de Cesarée leur metropolitain, [qui avoit succédé depuis peu à Gelase,] & qui est qualifié un homme saint, orné de toutes sortes de vertus.

Hier. v. Hil. p.  
244. c. 245. b.  
a Bo. l. 5. 19. 64. d.  
643. 5. 2. Sec. h. p.  
194. b.  
b Epi. anc. c. 108.  
p. 109. c.  
c Bo. l. p. 635. 5. 64.  
d Spanh. l. 2. p. 61.  
e 5. 66. 75.  
f 5. 9.

5 64.

Bell. 26. feb. p.  
647. 5. 11.  
g P. 643 5. 19.

Hier. v. Hil. p.  
244. [Soz. l. 7. c. 15.  
p. 725.  
Bell. 26. feb. p.  
648. 5. 20.  
5. 11. 18.

Amb. ep. 17. p.  
213. f.  
b Bell. p. 648.  
5. 20.  
5. 18.

5 20.

5 11.

5 12.

gloriosiss.

V. les Ariens

5 44.

V. la persecution de Diocletien 5 27.

V. la note 2.

Ils luy deputerent donc pour le prier de leur donner un Evefque  
 puiffant en œuvres & en paroles, capable de refifter aux idola-  
 tres. Et fur cela Jean ayant ordonné un jeûne, Dieu luy revela  
 au bout de trois jours qu'il avoit luy mefme choifi S. Porphyre,  
 dont la pieté eftoit fort connue à Cefarée.<sup>a</sup> Jean l'envoya querir § 14.  
 à Jerufalem, comme pour conferer avec luy fur quelque difficul- § 12.  
 té des Ecritures; le Saint y arriva le famedi au foir;<sup>b</sup> & des le len- Boll. 26. f. b. p.  
 demain Jean fit violence à fon humilité, & l'ordonna Evefque § 14.  
 malgré fes larmes & fa refiftance, [qui eult peutefre encore efté § 15.  
 plus grande,] fi Dieu ne luy eult fait connoiftre peu de jours § 16.  
 auparavant qu'il vouloit luy confier le foin d'une Eglife pauvre,  
 mais fainte, afin qu'il l'a rendift riche.

S. Porphyre ainfi ordonné le dimanche, fe rendit des le mé- § 16. 17.  
 credi à Gaza, après avoir déjà fouffert en chemin beaucoup de  
 maux par l'infolence des payens de la campagne. Il amena avec  
 luy fon difciple Marc avec un nommé Barocas qui le fervoit auffi § 14.  
 depuis quelque temps par reconnoiffance. Car le Saint l'ayant  
 trouvé couché dans les rues malade, & prest à expirer, il l'avoit  
 pris chez luy, & l'avoit fait traiter avec beaucoup de depenfe,  
 jufqu'à ce qu'enfin il l'eult remis par le fecours de Dieu en une  
 parfaite fanté. Ce Barocas eftoit un jeune homme [plein de feu  
 & de hardieffe,] & il avoit affurément un grand zele,<sup>c</sup> mais qui § 22.  
 le portoit quelquefois trop loin. § 24.

Cette mefme année [395] fut fort feche, & mefme les mois de § 19 | 649. c.  
 novembre & de decembre qui commençoient l'année à Gaza,  
 fe paflèrent fans pluie. Les payens firent bien des prieres & des  
 facrifices à leur Marnas fans en rien obtenir. Ils furent fept jours  
 à chanter des hymnes, & à aller [comme en proceffion] en un  
 lieu de prieres hors de la ville; & perfonne ne les ecouta. Quand  
 ils eurent perdu toute esperance, les Chrétiens vinrent prier  
 S. Porphyre de recourir avec eux au vray Dieu, parceque cette  
 grande fecherelle commençoit déjà à caufer la famine; & que  
 les payens difoient que la venue du Saint eftoit le malheur de  
 leur ville. Ils pretendoient en avoir eu un oracle de leur Marnas.  
 Le Saint ordonna donc un jeûne [pour le lendemain:] & le foir § 648. § 20.  
 [precedent] tous les Chrétiens s'eftant assemblez dans l'eglife  
 de S<sup>te</sup> Irene, on y fit durant la nuit trente prieres avec autant de  
 genuflexions, outre les lectures,<sup>d</sup> les pfeaumes, & les autres chofes  
 que l'on chanta. Le matin ils fortirent precedez par la Croix,  
 & en chantant des hymnes ils s'en allerent à l'ancienne eglife,  
 où ils firent encore trente prieres, & de là à celle de S. Timothée,

choros.

où ils firent la mesme chose. Ils retournerent de là à la ville faisant encore trois prieres & trois genuflexions, [en quelque lieu où ils s'arrestent.] Mais quand ils arriverent aux portes de la ville sur les trois heures après midi, ils trouverent que les payens les leur avoient fermées. Ils souffrirent cette injure avec patience durant deux heures, continuant à gemir & à pleurer, jusqu'à ce qu'un vent de midi ayant tout d'un coup couvert l'air de nuées, il se forma un grand orage [sur les cinq heures,] après que le soleil fut couché, & la pluie tomba avec une abondance extraordinaire. Quelques payens touchés d'un miracle si grand & si visible, commencerent à crier, *Le Christ a vaincu, & luy seul est Dieu.* Ils ouvrirent les portes aux Chrétiens, les suivirent à l'église, & n'en sortirent qu'après avoir reçu le seau de la Croix [pour estre faits catecumenes,] au nombre de 176 personnes. Cela arriva le troisieme jour de janvier [396:] la pluie continua jusques au cinq; & le sixieme les Chrétiens firent la feste de l'Epiphanie avec la joie qu'on se peut imaginer.

§ 21.

§ 21.

§ 21-25.

§ 21.

§ 23.

§ 25.

§ 21.

§ 24.

§ 21-25.

§ 26.

Il y eut encore plus de cent autres personnes converties la mesme année. Mais la resurrection des uns estoit la ruine & l'endurcissement des autres, qui ne cessoient point de faire au Saint &c. & à ses disciples tous les maux qu'ils pouvoient, ne craignant point de prodiguer leur argent pour acquerir le support du Gouverneur, afin de le faire avec plus d'audace; & il semble que le Gouverneur de ce temps là estoit luy mesme payen. [Nous ne trouvons point qui c'estoit.] Le Saint souffroit toutes leurs injures avec une douceur qui desarmoit quelquefois la fureur de ceux à qui il restoit un peu de moderation, & les mettoit de son parti, & il se rejouissoit mesme dans l'esperance d'arriver à la couronne du martyre. Ses disciples n'avoient pas toujours la mesme moderation; & il taschoit d'arrester leur zele. Sa confiance estoit en Dieu, à qui il avoit recours pour luy demander la conversion de ces endurecis. Il le prioit pour cela le jour & la nuit, avec une application dont les choses qui le touchoient le plus ne le pouvoient detourner.

[Il crut néanmoins devoir employer pour J.C. l'autorité des Princes qui faisoient profession de croire en luy,] & après avoir élevé au diaconat Marc & Barocas, [qui avoient acquis le titre de Confesseurs] par les coups que les payens leur avoient donnez, il envoya le premier à Constantinople, [en l'an 398,] avec des lettres pour S. Chrysofome, afin d'obtenir la demolition du temple de Marnas & des autres. S. Chrysofome ne manqua pas

NOTE 4.



de s'y employer, & obtint bientoſt un ordre pour faire fermer tous les temples de Gaza, après en avoir briſé les ſtatues, & défendre d'y conſulter aucune idole. Marc revint à Gaza 40 jours depuis qu'il en eſtoit parti, & S. Porphyre qu'il trouva malade de voir l'endurciſſement des idolatres, guerit auſſiſtoſt qu'il fut arrivé avec une ſi bonne nouvelle. Un Officier nommé Hilaire arriva ſept jours après avec main forte pour executer l'ordre, & il le fit, mais à l'exception du principal article. Car ayant eſté gagné par une grande ſomme d'argent, il laiſſa [l'idole de Marnas ſans la briſer, & quelque entrée] ſecrette dans ſon temple pour le conſulter. On faiſoit meſme encore des ſacrifices, [quoi- que ſecrettement ſans doute. C'eſt ſans doute à ce temps-ci qu'il faut rapporter] ce que Saint Jerome écrit à Læta, que Marnas enfermé à Gaza pleuroit ſa deſolation, & trembloit en attendant à tout moment qu'on viſt mettre ſon temple par terre.

§ 26.27.

§ 28.

Hier. ep. 7. p. 54. d.

'S. Porphyre eut encore la conſolation de voir 64 perſonnes ſe convertir, à cauſe d'une dame de la ville qui ayant eſté ſept jours en travail avec des douleurs incroyables, fut delivrée tout d'un coup, & accoucha heureuſement, des qu'une nourrice Chrétienne luy eut dit tout haut : Voici ce que declare l'Eveſ- que Porphyre: J. C. Fils du Dieu vivant vous guerit : Croyez en luy, & vous vivrez. Elle le fit par ordre du Saint, qui ne luy avoit pas dit néanmoins de parler de luy.

Boll. 26. feb. p. 650. § 28. 31.

'Les idolatres ne ceſſoient point pour cela de perſecuter les Chrétiens. Ils pretendoient les exclure des charges de la ville, & ne les laiſſoient pas meſme jouir en liberté de leurs biens. [Comme cela pouvoit arreſter les perſonnes foibles,] S. Porphyre s'en affligea ſi fort, qu'il s'en alla à Cefarée demander à Jean ſon metropolitain de le decharger de l'epiſcopat, [attribuant ſans doute les pechez des autres aux ſiens propres,] outre qu'il ne pouvoit voir ſouffrir perſonne ſans en eſtre touché vivement. Jean le conſola, & voulut bien meſme ſe joindre à luy pour aller à Conſtantinople demander la demolition des temples de Gaza. Ils firent le voyage par mer, & partirent le 18 decembre [de l'an 400.]

§ 27. 32. 40.

§ 52.

§ 29.

§ 32. 34.

v. la note 1.

'Eſtant arrivez à Rhode, ils y allerent chercher un ſaint anacorete nommé Procope, qui menoit une vie tres pure, dans les jeûnes, dans les veilles, & dans une tres grande pauvreté. Il avoit receu de Dieu le don de chaffer les demons, & l'eſprit de prophetie, ce qui parut aſſez en cette rencontre. Car quoiqu'il n'eult jamais vu ni Saint Porphyre, ni Jean, il les receut comme

§ 34.

§ 35.

des Evesques avec un respect extraordinaire, & les obligea en cette qualité de faire la priere dans sa chapelle. Il les assura de l'heureux succès de leur voyage, & leur marqua les moyens par lesquels ils devoient réussir, les obligeant mesme d'assurer l'Imperatrice Eudoxie qu'elle accoucheroit d'un Prince dans peu de jours. [Toutes les choses arriverent comme il l'avoit V. Arcade  
 § 36. predit.] C'est pourquoi lorsqu'ils retournerent en Palestine, ils § 35. voulurent encore le visiter en passant à Rhode: mais le maistre du vaisseau qui estoit Arien, ne voulut jamais leur en donner le § 36. loisir. Deux jours après, le vaisseau estant agité par une terrible tempeste, ce saint anacorete à qui les deux Evesques avoient adressé leurs prieres, s'apparut à S. Porphyre, & l'assura que la tempeste cesseroit des que le maistre du vaisseau auroit abjuré son heresie, ce qui arriva effectivement. <sup>a</sup>Marc qui vit Procope en la compagnie de S. Porphyre; (car il l'accompagna à Constantinople,) nous en a appris ces particularitez; & ajoute qu'il estoit mort, ou plutost qu'il avoit esté mis au nombre des anges cinq ans avant qu'il écrivist la vie de S. Porphyre, [c'est à dire apparemment vers l'an 420, auquel S. Porphyre mourut.]

§ 34. 37. Pour retourner au voyage du Saint, après vingt jours de navigation, il arriva avec Jean à Constantinople [le 7 de janvier de l'an 401.] Ils allerent aussitost saluer S. Chrysostome, qui les ayant § 38. recommandez à Amance Chambellan de l'Imperatrice, cette § 39. princesse s'employa tout à fait pour eux, surtout depuis que S. § 42. Porphyre luy eut fait esperer qu'elle auroit bientôt un Prince, & qu'elle le verroit Empereur: Surquoi elle promit que si cela § 43. arrivoit, elle feroit bastir une eglise au milieu de la ville de Gaza. § 40. Elle leur donna quelques sommes d'argent, qu'ils distribuerent presque toutes en sortant du palais, à ceux qui en gardoient les § 44. portes. Eudoxie accoucha effectivement du jeune Theodose, § 47. qui fut battizé quelque temps après; <sup>b</sup>& ce fut le jour de son § 45. 50. b § 45. 50. c § 41. 49. batesme qu'elle obtint d'Arcade, <sup>c</sup>quoiqu'avec assez de peine, en la maniere que Marc le raporte fort au long, tout ce que S. § 41. 46. Porphyre demandoit, c'est à dire la demolition de toutes les idoles & de tous les temples de Gaza, avec des revenus & d'autres § 45. graces pour l'Eglise de Gaza qui estoit pauvre, & pour les Chrétiens de la même ville. Dieu avoit promis ce succès au Saint § 53. 54. quelques jours auparavant dans une vision. Arcade & Eudoxie donnerent aussi de grandes sommes aux deux Evesques, tant pour leur depense, que pour bastir une eglise au milieu de Gaza, avec un hospital pour y recevoir & y défrayer tous les étrangers

durant trois jours. Jean de Cesarée obtint aussi diverses graces 553.  
pour son Eglise.

Ils partirent ainsi de Constantinople le jeudi d'après Pasque, p. 654. d. c.  
qui estoit le 18 d'avril, & quatorze jours après ils aborderent [le 555-57.  
premier de may] à Maïume, où le peuple [zéle pour la foy] les 558.  
receut en chantant des psaumes, & les conduisit à Gaza. [Saint  
Zenon en estoit alors Evesque. Les Chrétiens de Gaza sortirent  
audevant d'eux avec la Croix ; & ce qui augmenta encore la 559-61.  
joie publique, fut la chute d'une statue de Venus placée en un  
carfour, [& qu'on y avoit sans doute laissée comme un simple  
ornement de la ville,] mais dont le demon se servoit encore  
pour tromper les peuples. Cette statue qui estoit de marbre,  
& posée sur une base de marbre, tomba d'elle mesme, dans le  
moment que les Chrétiens conduits par la Croix passoient en  
cet endroit, se brisa en pieces, & en tombant blessâ ou tua deux  
payens qui estoient là à se moquer des Chrétiens. Cet accident  
parut si miraculeux, que 39 payens se convertirent à l'heure 562.  
mesme. Jean de Cesarée se reposa ce jour là & les deux suivans  
dans la ville ; & puis s'en retourna en son Eglise, ayant esté con-  
duit jusqu'à pres d'une lieue de Gaza par tous les Chrétiens &  
par S. Porphyre. [Il estoit mort avant le Concile de Diospolis,  
auquel Euloge de Cesarée presida à la fin de l'an 415.]

V. S. Auguf-  
tin 5259.

'Cynege Conseiller d'Etat choisi exprés comme un homme 551.  
de pieté & plein de zele, avoit eu la commission de venir demolir  
les temples de Gaza, & mesme de les bruler. Il arriva dix jours 563.  
après [le Saint,] accompagné du Gouverneur, du General des  
troupes, & de beaucoup de soldats. Ceux de Maïume y accou- 565.  
rurent aussi en foule. Beaucoup de payens, surtout des riches 563.  
s'estoient retirez, & Cynege fit marquer leurs maisons, [peut-  
estre pour les confisquer.] Le lendemain il fit lire l'ordre de  
l'Empereur, & se mit en devoir de l'executer. On voulut com- 565.  
mencer par le temple de Marnas, mais on le trouva si bien bar-  
ricadé par dedans, qu'il fallut le laisser là & aller aux autres, où  
on mit le feu après que les étrangers & les soldats les eurent  
pillez. Car aucun des Chrétiens de la ville n'y toucha, Saint  
Porphyre l'ayant défendu sous peine d'anatheme ; & il alloit  
luy mesme partout avec les plus pieux des Ecclesiastiques & des  
laïques, pour empêcher qu'on ne violast cette défense.

'Cette demolition des temples dura dix jours, [jusques au 22 565.  
de may:] après quoy on delibera sur celui de Marnas qui restoit 566.  
encore. Et comme on doutoit s'il le falloit bruler, ou le purifier

pour en faire une eglise, S. Porphyre ordonna des prieres & un jeûne pour supplier Dieu de faire connoître sa volonté. Lors donc qu'après avoir jeûné & prié on offroit le soir le saint sacrifice, un enfant de sept ans s'écria au nom de J. C, qu'il falloit bruler le temple jusqu'aux fondemens à cause des crimes qui s'y estoient commis, & qu'on y avoit crucifié des hommes. Il marqua ce qu'il falloit faire pour le bruler, & ajouta qu'on bastiroit ensuite une eglise en la mesme place. Le Saint voulut savoir si c'estoit sa mere qui l'avoit fait parler de la sorte. Elle protesta avec serment que jamais elle n'en avoit eu la moindre pensée. Et l'enfant comme on l'interrogeoit sur la mesme chose, repeta en grec tout ce qu'il avoit dit auparavant en syriaque, quoique ni luy ni sa mere ne sceussent point dutout le grec. Le Saint voulut donner quelque argent à la mere : mais l'enfant s'écria, Gardez vous bien, ma mere, de rien recevoir, & ne vendez pas ainsi le don de J. C. Des le lendemain on fit ce que l'enfant avoit dit, & en peu de temps le temple fut reduit en cendres, [le 24 de may 401, autant qu'on en peut juger par ce que nous avons dit.]

On fit ensuite dans les maisons une recherche de toutes les idoles, & des livres de leurs ceremonies; ou plustost de leurs enchantemens: & tout cela fut jetté dans le feu ou dans la boue.

On songea aussitost à bastir l'eglise: & comme on deliberoit de la forme qu'on luy devoit donner, on receut une lettre d'Eudoxie qui en envoyoit un dessein fait en forme de croix: & c'estoit ce que le Saint avoit souhaité. On travailla à oster les cendres & les demolitions; & comme on y trouva dans un lieu secret, où les femmes surtout n'entroient point, des marbres que les payens estimoient sacrez, S. Porphyre en fit paver la place publique qui estoit devant l'eglise; ce qui fut plus sensible aux payens que l'embrasement de leur temple. Le lieu estant nettoyé, le Saint ordonna un jeûne, & après la fin des prieres du matin, tout le peuple qui estoit assemblé dans l'eglise de Ste Irene avec quantité d'instrumens pour creuser la terre, en partit en procession, precedé par la Croix que le Diacre Barocas portoit, & suivi du Saint qui tenoit le saint Evangile, environné de tout son Clergé. Les soldats qu'il avoit retenus pour empêcher les insolences des payens, estoient rangez de costé & d'autres: & le peuple au milieu chantoit le *Venite* & d'autres pseumes, souvent interrompus par l'Alleluia. On arriva ainsi à la place du temple de Marnas, où un architecte nommé Rufin, homme de bien & habile, qui devoit conduire tout l'edifice,

tracq

traça par ordre du Saint avec du plâtre, les endroits où il falloit faire les fondemens. Et le Saint après avoir prié quelque temps à genoux, ayant commandé de travailler, chacun le fit avec une ardeur incroyable; de sorte qu'en peu de jours les fondemens furent creusés. Le Saint rassembla alors le peuple au mesme lieu, on fit beaucoup de prieres, & on chanta plusieurs pseaumes: après quoy le Saint ayant commencé le premier à porter des pierres, & à les jetter dans les fondemens, les Ecclesiastiques & les laïques firent la mesme chose avec des cris de joie qu'on entendoit d'une lieue loin. 5 79.

La joie de ce jour fut encore augmentée par le miracle de trois enfans, qui estant tombez dans un puits fort profond, en furent retirez sans aucune blessure, après que le Saint eut prié pour eux prosterné en terre durant une heure. Ils se trouverent mesme marquez d'une Croix qui dura longtems, & qui fut cause de la conversion de plusieurs infideles. Il y en eut environ trois-cents qui embrasserent la foy cette année là, & beaucoup d'autres dans les suivantes. Le Saint les recevoit avec plus de facilité que diverses personnes n'eussent voulu. Mais il esperoit que ceux qui demandoient le baptesme par quelque vue humaine, pourroient devenir meilleurs dans la suite, & se sauver ou estre cause du salut de leurs enfans. [Il semble que l'Eglise en ait usé ainsi quand on a eu occasion de dissiper un parti nombreux opposé à la verité, comme en Afrique à l'égard des Donatistes. Mais les suites n'en ont pas toujours esté heureuses:] & on s'est plaint que les Apollinaristes, receus trop aisément dans l'Eglise d'Antioche, n'y avoient pas corrigé leurs erreurs, mais en avoient infecté les Catholiques. [S. Porphyre taschoit d'éviter ce malheur,] en n'accordant le baptesme à ceux qui le demandoient, qu'après avoir employé un tems considerable à les instruire: & il continuoit encore à le faire après les avoir baptez. 5 80-83.

Il ne faut pas oublier que S. Jerome dit vers l'an 411, que l'on avoit vu de son tems elever à Gaza une eglise de Dieu au lieu du temple de Marnas. Elle passoit pour la plus grande de toutes les eglises qui fussent alors. S. Porphyre la dedia le propre jour de Pasque, après avoir esté cinq ans à la bastir, [c'est à dire jusques en l'an 405 ou 406.] On l'appella l'Eudoxienne, à cause de celle qui en avoit fourni la depense. Lorsqu'il en donna les mesures, on s'étonna qu'il la fist si grande pour un nombre de Chrétiens assez mediocre: à quoy il répondit qu'il esperoit en Dieu que quelque jour elle se trouveroit mesme trop petite.

*Thdr. l. 5. c. 5. p. 707. b.*

*Boll. 26. feb. p. 657. 5 74.*

*Hier. in 21. 17. l. 7. t. 5. p. 86. d.*

*Boll. 26. feb. p. 659. 5 92.*

parceque nostre religion est l'ouvrage de la main de Dieu mesme, & non point un ouvrage des hommes.

§ 85. 92.

'Durant qu'il la bastissoit, [c'est à dire vers l'an 404,] il eut à combattre une femme Manichéenne nommée Julie, qui estoit venue semer son heresie dans Gaza. Il la refuta après les prieres & le jeûne, dans une conference publique, qui fut écrite mot à mot; & Marc en fit un livre exprés: [mais il n'est pas venu jusques à nous.] Et comme elle ne se rendoit point à la verité, Saint Porphyre luy declara que le Dieu qu'elle blasphemoit luy alloit fermer la bouche. Au mesme moment elle se trouva sans parole, le visage tout changé, & sans autre mouvement que d'un tremblement qui la faisoit. Elle expira en cet état au bout de quelque temps: & le Saint voulut néanmoins qu'on l'enterrast. Son supplice convertit ceux que l'apparence de sa pieté extérieure avoit trompez, & mesme plusieurs payens.

§ 88.

§ 89.

§ 90.

§ 91.

§ 95.

'La gloire & l'accroissement de l'Eglise irritoit de plus en plus ceux qui demeuroient dans leur infidelité. Sampsyque le premier d'entre eux entra en quelque dispute avec l'œconome. Les autres prirent son parti avec tant de chaleur, qu'après avoir tué sept des Chrétiens, [qui estoient accourus pour défendre l'œconome,] ils s'en allerent en fureur à la maison episcopale pour y massacrer le Saint mesme. Il en fut averti, & se retira par dessus les murs dans une maison voisine: & les infideles ne purent faire autre chose que piller tout ce qu'ils trouverent chez luy. Le Gouverneur nommé Clarus ayant esté averti de cela, envoya arrester les plus coupables, & les fit amener à Cesarée, où plusieurs furent battus de nerfs de bœuf, & mesme quelques uns punis du dernier supplice. [On peut presumer de la charité du Saint, qu'il fit tout ce qu'il put pour les sauver. Mais on jugea ce remede nécessaire pour retenir les autres par la crainte.]

§ 96.

§ 99.

§ 97-98.

'Dans la maison où le Saint se retira durant la sedition, il trouva une fille de 14 ans qui n'avoit qu'une grand'mere paralytique; & elle la nourrissoit de son travail. Elle n'estoit pas encore Chrétienne, mais elle souhaitoit de l'estre; & nonobstant sa pauvreté, elle prit tout le soin possible du Saint, & de Marc qui luy tenoit compagnie durant deux jours qu'ils demurerent cachez chez elle. Le Saint ne manqua point de prendre soin d'elle & pour le corps & pour l'ame: Il la battiza avec sa grand'mere & une tante qu'elle avoit. Il songea mesme à la marier: mais elle luy dit qu'après avoir receu de luy]. C. mesme pour

§ 100.

§ 101.

*1. autrement, plusieurs Manichéens des pays voisins.*

epoux, elle ne pouvoit plus penser à aucun homme. Ainsi après § 102.  
 que sa grand'mere fut morte, il la mit sous la conduite d'une  
 Diaconisse, & luy donna l'habit regulier [de Diaconisse ou de  
 vierge.] Elle vécut en cet état avec une pieté & surtout avec une  
 austerité presque incroyable; & son exemple en attira plusieurs  
 autres qui voulurent l'imiter; de sorte qu'elle estoit la gloire &  
 l'edification de toute l'Eglise de Gaza, lorsque Marc en faisoit  
 l'histoire. Elle portoit le nom de Salaphthe, qui [en syriaque] § 98.  
 signifie la paix.

'S. Porphyre vécut encore quelques années depuis la sedition § 103.  
 dont nous venons de parler, travaillant à sanctifier son Eglise,  
 & à y établir toute la discipline la plus reguliere & la plus sainte.  
 [Ce fut sans doute durant ce temps là qu'il assista au Concile  
 celebre] tenu à Diospolis en l'an 415 au mois de decembre.<sup>a</sup> Car Bar. 415 § 7. 14.  
 Gaza n'estant qu'à une journée de Diospolis, [on ne peut pas a Boll. 26. feb. p.  
 douter qu'il ne soit] l'un des deux Porphyres que S. Augustin 648. § 17.  
 met entre les 14. Evêques de cette assemblée. [Les ruses & les de- b Aug. in Jul. l.  
 guisemens par lesquels l'heresiarque Pelage y evita l'excommu- 1. c. 15. l. 7. p. 369.  
 nication qu'il meritoit, servirent à faire eclater davantage la 1. d.  
 doctrine de la grace, en la faisant attester par celui qui en estoit  
 le capital ennemi. On y établit que la grace du Sauveur est veri-  
 tablement une grace qui ne peut estre l'effet de nos merites. Et  
 personne n'estoit plus digne de soutenir cette verité capitale de  
 la religion, & ce fondement inbranlable de l'humilité, qu'un  
 Saint dont le caractere semble avoir esté une humble défiance  
 de luy mesme, qui luy faisoit sans cesse implorer la grace & le  
 secours du Ciel par le jeûne & par les prieres particulieres &  
 publiques:

Son humilité paroissoit dans ses discours aussibien que dans  
 ses actions: & quoiqu'il n'ignorast point les belles lettres, quoi-  
 qu'il eust receu de Dieu une sagesse capable de fermer la bou-  
 che aux ennemis de la verité; <sup>c</sup> cependant dans les instructions  
 qu'il faisoit sans cesse à son peuple, il ne se servoit point d'une  
 eloquence pompeuse & étudiée, propre à faire paroistre son  
 esprit, mais d'un discours simple & populaire, dont la force  
 estoit dans les preuves qu'il tiroit des Ecritures: car c'est surquoi  
 il appuyoit toute sa doctrine.

'Ayant aimé les pauvres durant sa vie jusqu'à leur faire profu- § 9.  
 sion de ses grands biens, & à se rendre luy mesme pauvre, & leur § 94.  
 ayant fait toujours de grandes largesses des biens de son Eglise,  
 il témoigna encore à sa mort combien il les aimoit. Car dans le § 94-103.

Boll. 26. feb. p. .  
 646. § 8.  
 c § 8. 88.  
 d § 74.

testament qu'il fit dans sa dernière maladie, & qui estoit plein de piété, il ordonna qu'on continueroit toujours après sa mort à donner une certaine somme par jour durant le Carême à tous les pauvres [de la ville,] comme il avoit fait durant sa vie. Il assigna un fond pour cette aumône; & afin de l'assurer davantage aux pauvres, il déclara que si l'on manquoit à la faire, ce fond seroit devolu à l'Eglise de Césarée. [On ne voit pas quel pouvoit estre ce fond dont il dispoit ainsi, à moins que les loix ne le rendissent maître de regler l'usage des biens que son Eglise avoit acquis par son moyen.]

Il mourut le 26 de fevrier, <sup>a</sup> auquel les Grecs l'honorent par leur grand office, <sup>b</sup> & le martyrologe Romain avec quelque Latins postérieurs marquent sa mémoire le même jour. <sup>c</sup> Il y a des menologies des Grecs qui le mettent le deuxième de mars, ayant mal entendu la date de sa mort. [On ne sçait pas bien s'il mourut en l'an 419, ou si ce fut en 420, quoique le dernier semble plus probable; ni s'il gouverna 23 ans & un peu plus de dix mois, ou s'il luy faut donner 24 ans, 11 mois, & 8 jours, comme le marquent les Grecs.

V. la note 2.

[Comme nostre Saint connoissoit trop la pesanteur de la charge episcopale & du soin des ames, pour ne chercher pas plutost à la diminuer qu'à l'augmenter, c'est à quelqu'un de ses successeurs moins saints & plus ambitieux que luy, qu'il faut rapporter ce que dit Sozomene,] que de son temps l'Evesque de Maïume estant mort, celui qui estoit alors Evesque de Gaza, pretendit soumettre cette Eglise à la sienne, parceque depuis l'arrest rendu par Julien l'apostat, Maïume n'estoit considerée que comme une partie & une dependance de Gaza, & que selon les Canons une seule ville ne peut pas avoir deux Evesques. Mais le Concile de la province où cette affaire fut portée, jugea que Maïume n'ayant perdu le droit de ville que par le jugement d'un payen, en haine de son zele pour la foy, ce jugement ne luy devoit point faire perdre dans l'Eglise le rang & les prerogatives que sa piété luy avoit acquises. Ainsi le Concile la conserva dans le droit d'avoir un Evesque, & luy en ordonna un.

§ 101.

<sup>a</sup> Menæ 2, p. 273-

278. Ugh. t. 6. p.

122.7.

<sup>b</sup> Boll. p. 644. § 6.<sup>c</sup> § 5.

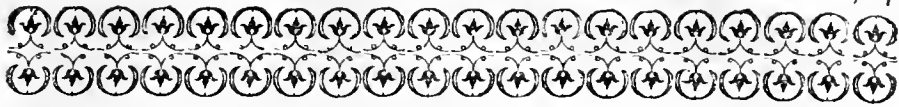
Menæ 2, p. 278.

Soz. l. 5. c. 3. p. 598.

a. b.







## NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENS

SUR LE DIXIEME VOLUME DES MEMOIRES

pour servir à l'histoire ecclesiastique.



## NOTES SUR SAINT SABAS.

## NOTE I.

*Sur deux Saints Sabas Martyrs  
honorez au mois d'avril.*

[LE martyrologe Romain met deux Saints Sabas Martyrs, l'un le 12 d'avril qui est celui de l'an 372, dont on a les actes, & l'autre le 24 du mesme mois, que l'on pretend avoir esté un officier d'armée martyrizé à Rome sous Aurelien.] Ce second Sabas n'est connu que par les Grecs, qui disent qu'il estoit Got aussi bien que l'autre. [Cela pourroit donner lieu de croire qu'on auroit porté à Rome quelques reliques du premier, dont ceux qui ne savoient pas l'histoire auroient fait un Martyr de Rome:] & en effet les Grecs donnent aussi le titre de Capitaine à celui de Gotthic. [Neanmoins ce qu'on dit de celui de Rome est entierement different de l'histoire de l'autre.] Car si les Ménées disent que celui de Rome fut noyé dans une riviere, ce qui est vray de celui de Gotthie, il le faut assurément corriger par le menologe de Basile qui est plus ancien, & qui porte que ce Saint fut decapité. [Il n'y a aussi aucune difficulté à croire qu'il y ait eu un Saint Sabas Romain ou Got, martyrizé à Rome sous Aurelien.]

## NOTE II.

*Que c'est de S. Sabas que Saint Basile  
recent les reliques.*

[Saint Basile ne nomme pas le Martyr

dont Ascole luy envoyoit le corps,] 'mais il dit que c'est un Martyr qui venoit des pays barbares d'au delà du Danube; & il en parle visiblement comme d'un Martyr de ce temps là. Et comme il est certain d'ailleurs que le corps de S. Sabas fut envoyé en Cappadoce, [il seroit difficile de croire qu'il ne parle pas du mesme Saint.] Ascole en le luy envoyant avoit décrit toute l'histoire de son triomphe. Il y avoit representé la generosité d'un divin athlete, des corps dechirez pour la pieté, un cœur intre-pide qui meprise toute la fureur d'un barbare, les divers supplices employez par les persecuteurs, des soldats de J. C. qui se moquent de tous les tourmens, des Martyrs qui acquierent leur perfection par le bois & par l'eau ensemble. Toutes ces choses se raportent parfaitement à S. Sabas, & mesme la dernière ligne est mot à mot dans la lettre de l'Eglise de Gotthie; *Atque ita per lignum & aquam defunctus &c.*

Nous ne nous arrestons pas ici à refuter Soerate, qui pretend que les Martyrs de la Gotthie estoient Ariens. S. Basile & Saint Ambroise qui ne pouvoient pas l'ignorer, & S. Augustin qui cite pour témoins les Chrétiens qui s'estoient trouvez en ce temps là mesme dans la Gotthie, assurent formellement le contraire: [ & nous avons montré sur le titre des Ariens § 133, que leur heresie n'a infecté les Gots qu'en l'an 376.]

X x x x iij

Pour la page

7-

Bas. ep. 338. p.  
330. d.Bell. 12. apr. p.  
468. § 8.Bas. ep. 338. p.  
330. a.

P. 33. a. b.

Sur. 12. apr. 1. §  
6. p. 148.

Soer. c. 33. p.

25. c.

b. Bas. ep. 338.

p. 330. c. d.

Aug. civ. 1. 18.

c. 52. p. 239. l. d.

Ambros. Luc. 25.

p. 26. b.

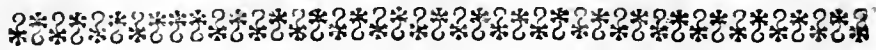
Bell. 24. apr. p.  
262. c.  
Mena. 2. p.  
305.

18. apr. p. 238.

Bell. 24. apr. p.  
262. b. c.

Pour la page

8.



## NOTES SUR S. JEAN DE LYCOPE.

Pour la page  
1453.

## NOTE I.

*Sur le temps depuis sa premiere retraite  
jusqu'à celle de Lycople.*

Laus.c.43.P.  
560.c.

e.

P.965.2.

Vit.P.12.c.7.  
P.449.2.

Foll.7.mors,  
P.656.b|599.f1  
Euit.ou.f.63.

Vit.P.27p.c.  
22.P.559.

Pour la page  
1653.

## NOTE II.

*Histoire mal attribuée à Saint Jean.*

Laus.c.43.P.  
575.274.

[Outre ce que nous lisons dans Cassien & dans Rufin, des efforts que faisoient les demons pour tromper Saint Jean de Lycople,] quelques editions de Pallade rapportent encore cette histoire sur ce sujet, comme ayant esté dite par le Saint mesme. Je connois, disoit-il, un homme dans le desert, qui a passé dix années sans gouter aucune viande terrestre: mais un Ange venoit tous les trois jours luy apporter une viande celeste, qu'il luy mettoit dans la bouche; & cela luy tenoit lieu tout ensemble de boire & de

manger. Il arriva une fois à la mesme personne que les demons firent paroître à ses yeux comme des armées d'anges, des chariot de feu, & une grande suite de personnes, en forme d'officiers qui accompagnent un prince. [Il y en avoit un en effet au milieu qui paroissant comme le roy,] dit au solitaire, Je suis satisfait de la conduite que vous avez gardée en toutes choses, & de la vertu que vous avez toujours pratiquée. Il me vous reste plus qu'à m'adorer afin que je vous enleve dans le Ciel comme j'y ay transporté Elie. Pendant ce discours le solitaire disoit en luy mesme, J'adore tous les jours mon Roy & mon Sauveur: si ce l'estoit là, il ne me le demanderoit pas comme quelque chose de nouveau. Il dit ensuite à ce demon, J'ay Dieu pour Seigneur & pour Roy, & je l'adore tous les jours. Pour vous, je ne vous connois point pour mon roy. Et à l'instant le demon s'évanouit avec toute son illusion. Le Saint, ajoute l'auteur, raportoît cela comme d'un autre, pour cacher sa vertu & ses actions: Mais les Peres qui estoient avec luy assuroient que c'estoit luy mesme à qui cela estoit arrivé.

[Cette narration, comme nous avons dit, est dans quelques editions latines de Pallade; mais elle n'est point dans le grec, ni dans le Paradis d'Heraclide, qui paroist estre la version du veritable texte de Pallade. Elle n'est point non plus dans Rufin, quoiqu'elle soit mêlée dans son texte, & mise ensuite du discours que S. Jean fit à Petrone. Mais elle n'a garde d'estre de Rufin,] qui aussitost après dit la mesme chose, & presque mot à mot de l'Abbé Hor de Thebaïde. [Et en effet ce qui est dit au commencement de ce recit, convient peu à S. Jean,] qui selon ce que nous

Ruf.v.P.c.2.  
P.458.1.

Casn.col.1.c.  
21.P.307.

avons dit, paroist avoir esté réglé à manger tous les jours.

'C'est encore de l'histoire de cet Abbe Hor qu'est tiré ce que portent les mêmes éditions latines, que la multitude des moines qui estoient avec luy paroiffoit dans l'Eglise comme des chœurs de bienheureux revêtus de robes éclatantes, & qui glorifioient Dieu par des cantiques qu'ils ne cessoient jamais de chanter.

## NOTE III.

*En quel temps Pallade & S. Petrone visiterent Saint Jean.*

[Les deux visites que Pallade & S. Petrone rendirent à S. Jean de Lycople, doivent assurément estre mises à la fin de la vie du Saint.] 'Car Petrone marque positivement qu'il estoit avec luy lorsqu'on apporta à Alexandrie les nouvelles de la victoire que Theodose avoit remportée sur Eugene [le sixieme de septembre 394.] & qu'il mourut peu de jours après. 'Pour Pallade il témoigne que ce n'estoit guere que trois ans avant la maladie qui l'obligea de quitter le desert des Cellules; ou ayant demeuré neuf ans [depuis l'an 391, *V. S. Macaire d'Egypte note 7*, il n'en peut estre sorti avant l'an 399. Ainsi il semble qu'il ait dû visiter S. Jean en l'an 395 au plus tost.] 'Neanmoins comme il l'a visité dans le temps du débordement du Nil, [c'est à dire durant l'été;] que sur le rapport qu'il en fit, Evagre partit deux mois après, [c'est à dire au plus tost dans le mois de septembre,] & le trouva encore vivant; & que cependant nous ne pouvons pas prolonger la vie de Saint Jean jusques en septembre ou octobre 395, un an entier après la visite de Petrone, il faut dire que Pallade & Evagre le visiterent des l'an 394, que Pallade passa encore les années 395, 396, & 397, dans le desert; & que s'estant trouvé malade en 398, il combatit son mal jusques en

l'an 399, qu'il fut obligé de s'en aller à Alexandrie.]

## NOTE IV.

*Que Pallade ne raporte point ce qu'Evagre, Albin &c. luy raconterent de la visite qu'ils rendirent à S. Jean.*

'Pallade dit qu'après avoir vu S. Jean de Lycople, il revint rapporter ce qu'il en avoit vu à ses freres, qui partirent deux mois après pour aller voir le Saint, & luy rapporterent à leur retour ce qui s'estoit passé à leur voyage. 'Ces freres de Pallade sont certainement Evagre, Albin, Ammone, & les autres avec lesquels il demouroit, ce qui faisoit sept personnes, & tous étrangers, [c'est à dire qui n'estoient pas Egyptiens. Pallade ne dit point ce qu'Evagre & les autres luy rapporterent, si l'on ne veut dire que le voyage de Petrone vers S. Jean, dont l'histoire suit immédiatement dans le texte grec de Pallade, est le même que celui d'Evagre. Le temps y convient fort bien, & Petrone qui estoit étranger, pourroit bien avoir esté l'undes sept de la compagnie d'Evagre & de Pallade. Il est vray que Pallade n'estant pas du voyage d'Evagre, leur compagnie n'estoit alors que de six, si l'on ne dit que quelque autre avoit rempli sa place, ce qui ne seroit pas difficile.]

Mais il y a des objections bien plus fortes contre ce sentiment, Car 1<sup>o</sup>,] Les sept de la compagnie de Petrone estoient tous laïques, hormis le plus jeune qui estoit Diacre, & il n'y en avoit qu'un qui le sceust. 'Or Evagre ayant esté Diacre à Constantinople, & estant d'ailleurs fort connu, il y a peu d'apparence que ceux qui demouroent avec luy ne sceussent pas qu'il fust Diacre; & encore moins qu'il fust le plus jeune. 2<sup>o</sup>,] Albin estoit Diacre aussi bien que luy: [3<sup>o</sup>, Le voyage où Petrone alla voir S. Jean, ne paroist pas avoir esté entrepris pour voir ce Saint en particulier, comme celui d'E-

Pour la page 25. 97.

Lausc. 41. p. 96. b.

p. 961. a.

Ruf. v. P. c. 10. p. 451. a.

Lausc. 86. p. 1010. b.

c. 91. p. 1015. d.

2 [Lausc. 43. p. 974. a. b.

Pour la page 22. 96.

Ruf. v. P. c. 1. p. 417. a.

Lausc. 43. p. 954. c.

c. 20. p. 924. b.

c. 43. p. 963. b.

p. 965. b.

vagre, mais par la suite du dessein qu'il avoit en general de voir tous les solitaires d'Egypte & de Thebaïde; 4<sup>o</sup>, Tout ce qui est dans le grec de Pallade du voyage de Petrone, ne se trouve point dans le Paradis d'Heraclide, qui paroît estre la version du veritable texte de Pallade: ce qui fait juger que ce n'estoit point Pallade qui l'a inserée dans son histoire, mais d'autres qui l'y ont ajoutée, de mesme que tout le reste du livre de Rufin, dont on ne trouve rien dans Heraclide.]

Pour la page  
29.59.

## NOTE V.

Sur le temps & l'année de la mort de S. Jean de Lycople.

Vit. P. l. 2. c. 1.  
P. 457. 1.

Rufin parlant au nom de Petrone, dit qu'en prenant congé de Saint Jean, ce Saint luy dit que les nouvelles de la dé faite d'Eugene arrivoient ce jour là à Alexandrie, mais que Theodose mourroit bientost. Estant parti de là, continue Rufin, *hæc ita gesta esse ad fidem comperimus ut ipse prædixerat. Post dies autem paucos infecuti sunt nos quidam fratres, annuntiantes nobis quod ipse Sanctus Joannes in pace requievit.* [Si ce *hæc ita gesta esse*, se rapporte à tout ce qu'avoit predit le Saint, il peut estre mort deux ou trois mois après Theodose, en mars ou en avril 395.] Et en effet tous les martyrologes depuis le IX. siecle, mettent la feste le 27 de mars, qu'Usuard marque comme le jour de sa mort, *depositio S. Joannis &c.* & un Legendaire dit positivement que ce fut le jour qu'il rendit l'esprit. *Que si hæc ita gesta esse*, ne se rapporte qu'aux nouvelles de la dé-

Poll. 27 mars,  
P. 65. 2. 4.

Pour la page  
34.

## NOTE SUR S. PIAMMON.

Sur la vision de l'Ange qui écrivoit le nom des communiants.

Lauf. c. 7. P.  
1002. a. b.

L'À traduction grecque des vies des Peres de Rufin, qui est mêlée avec l'histoire Lausique de Pallade, nomme

faite d'Eugene, il faudra mettre sa mort des la fin de l'an 394, & peuteestre le 13 de decembre, s'il estoit vray que les Grecs en fissent ce jour là la feste,] 'comme l'a écrit Baronius.<sup>a</sup> Mais cela ne se trouve ni dans le menologe de Canisius que Baronius a vu, [ni dans celui d'Ughellus ou de Basile, ni dans les Ménées:] & Bollandus soutient que les Grecs n'en font ni ce jour là ni en aucun autre. On trouve dans Canisius au 3 de decembre, p. 926, un S. Jean solitaire en Egypte, mais ce qu'on en dit n'a aucun raport à celui de Lycople, [& je ne le trouve ni dans Ughellus ni dans les Ménées.] Bollandus croit que celui de Lycople est mort en 394, des le mois de septembre ou d'octobre, & M<sup>r</sup> Bulteau p. 64, est dans la mesme pensée. [Mais je ne sçay pas surquoy Bollandus se fonde pour pretendre que] c'est une chose constante. Il croit qu'il est mort le 17 d'octobre, auquel le martyrologe des Cophtes marque la mort de Jean le petit ermite. Il y trouve pourtant de la difficulté: [& l'Abbé Jean fut nommé le petit ou le nain, est assez celebre entre les solitaires d'Egypte pour croire que l'on honoroit particulièrement sa memoire. La traduction grecque de Rufin permettroit aisément d'étendre la vie de celui de Lycople jusqu'au 27 mars 395, de quelque maniere qu'on entende *hæc ita gesta esse &c.*] puis qu'elle porte que Petrone apprit sa mort après avoir visité un grand nombre d'autres Peres: Mais nous n'avons pas de raison de quitter le texte latin qui est plus exprés, & qui est l'original.]

Bar. 27. mars.  
a. Poll. lib. P.  
693. 5 1.

5 46

Lauf. c. 43. P.  
974. 2.



Ammon celui que le texte latin appelle Piammon, & rapporte mesme d'une autre maniere l'histoire de la vision qu'il eut sur ceux qui s'approchoient de l'Eucristie. Car elle porte que l'Ange les

écrivait les noms de tous ceux qui estoient presens, à mesure qu'ils recevoient l'Eucaristie, qu'elle appelle la grace : mais qu'il effaçoit au contraire les noms de tous ceux qui se trouvoient

absens de l'assemblée, & que tous ceux là moururent dans treize jours. Sozomene paroist avoir suivi cette traduction, quoiqu'il mette Piammon & non pas Ammon.

So. l. 6. c. 19.  
p. 680. 681.

NOTES SUR SAINT APOLLON ABBE'.

NOTE I.

*Temps de sa naissance.*

**R**UFIN nous embarasse en s'embarassant luy mesme sur la chronologie de S. Apollon d'Hermopole. Parlant au nom de celui dont il décrit le voyage dans les Vies des Peres, qui est comme nous croyons, Saint Petrone de Boulogne, ]'il dit l'avoir vu agé de pres de 80 ans, *annorum fere octoginta*. Il estoit à Lyque avec S. Jean lorsqu'on apprit à Alexandrie qu'Eugene avoit esté défaire le 6 de septembre 394. Il doit donc avoir vu S. Apollon en l'an 394 ou 395. Car ce Saint demouroit en Thebaïde auslibien que S. Jean. Et il faut dire que c'estoit en l'an 394; ]'puisqu'au sortir de chez Saint Apollon, il marcha vers le midi. ]'Ainsi il n'avoit pas encore vu S. Jean qui demouroit auprès de Lyque, beaucoup au-dessous d'Hermopole en tirant vers le midi. Si donc S. Apollon avoit 80 ans en 394, il est né en 314, & avoit 55 ans en 359. ]'Cependant Rufin dit que s'estant retiré à quinze ans dans le desert, il y passa 40 ans, au bout desquels Dieu luy dit de s'approcher des pays habitez pour travailler à la conversion des peuples : & c'estoit, dit-il, du temps de Julien l'apostat, ]'qui est mort au milieu de 363. Ainsi S. Apollon agé pour lors de 55 ans, sera né au plus tard en 309, & aura eu 85 ans en 394. ]'On croit mesme que des devant la mort de Julien il estoit celebre par divers miracles, & avoit assemblé plusieurs personnes auprès de luy, en consequence de l'ordre qu'il avoit receu à l'age de 55.

*Hist. Eccl. Tom. X.*

ans : ]'ce qui obligera d'avancer encore sa naissance d'un an au moins.

Je ne voy point d'apparence à dire que Rufin ait voulu marquer un age de 85 ou 86 ans, quand il a dit *annorum fere octoginta*, fere marquant plustost moins que plus; & des genies comme celui de Rufin vont plustost à augmenter qu'à diminuer. Je ne trouve donc point d'autre moyen de sortir de cette difficulté, que de croire qu'on avoit dit à Petrone qu'Apollon s'estoit retiré à l'age de 15 ans, & avoit commencé ensuite à paroistre au bout de 40 ans de vie; ce que S. Petrone, ou Rufin qui a travaillé sur ses memoires, a entendu de 40 ans de retraite. On peut dire après cela, ou que ces 40 ans se terminent à la fin de 361, qui est le commencement du regne de Julien, & qu'ainsi S. Apollon est né en 321, & avoit 74 ou 75 ans en 394, ce qui est bien *fere octoginta* dans le style de Rufin, & de beaucoup d'autres; ou qu'il recut l'ordre de prescher quelque temps avant Julien en 354, ou peu après; mais que comme la premiere action qu'on raportoit de luy depuis ce temps là, estoit arrivée sous Julien, Rufin avoit mis aussi sous ce prince l'ordre qu'il recut de prescher à 40 ans. Ce défaut d'exactitude n'est point dutout incroyable de Rufin : mais neanmoins nous avons mieux aimé prendre l'autre parti, qui ne multiplie pas tant les fautes.

[Sozomene qui fait un abrégé de ce que Rufin dit d'Apollon, ]'dit assez clairement en un endroit, qu'il recut l'ordre de prescher étant agé de 40 ans.

]/Mais en un autre il suit le texte de

So. l. 6. c. 14. p.  
58. c.

So. l. 6. c. 19. p.  
679. d.

Y y y

Peur la page  
36.

Vit. P. l. 3. c. 7.  
P. 460. r.

c. 8. p. 461. r.

c. 7. p. 460. r.

..

722 NOTES SUR SAINT APOLLON ABBE'.

Rufin. [Il peut favoriser ceux qui voudroient dire qu'Apollon commença à prescher des 354,] puisqu'il le met entre ceux qui paroissent sous les enfans de Constantin. [Pour ce qu'on lit de ce Saint dans l'histoire Lausique de Pallade *v. 52. p. 977-985*, ce n'est qu'une traduction de Rufin, qui a ensuite esté traduite en grec vulgaire par Agapo *p. 227*, comme un ouvrage de S. Jerome.]

Thebaïde. [Mais il y a bien plus d'apparence qu'un moine de Sceté parloit d'une chose arrivée en Sceté ou dans les pays qui en estoient proches.] Ainsi trouvant un Apollon des Cellules dans le recueil de Monsieur Corelier, [nous ne croyons point en devoir chercher un plus cloigné.] On trouve dans le mesme recueil, & sous le mesme titre, un Apollon en Sceté mesme; mais il ne paroist point qu'il ait reçu d'autres graces que celles de se sanctifier par la penitence: & c'est sans doute une faute dans ce recueil, / de raporter à ce mesme Apollon cette parole hardie, Qu'il faut adorer les hostes. / Aussi il est visible que cet endroit est pris de ce que Rufin dit de S. Apollon de Thebaïde.

Corel. g. t. i. p. 399. a.

a. b.

p. 400. b.

Vit. P. l. 2. c. 7. p. 464. 2.

I 3. c. 14. p. 518. c.

Pour la page 41.

NOTE II.

*Quel Apollon parle dans la deuxieme Conference de Cassien.*

'Gazæus croit qu'Apollon dont Moyse de Sceté parle à Cassien dans sa deuxieme Conference, est S. Apollon de

Cas. coll. 1. c. 35. p. 210. p. 324.



NOTES SUR S. PAPHNUCE.

NOTE I.

*Si Paphnuce Bubale est le mesme que Cephale.*

[JE ne sçay si l'on peut dire que Paphnuce Bubale soit le mesme que Paphnuce Cephale.] Gazæus dans ses commentaires sur Cassien, paroist les prendre pour une mesme personne. Rosweide les distingue: [En effet la demeure de l'un est marquée dans les Cellules, & celle de l'autre à Sceté, & il peut sembler qu'on leur avoit donné exprés des surnoms pour les distinguer l'un de l'autre; si l'on ne veut dire à l'égard de la demeure, qu'il pouvoit venir quelquefois de Sceté à Nitrie, & estre regardé par les moines de l'un & de l'autre lieu comme leur pere, aussi bien que Saint Macaire d'Egypte: & pour les differens surnoms, on pourroit croire que Cephale en egyptien signi- fioit quelque chose d'approchant de Bubale en grec; ou bien que Cephale venant de Cephaz, qui, comme on le voit

par S. Pierre, signifie une pierre & un rocher, on l'avoit donné à Paphnuce pour la mesme raison que celui de Bubale, c'est à dire parcequ'il estoit plus souvent parmi les roches que parmi les hommes. Le temps aussi n'empesche pas que ce ne soit le mesme, puisque Pallade ne dit pas que Cephale n'eust vécu que 80 ans: / mais qu'il avoit passé tout ce temps sans avoir jamais qu'une tunique, [ce qu'il n'est pas necessaire d'entendre depuis sa naissance, mais depuis l'age de dix ou douze ans qu'il avoit commencé à se connoistre. L'assiduité de Bubale dans sa cellule, n'empeschant pas qu'il ne la quittast pour se cacher davantage; il le pouvoit faire encore pour aller passer quelque temps auprès de Saint Antoine, qui avoit esté son premier pere dans la vie spirituelle. Il faudroit voir seulement] / si l'on eust fait Prestre un homme qui ne savoit pas lire, comme Paphnuce Cephale; & cela se pouvoit peutestre: car je croy qu'on trouve dans les Conciles mesmes, des Evêques qui ne

Lauf. c. 91. p. 1015. d.

Pour la page 46.

Cas. coll. n. p. 152. c. 135. b.

Vit. p. 482. 2.

pouvoient pas signer. Il y a bien de l'apparence qu'ils ne savoient aussi pas lire.]

litaire qui raportoit cela. Il n'est point nommé non plus ; mais il estoit différent de celui qui avoit rapporté l'histoire précédente ; & il fut depuis fait Eveſque d'Oxyrinque. [Nous diſons que cette histoire est au lieu de celle de S. Onuphre ; car quoique le fond en soit si différent ; néanmoins les circonstances en sont tellement les mêmes , hormis les discours insoutenables qu'on attribue à S. Onuphre, qu'il faut visiblement que l'une ait esté prise sur l'autre ; ce qui n'est pas favorable pour celle de S. Onuphre.

NOTE II.

*Sur la vie de Saint Onuphre.*

L'histoire de S. Onuphre que nous avons dans les Vies des Peres, & qui est attribuée à Paphnuce, [semble estre un extrait de] celle qui est dans Surius, qui contient encore l'histoire de Timothée & de divers autres anacorettes ; [mais cet extrait est amplifié dans Rosweide de diverses choses fort peu probables, & qu'il seroit bien difficile de soutenir. L'histoire qui est dans Surius, est plus simple ; & si l'on pouvoit donner un bon sens à ce qu'elle fait dire à S. Onuphre avant sa mort, on la pourroit soutenir assez aisément. Néanmoins ce ne sont que miracles & choses extraordinaires ; & on n'en a rien traduit en français dans les Vies des Peres. De tous ceux dont elle parle, je ne voy que S. Onuphre qui soit honoré par l'Eglise.] Il mourut selon l'edition de Surius le 16 du mois Paven ou Pauni, [c'est à dire le 10 de juin ;] & néanmoins la traduction porte le neuvieme. Dans Rosweide il y a l'onzieme, & les Grecs [que Baronius a suivis,] en font la feste le douzieme. [Ce qui peut rendre encore cette histoire plus suspecte, c'est que nous en trouvons une partie dans l'ancien recueil des actions & paroles remarquables des anacorete.] L'histoire de Timothée y est rapportée à peu pres de la même maniere, quoique le nom n'y soit pas. Le nom de celui qui le vit n'y est point non plus exprimé ; & il est dit seulement que c'estoit un solitaire qui le raportoit aux freres du monastere de Raïthe ou Elim. Mais au lieu de l'histoire de S. Onuphre, il y a celle d'un Eveſque qui estant tombé durant la persécution, s'estoit retiré dans le desert vers Oasis & le pays des Maziques, où il fit penitence durant 49 ans qu'il y vécut, & jusqu'à l'arrivée du so-

Cet Eveſque penitent estant mort 49 ans au plus après la persécution, c'est à dire après l'an 312. (Car la persécution de Licinius en 320, ne fut pas bien considerable ;) il faut mettre sa mort vers 460. Celui à qui Dieu le fit connoistre pourroit estre Affy, qui après avoir esté solitaire fut fait Eveſque d'Oxyrinque ; & dont on remarque que voulant continuer dans l'episcopat les mêmes austeritez qu'il avoit pratiquées dans le desert avec une rigueur extreme, & n'en ayant pas la force, il se prosterna en la presence de Dieu, & luy dit ; Seigneur votre grace m'a-c'elle abandonné depuis que j'ay esté fait Eveſque. Surquoi il entendit une voix qui luy dit : Nullement ; mais quand vous estiez seul dans la solitude, votre Dieu estoit vostre appui & vostre support ; & maintenant que vous estes dans le siecle, vous recevez du secours & de l'assistance des hommes. [Cet Affy succeda peutestre à Theodore,] qui estoit encore Eveſque d'Oxyrinque lorsque Marcellin le Luciferien presenta sa requeste à Theodose, [c'est à dire en 384 ou peu après.]

L. 5. c. 31. § 13. p. 621. Col. 1. 8. t. 1. p. 398.

“  
“  
“  
“  
“  
“  
“  
“  
“  
“  
“  
“  
“

Mat. & F. p. 82.

NOTE III.

*En quel temps Sainte Eupraxie a vécu.*

S<sup>te</sup> Eupraxie est nommée par Rosweide Euphrasie, [ce qui se trouve de même dans Usuard & dans les autres martyrologes.] Mais les Grecs, dont ce nom

Pour la page 50.

V. P. p. 351.

Foll. 13. mars. P. 265. § 4.

Pour la page 49.

Vit. P. p. 99.

Sur. 12. jun. p. 176.

Sur. 12. jun. p. 178.

Vit. P. p. 103. 2. 105. 2. à Bar. 12. jun.

Vit. P. l. 6. c. 3. § 11. P. 654. 655.

P. 654. 1.

§ 12. P. 655.

est venu, la nomment toujours Eupraxie.

Son histoire dont nous examinerons la qualité dans la note suivante, nous apprend qu'elle a passé les premières années de sa vie sous l'Empereur Theodose, [sans nous apprendre sous quel Theodose c'estoit; la piété qu'elle luy attribue, convenant à tous les deux princes de ce nom, quoiqu'elle fust sans doute plus solide dans le premier.] Bollandus l'entend de celui-ci; ce qui a esté suivi par M<sup>r</sup> Bulteau; [mais ni l'un ni l'autre n'en rend aucune raison. L'Imperatrice dont la vie parle, estoit, selon Bollandus, Galla fille de Valentinien I. que Theodose I. avoit eposée [en secondes noces en 386 ou 387. *V. Theodose I. § 30.* Mais il nous paroît fort difficile d'ajuster ce sentiment avec les années de la Sainte, & les sept ou huit ans au moins qu'il faut, selon son histoire, que Theodose ait esté à Constantinople. Car estant parti de cette ville l'an 388, pour faire la guerre à Maxime, il n'y revint qu'à la fin de 391, & en repartit en 394, pour aller combattre Eugene, & il mourut l'année suivante en Italie.

Nous ne trouvons pas moins de difficulté à dire que cette Imperatrice soit Flaccille première femme de Theodose I., puisqu'elle mourut en 385. *V. Theodose I. § 28*, cinq ans seulement depuis que Theodose fut venu demeurer à Constantinople.

Ainsi il faut recourir à Theodose II. & à Eudocie, qui ont vécu ensemble depuis 421 jusqu'en 442, ou environ. Et cette familiarité, ou plutôt cette autorité d'Antigone pere de la Sainte, qui est tant encore jeune, puisqu'il mourut au bout de deux ans & trois mois qu'il avoit esté marié, donnoit néanmoins des conseils à l'Empereur, [convient mieux à un jeune prince comme Theodose II.

La Sainte naquit donc sous ce prince vers l'an 434 au plus tard, comme nous

verrons bientôt: Après qu'elle fut née, Antigone son pere résolut de garder la continence; & mourut après avoir vécu un an de la sorte. La Sainte fut fiancée âgée d'environ cinq ans. Peu de temps après, sa mere la mena en la Thebaïde, où elle entra dans le monastere, n'ayant pas encore sept ans accomplis, [c'est à dire vers l'an 440.] Le menologe dit qu'elle avoit alors seize ans. [Mais cela ne se peut accorder avec sa vie,] qui marque de quelle maniere elle vivoit dans le monastere des l'age de douze ans. Sa mere mourut peu de jours après qu'elle l'eut consacrée à Dieu, & lorsqu'elle estoit encore tout enfant, *infantula.*

Theodose ayant appris la mort de sa mere, luy écrivit de revenir à Constantinople, pour eposer celui à qui elle avoit esté fiancée, [ce qui semble marquer qu'elle pouvoit déjà avoir 14 ou 15 ans.] La réponse qu'elle récrivit de la main à l'Empereur, marque un esprit & un age déjà meur. Bollandus croit en effet qu'elle devoit avoir alors plus de douze ans. Le menologe le favorise, en disant qu'Eupraxie la mere, après avoir laissé sa fille dans le monastere, s'en alla visiter les monasteres de l'Orient. Cependant si nous nous arrêtons à la vie, je ne voy pas qu'elle nous permette de dire que la sainte eust alors plus de huit ans. L'Imperatrice estoit à Constantinople lorsque Theodose reçut la réponse de la Sainte. [Ainsi c'estoit avant l'an 442, vers lequel Eudocie fut releguée à Jerusalem. *V. Theodose II. § 24*, de sorte qu'on ne peut mettre la naissance de la Sainte plus tard que vers l'an 434, comme nous avons dit, & sa mort vers l'an 464, puisqu'elle est morte âgée de 30 ans.

Si nous avions quelque preuve claire qu'elle est née sous Theodose I., on pourroit dire que ce seroit en 387, que son pere seroit mort en l'an 388, avant que Theodose partist de Constantinople

Poll. p. 275. § 1.

Poll. p. 264. § 1.  
Pul. ori. p. 106.

Poll. p. 267. n. 11.

§ 2.

§ 3.

§ 4.

§ 5.

§ 8.

p. 265. § 2.

p. 269. § 14.

§ 12.

§ 13.

§ 13.

p. 265. § 6.

§ 2.

p. 268. § 5.

Poll. n. mars,  
p. 28. § 3.

§ 1.



contre Maxime ; qu'elle auroit esté fiancée à la fin de sa cinquieme année & de l'an 391, lorsque Theodose fut revenu à Constantinople ; qu'elle seroit entrée dans le monastere en l'an 391 ; que sa mere seroit morte la mesme année, ou peu après, avant l'Imperatrice Galla, qui mourut en l'an 394, vers le mois de may ; & que la Sainte mesme seroit morte en l'an 417. Il y a à peu pres le temps qu'il fut pour cela, mais il n'y en a pas de reste. ] Que s'il est vray, comme le pretend Zosime, que Theodose n'ait epousé Galla qu'à la fin de l'an 387, [ou qu'il soit venu à Thessalonique en ce temps là, & en soit parti pour marcher contre Maxime, comme c'est le plus probable, sans revenir à Constantinople ; V. son titre § 32, je ne voy aucun moyen de dire que ce soit luy dont parle la vie de S<sup>te</sup> Eupraxie. ]

Zof. l. 4. p. 768.

Boll. p. 727. c.

p. 264. fl. 265. f.

Mais il faut remarquer que le nom mesme de Theodose ne se lit point dans le texte grec de cette vie. Il n'est que dans le latin, & dans les menologes ; [ce qui n'est pas une grande autorité. Ainsi nous pouvons dire que nous ne savons point veritablement quand Sainte Eupraxie a vécu, sinon que c'a esté avant S. Jean de Damas qui cite sa vie.]

Pour la page 70.

NOTE IV.

*Quel jugement il faut faire de l'histoire de Sainte Eupraxie.*

Boll. 13. mars, p. 265. c.

p. 727.

La vie de S<sup>te</sup> Eupraxie se trouve dans toutes les éditions latines des Vies des Peres des deserts. Bollandus l'a encore revue sur divers manuscrits, & mesme sur le texte grec qu'il nous a aussi donné. [Une personne fort habile & fort judicieuse la juge non seulement bonne, mais mesme admirable. Il y a assurément des choses fort edifiantes : & le style en est pour l'ordinaire fort simple & fort naturel. ] S. Jean de Damas la cite comme une piece legitime, dit Baronius.

Jo. D. im. l. 3. p. 814. h. Bar. 13. mars, h.

[Cependant je ne me souviens point que Baronius mesme en parle jamais dans ses Annales, & Bollandus n'en cite rien. J'avoue en effet qu'il m'y paroist un certain air de roman, qui peut faire craindre que ce ne soit une fiction de quelque fille de son monastere, qui ne connoissoit pas assez le prix de la verité. On n'y trouve aucune circonstance de temps, comme on l'a vu dans la note precedente, ni presque aucune de lieu. Presque tout y est extraordinaire, y est saint, & mesme heroique, jusques aux Empereurs, & au Senat. Il y a plusieurs faits tres peu probables, pour ne dire rien de plus ; & d'autres rapportez d'une maniere plus propre à en faire douter qu'à les faire croire. Ce qui est certain, c'est qu'on n'y voit aucun caractere qui puisse la rendre certaine & authentique. ] Elle est du nombre de celles qu'on n'a pas jugé à propos de traduire dans le premier tome des Vies des Peres, les croyant moins certaines que les autres, pour ne pas mêler les fausses ou les douteuses avec les vraies & les assurées ; & des romans spirituels, dont quelques Grecs ont pris plaisir de repaitre la credulité des peuples, avec des histoires constantes, dont la foy est établie sur le témoignage d'auteurs graves & solides. [M<sup>r</sup> du Fossé ne l'a point mise non plus.

V. des Peres p. 512. p. 61.

Pour ajouter à cela quelques marques particulieres, ] la réponse d'Eupraxie la mere aux dames qui luy propoient un second mariage de la part de l'Imperatrice, & la reprimende que l'Empereur fait à sa femme sur ce sujet &c. sont bien fortes, pour ne pas dire bien dures ; quand mesme tout le monde auroit sceu qu'Eupraxie estoit resoluë de vivre dans la continence ; ce que la vie suppose que l'on savoit sans l'avoir dit. L'Empereur mesme pressa ensuite Eupraxie la fille de se marier, sachant bien qu'elle s'estoit consacrée à Dieu dans un monastere, *conversa est in monasterio.*

Boll. 13. mars, p. 728. § 4.

p. 266. § 44.

§ 11.

Le discours de la mere à la fille sur § 15.

le voyage d'Egypte, [ne se fait guere à un enfant de six ans. Mais au moins il n'estoit pas fort necessaire de le mettre par écrit.]

§ 8. 'Quand la fille demande où estoit J. C. de mesme que si elle n'en eust jamais entendu parler, sous une mere qu'on represente comme une sainte, une Abbesse luy en presente avec joie l'image. [Estoit-ce là l'esprit & la pratique du V. siecle.] Eupraxie la mere pour offrir sa fille à Dieu, la mene de mesme devant une image de nostre Seigneur.

§ 15. 21. [Je ne sçay si quelqu'un pourra se persuader] qu'une fille ait passé quarante jours de suite à prier à l'air, debout, les mains étendues, sans manger, ni boire, & S<sup>te</sup> Eupraxie 45 à l'age de 25 ans: car c'est ainsi que porte le grec, quoique le latin ne mette que trente jours pour S<sup>te</sup> Eupraxie, & il y a visiblement faute. Le menologe de Canisius dit aussi 45 jours.

§ 170. f. 'Ce qui est dit du monastere où estoit S<sup>te</sup> Eupraxie, que de toute la ville & de toute la province on avoit accoutumé d'y amener les enfans malades; & que les Religieuses les guerissoient par leurs prieres de quelques maladies que ce fust; [est une chose qui ne se remarque ce me semble d'aucun autre lieu.]

§ 32. 'L'Abbesse qui avoit appris par revelation qu'Eupraxie devoit mourir dans dix jours, pleure sans cesse, sans que personne ose luy demander la cause de ses larmes jusqu'au 9<sup>e</sup> jour. Elle veut attendre au lendemain à la dire; & les Religieuses qui avoient bien attendu neuf jours, ne peuvent souffrir ce delai d'un jour. Elle declare donc enfin que Eupraxie devoit mourir le lendemain, mais ne veut pas qu'on le luy dise. [Il est certain qu'aujourd'hui on ne voudroit pas manquer d'avertir une personne qu'on sauroit estre à la veille de sa mort.] Elle ne le veut pas, de peur que Eupraxie ne s'en afflige. [Elle avoit bien plus sujet de croire, qu'estant aussi par-

faite qu'on la represente, elle en auroit de la joie.] 'Cependant l'ayant secu, § 32-34. contre la defense de l'Abbesse, [ & d'une maniere qui a encore tres peu d'apparence, ] elle en est si effrayée, qu'elle § 34. tombe evanouie. Elle craint les jugemens de Dieu: [Il laisse quelquefois cette crainte à des personnes tres parfaites pour achever de les purifier. Mais le moyen de croire qu'elle ait demandé encore un an pour pleurer ses pechez, parcequ'elle estoit denuée de toute pieté, & de toute bonne œuvre, & qu'elle n'avoit point fait penitence, *ἀπὸ τῆς τῆς εὐπραξίας*, elle qui ne mangcoit qu'une fois la semaine en travaillant sans cesse, & qui estoit la plus austere d'une maison tres austere? ] On pourroit remarquer dans cette histoire encore bien d'autres difficultez semblables, & d'autres choses qui ont peu d'apparence de verité.

Nous ne trouverons donc point étrange quand des personnes croiront devoir faire ceder tout cela à ce qu'il y a de beau & d'edifiant dans cette vie. Mais nous esperons que ces personnes mesmes nous pardonneront si nous n'osons pas proposer comme vraies des choses qui nous paroissent tres douteuses.]

'La Superieure qui recut S<sup>te</sup> Eupraxie dans son monastere, & qui mourut un mois après elle, se nommoit Theodule § 38. selon le grec. Elle est quelquefois qualifiée *ἡ ἀρχιμὴν* dans le grec, traduit dans le latin par le mot d'Abbesse. Mais son titre le plus ordinaire est celui de Diaconisse ou ministre. [Je ne sçay si elle le prenoit pour obeir à l'Evangile, qui ordonne aux superieurs de se regarder comme les ministres & les serviteurs des autres.] 'Car de pretendre que toutes les § 8. Abbeses estoient Diaconisses, parceque l'on en trouve une qui l'a été, [ce n'est pas raisonne en historien.] Elle est quelquefois appellée la Grande; & on marque que cela estoit ordinaire dans l'Orient. [Je voudrois que l'on sceust quand cela a commencé. Elle & Julie

p. 729. § 5. 10.

§ 38.

§ 8.

p. 268. d.

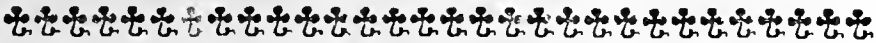
d. e.

qui fut la maistrresse de Sainte Eupraxie, meritoient bien de tenir rang avec elle dans le martyrologe, si ce que cette histoire en dit est veritable.] Elle porte que la Sainte les appella toutes deux après elle, Julie au bout de cinq jours, & Theodule au bout de 30. Eupraxie la mere doit aussi passer pour une Sainte selon cette histoire: & Bollandus croit que c'est une Ste Eupraxie dont les Grecs font memoire le 11 de janvier, sans nous en rien apprendre davantage. Mais il n'a pas osé sur cela la mettre au nombre des Saintes.

[Nous ne trouvons mesme quoy que ce soit de Ste Eupraxie la fille dans les Menées imprimez à Venise, non plus que dans Maxime de Cithere, ni au 25 de juillet, où elle est marquée avec un abregé de ses actes dans beaucoup de Menées & de synaxaires manuscrits.

Le menologe de Canisius p. 25, la met le 25.] L'abregé que les Grecs font de sa vie, porte qu'elle distribua tous ses biens aux pauvres & aux Eglises. [Ce ne fut donc qu'après l'an 450, si nous mettons sa retraite sous Theodose II.] Car sa vie porte qu'elle pria l'Empereur de se charger de la distribution de son bien &c. & que ce prince en disposa en faveur des pauvres jusqu'à sa mort.

Il est un peu surprenant que le continuateur de Bollandus qui a travaillé sur cette vie, ait fait quatre notes pour remarquer la contrariété qu'il trouvoit entre le grec & le latin, parceque le grec a λ, & le latin *triginta*, [pretendant que λ est 20, & μ 30. C'est pourquoy il trouve que le grec a toujours dix moins que le latin. [On peut pardonner bien des fautes aux disciples, puisqu'il en faut pardonner de ce genre aux maîtres.]



NOTES SUR S. MOYSE LE VOLEUR.

NOTE I.

Sur la conversion de l'instigateur de ses crimes.

LE texte grec de Pallade porte que S. Moysé convertit un demon qui luy avoit inspiré tous ses crimes. [Cela a esté omis dans diverses traductions, parcequ'on a pris sans doute ce demon pour un diable. Mais ce sens seroit si ridicule & si indigne de Pallade, qu'il vaut mieux avouer que l'endroit est corrompu, ou que *demon* en cet endroit est le nom d'un homme.] Dans le Paradis d'Heraclide où ce passage est traduit, il y a Clemon.

mesme devant le Gouverneur, se servit de ce terme, selon le texte grec, *παλός* *δεν*. [Je ne trouve point le mot de *παλός* dans Constantin ni dans Meursius; & pour *παλός* ils ne luy donnent que des sens qui ne conviennent point à cet endroit.] Mais Pallade se sert du mesme terme à l'égard d'une fille qui faisoit semblant d'estre folle & possedée. [C'est pourquoy nous avons cru le devoir prendre ici dans le mesme sens. M<sup>r</sup> Cotelier traduit *stolidus est & mente motus*.] Il y a *stultus* dans la traduction de Pelage Diacre, & d'un autre qu'on pretend estre Rufin. Mais l'un & l'autre y ajoute, & *hereticus*, [ce qui n'est point dans le texte grec; & les Saints n'ont jamais guere souffert qu'on les traitast d'heretiques, bien loin de se charger eux mesmes de ce reproche.]

NOTE II.

Sur la réponse qu'il fit au Gouverneur qui le cherchoit.

'Saint Moysé voulant se rabaisser luy

p. 729. § 37. § 8.

p. 264. 0. f.

clit. jan. p. 665. flm. n. p. 237.

Boll. 13. feb. p. 264. f.

p. 265. a.

p. 268. f.

p. 269. a.

p. 270. c. 277. cl. 274. f. § 20. n. cl. § 36.

Pour la page 64.

Lauf. c. 22. p. 934. a.

Vit. p. app. 7. p. 948. 2.

Pour la page 69.

Cotel. l. 1. p. 552.

Lauf. c. 41. p. 958. l. 59. cl. 960. d.

Vit. P. l. c. c. 8. § 10. p. 958. l. 3. c. 119. p. 57.



## NOTE III.

*Que S. Moÿse le voleur est apparemment le meſme que Moÿse de Sceté dont parle Caſſien.*

Pour la page  
72.

Caſa.n.p.18.  
71.

'Gazæus commentateur de Caſſien, croit que Moÿse de Sceté qui parle dans les deux premieres Conferences de cet auteur, ne peut pas eſtre celui qui avoit eſté voleur, parcequ'il eſtoit beaucoup plus ancien que Caſſien. [Mais je ne ſçay pas quel fondement il a de le dire; & nous verrons dans le texte qu'il faut que Moÿse le voleur ait vécu juſqu'en l'an 390, auquel Caſſien vint à Sceté, & encore au delà.] Puisque Caſſien a fort bien connu la vertu de Moÿse qui s'eſtoit retiré pour un meurtre qu'il avoit commis, & qui avoit vécu dans un endroit du deſert de Sceté appelé Calame, c'eſt à dire de Moÿse le voleur ſelon Gazæus, & puisque Moÿse de Calame eſt encore ſelon Gazæus celui qui parle dans les Conferences de Caſſien, il eſt bien probable que ce Moÿse eſt le voleur ſi celebre dans les Vies des Peres, & dans Pallade: Au moins Gazæus ne l'a pu nier ſans ſe contredire luy meſme.

coll.8.c.7.p.  
330.

n.p.36.b.

p.18.a.

vult.ori.p.  
174.

'M<sup>r</sup> Bulbeau ſuit Gazæus & l'appuie beaucoup, en remarquant que Moÿse qui parle à Caſſien, avoit eſté des ſa jeunesse auprès de S. Antoine. [Mais il ne cite point l'endroit où cela eſt dit, & je ne l'ay pu trouver.]

Pour la page  
75.

## NOTE IV.

*Que Moÿse le voleur eſt apparemment celui qui fut tué en Sceté.*

Boll.7.feb.p.  
45.56.

93.p.46.

'Bollandus diſtingue Moÿse le voleur de celui qui fut tué en Sceté par les Maziques, & met ce dernier qu'il croit eſtre celui de Libye, le 7 de février, auquel quelques Latins modernes marquent un S. Moÿse Abbé en Sceté, à l'occasion de Saint Moÿse Eveſque des Sarrazins. 'Mais puisque celui qui fut tué, diſoit que c'eſtoit ſuivant la ſentence que J.C. avoit prononcée contre ceux qui

Vit.P.I.5.c.18.  
§ 14 p.62.112.

avoient pris l'épée; [on ne peut douter qu'il ne fuſt de ceux qui eſtoient coupables de meurtres: & ainſi nous avons tout ſujet de croire que c'eſt le voleur penitent.] Sa mort eſt miſe en effet dans le recueil de M<sup>r</sup> Cotelier ſous le titre de l'Abbé Moÿse l'Ethiopien de Sceté, qui demouroit à Petra, qui eſtoit grand, noir &c.

Cotel.g.t.1.p.  
131.

[Ce qu'il y a de plus favorable pour Bollandus, qui neantmoins ne l'allegue pas,] c'eſt que Pallade qui parle fort amplement du voleur, & qui marque meſme le lieu & l'age auquel il mourut, [ne dit rien du genre de ſa mort.] Il eſt vray qu'il parle auſſi de Moÿse le Libyen ſans rien dire de ſa mort: Mais il n'en parle qu'en paſſant; & il peut n'avoir pas ſçeu ſa mort, ſi elle n'eſt arrivée que depuis qu'il eut quitté la ſolitude. Cependant cette conformité de la mort de Moÿse tué par les Maziques, avec la premiere vie du voleur, nous paroît bien forte pour ne pas abandonner ceux qui ont cru que c'eſtoit le meſme: outre que ſelon ce que nous avons dit de Moÿse le Libyen au commencement de ce titre, il ſemble qu'il demouroit à Nitrie plutôt qu'en Sceté.] Les Grecs dans leurs Ménéces, 2<sup>e</sup>. oct. p. 299, copient Pallade ſur S. Moÿse le voleur; & ainſi il ne faut pas s'étonner s'ils ne parlent point de ſon martyr.

Laut.c.22.p.  
93.b.

c.88.p.1014.

## NOTE V.

Pour la page  
75.

*Temps de la mort de S. Moÿse le voleur.*

[Si Moÿse tué par les Maziques eſt le Libyen, ou quelque autre différent du voleur, nous ne voyons rien à dire du temps de ſa mort, ſinon que ç'a eſté à la fin du IV. ſiecle ou au commencement du V. On voit par les lettres de Synéſe, que les Auſurians ou les Auſtoriens, peuples barbares de ces quartiers là, ravageoient toute la Libye en l'an 412, & menaçoient meſme l'Egypte. *V. Synéſe § 23.* S. Auguſtin écrivant après les premieres nouvelles des ravages que

Aug. ep. 122.p.  
240.26.

les

NOTES SUR SAINT MOYSE LE VOLEUR. 729

les barbares faisoient dans l'Espagne, [où ils entrerent selon la chronique d'Idace, vers le commencement d'octobre de l'an 409,] dit que peu de temps auparavant les barbares avoient tué divers solitaires dans les solitudes d'Egypte, où ils vivoient comme en sûreté separez de tout le bruit & de tout le tumulte du monde. [On voit encore par Synese que des l'an 405, les Macetes, (ce sont apparemment les Maziques,) avoient couru la Libye, & assiégé Cyrene. V. Synese § 7.] Philostorge dit en general, que du temps d'Arcade, les Maziques & les Auxoriens avoient desolé & l'Afrique & la Libye, & une partie de l'Egypte.

Que si Moyse le martyr est le mesme que le voleur, & que celui qui demouroit à Calame, il faut qu'il soit mort avant l'an 400.] Car Serenus & Paphnuce

en parlent à Cassien comme d'un homme déjà mort, qui habitavit &c. [Or Cassien ayant esté disciple de S. Chrysostome après ce voyage de Sceté, ce ne peut guere avoir esté après l'an 400. Ainsi il sera mort durant que Cassien estoit en Egypte, c'est à dire, comme nous croyons, entre 390 & 400, ne pouvant estre mort avant l'an 390, non seulement parceque nous croyons que c'est celui avec qui Cassien s'entretint en Sceté; mais encore parceque S. Arsene qui ne se retira tout au plustost qu'en l'an 385,] estoit déjà solitaire, & mesme fort avancé dans la pieté lorsque S. Moyse vivoit encore. [Pallade qui vint dans les cellules en 391, d'où il visita le desert de Sceté,] semble dire que S. Moyse luy avoit dit luy mesme l'histoire de ses tentations, *ὡς αὐτὸς διηγήσατο*, & non *διηγήτο*.

Philog. l. i. c. 8. p. 174 & 175.

Cotel. g. t. r. p. 368 & 369.

Lauf. c. 22. p. 24 & 25.

Casn. coll. 7. c. 26. p. 428 | coll. 3. c. 6. p. 336.

NOTES SUR S. AMBROISE.

NOTE I.

Temps de sa naissance.

**A**MBROISUS met la naissance de S. Ambroise en l'année 333, qui commence la 28 de Constantin, & en laquelle Dalmace & Zenophile estoient Consuls. Il ne le fait que sur une lettre où le Saint dit qu'il avoit alors vécu 53 ans; il rapporte cette lettre à la guerre de Maxime en 387; quoiqu'il soit aussi aisé de la rapporter à celle d'Eugene commencée en 392, & finie en 394, d'où il faudroit tirer que S. Ambroise ne seroit né qu'en 338. au plustost. Nous avons en effet tout sujet de croire que ce Saint ne peut guere estre né que vers l'an 340.] Car Sainte Marcelline sa sœur fit profession de virginité entre les mains du Pape Libere, qui ne succeda à Jule que le 22 may de l'an 352, [ & ainsi Marcelline n'a pu faire profession de la virginité qu'à la fin de la mesme année. ] Or elle avoit déjà fait profession de virginité,

virginitatem jam fuerat professus, lorsque son frere luy donnoit sa main à baiser comme les Evêques. [Cependant une action de cette nature ne convient qu'à un enfant, & non pas à un jeune homme qui auroit eu au moins 19 ou 20 ans, s'il estoit né des l'an 333. Il vaut donc mieux croire que] la lettre 32, où le Saint dit qu'il avoit vécu 53 ans, [n'est point écrite en 387 durant la guerre de Maxime, mais durant celle d'Eugene vers 394. Car par ce moyen nous pouvons mettre sa naissance vers 340, & dire par conséquent qu'il n'avoit que 12 ou 13 ans lorsque sa sœur fit profession de virginité.

On ne voit point dans le Code quand Ambroise pere du Saint a esté Prefet des Gaules, ni qui l'estoit en l'an 333, ou en 340.

Il faudroit mettre encore bien plus tard la naissance de S. Ambroise, si l'on vouloit suivre la vie de S<sup>te</sup> Marcelline sa sœur, que nous avons dans Mombri-

Pour la page 82. § 3.

Bar. 160. § 401 v. Amb. p. 1. 74.

387. § 601 Amb. ep. 32. § 262. c.

Amb. de virg. l. 3. c. 4. p. 473. c. Fuch. p. 273.

Amb. vit. p. 78. c. d.

ep. 32. p. 262. c.

MS. p. 1574.

p. 1571.

Pour la page  
156.

Gros. fac.

Blond. p. 234.

Ar. 3. p. 831.  
c.Amb. ep. 46. p.  
297. c.Blond. p. 234  
Gros. fac. p. 15.Ar. 3. p. 831.  
c.

tius.] Car cette vie ne le fait naistre que lorsque sa sœur avoit déjà esté consacrée par le Pape Libere le jour de Noel, [en 352 au plus tost, & ainsi il n'auroit pas eu 22 ans lorsqu'il fut fait Eveſque en 374, & seroit mort en 397, bien éloigné de l'age de 53 ans. Cela suffit pour n'avoir point d'égard à cette piece,] qui en effet n'est qu'un sermon fait à Milan le jour de Sainte Marcelline, & qui ne contient presque rien que des eloges generaux, hors ce qu'elle a pris de S. Ambroise, & les fautes qu'elle y ajoute en assez grand nombre.

## NOTE II.

*Qu' Aquilée estoit apparemment metropole de la plus grande partie de la Venecie & de l' Istrie.*

[Nous ne voyons pas de difficulté à croire que Milan estoit metropole ecclesiastique de toute la Gaule Cisalpine, & de tout ce qui faisoit dans le IV. siecle le vicariat d'Italie, à la reserve seulement de la Venecie, qui semble avoir eu Aquilée pour metropole.] Ce qui peut faire juger que la Venecie estoit soumise à Milan, aussi bien que les autres, comme le pretend Blondel, c'est que les Eveſques de ce pays sont appelez Eveſques d'Italie dans les Conciles d'Arles & de Sardique: & Fortunatien d'Aquilée entre autres signe en cette maniere dans le dernier. Que si le vicariat d'Italie ne faisoit qu'une province civile, comme il semble que ces souscriptions le peuvent marquer, il est aisé de croire qu'il ne faisoit aussi qu'une province ecclesiastique: Et en effet S. Athanase appelle absolument Milan metropole d'Italie. S. Ambroise jugea avec autorité l'affaire d'Indicie, quoiqu'elle fust de l'Eglise de Verone, que tout le monde met dans la Venecie. Quelques uns y mettent aussi la ville de Trente, que Blondel veut avoir esté de la Rhécie, & il ajoute que ce fut S. Ambroise qui y mit Saint Vigile Eveſque; à quoy il y a

assurément assez d'apparence. [Il semble que S. Ambroise veuille marquer l'étendue de sa jurisdiction,] lorsqu'il dit que dans la Ligurie, l'Emilie, la Venecie, & les autres provinces voisines qui estoient de l'Italie, il n'y avoit aucune Eglise sans Eveſque que celle de Verceil: & nous le trouvons plusieurs fois à la teste des Eveſques d'Italie en general: *Ambrosius & ceteri Episcopi Italiae.* [Nous ne citons point comme Blondel les lettres 53 & 55 de ce Saint adressées aux Eveſques de toute l'Italie, parceque nous les croyons faulſes. V. § 94.

D'autre part cependant dans le Concile de Rome, tenu, comme nous croyons, sur la fin de 371. V. S. Damase § 6,] S. Valerien d'Aquilée est nommé immediatement après le Pape Damase. [En 382,] le Concile de Constantinople le met après Damase, Saint Ambroise & Britton [de Treves] devant S. Ascole de Thessalonique, & Aneme de Sirmich: & mesme dans celui d'Aquilée [en 381,] il est toujours nommé avant S. Ambroise & avant Aneme. [Il est difficile de croire que le seul respect qu'on pouvoit avoir pour son merite & son antiquité, luy fist donner ce rang; il ne pouvoit pas non plus presider à un Concile quoique dans sa propre Eglise, au prejudice de son Metropolitain, & d'un metropolitain tel que S. Ambroise.

Ainsi il semble ou qu'il estoit luy mesme metropolitain d'une province, ou au moins que durant que le siege de Milan estoit occupé par Auxence Ariens, les Catholiques d'Italie avoient eu recours à Valerien; & qu'ainsi s'estant trouvé dans la possession du droit de metropolitain lorsque S. Ambroise fut élu, il a continué d'en jouir durant sa vie: & comme S. Ambroise ne croyoit pas faire tort à sa dignité, d'en faire part à un autre pour des causes legitimes, il a pu luy laisser une partie de ses suffragans pour composer une nouvelle metropole. Car l'endroit où il semble mettre

Amb. ep. 25. p.  
297. c.Cod. Th. app.  
p. 27. 102.Thdr. l. 2. c.  
17. p. 617. b.l. 5. c. 9. p. 714.  
c.Amb. conc.  
Aq. p. 169. a  
177. f. 180. k.

la Venecie au nombre des provinces dont il avoit soin, n'est pas bien exprés; & de plus il en pouvoir avoir retenu une partie, comme l'Eglise de Verone, qu'on ne peut douter avoir esté de sa jurisdiction lorsqu'il écrivoit à Syagre.

Ce qui peut néanmoins donner lieu de croire que la Venecie faisoit sa province à part des devant S. Ambroise, c'est que] dans le Concile de Rome en 371, il est parlé des plaintes que faisoient les Evêques des Gaules & de la Venecie. Je ne sçay donc s'il ne faudroit point dire que le vicariat d'Italie ne faisoit qu'une province en l'an 347, puisque les Evêques de ce vicariat ne sont qualifiez dans le Concile de Sardique qu'Evêques d'Italie, sans autre distinction; mais que depuis il fut divisé en plusieurs provinces: & cela se pourra rapporter au temps de Valentinien I, puisque Valens son frere, & qui suivoit presque en tout son autorité, fit aussi de nouvelles provinces en Orient en 371 ou 372. De ces nouvelles provinces qui composoient l'Italie, les autres demurerent ce semble sous la metropole de Milan. Mais rien n'empêche de croire que la Venecie & l'Istrie se soient soumises à la nouvelle metropole d'Aquilée, à quoy le merite personnel de S. Valerien aura pu contribuer. Ce que nous avons dit de Verone & de Trente embarassé un peu; mais je ne sçay quelle preuve on a que ces deux villes aient esté comprises dans la nouvelle province de la Venecie. Au moins on ne le peut pas inferer avec beaucoup de certitude de ce qu'elles ont depuis reconnu la metropole d'Aquilée. Come la reconnoît aujourd'hui, & je ne croy pas qu'on puisse dire qu'elle ne reconnoît pas celle de Milan du temps de S. Ambroise,] qui en avoit ordonné Saint Felix Evêque. <sup>a</sup> Abondance de Come assista en l'an 451 au Concile de Milan sous Eufbe.

[Pour ce que nous trouvons S. Ambroise à la teste des Evêques d'Italie,

il n'y auroit pas sujet de s'en étonner quand il n'auroit eu que la qualité d'ancien & de premier metropolitain de ce vicariat. Mais il pouvoit avoir encore celui d'Exarque & de chef de tout le diocèse; ce qui luy donnoit incontestablement le droit d'y presider partout. Car je ne croy pas qu'on pût opposer à cela la preséance de S. Valerien dans le Concile d'Aquilée, puisque ce pouvoit estre un honneur que S. Ambroise estoit bien aisé d'accorder à la vertu & à l'âge de ce Saint dans sa propre Eglise: & quand la civilité, la charité, & l'humilité regleront le rang des Evêques, il n'y aura guere entre eux de disputes.

Après S. Valerien il y a peu de preuves de la metropole d'Aquilée jusqu'au schisme des trois Chapitres; & je pense néanmoins qu'il y en a assez pour n'en pas douter. ] Car S. Leon écrivant à Nicetas d'Aquilée, luy recommande de faire savoir ce qu'il luy mandoit à ses Comprovinciaux; ce qui semble estre une des appartenances du droit de metropolitain. [Ce qui est encore plus fort, c'est que] dans une autre lettre il écrit à l'Evêque d'Aquilée sur ce qui regardoit [non son diocèse, mais] sa province, & luy ordonne mesme d'en assembler les Evêques à Aquilée. Le Pape Pelage I. fait un grand crime à l'Evêque de Milan, d'avoir osé ordonner Paulin d'Aquilée contre la coutume ancienne. [Il y avoit donc longtemps qu'Aquilée estoit independante de Milan.

Il me semble qu'on peut conclure de ce que nous venons de dire, qu'Aquilée ayant esté metropole des temps de S. Leon, & S. Valerien son Evêque ayant eu l'honneur & le rang de metropolitain, nous ne pouvons douter qu'elle n'ait eu cet honneur des devant l'ordination de Saint Ambroise,] quoique Blondi dise qu'il ne voit rien pour montrer que la metropole d'Aquilée soit plus ancienne que celle de Ravenne, qui n'a commencé que du temps de S. Leon.

p. 934.  
p. 163.

'Ce qu'il dit en cet endroit s'accorde mesme assez difficilement avec ce qu'il avoit dit en un autre, où après avoir ramassé ce que les auteurs ont dit de plus avantageux pour relever Aquilée, il ajoute que cette Eglise a esté censée le chef de la Dalmacie dans le premier Concile d'Arles en 314. [Car si elle estoit metropole en ce temps là, il est difficile qu'elle ait perdu ce droit aussitost après. Constantin a pu la tirer de la Dalmacie, & la mettre dans la Venecie où elle n'estoit pas du temps de Strabon, pour la joindre au vicariat d'Italie, en laissant la Dalmacie sous celui d'Illyrie. Mais l'Eglise n'estoit pas obligée de suivre ces changemens, & ainsi il semble qu'Aquilée a pu demeurer chef & metropole ecclesiastique de la Dalmacie.] Mais quoique le Concile d'Arles mette Theodore d'Aquilée dans la Dalmacie, [il ne marque néanmoins en aucune maniere qu'il en fust metropolitain. Et peute estre qu'il n'y avoit encore guere de metropolitains établis & reglez dans l'Occident. Car s'il y en avoit, il semble qu'Aquilée estant sans comparaison plus grande que toutes les autres villes de la Dalmacie, en devoit estre la metropole. Je pense que l'on pourroit dire aussi que quoiqu'elle fust déjà contée dans la Venecie selon les changemens que Diocletien avoit faits, elle estoit néanmoins encore censée de la Dalmacie selon l'usage populaire, parcequ'elle en avoit esté autrefois. Car on sçait que ces sortes d'usages ne s'abolissent que longtemp après parmi les peuples. Quoy qu'il en soit, tout le monde, comme je croy, tombe d'accord que la Dalmacie a toujours eu Salone pour metropole, & non Aquilée.]

Pour la page  
52. § 7.

## NOTE III.

Que S. Ambroise fut ordonné Evêque  
le 7 decembre 374.

Par. 74. § 7.  
dec. 2.

'L'Eglise de Milan celebre aujour-

d'hui l'ordination de S. Ambroise le 7 decembre; [& ce qui nous donne sujet de croire que c'est véritablement le jour de son ordination, c'est que non seulement plusieurs Eglises latines,] mais les Grecs mesmes font sa feste ce jour là, [quoique ce ne soit pas celui de sa mort,] qui arriva certainement le samedi saint. [C'est apparemment par une erreur de copiste,] que quelques martyrologes de Saint Jerome mettent une feste de Saint Ambroise le 3 de decembre au lieu du 7. Il fut ordonné huit jours après son baptesme; & la feste de son baptesme est marquée dans les martyrologes de Saint Jerome le 30 de novembre. Il y a plus de 500 ans que Berolde qui a écrit du rit Ambrosien, a parlé de la solennité qu'on en faisoit ce jour là à Milan. [Ainsi c'est une chose qui peut passer pour constante.

Pour l'année, la chronique de Saint Jerome la met en 375 selon l'edition de Scaliger. Il semble que cela fust autrement dans celle qu'avoit Baronius; & il suppose que ç'a esté en l'an 374. En effet Pontac dans ses notes p. 745. d, reconnoist que cet article est mis tantost sur la dixieme année de Valentinien, [qui selon la supposition de Saint Jerome, est l'an 374,] & tantost sur la suivante. Theophane p. 51. c, met l'ordination de S. Ambroise l'année qui preceda la mort de Valentinien; & il est mort le 17 de novembre 375. Il eut beaucoup de part à l'election du Saint; & c'est une grande raison pour ne la pas mettre le 7 de decembre 375, trois semaines après sa mort; à quoy le Pere Petau, qui met l'ordination de S. Ambroise en 375, n'a peute estre pas pris garde. Theodoret dit mesme qu'il a parlé ou écrit à Valentinien estant déjà Evêque.

'Aussi si la chronique de S. Jerome met son ordination en l'an 375, [ce n'est apparemment qu'une faute de copiste, qui a mis un peu trop tost la ligne qui commence cette année. Car cette election

Ugh. t. 6. p. 2.  
1152. Men. 22.

Amb. vit. p. 91.  
i. k.

Flor. p. 1018.

Amb. vit. p.  
80. g.  
a Flor. p. 1014.  
1015.

Par. 374. § 1. 10.

Pet. cat. i. l. 6.  
c. 7. p. 261.

Thdr. l. 4. c. 6.  
p. 666. d.

Par. 374. § 10.



fait le premier article, au lieu qu'estant arrivé au mois de decembre, elle devoit faire le dernier, & ne se mettre qu'après la mort de Valentinien I. L'erreur est d'autant plus visible, qu'après avoir parlé de S. Ambroise, S. Jerome rend raison pourquoi il n'y eut pas de Consuls en 375, ce qui regarde le premier jour de l'année. Je ne sçay si quelques savans ne croient point que S. Jerome commence ses années avec l'indiction au mois de septembre comme les Grecs; & en ce cas l'ordination de S. Ambroise auroit esté au commencement de 375. Mais par la mesme raison la mort de Valentinien I. auroit appartenu à l'an 376, & Saint Jerome la met sur 375.]

Blond. p. 158.

'Blondel met l'ordination de S. Ambroise en l'an 374, comme Baronius, [fondé peutestre sur ce que le setieme de septembre tomboit l'an 374 en un dimanche, qui est un jour plus propre pour facter un Evesque: mais je ne sçay pas où il a pris que Paulin le disoit.

Quelques modernes avancent mesme de plusieurs années l'episcopat de Saint Ambroise: mais ils le font sans aucune preuve, comme Baronius le montre fort bien, & contre l'autorité expresse de Saint Jerome, [sans parler de Theophane.] Paulin dit formellement p. 79. a, qu'Auxence estoit mort lorsque Saint Ambroise fut élu: & il vivoit encore lorsque le Concile de Rome écrivoit aux Evesques d'Illyrie & d'Orient, [c'est à dire, autant que nous en pouvons juger, à la fin de l'an 371. Si S. Ambroise avoit esté Evesque avant 374, S. Basile n'auroit pas eu tant de sujet de se plaindre de la froideur des Occidentaux.

Boll. apr. t. 1. p. 39. a. b.

On pourroit peutestre avancer son episcopat d'une année, & le faire commencer en 373, [puisqu'on pretend que beaucoup de chroniques & de manuscrits de Milan portent qu'il a esté Evesque 24 ans & quelques mois: & nous ne voyons pas moyen de mettre sa mort plustard que le 4 d'avril 397. V. la note

56.] Le Pere Mabillon a donné un catalogue des Evesques de Milan, [qu'il a cru sans doute estre un des meilleurs de ces manuscrits:] & le commencement en paroist dressé sous l'episcopat de Laurent, [c'est à dire avant la fin du VI. siecle.] Ce catalogue donne XXVI. ans à Saint Ambroise, [ce qui ne se peut soutenir. Je ne sçay si ce seroit une faute d'impression, XXVI. au lieu de XXIV:] mais ce catalogue conte 31 an entre la mort de Protas, [qui vivoit encore en 347, jusqu'à celle de S. Denys [qu'il faut mettre au plustard en 362, les dix ans que ce catalogue donne à S. Simplicien au lieu de 4, sont encore insoutenables. Ainsi nous ne pouvons guere nous fonder sur cette piece, & encore moins sur les autres que nous n'avons point; outre que la rencontre du dimanche en 374, est bien favorable pour y mettre le batesme & l'ordination de S. Ambroise.]

Mabi. mus. p. III.

p. 110.

Hil. fr. 1. p. 20.

NOTE IV.

Pour la page 69. 67.

*Que Valentinien n'estoit pas present à l'election de S. Ambroise.*

Theodoret suppose toujours que Valentinien estoit present à ce qui se passoit à Milan dans l'election de S. Ambroise; & il le dit expressement en un endroit. Mais il est visible par Paulin, qu'il estoit absent; & selon Ammien, il estoit à Treves dans l'hiver où ceci arriva, ou sur les bords du Rhein. [Ainsi il faut absolument rejeter tout ce que dit sur cela ce celebre historien, ou il faut entendre que Valentinien mandoit par lettres ce que Theodoret écrit qu'il a dit de bouche: & en effet il est assez probable que des qu'Auxence fut mort, les Evesques de la province de Milan écrivirent à Valentinien sur l'election de son successeur, tant à cause de l'importance du siege de Milan, que parce qu'on avoit lieu de craindre de grands troubles dans l'election entre les Catholiques & les Ariens.]

Theod. l. 4. c. 5. p. 65. d.

c. 6. p. 66. d.

Amb. vit. 79. p. 1.

Amm. l. 30. p. 4. 8.

## NOTE V.

*Si Saint Sabin a assisté au Concile de Nicée.*

'La vie de S. Sabin de Plaisance, c'est à dire les leçons de sa feste, porte qu'il assista au Concile de Nicée, & qu'il fut 45 ans Evêque. [Cela est difficile à croire, surtout s'il n'estoit que Diacre en l'an 372, & s'il n'a esté fait Evêque qu'après Saint Ambroise, comme on l'a marqué dans le texte; c'est à dire en 375 au plustost, puisqu'il faudroit qu'il eust vécu jusqu'en 420, & 95 ans après le Concile de Nicée.]

## NOTE VI.

*A quel Eusebe est adressé le livre De institutione virginis.*

[Personne ne doute qu'Eusebe qui assista au Concile d'Aquilée en l'an 381, ne soit le saint Evêque, & ce pescheur de l'Eglise de Boulogne, que Saint Ambroise loue à la fin du troisieme livre des vierges, selon les anciens imprimez, ou du livre de la virginité selon la dernière édition.] Mais les Benedictins ne croient pas que ce soit le mesme Eusebe à qui le livre *De institutione virginis* est adressé. Ils jugent que ce dernier Eusebe est plustost quelque laïque de Boulogne, ami particulier de Saint Ambroise, & la raison de ce jugement est, que S. Ambroise dans deux lettres qu'il écrit à cet Eusebe, ne le salue point comme un Evêque. Neanmoins les anciennes éditions & divers manuscrits luy donnent le titre d'Evêque dans l'inscription de ces deux lettres. Que si en le salueant à la fin de sa lettre il ne luy donne pas le nom de frere comme à quelques Evêques, [il y en a aussi plusieurs autres à qui il écrit sans le leur donner. Il y a de la brouillerie dans] la note que les Benedictins font sur leur lettre 54, p. 1003. e, où ils disent avoir remarqué p. 801, qu'Eusebe estoit celui

mesme que S. Ambroise loue au commencement du livre *De institutione virginis*. [Ils ont sans doute voulu dire à la fin du livre de la virginité, p. 245. d.]

## NOTE VII.

*Quand S. Ambroise a rompu les vases sacrez.*

'Baronius croit que ce fut dans la guerre de Maxime que Saint Ambroise rompit les vases sacrez pour racheter les captifs. [Neanmoins on ne voit pas que cette guerre ait fait un si grand nombre de captifs;] & S. Ambroise témoigne qu'il racheroit des barbares, qu'il delivroit les femmes de leurs impuretez, & qu'il retiroit les jeunes filles, les garçons & les enfans de la nécessité où ils estoient reduits par la crainte de la mort, de souiller leurs ames par le commerce des idoles, *contagii*: [ce qui marque plus difficilement une guerre dont les chefs estoient Romains & Chrétiens, que les ravages des Gots & des autres barbares dans la Thrace & dans l'Illyrie,] dont mesme le Saint avoit parlé peu auparavant, & en des termes presque semblables.

## NOTE VIII.

*Que S. Satyre est mort en 378 ou 379.*

'Divers modernes mettent la mort de S. Satyre dans le temps de la guerre de Maxime, quelques uns en 383, & d'autres en 387. Leur raison est que l'on craignoit alors en Italie les ravages & les autres maux de la guerre. Mais on les craignoit de la part des barbares, & des barbares cruels & impudiques, [ce qui se raporte tout à fait à l'an 378; puisqu'outre les Allemands qu'on avoit pu craindre en Italie au commencement de l'année 378, Ammien nous apprend qu'après la mort de Valens, les Gots & les autres barbares,] entre lesquels estoient les Taifales, peuples extreme-

Pour la page  
107. § 13.

Fell. r. jan. p.  
163. § 2.

§ 3.

Pour la page  
107. § 14.

Amb. r. l. E. p.  
245. c.

P. 247.

P. 1003. d.

Pour la page  
111. § 15.

Par. 387. § 61.

Amb. off. l. 2.  
c. 28. p. 51. c.

c. 15. p. 61. d.

Pour la page  
114. § 17.

Moneta. de  
Saty. p. 5. 111  
Bar. 383. § 25.

Amb. de Sat.  
p. 313. d.

Amm. l. 31. p.  
469.

ment impudiques, [ravagerent sans aucun empêchement toutes les provinces de l'Illyrie jusques au pié des Alpes Juliennes. Maxime & Eugene purent bien amener des barbares en Italie; mais c'estoient les Romains qui estoient les chefs de la guerre; & j'en sçay si l'on eust eu à craindre d'eux.] le violement des vierges, le massacre des enfans, & les autres violences qu'on apprehendoit lorsque Satyre mourut. Que si Symmaque mandoit à Satyre un peu avant qu'il mourust, que toute l'Italie estoit embrasée du feu de la guerre; [il exageroit assurément les choses, & prenoit la crainte & les menaces pour l'effet.] Car il est visible par l'oraison funebre de Satyre, que les ennemis n'estoient point encore entrez dans l'Italie.

[Nous nous croyons encore obligez par une autre raison, de mettre cette mort dans les premières années de l'episcopat de S. Ambroise, à cause de ces paroles que ce Saint adresse à son frere:]

*Denique ei qua ambo nequiveramus, solus implesti. Plaudebat sibi, ut audio, Prosper, quod sacerdotii mei occasione rediditum se qua abstulerat non putabat: sed vehementiorem tuam unius efficaciam expertus est quam duorum.* [Le sens de cet endroit paroist estre, que ce Prosper que nous ne connoissons point d'autre part, avoit usurpé quelque bien qui appartenoit à Saint Ambroise avant son episcopat; que le Saint & son frere avoient commencé à le poursuivre; & que S. Ambroise ayant esté fait Eveque, & les obligations de sa charge luy ostant le moyen de continuer cette poursuite, Satyre l'entreprit tout seul, & en vint à bout. C'estoit donc au commencement de l'episcopat de S. Ambroise.]

'Or la suite fait voir ce me semble fort clairement que ce fut pour cette affaire que Satyre fit le voyage d'Afrique, au retour duquel il mourut.

'Il revint de ce voyage à Milan durant l'hiver, [ & mourut aussitost après,

comme Saint Ambroise le dit plusieurs fois; ce qui paroist difficile à accorder avec le jour de sa feste, si l'on veut que ce soit aussi le jour de sa mort. Mais il n'est pas fort necessaire de le dire: & neanmoins il se peut faire qu'estant revenu sur la fin de l'hiver au mois de mars, il ait vécu encore environ six mois après, & que ces six mois aient paru bien courts à un amour aussi ardent qu'estoit celui de S. Ambroise. S'il est mort le 17 de septembre, il semble que l'on peut dire assez indifferemment que ç'a esté en 378 ou en 379; car l'irruption des Allemans du costé de Basle en fevrier 378, pouvoit faire trembler l'Italie, & faire dire à Symmaque qu'elle estoit en feu. Neanmoins cela convient encore beaucoup mieux aux ravages effroyables que les Gots firent dans toute l'Illyrie & jusques aux Alpes Juliennes à la fin de 378, après la mort de Valens. Et je pense qu'il vaut mieux se déterminer à ce sentiment, en mettant la mort de Satyre vers la fin de 378, ou peu après, ou le 17 de septembre 379, si l'on s'arreste à sa feste.]

## NOTE IX.

Sur la separation de l'Illyrie & de la Gaule Cisalpine.

'Baronius croit que S. Ambroise vint à Sirmich y établir un Eveque, parce que l'Illyrie & la Gaule Cisalpine ne faisoient qu'une province; & il cite pour cela que Jule Cesar a eu l'une & l'autre. Mais par l'endroit mesme qu'il cite, il paroist que c'estoit un privilege particulier pour Cesar, [sans qu'on voie que cela ait continué; & quand cela seroit, ce n'auroit pu estre au plus que jusqu'à Constantin,] qui avoit mis ces provinces sous deux differens Prefets du Pretoire.

## NOTE X.

Que S. Ambroise alla à Sirmich pour elire un Eveque.

'Les termes de Paulin, *cum ad ordi-*

Amb. de Saty.  
P. 333. c. d. e.

e.

p. 308. l.

P. 312. l. k.

k:

p. 316. l.

Pour la page  
122. § 20.

Bar. 380. § 16.

Suet. l. 1. c. 22.  
P. 30. 31.

Zofl. l. 2. p. 388.

Amb. vit. p.  
80. l.

*nandum Episcopum Anemum perrexisset*, [peuvent porter à croire qu'Aneme estoit élu avant que S. Ambroise vint à Sirmich, & qu'il n'estoit plus question que de savoir qui l'ordonneroit: mais comme cela a peu d'apparence, le choix de la personne estant bien plus important que celui des ordinateurs, qui eust plus dépendu d'Aneme que de personne; nous avons mieux aimé suivre le sens de Baronius,] 'qui croit qu'il estoit question & de choisir & d'ordonner un Evesque; le mot d'ordonner pouvant aisément comprendre tout ce qui a raport à l'ordination, ce qui la precede, ce qui l'accompagne, & ce qui la suit. Et si Paulin dit que c'estoit pour ordonner Aneme, c'est parceque ce fut luy qui fut ordonné: & peutestre mesme que S. Ambroise l'avoit déjà en vue avant que de venir à Sirmich.

Var. d'Amb.  
V. 22. 2.

Pour la page  
125. § 21.

## NOTE XI.

*Sentimens desavantageux de S. Jerome pour S. Ambroise.*

[Le respect que nous avons pour S. Jerome, qui a paru homme en quelques rencontres, mais qui n'a pas laissé de mériter d'estre reveré de tous les enfans de l'Eglise, nous a empêché de mettre dans le texte la maniere assez étrange dont il parle de Saint Ambroise au sujet de ses livres sur le S. Esprit: Mais la fidelité que nous devons à la verité & aux lecteurs, qui peuvent profiter de tout, nous oblige de le rapporter ici.]

'S. Jerome ayant traduit les trois livres de Didyme sur le S. Esprit, en parle de cette sorte à son frere Paulinien à qui il  
 ,, les adresse: Je declare dans le titre qui  
 ,, est l'auteur de cet ouvrage. J'aime mieux  
 ,, passer pour le traducteur de l'ouvrage  
 ,, d'un autre, que de me parer de beautez  
 ,, étrangeres comme cette hideuse co. neil-  
 ,, le de la fable. Il y en a qui ne craignent  
 ,, pas de l'imiter. J'ay lu il y a déjà quelque  
 ,, temps les livres qu'un certain homme a

Hier. ex Did.  
P. 69. F. 327.

composez sur le S. Esprit; & j'ay reconnu ce que dit le Comique, qu'il a fait d'un excellent ouvrage en grec un ouvrage bien différent en latin. Il n'y a ni cette solidité & cette force dans les raisonnemens, ni cette grandeur massée dans le discours, ni cette précision necessaire dans le style pour convaincre & persuader un lecteur, mesme dans les choses les plus persuasibles. Tout y est fade: tout y est mou. S'il y a quelque chose d'agréable & de beau, ce sont des ornemens empruntez de costé & d'autre dont l'auteur a voulu farder son ouvrage. Pour mon cher Didyme qui a l'œil de l'epouse du Cantique des Cantiques, & ces yeux que JESUS veut qu'on leve pour voir les moissons toutes prestes à recueillir, il porte sa vue bien plus haut. [Tout aveugle qu'il est,] il a mérité qu'on le nommast le Voyant, comme on appelloit autrefois les Prophetes. Assurément quiconque lira son ouvrage, reconnoitra le vol des Latins, & méprisera les ruisseaux lorsqu'il aura commencé à puiser dans la source.

'Rufin piqué contre S. Jerome, rapporte cet endroit tout entier pour tirer avantage & des louanges qu'il donne à Didyme, & de la maniere dont il déchire, dit-il, un homme tel que S. Ambroise &c. Il ne prouve jamais que cela s'entende de S. Ambroise, & ainsi il suppose que c'estoit une chose constante.

'Baronius pretend néanmoins que Rufin se trompe en cela, & que S. Jerome avoit traduit Didyme avant que S. Ambroise eust écrit sur le S. Esprit. [Nous voudrions qu'il l'eust bien prouvé, puisque la reputation de Rufin ne nous est pas aussi chere que celle de S. Jerome. Mais la verité nous est plus chere que S. Jerome mesme; & au lieu que S. Ambroise a certainement fait ses livres sur le S. Esprit au commencement de 381, il nous sera aisé de montrer sur S. Jerome,] 'par ses propres paroles, qu'il com-  
 mença sa traduction de Didyme sur la

Ruf. in Hier. l.  
2. p. 226. 6.

Bar. 381. § 14.

Hier. ex Did.  
P. 69. F. 327.

fin

fin de la vie de Damase vers 383, & la publia lorsqu'il fut retourné à Jerusalem [en 385,] après la mort de ce Pape. [Sa lettre 125 n'y est point contraire, & elle est apparemment écrite à Rome mesme, & non à Jerusalem.

Mais nous avons encore d'autres choses qui marquent que S. Jerome n'avoit pas ce semblé toute l'estime de S. Ambroise qu'un si grand homme meritoit. Nous avons vu sur l'année 378 de quelle maniere il parle selon Rufin, de son commentaire sur S. Luc. Ce qu'il dit de ce Saint dans son traité des écrivains ecclesiastiques, est assez surprenant. ]'Il écrit encore, dit-il; & comme c'est un homme vivant, je ne veux point en dire mon sentiment; car de quelque maniere que j'en parle, j'ay peur qu'on ne m'accuse de flaterie, ou qu'on ne s'offense de la verité. [Je ne sçay pas qui eust pu accuser S. Jerome qui demuroit en Palestine, de vouloir flater S. Ambroise; & dans le poste où il estoit en 392, il estoit difficile de croire que les plus grandes louanges que S. Jerome luy eust pu donner, eussent paru excessives & flatueuses. Je ne voy pas qu'il usé de cette maniere à l'égard des autres personnes vivantes, ni que la crainte de passer pour flatteur, l'empesche de louer ni Evagre d'Antioche dont il soutenoit le parti contre l'Orient, ni Gelase de Cesarée metropolitain de la Palestine où il estoit, ni Sophrone son ami particulier, ni mesme les ouvrages de Maxime ennemi de S. Gregoire de Nazianze son maistre.

On voit aussi qu'en diverses rencontres il taxe les sentimens de S. Ambroise, comme nous l'avons remarqué de ce que ce Saint avoit dit, que Gog dans l'Ecriture marquoit les Gots. ]'Il assure [par une raison assez foible,] que les pseumes ne font qu'un seul volume, quoique quelques uns croient qu'ils sont divisez en cinq livres; & S. Ambroise est l'un de ceux qui le croient.

NOTE XII.

*En quel temps Pallade demanda un Concile.*

'La demande que Pallade fit à Gracien d'assembler les Evêques de l'Orient & de l'Occident, [ne semble guere convenir qu'au temps où Gracien fut maistre de l'Orient, entre le 9 aoust 378, & le 19 janvier 379, & Gracien passa en effet une partie de ce temps là à Sirmich,] où Pallade luy fit la demande. [Cependant le Concile d'Aquilée tenu en consequence de cette demande, ne fut assemblé que le 5 septembre de l'année 381. Mais peut-estre que Gracien ne l'accorda pas aussitost que Pallade le luy eut demandé. Il peut avoir pris beaucoup de temps & pour le resoudre & pour l'assembler à cause des guerres qui l'empeschoient pour lors;] & de plus, il semble que S. Ambroise l'ait retardé de quelque temps. [Gracien demeura à Sirmich jusque vers le milieu de 379, & il peut y estre encore revenu au mois de septembre 380. V. son titre § 12.] Mais il est certain que des ce temps là mesme ou fort peu après, on savoit & à Constantinople & à Rome, qu'il se devoit tenir un Concile general de l'Orient à Constantinople en 381; [& y a-t-il apparence qu'on songeait en mesme temps à en tenir un à Aquilée de l'Orient & de l'Occident ensemble?] 'Car ce fut la premiere vue qu'on eut pour ce Concile.

NOTE XIII.

*Que le rescrit de Gracien est adressé à S. Valerien d'Aquilée.*

'Le Pere Chifflet veut que Valerien à qui Gracien adresse son rescrit pour le Concile d'Aquilée, soit le Prefet du Pretoire, & non S. Valerien qui estoit alors Evêque d'Aquilée mesme. Cependant les termes de Gracien, *in civitatem Aquilensis excellencia tua creditam* &c.

Pour la page 127. § 22.

Amb. ep. 1. p. 185. ac. c. 9. p. 170. c.

ac. 29. p. 172. §.

p. 170. d.

Naz. cat. 1. p. 18. d.

Cell. t. 1. p. 41.

Amb. p. 169. c. 170. c.

Pour la page 127. § 22.

Vign. p. 161.

Amb. de Aqu. p. 69. c.

v. ill. c. 124. »  
p. 302.

H. ec. ep. 134 p. 78. d.

Amb. p. 140. p. 764. b. c.

[marquent pour le moins autant un Evêque qu'un magistrat civil.] En l'an 381, [auquel se tint le Concile d'Aquilée,] il y avoit un Valerien Prefet; mais il estoit Prefet de Rome, [ & ainsi n'avoit point de juridiction à Aquilée.]

Evêque de Pavie. Car je ne sçay si rien empêche de dire que S. Juvence qu'on pretend estre du II. siecle, n'est que de la fin du IV.]

'Ce qui fait voir encore le defaut de la chronologie d'Ughellus, c'est qu'il veut que ce Juvence ait esté Evêque de Pavie depuis 377 jusques en l'an 403, & il est certain que S. Ambroise ordonna un Evêque de Pavie immédiatement avant la mort, [c'est à dire en l'an 397.]

Ugh. t. 1. p. 6. b. c.

Amb. vit. p. 90. a.

NOTE XIV.

Qu' Evence du Concile d'Aquilée est apparemment S. Juvence Evêque de Pavie.

'Baronius a cru qu'Evence appellé Evêque de Cenede, *Cenetensis*, dans les éditions de S. Ambroise, estoit Evêque de Pavie, *Ticinensis*, & dit que l'on en fait la feste le 8 de fevrier; parce que dans quelques éditions il est appellé *Citiniensis*: De sorte qu'y ayant à Pavie un saint Evêque appellé tantost Juvence & tantost Evence, il croit que c'en peuvent estre deux, & que Juvence ayant vécu dans les premiers siecles, Evence aura esté plustard sous Theodose & Gracien. Neanmoins il semble abandonner cette conjecture, parce que dans les dernieres éditions il y a *Cenetensis*. Bollandus au contraire semble ne s'en éloigner pas. Ughellus pour tout accorder met un S. Evence Evêque de Cenede du temps de Theodose & de S. Ambroise, dont le corps est à Pavie, & dont on fait la feste le 8 de fevrier, & il met encore un S. Juvence Evêque de Pavie, qui a assisté au Concile d'Aquilée par ordre de Damase. Mais puisque Saint Juvence celebre Evêque de Pavie est honoré le 8 de fevrier, & que le second est inconnu aux historiens de Pavie, [il vaudroit mieux se tenir à nos anciennes éditions, qui appellent Evence Evêque de Cenede,] si les Benedictins n'avoient mis dans leur édition *Ticinensis*, [sans marquer seulement qu'on lise *Cenetensis* en aucun endroit: ce qui donne lieu de croire que tous leurs manuscrits avoient *Ticinensis*. Que si cela est, il y a apparence que Evence & Juvence n'est qu'un mesme

NOTE XV.

Sur les actes du Concile d'Aquilée.

'Vigile de Tapfe dit qu'il avoit fait un petit livre pour défendre S. Ambroise contre Pallade Evêque Arien. [Comme ce livre de Vigile ne paroist point sous ce titre,] le Pere Chifflet pretend que ce n'est autre chose que les actes du Concile d'Aquilée que nous avons dans S. Ambroise, avec les lettres du mesme Concile à Gracien, & aux Evêques des Gaules qui traitent de la condamnation de Pallade, & encore un écrit contre les Ariens attribué à S. Ambroise, [dont nous parlerons dans la suite:] Il veut, dis-je, que toutes ces pieces aient esté feintes par Vigile sous le nom de Saint Ambroise, comme il a fait d'autres ouvrages sous le nom de S. Athanase & de S. Augustin.

[Cette pretention est surprenante. Au lieu qu'en lisant les écrits que Vigile a faits sous le nom de S. Athanase & de S. Augustin, on avoit aisément connu qu'ils n'estoient point de ceux dont ils portoient les nom;] le P. Chifflet avoue que les plus habiles n'ont fait jusques ici aucune difficulté de citer ces pieces du Concile d'Aquilée comme legitimes: Et assurément on n'y voit rien qui ne soit naturel, vis, animé, rien qui sente la fiction, rien qui ne soit digne de S. Ambroise qui a esté l'ame & la main de ce Concile. La lettre du Concile à Gracien contient de plus des faits assez

Pour la page 132. § 26.

Vig. in Ari. l. 2. c. 50. p. 187.

n. p. 35.

Amb. t. 1. p. 169.

p. 165 180.

Vig. n. p. 35.

p. 61.

Amb. ep. 1. p. 167.

Cod. Theob. p. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12.

Pour la page 132. § 26.

Amb. t. 1. p. 169.

Bar. t. 1. b.

J. H. S. feb. p. 132. § 26.

Ughellus t. 1. p. 204. b.

t. 1. p. 6. b. c.

Rossi p. 1. § 3.

§ 3. p. 81.

Amb. t. 1. p. 169.

particuliers & assez rares, [pour nous assurer que ce n'est point l'ouvrage d'un homme qui vivoit cent ans depuis, & qui ne paroist pas avoir esté fort instruit des histoires les plus connues.]

Vig. n. p. 62.

'D'ailleurs les autres epistres du Concile d'Aquilée, que le Pere Chifflet reconnoist pour veritables, certifient qu'il y a eu deux Evesques Ariens de la Dace & de la Mesie condannez par ce Concile; & le Pere Chifflet n'ose nier que ce ne soient Pallade & Secondien. On peut mesme y trouver que c'estoit le sujet de la convocation du Concile, & que l'on n'y parla de ce qui regardoit le Pape Damase, que parcequ'il se trouvoit assemblé. Il reconnoist aussi sur l'autorité des mesmes lettres, qu'il y avoit dans ce Concile des deputez des Gaules & de l'Afrique; & on trouve ces deputez [ & tout le reste ] dans les actes qu'il conteste. Enfin ce grand nombre d'Evesques qui y sont nommez par trois fois avec leurs eveschez, ce qui ne convient nullement à une piece supposée, luy a fait peur; & il dit qu'il faut que Vigile ait tiré cela des actes legitimes du Concile, & ait feint seulement le reste.

P. 63.

Amb. ep. 4. p. 182. d.

Vig. n. p. 61  
Amb. ep. 4. p. 182. b.

Amb. ac. Aq. p. 180. l.

Vig. n. p. 65.

[ Il n'a pas mesme droit de dire que Vigile ait fait son ouvrage contre Pallade sous le nom de S. Ambroise, puisqu'il ne le dit point, & nous donne plustost lieu de croire le contraire, en disant que S. Ambroise estoit mort apparemment lorsque Pallade écrivoit le livre qu'il refute.

P. 35.

Pour les raisons qu'il allegue contre l'autorité de ces pieces; ] la premiere est qu'elles ne se trouvent point dans les anciennes editions des Conciles, & que dans les manuscrits elles sont parmi les œuvres de S. Ambroise. [ Cette raison ne demande point de réponse. ]

P. 36.

'La 2<sup>e</sup> est, que Valerien d'Aquilée y est nommé devant Saint Ambroise, qui neanmoins ouvre le synode comme le principal Evesque. [ Si Vigile a eu les veritables actes du Concile, comme veut

le Pere Chifflet, & qu'il y ait trouvé S. Ambroise nommé le premier, par quel raison l'a-t-il mis après Valerien, dont Vigile n'a peutestre jamais oui parler, & qu'il a assurément moins connu que Saint Ambroise? Quand Aquilée auroit esté metropole du temps de Vigile, comme nous croyons qu'elle l'estoit, elle ne passoit pas devant Milan, surtout en ce temps là, n'y ayant que 30 ou 40 ans qu'elle avoit esté ruinée par Attila. Que si Valerien estoit nommé devant S. Ambroise dans les veritables actes, c'est au Pere Chifflet aussibien qu'aux autres, à en chercher la raison. Nous avors marqué dans le texte ce qui nous a paru de plus probable, estant peutestre difficile d'en rien dire d'assuré. Pour les lettres du Concile d'Italie où Saint Ambroise est nommé comme le premier, il ne paroist point que S. Valerien y fust, ni que ce fust à Aquilée.

'La 3<sup>e</sup> & la 4<sup>e</sup> raison du Pere Chifflet, c'est qu'il trouve que cette dispute sent peu la gravité episcopale, & que tous les discours en paroissent faits d'une mesme main. [ Cette raison seroit considerable si tout le monde en jugoit de mesme. Mais je pense qu'en conferant cette dispute avec celle de S. Athanase contre Arius, qui est certainement un ouvrage de Vigile, on n'y trouvera guere de raport. ]

5. Il trouve & peu modeste & faux ce que dit Ancene de Sirmich, que la ville dont il estoit Evesque, estoit la capitale de l'Illyrie. Ancene rendoit témoignage en cette occasion de la foy de toute l'Illyrie. On ne peut donc trouver mauvais qu'il ait allegué qu'il en estoit le chef, s'il l'estoit. Or pour cela, le P. Chifflet nous accorde que Justinien dit que Sirmich avoit esté la capitale de toute l'Illyrie pour les causes civiles & episcopales. Le Pere Chifflet veut que c'ait esté seulement par accident, en 357, 358, & 359, parceque Constance y demouroit alors. Mais il est visible que

P. 36.

P. 36.

Vig. n. p. 37

Amb. ep. 4. p. 172. 8.

Vig. n. p. 37.

P. 30. 41.

P. 37. 38.

Justinien attache cette dignité de Sirmich à la résidence ordinaire d'un des Prefets, & qu'il l'étend jusqu'à la destruction de cette ville par Attila vers l'an 442. [Et assurément si Sirmich n'a été metropole de l'Illyrie que vers 358, elle ne l'a jamais été. Car les Evêques Catholiques de l'Illyrie n'avoient garde de se soumettre à la juridiction de Germaine Atien qui en étoit alors Evêque. Il faudroit selon le raisonnement du P. Chifflet, que toutes les villes où les Empereurs faisoient quelque séjour, eussent aussi-tôt été regardées comme les capitales de toutes celles du mesme département. Ainsi Atles auroit été la capitale des Gaules, au moins en l'an 353, Paris en 364 & 365, Reims en l'an 366 & 367. Le Pere Chifflet ne le voudroit pas accorder.]

P. 442.

Ce qui l'a embarrassé, c'est le vicariat que Damase commença à donner aux Evêques de Thessalonique, pour les rendre chefs de l'Illyrie. [Mais il faut se souvenir que Gratien en donnant à Theodose l'Empire d'Orient l'an 379, y ajouta la Grece & quelques autres provinces qui faisoient partie de l'Illyrie. V. Gratien § 9. Cela forma deux Illyries, l'orientale & l'occidentale. Les Papes s'efforcèrent toujours de rendre les Evêques de Thessalonique chefs de la premiere; & rien ne nous empêche de dire sur l'autorité de Justinien, que ceux de Sirmich demeurèrent chefs de la seconde jusqu'en 442, quoique nous n'en voyions que peu ou point de vestiges depuis le Concile d'Aquilée, à cause des ravages continuels que les barbares firent dans ces pays.]

Ancien pouvoit donc se dire chef de l'Illyrie par rapport à l'occidentale; & il pouvoit mesme y comprendre l'orientale, soit que Damase n'eust point encore donné son titre de Vicaire à Ascole alors Evêque de Thessalonique, soit que Ancien s'opposât à cette innovation, comme il le pouvoit faire legitiment

selon les principes du Concile de Calcedoine. Il est certain qu'il étoit considéré comme un des principaux Evêques de l'Occident. [Nous avons vu, § 20, la peine que prit Justine pour empêcher son election, & S. Ambroise pour la faire réussir. Il est nommé après Ascole dans l'inscription de la lettre que le Concile de Constantinople écrivit en 382 à celui de Rome.]

Thdr. l. 5. c. 2.  
P. 714. c.

Nous ne nous arrêtons point à ce que le Pere Chifflet veut qu'Ascole ait assisté au Concile d'Aquilée, parceque cela se trouve dans un écrit sur les Conciles, appelé Synodique, fait sur la fin du IX. siecle, [ & ainsi sans autorité pour des choses si anciennes; outre qu'il est plein de fautes. ] En parlant de ce Concile mesme, il fait Theodose beaufrere de Gratien, [ ce qu'il ne devint qu'après la mort de Gratien en l'an 386 ou 387. V. son titre § 2. ]. Il dit que Gratien ordonna à Damase de convoquer ce Concile, [ ce que personne ne soutient. ] Il met l'Acadie entre les pays de Gratien, [ quoiqu'elle fust alors sous Theodose; ] & nous fait une Gaule Espagnole & une une Espagne Gauloise. [ Mais si Ascole étoit au Concile, pourquoi Vigile l'auroit-il osté? ] Pour la qualité de legat du Pape qu'il veut qu'Ascole ait portée au Concile de Constantinople, & à celui d'Aquilée, il n'en allegue point de preuves; & il avoit trouvé auparavant que c'étoit faire une espee d'injure à Saint Ambroise, que de l'attribuer à Saint Valerien.

Vig. n. p. 44.

P. 51.

P. 51.

P. 44.

P. 36.

P. 46.

6. Il trouve les suites de Pallade ridicules. [ Mais qu'y a-t-il de plus naturel à ceux qui sont dans l'erreur, qu'une obstination déraisonnable; ]

7. Il blasme la chaleur avec laquelle S. Ambroise s'éleva contre Pallade qui alteroit un texte de l'Evangile. [ Mais quand d'autres Peres ou n'auroient pas relevé cette alteration en d'autres rencontres, parcequ'elle n'est pas importante, ou y seroient mesme tombez; c'est

P. 46. 47. Amb.  
conc. Aq. p.  
1. c. g. h.



toujours une faute certaine & visible. Et qu'y avoit-il de plus naturel dans la chaleur de la dispute, que d'en faire rougir Pallade ?]

Vig. n. p. 47.

8. Il veut que ces actes aient grande conformité avec la dispute de S. Athanasé contre Arius, parcequ'il y a dans l'une & dans l'autre deux ou trois circonstances [qui peuvent se rencontrer en cent conférences.]

p. 49.

9. Pallade qui estoit d'Occident, appelle les Evêques d'Orient *consortes & confacerdotes suos*. [Qu'en peut-on conclure ?]

p. 49.

10. Il remarque que sous Valentinien I. on ne contoit qu'une Narbonoise, & que sous Honoré on en contoit deux. [Comment conclure de là qu'une lettre écrite entre ces deux temps est fautive, parcequ'elle parle de deux ?]

p. 49.

11. Cette lettre ne parle que de l'affaire de Pallade, parceque les Gaules n'avoient député que pour celle là; & ne dit rien d'Ursin ni de l'Orient; comme la lettre à Gracien recene par le Pere Chifflet, ne dit rien de ce qui regarde l'Orient; ce qui paroist bien plus étrange. Mais s'il falloit que toutes les lettres qui ne contiennent pas tout ce que nous y voudrions trouver, fussent fausses, le nombre en seroit bien grand.]

Vig. n. p. 50.

12. Je ne conçois point ce qu'on peut trouver à reprendre dans la lettre à Gracien contre Pallade. Il falloit bien que le Concile rendist conte à l'Empereur du sujet pour lequel il l'avoit assemblé: Il luy raporte comment les choses se sont passées, afin qu'il ne pût pas estre surpris. Est-ce là une preuve de fausseté ? Il y ajoute quelques autres affaires de l'Eglise: Y a-t-il rien de plus ordinaire ? Pour ce que le Pere Chifflet dit, que Valens de Murse ne pouvoit pas vivre encore en 381, il venoit de dire mesme que celui dont parle le Concile, est un Valens de Pertau, dont on peut voir l'histoire dans le § 11, 20-24. Qu'avons nous donc affaire de Valens de Murse ?

p. 50.

13. Les actes & les lettres du Concile sur Pallade, ne se trouvent point jointes dans les manuscrits avec les deux lettres du Concile que le Pere Chifflet reçoit; donc ils sont faux. Cette conclusion est nouvelle.

p. 51.

[Voilà quelles sont les raisons par lesquelles ce Pere pretend faire rejeter des pieces qui ont toutes les marques possibles d'estre veritables, & qui ont esté receues comme telles par tous les savans.]

Il ne met pas pour une raison la difference de l'ordre & du nombre des Evêques qui se trouve dans les trois endroits où ils sont nommez. [Cette difficulté subsiste en effet toujours, supposé que ces pieces soient de Vigile. Mais cela se rencontre de mesme dans la plupart des autres objections qu'il fait contre ces pieces qui regardent la condannation de Pallade & de Seccondien.]

p. 51-54.

Pour ce qui est du traité de la divinité du Fils, attribué par les uns à S. Ambroise l. 4. p. 275, & par les autres à S. Gregoire de Nazianze, il est aisé d'accorder au Pere Chifflet qu'il n'est ni de l'un ni de l'autre. Mais il est apparemment de Gregoire d'Elvire plustost que de Vigile. *V. S. Gregoire de Nazianze § 110 & S. Eugene de Carthage § 48.*

## NOTE XVI.

Toute la page  
152. § 25.

Que le Concile d'Aquilée commença  
le 3 de septembre.

L'Le Concile d'Aquilée fut tenu le 5 de septembre 381, selon que nous lisons dans S. Ambroise. [Mais le 5 de septembre estoit le dimanche en l'an 381, qui avoit le C pour lettre dominicale. Ainsi au lieu de *nonis septemb.* il vaut mieux lire *tertium nonas*,] comme le Pere Chifflet dit que porte un manuscrit de Dijon; [car il est assez peu croyable qu'on ait choisi un dimanche pour cette dispute; ni qu'en un dimanche] on ait disputé dans l'Eglise depuis le commencement du jour jusqu'à une heure après

Amb. ac. Aq.  
p. 169. 2.

Vig. n. p. 67.

Amb. ep. 1. p.  
155.

ac. A. 7. p. 76.  
iii.

midi, comme on fit ici. Je ne voy pas aussi ce que Pallade vouloit dire lorsqu'il demandoit à répondre après le dimanche, [s'il parloit en un dimanche.]

Voit la page  
144. 5. 29.

## NOTE XVII.

*Sur le traité de l'arbre défendu.*Amb. t. 1. p.  
423-428.

t. 1. n. p. 683.

'Le traité *De arbore interdicta* est mis dans S. Ambroise comme un discours continu. Mais les anciens manuscrits en font deux sermons, dont le second commence à ces paroles, p. 426. k, *Debitum cure solvere sermonem*: & ce qui precede immédiatement marque assez que cela doit estre ainsi.

p. 682. 683.

'Les anciennes éditions & mesmes les manuscrits, attribuent ces deux sermons à Saint Augustin; & on les lit encore dans l'appendix du IX. tome de ce Pere p. 452, sous ce titre, *De l'arbre de science du bien & du mal*. Mais les Docteurs de Louvain ne croient pas qu'ils soient de S. Augustin.

Aug. Carp. l.  
P. 1. 4.al Amb. B. t. 1.  
2 pp. 1. p. 572.

Aug. ut sup.

Amb. ut sup.

'Les Benedictins dans leur édition de ce Pere, en portent le mesme jugement. Mais ils ne croient pas non plus qu'ils soient de S. Ambroise, à qui il semble qu'ils ne soient pas mesme attribuez dans les meilleurs manuscrits: car le plus ancien qu'ils citent n'a aucun nom d'auteur. [C'est un fort préjugé contre cette piece. On n'omet pas d'ordinaire le nom d'un auteur illustre. Au reste je ne voy pas qu'ils alleguent aucune autre raison qui empeschast de la laisser à S. Ambroise.] Ils disent que le sujet du livre sur le Paradis, est traité d'une maniere bien differente dans ces discours: [Mais il n'est pas rare qu'un auteur traite differemment la mesme matiere en différentes occasions, & mesme plus solidement une fois que l'autre. Ainsi comme il n'y a pas de raison positive qui oblige absolument à rejeter cette piece comme supposée, nous nous contentons de la regarder comme fort douteuse. Il y a quelque conformité entre

ce petit traité & les ouvragés de S. Ambroise:] mais les Benedictins pretendent que ce n'est qu'une affectation pour imiter ce Pere. La matiere convient assez à son temps. Ceux contre qui ces deux sermons sont faits, soutenoient que le peché d'Adam venoit non du libre arbitre de l'homme, mais de la qualité mauvaise du fruit défendu; & par là ils en faisoient Dieu auteur. Il semble qu'ils rejettoient l'ancien Testament, & ne recevoient que le nouveau. [Ainsi ce pouvoient estre quelques Marcionites:] Car ils reconnoissoient que le vin est bon; [ce qui ne convient pas aux Manichéens. Il semble qu'ils eussent fait défi à l'auteur, comme les deux Chambellans de Gracien à Saint Ambroise:] Car il les appelle aussi les creanciers. Quelques uns d'eux se trouverent presens aux discours qu'il leur fit, & les autres n'y vinrent pas.

arb. int. c. 1. p.  
433. c.

p. 425. g.

c. 3. p. 425. m.

c. 2. p. 425. i.

c. 3. p. 426. k.

## NOTE XVIII.

Pour la page  
145. 5. 30.*Sur la lettre du Concile d'Italie à Theodose pour Maxime le cynique.*

'M<sup>r</sup> David fait un grand discours pour montrer que la lettre du Concile d'Italie à Theodose donnée par le P. Sirmond, est une piece faussée ou au moins fort suspecte: & veut ce discours roule sur la contradiction qu'il y a entre l'approbation que cette lettre donne à l'ordination de Maxime, & l'improbation que le Pape Damase fait de cette mesme ordination dans sa lettre à Ascole de Thessalonique. Il prouve fort bien cette contradiction; mais la conclusion qu'il en tire [tombe par terre, des qu'on remarque que la lettre du Concile d'Italie n'est point de Damase, mais de S. Ambroise & des autres Evêques d'Italie, selon que le titre le porte, c'est à dire du vicariat d'Italie. Et en effet le nom de Damase s'y liroit à la teste, s'il y avoit eu quelque part, & non pas celui de S. Ambroise.

Dav. p. 197.  
20. l'od. Th.  
2 pp. p. 102.'M<sup>r</sup> David n'a pu ne pas voir cette Dav. p. 197.

198. solution, mais il pret. nd qu'elle ne suffit pas; parce, dit-il, que ces Evêques disent que Maxime avoit esté receu dans le Concile general d'Italie, auquel Damase avoit presidé. [Cela est juste pourvu que le fait soit vray.] Mais pour le prouver, M<sup>r</sup> David n'allegue autre chose que ces paroles, *nunquam in Concilio nuper.* [où il seroit difficile de trouver un Concile general, ni rien qui regarde le Pape Damase. Au contraire on voit par la suite que ce Concile, *in Concilio nuper*, avoit esté composé des mesmes Evêques qui écrivent la lettre à Theodose, & par conséquent c'estoit un Concile du vicariat d'Italie.

Il paroist que M<sup>r</sup> David a supposé comme constant, que la lettre estoit écrite après le Concile de Rome tenu à la fin de 382. Nous ne le croirons néanmoins que quand il nous en aura donné de bonnes preuves; & cependant nous nous arretterons] à ce qu'il remarque luy mesme, que Saint Ambroise n'a pu manquer d'apprendre de Damase & d'Alcole dans ce Concile, les nullitez de l'ordination de Maxime, & qu'ainsi il n'a pu la croire legitime qu'avant ce Concile. Et en effet la lettre demande que l'affaire de Maxime soit jugée dans le Concile de Rome: [ce qui marque assez que ce Concile ne se tenoit pas mesme encore.

Ce qu'il y a d'inconcevable, c'est que M<sup>r</sup> David après avoir pretendu prouver la fausseté de la lettre par l'impossibilité qu'il y a que Damase ait approuvé & rejerté l'ordination de Maxime,] 'admet luy mesme aussitost après, & la verité de la lettre, & que Damase a fait l'un & l'autre, en pretendant que ce Pape n'a pas voulu approuver le Concile de Constantinople, parceque ce Concile declaroit que Maxime n'avoit jamais esté Evêque. [Chacun fera sur cela telle reflexion qu'il luy plaira.]

100. 'Il allegue encore une autre raison de contester la lettre du Concile d'Italie,

fondée sur le mot de *postulatio*: [mais je ne pense pas qu'elle fasse impression sur personne. En quelque sens que les nouveaux Canonistes aient pris le mot de *postulatio*, il a toujours esté permis de s'en servir pour marquer le desir qu'avoit le peuple d'avoir une personne pour Evêque, & la demande qu'il en faisoit. Le sens des Canonistes ne convient pas mesme à cet endroit; puisqu'il ne paroist point que Maxime fust Clerc, ni par conséquent attaché à aucune Eglise.]

NOTE XIX.

*Quand S. Ambroise vit S. Alcole.*

'S. Ambroise dit qu'il estoit malade lorsque S. Alcole, qu'il n'avoit point encore vu, vint en Italie &c. [Nous avons cru le pouvoir rapporter au Concile de Rome en l'an 382, où il est certain qu'ils se rencontrerent, quo' qu'il se puisse faire que Saint Alcole fust venu auparavant à Milan, mais nous n'en avons pas de preuve.]

NOTE XX.

*Que S. Ambroise separa Maxime de la communion des la premiere ambassade.*

'Paulin qui ne parle point de la premiere ambassade de S. Ambroise à Maxime, dit sur la seconde arrivée en 387, qu'il separa Maxime de la communion à cause de la mort de Gratien. [Néanmoins il semble que cela se puisse plutost rapporter à la premiere ambassade, qui fut assez longue, qu'à la seconde, où Saint Ambroise ne paroist pas avoir eu beaucoup de loisir de faire ni de refuser aucun acte de communion avec Maxime. Mais il faut dire qu'il luy refusa sa communion à l'une & à l'autre ambassade, puisqu'il n'eust pu la luy refuser pour la mort de Gratien à la seconde, s'il la luy eust accordée à la premiere; & c'est apparemment le plus veritable; puisque] 'dans la seconde il s'abstint de la communion des Evêques qui communiquoient avec luy.

Pour la page 147. § 31.

Amb. ep. 22. p. 250. i.

Pour la page 154. § 34.

Amb. vit. p. 82. 85.

ep. 56. p. 321. a.

P. 198.

P. 109.

Cod. Th. app. P. 107.

Dav. p. 102.

P. 100.

## NOTE XXI.

*En quelle année Bautoon appella les Huns  
contre les Juthonges.*

Pour la page  
155.34.

Amb. ep. 16. p.  
19. l.

'Maxime voulant rompre [en l'an 387,] le traité qu'il avoit fait avec le jeune Valentinien, se plaignoit de ce que Bautoon avoit envoyé contre luy les barbares,

p. 20. i. k.

'c'est à dire les Huns, qui avoient pillé le pays des Juthonges durant que ceux-ci pilloient la Rhécie. [Il peut donc sembler que tout cela venoit d'arriver lorsque Maxime en parloit.] 'Neanmoins

ep. 11. p. 20. d.

S. Ambroïse dit en l'an 384, que la fertilité qui avoit esté l'année precedente dans la Rhécie, y avoit attiré le pillage des barbares, [qui y vinrent par conséquent à la fin de l'an 383, ou au commencement de l'année suivante: & il est aisé de croire que c'estoit le même pillage que celui des Juthonges, contre lesquels Bautoon fit venir les Huns.]

ep. 21. p. 22. 8.  
m.

'Lorsque S. Ascole mourut, c'est à dire vers ce temps là, *V. son titre*, les provinces par lesquelles on passoit de Macedoine en Italie, estoient occupées par les barbares.

Pour la page  
165.37.

## NOTE XXII.

*Pourquoi on met en l'an 384, la requeste  
de Symmaque pour l'autel de  
la Victoire.*

Amb. vit. p. 85.  
a.

'Paulin met la requeste de Symmaque à Valentinien II. pour l'autel de la Victoire, après la mort de Maxime, c'est à dire au plustost à la fin de l'an 383. [On ne la peut pas mettre avant la fin de l'an 383,] puisque Gratien estoit déjà mort.

ep. 11. p. 15. l.

[Mais on ne la peut point reculer plus loin qu'en l'an 385,] puisque Damase avoit écrit environ deux ans auparavant à Gratien. Nous aurions peutestre mieux aimé suivre le dernier, s'il estoit aussi constant que Symmaque estoit encore Prefet de Rome en l'an 385, comme il est certain qu'il l'estoit en l'an 384. Car la réponse de Valentinien fera d'autant moins surprenante, qu'il aura plus d'age & plus de maturité. Mais il semble que

Bar. 85. 6. 1.

Pinien avoit succédé à Symmaque des le mois de fevrier 385: [& d'ailleurs nous verrons dans la note 23, qu'en l'an 385, Valentinien persecuoit l'Eglise, & S. Ambroïse en particulier. Ainsi ce Saint n'estoit pas alors en état de luy parler, comme il fit sur la requeste de Symmaque.]

La raison de l'age de Valentinien, fait que nous aimons mieux mettre cet evenement en l'an 384, qu'en l'an 383, outre que nous n'avons point de preuve que Symmaque ait esté Prefet avant l'an 384. Et dans les quatre mois que Valentinien gouverna en l'an 383, Saint Ambroïse & Bautoon furent plus dans les Gaules qu'à Milan.]

## NOTE XXIII.

Pour la page  
164.38.

*Temps de la persecution de S. Ambroïse  
par Justine.*

[La persecution que Justine fit à S. Ambroïse dura certainement deux ans.]

'Car lorsque les Fideles de Milan furent obligez de faire garde jour & nuit pour défendre leur saint Evesque, il y avoit

Amb. iv. l. 1.  
p. 99. k.

p. 105. i.

déjà un an qu'on avoit commencé à le persecuter. [Cette seconde année de sa persecution doit estre celle de la conversion de S. Augustin, & preceder celle de son baptesme.] Car ce Saint parlant des mouvemens qu'il ressentoit en entendant chanter les psaumes & les hymnes de l'Eglise après qu'il eut esté baptesmé à Pasque, dit que cette coutume n'estoit dans l'Eglise de Milan que depuis un an

Aug. conf. l. 9.  
c. 6. p. 66. 1. 2.

v. p. c. r.

conf. l. 9. c. 7.  
p. 66. 1. b.

ou un peu plus, & qu'elle y avoit esté établie du temps que Justine persecutoit S. Ambroïse, & que le peuple passoit les nuits dans l'Eglise pour le garder. Il dit que durant cette persecution la chaleur du Saint Esprit n'avoit pas encore fondu les glaces de son cœur, & que quand on trouva les corps de S. Gervais & de S. Protas, il ne couroit point encore après l'odeur des parfums de J. C.

b. c.

d.

[Ainsi le plus grand effort de la persecution de Justine ayant esté vers Pasque, comme

comme on en demeure d'accord, il faut que Saint Augustin se soit converti vers le mois d'août suivant; ]'car ce fut environ 20 jours avant les vacances; [ & qu'il ait esté baptizé à Pasque l'année d'après.

Il reste à voir l'année de sa conversion: & quoique cela regarde proprement l'histoire de sa vie, nous pouvons néanmoins l'établir ici en peu de mots. ]'Il dit luy mesme à la fin de ses livres contre les Academiciens, 'achevez peu après le 13 de decembre, qu'il couroit alors la 33<sup>e</sup> année de son age, *agam.* Il dit la mesme chose dans ses Soliloques, *a* faits à peu pres dans le mesme temps; *b* & il estoit encore dans sa 33<sup>e</sup> année lorsque sa mere mourut, quelque temps après qu'il eut esté baptizé. [ Ainsi l'on voit qu'il se convertit à la fin de sa 32<sup>e</sup> année, & fut baptizé dans la 33<sup>e</sup>. ]' Posside dit qu'il est mort agé de 76 ans, [ & personne ne doute que ce n'ait esté le 28 d'août 430, comme le dit S. Prosper dans sa chronique. Il faut donc qu'il soit né le 13 de novembre 354, qu'il se soit converti au mois d'août 386, & qu'il ait esté baptizé à Pasque en l'an 387. Nous savons bien la difficulté qu'on peut faire sur cela: mais nous ne la croyons pas assez forte pour ruiner des preuves tirées des propres termes de Saint Augustin & de Posside. *V. S. Augustin § 1, 33, 46, 352.*

Suivant ce raisonnement, la seconde année de la persecution de Justine, qui preceda d'un an le baptesme de S. Augustin, doit estre mise en l'an 386. ]'En effect la loy sur laquelle cette persecution paroist avoir esté fondée, est datée du 21 de janvier 385, [ & cela se raporte tout à fait à la chronique de Tiro Prosper, qui met en l'année 386, que Justine fit tous les maux qu'elle put à S. Ambroise & à l'Eglise de Milan, que Saint Ambroise trouva alors les corps de S. Gervais & de S. Protas, & qu'il composa des hymnes pour chanter; ce que les Latins n'avoient point encore fait.

*Hist. Ecl. Tom. X.*

Il faut aussi remarquer que la persecution qui eclata particulièrement vers Pasque, dura encore assez longtemps depuis. Il fallut ensuite envoyer Saint Ambroise en ambassade jusqu'à Treves: on envoya encore après luy un second ambassadeur, après lequel Maxime vint en Italie, & en chassa Valentinien des l'an 387, & mesme selon quelques uns des le mois d'août. Or de pretendre que toutes choses sont arrivées dans l'année mesme de la persecution de S. Ambroise, comme veut Baronius, & que Justine le deutoit à Maxime au moment qu'elle ne parloit que de le bannir & de le faire assassiner, c'est ce qui paroist peu probable.

Il faut remarquer encore que Saint Augustin depuis sa conversion jusque vers le Careme de l'année suivante, demeura retiré avec plusieurs de ses amis en une maison de campagne auprès de Milan. Que si la persecution de Saint Ambroise n'a fini qu'en 387, S. Augustin ne se sera aussi converti qu'en l'an 387, dans le temps mesme que Maxime entra en Italie, & vint à Milan. Ainsi Saint Augustin aura fait sa retraite au milieu du feu & des pillages d'une guerre civile, ce qui seroit difficile à croire; & au moins il seroit étrange qu'on n'en trouvast aucun vestige ni dans ses Confessions, ni dans les livres qu'il a faits en ce temps là, qui paroissent tous composez au milieu de la paix & de la tranquillité dont le pays jouit jusqu'aux derniers mois de l'année 387. Voilà les raisons sur lesquelles nous commençons la persecution de Justine en 385, pour la finir en 386.

On y pourroit encore ajouter la lettre que Maxime écrivit à Valentinien sur la persecution. Car elle suffit pour montrer qu'il n'y avoit point encore d'apparence de rupture entre luy & Valentinien lorsqu'elle fut écrite, ce qui ne peut estre plustost que vers le milieu de l'an 386. *V. § 48.* Il est vray que Rufin

B B b b b.

P 39.

c. 2. p. 64. r. d.

aca. l. 3. c. 20. p. 175. r. c.

retr. l. 1. c. 2. p. 4. r. a.

sol. 15. c. 10. p.

222. r. c.

a retr. l. 1. c. 4.

p. 5. r. a.

b conf. l. 9. c.

11. p. 68. r. c.

v. Pos. c. j.

Par. 386. § 4.

Rufin. l. 1. c. 6.

dit que Maxime en mesme temps qu'il écrivoit à Valentinien, s'approchoit de l'Italie pour le surprendre. Mais la suite fait voir que Rufin à son ordinaire joint des choses fort séparées.]

## NOTE XXIV.

*Le nom de Mercurin mis au lieu d'Auxence.*

[Nous lisons dans l'édition de Saint Ambroise à Paris en 1603, t. 5. p. 102. a, *Ut quia hic fuerat Auxentius Episcopus Arianus, ad decipiendam plebem quam ille tenuerat, se vocaret Mercurinum.* Au lieu de *Mercurinum*, il faut lire *Auxentium*, sans quoy il n'y a pas de sens. Car puisqu'il avoit pris le nom de Mercurin ou d'Auxence pour tromper les disciples du premier Auxence, il est visible que le nom d'Auxence est celui qu'il avoit pris, & non pas celui de Mercurin qu'il avoit quitté, & sous lequel il n'est point connu dans l'histoire.] Et en effet les Benedictins nous assurent que tous les manuscrits ont *Auxentium* en cet endroit.

## NOTE XXV.

*Quand Auxence II. a esté fait Eve'sque des Ariens de Milan.*

[Saint Jerome semble nous obliger de croire que le second Auxence fut fait Eve'sque de Milan par les Ariens, presqu'aussitost que Saint Ambroise le fut par les Catholiques:] car écrivant au Pape Damase durant la persecution de Valens, Il faudra donc, dit-il par ironie, que l'on joigne Ursin avec vostre Sainteté dans une mesme Eglise, & que l'on allie Auxence avec Ambroise. [Il est difficile qu'il parle ainsi du premier Auxence, qui estoit mort avant que S. Ambroise fust élu.] Neanmoins Erasme l'a cru de la sorte; & il est sans doute assez favorisé par le Concile d'Aquilée qui ne parle point dutout d'Auxence. Que si son sens est veritable, nous n'a-

von's point de preuve qu'Auxence ait pris le titre d'Evesque avant l'année 386.]

## NOTE XXVI.

*Quand Euthyme voulut enlever Saint Ambroise.*

'Paulin dit que la confession d'Euthyme, arrivée un an precisément après qu'il avoit voulu enlever S. Ambroise, n'arresta point la fureur des Ariens, qui s'enflammant encore davantage, voulurent se rendre maistres de la basilique Portienne. [Ils voulurent se saisir de cette basilique en la seconde année de la persecution au mois de mars; & ainsi il faut dire que quand Euthyme voulut enlever le Saint, c'estoit au mois de mars de la premiere; c'est à dire de l'an 385, selon ce que nous allous dire dans la note 27.]

## NOTE XXVII.

*Temps de la lettre 14, & du sermon contre Auxence &c.*

[C'est particulièrement de l'epistre 14 de S. Ambroise à sa sœur Marcelline, que nous tirons ce qui regarde la premiere année de la persecution de Saint Ambroise par Justine, parceque dans cette lettre il fait le recit d'une partie de ce qui luy arriva alors.] Il est vray que Baronius rapporte cette lettre à la seconde année de la persecution; [ce qu'il faut dire necessairement, s'il est vray,] comme il le croit, que le sermon dont le Saint y parle, fait le dimanche que l'on donnoit le symbole aux Competens, c'est à dire le dimanche des Rameaux, comme cela est visible par toute la suite de la lettre, c'est celui que nous avons encore sous ce titre, *Contre Auxence, & qu'il ne faut pas livrer les eglises aux heretiques;* car il est certain que ce sermon est fait dans la seconde année de la persecution. [Or il est fort naturel de croire que le sermon contre Auxence est celui du dimanche des Rameaux,] puif-

Pour la page  
164. § 36.

Pour la page  
166. § 38.

Amb. vic. p.  
80. 81.

Amb. t. 2. P. p.  
809. f.

Pour la page  
165. § 38.

Pour la page  
164. § 39.

Bar. 387. § 18.

§ 8.

Amb. ep. 14. p.  
205. c.

M. bi. mus. p.  
103.

Bar. 387. § 8.

Amb. div. h. t.  
p. 03. i.

p. 102. d. 199. l.

Hier. ep. 57. p.  
139. b.

p. 133. a.

qu'on avoit lu ce jour là l'Evangile des Rameaux & de l'entrée de J.C. dans Jerufalem. On voit auffi qu'il n'y parle que de l'ordre qu'il avoit reçu de fe retirer, de la conference qu'Auxence avoit voulu avoir avec luy dans le palais en prefence de l'Empereur, de l'Eglise & des vafes qu'on luy avoit demandez, de la loy de Valentinien contre l'Eglise, de ce qui eftoit arrivé lorsqu'il avoit efté mandé au palais l'année de devant; & il ne parle point de ce qui fe fit felon la lettre à Marcelline le refte du dimanche des Rameaux & les jours fuivans.

Ces raifons nous ont obligé durant quelque temps de fuivre le fentiment de Baronius: mais après avoir confideré les chofes plus attentivement, nous y avons trouvé une difficulté qui nous a paru fans réponfe. Car l'oraifon contre Auxence eft faite lorsque l'Eglise où parloit le Saint, eftoit actuellement environnée de foldats, qui y eftoient apparemment depuis plusieurs jours; & lorsque le peuple gardoit le Saint, & le villoit auffi depuis plusieurs jours & plusieurs nuits pour empêcher qu'on ne luy fift violence: & au contraire il dit dans l'epiftre 14, que le dimanche des Rameaux il s'en alla coucher chez luy, afin que fi quelqu'un vouloit l'enlever, il le trouvaft tout prest. [Le peuple ne le gardoit donc pas alors:] & en effet il difoit le mefme jour, que si on vouloit le mettre en prifon, ou luy oster la vie, *non se vallaret circumfufione populorum.*

Quoiqu'il foit vray qu'il follicitoit pluftoft le peuple de l'abandonner que de le garder comme il faisoit, [je ne voy pas néanmoins comment une perfonne qui eftoit gardée jour & nuit par tout son peuple, euft pu ufer de ces termes. Il falloit bien auffi que l'Eglise ne fust pas environnée de foldats, puisqu'il fe retira chez luy. Il eft vray que cela fe pouvoit faire, fuppofé que la maifon fust enfermée dans le cloiftre de la basilique; mais il falloit que cela ne fust pas;] car il dit

que le lendemain il ne put retourner chez luy, parceque la basilique eftoit environnée de foldats qui la gardoient.

On pourroit ajouter que le lundi, ou pluftoft le mercredi au matin, des que S. Ambroife fut sorti de chez luy, l'Eglise fut occupée des devant le jour & environnée par les foldats, que l'on fit retirer le lendemain: [mais ce paffage prouveroit moins s'il eftoit feul, puisqu'on pourroit dire que ce feroit la basilique neuve que les Ariens vouloient avoir, comme en effet nous croyons que c'eft le fens; & non celle où Saint Ambroife tenoit alors les afsemblées. Il n'y a que la premiere raifon à laquelle je ne trouve point de folution.

Il feroit plus aifé d'en trouver à celle qui fait mettre l'oraifon contre Auxence le jout des Rameaux. Car l'ordre du fervice de l'Eglise n'eftoit pas le mefme en ce temps là qu'il eft aujourd'hui; & ainfi il fe pouvoit faire que l'Evangile des Rameaux fe lifoit à Milan en d'autres jours que le dimanche de devant Pafque; foit qu'il fust attaché à quelque jour particulier, foit qu'il y arrivast dans la fuite de la lecture de l'Evangile.] On le lit en effet aujourd'hui dans le rit Ambrosien le quatrieme dimanche de l'Avent, & on le lifoit autrefois dans beaucoup d'Eglifes, & mefme dans celle de Rome, foit en ce mefme dimanche, foit en quelque autre de l'Avent.

[Dans cette fuppofition il ne feroit pas impoffible de mettre le fermon & la lettre en l'an 386, dans la feconde année de la perfecution; & il faudroit dire feulemment qu'on avoit lu l'Evangile des Rameaux pluftoft que nous ne faisons; que l'Empereur avoit fait retirer les gardes de l'Eglise après le fermon de Saint Ambroife, & quelques jours avant ce que le Saint raporte dans fa lettre 14, à fa fœur, à qui il l'avoit peuteftre mandé auparavant; & qu'après cela la perfecution recommença le vendredi de devant les Rameaux, comme il eft raporté

p. 97.

p. 99 l. 02. c l.  
103.

p. 103. h.

p. 101. alio 2.

p. 103. i.

p. 99. g.

p. 100. g.

p. 97.

p. 99. k.

ep. 14. p. 206. c.

b.

div. h. 1. p. 99.  
100.ep. 14. p. 208.  
k.

p. 206. c.

p. 208. l.

Mabi. mus. p.  
102.

p. 103.

dans cette lettre. On pourroit encore ne mettre l'oraison contre Auxence qu'après la lettre 14, & après la semaine sainte de l'an 386; quoique cette opinion fust la moins recevable, tant parceque l'oraison contre Auxence ne parle point de diverses choses qui sont marquées dans la lettre, ]' que parceque quand S. Augustin fut baptisé le samedi de Pasque de l'année suivante, il y avoit un an ou un peu plus que ce qui est rapporté dans cette oraison estoit arrivé.

[ Il est donc vray qu'on peut mettre l'épître 14, & l'oraison contre Auxence, dans la seconde année de la persécution: Mais je ne voy rien aussi qui nous empêche de les séparer, & de dire que l'épître 14 est écrite des l'an 385. Cet ordre paroist tout à fait naturel, puisque d'une part il nous laisse la liberté de mettre l'oraison contre Auxence le dimanche des Rameaux, & que de l'autre il n'est point parlé dans l'épître 14 des principales choses qui regardoient la seconde année de la persécution, comme de la loy publiée contre l'Eglise des le mois de Janvier 386, de la conférence avec Auxence, & de l'ordre que S. Ambroise avoit eu de quitter Milan; quoique toutes choses dussent estre arrivées auparavant: & à en juger par cette lettre, il est même beaucoup plus probable qu'il n'y avoit eu encore aucun ordre contre le Saint.]

## NOTE XXVIII.

*Quelle basilique neuve les Ariens vou-  
loient avoir en l'an 385.*

'S. Ambroise dit [en l'an 385,] que les Ariens vouloient avoir la basilique neuve, sans dire quelle estoit cette basilique. Il dedia en l'an 386 la basilique Ambrosienne, [qui pouvoit bien estre achevée des l'an 385, & elle estoit assurément alors toute neuve.] Mais on voit que des l'année 385, on faisoit l'office dans cette basilique neuve. Il est vray qu'on le faisoit quelquefois dans les églises

qui n'estoient pas dédiées, ni même achevées, comme on le voit par Saint Athanasé: [mais ce n'estoit assurément que dans des occasions particulieres, ou plustost dans des necessitez pressantes.

Ainsi il vaut mieux dire que cette basilique neuve est] celle des Apôtres appelée *in Romanâ*, [sans doute parcequ'elle estoit pres de la porte qui menoit à Rome,] laquelle S. Ambroise avoit dédiée quelque temps avant que de dedier de basilique Ambrosienne.

## NOTE XXIX.

*Quelques endroits obscurs de la lettre 14.*

'S. Ambroise après avoir rapporté ce qui se passa le dimanche des Rameaux, ajoute aussitost, *Ante lucem ubi pedem limine extuli, circumfuso milite occupatur basilica.* [Il semble donc que c'estoit le lendemain, c'est à dire le lundi; & cependant la suite donne lieu de croire que c'estoit le mercredi saint.] Car il dit que le jour suivant estoit celui *quo sese Dominus pro nobis tradidit, quo in Ecclesia poenitentia relaxatur*, c'est à dire le jeudi saint, que nous appellons encore le jeudi Absolu, & à la fin duquel J. C. s'est livré aux Juifs. C'est pour-quoi je ne sçay pas comment un tres habile homme a pu entendre ces deux jours du lundi saint & du mercredi.

[Il est difficile encore de voir quelle estoit cette basilique environnée & occupée par les soldats.] La neuve le fut assurément: [mais il semble que l'ancienne où Saint Ambroise faisoit l'office, l'air aussi esté,] puisque le Saint ne put retourner chez luy, *quia circumfusi erant milites qui basilicam custodiebant*: [si l'on ne veut dire que cette basilique est encote la neuve, & que S. Ambroise y avoit son logement, à quoy il y avoit au moins beaucoup d'apparence. Mais quand même ce seroit l'ancienne, il me semble que la suite demande qu'on entende de la neuve ce qu'il dit d'abord,

Aug. conf. l. 6. p. 110.

Pour la page 107. § 39.

Amb. ep. 14. p. 205. d.

ep. 54. p. 316. l.

ep. 14. p. 106. d.

Ath. 3. p. 1. p. 63. a. b.

Amb. vit. p. 87. 3. 11. ep. 54. p. 315. l.

Pour la page 171. § 41.

Amb. ep. 14. p. 206. c.

p. 208. k. m.

Mabi. mus. p. 101. 102.

Amb. ep. 14. p. 208. l.

k.



*Ante lucem ubi pedem limine extuli, circumfusis militibus occupatur basilica.* Car dans l'obscurité assez naturelle à S. Ambroise, il ne faut pas demander qu'il dise les choses si clairement, mais il faut prendre ce que diverses conjectures font juger le plus probable, & souvent le moins improbable, si mesme cet endroit n'est pas altéré.]

NOTE XXX.

*Que S. Ambroise n'a point apparemment esté pris par les soldats.*

'Sozomene dit que les soldats envoyez par Valentinien pour prendre Saint Ambroise, entrèrent par force dans l'église, & qu'ils avoient déjà pris le Saint pour le mener à l'heure mesme en exil; mais que le peuple se trouva le plus fort, & les contraignit de le relâcher. Il est vray que les soldats estoient entrez une fois dans l'église la premiere année de la persecution; mais c'estoit pour prier avec les Catholiques. [Hors cela, Saint Ambroise & les autres auteurs assûrez ne disent rien de ce que rapporte Sozomene; & ainsi il est certain au moins que cela n'est pas arrivé dans le temps dont S. Ambroise parle; quoique le silence de Paulin suffise pour faire croire que cela est absolument faux.]

NOTE XXXI.

*Que S. Ambroise ne fit apparemment son discours contre Auxence qu'après avoir écrit à Valentinien.*

'Dans l'épître 13 à Valentinien, S. Ambroise dit que les Evêques l'avoient averti de prendre garde qu'entre les juges nommez par Auxence, il y auroit peut-estre quelque Juif ou quelque payen: [ce qui marque qu'il ne savoit pas encore positivement que ce fussent des payens,]

comme il le dit dans son discours contre Auxence, [qu'on peut juger par là avoir esté écrit après sa lettre.

'La lettre ne fut écrite que depuis

l'ordre qu'avoit eu le Saint de quitter Milan: [Ainsi on ne peut pas dire que le discours contre Auxence ait esté prononcé aussitost après cet ordre,] quoiqu'il semble qu'on le puisse tirer du commencement, [si l'on ne veut dire que quand il écrit à Valentinien] de prendre garde qu'Auxence n'eust demandé quelque payen pour juge, [ce n'est qu'un tour plus doux pour représenter l'absurdité de cette pretention. Mais cet adoucissement eust-il esté recevable, après qu'il auroit dit positivement dans un discours public qu'Auxence avoit pris des payens pour juges? Quoy qu'il en soit, la chose est peu importante.]

'Le discours contre Auxence fut fait le jour qu'on avoit lu dans l'église l'Evangile qui rapporte l'entrée de J.C. dans Jerusalem sur un ânon; ce qui a porté Baronius à dire que ce fut le dimanche des Rameaux, qui en l'an 386, estoit le 29 de mars; & nous nous rendons tres volontiers à cette probabilité, à laquelle dans l'ordre que nous suivons, nous ne trouvons rien de contraire. Cela s'accorde fort bien avec S. Augustin, qui dit que le chant des psaumes qu'on venoit alors d'établir, avoit commencé un an ou un peu plus avant qu'il receust le baptesme le 24 avril de l'année suivante. On lit aujourd'hui l'Evangile des Rameaux le 5<sup>e</sup> dimanche de l'Avent dans le rit Ambrosien. [Mais il faut qu'il soit différent de l'ancien en ce point,] comme il l'est en quelques autres. Car cette oraison cite plusieurs fois la loy donnée pour les Ariens [le 21 de janvier 386. Ainsi elle est postérieure à l'Avent de l'an 385, & on ne peut pas la différer jusqu'à l'Avent de l'an 386, puisque nous verrons que la persecution finit au mois de juin par la revelation des corps de S. Gervais & S. Protas.]

NOTE XXXII.

*Sur le sermon 30 De tempore.*

[Si le sermon 30 *De tempore* est verib B B b b iij

Pour la page 182. § 45.

Soz. l. 1. c. 13. p. 720. c.

Amb. ep. 14. p. 206. d. c.

Pour la page 183. § 46.

Amb. ep. 13. p. 204. d.

div. h. l. p. 102. f.

ep. 13. p. 205. b.

div. h. l. p. 97.

ep. 13. p. 204. l.

div. h. l. p. 99. ll 101. d.

Bar. § 27. § 2.

MaSt. mus. p. 102.

p. 104.

Amb. div. h. l. p. 29. § 102. a. 101. c. d.

tablement de S. Ambroise, il faut le rapporter à ce Carefine ou au precedent.] Car l'auteur y exhorte son peuple à ne se point decourager par une tentation & une affliction qui luy estoit arrivée dans les jours de Carefine, leurs ennemis leur dressant des embusches, & taschant de les effrayer par leurs menaces, pour les faire tomber du comble de la religion, [c'est à dire apparemment de la foy en en J.C. Mais je ne sçay si ce sermon a toute la force de S. Ambroise.] Aussi les Benedictins en le luy ostant, jugent qu'il est d'un style beaucoup inferieur à celui de ce Saint. On y lit qu'on avoit fait de grands efforts & usé de grandes menaces pour empescher les Fideles d'observer le Carefine. [Mais comme il y a peu d'apparence qu'on ait jamais usé de menaces pour cela, je croy que ces paroles *hoc est de observatione Quadragesima*, ne sont qu'une mauvaise glose qu'on a mis dans le texte.] Cependant les Benedictins les y laissent.

## NOTE XXXIII.

*Que Maxime n'a point menacé de faire la guerre à Valentinien pour la foy.*

Theodoret qui dit que Maxime menaçoit Valentinien de luy faire la guerre, s'il ne cessoit de persecuter les Catholiques, est favorisé par la chronique de Tiro Prosper, qui dit que Maxime indigné du mauvais traitement que Valentinien faisoit aux Catholiques; prit de là sujet de rompre avec luy. Sozomene dit de mesme, qu'ayant assemblé une grande armée d'Angleterre, des Gaules & des nations voisines, il marchoit vers l'Italie, sous pretexte d'empescher qu'on ne fist aucune innovation dans la foy des Peres, & dans l'ordre de l'Eglise.

[Mais cela estant, je ne voy pas comment on auroit choisi S. Ambroise pour l'envoyer une seconde fois à Maxime; ou bien ce n'auroit esté que pour luy faire voir par le témoignage du plus zelé défenseur de l'Eglise, que la foy n'avoit

nul besoin d'estre défendue par ses armes. Et en ce cas, cela auroit dû faire la principale partie de l'entretien du Saint avec Maxime, où neanmoins il n'en est pas dit un mot. Saint Ambroise y leve les pretextes que Maxime prenoit pour rompre la paix avec Valentinien; & il n'y a quoy que ce soit sur la perfection de l'Eglise; quoique personne ne püst répondre ni plus genereusement, ni plus solidement sur ce sujet que S. Ambroise.]

## NOTE XXXIV.

*Que le commentaire sur S. Luc n'a esté achevé qu'en l'an 386.*

Baronius a mis des l'an 376, le commentaire de S. Ambroise sur S. Luc, d'autant qu'il y est parlé des guerres & des ravages des Gots, des Huns, & de divers autres barbares: [A quoy l'on peut répondre que toutes ces choses qui ont commencé en l'an 376,] duroient encore plus de 20 ans après, selon S. Jerome; [ou plustost qu'elles n'ont cessé qu'avec l'Empire d'Occident, le debordement des Gots dans la Thrace en ayant esté la source. En cette année mesme 386, Theodose eut encore à combattre une nouvelle inondation de barbares. V. son titre § 30. Et de plus, S. Ambroise parle de ces ravages plustost comme d'une chose passée, que comme d'une chose qui duroit encore.

Mais ce qui nous oblige d'abandonner le sentiment de Baronius,] comme font aussi les Benedictins, c'est 1<sup>o</sup>, Que le Saint dans ce commentaire renvoie à son 3<sup>e</sup> & à son 4<sup>e</sup> livre sur la foy, qu'il ne fit qu'en 379, comme nous avons vu ci-dessus § 19. 2<sup>o</sup>, Qu'il y cite assez clairement l'apologie de David, où il est parlé de la mort d'un prince qui ayant receu l'Empire de son pere, avoit esté tué par la perfidie des siens; [ce qui ne se peut rapporter qu'à Gratien tué en 383. 3<sup>o</sup>, Qu'il y est parlé fort clairement de la persecution de Justine & d'Auxence.]

Amb. rem. l. 30.  
P. 41. c.

t. 2. B. app. p.  
419. c.

rem. l. 30. p.  
41. a.

t. 2. B. app. p.  
420. a.

Pour la page  
190. § 46.

Thdrt. l. 1. c.  
14. p. 724. b.

Soz. l. 7. c. 11. p.  
721. c.

Pour la page  
191. § 49.

Bar. 376. § 6. 8.

Amb. in Luc.  
21. p. 202. f.

Hier. ep. 3. p.  
26. d.

Amb. t. 1. B. p.  
1259.  
41 Luc. 3. p.  
50. d. 10. p. 132.  
111.

c. 3. p. 5. g.  
apol. Dav. l. 1. r.  
c. 6. p. 458. h. i.

'Car après avoir fait une description des loups, qui finit par ce qu'on pretend que quand ils voient les premiers une personne, ils luy font perdre la voix ; il ajoute, *Et ideò cavendum mihi est, ne si in hodierno tractatu spiritualium mysteriorum gratia non potuerit refulgere, lupi me prius vidisse credantur, & solenne vocis extorsisse suffragium.* [Il parle donc de ce qui se passoit en ce temps là mesme.]

'Il ajoute ensuite que ces loups sont les heretiques, *qui insidiantur ovibus Christi, qui fremunt circa caulas, nocturno magis tempore quàm diurno.*

[Cela a un entier raport au temps où les soldats le tenoient enfermé dans l'Eglise avec tout le peuple. Il semble aussi avoir voulu marquer l'edit du 21 janvier 386, par ces paroles,] *Explorant pastoris absentiam, & ideo pastores Ecclesiarum vel necare vel in exilium agere contendunt, quia presentibus oves Christi incurfare non possunt. Spoliare ergo gregem Domini & diripere conantur :* Et ensuite parlant des faux prophetes, & attaquant sans doute Auxence, *Audis, dit-il, aliquem sacerdotem dici, rapinas ejus non agnoscis? Vestitum ovis habet, facta predonis; foris ovis, intus lupus est, qui modum non habet rapinarum, qui tanquam in nocte, Scythico membra duratus gelu (Auxence estoit de Scythie) cruentus ora, circumvolat querens quos devoret. Nonne vobis videtur lupus qui humana necis insaturabili crudelitate fidelium morte populorum rabiem suam explere desiderat. Ululat iste, non tractat, qui negat vocis autorem, (le Verbe eternel,) & sacrilego sermone bestiale murmur interstrepit, qui non confitetur Dominum Jesum aeterna presulem vita. Audivimus ejus ululatus, cum in orbem gladius mitteretur. Dentes asperos, hora tumida praeferbat; & putabat quod vocem omnibus abstulisset quam solus amiserat.* [Il est ce me semble impossible de douter que cet endroit ne parle d'Auxence & de la persecution

de Justine. Il est certain au moins qu'il parle d'une persecution toute ouverte que les Ariens faisoient contre S. Ambroise & contre l'Eglise, où ils ne menaçoient pas moins que du bannissement & de la mort. Or on n'en peut trouver aucune autre de cette sorte du vivant de S. Ambroise, que celle de Justine.]

'Il dit encore en un autre endroit, que les Ariens ne songeoient qu'à se relever dans le siecle, & qu'ils affectoient de s'autoriser de leur credit auprès des puissances royales, pour attaquer la verité de l'Eglise par les armes des soldats.

'Il marque de mesme assez visiblement en un autre endroit la paix que Dieu avoit rendue à l'Eglise après cette persecution. *En tempus acceptabile, dit-il, quo non hyemalibus perfidia caligantis pruinis annus riget, nec altis nivibus informis crusta blasphemiae gelu durante concrevit: sed procellis sacrilegii liberata, novos fructus jam terra parturit. Dissensionum quippe omnium procella deseruit cuncti secularis cupiditatis ardores, aestusque omnes, quibus Italia populus per Judaica olim, Ariana proxime savitatis incendia coquebatur, sereno jam spiramine temperantur. Sedata tempestas est, concordia navigat, fides spirat: certatim nauta repetunt fidei quos reliquere portus, & dulcia patriis oscula litoribus figunt, liberatos se periculis, absolutos erroribus gratulantes. Salve vinea tanto digna custode. Te in perpetuum multorum nobis Martyrum plantavit interitus. Te crux Apostolorum, (il semble parler de Saint Pierre,) emula dominica Passionis usque in orbis totius terminos propagavit.* [Je ne sçay ce qu'il entend par cet embrasement de la cruauté des Juifs. Voudroit-il parler de l'accusation du Juif Isaac contre Damase ? ou bien veut-il dire que l'impieté des Ariens n'estoit qu'une fuite de celle des Juifs, qui n'avoient pas voulu reconnoître J.C. pour Fils de Dieu ?]

in Luc. 10. p.  
118. k.

1.

116

p. 129. b. c.

ep. 26. p. 175. g.  
h.

in Luc. 20. p.  
198. b. c.

d.

## NOTE XXXV.

*Passage de S. Jerome contre le commentaire sur S. Luc.*

Pour la page  
192. § 49.

Rufin Hier. l. 2 p. 255. b. 'Rufin dit qu'il faut entendre du commentaire de S. Ambroise sur S. Luc, ce que dit S. Jerome, que Ste Paule & Ste Eustoquie ayant lu les commentaires de certaines personnes sur S. Matthieu & sur S. Luc, avoient trouvé que l'un estoit bas, *belus*, & dans l'expression & dans le sens, & l'autre qui se jouoit dans les paroles, estoit fort froid dans les pensées; & qu'elles l'avoient prié pour ce sujet de traduire les homelies d'Origene sur S. Luc, au lieu de ces badineries. 'Rufin, dis je, soutient que tout le monde savoit que S. Jerome avoit voulu parler de S. Ambroise, & que dans une lettre qu'il luy avoit écrite à luy Rufin, il faisoit voir qu'il l'entendoit de ce Saint, en montrant que ce n'estoit pas d'une autre personne; & que de plus, il n'y avoit que S. Ambroise entre les Latins qui eust écrit sur S. Luc.

p. 226. c.

Pour la page  
192. § 49.

## NOTE XXXVI.

*Que la lettre aux Evêques de l'Emilie est écrite en l'an 386.*

Pour la page  
174.

Amb. pasc 7.  
306. f.

p. 306. c.

f. 06 f.

p. 315. b.

'On ne peut pas douter que la lettre de S. Ambroise aux Evêques de l'Emilie, n'ait esté écrite pour regler la Pasque de l'an 387. Mais Bucherius croit qu'elle le fut des l'an 381, d'autant que deux ans auparavant on avoit fait Pasque le 21 d'avril, [ce qui selon le cycle de Victorius, se rencontre en 379.] 'Mais d'autre part S. Ambroise dit que la difficulté regardoit le jour de Pasque future, *futurem*, qui venoit le premier *quod futurum est proximum*, & qui seroit l'année suivante *anno futuro*, comme le lit Bucherius p. 478. [Il est difficile de croire qu'il marque par toutes ces expressions, une chose qui devoit arriver six ans après; & c'est ce qui nous oblige de croire qu'il écrivoit seulement en 386,

après Pasque: c'est aussi le sentiment des Benedictins. E. Ep. 87. § 30. c.

[Pour la raison de Bucherius, quoiqu'elle soit forte, néanmoins il se peut faire qu'au lieu de *biennium*, il faille lire *septennium* dans S. Ambroise; ou bien que l'on ne suivist pas le mesme cycle que Victorius, & que l'on eust fait Pasque en 384, non le 24 de mars, comme cet auteur l'a marqué, mais le 21 d'avril. La lettre dominicale s'y rencontre, & cela se trouve confirmé par un Canon pascal plus ancien que Victorius,] 'qui marque Pasque & en 379, & en 384, le 20 d'avril, [c'est à dire qu'il se fit le 21. Car ce Canon marque toujours Pasque un jour plustost depuis 378, soit qu'il suive quelque autre calcul, soit plustost qu'il marque le samedi qui estoit le jour du batesme, au lieu du dimanche de la Resurrection.]

Buch. p. 254.

## NOTE XXXVII.

Pour la page  
192. § 52.

*Sermons sur Jonas, & Elisee &c. mal attribuez à S. Ambroise.*

'Baronius raporte à l'an 387, & à la descente de Maxime en Italie, les sermons de S. Ambroise sur Jonas & sur Elisee, avec le 24 sur les Saints. [Il paroist bien que ces traitez sont faits dans des temps de troubles & de guerres; mais on ne voit pas dans quelle guerre. Car outre celles de Maxime & d'Eugene dont l'Italie fut le theatre, elle craignit encore si elle n'e-prouva les ravages des barbares en 378, après la mort de Valens, & en 392 immediatement avant la mort de Valentinien II, sans les autres rencontres qui peuvent n'avoir pas esté marquées. Il n'est pas mesme certain que ces homelies soient de S. Ambroise.] 'Car les deux sur Elisee, & la seconde sur Jonas, à laquelle la premiere est fort liée, ont esté données par le Pere Mabillon comme de S. Maxime de Turin, au temps duquel elles conviennent fort bien: & Gennade dit qu'il a fait des homelies

Bar. 87. § 62.

Amb. in Jon. p. 129. 134. klc. Eli. p. 555. 566.

Mab. mu. 2. p. 211. c.

p. 6.

pour

pour montrer qu'il ne faut pas craindre les ennemis extérieurs; ce qui fait le sujet de celles-ci. La première sur Jonas, 'est la 41<sup>e</sup> de celles qui portent le nom de S. Maxime. Le Pere Mabillon croit aussi qu'il luy faut attribuer le sermon 24 de *Sanctis*. Les Benedictins qui ont eu soin de la dernière édition de Saint Ambroise, n'y ont pas mis les sermons dont il s'agit, parcequ'ils sont imprimez ailleurs sous le nom de S. Maxime qu'ils en croient auteur.

Baronius rapporte encore à la guerre de Maxime la lettre 32, où S. Ambroise dit qu'il avoit déjà 53 ans: [mais nous croyons qu'elle appartient plutôt à celle d'Eugene vers 394. V. § 74.]

Il rapporte de même à ce temps-ci la liberté généreuse & charitable par laquelle ce Saint rompit les vases sacréz pour racheter des captifs. [Il n'en rapporte néanmoins aucune raison; & ce grand nombre de captifs, convient beaucoup mieux aux ravages faits dans la Thrace & dans l'Illyrie [l'an 378, par les Gots,] dont S. Ambroise avoit parlé peu auparavant; [& c'est ce que nous avons suivi. V. § 15.]

NOTE XXXVIII.

*Qu'on ne peut pas differer en l'an 393, l'affaire de Callinique.*

[Nous rapportons avec Baronius l'affaire de Callinique à l'an 388, sur l'autorité de Paulin,] qui paroît la mettre aussitôt après la mort de Maxime, *Extincto inaque Maximo*, dit-il, *posito Theodosio Mediolani &c.* [& nous ne voyons rien qui nous empêche de suivre ce sentiment.] God. froy pretend néanmoins que Baronius se trompe en cela, & qu'il faut mettre cette histoire en l'an 393, à cause d'une loy du 29 septembre 393, donnée sur un sujet assez semblable. Mais il ne prend pas garde que Theodosie estoit certainement à Milan lorsque Saint Ambroise luy écrivit & luy parla

*Hist. Eccl. Tom. X.*

sur l'affaire de Callinique; & qu'en l'an 393 il estoit à Constantinople, comme on le voit par la loy même de Godefroy. Eugene estoit alors maistre de Milan. Godefroy est même obligé d'avouer que l'on ne trouve point dans la loy de 393, ce que Saint Ambroise blasmoit le plus dans celle qui avoit esté donnée sur l'affaire de Callinique.

NOTE XXXIX.

*Que Jovinien n'estoit point moine à Milan.*

Baronius dit que Jovinien estoit du monastere que S. Ambroise avoit auprès de Milan. Mais le passage qu'il rapporte de S. Ambroise, parle non de Jovinien, mais de Sarmation & de Barbatien, dont je ne sçay pourquoi Baronius a omis les noms en citant ce passage.

NOTE XL.

*Temps de la loy d'Honoré contre Jovinien.*

La loy qui relegue Jovinien dans l'isle de Boas, est datée de Milan le 6 de mars sous le Consulat IX. d'Honoré, & V. de Theodosie, c'est à dire en 412, & adressée à Felix Prefet du Pretoire. Cependant S. Jerome dans l'écrit contre Vigilance, fait certainement en 406, dit qu'il avoit rendu l'esprit au milieu de la bonne chere, & qu'il estoit rené dans Vigilance, comme Euphorbe dans Pythagore. [On ne peut donc pas douter qu'il ne le crust mort; & il est fort difficile de pretendre qu'il se trompast en cela.] Aussi on remarque qu'Honoré n'estoit point à Milan en 412, mais à Ravenne; & que c'estoit Seleuque qui estoit alors Prefet du Pretoire en Italie. Il y a un Felix qualifié Prefet de Rome en 398, lorsqu'Honoré estoit encore à Milan & Consul avec Eutychien. V. *Honoré notes 4, 8.*

NOTE XLI.

*Temps du Concile de Capoue.*

[Les anciens n'ont pas marqué le temps

C C C C C.

Amb. p. 1129.  
Max. T. p. 221.  
Mabi. p. 5.  
Amb. t. 2. P.  
ap. p. 372.

ep. 32. p. 262. c.  
Bar. 387. § 60.

Bar. 387. § 61.

Amb. off. l. 2. c.  
15. t. 4. p. 51. l.

Pour la page  
200. § 53.

Amb. vit. p. 83.  
l.

Cod. Th. t. 6. p.  
226.

P. 126. 2.

Pour la page  
214. § 63.

Bar. 32. § 30.  
37.

Amb. ep. 25. p.  
238. c.

Pour la page  
219. § 64.

Bar. 390. § 49.

Her. in Vig.  
c. 1. t. 2. p. 20.  
121.

Cod. Th. t. 6. p.  
172.

chr. an. 398.

Pour la page  
234. § 68.

du Concile de Capoue; & ainsi il en faut chercher le temps par ce que l'on peut savoir s'y estre passé. ]'On voit donc qu'une des principales affaires qui y furent traitées, fut la réunion de l'Eglise d'Antioche, divisée entre Flavien & Evagre, dont le dernier fut fait Evêque vers le mesme temps que Theodosé vainquit Maxime, [c'est à dire sur la fin de 388, ou un peu après.] Les Occidentaux importunerent souvent Theodosé en faveur d'Evagre contre Flavien: & enfin, dit Theodoret, ce prince pour les satisfaire, fit venir Flavien à Constantinople, & luy ordonna d'aller à Rome, [c'est à dire en Occident, & sans doute au Concile de Capoue,] où Saint Ambroise dit qu'il avoit eu ordre de l'Empereur de venir. Theodosé ne quitta l'Occident qu'en 391, après le 14 de juillet, & n'arriva à Constantinople que le 10 de novembre. *17. son titre § 64.* Flavien ne reçut donc l'ordre de venir au Concile de Capoue que le 10 novembre au plus tost; & ainsi il faut dire que le Concile ne peut avoir esté tenu que la mesme année au mois de decembre. On pourroit dire que Theodoret qui prend Rome pour l'Occident, prend aussi Constantinople pour la Thrace & les provinces des environs; & qu'ainsi Theodosé peut avoir envoyé Flavien au Concile avant le 10 de novembre. Mais quand cela seroit, cela n'avanceroit que de peu le temps du Concile, ]'puisque Flavien s'excuſa d'y venir à cause qu'on estoit en hiver.

[Ce qui marque encore que le Concile ne se tint qu'après que Theodosé fut retourné en Orient l'an 391,] c'est que Flavien se pourvut contre le Concile par des referits qu'il obtint de Theodosé. [Il ne les obtint pas sans doute durant que Theodosé estoit en Occident, ayant autour de luy S. Ambroise & les autres Evêques Occidentaux qui estoient contre Flavien.] Et en effet Saint Ambroise n'apprit ces referits que par les lettres de Theophile d'Alexandrie. [Nous ne pou-

vons pas aussi differer le Concile beaucoup après la fin de 391, parcequ'il paroist par Theodoret] qu'après que Flavien eut refusé la premiere fois de venir à Rome, les Occidentaux importunerent encore Theodosé pour l'y envoyer; & ce prince l'en pressa effectivement. Or il n'y a point d'apparence que cela se soit fait après la mort de Valentinien II, arrivée le 15 may 392, qui fut suivie de la revolte d'Eugene, laquelle mit tout l'Occident en trouble & en feu, jusques à ce que Theodosé vainquit Eugene en l'an 394, après quoy il ne retourna plus en Orient. On peut tirer la mesme chose des lettres que Saint Ambroise reçeut de Theophile, & des réponses qu'il luy fit sur le resultat du Concile.

## NOTE XLII.

*Qu'on ne trouve point que l'Occident communiquast avec Evagre.*

'M<sup>r</sup> de Larnoy dans une lettre qu'il écrit sur le Concile de Capoue, pretend que le Pape Sirice n'y a pas dû presider, parcequ'il n'estoit pas neutre comme Theophile d'Alexandrie entre Flavien & Evagre, dont ce Concile avoit à examiner la cause. [Je doute fort qu'on luy puist accorder cette consequence; & pour ce qu'il pretend que Sirice n'estoit pas neutre comme Theophile,] il ne le prouve que par des passages qui marquent que les Papes estoient opposez à Flavien. [Mais Theophile ne luy estoit pas moins opposé, & toute sa neutralité consistoit à ne communiquer ni avec Flavien ni avec Evagre. Il faudroit donc voir s'il y a des preuves que Sirice communiquast avec Evagre, & je ne croy pas qu'on en trouve.]

## NOTE XLIII.

*D'où Bonose estoit Evêque.*

'Il est visible que Marcien à qui Innocent écrit son epistre 21, estoit Evêque

Amb. ep. 9. p. 190. b.

Socr. l. 4. c. 15. p. 73. d.

Thdr. l. 6. c. 23. p. 77. a.

Amb. ep. 9. p. 190. d.

Thdr. l. 5. c. 23. p. 77. a.

Amb. ep. 9. p. 190. c.

Thdr. l. 5. c. 23. p. 77. a.

Blond. p. 219. 230.

Pour la page 235. § 68.

Laun. ep. 7. p. 10.

p. 11.

Pour la page 236. § 68.

Conc. t. 2. p. 127. b.

du meſme ſiege dont Bonofe avoit eſté depoſé. Le titre de cette lettre qualifie Marcien *Epifcopum Nareſitanum*, & parle enſuite de *Clericis Nareſienſibus*, ordonnez par Bonofe. D'autres liſent *Naxenſibus*: mais Hölſtenius ſoutient que les meilleurs manuſcrits ont *Naiſſiſitanis*, ce qu'il entend de Naiſſe ville celebre de la Dace. Le P. Sirmond dans ſes notes ſur Saint Avite, croit auſſi que Bonofe eſtoit Eveſque de Naiſſe, mais il ne le donne que pour une conjecture. Il en parle plus fortement dans des notes poſtumes ſur le ſecond Concile d'Arles, & il ſ'autoriſe de la lettre d'Innocent à Marcien, où il eſt parlé, dit-il, des Clercs de Naiſſe ordonnez par Bonofe.

'Cependant Mercator le qualifie poſitivement *Bonofe de Sardique*, d'où le P. Garnier conclut qu'il a certainement eſté Eveſque de cette ville metropole de la Dace. [Je ne ſçay ſi l'on pourroit dire que Mercator ſe ſeroit trompé, & auroit pris une ville de la Dace pour l'autre.] Il eſt viſible par l'hiſtoire meſme de Bonofe, qu'il eſtoit Eveſque ou dans la Macedoine, ſou dans quelque province voiſine, ce qui ſ'accorde egalemant avec Sardique & Naiſſe.

On pourroit croire que Bonofe de Sardique chef de la ſecte des Bonofiaques Photiniens, eſt différent de Bonofe Eveſque de Naiſſe, à qui nous ne trouvons point que perſonne ait reproché l'erreur de Photin. Mais nous n'oſons pas faire les premiers cette diſtinction, quoique nous n'y voyions rien de contraire. On peut meſme remarquer que ſi l'Eveſque Bonofe n'eult eſté accuſé de toute l'Egliſe, on ne voit point pourquoi le Concile de Capoue en cuſt remis le jugement aux Eveſques de Macedoine, ni pourquoi cette affaire euſt encore enſuite trainé quelque temps, puis que ces fortes d'affaires ne ſe jugeoient guere que ſur la declaration qu'un homme faiſoit de ſa croyance, & ſur les preuves

qu'on en avoit par écrit. Il eſt certain meſme que les lettres de Sirice & d'Innocent nous donnent plus l'idée d'un homme accuſé de crimes canoniques, que d'heréſie. Innocent ne demande point que ceux qui avoient eſté ordonnez par luy, donnent aucune declaration de leur foy.]

NOTE XLIV.

*Quel Pape ſollicita Theodoſe au ſujet de Flavien & d'Evagre.*

'Theodoret parlant des ſollicitations des Occidentaux auprès de Theodoſe, au ſujet de Flavien & d'Evagre, les attribue à Damafé [mort longtems avant qu'Evagre fuſt Eveſque,] à Sirice, & à Anaſtaſe [dont le pontificat ne commença qu'après la mort de Theodoſe. Mais il eſt viſible qu'il a voulu marquer par là en general ceux qui avoient pris part à la cauſe de Flavien.]

NOTE XLV.

*Sur la lettre 5<sup>e</sup> dans S. Ambroïſe.*

'La lettre touchant Bonofe, que nous citons comme eſtant du Pape Sirice, eſt la 5<sup>e</sup> parmi celles de S. Ambroïſe, & elle porte meſme ſon nom; ce qui eſt détruit par la lettre meſme, où il eſt parlé de luy. Auſſi Baronius reconnoiſt qu'elle n'en eſt pas; & on remarque qu'elle convient plutot à Sirice qu'à S. Ambroïſe. Mais depuis quelques années Hölſtenius l'a fait imprimer à Rome ſous le nom de Sirice avec ſon véritable titre, qui eſt, *A Anyſe & aux autres Eveſques de l'Italyrie*. [Car je n'entens point] celui qui eſt dans S. Ambroïſe, *A Theophile*, à Anyſe, [ſi l'on ne veut dire que le nom de Theophile doit eſtre mis le ſecond, & que c'eſtoit quelque Eveſque de Macedoine. Mais] pour l'entendre de Theophile d'Alexandrie, comme fait Blondel meſme, [je n'y voy aucune apparence. La lettre eſt ſans titre dans un manuſcrit

Hölſt. in geo. p. 123.

Avit. n. p. 10.

Conc. t. 4. p. 184. d.

Merc. t. 2. p. 128. § 15. n. p. 315.

Bar. § 9. § 76.

Pour la page 238. § 69.

Theod. l. 1. c. 23. § 77. 4.

Pour la page 240. § 70.

Ambro. p. 2. 18.

p. 183. d.

Bar. § 9. § 76.

Blondel p. 2.

Coll. t. 1. p. 129.

Ambro. p. 1. c. 14.

Blondel p. 236.

Bar. p. 52.  
66.

de Beauvais.] 'M<sup>r</sup> David la pretend fausse.

Amb. t. 2. l. p.  
1007. 1008. l.  
c.

'Les Benedictins la recoivent comme veritable, mais sans l'attribuer à personne. Ils ont peine à dire qu'elle soit de Sitice sans l'autorité d'aucun manuscrit. [On n'en aura pas moins à se persuader [qu'elle puisse estre de quelque autre Metropolitan d'Italie, ou à croire que S. Ambroise peut l'avoir écrite au nom de quelque Concile auquel il pre-fidoit. [Un Concile ne diroit pas:] 'Nos quasi ex Synodi autoritate judicare non convenit. [Cependant ce qui est dit un peu auparavant:] 'Si integra esset hodie Synodus &c. [pourroit marquer un nombre d'Evesques qui seroient demeurez à la fin d'un Concile. Mais peutestre que cela convient aussibien à Rome où il y avoit toujours plusieurs Evesques assemblez, & que néanmoins le Pape ne vouloit pas juger avec eux cette affaire, que le Concile de Capoue avoit renvoyée au jugement des Evesques de Macedoine. Ainsi nous suivrons la conjecture d'Holstenius, nen voyant pas de meilleure.]

ep. 5. p. 183. h.

l.

Pour la page  
241. § 70.

## NOTE XLVI.

*Sur les Clercs ordonnez par Bonose, & receus dans leurs degrez.*

Co. t. 2. l. p.  
1274. c. d.

[Il peut d'abord paroistre étrange que] 'le Pape Innocent, en approuvant qu'Anyse eust arresté que ceux qui auroient receu l'ordination de Bonose, seroient receus dans leurs degrez, traite ce reglement de condescendance, [puis-que ce n'estoit pas un crime d'avoir receu l'ordination d'un Evesque si méchant qu'il fust, pourvu qu'il fust Evesque dans l'Eglise Catholique, comme] 'la consultation qu'il fit à S. Ambroise, [suffit pour le justifier de Bonose. Il y a donc bien de l'appatence qu'après le premier jugement rendu contre luy, il n'avoit pas laissé de faire ses fonctions, & de donner les Ordres, contre l'avis

Amb. ep. 5. p.  
165.

qu'il avoit receu de S. Ambroise; & que c'est ceux qu'il avoit ordonnez de cette sorte, que regarde l'ordonnance faite par Anyse.]

## NOTE XLVII.

*Sur l'oraison funebre de Valentinien II.*

Pour la page  
245. § 71.

'Cassaubon doute si l'eloge de Valentinien que nous avons dans S. Ambroise, est veritablement de luy. [Mais il ne rend aucune raison de ce doute qui paroist tout à fait hors de raison.]

Spart. n. C. p.  
50. 2. b.

'Les dernieres paroles de ce discours *maturâ resurrectione compenses*, a ont donné occasion à quelques uns de dire que S. Ambroise avoit esté dans l'opinion des Millenaires, qui mettoient deux resurrections. Blondel soutient qu'il est tout à fait opposé à cette opinion, & donne à cet endroit un sens tout different, [qu'il faudroit examiner.] Les Benedictins ne disent rien là-dessus.

Amb. div. h. 2.  
p. 116. b. l.  
4 Flond. Siby.  
l. 2. c. 22. p. 224.Amb. l. 2. p.  
1196. b.

## NOTE XLVIII.

*Temps de l'entrée d'Eugene en Italie.*

Pour la page  
247. § 72.

[Nous ne croyons pas pouvoir mettre avant l'an 393, l'arrivée d'Eugene en Italie, qui obligea S. Ambroise à quitter Milan,] d'autant que le Saint distingue bien clairement ce temps là du commencement de l'Empire d'Eugene. Il y avoit mesme déjà longtemps qu'Eugene avoit accordé les revenus des sacrifices; & il ne les avoit accordez qu'après les avoir refusez deux fois. Outre cela l'histoire de la guerre contre les François, faite durant l'hiver, & suivie du traité qu'Eugene fit avec eux sur les bords du Rhein, [est une preuve qu'il estoit encore dans les Gaules au commencement de cette année: & il est plus aisé de croire qu'il n'en estoit pas encore sorti, que de dire qu'il vint des Gaules en Italie, & de là revint dans les Gaules, pour retourner encore en Italie; outre que] 'comme S. Ambroise ne retourna à Milan qu'après qu'Eugene en fut sorti [en l'an 394,] pour

Amb. ep. 15. p.  
220. c.

a.

Gr. T. h. Fr. l. 2.  
c. 9. p. 62.Amb. vit. p.  
85. c.



marcher contre Theodose, [nous serions contraints de dire ou que S. Ambroise fut deux ans hors de Milan, durant mesme qu'Eugene en estoit bien éloigné, ou qu'il en sortit deux fois à cause d'Eugene, ce qui est difficile à croire, & n'est autorisé de personne.]

l'autre vie de S. Zenobe cite de telle-ci, font voir que cela est sans apparence.] Gennade ne marque point, & n'avoit garde de marquer cette belle piece entre les ouvrages de S. Simplicien, qui estoit mort [douze ans au moins] avant Saint Zenobe.

Genn. c. 36.

Boll. p. 50. b.

NOTE XLIX.

*Sur l'église dédiée à Florence par S. Ambroise.*

'La vie de S. Zenobe dans Surius, qui du reste ne peut avoir d'autorité, dit que l'église dédiée à Florence par S. Ambroise, estoit hors des murs de la ville, & portoit le nom de S. Laurent. Paulin l'appelle la basilique Ambrosienne.

'Une autre vie de S. Zenobe plus ancienne, parle de la basilique Ambrosienne, & de celle de S. Laurent, sans marquer que ce fust la mesme. Ughellus mesme dit plutost, que cette eglise qu'on avoit d'abord appelé la basilique Ambrosienne, porta ensuite le nom de S. Laurent.

'Bollandus croit qu'encore que cette vie ne puisse estre de S. Simplicien, elle est neanmoins écrite dans le V. ou VI. siècle, parceque S. Antonin & d'autres qui l'ont copiée, donnent à l'église cathédrale de Florence le titre de Saint Sauveur, & que cette eglise de Saint Sauveur a esté ruinée par Totila vers l'an 545. [C'est une conjecture tirée de bien loin, & qui suppose qu'on n'a pu savoir que par cette vie l'ancien titre de la cathédrale de Florence, & que l'auteur l'a marquée par le nom qu'elle portoit de son temps, & non par celui qu'elle avoit eu du temps de S. Zenobe. Mais quoy qu'il en soit, il nous suffit que cette vie estant d'un faussaire, ou falsifiée à dessein, elle ne peut faire d'autorité.]

Ce qui nous surprend davantage, c'est que] cette vie se trouvant encore, & Bollandus en citant un grand endroit, [non seulement il ne la donne pas, mais je ne voy pas mesme qu'il en parle] dans l'énumération qu'il fait des vies de S. Zenobe, pour rendre raison de celles qu'il donne ou qu'il n'a pas jugé nécessaire de donner. [Est-ce qu'il l'a trouvé si méchante, qu'il en a eu honte? Il le falloit donc dire nettement, & ne nous le pas laisser à deviner par un *'non æquè feliciter*, qui le peut signifier d'une manière bien obscure, & qui m'est encore plus obscur s'il signifie autre chose.]

'La vie de S. Zenobe écrite par Jean d'Arezzo l'an 1438, du temps du Concile de Florence, cite encore l'autorité de Laurent Evêque de Melphe [dans la Basilicate, ] ou plutost Archevêque d'Amalfi [sur la cote de la Principauté Citerieure, ] qui fut fait Evêque en l'an 1024, & mourut en l'an 1048. Ughellus

c) Mabi. mus. p. 116. a) 1 coll. p. 50. a. b.

p. 5. 52.

p. 50. f.

p. 51. e.

Sur. 25. may. p. 500. § 8.

Ugh. t. 4. p. 24. b.

p. 5. 24.

c.

Pour la page 249. § 73.

Sur. 15. may. p. 500. § 8.

Amb. vit. p. 92. g.

Ugh. t. 3. p. 19. a) 22. a.

p. 24. d.

Pour la page 251. § 74.

Sur. 25. may. p. 298.

p. 299.

p. 500. § 8.

Mabi. mus. p. 116. coll. 25. may. p. 50. a.

NOTE L.

*Sur les vies de S. Zenobe &c.*

'Nous avons dans Surius une grande histoire de S. Zenobe de Florence, mais qui n'est écrite qu'après le Concile de Florence, partie sur ce que les Grecs en avoient appris aux Florentins durant ce Concile, partie sur d'autres memoites, [apparemment aussi authentiques que ceux là. Au moins il est certain que cette vie est toute pleine de fautes contre l'histoire, & mesme contre la discipline de l'Eglise.] Elle cite souvent un Simplicien, comme ayant écrit la vie de Saint Zenobe; & il est visible qu'elle veut que l'on croie que c'est le successeur de S. Ambroise, quoiqu'elle ne le dise pas. C'est en effet ce qui est porté par cette piece mesme, (car elle se trouve encore dans des manuscrits.) Mais les fautes qui y sont, [& les choses mesmes que

- nous a donné la vie qu'il a écrite de S. Zenobe, & il l'appelle une histoire tres pure. <sup>1</sup>Bollandus l'a encore donnée après luy. <sup>2</sup>Laurent l'écrivit à la priere de quelques Florentins, <sup>b</sup>partie sur le recit de quelques personnes graves & religieuses, <sup>c</sup>partie sur ce qui y estoit, dit-il, tellement public dans toute la Toscane, que l'on n'osoit pas en douter. <sup>d</sup>Car on n'avoit alors aucune histoire de ce Saint. On pretendoit seulement qu'il y en avoit eu une autrefois, mais qu'elle avoit esté perdue dans un embrasement. [Ainsi on voit que cette histoire ne peut avoir grande autorité ;] <sup>e</sup> & il y a d'ailleurs quelques faits qui par eux memes sont peu probables. [Du reste elle est plus abondante en paroles & en louanges generales, qu'en histoires particulieres.]
- <sup>f</sup> Elle assure que S. Zenobe n'estoit point encore Evefque lorsque Saint Ambroise vint à Florence, & Ughellus veut en un endroit qu'il n'ait commencé qu'en 394, quoiqu'en un autre il mette son election vers l'an 376. <sup>g</sup> La vie de S. Crescent qu'on dit avoir esté Soudiacre sous S. Zenobe, le fait aussi Evefque longtemps avant que S. Ambroise vint à Florence. Elle dit bien des choses & de S. Zenobe & de Saint Ambroise. <sup>h</sup> Mais c'est une piece toute nouvelle, & qui ne peut pas avoir d'autorité. <sup>i</sup> Il faut dire la mesme chose de l'histoire de S. Eugene qu'on pretend avoir esté disciple de Saint Ambroise, & ensuite Archidiacre de Florence sous S. Zenobe. Ferrarius mesme reconnoist qu'il y a à corriger dans ce qu'on dit de luy. Il cite une lettre de Saint Ambroise à la vierge Marcelle, où cet Eugene son frere est loué. [Je ne sçay ce que c'est.]
- <sup>j</sup> Le martyrologe Romain met S. Eugene le 17 de novembre, & S. Crescent le 19 d'avril. <sup>k</sup> On presume que ce dernier est mort en 395 ou 396, & S. Crescent un peu avant luy. <sup>l</sup> Mais dans le vray on n'en sçait rien, [n'y ayant rien d'ancien ni d'assuré dans ce qu'on dit de l'un & de l'autre.]
- <sup>m</sup> Laurent d'Amalfi, selon lequel Saint Zenobe n'estoit pas encore Evefque en 393, dit qu'il vécut jusqu'à une grande vieillesse, & que neanmoins il mourut du temps d'Arcade & d'Honoré, c'est à dire en 407 au plus tard, s'il est mort le 25 de may. [Cela ne s'accorde guere. Mais il faut necessairement qu'il ait passé l'an 408, auquel mourut Arcade,] <sup>n</sup> puisqu'il vivoit encore lorsque Paulin écrivoit la vie de S. Ambroise, c'est à dire en 412 au plus tost, <sup>o</sup> § 2. <sup>p</sup> Ughellus qui veut qu'il soit mort en 407, se fonde sur une inscription, qui porte qu'un arbre reverdit lorsqu'on transporta le corps de S. Zenobe de l'église de S. Laurent à la grande eglise de Florence, le jeudi 26 de janvier de l'an 11 des Empereurs Arcade & Honoré, qui estoit l'an 408 de l'Incarnation du Sauveur. [Selon cette inscription il faut mettre la mort de Saint Zenobe non en 407, mais assez longtemps auparavant,] <sup>q</sup> son corps ayant esté plusieurs années dans l'église de Saint Laurent avant cette translation, selon Laurent d'Amalfi.
- [Mais l'inscription n'est pas du temps où l'on ne savoit ce que c'estoit que de conter par les années de J. C. ni des Empereurs. Et de quelque temps qu'elle soit, elle se détruit elle mesme. Car la onzième année d'Arcade & d'Honoré n'est pas l'an 408 de J. C. mais l'an 405 ou 406, & le 26 de janvier estoit aussi le jeudi en l'an 405, & non point en l'an 408.] <sup>r</sup> C'est pourquoy Bollandus met la translation de Saint Zenobe en 405. [Il sera donc mort en l'an 404 au plus tard, deux ans avant la défaite de Radagaise,] <sup>s</sup> qu'il faut mettre à la fin de 405, [ou en 406. <sup>t</sup> *Honoré § 11, 12.*] <sup>u</sup> Et cependant il est certain par Paulin qu'il vivoit encore après cette défaite. Ainsi il faut absolument abandonner l'inscription, & se contenter de savoir que S. Zenobe estoit Evefque au commencement du V. siecle, & vivoit encore en l'an 412 au moins.] <sup>v</sup> Quelques modernes marquent

Ugh. t. 3. p. 18. d.

p. 10. d.

p. 21. c.

p. 22. a.

Amb. vit. p. 92. a.

Ugh. t. 3. p. 25. a. b.

p. 22. a.

Eoill. 7. feb. p. 51. c.

c.

Amb. vit. p. 92. a. b.

Eoill. 25. may. p. 50. c.

d'verses autres epoques de sa mort, dont ils ne donnent aucune preuve.

p.49.c.

'On a quelquefois confondu Saint Zenobe de Flotence avec Saint Zenobe Evefque de Fiefoli, qui vivoit à la fin du IX. siecle.

NOTE LI.

*Sur la vie de S. Severe de Naple.*

Pour la page  
255-575.

Ugh.t.6.p.  
49|Boll.30.  
apr.p.767.f|  
769.f.

'La vie de S. Severe Evefque de Naple, que Bollandus nous a donnée après Ughellus, est écrite par un Anonyme du temps des Lombars, avant l'an 800 selon quelques uns, ou vers l'an 800 selon Ughellus. [Ainsi elle ne peut pas tirer d'autorité du temps où elle a été écrite.] Elle a été faite pour d'autres

Ugh.p.49.a.

qui vouloient mettre en vers l'histoire du Saint, & elle seroit de leçons pour sa feste au siecle dernier. Elle ne consiste qu'au recit de la resurrection d'un mort, en l'enumeration des eglises & des peintures que le Saint avoit fait faire &c.

p.767.f.

& en l'histoire de sa mort. Bollandus trouve des choses dans la premiere partie qui ne sont point vraisemblables, & quoique le fond en soit indubitable, dit-il, l'auteur en ajuste les circonstances à sa fantaisie, ou sur la tradition du peuple.

p.769.f.

[Pour l'histoire de sa mort, on voit qu'elle est copiée sur celle de S. Paulin par Urane, en l'abregeant un peu, & en changeant les noms propres. Ainsi il n'y a guere d'apparence de rien fonder sur cette piece.] Ughellus reconnoist qu'il y a des choses à corriger, & Bollandus avoue qu'il en a retranché diverses choses qui paroissent estre d'un auteur encore plus nouveau que la fin du VIII. siecle.

Sur.22.jun.p.  
285.286.

Ugh.p.49.a.  
b.  
4|Boll.30.apr.  
P.770.c.

'Selon ce que Bollandus en a retranché, Saint Severe a gouverné 12 ans du temps de S. Silvestre, & 24 ans après sa mort, c'est à dire jusques en l'an 359.

Ugh.t.6.p.52.  
d.

'Mais il est certain que l'Eglise de Naple a été gouvernée durant ce temps là par d'autres Evefques; & sa vie porte qu'il a fondé un monastere de Saint Martin, [mort en l'an 397 au plustost.] Aussi

Boll.30.apr.  
P.767.b.

p.768.c.

p.767.b.

l'epoque de Saint Silvestre n'empêche point Bollandus de croire avec Baronius, que c'est le mesme Severe Evefque de Campanie à qui S. Ambroise écrit, & l'Evefque Severe que Symmaque recommande avec eloge. [Que si cela est, il estoit Evefque en 394. Ughellus le fait succeder à S. Maxime, ou plustost à Zosime, qui ayant été mis à la place de S. Maxime, se deposa volontairement vers l'an 364. V. § 74. Que s'il a gouverné 46 ans & un peu plus, comme porte un autre endroit de sa vie, il doit estre mort vers l'an 410, & c'est à peu pres ce que suit Ughellus.]

Sym.l.7.ep.  
51.P.281.

NOTE LII.

Pour la page  
257-577.

*Sur la vie de S. Gaudence de Novare.*

[Quoique nous nous servions ici de la vie de S. Gaudence de Novare, pour éclaircir des points sur lesquels nous n'avons pas d'autre lumiere, nous ne pretendons pas, neanmoins la faire passer pour une piece fort authentique;] Ughellus n'ayant été écrit que du temps de Leon Evefque de Novare, contemporain du Pape Paul, c'est à dire vers l'an 760, [elle ne peut avoir qu'une autorité fort mediocre. Il y a mesme des fautes contre l'histoire.] comme ce qu'elle dit que S. Gaudence après avoir demeuré quelque temps à Milan avec S. Martin, accompagna S. Eusebe de Verceil dans son exil. [Car S. Eusebe fut certainement banni en l'an 355, & S. Martin ne vint à Milan qu'après que S. Hilaire eut été banni en 356.] C'est pourquoy Bollandus dit qu'il alla visiter S. Eusebe banni, plustost qu'il ne l'accompagna dans son bannissement. On y trouve divers endroits dans les mesmes termes que dans l'ancienne histoire de S. Denys de Paris, qui peut aussi avoir été faite vers la fin du VIII. siecle; de sorte qu'il est facile de juger que l'une a pris de l'autre, mais il n'est peutestre pas aisé de dire quelle est la premiere.

Boll.2.jan.p.  
421-5 21.

Bar.22.jan.  
Boll.22.jan.p.  
417-5 3.

p.49-5 6.7.

p.417-5 4.

p.419-5 19.

## NOTE LIII.

Que la lettre 25 est certainement de S. Ambroise.

[La lettre 25 de S. Ambroise à ceux de Verceil, ne dit pas un mot de Limene Evêque de cette Eglise après S. Eusebe;] ce qui a fait juger à quelques uns qu'elle estoit écrite après la mort de S. Eusebe même, & non pas après celle de Limene, comme nous le croyons. [Mais outre que S. Eusebe estoit mort dès l'an 370, selon Saint Jerome, cinq ans avant l'élection de Saint Ambroise,] il y est parlé assez visiblement de l'élection de Néetaire: & ainsi elle ne peut avoir esté écrite au plustost qu'à la fin de l'an 381.

[Il y a eu quelques personnes qui ont douté si elle estoit de S. Ambroise, parce, disent-ils, qu'il y est parlé de Venise, *Venetiaronum*, qui n'a commencé à estre qu'après la mort du Saint: Comme s'il n'estoit pas visible que ce mot marque en cet endroit non la ville de Venise, mais la province d'alentour qui portoit ce nom longtems auparavant.] Rivet a vu la foiblesse de cet argument; & néanmoins pour ne le pas perdre tout à fait, il dit qu'il n'a point vu le nom de *Venetia* au pluriel pour la province; [ce qui ne peut passer que pour une chicanerie puerile;] quand ce mesme terme ne seroit pas employé dans la lettre 12, p. 201. d, qui est la celebre du Saint à Valentinien II. contre Symmaque.

Rivet dit qu'il y a encore d'autres choses dans cette lettre qui la rendent justement suspecte. [Je ne sçay point ce qu'il peut marquer, si ce n'est peutestre le titre de la lettre,] & un passage à la fin qui est tiré mot à mot du commentaire du Saint sur S. Luc; [ce qui n'est pas considerable, puisque les auteurs peuvent aisément se copier eux mesmes;] & S. Ambroise copie encore un autre endroit de son 4<sup>e</sup> livre sur la foy dans son commentaire sur S. Luc, [qu'il fit seulement cinq ou six ans après. Pour

le titre, il est vray qu'il peut paroître suspect, & que toutes les autres lettres où il s'en trouve de semblables, sont re-jettées avec sujet comme fausses & supposées. Mais quoy qu'on puisse dire de ce titre, cela ne touche point le corps de la lettre qui convient si parfaitement à S. Ambroise, soit pour toutes les circonstances de l'histoire qui y sont en grand nombre, contre l'ordinaire des pieces supposées, soit pour le style & la maniere d'écrire & de tourner les choses, qu'il n'y a pas ce me semble le moindre lieu de douter qu'elle ne soit de luy; & je croy qu'on peut dire qu'il n'y en a aucune qui soit plus certainement de S. Ambroise. Blondel la cite dans son livre de la Primauté p. 937.] & les Benedictins la soutiennent de mesme.

## NOTE LIV.

Sur l'epitaphe de Saint Honorat de Verceil.

Baronius cite l'epitaphe de S. Honorat de Verceil comme une piece d'autorité: [ & nous ne voyons rien qui nous empesche de la croire ancienne, & mesme originale, nonobstant ] le titre de Martyr qui y est donné à Saint Eusebe; [Car on le luy a pu donner, quoiqu'en un sens moins propre, à cause de ses souffrances. Je n'en entens point le cond vers. Mais je pense que ce que Ughellus nous donne comme une seule epitaphe, en doit faire trois, dont la seconde commence à *Tertius hanc urbis* &c. & la troisieme à *Terris ac caelo* &c. Au lieu de *Sermonibus complens*, le sens & le vers demandent *sermones*.

Baronius a mis ce Saint dans le martyrologe Romain le 28 d'octobre, sur l'autorité de l'Eglise de Verceil, où l'on en fait néanmoins le 29. [Je ne sçay si c'est une pute bevue,] ou que la feste s'estant faite autrefois le 28, ait esté transférée au 29, à cause de S. Simon & S. Jude.

## NOTE LV.

Pour la page  
268. § 77.

Bar. 370. § 127.

Amb. ep. 25. p.  
246. c.

Bar. 8. § 31.

Amb. r. 1. B. p.  
745. c. d.

Pour la page  
268. § 77.

Riv. l. 3. c. 17. p.  
333

Bar. 28. oct. i.

Ugh. r. 4. p.  
1049. a.

p. 333.

Amb. ep. 25. p.  
246. k. l. in Luc.  
201. d. p. 229. d. l.  
b.

p. 1048. d. l. Ferr.  
p. 620.

in Luc. 1. p. 22.  
c. de fid. 1. c. c.  
4. 2. 4. p. 13. b.

## NOTE L V.

*Sur la vie de S. Laurent de Novare.*

'Baronius à qui l'on avoit, dit-il, envoyé de Novare la vie de S. Laurent, dit qu'il souffrit sous Valentinien I, & la vie de S. Gaudence semble dire que ces deux Saints avoient esté unis ensemble par S. Ambroise; [qui n'a esté fait Evêque que dans la dernière année de ce prince. Mais rien de tout cela ne s'accorde avec ce que dit cette vie,] que S. Laurent estoit mort lorsque S. Gaudence suivit S. Martin & S. Eufèbe de Verceil: car si cela est, il faut que S. Laurent ait souffert sous Constance avant l'an 355, auquel S. Eufèbe fut banni. Je ne sçay ce que c'est que cette vie de S. Laurent envoyée à Baronius.] Bollandus n'en dit pas un mot, & n'a rien eu de ce Saint que ce qui en est dans la vie de S. Gaudence, & les nouvelles leçons de Verceil qui font la même chose.

## NOTE LVI.

*Temps de la mort de S. Ambroise.*

[On ne peut pas mettre la mort de S. Ambroise plutôt qu'en 397,] puisqu'il survécut Theodose de pres de trois ans, *ferè triennium*, dit Paulin. Cela oblige même à ne la pas mettre plus tard que le 17 janvier 398, puisque Theodose est mort le 17 janvier 395. Ainsi puisque S. Ambroise est mort le samedi saint, c'est à dire vers le mois d'avril, il faut mettre sa mort en 397, si nous voulons nous attacher aux termes de Paulin. Le samedi saint en 397 estoit le 4 d'avril; & c'est en effet le jour auquel la feste de S. Ambroise est marquée dans un exemplaire des martyrologes de S. Jerome, dans Bede, Ufuard, Adon, Florus, Raban, Vandelbert, Notker, & dans tous les autres posterieurs. Un ancien catalogue des Evêques de Milan marque le 5, mais pour son enterrement, *depositus*, qui se fit effectivement le jour de Pasque

*Hist. Eccl. Tom. X.*

[5<sup>e</sup> d'avril.] Baronius montre encore qu'il n'a pu passer l'an 397 par un Concile d'Afrique, qui des le mois de septembre de la même année adressa une lettre à Saint Simplicien son successeur. Paulin dit que S. Sifinne & S. Alexandre furent martyrisés après la mort de S. Ambroise; & ils le furent le vendredi 29 de may, c'est à dire en 397; [n'y ayant pas moyen de le differer jusqu'en 403, comme nous le montrerons autrepars.]

Mais quoique cette époque soit si bien établie, Bollandus la conteste néanmoins, & soutient que S. Ambroise est mort en l'an 398, & par conséquent le 17 d'avril, auquel le samedi saint tomboit cette année là; & il a pour luy une autorité qui assurément est considérable, savoir la chronique de Marcellin. Car quoique Baronius suppose

en 397, § 35, que cette chronique met la mort de S. Ambroise en l'an 397, néanmoins dans toutes nos éditions elle la met en l'an 398. [Ce qu'il faut donc dire sur cela, c'est que quelque exacte que soit cette chronique, elle n'est pas néanmoins sans faute: Et pour en donner quelques exemples de ceux qui se présentent les premiers, elle fait ordonner Néctaire par S. Melece, mort avant qu'on eust la moindre pensée de le choisir: Elle dit en l'an 382, que le corps de Valentinien fut apporté d'Italie, quoiqu'il soit mort certainement au bord du Danube. Elle met la même année la mort du Pape Damase, qui vivoit certainement encore en l'an 384, & qui selon toutes les apparences est mort au mois de decembre. Il est donc permis d'examiner cette chronique, & de l'abandonner quand on en a de justes raisons, comme on en a sans doute en cette rencontre.

Car pour les autres preuves dont Bollandus tâche de l'appuyer, on peut dire qu'elles sont toutes tres foibles.] Il dit

D D d d d

Bar. 397. § 35.

Amb. vit. p. 92. i. k.

Sur. 29. may, P. 321. § 3.

Boll. apr. t. 11. P. 38-41.

P. 38. f.

P. 39. b.

Pour la page 260. § 77.

Bar. 30. apr. d.

Boll. 22. jan. P. 418. § 1.

P. 419. § 6. 7.

Boll. 30. apr. P. 763.

Pour la page 261. § 78.

Amb. vit. p. 86. 87.

P. 91. k.

Tuch. cycl. p. Florent. p. 418.

Boll. apr. t. 1. P. 41. a.

Mab. mus. p. 110. 116.

Amb. vit. p. 91. k.

dix, ce qui ne peut revenir au 4 d'avril. Mais il ne dit point de quelle antiquité ni de quelle autorité sont toutes ces pièces. Et si ces quatre mois & cinq jours, (car il paroît que c'est ainsi qu'on lie presque partout,) contez depuis le 7 de decembre, ne reviennent pas au 4 d'avril, ils ne reviennent pas non plus au 17.

Mabillon p. 110.

'Le Pere Mabillon a fait imprimer un de ces catalogues, qui avec ces quatre mois & cinq jours, ne laisse pas de mettre l'enterrement du Saint le 5 d'avril. [Ainsi il se pourroit bien faire qu'on auroit conté depuis le 30 de novembre que S. Ambroise fut baptizé : car de là au 4 d'avril il y a les 4 mois & 5 jours en contant les deux extremes ; & on peut avoir conté jusques au 5 qu'il fut enterré. On peut voir ce que nous avons dit à la fin de la note 3, pour faire voir qu'il ne se faut guere arrester à toutes ces pièces.]

Bollandus p. 32-30.

'La dernière preuve de Bollandus, c'est que bien des legends, bien des auteurs, bien des breviaires, & quelques peintures, nous assurent que Saint Ambroise disant la Messe à Milan, s'endormit durant deux ou trois heures, pour aller à Tours en chappe violette &c. faire l'enterrement de S. Martin qui n'est mort qu'au mois de novembre 397, & le Cardinal Federic Borromée n'a jamais voulu qu'on ostât cette histoire du breviaire de Milan. Mais la plus grande raison que ce Cardinal allegua pour son histoire, fut, qu'elle est dans Saint Gregoire de Tours, dont il fit un grand éloge, [& dont nous preferons sans difficulté l'autorité à Hilduin, & aux autres postérieurs, mais non pas à ceux qui sont plus anciens, surtout quand il s'agit de visions & de miracles.]

p. 40. d. 2.

p. 3. d.

'Il est vray que Bollandus tâche de se défaire de l'autorité de Paulin, en pretendan-  
*te* que *ferè* signifie à peu pres, & un peu plus aulibien qu'un peu moins ; & il raporte quelques endroits du nouveau Testament, où il est mis pour l'*ὅτι*

des Grecs ; [comme si l'on traduisoit toujours les mots par d'autres qui eussent absolument la mesme force. Il devoit chercher des exemples où il se prît pour un peu moins : & puisqu'il n'en allegue aucun, il y a de l'apparence qu'il seroit difficile d'en trouver.]

'Il s'incommode avec raison de ce que tous les martyrologes mettent la fête de S. Ambroise le 4 d'avril, & aucun le 17. Il tâche d'en deviner des raisons auxquelles il y a bien de l'apparence que Bede n'a jamais songé, & d'infirmen-  
*te* cette preuve par les martyrologes qui mettent la mort de J. C. le 25 de mars. [Mais quand il n'y auroit point d'autre difference entre ces deux faits, il suffit de dire que l'un & l'autre montre la croyance où l'on a esté. Et puisqu'on a cru que Saint Ambroise estoit mort le 4 d'avril, & que cette croyance s'accorde parfaitement avec les monumens authentiques, nous la suivrons jusqu'à ce qu'on nous en montre évidemment la fausseté.]

p. 0. 455

'Il est encore plus embarrassé sur le Concile d'Afrique : & il est réduit à dire que comme S. Ambroise estoit fort occupé, & peutestre malade, le Concile aima mieux consulter le Prestre Simplicien. [C'est avouer que l'objection est sans réponse. Car quand il auroit trouvé des exemples où, je ne dis pas un Concile, mais un seul Eveque appelle un Prestre *Consecratorum*, comme on lit en cet endroit, au lieu de *Compresbyterum* ; il nous permettra de croire que S. Ambroise n'eût jamais d'affaire plus importante que de répondre à toute l'Eglise d'Afrique en corps ; & que quand on auroit appris le premier de septembre, qu'il estoit malade, on avoit sujet d'esperer qu'il seroit guéri avant que les deputez de l'Afrique fussent arrivez à Milan.] Il doute si cet endroit n'est point d'un autre Concile tenu en l'année 419, [auquel & Simplicien & Sirice estoient morts depuis longtemps.]

p. 41. b. d.

Bollandus p. 41. c.

Il ne s'objecte pas le temps du martyre de S. Sifinne & de S. Alexandre, auquel il est impossible de répondre, si l'on ne dit que l'endroit est corrompu : Mais c'est ce qu'il n'est pas permis de dire sans de fortes preuves. ] Il a vu enfin cette difficulté en travaillant sur Saint Sifinne &c. & il s'en tire d'une maniere que nous n'aurions pas devinée, en prétendant que c'est la translation de ces Saints que Paulin met après la mort de Saint Ambroise, & non leur martyre. [Cela suffit, mais pour ceux qui n'auront pas lu l'endroit.]

NOTE LVII.

Sur l'Hexaemeron de S. Ambroise.

'Dans un endroit de l'Hexaemeron de Saint Ambroise, on lit ces paroles : *Et cum paululum conticuissim ; iterum sermonem adorfus aio &c* : ce qui nous marqueroit que S. Ambroise auroit luy même mis ces sermons par écrit après les avoir composez, & en auroit fait la tissure. Et il paroist que cela luy estoit assez ordinaire. Neanmoins Sixte de Sienne soutient que dans les anciens exemplaires, il y a *conticuisset & ait*. Les Benedictins l'ont trouvé de même dans tous leurs manuscrits, & l'ont mis dans leur edition, quoique toutes les precedentes eussent *conticuissim & aio*.

NOTE LVIII.

Que le traité des Stations n'est point apparemment de S. Ambroise.

'Saint Jerome se plaint que des personnes habiles de l'Eglise, appellent la neuvieme Station *Kaphca* au lieu de *Daphca*, l'expliquoient *curatio*, contre la verité du texte, & tiroient ensuite des moralitez de cette faulx interpretation. Cela semble avoir raport au livre de 42 Stations attribué à Saint Ambroise, où, quoiqu'on lise *Daphca*, il est néanmoins interpreté *sanitas* ; & on sçait que Saint Jerome n'a pas fait difficulté de blâmer

diverses choses dans les écrits de Saint Ambroise. ] On voit aussi dans le même écrit *Lebna* interpreté par *deulbatio* : ce que S. Jerome reprend comme une faute que l'on avoit faite. [Mais avec tout cela, il est difficile de se persuader que ce traité des 42 Stations soit de S. Ambroise, tant le style & le genie en paroist bas & foible, au prix de celui de ce Saint. Il cite assez souvent Joseph, de quoy on ne pourroit peutestre rien inférer,] s'il n'en raportoit les propres termes, [ce qui ne paroist guere du genie de S. Ambroise,] & s'il ne l'alloit pour prouver des choses qui sont positivement dans la Bible. Il y en a qui pourroient douter que le terme de la *Terre-sainte* pour dire la Palestine, fust fort en usage du temps de Saint Ambroise ; néanmoins il se trouve souvent dans S. Jerome. Sixte de Sienne dans le catalogue qu'il fait des ouvrages de S. Ambroise sur l'Ecriture, ne parle point de celui-ci. Les Benedictins l'ont mis dans l'appendix des ouvrages de ce Pere, comme n'estant point de luy.

NOTE LIX.

Si la seconde apologie de David est de S. Ambroise.

[Nous avons dans les œuvres de S. Ambroise deux apologies de David, dont la seconde contient une grande partie de ce qui est dans la premiere. Et c'est ce qui fait douter si elle est véritablement de S. Ambroise, qui n'auroit pas ce semble repeté deux fois les mêmes choses. La différence du style est encore plus forte pour montrer que ce traité n'est pas de luy ;] & Bellarmin, Possévin, Erasme, M<sup>r</sup> le Fevre entre les Catholiques, aussi bien que Rivet entre les heretiques, ont cru en effet qu'il n'en estoit pas. [On peut ajouter que Saint Augustin cite plusieurs fois absolument l'apologie de David, & ne l'appelle jamais la premiere. Sixte de Sienne n'en

DDd d ij

29. may, p. 38.  
f.

Pour la page  
287. § 86.

Amb. hex. l. 5.  
c. 12. p. 70. d.

Sixte. l. 4. p.  
240. l. b. c.

Amb. t. 1. f. p.  
95. b. f.

Pour la page  
292. § 89.

Hier. ep. 127. §  
2. p. 45. a.

Amb. man. p.  
462. iii.

p. 474. l.

Hier. ep. 127. §  
17. p. 47. b.

Amb. de man.  
p. 10. b.

p. 48. f.

Hier. in Ruf. l.  
1. c. 2. l. 1. p.  
200. c.

Amb. t. 1. B.  
p. 4. f.

Pour la page  
292. § 89.

L'abb. celi etc.  
p. 49.

Amb. t. 1. p. 704. 706.

parle point dutout.] Les Benedictins ajoutent encore de nouvelles raisons, pour croire que c'est plustot un imitateur de S. Ambroise, que S. Ambroise; & reconnoissent surtout la difference du style, [ce qui paroist suffire pour ne pas hesiter à rejeter une piece] que l'on ne trouve point avoir esté attribuée à Saint Ambroise avant le XII. siecle.

p. 707.

R. t. 1. p. 108. p. 321.

'Erasme croit qu'elle peut estre du mesme auteur que les livres De la vocation des Gentils, qui a, dit-il, imité la diction de Saint Ambroise, & l'a mesme surpassé en certaines choses. 'L'auteur y parle des Ariens, des Photiniens, & des Sabelliens, comme d'heretiques de son temps; [ce qui peut donner sujet de croire qu'il n'a pas écrit plustard que le commencement du V. siecle.] 'D'autre part cependant il semble combattre l'heresie des Monothelites, [qui n'a commencé que dans le VII. siecle.] 'Il dit que la loy & la synagogue a esté abolie, *per incursionem barbarorum*. [Ces barbares ne sont autres que les Romains; & un Romain les traiteroit-il de barbares?] 'Ce livre est une suite de plusieurs sermons; [ce qui est ordinaire à S. Ambroise: mais d'autres peuvent avoir fait la mesme chose.]

Amb. ap. D. J. t. 1. p. 107. f.

c. 12. p. 57. i.

c. 2. p. 514. i.

c. 5. p. 58. d. e. c. 1. p. 55. e.

Pour la page 292. 921.

## NOTE LX.

*Des écrits sur Salomon attribuez à Saint Ambroise.*

Rivet. L. 3. c. 10. p. 321.

'Rivet reconnoist que le livre de Salomon dans S. Ambroise, est beau & bien écrit, mais il pretend qu'il y a quelque difference pour le style. 'S'il entend le traité sur ces paroles des Proverbes, *Tria sunt impossibilia &c.* la difference du style qu'il y remarque n'est pas fort sensible. 'Tous les heretiques qui y sont nommez en un endroit, ne passent pas le temps de Saint Ambroise. On y trouve mesme Urface & Valens, [ce qui marque un auteur assez proche de leur temps & de leur pays, comme ce Saint.] 'Je ne

Amb. t. 1. p. 1020.

in Sal. c. 4. 1023. d.

f. c. 1. p. 1021. m.

scay pas néanmoins si le mot de psalmo-  
graphie qui y est employé par deux fois,  
est fort commun dans S. Ambroise. 'Ce  
qu'il dit que J. C. guerit S<sup>te</sup> Marthe d'un  
flux de sang, ne se trouve pas autorisé.

c. 5. p. 1024. b.

[Il y a ensuite un autre petit traité sur  
la mesme matiere, qui ne suit pas tout  
à fait le precedent. Il semble avoir moins  
l'air de S. Ambroise.]

'Le traité sur cet autre endroit des  
Proverbes, *Mulierem fortem quis inveniet?* &c. est un sermon fait en une feste  
de Martyrs, parmi lesquels il y avoit  
plusieurs femmes. C'est pourquoi cela  
convient mieux au jour de S<sup>te</sup> Perpetue,  
ou de quelque autre semblable, qu'à ce-  
lui des Macabées, comme porte le titre.

c. 1. p. 1097. b.

'L'une des Saintes avoit fait cette ré-  
ponse, *Honorem Cesari tanquam Cesari  
reddite, timorem autem Deo.* [Ce traité  
n'a point ce me semble l'air de Saint  
Ambroise, mais il a beaucoup celui de  
S. Augustin, comme on le marque sur  
le titre de ce Pere.] 'Il parle contre les  
Donatistes, & nommément contre Do-  
nat leur chef, l'opposant à S. Cyprien;  
[ce qui ne convient point dutout à Saint  
Ambroise. Les Benedictins ont retran-  
ché de leur edition de ce Pere tous ces  
opuscules.]

c. 10. p. 1104. l. m.

c. 2. p. 1098. d.

## NOTE LXI.

Pour la page 296. 921.

*Sur la huitieme lettre de S. Ambroise.*

'Saint Ambroise dans une lettre à  
Sabin, dit qu'il la commence par la per-  
drix de Jeremie, par où il avoit fini la  
precedente qu'il avoit écrite à Irenée  
contre Apollinaire sur le sacrement de  
l'Incarnation du Seigneur. 'La huitieme  
lettre qui est sur l'Incarnation & contre  
Apollinaire, finit par cet endroit de Je-  
remie; mais elle est adressée à l'Evesque  
Sabin, [ & non pas à Irenée. ] 'S. Leon  
la cite aussi comme une lettre à l'Eves-  
que Sabin, & Leonce de mesme dans  
son premier livre contre Nestorius &  
Eutyche, sinon qu'il en fait un livre. [ Il  
n'est pas impossible que Saint Ambroise

Amb. t. 4. p. 1122. a.

e. p. 3. p. 129. f.

Leo, e. p. 134.

Bib. 1. p. c. 4. 2. p. 977. c.



ait écrit deux lettres sur l'Incarnation contre Apollinaire, l'une à Irenée & l'autre à Sabin, & qu'il les ait finies toutes deux par l'endroict de la perdrix. Mais il est encore moins impossible que *ad Irenœum*, ait esté ajouté au texte, s'y estant glissé de la marge où on l'avoit mis par bevue, peuteestre parceque la lettre qui precede dans l'impression est adressée à Irenée. Il est certain qu'on n'a point de lettre à Irenée qui finisse par la perdrix. ] Et puisque S. Ambroise dit positivement que celle à Sabin, où il s'entend sur cette perdrix, est la continuation de l'autre, [il est visible qu'elles estoient écrites toutes deux à une mesme personne.]

NOTE LXII.

*Si les livres des Sacremens sont de Saint Ambroise.*

[A juger des livres des Sacremens, selon que nous les avons aujourd'hui dans les impressions de S. Ambroise, le style ce me semble en est moins noble, moins fort, & moins élevé que celui de S. Ambroise, & mesme on y trouve des endroits & des mots assez barbares, comme *merisisti* pour *merisus es*, *peregrinarius* pour *miraris*.] Le Cardinal Bona dit qu'en lisant ces livres, il luy sembloit entendre un homme qui parloit une autre langue que Saint Ambroise. [Cette difference de style n'est pas telle neanmoins qu'il n'y ait aussi de la conformité; & on y trouve beaucoup d'allusions au livre des Cantiques, ce que S. Ambroise paroist souvent affecter. Les explications & les ceremonies sont à peu pres les mesmes que celles qu'on voit dans le livre de *Initiandis*, auquel ceux des Sacremens sont tres conformes.]

L'auteur y dit que l'Eglise Romaine, qu'il taschoit de suivre en toutes choses, ne lavoit point les piez aux neophytes; mais que cela ne l'empeschoit pas de le faire, puisque cette coutume estoit meilleure, & qu'on la pratiquoit autrepars,

chacun estant libre en ces sortes de choses. [Cela marque ce semble une Eglise assez voisine de Rome, pour en savoir & en honorer les pratiques, mais non pas soumise à elle comme à sa metropole, en sorte qu'elle fust obligée de la suivre en tout: Et cela convient assez bien à un Eveque de Milan dans les premiers siecles de l'Eglise,] surtout estant certain que cela se pratiquoit à Milan. Ainsi si l'on ne croit pas que ce traité soit digne de Saint Ambroise, il semble qu'il peut estre de quelqu'un de ses successeurs dont on aura joint les œuvres avec les siennes, & probablement de Venere, qui ayant esté son disciple, aura sans doute tasché d'imiter son style & sa maniere d'écrire, quoiqu'il ne soit pas étonnant qu'il ne l'ait pas égalé.

Dans un manuscrit qu'on pretend estre de mille ans, ces livres sont joints sans nom d'auteur aux sermons de Saint Maxime de Turin, qui a vécu environ 50 ans après S. Ambroise, & dont les sermons sont presque tous attribuez à ce Saint. D'ailleurs comme il estoit sous la metropole de Milan, il n'est pas étonnant qu'il en suivist toutes les pratiques. Mais l'autorité avec laquelle il parle de celles de Rome, convient-elle aussi bien à un simple Eveque? Au lieu de dire, *p. 362. d. quod alibi servatur*, n'auroit-il point dit *quod in metropoli nostra servatur*? Il faudroit voir si le style de cet ouvrage est celui de Saint Maxime. ] Le Cardinal Bona dit que l'Ecriture n'y est pas citée selon la mesme version que dans S. Ambroise, & qu'il y a trouvé des choses qui luy ont paru ne pas convenir au IV. siecle. [Je voudrois qu'il les eust marquées.]

Lantfranc, Guitmont, Pascale, Ratter, & Rattramne, ont cité ce livre il y a 800 ans sous le nom de S. Ambroise; mais l'on remarque qu'une partie des passages que Rattramne en a citez, sont du livre *De iis qui mysteriis initiantur* (ou

Amb. t. 4. p. 122. d.

Pour la page 292. § 92.

Bona, r. lit. l. 1. c. 7. p. 45.

Amb. de Sacr. l. 3. c. 1. p. 362. c.

c. d.

de init.

Mabi. mus. p. 47.

Bona, r. lit. l. 1. c. 7. p. 45.

River, l. 3. c. 8. p. 38.

p. 38.

*de iniuriis.* Je ne voy pas néanmoins qu'on puisse inférer de là avec certitude, que les livres de Sacremens ont esté corrompus depuis le IX. siecle, estant aussi aisé de croire que Ratramne s'est brouillé en citant deux livres d'un mesme sujet. Mais le raisonnement que fait le P. Labbe, supposant qu'ils aient esté corrompus, est un peu extraordinaire.

Labbe. cri. r. 1.  
p. 707.

[Ce qui fait encore qu'on a peine à croire que les livres des Sacremens soient de S. Ambroise, c'est qu'il est fort rare, & peurestre sans exemple, qu'un auteur fasse deux écrits d'un mesme titre, & néanmoins de deux sujets tout differens. Or on voit dans le texte § 97, 94, que Saint Ambroise a fait un livre des Sacremens & de la philosophie, dont le sujet n'a rien de commun avec ceux-ci.] On peut voir la dissertation que les Benedictins ont faite sur cet ouvrage, qu'ils laissent entre ceux de S. Ambroise, sans néanmoins soutenir qu'il en soit l'auteur.

Amb. r. 2. P. p.  
342-348.

Pour la page  
300. § 97.

### NOTE LXIII.

Sur la lettre à Susanne.

'Cocus rejette la lettre à Susanne à cause de ce qui y est dit, que si cette fille fust morte en conservant sa virginité, ses parens l'eussent regardée comme une hostie vivante, qui leur eust attiré la grace de Dieu & la remission de leurs pechez, ce qu'il pretend ne se pouvoit dire que de J. C. *propitiaticem.* [Comme si ce que J. C. nous donne par son autorité & par ses propres merites, les Saints ne nous le pouvoient pas obtenir par leur intercession jointe aux merites de J. C.

Coc. p. 12. 128.

Amb. t. 4. p.  
11.

Aussi Rivet ne se fonde point sur cet endroit.] Il se contente de rapporter la difficulté que font Possévin & Bellarmin sur un autre qu'ils disent contenir l'erreur des Novatiens. *In hac poenitentia, dit cette lettre, usque ad extremum vita, nec tibi praestas ab humano die posse veniam dari, quia decipit te qui hoc tibi polliceri voluerit. Quae enim pro-*

Rivet l. 3. c. 16.  
107.

Amb. l. r.  
l. 1. c. 1. 145.  
d.

*prie in Dominum peccasti, ab illo solo quare remedium.* [Néanmoins je ne voy pas que cette objection soit plus considerable que l'autre. Car 1<sup>o</sup>, il est assez visible que ce passage ne signifie pas tant qu'elle ne devoit point esperer l'absolution de l'Eglise mesme à la mort, qu'Il l'exhorte à ne penser presentement qu'à satisfaire à Dieu pour son péché, avec toute l'ardeur dont elle estoit capable, & à ne point écouter ceux qui la flateroient en luy faisant esperer le pardon de sa faute après une penitence de peu de temps. 2<sup>o</sup>, On peut croire sans estre Novatien, qu'il y a des pechez dont l'Eglise ne doit jamais accorder le pardon, quoiqu'elle le puisse, puisqu'elle l'a fait dans les trois premiers siecles devant & après Novatien; & que plusieurs siecles depuis elle a encore refusé d'absoudre une seconde fois ceux qui l'avoient esté une fois inutilement.

Or la faute de cette fille paroist extrêmement grande, comme on le peut voir dans le texte, & comme elle ne témoignoit pas en avoir le regret qu'elle devoit, il ne faudroit pas s'étonner quand l'auteur sembleroit passer en quelque chose les bornes de la verité pour la faire rentrer en elle mesme, & luy donner une juste apprehension qui luy fist embrasser avec plus d'ardeur le remede de la penitence; ou quand il auroit jugé que sa faute meritoit que l'Eglise ne luy en accordast jamais le pardon. Mais, comme nous avons dit, il n'est pas necessaire de donner ce sens à ses paroles.] Les Benedictins laissent cet ouvrage entre ceux de S. Ambroise, & le jugent digne de ce Pere, quoiqu'ils en trouvent le style un peu different.

t. 2. R. p. 303.  
304.

### NOTE LXIV.

Que la preparation à la Messe n'est point de S. Ambroise.

Pour la page  
303. § 94.

'Le Cardinal Bona paroist recevoir comme legitime, la preparation à la Messe que nous avons dans S. Ambroise,

l. 1. r. l. 1.  
c. 1. 145.

Et il dit que Casaubon même l'a recon- nue pour telle. Cette preparation est divisée en deux prieres dans Saint Ambroise. [Je pense qu'il n'y a rien pour li doctrine qui empesche de les attribuer à ce Saint, mais je doute fort que le style & l'air puissent estre de luy.] On trouve dans la premiere, *pro nobis miseris peccatoribus... doce me servum tuum indignum... mea reverentia & honore &c. quibus oportet*, au lieu de *quo...* *Spiritu ceno toxie*, [ & quelques autres expressions qui ne paroissent point estre de ce Saint. Je doute fort qu'il eust fait cette priere à Dieu, *Sit illis desinētis hodie magnum & plenum gaudium de te; ni qu'il eust appellé l'Eucharistie panis candidissime.*

[La seconde roule presque toute sur la division & subdivision des sept pechez capitaux & de leurs branches; ce qui paroist bien methodique pour Saint Ambroise: & je ne sçay mesme si l'on commençoit des ce temps là à marquer ainsi en particulier ces sept pechez. Il semble que cela soit plustost venu des Grecs & des solitaires d'Orient, qui pour l'ordinaire en contoient huit.] Il y en a qui font S. Gregoire le grand auteur des sept. On trouve dans cette mesme priere *minare* pour chasser, & *prafutum invidia malua superci*; *afferre videtur* pour *affert gastrimargia* pour gourmandise, les Confesseurs dans le mesme sens que nous le prenons aujourd'hui dans l'office, pour les Saints qui ne sont point martyrs. La maniere dont il y est parlé du Purgatoire, & l'invocation des Saints qui est à la fin, a-t-elle l'air & de S. Ambroise & du IV. siecle, aussi bien que la priere pour faire les commandemens de Dieu par amour & non par la crainte ?

& qui estoient, dit-il, en la bouche d'un grand nombre de personnes, *Hoc ipsa petra Ecclesie, Canente culpam diluit.* Il cite encore l'hymne qui commence par *Deus creator omnium, Polique rector &c.* dont on se sert dans divers breviaires le samedi & le dimanche à Vespres. Sainte Monique cita aussi en une occasion le dernier vers de la mesme hymne, *Fove precantes Trinitas.* Saint Augustin en divers endroits, & Leporius p. 13, se servent en parlant de J. C. de cette expression, *Gemina gigas substantia*, qui est un vers de S. Ambroise [dans l'hymne *Veni redemptor gentium*, qui se dit à Beauvais dans le temps de Noel.] Elle se disoit en cette feste vers la fin du V. siecle dans toutes les Eglises Catholiques des Gaules & de l'Italie, & Fauste de Riés s'en sert pour appuyer la foy de l'Eglise. Cassiodore qui en cite aussi *Gemina gigas substantia* avec toute sa strophe, la releve extremement, & dit que c'estoit un present que le saint Eveque Ambroise avoit fait pour offrir à cette grande feste quelque chose qui en fust digne. Ces deux autres vers [de la mesme hymne], *Alvostum & cit virginis, Claustra pudoris permanent*, sont encore citez dans le livre 4 de *symbolo a l' Catechumenos, cap. 4.* Le sermon 54 de *diversis* dans S. Augustin, ou le 372 de l'edition des Benedictins, qui l'ont mis parmi les douteux p. 1463. 6, cite encore quatre vers de cet.e hymne de S. Ambroise, *Egressus ejus à Patre &c.* qui marquent, dit-il, admirablement en peu de mots toute la course de J. C. On venoit de chanter cette hymne pour la feste de Noel. S. Fulgence attribue à Saint Ambroise l'hymne du matin, où le Fils est appellé, *Splendor paternae gloriae*, [c'est à dire celle que nous disons le lundi à Laudes dans l'office de la ferie.] Il en cite encore ces deux excellens vers, *Lati bibamus jobriam, Ebricta em Spiritus.* S. Augustin dans son livre De la nature & de la grace, c. 63. p. 322. 2. d. cite

conf. l. 9. c. 12. p. 68. d.  
blvit. c. 3. p. 213. 2. c.  
f. Ar. c. 9. p. 176. biblio 10. h. 59. p. 165. 1. c.  
Fic. l. 1. c. 3. p. 23. d.  
Bib. P. t. 3. p. 46. b.  
Casl. in p. 8. p. 36. 2.  
Fulg. ep 14. c. 10. f. 136.  
c. 4. p. 264.

NOTE LXV.

Sur les hymnes de S. Ambroise.

S. Augustin cite de S. Ambroise ces vers [qu'on dit le dimanche à Laudes,]

Amb. t. 6. p. 335-337.  
p. 335. g. h.  
i.  
p. 337. a.  
a.  
Cocus, p. 133.  
Amb. t. 6. p. 338. c.  
p. 339. h.  
p. 340. h. k.  
p. 342. e.  
p. 341. d.  
Pour la page 303. 94.  
Aug. t. 1. r. c. 2. f. 1. p. 15. f. c.

Amb. t. 7. D. P.  
209. l. 2.

ces deux vers d'une hymne de S. Ambroise, *Votis que perstat sedulis Sanctum mereri Spiritum.* Ils sont dans l'hymne *Jam surgit hora tertia*, qu'on dit à Tierce dans l'ordre de Cîteaux.

[Entre les hymnes qu'on scait n'estre pas de S. Ambroise, quoiqu'elles portent

son nom, Bellarmin, p. 152. 133, met *Vexilla regis prodeunt*, parcequ'elle est de Fortunat; il y a joint *Optatus votis omnium &c. Christe qui lux es & dies &c.* comme n'estant pas digne de luy, & toutes celles qui n'observent pas la quantité, qu'il favoit fort bien.]

## TABLE DES OUVRAGES DE SAINT AMBROISE.

*Ceux qu'on peut reduire en l'ordre chronologique, sont celui,*

Amb. t. 1. p. 103. 4 p. 135.	<sup>1</sup> Du Paradis, fait vers l'an 376. <i>V. § 88.</i>	<sup>1</sup> Premiere apologie de David, en 384, ou 385. <i>V. § 89.</i>	t. 1. p. 450.
p. 181.	<sup>2</sup> Sur Caïn & Abel, aussitost après celui du Paradis. <i>V. § 88.</i>	<sup>1</sup> A Sabin sur le Paradis, longtemps après 376. <i>V. § 88.</i>	p. 421.
t. 4. p. 458.	<sup>1</sup> De Tobie, peutestre vers 377. <i>V. § 90.</i>	<sup>1</sup> De diversis de basilicis non tradendis, peutestre le 29 de mars 386. <i>V. § 46.</i>	h. t. t. 5. p. 99.
p. 497.	<sup>1</sup> Les trois livres sur la Virginité, au commencement de 378. <i>V. § 12.</i>	<sup>1</sup> Lettre aux Evêques de l'Emilie, en 386 après Pasque. <i>V. § 49.</i>	t. 4. p. 305.
p. 113.	<sup>1</sup> Sur les veuves, peu après. <i>V. § 14.</i>	<sup>1</sup> Le commentaire sur S. Luc, commencé des l'an 384, achevé sur la fin de 386. <i>V. § 49.</i>	t. 5. p. 1.
t. 1. p. 168.	<sup>1</sup> Sur Noé, peutestre vers 379. <i>V. § 88.</i>	<sup>1</sup> Sur le pseaume 1, après 378, & peutestre après 386. <i>V. § 90.</i>	t. 2. p. 663.
t. 1. p. 307.	<sup>1</sup> Sur la mort de S. Satyre, peutestre le 17 septembre 379. <i>V. § 18.</i>	<sup>1</sup> Les Offices, après 386. <i>V. § 92.</i>	t. 4. p. 1.
p. 321.	<sup>1</sup> Sur la foy de la resurrection, sept jours après. <i>V. § 18.</i>	<sup>1</sup> Sur Abraham, en Caresme, peutestre en 387. <i>V. § 88.</i>	p. 208.
p. 145.	<sup>1</sup> Les trois derniers livres sur la foy, en 379, sur la fin. <i>V. § 19.</i>	<sup>1</sup> Sur Isaac, de mesme. <i>V. § 88.</i>	t. 1. p. 272.
p. 213.	<sup>1</sup> Sur le S. Esprit, au commencement de 381. <i>V. § 21.</i>	<sup>1</sup> Du bien de la mort, de mesme. <i>V. § 88.</i>	p. 293.
t. 5. p. 165.	<sup>1</sup> Actes du Concile d'Aquilée, epistres 1 & 2, en septembre 381. <i>V. § 22.</i>	<sup>1</sup> De Jacob & de la vie bienheureuse, de mesme, vers Pasque. <i>V. § 88.</i>	p. 325.
Cod. Th. 2 p. p. 67.	<sup>1</sup> Lettre du Concile d'Aquilée pour Damasc, de mesme. <i>V. § 27.</i>	<sup>1</sup> De la fuite du siecle, de mesme. <i>V. § 88.</i>	p. 381.
p. 75.	<sup>1</sup> Lettre du mesme Concile pour Paulin d'Antioche, de mesme. <i>V. § 27.</i>	<sup>1</sup> De Joseph, après les precedens, en 387 au plus tost. <i>V. § 88.</i>	p. 370.
p. 102.	<sup>1</sup> Lettre du Concile d'Italie à Theodose, vers le milieu de 382. <i>V. § 30.</i>	<sup>1</sup> Des benedictions des Patriarches, de mesme. <i>V. § 88.</i>	p. 406.
p. 97.	<sup>1</sup> Autre lettre au mesme Empereur, quelques mois après. <i>V. § 33.</i>	<sup>1</sup> Sur le pseaume 62, au plus tost à la fin de 388. <i>V. § 90.</i>	t. 2. p. 852.
Amb. t. 4. p. 25.	<sup>1</sup> A Sabin sur l'Incarnation, après 379, avant 384. <i>V. § 29.</i>	<sup>1</sup> Sur les pseaumes 45, 47, & 48, peutestre du mesme temps. <i>V. § 90.</i>	p. 808-830.
t. 2. p. 65.	<sup>1</sup> Les quatre livres, de la plainte de Job, peutestre vers 383. <i>V. § 90.</i>	<sup>1</sup> L'Hexameron, app. après l'an 388. <i>V. § 87.</i>	t. 1. p. 1.
		<sup>1</sup> A Horontien, après l'Hexameron. <i>V. § 87.</i>	p. 415.

Sur

- t. 2. p. 873. 'Sur le pſeume 118, achevé au plusſtoſt en 389. V. § 90.
- t. 1. p. 126. 'Sur Elie & le jeûne, vers le Careſme, peuteſtre en 390. V. § 89.
- t. 4. p. 115. 'De inſtitutione virginis, après 391. V. § 14.
- t. 5. p. 105. 'Oraiſon funebre de Valentinien II, peu après la mi-juillet 392. V. § 71.
- t. 4. p. 435. 'Exhortation à la virginité, en 393. V. § 14, 73.
- p. 435. 'Ecrit à Panſophe enfant, perdu, après 393. V. § 73.
- t. 2. p. 684. 'Sur le pſeume 36, à la fin de 394. V. § 90.
- p. 673-712. 'Sur les pſeumes 35, 37, 38, 39, 40, peuteſtre de meſme. V. § 90.
- t. 5. p. 117. 'Hom. 3. de diverſis, le 26 de fevrier 395. V. § 76.
- t. 1. p. 548. 'Sur Naboth, peuteſtre en 395 ou 396. V. § 90.
- t. 2. p. 777. 'Sur le pſeume 43, en 397, peu avant ſa mort. V. § 78.

*Ceux dont on ignore tout à fait le temps, ſont :*

- t. 1. p. 458. 'Sur Balaam. V. § 89.
- p. 544. 'Du jeûne d'Elie, à la fin d'un Careſme. V. § 89.
- t. 2. p. 861. 'Sur le pſeume 104. V. § 90.
- p. 1107. 'Lettre à ſon Clergé ſur l'Eccleſiaſte. V. § 91.
- p. 1116. 'Lettre à Irenée ſur le ſouvenir bien. V. § 91.
- p. 1122. 'A Sabin ſur la perdrix. V. § 91.
- p. 1137-1141. 'Deux lettres à Horontien ſur Michée. V. § 91.
- p. 1144. 'Lettre à Irenée ſur Aggée. V. § 91.
- t. 4. p. 143. 'De initiatis. V. § 92.
- p. 385. 'Contre les Novatiens, ſur la penitence. V. § 82, 92.
- p. 449. 'Lettre à Suſanne. V. § 93.
- t. 6. p. 343. 'Ses hymnes. V. § 94.

*Les Epiſtres ſont écrites,*

- t. 5. p. 216. 'L'Epiſtre 19, peuteſtre en 378, ou peu après. V. § 15.
- p. 187. 'La 8, après 382. V. § 29.

*Hiſt. Eccl. Tom. X.*

- 'Les 21 & 22, en 384. V. § 35. p. 228.
- 'La 14, vers la mi-avril de l'an 385. V. § 29 | n. 27. p. 205.
- 'La 23, vers le meſme temps. V. § 42. p. 310.
- 'La 13, app. en mars 386. V. § 46. p. 203.
- 'La 56, en 387, vers le milieu. V. § 50. p. 319.
- 'La 17, vers novembre 388. V. § 53. p. 211.
- 'La 18, peu après. V. § 54. p. 216.
- 'La 59, app. vers avril 390. V. § 58. p. 323.
- 'La 52, peuteſtre vers le meſme temps. V. § 63. p. 310.
- 'La 7, peuteſtre vers avril 390. V. § 65. p. 87.
- 'La 9, apparemment en avril ou may 392. V. § 69. p. 190.
- 'La 57, en 392, vers juin. V. § 71. p. 321.
- 'La 15, vers le commencement de 393. V. § 72. p. 209.
- 'La 30, vers 393. V. § 75. p. 259.
- 'La 58, en ſeptembre 394. V. § 74. p. 221.
- 'La 16, peu après. V. § 74. p. 211.
- 'La 32, vers le milieu de 394. V. § 75. p. 262.
- 'La 25, apparemment en l'an 396. V. § 66, 77. p. 237.
- 'La 49. V. § 16. p. 108.
- 'On doute de la 29. V. § 94. p. 216.

*Epiſtres dont on ignore le temps.*

- La 29. V. § 82.
- La 46. V. § 86.
- Les 38, 39, 40, 44. V. § 87.
- La 47. V. § 86.
- La 49. V. § 16.
- La 60. V. § 84.
- La 62. V. § 14.
- La 66. V. § 14.
- La 69. V. § 84.

*Ecrits perdus.*

- Sur le pſeume 5. V. § 90.
- De l'expoſition de la foy. V. § 92.
- Sermon ſur la feſte de Noel. V. § 94.
- Catechiſme, à Fritigil. V. § 95.
- Ecrit à Panſophe. V. § 73.
- Des Sacremens ou de la philoſophie. V. § 95.
- Commentaire ſur Iſaïe, & pluſieurs autres écrits. V. § 95.

E E e e e

*Pieces fausses ou douteuses.*

Amb. t. 1. p. 105.	'De la dignité de la creation de l'homme.	V. § 83.	L'Ambrosiaster, peutestre de Hilaire Diacre.	V. § 91.	t. 3. p. 255.
P. 423.	'De l'arbre défendu.	V. § 27   n. 17.	'Sur le symbole, douteux, peutestre de S. Nicetas.	V. § 92.	t. 4. p. 96.
F. 263.	'Des 42 Stations.	V. § 89.	'Sur la divinité du Fils, app. de Gregoire d'Elvire.	V. § 92.	P. 275.
P. 07.	'Seconde apologie de David.	V. § 89.	'Des Sacremens, peutestre de S. Maxime de Turin ou de Venere.	V. § 92.	P. 362.
P. 865.	'Sermon sur Elifée, apparemment de S. Maxime.	V. n. 37.	'De la dignité sacerdotale, peutestre de S. Anselme.	V. § 92.	P. 377.
t. 2. p. 269.	'Sermon sur le pseaume 109, postérieur à S. Ambroise.	V. § 90.	'A une Vierge devote, douteux au moins.	V. § 93.	P. 445.
P. 876.	'Sermons sur le pseaume 117, douteux au moins.	V. § 90.	'Lettre à Susanne, douteuse, peutestre de Nicetas.	V. § 93.	P. 449.
P. 1129-1151.	'Sur Jonas, apparemment de S. Maxime.	V. n. 37.	'De la vocation des Gentils, postérieurs à S. Ambroise.	V. § 93.	P. 526.
P. 1090.	'Sur Salomon, un peu douteux.	V. n. 60.	'Presque tous les sermons.	V. § 94.	t. 5. p. 1. & c.
P. 1095.	'Le traité suivant, plus douteux.	V. n. 60.	'Sermon 24, de <i>Sanctis</i> , apparemment de S. Maxime.	V. n. 37.	P. 158.
P. 097.	'Sur <i>Mulierem fortem</i> , est de S. Augustin.	V. n. 60.	Epistre 5: Elle est app. du Pape Sirice, vers avril 392.	V. n. 45.	P. 195.
P. 1110, 1111.	'Deux sermons sur l'aumosne, de S. Maxime.	V. § 91.	'Les epistres 33, 34, 35, 55.	V. § 94.	t. 5.
P. 1114.	'Sur <i>Isaïe, caupones vestri &amp; c.</i> de mesme.	V. § 91.	'Prieres avant la Messe.	V. § 94.	P. 355-357.
P. 1126, 1127.	'Sur le jugement de J. C. par Pilate, de mesme.	V. § 91.	' <i>Vexilla</i> , & plusieurs autres hymnes.	V. n. 66.	P. 357.
P. 1143.	'Sermon sur Malachie, de mesme.	V. § 91.	Tout le reste du 5 <sup>e</sup> tome.	V. § 94.	
			Sermon sur le bapteme de S. Augustin, supposé.	V. § 36.	



## NOTES SUR SAINT LIBOIRE.

## NOTE I.

Pour la page 307.

*Sur le jour & l'année qu'Aldric transféra les reliques de divers saints Evêques du Mans.*

Anal. t. 3. p. 62.

L'HISTOIRE des Evêques du Mans, dit qu'Aldric transféra S. Julien, S. Pavace, & les autres Saints enterrez dans l'Eglise des Apostres, le 25 de juillet, sous l'Empereur Louis. La vie d'Aldric le met le 21 de juin l'an 835, qui estoit le 23 de Louis, & le troisieme de l'episcopat d'Aldric, iridiction 14. Neanmoins l'an 835, estoit le 22

P. 60.

Bal. misc. t. 3. p. 12.

Libb. chr.

de Louis, & l'indiction 13, comme on le voit par l'histoire de la translation de S. Liboire: & cette histoire porte encore que lorsqu'on leva le corps de S. Liboire de cette eglise des Apostres, le 29 d'avril 836, il y avoit plusieurs Saints, & particulièrement des Evêques du Mans qui y estoient alors enterrez. [Ainsi il semble qu'il y ait quelque brouillerie dans la vie d'Aldric. S'il n'y avoit que la difficulté du jour,] la vie d'Aldric met proprement le 21 de juin la dedicace de l'autel de S. Julien & c. où ses reliques furent mises; [mais elle ne dit pas

Sur. 23. jul. p. 283. § 8.

Bal. misc. t. 3. p. 12-13.

qu'elles y aient esté mises le mesme jour: Et ce qui peut faire juger que ce fut seulement le 25 de juillet,] c'est qu'il y a des martyrologes qui marquent ce jour là une feste de S. Julien: & l'Eglise du Mans celebre ce jour sa translation. Il faut mesme dire que la translation des Saints ne se fit pas sitost après la dedicace de leur autel. Car Bollandus cite une vie d'Aldric fort conforme dans le reste à celle de M<sup>r</sup> Baluze, où elle est datée de l'an 838, indiction premiere, & de l'an 25 de Louis le Debonnaire; à quoy nous croyons nous devoir tenir.]

la mer le 23 de juillet, ce que le martyrologe Romain a suivi sur l'autorité d'Adon, [ou plustost de son appendix.] Fettrarius assure qu'on la fait au Mans le 9 de juin. Pour luy il la met le 21 de juillet, sur l'autorité de Molanus; ce qui n'est pas une raison. S. Liboire ne peut avoir esté jusques à la 50<sup>e</sup> année de son episcopat, comme le poete sa vie, s'il est mort au mois de juin ou de juillet avant S. Martin, c'est à dire en 397 au plustard, & si S. Pavace n'est mort que le 24 de juillet 348; mais toutes ces epoques n'ont rien de bien constant. Cette 50<sup>e</sup> année ne vient peuteestre mesme que de ce que l'auteur de sa vie aura lu *quinquaginta* dans l'histoire de s Evcsques du Mans, au lieu de *unde quinquaginta* que nous y lisons aujourd'hui, conformément à ce qui est dit'autrepart, *sed an. XLVIII.*

Sur. 23. jul. p. 281. § 11.

Fetr. p. 299. 1.

Sur. p. 287. § 9.

Anal. t. 3. p. 67.

p. 16.

NOTE II.

*Temps de la mort de S. Liboire:*

Je ne sçay d'où vient que l'histoire des Evcsques du Mans met la mort de S. Liboire le 9 de juin, & que la vie de ce Saint qui suit tout à fait cette histoire,



NOTES SUR SAINT MARTIN.

NOTE I.

*Que l'histoire des Sept Dormans de Marmoutier n'est qu'un roman.*

L'HISTOIRE des Sept Dormans de Marmoutier qu'on a mise parmi les œuvres de S. Gregoire de Tours, fait une grande deduction des ancestres & des parens de Saint Martin, pour le faire descendre des rois des Huns, [dont le nom mesme n'a commencé à estre connu des Romains que lorsque Saint Martin estoit déjà Evcsque. Cela suffit pour juger de ce roman, sans qu'il soit besoin d'examiner le pelerinage de Saint Jacques & les autres folies que l'on y trouve. C'est apparemment l'ouvrage de quelque Hongrois moine de Marmoutier, qui n'ayant pas appris à prier & à travailler selon sa regle, ne savoit à quoy passer son temps.] On montre aujourd'hui à Marmoutier le tombeau des Sept Dormans, [mais ce n'est pas à dire qu'il

y en ait jamais eu. Que s'il y a quelque fondement veritable de cette tradition, il est tout different de ce qu'on en lit.]

NOTE II.

*A quel age S. Martin fut enrolé.*

Au lieu que Sulpice Severe dit que S. Martin fut enrolé à 15 ans, [et ainsi en l'an 331 ou 332 de J.C.] Baronius pretend qu'il ne s'enrola qu'en 332, agé de 16 ans passéz, parceque c'estoit l'age réglé par les loix Romaines, confirmées par un rescrit de Constantin de cette année là mesme, qui obligeoit les fils des veterans de s'enroller. Car ce fut en cette qualité que S. Martin fut contraint d'aller à la guerre. Neanmoins l'edit dont parle Baronius, n'est point fait precisément pour obliger les fils des veterans de prendre les armes, de quoy il ne parle point. Il suppose seulement qu'ils y estoient obligez, soit par l'edit adresse en 326 à Severe, comme veut

E. Eccc ij

Pout la page 310. § 1.

Sulp. v. Mart. c. 2. p. 334.

Bar. 51. § 191 Cod. 1. h. chr. p. 33.

Sulp. v. Mart. c. 2. p. 334.

Cod. Th. 7. c. 22. l. 4. p. 442.

Poll. 27. jan. p. 762. § 4.

16. apr. p. 415. b.

Pour la page 303.

Anal. t. 3. p. 67.

Pour la page 310. § 1.

Gr. T. v. Mart. p. 108.

M. 443. p. 18.

Baronius, soit plutôt par quelque autre postérieur. Car l'édit à Severus portant qu'il les falloit choisir depuis l'âge de 20 ans, celui auquel l'autre fait allusion, portoit depuis seize ans. [Pour l'âge on pouvoit bien ne s'y pas arrêter si précisément dans les personnes plus robustes, surtout à l'égard de Saint Martin. Car il ne fut pas tant contraint de s'enroller par l'édit du prince, que par la volonté de son père, qui pouvoit aisément le faire mettre au nombre de ceux qui estoient compris par l'édit, quoiqu'il n'eust pas encore tout à fait l'âge. Il peut bien même y avoir eu un édit pour l'âge de 15 ans:] Car les Romains, & Constantin même, ont fort varié sur ce point. [Ainsi la loi de 332, n'est point une raison suffisante pour accuser d'erreur cet endroit de S. Sulpice.]

'Le Saint fut enrôlé, *inter scholares alas*, [c'est à dire à ce qu'on croit, dans les recrues de la cavalerie.] Car les enfans des vétérans qui avoient servi dans la cavalerie, pouvoient aussi prendre la même milice, & s'ils avoient un serviteur, (comme avoit S. Martin,) avec un cheval, ils recevoient double paie, & cette milice estoit déjà une dignité. [Neanmoins hors le mot d'*alas*, qu'on prétend toujours marquer la cavalerie, rien ne prouve absolument que Saint Martin ait esté dans cette milice. *Cum jam nihil præter arma & simplicem militia vestem haberet*, c. 2. p. 184, 185. Il y avoit ce semble autant de raison de marquer le cheval que les armes.]

'Sozomene qui rapporte en abrégé ce commencement de la vie de S. Martin, ne se contente pas de dire qu'il parut beaucoup dans les troupes, il veut encore qu'il y ait eu commandement: [ce qui n'est apparemment qu'une preuve de son exactitude ordinaire.]

## NOTE III.

*En quel temps il a quitté les armes.*

'S. Sulpice dit que S. Martin servit

sous l'Empereur Constance, & sous Julien encore César, qu'il demanda son congé au dernier devers Worms, lorsque l'on s'attendoit à avoir bataille le lendemain; qu'après l'avoir obtenu, il alla trouver Saint Hilaire, qui pour le lier davantage à luy, voulut le faire Diacre; qu'ayant demeuré quelque temps auprès de luy, il s'en alla en Pannonie travailler à la conversion de ses parens, après avoir promis de revenir trouver S. Hilaire qui l'en avoit conjuré, même avec larmes, & qu'après avoir demeuré quelque temps dans l'Illyrie, il apprit que l'Eglise des Gaules estoit en trouble, parcequ'on en avoit banni S. Hilaire.

[Cela forme une très grande difficulté dans l'histoire de S. Martin. Car il est certain que Julien ayant esté fait César le 6 de novembre 355, & étant arrivé à Vienne au mois de decembre, *V. Constantine* § 38.] y demeura jusqu'à ce qu'il en partit pour Autun, où il arriva le 24 de juin 356. Il passa ensuite quelques jours à Auxerre, à Troies, & à Reims: ensuite de quoy il alla devers Worms & les autres villes sises sur le Rhein. [Ainsi, selon le recit de Sulpice Severus, Saint Martin n'aura pu quitter l'armée que vers la fin de l'an 356,] & néanmoins il avoit quitté la milice à 20 ans, comme Sulpice même nous en assure, [ & par conséquent en 336, 20 ans avant que Julien commençast la guerre.

Outre cela, il est certain que S. Hilaire fut banni en 356, & ce fut même selon toutes les apparences, avant que Julien partist de Vienne. *V. Saint Hilaire* § 7. Cependant il faut que Saint Martin ait demeuré quelque temps avec luy avant son exil, & avant même qu'on songeast à l'y envoyer, puisque Saint Hilaire le conjuroit si instamment de le revenir trouver, & que S. Martin n'apprit son exil qu'après avoir demeuré du temps dans la Pannonie. Il est même difficile de croire que S. Martin n'eust pas demeu-

c. 3. p. 186. 187.

c. 4. p. 187.

p. 188.

p. 188.

p. 20.

Ann. l. 16. p. 59. 60.

Sulp. v. Mart. c. 2. p. 186.

c. 1. p. 442.

c. 4. p. 442.

1. 442.

Sulp. v. Mart. c. 1. p. 83.

C. l. Th. r. t. 22. l. 2. p. 440.

Soz. l. 3. c. 14. p. 52. 2.

Pour la page 311. § 1.

Sulp. v. Mart. c. 1. p. 163.



ré avec luy des années entieres, y ayant peu d'apparence que S. Hilaire ait voulu elever tout d'un coup au diaconat un jeune homme de 20 ans, qui ne faisoit que de quitter l'armée. Je ne sçay pas comment Baronius, Bollandus, & les autres qui mettent la retraite de S. Martin en 356, ne se sont pas seulement objecté cette difficulté, à laquelle neanmoins je ne voy pas qu'on puisse donner aucune solution raisonnable.

Pour l'autre, il est certain qu'il n'y en a point, & qu'il faut necessairement que S. Sulpice se trompe, ou en disant que S. Martin avoit 70 ans en 385, ou en disant qu'il a quitté l'épée sous Julien n'estant agé que de 20 ans. La premiere maniere paroist d'abord assez aisée, n'y ayant rien ce semble de si facile que de croire qu'un nombre a esté mis pour un autre par des copistes. Mais quand on vient à considerer que S. Sulpice veut représenter S. Martin comme fort agé, que son raisonnement deviendroit faux s'il falloit lire 50 au lieu de 70, & que S. Gregoire de Tours a suivi la mesme chronologie, fondé ou sur cet endroit mesme, ou sur quelques autres monumens plus anciens que luy, il faut sans doute avouer qu'il n'est pas fort facile de nous persuader qu'il y a faute en cet endroit, comme on ne l'a pas persuadé ni à Baronius, ni au Pere le Cointe.]

La seconde maniere de corriger le texte de S. Sulpice, est celle de Baronius, qui veut qu'on lise que S. Martin s'est entolé à 17 ans, & non à 15; qu'il a esté baptisé non trois ans, mais 21 an après, agé non de 18 ans, mais de 38; & qu'il porta les armes après son baptesme, non pas deux ans, mais cinq, supposant que ces fautes viennent des copistes & non pas de l'auteur. [Je croy qu'il suffit d'avoir proposé cette correction pour faire voir le jugement qu'on en doit porter.

Ces deux solutions estant donc d'elles mesmes assez peu probables, & ne satisfaisant point à la difficulté qu'il y a de

mettre la retraite de S. Martin en 356, c'est à dire tres peu avant, ou mesme après l'exil de S. Hilaire; nous sommes obligez de proposer la derniere solution, qui est d'avouer que Saint Sulpice s'est trompé lorsqu'il a dit que Saint Martin servit sous Julien, & obtint de luy son congé. Nous ne voyons aucun moyen d'accorder cela avec l'histoire de Saint Hilaire: & puisque d'ailleurs il faut absolument corriger S. Sulpice, nous aimons mieux le faire d'une maniere qui laisse subsister ce qu'il a dit dans les autres endroits, qui ne soit point contraire à S. Gregoire de Tours, & qui satisfasse tout ensemble aux deux difficultez. Il n'est point étrange que les personnes les plus exactes se trompent quelquefois: & S. Sulpice n'ayant sceu apparemment ceci que par le rapport que S. Martin luy en avoit fait trente ou quarante ans après, il peut bien avoir mal compris ce que ce Saint luy avoit dit, & n'avoir pas examiné si cela s'accordoit avec le reste de son histoire.] Bollandus est obligé de reconnoistre une faute semblable dans la vie originale de S. Pacome; & celle de S. Porphyre de Gaza écrite par son disciple, le fait ordonner Prestre vers l'an 393, par Prayle de Jerusalem, [qui ne fut Evêque qu'en 417.

On pourroit mesme pretendre que le nom de Julien n'est qu'une faute de copiste, & que S. Sulpice ayant mis que Saint Martin servit *sub rege Constantio, deinde sub Julio Constante Cesare, ou sub Julio Constante*, (car Constance a commandé en France en qualité de Cesar, du vivant du grand Constantin son pere; & Constant son frere qui portoit aussi le nom de Jule, [peut luy avoir succédé quelque temps:] quelque écrivain aura substitué au nom de Jule Constant, celui de Julien qui luy estoit plus connu.) Mais puisque S. Sulpice traite ce Jule ou Julien de tyran, nous aimons mieux supposer qu'il a voulu en effet marquer Julien l'apostat; [&

Poll. r. 4. may,  
p. 290. 291.

26. feb. p. 647.  
b.

Val. r. Pr. l. 1.  
p. 15.

Sulp. v. Mart.  
c. 3. p. 187.

nonobstant cela, croire que S. Martin n'a servi que cinq ans dans les armées sous Constance & sous Constant, ou plustost sous Constantin le jeune, depuis l'an 331, jusqu'en l'an 336, auquel nous mettons sa retraite, & auquel le jeune Constantin commandoit dans les Gaules, comme l'histoire de Saint Athanase nous en assure. Ce qui peut encore paroistre assez extraordinaire dans le sentiment de Baronius,] c'est qu'il suppose que S. Martin demanda le baptesme non de luy mesme, mais pour obeir à la loy generale que Constance avoit publiée, que tous ses soldats receussent ce sacrement. [Cela ne seroit pas fort honorable à la pieté de S. Martin. Mais Constance fit la loy dans l'Orient; & il paroist assez que S. Martin estoit en Occident, & dans les armées des Gaules. De sorte que s'il eust encore servi en 351, c'eust esté plustost sous Magnence ennemi déclaré de Constance.]

## NOTE IV.

*Si Saint Martin a établi le premier monastere en France.*

Il faudroit dire que le monastere fondé par S. Martin auprès de Poitiers, peu après l'an 360, est encore moins ancien que celui de l'Isle-Barbe auprès de Lion, s'il estoit vray que Saint Martin, qui fut Archevesque de Lion avant Saint Antioque, en avoit esté le sixieme Abbé, comme le porte le catalogue de cette abbaye. Car Saint Antioque avoit esté Prestre sous S. Just, [c'est à dire avant l'an 381. V. S. Just note 5. Mais ces catalogues ne sont pas de grande autorité, & il est aisé que S. Martin Abbé de l'Isle-Barbe, soit tout different de l'Evesque de Lion.]

Quelques uns pretendent que l'abbaye de Saint Maximin à Treves est des le temps de Constantin; & il n'est pas difficile de croire que l'Eglise en a esté bastie des ce temps là; mais il n'est nullement probable que le monastere en

soit si ancien. Rome mesme n'entendit parler de la vie monastique que lorsque S. Athanase y vint, c'est à dire en 339. Aussi nonobstant la charte attribuée à Dagobert pour S. Maximin, & tout ce qu'on dit de l'Isle-Barbe, M. Bulteau met le monastere de S. Martin comme celui qui paroist avoir esté établi le premier dans les Gaules.

## NOTE V.

*Quand Saint Lidoire fut fait Evesque de Tours.*

Saint Gregoire de Tours dit que S. Lidoire successeur de S. Gatien, fut fait Evesque en la premiere année du regne de Constant, [non lorsqu'il commença à regner en France l'an 340; mais lorsqu'il fut fait Auguste avec Constantin son frere, qui regna trois ans en France, après la mort du grand Constantin leur pere, c'est à dire sur la fin de l'an 337; ou plustost au commencement de l'an 338, selon que nous dirons dans la note suivante. La vacance de 37 ans depuis l'an 300 que S. Gatien mourut, & les 33 ans de l'episcopat de Saint Lidoire, qui finissent au plustard en 372, nous obligent de prendre ce sens.]

## NOTE VI.

*En quelle année Saint Martin fut fait Evesque.*

Saint Gregoire de Tours commence l'episcopat de Saint Martin au 4 juillet de la huitieme année de Valentinien, c'est à dire en l'an 371, s'il conte du 26 fevrier 364, auquel Valentinien fut élu; ou en 372, s'il conte du premier jinvier suivant.] Et on remarque qu'il conte assez souvent de cette sorte. Il dit en un endroit, que le Saint fut Evesque 26 ans, 4 mois, & 27 jours; en un autre, qu'il le fut 25 ans, 4 mois, & 10 jours; & en un troisieme, qu'il mourut dans la 26<sup>e</sup> année de son episcopat, [ce qui ne forme

§ 3. p. 37. chr. p. 12.

Pour la page 314. § 3.

Gr. T. h. Fr. l. 10. c. 31. p. 190.

Pour la page 315 § 3.

Gr. T. h. Fr. l. 10. c. 31. p. 191.

Grandsm. t. 3. p. 41. Gr. T. h. Fr. l. 10. c. 31. p. 192. v. Mart. l. 1. c. 7. p. 109. h. Fr. l. 7. c. 48. p. 35.

1. 1. 1. § 17.

Pour la page 31. § 2.

Ceint. 334. § 23.

Sunt. sept. p. 1. § 6.

1. l. 1. c. 1. 1. c. 2. § 12. p. 36. § 10. § 6.

que deux opinions; ce dernier passage revenant naturellement au second. Ces deux opinions peuvent toutes deux convenir à l'année 397, que nous verrons dans la note 11, estre apparemment l'année de sa mort. Car la premiere s'y accorde en mettant son ordination en 371, & la seconde en ne le faisant commencer qu'en 372. Mais pour choisir, il semble qu'il vaut mieux s'arrester à la seconde, puisque le troisieme passage s'y rapporte, comme nous avons dit, plus naturellement qu'à l'autre, & que d'ailleurs elle n'est pas exprimée en chiffres, mais en des termes qui ne sont pas sujets à estre corrompus par les copistes; *'per quinquennia quinque, bis insuper geminis mensibus.* Pour les jours, il y a assurément faute en l'un & en l'autre endroit. Qu'es'il n'a esté Evêque qu'en 372, il faut mettre la mort de S. Lidoire en 371, la supposant au 13 de septembre auquel on fait sa feste, & commencer la 33<sup>e</sup> année de son episcopat en l'an 338, comme nous avons dit dans la note precedente.

Outre cette epoque de l'episcopat de Saint Martin, nous en avons une autre plus autorisée, mais plus vague, dans le voyage qu'il fit peu après son ordination à la Cour de Valentinien I, déjà marié à une Arienne, [c'est à dire à Justine. Il l'epousa apparemment en 368. *V. son titre § 15.* Ainsi ce voyage nous oblige à ne pas mettre l'episcopat du Saint avant l'an 368; & il nous oblige encore à le mettre au plustard en l'an 374, puisque Valentinien avoit quitté les Gaules des le printemps de l'an 375, & qu'il n'y a aucune apparence que S. Martin l'ait esté chercher dans l'Illyrie au milieu des guerres où il estoit alors occupé.]

NOTE VII.

*Que c'estoit à Loroux plustost qu'à Levroux, que S. Martin détruisit un temple d'idoles.*

*'Sulpice Severe rapporte comment S.*

Martin détruisit un temple d'idoles, *in vico cui Leprosum nomen est.* [Ce nom a quelque raport à Villepreux au diocèse de Paris, qui dans son origine s'est apparemment appellé Ville-Leproux.] *'Mais on met un Leprosum dans le* sanct.  
 diocèse de Bourges, entre Bourges & Tours, appellé aujourd'hui Levroux. *'M<sup>r</sup> Valois qui suppose que celui de S.* Not. G. p. 272.  
 Sulpice Severe estoit dans le diocèse de Tours, l'entend du Loroux village pres de Mantalan en Touraine.

NOTE VIII.

*En quel temps S. Martin mangea à la table de Maxime.*

[Nous ne trouvons point précisément en quel temps ce fut que Saint Martin mangea à la table de Maxime; sinon que la suite de l'histoire porte d'elle mesme à croire que ce fut au commencement du regne de Maxime. Au moins je ne croy pas qu'on puissè douter que ce ne fust la premiere fois que S. Martin vint à la Cour de ce prince, & par consequent c'estoit au plustard sur la fin de l'an 384, ou au commencement de l'an 385,] tant certain qu'il y vint avant la mort de Priscillien arrivée en 385. Il y vint encore après la mort de Priscillien: [mais il n'y a point d'apparence que Maxime l'ait pressé, en cette occasion de manger avec luy, jusqu'à ce qu'il eust promis de communiquer avec les Ithaciens dans l'ordination de Felix;] & il s'en retourna des le lendemain de cette ordination.

*'Ainsi quand Saint Sulpice dit que le Consul Evode estoit à la table avec S. Martin, il ne faut pas pretendre qu'il fust alors effectivement Consul, ce qu'il ne fut qu'en 386; mais seulement que c'est le mesme Evode qui a esté Consul, soit devant soit après cette action. Et neanmoins on pourroit encore dire qu'il l'estoit en l'an 384, puisque Maxime n'ayant pas encore traité avec Theodose*

Pour la page 322-37.

Sulp. h. l. c. p. 176.

dial. c. 15. p. 194-200.

p. 335.

v. Mart. c. 5. p. 208.

v. Mart. l. 1. c. 3. p. 519.

Sulp. dial. c. 6. p. 289.

Pour la page 319-35.

Sulp. v. Mart. c. 1. p. 201.

au commencement de l'année, il avoit pu faire des Consuls de son parti qui n'ont pas esté reconnus.]

Pour la page  
330. § 11.

## NOTE IX.

*Si S. Martin est allé en Italie depuis l'an 386.*

[S. Martin doit avoir fait un voyage en Italie depuis l'an 386, s'il est vray] 'qu'il en ait apporté des reliques de S. Gervais & de S. Protas, comme le dit S. Gregoire de Tours, citant pour cela une lettre de S. Paulin. [Mais comme nous n'avons pas vu cette lettre, nous avons peine à croire que l'autorité de S. Gregoire suffise pour fonder un fait de cette importance dont S. Sulpice ne dit rien. Il est bien aisé mesme de croire que dans le texte de S. Gregoire, au lieu de *que à Sancto Martino &c.* il faut lire *que Sancto Martino*; qui signifiera que ces reliques luy avoient esté apportées d'Italie, luy ayant esté envoyées soit par S. Paulin, soit par S. Ambroise.] 'Saint Gregoire mesme parlant autrepars de ces reliques, dit seulement qu'il les reçut, *suscipit*, [ce qui convient mieux à ce dernier sens.]

Gr. T. h. Fr. l.  
10. c. 31. p. 123.

gl. M. c. 47. p.  
109.

Maan, p. 12.

'On cite néanmoins du martyrologe de Tours, & d'une lettre du Chapitre de Chasteauneuf, que S. Martin a fait le voyage de Rome: [mais nous n'avons point ce martyrologe pour sçavoir de quelle autorité il peut estre. La lettre du Chapitre de Chasteauneuf peut estre de la fin du XII. siecle, *V. S. Maurice note 3*, ce qui luy oste toute autorité.] 'Elle fait aller Saint Martin à Rome en habit de pelerin, & elle assure que le lieu d'Agaune estoit à lors possédé par des moines. La maniere mesme en laquelle elle assure que S. Martin eut du sang des Martyrs d'Agaune, n'a rien de probable. Son retour à Agaune après en estre parti, pour s'y faire connoistre & y laisser son couteau, a encore moins d'apparence.

T. 239

## NOTE X.

*Que Saint Martin fit apparemment un quatrieme voyage à Treves.*

Pour la page  
332. § 12.

'S. Martin revenoit de Treves lorsqu'il fut garanti du feu qui l'environnoit, par un miracle 'que S. Sulpice décrit dans une lettre à Eusebe. 'Cette lettre est écrite peu de temps après l'evenement qu'elle raporte, & néanmoins lorsque le livre de la vie de Saint Martin estoit déjà public. [Or ce livre n'a esté écrit qu'après l'an 392, auquel Saint Sulpice ne connoissoit pas encore Saint Martin, & peutestre en l'an 396 ou 397. Il faut donc que le voyage de Treves, ensuite duquel Saint Martin se sauva du feu, soit beaucoup posterieur au dernier que le Saint y fit sous Maxime en l'an 386.]

Sulp. dial. 2. c.  
2. p. 295.

p. 295.

ep. 1. p. 227.

## NOTE XI.

*Opinion de S. Sulpice & de S. Gregoire de Tours sur la mort de S. Martin.*

Pour la page  
340. § 15.

[Il est fort difficile d'établir avec certitude, le temps de la mort de S. Martin, d'autant que S. Sulpice Severe & Saint Gregoire de Tours, qui sont les plus capables de nous en instruire, se trouvent contraires en ce point: outre que Saint Gregoire nes'accorde pas avec luy mesme.] 'Car S. Sulpice disant que depuis que S. Martin eut communiqué avec les Ithaciens, [en l'an 386, comme on le croit, ou en 385 au plustost,] il vécut encore 16 ans, [nous oblige à mettre sa mort pour le plustost en l'an 400.] 'S. Gregoire de Tours au contraire dit positivement en divers endroits, qu'il est mort sous les Consuls Césaire & Attique, qui sont ceux de l'an 397, & moins il s'est servi de la date des Consuls en d'autres rencontres, plus il paroist ne l'avoir employée pour la mort de Saint Martin, que parcequ'il l'avoit trouvée dans les registres de son Eglise. 'Il dit encore que ce Saint est mort dans sa 81<sup>e</sup> année, [qui commençoit en 396 ou 397, puisqu'il

Sulp. dial. 3. c.  
15. p. 24.

Gr. T. v. Mart.  
l. 1. c. 3. p. 159  
h. Fr. l. 1. c. 48.  
p. 35.

161 h. Fr. l. 10.  
c. 31. p. 159.

puisque'il est né selon luy mesme en l'an 316 ou 317. ] Mais il ajoute qu'il mourut le dimanche à minuit; & c'est ce qui fait la difficulté: car s'il est mort l'onzieme de novembre auquel on a toujours fait sa feste, ce jour estoit constamment le mécredi en 397, & non le dimanche.

Le P. le Cointe, Grandami p. 147, & Bollandus 1. feb. p. 216. § 54. 55, taschent de resoudre cette difficulté, en pretendant que l'onzieme de novembre n'est pas le jour de sa mort, mais celui auquel il fut enterré solennellement à Tours, après avoir esté apporté de Cande, & qu'ainsi il est mort le 8 de novembre, qui estoit le dimanche en 397. [Je ne scay s'il est bien ordinaire qu'on ait choisi pour la feste d'un Saint celebre comme Saint Martin, le jour de son enterrement, au lieu de celui de sa mort: & ce qui embarrassé encore cette opinion,] c'est qu'il est certain par Saint Gregoire de Tours, qu'on faisoit la feste de la mort de Saint Martin, *Nox illa erat vigilia transitus Confessoris; ad festivitatem que de beato ejus transitu celebratur:* & il est certain aussi qu'il n'y avoit que deux festes de ce Saint du temps de Saint Gregoire de Tours, l'une le 4 de juillet pour son ordination, & l'autre pour sa deposition, [qui dans le langage de l'Eglise signifie la mort;] & celle-ci se celebroit l'onzieme de novembre. [Il est donc constant que la feste qu'on fait en ce jour est en memoire de sa mort: & comme on ne peut pas s'estre trompé dans le jour de la mort d'un Saint qu'on a toujours honoré, il semble qu'il y ait voulu choisir pour la celebter un autre jour que celui auquel elle est arrivée.] Neanmoins comme les Evêques du premier Concile de Tours, tenu le 14 ou le 18 de novembre 461, disent qu'ils estoient venus en cette ville pour la solennité sacrée en laquelle on celebroit la reception de Saint Martin, [c'est une preuve assez considerable pour croire que la grande solennité que l'on faisoit de ce Saint

au mois de novembre, se faisoit le jour que l'on avoit reçu son corps à Tours, quoiqu'on le fist pour y honorer principalement sa mort: après quoy il ne se faudra point étonner que] tous les martyrologes, suivant l'usage de son Eglise, aient pris le 11<sup>e</sup> de novembre pour le jour de sa feste, [quand mesme ils marqueroient que c'est celui de sa mort.

Cela paroist toujours bien plus probable, que de dire que le mot de *reception* signifie translation, & inventer pour cela une nouvelle translation faite en 461, dont personne ne parle, & qui est mesme directement contraire à Saint Gregoire, qui dit que quand Perpetue voulut mettre le corps de S. Martin dans la nouvelle eglise qu'il avoit fait bastir, ce qui se fit le 4 de juillet, plusieurs années après l'an 461, & le Concile de Tours, comme le P. le Cointe le reconnoist, il le retira du lieu où il avoit esté enterré, [sans doute de celui où il l'avoit esté d'abord, mais il n'est point dit que ce fust du lieu où le mesme Perpetue l'avoit mis des le deuxieme mois de son episcopat.] Il dit encore que Perpetue prit le dessein de bastir une nouvelle eglise de S. Martin, parceque la chapelle qu'on avoit bastie sur son tombeau, luy sembloit trop petite, & ne répondoit pas à l'eclat des miracles qui s'y faisoient.

[Comme la feste de S. Martin est marquée partout le 11 de novembre, III. idus, & que le Concile de Tours assemblé pour la reception de S. Martin, a neanmoins esté tenu le 14 ou le 18 du mesme mois, cela peut donner quelque lieu de croire qu'il est mort le 11, & a esté apporté à Tours le 14. Pour sauver cet inconvenient, Grandami p. 153, veut qu'on lise dans le Concile de Tours, III. id. novembris, au lieu de XV III. al. de cembris. [Cette correction est fort favorable à son opinion: mais il ne l'autorise que par la confiance avec laquelle il l'avance comme une chose incontestable.]

& mesme elle n'est point necessaire,] estant tres aisé que les Evesques soient venus à Tours pour l'onzieme de novembre, & se soient assemblez pour faire des Canons quelques jours après, savoir le 18 ou plustost le 14; car quelque sens que l'on suive, j'aîmeroïs toujours mieux lire *XVIII. kal.*

[Outre la solution que nous venons de donner à ce que dit S. Gregoire, que S. Martin est mort le dimanche, on peut remarquer] qu'il en parle en un endroit comme d'une chose incontestable; [de sorte qu'on pourroit juger qu'il l'avoit apprise par la tradition & les monumens de son Eglise, & qu'ainsi c'est un point qu'on ne peut point revoquer en doute.

Mais en un autre, il pretend tellement que c'est une chose manifeste, qu'il en allegue neanmoins les preuves; & ces preuves qu'il tient pour fort assurées,

[ne sont nullement considerables:] Car ce sont deux visions, l'une de S. Severin de Cologne, dont nous avons examiné l'histoire en un autre endroit, & l'autre de S. Ambroise, laquelle mesme ne prouve rien. [Mais cela ne vaut pas la peine de s'y arrester, ces sortes d'argumens ne passant pas pour estre fort authentiques; & celui-ci estant d'autant plus defectueux, que Saint Ambroise estoit mort avant S. Martin selon ceux mesmes qui mettent la mort du dernier en l'an 397.]

C'est pourquoi Baronius traite tout ce recit de fable qui s'évanouit comme de la fumée.

S. Gregoire donne encore lieu à une autre difficulté, en disant que S. Martin mourut dans la deuxieme année des Empereurs Arcade & Honoré, [finie des le 17 de janvier 397.] Mais le Pere le Coite l'explique assez aisément, parcequ'il ne commence la premiere année des Empereurs qu'au premier janvier qui a suivi leur election, quoique faite au milieu ou mesme au commencement de l'année precedente, comme dans l'exemple en question. Tiro Prosper

semble avoir suivi la mesme supputation en cette rencontre; & il y estoit contraint en quelque sorte, parceque ne donnant point d'autre epoque que les années des Empereurs, il n'a pas voulu mettre en une mesme année la dernière de Theodose & la premiere de ses enfans, de peur qu'on n'en fist deux années, & que cela ne brouillast la chronologie. Cela paroist par la chronique d'Idace, qui ajoute aux années des Empereurs les olympiade. & l'ere d'Espagne; & neanmoins parcequ'en cette rencontre il contoit la mesme année [395] pour la dernière de Theodose, & la premiere d'Arcade, il a marqué expressément qu'il ne mettoit qu'une seule année pour ces deux choses, de peur, dit-il, qu'on ne fust troublé de voir une olympiade de cinq années.

[Cette maniere que Tiro Prosper a suivie en cette rencontre, n'est pas assurément celle dont les historiens se servent ordinairement, & il seroit aisé de montrer par beaucoup d'exemples, que l'on commençoit alléz souvent l'année d'un Empereur des le premier janvier qui avoit precedé son election. Cela est si veritable, que l'on conte quelquefois pour deux années celle où il a commencé, & celle où il a fini, quoique jointes ensemble elles n'en fassent pas seulement une entiere; Et sans aller plus loin, des auteurs donnent dixsept ans à Theodose, quoiqu'il s'en faille deux jours qu'il n'en ait regné 16 entiers. C'est en cette maniere que nous avons eu pouvoir soutenir les auteurs anciens & nouveaux, qui donnent quinze ans au Pape Sixce.] Mais on remarque que S. Gregoire de Tours a souvent conté de mesme que Tiro Prosper. [Ainsi comme l'epoque des Consuls qu'il repete deux fois, est une chose fixe & moins sujette à erreur que tous les autres, & que le temps que Saint Gregoire donne à la vie de S. Martin s'y rencontre fort bien, il est difficile de douter que selon luy il ne

Cr. T. h. Fr. l. 1.  
c. 47. p. 25.

v. Mart. l. 1. c.  
3. p. 9.

c. 4. p. 160.

c. 5. p. 161.

Bar. 2. 5. 57.

Cr. T. h. Fr. l. 1.  
c. 48. p. 26.

Coite. 498.  
20.

Grandani, 65.  
P. 143.

faillie mettre sa mort en 397. Les 25 ou 26 ans qu'il donne à son episcopat, s'y rapportent aussi tout à fait, comme nous l'avons vu dans la note 6. Les quatre mois & tant de jours nous conduiroient au jour précis où il a voulu mettre sa mort, s'il n'y avoit point de faute dans son texte. Mais il y en a certainement,] 'puisque'en un endroit il conte dix jours, <sup>a</sup>& en un autre, 27. [Il faut même avouer qu'il y a faute en l'un & en l'autre endroit, s'il a esté fait Evêque le 4 de juillet, puisque les dix jours nous menneroient au 14 de novembre, & les 27 jusqu'au premier de decembre.]

G. T. v. Mart.  
L. 1. c. 5. p. 59.  
4 h. E. l. 10. c.  
31. p. 592.

Pour la page  
340. 6 15.

## NOTE XII.

*Qu'il y a de grandes raisons pour croire que S. Martin est mort en 400; mais que le plus probable est qu'il est mort en l'an 397.*

[Si nous voulons absolument nous arrester à ce que dit S. Gregoire, que S. Martin est mort le dimanche, ce qui ne se peut pas soutenir de l'an 397, il faut dire qu'il est mort en 395 ou en 400. Ce qui peut faire mettre sa mort en 395,] c'est ce que S. Gregoire suppose que S. Ambroise, [qui est mort le 4 avril 397,] survécut S. Martin, [mais cette raison n'a point paru considerable ni à Baronius, ni à Bucherius, ni au Pere Grandami, ni à beaucoup d'autres, & je ne pense pas que beaucoup de personnes voudrissent s'y arrester.

L'autre époque paroît meilleure, 1<sup>o</sup>, En ce qu'elle approche beaucoup du conte de S. Sulpice, ou plutôt qu'elle y revient tout à fait, puisque rien ne nous empêche de mettre l'ordination de Felix, en laquelle S. Martin communiqua avec les Ithaciens, des le milieu de 385, quinze ans & un peu plus avant le 11 de novembre de l'an 400. En mettant même l'ordination de Felix en 386, on pourroit présumer qu'au lieu de 16 ans que S. Martin a vécu depuis, selon que nous lisons au jourd'hui dans S. Sulpice,

il faut mettre 14 ans, XIV. au lieu de XVI.

2<sup>o</sup>, Parcequ'elle ne nous oblige point de luy donner plus de 26 ans & quatre mois d'episcopat avec Saint Gregoire de Tours, puisqu'il pourra avoir esté ordonné le 4 de juillet 374, environ neuf mois avant que Valentinien quittast les Gaules, car je ne croy pas qu'il y ait moyen de faire commencer plus tard son episcopat.

3<sup>o</sup>, Parceque Tiro Prosper, qui est le seul chronologiste où nous trouvions la mort de S. Martin, la met un an après la destruction des temples, & deux ans après la mort de Gildon, dont l'un est arrivé selon Idace en 399, & l'autre en 398, & quatre ans après ces flammes qui parurent sur Constantinople en 396, selon S. Prosper & le Comte Marcellin: Ainsi selon cet auteur S. Martin est mort en l'an 400.

4<sup>o</sup>, Parcequ'elle s'accorde mieux avec S. Paulin qui semble avoir montré en 402, à S. Nicetas la vie de Saint Martin comme une chose qu'il n'avoit point, lorsqu'il estoit déjà venu à Nole en 398, V. S. Paulin, & néanmoins elle a esté écrite avant la mort de S. Martin.

5<sup>o</sup>, Parceque cela s'accorde tout à fait avec la maniere dont S. Gregoire conte dans la suite les années de la mort de S. Martin: ] Car il dit que Clovis est mort 112 ans depuis Saint Martin. <sup>a</sup> Or il est mort le 27 novembre 511, selon même le P. le Coite, [ & ainsi au commencement de la 112<sup>e</sup> année à compter depuis le 11<sup>e</sup> de novembre de l'an 400. ] Il joint la 163<sup>e</sup> année depuis S. Martin avec la deuxieme de Sigebert, qui avoit commencé à regner vers le mois de novembre 561, & la 12<sup>e</sup> année du même Sigebert avec l'an 172 depuis S. Martin. Ainsi s'il est vray que Saint Martin soit mort le dimanche 11<sup>e</sup> de novembre, il faut que ç'ait esté l'an 400. Le P. Petau croit qu'on le peut dire également de 400, & de 401, où l'onze de novembre

Gr. T. h. Pr. l. 2.  
c. 4. p. 105.  
a Coite. 511. §  
521 Gr. rat. l. 1.  
1. c. 14. p. 223.

Gr. T. v. Mart.  
L. 1. c. 52. p. 607.

Coite. p. 561. §  
6.

G. T. v. Mart.  
L. 2. c. 1. p. 622.

Pet. rat. l. 1. 4.  
c. 10. p. 218 doct.  
L. 1. c. 45. p.  
575.

estant le lundi, l'heure de minuit à laquelle S. Martin mourut, pouvoit se conter selon nous pour la fin du dimanche, [mais si elle eust esté contée du dimanche, elle eust esté aussi contée du 10 de novembre auquel le dimanche tombait:] 'Et ce que dit S. Gregoire pour prouver que c'estoit le dimanche, montre certainement qu'il entend que le dimanche commençoit, & non pas qu'il finissoit. D'ailleurs il faudroit dire qu'il a esté Eveque plus de 27 ans.

Baronius avoit mis la mort d'abord en 397, puisqu'il la fait precéder de 23 ans celle de S. Jerome, [qui n'a pas passé l'an 420.] 'Il l'a depuis reculée jusqu'en l'an 402, à cause du passage de Severice, supposant que l'ordination de Felix ne s'est faite qu'en l'an 386. [Mais outre les 26 ans de l'episcopat du Saint, il y a une nouvelle difficulté pour l'an 402, qui est qu'on ne peut mettre le voyage de Postumien à Alexandrie plus tard qu'en 402, *V. S. Jerome § 105*, & je ne pense pas aussi qu'après avoir lu les dialogues de S. Sulpice, on puisse dire qu'il estoit parti avant la mort de Saint Martin, qu'il ne témoigne point avoir apprise en chemin, & dont il ne demande aucune nouvelle.

Ainsi il semble que toute la difficulté se reduise à 391 & à 400. Entre ceux qui ont rasché d'examiner ce point à fond, Bollandus ou Heinechenius *1. feb. p. 215*, Grandami *1. 3. p. 141. c. c.* Maan qui a fait l'histoire de Tours, *p. 20. 21*, le P. le Cointe *498. § 7. c. c.* tiennent pour l'an 397. Au contraire Bucherius dans son annotation sur les Rois Merovingiens § 2-5, *ap. Chapeauv. 1. 1.* & dans son histoire Belgique, *1. 1. c. 16. p. 389*, & le P. Labbe *chr. Franc. 1. 3. p. 613*, & le P. Chifflet dans sa dissertation sur Saint Denys & sur S. Martin, sont pour l'an 400. M<sup>r</sup> Slus dans sa dissertation sur S. Servais *p. 55*, se declare contre 397. Il nous paroît difficile de determiner laquelle de ces deux opinions est la meil-

leure. Mais quoy qu'on puisse alleguer pour la dernière, il y a ce me semble une difficulté tres considerable, qui se tire de la fuite des Eveques de Tours. ]'S. Brice élu après une vacance de 20 jours, [ & par conséquent le premier de decembre, ] a esté Eveque durant 47 ans, selon S. Gregoire de Tours, ' & Eustoque son successeur le fut 17 ans. [ Si donc nous mettons la mort de S. Martin en 400, il faudra que S. Brice soit mort en 447 le 13 de novembre, qui est le jour de sa feste; & Eustoque en 464, ] 'le 19 de septembre, [ auquel les martyrologes en font la memoire. ] Ce qui confirme cette chronologie, c'est que S. Gregoire, de Tours dit autrepert en termes formels, que S. Perpetue succeda à Eustoque l'an 64 après la mort de S. Martin.

[ Et cependant il faut que Perpetue fust Eveque des l'an 461, dans la 61<sup>e</sup> année seulement depuis la mort de Saint Martin, s'il n'est mort qu'en l'an 400, ] 'puisqu'il a signé au premier Concile de Tours, tenu, comme nous avons dit, le 14 ou le 18 de novembre, *Severino Conjule*, [ c'est à dire en 461. ] Il est vray qu'il y a encore un Severin Consul en 482. ] 'Mais si S. Sidoine de Clermont est mort, comme on le dit, le 21 d'ouust de cette année mesme 482, il est certain qu'on n'y peut pas raporter le Concile de Tours signé par Leon de Bourges, 'puisqu'il a esté fait Eveque par S. Sidoine, a succédé sans doute à Leon qui estoit au Concile d'Angers en 453, ' & mesme on met un Eulode entre Leon & Simplicie: ] de sorte que quand mesme S. Sidoine ne seroit mort qu'en 489, comme cela peut estre, le Concile de Tours ne se pourroit pas differer jusqu'en 482. On pourroit dire qu'au lieu de *Severino Conjule*, il faudroit dire *Severo*, qui fut Consul en l'an 470. Mais ces corrections ne se doivent pas faire sans nécessité: ] & de plus, il faut mettre un Pallade avec Eulode entre Leon qui assista à ce Concile, & Simplicie dont

Cr. T. h. Fr. l.  
10. c. 31. p. 592.

P. 592. 593.

Coint. 498. § 6.

Gr. T. v. Mart.  
1. c. 6. p. 565.Conc. t. 4. p.  
103. a. b.

Buch.

Call. chr. t. 2.  
p. 53.t. 1. p. 144. 145.  
p. 143. 1. d.

p. 144. 1. 2.

Gr. T. v. Mart.  
1. c. 6. p.  
565. 566.

Bar. 497. § 10.

401. § 49. 11.  
10. 1. 2.



l'élection ne se peut guere mettre plus tard qu'en 472. *V.S. Sidoine.*

[Puis donc qu'on voit par le Concile de Tours, que Perpetue estoit Evêque des 461, & qu'il n'y a pas moyen ce me semble de douter qu'il ne l'ait esté l'an 64 depuis S. Martin, c'est une grande raison pour avouer que Saint Martin est mort au plus tard en l'an 397, que Tiro Prosper n'a pas eu raison de dire que ce fut l'an 400, non plus qu'en beaucoup d'autres choses, & que S. Sulpice Severe s'est trompé de dire qu'il ait vécu 16 ans depuis l'affaire des Ithaciens,] ou plurost qu'il y a erreur dans son chifre, [*XVI.* pour *XIII.* ou *XIII.* Le mepris avec lequel le P. le Coindre rejette l'autorité de S. Sulpice sur ce sujet, seroit entierement deraisonnable, s'il ne supposoit qu'il y a de l'alteration dans son texte. [Pour les années depuis la mort de S. Martin, que S. Gregoire joint avec la chronologie des Rois de France, & qui ne sont vraies qu'en supposant sa mort en 400, il est certain que Saint Gregoire ne les fauroit accorder avec ses positions bonnes ou mauvaises, & qu'il s'abuse de deux ou trois ans dans son calcul entre l'an 461, & 511, & par conséquent je ne voy pas qu'on puisse avoir aucun égard à ces années pour en tirer la mort de S. Martin.]

*Bucherius* dans sa dissertation sur les Rois Merovingiens, tâche de répondre à l'argument qu'on tire des Consuls Césaire & Attique; mais c'est en supposant que du temps de S. Gregoire on contoit déjà en France dans quelque rencontre par les années de la naissance de J.C, & qu'elles estoient dans la chronique de S. Prosper. *Heinschenius* luy nie formellement le second, & pour l'autre, on voit que S. Gregoire marque quelquefois les années non de la naissance, mais de la Passion de J.C, & il le fait même pour la mort de S. Martin, qu'il met 412 ans depuis: en quoy il se trompe non de trois ans, comme veut *Bucherius*, mais de 45 ou environ.

*Browerus* allegue pour l'année 397, qu'*Idace* dans sa chronique dit que cet homme apostolique mourut dans la 15<sup>e</sup> année d'*Arcade*, qui fut fait *Auguste* le 16 janvier 383, [mais je n'ay pu trouver cet endroit dans *Idace*.] L'auteur de la vie de Saint *Sigeber*, met la défaite d'*Attila* l'an 54 d'après la mort de Saint Martin; & il est certain qu'*Attila* fut défait en l'an 451.

[Suivant donc l'époque de l'an 397, à laquelle nous nous arrêtons, jusqu'à ce que nous voyions quelque chose de plus assuré, il faut dire que S. Martin a vécu environ 81 an, & a gouverné son Eglise 25 ans, quatre mois, & quatre ou sept jours, selon qu'on voudra mettre sa mort le 8 ou le 11<sup>e</sup> de novembre.]

NOTE XIII.

*En quelle année S. Sulpice écrit la vie de S. Martin.*

Lorsque S. Martin s'apparut à Saint Sulpice Severe, qui ne savoit pas encore sa mort, il tenoit à la main le livre de sa vie que Sulpice avoit écrit, [par où il est visible que ce livre estoit écrit & publié devant la mort de S. Martin: & ainsi il ne faut pas s'étonner si l'on n'y trouve rien de cette mort. Mais c'estoit fort peu auparavant.] Car Sulpice parlant de cette apparition même, dit que S. Clair estoit mort peu auparavant, *qui nuper excefferat.* Et il parle de la mort de S. Clair dans la vie de S. Martin. [Il faudroit mettre la mort de ce saint Prestre en l'an 396, un an avant celle de Saint Martin, s'il estoit constant qu'il fust mort le 8 de novembre auquel le martyrologe Romain met sa feste. Mais comme son nom ne se trouve pas dans les anciens martyrologes, & qu'on ne voit point que ceux qui l'ont ajouté dans le Romain aient eu aucun fondement pour le mettre en ce jour là plurost qu'en un autre, on ne peut rien établir sur cela. Neanmoins selon ce qu'en dit S. Sulpice, il n'y a pas d'apparence qu'il soit mort

Trev. an. l. c. § 7. p. 276.

Coint. 4. § 1.

Pour la page 342. § 16.

Sulp. ep. 2. p. 227.

p. 27.

v. Mart. c. 15. p. 212.

Boll. r. feb. p. 216. § 56, 57.

Buch. dif. § 3.

beaucoup plustost, & ainsi il faudra que la vie de S. Martin ait esté écrite à la fin de 396 ou 397, & nous croyons qu'elle fut envoyée dans ce temps là mesme à S. Paulin. *V. S. Paulin § 27.*

Pour la page  
145 & 17.

## NOTE XIV.

*Si l'Eglise de S. Martin estoit desservie par des moines ou par des Cleres.*

'S. Gregoire de Tours dit que Leon qui fut fait Evêque de la mesme Eglise [vers l'an 528,] avoit esté Abbé de la basilique de S. Martin, d'où l'on a inferé que c'estoit une abbaye de moines. Il marque aussi que de son temps il y avoit un Abbé en cette basilique. Et il parle d'un Abbé à qui l'on donnoit ce que l'on consacroit à la basilique de S. Martin. [Neanmoins je ne voy nulle part qu'il y eust des moines.] Ce qui est certain, c'est que l'Evêque y venoit souvent faire l'office avec tout le peuple; ce qui ne s'accorde point avec la solitude necessaire à un monastere. C'estoit des Cleres & non des moines, à qui Ruccolin vouloit qu'on enlevast des personnes refugiées en cette basilique. On s'adressoit à l'Evêque pour les biens qui luy appartenoient, & c'estoit luy qui en dispoisoit. Il est visible aussi que cette eglise estoit servie par des Cleres, & c'estoit ainsi qu'on qualifioit en general ceux qui en avoient le soin. [Ainsi il pourroit sembler que cet Abbé fust le chef & comme le Doyen de ces mesmes Cleres: ou bien comme on avoit établi un monastere de filles dans le parvis de cette basilique, *in atrio*, on pourroit bien aussi y avoir établi un monastere de Religieux, qui neanmoins n'avoient pas apparemment la grande eglise. Mais le premier paroist plus probable.]

## NOTE XV.

*Sur Paulin auteur de la vie de S. Martin en vers.*

'S. Gregoire de Tours prend Paulin qui a écrit en vers l'histoire de S. Martin

à la priete de S. Perpetue, [ & ainsi après l'an 461, ] pour le grand Paulin Evêque de Nole, [ qui étoit mort des l'an 431. ] 'Fortunat paroist estre tombé dans la mesme faute, puisqu'il relève si fort la noblesse, & la foy de celui qui a fait la vie de Saint Martin. Ce second Paulin se distingue clairement luy mesme de celui de Nole, dont il parle après Saint Sulpice. Le Pere Sirmond dans ses notes sur S. Sidoine *p. 148*, dit que quelques manuscrits le surnomment *Petricordium*; ce qu'il croit estre pour *Petricorinum*, & marque qu'il estoit de Perigord. Entre les miracles qu'il raporte, il y en a qui regardent les guerres de son temps, & nommément le General Gille. C'est apparemment celui que les François mirent à la place de Childeric. Il parle de ce Gille comme vivant: *magnumque fide, qua celsor extat.* Gille mourut en l'an 464.

## NOTE XVI.

*Que Paulin avoit écrit la vie de S. Martin avant la guerison de son petit-fils.*

'S. Gregoire de Tours dit que Paulin demanda la guerison de son petit-fils, pour marque qu'il devoit travailler à l'histoire de S. Martin. [ Je n'en trouve rien de Paulin, ] & il ne rend point d'autre raison de son travail, que la volonté de Perpetue, qui luy estoit une marque de celle de Saint Martin. Autant mesme qu'on en peut juger par la lettre qu'il écrit à Perpetue, il luy avoit déjà envoyé les six livres, lorsque son petit-fils fut guéri. Car Perpetue avoit approuvé son ouvrage, & luy avoit encore demandé quelques vers pour mettre sur les murailles [ de la nouvelle eglise de S. Martin, ] lorsqu'il luy envoya ces vers, & en mesme temps ceux qu'il avoit faits sur la guerison de son petit-fils.

## NOTE XVII.

*Sur S. Maxime de Chinon.*

[ Nous croyons que S. Maxime pou-

Par. 402. § 55.  
Fort. v. Marr.  
l. 1. c. 2. p. 280.  
206.  
Paul. v. Marr.  
l. 2. p. 861. c. 6.  
d.

l. 6. p. 379. c. 6.

p. 8. c. 1. e.

Val. r. Fr. l. 5.

p. 195.

Idat.

Pour la page  
346. § 19.

Gr. T. v. Marr.  
l. 1. c. 2. p. 557.

Paul. v. Marr.  
l. 6. p. 378. l. b.

p. 882.

p. 882. § 2.

p. 882.

Pour la page  
365. § 22.

Gr. T. h. Fr. l.  
10. c. 2. p. 496.

Coint. 308. § 4.

Gr. T. h. Fr. l. 7.

c. 2. p. 480.

v. Marr. l. 4. c.

11. p. 795.

l. 2. c. 2. p. 10. p.

65. 860. h. Fr. l.

10. c. 31. p. 594.

v. Marr. l. 2. c.

27. p. 665.

l. 1. c. 50. p.

604.

h. Fr. l. 7. c. 22.

p. 72.

Pour la page

356. § 16.

Gr. T. v. Marr.

l. 1. c. 2. p. 550.

Fort. v. Marr.

l. 1. p. 752. c. 1.

24. p. 762. l. d.

Gr. T. gl. C. c.  
22. p. 386.

voit estre de Chinon, ]'parceque Saint Gregoire de Tours dit qu'il quitta l'Isle-Barbe pour revenir en son pays : & sans marquer qu'il ait esté autrepars, il ajoute un peu après, *Deinde ad castrum Cænnonense.... veniens monasterium collocavit.* [Il pourroit néanmoins ou avoir changé de dessein, ou avoir esté passer quelque temps en son pays, & puis s'estre venu établir à Chinon ; ce que nous disons, ]' parcequ'on cite une vie manuscrite de ce Saint, où il est dit qu'il estoit de Poitou. On ne dit point que cette vie soit en vers : [Ainsi elle est différente de celle qu'a eue S. Gregoire, & plus mauvaise sans doute, puisqu'elle fait enterrer le Saint par S. Martin, & nous oblige ainsi à trouver un siege de Chinon du vivant de S. Martin, ce qui seroit assez difficile, sans parler du General Gille marqué par S. Gregoire de Tours, ce qui nous oblige à ne mettre le siege de Chinon que plus de 60 ans après la mort de S. Martin.] 'Ceux qui pretendent que S. Maxime a esté à l'Isle-Barbe du temps de S. Eucher de Lion, [n'ont garde de recevoir cette vie. Elle ne le fait point Abbé de cette Isle non plus que S. Gregoire de Tours.]

Maan, p. 18.

Bult. occ. p. 51.

Pour la page  
354. § 22.

NOTE XVIII.

*De diverses Saintes Maures.*

[L'histoire que Maan rapporte de Sainte Maure & de ses enfans, p. 18, sent visiblement la fable.] Le P. Labbe a donné seulement un petit abrégé de ce qui regarde S. Principin l'un des douze qu'on luy donne pour enfans : [ & ce qu'il en dit se rejette par luy mesme. ] On prend qu'il fut tué par des Gots entre Yvray & Herisson en Berri. [Ainsi il pourroit avoir esté tué dans le V. siecle, durant les ravages que les Gots & d'autres barbares firent dans les Gaules.] 'On conserve aujourd'hui son corps à Souvigny en Bourbonnois, où l'on en fait la feste le 12<sup>e</sup> de novembre, & la

Lab. bib. t. 2. p.  
418. 419. j

p. 459.

translation le 6 de janvier; [ce que Bollandus n'a point seu. Il n'est pas dans Ferrarius.] M<sup>r</sup> du Sauffay en parle sur le 11<sup>e</sup> d'avril p. 222, & semble dire que c'est le jour auquel il a esté apporté à Souvigny. Il ne dit pas un seul mot de son histoire.

'S. Gregoire de Tours parle d'une S<sup>te</sup> Maure enterrée au diocèse de Tours, mais vierge, dont il ne dit rien, parcequ'assurément on n'en favoit rien, que la decouverte du tombeau où elle estoit avec Sainte Britte aussi vierge; ce qui arriva dans la vieillesse de S. Euphrone de Tours, [c'est à dire vers l'an 570. Il est aisé que ceux qui sont venus après S. Gregoire, ne se soient pas contentez d'en favoir si peu de chose.] 'Quelques nouveaux en marquent la feste le 14 & le 15 de janvier. Il y a encore en Touraine une ville de Sainte Maure.

[On honore encore à Nogent-les-Vierges pres de Creil, au diocèse de Beauvais, une S<sup>te</sup> Maure qu'on fait vierge & martyre avec S<sup>te</sup> Brigide sa sœur. Je ne sçay si ce seroit à cause de quelques reliques de S<sup>te</sup> Maure & S<sup>te</sup> Britte.] 'Car Bollandus est fort porté à croire que ce sont les mesmes Saintes. [Nous en avons une histoire tirée d'un manuscrit de l'Eglise de Creil, toute différente de celle de Maan, mais qui ne vaut pas mieux, quoiqu'elle emprunte les caracteres d'une piece originale. Elle est faite du temps que l'on contoit par les années de J. C, auxquelles elle joint encore celles des Papes, & depuis qu'on a commencé à parler de la Veronique, c'est à dire apparemment après l'onzieme siecle, quoiqu'elle fasse naistre les Saintes des l'an 513. On marqueroit s'il estoit besoin, les fautes particulieres de cette piece : mais il suffit de dire que c'est un tissu d'histoire sans apparence. L'Eglise de Beauvais fait la feste de ces Saintes le 13 de juillet. Elles ne sont point dans Ferrarius.] M<sup>r</sup> du Sauffay les met au 5 de may, p. 264, parcequ'on honore, dit-il,

Gr. T. gl. C. c.  
18. p. 365. 368.

Roll. 14. jan. p.  
1018.

Roll. 5. may, p.  
36.

l'elevation de leurs corps faite sous Urbain III, le premier dimanche d'après l'Ascension. [Cela peut estre en quelques endroits particuliers, mais non dans l'office public du diocèse. Je ne trouve point dans leur vie ce que porte leur hymne; *Activam vitam Brigida, contemplativamque Maura duxerunt.* On en a peutestre eu autrefois quelque autre histoire. Je ne trouve point que le Pere le Coigne en parle nullepart.]

## NOTE XIX.

Sur S. Florent & S. Florian.

Pour la page  
354. § 22.

Maan, p. 48.

Maan cite une histoire manuscrite de S. Florent, qui porte que luy & Florian son frere, estoient du Milanés, & que ayant esté mis en prison pour J. C. à Milan, ils en furent delivrez par un Ange, & vinrent trouver S. Martin à Tours &c. [Cette delivrance par un Ange est un peu suspecte, & il est difficile de voir par quelle occasion des gens auront esté mis en prison à Milan pour J. C. du temps de S. Martin. Auxence peut avoir encore tenu un ou deux ans le siege de Milan: mais je doute fort qu'il eust la hardiesse & l'autorité de faire emprisonner personne sous Valentinien. Il y eut quelques Catholiques arrestez par ordre de Justine en 385 ou 386, mais ils furent aussitost elargis sans le ministère visible d'aucun Ange.]

Cela vaudroit néanmoins encore mieux que ce que dit Pierre des Noels, suivi par le Gallia Christiana, que S. Florent ordonné Prestre par S. Martin, estoit frere & compagnon des souffrances de S. Florian martyrizé à Lork en Autriche vers l'an 304, sans parler de tout ce qu'on ajoute à cela. Bollandus cite la mesme chose d'une histoire de S. Florent écrite vers le milieu du IX. siecle, abrégée dans Vincent de Beauvais & dans Mombritius, & ne se le peut persuader. Il faut donc se contenter de sçavoir que S. Florent est honoré comme un saint

Prestre dans l'abbaye qui porte son nom pres de Saumur. Sa feste est marquée le 22 septembre dans Usuard, qui le met en Poitou; soit que son corps ait esté transporté de là au lieu où est aujourd'hui son abbaye, soit que ce lieu qui est presentement en Anjou, ait autrefois esté compris dans le Poitou, comme le Gallia Christiana le semble dire. On pretend que ce lieu a esté habité par des ermites jusqu'à ce que S. Maurice y forma une abbaye vers l'an 691. M<sup>r</sup> du Saullay met le 2 de may S. Florent Prestre & Confesseur en Anjou, dont il ne dit rien d'autout, & le 22 septembre S. Florent Prestre originaire de Poitou, ordonné par S. Martin, qui après avoir demeuré quelque temps sur le bord de la Loire, se retira à Lion où il mourut; [quoique Theophile Rainaud ne reconnoisse aucun Saint Florent à Lion.] Un martyrologe marque le 2 de may à Saumur la reception du corps de S. Florent.

Gall. chr. t. 4.  
p. 388. 1. c.

dlz. a.

Sauf. p. 256.

P. 646.

Boll. 2. may. p.  
168.

## NOTE XX.

Sur la vie de S. Maurille d'Angers.

Pour la page  
356. § 23.

On cite une vie de S. Maurille, écrite l'an 33 de Clotaire, [c'est à dire en 616,] par Magnobaud Evêque d'Angers. [Je ne l'ay point vue, & on ne dit point qu'elle soit imprimée.]

Gall. chr. t. 2.  
p. 115. 1. b. c.

Surius en donne une qu'il croit pouvoir estre de Fortunat, puisque Tritheme dit que Fortunat en a écrite une. [Mais il est aisé de juger que cette vie donnée par Surius est celle mesme que l'on trouve dans divers manuscrits, dont j'en ay vu un qui est entierement semblable, hormis qu'il y a une preface, & quelques endroits dans le corps de l'écrit qui ne sont pas dans Surius; & c'est ce qu'il y a de plus important pour juger de cette piece.]

Sur. 13. sept. p.  
134. § 1.

La preface est une lettre de S. Gregoire de Tours à S. Germain de Paris. Elle porte que S. Germain voyant que les vies de S. Maurille & de S. Aubin,

L'un. de Mau.  
P. 1.

écrites

P. 4. Nat. l. 8.  
c. 107. p. 148. l.  
6. H. chr. t. 4.  
p. 383. 1.

Boll. 4. may.  
p. 46. d.

écrites par Fortunat, estoient déjà toutes corrompues par les fautes des copistes, avoit prié S. Gregoire de les corriger, & Saint Gregoire témoigne que pour luy obeir, [au lieu de les revoir seulement sur quelque exemplaire correct,] il en avoit retranché plusieurs choses, qui pouvoient paroître incroyables à ceux qui ont peu de foy.

[Cette preface qui attribue à S. Gregoire de Tours la vie que nous avons de S. Maurille, reçoit beaucoup de difficulté. Car il faut remarquer que Fortunat vivoit du temps de S. Germain & de S. Gregoire, & il a mesme survécu S. Germain,] / puis qu'il en a écrit la vie. <sup>a</sup> Ainsi s'il estoit vray que les histoires qu'il avoit écrites eussent receu en si peu de temps une alteration notable, ce qui n'est pas aisé de croire, Saint Germain devoit s'adresser à luy mesme, pour en avoir des copies correctes, plustost qu'à S. Gregoire.

[Il est encore assez étonnant que S. Gregoire, à qui on ne demandoit que des exemplaires corrects de l'ouvrage de Fortunat, ait entrepris de corriger Fortunat mesme; ce qui estoit faire une injure à un Prestre qui estoit celebre dans l'Eglise, & qui estoit son ami particulier, comme on le voit par plusieurs de ses poesies.] / S. Gregoire le cite fort souvent. <sup>b</sup> Il cite de luy la vie mesme de S. Aubin après la mort de S. Germain. <sup>c</sup> Ainsi il n'y a nulle apparence qu'il ait entrepris de corriger un ouvrage de Fortunat, & encore moins qu'il l'ait fait du vivant de S. Germain.

<sup>d</sup> Au lieu qu'il dit avoir retranché diverses choses de ces deux vies, parce qu'elles estoient difficiles à croire, il en ajoute une, omise, dit-il, par Fortunat; & c'est l'histoire la plus difficile à croire qu'on se puisse imaginer. Cette contradiction est indigne de S. Gregoire. <sup>e</sup> On remarque que jamais ce Saint ne qualifie l'Eglise de Tours metropole, & que les Eglises qui n'estoient que de simples

eveschez, comme Paris l'estoit alors, ne s'appelloient point du nom de Mere. Et l'on trouve l'un & l'autre dans le titre de cette preface. <sup>f</sup> Il est certain aussi que ce Saint n'auroit jamais dit que Saint Martin estoit Evêque du temps de Julien. [Car pour S. Ambroise dont cela estoit encore plus faux; il pourroit avoir moins sceu son histoire.] / Mais ce qui ne reçoit point de réponse, c'est que dans l'endroit que l'auteur pretend avoir ajouté à Fortunat, on y trouve un passage de S. Gregoire le Grand, cité sur son nom, *testame beato Papa Gregorio.* Or il est certain que Saint Gregoire le Grand n'a paru & n'a écrit que depuis la mort de S. Germain de Paris, & on ne peut point pretendre que S. Gregoire de Tours qui est mort plusieurs années avant luy, ait cité ses ouvrages, surtout avec la qualité de Bienheureux qui ne se donne qu'aux morts.

[Estant donc certain que cette vie de S. Maurille n'est point de S. Gregoire de Tours, & que la preface est supposée, il est difficile de trouver aucune conjecture plus probable que celle de M<sup>r</sup> de Launoy, qui a soutenu par une dissertation publique, que toute cette piece estoit de Raimon Evêque d'Angers, qui l'avoit faite luy mesme l'an 905, ou l'avoit fait faire par un Diacre nommé Archanal-<sup>g</sup> dus.]

<sup>h</sup> Car la chronique de Vandôme remarque que cette année là la vie de S. Maurille fut trouvée ou plustost augmentée par l'Evêque Raimon, & par l'écrivain Archanal-<sup>i</sup> dus, & dans les manuscrits mesmes de cette histoire, on trouve une annotation après la preface, qui porte que Raimon humble Evêque d'Angers, a fait écrire & chercher cette vie l'an 905, & qu'Archanal-<sup>j</sup> dus l'a écrite & la cherchée. Ainsi il est certain que cet Evêque la mir alors au jour, ou telle qu'il l'avoit trouvée, ou plustost augmentée par luy selon les termes de la chronique de Vandôme; si l'on ne

veut dire qu'il l'ait composée toute entiere. Mais cela n'est point necessaire, puisqu'il pourroit avoir eu celle de Magnobaud. Car pour Fortunat, la preface supposée de S. Gregoire n'est point une preuve qu'il en ait jamais fait une : & Tritheme ni les autres qui sont venus depuis, n'ont point eu apparemment d'autre fondement de le dire.

[Il suffit d'avoir marqué le jugement que l'on peut faire de cette vie, sans entrer dans le detail des faits qu'elle rapporte, qui ne sont la plupart que des miracles. On peut faire une difficulté particuliere sur ce qui est dit, que ce fut S. Martin qui ordonna Saint Maurille Evêque d'Angers. Car nous avons dit dans le texte qu'après Défenseur qui assista en 371 ou 372, à l'ordination de S. Martin, il y eut encore deux autres Evêques au moins avant S. Maurille. Ainsi il faut que ces trois Evêques soient morts dans l'espace de vingt-six ans qu'a duré l'episcopat de S. Martin. Et au contraire on ne met au plus qu'un Evêque entre S. Maurille & Talafe qui fut ordonné en 453. Quoy qu'il en soit, on peut dire qu'il est certain qu'il vivoit au commencement du V. siecle.]

## NOTE XXI.

*Sur Saint René.*

[Quelques catalogues des Evêques d'Angers, donnent un Nefinge pour successeur à S. Maurille. Mais d'autres ne reconnoissent point d'autre Nefinge que celui qui vivoit en 966, & il semble que ce soit une chose recue de tous les savans. M<sup>r</sup> de Launoy tient le contraire par un traité exprés, pour montrer qu'on peut soutenir les choses les plus insoutenables quand on ne veut pas s'attacher aux lumieres de l'antiquité. L'opinion commune est donc que S. René succeda à S. Maurille; & M<sup>rs</sup> de Ste Marthe ne font pas seulement mention de l'autre.]

[La vie de S. Maurille dit aussi qu'il eut S. René pour successeur, & elle fait

une grande histoire de la naissance, de la mort, & de la resurrection de ce Saint, qui est mêlée de circonstances qu'on peut dire bien fabuleuses, si ce ne sont pas des fables. Aussi l'auteur avoue qu'il l'a ajoutée à l'ancienne vie qu'il attribue à Fortunat, & M<sup>r</sup> de Launoy assure qu'il n'y en a rien dans Magnobaud, au moins pour la mort, la resurrection, & tout ce qui en depend.

[Il va mesme jusqu'à soutenir qu'il n'y a jamais eu de René Evêque d'Angers: & M<sup>rs</sup> de Sainte Marthe semblent laisser la chose en suspens. [Mais il est fâcheux de pretendre qu'un Saint hono- ré publiquement depuis plus de sept siecles dans un diocese, soit une pure fiction. Il paroist mesme autant contre le bon sens, que contre la pieté, de le vouloir soutenir, je ne dis pas par de simples preuves negatives, mais par de positives, à moins qu'elles ne fussent bien fortes: & il est assurément bien plus probable que Rainon, ou ceux sur l'autorité desquels il a mis dans son écrit la resurrection de S. René, (car il vaut mieux croire qu'il l'a écrite sur la tradition du peuple, que non pas qu'il l'ait inventée à plaisir,) l'ont formé sur le nom du veritable successeur de Saint Maurille, que non pas qu'il n'y ait jamais eu de S. René. Il est vray qu'on ne trouve rien de luy dans aucun martyrologe ni dans aucun autre monument avant Rainon, quoique M<sup>rs</sup> de Ste Marthe disent que Magnobaud en parle, parce, peutestre que Magnobaud dit que S. Maurille a obtenu à une femme sterile un enfant qui fut Evêque après luy, & que Rainon dit que cet enfant fut S. René. [Ce silence de l'antiquité montre assurément qu'on ne l'honoroit point d'une maniere fort particuliere: mais on n'en peut pas conclure qu'on ne l'honorast point du tout, & au moins encore qu'il n'ait pas esté Evêque d'Angers.]

[Il faut remarquer néanmoins que

p. 104.

p. 56.

p. 74. 76.

Pour la page  
356. § 27.Laur. d. Mau.  
P. 27.

F. 39.

Gall. chr. t. 3. p.  
113. 2. a. b.Gall. chr. 7.  
112. 2. 2.Laur. de Mau.  
P. 11.Gall. chr. 7. 2.  
p. 113. 1.

quoiqu'on en fassé une feste publique dans le diocese d'Angers le 12 de novembre, [cependant on n'a point mis son nom dans le martyrologe Romain:] & mesme on assure que quand on a demandé à Rome, depuis quelques années, des indulgences pour une chapelle de ce Saint, on ne les avoit point voulu accorder sous son nom. On en allegue quelques unes plus anciennes, que M<sup>r</sup> de Launoy pretend supposées; mais cela n'est pas de consequence. Belleforest a fait dans le dernier siecle, la vie de ce Saint en françois, où l'on pretend qu'il a dit beaucoup de choses qu'il ne devoit pas dire.

Ceux de Sorrento croient aussi avoir eu un S. René Eveque, dont ils font memoire le cinq d'octobre, & cela n'est pas difficile à croire, quoiqu'ils n'en aient point aussi de monument authentique ni ancien, hormis un que l'on pretend estre faux. Mais pour ce qu'ils veulent que ce soit celui d'Angers qui ait quitté son Eglise pour aller chercher la solitude dans l'Italie, c'est ce qui ne se doit point croire sans de grandes preuves. Ils pretendent en avoir encore le corps, au moins en partie, pour s'accorder avec ceux d'Angers, qui soutiennent qu'on le leur a raporté, & qu'ils le possèdent encore. Celui qu'on pretend avoir à Sorrento a esté decouvert en l'an 1603, pour le transporter sous un autre autel, & on n'y a point trouvé de nom.

On raporte un acte qui marque plusieurs translations du corps de S. René, faites à Angers depuis l'an 980, ou en-

viron, jusqu'en 1255. Ces translations ne sont proprement que des ouvertures qu'on faisoit de sa chassé pour visiter ses reliques, & s'assurer qu'on les avoit, contre ceux qui en doutoient. Si nous n'avons rien qui nous assure de la verité de cet acte, aussi nous n'avons rien qui la combatte. Mais il n'est pas de grande importance: Car tout ce qu'il nous peut apprendre, c'est que depuis Rainon on a honoré S. René comme Saint, & que l'on a eu un corps entier ou en parties que l'on a cru le sien.

NOTE XXII.

Sur la vie de Saint Corentin.

L'histoire de l'ordination de S. Corentin, dont on ne cite point de meilleur auteur que le breviaire de Cornouaille, suppose que Saint Martin jouissoit alors pleinement du droit de metropolitain: [de quoy il y a au moins grand sujet de douter: & je ne sçay ce que veulent dire] ces Abbez que l'on berilloit, [non pour gouverner des monasteres, mais] pour assister un Eveque dans la propagation de la foy. [Je doute mesme que la benediction des Abbez soit si ancienne; soit dans l'Orient, soit encore plus dans l'Occident. Pour la vie de Saint Corentin que le P. Albert de Morlaix nous a donnée dans les Saints de Bretagne, t. 1. p. 629, si elle paroist avoir de meilleurs auteurs, elle est mêlée de bien des choses qui ne sont pas fort aisées à croire. Elle ne s'accorde pas tout à fait avec ce que Bollandus cite du breviaire de Cornouaille.]

Pour la page 316. § 25.

Holl. 9. may, p. 460.

NOTES SUR LE PAPE SIRICE.

NOTE I.

Qu'il fut apparemment fait Eveque avant la fin de l'an 384.

Les Pontificaux disent que le saint Siege fut 31 jour vacant après la

mort de Damase, comme on lit dans Anastase p. 21; ou 36 jours, comme on lit dans le Pontifical de Bollandus. C'est ce qui a obligé Baronius à differer l'elction de Sirice successeur de Damase, jusqu'au 12 janvier de l'an 385. Papebrok.

Est. 385. § 7.

Holl. prop. p. 19. b. c.

G G g g ij

Laun. de Mau. p. 92.

p. 47. 10. 60. 61.

p. 66.

p. 50. 53. 59. 75. Ugh. t. 6. p. 744. 746.

Ugh. t. 6. p. 744. 6.

Laun. de Mau. p. 45. 46.

Pour la page 55. § 1.

Holl. apr. t. 1. p. 32.

la met le dimanche 5 de janvier de la mesme année, sur des changemens de nombres, [propres à trouver tout ce qu'on veut, & à ne trouver jamais la verité. Ce qui est favorable pour l'un & pour l'autre, c'est que la chronique de Marcellin met aussi l'entrée de Sirice l'année d'après la mort de Damasc, quoiqu'en l'an 383.

Nous aimons mieux néanmoins la mettre à la fin de 384, non seulement pour suivre la chronique de S. Prosper, qui la met en cette année là, mais aussi pour résoudre une difficulté, laquelle Baronius a marquée sans y satisfaire.]

'Car après avoir établi que Sirice est mort en l'an 398, comme les chroniques de Marcellin & de S. Prosper le disent, & qu'ainsi il ne peut avoir gouverné que 13 ans & un peu plus, il remarque dans ses additions, que l'épithaphe de ce Pape qu'on avoit trouvée depuis, obligeoit à reconnoître qu'il avoit gouverné 15 ans. [Il ne reforme pas néanmoins la chronologie dans laquelle il ne sauroit trouver ces 15 ans. Mais en commençant le pontificat de Sirice en 384, ce qui reste de cette année estant conté pour une, & ce qu'il a vécu en l'an 398, estant conté pour une autre, on trouvera les quinze années, comme on trouve les dixsept que quelques auteurs donnent au regne de Theodose; & il y a plusieurs autres exemples de cette maniere de conter.] La chronique de Marcellin dit aussi avec Socrate, que Sirice gouverna 15 ans, & c'est ce qu'on trouve communément dans les Pontificaux. La chronique de Nicéphote & Theophane ont la mesme chose. Celle de S. Prosper dans Scaliger, porte 16. Celle de Pontac n'en dit rien; mais un abrégé de cette chronique, & quelques manuscrits ont quatorze au lieu de seize, on lit aussi dans S. Isidore de Seville *v. ill. c. 3*, qu'il a gouverné 14 ans, & en effet il est mort dans la 14<sup>e</sup> année, soit qu'il soit mort vers le 22 de février, comme veut Baronius après

Anastase, soit que ç'ait esté, comme nous le croyons, le 26 de novembre, auquel les plus anciens martyrologes marquent sa feste. *V. la note 8.* Eutyque *p. 535*, ne luy donne que douze ans.

Papebrok croit que le nombre de 15 ans marqué dans son épithaphe, n'est venu que de la faute des copistes qui avoient mis 15 ans pour 13 dans les Pontificaux.

[Cela se pourroit croire plus aisément si on lisoit 16 dans les Pontificaux, & non pas 15. Mais Socrate & Marcellin n'ont point esté trompez par des Pontificaux mal corrects. D'ailleurs cela suppose que l'épithaphe est postérieure aux Pontificaux;] & Papebrok dit en effet qu'elle a assez l'air du VIII. siècle, où l'on transféra le corps de Sirice. [Il est certain qu'elle n'a aucune elegance. Néanmoins elle contient des faits fort particuliers qui ne sont point dans les Pontificaux, & qu'on ne pouvoit pas savoir par tradition au VIII. siècle. Ne pouvoit-il pas y avoir des épithaphes fort mal faites des le IV. siècle? & les fautes qu'on y trouve contre la quantité & contre le sens ne peuvent-elles pas venir des copistes?] Papebrok en corrige plusieurs par conjecture. [De quelque temp, qu'elle soit, les faits, comme nous avons dit, en paroissent anciens.]

## NOTE II.

*Que Pinien estoit plustost Vicaire de Rome que Prefet en l'an 385.*

'Baronius nous a donné un rescrit adressé à Pinien en date du 23 de février, sur l'élection du Pape Sirice. Le rescrit ne donne point de qualité à Pinien. Baronius luy donne celle de Prefet, & Godofroy le suit en cela. [C'estoit en effet la fonction du Prefet de Rome, de prendre soin d'y maintenir l'ordre & le repos, & d'avertir l'Empereur de ce qui s'y passoit, comme il paroist que Pinien avoit fait.] On trouve d'ailleurs qu'il estoit Prefet de Rome au mois de juillet 386, & au mois de juin 387; & ainsi il

Bar. 38. § 1.

Eoil. prop. p. 4. d.

Socr. l. 7. c. 9. p. 46. d.

Eoil. prop. p. 59. b.

Eoil. chr. n. p. p. 76. b.

Bar. 38. § 1.

Eoil. prop. p. 60. a.

p. 59. f.

p. 60. a.

Pour la page 58. § 1.

Bar. 38. § 5.

Cod. Th. c. 6. p. 378. 1.

ci. r. p. 116. 117.



semble qu'il peut avoir succédé à Symmaque au commencement de 385. Car le rescrit ne peut se mettre plus tard. Mais ce qui embarasse, c'est qu'on a deux loix du 4 de juin 386, adressées à Saluste Prefet de Rome. [Pinien ne l'estoit donc pas en l'an 385, s'il ne l'a esté deux fois, & presque de suite, ce qui paroist peu croyable, aussi bien que ce qu'on pourroit dire, que ce sont deux Piniens differens. J'aurois mieux croire jusqu'à un plus grand éclaircissement, qu'il avoit la charge de Vicair, ou quelque autre approchante, qui luy donnoit aussi droit de se mêler de la police, & de recevoir sur cela les ordres de l'Empereur, qui ne les vouloit pas adresser à Symmaque, parcequ'il estoit payen,] & accusé de traiter mal les Chrétiens.

NOTE III.

*Que la lettre de Sirice à Himere est véritable.*

Papebrok loue beaucoup la lettre de Sirice à Himere, & néanmoins il pretend qu'on ne la peut pas regarder comme entierement pure & sans alteration, parcequ'il croit qu'on y a ajouté la date des Consuls. [Mais les raisons pour lesquelles il le croit sont extremement foibles.] La premiere c'est que les autres lettres de Sirice, & celles de ses predecesseurs ne sont point datées; [comme si toutes les lettres que nous avons sans date, ne l'avoient jamais esté. Entre les lettres d'Innocent I, les unes sont datées, les autres sans date, & je pense qu'on en trouveroit bien d'autres exemples. La plupart des copistes se contentoient du corps de la lettre, & laissoient le reste: Il y en a peu dont nous ayons le titre original.] Il ajoute que la date devoit estre conceue ainsi, *Arcadio Aug. & Bauto Viro Clar. Conf.* & non pas comme nous avons, *Arcadio & Bauto viris clarissimis.* Je pense que dans l'original on mettoit simplement V.C. dont les copistes

auront fait aisément *viris clarissimis*, aussi bien que *Viro Clar.*] On voit la mesme chose dans l'epistre d'Innocent au Concile de Mileve, [ & ces sortes de fautes si aisées à faire, ne rendent jamais une piece suspecte, quand elle est bonne d'ailleurs, ni la date suspecte de fausseté.]

NOTE IV.

*Sur la 3<sup>e</sup> lettre de Sirice.*

[Le style de la troisieme epistre de Sirice me paroist fort embarassé & souvent tres obscur, pour n'en rien dire de plus. Je ne sçay point néanmoins que personne la conteste.] Le titre *Siricius Papa orthodoxis per diversas provincias constitutis*, me semble étrange. Il faut sans doute ajouter *Episcopis*, comme on l'a marqué dans le texte. Le premier article donne lieu de juger que ces diverses provinces sont celles dont les Evêques estoient ordonnez par le Pape, c'est à dire du vicariat de Rome. C'est le titre de cette lettre qui a fait dire à Papebrok, que Sirice estoit le premier des Evêques de Rome qu'on trouve avoir pris dans ses lettres le titre de Pape, au lieu de celui d'Evêque. [Mais ces titres abrezés à la fantaisie des copistes, ne peuvent pas passer pour des preuves bien solides.]

NOTE V.

*Sur la lettre de Maxime à Sirice.*

[Nous ne voyons aucun lieu d'accuser de fausseté] la lettre de Maxime à Sirice. Mais je ne sçay pourquoi Baronius qui nous l'a donnée, semble la rapporter sur l'an 387, [comme si Maxime ne l'avoit écrite qu'en ce temps là, après s'estre rendu maître de l'Italie. L'affaire d'Agrece dont elle parle regardant les Gaules, il est bien plus naturel de croire que la lettre est écrite de la mesme province; & il n'y a point d'apparence que Maxime ayant Theodose sur les bras, songeât à assembler tous les Evêques des Gaules pour

G G g g g iij

p. 116.

Sym. l. 10. ep. 34. P. 417.

Pour la page 360. § 1.

Ecll. prop. p. 38. c. 1. § 10. d.

Conc. t. 2. p. 1259. c.

Pour la page 360. § 2.

Conc. t. 2. p. 1027. b.

Boll. prop. p. 213. a. b.

Pour la page 361. § 2.

Bar. 387. § 64.

juger un Prestre. Que si les Manichéens dont il parle, sont en effet les Priscillianistes, quelle apparence que Maxime en parlât en l'an 387 comme d'une chose toute recente, puisqu'elle estoit arrivée en l'an 385, surtout après qu'il avoit vu par l'ambassade de S. Ambroise, qu'elle estoit & scüe & condamnée par les Prelats d'Italie? Et ce que dit Baronius que ces Manichéens sont les Priscillianistes, est d'autant plus probable, que la chronique de Tiro Prosper marque que Maxime pout suivit avec beaucoup d'ardeur les Manichéens qu'on avoit decouverts à Treves; & elle le met, comme on le peut aisément juger, en cette année mesme 385, en laquelle la chronique de S. Prosper met l'affaire des Priscillianistes.]

voit dans la collection de Ferrand, y ont esté ajoutées. On peut voir ses preuves dans sa 5<sup>e</sup> dissertation sur S. Leon. [Ce que nous en pouvons dire ici, c'est qu'il y a plusieurs de ses preuves, auxquelles on pourroit répondre assez aisément: mais il y en a d'autres qui embarrassent.]

Blondel dans son ouvrage sur les Decretales p. 550, avoit déjà témoigné douter de l'epistre de Sirice, parcequ'elle n'est point, dit-il, dans l'ancien Code de l'Eglise Romaine, (je pense qu'il entend celui de Denys le Petit,) non plus que dans les hommes illustres de Saint Isidore de Seville *ch. 3.* lorsqu'il parle de Sirice; & parcequ'elle est inserée presque mot à mot dans l'epistre d'Innocent à Saint Victrice de Rouen. [Il semble qu'on pourroit répondre qu'Innocent a bien pu se servir de cette lettre: en écrivant à S. Victrice, puisque le mesme Pape écrivant à S. Exupere, avoit inseré dans sa lettre une partie de celle de Sirice à Himere. Mais il y a bien de la différence entre appuyer ce que l'on dit par l'autorité d'un autre en le citant, qui est ce que fait le Pape Innocent dans son epistre 3 à Saint Exupere, [ & copier sans le dire une autre lettre, & dans les decretis; (ce qui seroit moins étouffant,) & dans les simples instructions, où Innocent n'avoit nul besoin d'employer les paroles d'un autre.]

Schel. afr. p. 37.

Leo, n. p. 746.

Conc. t. 2. p. 1254. d.

Schel. afr. pr. p. 36.

#### NOTE VI.

*Sur la lettre de Sirice aux Evêques d'Afrique, & sur le Concile de Tele.*

La lettre que nous avons du Pape Sirice aux Evêques d'Afrique, [paroit estre incontestable,] puisqu'elle est inserée toute entiere dans le Concile de Tele en Afrique tenu en 418, dont le texte porte qu'on y lut deux lettres de Sirice, celle-ci & une autre dont nous n'avons pas de connoissance. Ferrand Diacre a marqué les Canons que le Concile de Tele a tirez de l'epistre de Sirice, c'est à dire les 4, 6, 130, 138, 174 de sa collection; & ils sont tous dans celle-ci. Il ne marque point que le 3. & le 16 soient aussi tirez de cette epistre, où ils sont néanmoins. Cette lettre est encore inserée dans le Code donné par le Pere Quefnel, comme l'ancien Code de l'Eglise Romaine, avec ce que nous avons du Concile de Tele. Mais nonobstant tout cela, le P. Quefnel mesme a soutenu que cette lettre estoit fausse, & l'autorité du Concile de Tele ne l'a pas arrêté, parcequ'il pretend que le Concile est supposé aussi bien que la lettre, & que les citations de l'un & de l'autre qu'on

Je ne voy pas non plus qu'il soit aisé de répondre aux preuves par lesquelles le P. Quefnel montre p. 744-746, qu'il est bien difficile de donner un bon sens au premier decret de Sirice, *ut extra conscientiam Sedis apostolicae, hoc est Primatis, nemo audeat ordinare.* Car quand on voudroit dire que la lettre est écrite originiairement aux Evêques du vicariat & de la primacie de Rome, [comme je croy qu'il le faut si on la veut soutenir; qui est-ce qui eust ordonné les Evêques de cette partie de l'Italie, hors le Pape mesme, puisqu'il n'y avoit point alors d'autre metropole ecclesiastique? Tout

Pour la page  
309. y 3.

Conc. t. 2. p.  
1025. c.

P. 1578. a. b.

Leo, cod. c. 60.  
P. 259. 240.

P. 755. 751.

ce qu'on pourroit dire, c'est que cela s'entend de la Sicile & de la Sardaigne qui avoient leurs Metropolitains, au moins du temps de S. Gregoire, & qui ce me semble, reconnoissoient plus particulièrement la juridiction de l'Evesque de Rome, comme de leur Primat ou de leur Patriarche. Il faudroit dire encore que *hoc est Primatis*, y a esté ajouté depuis par Sirice mesme, lorsqu'il l'envoya en Afrique, ou par les Africains lorsqu'ils l'eurent receue, pour rapporter aux Primats de leurs provinces, ce qui se rapportoit au Pape dans les pays qui luy estoient particulièrement soumis. Mais tous ces tours sont bien violens.] Pour ce que pretend Schelstrat, que *Sedes apostolica* en cet endroit, marque les Primats d'Afrique, parcequ'ils n'avoient que du Pape le droit d'ordonner les Evesques de leur province; [il faut absolument abandonner la lettre, si on ne la peut défendre que par une pretention si insoutenable & si inouïe.]

Il paroît encore difficile de croire que Sirice voulust parler de la continence des Cleres comme d'une chose de simple conseil. *Quod dignum, & pudicum, & honestum est, suademus. . . hortor, moneo, rogo*, luy qui en parle tout autrement, & comme d'une obligation absolue, dans la lettre à Himere, [écrite des le premier ou le second mois de son episcopat.] Aussi les heretiques ennemis de la continence, n'ont pas manqué de profiter de deux manieres de parler si differentes, & de vouloir infirmer la lettre à Himere par l'autre. Le style de ces deux lettres est encore étrangement different, celle aux Africains n'ayant rien du feu & de la beauté de l'autre.

Papebrok rejette la date de la lettre aux Africains, *P. C. Arcadii & c.* parceque l'on ne pouvoit manquer de sçavoir à Rome, qu'Honoré fils de Theodose, estoit alors Consul avec Evode, puis que les

noims des Consuls se publioient plusieurs fois avant le commencement de l'année. [Mais ce qu'il suppose certain, ne l'est nullement; & l'on voit par l'exemple d'Aufone, de Saturnin, & de divers autres, que les Consuls ne se choisissent souvent alors que sur la fin de l'année; de sorte qu'on les pouvoit aisément ignorer à Rome le 6 de janvier.] Papebrok remarque aussi la conformité de cette lettre avec celle d'Innocent à S. Victrice, & la maniere dont elle parle de la continence; & il conclut de là, non pas qu'elle est fausse, mais qu'elle est altérée; [ce qui ne vaut guere mieux.]

Si la lettre de Sirice est fausse, le Concile de Tele l'est sans doute aussi, puisqu'il ne consiste que dans la lecture de cette lettre. Le P. Quesnel allegue encore diverses raisons pour en montrer la fausseté; Et il y a assurément quelque difficulté dans ce qu'il remarque, que ce Concile estoit un Concile de la Byzacene, 'comme le texte le porte; & Donatien de Telepte qui y presidoit, estoit Primat de la Byzacene, comme on le voit par les Conciles de ce temps là. Au moins ce n'estoit pas un Concile de la Proconsulaire, puisque les deputez de la Proconsulaire y estoient, & qu'Aurele de Carthage n'y estoit pas. Et cependant on voit que Tele estoit une ville de la Proconsulaire. On répond qu'au lieu de Tele, il faut lire Telepte, puisque Donatien de Telepte y presidoit, (ce qui n'est rien,) ou Zele, qui est, dit-on, le mesme nom que Tele, d'où vient que Ferrand l'appelle le Concile de Zele; & on croit qu'il y avoit une ville de Zele dans la Byzacene. Mais le P. Quesnel répond que le nom de Zele ne se trouve que dans un seul manuscrit de ce Concile, & celui de Telepte dans pas un; que s'il y avoit quelque lieu dans la Byzacene appelé Tele, on ne trouve point qu'il y ait jamais eu d'Evesque, & il ne se lit point dans la Notice d'Afrique. Or on ne peut point presumer que dans l'Afrique, où

L. c. 6. p. 38.

Leo, n. p. 748.

Conc. t. 2. p. 1029. cl. 1030. a.

p. 1020.

p. 750.

Bull. prop. p. 60. d.

Leo, n. p. 744. § 38.

p. 742-744.

Conc. t. 2. p. 1027. c.

Leo, n. p. 737.

p. 736.

Ful. F. n. p. 279. § 2.

Leo, n. p. 736. 737.

p. 742-§ 1.

il y avoit partout des Evêques, on ait tenu un Concile dans un lieu trop petit pour meriter d'en avoir un, [s'il n'y avoit point lieu de douter de la verité du Concile, on pourroit peutestre dire qu'au lieu de *Telenfis*, il faut lire *Tenenfis*, puiſque nous trouvons dans la Notice d'Afrique, *Pascasius Tenitanus*, entre les Evêques de la Byzacene.] Pour croire, comme veut le P. Chifflet, que Tele & Uſule ſoient la meſme choſe, cela a au moins peu d'apparence, [par quelque changement qu'on veuille faire paſſer ces deux mots:] & on voit par la Conference de Carthage, que Felix eſtoit Evêque de Tele pour les Donatiſtes, & qu'ils n'avoient point d'Evêque à Uſule [ou Uſule.] Mais on y voit auſſi qu'il y avoit une ville de Zele dont Donatien eſtoit Evêque pour les Catholiques, & Natalique pour les Donatiſtes: [& rien n'empêche de croire qu'elle eſtoit dans la Byzacene,] où le Concile que nous examinons, marque deux Donatiens Evêques. Il faut dire meſme que cela eſt certain, [ſi c'eſtoit une paroice de Miſone ou Muſone, doyen de la Byzacene, comme le Cardinal Noris le tire d'un endroit de la Conference de Carthage. Mais M<sup>r</sup> Baluze ſoutient qu'il y a faute en cet endroit; & il eſt difficile de n'en pas demeurer d'accord.] Car ce que dit le Cardinal Noris pour expliquer l'endroit tel qu'il eſt, [n'eſt bon que pour faire voir qu'on ne le ſauroit expliquer.]

Schelſtrat nous apprend meſme à l'égard de Zelle, qu'un manuferit d'onze-cents-ans qui eſt à S. Germain des Prez, lit comme les autres, *Concilium Tellenſe*, à la teſte du Concile, & que pour la collection de Ferrand, ce manuferit a *Tellenſe* dans le premier endroit, & *Tiellenſe* dans tous les autres. Cela l'oblige à abandonner le mot de *Zellenſe*, pour revenir au *Teleptenſe* de Baronius, qu'on aura abrégé par celui de *Tellenſe*, [ce qui n'a guere d'appater ce.] Mais il cite un manuferit qui a *Theloptenſe*. [Ce

n'eſt rien neanmoins contre tous les autres,] qui ont fort bien retenu le nom de Telepte pour l'Evêque Donatien.

[Outre la difficulté du lieu,] le Concile porte en teſte les noms des 33 Evêques & pluſieurs autres en general. [Ces 33 eſtoient ſans doute les plus anciens de la Byzacene.] Schelſtrat qui ſoutient la verité de ce Concile contre le Pere Queſnel, raporte une lettre d'Aurele de Carthage écrite en l'an 419, aux Evêques de la Byzacene, dont il en nomme neuf, [qui doivent donc eſtre auſſi les plus anciens, & par conſequent les meſmes que les neuſ premiers du Concile. Cela ſe rencontre en effet dans les trois premiers; mais les ſix autres ſont tous différens. Je ſçay bien que les Evêques de la Byzacene pouvoient n'eſtre pas tous au Concile; mais il eſt fâcheux qu'il y en manque ſix de ſuite, & preſque les plus anciens.]

Cette expreſſion *meum recolite memorialis auditio veſtra*, qu'on met à la bouche de Vincent & de Fortunatien deputez de la Proconſulaire, dont le premier qui devoit porter la parole, avoit eſté l'un des ſept nommez pour ſoutenir la cauſe de l'Egliſe dans la Conference de Carthage; cette expreſſion, dis-je, eſt ſi barbare & ſi mal tournée, qu'on ne peut s'empêcher de l'avoir pour ſuſpecte dans la bouche d'un Evêque de cette conſideration. [Tout le reſte de ce qu'ils diſent eſt encore fort barbare.]

Ces deux legats diſent qu'eſtant à Thuldre, ils avoient donné à lire des lettres du Pape Sirice, que l'Evêque Latone en avoit lu une; qu'ils les avoient là toutes deux; & qu'ils demandoient en grace qu'on les luſt. [Tout ce recit eſt aſſez embarraſſé. Car pourquoy n'avoit-on pas lu toutes les deux lettres de Sirice à Thuldre? Pourquoi veut-on que celle qu'on y avoit lue, ſoit relue à Tele ou Zelle?] Car les meſmes Evêques furent preſens à l'un & à l'autre Concile; & Thuldre eſtoit certainement dans la Byzacene.

Leo, n. p. 736.

d. e.

Schel. a. r. p. 257.

Conc. t. 1. p. 1577. c.

e.

p. 15. 8. a.

p. 1577. c.

Hollſt. geo. ſac. p. 73.

Coll. 1. § 208. 226.

§ 155-165.

Conc. t. 1. p. 1577. d. c.

Coll. 1. § 16. 1<sup>n</sup>. p. 22. Nor. h. p. 1. c. 13. p. 85.

Nor. opp. p. 349.

Schel. afr. pr. p. 30.

p. 31.

Byzacene. [Pourquoi deux Conciles coup sur coup dans la mesme province ? Car les mesmes legats de la Proconsulaire, & les mesmes pieces lues, font juger que ces deux Conciles n'estoient pas fort cloignez l'un de l'autre.] Pour-quoi encore la lettre de Sirice est-elle lue à Thufdte par un Evefque, & à Tele seulement par un Notaire ? [Nous exposons les principales difficultez du P. Quesnel, & celles que nous avons cru y devoir ajouter, afin que les personnes habiles en jugent. Car pour nous, nous aimons mieux laisser les choses dans le doute,] comme a fait M<sup>r</sup> Baluze.

[Pour la collection de Ferrand, où l'on trouve plusieurs Canons tirez de l'epistre de Sirice par le Concile de Zelle, cette citation extraordinaire de l'epistre de Sirice, donne assurément lieu de craindre quelque alteration,] & ce qu'on y lit, qu'un Evefque ne sera jamais ordonné par un seul, excepté l'Eglise Romaine, est encore plus suspect. Cette exception de l'Eglise Romaine n'est pas mesme dans la lettre attribuée à Sirice, & je ne pense pas qu'on trouve que les Papes aient jamais esté ordonnez par un seul Evefque, ni qu'ils aient pretendu en ordonner seuls. Ils n'ont jamais guere esté sans avoir d'autres Evefques auprès d'eux.

'Schelstrat a pretendu refuter le Pere Quesnel sur l'epistre de Sirice & le Concile de Tele; & il répond assez bien sur la maniere dont la lettre parle de la continence des Clercs. Mais c'est en supposant que la lettre a esté faite originai-  
 rement pour l'Afrique: [ & il n'est pas aisé de le croire. ]

NOTE VII.

Sur le titre de la lettre de Sirice contre Jovinien.

[La lettre de Sirice contre Jovinien, est adressée dans S. Ambroise t. 5. p. 184. l. A l'Eglise de Milan,] dans le Code du P. Quesnel, *A tous les Evefques d'Italie; Hist. Eccl. Tom. X.*

'dans un manuscrit, *A divers Evefques,* dans un autre manuscrit, *A tous les Evefques.* Il semble par le P. Mabillon, qu'elle soit aussi quelquefois intitulée, *A l'Evesque de Milan.* S. Isidore dit qu'elle fut envoyée à divers Evefques. [C'estoit apparemment une lettre circulaire faite pour estre envoyée à tous les Evefques de l'Italie au moins. Il faut dire neanmoins qu'elle estoit particulièrement pour quelque endroit,] puisqu'elle estoit envoyée par trois Prefetres; [ & cet endroit est sans doute la ville de Milan, ] où Theodose estoit alors, où Jovinien condamné à Rome s'estoit retiré, & où il fut condamné de nouveau par un Concile qui en écrivit à Sirice pour répondre à ses lettres.

NOTE VIII.

Sur le jour de la mort de Sirice.

[Il n'y a point de difficulté pour l'année de la mort du Pape Sirice, & chacun suit les chroniques de S. Prosper & de Marcellin, qui mettent l'entrée d'Anastase en 398. Que si celle d'Idace semble la mettre en l'an 397, cela n'est pas constant, & les commencemens de cette chronique ne sont pas exacts.]

'Pour ce qui est du jour, Baronius croit que Sirice mourut des le 22 de fevrier, après avoir gouverné 13 ans, un mois & 14 jours, comme on le voit, dit-il, dans tous les registres, *indices.* Bollandus ne croit point neanmoins qu'on se doive arrester à cela, parceque nous ne savons, dit-il, quels sont ces registres, ni quelle autorité ils peuvent avoir. Et il est certain que les Pontificaux où l'on trouve qu'il fut enterré vers le 22 de fevrier, n'ont au plus qu'une autorité tres mediocre. Il rapporte quelques autoritez pour dire qu'il est mort le 21, 22 ou 23 de fevrier, & quelques nouveaux martyrologes qui mettent sa feste le 22; mais il doute si cela ne vient point de ce qu'il se rencontre en ce temps là quelques Martyrs de mesme nom; & il

H H h h h

p. 178. a.

app. p. 367.

Leo. p. 740.

Schel. afr. p. 251-261.

p. 260.

Pour la page 364. § 4.

Leo cod. c. 30. p. 124.

Mabillon p. 69.

Isid. ser. c. 11.

Amb. ep. 6. p. 181. b.

ep. 7. p. 86. 187.

Pour la page 367. § 1.

Bar. 398. § 1.

Boll. 22. feb. p. 282. a.

a. b.

a. b.

c.

c. d.

assure que les plus anciens & les plus authentiques des martyrologes, marquent le 26 de novembre la mort de S. Sirice Evêque à Rome. Il ne doute point que ce ne soit le Pape, & il remet pour ce sujet à en parler au 26 de novembre.

[A cette raison que Bollandus a cru suffisante contre toutes les autoritez de Baronius, nous en pouvons ajouter une seconde tirée du voyage de Rufin, que nous ne voyons pas pouvoir mettre avant 397, auquel Baronius le met aussi. Car étant certain que la traduction du Periarcon fut faite à Rome, *V. S. Jerome § 86, 87.*] que Rufin en partit quelque temps avant la mort de Sirice, que Eusebe estoit aussi à Rome avant même que cette traduction parust, *Ib. § 85.* [Si nous disons que Sirice est mort des le mois de fevrier en 398, il faut nécessairement qu'Eusebe y soit venu des l'an 397, & néanmoins S. Jerome assure que Eusebe ne vint à Rome qu'un an après

Rufin, ou au moins l'année d'après, (*post annum.*) & Baronius dir qu'il n'y vint qu'en 398. [Il faudra donc dire qu'il y vint au commencement de 398, avant le mois de fevrier. Ce n'est pas là un temps bien propre pour la navigation, & il ne seroit pas aisé de l'accorder avec ce que nous lisons dans S. Jerome, que Eusebe devoit partir pour Rome devers Pasque. On envoya à Saint Jerome une copie du Periarcon de Rufin avant qu'il parust. [Ç'auroit donc esté au milieu de l'hiver.]

Mais ce qui ne reçoit point de réponse [ni bonne ni mauvaise,] c'est que Rufin traduisit les deux premiers livres du Periarcon durant le Carême, & les deux autres ensuite. [Il n'y a pas moyen de dire que ce soit en 397. Il faut donc que Sirice ne soit mort que longtemps après le 22 de fevrier, auquel le Carême ne commençoit pas encore en l'an 398, puisque Pasque estoit le 18 d'avril.]

Bar. § 8, § 6.

Hier. in Mart. P. 2, P. 12.

Ruf. in Hier. l. 2, P. 231, b.

Ori. de prin. l. 2, P. 210.

Hier. ep. 16, p. 120, d.

in Ruf. l. 2, c. 7, P. 241, d.

## NOTES SUR EVAGRE DE PONT.

### NOTE I.

#### *Sur le lieu de sa naissance.*

CE que nous disons que la ville de Iberes, dont estoit Evagre selon Pallade, [est celle que d'autres appellent Iborea,] se trouve confirmé par un manuscrit grec de Pallade qui a Iborea au lieu d'Iberes.

S. Jerome appelle Evagre Hyperborite, [soit par une exageration ironique, parce que le Pont estoit beaucoup plus septentrional que la Palestine où demouroit Saint Jerome, soit qu'ayant mis Iberite, ceux qui n'entendoient pas ce mot aient corrompu son texte.] M<sup>r</sup> Valois & Rosweide croient qu'il faut lire Iberite dans S. Jerome. [Il y a des éditions qui lisent Iberites, & Gravius soutient qu'il le faut ainsi; quoique la raison qu'il en rend soit fort peu propre pour

le montrer.] Quelques uns croient que S. Jerome a mis Hyperiberite, pour dire qu'il estoit encore plus méchant que les Iberiens peuples assez voisins du Pont, celebres pour estre fort méchants.

### NOTE II.

#### *Par qui il a esté fait Diacre.*

Comme l'autorité de Pallade qui dit qu'Evagre a esté ordonné Diacre par S. Gregoire de Nyfle, est preferable à toute autre en cette matiere, nous sommes obligez d'abandonner Socrate, qui écrit qu'il fut fait Diacre à Constantinople par S. Gregoire de Nazianze. [Il est vray qu'il semble que le témoignage de Pallade ne soit pas tout à fait indubitable, puisque l'ancienne traduction appelée le Paradis d'Heraclide, met aussi qu'Evagre fut fait Diacre par S. Gregoire de Nazianze. [Mais il faut que ce soit une

Cotel. g. t. 3, p. 541, c.

Pour la page 369, § 1.

Soc. n. p. 146, 2, c.

c.  
Socr. l. 2, c. 23, P. 23, d.

Vit. P. p. 963, c.

Pour la page 368, § 1.

L'art. c. 8, p. 10, d.

Vit. P. n. p. 1004, a.

Hier. ad Cere. l. 2, p. 25, c. in P. l. pr. p. 260, c.

Soc. n. p. 146, 2, b) Vit. P. n. p. 1004, a.

faite dans cette traduction, puisqu'elle reconnoit] comme le grec, que Saint Gregoire qui l'avoit fait Diacre, l'emmena à Constantinople lorsqu'il y fut appellé pour le grand Concile : & c'est ce qui ne convient point à celui de Nazianze, qui estoit à Constantinople deux ans avant le Concile.

[Il est vray encore que Saint Gregoire de Nazianze dans son Testament, fait, comme nous croyons, le 31 de may 381,] durant le Concile de Constantinople, parle fort avantageusement du Diacre Evagre, qui avoit beaucoup travaillé avec luy, & luy avoit témoigné son affection en bien des rencontres. [Mais il est aisé qu'il eust aussi avec luy un Evagre Diacre, sans que ce fust celui d'Ibores : & mesme nous ne voyons pas qu'il y ait nécessité de rejeter absolument, comme fait M<sup>r</sup> Valois, ce que dit Sozomene, <sup>a</sup> que ce dernier servit d'Archidiacre à Constantinople sous S. Gregoire de Nazianze. [Car S. Gregoire de Nyffe pouvoit bien le luy avoir cédé,] comme Pallade dit qu'il fit depuis à Nectaire. <sup>b</sup> On lit mesme qu'il écrivit une lettre estant à Constantinople avec S. Gregoire de Nazianze. [Mais nous n'avons garde de nous appuyer sur cela, parceque la lettre est la 141<sup>e</sup> de S. Basile. <sup>c</sup> Ce qui fait la 45<sup>e</sup> oraison dans Saint Gregoire de Nazianze, est une réponse à une difficulté proposée par le moine Evagre, savoir comment la nature divine peut estre simple, s'il y a trois personnes. [Cet Evagre peut estre celui d'Ibores. Mais il pourroit avoir consulté Saint Gregoire de Nazianze sans estre attaché auprès de luy ; & de plus, on ne croit pas que cette oraison, ou plustost cette lettre, soit de S. Gregoire de Nazianze. *V. S. Gregoire de Nazianze note 28.*]

avec S. Gregoire de Nazianze. [Mais nous ne lisons point que ni ce Saint ni celui de Nyffe aient jamais fait ce voyage. Cela se pourroit croire plus aisément de celui de Nyffe qui estoit plus jeune & plus fort. Pour l'autre, je ne voy nul moyen de pretendre qu'il soit venu en Egypte en l'an 382.]

NOTE IV.

*Fautes dans le texte de Pallade.*

<sup>1</sup> Le texte grec de Pallade après avoir dit qu'Evagre mangeoit une livre de pain par jour, mais qu'il ne mangeoit ni laitue, ni aucune herbe potagere ou autre, <sup>2</sup> *λεπτολαχάνου, ἕκλωρῶ πνός*, après cela, dis-je, il ajoute qu'il ne mangeoit point de pain, mais seulement de quelques herbes crues. [Je ne voy pas bien comment cela s'accorde. Aussi ce dernier article ne se lit point dans Heraclide *p. 964.1.*]

NOTE V.

*Sur ce que fit Evagre au retour de Lycople.*

<sup>1</sup> Pallade semble nous obliger à dire qu'Evagre aussitost après estre retourné de Lycople, fut obligé par les instantes prieres de Rufin Prefet du Pretoire, & d'un grand nombre d'Evesques, de se trouver à la dedicace de l'eglise que ce Rufin avoit fait bastir au fobourg de Calcedoine, [vers la fin de septembre 394,] & qu'il fut parain de Rufin baptizé dans cette ceremonie. [Mais quoique le texte grec de Pallade & la version d'Heraclide semblent formels pour cela, neanmoins s'il faut donner un sens à cet endroit qui est fort brouillé, ou fort barbare, & qui ne se trouve pas dans quelques éditions, j'aurois mieux l'entendre d'Ammoné que d'Evagre.]

NOTE VI.

*Sur les abstinences d'Evagre.*

[Quand nous disons qu'Evagre quitta le pain &c. les deux dernieres années. H.Hhhh ij.]

NOTE III.

*Si Evagre vint en Egypte avec Saint Gregoire.*

<sup>1</sup> Socrate écrit qu'Evagre vint en Egypte

Lauf. c. 86. p. 1010. b.

Vit. P. n. p. 1004. 1.

Naz. rel. p. 927. b.

Soz. n. p. 146. 2. b. c. <sup>a</sup> l. 6. c. 30. p. 686. b.

Lauf. c. 86. p. 1010. b. <sup>b</sup> Nil. opus. p. 355. 85.

Or. 45. p. 717.

Pour la page 372. 5 3.

Socr. l. 4. c. 23. p. 234. d.

Pour la page 372. 5 3.

Lauf. c. 86. p. 1012. b. p. 101. 2.

Pour la page 376. 5 5.

Lauf. c. 12. p. 915. 2.

Pour la page 379. 5 7.

Vit. P. ap. p. 95. 1159. 11.  
 Lauf. c. 86. p. 103. a.  
 p. 102.  
 Vit. P. 11. c. 27. f. 47. 2.

de sa vie, nous suivons] la version d'Heraclide, & une autre traduction qu'on croit estre aussi fort ancienne. Le grec porte qu'il mangea du pain, & non pas encore des herbes cuites, mais des legumes. [S'il continuoit à manger du pain,] 'car Pallade reconnoist qu'il en avoit mangé jusqu'alors; [qu'estoit-il necessai- re de le dire?]' Rufin dit d'ailleurs que Evagre s'abstenoit absolument de pain, [ce qui est faux selon Pallade, des seize premieres années de sa retraite: Ainsi il le faut au moins entendre des deux der- nieres. Car si Rufin semble l'entendre du temps que luy, ou plustost Petrone au nom duquel il parle, alla en Egypte vers l'année 394, qui n'estoit que la 12 ou 13<sup>e</sup> de la retraite d'Evagre; il ne fait pas profession d'une si grande exactitude, qu'on ne puisse croire qu'il raporte en general tout ce qu'il avoit sceu de luy. C'est ce qui nous oblige d'abandonner le grec de Pallade comme alteré, & de nous tenir

à ses anciennes traductions, dont le sens se trouvera aussi dans le grec en le lisant ainsi: Ἄρτε μὲν ἐξέτη ἠΐσατε, ἀλλ' ἢ λαχάρον μετέλαμβανεν ἐπιμύρον, ἢ πικρῶν, ἢ ὀσπείων.  
 [Ce mot de πικρῶν est expliqué d'une orge mondée, ou de quelque autre nour- riture semblable, faite de farine ou de grains cuits dans de l'eau. Il est traduit dans Heraclide par *posca*, qui signifie de l'oxicat.]

NOTE VII.

Sur le temps de la mort d'Evagre.

[Il seroit aisé de differer la mort d'Evagre d'une année entiere, & peut- estre de plus, si nous pouvions dire que Pallade ait encore esté dans le desert après l'an 399. Car on ne peut pas douter qu'il n'ait assisté à la mort d'Evagre,] 'puisqu'il dit que ce fut vers le temps de sa mort qu'il luy avoua qu'il n'y avoit que trois ans que Dieu l'avoit delivré des tentations de la chair.

Pour la page 379. 9. 7.

Lauf. c. 86. p. 103. b.



NOTE SUR DIDYME.

Qu'il est mort en l'an 399.

Pour la page 324. 3.  
 Lauf. c. 7. p. 506. a.  
 c. 1. p. 502. a.  
 c. 4. p. 504. c.  
 Hier. v. 11. c. 109. p. 100. c.  
 Hier. c. 4. p. 101.

PALLADE en faisant l'histoire des trois ans qu'il passa à Alexandrie ou aux environs, depuis l'an 388, qu'il y vint pour la premiere fois, [jusques en l'an 390,] 'dit que durant ce temps là Didyme & beaucoup d'autres Saints y moururent. [Il semble qu'il faille neces- sairement conclure de là que Didyme est mort au plustard en 390. Cependant cela ne peut estre,] 'puisqu' Saint Jerome dit positivement [en l'an 392,] que Didyme vivoit encore. [Ce n'est pas mesme le sens de Pallade.] 'Car il dit qu'il vit Didyme durant dix ans, ἐν δέκα ἐτη, [ce qui signifie assurément qu'il le vit

encore dans la dixieme année. Il faut donc dire que Pallade par ces mots, *en ce temps là*, comprend ici confusément tout le temps qu'il passa à Alexandrie, soit avant que d'aller en 390 dans le desert, soit après en estre sorti, ce qu'il faut mettre au commencement de 399. V. son titre note 3. Il faut donc necessairement avouer que Didyme a vécu jusques en 399, selon Pallade, & il est plus difficile de croire qu'il se soit trompé en cela, que de croire qu'il luy donne quelques années de moins,] 'lorsqu'il dit qu'il mourut âgé de 85 ans, [ou que S. Jerome luy en donne trop,] 'lorsqu'il le fait âgé de 83 ans passéz en 392.

Hier. v. 11. c. 109. p. 100. c.







## NOTES SUR S. SIMPLICIEN.

## NOTE I.

*Ce que disent de nouveaux auteurs  
du lieu de sa naissance.*

**FERRARIUS** & Ripamont veulent que Saint Simplicien fust de Milan, nomment mesme sa famille, & blasonnent ses armes. Ferrarius reconnoist que cela ne s'accorde pas aisément avec Baronius, qui semble plustost supposer qu'il estoit de Rome. Sa vie que nous examinerons dans la note suivante, dit *in pago Betuatiensi*. [Mais tous ces nouveaux auteurs ne sont recevables qu'autant qu'ils prouvent par les anciens. Ainsi il vaut mieux ne s'y point arrester dutout, que de vouloir juger qui est plus ou moins croyable entre ceux qui ne le sont point dutout.]

## NOTE II.

*Sur l'histoire de sa vie.*

Nous avons dans Mombritius une vie de S. Simplicien écrite par un auteur, [qui apparemment écrivoit plusieurs autres vies,] puisqu'il dit qu'il abrege celle-ci pour passer à d'autres choses. Cette vie est sans conclusion, & finit à la conversion de Saint Augustin, sans dire seulement un mot de l'episcopat de Simplicien, si ce n'est dans le titre. [Ainsi l'on voit qu'elle est fort imparfaite. Mais il n'y faut pas avoir beaucoup de regret.] Car l'auteur qui cite pour garant ce que d'autres avoient lu, *in quibusdam vetustissimis scriptis*, [estoit sans doute fort éloigné du IV. siecle:] & les écrits si anciens donnoient un Louis pour pere à S. Simplicien, & une Senedruge pour mere, ce qu'Ughellus n'a pas dedaigné de copier. [Aussi hors quelques endroits tirez de S. Ambroise & de S. Augustin, cette vie n'a presque que des eloges ge-

neraux, ou des faits que nous ne craignons point de soutenir estre faux, comme ce que nous venons de dire,] & ce qu'on y lit que Victorin avoit esté cause que plusieurs Chrétiens avoient esté massacrez cruellement à Rome, jusque dans les eglises, & que ce fut luy qui fit bannir le Pape Libere. [Dans ce qu'il tire mesme de S. Augustin, il y mêle des circonstances qu'on voit bien n'avoir point d'autre auteur que luy. Nous n'avons donc point cru qu'il nous fust permis d'avoir égard à une piece pleine de tant de défauts, ni d'en tirer aucun fait.]

## NOTE III.

*Qu'il est mort l'an 400.*

S. Paulin dans une lettre écrite avant la S. Pierre la seconde année du pontificat d'Anastase, dit que Venere estoit déjà Evêque de Milan. [Cela auroit dû obliger Baronius à mettre la mort de S. Simplicien des le commencement de l'an 399,] puisqu'il veut qu'Anastase ait commencé au mois de mars 398: ou mesme des le 16 aoust 398, comme a fait le Pere Chifflet en suivant ses principes, [puisque l'on fait la feste de S. Simplicien le 16 d'aoust. Mais comme nous croyons qu'Anastase n'a esté fait Pape qu'au mois de decembre 398, V. *Sirice note 8*, nous ne mettons aussi la lettre de S. Paulin qu'en l'an 400.]

Il semble par cette lettre que S. Delphin de Bordeaux, à qui elle est écrite, eust sceu l'élection de Venere avant que d'écrire à S. Paulin, [c'est à dire des l'an 399, V. *S. Paulin § 33*: & cela nous porteroit tout à fait à mettre la mort de S. Simplicien le 16 d'aoust 399, si le Concile de Toléde ne nous obligeoit de la reculer le plus que nous pouvons. Car nous ne

H H h h h i j

Pour la page  
197.

Ferr. 16. aug. P.  
514.

Bar. 376. § 22.

MS. p. 526.

Pour la page  
400.

Momb. t. 2. p.  
292.

MS. p. 630.

P. 631.

P. 626.

Ugh. t. 4. p.  
66. c.

MS. p. 527. 628.

Pour la page  
400.

Paul. ep. 16. p.  
175. 176.

Bar. 398. § 21.  
Paul. III. p.  
157. 174. 175.

ep. 17. p. 176.

crojons pas pouvoir mettre ce Concile plustost que le 11 de septembre en l'an 400. V. les Priscillianistes § 15, 16;] & il suppose que S. Simplicien vivoit encore. [Ainsi comme on ne peut mettre sa mort après le mois de may de l'an 400, à cause de la lettre de S. Paulin, aussi il ne la faut pas mettre plustost à cause du Concile de Toledé : & il est encore assez difficile de concevoir comment on ne la favoit pas en Espagne quatre mois après.

Nous ne pouvons donc pas nous arrester au 16 d'aoust, auquel on fait aujourd'hui la feste de Saint Simplicien,] 'quoiqu'on la fist le 15 il y a plus de 500 ans, & quoique dans le catalogue des Evêques de Milan donné par le Pere Mabillon, on life qu'il fut enterré le 15, dep. *XVIIII. kal. sept.* [d'où on aura transferé la feste au lendemain à cause de celle de l'Assomption. Quelque ancien que soit ce catalogue, il n'est pas plus croyable en ce point que dans les dix ans qu'il donne à l'episcopat de S. Simplicien, qui n'a pu gouverner qu'environ trois ans; & on y trouve encore beaucoup d'autre fautes. Tout ce qui pourroit le justifier, c'est si par quelque raison extraordinaire, comme peutestre pour achever son eglise, on avoit gardé son corps depuis le mois de may jusqu'au 15 d'aoust sans l'enterrer: & je ne voy rien qui nous empesche de le croire.] Car pour ce qu'on dit, qu'il avoit fait déjà mettre dans cette eglise les corps de S. Sifinne & S. Alexandre, [ce qui prouveroit qu'elle estoit achevée & dediée avant sa mort, il est aisé de répondre que ceux qui le disent ne le prouvent pas. Il se peut fort bien faire que S. Simplicien ait fait bastir son eglise pour les y mettre, en les faisant cependant garder dans quelque autre, & qu'on ne les y ait mis qu'après la mort en mesme temps qu'on l'y enterra luy mesme.] Et en effet l'ancien calendrier de Milan dont nous venons de parler, marque le 15 d'aoust la feste de Saint Sifinne & Saint Alexandre, la me

noire, *depositio*, de S. Simplicien, & la feste de la Sainte Vierge, [c'est à dire son Assomption.

Pour ce que nous avons dit qu'il sembloit par la lettre de S. Paulin, que Venere estoit Evêque des 399;] c'est parcequ'il y témoigne que S. Delphin l'avoit prié d'écrire à Venere pour luy. [Mais S. Delphin pouvoit avoir quelque raison de demander cela, sans que Venere fust Evêque; surtout parccqu'Honoré tenoit alors la Cour à Milan; & mesme S. Paulin semble luy vouloir donner la nouvelle de son election,] en l'appellant le nouvel Evêque de Milan, qui jusque là avoit esté son fils, & qui estoit alors son frere.

NOTE I-V.

Quand Victorin écrivit ses livres sur la Trinité.

Victorin dans son second livre sur la Trinité contre les Ariens, témoigne qu'il écrivoit sous l'Empereur dont le pere avoit approuvé le Concile de Nicée, c'est à dire sous Constance; & neanmoins on cite un endroit du premier livre de cet ouvrage, où il dit que le Concile de Nicée avoit esté tenu *ante quadragesimum annum*, [quoiqu'il n'y ait que trente-sept ans depuis le Concile de Nicée en 325; jusques à la mort de Constance en l'an 361. Il est assez aisé de répondre qu'il ne faut pas pretendre que ces sortes de contes soient toujours tout à fait exacts, & qu'il suffit de dire que Victorin écrivoit à la fin du regne de Constance, 35 ans ou un peu plus depuis le Concile de Nicée.] Godefroy répond neanmoins d'une autre maniere, & il dit que les livres de la Trinité ont esté écrits sous Constance; mais que le petit traité intitulé *De recipiendo*, *spiritu*, qui est l'abregé des livres de la Trinité, n'a esté fait que depuis; c'est à dire en 365, quarante ans au plus après le Concile de Nicée. D'où vient qu'il ne se faut pas étonner que les idolatres y

Conc. t. 2. p. 123. b. c.

Mabi. mus. p. 107. p. 108.

Vgh. t. 4. p. 67.

Mabi. mus. p. 107.

Paul. ep. 17. p. 176.

P. 176.

Pour la page 404.

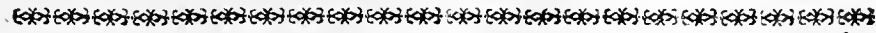
Rib. P. t. 4. l. p. 224.

Bar. 362. § 318.

Cod. The. 6. p. 1025.

soient appelez payens, *pagani*, ce que l'on ne trouve point avant le regne de Valentinien I. [Cela suppose que c'est dans ce traité de la Consubstantialité, que Victorin parle de ces 40 ans. Cependant

je ne les y ay pu trouver, & je ne pense pas que Godefroy les y ait vus. Pour le premier livre sur la Trinité d'où Baronius le cite, il est trop long pour les y chercher.]



NOTE SUR SAINT ASTERE DAMASÉE.

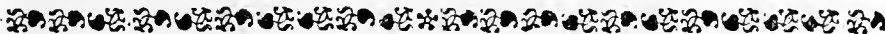
*Qu' Astere de Scythople estoit apparemment Catholique.*

**P**ATROPHILE qui estoit Evêque de Scythople [des l'an 324 au moins,] & estoit encore en l'an 359, eut pour successeur Philippe Ariens comme luy, dont Saint Epiphane parle [en l'an 376 ou 377,] comme d'un homme encore vivant : [d'où l'on peut tirer avec assez d'apparence qu'il n'estoit mort que depuis peu. Car il est certain qu'il l'estoit,] puis que S. Epiphane met après Philippe, Athanasé de Scythople, [qu'on peut juger par là avoir esté mis en sa place par les Ariens,] dont il suivoit l'impieeté. [Ainsi il semble qu'Astere de Scythople dont parle Saint Jerome, ne peut avoir esté Evêque qu'après Athanasé, ni mesme qu'après Saturnin,] qui est nommé Evêque de Scythople dans le second Concile œcumenique.

[Il faut néanmoins remarquer que S. Jerome semble le faire plus ancien,] le mettant entre Theodore d'Heracleé, [mort au plus tard en l'an 355,] & Apollinaire, [dont on ne parle plus depuis l'an 382,] & après lequel il met Didyme. Il conte Theodore pour le quatrieme

interprete des pseumes, Astere pour le cinquieme &c. [Je ne sçay donc s'il ne faudroit point dire que lorsque les Orthodoxes eurent un peu de liberté sous Jovien, ils établirent Astere leur Evêque à Scythople, en mesme temps que Philippe l'estoit pour les Ariens. Car nous ne voyons point de quelle communion ni de quelle croyance estoit Astere. Que s'il y avoit preuve qu'il fust Ariens, je pense que l'ordre de S. Jerome nous obligeroit de le mettre entre Philippe & Athanasé, en avouant que l'expression de Saint Epiphane, *que Philippe, Athanasé &c. preschoient alors l'Arianisme*, est une expression à pardonner à ce Pere, comme beaucoup d'autres; & que s'il omet Astere en cet endroit, c'est que peutestre il ne portoit pas si loin que les autres les impietez Ariennes: Dans cette supposition, nous ne voyons rien qui empesche de dire que c'est celui qui mourut à Cyr en l'an 372, ou peu après. Mais aussi il ne faudra pas dire que c'est celui] qui estoit déjà Evêque en 359. [Ainsi le plus court aussi bien que le plus favorable, est de croire qu'Astere de Scythople estoit Catholique. *V. les Ariens note 71.*]

Ach. de syn. p. 851. c.



NOTE SUR SAINT MARCEL DE PARIS.

*Si l'eglise de S. Marcel a esté autrefois la cathedrale.*

**C**E que nous disons que l'eglise de S. Marcel au fobourg de Paris, peut en avoir esté la cathedrale du temps

de S. Marcel, paroist contraire à la vie de S. Marcel, mesme, où on lit que ce Saint avoit pris dans la Seine l'eau dont il donna à laver à l'Evêque le jour de l'Epiphanie. [Car l'eglise de S. Marcel est assez loin de la Seine. Mais il se peut

Sur. 1. nov. p. 353.

Pour la page 407.

Epi. 73. c. 24. p. 872. d.

c. 37. p. 88; d.

Conc. B. t. 1. p. 664. 2. b.

Aug. ep. 11. c. 6. p. 22. 2. a.

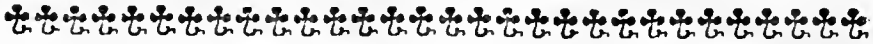
Pour la page 417.

Val. de bas. c. 1. p. 7.

faire fort aisément que Fortunat auteur de cette vie, qui n'estoit pas de Paris, & ne favoit pas si bien les lieux, ait ajouté ce mot, soit de luy mesme, pour marquer davantage que c'estoit de l'eau, soit pour avoir mal entendu ce qu'il avoit lu dans les memoires qu'on luy avoit donnez, que cette eau avoit esté prise dans la riviere, ne connoissant pas celle de Bievre qui passé plus pres de S.

Marcel. Il se peut faire encore qu'il y eust déjà deux eglises dans Paris, l'ancienne au fobourg, & la nouvelle dans la ville, & que l'on fist l'office dans cette nouvelle le jour de l'Epiphanie. ]  
 'Le tombeau de S<sup>te</sup> Crescence pres de l'ancienne eglise, [est une grande preuve que cette eglise n'estoit pas dans Paris; puisque les anciens n'enterroient jamais dans les villes.]

Gr. T. gl. C. c.  
105. P. 128.



Pour la page  
428. 3. 1.

## NOTE SUR SAINT JEAN LE NAIN.

*Si ce que dit Postumien du baston sec, arrosé, & reverdi, convient à Saint Jean le nain.*

[POSTUMIEN ne nomme pas le solitaire dont l'obeissance avoit fait verdier un baston sec : mais la conformité de ce qu'il dit avec ce qu'on rapporte de Jean le nain, nous le luy a fait attribuer. On pourroit peuteestre former quelque difficulté sur ce que] Postumien dit que c'estoit dans un monastere, au lieu qu'il semble que Jean le nain fust en solitude avec un seul Pere qui le conduisoit : & c'estoit en Sceté, [où il ne semble pas qu'il y eust de monasteres. Mais on sçait que dans les anciens le mot de monastere se prend pour toute demeure de beaucoup ou de peu de moines, & quelquefois mesme d'un seul anacorete. D'ailleurs quoique Sceté ne fust ce semble que pour des anacorettes, cela n'empesche pas que les anciens d'entre eux n'eussent quelquefois plusieurs disciples, & ne formassent ainsi une espeece de monastere & de couvent : & rien n'empesche de croire que Jean le nain estoit dans un monastere de cette sorte.

Sulp dial. 1. 1.  
c. 15. p. 266.  
4 Ceter. g. r. 1.  
p. 402. c.

Sulp. p. 266.

Il est plus difficile de répondre à ce que dit Postumien, ] que celui dont il

parle, alloit à deux milles de là prendre de l'eau dans le Nil: [car il y a bien des journées du Nil à Sceté; & cela nous pourroit porter à croire qu'il parle plutost de l'histoire de Jean de Lycople. Mais le baston arrosé par Jean de Lycople durant un an seulement, ne prit point racine, V. son titre § 2, comme celui de Jean le nain & de Postumien. Si donc Postumien parle de Jean le nain, il faut dire qu'en ne sachant pas assez les lieux, il a entendu du Nil ce qu'on luy avoit dit du lieu où ce solitaire alloit puiser de l'eau : & ce lieu est apparemment le marais celebre de Sceté, où il y avoit quelques sources.

On peut encore objecter ] que Postumien dit que cela estoit arrivé peu auparavant, *recenti memoria*: [ce qui paroist difficile à accorder avec ce que nous croyons, que Jean le nain peut estre le mesme que Jean l'œconome de Sceté, qui mourut assurément avant l'an 400. Neanmoins Postumien ne disant point qu'il eust vu le solitaire dont il parle, ni qu'il fust encore en vie, il peut dire que la memoire en estoit encore toute fraiche, parceque quelques uns de ceux qui avoient vu ce miracle, vivoient encore.]

p. 266.



## NOTE SUR SILVAIN.

*En quel temps vivoit Marc ermite, auteur de quelques traites de morale.*

**P**HORIUS marque distinctement les huit traites de morale que nous avons aujourd'hui dans la Bibliothèque des Peres de Paris, t. 11. p. 871, sous le nom de Marc ermite. Il en met encore un neuvieme contre les Melchisedeciens, où l'auteur n'épargnoit pas mesme son propre pere, qui avoit esté engagé dans cette heresie ou dans une autre non moins ridicule. Nicephore attribue à Marc le solitaire, huit livres selon le nombre des huit pechez capitaux, & encore 32 autres où il parloit avec étendue de tout ce qui regarde la vie solitaire. L'Abbé Dorothée cite aussi dans ses instructions quelques paroles du bienheureux Abbé Marc. Quelques uns ont cru que c'estoit Marc des Cellules dont nous avons parlé dans le texte après Pallade & Sozomene, & qui vivoit encore en 390, âgé de cent ans.

Mais il semble que tout le monde abandonne aujourd'hui ce sentiment. Bellarmin a cru mesme que cet écrivain estoit un Marc, qui vivoit selon les historiens Grecs, sous l'empire de Leon VI,

au commencement du X. siecle, & c'est ce qu'a suivi M<sup>r</sup> Bulteau, qui dit que les écrits attribuez à Marc des Cellules, sont probablement d'un autre Marc qui a vécu 500 ans après. M<sup>r</sup> du Pin p. 212, change les 500 ans en long temps après; [& il a raison de le faire:] Car il est certain que l'opinion de Bellarmin est insoutenable, puisque Phorius qui vivoit au milieu du IX. siecle, parle de ce Marc comme d'un auteur plus ancien que luy. [La faute de Bellarmin sera encore plus grande, si l'on trouve que ce soit le Marc dont parle Dorothée, puisqu'on croit que Dorothée a vécu au VI. siecle sous Justinien.] Nicephore qui avoit déjà parlé de Marc des Cellules, dit que l'écrivain paroissoit sous Theodose le jeune, & avoit esté instruit par S. Chrysostome en l'une & en l'autre philosophie.

Pour la doctrine de ses ouvrages, Bellarmin y trouve quantité d'erreurs, ce qui luy fait craindre qu'ils n'aient esté supposés, (ce que Phorius fait voir estre faux,) ou au moins fort alterez par les derniers heretiques. Bollandus parle de cette difficulté, & la remet à une autre fois.

Bult. ori. p. 21

Labb. ori. t. 2. p. 516

Nphr. l. 1. c. 35. p. 348. c. 2.

L. 2. c. 33. p. 478. d.

Bell. p. 273.

Roll. c. mars. p. 368. d.

Pour la page  
457.Phot. c. 200. p.  
520. 521.

P. 521.

Nphr. l. 14. c.  
54. p. 479. c. f.Dor. t. 11. p.  
753. b. p. 797.  
a.Bib. P. t. 11. p.  
801. bult. ori.  
p. 234.

Bult. p. 234.

Roll. p. 273.

Pour la page  
482.

## NOTE SUR SAINT EUSEBE DE TELEDAN.

*Quand S. Eusebe a esté fait Abbé, & quand il est mort.*

**S**AINT Eusebe a certainement survécu à S. Julien Sabbas, qui n'est mort qu'assez long temps après le voyage qu'il fit à Antioche [vers 372, & ainsi on ne peut mettre sa mort au plus tost que vers l'an 380.] Theodoret, après avoir parlé des Religieux du monastere de S. Eusebe, & avoir fini par Marose qui s'y estoit retiré en quittant un autre monastere qu'il conduisoit, & par Ab-

bas que Marose y avoit amené, Voilà, dit-il, ajoute-t-il, quels ont esté les genereux athletes que le divin Eusebe a offerts à Dieu. [C'est dire assez formellement qu'Abbas avoit esté instruit par Saint Eusebe.] Il n'estoit venu dans son monastere que [vers l'an 402,] 38 ans avant que Theodoret écrivist les Vies de Peres, [ce qu'il fit vers l'an 440, comme on le verra dans son histoire. Et ainsi Saint Eusebe vivoit encore en l'an 402.]

Il faut mesme dire qu'il a passé l'an,

*Hist. Ecol. Tom. X,*

II i i i

Thdr. v. P. c.  
4. p. 798.  
c. 2. p. 784. a.

c. 4. p. 801. a. b.

802 NOTE SUR SAINT EUSEBE DE TELEDAN.

410, si nous nous arrêtons aux termes de Theodoret, ]'qui met Marien entre les solitaires qui vivoient sous Valens, dans le temps que S. Julien vint à Antioche, ]'Car Saint Eusebe ne fut certainement Abbé de Teledan qu'après la mort de Marien son oncle: ]' & il est certain qu'il en fut Abbé durant plus de 40 ans. [ Mais il faut apparemment ne pas prendre à la rigueur le temps où il met Marien & les autres dont il parle en cet endroit, & eroite qu'il a seulement voulu marquer qu'ils vivoient vers le temps de Valens, un peu devant, ou un peu après. S. Zenon qu'il met de ce nombre, ]'ne quitta la Cour qu'après la mort de Valens, comme il nous l'apprend luy mesme. [ Ainsi Saint Marien pourroit bien aussi estre mort quelque temps avant le regne du mesme Prince.

Ce qui nous porte à le croire, ]'c'est qu'après que S. Eusebe fut mort, son monastere fut gouverné longtemps par Agrippa, ἐπὶ ἄγω πικρῆ, [ ce qui ne peut guere aller à moins de vingt ans. ] Agrippa eut pour successeur David, ]'sous qui Theodoret vint visiter ce monastere, ]'avec quelques autres, dit-il, qui avoient embrassé la mesme vie que moy,

κοινωνῶς ἔζωον τῶς ἀπειρημίαις, ἢ ἄλλους τὸν αὐτὸν μοιζῆν ἀσπαζομένους. [ Il y a peu d'apparence que Theodoret ait mené plusieurs Evesques passer ]' huit jours dans un monastere: & cette expression, qui avoient embrassé la mesme vie que moy, est aussi rare pour la vie episcopale, que commune pour la vie monastique. Il faut donc dire que Theodoret alla à Teledan estant encore moine, & ainsi au plustard en l'an 423, ]'auquel il fut fait Evesque. [ Que si cela est, il nous paroist bien difficile d'étendre la vie de Saint Eusebe audelà de l'an 402, auquel il peut avoir reçu Marose & Abbas. Selon cela, il aura esté fait Abbé vers l'an 360, & Marien son oncle sera mort quelque temps auparavant, durant le regne de Constance.

Cela se confirme encote par ce que nous voyons, ]'qu'Heliodore mort avant que Theodoret ecrivist les Vies des Peres, avoit vécu 62 ans dans un monastere ]'fondé par Eusebone disciple de S. Eusebe. [ Ce monastere avoit donc esté fondé au plustard vers l'an 375. Et il faut que S. Eusebe ait esté fait Abbé quelques années encore auparavant: d'où il est aisé de conclure que Marien son oncle est mort certainement longtemps avant 372. ]

hif. l. 1. c. 25. p. 699. 700.

v. P. c. 4. p. 735. d.

p. 97. b.

c. 12. p. 831. c.

c. 4. p. 799. 1.

a. d. 800. b. p. 799. c.

Thdr. v. P. c. 4. p. 799. c.

Pet. de ct. t. 1. 13. p. 77. cl. 3ar. 423. 5. 12.

Thdr. v. P. c. 26. p. 878. cl. 879. a.

p. 878. b.

NOTES SUR S. EPIPHANE.

NOTE I.

Sur sa vie attribuée à Polybe.

[ LA vie de S. Epiphane que le Pere Petau nous a donnée en grec dans le second tome des ouvrages de ce Pere, & que l'on avoit déjà en latin dans Surrius au 12 de may, ]'semble estre citée par S. Jean l'aumosnier [ au commencement du VII. siecle, ] & il ne paroist rien de plus authentique, puisqu'il le commencement porte le nom de Jean Prestre ]'qui pretend avoir suivi S. Epiphane presque dès le commencement de sa retraite, &

avoir fait des memoires exacts de son histoire jusqu'à ce qu'il mourut au commencement de l'episcopat du Saint. Lors, dit l'histoire, qu'il se vit pres de mourir, il donna ses memoires à Polybe ]'qui estoit depuis quelque temps dans la compagnie du Saint, ]'en le priant de continuer ce qu'il avoit commencé: & tout le reste est rapporté sous le nom de ce Polybe, qui parle comme ayant esté le compagnon inseparable de la vie & des voyages de S. Epiphane, ]'après la mort duquel il dit qu'il fut fait Evesque de Rhinocoture.

[ Si tout cela est vray, nous n'avons

c. 32. p. 158.

c. 39. p. 159.

c. 57. p. 378. d.

Pet. la page 407. 51.

Boll. l. 1. p. 506. 35.

Epi. vie. c. 2. p. 388. cl. 3ar. c. 1. c. 2. p. 506.

point d'histoire plus originale & plus authentique. Mais l'ouvrage ne répond nullement à une si belle apparence : Ce ne sont presque que des miracles & des evenemens extraordinaires, qui sentent plus le roman qu'une veritable histoire: & au contraire l'on n'y trouve point la pluspart des choses que les plus fideles auteurs nous ont remarquées.] ' Son voyage de Perse est en soy mesme une chose sans apparence. ' La prediçtion qu'on luy fait faire au Roy de Perse [Sapor,] qu'il periroit miserablement s'il faisoit la guerre aux Romains, [s'est trouvée fausse par l'evenement. Je ne pense pas aussi qu'on veuille soutenir] ' ce qui y est dit des coutumes des Perſes pour les morts. ' Mais le sujet mesme de ce voyage, qui estoit de guerir la fille du Roy possédée par le demon, & tous les autres miracles de la mesme nature qui se trouvent dans cette piece, doivent estre faux, ' puisque Sozomene assure que Dieu luy accorda apres sa mort le don de delivrer les possédez, qu'il n'avoit pas eu durant sa vie. Il semble dire la mesme chose du don de guerir les maladies, mais cela n'est pas tout à fait si formel.

' Pour son voyage de Rome avec la guerison de la sœur d'Arcade & d'Honoré, c'est une fausseté insupportable. Jamais Arcade n'est apparemment venu à Rome; ou s'il y est venu, ç'a esté en l'an 394, lorsque Theodosé estoit à Milan où il mourut, ' & non à Constantinople comme cet auteur le suppose. [Placidie ne pouvoit estre alors qu'un enfant, & elle ne fut mariée que plusieurs années après la mort de Saint Epiphane.] ' Baronius soutient de mesme, que la conference pretendue avec l'heretiarque Hierax est une pure fable.

' Cette vie fait dire à S. Epiphane lorsqu'on l'ordonna Eveſque, qu'il n'estoit pas seulement simple Clerc; ' & S. Jerome qui le connoissoit sans doute assez bien, assure qu'il estoit Prestre. ' Elle luy fait dire en l'année 402 ou 404 au plus tard,

qu'il y avoit 55 ans qu'il estoit Eveſque. [Il estoit donc des l'an 347 ou 349,] ' & Sozomene assure qu'il estoit encore [Abbé] en Palestine sous Valens, [c'est à dire en l'an 364 au moins.] ' Pallade ne luy donne aussi que 36 ans d'episcopat, [qui finissent en l'an 403.

Il est certain aussi qu'un Eveſque de Rhinocorure, c'est à dire d'Egypte, qui écrivoit ou sous Theophile, ou sous S. Cyrille son neveu, n'auroit jamais parlé,] ' & de Theophile, & de Saint Chrysostome, & des Grands-freres, de la maniere que le fait cette vie.

[Nous ne pretendons pas ramasser toutes les faussetez qu'on y peut trouver.] ' Carelle en est toute remplie, comme le reconnoist Baronius. ' C'est un amas de fictions & de monstres d'un auteur supposé. ' Elle est toute pleine d'erreurs & de folies. ' Le Pere Vattel la croit une histoire ancienne, mais fabuleuse. ' Bollandus ne la regarde que comme un roman supposé de mauvaisé foy. ' Il y fait voir encore quelques faussetez que nous avons omises, ' & remarque que Jean & Polybe y parlent tous deux d'un mesme style, comme n'estant veritablement que la mesme personne. ' Le Pere Petau en en donnant le grec, dit qu'entre diverses choses qui peuvent estre vraies, il y en a beaucoup de fausses, & qu'elle paroist dans la pluspart de ses narrations plutost une fable qu'une histoire.

[C'est apparemment le jugement qu'il en faut faire; n'y ayant point d'histoire si fausse qu'elle n'ait quelque verité. Mais dans l'impossibilité qu'il y a de discerner ces veritez d'avec les fables, nous aimons mieux abandonner absolument cette vie, comme Baronius & Bollandus semblent avoir fait, sans nous mettre en peine si c'est une histoire purement supposée par les nouveaux Grecs, comme il y a bien de l'apparence; ou si ayant esté d'abord écrite par les auteurs originaux dont elle porte le nom, elle a depuis esté corrompue par d'autres. Il nous suffit

c. 12. p. 327.  
c. 17. p. 331-332.  
c. 18. p. 332. a.  
c. 12. 13. p. 327. 3:8.  
Poll. 12. may. P. 48. 2.  
Soz. l. 7. c. 27. P. 749. b.  
Bar. 402. § 251. Poll. 2. may. P. 48. § 2.  
Epi. vit. c. 18. P. 163.  
Bar. 372. § 110.  
Epi. vit. c. 34. P. 158.  
Hier. ep. 61. c. 2. p. 163. b.  
Epi. vit. c. 63. P. 164.

Soz. l. 6. c. 32. p. 689. b.  
Pall. d. al. c. 16. P. 34.  
Epi. v. c. 60-63. P. 163-164.  
Bar. 372. § 108. § 110.  
402. § 251.  
Vatt. p. 322. c.  
Poll. may. 3. 2. P. 261. p. 37. d.  
P. 46-49.  
P. 46. e.  
Epi. c. 11.

Foll. l. amy,  
P. 46. d. 2.

que d'une maniere ou d'une autre,] c'est une piece sans autorité, & sur laquelle on ne peut fonder raisonnablement aucun fait, pour ne nous y pas arrester, [& nous contenter de ce que nous trouvons dans de meilleurs auteurs, qui seront principalement S. Jerome & Sozomene.

Vast. p. 155. c.

Je ne sçay pas mesme s'il faut se tenir] à ce que croit le P. Vastel, qu'elle est plus ancienne que S. Jean l'aumosnier, parce que ce Saint cite une histoire de S. Epiphane qui se trouve dans cette vie. Car quoique cette histoire soit apparemment fautive, puisque S. Jerome ni S. Epiphane n'en parlent point dans la dispute qu'ils eurent avec Jean de Jerusalem, dont elle autoit fait une partie considerable, elle peut neanmoins avoir esté inventée par d'autres, & mise plusieurs siecles après dans un corps d'histoire. Bollandus se contente de dire qu'elle doit avoir esté écrite avant le dixieme siecle, parceque l'Empereur Leon le sage paroist en avoir tiré diverses choses pour l'elogé qu'il a fait de S. Chrysostome; & que le style fait voir neanmoins qu'elle ne peut estre de Metaphraste à qui on l'attribue quelquefois, quoiqu'il vécut vers ce temps là. C'est de là aussi que le menologe de Basile & les Ménéés ont pris ce qu'ils disent du Saint.

Pour la page  
426. § 2.

## NOTE II.

*On le confond avec Affy.*

Foll. l. amy,  
P. 2. b.

Un manuscrit dit que Saint Epiphane ne pouvant pas pratiquer après qu'il eut esté fait Eveque, toutes les grandes austerez qu'il pratiquoit auparavant dans le desert, il s'en plaignit à Dieu &c. Cette histoire est celebre dans les Vies des Peres, où elle est rapportée sous le nom d'Affy ou Apphy. [Et peutestre que le mesme que celui d'Epiphane corrompu en egyptien.] Mais Apphy est qualifié Eveque d'Oxyrinque: [Et Bollandus qui cite cette histoire sous le nom de S.

Cetel. g. t. 1. p.  
356.

Epiphane, ne dit point d'où son manuscrit le fait Eveque. Ainsi nous n'avons point osé employer ce fait dans son histoire. Pour Affy, nous en avons parlé dans la note sur S. Paphnuce.]

## NOTE III.

Pour la page  
503. § 2.

*Sur Pallade de Suedres.*

Pallade qui écrit à S. Epiphane pour le prier de fortifier dans la foy les Catholiques de Suedres, est qualifié dans le titre de sa lettre ΠΑΙΤΡΟΠΟΙΟΣ, [terme qui marque ordinairement une personne du Conseil, ou au moins du corps d'une ville.] Neanmoins le P. Perau croit qu'il en avoit plutost esté qu'il n'en estoit alors, parceque S. Epiphane dans sa réponse met Pallade & Severin, [qui pouvoient aussi luy avoir écrit en particulier,] au nombre de ceux qui avoient pris la resolution heureuse de joindre à la veritable foy l'abandonnement de tous leurs biens pour les donner aux pauvres &c. Pallade semble témoigner dans sa lettre que c'estoit son dessein: [mais peutestre qu'il ne l'avoit pas executé, ou qu'il ne l'avoit fait qu'en partie, & qu'ainsi il estoit encore compris dans le corps de ville, dont il n'estoit pas facile de se retirer.]

Epi. anc. p. 321.

p. 369.

anc. c. 1. p. 6.

P. 3. c.

## NOTE IV.

Pour la page  
505. § 2.

*Sur la date de l'Ancorat.*

S. Epiphane marque fort exactement le temps où il fit son Ancorat. Car il dit que ce fut dans la 90<sup>e</sup> année de l'ere de Diocletien, dans la dixieme de Valentinien & de Valens, sous le Consulat de Gratien & d'Equice, indiction seconde. [Tout cela marque l'an 374, avant le 25 de fevrier, auquel finissoit la dixieme année de Valentinien.] Il conte en mesme temps que c'estoit en la sixieme de Gratien. [Mais il faut qu'il y ait faute, puisque nous ne pouvons pas douter que Gratien n'ait esté fait Empereur des le 24 d'août 367, & ainsi le commence-

Epi. anc. c. 60.  
121. p. 64. 2. 123.  
b.

c. 60. p. 64. a.

c. 60. p. 64. a.  
121. p. 123. b.



ment de l'an 374, estoit la septieme année. Car je ne pense pas qu'on voulust tirer de là que Valens n'avoit admis sa nomination qu'en l'an 368.] Pour ce que S. Epiphane ajoute que c'estoit la 70<sup>e</sup> année d'après la mort de Gratien, ce qui nous mèneroit à l'an 454, le Pere Petau n'y voit rien à dire, sinon que l'endroit est corrompu.

Bollandus qui a mis cet ouvrage en l'an 373, [à cause sans doute de la sixieme année de Gratien, n'a pris garde qu'au chap. 121, & non au 60, où le Consulat de Gratien & d'Equice ne luy auroit pas permis de se tromper. La 2<sup>e</sup> indiction qui y est aussi marquée, n'a commencé qu'en septembre 373, & ainsi dans la 7<sup>e</sup> année de Gratien. Ce Pere n'avoit pas vu non plus les chapitres 12 & 13, où il auroit trouvé le catalogue des heresies, marqué par la petite preface qui est à la teste de l'Ancorat p. 1. b.] & qu'il dit en avoir esté osté depuis par S. Epiphane mesme. Il semble vouloir aussi que S. Epiphane y ait traité de routes les heresies, selon cette petite preface, dont il cite ces mots, *tum adversus idola heresisque sigillatim.* [Mais le grec *ἕως ἡμερῶν*, ne fait point de difficulté, marquant fort bien ce qu'il y est dit contre les Ariens, les Macedoniens, & les Apollinatistes.]

NOTE V.

*En quel temps S. Epiphane a commencé son Panarium.*

S. Epiphane dit que dans son grand ouvrage contre les heresies, qu'il intitule *Panarium*, il pretend rapporter tous les faux sentimens que l'on a eus sur la religion jusques à l'an 11 de Valentinien & de Valens, [qui commençoit au 25 de fevrier 374, & jusques à la 7<sup>e</sup> année de Gratien, comme le Pere Petau l'a marqué dans sa traduction; car le nombre de l'année de ce prince manque dans le texte grec. Neanmoins le P. Petau dans

ces notes croit qu'il en faut suppléer l'an 8. Baronius a conclud de cet endroit une chose certaine, que Saint Epiphane avoit commencé son ouvrage des l'an 374, & le P. Petau fait la mesme chose.

[Cela n'est pas néanmoins sans difficulté.] Car avant la lettre d'Acace & de Paul, il y a une annotation qui semble écrite du vivant mesme de S. Epiphane, *ἡμετέρας ἐν ταύτῃ*, laquelle porte que cette lettre fut envoyée l'an 92 de Diocletien, le 12 de Valentinien & de Valens, & le huitieme de Gratien, [c'est à dire au commencement de l'an 376, si les années de Diocletien commençoient au premier de janvier, ou au plustost à la fin de l'an 375,] si elles commençoient au 29 d'août precedent, comme le croit le Pere Petau. [Et cet endroit le peut confirmer, puisqu'il est certain que Valentinien estoit mort des le 17 de novembre 375; de sorte qu'on ne contoit plus par luy en l'an 376, mais par le jeune Valentinien son fils. Pour Gratien, sa huitieme année ne finissant que le 24 d'août 375, on peut en quelque maniere conter encore tout le reste de l'année pour sa huitieme. Mais quoy que l'on fasse, cette date est toujours posterieure au temps que Saint Epiphane a commencé son Panarium, s'il l'a commencé en l'an 374.]

Baronius pour resoudre cette difficulté, a cru que Paul & Acace avoient demandé à Saint Epiphane son écrit déjà commencé l'année de devant, [ & il semble qu'il se puisse fonder ] sur ce qu'ils disent en quelque sorte, (car cet endroit est fort obscur auslibien que toute leur lettre,) que Saint Epiphane avoit déjà donné quelques instructions à d'autres solitaires sur le sujet des heretiques, mais ce n'estoient apparemment que des discours de vive voix, *τῶν προσηύτων αὐτῷ.* D'ailleurs Saint Epiphane disant qu'il a entrepris son livre sur la priere de ses amis, & nommément d'Acace & de Paul, & les nommant ainsi en s'adressant à eux dans le mesme en-

c. 50. p. 64. v.

n. p. 37. 2.

Holl. 12. may, p. 42. c.

p. 43. b. c.

Pour la page 508. § 11.

Epi. h. i. c. 1. p. 2. c.

n. p. 4.

Bar. 376. § 15.

Epi. n. p. 4.

pc. p. 3.

Pet. 376. 2. l. 4. c. 9. p. 205.

Bar. 376. § 15.

Epi. p. p. 19. c.

h. i. c. 1. p. 3. a. b.

p. 2. c.

droit, où il avoit dit quelques lignes auparavant que son ouvrage alloit jusqu'à l'an 374, il n'y a pas moyen ce me semble de dire qu'il n'ait reçu la lettre de ces Prestres que sur la fin del'an 375, un an après avoir commencé. [Que si adressant comme il fait son livre à Acace & à Paul, & dans la preface, & au commencement du corps de l'ouvrage, & à la fin, on a tout sujet de croire que c'est principalement en leur consideration qu'il l'a entrepris, il faut croire en même temps qu'il ne le commença qu'après qu'ils l'eurent prié.

Je ne sçay si au défaut de cette solution, on pourroit remarquer que quand il dit qu'il écrit ce qui s'est passé jusques en 374, il pouvoit se borner à cette année là, & écrire néanmoins l'année d'après. Par ce moyen Acace ayant écrit des la fin d'aoust 375, Saint Epiphane auroit pu commencer au mois de septembre, & avancer jusqu'aux Cataphryges avant le mois de decembre.] Car lorsqu'il écrivoit contre eux, il supposoit encore Valentinien vivant. [Mais c'est bien presser les choses, & ne luy donner guere de temps pour faire pres de la moitié d'un si grand ouvrage.

Que si outre cela cette solution fait trop de violence aux paroles de Saint Epiphane, comme le jugent des personnes habiles, outre que nous verrons que Saint Epiphane ne se borne point à l'an 374, & qu'il rapporte contre les Apollinaristes des choses arrivées en 375 ou 376, je ne voy rien à dire sinon qu'il faut qu'il y ait faute ou dans la date de la lettre d'Acace, ou lorsque S. Epiphane dit qu'il écrivoit en l'onzieme année de Valentinien. Que si les années de Diocletien ne commençoient qu'en janviet, il y a certainement faute dans la date de la lettre d'Acace, Valentinien estant mort avant l'an 92 de cette ere.

Le P. Pagi & Bollandus n'ont pas cru qu'il fust nécessaire de nous éclaircir sur cette difficulté, s'estant contentez] l'un

de decider que Baronius avoit eu raison de dire que le Panarium avoit esté écrit en 374, [supposant ce semble, contre la verité, qu'il avoit esté commencé & achevé la même année;] & l'autre de dire que Paul & Acace l'avoient demandé en l'an 375.

[En quelque temps qu'il ait commencé,] il demeure constant qu'il écrivoit contre les Cataphryges dans la 12<sup>e</sup> année de Valentinien & de Valens, [c'est à dire après le 25 de fevrier 375, & avant qu'on sceust en Cypre la mort de Valentinien arrivée le 17 de novembre de la même année.] Il est certain aussi qu'il en estoit à la refutation des Manichéens dans la 13<sup>e</sup> année de Valens, 11 9<sup>e</sup> de Gratien, & la premiere du jeune Valentinien, [c'est à dire en l'an 376, entre le 25 de fevrier ou la fin de mars, selon que l'on contoit les années de Valens, & le 20 de novembre, auquel finissoit la premiere année du jeune Valentinien. Car pour Gratien, dont la 10<sup>e</sup> année commençoit le 24 d'aoust 376, je ne sçay si Saint Epiphane suivoit le conte des autres auteurs.]

## NOTE VI.

*Que S. Augustin n'a vu que les titres de S. Epiphane.*

[On a sujet d'estre surpris de ce que] S. Augustin ne conte<sup>a</sup> que six livres de S. Epiphane contre les heretiques, [au lieu qu'il y en a sept en prenant les tomes pour livres; & de ce que l'ouvrage de S. Epiphane estant un des plus longs qu'il y ait dans l'antiquité, & refutant toutes les heresies avec assez d'étendue,] Saint Augustin dit néanmoins que ces 6 livres estoient si courts, que joints ensemble ils estoient moins longs que la pluspart de ses ouvrages & c. & qu'il se contentoit de rapporter les choses comme un historien, sans rien dire pour combatre le mensonge ni pour appuyer la verité.

[Cette maniere dont il en parle, fait juger aux plus habiles qu'il n'avoit pas

Bo'l. 12. may, p. 45. § 30.

Epi. 42. c. 2. p. 404. a.

66. c. 20. p. 6. 8. a.

Pour la page 808. § 11.

Aug. h. r. r. 6. p. 5. 2. c. 11. b. 57. p. 12. r. b. a b. 5. 2. c.

h. 57. p. 12. r. b.

p. 5. 2. c.

c.

48. c. 1. p. 404. a.

Pagi 376. § 9.

vu le grand ouvrage de Saint Epiphane, mais qu'il n'en avoit eu que l'abregé, ou plustot les titres que nous trouvons au commencement de chaque livre, & qui paroissent y avoir esté mis par Saint Epiphane mesme. Pour ce qu'il conte six livres au lieu de sept, il est bien aisé que ceux qui avoient écrit la copie qu'il en avoit, eussent fait cette brouillerie.

Il y en a qui croient que ce que Saint Augustin avoit vu de S. Epiphane, estoit l'Anacephaleose ou Recapitulation que nous avons encore parmi ses œuvres, t. 2. p. 125, & qui est un abregé de son grand ouvrage. Neanmoins cette piece est encore plus longue que celle que S.

Augustin avoit vue, selon qu'il nous la represente. Car quoique les heresies y soient extremement abregées, neanmoins les prolegomenes de S. Epiphane, ce qu'il dit de J. C. avant les heresies qui ont suivi sa naissance, & le traité de l'Eglise, y sont ou entiers, ou fort éten- dus; de sorte que c'est un traité plus long que beaucoup de ceux qui sont dans S. Augustin;] Bollandus soutient que S. Augustin ne l'a pas pu voir. Mais pour la raison qu'il en donne, [je ne la comprends pas assez. Je ne voudrois pas mesme assurer que cette recapitulation soit faite par S. Epiphane, ni de son vivant ou de celui de Saint Augustin. Au moins je ne croy pas qu'on en ait aucune preuve.] 'Saint Epiphane regarde déjà sa preface comme une recapitulation. [Pourquoi en auroit-il fait une seconde presque en mesmes termes?]

NOTE VII.

*Qu'il manque quelque chose au livre des poids & des mesures.*

'Le traité de S. Epiphane sur les poids & les mesures commence par ces mots, *Εἰς τὴν ἀρίστην*, qui marquent qu'il y avoit auparavant quelque autre chose dont ceci depend, & apparemment au moins quelque preface ou quelque lettre dedi-

catoire: 'Car le Saint semble souvent s'adresser à quelqu'un en particulier. [On peut neanmoins croire qu'il parloit generalement aux lecteurs,] & il est vray qu'il dit en un endroit, *Vous savez, mon cher auditeur*: [mais je ne sçay si l'on pourroit expliquer en cette maniere ce qu'il dit dans un autre:] 'Nous allons maintenant, ô homme de Dieu, si curieux de toutes les belles choses, achever ce que nous avons promis, nous confiant pour cela en vos prieres.

NOTE VIII.

*Sur Diodore de Tyr.*

[Il n'y a pas sujet de s'étonner] que le Pere Sirmond ait cru sur l'autorité de Facundus, que Diodore à qui Saint Epiphane écrit, estoit Diodore Evesque de Tarse fort celebre en ce temps là. Mais je ne sçay comment il ajoute, que ce Diodore est mis sans aucune qualité dans les éditions ordinaires de Saint Epiphane. 'Car dans celle du P. Petau faite en 1622, sept ans avant l'impression de Facundus, ce Diodore est qualifié Evesque de Tyr. [Pour savoir si c'est effectivement] celui de Tyr dont parle Rufin, [ou celui de Tarse, nous croyons avoir montré dans la note 107 sur Saint Athanase, qu'il faut dire que c'est celui de Tyr, & avouer que Facundus se trompe.]

NOTE IX.

*Sur ce que S. Epiphane dit des images.*

'Quoique ce que S. Epiphane dit sur les images dans la lettre à Jean de Jerusalem traduite par S. Jerome, [ne puisse prejudicier à l'honneur que l'Eglise veut aujourd'hui qu'on leur rende, comme on le montre dans le texte,] 'Baronius qui reconnoist cette verité, a mieux aimé neanmoins soutenir que cet endroit avoit esté ajouté à la lettre de S. Epiphane, qui assurément se suit fort bien sans cela, 'mais qui subsiste aussi fort bien en l'y

G. r. 6. 9. p. 162-166.

c. 2. p. 160. b.

c. 21. p. 177. b.

Pour la page 613-9 14.

Fac. n. p. 33.

Epi. t. 2. p. 225. a.

Rufin. in. c. 22. p. 185. 2.

Pour la page 617-9 16.

Her. ep. 60. 4. p. 16. 2. 3.

Bar. 32. § 60. § 16.

Du Pin, t. 2. p. 746.

Boll. 12. m. 2. y. p. 43. d.

Epi. p. 2. 24. b.

Pour la page 613-9 15.

Epi. t. 2. p. 158.

Bar. 392. § 16.

§ 12-14

laissant. Il allegue l'autorité où estoit alors le culte des images: [mais je ne sçay si cela prouve suffisamment.] Son autre raison paroist plus forte, que Jean de Jerusalem se seroit plaint de cette action comme d'une entreprise faite sur sa juridiction, & que cependant il ne l'a pas fait, puis que S. Jerome n'en parle point. [Neanmoins nous n'avons pas toutes les pieces de part & d'autre, pour savoir assurément ce qui s'est dit ou ne s'est pas dit. D'ailleurs si la coutume de mettre des images dans les eglises n'estoit point encore en ce temps là dans la Palestine ni dans l'Egypte, comme cela peut estre; Jean pouvoit craindre qu'en se plaignant à S. Epiphane, il ne se fust condamner luy mesme de negligence, de laisser établir dans son diocèse des nouveantez en de choses, qui quoique indifferentes, ou mesme bonnes en elles mesmes, sont toujours suspectes & odieuses quand elles sont nouvelles..

Il ne faudroit pas aussi s'étonner quand les Iconomaques n'auroient point objecté cette histoire à l'Eglise. La lettre de Saint Epiphane ne se trouve encore aujourd'hui qu'en latin parmi les œuvres de Saint Jerome, & il se peut bien faire qu'elle ne fust pas alors connue des Grecs. Mais je ne voy pas qu'on puisse assurer qu'ils ne l'aient point objectée, & que ce ne soit pas l'un de ces deux ou trois livres ou discours qu'ils alleguoient. On remarque qu'elle est citée dans le mesme temps par les livres attribuez à Charlemagne, l. 4. c. 25.

De P. t. 2. p. 74.

Bar. 392. § 10.

Baronius dit qu'il n'y a point d'apparence que S. Epiphane ait pretendu estre dans le diocèse de Jerusalem, ce qu'il estoit contraint de tolerer dans le sien propre, où il avoit une si grande autorité. Il tire cela de sa lettre pretendue à Theodosie, citée & rejetée comme supposée dans le VII. Concile, où il ne parle point de son diocèse ni de ses ministres, comme a lu Baronius, mais de ses comministres & de ses collegues,

Cote de p. 73. c. 4.

[c'est à dire des Eveques, soit d'Italie, soit du Pont, soit de quelque autre pays où la coutume des images estoit déjà établie.] Pour ce que dit Baronius, que supposé que Saint Epiphane ait déchiré cette tenture; c'estoit peutestre parce qu'elle representoit l'image de quelque homme profane, comme si c'eust esté J. C. mesme ou quelque Saint. [C'est ce qu'il a tiré des notes de Marianus Victorius, qui conclud de là que cet endroit autorise le culte des images.] & Bollandus le copie aussi: sur quoy le P. Vastel dit assez bien que cette note de Victorius ne merite pas mesme qu'on la lise.

Bar. 392. § 69.

Boll. 12. may, p. 41. f. 4 Vast. p. 477. 1. d.

Le mesme Pere, qui tient aussi que cet endroit est supposé, se fonde sur la barbarie du style, indigne de Saint Jerome; [mais je ne sçay si d'autres seront aussi difficiles que luy.] Il y en a au moins qui trouvent que cette seconde partie de la lettre est du mesme style que la premiere. Est-ce qu'il la voudroit rejeter toute entiere, parce qu'elle n'est pas favorable à Jean de Jerusalem? Il en rejette d'autres qui ne sont pas moins assurées.]

2. a. b.

Du P. t. 2. p. 74.

NOTE X.

Pour la page 820. § 16.

Sur le commentaire des Cantiques attribué à Philon.

Le commentaire latin sur les Cantiques adressé à Eustathe & à Eusebe, que nous avons aujourd'hui dans la Bibliothèque des Peres sous le nom de Philon de Carpathe, [peut justement paroistre différent de celui que Suidas attribue au mesme Philon, puis que le terme de *Ἐπιφάνεια*, un memoire, dont il se sert, [semble marquer quelque ouvrage assez court;] & il paroist en effet que les Grecs en ont un sous le nom de Philon qui est fort court; au lieu que celui que nous avons est de 82 colonnes in folio, ce qui fait un fort long ouvrage. [Il faudroit voir par la lecture de ce commentaire, s'il ne paroist point écrit originaiement en latin, comme il me semble qu'il y a quelque lieu

Bib. P. t. 1. p. 189.

Suid. V. p. 1605. c.

Bib. P. t. 1. p. 189.

lieu

lieu de le croire. Il faudroit voir aussi si l'on y trouve] les passages citez dans les chaines greques sous le nom de Philon de Carpathe. [On peut alleguer encore] que l'on y rencontre divers endroits qui se lisent aussi presque mot à mot dans le commentaire sur les Cantiques attribué à Saint Gregoire le Grand. [Mais nous nous arrêtons moins à cette raison. Car pourquoy S. Gregoire mesme n'auroit-il pas pu tirer diverses choses du commentaire de Philon? D'autres veulent qu'on ait ajouté à Philon ces passages de Saint Gregoire, & beaucoup d'autres encore. [Ne seroit-il point aussi aisé de croire que quelqu'un ayant trouvé cet ouvrage sans nom d'auteur, y a mis celui de Philon, qu'il savoit avoir fait un commentaire sur les Cantiques? Si cet ouvrage latin a esté alteré par diverses mains, on n'y peut guere faire de fond; & il est inutile d'en chercher le temps. Si c'est un ouvrage latin sans alteration, les noms d'Eustathe & d'Eusebe qui n'ont guere esté communs parmi les Latins après le V. siecle, donnent lieu de croire qu'il est ancien.] M<sup>r</sup> du Pin dit qu'il est de l'invention de quelque nouveau Grec:

[mais il n'en donne pas de preuve. Nous ne pouvons pas non plus accorder à M<sup>r</sup> du Pin,] qu'on ait fait Philon Evêque de l'isle de Carpathe ou [Scarpanto] pres de celle de Crete, sur l'autorité de la fausse vie de S. Epiphane, puisque selon cette vie il estoit Evêque de Carpatie dans l'isle de Cypre; [& quelque fausse que soit cette vie, nous avons quelque sujet de croire qu'elle ne ment pas en ce point, non plus que quand elle dit que Sabin succeda à S. Epiphane,] estant certain qu'il y avoit alors un Philon Evêque en Cypre. S'il ne se trouve pas de preuve que la ville de Carpatie ait eu des Evêques, [ce n'est nullement une preuve qu'elle n'en eust pas, surtout en Cypre,] où l'on en mettoit mesme dans des bourgs. [Que si Suidas & peut-estre les chaines greques appellent Philon Evêque de Carpathe, il est aisé ou qu'on se soit trompé, parceque la ville de Carpatie estoit peu connue, ou que les copistes aient mis par erreur καρπάσιον pour καρπάθιον.] Pour Bollandus qui n'a point connu de ville de Carpatie, il l'auroit pu trouver dans Pline, & dans plusieurs autres anciens.

Lab. scri. t. 2. p. 214.

Eib. P. p. 59.

P. 159.

Du Pin, t. 2. p. 764.

p. 764.

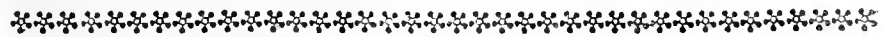
Epiphane, 49. p. o. c. d.

Hier. ep. 70. c. 1. p. 57. a. Du P. p. 764.

Soz. l. 7. c. 19. p. 74. c.

Boll. n. may. p. 48. b.

Baudr. p. 165.



NOTES SUR S. FLAVIEN D'ANTIOCHE.

NOTE I.

Sur la reconciliation de S. Flavien avec Theophile.

Nous apprenons de Pallade, qu'Acace de Berée & Isidore Prestre & hospitalier d'Alexandrie, porterent la communion de Flavien à Theophile. [Cela paroist d'abord signifier que Theophile avoit envoyé Isidore à Flavien, pour traiter des articles de leur réunion, & que les choses estant arrestées, Flavien avoit envoyé Acace avec Isidore pour porter la conclusion à Theophile. Mais je croy que ceux qui considereront

bien l'endroit mesme, verront que le veritable sens est qu'Acace & Isidore porterent à Rome l'acte de la communion de Flavien & de Theophile.]

Le mesme Acace y porta aussi le decret de l'election de S. Chrysostome: [& il n'y a point d'apparence, ni qu'il ait fait deux voyages differens l'un sur l'autre pour ces deux affaires, ni que S. Chrysostome, fait Evêque des le mois de fevrier 398, ait differé jusques en 399, à faire savoir son election au Pape: & c'est ce qui nous oblige de serrer autant qu'il se peut tout ce qui se fit pour la reconciliation de Flavien.]

Pour la page 518 & 519.

Pall. dial. c. 6. p. 51.

c. 4. p. 39.

Hist. Eccl. Tom. X.

K K k k k

NOTE II.

*Que Flavien a esté réuni en l'an 398, à l'Occident & à l'Egypte.*

[Sozomene fixe le temps de la reconciliation de Flavien avec l'Egypte & avec Rome,] en nous apprenant que S. Chrysofostome y eut part, & en nous assurant qu'il y travailla aussitost qu'il fut Evêque, & qu'Acace de Berée fut envoyé pour cela à Rome. [La vie originale de ce Saint le confirme extremement, lorsqu'elle nous apprend] qu'Acace avoit apporté à Rome le decret de l'ordination de S. Chrysofostome. [Il est donc certain qu'il fit le voyage de Rome peu après cette ordination, ce qui se rapporte entierement à Sozomene, & nous oblige de dire que ce fut sous Sirice, qui mourut en la mesme année 398, mais seulement le 26 de novembre, comme on le peut voir sur son titre.

Il faut d'autant plus se tenir à cela, que le rapport des autres historiens paroist plus défectueux; car je ne sçay pas comment entendre] ce que dit Pallade mesme, qu'il y avoit alors vingt ans que la communion estoit rompue à cause d'Evagre. [Evagre n'a esté Evêque que vers l'an 388, & ainsi les 20 ans iroient à l'an 408, lorsqu'Isidore, qui eut la mesme part que Acace à la reconciliation, n'estoit plus au monde. S. Chrysofostome & Flavien mesme estoient morts des ce temps là. Je ne sçay s'il n'auroit point mis Evagre pour Paulin, en contant les 20 ans depuis l'ordination de Flavien en 381. Mais il faudroit toujours avouer que le nombre de 20 ans n'est pas exact, puisqu'en l'an 401, Theophile s'estoit déclaré ennemi du mesme Isidore qu'il employa dans cette reconciliation.

Il est plus aisé d'entendre] les 17 ans que le schisme avoit duré selon Theodoret; car en les commençant à l'election de Flavien l'an 381, ils finissent justement en l'an 398. Mais aussi cela ne s'accordera plus avec ce qu'il ajoute,] qu'Innocent

gouvernoit alors l'Eglise Romaine, [Innocent n'ayant commencé qu'en l'an 402, auquel Theophile n'avoit plus garde ni de se servir d'Isidore, ni mesme de rien faire à la priere de S. Chrysofostome.]

Socrate au contraire dit que c'estoit sous Damase, [qui estoit mort des l'an 384, plusieurs années avant qu'Evagre fust Evêque, pour ne point parler de S. Chrysofostome.] Outre que Socrate reconnoist que c'estoit immediatement avant la persecution d'Isidore & des Grands-fretes, [qu'il faut commencer au plustard en 400 ou 401.]

NOTE III.

*Sur l'age de S. Flavien.*

Entre les raisons qui pouvoient empêcher Flavien d'aller à Constantinople en 387, S. Chrysofostome met tout d'abord sa vieillesse extreme, *ἡ ἡλικία, πρὸς ἑκατὼ ἐλπίσιν ἡλικία*. [Cela s'accorde avec] ce qu'il dit bien clairement, qu'il entendit le discours que fit S. Eustathe [en 331,] avant que de quitter Antioche, & que cela l'empescha de se separer du corps de l'Eglise, *ὅτι ἡλικία, ἐργασίας τὸν λόγον ἐπαίρωσαν*. [On ne peut guere dire cela que d'une personne âgée de 20 ans au moins. Ainsi Flavien fera né vers l'an 310, & aura eu plus de 75 ans en 387, ce qui peut s'appeller une extreme-vieillesse pour entreprendre un grand voyage au mois de mars. Philostorge confirme la mesme chose,] en disant qu'il suivit S. Eustathe dans son exil.

[Cependant S. Chrysofostome mesme dans une autre homelie, qui paroist faite après l'an 387, mais qui au moins n'est au plustost que de l'an 386,] luy souhaite d'arriver à la vieillesse de S. Pierre; & prouve que S. Pierre est mort vieux parce qui est dit dans S. Jean, *Cum autem senueris &c.* [Cela ne prouva jamais que S. Pierre ait seulement vécu 70 ans: Le moyen donc de croire que Flavien en eust 75? Faut-il donc dire que S. Chrysofostome a parlé avec un peu d'exagera-

Pour la page 810.

Soz. l. 8 c. 3. p. 75. c. d.

Pall. d' al. c. 1. p. 39.

c. 6. p. 11.

Th. d. r. l. c. c. 2. p. 38. a.

a.

Socr. l. 5. c. 15. p. 274. a.

l. 6. c. 9. p. 314. c. d.

Pour la page 811.

Chry. t. 2. h. 5. p. 38. c.

h. 5. p. 578. d.

Phil. l. 1. c. 18. p. 429. a.

Chry. t. 5. h. 12. p. 164. a. b.

tion dans l'homelie 3<sup>e</sup> sur les statues; & que dans celle de S. Eustathe, *απερ* ne se rapporte pas au discours de ce Saint, mais à celui de S. Paul dont il avoit parlé un peu devant; ou ce qui paroist plus naturel, qu'il veut dire seulement que Flavien avoit oui parler du discours de Saint Eustathe? Car il faut toujours se souvenir que S. Chrysostome est un parfait orateur & non pas un historien. Philostorge fait souvent des fautes; & il semble qu'on peut douter d'un fait si honorable à Flavien, puisque nous ne le trouvons point dans S. Chrysostome. Selon Theodoret, Flavien fit encore deux fois le voyage de Constantinople après l'an 390, & n'allege point son grand age pour s'excuser d'aller jusques en Italie: & nous le trouvons dans le Concile de Constantinople en 394. [Mais Paulin né sans doute des l'an 300, puisqu'il fut fait Prestre par S. Eustathe avant l'an 331, fut encore en l'an 382 au Concile de Rome.

Ce qui nous paroist plus certain pour juger de son age, c'est ce que nous trouvons, que des l'an 350, comme on le peut voir sur les Ariens § 65, Flavien & Diodore qu'on nomme toujours après luy, [comme estant sans doute moins agé,] obligerent Leonce de déposer Aece du diaconat, en le menaçant de s'aller plaindre à l'Empereur: Et ils passoient des ce temps là pour les chefs des Orthodoxes d'Antioche. [Peut-on donc croire que Diodore même eust alors moins de 30 à 40 ans? Et ainsi nous nous trouverons si pres de l'an 310 pour Flavien, que cela ne vaudra pas la peine de forcer le sens naturel des paroles de S. Chrysostome sur S. Eustathe. Mais que dire au souhait que ce Saint luy fait d'arriver à la vieillesse? Est-ce parcequ'on flate ordinairement les vieillars d'estre encore jeunes quand ils ont quelque vigueur? Je voudrois quelque chose de meilleur; & je ne le trouve point.]

Theod. lib. c.  
19. p. 621.

Theod. l. 5. c.  
25. p. 737.

Conc. t. 2. p.  
1357. b.

NOTES SUR SAINT VIGILE DE TRENTE.

NOTE I.

*Sur diverses vies de Saint Vigile de Trente.*

IL est certain qu'il y a eu un Vigile Evêque de Trente sous Honoré à la fin du IV. siècle, & un Vigile qui n'a vécu qu'à la fin du V. siècle, comme on le voit par les divers ouvrages que nous en avons contre les hérésies de Nestorius & d'Eutyché. Mais quoiqu'il y ait eu pres d'un siècle entre ces deux Vigiles, on n'a pas laissé de les confondre par une erreur très grossière.

Baronius cite une vie de S. Vigile de Trente, où cette confusion paroist visiblement. Nous n'avons que la petite qu'il cite aussi, où nous ne voyons pas de preuve absolue qu'il parle de celui qui vivoit sous Honoré: [mais néanmoins il est visible par ce que Baronius

raporte de la première, que celle-ci n'en est qu'un abrégé.] Bollandus cite quelques extraits d'une autre vie écrite il y a plus 400 ans par un Jacobin, & une autre que nous ne citerons pas, parcequ'elle est faite de ce temps-ci, & apparemment sur la précédente.

Toutes ces vies portent que S. Vigile estoit Romain d'une famille illustre. Celle de Bollandus dit qu'il estoit fils d'une dame nommée Maxence, qui quitta Rome pour venir demeurer à Trente avec trois enfans qu'elle avoit, Vigile, Claudien, & Magorien. L'autre vie porte que S. Vigile apprit à Athenes les lettres humaines & les sacrées. [On ne remarque guere néanmoins que l'on apprist les lettres saintes à Athenes; & les lettres humaines ne paroissent nullement dans la piece unique qui nous reste de S. Vigile de Trente.]

Poll. 6. mars,  
P. 428. a.

at Vig. v. p.  
427.

Poll. 6. mars,  
P. 428. b.

Vig. v. p. 491.

Pour la page  
542.

Par. 400. § 13-  
17/20. Jun/Sur.  
29. may, p. 221.

Bar. libid.

Nib. P. t. 4. p.  
491.

P. 491.

Cette vie ajoute qu'il acquit en peu de temps un si grand thesor d'erudition & de pieté, qu'il fut fait à 20 ans Evêque de Trente par l'Evêque d'Aquilee. [C'est une chose trop extraordinaire qu'un homme de bien ait esté fait Evêque à 20 ans, pour le croire sur une autorité telle que celle là. Et pour son ordination, l'Evêque d'Aquilee peut l'avoir faite au lieu de celui de Milan, de la province duquel il paroist que Trente estoit alors. Mais S. Ambroise ne se dechargeoit guere sur les autres; & il y a bien plus d'apparence que cette circonstance est venue des siècles postérieurs, où Trente s'est trouvée soumise à la metropole d'Aquilee.]

Boll. 29. may, P. 39. § 1.

Bollandus raporte un fragment d'une vie de Saint Vigile, plus ample & plus particularisée que celle qui est dans la Bibliothéque des Peres. [Il faudroit l'avoir entiere pour en bien juger. Mais autant qu'on le peut juger par cet extrait, il y a bien des choses qui ne sont pas allées à croire.]

Pour la page 542.

## NOTE II.

*Sur le temps de son episcopat.*

Vigi. v. p. 491.

La petite vie de S. Vigile porte qu'il gouverna son Eglise durant 20 ans; [& ainsi estant mort, comme nous verrons, en 400 ou 405, il faudroit dire qu'il fut fait Evêque en l'an 380 ou 385.] Ce qui est certain, c'est qu'Abondance signa comme Evêque de Trente au Concile d'Aquilee le 5 de septembre 381. [Ainsi S. Vigile n'ayant pu luy succeder en 380, il faut que ç'ait esté en l'an 385.] Pour Astece à qui il succeda selon sa vie qui est dans Bollandus, [il pourroit avoir esté Evêque un an ou deux entre 381 & 385. Mais nous ne le croirons pas que nous n'en ayons une plus grande autorité. Car l'auteur de cette vie ne paroist pas avoir eu de meilleurs memoires qu'Ughellus,] qui fait aussi Astece predecesseur de Saint Vigile, mais met

Amb. con. Aq. t. 5. p. 180. k.

Doll. 6. mars, § 2. p. 426. b.

Ugh. t. 5. p. 157. 2.

15 Evêques entre luy & Abondance, P. 510. e. faisant celui-ci successeur immediat de Jovin, qu'il pretend avoir esté Evêque des l'an 400 du I. siècle, sans dire seulement un mot du Concile d'Aquilee.

## NOTE III.

Pour la page 546.

*Que les Saints Sisinne, Martyre, & Alexandre, furent martyrisés en l'an 397.*

S. Sisinne & ses compagnons souffrirent après la mort de S. Ambroise, le vendredi 29 de may, [ce qui se rencontre en l'an 397, auquel S. Ambroise estoit mort le 4<sup>e</sup> d'avnil, & encote en 403.] Amb. vit. p. 92. 1. 4 Sur. 29. may, P. 321. § 3; 22. § 6.

P. 321.

Mais comme leurs corps furent envoyez à S. Simplicien, [qui est mort des l'an 400, V. son titre, il faut necessairement mettre leur martyre en l'an 397.]

Bar. 400. § 2. 3.

Baronius remarque qu'on trouve dans quelques actes, qu'ils souffrirent sous le Consulat de Stilicon, c'est à dire en l'an 400, si c'est son premier Consulat; ou en 405, si c'est le second; & comme S. Simplicien de Milan à qui on envoya leurs corps, n'a pas passé l'an 400, il met leur martyre en la mesme année. [Mais le 29<sup>e</sup> jour de may ne se rencontre point un vendredi ni en 400, ni en 405.] Aussi il y a plusieurs manuscrits où ce caractere ne se lit point; & on croit qu'il ne s'est glissé dans les autres, que parcequ'on a confondu le martyre de S. Sisinne avec celui de S. Vigile.

Poll. 29. may, P. 39. § 4.

Le P. Mabillon semble dire que la feste de ces Saints est marquée le 26 de may dans l'ancien calendrier de Milan. [Il y a sans doute quelque brouillerie, puisque tout le monde universellement la met le 29. Et le 26 n'a point esté le vendredi durant l'episcopat de S. Simplicien, ni mesme plusieurs années devant & après; & comme on ne peut pas dire que ç'ait esté après la mort de Saint Simplicien, il faut qu'ils aient souffert en 397, pres de deux mois seulement après la mort de S. Ambroise.]

Mabi. mus. p. 108.



## NOTE IV.

Que c'est à S. Simplicien de Milan que S. Vigile écrit sur les Martyrs &c.

'De la maniere dont Gennade c. 37, parle de Simplicien à qui Saint Vigile a écrit sur les Martyrs [de l'Ananie,] il semble n'avoir pas cru que ce fust l'Evesque de Milan, & veritablement la lettre ne le marque point directement. Mais le titre de venerable Pere que luy donne un Evesque, marque assez que c'estoit un Evesque, & mesme un des principaux; & il convient surtout à un metropolitain; car Simplicien tenoit ce rang à l'égard de S. Vigile. Et puisqu'il est certain que les reliques des Martyrs furent portées peu de temps après à Milan, nous ne croyons pas qu'il y ait lieu de douter que ce Simplicien ne soit celui de Milan.]

## NOTE V.

Que les reliques de S. Martyre furent gardées dans l'Ananie.

'S. Vigile après avoir mandé à Saint Simplicien l'histoire des trois Martyrs Sisinne, Martyre, & Alexandre, ajoute à la fin de sa lettre: *Denegare non potui, ut quod tuum in nobis erat, gloriosius fieret suscipientis merito, non gratia largientis.* [Il parle sans doute des reliques de ces Martyrs,] qui furent certainement portées à Milan, comme nous l'apprenons de Paulin dans la vie de S. Ambroise p. 92, & on les honore encore aujourd'hui à Milan. Mais au lieu qu'on croit y avoir celles de tous les trois, Paulin dit seulement que l'on y apporta celles de S. Sisinne & de Saint Alexandre; & un calendrier de Milan ancien de plus de 500 ans, marque au mois de may la feste des Saints Sisinne, Marius (ou Martyre,) & Alexandre; mais le 15 d'aoust il marque seulement la translation de S. Sisinne & S. Alexandre. [Ainsi il y a assez d'apparence que

S. Simplicien n'avoit demandé que ces deux, laissant S. Martyre pour la consolation de ceux du pays: & S. Vigile ne marque point précisément s'il envoyoit les reliques de tous les trois. Ce qui pourroit faire quelque difficulté, c'est que les corps des trois Saints ayant esté brulez, il est difficile de voir comment on a distingué leurs corps, si l'on ne dit que l'orage qui arriva aussitost après fit separer les payens, & éteignit le feu avant que les corps fussent consummez.]

## NOTE VI.

Sur ce que Saint Vigile a écrit à Saint Simplicien.

'Gennade dit que Vigile a écrit à Simplicien sur les Martyrs [de l'Ananie,] *libellum & epistolam continentem &c.* [Cela se peut entendre assez indifferemment, ou de deux écrits differens, comme l'a pris Baronius, ou d'un seul, que l'on pouvoit regarder & comme un petit livre, & comme une lettre. Le mot de *continentem* qui suit, semble favoriser davantage le dernier sens: mais la lettre à Simplicien est bien courte pour avoir jamais passé pour un livre. L'autre lettre de S. Vigile est plus longue, mais elle s'adresse à S. Chrysostome. Honoré d'Autun attribue mesme cinq livres à Vigile sur les Martyrs, adrezzés à Simplicien: mais le terme de *libellus* ne convient point à un ouvrage divisé en cinq livres. Si Honoré d'Autun avoit autorité par luy mesme, on pourroit croire qu'outre les lettres à Saint Simplicien & à Saint Chrysostome, S. Vigile auroit encore écrit trois autres lettres semblables.]

## NOTE VII.

Sur la lettre de Saint Vigile à Saint Chrysostome.

'La lettre de S. Vigile à S. Chrysostome sur S. Sisinne, que Bollandus a trouvée dans un manuscrit du Vatican, est d'un

K K k k k iij

Pour la page  
147.

Bar. 400. § 2.

Pour la page  
147.

Bar. 400. § 10.

Ugh. t. 4. p. 68.  
b.

Mabi. mus. p.  
108.

F. 109.

Pour la page  
148.

Genn. c. 37.

Pour la page  
148.

Poll. 29. may,  
P. 38. c.

style si obscure [& si mauvais, qu'on craind'abord que ce ne soit quelque piece supposée du VII. ou VIII. siècle. Car il y a des allusions à Virgile, & quelques autres traits latins qui ne permettent point de dire que ce soit une traduction barbare d'un ouvrage écrit en grec, & traduit peutestre encore sur un original latin. Mais nonobstant le mauvais style de cette piece, on y voit diverses marques de verité. & de sincerité, qui ne permettent pas de douter qu'elle ne soit legitime: & ce qui y est dit par occasion des Circoncillions d'Afrique, n'est pas une des moindres. Tout ce qu'on peut donc dire, c'est que Saint Vigile écrivoit mal, ce qui n'est pas un aussi grand defaut devant Dieu que devant les hommes. On le voit assez par sa lettre à Simplicien. Mais ayant visiblement pris plus de peine pour celle à S. Chrysostome, avec qui il n'avoit pas d'habitude, il luy est arrivé ce qui est ordinaire à ceux qui ont une faulle idée de l'eloquence, qui est d'écrire d'autant plus mal qu'ils font plus d'effort pour bien écrire, parcequ'ils s'éloignent davantage du style simple & naturel, qui est toujours beau, & souvent le plus beau.] Le mot d'*Anagnia* qui se lit dans cette lettre, au lieu d'*Anaunia*, [n'est qu'une faute du copiste. Je pense aussi qu'il faut rapporter à une pure bevue ce qu'on y lit, que ce canton n'estoit qu'à 25 stades de Trente, ce qui ne feroit qu'une bonne lieue:] les actes disent à 25 milles, 'en quoy ils sont conformes à Ferrarius. Il y est dit que quand les payens entrèrent dans l'église, ils y trouverent quelques Levites qui chantoient Laudes. [Il n'y a neanmoins guere d'apparence qu'il y eust là plusieurs Diacres. Mais peutestre que ces Levites marquent ici generalement tous les Clercs, & mesme des moines, & generalement tous ceux qui se sont consacrez au service de Dieu & de l'Eglise.]

p. 43. f.

p. 43. g.

p. 40. e.

p. 8. b.

p. 4. d.

## NOTE VIII.

Sur les petits actes de S. Sifinne &c.

Pour la page  
449.

[Les petits actes de Saint Sifinne que Bollandus nous a donnez, sont des leçons de breviaire, & ainsi sans beaucoup d'autorité.] Les premiers mots *In nomine sancte Trinitatis tres boni viri &c.* ne marquent point ce me semble qu'ils approchent du IV. siècle. L'etymologie de *vallis Annonia eo foris quod satis abunde ansona*, [n'est pas du temps qu'on l'appelloit *Anaunia*.] Ce qu'ils disent, que les payens profanerent le temple de leur Diane, [n'est apparemment qu'une faulle explication de ce que disent les autres,] *profanantur omnia divina & secreta mysteria*. La vision que S. Vigile eut à Trente, des ames des Martyrs portées dans le Ciel, [n'est point dans les lettres de ce Saint ni dans les autres actes,] & S. Vigile avoit esté présent à leur mort. [Ainsi il y a bien de l'apparence que ce que ces petits actes ont de particulier, ne vient que d'une tradition populaire & peu assurée.]

Poll. 29. may.  
p. 40. § 2.

§ 2.

p. 41. 2.

p. 40. § 4.

p. 44. cl. 45. 2.

## NOTE IX.

Que c'est S. Vigile de Trente qui est marqué au 25 de juin dans les martyrologes de S. Jerome.

Pour la page  
550.

'Florentinius raporte à S. Vigile d'Auxerre ce qui est dit dans un des martyrologes de Saint Jerome au 25 de juin, de S. Vigile Martyr & de ses compagnons. [Il n'en rend aucune raison; & ce qui peut faire douter davantage de son sentiment, c'est que l'histoire des Evêques d'Auxerre qu'il cite seule pour le martyre de ce Saint Vigile, & qui n'est pas une grande autorité,] met son martyre le 11 de mars. Elle ne dit point qu'aucun autre ait souffert avec luy. Et comme il fut tué, à ce qu'on pretend, par ordre du Maire du Palais, [il n'y a pas mesme sujet de presumer qu'il ait eu plusieurs compagnons de son martyre.]

Florent. p. 626.  
2.  
p. 685. 2.

Labb. bib. 61.  
p. 427.

Ce Saint n'est mort que sur la fin du VII. siecle; & je ne sçay si l'on trouveroit aucun Saint si nouveau dans les martyrologes de S. Jerome.] On voit encore par le P. le Coindre, que son martyre est assez peu assuré & pour les circonstances & pour le fond mesme.

[Il est donc plus naturel de croire que ce Saint Vigile est celui de Trente que Ufuard a mis le 26 de juin; & une partie

des Saints que les martyrologes de Saint Jerome mettent le 25, sont repetez le 26. On ne dit pas que d'autres aient esté tuez avec ce Saint. Mais comme il fut tué par un troupe de payens qui se jetterent tout d'un coup sur luy lorsqu'il preschoit, ils purent aisément aussi avoir tué plusieurs de ceux qui l'accompagnoient, & on marque au moins qu'ils les poursuivirent à coups de pierres.]

NOTES SUR S. AMAND DE BORDEAUX.

NOTE I.

*Si S. Severin de Bordeaux est l'Evesque de Cologne.*

[ON ne peut douter qu'il n'y ait de l'apparence à croire que] Saint Severin recçu à Bordeaux par S. Amand, comme le rapporte S. Gregoire de Tours, est l'Evesque de Cologne, dont l'histoire dit la mesme chose, ajoutant que ceux de Cologne envoyerent demander son corps à Bordeaux &c. suivi en ce point par le martyrologe Romain au 23 d'octobre, & par divers autres. [Et si cette histoire estoit moins nouvelle, & moins méchante qu'elle n'est, comme nous allons voir dans la note suivante, on peut dire que la chose seroit certaine. Ce ne seroit pas une objection considerable.] que ce que dit S. Gregoire de Tours, que celui dont il parle venoit d'Orient; [au lieu que Cologne est proprement au nord de Bordeaux, & ne passe point pour un pays d'Orient. On n'examine pas si fort les choses, quand on veut principalement marquer qu'une personne vient de loin. Et néanmoins il est vray que Cologne est mesme plus à l'Orient que Bordeaux. [Mais ce qui fait plus de difficulté, c'est que] S. Gregoire de Tours connoissoit Saint Severin de Cologne, [& n'a pas dit néanmoins que celui qui vint à Bordeaux fust le mesme, mais

l'en a au contraire semblé distinguer, en disant qu'il venoit d'Orient. C'est ce qui fait que des personnes fort habiles, aiment mieux croire que ce sont deux Saints differens, & que l'on a fait venir celui de Cologne à Bordeaux, sur ce que ceux de Cologne ne trouvant point chez eux le tombeau de leur Evesque, dont les ravages des barbares pouvoient avoir effacé la memoire, & sachant qu'il y avoit un S. Severin celebre à Bordeaux, ils ont cru que c'estoit le leur, & en ont voulu avoir le corps.

Cela semble estre confirmé par l'auteur de la premiere partie de la vie de Saint Severin de Cologne, qui est la moins mauvaise. Car cet auteur ne dit point du tout que ce Saint soit jamais venu à Bordeaux. Il dit mesme qu'il mourut avant le ravage des Gaules, & par conséquent avant l'an 407, ce qui s'accorderoit difficilement avec Saint Gregoire, puisqu'il n'auroit pu prendre l'evesché de Bordeaux, ni mesme y demeurer quelques années comme il le dit, si rien ne l'empeschoit de retourner à Cologne: [outre qu'entre l'an 400, auquel Saint Paulin écrivoit encore à S. Delphin Evesque de Bordeaux, & l'an 407, il n'y a guere de temps pour mettre le commencement de l'episcopat de Saint Amand, & donner quelques années à celui de S. Severin.

Mais quoique la premiere partie de la

Coint. 686. § 1.

Pour la page 457.

Gr. T. gl. C. c. 45. P. 1. 5.

Sur. 23. Oct. P. 360. § 9. 10. d. p. 361.

Gr. T. P. 424.

Sur. 11. Oct. p. 352. § 6.

m. M. l. c. 4. p. 500.

§ 5-6.

vic de Saint Severin soit assurément la meilleure. ]'l'auteur avoue néanmoins qu'il ne savoit presque rien des actions du Saint. [Ainsi ce n'est pas une piece sur laquelle on puisse faire aucun fond. Pour S. Gregoire de Tours, il n'est pas difficile ce me semble qu'il ait sceu de differens endroits ce qu'il rapporte de Saint Severin de Cologne, & de celui qui estoit mort à Bordeaux, sans savoir que ce ne fust qu'un mesme Saint.

Ufiard & l'appendix d'Adon mettent le 23 d'octobre Saint Severin à Cologne, sans parler de Bordeaux, mais on n'en peut rien conclure. Le Romain le met à Bordeaux, & le qualifie Eveſque de Cologne. Ferrarius qui dit qu'à Bordeaux on honore le 28 d'octobre celui qu'on pretend en avoir esté Eveſque, dit en mesme temps que c'est celui qui avoit esté Eveſque de Cologne: [Et néanmoins s'il est vray que l'Eglise de Bordeaux fasse de son Saint Severin le 28 d'octobre, cela favorisera ceux qui en distinguent deux.]

Mol. f. B. p. 23.

'Car l'Eglise de Cologne honore le sien le 23. [Mais j'ay peur que Ferrarius n'ait eu de mauvais memoires. Au mons M<sup>r</sup> du Sauffay ne met aucun S. Severin le 28; & le 23 il met S. Severin de Cologne mort à Bordeaux.]

Pour la page 157.

## NOTE II.

*Sur l'histoire de S. Severin de Cologne.*

Sur. 23. v. c. p. 358.

'Nous avons dans Surius une vie de S. Severin Eveſque de Cologne, mais qui paroist composée de deux parties. Car on y lit d'abord que l'on ne savoit rien du detail de ses actions, la longueur du temps & les ravages des barbares n'ayant pas permis qu'on en eust rien d'assuré, ni par tradition, ni par écrit; & dans la suite au contraire, l'auteur dit qu'il passe quantité de choses fort considerables des miracles de ce Saint, tant pour abreger, que parceque ceux [de Bordeaux,] à la vue desquels elles s'estoient faites, ne manquoient pas de leur donner les louanges

p. 360. § 11.

qu'elles meritoient. [Deux choses si opposées ne peuvent pas venir d'une mesme bouche.]

'L'auteur de la dernière partie de cette vie a fait aussi l'histoire de la translation du Saint; & il y declare qu'il a tâché d'éclaircir dans sa vie diverses choses de ses actions, peu ordinaires à la verité, mais qui ne laissent pas d'estre croyables à une foy constante, & à une devotion humble & simple. [Il paroist par là qu'il avoit rapporté plusieurs faits extraordinaires de la vie du Saint:] & néanmoins la première partie ne contient point d'autres faits, sinon que S. Severin fut choisi par sa pieté par le Clergé & le peuple de Cologne, pour succeder à Euphrate, & que son election fut confirmée par le Concile de Cologne; que Dieu luy revela la

p. 360. § 1.

mort de Saint Martin; & qu'un saint ermite l'ayant vu un jour qu'il faisoit un grand festin à tout son peuple, & en estant scandalisé, Dieu luy fit connoistre interieurement que le Saint estoit moins attaché à toute la grandeur extérieure qui l'environnoit, que luy à une écuelle de bois qu'il s'estoit réservée en abandonnant tout ses biens. Ce qui regarde

p. 360. § 2.

la mort de S. Martin est cité des miracles de ce Saint, [c'est à dire de S. Gregoire de Tours;] & le festin, de la tradition commune: *fertur*. [Tout le reste n'est qu'un discours general, où il y a néanmoins de fort belles choses.] La seconde partie mesme qui commence par ces mots, *corroborata igitur & bene stabilita*

§ 7.

§ 8.

§ 7.

*&c.* ne contient que ce que S. Gregoire de Tours dit de S. Severin receu à Bordeaux par S. Amand, [en quoy il n'y a rien de bien difficile à croire pour les siècles où l'on n'estoit pas fort instruit de l'histoire & de la discipline de l'Eglise.

p. 360. § 9.

Il y avoit donc assurément d'autres faits rapportez par l'auteur de cette seconde partie, qui ont paru sans doute si insoutenables, qu'on les a retranchez pour mettre à leur place une nouvelle histoire, où l'on n'a conservé que ce qui paroist

paroissoit de meilleur dans l'autre, & avec la fin laissée dans ses propres termes; si l'on n'aime mieux dire qu'en retranchant le commencement de la méchante vie, on y a substitué une autre piece plus ancienne; car en effet cette premiere partie paroist un discours fini par luy mesme. [Et elle est peuteestre moins une histoire] qu'un sermon, ou des leçons faites pour le jour de la feste de Saint Severin. Elle n'est point dutout avec la seconde.

L'une & l'autre partie avoit esté écrite à Cologne. La premiere mesme n'a esté faite que long temps après la mort du Saint; & assurément après S. Gregoire de Tours, dont il est visible que l'auteur a pris la revelation de la mort de Saint Martin. Il cite aussi de l'histoire de S. Servais une chose qui est dans l'histoire de France du mesme S. Gregoire l. 2. c. 7. p. 53. Il suppose pour vray le Concile de Cologne qu'on pretend avoit depose Euphrate comme Arien; V. les Ariens note 37: & il dit que ce mesme Concile confirma l'election qu'on avoit faite de S. Severin pour mettre à sa place; & reparrer les maux qu'il avoit faits à l'Eglise. [Cependant si le Concile de Cologne est veritable, il a esté tenu des l'an 346, & quand S. Severin, n'auroit vécu que jusques à la fin de l'année 397, avant laquelle personne ne met la mort de S. Martin, il seroit encore assez difficile de croire qu'il eust esté fait Eveque des 346. S'il est mort le 23 d'octobre qui est le jour de sa feste, ce n'aura pu estre qu'en l'an 398, & s'il est venu passer quelques années à Bordeaux depuis que S. Amand en fut fait Eveque, en l'an 400 au plustost, cela rendra la chose encore bien plus incroyable. Cet auteur ne dit point qu'on eust rapporté de Bordeaux à Cologne le corps de S. Severin; ce qui s'est fait au plustard dans le VIII. siecle, comme nous allons dire; & ainsi il semble qu'il ait vécu auparavant, [supposé que c'estoit une piece à part.]

*Hist. Eccl. Tom. X.*

Pour l'autre partie, elle est mesme postérieure aux ravages des Normans, [& ainsi elle n'a point esté écrite avant la fin du IX. siecle.]

Elle porte que Saint Severin estoit de Bordeaux, ou au moins d'Aquitaine, que sur la fin de sa vie il eut revelation d'y aller faire un voyage, qu'il y fut receu par Saint Amand à peu pres de la mesme maniere que Saint Gregoire de Tours le dit d'un Saint de mesme nom, qu'après y avoir fait beaucoup de fruit par ses instructions, par son exemple, & par ses miracles, il y mourut, & fut enterré par S. Amand dans une cave de l'Eglise, où il fit un tres grand nombre de miracles; & qu'entre autres les Gots estant venus mettre le siege devant la ville le jour mesme de sa feste, & le peuple ayant eu recours à son intercession, ces barbares furent aussitost dissipés par une terreur subite que Dieu repandit parmi eux.

L'auteur ajoute à cela, que ceux de Cologne ayant esté affligés par une famine, crurent après une revelation, que pour appaiser la colere de Dieu ils devoient faire revenir chez eux le corps du Saint; qu'ils envoyerent à Bordeaux pour le demander, & qu'ils en obrinrent en fin une partie, laquelle ils mirent dans l'Eglise de S. Corneille & Saint Cyprien. Il ne dit point quand se fit cette translation; sinon qu'il semble supposer que l'on en avoit presque perdu la memoire du temps du Pape Leon III, qui venant à Cologne en 799, rendit un honneur tout particulier à ce Saint. Il finit en remarquant que les Normans ne purent jamais bruler la chapelle où il estoit; & que quelques uns mesmes des leurs y moururent par une vengeance de Dieu si visible, que les autres furent contraints de se retirer.

NOTE III.

*Sur S. Evergiste de Cologne.*

Les actes que Surius nous donne de

LLIII

Tout la page 817.

Sur. 24. c. 7. p. 367. § 2.

p. 362. § 6.

p. 360. § 9.

§ 10.

Gr. T. 21. C. C. 45. 1. 425.

Sur. 23. Oct. p. 350. § 10.

p. 361. § 1-4.

§. 5

p. 362 § 6

- § 2. S. Evergisle Evêque de Cologne après S. Severin, [ & ainsi vers 410, ] supposent que la ville de Tongres estoit alors du diocèse de Cologne, [ quoiqu'elle eust ses Evêques propres des le milieu du
- § 4. IV. siècle au moins. *V. S. Servais.* ] Ils disent que le Saint embellit tellement la ville de Cologne, qu'on la surnommoit la dorée. [ Cela ne convient pas trop au pouvoir & aux occupations des bons Evêques du V. siècle, moins encore de ceux qui vivoient au milieu des ravages des barbares, comme estoit sans doute le successeur de S. Severin. ] La
- § 4. maniere dont ils disent qu'il apprit le jour du martyre de S. Gercon, [ n'est pas des plus croyable, non plus ] que ce
- § 6. 5. qu'on y lit encore, qu'il y avoit alors à Tongres un monastere & un oratoire tres celebre sous le nom de la Sainte Vierge. [ En un mot, c'est une piece qui ne peut faire d'autorité ; ] & l'auteur reconnoît assez par la maniere dont il parle de la ville de Tongres, qu'il vivoit longtemps après.
- Ibid. 'Ce que ces actes disent du martyre du Saint, c'est qu'en allant seul au milieu de la nuit visiter une eglise de Tongres, il fut tué par des voleurs, qui n'avoient autre dessein que de profiter de l'argent qu'ils croyoient trouver sur luy. [ Ainsi il ne peut estre qualifié Martyr que dans un sens fort impropre. Et on ne voit pas en effet que son martyre soit fort celebre. ] Baronius ne dit point que son nom soit dans aucun martyrologe un peu ancien, que dans Adon: [ & il n'est mesme que dans l'appendix. ] Ses actes luy rapportent un miracle que S. Gregoire de Tours dit avoir esté fait en faveur d'Ebergisile Evêque de Cologne. Molanus suit les actes en cela. [ Mais il y a
- bien plus d'apparence que S. Gregoire qui ne qualifie cet Ebergisile ni Saint ni Martyr, entend ] l'Evêque Ebergisile de Cologne qui vivoit de son temps.
- [ Pour savoir si cet Ebergisile n'est point l'Evergisle des actes avec lequel on aura confodu ] S. Ebergisile ou Evergisile Evêque de Tongres, mort en 623 selon le Pere le Cointe, [ c'est un soupçon que des actes tels que ceux de S. Evergisile ne détruiront pas. ] Ils disent que Saint Evergisile fut enterré dans l'église de Tongres; mais qu'on en cacha l'endroit de peur que ceux de Cologne ne l'enlevassent. On le savoit néanmoins du temps de Saint Brunon, qui fut fait Archevesque de Cologne vers l'an 937. Il le tira de derriere l'autel d'une eglise presque ruinée, & le fit transporter à Cologne, où il fut mis dans l'église de S<sup>te</sup> Cecile le 28 de mars. On le regardoit comme un Evêque de Cologne : & quelques martyrologes marquent le 28 de mars la translation ou la feste de S. Evergisile de Cologne. Mais on fait aussi le mesme jour la feste de Saint Ebergisile de Tongres: & on la fait encore le 24 d'octobre, auquel on fait la principale feste de S. Evergisile de Cologne. On assure aussi que Saint Evergisile de Tongres a esté transféré à Cologne dans l'église de S<sup>te</sup> Cecile par le mesme Saint Brunon; mais on dit que ce fut d'un lieu du diocèse de Cologne appelé Trunomia, & aujourd'hui Dormond. [ Il faut laisser la decision de cette difficulté à ceux qui feront l'histoire des siècles suivants, & nous contenter d'avouer qu'il n'y a rien de bien certain dans ce qu'on dit de S. Evergisile. ] La vie de S. Brunon en parlant de sa translation, ne dit pas un mot de son martyre.

Gr. T. h. Fr. l. 10. c. 15. p. 560.

Coine. t. 2. p. 723. § 6.

Sur. p. 368. § 6.

11. oct. p. 170. § 27.

Foll. : 8. mars, P. 74. d.

Teod. t. 1. p. 66. 68.

Sur. t. 1. oct. p. 170. § 27.



# NOTES SUR PRUDENCE.

## NOTE I.

Quelles dignitez il a eues.

**V**OS S I U S qualifie Prudence Prefet de Rome: [mais je doute qu'il en ait eu d'autre fondement que ces deux vers:] *Bis legum moderamine Frenos nobilium reximus urbium &c.* [Mais cela convient egalement & à un Prefet de Rome, & à un Gouverneur de province, quoique ce fussent alors deux dignitez bien differentes. On ne luy donne à la teste de ses ouvrages que le titre de *V. C. vir clarissimus*, qui convient à un Gouverneur de province; au lieu que du temps d'Honoré, sous lequel Prudence a écrit, les Prefets de Rome estoient qualifiez Illustres.

Je ne sçay ce que veut dire Alde, ] de l'appeller *Massalia Consulem*.<sup>a</sup> Il a lu sans doute dans Prudence *Messalia Consulis*, qui ne fait point de sens, au lieu de *me Salia Consulis*. ] Il luy donne aussi le titre de Consulaire comme s'il avoit esté Consul. Vossius a cru que c'estoit sa pensée, & elle a esté suivie par beaucoup d'autres, où je croy que cela ne vient que de ce qu'on a pris le *V. C.* des manuscrits pour *vir Consularis*, au lieu que c'est *vir clarissimus*, qui est le titre commun de tous les Senateurs Romains, & de ceux qui en avoient le rang. Les Romains disoient simplement *Consularis*, pour marquer ceux qui avoient esté Consuls & non *vir Consularis*. Ils disoient mesme plustost *Ex Consule* du temps de Prudence.

[Comme nous ne voyons pas de fondement à faire Prudence ni Consul ni Prefet de Rome, aussi nous ne voyons pas de necessité] d: le reduire à avoir rendu la justice dans deux villes, [parcequ'il ne parle que de villes; car il ne se resserre pas mesme à deux. Qui gouverne

une province, en gouverne les villes, & il ne faut pas obliger un poete à dire les choses plus precisément. Je ne voy pas mesme que les Romains eussent d'autres Gouverneurs dans les villes particulieres que les magistrats municipaux: & ceux là ne sortoient point de leur ville pour en aller gouverner une autre.]

## NOTE II.

Sur le Manuel attribué à Prudence.

Gennade dit que Prudence a composé un *diptychon* ou *diptychion*, tiré de l'ancien & du nouveau Testament, *personis excerptit*. Cela paroist assez convenir à un petit ouvrage qui contient en peu de vers les plus memorables histoires de l'un & de l'autre Testament sous le nom des personnes qui les ont faites, chaque histoire en quatre vers. Jean Sichard qui a fait quelques notes sur Prudence, assure que tous les plus anciens manuscrits [qu'il avoit vus,] s'accordoient à luy attribuer cet ouvrage: & quelques uns le font sous le titre de *Dirrocheum*, qu'on voit bien estre le *Dittocheum* de Gennade, d'autres sous celui d'Enchiridion ou Manuel, qui luy convient à cause de sa breveté.

D'autre part on pretend y trouver un style fort different de celui de Prudence. [Mais je ne sçay comment.] Les uns disent que cet ouvrage est moins poli & moins travaillé; & d'autres pretendent au contraire qu'il l'est davantage. [Je pense que cette diversité est bien favorable pour ceux qui y trouvent son style, ses manieres de parler, les termes, qu'il semble affecter, ses allegories, & les mesmes pensées que dans ses autres ouvrages.] Il est composé dans le mesme dessein, & avec la mesme humilité. On cite un manuscrit de Straßbourg qui

LL III ij.

Pour la page  
562.

Voss. h. lat. l. 2.  
c. 10. p. 203.

Prud. cath. pr.  
p. 27.

Pib P. t. 8. p.  
461. 1. b.  
p. 472. a.

p. 461. 1. a.  
Voss. p. 203.

Du Pin, t. 3. p.  
151.

p. 11.

Pour la page  
564.

Gen. c. 13.

Pud. ench. p.  
25.

Jib. P. t. 8. p.  
562. f.

p. 462. 2. b.

p. 564. 2. e.

p. 564. 2. f.

p. 462. 2. b. Du  
P. D. t. 3. p. 13.

Pail. c. 1183. p.  
482.

Prud. ench. p.  
254.  
Jib. P. t. 8. p.  
562. f.

Voff. lat. p. 83.

Lib. P. p. 64. 2.

4 L. lib. scri. t.

2 p. 267. lib. p.

482.

l'attribue à un Amene. C'est pourquoi quelques uns croient qu'il est de cet Amene inconnu d'ailleurs: D'autres en doutent: & d'autres soutiennent qu'il est véritablement de Prudence: [ce que l'autorité de Gennade appuie sans doute extremement: & un manuscrit ne doit pas l'emporter sur plusieurs autres.]

Bib. P. t. 8. p.

560.

F. 702.

F. 704. 2.

F. 705.

F. 707. p. 10. 43.

P. 462. 2. 2.

'La Bibliotheque des Peres le met sous le nom de Prudence en un endroit, & sous le nom d'Amene en un autre. Mais dans ce dernier il manque de la preface qui est fort belle, & de la fin, au lieu de laquelle on a mis quelques vers [qui doivent estre de la vie de S. Martin, par Paulin ou par Fortunat:] & ces vers sont suivis par un poeme assez mal fait sur Leonce Evefque de Bordeaux, [qui vivoit du temps de Fortunat au VI. siecle.] On appelle ce poeme un acrostiche, [de quoy je ne voy point la raison:] & on veut qu'il soit du mesme Amene. Il est néanmoins parmi les œuvres de Fortunat comme estant de luy.

'Pour le mot de *διπλοζου*, il semble que l'on convienne à l'expliquer d'un double banquet, parcequ'il est tiré des deux Testamens, [quoique ce sens soit assez

peu recevable.] M<sup>r</sup> Baillet semble prendre ce mot pour le mesme que celui de *διπλοζου*, [c'est à dire qui n'a que deux feuillets: & ce sens qui convient fort bien au Manuel, est au moins plus simple que l'autre.]

'M<sup>r</sup> du Pin croit que nostre Manuel vient de Prudence, & n'est pas néanmoins le sien, mais un abregé du sien, parceque Gennade parle de son Dittochée comme d'un ouvrage considerable. [Je ne voy point cela dans Gennade. Mais il est vray qu'après avoir parlé de cet ouvrage & de son Hexaameron, il ajoute: *Composuit & libellos &c.* par où il semble distinguer son Dittochée des autres, comme plus grand. Peut-on néanmoins tirer une preuve un peu forte de cette conjecture? Il n'est pas si ordinaire de voir des abregés en vers qu'en prose.]

'Il reconnoist que cet ouvrage a bien du raport à celui qu'a vu Gennade, & qu'il est attribué à Prudence dans tous les manuscrits, hors celui d'un particulier de Strasbourg.

'Quelques uns attribuent cet ouvrage à Sedulius; [mais on n'en donne point de raison.]

Bail. p. 482.

Du Pin, t. 3. p.

13.

p. 157.

p. 152.

Voff. po. lat. p.

57.

Pour la page

573. § 4.

## NOTES SUR SAINT PAMMAQUE.

*D'une reprimende qu'on pretend que S. Jerome luy fit.*

Hier. hist. 8.

P. 163. 164.

'ENTRE les pieces attribuées à Saint Jerome, il y en a une intitulée à Pammaque & à Ocean, qui est une exhortation fort vehemente à des personnes endurcies & engagées dans l'amour du siecle, pour les presser de penser à eux, & de mener une vie conforme à la religion qu'ils professoient. [La piece est belle; mais il est visible qu'elle n'est pas

de S. Jerome; & il y a bien de l'apparence que ceux qui luy ont voulu faire porter son nom, ne l'ont adressée à Pammaque & à Ocean, que parcequ'il leur avoit écrit diverses fois.] Car outre que l'on ne voit point qu'ils aient jamais eu besoin d'une reprimende aussi severe que celle là, [une partie des defauts qu'elle reprend ne conviennent point à une personne de la naissance & de la qualité de S. Pammaque.]

p. 163. b.





NOTES SUR SAINTE MELANIE L'AYEULE.

NOTE I.

*Qu'elle n'estoit que petite-fille de Marcellin.*

**S**AINT Jerome & Pallade disent que Melanie l'ayeule estoit fille du Consul Marcellin. S. Paulin & Rufin qui avoient plus d'interest à la louer, [& qui pouvoient avoir aussi plus de connoissance de sa famille,] disent seulement qu'elle estoit sa petite-fille. *Marcellino Consule avo & c.* S. Paulin le dit mesme par deux fois, & Rufin en copiant l'endroit où S. Jerome la fait fille de Marcellin, change *Marcelli filiam*, en *neptem Marcellini*. On lit aussi Marcellin dans Saint Paulin & dans Pallade. [Et on ne connoist point d'autre Marcellin Consul que celui de l'an 341, trop agé apparemment pour avoir esté pere de Melanie. Mais nous ne connoissons aucun Marcel Consul dans tout le IV. siecle.]

NOTE II.

*Qu'elle a apparemment quitté Rome en l'an 366, & y est revenue en l'an 402.*

S. Jerome met en l'an 374, qui estoit la dixieme [ou plustost l'onzieme] année de Valens, que Melanie ayant laissé son fils unique entre les mains du Preteur de Rome, s'embarqua & s'en alla à Jerusalem. Pallade dit que ce fut au commencement du regne de Valens qu'elle quitta Rome pour s'en aller en Egypte, d'où elle passa ensuite à Jerusalem. Et quoy qu'en dise Rosweide, son ne luy peut pas donner d'autre sens. Il ajoute qu'après avoir esté en Egypte, elle passa 27 ans à Jerusalem, & qu'elle fut 37 ans hors de son pays. [Et il est visible que ces 37 ans vont jusqu'à son retour à Rome,] puisqu'il dit qu'elle demeura veuve à 22 ans, & qu'elle en avoit 60 lorsqu'elle revint

à Rome. [Ainsi il ne laisse qu'un an entre la mort de son mari & son depart de Rome; ce qui s'accorde fort bien avec S. Paulin & S. Jerome.

Supposant donc qu'elle ait esté 37 ans en Orient; comme il est certain qu'elle estoit retournée à Rome en l'an 409 au plustard, on ne peut pas dire qu'elle en soit partie en 374, mais au moins en 373. Aussi il y en a qui croient que S. Jerome a marqué en l'an 374, non son depart de Rome, mais le temps qu'elle vint en Palestine. Elle peut en effet estre partie de Rome en 364, qui estoit la premiere année du regne de Valens, estre venue en Palestine en 374, & y estre demeurée 27 ans, c'est à dire jusqu'en 401. L'autorité de Pallade, selon lequel il est difficile de croire qu'elle ait quitté l'Egypte avant l'an 376, ne nous empescheroit peutestre pas de suivre ce sens, si nous le trouvions assez clairement exprimé dans S. Jerome. Mais au contraire nous ne croyons pas mesme qu'on le luy puisse donner sans forcer entierelement ses paroles. Et cependant comme d'autre part S. Jerome n'est pas toujours fort exact dans ses dates, & qu'il faut au moins avouer qu'il s'est trompé d'un an, nous aimons mieux nous tenir] à ce que dit Pallade, que Melanie quitta Rome dans les commencemens du regne de Valens.

[Mais Saint Paulin nous embarassé davantage que S. Jerome, quoiqu'en une autre maniere.] Car il dit qu'il avoit receu chez luy S<sup>te</sup> Melanie qui revenoit de Jerusalem au bout de cinq lustres, c'est à dire au bout de 25 ans. La difference de 27 à 25 n'est pas si grande qu'on ne puisse bien l'accorder, comme nous ferons dans la suite, ou croire que S. Paulin aura pris un nombre rond, sans se mettre en peine d'un an, ou d'un an & demi de plus, qui ne convenoit point à son expression.

Pour la page 691. § 1.

Hier. an. 375 |  
Lauf. c. 117. p. 1031. b.  
Paul. ep. 10. p. 122. 123 | Ruf. in Hier. l. 2. p. 227. a.

Pour la page 694. § 2.

Hier. chr.

Lauf. c. 117. p. 1031. c.

Vit. P. n. p. 440. 2.

Lauf. p. 1032. d.

c. 118. p. 1033. d.

p. 1034. b. c. 117. p. 1031. b.

c. 117. p. 1031. c.

Paul. ep. 10. p. 122.

Mais il est visible ce me semble, qu'il a voulu marquer tout le temps que Melanie avoit esté hors de l'Occident. Il faut donc necessairement que Pallade se soit trompé dans ses 37 ans, si l'on ne dit que dans S. Paulin il faut lire sept lustres (qui font 35 ans,) au lieu de cinq; ou qu'il ait pris le temps que Melanie luy avoit dit qu'elle avoit passé à Jerusalem, pour tout le temps qu'elle avoit esté en Orient.

Dans cette necessité, quelque autorité que puisse avoir Saint Paulin au dessus de Pallade, nous avons peine à ne pas suivre le dernier en cette rencontre. Nous avons vu combien ces 37 ans s'accordent avec ce qu'il dit de l'age de Melanie: & il est certain encore qu'ils sont necessaires pour ce qu'il ajoute. Car Publicola, qui selon qu'en parle S. Paulin, n'estoit qu'un petit enfant de quatre ou cinq ans au plus lorsque Melanie sa mere quitta Rome, [ne se maria pas sans doute avant l'age de dix huit ans, c'est à dire environ 15 ans depuis la retraite de sa mere.] Et la jeune Melanie sa fille avoit déjà esté mariée agée de 13 ans, avant que son ayeule eust la pensée de revenir à Rome.

[C'estoit donc au moins 29 ans depuis qu'elle en estoit partie. Que si Pinien mari de la jeune Melanie estoit des lors dans les bonnes resolutions que sa femme luy inspiroit, comme Pallade donne lieu de le croire,] en attribuant sa conversion aux exhortations de sa femme, & en disant seulement que Melanie l'ayeule le confirma dans sa resolution; Pallade assure que cela ne se fit qu'au bout de sept ans qu'il fut marié, [ce qui fait 36 ans, & comprend ainsi presque tout le temps que Pallade attribue à la tetraite de Melanie en Orient.

Il reste à voir si l'on ne peut point determiner plus précisément l'année qu'elle partit de Rome, ou quand elle y revint au bout de 37 ans. Pallade dit assez clairement que les 27 ans qu'elle passa à Jerusalem, furent depuis qu'elle s'y fut établie ensuite du rappel des Con-

fesseurs bannis à Diocesarée en Palestine par Valens. Ces Confesseurs furent rappelés en 378. [Ainsi il faudra dire que Melanie partit de Rome à la fin de 368, qui estoit la 5<sup>e</sup> année de Valens, & qu'elle demeura à Jerusalem depuis l'an 378 jusqu'en 404, qui font 25 ans entiers comme conte S. Paulin, & deux autres années commencées pour revenir au 27 de Pallade.

Mais S. Paulin nous oblige de ne pas suivre entierement cette supputation. Car lorsqu'il décrit à S. Sulpice la visite que Melanie luy avoit rendue en s'en retournant à Rome, il dit qu'il luy avoit fait lire la vie de S. Martin écrite par Sulpice; & il ajoute: *Je vous ay fait connoistre de la meisme maniere à S. Nicetas qui estoit venu de la Dace, & à beaucoup d'autres Saints.* [Il est assurément difficile qu'il eust parlé de la sorte à Sulpice à qui il écrivoit au moins tous les ans, si S. Nicetas ne le fust venu voir la meisme année. Or il fit deux voyages à Nole à quatre ans l'un de l'autre;] & ceux qui ont examiné avec le plus de soin l'histoire de S. Paulin, soutiennent que ces deux voyages ont esté faits au commencement de 398 & de 402. [Je sçay bien qu'il en peut encore avoir fait d'autres qui n'auroient pas esté marquez: mais cela ne se doit point supposer sans necessité d'un saint Eveque dans la Dace, où il ne manquoit pas d'occupation.

Nous aimons donc mieux avancer de deux ans les voyages de Sainte Melanie. Car quoique les termes de Pallade soient; Qu'après le rappel des Confesseurs, Melanie ayant fondé un monastere à Jerusalem, passa 27 ans dans cette ville; [on sçait néanmoins que dans le style des historiens, cela ne nous peut pas empêcher de dire qu'elle avoit établi sa demeure ordinaire à Jerusalem deux ans avant ce rappel, c'est à dire des l'an 376, & conter depuis ce temps là les 27 ans qu'elle y doit avoir passé.] Et nous verrons en effet qu'elle vint en

P. 112.

Lauf. c. 112. p. 1034. b.

c. 112. p. 1035. c.

c. 112. p. 1034. c.

c. 112. p. 1036. a.

c. 117. p. 1032. d.

Paul. ep. 10. p. 131.

ill. p. 149.

Lauf. c. 117. p. 102. d.

NOTES SUR SAINTE Palestine en 376. Ainsi nous mettrons son depart de Rome en 366, des la troisieme année de Valens, & son retour en l'an 402. Et en effet, puisque S. Jerome dans sa chronique, écrite au plustard en l'an 380, & à Constantinople, témoigne déjà que Melanie avoit acquis une estime extraordinaire à Jerusalem; il y a assez d'apparence qu'elle y demouroit des devant l'an 378.

Nous trouvons en cela une seconde maniere d'accorder les 25 ans de Saint Paulin avec les 27 de Pallade. Car Melanie pouvoit ne conter sa demeure à Jerusalem que depuis l'an 378 qu'elle y avoit esté plus fixe; ayant esté obligée dans les deux autres d'en sortir souvent pour assister les Confesseurs.

Si Melanie est retournée à Rome en 403, âgée de 60 ans, il faut qu'elle soit née en 342, l'année d'après le Consulat de Marcellin son grand-pere, & qu'elle ait vécu 69 ans, si elle est morte en 411.]

### NOTE III.

*Sur le voyage qu'elle fit à Nitrie vers l'an 385.*

'Pallade après avoir rapporté ce qui se passa entre S. Pambon & Melanie, peu de temps après que cette Sainte eut quitté Rome, [& ainsi en 367,] ajoute en faisant parler Melanie mesme; Peu de temps après que je fus arrivée à la montagne, cet homme de Dieu s'endormit du sommeil des justes. [Il paroist donc avoir cru que S. Pambon estoit mort en l'an 367, dans les six mois que Melanie passa à Nitrie, à son arrivée à Rome.] Cependant Rufin qui ne peut estre venu en Egypte que vers 374, [V. S. Jerome § 12,] met Pambon entre les Peres des solitaires qu'il avoit vus. Il le met de mesme entre ceux qui furent persecutez avec les deux SS. Macaires, [c'est à dire, comme nous croyons, en 376, V. S. Macaire d'Egypte § 16;] & les Vies des Peres supposent qu'il vivoit

MELANIE L'AYEULE. 823 encore lorsque Theophile estoit déjà Archevesque d'Alexandrie, c'est à dire en 385, après le 20 de juillet. V. les Ariens note 102. [Ainsi il faut avouer que s'il n'y a point eu deux Pambons, ce qu'il seroit difficile de soutenir, V. S. Pambon note 1, il ne faut pas prendre à la rigueur les termes de Pallade, ou plustost il faut avouer que Pallade n'a pas bien pris ce que Melanie luy avoit rapporté, & reconnoistre qu'outre le premier voyage qu'elle fit à Nitrie en l'an 367, elle y est encore venue quelque autre fois entre 385 & 390.]

### NOTE IV.

*Que son fils & son petit-fils peuvent avoir eu le nom de Publicola.*

'Pallade dit que Melanie l'ayeule instruisit son fils Publicola le jeune, & l'emmena de Rome avec elle. [On pourroit croire que ce seroit son fils. Mais pourquoi seroit-il surnommé le jeune? Il faut donc dire que c'est son petit-fils, appelé ainsi ou parcequ'il estoit plus jeune que Melanie sa sœur, ce qui a plus d'apparence, ou parceque son pere portoit le mesme nom: Et c'est ce qui a fait que nous avons cru le luy pouvoir donner quelquefois.] Il est aisé de croire que Publicola qui écrit à S. Augustin, [estoit le fils de Melanie.] Car il estoit sçavant [comme luy,] craignoit Dieu, avoit du bien en Afrique; [qui peut avoir esté le sujet des voyages que les deux Melanies y firent.]

### NOTE V.

*Que Pinien Prefet de Rome n'est point le mari de la jeune Melanie.*

'Godefroy suppose que Pinien mari de la jeune Melanie, est celui qu'on voit par le Code avoir esté Prefet de Rome en 386 & 387: & Baronius qui met sa Prefecture en 385, croit la mesme chose. [Il est néanmoins difficile de croire] qu'un homme qui epousoit une fille de 13 ans, vers 395 au plustost, & qui sept

Pour la page 603. § 6.

Lauf. c. 118. p. 1034. d. c.

Aug. ep. 46. p. 208. 209.

Pour la page 603. § 6.

Cod. Th. t. 6. p. 378. d. c.

Bar. § 85. § 5.

Lauf. c. 119. p. 1035. 1036.

Pour la page 603. § 6.

Lauf. c. 10. p. 912. c. c.

Ruf. l. 11. c. 8. p. 256.

in Hist. l. 2. p. 223. b. Hist. l. 11. c. 4. p. 253.

Cotel. g. t. 1. p. 463. a.

ans après estoit encore un jeune homme, eust déjà eu une charge si éminente: Et il y a apparence que Pallade l'auroit marqué. La vie de sa femme porte qu'il n'avoit que 17 ans lorsqu'il l'épousa. [Ainsi il auroit esté Prefet de Rome à huit ans.]

NOTE VI.

*Sur le temps de la mort de Publicola.*

[Ce qui peut marquer que Publicola fils unique de Melanie, estoit mort au moins en l'an 410,] c'est que Pallade dit bien que Melanie emmena de Rome [en l'an 410,] sa belle-fille, son petit-fils, sa petite-fille, & Pinien; [mais il ne dit pas un mot de son fils. Quand cette sainte famille vint en Afrique au commencement de 411, on voit qu'Albine estoit avec sa fille & son gendre, sans qu'il y soit jamais parlé de son mari avec qui elle eust dû estre.]

Le Cardinal Noris met quelque part la mort de Publicola des l'an 399, en partie à cause d'un trouble arrivé cette année là selon luy à Calame en Numidie, avec lequel elle a quelque rapport; & en partie à cause de ce que porte la vie de la jeune Melanie. Que le pere de cette Sainte qui s'opposoit à la retraite de sa fille & de son gendre, mourut aussitost qu'ils eurent resolu de se consacrer à Dieu, & les laissa ainsi dans la liberté de quitter Rome; & de se retirer dans les terres qu'ils avoient aux environs. [Metaphrasste qui a mis cette histoire en l'état que nous l'avons, suppose assurément que c'estoit au commencement de la conversion de Pinien, sept ans après son mariage, & lorsqu'il n'avoit encore que 24 ans: Selon quoy il est impossible, comme remarque le Cardinal Noris, de

differer la mort de Publicola jusqu'en l'an 407.

Mais 1<sup>o</sup>, le trouble de Calame qui suivit la mort de Publicola, se doit mettre non en 399, mais en 408. *V. S. Augustin note 44.* 2<sup>o</sup>, La mort de Publicola n'est certainement arrivée qu'après que Melanie l'ayeule fut revenue en Occident; & nous n'avons pu mettre son retour qu'en l'an 402. *V. la note 2.*

Ce ne fut mesme que quelque temps après, puisque Melanie vint d'abord, non en Afrique où elle estoit lorsque son fils mourut, mais en Italie & à Rome pour y fortifier Pinien & la jeune Melanie dans la pieté qu'ils avoient embrassée, avant qu'elle eust la pensée de quitter l'Orient. Ainsi c'est une faute certaine dans la vie de la jeune Melanie, d'avoir joint la mort de Publicola avec la conversion de Pinien; & il ne faut nullement s'arrester à cet endroit, non plus qu'à quelques autres où elle se trompe assurément, quoique d'ailleurs la piece soit bonne, & tirée d'un bon original, mais gâtée par Metaphrasste.

Ce qui peut estre veritable, & ce qui s'accorde aisément à l'ordre que nous suivons, c'est que Publicola mourut, non lorsque Pinien renonça à la vanité du siecle pour se retirer autour de Rome; mais lorsque luy & sa femme se resolurent par le conseil de Melanie l'ayeule, à quitter l'Italie & l'Occident pour se retirer à Jerusalem; à quoy il est aisé de croire que Publicola qui n'avoit pas encote quitté le siecle, opposoit toute l'autorité qu'il avoit sur sa fille & sur son gendre, pour n'estre pas privé de ces personnes si proches & si cheres; la foiblesse de sa foy ne luy permettant pas encore de les suivre.]

Sur. 31. dec. p. 377. § 2.

Pour la page 608. § 8.

Laus. c. 118. p. 1034. d. c.

Nor.

Sur. 31. dec. p. 378. § 1.





Pour la page  
616.

## NOTE SUR S. THEODOSE D'ANTIOCHE.

*Sur le temps de la mort du Saint.*

Thdr.v.P.c.  
10.p.823.

**S**AINT Theodose quitta son monastere pres de Rhosé, & vint demeurer à Antioche à cause des courtes des Isaures, [commencées vers le milieu de l'an 404, & continuées les années suivantes;] & il mourut peu après qu'il fut à Antioche. [Ainsi on pourroit mettre sa mort vers l'an 405, & s'autoriser de ce que nous n'avons point de lettres de S. Chrysostome à ce Saint,] au lieu qu'il y en a deux écrites vers l'an 405, à Hellade & à Romule, [qui peuvent

p.829.b.

Chry.ep.56.p.  
172.

aisément estre ses disciples. Neanmoins c'en peuvent aussi estre d'autres,] & Theodoret dit que S. Theodose fut mis dans le mesme tombeau, *συνεταφ.* que Saint Aphraate. [C'estoit donc un temps assez considerable après la mort de Saint Aphraate,] qui a vu Theodoret hors de l'enfance; *αυτοχρονος.* [ & peut bien n'estre mort ainsi luy mesme qu'en 405, auquel Theodoret pouvoit avoir environ 12 ans. Ne voyant donc rien de certain à tout cela, nous avons autant aimé suivre Bollandus,] qui met la mort de S. Theodose vers l'an 412.

Thdr.v.p.829.  
c.

c.8.p.829.c.

Pol.v.jan.p.  
679.b.



## NOTES SUR SAINT EXUPERE.

## NOTE I.

Pour la page  
617.

*Diverses choses qu'on en dit avec peu ou point de fondement.*

Bar.405.561  
28. sept.

**B**ARONIUS a cru que le grand Exupere Evêque de Toulouse, estoit cet Exupere de Bordeaux dont parle Ausone, qui professa la rhétorique à Toulouse, & puis à Narbone, où il eut pour auditeurs les enfans de Dalmace [frere du grand Constantin, nommez Annibalien & Dalmace, qui ayant depuis esté faits Césars [le 18 septembre 335,] le firent Gouverneur en Espagne, d'où il se retira dans le repos, & mourut fort riche à Cahors.

Auf.prof.18.  
p.161.

[Quelques savans hommes ont embrassé cette opinion, la jugeant ou veritable ou favorable à leurs desseins.] Mais d'autres l'ont rejetée, ne pouvant pas se persuader qu'un homme qui instruisoit des Princes avant l'an 335, fust encore au monde en 406, ou mesme en 411, comme il le faut dire de l'Evêque de Toulouse. [Et assurément quand mesme Ausone n'auroit pas esté Chrétien,

Gall.chr.t.2.  
p.674.

comme on croit qu'il l'estoit, il n'eust pas cru que l'episcopat eust esté moins digne d'estre remarqué dans ses vers que de ce qu'Exupere s'estoit retiré à Cahors.] Catel qui traite ce point assez amplement, remarque fort bien qu'assurément S. Exupere n'est point mort fort riche, & qu'on a tout sujet de croire qu'Ausone est mort plusieurs années avant luy.

Catel,p.88.

S. Paulin parle d'un Exupere Prestre, & ce semble œconome de l'Eglise de Bordeaux, ou Curé du lieu où le pere & la mere de S. Paulin estoient enterrez. Baronijs le prend encore pour l'Evêque de Toulouse, & veut que ce soit une chose constante. Cependant Vincent sur Ausone en fait deux personnes différentes; [Et cela peut bien avoir autant d'apparence; Bordeaux estant dans l'Aquitaine, & Toulouse dans la Narbonnoise. Que si cet Exupere estoit Curé à la campagne, on ne voit guere qu'on choisist ces sortes de personnes peu connues dans les villes par le peuple, pour les elever à l'episcopat.]

Paul.ep.11.p.  
249.

Bar.405.561.

Auf.v.p.101.a.

17394. § 2-1  
Hier. ep. 10. p.  
22d.

'Baronius croit aussi que c'est ce Saint Exupere dont S. Jerome conseilloit à Furia vers 395, de demander souvent les avis comme d'un homme dont l'age & la foy estoient sans reproche, *probate aetatis & fidei*, est celui qui depuis fut fait Evêque de Toulouse. Neanmoins comme cet Exupere estoit à Rome, selon Baronius mesme, /aussibien que Furia, sil paroist difficile de croire que ce fust la mesme personne qui estoit à Rome en 394, qui estoit Prestre à Bordeaux ou auprès lorsque Saint Paulin écrivoit à S. Amand, c'est à dire apparemment en 397, & qui estoit Evêque de Toulouse peu d'années après; au moins il faudroit en avoir quelque autre indice que la simple conformité du nom.

Hier. p. 8; a.

Catel. p. 828.  
2.

p. 331.

p. 832 Conc.  
L. 2. p. 617. 618.

Nous ne croyons pas non plus nous devoir arrester à ce que remarque Catel, que la tradition est que S. Exupere est né dans la ville d'Aure au diocèse de Comenge, [ces sortes de traditions populaires n'estant pas de grande autorité dans l'histoire, quand elles ne sont appuyées d'aucun témoignage de l'antiquité. C'est pourquoi nous ne regardons pas non plus comme une chose fort assurée ce que l'on croit aujourd'hui à Toulouse,] /qu'il est mort à Blagnac. [Et neanmoins il est bien plus aisé & bien plus ordinaire de marquer le lieu & le jour où les Saints sont morts, que ceux où ils ont pris naissance.]

'Pour ce qu'on dit du Concile de

Troies, où S. Exupere s'excusa d'aller annoncer au Pape les ravages des barbares dont Dieu avoit averti S. Servais de Tongres; l'appendix du Concile de Cologne sur lequel on fonde ce fait, [est encore plus suspect que le Concile mesme de Cologne:] & la deposition d'Euphrate qu'on y mêle, forme un labyrinthe dont il seroit absolument impossible de sortir. Neanmoins la guérison de S. Ambroise par l'eau dont Saint Exupere s'estoit lavé, & qu'il avoit envoyé querir exptés à Toulouse après avoir connu le merite de ce Saint par Saint Jerome, [est encore quelque chose de plus visiblement fabuleux,] & de moins autorisé, quoiqu'on le dise écrit par S. Jerome.

Catel. p. 82.  
833.

NOTE II.

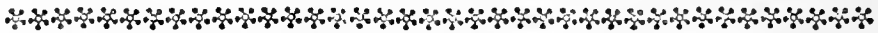
Pour la page  
619.

*Pourquoi S. Jerome pleure Toulouse.*

[Je ne sçay pourquoi] /S. Jerome en mesme temps qu'il dit que les merites de S. Exupere avoient conservé Toulouse jusques alors, [c'est à dire jusques en 408 ou 409,] dit neanmoins qu'il ne peut parler de cette ville sans verser des larmes: [Est-ce qu'il prevoyoit qu'elle ne resisteroit pas longtemps aux barbares, ou parceque S. Exupere estoit déjà mort? Mais il n'y a point d'apparence de dire le dernier,] /puisqu'il suppose ce Saint encore vivant dans l'epistre à Rustique, [écrite pour le plusloist au commencement de l'an 411. *V. S. Jerome § 131.*]

Hier. ep. 11. p.  
93. 2.

ep. 4. p. 48. d.



NOTES SUR SAINT NICETAS.

Pour la page  
621.

NOTE I.

*D'ou il estoit Evêque; & si c'est le Nicetas de S. Jerome.*

Hier. c. 11. p. 317.  
b.

'LA ville dont Saint Nicetas a esté Evêque, est nommée *Romana civitas* dans quelques editions de Gennade, & entre autres dans celles d'Erasmus jointes au S. Jerome de Basle en 1565.

'Et comme Aquilée est quelquefois appellée dans les anciens, à ce que l'on pretend, une seconde Rome, & qu'en l'an 458, il y avoit un Nicetas Evêque d'Aquilée. Baronius a cru que c'estoit le mesme. [Et neanmoins quoique Constantinople soit si souvent appellée la nouvelle Rome, je ne pense pas qu'aucun de ses Evêques, se trouve appellé

Bar. 22. jun. f.

Leo, n. p. 504.  
1.

Evesque de Rome sans addition.] On soutient mesme qu'Aquilée ne se trouve jamais appellée une seconde Rome que par un auteur inconnu & fort nouveau nommé Leander. [Aussi les autres editions de Gennade, & les martyrologes d'Usuard & d'Adon, qualifient Saint Nicetas *Episcopum Romatiane civitatis*, c'est à dire de la mesme ville] que d'autres appellent Remetiane, ou de quelque autre nom approchant, & qu'on place dans la Dace mediterrannée, assez pres de Sardique, de Naïsse, & de Scupi, [ce qui s'accorde tout à fait avec Saint Paulin.

Holf. mar. p.  
252, 295 Geo.  
fac. p. 210.

Ce pays n'estoit point si éloigné de Stridon d'où estoit S. Jerome, que S. Nicetas natif de Remetiane, & luy, n'aient pu estre unis des leurs premieres années, & qu'ainsi Nicias ou Nicæas Soudiacre d'Aquilée, à qui S. Jerome écrit l'epistre 42, ne puisse estre S. Nicetas de Romatiane.] Le Pere Quefnel aime mieux neanmoins l'en distinguer; [sans en avoir apparemment d'autre raison, sinon que le Soudiacre ne se trouve peut-estre jamais appellé Nicetas. Mais puisqu'il est souvent appellé Nicæas, cette raison est foible pour en faire deux personnes.]

Leo, n. p. 505.  
2.

Pour le Nicetas à qui S. Leon écrit en l'an 458, & qui n'estoit pas encore Evesque en 447, le P. Quefnel montre fort bien que ce ne peut estre ni celui de Romatiane, [qui estoit Evesque des l'an 400 ou environ, comme on le voit par S. Paulin,] ni mesme l'ami de S. Jerome qui estoit Soudiacre des l'an 390, [ou plutost des l'an 375.]

Leo, n. p. 503.  
2.

NOTE II.

Sur le poeme 30<sup>e</sup> de S. Paulin.

Pour la page  
624.

[On nous a assuré que dans un manuscrit ancien de 900 ans, le poeme 30<sup>e</sup> de S. Paulin sur le retour de S. Nicetas, est placé entre le neuf & le dixieme sur S. Felix: & selon cet ordre il le faudroit mettre en 402, & non en 398, comme nous faisons. Mais comme S. Paulin n'y dit point qu'il ait déjà vu S. Nicetas, & qu'il ne rémoigne point craindre pour son retour] les dangers de la guerre, qui luy avoient fait craindre en 402, qu'il ne pust venir, [ces raisons nous paroissent plus considerables que l'ordre d'un manuscrit, où l'on a pu croire aisément devoir mettre un poeme fait sur Saint Nicetas, ensuite d'un autre qui parle beaucoup de luy.]

Paul car. 24.  
p. 62.

NOTES SUR S. INNOCENT.

NOTE I.

Sur sa vingtieme lettre.

[JE croy avoit vu que quelques uns veulent changer *Seniensis* dans le titre de l'epistre 20 d'Innocent, en *Senens*, comme si c'estoit Siene en Toscane.] Mais on trouve une ville de Senia aujourd'hui Segna ou Zeng sur les costes de Croacie. [Et cela se rapporte, fort bien à la lettre qui traite des Photiniens habituez dans ce territoire. Car Photin avoit esté Evesque de Sirmich capitale

Pour la page  
630. § 1.

Baudr. p. 187.

de tous ce pays. Que si la Geographie sacrée ne met point Senia entre les villes episcopales, cela n'empesche pas qu'elle ne l'ait esté des les premiers temps, comme elle l'est encore aujourd'hui.] Holstenius l'ajoute à la Geographie sacrée, y rapportant la lettre dont nous parlons. Il dit mesme que Maximin de Senia assista au Concile de Calcedoine. [Je ne l'y saurois trouver. Je ne sçay pour-quoi le titre de cette lettre dans Denys le Petit p. 206. 2, la rapporte aux Bonosiaques, puisque le texte nomme expres-

Holstenius p. 102.

fément Photin & non Bonofe. Il est vray que ces deux heresiarches avoient à peu pres les memes erreurs; mais ils formerent deux sectes différentes. *V. S. Ambroise § 68, 70.* Innocent parle assez souvent de Bonofe, & ses sectateurs devoient plutoft estre à Naïsse qu'à Senia.]

## NOTE II.

Sur la lettre de Saint Innocent à Saint Viétrice.

'Il y en a qui rejettent absolument la lettre du Pape Innocent à S. Viétrice, & pretendent qu'elle n'est point de luy, parcequ'elle comprend presque mot à mot l'epistre de Sirice aux Evesques d'Afrique. Mais le dessein d'Innocent dans cette lettre estant de renouveler les anciennes regles, & de marquer la discipline de l'Eglise Romaine, [il ne le pouvoit mieux faire qu'en se servant des ordonnances de ses predecesseurs. Ainsi ce n'est point une raison suffisante de douter ni de l'epistre de Sirice qui est autorisée par le Concile de Zelle, & par Ferrandus, *V. son titre*, ni de celle d'Innocent que Denys le Petit a inserée toute entiere dans son code de l'Eglise Romaine;] & qui est citée en l'an 567 par le second Concile de Tours, & encore par divers autres.

'La date qui est du 15 de fevrier 404, [est ce qui peut faire le plus de peine, à cause de ce que porte la lettre mesme,] que S. Viétrice avoit esté témoin des peines que le Pape avoit eues à solliciter l'Empereur qui estoit present. [Car cela oblige de dire qu'il s'estoit rencontré à Rome en mesme temps que l'Empereur Honoré, qui n'y vint qu'au mois de decembre 409. *V. Honoré § 29.* Et il est certain que le poeme que Claudien a fait sur ce voyage au sujet de son VI. Consulat, qu'il n'y estoit jamais venu auparavant depuis qu'il estoit Empereur: outre qu'Innocent n'estoit Pape que depuis l'an 402. Si donc S. Viétrice

estoit à Rome au mois de decembre 403; il n'y a pas moyen de croire qu'Innocent luy ait écrit des le 15 fevrier 404.

La seule chose qu'on pourroit croire, seroit que S. Viétrice luy avoit demandé cette instruction estant à Rome, qu'Innocent la luy donna avant son depart, & qu'il la fit neanmoins en forme de lettre, afin qu'elle eust plus d'autorité à l'égard des autres. Mais ces termes *quam ipse*

*nobiscum positum cognovisti*, [supposent que S. Viétrice n'estoit plus à Rome: & en effet Innocent dit qu'il luy envoie ses reglemens avec sa lettre, *missi*; & mesme ce qu'il dit selon quelques exemplaires; *Quosdam enim asseris existisse*, marquerait assez qu'il répondoit non à ce que S. Viétrice luy pouvoit avoir dit de bouche estant à Rome, mais à une lettre qu'il luy avoit écrite depuis. La derniere edition des Conciles a, [comme celle de Justel,] *Exiiterunt enim non nulli*. [Mais on n'a pas besoin de preuve pour croire que si la lettre n'a esté écrite que depuis que S. Viétrice fut retourné à Rouen, elle ne le fut qu'après qu'il eut écrit pour la demander. Ainsi supposé qu'il soit parti de Rome des la fin de mars 404; (car il est difficile qu'il en soit parti plustost; (comme il faut qu'il ait écrit de Rouen à Rome, & qu'Innocent ait pris encore quelque temps pour luy répondre; c'est tout ce qu'on peut faire de croire que sa réponse a esté faite cette année le 15 des calendes, non de mars, mais de janvier, c'est à dire le 18 decembre. Il est encore plus aisé de croire qu'au lieu de *Honorio &c.* il faut *P. C. Honorii &c.* Car cette omission de *post Consulatum* est tres ordinaire. Ainsi la lettre sera du 15 de fevrier 405.

J'ay vu des editions où cette lettre n'est point datée, quoique les autres lettrés d'Innocent le soient: & le P. Labbe remarque que la date y manque dans un manuscrit. [N'y auroit-il point mesme quelque lieu de craindre que toute la fin,]

*Hac itaque regula &c.* [ne fust tirée de

Pour la page  
624 & 2.

Conc. p. 06.

Conc. p. 1. p.  
1. 49. 1. 50.

Conc. t. p.  
p. c 266 a.  
fond. decr.

Conc. t. p.  
1233. 0.

p. 25. c.

p. 1249. d.

p. 1250. b.

p. 1253. b.

p. 1252. e.



quelque autre piece? Car elle ne convient point dutout avec l'article des vierges qui la precede immediatement. Et quand par cette regle on entendroit toute la lettre, il y a peu de choses qui aillent]'à oster les dissensions, à empêcher les heresies &c.

## NOTE III.

*Que Rufe a esté fait Evesque de Thessalonique en l'an 407.*

[Le Pape Innocent qui fut à Ravenne au commencement de l'an 409, & qui y estoit encore en 410 au mois d'aoust,] écrit de cette ville à Marcien Evesque de Naïsse[en Illyrie,] qu'il avoit écrit quelque temps auparavant à luy mesme & à les Coevesques Rufe & les autres, sur une affaire de son Eglise. [Il est bien naturel de croire que ce Rufe est celui de Thessalonique chef des Evesques de l'Illyrie orientale, à qui on verra qu'Innocent écrivit en l'an 412 & en 414.] Il succeda à Anysc[us] qui vivoit encore en l'an 406. [Cela paroist encore plus dans l'edition de Justel p. 207, où Rufe est joint avec Eusebe,] qui est aussi nommé le premier après Rufe de Thessalonique, dans la lettre de l'an 414.

[Il semble donc nécessaire de reconnoître que Rufe a succedé à Anysc[us] de Thessalonique des l'an 408 au plustard.] Et néanmoins Innocent luy donne le pouvoir & la qualité de Vicair[us] de l'Eglise Romaine dans une lettre du 17 de juin 412: [ce qui est bien fort pour nous faire juger qu'il n'estoit Evesque que depuis fort peu. Car il y a tres peu d'apparence qu'il ne luy ait donné son vicariat que quelques années depuis qu'il fut Evesque; & il est d'autant plus difficile de le croire, qu'on voit qu'il luy écrivait des l'an 408, sur les affaires de l'Eglise de Naïsse qui estoit de la Dace & non de la Macedoine; ou que depuis l'an 412, il soit encore venu à Ravenne pour les necessitez de la ville de Rome, & qu'il

n'ait écrit qu'en ce temps là la lettre à Marcien. Cette dernière solution est assurément la plus naturelle;]' & M<sup>r</sup> du Pin ne fait point difficulté de mettre la lettre de Marcien en l'an 414, ou depuis: [Mais l'histoire ne nous fournit aucun vestige de ce second voyage. On ne voit pas mesme que la ville de Rome ait esté dans des necessitez particulieres depuis l'an 412: & il en falloit d'extraordinaires pour obliger un Pape de quitter son siege. Je ne sçay si l'on pourroit dire que ce fut en l'an 413, au sujet du soulèvement d'Heraclien, qui arresta le blé qu'on devoit apporter à Rome, & descendit en Italie pour la venir assieger avec une puissante armée. *V. Honoré § 50.* Mais je croy plus aisé de recourir à une solution dont on est souvent obligé de se servir à l'égard des loix, qui est que les copistes ont accoutumé de brouiller les Consulats des Empereurs, parcequ'ils ne se distinguent que par des chiffres. Ainsi dans la lettre à Rufe datée *Honorio IX. & Theodosio V. Cess.* qui est l'an 412, si nous y voulons lire *Honorio VII. & Theodosio II*, elle sera de l'an 407, & ne nous fera aucune difficulté. Car rien n'empêche de mettre en l'an 407 la mort d'Anysc[us], & l'ordination de Rufe.]

'Pour M<sup>r</sup> du Pin qui veut que celle à Marcien, que l'on conte la 21<sup>e</sup> entre celles d'Innocent, ait esté écrite après la 22<sup>e</sup> datée de l'an 414; sa raison est que la 21<sup>e</sup> cite une lettre precedente à Rufe pour declarer qu'il falloit recevoir les Clercs ordonnez par Bonose; & que cette lettre est apparemment la 22<sup>e</sup> adressée à Rufe & aux autres Evesques de Macedoine. [Je doute qu'on luy puisse objecter l'ordre de ces lettres: car il semble qu'on n'ait observé aucun ordre dans celles d'Innocent. Mais je ne voy rien dans cette lettre 22<sup>e</sup> pour recevoir les Clercs de Bonose. Elle y paroist mesme toute opposée.] Car elle se fait une objection de ce qu'on avoit receu ces Clercs, supposé, (ce qui est assez surprenant,) que

M M m m m iij

Du P. t. 3. p. 310.

p. 310.

Conc. t. 3. p. 1274. 6. d.

p. 123. 2.

Pour la page 644. § 7.

Conc. t. 2. p. 1271. b.

Coll. t. 1. p. 19. Pall. dial. p. 37.

Conc. p. 1272. b.

Coll. t. p. 49. 50.

cela n'avoit esté ordonné que par Anysé, & semble vouloir que cela n'ait plus de lieu à l'avenir. [Je croy qu'on peut accorder cette lettre avec la 21<sup>e</sup>, en disant que celle-ci parle des Clercs ordonnez par Bonosé dans l'Eglise Catholique, mais qui l'avoient suivi dans le schisme; & que la 22<sup>e</sup> parle de ceux qu'il avoit ordonnez hors de l'Eglise dans le schisme. Mais en les entendant ainsi, la 22 ne parle point du cas de la 21<sup>e</sup>: & ainsi ce n'est point celle à laquelle la 21<sup>e</sup> renvoie.]

## NOTE IV.

*Sur l'epistre onzieme de Saint Innocent.*

'La Pasque sur laquelle Innocent consulte Aurele dans son epistre 11<sup>e</sup>, devoit tomber ou le 22 de mars 16 de la Lune, ou huit jours après; d'où lon conclut que c'est celle de l'an 414. Les termes de la lettre, *alterius dico futuri anni*, [marquent ce me semble que cette Pasque ne devoit arriver que dans deux ans, & qu'ainsi la lettre est écrite en l'an 412, & ce sens s'accorde fort bien avec l'histoire.] 'Car on suppose dans le titre, que la lettre s'adresse à S. Aurele de Carthage, *ad eundem Aurelium*: [Et nous ne savons point qu'il y eust alors d'autre Aurele,] 'qu'Innocent pust prier d'examiner cette difficulté dans un Concile avec les autres Evêques. [Il n'y en avoit point aussi qui fust plus digne] 'de l'amitié que Saint Innocent luy témoigne. [Saint Aurele ne tenoit ordinairement son Concile provincial que sur la fin de juin,] ' & le Concile general d'Afrique que sur la fin d'aoust. C'est dans ce dernier que l'on declaroit le jour de Pasque pour estre ensuite publié par tout l'Afrique. [Mais comme en cette occasion il falloit examiner la Pasque avant que de la publier, le Concile où Innocent demande qu'on l'examine, ne devoit pas estre ce semble celui de l'an 413. Assurément Aurele n'eust point déclaré la Pasque au Concile, avant que d'en avoir averti le Pape qui

luy en avoit écrit, surtout s'il eust trouvé de la difficulté à la faire le 22 de mars.] 'Et il y avoit lieu de douter s'il ne l'eust point fallu differer au 19 d'avril. [Je ne sçay mesme si depuis le mois de juin 413, Innocent eust eu assez de temps pour publier la Pasque dans tout l'Occident avant le Carême.] 'On voit que les Evêques demandoient à en estre avertis de bonne heure.

## NOTE V.

*Pourquoi nous ne mettons qu'en 414 la réunion de l'Eglise d'Antioche avec celle de Rome.*

[La réunion d'Alexandre Evêque de Antioche avec le Pape Innocent, se fit en mesme temps que celle des Eustathiens avec le corps de l'Eglise d'Antioche, comme on le voit par l'histoire.] 'Theodoret dit que celle-ci se fit après que la division eut duré 85 ans; & ces 85 ans ne pouvant commencer qu'à la deposition de S. Eustathe, qu'on ne peut mettre au plus tost qu'en 330 ou 331, finissent en 414 ou 415, en y contant l'an 330. 'Je ne voy rien aussi qui nous puisse obliger de dire qu'il y ait faute au nombre de 85, 'comme l'a cru Baronius, [parcequ'il ne peut pas s'accorder avec sa chronologie, selon laquelle il ne faudroit mettre la deposition de S. Eustathe qu'en 430, & ainsi les 85 ans nous meneroient jusqu'en l'an 424, plusieurs années après la mort d'Innocent & d'Alexandre.] 'Blondel & plusieurs autres [aussi ee me semble,] mettent la réunion de ces deux Evêques en 413, comme une chose claire & certaine. [Cependant je ne voy point qu'ils en aient aucun fondement.]

La durée du faux episcopat de Porphyre predecesseur d'Alexandre, ne nous éclaircit de rien. Car les 30 ans que luy donne Nicephore iroient jusqu'en 434, ce qui est ridicule. Theopane ne parle ni de luy, ni mesme d'Alexandre,] 'suivant succeder Theodote à Saint Elayien.

Tout la page  
647.5.8.

Conc. t. 2. p.  
1264. b.

Tuch. cycl. p.  
118.  
Conc. p. 1264.  
a.

a.

b.

a.

p. 109; d.

p. 107; c.

Pour la page  
649.5.9.

Thdr. l. 3. c. 2.  
p. 640. a.

n. p. 17. 28.

Bar. 108. 5; 107.

Blond. p. 1240.  
c. 112. 2. 2. Du  
Pin, p. 108.

Th. In. p. 7. 2.  
d. 72. b.

Euty. p. 136. 'Eutyque qui l'appelle Barkum, luy donne dix ans, [ce qui fera commencer Alexandre en 413 ou 414. Et cela s'accorde fort bien avec l'histoire: Mais ce n'est pas un auteur sur lequel on se puisse fonder.]

Pour la page 660. § II.

NOTE VI.

*Temps de la réunion de S. Cyrille avec Rome, & de la mort d'Alexandre d'Antioche.*

[Les raisons pour lesquelles nous montrons dans le texte que S. Cyrille estoit reconcilié avec l'Eglise Romaine des l'an 418, paroissent sans doute trop convaincantes pour s'arrester à celles qui pourroient faire differer davantage la réunion, quoiqu'il y en ait de considerables. Car estant certain que S. Cyrille ne s'est réuni que quelque temps après Attique, & Attique après que Theodote eut succédé à Alexandre; il semble cependant necessaire de dire qu'Alexandre vivoit encore en 419.

La preuve s'en tire de Theodoret,]

'qui ayant esté visiter S. Zenon solitaire; quand il fallut faire la priere, Zenon voulut l'obliger de la faire. Qui peut assez admirer, dit Theodoret, cette extreme humilité dans une si haute vertu & dans un si grand age. Car il avoit passé (ou il a passé) 40 ans dans les exercices de la solitude; *δινυκωὺς ἐτύγχανεν*. 'Zenon n'avoit neanmoins quitté le monde & la Cour qu'après la mort de Valens [tué le 9 aoust 378. Si donc Theodoret ne l'a vu que 40 ans après, ce n'a esté qu'en 418.] Il le trouva qui portoit deux cruches d'eau qu'il venoit de tirer bien loin de là, [ce qui marque qu'il estoit encore en santé.] Estant tombé malade, il pria Alexandre de se charger de quelque argent qui luy restoit, parceque Dieu luy commandoit de sortir de cette vie; & il ne vécut pas longtemps depuis.

'Cette raison nous porteroit tout à fait, ausibien que le Cardinal Noris & Bollandus, à ne mettre point la mort

d'Alexandre avant l'an 419, & à mettre la réunion d'Attique en l'an 420, selon Cedrene p. 337, ou 421, selon Theophane p. 72. b. Et cela s'accorderoit encore fort bien avec Pallade, qui dans son histoire Lausique écrite en l'an 419 ou 420, dit qu'il vivoit alors comme un particulier, & qu'il s'occupoit sans cesse à la priere; [ce qui semble marquer qu'il n'avoit point alors d'Eglise à conduire.

Neanmoins on verra sur Pallade note 6, qu'il n'est pas tout à fait difficile de répondre à ce qui le regarde. L'autorité de Theophane & de Cedrene, est peu de chose à cause du temps où ils vivoient, & des autres fautes qu'ils commettent. Pour ce qui est de Theodoret, on ne peut pas dire qu'il se trompe, mais on peut croire qu'il ne s'est pas tout à fait bien expliqué, & que les 40 ans de S. Zenon se doivent rapporter, non au temps que Theodoret le vit, mais à tout le temps que ce Saint passa dans la solitude jusques à la mort, & dont il approchoit seulement quand Theodoret alla le voir.]

'En effet Theodoret estoit encore alors fort jeune, & il dit que le premier poil commençoit à luy pousser. [Cependant écrivant à Dioscore au commencement de leur mesintelligence, [ & ainsi en l'an 448, *V. Theodoret* § 50, ] il conte 26 années depuis qu'il avoit commencé à prescher. [Il commença donc en l'an 422 ou au plustard en l'an 423,] qui est en effet l'année qu'il fut fait Eveque. *V. Theodoret* § 5. [Ainsi il n'y a aucune apparence qu'il fust encore si jeune en l'an 418.] Le Cardinal Noris pretend prouver par cet endroit mesme, que Theodote successeur d'Alexandre n'a esté Eveque qu'en 421. [Mais c'est en confondant la fonction de Lecteur avec celle de predicateur.

Supposant donc que S. Zenon n'a vécu en tout que 40 ans depuis la mort de Valens, on peut mettre sa mort en l'an 417, au commencement si l'on se contente de 40 Consulats, où à la fin si l'on veut les 40 ans commencez. Car il n'y

Pall. laus. p. 828. c.

Thdr. p. 822. c.

ep. 83. p. 97. a. 98.

ep. 113. p. 98. c. d.

Noris, l. 2. c. 1. p. 85.

Thdr. v. p. c. 12. p. 822. c. d.

33  
33  
33  
33  
33  
33

f. 831. c.

d. 832. a.

f. 833. 834.

Boll. 8. jan. p. 479. § 3. Nor. h. p. l. 2. c. 4. p. 185.

Gb. lrt. v. Par.  
c. 1. p. 8; 4. a.

Foll. 8. jan. p.  
472. 933.

a point de nécessité de faire fort sur le mot de *διωχτός*.] Il vécut encore quelque temps depuis qu'il eut donné son argent à Alexandre; & une traduction porte un an. [Ainsi Alexandre peut estre mort des l'an 416. Attique se fera réuni en l'an 417, & S. Cyrille au commencement de 418. Voilà ce que nous trouvons de plus probable sur cette question, qui assurément est difficile & embarrassée. Les quatre ou cinq ans que Nicephore, & Eutyque p. 551, donnent à son episcopat, semblent demander qu'on differe sa mort jusqu'en l'an 418, estant difficile qu'il ait commencé plustost qu'en l'an 413. Mais ce ne sont pas de grands auteurs; & les quatre Consulats de 413, 414, 415, & 416, peuvent suffire au moins pour les quatre ans d'Eutyque.

Peutestre que quelques uns croiroient pouvoir résoudre la difficulté, en disant que l'Eglise Romaine s'adoucit & recut S. Cyrille à la communion, sans qu'il eust mis le nom de S. Chrysostome dans les diptyques. Cela ne diminueroit guere la difficulté, puisqu'il faut au moins avouer qu'Attique avoit rétabli la memoire de S. Chrysostome en l'an 418, estant certain par ses propres paroles, qu'il ne le fit que pour avoir la paix. Et pour S. Cyrille mesme, ce relaschement de l'Eglise Romaine qui ne se peut presumer que sur de grandes preuves, n'en a aucune.] On voit au contraire qu'Attique propose à Saint Cyrille pour unique moyen de pacifier l'Eglise, qu'il list écrire le nom de Chrysostome dans les Eglises d'Egypte. Et S. Cyrille dans sa réponse ne dit point qu'il esperast d'avoir la paix sans cela, mais qu'il ne croyoit pas que sous pretexte de la paix on dуст faire une chose qu'il regardoit encore comme un violement des Canons.

Nphr. l. 14. c.  
26. p. 497.

c. 27. p. 497. b.

Pour la page  
665. § 13.

## NOTE VII.

Pourquoi on met la mort du Pape Innocent  
le 12 de mars.

[Tout le monde convient que Saint

Innocent est mort, & que Zosime luy a succédé en l'an 417, parcequ'on a des lettres de l'un & de l'autre qui en sont datées.] Baronius a mis la mort d'Innocent le 28 de juillet, [après Anastase le bibliothecaire.] Le Pontifical qu'on pretend estre du VI. siecle, dit qu'il fut enterré ce jour là *ad Ursium pileatum*. [Sa feste y est marquée ou par Ussuard, selon Molanus dans l'edition de 1583, ou seulement dans ses additions selon l'edition de 1568: ce que le martyrologe Romain a suivi. La chronique d'Idace favorise Baronius, ne parlant de l'entrée de Zosime qu'après l'eclipse de soleil qu'elle marque le 19 de juillet 418: & cela s'accorde fort bien avec ce que nous verrons,] que depuis qu'Innocent fut mort, Pelage n'en ayant pas encore recue la nouvelle, luy écrivit une lettre qui fut recue par Zosime, & envoyée en Afrique le 21 de septembre 417. Car il paroist que Zosime l'envoya peu après qu'il l'eut recue. [La mesme chose se peut aussi confirmer par Saint Prosper, Adon, & Anastase, qui donnent tous au pontificat d'Innocent, 15 ans, 2 mois, & 20 ou 21 jour. Car Anastase son predecesseur estant mort le 27 d'avril 402, V. S. *Ferome* § 105, Innocent peut avoir esté élu selon ces auteurs le mercredi 7 ou le jeudi 8 de may, & estre mort le 28 de juillet.

Il se rencontre neanmoins de grandes difficultez dans ce sentiment.] Car l'epistre de Zosime aux Eglises des Gaules est datée dans le P. Sirmond & le P. Labbe du 22 de mars 417. [Et il est encore plus difficile de répondre] à Paschasin Evêque de Lilybée, qui écrit à S. Leon l'an 443; qu'en 417, lorsque Zosime estoit Pape, (ce qu'il repete par deux fois,) il y avoit eu erreur en la feste Pasque, les Latins l'ayant fait le 25 de mars au lieu de la faire le 22 d'avril. [Zosime estoit donc élu avant le 25 de mars. S. Prosper qui favorise d'un costé Baronius, luy est contraire de l'autre.] Car il dit que Zosime

Bar. 417. § 4.

Foll. app. p.  
53. c.

Aug. gr. ch. 2.  
10. 1. § 10. 2. b.

pec. cri. c. 17.  
p. 336.

Bar. 417. § 30.

Cone. G. t. r. p.  
4. Conc. t. 2. p.  
1567. c.

Leo, t. 1. p. 413.

ime

time gouverna un an, 9 mois, & 9 jours, ou 8 selon d'autres editions. / Zosime est mort le 26 de decembre 418. Il doit donc avoir commencé en l'an 417, ou le dimanche 18 de mars. [Ce qui confirme beaucoup cela, c'est qu'Adon met la feste de S. Innocent non le 28 de juillet, mais le 12 de mars ;] & l'on trouve ce jour là dans divers anciens martyrologes, & mesme dans ceux de S. Jerome, un S. Innocent Evefque à Rome, dans quelques uns avec le mot de *depositio*, [bien favorable pour croire que c'est le jour de sa mort.] / Le Cardinal Noris soutient que generalement tous les anciens martyrologes mettent le douze de mars la mort du Pape Innocent. Il cite en particulier celui qui a esté donné par Holstenius p. 271. Il embrasse ce dernier sentiment : [ & les raisons qui l'appuient font en effet trop fortes pour ne s'y pas determiner.

Quand j'ay dit que tout le monde mettoit la mort d'Innocent en 417, c'est que je n'avois pas encore vu qu'Onuphre & Bollandus, la mettent des 416, Onuphre a peutestre esté trompé / par la faute qui s'est gliffée dans la chronique de S. Prosper, où le commencement de Zosime est mis sous l'an 416. / Pour Bollandus, son unique raison est que deux martyrologes de Saint Jerome & quelques autres, mettent [aussi] le 21 de decembre, *Roma depositio Sancti Innocentii episcopi*. / Le Cardinal Noris croyoit avoir refuté evidemment Onuphre par la lettre d'Innocent datée de 417. / Bollandus ne s'embarassé pas de si peu de chose, & il dit hardiment que cette date est faulse, & ajoutée par des ignorans, sans avoir d'autres raisons pour le prouver, sinon qu'il y a d'autres lettres d'Innocent sans date, [comme s'il n'estoit pas pour le moins aussi aisé de juger que toutes ses lettres ayant esté datées originairement, (& elles l'estoient sans doute aussibien que celles des Conciles & tous les autres actes publics,) on a conservé

*Hist. Eccl. Tom. X.*

la date de quelques unes, & on a negligé celle des autres. Je ne sçay s'il voudroit dire aussi que toutes les dates du Code de Justinien sont faulles & supposées. Car il y a aussi bien des loix sans date. / L'epistre d'Innocent aux cinq Evefques, datée du 28 janvier, quoique sans Consuls dans les anciennes edit. ons, [ne peut estre aussi que de l'an 417,] & on y a trouvé des Consuls de l'an 417, dans les manuscrits. / On les y a trouvez de mesme pour la lettre au Concile de Carthage. [Ainsi voil à trois lettres importantes d'Innocent écrites de l'an 417. Il seroit inutile d'alléguer après cela, que plus on avancera la mort d'Innocent, plus il sera difficile que Pelage l'ait ignorée lorsqu'il luy écrivit la lettre qui ne fut apportée à Rome qu'au mois de septembre 417.

Les martyrologes estant donc egalemment pour le 21 de decembre, & pour le 12 mars, quoiqu'il y en ait encore plus pour le 12 de mars, puisqu'il faut opter, nous choisissons le dernier, parcequ'il s'accorde mieux avec l'histoire, pour ne dire rien de plus, & nous disons du 21 decembre que c'est quelque translation, que c'est quelque dedicace de l'Eglise, que c'est quelque autre S. Innocent mort ou apporté à Rome, enfin tout ce que Bollandus pourra dire sur le 12<sup>e</sup> de mars. Je pense que ce parti est pour le moins aussi juste que celui qu'il a pris.]

Je n'entens point ce qu'il dit sur la date de la lettre d'Innocent au Concile de Carthage, tenu certainement en 416. Dans l'edition de Louvain p. 159. 2. a, il y a simplement *V. kalendas*. / Les Benedictins ont trouvé dans leurs manuscrits, *Data VI. kal. febr. post Consulatum Theodosii & Junii Quarti V. C.* [qui sont les Consuls de 416. Car Junius Quartus est Pallade dont le dernier nom est oublié par erreur. / Ainsi la lettre est de 417. Pour le second Consulat d'Honoré [qui tombe en l'an 394, & que Bollandus brouille avec le second de

N N n n n

Nor. h. Pel. l. 1. c. 11. p. 72. d. b.

Foll. 12. mars, p. 106. b. t. 2. p. 14. d.

Nor. h. Pel. p. 71. d.

Leo. t. 2. p. 678.

Boll. font. p. 61. mars, p. 42. Flor. p. 1039. 1040.

Noris, p. 70. 71.

Foll. pont. p. 61.

Aug. P. ep. 15, p. 62. f.

ep. 181. p. 638. c. 8.

Boll. pont. p. 61. 2.

Aug. P. t. 2. p. 628. c. 8.

Eccl. p. 61.

Theodose le jeune en 407, je ne sçay pas où il l'a pris. Mais je ne l'accuserai pas pour cela d'agir de mauvaise foy, & je n'en infererai pas qu'on ne peut rien fonder dans la chronologie sur tout ce qu'il dit. J'ay mesme enfin compris ce qu'il veut dire. ]'C'est que dans les Conciles le P. Labbe cite un manuscrit où la lettre au Concile de Carthage est datée *P.C. Theodosii Aug. II. & c.* [un copiste ayant mis par erreur *II.* au lieu de *VII.*, ce qui est fort aisé : & celui de Bollandus a mis encore *Honorii* au lieu de *Theodosii*.

Bollandus veut-il contester la verité des lettres mesme d'Innocent? *Et si ipse epistola*, dit-il, *probe aliqui videntur & germanæ.* Cela ne seroit plus digne que de ces gens qui voudroient nous faire regarder comme supposez les ouvrages les plus certains. J'aime mieux croire que *videntur* s'est glissé pour *videantur*, qui neanmoins est encore trop foible pour les pieces les plus incontestables qui furent jamais. *V. S. Augustin § 267.* ] Le P. Labbe remarque qu'Érasme ne trouvoit point qu'elles eussent assez de la diction, du genie, & de l'étudition d'un si grand Pontife: mais il traite cela d'impertinence, *ineptè.* 'On peut voir ce que le Cardinal Noris répond à Érasme & à Vossius, qui n'est pas non plus bien favorable à ces lettres, peutestre, dit le Cardinal Noris, parcequ'il voudroit bien que les Pelagiens n'eussent jamais esté condannez.

## NOTE VIII.

*Sur Saint Alexis.*

[L'histoire de Saint Alexis est tres celebre & tres connue, ] nous en avons des actes dans Surius, tirez de Metaphrasste, & que Baronius croit estre de luy. Neanmoins celle que Leo Allatius luy attribue, commence d'une autre maniere, soit que ce soit une piece differente, soit qu'on en ait retranché la pre-

face dans Surius pour abregé. Nous en avons une plus longue histoire en grec vulgaire dans Agapius, *p. 279*, qui ne commence point non plus comme celle qu'Allatius attribue à Metaphrasste. On trouve la mesme vie hors la preface dans un autre recueil d'Agapius, *p. 33*, imprimé l'année de devant ; & elle y est de mesme attribuée à Metaphrasste.

Pour le fond de cette histoire, tout ce que nous en pouvons dire, c'est que estant tout à fait extraordinaire, elle a besoin aussi d'estre appuyée d'une tres grande autorité ; & qu'estant d'un genre à avoir esté au moins aussi celebre lorsqu'on pretend qu'elle arriva, qu'elle l'est encore au bout de douze ou treize siecles, estant arrivée, dit-on, au milieu de Rome, à la vue de toute la Cour, en presence de l'Empereur, elle a dû estre remarquéc en un temps où l'Eglise estoit la plus florissante. Et neanmoins quoique nous ayons un tres grand nombre d'écrits de ce temps là, aucun d'eux ne fait mention de S. Alexis. Adon mesme & Usuard n'en parlent point dans leurs martyrologes non plus que Bede ; & enfin tout ce que nous en trouvons, ce sont les Ménées des Grecs, & des actes ou qui sont de Metaphrasste, ou qui luy sont attribuez, parcequ'ils en sont dignes, & qui sont encore mélez de quantité de circonstances insoutenables, ] comme Baronius est obligé de le reconnoistre. [Aussi il n'a pas cru devoir dire un seul mot dans ses Annales d'une histoire qui en auroit esté un grand ornement si elle eust esté veritable, & dans laquelle on donne beaucoup de part au Pape Innocent. ] Bollandus croit qu'il a plustost vécu à Constantinople où on l'honore le 17 de mars ; qu'on a seulement apporté de ses reliques à Rome dans l'eglise de S. Boniface : [ & on pourroit bien presumer que c'est le mesme que S. Jean Calybite de Constantinople, dont on raporte à peu pres la mesme histoire, *V. Saint Marcel Acemete*, & qui auroit pu avoir

Ibid.

Conc. t. 2. p. 128; 4.

Nor. h. p. l. r. c. 11. p. 74.

Pour la page 666. § 13.

Sur. 17. jul. p. 208.

Bar. 17. jul. a. All. de sim. p. 127. c.

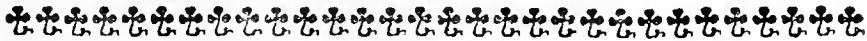
Bar. 17. jul. a.

Holl. may. t. 1. p. 182.

l'un & l'autre nom, ou avoir pris celui de Jean lorsqu'il se cacha.] Mais les deux actes de S. Alexis, & les Ménées mêmes, mettent nettement S. Alexis à Rome sous le Pape Innocent & l'Empereur Honoré.

Ils disent tous aussi qu'il fut enterré dans l'église de Saint Pierre. [Mais il y a apparence que ses reliques que l'on honore aujourd'hui à Rome, sont dans celle de S. Boniface, puisqu'on a mis

dans le martyrologe Romain que c'est là qu'il fut enterré.] S'il est mort, comme on le dit, le 17 de mars, lorsqu'Honoré estoit à Rome, du temps d'Innocent, [ç'aura pu estre en l'an 404 ou 408, & cela s'accordera] avec Surius, qui dit que c'estoit sous Arcade. Agapius dit que c'estoit sous Theodose le jeune. [Mais Honoré ne vint point à Rome que l'on sache, depuis 408 jusqu'en 417, après la mort d'Innocent.]



NOTES SUR S. SIMPLICE D'AUTUN.

NOTE I.

*Tout ce qu'on dit de la vie de S. Cassien, faux ou incertain.*

MOLANUS dans la seconde édition de ses notes sur Ufuard, *s. aug.* cite une histoire de la vie de S. Cassien d'Autun. Nous en avons trouvé une dans un manuscrit de Saint Michel de Beauvais, mais qui est si pleine de choses sans apparence, qu'on n'y peut ajouter aucune foy.] Elle fait Saint Cassien successeur de S. Simplicie; ce que M<sup>ts</sup> de S<sup>te</sup> Marthe reconnoissent estre faux, comme contraire à Saint Gregoire de Tours. On trouve la même faute dans le martyrologe de l'abbaye de Saint Savin au diocèse de Tarbe, donné par M<sup>r</sup> du Saussay. Ainsi quelque antiquité qu'on donne à ce martyrologe, dont le manuscrit n'est néanmoins que de 500 ans, [nous n'avons point cru nous pouvoir arrester à ce qu'il dit de l'episcopat du Saint en Egypte, ni aux autres choses de cette nature, estant aisé de juger qu'elles n'ont point d'autre source que cette méchante legende. Il faut dire la même chose d'une picce raportée par Heméré dans ses notes sur son histoire de la ville de S. Quentin, *p. 20*, & écrite vers le commencement du X. siecle.]

Quoique Florus où l'on trouve la même chose que dans le martyrologe de

S. Savin, n'ait écrit qu'après la translation de S. Cassien à S. Quentin, c'est à dire après l'an 842, [nous aurions néanmoins plus de respect pour luy, si outre l'improbabilité de l'histoire en elle même, il n'estoit aisé de juger qu'il a esté trompé par la même faulx picce que les autres. Nous ne voyons point non plus d'autres sources de] ce que d'autres disent que S. Cassien estoit né à Alexandrie. [Je ne sçay si la célébrité de Jean Cassien venu d'Egypte en France, n'auroit point produit une partie de ces fables; & l'inclination qu'on a d'ajouter à ce qu'on nous a dit, aura fait le reste.]

NOTE II.

*Temps de l'episcopat de S. Simplicie.*

Simplice Evêque d'Autun est nommé entre ceux qui assisterent au Concile de Cologne en l'an 346. Son nom se trouve aussi entre les Evêques des Gaules qui signerent le Concile de Sardique l'année suivante, & parmi ceux qui assisterent à celui de Valence le 12 de juillet 374. Cependant la vie de S. Germain d'Auxerre porte que S. Amateur fut à Autun peu de temps avant sa mort, & y fut reçu par l'Evêque Simplicie. [Tout cela forme une fort grande difficulté.] Car S. Amateur ne peut estre mort, selon les Annales de Baronius, qu'en 405, ou me-

N N n n n ij

Sur. 17. jul. p. 209 l'agap. p. 29 l'Inen. 17. mais. p. 245. b.

ibid.

Pour la page 675.

Gall. chr. t. 2. p. 28. 2. b.

Saussay. p. 1249.

Poll. mars. t. 2. p.

Hemer. n. p. 20.

Gall. chr. t. 2. p. 28. 2. b.

Pour la page 677.

Conc. t. 2. p. 615. cl6 8. b.

Ath. apol. t. 2. p. 768. d.

Conc. t. 2. p. 506. b. a sur. 31. jul. p. 359-83.

Bar. 405. § 12.

me qu'en 421, selon son martyrologe; [ & dans la verité, il est mort en 418, *V. S. Germain d'Auxerre*, le premier de may. Or il n'y a pas moyen de dire que Simplicie estant Eveſque des l'an 346, ait vécu jusques en 418, c'est à dire qu'il ait esté 76 ans Eveſque, quoique M<sup>rs</sup> de S<sup>te</sup> Marthe s'engagent à le soutenir, ] en rapportant toutes ces choses au mesme Simplicie.

[ Il faut donc abandonner le Concile de Cologne, ou la vie de S. Germain, ou mettre deux Simplicies Eveſques d'Autun. Le Concile de Cologne n'est pas une piece fort assurée, & quoique d'une part ses actes aient toutes les marques possibles de verité, il y a de l'autre de si grandes difficultez, qu'il est au moins bien difficile de les soutenir. Le nom de Simplicie se trouve seul dans les Conciles de Sardique & de Valence, sans qu'on ait de preuve que ce soit l'Eveſque d'Autun. Ainsi nous n'aurions pas de peine à ne mettre celui-ci qu'au commencement du V. siecle, sans ce que dit S. Gregoire de Tours, ] qu'il n'y a qu'un que deux Eveſques, Egemone, & Cassien, entre luy & Saint Retice, [ qui vivoit en 313 & 314. Outre cela mesme, ] le paganisme paroissoit encore hautement du temps de S. Simplicie dans une ville telle qu'Autun. [ Et cela convient beaucoup mieux au milieu qu'à la fin du IV. siecle, ou au commencement du suivant. ] Il est vray qu'on ne marque aussi qu'Evance & Leonce, entre Simplicie, & Eufrone qui vivoit en l'an 461. [ Mais quoiqu'on ne connoisse que ces deux, nous n'avons point ni un Saint Gregoire, ni aucun autre auteur, qui dise qu'il n'y en a point eu davantage.

Il semble donc assez raisonnable de mettre Simplicie vers 346, & de dire ou qu'il y avoit un autre Simplicie 60 ans après, demeuré inconnu parcequ'on l'a

confondu avec l'autre, ou que Constance auteur de la vie de S. Germain, a mal nommé l'Eveſque d'Autun: Et il ne seroit nullement étrange que Constance qui écrivoit 50 ou 60 ans après, se fust trompé dans le nom d'un homme, puis que Sulpice Severe a fait Saint Martin soldat sous Julien, puis que la vie originale de Saint Pacome le fait entoler sous Constantin, puis que celle de S. Porphyre le fait Prestre de Jerusalem sous Prayle.

Il faut avouer néanmoins que ces extremitez sont facheuses; & ainsi je pense qu'il vaut mieux ne nous point arrester au Concile de Cologne, ni à Simplicie marqué dans le Concile de Sardique; car pour le reste il n'est point impossible que S. Retice ait vécu jusque vers l'an 334, que S. Cassien & Egemone ensemble, aient gouverné 40 ans, & qu'ainsi Simplicie ait esté fait Eveſque en 374, un peu avant le Concile de Valence, & qu'il ait gouverné 44 ans, jusques en l'an 418. C'est ce que nous suivons jusqu'à un plus grand éclaircissement, pour n'estre pas obligé d'admettre deux Simplicies, ou d'accuser d'erreur un auteur aussi considerable que Constance. On pourroit encore croire que Simplicie du Concile de Valence est different de celui d'Autun; & ainsi prolonger l'episcopat de Cassien & d'Egemone, pour abreger d'autant celui de S. Simplicie, pourvu qu'on le fasse commencer avant les loix de Theodose, ] qui défendit les sacrifices en 391. *V. Theodose § 57.* Mais on voit par Libanius que des devant ces loix, les sacrifices n'estoient tolerez qu'à Rome & à Alexandrie; & mesme que Valentinien & Valens les avoient défendus sur la fin de leur regne. [ Ainsi puis que Valentinien est mort en 375, nous ne voyons pas qu'on puisse commencer l'episcopat de Saint Simplicie plus tard que vers l'an 374.]

Lib. de temp.  
p. 20. 21.  
à p. 10.

Gall. chr. t. 2.  
p. 294.

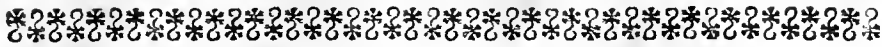
Gr. T. gl. C. c.  
73. 76. p. 474.  
475.

c. 76. p. 478.

Gall. chr. t. 2.  
p. 22.







## NOTES SUR LE PAPE ZOSIME.

## NOTE I.

*Sur le jour de son ordination.*

Pour la page  
673. § 1.

Nor. h. P. l. r. c.  
11. p. 71.

Conc. t. 2. p.  
1567. c.

Leo, t. 1. p. 415.

Nor. p. 72. a.

Prof. P. n. p.  
777. c.

Nor. p. 72. a.

ON a vu sur le Pape S. Innocent, qu'il est mort le 12 de mars 417. 'Nous avons une lettre de Zosime datée du 22 de mars: [ & quand on la voudroit contester, ]' Pascafin dit en 443, qu'on avoit fait Pasque en 417 le 25 de mars sous Zosime. [ Il a donc commencé entre le 12 de mars & le 22. ]' On convient qu'il est mort [ vers ] le 26 de decembre 418. 'Et S. Prosper dit qu'il a gouverné un an, 9 mois, & 9 jours, [ qui finissent au 26 de decembre, ]' doivent commencer vers le 17 de mars, dit le Cardinal Noris. [ Mais il faut se fixer au 18, seul jour qui tomboit au dimanche entre le 12 & le 25.

Car quoiqu'on n'ait pas toujours observé le dimanche pour l'ordination des Papes, non plus que des autres Evêques, il faut reconnoître qu'on l'observoit en ce temps-ci, & que Zosime surtout ne peut avoir été ordonné que le dimanche, ]' puisqu'entre les nullitez qu'il trouve dans l'ordination d'Urse & de Tuen, & pour lesquelles il les depose, il leur fait un crime de ce que *ne dies quidem legitimus ordinationis ascissitur. ... nec saltem diei custodita vetus solennitas, quæ præcipue custodienda fuerat.* [ Ce jour qu'il falloit observer ne peut assurément être autre que le dimanche. ]' S. Leon se plaint en effet à Anastase de Thessalonique, de ce qu'on se contentoit d'observer le dimanche pour l'ordination des Evêques, sans l'observer de même pour les Prestres & les Diacres, comme les Canons, dit-il, & la tradition y obligent. [ Tout ce qu'on en peut dire, ]' c'est que l'on conçoit le dimanche au soir qui le precedoit, pour n'être pas obligé de continuer le jeûne du samedi, jusqu'au midi du dimanche. Car c'est ce que S.

Conc. t. 2. p.  
1559. b. c.

Leo, ep. 4. c. 6.  
p. 419.

ep. 11. c. 1. p.  
436.

Leon prescrit pour les ordinations sacerdotales & levitiques. [ Et je ne sçay même si l'ordination des Evêques estoit comprise dans cette indulgence, puisqu'elle est demeurée fixe au dimanche, au lieu que celle des Prestres est remontée jusqu'au matin du samedi.

Ce qui marque bien l'usage de l'Eglise Romaine en ce temps-ci, ]' c'est ce que Symmaque mande à Honoré, qu'après la mort de Zosime, Eulale qui assistoit à ses funerailles, *de exequiis*, en fut enlevé & mené à l'Eglise de Latran, & qu'il demura deux jours, *ut expectaretur dies consuetus quo posset solemniter ordinari.* [ Zosime fut donc enterré le vendredi 27 de decembre, & le jour destiné pour l'ordination d'Eulale estoit le dimanche 29, ] duquel Symmaque date sa lettre.

'Le P. Garnier remarque que quelques uns disent que Zosime fut ordonné le 2 d'avril. [ Je ne sçay point ni qui le dit, ni comment on le peut dire. ]

Bar. 418. § 77.

Merc. t. 1. p.  
10. 2. b.

## NOTE II.

Pour la page  
684. § 3.

*Quelle est la metropole marquée par le Concile de Turin.*

'Dans la dispute que les Evêques de Vienne & d'Arles avoient entre eux sur la primauté de leur province, le Concile de Turin ordonne que celui là en jouiroit, qui prouveroit que sa ville estoit la metropole. [ Cela paroist signifier que sans avoir égard à ce qu'on pouvoit alléguer d'ailleurs, soit l'Eglise de Vienne sur l'antiquité de son Eglise, sur l'ancienne autorité de sa ville qui donnoit le nom à la province &c. soit l'Evêque d'Arles sur la consideration où la sienne estoit alors, sur la commodité du commerce &c. sur l'apostolat de S. Trophime, si l'on veut qu'il ait allégué cette raison; ]' on examineroit seulement sui-

Conc. t. 2. p.  
1156. b.

Leo, n. p. 450.  
c.

vant la regle du Concile de Nicée, laquelle des deux villes avoit le premier rang dans le civil. [Ce sens n'a rien qui ne paroisse conforme au bon sens & aux

Pagi, 400. § 17.

Canons.] 'Aussi c'est celui que l'on suit communément. 'Le Pere Pagi qui le reconnoit, aime mieux croire néanmoins que le Concile se doit entendre de la metropole ecclesiastique; & il allegue pour cela diverses raisons; ausquelles il ne seroit pas difficile, ce me semble, de satisfaire. Mais je ne sçay pas comment on peut répondre à une objection qui se presente naturellement. ] Deux Evêques disputent à qui sera le premier dans toute la province, pour y faire les ordinations & y visiter les Eglises; [c'est à dire assurément qui doit estre le metropolitain. Le Concile ordonne sur cela qu'on examinera laquelle de leurs villes est la metropole ecclesiastique; c'est à dire que pour sçavoir qui doit estre le metropolitain, on examinera qui est-ce qui l'est. Voilà le raisonnement que l'on fait faire au Concile.

§ 16-21.

Conc. p. 116. b. c.

Ce que le Pere Pagi a de plus specieux pour luy, ] c'est qu'il pretend que Vienne estoit indubitablement metropole civile de la province; que le Concile ne le pouvoit ignorer; qu'ainsi il est absurde de pretendre que c'est ce qu'il a ordonné d'examiner. [C'est à dire donc que de deux absurditez, il faut choisir la moindre pour en charger ce saint Concile.]

Pagi, 400. § 16.

Fotj. p. 96.

'Mais si les Evêques qui le composoient estoient ceux d'Italie, comme nous le croyons avec le Pere Sirmond & M<sup>r</sup> Antelmi, ils pouvoient bien n'estre pas si fort instruits de l'état de la Viennoise, [que l'on s'efforçoit peutestre de leur deguifer,] & quoique le P. Pagi suppose souvent comme une chose constante, qu'Arles n'a esté faite metropole que par l'assemblée des sept provinces que Petrone y établit après le Concile de Turin, [je ne voy point que cette assemblée ait donné à Arles le droit de metropole; & je voy encore moins que rien nous em-

pesche de croire qu'elle avoit ce titre des auparavant. On a mis dans le texte ce qui peut montrer qu'elle n'a jamais esté qu'une metropole honoraire. Mais c'en estoit assez à un Evêque d'une ville puissante, où les Evêques voisins aimoient mieux ce semble s'assembler que d'aller chercher bien loin celle de Vienne, pour vouloir au moins partager avec celle-ci la jurisdiction spirituelle. On voit dans le Concile de Calcedoine les troubles qu'Eustathe de Beryte causa sur le mesme fondement dans la Phenicie.

Pour tout ce que dit le P. Pagi, afin de montrer qu'Arles estoit depuis longtemps une metropole ecclesiastique, tout cela est fondé sur la bonne foy de Patrocle, à qui on peut attribuer toutes sortes de mensonges sans faire tort à sa reputation, comme on le peut voir dans ce que nous avons dit de luy sur Saint Augustin § 258.]

## NOTE III.

Pour la page 688. § 4.

Sur les fautes dont on a accusé S. Brice.

'M<sup>r</sup> Antelmi pretend qu'il faut distinguer Brietion dont parle Sulpice Severe, de S. Brice successeur de S. Martin, pour ne point charger ce Saint de toutes les fautes qu'on reproche à Brietion. 'Il veut qu'on regarde cette distinction comme une chose constante. 'Il doute seulement si Saint Gregoire de Tours qui n'en fait qu'une seule personne, n'a point esté trompé par quelque fausse histoire, & il ne fait pas difficulté de rejeter sur cela le témoignage de ce Saint, receu universellement jusqu'à luy, [quoiqu'il n'y ait guere que cent ans entre S. Brice & S. Gregoire.] 'Néanmoins il aime mieux croire que ce qu'on lit dans son histoire de France au second livre, y a esté ajouté. 'Et il pretend en effet qu'il y a lieu de contester ce qui est dit en cet endroit de l'accusation formée contre S. Brice, de sa retraite à Rome durant sept ans &c.

Ante. mart. c. 52. 60. p. 61.

c. 60. p. 70.

c. 58. p. 68. 69.

c. 52. 54. p. 62. 63.

c. 56. 59. p. 66. 69.

c. 57. p. 67.

c. 56. p. 65.

se fert S. Sulpice, & de Briccus qu'on lit dans Saint Gregoire de Tours, [n'est pas assurément une raison d'en faire deux personnes. On change bien davantage ou le mesme nom, ou un approchant, dans un Evefque de Treves qui est un peu plus ancien. Il seroit aisé d'en trouver bien d'autres exemples. Mais il n'est pas impossible qu'il y ait eu en mesme temps deux Brices dans le Clergé de Tours, quoique cela soit moins à presumer d'un nom rare comme celui là.]

§ 54. 155. P. 63. 65.  
Pour ce qu'on dit qu'il n'y a point d'apparence qu'on ait donné pour successeur à S. Martin un homme tel que Sulpice Severe décrit Briktion, [c'est vouloir que les peuples n'aient jamais élu des hommes indignes, & oublier les plaintes que S. Jerome, S. Chrysostome, & d'autres font sur ce desordre. Je dis cela en supposant mesme que S. Brice ne s'estoit point encore corrigé. La vertu de S. Martin avoit ses admirateurs; mais elle avoit aussi ses envieux & ses ennemis, mesme parmi les Evefques, comme on le voit dans Saint Sulpice. Elle en pouvoit avoir aussi parmi le Clergé & le peuple de Tours. Et qui ne sçait combien on fait aisément tourner un peuple? Les poursuites de Lazare contre Saint Brice, font assez voir que son episcopat n'estoit pas agréé de tout le monde,] & si Heros a eu part à ces poursuites, comme Zosime le semble dire, [il n'estoit pas agréé des disciples de S. Martin, dont estoit Heros selon S. Prosper.]

Ante. c. 57. 8.  
P. 57. 68.  
Aug. ep. 261. P. 365.  
S. Brice a esté, dit-on, jugé innocent par le Concile de Turin & par le Pape Zosime. [C'est à dire qu'on n'a pas jugé le devoir deposer, soit qu'il fust innocent, soit que les crimes qu'on luy objectoit ne fussent pas assez prouvez, soit qu'on ne les jugeast pas meriter la deposition. Saint Martin mesme n'avoit pas voulu le déposer du sacerdoce.] Antoine de Fussale, quoiqu'accusé des plus grands crimes, dont on ne dit point qu'il fust innocent, quoique convaincu de fautes

tres considerables, conserva neanmoins la dignité de l'episcopat; & en eust mesme conservé les fonctions sans l'opposition extreme que son peuple avoit pour luy. [On a tout lieu de croire qu'il y eut quelque chose de semblable dans l'affaire de S. Brice,] puisque Procule qui eut part à son absolution, ne laissa pas ensuite de faire Evefque Lazare son accusateur. Zosime s'en plaint & traite Lazare de calomniateur. [Mais il parle sur ce qu'il avoit appris de Patrocle. Assurément Procule ne l'auroit point fait Evefque, s'il l'eust condamné comme un calomniateur. Pelage accusé par le mesme Lazare fut absous, sans que Lazare ait esté regardé pour cela comme calomniateur, si ce n'est par Zosime trompé par Patrocle & par Celeste.]

Que si S. Brice n'a esté absous qu'en cette maniere, il n'est pas étonnant que S. Sulpice & les autres disciples de Saint Martin, aient cru en pouvoir dire ce qu'ils savoient en estre vray, sans se croire obligez de menager un homme qu'ils ne voyoient qu'avec douleur sur le siege de S. Martin, & qu'ils regardoient avec assez de raison comme indigne de l'episcopat. Car quand il se fust déjà corrigé du vivant de S. Martin, comme nous le croyons sans peine, ce n'estoit point un homme qu'il fallust choisir pour le faire Evefque. Mais Dieu qui se plait à faire des miracles de grace, & à sauver toutes sortes de personnes, permit qu'il le fust pour montrer ensuite combien la foy & la douceur de Saint Martin avoient de pouvoir.

Voilà les conjectures que nous croyons pouvoir s'opposer à celles de ce nouvel auteur. Sans cette necessité, nous nous serions contentez de suivre avec simplicité,] ce que tous les anciens & tous les nouveaux assurent sans hesiter, [ne voyant rien qui nous oblige à trouver des improbabilitez où personne n'en a trouvé jusqu'à present.] Saint Bernard n'a point jugé non plus que les autres,

Conc. t. 2. p.  
1561. d. 1569. a.

Ante. c. 54. p.  
64.

Ante. c. 52. p.  
62.

Bern. de Mart.  
§ 14. p. 1054. a.  
b.

qu'il y en ait à croire, ou que S. Sulpice a pu parler avec la liberté qu'il fait des fautes d'un homme qui n'estoit pas encore Saint, ou qu'un homme coupable de ces fautes ait esté le successeur & du siege & de la sainteté de Saint Martin. [Aussi nous apprenons que cette nouvelle opinion n'a pas persuadé le public ni les personnes habiles.

Il est difficile quand il n'y auroit que cela, de voir un Brice Evêque de Tours poursuivi devant les Conciles, & apparemment par des disciples de S. Martin, & de ne pas croire que ce soit le mesme Brice qui avoit si fort maltraité Saint Martin. Paulin de Perigueux qui met en vers tout ce que Sulpice Severe dit de S. Martin, n'omet que ce qui regarde ce Brice. Il est aisé de voir pourquoi il l'omet, si c'est celui que tout le monde reveroit alors comme un Saint, & qui n'estoit mort que depuis 30 ou 40 ans.]

<sup>1</sup>Que si Fortunat ne dit point que Saint Martin ait eu S. Brice pour successeur, [on ne voit pas quelle obligation il auroit eu de le dire, puisque Saint Sulpice qu'il copie ne le dit pas.

Je croy donc qu'il sera au moins tres probable que le Briction de Sulpice, est le S. Brice de Tours, quand mesme il faudroit abandonner l'endroit où Saint Gregoire de Tours le dit positivement. Mais il me semble que le public n'a point esté persuadé par l'autorité du Pere le Coïnte, que tous les endroits qui manquoient dans quelques manuscrits de S. Gregoire, ne soient point de luy; [soit qu'on ait jugé que quelques particuliers avoient voulu n'avoir que ce qui regarde l'histoire de France; (car il me semble que tous ces endroits suspects au Pere le Coïnte, regardent celle de l'Eglise,) soit que ce Saint ait fait deux éditions de son ouvrage, & ait ajoûté diverses choses dans la seconde.]

<sup>1</sup>Pour cet endroit particulier qui regarde S. Brice, on objecte qu'un homme à l'age de 70 ans, n'estoit pas sujet à estre

accusé de crime contre la chasteté. [Je croy néanmoins qu'on en trouveroit encore d'autres exemples.] <sup>1</sup>Que s'il n'a esté rétabli qu'au bout de sept ans, [il ne faut pas pretendre rendre raison d'une chose si éloignée de nous. Il est certain que ni en ce temps là, ni dans les autres, les Papes n'ont pas pu faire tout le bien qu'ils auroient souhaité. C'est une objection encore plus foible] <sup>1</sup>de demander pourquoi S. Gregoire de Tours n'a pas nommé le Pape dont il parle. [Il n'est pas aisé de deviner ce qu'il savoit ou ne savoit pas: & je ne croy pas qu'il fust obligé de dire tout ce qu'il savoit. Mais enfin toutes ces difficultez se rencontrent dans le 10<sup>e</sup> livre du mesme Saint p. 592, qu'on n'accuse point de faux, que l'on ne dit point manquer dans aucun manuscrit,] <sup>1</sup>& qu'on cite mesme comme certain. [Que s'il faut rejeter ce que dit S. Gregoire de l'expulsion de Saint Brice, & de la substitution de deux Evêques en sa place,] <sup>1</sup>S. Perpetue n'aura esté que le 4<sup>e</sup> Evêque après S. Martin: <sup>2</sup>& S. Sidoine son contemporain le conte pour le sixieme.

## NOTE IV.

Que le Concile de Turin ne peut avoir esté tenu en l'an 397.

<sup>1</sup>Baronius croit que le Concile de Turin a esté tenu un peu après la mort de S. Ambroise, [sans doute parcequ'il y est appelé *venerabilis memoria*,] & l'année mesme qu'il mourut, c'est à dire en 397. [*Venerabilis memoria* prouve assurément que S. Ambroise estoit mort. Mais Baronius n'allegue aucune raison pour montrer que ce n'a pas esté plusieurs années après sa mort.] <sup>1</sup>Binius cite pour cela le 5<sup>e</sup> Canon dont il pretend tirer que Sirice vivoit [sans doute encore, parcequ.] <sup>1</sup>le Concile parlant du Pape, dit seulement *Romana ecclesia Sacerdotis*, sans le nommer & sans ajouter *venerabilis memoria* comme à S. Ambroise. Il a donc pris cela pour une marque que le Concile

Ante. c. 56. p. 66.

c. 56. p. 66.

c. 56. p. 67.

p. 67.

p. 67. l. 59. r. 69.

c. 56. p. 66.

Gr. T. h. Fr. l. 10. c. 31. p. 692. 693. <sup>2</sup> Sid. l. 4. ep. 18. p. 114.

Pour la page 691. § 5.

Bar. 397. § 6.

Conc. t. 2. p. 1153. a. b.

p. 157. c.

p. 1158. a. b.

parloit du Pape qui vivoit alors. Il suppose avec cela que ce Pape est Sirice qui n'a pas passé l'an 398, ni même le 22 de fevrier de cette année là, selon Baronius, [que Binus suit toujours.] Et comme ce Concile fut tenu le 20 de septembre; tout cela suppose, Binus en a fort bien conclu qu'il ne peut avoir esté tenu qu'en 397.

Bar. 398. § 1.

Conc. t. 2. p. 1155. b.

p. 1158. b.

[Mais je ne voy point que l'expression du Concile soit une preuve bien forte qu'il parle d'un Pape encore vivant. Il n'est pas plus certain que Sirice soit mort le 22 de fevrier; & il y a bien de l'apparence que ce n'a esté que le 26 de novembre. *V. son titre § 5.* Ainsi le Concile aura pu se tenir de son vivant le 20 de septembre 398. Je ne croy pas non plus qu'il y ait de preuves qu'Anastase successeur de Sirice, n'ait point écrit de lettres contre les Ithaciens, quoique cela soit plus à presumer de Sirice, sous qui cette affaire a fait un grand bruit. Si Felix de Treves a esté ordonné des l'an 385,] & qu'il se soit demis au bout de douze ans, comme le porte sa vie, [le Concile de Turin qui n'a point sceu sa demission, ne peut pas aisément se mettre plustard qu'en l'an 397. Mais cette vie est une piece trop nouvelle pour faire une grande autorité. *V. les Priscillianistes § 8.*]

Poli. 25. mars, p. 624. f.

Conc. t. 2. p. 1810. b.

p. 1561. d. 1569. 2.

Ce qui est certain, c'est que le Concile ne peut estre mis qu'après la mort de S. Martin, puisque Lazare depuis Eve sque d'Aix y fut condamné, dit le Pape Zosime, comme calomniateur, pour avoir attaqué par des crimes supposez, l'innocence de Brice Eve sque de Tours. [Ainsi personne ne mettant aujourd'hui la mort de Saint Martin avant le mois de novembre 397, le Concile de Turin ne peut avoir esté tenu avant 398. Et selon Baronius, qui differe la mort de Saint Martin jusques en 402, il le faut mettre au plustost en l'an 403, plusieurs années depuis la mort de Sirice.

p. 1561. d.

On voit dans le texte] que l'ordination de Lazare oblige à le mettre quelques années avant l'an 408.

Hist. Eccl. Tom. X.

## NOTE V.

Sur l'autorité de ses lettres touchant Patrocle.

Pour 15. 2. age 693. § 6.

Les lettres de Zosime en faveur de Patrocle, ont esté tirées d'un manuscrit de l'Eglise d'Arles. C'est pourquoy il ne faut point s'étonner que quelques personnes aient douté si elles n'estoient point supposees, voyant surtout que ce qui y est dit de Saint Trophime & des privileges de l'Eglise d'Arles, est si contraire à l'histoire & à la discipline de l'Eglise. Mr de Launoy s'est fort étendu sur ce sujet; & selon son ordinaire, avec bien des raisons [bonnes ou mauvaises, fortes ou foibles,] il prend que *Placuit apostolica sedi*, par où commence la premiere [que l'on conte pour la 5<sup>e</sup> de Zosime,] n'est point du style des Papes de ce temps là. [Ce n'est point au moins un commencement bien naturel d'une lettre, surtout d'une lettre adressée à tous les Eveques des Gaules, & encore datée du 22 de mars 417, & attribuée à Zosime qui n'avoit esté fait Pape que le 17 ou le 18 du même mois. A sûrement elle est ou fausse ou defectueuse. Car Zosime n'a pas pu manquer en écrivant à un grand nombre d'Eveques, de commencer par quelque parole de civilité sur sa nouvelle promotion. Il falloit au moins un peu adoucir le nouveau joug qu'on leur imposoit.] On cite un manuscrit où cette lettre finit, après le premier article qui regarde les lettres formées: & le reste se trouvoit reperé dans celui de Baronius après l'epistre 6<sup>e</sup> aux Eveques d'Afrique &c. hors les derniers mots, *nisi magnitudo causa etiam nostrum requirat examen*: [ce que Binus a suivi dans son edition des Conciles t. 1. p. 880. 2. b.] Dans ce même manuscrit la premiere lettre n'est point datée. [Et s'il se trouvoit que Zosime n'eust esté ordonné qu'au mois de juillet, comme il y a des raisons pour le croire, la date du 22 de mars que le Pere Sirmond y a mise, se

Bar. 417. § 35.

Gall. chr. t. 3. p. 542. 2. c.

Laun. de D. t. 2. p. 100. 114.

p. 107.

Conc. t. 2. p. 1567. c.

Bar. 417. § 47.

§ 42. 47.

O O O O O

Boſc, t. 3. p. 27. trouvoit certainement fauſſe.] La premiere partie de cette lettre a eſté donnée en particulier par du Boſc ſous le nom de Saint Silveſtre, qui l'écrit à Paſcaſe Eveſque de Vienne. Nous ne doutons point non plus que Baronius, que ce ne ſoit une ſuppoſition, & nous croyons ſans peine avec luy que Paſcaſe n'eſtoit point du tout Eveſque de Vienne du temps de Saint Silveſtre, [mais cent ans pluſtard, ayant ſuccedé à S. Simplicie. Cependant toutes ces difficultez enſemble ne donnent-elles pas lieu de douter de la ſincerité de la lettre?] Le Pere Queſnel qui s'interreſſe le plus pour ces lettres attribuées à Zoſime, juge que la clauſe *niſi magnitudo cauſe &c.* peut bien eſtre fauſſe. Il paroît encore de la broüillerie dans la onzieme adreſſée à Patrocle le 5 de mars 418. Car *Quidam putant &c.* eſt tres obſcur, & rompt la ſuite de la lettre qui n'eſt pas déjà trop claire.

David, p. 637-639. M<sup>r</sup> David remarque encore quelques circonſtances qui luy font douter de ces pieces tirées du manuferit d'Arles, particulierement de la 7<sup>e</sup> & de la 9<sup>e</sup>. Mais il ne les propoſe luy meſme que comme de ſimples & de legers ſouppçons.

[Nous ſouhaiterions pour l'honneur du Pape Zoſime, avoir de vraies preuves que toutes ces lettres luy ſont fauſſement attribuées. Mais nous n'oſons pas dire que celles meſmes dans leſquelles nous trouvons des difficultez, doivent pour cela eſtre rejettées : & quand elles le devroient eſtre, nous n'oſerions pas en conclure qu'il falluſt rejeter les autres. Saint Leon les autorife trop, ]'en diſant que Patrocle avoit obtenu du ſiege de Rome des pouvoirs ſur les provinces étrangères, que ces predeceſſeurs n'avoient jamais eus, & qui furent retranchez enſuite par un plus ſage conſeil. [Il marque viſiblement] la lettre de Boniface, qui condanne l'ordination d'un Eveſque de Lodeve faite par Patrocle, parceque c'eſtoit hors de ſa province.

[Et cette temerité de Patrocle euſt encore eſté bien plus grande, s'il euſt pretendu le faire ſans en avoir aucun fondement, luy qui pouvoit à peine pretendre par le reglement du Concile de Turin, le droit de metropolitain ſur une partie de ſa province. La tolerance d'Hilaire de Narbone ſur ce point, marque encore aſſez qu'il craignoit de choquer quelque puiſſance. Que ſi Boniface en condannant Patrocle ne veut pas parler de Zoſime, la raiſon eſt aſſez viſible, ſans qu'on en puiſſe conclure que Zoſime n'euſt pas fait ce qu'on voit par S. Leon qu'il avoit fait.] La requête des Eveſques de la province d'Arles à Saint Leon, marque auſſi fort clairement ces lettres de Zoſime. Car pour les raiſons que M<sup>r</sup> de Launoy allegue pour rejeter l'autorité de cette requête, [elles n'ont pas perſuadé juſques ici beaucoup de perſonnes.] Pour les ſiecles ſuivans, M<sup>r</sup> de Launoy demeure d'accord que ces lettres ont eſté connues par le Concile de Francfort, & par ceux qui ſont venus depuis.

On peut encore alleguer [pour les autorifer,] que Zoſime meſme dans la lettre à Heſype, aſſure qu'il avoit écrit dans les Gaules contre les ordinations precipitées ; qu'il condanne fortement dans les deux lettres à Patrocle, principalement dans la premiere. Ce qu'il dit de Lazare dans l'épiſtre 4<sup>e</sup> pour Pelage, eſt tout à fait conforme à ce qu'il dit dans la 6<sup>e</sup>, qui eſt en effet datée du lendemain de la 4<sup>e</sup>. Que ſi l'on veut recevoir cette 6<sup>e</sup> en rejettant les autres, quoi qu'elle vienne auſſi du manuferit d'Arles, l'autorité qu'elle releve de Patrocle contribuera au moins à les appuyer.] Baronius croit que Urſe & Tuence avoient eſté ordonnez Eveſques dans la Narbonoiſe. [Et ſi cela eſtoit certain, cette lettre ſuppoſeroit, comme une choſe conſtante, que cette province reconnoiſſoit ou devoit reconnoiſtre Arles pour ſa metropole.]

Leo, t. 1. p. 639  
n. p. 456.

Laun. de D. r.  
2. p. 145.

p. 129.

Conc. t. 2. p.  
156. b. c.

p. 157. cl. 673.  
c.

p. 156. d. 1569.  
a.

p. 158. e.

Ear. 417. 5. 42.

Boſc, t. 3. p. 27.

Ear. 417. 5. 42.  
2. p.

Leo, t. 1. p. 639.

Conc. t. 2. p.  
156. c.

David, p. 637-  
639.

Leo, t. 1. p. 639.

Conc. t. 2. p.  
156. c.

Du Pin, t.3.p. 825.  
 'M<sup>r</sup> du Pin reçoit toutes ces lettres, [sans marquer seulement que personne en doute. Et je ne sçay en effet si personne en doute aujourd'hui.]

Patrocle datée de deux jours plustost. [Je ne sçay si pour la combatre il faudroit s'arrester sur le terme de *charitas apostolica*, qui paroist un peu extraordinaire, mais qui peut estre une faute de copiste pour *autoritas*, ni sur le titre *Simplicio Viennensi archiepiscopo*.] 'On sçait bien qu'on ne mettoit pas d'ordinaire les noms des evechez de ceux à qui on écrivoit, [& que la qualité d'Archevesque ne se donnoit pas en ce temps là à un Eveque de Vienne à qui on dispuoit mesme celle de metropolitain: mais les copistes ont pu ajouter le titre de la lettre selon l'usage de leur temps, pour faire connoistre à qui elle s'adressoit, sans toucher au corps.]

Aug.in Cre. l.3.c.44.p. 208.2.a.

Pour la page 693.56.

NOTE VI.

*Endroit de Zosime obscur.*

Conc. t.2.p. 1467.b.  
 'Zosime après avoir ordonné que tous les Ecclesiastiques des Gaules, prendroient des lettres formées de l'Evesque d'Arles pour venir à Rome, ajoute ces paroles: *Quam autoritatem ubique nos misisse manifestum est, ut cunctis regionibus innorescat id quod statuimus omnimodis esse servandum.* [Je ne sçays s'il veut dire qu'il a écrit par toute la terre, afin qu'on ne receust nullepart les Ecclesiastiques des Gaules que sous cette condition, & avec les lettres de l'Evesque d'Arles; ou s'il veut dire seulement qu'il a envoyé des copies de sa lettre dans tous les endroits des Gaules.] 'On nous renvoie sur cet endroit à l'epistre suivante, qui est la sixieme de Zosime. [Mais je n'y trouve rien qui l'éclaircisse.] 'Le Pere Sirmond prend le premier sens.

'Ce qu'il y a donc de plus difficile, c'est la date. Car quand la lettre où Zosime parle contre Simplicie, seroit partie de Rome des le 9 de septembre dont elle est datée, & que l'envoyé de Simplicie seroit arrivé le jour mesme, Zosime auroit pris sans doute plus de deux jours pour se resoudre sur une affaire qui assurément le devoit embarasser. [Ainsi ou la date de l'une des deux lettres est fausse, ou la lettre à Simplicie est supposée.] 'Et le recueil du P. du Bosé dont nous vient cette lettre, n'est pas bien propre pour l'autoriser parmi les savans. Aussi le Pere Sirmond ne l'a point misé dans ses Conciles de France: & je ne la trouve point non plus dans le Concile du P. Labbe. 'Bollandus la tient aussi pour suspecte, & allegue diverses raisons pour la rejeter.

Fell.3.feb.p. 354.9

Pour la page 698.58.

NOTE VII.

*Sur la lettre de Zosime à Simplicie.*

[Nous marquons dans le texte ce qui nous paroist de plus fort pour soutenir la lettre] 'de Zosime à Simplicie, que le P. du Bosé nous a donnée dans sa bibliothèque de Fleuri. 'M<sup>r</sup> David ne la suppose pas moins autorisée que celle de

dit dans le texte, & comme tous ceux qui la liront en seront assurément persuadés. Mais elle a en mesme temps des difficultez qui semblent capables de faire rejeter les pieces les plus authentiques, & qui font en effet douter de celle-ci à des personnes habiles. Nous

Laun.de D.r. 2.p.351

p.171.

Foill.3.feb.p. 354

NOTES SUR SAINT PORPHYRE DE GAZA.

NOTE I.

*Diverses difficultez sur sa vie.*

Pour la page 703.  
 [LA vie de S. Porphyre qui porte le nom de Marc son disciple & son Diacre, a par elle mesme toutes les marques possibles de verité, comme on l'a

dit dans le texte, & comme tous ceux qui la liront en seront assurément persuadés. Mais elle a en mesme temps des difficultez qui semblent capables de faire rejeter les pieces les plus authentiques, & qui font en effet douter de celle-ci à des personnes habiles. Nous

tafcherons de reprefenter ici ces difficultez, en y joignant les folutions qui nous paroiftront les plus folides, pour en laiffer à d'autres le jugement & la decifion.]

Folle. 26. feb.  
P. 647. 3. 15. 16.

§ 1. L'Evefque de Cefarée en Paleftine y eft qualifié plusieurs fois Archevefque; [ & on peut douter fi l'on donnoit déjà ce titre à de fimples Metropolitains au commencement du V. fiecle. Mais fi les autres ne le leur donnoient pas, ceux qui eftoient de leur metropole & qui dependoient d'eux, ne pouvoient-ils point déjà le leur attribuer? Je ne fçay auffi fi Marc n'auroit point écrit en fytiaque: & en ce cas, ce titre d'Archevefque pourroit venir de celui qui a traduit fon ouvrage en grec, & qui fe fera conformé à l'ufage de fon temps. Je ne fçay fi l'on pourroit dire la mefme chofe de Gentien Hervet qui l'a traduit du grec en latin.]

§ 12.

§ 2. Jean voulant faire Saint Porphyre Evefque de Gaza, écrivit à l'Evefque de Jerufalem dont il eftoit Preftre, pour le prier fous un autre pretexte de le luy envoyer: & des qu'il fut venu, il l'ordonna, [ fans avoir eu par conféquent la permiffion de fon Evefque, ce qui eftoit contre les Canons. ] Mais Dieu [ qui eft au deflus des Canons, ] luy avoit marqué ce Saint pour l'élever fur ce fiege, [ & on ne peut pas blafmer Jean de l'avoir fait par cette voie, pour fe juftifier enfuite à l'Evefque de Jerufalem s'il s'en plaignoit, plutôt que de hazarder la chofe fi cet Evefque ne l'agreoit pas, ou fi S. Porphyre apprenant par là le defsein qu'on avoit fur luy, fe fust caché, comme il l'eust fait apparemment. Il y a mefme eu des Metropolitains qui avoient droit de prendre les Cleres des Eglifes de leur dependance, pour les faire Evefques: & l'Evefque de Cefarée fe pretendoit metropolitain de Jerufalem.]

§ 15. 16.

§ 12.

§ 12. 13. p. 649.

§ 3. On ne peut manquer d'eftre furpris] du zeile de Barocas qui y eft fort loué, jufqu'à y eftre comparé à celui de

Phinées, [ & qui cependant paroift un peu chaud, pour ne rien dire davantage, ] puis qu'il alloit jufqu'à pourfuivre les payens à coups de baffon. [ Neanmoins il eftoit encore laïque, ] & c'eftoit dans un tumulte où la vie mefme de Saint Porphyre eftoit en danger parmi les violences dont les payens avoient ufé les premiers. Et Dieu ayant rendu comme par miracle la vie & la force à Barocas qu'ils penfoient avoir tué, il femble avoir voulu autorifer l'action qu'il fit aufsitost après qu'il fe fut relevé.

§ 25.

[ Mais ce qui eft plus étrange, ] c'eft que S. Porphyre l'ayant fait Diacre peu de temps après cette action; comme il vit dans une occafion qui arriva depuis, qu'un payen maltraitoit l'œconome de l'Eglife, il fe mit à dire des injures au payen; ce qui irrita tellement les autres, qu'ils penferent faire perir tous les Chrétiens de Gaza, en laiffèrent fept morts fur la place, & pillerent la maifon epifcopale: En fuite de quoy le Gouverneur pour faire juftice de cette fedition, fit fouetter quelques payens, & mefme en punit d'autres du dernier fupplice.

§ 25.

p. 660. § 91. 96.

§ 99.

[ Il femble affûrément que ce zeile de Barocas meritoit plutôt d'eftre blafmé que d'eftre loué par Marc, & d'eftre mefme recompensé du diaconat par S. Porphyre. Mais le jugement des chofes & des perfonnes depend bien moins des regles generales, que des circonftances fingulieres. Barocas pouvoit avoir un amour tres fincere pour Dieu & pour l'Eglife, & n'avoir pas toute la prudence & toute la moderation qu'avoit Saint Porphyre, parceque la grace qui eftoit dans fon cœur, n'avoit pas encore corrigé la chaleur & l'impetuofité de fon naturel. Et combien y a-t-il de gents de bien en qui Dieu laiffe longtems des defauts confiderables? On en trouveroit mefme des exemples dans les Saints. Il n'eft pas rare furtout de voir des gents de bien manquer de difcretion, & avoir un zeile un peu excessif. ] S. Auguftin ne fait

Aup. pec m. l.  
1. c. 12. p. 283. 2.  
d.



pas difficulté de regarder comme un effet de la grace, le zèle d'un homme qui estant d'ailleurs sans raison & sans sentiment, s'animoit tellement contre ceux qui parloient mal de la religion, qu'il leur disoit des injures, & le eust battus s'il eust pu.

[S. Porphyre a donc pu aimer & estimer ce qu'il y avoit de Dieu dans Barocas, & travailler par ses reprimendes à corriger ce qu'il y avoit de défectueux. Marc qui pouvoit estre son ami particulier, n'a pas cru devoir parler de ces reprimendes, & a mieux aimé expliquer le plus favorablement qu'il pouvoit, les excès du zèle de son ami. C'est ce que nous voyons tous les jours, & ce que nous excusons, quoiqu'il soit difficile de l'approuver.]

§ 4. L'Imperatrice Eudoxie est représentée dans cette histoire, comme une Princesse fort humble, & d'une foy fort ardente; [ce qui semble ne pas s'accorder avec les mauvaises qualitez que l'histoire luy attribue. Cependant ce qui y est dit de son humilité, n'est proprement qu'une civilité humaine & exterieure, qui se rencontre fort souvent dans les personnes les plus ambitieuses, & mesme les plus altieres. Ce qu'en dit cette vie, est tout conforme] à ce que Sozomene en rapporte. [Pour son zèle, ceux qui en ont le moins dans la verité & pour eux mesmes, en ont quelquefois davantage pour certaines œuvres exterieures & eclatantes. Cela sert mesme à leur donner une fausse paix de conscience, qui les aveugle & les entretient sans remors dans les vices où ils sont les plus attachez. Et après tout, on ne peut pas accuser cette histoire de faire une grande Sainte d'Endoxie,] puisque elle reconnoist par la bouche de Saint Chrysostome, qu'elle avoit enlevé une possession qui ne luy appartenoit pas, & que ce grand Saint l'en ayant reprise, elle en estoit demeurée irritée contre luy, & l'avoit mis mal dans l'esprit d'Arcade.

[Il y en a qui rejettent ce que dit cette histoire,] qu'Eudoxie se fad'adresse pour obtenir une chose d'Arcade son mari, [parcequ'on pretend qu'elle le dominoit comme un enfant. C'est l'artifice de la politique, de ne faire pas toujours les choses de hauteur, & de laisser quelquefois aux Rois une image de commandement, pendant que l'on attire à foy le fond de la puissance souveraine. Un Prince hait ses ministres qui le gouvernent, à moins qu'il ne s'imagine les gouverner.]

§ 5. Il y a d'autres choses plus difficiles à défendre dans la vie de S. Porphyre,] comme ce qui y est dit, que ce fut Prayle Eveque de Jerusalem qui ordonna S. Porphyre Prestre [en l'an 392, comme la suite de cette histoire le fera voir,] & luy commit la garde de la vraie Croix. [Car il est certain que Jean estoit alors Eveque de Jerusalem, & que Prayle qui luy succeda, ne le fut que vingt ou trente ans depuis.] Bollandus croit que Prayle pouvoit estre quelque officier de l'Evesque de Jerusalem, à la recommandation duquel Saint Porphyre fut fait Prestre, & qu'il est appellé *sacrorum locorum sacerdos*, parcequ'il estoit Corevesque. [Il n'est pas aisé de croire que quand une histoire d'un style fort simple, dit que Prayle appella S. Porphyre & l'ordonna Prestre malgré luy, cela signifie qu'il le fit ordonner par un autre: Et pour ce qui est des Corevesques, ils n'estoient que pour la campagne, comme leur nom mesme le porte, & non pas pour les villes, bien moins encore pour une cathedrale la plus celebre qui fust guere dans le monde, telle qu'estoit l'eglise de la Resurrection de Jerusalem, dont il est parlé ici: Et de plus,] lorsque Jean de Cesaréc voulut faire Saint Porphyre Eveque [en 395,] il écrivit, dit l'histoire, à S. Prayle Eveque de Jerusalem, dont nous avons déjà parlé, pour le prier de luy envoyer Porphyre: il le luy envoya, en luy recommandant de venir au bout

§ 14.

de sept jours, & S. Porphyre en s'en allant, porta les clefs du tresor où estoit la vraie Croix, au bienheureux Evesque Prayle, qui pria pour luy, & le recommanda à Dieu. [Il est visible que *sacerdos locorum sacrorum*, dans le premier endroit, est la mesme chose qu'Evesque de Jerusalem dans les deux autres; & je ne pense pas qu'on soit satisfait] de la réponse de Bollandus, que le mot de Jerusalem y a esté ajouté depuis par anticipation, ou plutoft, qu'au lieu de Jerusalem, il faut mettre *des lieux saints*; [ce qui revient pourtant à la mesme chose.

n. p. 643.

J'aimerois mieux avouer que la memoire de l'auteur s'est troublée en cette rencontre, non qu'il ne sceust bien qui estoit Evesque de Jerusalem en 392 & en 395, s'il y eust fait assez de reflexion, puisqu'il y demuroit luy mesme en ce temps là, mais le nom de Prayle qui vivoit encore lorsqu'il écrivoit, ou qui n'estoit mort que depuis peu, estant plus present à sa memoire, s'est glissé insensiblement dans son écrit.

§ 6. Mais la plus grande difficulté qu'il y ait dans la vie de S. Porphyre, est sur le voyage qu'il fit à Constantinople à la naissance du jeune Theodose, c'est à dire en l'an 401. Il partit de Cesarée en Palestine le 23<sup>e</sup> jour du mois... [Le nom est oublié dans toutes les éditions.] Baronius a mis à la marge que c'estoit le mois de fevrier. Bollandus ne le veut pas, [parce, comme je croy, que cet historien se sert plutoft des mois de Gaza, que des Latins:] & il substitue le mois de Peritius, dont le 23 est le 17 de fevrier, [ou plutoft le 18, s'il est vray exactement que] les mois de Gaza commençassent cinq jours avant les Romains, comme cette vie mesme le dit.

§ 34.

Ezr. 401. § 18.

Poll. 26. feb. p. 652. b.

b.

p. 645. § 21.

[Mais je ne sçay pourquoi Baronius a pris le mois de fevrier plutoft qu'un autre, & pourquoi Bollandus l'a suivi à cinq jours pres. Cela tombe dans deux difficultez capables de ruiner l'autorité

de cette picce.] Car S. Porphyre proposant ce voyage à Jean Evesque de Cesarée, Jean luy dit qu'il n'y avoit point d'apparence; *Jam enim*, dit-il, *imminet conversio hyemalis*. [Cela ne peut signifier autre chose que le solstice d'hiver.] Or il est visible qu'il partit peu de temps après. [Ce ne peut donc pas avoir esté le 17 de fevrier, deux mois après le solstice; mais le 18 de decembre; & le nom qui manque ici, est le mois de Gaza, qui répond à cinq jours pres au mois de decembre.

p. 651. § 33.

§ 34.

L'autre difficulté qu'il y a à dire que S. Porphyre soit parti le 17 de fevrier, c'est qu'après avoir esté 20 jours en son voyage, il aborda à Constantinople, & y conféra quelques jours avec Saint Jean Chrysofome. [C'estoit donc au mois de mars selon Baronius & Bollandus:] & le dernier dit expressément qu'il vit S. Chrysofome le 10 de mars. [Or il est certain que Saint Chrysofome n'estoit point à Constantinople au mois de mars en l'an 401, mais à Ephese, où il fut pour l'affaire d'Antonin depuis le mois de janvier 401, jusques après Pasque.] *son titre § 62*. Ainsi à moins que de ruiner la vie de S. Porphyre, il faut dire qu'il estoit à Constantinople des le mois de janvier avant le depart de S. Chrysofome, auquel en effet sa vie ne dit point qu'il ait parlé que dans les premiers jours de son arrivée.

§ 34. 37.

n. p. 652.

§ 7. Ce n'est donc point tout cela qui nous embarasse; mais voici ce qui nous paroist une difficulté fort fascheuse. S. Porphyre au bout de dix jours de navigation, [c'est à dire le 28 de decembre,] aborda à Rhode, où un saint ermite nommé Procope, luy dit d'assurer l'Imperatrice, qui estoit déjà dans son neuvieme mois, qu'elle accoucheroit d'un fils. Au bout de dix autres jours il arrive à Constantinople (le 7 de janvier.) Quatre jours après, (c'est à dire le 11,) il assura l'Imperatrice qu'elle auroit un fils; & en effet elle accoucha du j. une Theodose peu de jours après; [ce qui ne se peut

p. 651. § 34.

§ 36.

§ 37.

§ 42.

§ 44.

pas étendre bien loin, puis que des le 28 de decembre elle estoit dans son 9<sup>e</sup> mois.

Le jeune Theodose est donc né selon cela au mois de janvier ; ]' & Theodore le Lecteur le confirme expressément, en repetant deux fois qu'il fut fait Empereur au mois de janvier, & qu'il regna sept ans & trois mois avec Arcade, [qui mourut constamment le premier jour de may en l'an 408, c'est à dire que Theodose selon luy fut fait Empereur le dernier jour de janvier 401.] Socrate au contraire, & la Chronique d'Alexandrie, disent qu'il est né le 10 d'avril de la mesme année: & il y faut joindre le Comte Marcellin qui le met le lendemain ; [ce qui peut estre une faute de chiffre, III. id. pour IV. Outre cela,] la Chronique d'Alexandrie dit qu'Eudoxie estoit accouchée d'Arcadie le 3<sup>e</sup> d'avril 400. [Ainsi si Theodose est né au mois de janvier 401, ce ne sera que 9 ou 10 mois après.

On ne peut pas dire pour accorder ces choses, que S. Procope en disant qu'Eudoxie estoit dans son neuvieme mois, suivoit non la revelation de l'Esprit de Dieu, mais le bruit commun qui se trompe souvent en ces choses, & qu'ainsi elle peut n'estre accouchée que trois mois après. On ne peut point dire non plus qu'il y a faute dans le nombre des mois, & qu'au lieu de *nonus* il faut lire *sextus* ou *quintus*.] Car outre que Marc dit positivement que Theodose naquit peu de jours après que S. Porphyre eut parlé à l'Imperatrice, il ajoute que sept jours après estre accouchée, (c'est à dire le 17 avril, selon Socrate,) elle envoya querir S. Porphyre, & luy dit que son fils seroit baptizé dans peu de jours. Ce ne fut que le jour de ce baptesme qu'il obtint les ordres qu'il demandoit: Ces ordres furent expediez deux jours après: Et cependant il partit de Constantinople le 18 d'avril.

[Il faut donc avouer qu'il y a faute, soit dans Marc, & dans Theodore le Lecteur, soit dans Socrate appuyé de Marcellin

& de la Chronique d'Alexandrie. Il est fascheux de dire le dernier, & néanmoins il le faut necessairement, si nous ne voulons absolument abandonner l'histoire de Marc, puis que tout cet endroit qui en est le plus considerable, & extremement particularizé, ne peut subsister, si Theodose n'est né avant le 10 d'avril. Peutestre que ce 10 d'avril a esté le jour de son baptesme, & qu'Arcade qui faisoit profession de pieté, l'ayant fait marquer dans les registres publics, Socrate & les autres n'auront pas distingué sa renaissance de sa naissance. Car quoique l'on eust eu dessein de le baptesmer peu de jours après sa naissance, il est aisé qu'on l'ait differé de quelque temps. Et Marc ne dit pas en effet que cela se fit peu de jours après,] mais *cum dies praterissent*.

Que s'il semble dire que S. Porphyre passa une partie de l'hiver à Constantinople, après avoir obtenu ses expeditions; [cela n'est pas si formel, qu'on ne puisse l'entendre de tout le temps qu'il demeura en cette ville, soit devant, soit après son expedition. Et certainement il est difficile de croire qu'il ait passé deux mois à Constantinople sans y avoir d'affaire; & qu'il en soit parti quatre jours après Pasque, au lieu d'avoir esté celebrer cette grande feste avec son peuple: à quoy il n'auroit jamais manqué, s'il n'eust esté retenu jusques alors par une necessité inevitable. Et on ne doit pas objecter que si on eust attendu à baptesmer Theodose jusques au dixieme jour du mois d'avril, qui estoit cette année là le mercredi saint, on eust sans-doute differé à le faire le samedi, qui estoit le jour solennel du baptesme. Ces grandes ceremonies veulent un jour consacré à cela, & où on ne soit pas occupé à d'autres solennitez. Nous avons vu de nostre temps un Prince de la qualité de Theodose, baptesmé le samedi de devant les Rameaux, quoique rien n'empeschast de differer la ceremonie de huit jours. Nous ne trouverions donc peutestre pas beaucoup

Thdr. l. 1. p. 191. a. b.

Socr. l. 6. c. 4. p. 309. b. Chr. Al. p. 712.

Chr. Alex. p. 712.

Boll. 16. feb. p. 652. § 44.

p. 663. § 45.

§ 46.

§ 47. 48.

§ 50.

§ 51.

p. 653. § 47.

§ 52.

de difficulté à expliquer ainsi Socrate & les autres qui font naître Theodose le 10 d'avril, sans la naissance d'Arcadie marquée le 3<sup>e</sup> avril de l'année de devant. Car osons-nous dire encore que c'est le jour du baptesme de cette princesse, & non celui de sa naissance? Plus on rend communes ces sortes de solutions, moins elles deviennent probables.

§ 8. Il y a encore une autre difficulté considerable en cet endroit. [Car Marc dit que Theodose fut revêtu de la pourpre des qu'il naquit, & qu'il fut déclaré Empereur, que le jour de son baptesme on publia un rescrit en son nom, & comme ayant esté accordé par son autorité. Arcadie son pere appelle ce rescrit un commandement de son fils; & la loy en fut publiée au nom des deux Empereurs, [c'est à dire, ce semble, d'Arcadie & de Theodose.] Theodore le Lecteur, comme nous avons dit, confirme la mesme chose. Cependant la chronique d'Alexandrie p. 712, dit positivement que Theodose fut déclaré Auguste le 10 janvier de l'année suivante. Sozomene de mesme écrit que ce fut au commencement de l'an 402. Et la chronique de Marcellin le marque en la mesme année.

Baronius & Bollandus disent pour résoudre la difficulté, qu'il fut proclamé Empereur des sa naissance, & que l'inauguration solennelle s'en fit l'année d'après. [Je ne voy point d'autre inauguration solennelle pour la creation des Empereurs, que la nomination & la proclamation. Ammien n'y reconnoist pas d'autre solennité: & il falloit estre déclaré solennellement Empereur pour pouvoir publier des loix. Disons-nous qu'il fut fait Cesar en naissant, & Auguste l'année suivante? Car si Marcellin dit qu'il fut fait Cesar en l'an 402, il est visible par les autres auteurs, qu'il a voulu ou dû dire Auguste: & pour la publication des loix, on voit dans le Code le nom de Julien encore Cesar, joint à la teste de plusieurs loix avec celui de Constance Auguste.

La chronique d'Alexandrie p. 712, parlant de la naissance de Theodose, ne le qualifie que Nobilissime: mais ce n'est pas grand'chose quand elle aura fait une faute, si neanmoins c'en est une: Car il n'avoit que le titre de Nobilissime par sa naissance, & pour estre Cesar & Auguste, il falloit qu'il fust déclaré tel.

Quoy qu'il en soit, cette difficulté nous embarasse moins que l'autre: Car outre que Theodose peut avoir esté fait Cesar des cetemps là, la loy qu'on luy fit faire, n'estoit proprement qu'un jeu & une adresse d'Eudoxie, qui vouloit engager Arcadie à ce qu'elle desiroit en le flatant & en le rejouissant. Et pour les deux Empereurs, au nom desquels Eudoxie dit qu'elle feroit faire la loy, rien n'empesche absolument que ce ne soit Arcadie & Honoré, au nom desquels toutes les loix se faisoient.]

§ 9. Pour ce que S. Porphyre promet tant à Eudoxie la naissance de Theodose, luy dit qu'elle le verra regner plusieurs années, [ce n'est pas ce me semble une chose qui nous doive atrester. Les trois ou quatre ans qu'elle a vécu depuis cette naissance, suffisent pour verifier la prophetie.

Voilà les difficultez qui nous arrestent dans la vie de S. Porphyre, & que nous exposons aux lecteurs, avec ce que nous avons cru se pouvoir dire de plus solide pour y répondre. En attendant le jugement du public, nous avons proposé ces difficultez à des personnes habiles & judicieuses, qui nous ont répondu que quelque embarassantes qu'elles soient, la piece a de si grands caracteres de verité, qu'il n'y a pas moyen de la rejeter, & qu'il vaut mieux la regarder comme vraie. Ainsi il nous ont confirmé dans l'inclination que nous avons déjà à ne pas abandonner une piece qui certainement est fort belle & fort utile, où l'on trouve des choses singulieres, surtout pour les processions des Fideles sous l'étendar de la Croix, & qu'on a regardée jusques

p. 612. § 44.

§ 48.

§ 49.

§ 50.

Th. l. 1. c. 1. p. 191. a. b.

Soz. l. 8. c. 4. p. 763. c.

Bar. 401. § 251  
Boll. 26. l. c. b.  
P. 651.

Boll. p. 612. § 42.

jusqu'à cette heure comme authentique. Usserius mesme l'allegue comme legitime, & comme une autorité considerable.

NOTE II.

*Sur l'année de l'ordination & de la mort de S. Porphyre.*

[La chronologie de la vie de S. Porphyre depend principalement de l'année de sa mort,] qui arriva le 2 du mois Dystre l'an 480, selon la supputation de ceux de Gaza. Le 2<sup>e</sup> du mois Dystre est le 26 de fevrier selon les Grecs qui ont marqué sa feste en ce jour: & cela s'accorde avec ce que porte sa vie mesme, que les mois de Gaza commençoient cinq jours avant les mois Romains; [supposé qu'il soit mort en une année bissexte, comme l'an 420, auquel nous allons voir qu'il est mort apparemment; & cela montre que les mois de Gaza ne suivoient pas tout à fait ceux des Egyptiens,] comme Bollandus & Scaliger semblent supposer; [puisque le mois de Phamenoth qui répond à Dystre de Gaza, commence dans l'année bissexte non le 25, mais le 26 de fevrier, comme je croy que tout le monde en convient; ainsi S. Porphyre seroit mort, si c'est en 420, le 27 de ce mois, & non le 26. Et en effet il est tres faux qu'on puisse dire generalement des mois Egyptiens qu'ils commencent cinq jours avant les Romains, cela n'estant vray que de trois, Tybi, Pharmouthi, & Pachon.]

Pour l'ere de Gaza dont Bollandus témoigne n'avoir rien trouvé, [elle est marquée dans la chronique d'Eusebe & dans celle d'Alexandrie, & n'a pas esté inconnue à Scaliger ni à Usserius. La chronique d'Eusebe la fait commencer en la troisieme année de la 179<sup>e</sup> Olympiade, c'est à dire 62 ans avant l'ere commune, qui commence en la premiere année de la 195<sup>e</sup> Olympiade; d'où vient que Scaliger à la fin de ses canons isagogiques fait concourir le 5 d'août 1604,

*Hist. Eccl. Tom. X.*

avec l'an 1666 de l'ere de Gaza. Neanmoins dans la verité, l'ere de Gaza selon la chronique d'Eusebe ne commence que 61 an & un peu plus de deux mois avant l'ere commune;] puisque le premier mois à Gaza estoit Dius, qui répondoit à novembre, commençant le 27 d'octobre. C'est ce que le Cardinal Noris montre avec étendue & avec son exactitude ordinaire. [Ainsi Scaliger se trompe d'un an.

Car pour ce qu'on pourroit dire qu'il la faut commencer non le 27 octobre de l'année marquée, mais de celui qui la precede; la suite fera voir que c'est peutestre encore trop tost de la commencer l'année que la met Eusebe. La chronique d'Alexandrie la commence en effet un an plustard, p. 214, & quoique son autorité soit bien moindre,] neanmoins Usserius l'a suivie, & commence cette ere le 27 octobre de la quatrieme année de la 179<sup>e</sup> Olympiade, 60 ans, 2 mois, & cinq jours avant l'ere commune. [Je ne sçay ce qui l'a pu porter à cela, mais cela s'accorde bien avec la vie de Saint Porphyre. Car le 26 fevrier del'an 480 de cette ere, estant en l'an 420, selon luy, & en l'an 419, selon Eusebe, nous avons grand sujet de differer la mort de Saint Porphyre jusqu'en l'an 420. En voici la preuve.]

S. Porphyre est mort selon les termes de sa vie, *anno Episcopatus ab eo gesti vigesimo quarto, mense undecimo.* [Ces termes à la rigueur signifient qu'il a esté Eveque 23 ans, dix mois & quelques jours. Neanmoins par un usage assez ordinaire, ils peuvent signifier 24 ans & onze mois;] & les Grecs l'ont pris de la sorte dans leurs Ménées, où ils ajoutent encore 8 jours aux onze mois. [Bollandus les suit en ce point,] puisqu'il fait commencer son episcopat en 396, & le finit en 421. [Si ce sentiment est veritable, il faut que S. Porphyre ait esté ordonné au mois de mars ou d'avril; en 394, s'il est mort en 419; ou en 395,

P P P P

Usser. chr. t. 2. p. 273.

Pour la page 704.

Holl. 26. feb. p. 661. § 105.

p. 644. § 56.

§ 1649. § 21.

p. 644. § 56.

§ 5.

p. 645. § 19.

n. p. 649.

Usser. chr. p.

273.

Noris. epo. p. 410.

Uss. p. 273.

Holl. 26. feb.

p. 661. § 105.

Men. 26. f. b.

p. 270.

Holl. p. 644.

§ 56.

p. 647. § 10. 11.

Conc. t. 2. p.

s'il est mort en 420.] Il fut choisi pour Evêque, & sacré par Jean Archevêque de Césarée en Palestine. Or Gelase estoit encore Archevêque du mesme lieu le 29 septembre de l'an 394, & assistoit en cette qualité au Concile de Constantinople. *P. S. Gregoire de Nyffe § 17.* [Il est donc impossible que S. Porphyre ait esté Evêque des le mois d'avril de la mesme année, ni qu'il soit mort en fevrier 419: mais il faut que Gelase soit mort aussitost après le Concile de l'an 394, que Jean luy ait succédé au commencement de l'an 395 au plus tard, & qu'une des premières actions de son episcopat ait esté de donner à l'Eglise de Gaza S. Porphyre pour Evêque des le mois de mars ou d'avril 395.

Que si nous ne donnons que 23 ans & dix ou onze mois à l'episcopat du Saint, il faudra ou mettre son ordination un an plus tard, pour laisser sa mort en 420: ou si nous mettons son ordination des l'an 395, il sera mort en 419, qui sera effectivement l'an 480 de l'ere de Gaza, selon Eusebe: mais aussi le 2 de Dystre sera le 25 de fevrier, & non le 26: ou il sera faux que les mois de Gaza precedent toujours de cinq jours les mois Romains: à quoy Bollandus n'a pas assez pris garde,] lorsqu'il met la mort du Saint en 421, supposant que Dystre à Gaza commençoit le 25 de fevrier. [Nous ne voyons pas bien qu'on puisse arrester avec certitude à aucune de ces trois opinions: mais il nous paroist moins embarrassant de mettre la mort du Saint en 420, sans determiner pour son ordination en 395 & 396. Il y a néanmoins une chose favorable pour 396.] Car il est dit dans sa vie que les payens de Gaza vouloient que la venue du Saint dans leur ville leur fust malheureuse. C'est pourquoy comme il ne plut point dans les derniers mois de l'année de son ordination, ils ne manquerent pas de dire que c'estoit à cause de luy. [Si c'estoit en 395, il y eut sur la fin de la mesme année une grande inondation de

Roll. p. 644. § 5.

p. 648. § 19.

Huns qui fit trembler tout l'Orient jusques à Jerusalem. Ils devoient donc aussi l'imputer à la venue du Saint: & néanmoins il n'est point dit qu'ils l'aient fait. Il semble donc qu'il vaut mieux ne mettre son ordination qu'en 396. Mais ce n'est qu'une foible conjecture.

S. Porphyre pouvoit avoir quelque 43 ans, lorsqu'il fut fait Evêque,] puisqu'il avoit esté fait Prestre trois ans auparavant, [c'est à dire en 392 ou 393,] agé d'environ 40 ans. [Ainsi il doit estre né vers l'an 352 ou 353.]

p. 647. § 10. 11.

NOTE III.

Pour la page 701.

Sur la distance de Gaza à Maïume.

Strabon dit que Gaza estoit à sept stades de son port, nommé Maïume, & Sozomene dit à vingt stades, [qui font 2500 pas, ou une lieue commune.] On cite la mesme chose d'Arrien dans le second livre de l'histoire d'Alexandre. [Cette distance paroist plus raisonnable pour distinguer deux lieux;] dont mesme on a fait deux villes & deux evêchez differens; & les ancestres de Sozomene estoient d'aujour de Gaza. [Ainsi il pouvoit mieux connoistre le pays.] L'on pretend que Strabon confond en cet endroit mesme Gazares pres de Gaza, avec Gadares qui estoit au delà du Jourdain. [Gaza pouvoit estre à sept stades de la mer, & à 20 de Maïume: mais nous ne voyons pas qu'on puisse donner ce sens à Strabon. Il aura peuteestre confondu l'ancienne Gaza avec la nouvelle:] & quelques uns croient qu'il ne parle en cet endroit que de l'ancienne, parcequ'il dit qu'elle estoit deserte. [Mais s'il parle de l'ancienne, qui estoit ruinée, il a donc entierement oublié la nouvelle: ou il faut dire que celle-ci n'a esté formée que depuis luy; & il semble qu'en ce cas on en devoit trouver la fondation, puisqu'elle auroit dû avoir pour fondateur, celui qui luy auroit donné son nom. Mais je ne sçay point qu'on

Strab. l. 16. p. 792. c. 4. Soz. l. 5. c. 3. p. 197. d. Sc. ph. n. p. 195. 2.

Soz. l. 5. c. 3. p. 197. d. c. 15. p. 617. 2.

Strab. n. p. 262. 11.

trouve rien de cela. S'il s'en faut rapporter à ce qu'en croyoient ceux de Gaza vers l'an 400,] ils avoient un lieu dans la ville, où ils tenoient qu'Alexandre avoit arresté le carnage lorsqu'il l'avoit prise. [Ils supposoient donc que celle de leur temps estoit celle mesme qu'Alexandre avoit prise & saccagée.]

Boll. 26. feb. p.  
548. § 18.

Pour la page  
705.

Boll. 26. f. b.  
p. 650. § 26.

NOTE IV.

*En quelle année Marc fut d'abord  
envoyé à Constantinople.*

S. Porphyre envoya Marc à Constantinople, lorsque Saint Chrysostome en

estoit déjà Evesque, & qu'Eutrope subsistoit encore. [C'estoit donc en 398 ou 399: mais plustot en 398, [puisque Marc ne donne point d'autre qualité à Eutrope que celle de grand Chambellan, [ & non de Consul. ] Il paroist qu'Eutrope estoit alors en bonne intelligence avec Saint Chrysostome : & il se brouilla bientoit avec ce Saint, ne pouvant aimer la verité qu'il luy disoit, V. *Arcade* § 13.]

Quand Marc retourna à Constantinople en l'an 401, S. Chrysostome reconnut qu'il l'avoit vu longtemps auparavant, *longo ante tempore.*

§ 260

P. 651. § 172



# CHRONOLOGIE,

OU ABREGÉ DES PRINCIPALES CHOSES  
contenues dans ce volume, mises selon l'ordre du temps.

300.	<b>S</b> AIN T Gatien premier Eveſque de Tours meurt vers l'an 300: ſon ſiege vaque 37 ans, <i>p. 314.</i>	348.	foy contre Leonce intrus ſur le ſiege d'Antioche en 348, <i>p. 524. 525.</i>
310.	S. Epiphane peut eſtre né vers l'an 310, <i>p. 487.</i>		Le poete Prudence naît en 348, <i>p. 561.</i>
314.	Didyme l'aveugle naît à Alexandrie en 309, ſelon S. Jerome, ou en 314 ſelon Pallade, <i>p. 387.</i>	352.	S. Porphyre Eveſque de Gaza, naît vers 352 ou 353, <i>p. 704.</i>
316.	S. Martin naît en Pannonie, l'onzieme année de Constantin, <i>p. 310.</i>	354.	S. Laurent Preſtre eſt tué à Novare par les payens vers 354, <i>p. 259.</i>
321.	S. Apollon d'Hermopole eſt apparemment né en 321, <i>p. 721.</i>	355.	S. Epiphane viſite en 355, S. Euſebe à Scythople chez le Comte Joſeph, <i>p. 490.</i>
330.	S. Melece Eveſque de Sebaſtople dans le Pont, mort apparemment l'an 330, <i>p. 460.</i>		S. Antoine viſite Didyme l'aveugle à Alexandrie, celebre dans ce temps-ci, <i>p. 390.</i>
	S. Epiphane revient d'Egypte en Paleſtine, où il baſtit & gouverne le monaſtere du vicil Ad, <i>p. 489.</i>	356.	S. Martin ſe retire à Milan vers la fin de 356, <i>p. 312.</i>
	S. Jean de Lycople ſe retire en Thebaïde, <i>p. 12.</i>	361.	Les Orthodoxes d'Antioche unis à S. Melece, ſe ſeparent des Ariens après que ce Saint eut eſté exilé, s'aſſemb'ent dans la Palée, & taſchent, mais en vain, de s'unir aux Euaſthiens, <i>p. 525.</i>
331.	S. Martin eſt entolé en 331 ou 332, <i>p. 310. 771. 772.</i>	362.	Victorin quitte à Rome la profeſſion de la rhetorique après la défenſe de Julien, <i>p. 483.</i>
336.	Il quitte l'armée en 336, âgé de 20 ans, <i>p. 310.</i> & ſe retire avec S. Hilaire, <i>p. 311.</i>	364.	Agathon ſeſtaire & Abbé en Egypte peut s'eſtre retiré vers 364, <i>p. 418.</i>
337.	Victorin profeſſoit la rhetorique à Rome des le temps de Constantin, & juſque ſous Julien l'apostat, <i>p. 401.</i>	365.	Sainte Melanie l'ayeule perd ſon mari n'eſtant âgée que de 22 ou 23 ans, <i>p. 592.</i>
340.	S. Ambroïſe naît vers ce temps-ci dans les Gaules, dont Ambroïſe ſon pere eſtoit Preſter, <i>p. 82. 729.</i>	366.	Elle quitte Rome & va en Egypte au commencement de l'hiver en 366, <i>p. 593.</i> viſite S. Pambon & S. Paphnuce, <i>p. 45.</i>
342.	Sainte Melanie l'ayeule, petite-fille de Marcellin Conſul en 341, naît en 342, <i>p. 591.</i>	370.	S. Jerome & S. Pammaque quittent vers 370 les ecoles d'eloquence, <i>p. 567.</i>
345.	Evagre naît à Iberes dans le Pont, <i>p. 368.</i>	371.	Flavien & Diodore Preſtres de S. Melece, conduiſent l'Egliſe d'Antioche durant le 3 <sup>e</sup> exil de ce Saint, <i>p. 526.</i>
348.	Flavien & Diodore ſoutiennent la		Saint Epiphane fait l'eloge de Saint



371.	Hilarion mort en l'an 371, <i>p.502.</i> S. Martin est fait troisieme Eveſque	apparemment vers la fin de 378 ou le 18 septembre 379, <i>p.114.120.734.735.</i>	378.
372.	de Tours le 4 de juillet 372, <i>p.313.774.775.</i> S. Aphraate ſolitaire va ſoutenir la foy à Antioche, <i>p.478.479.</i>	Gratien fait des loix contre les here- tiques, & demande à S. Ambroise ſes trois derniers livres ſur la foy, <i>p.120.</i>	379.
373.	S. Martin va à la Cour de Valenti- nien, <i>p.316.</i>	S. Delphin estoit Eveſque de Bor- deaux en ce temps-ci, <i>p.521.</i>	
374.	S. Epiphane écrit pour l'Eglise de Suedre en Pamphylic, ſon Ancorat, au commencement de 374, <i>p.502-505.804.</i>	S. Ambroise ordonne vers l'an 380 Aneme Archeveſque de Sirmich, mal- gré Juſtine, <i>p.122.</i>	380.
	<i>805.</i> Il peut avoir commencé des cette an- née ſon Panarium, qu'il n'avoit pas en- core achevé en 376, <i>p.505-509.805.806.</i>	Saint Paphnuce celebre Abbé de la Thebaïde meurt vers 380, <i>p.44.</i>	
	Rufin viſite Didyme l'aveugle à Ale- xandrie, <i>p.391.</i>	Evagre de Pont va à Constantinople au ſecond Concile œcumenique avec S. Gregoire de Nyſſe, & y demeure avec Nectaire, <i>p.369.</i>	381.
	S. Simplicie peut avoir eſté fait Eveſ- que d'Autun en 373 ou 374, & avoir gouverné juſques en 418, <i>p.676.677.</i>	Flavien eſt fait Eveſque d'Antioche après la fin du Concile, ce qui cauſe bien du trouble, <i>p.527-534.</i> Il gouverne 23 ans, <i>p.540.</i>	
	Auxence eſtant mort, S. Ambroise eſt fait Archeveſque de Milan. Il eſt baptizé le 30 de novembre, & ordonné le 7 de decembre, <i>p.87-94.532.</i>	Le Concile d'Aquilée condanne Pallade & Secondien Eveſques Ariens d'Illyrie, le vendredi 3 jour de ſeptem- bre, <i>p.126-137.737-741.</i> Il demanda un Concile œcumenique à Alexandrie, <i>p.</i>	
375.	S. Ambroise écrit à S. Baſile ſur ſon election, <i>p.99.</i>	<i>138-140.</i> Maxime le cynique vient en Italie & eſt bien receu par le Concile d'Italie, à la fin de 381, ou peu après, <i>p.145.</i>	382.
	S. Jean de Lycople reçoit vers ce temps-ci le don de prophetie, <i>p.16.</i>	Les Occidentaux demandent vers le printemps un Concile œcumenique à Rome pour la fin de l'année, <i>p.145.</i>	
376.	S <sup>ic</sup> Melanie l'ayeule va d'Egypte en Paleſtine & à Jeruſalem où elle paſſe 27 ans, aſſiſte les Confeſſeurs, ſouffre elle meſme la priſon, <i>p.596-601.</i>	<i>146.</i> Les Orientaux tiennent vers le mois de juin un nouveau Concile à Conſtan- tinople, <i>p.148-150.</i>	
377.	S. Baſile écrit à S. Ambroise, <i>p.99.</i> <i>100,</i> & à S. Epiphane ſur les Maguſéens &c. <i>p.511.</i>	Mort de deux Chambellans de Gra- tien qui ſe moquoient de S. Ambroise, <i>p.141.142.</i> Le Saint predit la diſgrace de Maccdone, <i>p.140.141.</i>	
	S. Martin garantit de la greſſe un canton du diocèſe de Sens, à la priere d'Auſpice Prefet du Pretoire, <i>p.317.</i>	Grand Concile tenu à Rome ſur la fin de 382, <i>p.147.148.150-152.</i> S. Epi- phane y va avec Paulin d'Antioche, <i>p.512.</i>	
	Gratien demande vers ce temps-ci à S. Ambroise quelque inſtruction ſur la foy, <i>p.109.110.</i>	Evagre de Pont quitte Conſtantino- ple, ſe retire à Jeruſalem, & enſuite à Nitrie ſur la fin de 382, <i>p.369-375.</i>	
378.	S. Ambroise eſt malade au commen- cement de 378, <i>p.117,</i> rompt les vaſes ſa- crez pour racheter les captifs, <i>p.111-114.</i>		
	Gratien peut avoir ordonné en 378 un Concile general à Aquilée, <i>p.127.</i>		
	S. Satyre frere de S. Ambroise meurt		

382.

Melanie la jeune naist vers 382, *p. 603.*

383.

S. Ambroise va en ambassade vers Maxime, & fait la paix entre Valentinien & luy, *p. 153. 154.*S. Anyse succede à S. Ascole Evêque de Thessalonique mort à la fin de 383 ou au commencement de 384, *p. 156-158.*

384.

Maxime fait tenir le Concile de Bordeaux contre Priscillien en 384 ou 385, *p. 521.*La charité & les sermons de S. Ambroise gagnent peu à peu à l'Eglise Catholique S. Augustin envoyé à Milan pour y enseigner la rhetorique, *p. 159.*Symmaque demande sur la fin de cette année le rétablissement de l'autel de la Victoire. Valentinien le refuse : S. Ambroise écrit contre luy, *p. 161-164.*Sirice succede cette année au Pape Damase, mort peutestre le 10 ou 11 de decembre, *p. 357.* & gouverne 13. ans & 11 mois, *p. 758.*

385.

Pinien estoit en 385, plutost Vicaire que Prefet de Rome, *p. 388. 389.*Sirice écrit à Himere de Tarragone le 11 fevrier, *p. 358.* C'est la premiere decretale que nous ayons des Papes, *p. 359. 360.* Il écrit aussi à Anyse de Thessalonique vers le commencement de son pontificat, *p. 361. 362.*Valentinien ordonne le 25 fevrier, par un reglement perpetuel, que les prisonniers seront delivrez à Pasque, *p. 164.*Persecution de S. Ambroise par Justine au mois de mars & d'avril sur la fin du Carême, *p. 164-168. 744. 745.* Le jeudi-saint 10. d'avril les soldats laissent libre la basilique neuve, & divers Catholiques prisonniers sont delivrez, *p. 169-175.*Sainte Monique vient chercher Saint Augustin à Milan, *p. 160.*S. Martin vient vers ce temps-ci à Treves, & mange à la table de Maxime, *p. 321. 322. 775. 2.* L'Imperatrice le traite aussi & le sert à table, *p. 324.*

S. Jerome &amp; Sainte Paule vont voir

S. Epiphane en allant en Orient, *p. 512.*Melanie l'aveule se trouve à la mort de S. Pambon, *p. 601. 823.*S. Vigile Evêque de Trente succede peutestre cette année à Abondance, *p. 542.* & S. Gaudence à S. Philastre, *p. 260. 582.*Concile de 80 Evêques à Rome le 6 de janvier 386, *p. 362. 363.*Valentinien publie le 21 de janvier une loy pour autoriser le Concile de Rimini : Histoire de Benevole Questeur ou Secretaire d'Etat, *p. 176-178.* S. Gaudence Evêque de Bresse fait pour luy un recueil de ses sermons, *p. 583.*Le peuple de Milan veille plusieurs nuits pour defendre S. Ambroise contre Justine. Ce Saint institue alors la coutume de veiller & de chanter, aussitost recuee dans toute l'Eglise, *p. 178-186.*Euthyme qui avoit pretendu mener S. Ambroise en exil au mois de mars 385, y est mené luy mesme dans le charriot préparé pour le Saint, *p. 166. 746.*Translation des corps de S. Gervais & S. Protas trouvez par S. Ambroise, *p. 187.* Il en envoie des reliques en differens endroits, *p. 330.*Maxime écrit vers le mesme temps à Valentinien II. pour les Catholiques, *p. 187.*S. Augustin se convertit vers le mois d'aoust de cette année, *p. 160.*S. Martin vient vers ce temps-ci une seconde fois à Treves, & y ordonne Felix Evêque de Treves avec les Ithaciens absous par un Concile, *p. 328. 776. 1.* Un Ange le reprend & le console, *p. 329. 330.*S. Jerome va à Alexandrie voir Didyme l'aveugle, *p. 391.*S. Ambroise acheve sur la fin de 386, son commentaire sur S. Luc commencée des l'an 384, *p. 191. 750. 751.* Il écrit aux Evêques de l'Emilie, *p. 192. 756.*

On met sans fondement en 386 le martyre des SS. Maxime &amp; Venerand

385.

386.

386. au diocèse d'Evreux, *p. 460. 461.*  
 Grande sédition à Antioche: Theodose accorde la grace à l'Evesque Flavien, *p. 534. 535.*  
 387. S. Ambroise soutient qu'il faut faire Pasque cette année le 25 d'avril, *p. 192. 193.* Il batize S. Augustin, *p. 160. 193.*  
 Il va une seconde fois en ambassade après Pasque vers Maxime, *p. 195.* qui entre en Italie & oblige Valentinien de s'enfuir avec Justine vers Theodose, *p. 197. 199.*  
 S. Jean de Lycople predit à Theodose la défaite de Maxime, *p. 17. 18.* & apparoist vers ce temps-ci à une femme, *p. 19. 20.* S. Basarion le visite: ils s'entretiennent de la destruction des temples qui leur avoit esté revelée, *p. 18.*  
 388. Pallade va à Alexandrie voir Didyme l'aveugle, *p. 392.*  
 Les Chrétiens brûlent à Callinique une synagogue & un temple des Valentinien le premier d'aoust: S. Ambroise empesche qu'on ne les punisse, *p. 200-206. 753.* se plaint de ce qu'on assujettissoit les Clercs aux Curies, *p. 206-208.*  
 Theodose refuse de rétablir l'autel de la Victoire, bannit Symmaque, & le rappelle aussitost, *p. 208. 209.*  
 Paulin d'Antioche meurt à la fin de 388, ou en 389, après avoir ordonné seul Evagre son successeur, *p. 234-239. 536. 537.*  
 S. Jean le nain peut estre mort vers ce temps-ci, *p. 442.*  
 389. Theodose chasse de Rome les Manichéens, *p. 364.*  
 390. Sedition dans Thessalonique vers le commencement de l'année, trop rigoureusement punie par Theodose: Il en fait penitence publique depuis le mois d'avril jusqu'à Noel, *p. 209-220.* Theodose renouvelle alors la loy du 18 aoust 382, pour differer de 30 jours les arrests de mort, *p. 221.*  
 L'heresie de Jovinien est condamnée à Rome & par le Concile de Milan sous Sirice, & peutestre en 390, *p. 222-231.*

364, à la sollicitation de S. Pammaque, *p. 568.* Le Concile de Milan condanne aussi les Ithaciens, *p. 223.*

Le Prestre penitencier est aboli par Nectaire & les autres Evesques d'Orient, *p. 232. 233.*

Loy severe sur les Diaconesses & les donations faites aux Ecclesiastiques, *p. 231.*

Cassien va de Bethléem en Egypte vers 390 au plus tard, *p. 33-36.* & Pallade d'Alexandrie à Nitrie, *p. 45.*

S. Nicetas estoit Evesque de Romaciane dans la Dace vers ce temps-ci, *p. 622.*

Grand Concile tenu à Capoue sur la fin de 391; on y traite l'affaire de Flavien; & celle de Bonose Evesque de Naïsse Photinien & auteur d'une nouvelle secte, *p. 134. 237. 239-242. 365.*

S. Ambroise écrit depuis son traité De la conduire d'une vierge, *p. 107.*

Pallade va passer 9 ans dans les cellules sous S. Macaire & sous Evagre, *p. 375-376.*

S. Epiphane écrit son livre des poids & des mesures &c. *p. 512-515.*

Theodose consulte S. Jean de Lycople, & se resoud à faire la guerre à Eugene, *p. 518.*

S. Severe Sulpice commence à visiter S. Martin, *p. 331.*

S. Porphyre est fait Prestre par Jean de Jerusalem vers ce temps-ci, *p. 705.*

S. Pammaque mande à S. Jerome que son traité contre Jovinien n'estoit pas bien receu, *p. 563.*

Evagre Evesque des Eustathiens à Antioche, peut estre mort sur la fin de 392 sans successeur, *p. 237. 239. 537.*

Eugene favorise les payens, *p. 246. 756. 757.*

S. Ambroise fort de Milan avant qu'Eugene y arrive, *p. 247.* & luy écrit, *p. 248.* Il trouve à Boulogne où S. Eulbe estoit Evesque, *p. 105.* les corps des SS. Vital & Agricole, *p. 249.* & resuscite Panfophe à Florence, *p. 250.*

390.

391.

392.

393.

393. S. Jerome commence vers ce temps-ci à abandonner Origene & à se separer de Rufin, *p. 602.*  
Il se tient vers ce temps-ci un Concile à Nisme, *p. 332.*  
S. Ambroise écrit à S. Sabin de Plaisance sur la retraite de S. Paulin, *p. 196.*
394. Saint Epiphane va à Jerusalem vers Pasque, & parle publiquement contre Origene, *p. 518.*  
S. Paulin allant d'Espagne à Rome voit peuteestre S. Ambroise à Florence, *p. 254,* est mal receu par Sirice, *p. 366.*  
Eugene estant sorti de Milan, S. Ambroise y revient vers le 2 d'aoust, *p. 251,* porte Theodose à la clemence après sa victoire sur Eugene, *p. 251. 252.*  
S. Jean de Lycople meurt apparemment le 13 de decembre, *p. 22-29. 720.*
395. Jean de Cesarée fait S. Porphyre Evefque de Gaza au mois de mars ou d'avril, *p. 705.*  
S. Ambroise trouve les corps de S. Nazaire & S. Celse Martyrs de Milan, *p. 255.*  
S. Victrice Evefque de Rouen prefche vers ce temps-ci en Flandre, *p. 671. 672.*  
Sainte Melanie la jeune est mariée à Pinien vers 395, *p. 603.*
396. S. Epiphane écrit contre Jean de Jerusalem au Pape Sirice, *p. 366.*  
S. Jerome écrit à S. Pammaque sur les regles de la traduction, *p. 568.*  
S. Sulpice Severe écrit la vie de S. Martin quelque temps avant qu'il mourust, *p. 341. 781. 2.*  
S. Clair disciple de S. Martin meurt peu de temps avant luy, *p. 352.*  
Fritigil reine des Marcomans embrasse la foy, porte son mari à se donner aux Romains, *p. 257.*  
S. Ambroise écrit vers ce temps-ci à l'Eglise de Verceil pour y faire élire un Evefque, & il y va ensuite ordonner Honorat, *p. 257. 258.*
397. Un faulx officier de Stilicon est livré au demon par S. Ambroise, *p. 261.*

262. Ce Saint meurt le samedi-saint 4 avril, *p. 261-267. 761. 762.* S. Simplicien luy succede & gouverne trois ans, *p. 399.*

Les SS. Sifinne, Martyre, & Alexandre, sont brulez par les payens le vendredi 29 may pres de Trente; leurs reliques sont apportées à Milan, *p. 542-549. 812. 2.*

S. Martin meurt cette année, selon l'opinion la plus probable, le 8 ou le 11 de novembre, *p. 338-340. 776-781.* Saint Brice luy succede malgré l'opposition de ses disciples, *p. 333. 687-689,* & bastit une chapelle sur le tombeau de Saint Martin, *p. 334.*

S. Gaudence est ordonné Evefque, & peuteestre le premier de Novare, par S. Simplicien, *p. 259.*

Pauline fille de Sainte Paule meurt vers la fin de 397, *p. 569-575.* Après sa mort S. Pammaque son mari se consacrer à la pieté & embrasse la vie monastique, *p. 573-575.*

S. Nicolas Evefque de Romaciane dans la Dace, estoit à Nole le 14 janvier en 398 & en 402, *p. 623.*

S. Porphyre obtient par le moyen de S. Chrysofome, de faire fermer les temples à Gaza, *p. 708. 709.*

Flavien d'Antiochie est réuni avec Theophile d'Alexandrie & avec le Pape, par les soins de S. Chrysofome, *p. 538-540. 809. 810.*

Les Evefques d'Italie tiennent un Concile à Turin sur les affaires des Gaules le 22 de septembre 398, ou peu d'années après, *p. 679. 680. 691. 840. 841.* Il juge S. Brice Evefque de Tours, *p. 687-689.*

Les Evefques de Vicne & d'Arles peuvent alors avoir partagé la Viennoise, *p. 681-687. 837. 838.*

Sirice meurt le 25 de novembre, après avoir gouverné pres de 14 ans, *p. 367. 793. 794.*

S. Pammaque & Sainte Fabiole erigent ensemble un hospital au port de Rome, *p. 576.*

398. Sainte Marceline sœur de S. Am-  
broise, meurt en 398 ou 399, *p. 84. 85.*
399. Evagre meurt au commencement de  
l'an 399, *p. 379. 796. 2.* & Didyme vers  
le même temps, *p. 392. 776.*  
Les moines d'Egypte se soulèvent  
vers le commencement de cette année  
contre Theophile, parcequ'il condan-  
noit les Anthropomorphites, *p. 55-58.*  
S. Paulin écrit à S. Victrice Eveſque  
de Rouen, *p. 672.*  
S. Marcel de Paris meurt vers la fin  
du IV. ſiècle, *p. 415.* Histoire de divers  
Saints de ce ſiècle, *p. 460. 477.*
400. S. Aſtere Eveſque d'Amasée pronon-  
ce le premier de janvier ſon diſcours  
contre les étrennes, *p. 410.*  
Saint Simplicien Eveſque de Milan  
meurt apparemment au mois de may,  
& est enterré le 15 d'aouſt dans l'église  
qu'il avoit baſtie. On la dedie le même  
jour, & on y met les reliques des SS.  
Sifinne & Alexandre, *p. 400. 797. 798.*  
Venere ſuccede à S. Simplicien, & gou-  
verne 9 ans, *p. 558.*  
S. Gaudence Eveſque de Breſſe de-  
die vers ce temps-ci une nouvelle eglise  
à Breſſe, *p. 586.*
401. S. Porphyre arrivé à Conſtantino-  
ple le 7 de janvier, obtient peu après les  
ordres de l'Empereur pour demolir les  
temples à Gaza, *p. 710-713.*  
Quelques Donatiſtes de Numidie  
ſujets de S. Pammaque, ſe réuniffent à  
l'Eglise par ſes ſoins, *p. 579. 580.*  
Le Concile de Carthage du 16 juin,  
depute au Pape & à Venere de Milan  
ſur les Donatiſtes, *p. 558.*
402. S. Nicetas Eveſque de Romaciane  
dans la Dace, eſtoit à Nolè le 14 de jan-  
vier, *p. 623-625.*  
Innocent ſuccede au Pape Saint  
Anaſtaſe, & gouverne pres de 15 ans,  
*p. 627-631.*  
Petronè Prefet des Gaules ordonne  
que les ſept provinces ſ'asſembleront  
tous les ans à Arles au mois d'aouſt,  
*p. 682. 683.*
- Melanie l'aycule revient à Rome au  
bout de 37 ans, pour aſſiſter Melanie ſa  
petiteſſille qui vouloit ſe donner à Dieu  
avec Pinien ſon mari, *p. 603. 604. 821.*  
822. S. Paulin les loge tous à Nolè, *p.*  
*604-606.* Elle convertit à Rome Apro-  
nien payen & ſa famille, *p. 666-668.*  
S. Euſèbe Abbé de Teledan meurt  
vers 402, *p. 482. 802.*  
S. Aphiaate peut eſtre mort vers le  
même temps ou vers 405, à Antioche,  
*p. 479. 825.* S. Delphin à Bordeaux, *p.*  
*525.* S. Amand luy ſuccede, *p. 554.*  
S. Epiphane meurt peuteſtre le 12  
de may au retour de Conſtantinople,  
*p. 518. 519.*  
Prudence écrit contre Symnaque  
avant la fin de 403, *p. 562.*  
S. Innocent ſollicite pour les Eccle-  
ſiaſtiques l'exemption des fonctions  
curiales, *p. 631.*
403. S. Chryſoſtome ſ'adreſſe au Pape, qui  
ſe declare pour luy, *p. 636-638.*  
S. Victrice Eveſque de Rouen eſtoit  
à Rome vers ce temps-ci, *p. 636-638. 673.*  
Le Concile de Carthage prie le Pape  
de demander à l'Empereur des loix  
douces contre les Donatiſtes, *p. 634.*  
Les amis de S. Chryſoſtome ſe re-  
tirent à Rome, *p. 639.* S. Innocent &  
Honoré écrivent inutilement pour luy  
à Arcade, *p. 639. 640.*  
S. Flavien Eveſque d'Antioche meurt  
en 404, peuteſtre le 26 de ſeptembre,  
*p. 540. 810. 811.*  
Saint Exupere ſuccede en l'an 404 au  
pluſtard à S. Silve Eveſque de Toulouſe,  
*p. 617.*
404. S. Innocent combat les abus & le  
ſchiſme de l'Eglise d'Eſpagne, *p. 654-*  
*656.* écrit à S. Exupere de Toulouſe  
le 20 de fevrier, *p. 619. 641. 642.* après  
avoir peuteſtre écrit le 15 à S. Victrice,  
*p. 631-634. 674.*  
S. Porphyre de Gaza dedie à Paſque  
une grande eglise ſur les ruines du tem-  
ple de Marnas, *p. 713.*  
S. Vigile de Tiente eſt martyrizé cette

405.	année par des payfâns payens, <i>p. 549. 550.</i> Prudence renonce au monde en 405, se consacre à servir l'Eglise par ses vers, & se retire en Espagne, <i>p. 562. 565.</i>	sa famille quelque temps avant la prise de cette ville, & va en Sicile, <i>p. 610. 611.</i>	410.
406.	Les deputez envoyez à Arcade par les Occidentaux & par l'Empereur Honoré pour Saint Chrysostome, sont traités indignement, <i>p. 587. 588. 642. 643.</i> Le Pape Innocent romp toute communion avec Theophile & ses partisans, <i>p. 641.</i> répond à S. Chrysostome pour le consoler, <i>p. 643.</i> S. Exupere de Toulouse envoie des aumosnes en Palestine & en Egypte, <i>p. 618.</i>	S. Pammaque meurt peu après la prise de Rome, <i>p. 580.</i> Melanie l'ayeule passé à Jerusalem en 410 ou depuis, & y meurt au bout de 40 jours, <i>p. 612.</i> Rufin adressé à S. Gaudence sa traduction des Reconitions de Saint Clement, <i>p. 589.</i> S. Innocent prie S. Aurele d'examiner dans son Concile, & de luy mander le jour qu'on devoit faire Pasque en 414, <i>p. 647.</i> S. Innocent Pape écrit en 415 ou 416, aux Evesques de Macedoine, sur quelques faussaires, <i>p. 661.</i>	412.
407.	S. Severin Evesque de Cologne peut s'estre retiré à Bordeaux & y estre mort, <i>p. 555-557.</i> Rufe succede a S. Anyse de Thessalonique: S. Innocent luy écrit le 17 de juin pour l. faire son Vicair, <i>p. 644. 829.</i> Prudence estoit peuteestre à Rome à la S. Pierre, d'où il s'en retourne en Espagne, <i>p. 565.</i> Melanie l'ayeule estoit en Afrique sur la fin de 407, <i>p. 610. 611.</i> Publicola son fils unique meurt en ce voyage, <i>p. 608. 824.</i>	Il écrit le 19 de mars à Decence Evesque d'Eugubio, <i>p. 661-665.</i> Il meurt apparemment le 12 de mars, <i>p. 666. 832-834.</i> Zosime luy succede le dimanche 18, <i>p. 678. 837.</i> Des le 24 suivant il attribue à Patrocle d'Arles la jurisdiction sur trois provinces, ce qui cause bien du bruit, <i>p. 693-698.</i> Les Latins font Pasque le 25 de mars; Dieu montre par un miracle que ce devoit estre le 22 d'avril, <i>p. 678. 679.</i> On met la mort de S. Victrice de Rouen en 417, <i>p. 674.</i> Saint Gaudence Evesque de Novare meurt vers 417 ou 418, <i>p. 259.</i> S. Simplicie Evesque d'Autun reçoit chez luy S. Amateur Evesque d'Auxerre peu avant sa mort, <i>p. 678.</i> Zosime accusé a la Cour meurt le 26 de decembre, & est enterré le 27, <i>p. 700-702.</i> S. Porphyre Evesque de Gaza meurt le 26 de fevrier 419, ou plustost 420, <i>p. 718.</i>	415.
408.	Alatic assiege Rome qui se rachette par ses richesses, <i>p. 645.</i>	416.	
409.	S. Venere Evesque de Milan est enterré le 4 may 409 ou 410: S. Marole luy succede & gouverne 15 ans, <i>p. 559.</i> Remi Evesque des Gaules accusé d'adultere & absous, <i>p. 680.</i> S. Innocent Pape écrit à Marcien Evesque de Naïlle, en 409 ou 410, sur les Clercs de Bonose, <i>p. 646.</i>	417.	
410.	Melanie l'ayeule soit de Rome avec	418.	
		420.	



# TABLE DES MATIERES.

**A**  
**A** B R A S disciple de Saint Eusebe de Teledan, p. 482. 483. 801. 802.  
 Abbesse appellée Grande en Orient, p. 726. 2.  
 Abibion moine puis Abbé pres de Teledan, p. 483.

Ablave Prefet du Pretoire.  
 Abondance Ev. de Trente, p. 305, assiste au Concile d'Aquilée en 381, p. 129, meurt en 385, p. 130. 542. 812.

Abondance Consul en 393 &c. p. 410.  
 Abondance Ev. de Come, p. 731. 1.  
 Abraham patriarche, modele d'un homme sage &c. p. 289, d'une obeissance prompte & fidele, p. 290.

Abraham solitaire surnommé l'enfant, V. son titre p. 30.

Abraham solitaire pres d'Antioche, p. 32. 467.

Abraham solitaire Egyptien tenté & puni, p. 32.

Abraham Iberien solitaire, p. 32.  
 Abraham disciple d'Agathon, p. 31. 426. 427.

Abraham grec, pere de Zosime Pape, p. 678.  
 Absolution donnée à tous penitens à la mort, p. 643, mesme aux apostats, p. 358.

Acaco Ev. de Berée : le Concile de Rome en 382, ne veut point communiquer avec luy, p. 148. 530. Il va à Antioche avec S. Astere de Gindare, p. 407. 479. 491, fait elire S. Flavien, p. 528. S. Epiphane le visite, p. 401, & luy écrit son *Panarium*, p. 505. 507. 805. Il va voir Saint Marcien, p. 533. Il rentre dans la communion des Evêques vers 388, p. 537. 540, est deputé à Rome pour y réunir Flavien, p. 539. 652. 809, ordonne Porphyre usurpateur du siege d'Antioche, p. 650, fait semblant de prendre de meilleurs sentimens pour S. Chrysostome, p. 652. 653. 657.

Acoris quartier d'Egypte, p. 443. 530. 809.  
 Ad monastere de S. Epiphane en Palestine, p. 489.

Adrien I. veut introduire partout le rit Romain, p. 305.

Adultere également défendu aux hommes & aux femmes, p. 411. 642.

Adygin ou Igin Ev. de Cordoue, denonce, puis suit les Priscillianistes, p. 197.

Acce l'athée depofé du diaconat, p. 525.

Acce de Lydde, p. 490.  
 Affi Ev. d'Oxyrinque, p. 723. 804.  
 S. Agape Ev. de Novare, p. 259, succede à S. Gaudence, p. 260.  
 Agapes, festins de charité dans les eglises, p. 571.

Agapet Ev. de la Pouille, p. 629.  
 Agathon solitaire. V. son titre p. 418.

S. Agnan Ev. de Besançon, p. 465.  
 Ste Agnès apparoist à Saint Martin, p. 532. 563.

Agnès Abbesse à Poitiers au VI. siecle, p. 547.

Agreco Prestre, p. 361.  
 S. Agricole : S. Ambroise transfere son corps en 393, p. 249.

Agricole Prefet des Gaules, p. 683.  
 Acrippa disciple & successeur de S. Eusebe de Teledan, p. 482. 802.

Alains appelez en 383 contre les Juthonges, p. 155. 619.

Alarie entre en Italie en 400, p. 585. 586, abolit les sacrifices de Cerès à Eleusine, p. 412.

Il possedoit des terres en Pannonie &c. p. 623. Il prend & pille Rome en 410, p. 611. 645.

Albin solitaire, p. 22. 46. 719, consulté par Evagre, p. 375, va voir S. Jean de Lycople, p. 376.

Albin à qui S. Ambroise a écrit, p. 305.

Albine bellefille de Ste Melanie, p. 603, quitte Rome, p. 620, va en Afrique, p. 611.

Aldre Ev. du Mans au IX. siecle, p. 307.  
 Alexandra recluse pres d'Alexandrie, p. 392. 595.

Alexandre Prestre de Rome deputé à Milan contre les Jovinianistes, p. 228. 364.

S. Alexandre Martyr à Trente, p. 267. 399: Son histoire, p. 543. 548. 586. 761. 812.

Alexandre solitaire disciple d'Agathon, p. 418. 426.

Alexandre Evêque d'Antioche en 414 &c. p. 239. 540, donne la paix à l'Eglise &c. p. 650. 656. 830. Sa mort, p. 656. 831.

S. Alexis, son histoire sans apparence de verité, p. 666. 834.

Alone solitaire, p. 425. 427.

Altiman Ev. de Trente en l'an 1120, p. 550.

S. Alype est baptisé par S. Ambroise le 24 d'avril 387, p. 193.

*Alype* Gouverneur de la Thebaïde, visite S. Jean de Lycople, p. 23.

*Amaric* Eveſque de Nice aſſiſte au Concile d'Aquilée en l'an 381, p. 128.

*Amarico* Chambellan, p. 710.

S. *Amand* Archeveſque de Bordeaux, p. 522. V. ſon titre p. 553. 815. Saint Paulin luy écrit, p. 522.

S. *Amand* Eveſque de Straſbourg ou de Maſtriçt, p. 454.

*Amand* peureſtre Preſtre de Rome, p. 533.

*Amaque* Soudiacre de S. Delphin, p. 522.

*Amaſie* metropole de l'Helénopont, p. 408.

S. *Amateur* Eveſque d'Auxerre, va à Lutun, p. 678. 835. 2.

*Amathonte*, ville de Cypre, p. 520.

*Ambarvalia* feſte de payens, p. 544.

*Amboiſe*: S. Martin y détruit un temple, p. 319.

*Ambroſe* Prefet des Gaules, pere de Saint Ambroſe, p. 50. 720.

S. *Ambroſe* Eveſque de Milan &c. V. ſon titre p. 78. Son reſpect pour S. Simplicien ſon pere ſpirituel, p. 398. Il ſe ſepare des Eveſques qui avoient demandé la mort des Prifcillianiſtes, p. 325. 361. 687. Il condanne les Jovinianiſtes, p. 365, demande un Concile œcumenique à Alexandrie, p. 529. 537. 538, donne des reliques à S. Martin, p. 330, envoie des miniſtres à S. Vigile de Trente, p. 543, qui le prie de le conduire dans ſon miniſtere, p. 542. Il preſſe S. Gaudence d'accepter l'epiſcopat de Breſſe, p. 582. On trouve ſon nom dans les diptyques d'Arles, p. 686.

*Ambroſe* d'Alexandrie diſciple de Didyme, p. 397.

S. *Ambroſe* Eveſque de Sens, p. 450.

*Ambroſiaſter*, ouvrage mal attribue à Saint Ambroſe, p. 297.

*Ambroſie* vierge, petiteſſe de Saint Euſèbe Eveſque de Boulogne, p. 105. S. Ambroſie écrit pour elle ſes livres ſur les vierges, p. 107.

*Amene* poete inconnu, p. 820. 1.

*Amiens*: on baſtit un monaſtere au lieu où S. Martin revêtit J. C. p. 311.

*Amié*: ſa tendreſſe croiſt dans les larmes &c. p. 119 plus forte entre les vrais Chretiens qu'entre des parens, p. 271.

*Ammon* fondateur & Abbé du monaſtere de Teledan, p. 480. 481.

*Ammonothas* ſolitaire pres de Peluſe, p. 458.

*Ammon* ſolitaire, p. 22, va voir S. Jean de Lycople, p. 376, ſe coupe une oreille pour n'eſtre point Eveſque, p. 378. 719.

S. *Amphiloque* Eveſque d'Icone, condanne les Meſſaliens, p. 533.

*Anaſtaſe* Pape confirme à Anyſe le vicariat d'Illyrie, p. 157. 631. Les Africains luy deputent en l'an 401, p. 558. Il écrit à S. Veneré, p. 559. Sa mort, p. 629. Translation de ſon corps, p. 656.

*Anaſtaſe* de Theſſalonique, p. 158.

*Anatole*, ſol. de Sinai, p. 384.

*Anatole* moine de S. Clair, p. 352.

*Anatole* écrivain en notes, p. 507.

*Ananias* canton du diocèſe de Trente, p. 542.

*Anazarbe*, ville de Cilicie, p. 5.

S. *André* Apôtre, ſa feſte celebrée à Milan le 9 de may, p. 167.

*André* ſolit. p. 458.

*Aneme* Eveſque de Sirmich vers 380, p. 123, élu & ordonné par Saint Ambroſe, p. 736. 1, aſſiſte au Concile d'Aquilée en 381, p. 128. 130, & à celui de Rome en 382, p. 147. 730. 2. 736. 739.

*Antheme* Prefet & Conſul en l'an 405 &c. p. 478.

*Anthropomorſites*: il y en avoit beaucoup de moines en Egypte, p. 55. 494.

*Antidicomariantes* heretiques: S. Epiphane les combat, p. 509.

*Antigone* Senateur pere de S<sup>te</sup> Euphrasie de Conſtantinople, p. 50. 724.

*Antioch*: grandeur de cette ville, p. 532. 654. Sedition contre Theodoſe, p. 534. 536.

Faux Concile rejeté par S. Innocent, p. 638. Preſtres d'Antioche écrivent à ce Saint p. 640.

*Antioque* de Ptolemaïde, p. 650.

*Antioque* Abbé écrit ſous Heraclius, p. 380.

S. *Antoine* loue S. Paphnuce, p. 45, viſite Didyme, p. 390. 722.

S. *Antonin*, Martyr de Plaiſance &c. p. 106.

*Antonin* d'Ephèſe denoncé à Saint Chryſoſtome, p. 25.

*Anyſe* Ev. de Theſſalonique: ſon hiſtoire, p. 155. 158. Sirice le fait ſon Vicaire en Illyrie, p. 361. 352. 624. Le Concile de Capoue luy renvoie le jugement de Boraſe, p. 237, qu'il condanne &c. p. 241. S. Innocent luy mande ſon election &c. p. 631, il écrit pour Saint Chryſoſtome, p. 640. Sa mort, p. 829.

*Apelle* Preſtre ſolitaire & ferrurier, p. 442. 443.

*Apo*: Eveſque de Reims, p. 464.

S. *Aphraim*, ſolit. V. ſon titre p. 477.

*Apurim*: Preſtre d'Afrique, p. 700.

*Apollinaire* heretique: S. Ambroſe écrit contre luy, p. 143, mais apparemment après 382, p. 144. Le Concile d'Italie en demande un general pour le juger, p. 145. S. Epiphane l'epargne, p. 504. Il fait Vital Eveſque de ſon parti à Antioche en l'année 376, p. 509. 510.



*Apollinaristes* heretiques sectateurs d'Apollinaire, p.504.509.510.531.

S. *Apollon* Abbé en Thebaïde. V. son titre p.35.722.

*Apollon* solitaire des Cellules, p.41.722.

*Apollon* solitaire de Sceté, p.41.722.

*Apollon* solitaire de Nitrie, p.42.

S. *Apollone* Senateur Martyr sous Comode, p.40.

S. *Apollon*: Diacre Martyr sous Diocletien, p.40.

S. *Apothyme* Eveque d'Angers, p.355.

*Apparitions* de Saint Jean de Lycople à une dame, p.19-21, de S. Ambroïse après sa mort, p.266.267, de la S<sup>te</sup> Vierge, S<sup>te</sup> Thecle, & S<sup>te</sup> Agnés, p.322, de S. Martin, p.340.341, & de divers Saints à Autun, p.675.

*Apronien* converti par S<sup>te</sup> Melanie, p.607.

*Aquilée* metropole de la Venecie & de l'Istrie, p.730-732, appellée seconde Rome, p.825.827. Gloire du Clergé d'Aquilée sous Saint Valerien, p.621. Il s'y tient un Concile pour l'Eglise d'Antioche, p.528.529.

*Ambroïse* General mange chez S. Ambroïse, p.95, son credit sur les troupes, p.243, il fait mourir Valentinien II, p.245, donne le titre d'Empereur à Eugene, p.246, fait la guerre aux François, p.247, menace S. Ambroïse, & est vaincu, p.251.

*Arbo*: Prefet de Rome, S. Martin guerit sa fille, p.320.

*Arca*: Empereur est Consul en 392, 396, p.255.512, possédoit l'Illyrie orientale, p.623, chasse Saint Chrysofome de Constantinople &c. p.636.643, ordonne la demolition des temples de Gaza, p.710.845.

*Archanaudus* Diacre d'Angers, p.785.

*Archidame* Prestre de Rome, p.647.701.

*Arconiques* heretiques, p.491.

*Arem* solitaire fort austere, p.32.

*Argent*, c'est une folie de se faire des ennemis pour de l'argent, p.271.

*Arnthie* Consul en 372, p.7.

*Arisé* Eveque de Nantes ordonné par S. Martin, p.337-356.

*Arles*, appellée la petite Rome des Gaules, p.682, n'est point originairement metropole, p.581-684.837.838. Vienne luy cede une partie de sa province, p.685. Zosime veut luy soumettre la Viennoise & les deux Narbonnoises, p.693. Les Eveques s'y opposent, p.695.

*Armenie* fait Eveque de Tours, p.690.

*Armes*, ceux qui ont porté les armes ne peuvent estre Clercs, p.632.

S. *Arpylas* Got, solitaire & Martyr, p.4.

*Arquebe* solitaire de Diolque, p.33.

*Arquebe* Eveque de Panephyse, p.34.

*Asface* intrus sur le siege de Constantinople, p.637-640.

Saint *Arfene* evite la vue des hommes par l'Esprit de Dieu, p.69, il s'entretient avec Evagre de Pont, p.374.418.457.729.

*Arfise* solitaire de Nitrie, p.595.

*Arnone* bourg d'Auvergne où va S. Martin, p.336.

*Arvand* condamné à mort &c. p.221.

S. *Asclepas* Eveque de Gaza, p.706.

*Asiole* Eveque de Theffalonique, envoie le corps de S. Sabas à S. Basile &c. p.8.717.2, instruit le Pape de l'intrusion de Maxime, p.148.742.2, assiste au Concile de Rome en 382, p.147.730, où il fait connoissance avec S. Ambroïse, p.152.743, meurt en l'an 384, p.156. C'estoit un homme de priere, p.270.

*Afetes* solitaires, p.310.

*Asfelle* Prestre de Rome, p.700.

*Astere* sophiste, apostat, & Arien, p.405.407.

*Astere* sophiste Eveque Arien, p.407.

*Astere* de Scythople, p.407.799.

S. *Astere* Eveque d'Amasee dans le Pont. V. son titre p.405.517.

S. *Astere* de Petra dans l'Arabie, p.407.

*Astere* Abbé de Gindare, p.407.

*Astere* de Crete, p.705.

*Astere* Eveque de Trente, p.812.

*Astyle* dans l'Eglise: Dieu en punit le violement, p.255. Respect des Rois; mesmes pour celui de S. Martin, p.345.

*Ataulphe* Prince Got, p.623.647, pille l'Italie, les Gaules &c. p.555. Alaric le fait venir de Pannonie, p.623.

*Atharic* Roy des Gots persecute les Chrétiens, p.39.

S. *Athanasie*: son affection pour Didyme, p.389.390, S. Epiphane le consulte, p.477, il soutient l'Eglise de Suedres, p.502, S<sup>te</sup> Melanie le voit, p.505.525.

*Athanasie* Eveque Arien de Scythople, p.799.1.

*Atharide* Prince Got, martyrise S. Sabas, p.6.

*Attique* intrus sur le siege de Constantinople, p.239, on force le monde de communiquer avec luy, p.586-589. Le Pape se sépare de sa communion, p.641, est forcé de rétablir S. Chrysofome dans les diptyques, p.654.658, se réunit à l'Eglise Romaine, p.660.831.

*Attale* Prestre Arien, assiste au Concile d'Aquilée en l'an 381, p.129, & y est deposé, p.137.

*Avarice*; sa dureté, cruauté &c. p.261.271.273.

S. *Audas* Martyr de Perse vers l'an 420, p.202.

*Audonce* Eveſque d'Eſpagne écrit pour la foy, p. 242.

*Audio* hereſiarque étend ſa ſecte chez les Gots, p. 2494.

*Aveugle* guéri par des reliques de Martyrs, p. 547. 267.

*S. Auguſtin* vient à Milan où il eſt converti par *Saint Ambroïſe* &c. p. 159. 160. 398. 744. 745, eſt baptizé par luy le 24 d'avril 387 &c. p. 193, il admire une parole bien remarquable de *Saint Ambroïſe* ſur ſa mort, p. 263, reſpecte les écrits de ce *Saint*, p. 286, eſtime la vie de *S. Martin*, p. 342, porte *Paulin* à écrire celle de *S. Ambroïſe*, *Ibid.* Il écrit à *S. Pammaque*, p. 379, à *Saint Paulin* ſur *S<sup>te</sup> Melanie* &c. p. 608. 609, à la jeune *Melanie* &c. p. 611. Le Pape *S. Innocent* luy écrit, p. 629. 630. 647, il écrit au Pape *Zoſime*, p. 700. On trouve ſon nom dans les diptyques d'Arles, p. 685.

*S. Auguſtin* Eveſque de *Cantorbery*, p. 350.

*Avite* niece de *Melanie*, p. 607.

*Aviton* Comte, homme cruel adouci par *S. Martin*, p. 335.

*Aumofnes*; éviter de diſtribuer celles des autres, p. 420, n'en pas recevoir de ceux qui n'en donnent pas pour Dieu, p. 472. *Saint Pammaque* fait de grandes aumofnes après la mort de ſa femme, p. 570. 571. Dieu rejette les prieres de ceux qui rejettent celles des pauvres, p. 585. Aumofnes de *Saint Exupere* de *Toulouſe*, p. 618. Joindre l'aumofne au jeûne, p. 716.

*Aurole* Diacre ami de *S. Sulpice*, p. 340.

*S. Aurole* Eveſque de *Carthage*, p. 629. 665. *S. Innocent* le conſulte ſur la Paſque, p. 647. 850.

*Aurelien* Eveſque Eſpagnol, p. 561.

*Anſelme* Prêſt. du *Pretoire*, engage *Saint Martin* à prier pour un canton du diocèſe de *Sens*, p. 317.

*Auſturien* ou *Auſturien* barbares, p. 727.

*Auxence* Eveſque *Arien* de *Milan* durant pres de 20 ans &c. p. 88. 89, chaſſe *S. Martin* de *Milan*, p. 312, meurt en 374, p. 89. 733. 1, ſon nom oublié ou deſeſté peu après, p. 94.

*Auxence* ou *Mercurin* Eveſque *Arien* à *Milan*, p. 745. 1, y trouble l'Egliſe, p. 165. 166, y écrit & dicte une loy *Arienne*, p. 178, demande à conſeſter avec *S. Ambroïſe* devant l'Empereur, p. 184. 730. 745-749.

*Auxence* *Jovinianiſte* condanné par *Sirice*, p. 228.

*Auxente* Ev. de *Mopſueſte* en *Cilicie*, p. 5.

*Auxilius* Eveſque d'Angers, p. 555.

## B

**B** *Aller*: pourquoi on fait la croix quand on batte, p. 373.

*Barbation* moine de *Milan*, apoſtat & he-

retique, p. 229-231. 753, trouble l'Egliſe de *Verceil*, p. 258.

*S. Barlaam* Preſtre, hiſtoire fort ſuſpecte, p. 475. 476.

*Barcas* diſciple de *S. Porphyre* de *Gaza*, p. 705, qui le fait *Diacre*, p. 707. Son zele un peu violent, p. 844. 845.

*Basile* d'Ancre ſe ſepare des *Ariens*, p. 404.

*S. Baſile* Ev. de *Ceſarée*, répond & s'unit à *S. Ambroïſe*, p. 99, qui le ſuit dans ſon *Hexameron*, p. 287, il ordonne *Lecteur Evagre* de *Font*, p. 369, écrit à *S. Epiphane*, p. 511. 512; *Aſcole* luy envoie le corps de *S. Sabas* Martyr, p. 8717, *S. Gaudence* viſite ſes nieces, p. 581. 1

*Basile* Eveſque aſſiſte au *Concile* de *Rome* en 382, p. 147.

*Basile* Eveſque de *Capoue*, p. 522.

*S. Baſilée* Eveſque d'*Amalée*, p. 459.

*S. Baſſim* Eveſque de *Lodi*: ſon hiſtoire incertaine, p. 131. Il aſſiſte au *Concile* d'*Aquilée* en l'an 381, p. 129, peuteſtre à celui de *Rome* en 382, p. 147. à celui de *Milan* en 390, p. 229, à la mort de *S. Ambroïſe*, & a une viſion, p. 254. 280.

*Baſſien* Preſtre de *Tarragone* ſous *Himer*, p. 358.

*Basile* bellemere de *S. Sulpice*, p. 340.

*S. Bathuſe* Preſtre *Got* & Martyr, p. 4.

*Batteſme*; ne ſe doit donner aux adultes en ſanté qu'à *Paſque* & la *Pentecoſte*, p. 358. On recitoit à *Rome* au jubé ſa profeſſion de foy, p. 403. Nouveaux baptizez voient *Saint Ambroïſe* après ſa mort, p. 265. L'obligation de l'adminiſtrer tous les jours, oblige les Preſtres & *Diacres* à la continence, p. 632. 642. Traitez de *S. Nicetas* ſur le batteſme, p. 626. Batteſme des heretiques, p. 358. 648. 673.

*Bauton* Comte *François*, genereux, fidele, & deſintereſſé, p. 155, mais peuteſtre payen, p. 162. appelle les *Huns* contre les *Jurthonſes*, p. 744.

*Baudouin* Marquis de *Flandre*, p. 463.

*Beſnude* peuteſtre *Paphnuce*, p. 45.

*Benevole* ſecrtaire d'Etat, ſacrifie genereuſement ſa fortune à ſa foy &c. p. 176. 177, engage *S. Gaudence* à mettre quelques ſermons par écrit &c. p. 583. 584.

*Benozetin* ſolitaire tres patient, p. 376.

*Berode* écrit ſur le rit *Ambroſien*, p. 732. 2.

*Berthe* Reine d'Angleterre, p. 350.

*Berſançon*: ſes premiers Eveſques, p. 464. 455.

*Befandone* village de *Paleſtine*, p. 487.

*Befarion* ſol. predu la deſtruction des temples en *Egypte*, p. 18, ſa grande charité pour les pauvres, p. 61, ſon eminent vertu, p. 418.

*Befor*, torrent pres de *Gerares* en *Paleſtine*, p. 453.

*Beſes* peuples ſauvages , p.623.  
*Bethel* village de Paleſtine , p.518.  
*Biare* ſolitaire fort diſcret , p.459.  
*Bigames* ne peuvent eſtre Clercs , p.359.  
 350.628.632.636, l'eſtoient en Illyrie , p.642. Qui epouſe une veuve eſt reputé bigame , p.648.  
*Bire* peu , moyen d'abatre le corps & de pouſſer les illuſions du demon , p.372.  
*Boniſace* Preſtre de Rome , puis Pape , p.641. 653.678.696.  
*Bonoſe* Eveſque de Naiſſe ou de Sardique , p.755, accusé au Concile de Capoue , p.236, renvoyé au jugement des Eveſques voiſins , p.237, condanné , il fait ſchiſme &c. p.239-243. Sirice le laiſſe juger aux Eveſques de Macedoine , p.365.645. On reçoit avec peine les Clercs ordonnez par luy , p.648.649.687. 754.756.  
*Boſſiaques* heretiques : ce qu'on en dit , p.242.243.648.  
*Bordeaux* ; metropole de la 2<sup>e</sup> Aquitaine , p.522.  
*Botheric* General d'Illyric tué à Theſſalonique , p.200.  
*S. Brice* diſciple de S. Martin , p.351, ſuccede à ce Saint , dont il s'eſtoit moqué , p.333, baſtit une eglife ſur ſon tombeau , p.344. Son hiſtoire , p.687-691.838-840.  
*St<sup>e</sup> Brigide* vierge en Beauvaiſis , p.783.2.  
*St<sup>e</sup> Brice* vierge en Touraine , p.783.2.  
*Saint Britton* Eveſque de Treves , p.730.2, aſſiſte au Concile de Rome en l'an 382 , p.147, meurt en 386 , p.326.  
*S. Brunon* Archeveſque de Cologne , p.818.2.  
*Bubale* fauxſaire de Macedoine , p.661.  
*Byſe* moine à qui S. Chryſoſtome écrit , p.616.

C

**C***Alaborra* ville de l'Audience de Caragocce , p.561.  
*Calare* partie du deſert de Sceté , p.64, fort cloignée des pays habitez , p.444.  
*Calerde* ville de Syrie , p.150.  
*Calligone* grand Chambellan menace Saint Ambroïſe , & eſt puni en 387 , p.175.291.  
*Callinique* chateau : les Chrétiens y brulent une ſynagogue , p.200.753.  
*Cælixie* II. veut ſoumettre ſept provinces à Vienne , p.683.  
*Camai* ſolit. p.459.  
*Cande* : S. Martin y baſtit une eglife , p.319, & y meurt après avoir paciſié le Clergé : p.338, il s'y fait depuis beaucoup de miracles , p.340.  
*Candide* Arien ami de Victorin , p.404. 408.

*Candide* Eveſque , porte à Auyſe une lettre au Pape Sirice , p.157.362.  
*Candide* de Rouen , p.674.  
*Capoue* , il s'y tient un grand Concile en l'an 391 , p.234-237.365.536.753.  
*Capriſ* Chrétiens convertiſſent les Gots , p.3.  
*Caragocce* ville d'Eſpagne , p.561.  
*Cadarmas* Exorcifte , p.522.553.558.  
*Carion* ſolitaire , pere de Zacarie ſolitaire , p.76.77.  
*Carpaffe* ville de Cypre , p.520.  
*Carpathe* iſle pres de Crete , p.520.  
*Carprociens* heretiques inſames , p.488.  
*Carraric* Roy de Galice Arien , converti à la foy Catholique , p.349.  
*S. Caſſien* Martyr à Imola , p.564.565.  
*S. Caſſien* Eveſque d'Aulun &c. p.675, arreſte des proceſſions d'idolâtres , p.39. Tour ce qu'on en dit faux ou incertain , p.835.  
*Caſſien* Diacre & peuteſtre depuis Preſtre , viſite divers ſolitaires , p.30.33.57.440.729, vient à Rome pour S. Chryſoſtome , p.640, travaille à rétablir ſa memoire & la paix de l'Eglife , p.652.653.  
*Caſte* Diacre de Milan , p.263.279.  
*Caſtule* Preſtre Arien à Milan en 385 &c. p.169.  
*Cataphryges* ; S. Innocent les chaſſe , p.631.  
*Cecilien* Archidiaque de Carthage , p.80.  
*Cecilien* Prefet d'Italie , p.647.  
*S. Celar* , S. Ambroïſe trouve ſon corps à Milan , & en fait la tranſlation , p.255.551.  
*Celeſte* Pelagien , p.691.  
*Ceſtin* Diacre de Rome , puis Pape , p.661, pourſuit les Novatiens , p.631.695, commet S. Cyrille pour agir contre , p.659, reçoit S. Brice chaſſé de Tours , p.690, & Tuence anathematizé par Zoſime , p.695.  
*Celbat* V. Continence.  
*Ceſe* payen du II. ſiecle , p.552.  
*Ceſe* traduit la conference de Jaſon &c. p.551.552.  
*Chant* établi à Milan par Saint Ambroïſe , p.183, à Antioche par S. Flavien , p.525.  
*Chapelle* , d'où ce nom vient , p.348.  
*Charges* : S. Ambroïſe ne veut y avancer perſonne , p.96.  
*Charité* de S. Ambroïſe , p.271.272.614.  
*Charlemagne* veut introduire partout le rit Romain , p.305.  
*S. Charle* Archeveſque de Milan , tranſfere les reliques de S. Victor & S. Saire , p.120, & de S. Simplicien & d'autres SS. Martyrs , p.401.547.550.559.  
*Chartres* : Saint Martin y fait des miracles , p.333.

*Chateau-renard* au diocèse de Sens : on y à S. Pávace Evêque du Mans , p.308.  
*Chermer* Chanoine d'Angers , écrit les miracles de S. Maurille , p.356.  
*Chiffeau* : Saint Martin y bastit une eglise , p.319.  
*Chrétien* ne doit mourir que sur la cendre , p.338.  
*S. Chromace* Prestre , depuis Evêque d'Aquilée , y assiste au Concile en 381 , p.129 , Saint Ambroise luy écrit , p.291. S. Chrysofome deposed luy écrit , p.638.  
*Chryse* ermite , p.457.  
*Chrysofome* . V. Jean.  
*Cibele* déesse renversée par Saint Simplicie , p.676.677.  
*Cibyre* ville de Carie : l'eau d'une fontaine s'y changeoit en vin , p.491.  
*Cierge* pascal , p.563.702.  
*Cithariste* paroisse d'Arles , p.694.  
*S. Clair* disciple de S. Martin , p.331 , & un des plus celebres , p.352.781.  
*Clarus* Gouverneur de Palestine , p.714.  
*Clauden* frere de Saint Vigile de Trente , p.549-551.811.  
*Claudomagne* , bourg entre le Berri & la Touraine , p.332.  
*Clemon* instigateur des crimes de Moysè le voleur , p.727.1.  
*Clergé* , ceux qui n'y doivent pas estre admis , p.359.360.628.632.648. Qualitez que doivent avoir ceux qu'on y reçoit , p.629.633.642.686-700.  
*Clermont* : les Senateurs vont audevant de S. Martin , p.335.  
*Clotaire I.* rebastit l'eglise de S. Martin à Tours , p.345.  
*Cocabe* lieu infecté d'heretiques , p.490.  
*Callius* Evêque de Verceil en 415 , p.259.  
*Coire* ville des Grisons , p.685.  
*Colere* : remede contre la colere , p.430.431.  
*Collyridiens* heretiques , p.509.  
*Communion* appelée la reconciliation , p.34. S. Apollon exhorte ses moines à communier tous les jours , p.38. Ils communioient vers les trois heures du soir , p.37. La communion accordée à la mort à tous penitens , p.642.643.  
*Competens* : catecumes qui se dispoient au baptesme , p.169 , donnoient leurs noms avant le Carême , p.242.  
*Conciles* : Concile de Tours en 461 , p.345. Le 7<sup>e</sup> Concile loue beaucoup les écrits de S. Epiphane , p.492.  
*Conciles* : leur necessité , p.640. Concile de Cologne en 346 , p.577 , d'Arles en 353 , p.583 , 684 , de Beziers en 356 , p.684 , de Paris , *ib. id.* de Valence en 374 , p.677.683.684. d'Aqui-

lée en 381 , p.126-140.685.788 , à Rome en 382 , p.147.313 , à Constantinople en l'an 382 , p.148 , à Rome en 386 , p.362 , à Capoue en 391 , p.234-237.365.536.753 , à Nisime en l'an 393 , p.332 , à Turin vers 400 , p.679-690 , à Tolède en 400 & 405 , p.634 , à Carthage en 404 , 405 , 497 , *ibid.* de Naccedoine en 414 , p.643 , à Diopolis en 415 , p.691.715 , à Tele ou Zelle en Afrique en 418 , p.313 790-793 , de Riés en 439 , p.685 , d'Orange en 441 , *ib. id.* de Tours en 461 , p.545 , & en 570 , p.347.

*Concorde* Evêque d'Arles , p.686.

*Concordie* vesale , eleve une statue à Pretextat , p.164.

*Confession* des pechez combien necessaire & avantageuse , p.272.

*Confirmation* : les Evêques seuls la peuvent donner , p.662.

*Conopi* Prestre de Pisidie , p.503.

*Constant* Evêque d'Italie chargé de l'Eglise d'Imola , p.88.111.130.

*Constant* Evêque de Scythie , assiste au Concile d'Aquilée , p.128.

*Constant* Evêque d'Orange , assiste au Concile d'Aquilée en 381 , p.128 , & depuis à un Concile de Milan vers 390 , p.130.229 , & à celui de Turin , p.685.

*Constance* Patrice , p.683 , protege Patrocle , p.692.696.

*Constantin* Empereur , p.675 , originaire de Naïsse , p.622 , défait les Sarmates & les Gots , p.2 , reçoit beaucoup de Gots Chrétiens , p.3 , favorise fort la ville d'Arles , p.682.

*Constantin* tyran , p.691.

*Constantine* ville d'Arles , p.683.

*Continenes* : miracle d'un homme qui la gardoit avec sa femme , p.439.440. Pourquoi les Prestres & les Diacres y sont obligez , p.632.642.686.

*S. Corentin* Evêque de Quimper , p.337.356.357.787.

*Cornelle* Evêque de Sirmich en l'an 392 , p.123.622.

*Courtesane* convertie par l'Abbé Scrapion , p.61.62. Autre courtesane convertie par un Soudiacre , p.443.444.

*Crucifixes* : se conformer aux indifferentes des lieux où l'on est , p.95.

*S<sup>te</sup> Crescencie* , p.800.

*Crescent* Prestre de Rome député de Sirice à Milan , p.228.354.

*S. Crescent* Soudiacre de Florence , p.758.1.

*Crescent* exilé pour ses crimes &c. p.256.

*Crimmeis* , on peut demander leur mort , p.642.

*Croix* : troupe de payens arrêté par le signe de la Croix , p.317. Pourquoi on le fait quand on baille , p.373.

*Crone* est visité par divers autres solitaires, p. 46. 376, avoit un disciple nommé *Isaac*, p. 38. 375. 447.

*Crispion* Archidiacre de S. Epiphane, p. 498.

*Cucuse* ville d'Armenie, p. 639.

*Curies* : ce que c'estoit, p. 206-208.

*Cybeste* ville d'Armenie, p. 457.

*Cynoge* Conseiller d'Etat, p. 711.

*Cypre* : ne dependoit point du patriarcat d'Antioche, p. 655.

S. *Cyprien* Martyr, p. 551. 564.

*Cyriaque* Eveque d'Idanes en Cilicie en l'an 382, p. 150.

*Cyriaque* Eveque de Synnade se refugie à Rome, p. 640.

*Cyriaque* Diacre, p. 639.

*Cyriaque* Soudiacre d'Illyrie, p. 649.

Saint *Cyrille* de Jerusalem, reconnu par le Concile de Constantinople en 382, p. 150.

S. *Cyrille* d'Alexandrie: *Acace* luy écrit sur Saint Chrysostome, p. 653, dont il a peine de mettre le nom dans les diptyques, p. 657-659. 685. 831.

*Cythere* député d'Occident pour S. Chrysostome, p. 587.

## D

**L** *Dace* ruinée depuis 376, p. 622.

*Dalmace* neveu de Constantin, Consul en l'an 333, p. 729. 1.

*Dalmace* Tribut, somme Saint Ambroise de conférer avec Auxence, p. 184.

*Dalmacie* avoit Salone pour metropole, p. 732. 1.

*Damasé* Pape, envoi, dit-on, S. Simplicien à S. Ambroise, p. 97. 398. Le Concile d'Aquilee écrit pour luy à Gratien, p. 138. Les Priscillianistes ne peuvent le surprendre, p. 141.

Il envoi à S. Ambroise la requeste des Senateurs Chrétiens contre l'autel de la Victoire, p. 152, écrit à Ascole sur Maxime le cynique, p. 742. 2, fait Anyse son Vicaire en Illyrie &c. p. 157. 509. 531. Sirice luy succede, p. 357.

*Daniel* solitaire, Prestre de Sceté eminent en vertu, p. 55.

*David* Abbé de Taledan, p. 482. 802.

*Decence* Eveque d'Eugubio, consulte le Pape Innocent, p. 651. 662.

*Decent* Florentin, loge Saint Ambroise qui guerit & ressuscite son fils, p. 250.

*Decretale*, la premiere reconnue veritable est de Sirice, p. 359 360.

*Defenseur* Eveque d'Angers, p. 355, s'oppose à la promotion de S. Martin, p. 315.

S. *Delphin* Eveque de Bordeaux. V. son titre p. 521, baptize S. Paulin, p. 553, fait écrire à S. Venere, p. 558, assiste au Concile de Caragoce vers 380, p. 684, meurt vers 402, p. 554.

*Hist. Eccl. Tom. X.*

*Demetre* Eveque de Pessinonte, va à Rome pour Flavien d'Antioche, p. 539, porte à S. Chrysostome deposé les lettres du Pape Innocent, p. 638, revient à Rome pour ce Saint, p. 640.

*Demetriade* : Pelage luy écrit, p. 630. La lettre 33 dans S. Ambroise à Demetriade n'est pas de luy, p. 303.

*Demon*, veut tromper S. Martin & S. Clair, p. 331. S. Martin le confond à sa mort, p. 338.

S. *Denys* Eveque de Milan, p. 179. 735.

*Denys* Eveque apparemment d'Egypte, jeté dans le Nil, p. 17.

*Deposits* : fidelité inviolable à les conserver, p. 275.

*Detachement*, n'avoir rien qu'on ne veuille donner aux autres, p. 421.

*Diacres*, Theodose exemte les anciens des curies, p. 208, obligez à la continence, p. 358. 352. 363. 532. 642, quand ils peuvent baptizer, p. 673.

*Diaconesses* : Theodose veut qu'elles aient 60 ans &c. p. 231. 235. 715.

*Dième* Eveque d'Espagne, p. 635.

*Dième* fils de l'Eveque Symphose, Prestre &c. p. 223.

*Dulier* Eveque de Nantes, p. 356.

*Didyme* l'aveugle &c. V. son titre p. 387. 505. 595. 736. 796.

*Dimanche*, jour ordinaire des ordinations, p. 694.

*Dimarites*, les mesmes heretiques que les Apollinaristes, p. 504.

*Diodore* Eveque de Tyr, p. 807. Apollinaire veut le déposer, p. 511. S. Epiphane fait un traité pour luy, p. 513. 807. 2.

*Dodore* Eveque de Tarse, p. 478, avoit soutenu l'Eglise d'Antioche estant laïque, p. 524. 525. S. Melece le fait Prestre, p. 526. 811. Il ordonne Flavien Eveque d'Antioche, p. 528. Le Concile de Rome en 382, ne veut point communiquer avec luy, p. 148. 530. Il rente quelque temps après dans leur communion, p. 537.

*Diogene* Eveque de Genes, assiste au Concile d'Aquilee en 381, p. 129.

*Diogene* Eveque peutestre de Seleucobe, p. 653.

*Diolque* ville d'Egypte, p. 33.

*Diolque* desert sur le bord de la Mediterranée, p. 443.

*Dizcore* Eveque d'Hermopole, p. 595, visite Benjamin solitaire, p. 375.

*Dioscore* de Nequistas, p. 469.

*Dorce*, permis seulement en cas d'adultere, p. 411. C'est un adultere de se remarier après le divorce, p. 642.

*Dizomen* Soudiacre, p. 649.

R R r r r

*Dom'n ou Domin* Evêque de Grenoble, assiste au Concile d'Aquilée en 381, p.128.  
*Domitien* Evêque d'Angers en l'an 570, p.347.463.  
*Domitien* Prestre de Constantinople, vient à Rome pour S. Chrysostome, p.640.  
 S. *Domitien* Evêque de Chalons, p.462.  
*Domin* ministre de Valentinien II, député vers Maxime en 387 &c. p.198.  
 S. *Domnole* Evêque du Mans, loue Saint Martin, p.347.  
*Donai* Prestre de Milan, medit de Saint Ambroise & est puni, p.267.  
 S. *Donatien* Evêque de Chalons, p.462.453.  
*Donatien* Evêque de Telepte, p.791.792.  
*Donatien* Evêque de Zele, p.792.1.  
 S. *Donatien* Evêque de Reims, p.463.  
*Donatistes*, schismatiques d'Afrique, p.362.579.633.634.683.  
 Les sept *Dormans* de Marmoutier, histoire fabuleuse, p.310.354.771.  
*Dorothee* Prestre député d'Orient en Occident, p.100.  
*Dorothee* Evêque Arien d'Antioche, p.531.  
*Dostithe* Evêque de Seleucie transferé à Taric, p.654.  
*Dulas* disciple de Besarion, p.61.  
*Dusclie* Evêque de Verceil en 415, p.259.

E

**E** *Bbon* Evêque de Reims, p.453.  
*Ebregisile* Evêque de Cologne en 590, p.557.818.  
*Ebonites* heretiques, p.490.  
*Ecclesiastiques*: jeunes Clercs sous un Diacre, p.80.253.359.360.362. Clercs suspens ou punis pour des gestes & des demarches indecentes &c. p.277. S. Ambroise se plaint de ce qu'on les obligeoit aux curies, p.205. Saint Innocent Pape travaille à les en faire exempter, p.631. V. Clergé.  
*Ecriture sainte*: obligation de la mediter, p.270. Son utilité & sa necessité, p.514.515.  
*Edeje* Diacre d'Alexandrie, p.654.659.  
*Egemon* Evêque d'Autun, p.676.836.1.  
*Eglise*: sollicitude de St<sup>e</sup> Marcelline pour les affaires de l'Eglise, p.84. Esprit de l'Eglise pour les biens temporels, p.114.  
*Eglise* basilique, grande enceinte, p.184.  
*Egyptien* inâdele, invoque Dieu & calme une tempeste, p.335.  
*Eleuthempe* ville de Palestine, p.487.  
*Elic*: un fourbe veut passer pour ce prophete, p.331.  
*Elve* economie de Sceté, p.59.418.439.  
*Elvide* Evêque ami de Saint Chrysostome, p.651.  
*Elvide* heretique, renvoie Saint Augustin à

d'autres heretiques, p.236.  
*Elvide* Prestre d'Espagne, p.635.636.  
*Elvide* heretique &c. p.236.237.  
*Emile* solitaire d'Egypte, p.468.  
*Emile* député de l'Occident à Arcade, p.587.  
 S. *Emilien* Martyr à Dorostole, p.201.  
*Eminthe* Evêque d'Autun, p.678.  
*Emone* ou *Eme*, peuteestre Laubach dans la haute Carniole, p.137.  
*Enée* Evêque de Gaza, p.706.  
*Enfans* egarez qui meurent de faim &c. p.439.  
*Ennode* Evêque de Pavie fait un hymne de S. Martin, p.347.  
*Envie*, effet terrible de cette passion, p.47.48.  
*Epiphane* ville de Syrie, p.150.  
 S. *Epiphane* Evêque de Salamine &c. V. son titre p.434.802, assiste au Concile de Rome en 382, p.146.147.530, écrit en 396 au Pape Sirice, p.366.  
*Epiphane* explique les Cantiques, p.514.  
*Ermennic* Roy des Gots Gruthonges, p.3.  
*Esilvas*: S. Ambroise cite & conseille les livres apocryphes d'Esdras, p.288.  
*Esseime* disciple de S. Antoine, p.375.  
*Est enre* solitaire d'Arabie, p.447.  
*Etrems*: S. Astere presche contre, p.410.  
*Evagre* Prestre, pere du suivant, p.368.  
*Evagre* de Pont Diacre de Constantinople &c. V. son titre p.368.794, desire voir S. Jean de Lycopte, p.22.719, visite Crone, p.46.505. St<sup>e</sup> Melanie luy procure la santé de l'ame & du corps, p.601.  
*Evagre* ordonné Evêque d'Antioche par Paulin son predecesseur, p.234.536, se presente au Concile de Capoue en 390, p.235.754, renvoyé à Theophile, p.236.365, meurt vers 392, p.237-239.365.537.540.651.737.  
*Evagre* Prestre assiste au Concile d'Aquilée en 381, p.128.  
*Evane* Evêque d'Autun, p.678.  
*Eucaris*te vertueux seculier, p.474.  
*Eucaris*te, appellée la reconciliation, p.34, appellée levain, p.664, envoyée tous les dimanches dans les paroices de Rome, p.663.664. La presence réelle de J.C. dans l'Eucariste, enseignée clairement par S. Ambroise, p.299. V. Communion.  
 S. *Eucher* a peuteestre fondé l'Islebarbe vers l'an 430, p.354.  
*Eudimon* solitaire renvoyé par Paphnuce Abbe de Sceté, p.49.  
*Eudes* de Sully transfere le corps de Saint Marcel, p.418.  
*Eudox* Evêque Arien de Constantinople, p.658.

*Eudoxie* Imperatrice , p.710, ne veut pas chasser les Origenistes, p.519. Le Pape Innocent ne l'a point excommuniée, p.643.644. Saint Porphyre luy promet un Prince, p.709. 710.845.

S. *Evence*, Evulce, ou Eminthe Evêque d'Autun, p.678.836.

*Evence* de Ceneda, apparemment S. Juvence Ev. de Pavie, p.738, assiste au Concile d'Aquilée, p.129, à celui de Milan en 390, p.229.

*Evence* oncle de Gallus guéri par Saint Martin &c. p.334.351.

*Evergiste* Ev. de Cologne, p.557.817.818.

*Evêques*; qualitez qu'ils doivent avoir pour estre élus, p.359.363.632.636.665. On ne les ordonnoit pas toujours les dimanches, p.694. Par qui ils doivent estre ordonnez, p.636.654. On obligeoit aux curies ceux qui y avoient esté sujets, p.665. On leur donnoit des coadjuteurs, p.240. Ils peuvent seuls donner la Confirmation, p.662. Qualitez episcopales de Saint Ambroise, p.95-99. Combien la generosité est nécessaire aux Evêques, p.78.79. Les Rois leur seroient soumis s'ils meprisoient les choses de la terre, p.248. Innocent leur défend d'aller à la Cour, p.634, qu'ils doivent éviter parcequ'ils s'y affoiblissent, p.321.322. S. Ambroise en ignoroit & vouloit ignorer les secrets, p.185. Les plus grands ennemis des bons Evêques sont leurs méchans confreres, p.315.

*Eugene* fait Empereur par Arbogaste, écrit à Saint Ambroise, p.246, favorise les payens, *Ibid.* fait la guerre & ensuite la paix avec les François, p.247, va à Milan, d'où S. Ambroise se retire, puis luy écrit, p.248.756. Il tient sa Cour à Milan, & menace S. Ambroise, p.251, est défait par Theodose, p.252.720.

S. *Eugene* Archidiacre de Florence, p.758.7.

*Eulale* Evêque d'Amalée, p.408.409.

*Eulale* est fait Pape, p.857.2.

*Eulale* Religieux d'une vertu cachée, p.469.470.

S<sup>te</sup> *Eulalie* de Meride, p.551.

*Eulode* Evêque de Bourges, p.780.2.

*Euloge* Evêque de Cesarée, p.711.

*Eulysè* Evêque d'Apamée, p.640.

*Eumene* Evêque de Macedoine, p.661.

*Eunomie* fille d'Apronien & d'Avite, p.607.

*Eunuques*: S. Ambroise ne veut point s'expliquer sur ceux qui se mutiloient, p.109, deux eunuques excommuniés, reconciliés par S. Epiphane, p.501.

*Evoile* Prefet du Pretoire sous Maxime, p.322, & Consul en 386, p.775.2.791.

S<sup>te</sup> *Euphemie* Martyre à Calcedoine, p.412.

S<sup>te</sup> *Euphrasie* Martyre à Nicomedie, p.51.

*Euphrasie*. V. Eupraxie.

*Euphrate* de Cologne, p.677.816.817.

*Euphron*: Evêque de Tours, rebastit l'Eglise de Saint Martin, p.345, donne à ce Saint de grands eloges, p.347.

S. *Euphrone* Evêque d'Autun, p.678.835, envoie un marbre pour le tombeau de Saint Martin, p.344.

S<sup>te</sup> *Euphrosyne* vierge: son histoire fort douteuse, p.50.

*Eupraxie* mere de S<sup>te</sup> Eupraxie, p.50.724.727.

S<sup>te</sup> *Eupraxie* ou Euphrasie, vierge de Constantinople, p.50. Sa vie fort suspecte, p.51.723-727.

*Euprype* solitaire fort savant, p.470.

*Eusebe* de Cesarée fait connoissance avec S. Melece de Sebastople, p.459.460.

Saint *Eusebe* de Vercèil, a aussi gouverné l'Eglise de Novare, p.260, joignoit l'état monastique avec l'état ecclesiastique, p.313, est visité à Scythople par S. Epiphane, p.400.

S. *Eusebe* de Samolates traité d'heretique en Occident, p.100.

S. *Eusebe* Evêque de Boulogne: ce qu'on en dit, p.105.130. Il recommande à Saint Ambroise sa petite-fille Ambrosie, p.107.734, il assiste au Concile d'Aquilée en 381, p.128, où il paroist beaucoup, p.133.

*Eusebe* aveugle fort éclairé, p.397.

*Eusebe* Prefet fait violer le droit d'asyle dans une eglise à Milan, p.256.

*Eusebe* de Calcide en Syrie, député au Concile de Rome en l'an 382, p.150, va voir Saint Marcien, p.533.

*Eusebe* de Valentinople denonce Antonin d'Ephefe, p.25.

*Eusebe* Evêque de Besançon, p.464.

*Eusebe* Ev. à qui écrit S. Sulpice, p.333.

S. *Eusebe* de Teledan. V. son titre p.480.801.

*Eusebe* Diacre de Constantinople, p.637.

*Eusebe* à qui écrit Philon, p.808.2.

*Eusebe* Evêque de Milan en l'an 451, p.88.731.1.

*Eusebone* Abbé pres de Teledan, p.483.802.2.

*Eustase* Evêque, assiste en 390 au Concile de Milan, p.229.

S. *Eustathe* d'Antioche, banni en l'an 331, p.524.478.

*Eustathe* à qui écrit Philon, p.808.2.

*Eustathe* Diacre en Illyrie soutenu par le Pape, p.548.649.

*Eustathiens* réunis par Alexandre aux autres Catholiques, p.537.540.650.

*Eustoque* Evêque de Tours, p.780.

S. *Eustorge* Evêque de Milan, p.179.

*Eutacte* heretique, infecte l'Armenie, p.491.

*Eutyché* convertit les Gots, p.2.

*Euthyme* veut enlever Saint Ambroise, &c

est puni, p.166.745.2.

*Europe* cunuque, consulte Saint Jean de Lycople pour Theodose, p.18, fait bannir Abondance en 393, p.410, est livré à ses ennemis en 399, p.411.

*Euzébe* Evêque d'Eleutherople, p.489.

*Euzébe* Evêque d'Autun, p.578.

*Euzébe* Evêque Arien à Antioche, p.525.

*Exorcistes*: Theodose exemte les anciens des curies, p.208.

*Extreme-onction*, ne se doit donner qu'aux penitens absous, p.554. Innocent permet aux Fideles de s'en oindre, p.555.

*Exuperance* Evêque de Tortone, assiste au Concile d'Aquilée en 381, p.129.

*Exuperance* Prestre condamné par son Evêque, p.586.

*Exupere* orateur à Bordeaux, p.825.1.

*S. Exupere* Evêque de Toulouse. *V. son titre* p.617.825. S. Innocent luy écrit, p.641.

*Exupere* Prestre de Bordeaux, p.825.2.

*Exupere* à qui Saint Jerome renvoie Furia, p.826.

## F

**S**AINT E *Fabiole* se rematie après avoir repudié son mari, p.553, fonde un hospital à Rome avec S. Pammaque, p.576.

*Faustin* pere de la vierge Ambrosie, p.107.

*Faustin* frere de la vierge Ambrosie, p.107.

*Faustin* Evêque de Potenza, p.700.

*Feliciane* paroisse du diocèse de Tivoli, p.529.

*S. Felix* Evêque de Boulogne, Diacre de Milan en 397, p.105.279, porte une lettre de S. Ambroise à Theodose, p.252, assiste à la mort de ce Saint, p.263.264.

*S. Felix* ordonné Evêque de Come par S. Ambroise, p.279.731.1, qui l'invite à la dedication d'une eglise de Lodi, p.131. Ce qu'on en scait, p.279.280.

*Felix* Evêque de Treves ordonné par les Ithaciens &c. p.223.225.328. Le Pape Sixce & S. Ambroise se séparent de la communion, p.361.679. Il quitte l'episcopat par amour pour la paix, p.687.

*Felix* Evêque d'Afrique & *Felix* Evêque de Jadre, assistent au Concile d'Aquilée en 381, p.128.

*S. Felix* Evêque de Nantes, p.347.

*Felix* Evêque de Nochere, Saint Innocent luy écrit, p.628.

*Felix* Evêque Donatiste de Tele, p.792.1.

*Felix* Jovinianiste condamné par Sixce, p.228.

*Felix* solitaire d'Arabie, p.447.448.

*Felix* Prefet de Rome en 398, p.753.2.

*Felix* IV, sa lettre à Sabine, supposée, p.630.

*Ferrand* Diacre de Carthage au VI. siecle, p.353.

Saint *Ferreol* & Saint *Ferrucion* Martyrs de Befançon, p.455.

*Ferreol* Evêque de Limoges vers l'an 585, p.353.

*Festins* dangereux, p.95.

*Feu*, epreuve par le feu, p.676. Globe de feu sur la teste de S. Martin, p.333.334.

*Françoille*, engagement au mariage, p.359.

*Flandre*, reçoit la foy de Saint Victrice, p.571.

*S. Flavien* Evêque d'Antioche. *V. son titre* p.523.809, Prestre & laïque il soutient l'Eglise d'Antioche, p.478, est fait Evêque en 381 &c. p.138.512. Le Concile d'Italie se plaint de son ordination, p.145, demande un Concile œcumenique pour en juger, p.146. Le Concile de Rome ne veut point communiquer avec luy, p.148, l'isle de Cypre de meisme, p.512. Le Concile de Constantinople en 382 confirme son election, p.149.150. Il ne veut point aller à celui de Capoue, p.235.754, ni ailleurs pour juger de son ordination, p.237-239. Le Concile de Capoue remet son jugement à Theophile, p.365. Il demande & obtient la communion de Sixce, p.365.

*Flavien* payen Prestre du Pretoire, p.244, menace S. Ambroise, p.251, est vaincu avec Eugene, p.252.

*Flavien* Evêque de Cappadoce, p.537.

*Florence*: S. Ambroise y dedie une eglise en 393 &c. p.240.

*S. Florent* Martyr en 304, p.784.1.

*Florent* Evêque de Vienne, p.683.684.

*Florent* Evêque de Tivoli, p.529.

*Florent* & *Flyrien* freres disciples de Saint Martin, p.354.784.

*Florent* magistrat à qui S. Ambroise écrit, p.273. On doute de cette lettre, p.303.

*Fontaine* miraculeuse à Cibile en Carie, p.491.

*Font* baptismaux miraculeux, p.679.

*Fortunat* Prestre écrit la vie de S. Severin, p.556.

*Fortunat* Diacre de Carthage sous Saint Aurele, p.267.

*Fortunat* Evêque de Poitiers, écrit la vie de S. Martin en vers, p.347.348, non celle de S. Marcel, p.416.

*Fortunat* Evêque d'Italie a écrit la vie de S. Marcel, p.416.730.

*Fortunat* en Evêque d'Afrique, p.792.2.

*Fortunatian* Evêque d'Aquilée, p.730.1.

*Fortunias* epouse une 2<sup>e</sup> femme durant la captivité de la premiere, p.545.

Les *François* font la guerre, puis la paix avec Arbogaste &c. p.247. Les Rois de France



portioient à la guerre la chappe de S. Martin, p.348.

*Frederic* Barberouffe transfere S. Bassien de Lodi, p.131.132.

*Fritigil* Reine des Marcomans : Sa conversion &c. p.257.

*Fronime* Evefque de Befançon, p.455.

*Frontin* Jovinianifte condanné par Sirice, p.228.

*Fuoa* autrefois Nicie ville d'Egypte, p.17.

*Furia*, S. Jerome luy confeille de prendre avis de S. Exupere, p.826.

## G

**G***Aaitho* Reine Chrétienne des Gots, p.45.

*Gadaire* payfan divinifé, p.526.

*Galla* Imperatrice, 2<sup>e</sup> femme de Theodolice I, p.724.1.

*Gallicin* Evefque de Bordeaux, p.557.

Isle *Gallmaire*, retraite de Saint Martin, p.312.

*Gallus* se retire auprès de Saint Martin, p.334.356.

*Gargarie* paroice d'Arles, p.694.

S. *Gatien* premier Evefque de Tours depuis environ 250 jufque vers 300, p.314. Saint Martin luy parle après fa mort & en reçoit réponse, p.336.

S. *Gaudenc* Evefque de Novare ; ce qu'on en dit, p.259.270.312.400.759.

S. *Gaudence* Evefque de Bresse. 1<sup>r</sup>. son titre p.581.761, ordonné par S. Ambroife, p.279, qui l'obligea d'accepter l'epifcopat, p.260, met dans fon eglise diverfes reliques, p.548.

*Gaudiofe* Evefque de Bresse, p.590.

*Gauls* divisées en fept provinces qui s'affembloient à Arles, p.682. La foy n'y a esté établie que tard, p.317. Les Evefques n'y estoient point affujettis à un de leurs confreres, p.693.

*Gaule* Cifalpine, province separée de l'Illyrie, p.735.

*Gaza* ville de Palestine, p.705.705.

*Gelafe* Evefque de Cefarée, p.706.737.

*Geminien* Evefque de Modene, assiste en 390 au Concile de Milan, p.229.

*Gemads* : on a peine à le justifier d'erreur, p.381.

*Genial* Jovinianifte condanné par Sirice, p.228.

*George* folitaire d'Arabie, p.447.

*Gerares* ville de Palestine, p.453.

S. *Gereon* Martyr, p.818.

S. *Germain* Evefque d'Auxerre, p.648, fait parler S. Callien d'Aurun dans fon tombeau, p.675.

S. *Germain* Evefque de Paris, loue Saint Martin, p.347, fait écrire la vie de S. Marcel,

p.415.416, & corriger, dit-on, celle de Saint Maurille, p.784.785.

*Germain* Prestre de Constantinople, porte en Afrique une lettre de S. Innocent, p.630, luy en apporte une pour Sain<sup>t</sup> Chryfoftome, p.640.

*Germanion* Prestre d'Illyrie, p.645.

*Germinateur* Jovinianifte condanné par Sirice, p.228.

*Germine* Evefque de Sirmich chef des Ariens, p.124, écrit à Pallade Evefque Arien, p.126, fait regner l'Arianifme dans l'Illyrie, p.312.740.

*Germine* à qui S. Gaudence écrit, p.555.

*Geronce* Diacre de Milan, p.277, est fait Evefque de Nicomedie par Hellade, & de posé par S. Chryfoftome, p.278.279.

*Geronce* folitaire de Petra, p.468.

S. *Gervais* Martyr de Milan : S. Ambroife en trouve les reliques &c. p.187-189. Eglise de Saint Gervais à Sens qui ne fubfifte plus, p.460.586. S. Innocent dedie une eglise de S. Gervais & de S. Protas, p.631.

Les *Geres* vaincus par les Gots, p.1, convertis par S. Nicetas, p.623.

*Gilbert* le philofophe, depuis le Pape Silvestre, p.299.

*Gildon* vaincu par Mafcezel fon frere, p.266.

*Gille* General en 456, p.354.782.2.

*Gladiateurs* ; Honoré en abolit les spectacles, p.631.

*Gnostiques* heretiques infames, p.488.

*Gondebaud* se fait declarer Roy en 584, p.353.

Les *Gots* : leur origine ; leur gouvernement ; leur religion &c. p.1.2. Ils défont Valens &c. p.109. Gots baptez par Saint Martin, p.354. Got esclave celebre, p.408, ravages des Gots, p.555.580.619.622.623.624.625.647. Ils s'établissent à Touloufe, p.619.

*Gourmand* se mere de l'impureté, p.65.

*Gratien* Empereur, défend en 376 aux heretiques de s'assembler, p.101, ofte l'autel de la Victoire, p.161.562. S. Ambroife luy écrit deux livres sur la foy, p.109, il en obtient encore trois autres, & luy accorde quelques loix, p.120.121, rend une eglise de Milan aux Catholiques, p.124, obtient encore de Saint Ambroife trois livres sur le S. Esprit, p.125, accorde le Concile d'Aquilee à Pallade Evefque Arien &c. p.126-139.737, accorde à Saint Ambroife la vie d'un officier, p.141, prie ce Saint de parler sur la qualité de non engendré &c. p.142.143, il est tué pres de Lion en 383, p.153. S. Ambroife ne peut obtenir de Maxime fon corps en 387, p.196. Valentinien II. est

enterré auprès de luy, p.245.

*Grands* : raison de les preferer en certaines choses, p.23.

*Gregoire* Evêque d'Elvire, auteur apparemment d'un traité de la divinité du Fils de Dieu, p.298.

*Gregoire* intrus dans le siege d'Alexandrie, p.89.

S. *Gregoire* de Nazianze instruit Evagre de Pont, p.368.794.795, renonce à l'episcopat de Constantinople, p.527.528.

Saint *Gregoire* de Nyfle ordonne Diacre Evagre de Pont, p.369.794, & le mene au Concile de Constantinople, p.359.537. Quelques sermons qui luy sont attribuez peuvent estre de S. Astere, p.413.

*Gregoire* Abbé d'Eleutherople, p.499.

*Gregoire* Evêque de Meride, p.636.

S. *Gregoire* Evêque de Tours écrit la vie & les miracles de S. Martin, p.336.348, n'est point auteur d'une vie de Saint Maurille, p.784.785.

*Gruthonges* Gots, p.3.

## H

**H** *Ebron* ville de Palestine, p.487.

*Heliodore* Evêque d'Alitino, assiste au Concile d'Aquilée en 381, p.129.

*Heliodore* Abbé pres de Teledan, p.484.802.2.

*Hellade* Evêque de Cesarée, ordonne Geronce Evêque de Nicomedie, p.278.537.

*Hellade* Evêque de Tarse, p.615.654.

*Hellade* solitaire des Cellules, p.470.

S. *Hemitere* Martyr de Calahorra, p.363.

L' *Hemorbouisse* dresse une statue à J.C. p.414.

*Heracle* Evêque de Paris en 511, p.415.

*Heraclide* Evêque d'Ephefe, p.375.

*Herachen* tyran, p.647.

*Heresie* ; pourquoi on n'en doit pas souffrir le soupçon, p.424.

*Heretiques* : ceux qui l'ont esté ne peuvent estre ordonnez, p.656.

*Hermo* ; ole ville de la Thebaïde &c. p.37.

*Heron* solitaire tombe & meurt dans l'illusion, p.53.54.

*Heron* d'Alexandrie tombe aussi dans le peché, p.54.55.

*Heronien* Diacre de Milan, p.288.

*Heros* Evêque d'Arles, p.685, disciple de S. Martin, p.333.689. Zofime le condanne, p.692.

*Hesique* Evêque de Salone, p.700.

*Hierax* heresiarque, p.803.

S. *Hilaire* Evêque de Poitiers, p.684. S. Martin se retire auprès de luy, p.311.

S. *Hilaire* Evêque de Belançon, p.454.

S. *Hilaire* Evêque d'Arles, p.645.699.

*Hilaire* poete Chrétien, p.405.

*Hilaire* Diacre de Rome : on le fait auteur d'un commentaire sur S. Paul, p.297.

*Hilaire* Evêque de Narbone, p.694, s'oppose aux droits accordez à Arles, p.696.842.2.

*Hilaire* Evêque d'Espagne, travaille pour la paix de son Eglise, p.635.636.

*Hilaire* officier va fermer les temples de Gaza, p.799.

S. *Hilarion* connoist peusteste en Palestine Saint Epiphane, p.489. le fait, dit-on, elire Evêque de Salamine, p.496, relève sa charité &c. p.498. Ce Saint fait son eloge après sa mort, p.502.

*Himere* Evêque de Tarragone, le Pape Sirice luy répond, p.358.642.789.

*Hincmar* Evêque de Reims, p.453.679.

S. *Hippolyte* Martyr à Rome, p.553.

S. *Hippolyte*, S. Ambroise le suit dans son Hexaemeron, p.287.

S. *Honorat* Evêque de Verceil, p.258.259. 750.2, assiste à la mort de S. Ambroise, p.264.279.

S. *Honorat* depuis Ev. d'Arles ne veut pas s'attacher à l'Eglise de Marseille, p.680.699.

*Honoré* Empereur entend l'oraison funebre de Theodose, p.255, est Consul en 396, & donne le spectacle d'un combat de bestes, p.256, a des pretentions sur l'Illyrie orientale, p.633, depute pour Saint Chrysostome, p.587.634-645. Innocent demande l'exemption des curies pour les Clercs &c. p.623.631. Il relève fort la ville d'Arles, p.682.

*Hor* solitaire, p.595.718.

*Horonien* : S. Ambroise luy écrit diverses lettres, p.288.297.

*Hofes* : Apollon solitaire dit qu'il faut les adorer, p.722.2.

*Hugue* Abbé de S. Quentin obtient les reliques de S. Cassien, p.676.

*Humilité*, la teste de toutes les vertus, p.268. Dieu humilie les Saints, p.329.375.

Exemples d'humilité, p.432.424.431-433.

*Huns*, appelez contre les Juthonges, p.155.623.744.

*Hysim* Evêque exilé par Maxime en 387, p.197.

*Hymnes* composez par Saint Ambroise, p.183.745.767, & par Prudence, p.560.

*Hypace* vient d'Egypte trouver S. Epiphane, p.503.

*Hypace* Soudiacre, p.507.

*Hyperque* solitaire, auteur de diverses sentences, p.470.

## J

**J** *Jacob* patriarche modele de force & de patience dans les travaux, p.290; ne le

pas condamner puisque Dieu le justifie, p. 423.  
*Jacque* Prestre de Perse vient demeurer dans la Campanie, p. 222. 253.  
*Jacque* de Perse solitaire, p. 447, refuse de conduire le monastere de Teledan, p. 482.  
*Jacque* le boiteux solitaire, p. 46, peustre l'ecconome des solitaires de l'Arabie &c. p. 446. 447.  
*Jacque* Comte va à Constantinople &c. p. 548.  
*Jadre* ou Zara ville de la Dalmacie, p. 128.  
*S. Janvier* Evêque de Benevent, apparoist à S. Paulin, p. 341.  
*Janvier* Ev. assiste au Concile d'Aquilée, p. 129.  
*Janvier* Jovinianiste condamné par Sirice, p. 228.  
*Jason* heretique Ebionite &c. p. 236.  
*Jason* Juif converti, convertit Papisque, p. 552.  
*Iberes* ou *Ibores* ville du Pont, p. 368. 794.  
*Ionomagues* heretiques ennemis des images, p. 409. 515, veulent s'autoriser de Saint Epiphane, p. 492. 516. 517.  
*Itanes* ville de Cilicie, p. 150.  
*Ido* Prestre, porte le corps de S. Liboire à Paderborn en 836, p. 308.  
*Idolatrie*: on promenoit les idoles par les champs, p. 39 318. 544. 545. 676. 677. S. Martin la ruine en France, p. 318. 319.  
*S. Jean* Apostre, la feste celebrée le 9 de may à Milan, p. 167.  
*S. Jean* Bapteste, un fourbe veut passer pour ce Saint, p. 331.  
*S. Jean* de Lycople. V. son titre p. 9.  
*Jean* ecconome de Secté, p. 55. 59, peustestre S. Jean le nain, p. 438.  
*S. Jean* le nain. V. son titre p. 427. 720. 800.  
*Jean* Evêque de Jerusalem écrit contre S. Jerome, p. 599, accusé comme Anthropomorphite S. Epiphane, p. 494, qui écrit contre luy au Pape Sirice, p. 356. 516. 518. Il envoie de la vraie Croix à Saint Paulin, p. 505. Innocent luy fait une reprimende, p. 566. Il ordonne Prestre S. Porphyre, p. 705.  
*S. Jean* Chrysofome s'attache à S. Flavien &c. p. 530. 531, qui le fait Prestre, p. 533. 534, est fait Evêque de Constantinople en 398, p. 356, réunit Flavien à l'Occident & l'Egypte, p. 538, depose Geronce de Nicomedie, p. 278. 366. S. Vigile luy écrit &c. p. 548. Il recommande S. Porphyre, p. 710. Theophile le depose &c. p. 636-643. Saint Epiphane agit contre luy, puis le repent, p. 529. Il écrit au Pape Innocent qui luy répond, p. 628. 635. 643, à Anye de Thessalonique, p. 157. 158, à S. Veneré de Milan, p. 559, à S. Gaudence de Bresse &c. p. 587, qui l'avoit vu à Antioche,

p. 582, & qui agit pour luy, p. 588. On rétablit sa memoire à Antioche & à Constantinople, p. 650. 660.

*Jean* Evêque de Cesarée, p. 705, ordonne Saint Porphyre Evêque de Gaza, p. 707, va avec luy à Constantinople en 400, p. 709-711.

*Jean* Evêque d'Antioche, p. 653.

*Jean* Evêque Espagnol fait schisme, p. 635.

*Jean* V. Cassien, p. 440.

*Jean* secretaire d'Etat en 394, p. 252.

*Jean* solitaire des Cellules, p. 443-447.

*Jean* de Cilicie solitaire, p. 380.

*Jean* moine fort austere, p. 443.

*Jean* de Calame & sa seur, p. 444.

*Jean* Abbé dans le desert de Diolque, p. 443.

*Jean* de Perse, p. 445. 447.

*Jean* solitaire d'Acoris, p. 442. 443.

*S. Jean* solitaire d'Armenie, p. 467.

*Jean* Sinaïte, écrit, dit-on, la vie de Saint Barlaam, p. 475. 476.

*Jean* Abbé pres de Thmuis, p. 51. 440. 441.

*Jean* l'eunuque solitaire de Sceté, p. 444.

*Jean* disciple de Paul, p. 440. 441.

*Jean* Prestre de Sceté puni de lepre, p. 444.

*Jean* anacorete, puis Religieux, p. 440.

*Jean* de Thebaïde, disciple d'Ammon, p. 444.

*Jean* Prestre auteur supposé de la vie de S. Epiphane, p. 802-804.

*S. Jean* le silencieux, p. 443.

*Jean* Prefet du Pretoire des Gaules en 412 & 422, p. 80.

*S. Jean* de Damas, s'il a écrit la vie de Saint Barlaam, p. 475.

*Jean* d'Arezzo écrit la vie de Saint Zenobe, p. 757. 2.

*S. Jerome* disciple de Victorin, p. 401. 502, va en Orient en 372, p. 615, visite Didyme,

p. 591, vient au Concile de Rome en 382, p. 147, dresse une formule contre les Apollinaristes, p. 148, demeure quelque temps à Rome sous Sirice, p. 360, son union avec S. Pammeque, p. 567-580. Il va en Cypre voir S. Epiphane, p. 512, qui le va voir en Palestine en 394, p. 518. Il estime d'abord Ste Melanie, p. 594, puis la dechire, p. 602, parle mal de S. Ambroise, p. 736. 737. 752. Il écrit la vie de S. Hilarion, p. 502, écrit au Prestre Amand, p. 553, à S. Exupere de Toulouse, p. 618, à Saint Nicetas, p. 621, à Rustique en 411, p. 680, à Demetriade, p. 630. Les Pelagiens le maltraitent, p. 686.

*JESUS CHRIST*: comment le Concile d'Aquilée s'explique sur sa divinité & ses attributs, p. 133. 134.

*Jendi* saint: on y absolvoit les penitens, p. 664.

*Jesine*: le diable le fait prolonger à S. Jean

de Lycople, p.15, ne s'en pas dispenser entièrement quand on est obligé de le rompre, p.451.452. On jeûnoit partout le mercredi & le vendredi, p.38, le samedi à Rome, non à Milan, p.95.663.707. S. Innocent jeûne pour obtenir la paix de l'Eglise, p.639. Jeûne du samedi, p.707.

*Jem.* V. Adygin.

L' *Illyrie*, toute Arienne sous Constance, p.312.

*Images*: S. Epiphane déchire une tenture dans une église, p.517.807.808. L' Hemorrhoisle dresse une statue à J. C. p.414.

*Imola* ville de la Flaminie ou de l'Emilie, p.88.

*Ingenieux* Jovinianiste, condamné par Sirice, p.228.

*M.l'c* vierge demeure à Rome avec S<sup>te</sup> Marcelline, p.85. Son histoire, p.280-285.

*Innocent* payen & magicien, ne peut rien contre S. Ambroise, p.186.187.

*Innocent* pere de S. Innocent Pape, p.627.

S. *Innocent* Pape. V. son titre p.627, s'oppose à un abus des Evêques de Macedoine, p.241, écrit à Anysé sur la promotion &c. p.157, à S. Exupere de Toulouse, p.619.691, à Saint Victrice de Rouen, p.673.674.

*Innocent* Archevesque de Rouen, p.674.

*Interest*: esprit d'interest fordide dans les particuliers, & plus dans les communautéz &c. p.112-114.

*Joie*, partage des amateurs du ciel, p.38.

*Jonger* e prince Got, fait des Martyrs, r.4.

Saint *Josaphat* Roy Indien, son histoire suspecte, p.475.476.

*Joseph* Comte, loge S. Eusebe de Verceil, p.490.

*Jovin* Evêque de Trente, p.812.

*Jovin* Diacre puis Evêque d'Alcalon,

*Jovin* en heresiarque: ses erreurs, sa condamnation: sa fin &c. p.224-229.364.568. 753.793.

*Jrenée*: S. Ambroise luy écrit, p.291.296. 297.305.

S. *Ironim* Evêque de Gaza, p.706.

*Isaac* patriarche, modele d'une pureté simple & sincere, p.290.

*Isaac* disciple de S. Apollon, p.43.

*Isaac* Prestre de Sceté, p.55.58.

*Isaures* barbares respectent Saint Theodose d'Antioche, p.515.

*Isidore* Evêque de Cyr, p.533.

*Isidore* Evêque d'Hermopole, r.595.

*Isidore* Prestre & hospitalier d'Alexandrie, p.595, député à Rome pour Flavien d'Antioche, p.539.809.

S. *Isidore* de Peluse, b.659.650.

S. *Isidore* Prestre de Sceté, p.47, avoit un

grand pouvoir sur les demons, p.48, vivoit encore en 385, p.49. Il soutient & fortifie S. Moysé, p.66.67, loue Zacarie à sa mort, p.78.

*Isobarbe* celebre abbaye, p.353.354.774.

*Italique* peuteestre Vicair de l'Italie en 374, p.92, ordonne de decouvrir S. Ambroise qui fuyoit l'episcopat, p.92.

*Ithace* poursuit à mort les Priscillianistes, p.325.

*Ithaciens*: Concile de Milan contre eux sous S. Ambroise, p.223. S. Martin communique avec eux & en est puni, p.328.329. Il en fait penitence, & ne communique plus avec eux, p.330.

*Jugement* des Ecclesiastiques, à qui il appartient, p.652.

*Juges* qui repandent le sang, louables de s'abstenir de la communion, p.253.

*Jule* Evêque d'Afrique, p.665.

S. *Jul* & Saint *Julien* Prestre & Diacre de Novare, p.456.

*Julie* Religieuse, p.726.727.

*Julie* Manichéenne perit à Gaza, p.714.

*Julien* l'apostat, sa mort est revelée à Didyme, p.390. Il défend aux Chrétiens d'enseigner les belles lettres, p.403.

*Julien* le Pelagien, p.701.

*Julien* Prestre de Trente, p.549.550.

*Julien* homme de qualité: S. Jerome luy écrit, p.578.

S. *Julien* solitaire de Mesopotamie, p.491. 616, vient à Antioche, p.526.

S. *Julien* Martyr à Antioche, p.479.

*Julien* Abbé de la Roche en Cilicie, p.616.

*Julienne* bellefille de Probe, p.630.

S<sup>te</sup> *Julienne* veuve de Florence: S. Ambroise écrit pour elle un livre, p.108. On croit qu'elle passa à Boulogne où elle est honorée, p.249. 250.

S. *Just* Evêque de Lion, p.130, assiste au Concile d'Aquilée en 381, p.128.

*Juste* Evêque de Besançon, p.455.

*Justm* heretique Manichéen, p.405.

*Justine* Imperatrice Arienne, indisposé en 373, Valentinien contre S. Martin, p.316, ne peut mettre un Evêque Arien à Sirmich, p.122, a recours à Saint Ambroise dans la revolte de Maxime, p.153, le persecute peu après, p.164-176.744.745, le veut faire assassiner, p.186.187, se raille des miracles des Martyrs, p.188.189, est obligée de s'enfuir vers Theodose &c. b.199. Sa mort, p.243.

*Justmen* Ev. de Tours intrus à la place de S. Brice, p.690.

*Justorzes* Allemans, pillent la Rhécie en 383, p.155.744.

S. *Juronce* Evêque de Pavie, p.738, assiste

au

au Concile d'Aquilée , p.129, & à celui de Milan en 390, p.229.

## L

**L** Angeſt : S. Martin y baſtit une eglise, p.319.

*Laone* Eveſque d'Afrique, p.792.2.

*Laudiac* ou Mont-Louis, à deux lieux de Tours, p.690.

*Laure* ſolitaire d'Arabie, p.447.

Saint *Laurent* Martyr à Rome, p.563.702.

757.758.

S. *Laurent* Preſtre & Martyr à Novare, p.259.260.761.

*Laurent* Eveſque de Milan, p.733.

*Laurent* Eveſque de Senia, p.630.

*Laurent* Eveſque d'Amalfi, p.757.758.

*Lazare* Eveſque d'Aix, p.680, accuſé Brice Eveſque de Tours, p.689. Zoſime le condanne ſans l'entendre, p.692.

*Lea*, calomnie la vierge Indicie, p.281-283.

*Leon* Eveſque de Bourges, b.780.2.

S. *Leon* écrit à Nicetas Eveſque d'Aquilée, p.731.2, oſte à Arles des droits ulurpez par Patrocle, p.693.

*Leon* Eveſque de Tours vers 528, p.782.1

*Leon* Eveſque de Novare vers l'an 760, p.759.2.

*Leonce* Eveſque Arien d'Antioche, p.525.

*Leonce* homme de qualité du Milanés, découvre S. Ambroïſe caché chez luy, p.92.

*Leonce* calomnieur de la vierge Indicie, p.281-283.

S. *Leonce* Eveſque d'Autun, p.678.836.1.

*Leonce* Eveſque de Bordeaux, p.820.1.

S. *Leonce* Eveſque de Bretagne, p.461.

*Leopard* Preſtre de Rome, député à Milan contre les Jovinianites, p.228.364.

*Leporius* Preſtre d'Eſpagne, p.699.

*Leprieux* guéri à Paris par Saint Martin, p.320.

*Letoïus* Eveſque de Melitine, p.533.

*Letras* formées : ce que c'eſtoit, p.693.

*Letus* frere de l'Eveſque Marcel, p.113.

*Levain*, envoyé les dimanches aux Curez de Rome p.653, eſtoit l'Eucariftie, p.664.

*Leucade* Gouverneur fidele à Gratiens: Saint Martin intercede pour luy auprès de Maxime, p.326.327.

*Libanius* ſophiſte, p.533.

*Libere* Pape donne le voile à S<sup>te</sup> Marcelline &c. p.84 729. Sirice le ſuit, p.357.

S. *Liboire* Eveſque du Mans. *V. ſon titre* p.307, ordonné & enterré par Saint Martin, p.356.

S. *Lidoire* 2<sup>e</sup> Eveſque de Tours : ce qu'on en dit, p.314.774. Son egiſe eſtoit la cathedrale, p.346.

*Hiſt. Eccl. Tom. X.*

*Ligugé*, premier monaſtere de France, pres de Poitiers, p.313 774.

*Limeno* Eveſque de Verceil en 370, p.130, aſſiſte au Concile d'Aquilée, p.128.129. Sa mort ſuivic d'une diviſion du peuple, p.258.

S. *Lim* Eveſque de Befançon, p.464.

*Lion* : Gratiens tué pres cette ville, p.153.

*Lionſiſe* province, ſon étenduë, p.669.

*Les* canoniques, p.642.

*Lods* ville d'Italie, p.131.

*Lodève* ville de la Narbonoiſe &c. p.696.

*Loix* civiles, ceux qu'elles condannent peuvent eſtre fort innocens, p.668.669.

*Longin* Abbé pres d'Alexandrie, p.456.

*Loroux* village de Touraine, p.319.775.2.

*Lot* ſolitaire, p.423.

*Lois* pere, dit-on, de Saint Simplicien, p.97.1.

S. *Luc* Evangeliſte, commentaire de Saint Ambroïſe ſur S. Luc, p.191.750.

*Luce* Arien intrus à Alexandrie, perſecute les ſolitaires, p.35.

*Lucifer* de Cagliari banni à Eleutherople, p.489, ordonne Paulin d'Antioche, p.525.

*Ludbard* Eveſque, accompagne la Reine Berthe, p.350.

*Lune* : ſes changemens ne changent rien dans l'air &c. p.287.

*Lupontin* Diacre d'Illyrie, p.646.

S. *Lupien* Eveſque de Vienne, p.685.

*Lupie* ville ruinée, p.624.

*Lusque* en Toſcane : on yenvoie des reliques de S. Martin ſon patron, p.340.

*Lycorce* guéri luy & ſa maiſon par Saint Martin, p.535.

*Lycople* ou *Lycople* ville de la Thebaïde, p.14.

## M

**S** A I N T *Macaire* d'Egypte gouverne les ſolitaires de Sceté, p.64, delivre S. Moyſe de la poſſeſſion du demon, p.68, predit la ruine de Sceté, p.74.444, inſtruit Evagre de Pont, p.373.

S. *Macaire* d'Alexandrie inſtruit Evagre de Pont, p.373.457, voit S<sup>te</sup> Melanie, p.595.

*Macca* ſolitaire, p.418.423.

*Maccabées* : leur feſte fort celebre au IV. ſiecle, p.200.201.584.

*Macedone* grand maiſtre du palais : Saint Ambroïſe predit ſa diſgrace, p.140.

*Macedone* Eveſque de la Pouille, p.629.

S. *Macedone* Preſtre & ſolitaire fort ſimple, p.533, eſt enterré avec Saint Aphraate, p.479.

*Macetes* V. Maziques, p.729.1.

*Mages* de Perſe, p.477.

*Maguille* Gouverneur de la Ligurie, puis Vicaire d'Aſrique en 392, p.255.

S S lll

- Magnobaud* Evêque d'Angers en 516, p. 784. 2.
- Magon* frere de S. Vigile, p. 540-551. 811.
- Majorn* Lecteur de Carthage, p. 80.
- Mauime* port de Gaza, p. 705, conserve son siege episcopal, p. 716.
- Malachies* utiles à l'ame, p. 26.
- Manichéens* heretiques, Sirice & Theodose agissent contre eux, p. 364.
- Mampule* donné aux Diares par Zosime, p. 702.
- Marc* Evêque de Petra tres estimé, p. 101.
- Marc* d'Arethuse souffre beaucoup pour ne pas contribuer à rebâtir un temple, p. 202.
- Marc*, chef des Phoriniens ou Bonosiaques, p. 242. 630.
- Marc* disciple de Silvain, p. 449. Sa mort, p. 450.
- Marc* disciple de S. Porphyre, p. 703. 704, le fuit de Jerusalem à Gaza, p. 707, est fait Diacre par luy, p. 708, obtient un ordre de l'Empereur de fermer les temples de Gaza &c. p. 700.
- Marc* solitaire des Cellules, p. 456-458. 591. 801.
- Marc* Athenien, histoire romanesque, p. 458.
- Marcel* Evêque, ne peut donner le fond de son bien à l'Eglise &c. p. 113. 114.
- Marcel* Prestre d'Amboise, p. 329.
- S. Marcel* Evêque de Paris. V. son titre p. 415. 799.
- Marcel* moine de Syrie, va voir S. Epiphane, p. 506. 507.
- Marcellin* Consul en 341, p. 591. 821.
- Marcellin* frere de l'Empereur Maxime, p. 153, mange avec S. Martin, p. 322.
- S<sup>te</sup> Marcelline* sœur de S. Ambroise, p. 80. 82, est consacrée vierge à Rome, p. 83. 729, excellence de sa vertu &c. p. 84. 83. Saint Ambroise luy donne l'usufruit de son bien, p. 94. Elle l'assiste dans une maladie en 378, p. 117.
- Marcion* ami de Symmaque, inquieté à cause du tyran Maxime, p. 200.
- Marcion* Evêque de Naïsse, p. 646. 647. 649. 754.
- S. Marcion* de Calcide, p. 533.
- Marcion* Empereur, fuit la foy de S. Ambroise, p. 286.
- Marcionites* heretiques, p. 742. 2.
- Marcurin* Evêque de Soissons, p. 462.
- Mangez*: S. Ambroise ne veut point s'en mêler, p. 96, mais ni il ne blâme les premieres noces, ni il ne condanne les secondes, p. 108. les Cleres inferieurs se peuvent marier, p. 632. Une fille fiancée doit autant qu'il se peut n'en point epouser d'autre que son fiancé, p. 359. Exemple de continence dans le mariage, p. 440, & ceux qui avoient perdu leur virginité avant le bapteme, ne recevoient point la benediction nuptiale, p. 633. Il n'est pas rompu par la consecration à la virginité, *Ibid.*
- La S<sup>te</sup> Vierge *Mari*e: S. Ambroise défend sa virginité contre Bonose, p. 107, & contre Jovinien, p. 226. Elle apparoit à S. Martin, p. 332.
- Mari*e femme d'Eucariste, p. 474.
- Marien* solitaire, oncle de Saint Eusebe de Teledan, p. 480. 802.
- Marius* Evêque d'Arles, p. 683. 685.
- Marius* de qui Saint Paulin écrit à Saint Delphin, p. 522.
- Marmoutier* abbaye fondée par S. Martin, p. 315. 316. L'Evêque & le peuple de Tours y alloient le jour de Pasque, p. 346.
- Marnas* idole des habitans de Gaza, p. 705, qu'ils se consèrent à prix d'argent, p. 709.
- S. Marob*e ou *Marob* Ev. de Milan, p. 559.
- Mari*se excellent solitaire, puis Religieux de Teledan, p. 482. 802.
- Marseille*: Procule veut & ne peut la faire metropole de la 2<sup>e</sup> Narbonoise, p. 679. 680. 698.
- Martien* Jovinianiste condanné par Sirice, p. 228.
- S. Martin* Evêque de Tours. V. son titre p. 309, souffre la prison pour ne pas porter les armes, p. 659-771, refuse longtems de manger avec Maxime Empereur, p. 154. Il voit à Vienne S. Victrice, p. 670, reçoit beaucoup de reliques des SS. Gervais & Protas, p. 187. S. Paulin fait lire à S. Nicetas la vie écrite par S. Sulpice Severe, p. 625. Il enterre, dit-on, S. Liboire Evêque du Mans, p. 308. S. Brice son disciple luy succede, p. 686. 688.
- S. Martin* Evêque de Brague, p. 349, fait des vers pour l'Eglise de S. Martin de Tours, p. 345.
- S. Martin* Abbé dans le diocese de Saintes, p. 353.
- Saint *Martin* honoré à Brive en Limosin, p. 353.
- S. Martin* Abbé de Vertou, p. 353.
- S. Martin* Evêque de Lion, p. 353.
- S. Martin* Abbé de l'Islebarbe, p. 353. 774.
- Martin* Evêque de Milan du temps de Theodose II, p. 143.
- Martin* Evêque d'Arles, p. 686.
- S. Martine* Evêque de Milan, p. 550.
- Martyrs*: S. Ambroise défend de porter à manger sur leurs tombeaux, p. 158. Dieu les glorifie devant les Anges & les hommes, p. 188. 586. Ce que c'est qu'un Martyr Evangelique, p. 545.
- S. Martine* Martyr à Trente, p. 399. 543. 586. 812. 835.

*Martyre* envoyé de Theophile d'Alexandrie à Rome contre S. Chrysofome, p. 638. 639.

*Mazbecqz* General d'armée, S. Ambroise luy apparoit &c. p. 266.

S. *Materius* Evêque de Reims, p. 463.

*Mat* de Prestre de Suedres, p. 503.

S. *Matrolien* ermite à Milan, p. 456.

S. *Maur* Evêque de Plaisance, p. 106.

*Maurus* Evêque d'Afrique, puni pour avoir medit de S. Ambroise, p. 267.

S<sup>te</sup> *Mauve* : diverses Saintes de ce nom, p. 783.

S. *Maurice* : S. Martin reçoit & donne de ses reliques, p. 330. 331.

*Maurien* Evêque de la Pouille, p. 629.

S. *Maurille* Evêque d'Angers, ordonné, dit-on, par Saint Martin, p. 337, comme son disciple, p. 355. Son histoire est douteuse, p. 356. 784. 785.

S. *Mauronce* Abbé de S. Florent, p. 784.

S<sup>te</sup> *Mauvece* mere de Saint Vigile, p. 550. 811.

*Maxime* Evêque d'Emone, p. 131, assiste au Concile d'Aquilée en 381, p. 129, à celui de Milan en 390, p. 229.

S. *Maxime* Evêque de Jerusalem, p. 489.

*Maxime* se fait déclarer Empereur en 383 &c. p. 153. 321. Saint Ambroise conclut la paix entre luy & Valentinien II, p. 154. 155. Il écrit à Valentinien pour faire cesser la persecution de l'Eglise, p. 189. 190. 750, renvoie Saint Ambroise député vers luy en 387, p. 195. 197. 745, trompe Dominin & entre en Italie, p. 198. 199, fait manger S. Martin à sa table, p. 321. 775, & luy fait des présents, p. 323. Ses entretiens avec Saint Martin &c. p. 324, l'Imperatrice traite ce Saint, p. 324, fait condamner les Priscillianistes à la mort, p. 326. 330. 360, il engage S. Martin à communiquer avec les Ithaciens, p. 328. Il écrit au Pape Syrice, p. 361. 759. 799. Saint Jean de Lycople predit sa ruine, p. 17. 18. Il est vaincu par Theodose, p. 362. 743.

*Maxime* le cynique engage les Occidentaux d'écrire pour luy, p. 145. 737. 742. 743.

*Maxime* beaufrere de la vierge Indicie, l'accusé de crime &c. p. 281-285.

S. *Maxime* Martyr au diocèse d'Evreux, p. 459.

S. *Maxime* de Turin : beaucoup de ses sermons attribuez à Saint Ambroise, p. 296-302. 752. 753.

*Maxime* Evêque dans la Calabre, p. 629.

S. *Maxime* de Chinon, p. 353. 354. 782.

*Maximien* Evêque de Macedoine, p. 652-657. 661.

S. *Maximilien* soldat, p. 659.

*Maximilien* laïque de la Calabre, p. 529.

S. *Maximi* Evêque de Besançon, p. 464.

*Maxiques* ou Macetes nation cruelle, desolee Secre &c. p. 74. 75. 728. 729.

*Mécredi* : on jeûnoit partout ce jour là, p. 38.

*Medians* punis de Dieu, p. 267.

*Megetes* solitaires, p. 470. 471.

*Melanie* l'aveule. 1<sup>re</sup> éd. titre p. 591. 821. S. Paulin luy lit la vie de S. Martin, p. 342. Elle reçoit Evagre de Pont à Jerusalem, p. 371, & l'engage dans la vie solitaire, p. 372.

*Melanie* la jeune fe donne à Dieu &c. p. 603, quitte Rome, p. 610, va en Afrique, p. 611.

*Melchids* pere de famille divinisé, p. 626.

S. *Melce* Evêque de Sebastople. 1<sup>re</sup> solitaire p. 48.

*Melice* Evêque d'Amalée dans le Pont, p. 459.

S. *Melce* Evêque d'Antioche, p. 525-528, écrit aux Occidentaux peutestre en 375 &c. p. 100, meurt en 381, p. 138. 460-478. 527.

S. *Membre* I. Evêque de Chalons, p. 552.

*Membage* ne peut estre autorisé par aucun bien, p. 26.

*Mercur* ou *Mercurin* Evêque de Soissons, p. 452.

*Mercurie*, calomnie la vierge Indicie, p. 281. 283.

*Mercurin*. V. Auxence.

*Messalions* heretiques, chassés de Syrie, p. 533.

*Messe* : S. Ambroise y offre à Dieu une lettre de Theodose, en action de graces d'une victoire, p. 252. On la disoit tous les jours, p. 632. 642, hors le vendredi & samedi saints, p. 663.

*Mitropoles* ecclesiastiques, si elles doivent suivre les provinces civiles, p. 656. 681.

*Milan* metropole de la Ligurie, p. 86. 679. 730. Dignité de cette Eglise, p. 87.

*Milice* : des Saints la quittent, p. 667. 668. On y engageoit les fils des veterans, p. 771. 772.

*Milinaires* : si S. Ambroise a suivi leur opinion, p. 755. 2.

*Mime* Evêque Espagnol, p. 636.

*Mios* solitaire de Beléc, p. 471.

S. *Mirole* Evêque de Milan, p. 179.

*Miro* Roy de Galice après Carrarie, p. 349.

*Misone*. V. Misone.

*Mnemone* Evêque d'Amathonte en Cypre, p. 520.

*Modeste* Consul en 372, p. 7.

*Modeste* accusé de crimes avant son episcopat, p. 629.

*Mojse* brigue l'episcopat, p. 655.  
*Momes* morts au monde, p. 36, obligez à la retraite, p. 51. 71. 474. pour se conserver purs de la corruption du siecle, p. 334. Theodosie les renvoie dans les deserts, p. 228. Excellens avis à des moines, p. 71, doivent prier sans cesse, p. 409. La premiere vertu d'un moine, p. 458. 574, c'est un homme de travail, p. 430. 450, doit avoir honte de ne pas gagner la vie, p. 30. 614. Sa sureté est la cellule, la priere, & la vigilance, p. 435. Evagre brule des lettres sans les lire, pour eviter les distractions, p. 375. 377. Desintereffement d'Agathon, p. 420, comment Saint Apollon recevoit ses hostes, p. 37. 40. Leurs habits & exercices, p. 224-226. Saint Martin etablit le premier monastere de France, p. 313. 774. forme celui de Marmoutier, p. 316, remplit la France de saints moines, p. 318. Deux mille assistent à son enterrement, p. 339. A son tombeau un moine deserteur rentre en luy mesme, p. 345.

*S<sup>te</sup> Monique* vient à Milan après Saint Augustin son fils &c. p. 160.

*Mopsticse* ville de Cilicie, p. 5.

*Morms* peuples de Flandre, p. 671.

*Mors*: combien Saint Ambrose la desire, p. 261, pourquoi il pleuroit celle des gens de bien, p. 276. Il fait un livre Du bien de la mort, p. 290. Avantages de la mort, p. 251.

*Mort* contrefait, meurt effectivement, p. 500. Un pere mort indique à son fils la quittance d'une dette, p. 193. 194, prieres pour les morts, p. 255. 371. S. Martin refuseite trois morts, p. 313. S. Pallade solitaire fait parler un mort, p. 457. 458. Emile en refuseite un, p. 458.

*Mortifications*: leur fin est de nous humilier, p. 72.

*S. Moysé* voleur, puis Prestre & Martyr. *V. son titre* p. 62. 448. 727. *Œc.* consulte Silvain de Gerares, p. 448.

*S. Moysé* premier Eveque des Sarrazins, p. 62. 454.

*Moyse* Libyen solitaire fort estimé, p. 62. 63. 728.

*Mysore* doyen de la Byzacene, p. 792. 1.

*Mithués* solitaire des Cellules, p. 443.

*Mistaton*, ceux qui en sont coupables exclus des ordres, p. 628.

## N

*Nafse* ville de la Dace, p. 236. 755, donne la naissance à Constantin, p. 622.

*Narvois* General de Maxime dans les Gaules en 387, p. 109.

Gaule *Narboise*, divisée en cinq provinces, p. 679. 687. 692. *Œc.*

*Narsé* Gouverneur fidele à Gratien, S. Mar-

tin intercede pour luy auprès de Maxime, p. 325. 326. 327.

*Natalique* Eveque Donatiste de Zele, p. 792. 1.

*Nathyr* ou *Netro* Ev. de Pharan, p. 453. 454. S. Nazaire, S. Ambroise trouve son corps à Milan, p. 255. 586.

*Naxarens* heretiques, p. 490.

*Nicane* Eveque de Constantinople en 381, p. 145. 148. 528. Le Concile de Constantinople soutient son election canonique, p. 150. Il abolit le Penitencier, p. 232-234. Saint Gregoire de Nyfle luy donne Evagre qu'il fait Archidacre, p. 359. Il preside au Concile de Constantinople en 394, p. 537.

*Nesinge* Eveque d'Angers, p. 786.

*Nevier*. Prefet du Pretorie en 385, p. 168.

*Nerziens* peuples de Flandre, p. 671.

*Nestoros* solitaire, p. 30. 439. 442.

*Neville*: S. Martin y transporte un arbre par la priere, p. 335.

*S. Nicaise* Eveque de Reims, p. 463.

*Nicéphore* Botonate Empereur, suspend toutes les sentences de mort, p. 222.

*Nicot* Secetaire d'Etat, gueri de la goutte par S. Ambroise, p. 262, fait visiter une vierge, p. 285.

*S. Nicetas* Martyr de Gotthie, p. 5.

*S. Nicetas*, *N. 1120* *Œc.* Eveque des Daces, p. 301. 17. *ſo. 1120* p. 521. 649. peut estre auteur d'un traité du symbole attribué à Saint Ambroise, p. 298, de la lettre à Susanne vierge tombee, p. 301. S. Paulin luy lit la vie de S. Martin, p. 342.

*Nicetas* Eveque d'Aquilée, p. 347. 731. 2.

*Nicetas* David ou le Paphlagonien, p. 659.

*Nicie* ville d'Egypte, p. 16.

*Nicolas* Diacre, p. 652.

*S. Nil*: quelques ouvrages d'Evagre sous son nom, p. 384.

*Nijme*: il s'y tient un Concile vers 393, p. 332.

*Nitence*: Gratien luy adresse une loy en 376, p. 101.

*Noblese*: quand on peut se servir de ce titre, p. 598.

*Nochere*, deux villes episcopales de ce nom, p. 628.

*Nomene*, paroice du diocese de Tivoli, p. 629.

*Novations*: S. Innocent les poursuit, p. 630-633.

*Numere* Prestre de Suedres, p. 503.

*Numide* Eveque d'Afrique, assiste au Concile d'Aquilée en 381, p. 128.

## O

*Oberissance* extreme de S. Jean de Lycople, p. 12, d'Agathon, p. 419, de S. Jean le



nain, p.428, de Marc disciple de Silvain, p.449, chutes de desobeissance, p.73.74.

*Occasion* de peché : l'eviter, p.422.

*Ostave* Eveſque des Gaules, p.686.

*Office* de Tierce, Sexte, None & Veſpres, p.499.

*Olbie* ville d'Isaurie, p.150.

*Olympe* Preſtre de Teledan, p.482.

*Olympe* eſclave ſolitaire à Sceté, p.471.

*S<sup>te</sup> Olympiade* donne de l'argent & des terres à S. Epiphane, p.499.

*Jeux Olympiques* celebrez tous les quatre ans &c. p.540.

S. *Onesime* Eveſque de Soiffons, p.461. 462.

S. *Onuphre* ſolitaire mort vers l'an 370, p.49.723.

*Optation* Eveſque de Breſſe, p.590.

*Oriental* Eveſque de Bordeaux, p.521.

*Origene* a compoſé, dit-on, 6000 écrits, p.493, défend la conference de Jafon, p.552.

S. Epiphane loue ſes Hexaples, p.513, ſe de-chaîne contre luy, p.504, défend de le lire, p.518.

*Origenisme* imputé à de tres bons Catholiques, p.381.

## P

**P***acatus* Eveſque des Gaules, peut eſtre Pancrace de Befançon, p.465.

*Pad. rborn*, a S. Liboire Eveſque du Mans, pour patron, p.308.

*Paeſte* penitente, p.437.438.

*Paix* ; quand il la faut donner dans les myſteres, p.662. Pour la conſerver, ne ſe point mêler des autres, p.423.

*Pallade* Eveſque Arien de l'Illyrie &c. obtient le Concile d'Aquilée, p.126.737, y aſſiſte, p.129. S. Ambroïſe y diſpute avec luy, p.132-135. Il eſt condamné & depoſé, p.135-137.739.

S. *Pallade* ſolitaire près d'Antioche, p.467. 458.

*Pallade* Eveſque d'Helenople va viſiter S. Jean de Lycople, p.22.719, qui luy predit ſon epiſcopat, p.24, va dans le deſert des Cellules &c. p.45.46. Viſite Didyme, p.391. 392, viſite Benjamin ſolitaire, p.376, vient à Rome pour S. Chryſoſtome, p.640, eſt tranſféré à Aſpone en Galacie, p.659.

*Pallad.* Eveſque de Saintes en 573, p.353.

*Pallade* Eveſque de Bourges, p.780.

*Pallade* Eveſque d'Amafée en 431, p.409.

*Pallade* Conſul en 416, p.665.

*Pallade* laiſque de Suedres, p.503.804.

*Pallade* laiſque calomniateur, p.686.

S. *Pambon* ſolitaire de Nitrie, p.595.601. 823.

S. *Pammaque* Senateur Romain. V. ſon

*titre* p.567.820, s'oppoſe à Jovinien, p.227. 364.

*Pancaire* ou *Pancrace* Eveſque de Befançon, p.465.

*Panſophe* Eveſque de Nicomedie ordonné par S. Chryſoſtome, p.278.279.637.

*Panſophe* jeune homme Florentin reſſuſcité par S. Ambroïſe, p.250.

*Pape* : Sirice ſe donne le premier ce titre, p.789.2. Le *Pape* preſchoit comme les autres, p.628. S. Leon nie un fait que Zoſime aſſure avoir veriſié, p.693. S. Ceſteſtin reçoit comme ſon frere un Eveſque anathematizé par ce Pape, p.695. Zoſime taſche en vain de depoſer Procule Eveſque de Marſeille, p.698.699.

*Paphnuce* Cephalé & *Paphnuce* Bubale. V. leur titre p.43.722.

S. *Paphnuce* Eveſque & Martyr, p.43.

S. *Paphnuce* ſolitaire & Martyr, p.43.

S. *Paphnuce* Eveſque & Conſeſſeur, p.43.

44.

Saint *Paphnuce* ſolitaire de Jeruſalem, p.43.

*Paphnuce* d'Heraclée convertit S<sup>te</sup> Thais, p.44.

S. *Paphnuce* Abbé dans la Thebaïde, p.44. 438.

*Paphnuce* diſciple de S. Marc, & *Paphnuce* diſciple de S. Macaire d'Egypte, p.49.457. 595.

Saint *Paphnuce* d'Alexandrie pere de S<sup>te</sup> Euphroſine, p.50.

*Paphnuce* auteur de la vie de S. Onuphre, p.723.1.

*Papiſque* Juif obſtiné ſe convertit, p.552.

*Pappus* Eveſque de Syrie, ami de S. Chryſoſtome &c. p.551.652.

S. *Pappus* Eveſque de Cytrie en Cypre, p.497.

*Paris* : ſa cathedrale autrefois à S. Marcel, p.417.799.800.

*Pascaſe* Diacre de Rouen, p.672.

*Pascaſe* Eveſque de Vienne, p.842.2.

*Pascaſin* Eveſque de Lilybée, p.678.832.2.

*Paſque* : Valentinien delivre les priſonniers à cette feſte, p.164. Innocent conſulte S. Aurele ſur le jour auquel on devoit faire Paſque en 414, p.647.678.

*Paſſo* is liées, non eſteintes en cette vie, p.31. Nous en ſommes eſclaves ne nous appliquant pas à Dieu, p.59, comment elles nous ſouillent, p.71.

*Pateme* Eveſque de Brague, lit avec fruit quelques ouvrages de S. Ambroïſe, p.223.

*Pateme* vient à Rome contre Saint Chryſoſtome, p.639.640.

*Patriarches* : leur autorité, p.655.

Saint *Patrice* Apôtre d'Irlande : on le

fait neveu de Saint Martin , p.354.  
*S<sup>c</sup>e Patrice* vierge à Naples , p.456.  
*Patrice* Evêque d'Arles , p.681, surprend le Pape Zosime , p.691-599.840-842.  
*Partholome* Evêque Arien de Scythople , p.790.1.  
*S. Patrice* Evêque du Mans, mort peuteestre en 348, p.307.  
*Paul* Evêque de Paris, p.415.  
*Paul* Evêque de Bresse , p.589.590.  
*Paul* Prestre peuteestre d'Antioche, p.552.  
*Paul* Diacre à qui Saint Gaudence écrit, p.586.  
*Paul* Diacre porte une lettre d'Innocent à Boniface , p.653.  
*Paul* Abbé de Syrie, p.491, prie S. Epiphane d'écrire son Panarium &c. p.506.507.  
*Paul* solitaire à Sceté, p.72.441.471.  
*S<sup>c</sup>e Paule* veuve Romaine &c. p.569, reçoit chez elle S. Epiphane, p.512, qui la va voir à Bethléem, p.518. Elle se rejouit de voir distribuer aux pauvres les biens de sa fille, p.572.  
*Paulin* intrus à la place de Saint Eustathe d'Antioche , p.524.  
*Paulin* fait Evêque d'Antioche par Lucifer &c. p.525-530, écrit aux Occidentaux peuteestre en 375, p.100. Le Concile d'Aquilée écrit pour luy à Theodose, p.139. Il assiste en 382 au Concile de Rome, p.146.147, qui confirme la communion avec luy, p.148. S. Epiphane s'unit à luy, p.510, va à Rome avec luy, p.512. En mourant il ordonne Evagre son successeur, p.234. Sa mort, p.536-540.651.  
*S. Paulin* Evêque de Bresse, p.590.  
*Paulin* Evêque de Besançon, p.454.  
 Saint *Paulin* Evêque de Nole, renonce au monde vers 392, p.331, est baptisé par Saint Delphin , p.521.523, allant à Nole il voit S. Ambroise, p.81.254, qui le veut unir à son Clergé , p.254.255. Il desistoit d'estre auprès de S. Martin , p.316. Ce Saint le guerit d'un œil malade , p.321. S. Janvier & S. Martin luy apparoiſſent après leur mort, p.341.342. Il loue Saint Severe Sulpice sur son histoire de la vie de S. Martin, p.342, luy en envoie des vers , p.344.517. Son union avec Saint Amand , p.553.554. Il écrit à Saint Venere de Milan , p.558, à Saint Pammaque sur la mort de Pauline la femme, p.573. Sirice le reçoit mal , p.366. Il reçoit chez luy S<sup>c</sup>e Melanie & sa famille, p.604-605, en écrit à S. Augustin, p.609.610. Il reçoit deux fois chez luy Saint Nicetas , p.622. Son respect pour S. Victrice, dont il fait l'histoire , p.667-674.  
*Paulin* Diacre auteur de la vie de Saint Ambroise , p.80.81.257, a rendu de grands services à l'Eglise , p.279, avoit écrit sous

Saint Ambroise &c. p.261.262.  
*Paulin* penitent grand Seigneur de Bordeaux, p.555.  
*Paulin* de Perigueux fait des vers pour l'Eglise de S. Martin , p.345.782. Il écrit la vie de ce Saint en vers, p.345.346.782.  
*Paulin* Evêque d'Aquilee , p.731.2.  
*Pauline* femme de S. Pammaque , p.568, meurt apparemment dans une grossesse, p.569.570.  
*Paulinien* frere de Saint Jerome , p.378, est ordonné Prestre par S. Epiphane , p.518.  
*Pelagius*, pourquoi & quand ainsi nommez, p.318.405.  
*Peche*: pleurer ses pechez en voyant ceux des autres, p.51.  
*Pelage* a du respect pour les écrits de Saint Ambroise , p.285, écrit à S<sup>c</sup>e Melanie , p.613, à Demetriade, p.630.665.716. Le Pape Zosime le condamne , p.691.692.  
*Pelage* I. Pape , p.731.  
*Pelagius*, zele de S. Innocent contre eux, p.631.660.655.691.  
*Pemen* disciple de S. Antoine, p.410.  
*S. Pemen* Abbé, s'entretient avec l'Abbé Paphnuce, p.49, est instruit par Saint Moyse, p.72.419.425-431.  
*Pemenie*: S. Jean de Lycople luy predit quelques peines &c. p.17.  
*Penitence*, toujours accordée à la mort, p.642, & privation des sacremens pour des pechez secrets, p.34, le sacrifice des penitens est leurs larmes, p.213.214.358.359. Ceux qui n'y estoient receus qu'après un certain temps, p.633.  
*Penitencier*: son abolition en Orient, p.233.  
*Penitens* exclus du Clergé , p.632, absous le jeudi saint , p.664, ne recevoient l'Extreme-Onction qu'estant absous, p.664.  
 Saint *Perpetue* Evêque de Tours, bâtit une eglise magnifique en l'honneur de S. Martin, p.344.691.777-780, tient un Concile à la feste de ce Saint, p.345, donne un memoire des miracles de S. Martin , p.346.  
*Petra* roche dans le desert de Sceté, p.64.  
*Petrone* Prefet des Gaules , p.682.  
*S. Petrone* solitaire puis Ev. de Boulogne, visite Saint Jean de Lycople , p.18.25-29.719. & S. Apollon Abbé en Thebaide, p.35-39.442.443.721.  
*Phara*, desert , p.454.  
*S. Phobade* Evêque d'Agen, ami de Saint Delphin de Bordeaux &c. p.522, peut avoir presidé au Concile de Valence en 374, & à celui de Caragoce vers 380, p.684.  
*Philagie* solitaire pres de Jerusalem , p.458.  
 Saint *Philastre* Evêque de Bresse, assiste au

Concile d'Aquilée en 381, p.129.130, écrit sur les heresies, p.509, a S. Gaudence son successeur pour disciple, p.581, meurt au plustost en 384, p.582. S. Gaudence & Paul font sa feste, p.586.590.

*Phils* pe Eveſque Arien de Scythiople, p.407.799.

*Philippe* Preſtre de Rome, p.700.

*Philippe* Auguſte fonde l'abbaye de Saint Corentin, p.357.

*Philon* Juif : S. Ambroſie ſuit beaucoup ſes allegories, p.288.289.

*Philon* Eveſque de Carpaſie en Cypre, p.497.520.809.

*Philon* Eveſque de Carpathe, p.808.809.

S. *Phocas* jardinier & Martyr, p.412.

*Phortafe* ſolitaire, p.472.

*Photin* Eveſque de Macedoine condanné par les Papes, p.648, puis ordonné Eveſque, p.649.

*Photiniens* heretiques : Le Concile d'Aquilée demande qu'il leur ſoit défendu de ſ'aſſembler, p.137. Ils eſtoient confondus avec les Bonofiaques, p.242. S. Innocent les fait chaffer, p.630.

*Piximon* ſolitaire. *V. ſon titre* p.33.720.

S. *Pierre* ; J.C. luy apparoiſt & predit ſon martyre, p.186.

*Pierre* Eveſque d'Alexandrie meurt le 14 fevrier 381, p.125. Maxime ſurprend les Occidentaux par ſes lettres, p.145.511.

*Pierre* Eveſque de Rouen, p.674.

*Pierre* ſolit. d'Arabie, p.447.

*Pierre* ſolitaire, p.423.

*Pierre* Preſtre heretique, p.490.491.

*Pierre* Preſtre d'Alexandrie, envoyé à Rome par Theophile, p.638.639.

*Pierre* Diacre d'Alexandrie, p.654.659.

*Pierre* Soudiacre, peuteſtre d'Antioche, p.652.

*Pieté* Chrétienne tendre, non inſenſible, p.119.

*Pinien* Vicair puis Prefet de Rome, p.358.744.788.823.

*Pinien* mari de S<sup>te</sup> Melanie la jeune, p.612.640, ſe donne à Dieu &c. p.603, quitte Rome, p.610, va en Afrique, p.611.

S. *Pior* fait venir de l'eau dans un puits, p.63.

*Plac. die* Imperatrice ſurpriſe par Patrocle, p.696.

*Poleme* Diacre de Milan, ſ'entretient ſur le ſuccesseur de S. Ambroſie, p.263.279.

*Polybe* faux hitorien de Saint Epiphane, p.802.804.

S. *Porphyre* Ev. de Gaza. *V. ſon titre* p.703.

*Porphyre* uſurpateur du ſiege d'Antioche, p.540.640.641.650.

*Porphyron*, partie du deſert de Sceté, p.64, fort éloignée des pays habitez, p.774.

*Poffeder* : on ne doit pas leur impoſer les mains ſans permiſſion de l'Eveſque, p.664.

*Poſtumien* ami de Saint Martin &c. p. fait connoiſtre S. Jean de Lycoſle en France, p.10. Il porte la vie de S. Martin en Orient, p.342, engage S. Severe Sulpice à l'augmenter par ſes dialogues, p.343. Il va en Egypte, p.428.

*Prayle* Eveſque de Jeruſalem, p.691.

*Predicateurs*, quels doivent eſtre leurs diſcours, p.98.

*Preſens*, en recevoir & en donner par charité, p.455.

*Preſtres* : Daniel Preſtre de Sceté ſervoit de Diacre, p. Theodoſe exemte les anciens Preſtres des curies, p.208, ſont obligez à la continence, & pourquoi, p.330.632.642. Saint Martin preſere un Preſtre à l'Empereur, p.322. Le Preſtre ne peut oindre pour la Confirmation, p.662.

*Preteur* de Rome, chargé des pupilles, p.584.

*Pretextat* appui du paganisme, à qui on dreſſe une ſtatue, p.164.

S. *Pretextat* Eveſque de Rouen en 570, loue S. Martin, p.347.

*Priere* : comment il faut prier, p.61. Elle eſt le fruit de l'humilité & de la foy, p.269.270, combien le demon taſche de la troubler p.425. Moyen d'eſtre exaucé, p.455.456. Application de Saint Ambroſie à la priere, p.270, de Saint Jean le nain &c. p.234.435.441.

*Princes* : ce qu'on leur doit, p.170.180. Les ennemis de la verité rendent ſes déſenſeurs odieux aux Princes, p.184, leur gloire eſt d'eſtre les ſils de l'Egliſe, p.180.

S. *Princepe* Eveſque de Soiffons, p.462.

S. *Prizepin* ſils de S<sup>te</sup> Maure, p.783,1.

*Prisicien* Eveſque de Sebaſte en Paleſtine, député au Concile de Rome en 382, p.150.

*Prisillianſtes* heretiques, gagnent Macedone &c. p.140.141. S. Ambroſie renté en vain par eux, écrit peuteſtre contre eux, p.223. Saint Martin intercede pour eux auprès de Maxime, p.325, qui les extermine, p.361. Saint Delphin empeſche leur entrée à Bordeaux, p.521.535.

*Probe* Prefet d'Italie en 368, p.86, avance Saint Ambroſie dans les charges, p.86.87, ſe rejouit de le voir élu Eveſque de Milan, p.92.

*Probe*, apparemment ſon ſils, p.646.

*Probe* Senateur de Rome, avoit un domeſtique tourmenté par le demon, p.191. Sa grandeur ſe fait admirer dans la Perſe, p.222.

*Prochym* : la charité envers luy, fondement de nostre vertu, p. 433. Grand exemple de cette charité, p. 420.

*S. Procle* Evêque de Constantinople, p. 659.

*Proclien* Evêque soutient l'Eglise de Suedres, p. 502.

*Procope* solitaire, p. 700. 710. 845.

*Procele* Gouverneur de Constantinople, decapité en 392, p. 411.

*Procule* Evêque de Marseille, p. 130, assiste au Concile d'Aquilée en 381, p. 128, à celui de Turin, p. 679, y est fait. personnellement Metropolitan de la Narbonoise, p. 679. 680, absoud S. Brice dans le Concile de Turin, p. 689, s'oppose à la juridiction d'Arles, p. 695. 697. Zosime entreprend de le déposer, p. 693. 699.

*Prophetes* faux en Orient & en Occident vers 390, p. 331.

*Prosper* debiteur infidele de S. Ambroise & de S. Satyre, p. 115, est obligé de les payer, p. 117. 135.

*Prosper* Evêque d'Angers, p. 355.

*Prosperité* superbe, presage de malheur, p. 151.

*S. Protas* Martyr: S. Ambroise en trouve les reliques &c. p. 187-189, en donne à Saint Martin, p. 330. S. Innocent dedie une eglise de S. Gervais & S. Protas, p. 131.

Saint *Provin* Evêque de Come vers 391, p. 280.

*Prudence* poete Chrétien. 1<sup>o</sup>. son titre p. 560. 819.

*Prudence* Evêque de Paris, p. 416. Saint Marcel luy succede &c. p. 417.

*Publicola* fils de S<sup>te</sup> Melanie, p. 592, qui le laisse à Rome &c. p. 593. 594. Il epouse Albine &c. p. 503. Sa mort &c. p. 508. 824.

*Publicola* petits fils de S<sup>te</sup> Melanie, p. 503. 823.

*Pureté* de cœur & de corps plus excellente que le don des miracles, p. 52. 53. Combat de S. Moyse pour la pureté, p. 65-67.

**Q**ualité: comment les grands doivent se servir de leur qualité, p. 308.

Les *Quarante* Martyrs: S. Gaudence en obtient des reliques, p. 581.

*S. Quel dome* Martyr à Calahorra, p. 561.

*Quel dome* Evêque de Befançon depose pour la bigamie, p. 648.

*Quimper* capitale du pays de Cornouaille, p. 356.

*Quintin* General de Maxime dans les Gaules en 387, p. 199.

*S. Quirin* Martyr de Sciscia, p. 563.

## R

**R**adagaise vient assieger Florence, p. 250, mis en fuite par Stilicon, p. 251. 583. 586.

*S<sup>te</sup> Radegonde* Reine: sept Evêques luy écrivent en 570, p. 347.

*Ragnemode* Ev. de Paris, gueri au tombeau de S. Marcel, p. 417.

*Raimon* Evêque d'Angers en 905, p. 785.

*Rampert* Evêque de Bresse, p. 587. 589.

*Raubert* Evêque de Noyon, p. 675.

*Refrigeré* disciple de S. Martin, p. 553.

*Religieux & Religieuses*: Les Religieux portoient la barbe longue, p. 226. Theodose & le Concile de Gangres défendent aux Religieuses de se couper les cheveux, p. 231. 232.

*Reliques*: Saint Ambroise en fait diverses translations & divers dons, p. 187. 249. 255. 330. Ce que c'estoit que les reliques, p. 249. De la paille sur laquelle S. Martin avoit couché fait des miracles, p. 332. S. Astere releve l'honneur dû aux Saints & aux reliques, p. 412, & Simplicien demande celles de deux Martyrs de Trente &c. p. 547. S. Gaudence en apporte des 40 Martyrs &c. p. la translation des reliques utile aux Fideles, honorable aux Saints, p. 520.

*Remede* ou *Remi* Evêque accusé d'adultere, p. 680, jugé par le Concile de Turin, p. 686.

*S. René* Evêque d'Angers, p. 355. 786.

*René*, miserable calomniateur de la vierge Indicie, p. 281-284.

*Rennes*, les premiers Evêques fort inconnus, p. 461.

*Reputation* permise pour le seul adultere, p. 411.

*Reputation*; malheur à l'homme qui en a plus que de merite, p. 453.

*Restitue* femme Romaine, p. 645.

*S. Renée* Evêque d'Aulun, p. 675. 836.

*S. Rhodane* Evêque de Toulouse & Confesseur, p. 617.

*Ristinne* Evêque de Rennes, ordonné, dit-on, par S. Martin, p. 337. 355.

*Ru* Ambrosien: ce qu'on en dit, p. 306.

*Robert* Roy, p. 676.

*Romaciane* ou *Remeciane* ville de la Dace, p. 521. 826. 827.

*S. Romzin* Martyr à Antioche, p. 564.

*S. Romain* Prestre de Saintonge, p. 355. 551.

*Romain* solitaire, p. 472.

*Rome* assiegée & prise par Alaric, p. 645.

Les Papes & les Ev. y preschoient comme ailleurs, p. 628. Innocent veut que l'on en suive partout les pratiques, p. 561. 562.

*Romule*: S. Ambroise le consulte sur ses ouvrages, p. 260.

*Romule* Abbé pres d'Antioche, p. 616.

*Rostain* Evêque d'Arles, p. 586.

*Rouen* metropole de la seconde Lionnoise, p. 337.

p. 337. 669, fainteté de cette ville sous Saint Victrice, p. 570. 671.

*Rucobin* veut tirer des personnes réfugiées à S. Martin, p. 782. 1.

*Rufe* Evêque de Thessalonique en 406 ou 407, p. 158. 661. 829. Le Pape Innocent le fait son Vicaire en Illyrie &c. p. 544. 645, luy écrit pour les affaires de l'Eglise, p. 649.

*Rufin* grand maistre du palais & Prefet, p. 589, irrite Theodose contre Thessalonique, p. 210, est baptizé à la dedicace d'une eglise à Calcedoine &c. p. 795. 2, est Consul en 392, massacré en 395, p. 410.

*Rufin* Evêque d'Espagne, p. 536.

*Rufin* Prestre d'Aquilee auteur exagerant, peu exact, p. 721, est bien reçu par Sirice, p. 356, va visiter Didyme, p. 391. S. Pammaque soutient Saint Jerome contre luy, p. 575. Il adresse une traduction à S. Gaudence, p. 588. 589, fait connoissance avec Sainte Melanie, p. 597, demeure avec elle à Jerusalem, p. 599, & luy est toujours uni, p. 602. Il suit Pinien en Sicile, p. 611. 612, adresse quelques ouvrages à Apronien, p. 607. 608. On a peine à l'excuser d'erreur, p. 381. 505.

*Rufin* architecte bastit une eglise à Gaza, p. 712.

*Rufine* fille de S<sup>te</sup> Paule, p. 569.

*Rumoride* General d'armée payen, p. 162.

*Rustice* Prestre reordonné, p. 645.

*Rustique* moine, p. 618. 680.

## S

**S** *Abarie* ville de Pannonie, peutestre *Sarvvar* en Hongrie &c. p. 310.

S. *Sabas* Martyr, dit-on, à Rome sous Aurelien, p. 717.

S. *Sabas* Martyr en 372. 17. son titre p. 1.

S. Julien *Sabbas*, p. 479.

S. *Sabin* Evêque de Plaisance, p. 734. 1, ce qu'on en dit, p. 105. 130. Il assiste au Concile d'Aquilee en 381, p. 129, à celui de Milan en 390, p. 229. S. Ambroise luy écrit sur un imposteur, p. 143, au sujet de S. Paulin, p. 254, & sur divers autres sujets, p. 288. 201. 397.

S. *Sabin* Evêque de Verone, S. Ambroise luy soumet ses écrits, p. 269.

*Sabin* Evêque de Salamine successeur de S. Epiphane, p. 519. 520.

*Sabin* ou *Sapin* Evêque d'Arles, p. 685.

*Sabine*, la lettre de Felix à Sabine supposée, p. 630.

*Sacrifice*: celui des penitens est leurs larmes, p. 213. 214. V. Messie.

*Sans*: pourquoi Dieu permer qu'ils tombent dans des fautes, p. 329. 330.

*Salamine* metropole de Cypre &c. p. 496. 502. Son Evêque ordonné par ceux de l'Isle, p. 655.

*Hist. Eccl. Tom. X.*

*Salaphte* vierge de Gaza, p. 714. 715.

*Salia* Consul en 348, p. 551. 819.

*Szior* metropole de Dalmacie, p. 732. 1.

*Samedi* jeûné à Rome, non à Milan, p. 95, ni presque dans toute l'Eglise &c. p. 663. On ne celebrait point la Messe le samedi-saint, p. 663.

*Santsique* payen de Gaza, p. 714.

*Sanzalo*, peutestre Prestre Got, confesse J. C. p. 67.

*Sardique* metropole de la Dace, p. 236. 621. 622. 755.

Les *Sarmates*, vaincus par Constantin se font Chrétiens &c. p. 2.

*Sarmation* moine de Milan apostat & heretique &c. p. 229-231. 258. 733. 753.

*Sarha* ou *Sara* vierge, p. 473.

*Sarvvar*, peutestre Sabarie, p. 310.

S. *Saturion* Evêque de Toulouse, p. 617, ses reliques transferées par Saint Exupere, p. 619. 620.

*Saturnin* Evêque d'Arles, p. 683. 684.

*Saturnin* Evêque de Scythople en 381, p. 407. 799.

S. *Saturin* Evêque de Verone, p. 456.

Uran *Satyro* frere de S. Ambroise, p. 82, est fait Gouverneur de province, p. 86. 97. S. Ambroise luy donne le soin de son bien, p. 94. Sa vertu; ses dernieres actions; sa mort, p. 114-118. 734.

*Science*: c'en est une de savoir qu'il ne faut point penetrer certaines choses, p. 21.

*Scapt* ville de la Dardanie, p. 621.

*Sebaste* ville de Palestine, p. 150.

*Sebastopole* ville considerable de l'Heleno-pont, p. 450. 460.

*Secundion* Evêque Arien de l'Illyrie &c. p. 126, assiste au Concile d'Aquilee en 381, p. 129, où il ne veut point s'expliquer, p. 132-135.

*Secret* gardé dans les choses saintes, p. 662.

*Selvuque* Prefet du Pretoire en 412, p. 753.

*Senecion* coadjuteur de l'Evêque Basile, p. 240.

*Senccion* Prestre de Thessalonique, p. 365. 644. 645.

*Senedrige*, mere, dit-on, de S. Simplicien de Milan, p. 799. 1.

*Sema* ville de la Croatie, p. 243. 827. Les Photiniens s'y habituent, p. 630. 828. 1.

*Sepulture*: S. Ambroise choisit la sienne sous l'autel, p. 187.

*Serapion* Superieur pres d'Arfinoé, p. 55.

*Serapion* solitaire de Sceté, p. 58.

S. *Serapion* Evêque de Thmuis, p. 60.

*Sevapion* solitaire de Nitrie, p. 505.

*Sevapion* le Sindonite, illustre solitaire, p. 60. 61.

T T T T

*Serapion* solitaire anthropomorphe, p. 57.  
*Serenus* solitaire, p. 720.1.  
*Serene* niece de Theodose I.  
*Serpent* obéit à S. Martin, p. 355.  
*Sethum*: heretiques, p. 487.  
*S. Sever* Eveque de Naple, p. 222.253.  
 254.759.  
*Severe* Eveque dans la Calabre, p. 620.  
*S. Sulpice Severe* va voir S. Martin à Tours vers 392, p. 331.332, écrit sa vie, p. 341.343, est un de ses plus celebres disciples, p. 351.605.606. Ce Saint luy apparoist après sa mort, p. 340. Il fait peindre dans un baptistere Saint Martin & S. Paulin, p. 344. Il va visiter plusieurs fois le tombeau de S. Martin, p. 344. Saint Paulin luy écrit par Amaque, p. 522.523, l'unit avec S<sup>te</sup> Melanie, p. 605.  
*Severe* Prefet d'Italie, p. 603.  
*Sever* en Eveque de Gabale, p. 650.  
*S. Severin* Eveque de Cologne, peustre le mesme que S. Severin de Bordeaux, p. 555-557.815-817.  
*Severin* laïque vertueux & zelé pour la foy, p. 503.804.2.  
*Silvin* Eveque de Sens, p. 460.  
*S. Sidoine* Eveque de Clermont, fait des vers pour l'eglise de S. Martin, p. 345, meurt en 482 ou 489, p. 780.2.  
*Silence* plus mortifiant que le jeûne, p. 456.  
*Silvain* Abbé de Sinai & de Gerares. V. son titre p. 448.  
*Silvain* donne beaucoup d'instructions à S. Moysé, p. 66.  
*S. Silve* ou *Silvie* Eveque de Toulouse, p. 617-619.  
*S. Silvestre* Eveque de Befançon, p. 455.  
*Silvestre* Pape a peustre écrit de la dignité sacerdotale, p. 290.  
*S<sup>te</sup> Silve* vierge, p. 589. Translation de ses reliques. *ib. d.*  
*S. Silvin* Eveque de Bresse, p. 590.  
*Simples*, pourquoi plus vertueux que les savans, p. 374.  
*Simplice* Eveque de Bourges, p. 780.  
*Simplic* ou *Simplic* Eveque de Vienne, p. 679, ce qu'on en dit, p. 585, assiste au Concile de Turin, p. 680, s'oppose à la jurisdiction d'Arles, p. 697.842.  
*S. Simple* Eveque d'Autun. V. son titre p. 675.  
*S. Simplicien* Eveque de Milan. V. son titre p. 397, contribue à la conversion de Victouin, p. 402.547, est le pere spirituel de S. Ambroise, p. 97, qui luy soumet ses écrits, p. 269.366, le designe pour son successeur, p. 254.590. Il reçoit une lettre d'Orient sur la mort de Saint Ambroise, p. 266, sacre S. Gaudence

de Novare, p. 259, enterre S<sup>te</sup> Marcelline, p. 85. Les Eveques d'Afrique le consultant en 397, p. 366, assemble peustre le Concile de Turin, p. 679, demande & reçoit les reliques de deux Martyrs de Trente, p. 547.813.

*S. Simice* Eveque de Soissons, p. 462.  
*Siphores* heretiques Bonosiens, p. 242.  
*Sirice* Pape. V. son titre p. 357, confirme à Anyse le Vicariat d'Illyrie, p. 157.631, condanne Jovinien & ses sectateurs, p. 227-229.568, preside apparemment au Concile de Capoue en 390, p. 236. La 5<sup>e</sup> lettre dans Saint Ambroise peut estre de luy, p. 303.755.756. Il condanne Ithace, p. 325, écrit à Theodose sur Flavian, p. 238, n'ose pas juger une affaire renvoyée aux Eveques de Macedoine, p. 240, est consulté par les Eveques d'Afrique, p. 400, & par ceux d'Espagne, *ibid.* S. Epiphane luy écrit, p. 512.539.642.687.  
*Sirmich* ville capitale de l'Illyrie, p. 122.739.  
*Saint Siffime* Martyr à Trente, p. 267.398, son histoire, p. 543-548.761.812.  
*Siffime* Prestre de Rome sous Sirice, p. 357.  
*Siffime* moine, porte aux solitaires les aumônes de S. Exupere, p. 518.619.  
*S. Sixte* Eveque de Reims, p. 462.  
*Sixte* III. Pape, p. 690.  
*Sobrieté*, bel exemple, p. 454.  
*Socrate* historien: idée qu'on en doit avoir, p. 232.233.  
*Soldat* solitaire delivré d'une tentation par Saint Martin, p. 334. Soldats Chrétiens & saints qui quittent la milice, p. 667.668.  
*Solitude*, force des penitens, p. 27, & des foibles, p. 51. Tentations & punitions de quelques deserteurs, p. 28.29. Ses avantages, p. 270.  
*Songe*: Evagre converti par un songe, p. 370.371.  
*Sopatre* ou *Sospatre* solitaire, p. 58.  
*S<sup>te</sup> Sotere* vierge & martyre tante de Saint Ambroise, p. 80.  
*Junius Soranus* Duc de Scythie, parent de S. Basile &c. p. 78.  
*Soto* doute sans raison des livres de la penitence par S. Ambroise, p. 299.300.  
*Soudiacre* donne à laver au Prestre, p. 416.417.  
*Sozomene* historien: idée qu'on s'en doit former, p. 233.  
*Spanus* Prestre calomnié, p. 587.  
*Silicon* remporte une victoire sur Radagaisé, p. 251, viole le droit d'asyle dans l'Eglise, & en fait satisfaction, p. 256. Il est trompé par un de ses domestiques que S. Ambroise livre au demon, p. 262. Il craint la mort de

Saint Ambroise, p.263, est tué, p.645.  
*Suedres* ville de Pamphylie, p.502.  
*Eudes de Sully* Evêque de Paris, p.418.  
*S. Sulpice*. V. Severe.  
*Superieur*, doit ne point faire sa volonté, ni rien enseigner qu'il ne fasse, p.442.  
*Superstition*: autel superstitieux détruit par S. Martin, p.317.  
*Susanne* vierge tombée, p.301.626.766.  
*Syagre* Evêque de Verone, juge mal la vierge Indicie &c. p.280-285.  
*Syene* ville de Thebaide, p.26.  
*S. Symeon l'ancien*, p.457.  
*S. Symeon Stylite* fait revokeur des ordres donnez en faveur des Juifs, p.202.484.  
*Symnaque* Seigneur Romain, parent de S. Ambroise &c. p.86. Prefet de Rome en 384, p.159.789.1, demande en vain le rétablissement de l'autel de la Victoire, p.161-163.744, poursuit une Vestale &c. p.163.164. Prudence écrit contre luy, p.552.789. Il écrit en faveur de l'Evêque Severe, p.253, écrit à S. Ambroise pour Magnille Vicare d'Afrique, p.256.  
*Symphose* Evêque Priscillianiste: Saint Ambroise demande son rétablissement &c. p.223.635.  
*S. Symphorien* Martyr, p.678.

T

**T** *Aisales* peuples impudiques, p.734.735.  
*Talase* Evêque d'Angers en 453, p.356.  
*Tarragone* l'une des principales Eglises d'Espagne, p.358.561.  
*Tarsus* Prestre de Suedres, p.503.  
*Tatien* Prefet & Consul banni en 393, p.410.411.  
*Taur* en faussaire de Macedoine, p.661.  
*Teledan* bourg dans le diocese d'Antioche, p.480.  
*S. Telesmaque* abolit par sa mort les spectacles des gladiateurs, p.631.  
*Telepte* ville de la Byzacene, p.791.  
*Telle* ville de la Proconsulaire, p.791. Il s'y tient un Concile, p.363, sur lequel il y a des difficultez, p.363.790-793.  
*S. Telesmaque* Martyr, p.631.  
*Temperance*, exemple merveilleux de deux enfans, p.439.  
*Temples* d'idoles détruits par S. Martin, p.319, par S. Porphyre, p.708-716.  
*Tentations*: charité qu'on doit à ceux qui sont tentez, p.42. N'avoir rien d'effeminé pour éviter la tentation, p.49, l'ame s'y perfectionne, p.429.  
*Tetrade* Proconsul payen, se convertit par un miracle de S. Martin, p.320.  
*S. Thais* courtisane penitente, p.44.

*S<sup>te</sup> Thecle* apparoit à S. Martin, p.332.  
*Theodore d'Œcodure* assiste au Concile d'Aquilée en 381, p.128, & vers l'an 390 à un Concile de Milan, p.130.229, trouve les corps de S. Maurice & les compagnons Martyrs, p.130.  
*Theodore* Evêque d'Hieraple, p.533.  
*Theodore* fait Evêque de Moplueste en 391 ou 392, p.537, ou oïle son nom des diptyques, p.686.  
*Theodore* Evêque d'Aquilée, p.732.1.  
*Theodore* Evêque d'Heraclée, p.799.2.  
*Theodore* Abbé d'Eleutherople, p.32.  
*Theodore* solitaire interprete de S. Jean de Lycople, p.15.23.  
*Theodore* Evêque d'Oxyrinque en 384, p.723.2.  
*Theodore* solitaire d'Arabie, p.447.  
*Theodore* solitaire de Scté, p.472.  
*Theodore* de Phermé, p.59 444.  
*Theodore* Evêque de Sens, p.450.  
*Theodore* Abbessé en Egypte, p.474.  
*Theodoret* Evêque de Cyr, vîsîte tout jeune S. Aphraate, p.479.  
*Theodose* le grand, Empereur, p.526, consulte en tout S. Jean de Lycople &c. p.10.11.17.18, qui predit ses victoires & sa mort, p.29.720, le Concile d'Italie luy écrit pour Maxime, p.145. Il luy répond &c. p.150. Il assemble à Constantinople un Concile en 382, p.529, & en 383, p.530. Le Concile de Rome luy récrit, p.151. Il pardonne la sedition d'Antioche, p.534-536. On ne voit qu'il ait écrit à Valentinien II, sur sa persecution contre l'Eglise, p.190. Les officiers de Valentinien se retirent vers luy, p.196. Justine & Valentinien se refugient, p.269. Sa moderation dans sa victoire sur Maxime, p.200. Il chasse les Manichéens, p.364, agit contre le paganisme, p.562. S. Ambroise luy fait revokeur des ordres donnez pour le rétablissement d'une synagogue, p.200-206. Il exemte les anciens Clercs des curies, p.208, luy adresse l'apologie de David, p.292, punit cruellement Theflalomique, p.200-211. Saint Ambroise l'exhorte & le foumer à la penitence &c. p.212, renvoie les moines dans les deserts, p.228, on ne peut finir la division d'Antioche, p.234.235.238. Est victorieux d'Eugene, p.252. Ecrit à S. Ambroise sur sa victoire. *Ibid.* va à Aquilée & revient à Milan, p.253. Sa mort à Milan. S. Ambroise fait son oraison funebre, p.255.364.526-529.534-719.  
*S. Theodose* d'Antioche. V. son titre p.615, est honoré par les Isaures, p.615, est enterié avec S. Aphraate, p.479.  
*Theodose* II, sa naissance predite S. c. p.710.

846. Il revoke des ordres donnez en faveur des Juifs, p.202.

*Theodore* Evêque d'Antioche, p.555.831, met le nom de S. Chrysoſtome dans les dip-tyques, p.557.

*Theodulè* Evêque de Modene, p.58.257.279.

*Theodule* Abbèſſe, p.726.727.

*Theophaſte* Evêque, condamne les Itha-ciens, p.327.

*Theonas* ſolitaire pres d'Oxyrinque, p.59.

*Theonas* œconome de Sceté, p.58.59.439.

*Theophile* Evêque des Gots en 325, p.2.

*Theophile* Evêque d'Alexandrie écrit contre les Anthropomorphites, p.55, chaffe les grands freres, p.58, ordonne S. Moyſe Preſtre, p.58. Le Concile de Capoue luy renvoie le jugement de Flavien & Evagre, p.236.365. Flavien n'y veut point aller, p.236-239. On ſe plaint de ſa hauteur, p.259. Il veut faire Evêque Evagre de Pont, qui ſ'enfuit, p.378, ſe réunit avec S. Epiphane, p.485.494.518, & Flavien d'Antioche, p.537.538.800. Il inſtruit l'Abbèſſe Theodore, p.474. Il depoſe Saint Chryſoſtome &c. p.536.560.

S. *Theophile* Evêque de Breſſe, p.590.

*Theophriſte* Evêque de Cypre, p.497.

*Theoſene* Preſtre de Conſtantinople, vient à Rome pour S. Chryſoſtome, p.530.

*Theromges* Gots, voisins des Romains, p.3.

*Theſſalovique* metropole d'Illyrie, p.644, cruellement punie par Theodoſe, p.209-211, ſes Evêques Vicaires d'Illyrie, p.644.740.

*Theudule* calomnie la vierge Indicie, p.281.283.

S. *Thomas* Apôſtre; ſa feſte celebrée à Milan le 9 de may, p.167.

*Touſtre* ville de la Byzacene, p.363.792.2.

S. *Thyellu* Got, Martyr, p.4.

*Tibere* ſuſpend de dix jours les arreſts de mort, p.222.

*Tiburce* pere du Pape Sirice, p.357.

*Tigris* Diacre de Rome ſous Sirice, p.357.

*Timaſe* General & Conſul, puis banni en 396, p.410.

S. *Timothée* Martyr à Gaza, p.706.

*Timothée* Evêque d'Alexandrie écrit la vie de S. Apollon, p.35, aſſiſte au Concile de Conſtantinople en 381, p.125. Le Concile d'Aquilée écrit pour luy à Theodoſe, p.130. Il aſſiſte apparemment au Concile de Rome en 382, p.147.

*Timothée* Evêque Apollinarifte, p.511.

*Timothée* reclus dans une communauté, puni de ſon peu de charité, p.42.

*Timothée* ſolitaire à Sceté, p.471.

*Tiſtre* ville de la Byzacene, p.363.792.2.

*Timen* frere de Synnaque, p.86.

*Titus* fidele miniſtre de Saint Victrice, p.572.

*Toledo* : il ſ'y tient des Conciles ſur les Prifillianiſtes, p.634.635.

*Toulouſe* devient le ſiege des Gots, p.670.

*Tournon* : S. Martin y baſtit une eglife, p.319.

*Tours* a reconnu Rouen pour metropole juſques à Honoré, p.337. On y raporte le corps de S. Martin, p.339.

*Travail* : qui veut manger doit travailler, p.450.451.514.

*Trente*, ville d'Italie, p.542.730.

*Trifere* Evêque, p.679, jugé par le Concile de Turin, p.586.

*Trois* a reconnu Rouen pour ſa metropole, p.569.

*Troile* Evêque de Salamine, p.520.

S. *Trophime* Evêque d'Arles, p.681.

*Trouver*; beaux exemples de perſonnes qui avoient trouvé de l'argent, p.194.468. Agathon défend de toucher à ce qu'on trouve, p.422.

*Tuence* Evêque des Gaules que Zoſime veut depoler, p.694.695.837.1.

S. *Turbé* deuxieme Evêque du Mans vers 300, p.307.

*Turin* : Concile de Turin vers 400, p.679.680.840.841.

*Tuſtre* ville de la Byzacene, p.363.792.

S. *Tycou* Evêque d'Amathontes en Cypre, p.520.

## V

**V** *Aiſſeaux* ſacrez : S. Ambroſe les romp & les vend pour racheter des captifs, p.111.

*Valens* Evêque Arien de Pettau, p.312, en eſt chaffé par le peuple, p.101, paroît devant l'armée Romaine habillé à la Got-tique, p.102, n'oſe aller au Concile d'Aquilée en 381, p.120.130. Le Concile demande qu'il ſoit banni d'Italie, p.137.

*Valens* Empereur Arien perſecute l'Eglife d'Antioche, p.478.479.526, & les ſolitaires d'Egypte, p.595.

*Valentin* troiſieme Evêque de Chartres vers 390, p.333.

*Valentin* Evêque d'Arles, p.685.

*Valentinien* I. Empereur, trompé par Au-xence Evêque Arien de Milan, p.89, écrit aux Evêques pour luy donner un ſucceſſeur, p.90.733.2. On luy demande Saint Ambroſe, p.91, dont il confirme l'elec-tion, p.92, luy promettant de rendre ſon Eglife paſſible, p.92. Il approuve ſa liberté genereuſe, p.94. Il tolere pluſieurs choſes dans les payens, p.318.733. S. Martin le va trouver en 373 à Treves, p.316. Il meurt en 375, p.100.



*Valentinien* II. Empereur, consulte Theodose, p. 278, depute S. Ambroise à Maxime &c. p. 153-155, tient sa Cour à Milan depuis 384 jusques en 388, p. 159, refuse de rétablir l'autel de la Victoire, p. 161. 744. 562, ordonne qu'on delivre les prisonniers à Pasque, p. 164. Il approuve l'élection de Sirice, p. 337. 358. Justine l'oblige de se declarer contre l'Eglise &c. p. 164-186. Maxime luy écrit pour faire cesser la persecution, p. 189. 190. Il depute encore S. Ambroise vers Maxime, p. 195. 745, puis Domnin que le tyran trompe, p. 198, est obligé de s'enfuir en Orient &c. p. 199. Son amour pour Saint Ambroise. Il meurt avant que de recevoir le baptesme, p. 243. 244. S. Ambroise fait son eloge funebre, p. 243. 512. 537. Il approuve l'élection du Pape, p. 512.

*Valentiniens* Evêque, le mesme que Valentin Evêque de Chartres, p. 333. 570.

*Valentien* Prestre de Rome, p. 641.

*Valentiniens* ; des moines brulent leur temple, t. 200.

S. *Valere* Evêque de Couferans, p. 465.

S. *Valerien* Evêque d'Aquilée, p. 130. 730-732. Gratin luy écrit sur le Concile d'Aquilée, p. 127. 737-741. Il y preside, p. 129. Il assiste au Concile de Rome en 382, p. 147. 521.

*Valerius* Prefre de Rome en 381, p. 738. 1.

*Vallagas* Prestre de Nisibe, p. 640.

*Vandalus*, peuples barbares, p. 619.

*Veilles* de l'Eglise instituées à Milan, p. 183.

*Vendredi* : on jeûnoit partout ce jour là, p. 38. On ne disoit point la Messe le vendredi-saint, p. 663.

S. *Venerand* Martyr au diocese d'Evreux, p. 460.

S. *Veneré* Evêque de Milan. *V. son titre* p. 558, s'entretient sur le successeur de Saint Ambroise, p. 263. 279, succede à S. Simplicien, p. 400. 679. 797, est peuteestre auteur des livres des Sacremens, p. 765. 2. S. Chrysostome luy écrit, p. 638.

*Veneré* Evêque de Marseille, p. 699.

S. *Ver* Evêque de Vienne, p. 683.

S. *Vercas* Prestre Got & Martyr, p. 4.

*Vercel* : soin de S. Ambroise pour y mettre un Evêque, p. 258. 259.

*Verité*, n'en parler qu'à ceux qui la desirerent &c. p. 72, la dire plus fortement à ses amis, p. 280, ne la blesser pour aucun bien, p. 425.

*Virtu* Chrétienne, tendre, non insensible, p. 119, inébranlable aux louanges & aux injures, p. 423.

*Vestres* : d'où vient leur solennité, p. 563.

*Vestale* poursuivie par Symmaque, p. 163. 164.

*Vestine* dame, le gue de quoy bastir une eglise, p. 631.

*Veuves* : S. Ambroise écrit sur leur état, p. 108. Il les défend, p. 274-276, ceux qui en ont epoulé ne peuvent estre Clercs, p. 628. 632.

S. *Victoire* Evêque du Mans, ordonné par S. Martin, p. 337. 356.

*Victoire* : Theodose refuse aux payens, le rétablissement de l'autel de la Victoire, p. 208, Eugene le leur accorde, p. 246.

*Victor* Comte depute à Maxime pour demander la paix, p. 153.

*Victor* fils de Maxime, fait Cesar en 387, p. 199.

S. *Victor* ou *Victure* Evêque du Mans, ordonné par S. Martin, p. 308. 337. 356.

*Victor* disciple de S. Martin, p. 347. 352. 353.

*Victor* antipape transfere le corps de Saint Baslien, p. 131. 132.

Saint *Victorin* Martyr Evêque de Pertau, p. 405.

*Victorin* Evêque de Paris en 347, p. 415.

*Victorin* orateur Chrétien converti par Saint Simplicien, p. 97. 398. *V.* son histoire, p. 401. 798.

*Victorin* s'oppose à Rome à Jovinien, p. 227. 404.

S. *Victrice* Evêque de Rouen. *V. son titre* p. 657, voit S. Martin à Vienne, p. 321, & à Chartres, p. 333, est à Rome avec S. Innocent Pape, p. 531. Il écrit depuis à ce Pape, qui luy répond, p. 631. 652. 828.

*Victure*. *V.* Victor.

*Victure* Evêque de Rennes en 570, p. 347.

*Victure*. *V.* Victoire.

*Vienne* ancienne metropole des Allobroges, p. 581, a pu estre d'abord sous l'Evêque de Lion, p. 682. Arles luy dispute mal à propos son droit de metropole, p. 681-684. 838, & cependant en emporte une partie, p. 684. 685.

*Vierges*, changeoient d'habit dans leur consecration, p. 84, ne coupoient point leurs cheveux, p. 302. On les consacroit aux plus grandes festes, p. 301. 302. Elles avoient une place particuliere dans l'Eglise, p. 302. Saint Ambroise écrit sur l'état des vierges, p. 102. Une vierge Arienne l'insulte & meurt, p. 123. Des vierges prennent la paille où avoit couché Saint Martin, qui fait des miracles, p. 332. Vierge qui s'exculse d'estre visitée par S. Martin, & qui l'enloue, p. 334, monastere de vierges sous la conduite de Saint Nicetas, p. 627, vierges qui se marient, p. 633. 634. Si l'on peut visiter des vierges suspectes, p. 285.

*Vigilance* successeur de Jovinien heresiarque, p. 229. 642.

S. *Vigile* Evêque de Trente en l'an 385, & Martyr. *V. son titre* p. 542. 811, installé par S.

Ambroise, p. 88, qui luy écrit sur les devoirs d'un Evêque, p. 175. 730, envoi les corps de trois Martyrs à Saint Simplicien, p. 399. 400.

*Virgile* à qui Celse écrit, p. 551.

*Vincent* Evêque d'Afrique, témoin de la punition d'un medisant, p. 267. 702. 2.

*Vincent* Prefet desire manger au monastere de S. Martin, p. 332.

*Virginité*: Jovinien &c. la rabaisse & l'egale au mariage, p. 224. 231.

S. *Vital* Martyr, son corps est transferé par S. Ambroise en 393, p. 249.

*Vital* Evêque Apollinariste à Antioche, p. 509. 511. 526. 527.

*Vital* Archidiacre de Thessalonique, p. 647.

S<sup>te</sup> *Vital* ne vierge d'Artonne en Auvergne, p. 336.

*Vitence* Prefet des Gaules en 369 & 371, p. 332.

*Uphilas* Evêque Arien des Gots, p. 3.

*Uolour* honore comme Martyr, p. 317.

*Uvane* Satyre. *P. Satyre*.

*Uvane* Prestre écrit la vie de Saint Paulin, p. 344.

S. *Urse* Evêque de Ravenne, p. 456.

*Urse* peurestre Evêque de Malliano, p. 620.

*Urse* Evêque des Gaules que Zosime veut depoler, p. 604. 837. 1.

*Urse* Evêque de Naples vers 410, p. 254.

*Urse* catecumene de Rouen, p. 672.

*Urse* femme Romaine, p. 645.

S. *Ursin* Evêque de Sens, p. 450.

*Ursi* antipape confondu avec Urse Evê-

que de Naples, p. 254, s'unit & brouille avec les Ariens de Milan, p. 101. Le Concile d'Aquilée écrit contre luy à Gratien, p. 238. Valentinien II. l'exclut du pontificat, p. 357, *Ursion* Evêque accusé dans le Concile de Turin, p. 686.

*Ursile* ville d'Afrique, p. 702.

*Ursire*: dureté des usuriers, p. 273. 274.

X  
*Xanthias* solitaire à Seceté, p. 472.

X<sup>ois</sup> de Thebaide, p. 472. 475.

Z  
*Zacarie* prophete, p. 453.

*Zacarie* solitaire disciple de S. Moyse, p. 76. 78.

*Zacarie* disciple de Silvain, p. 450. 453.

*Zachée*, pourquoi il n'a pas esté Apôtre, p. 577.

*Zele* ou *Zelle* ville de la Byzacene, où il tient un Concile en l'an 418, p. 363. 791.

*Zeng*. V. *Senia*.

S. *Zenobe* Ev. de Florence, p. 251. 757. 759.

S. *Zenobe* Evêque de Fiesole, p. 759. 1.

S. *Zenon* Evêque de Maïume, p. 711.

*Zenon* Evêque de Verone, p. 280.

*Zenon* disciple de Silvain, p. 449. 454. 455. 802.

*Zenon* solitaire pres d'Antioche, p. 654. 832.

*Zenophile* Consul en 333, p. 729. 1.

*Zoile* solitaire disciple d'Agathon, p. 418.

426.

*Zombabel* ville d'Hongrie, p. 310.

*Zosime* Ev. de Naples se demet vers 364, p. 253.

*Zosime* Pape. *V. son titre* p. 678.

### FAUTES A CORRIGER.

**P** Age 7, ligne 38, il le fit, lisez & le fit. p. 19. lig. 26, quarante, l. quarantieme. p. 60. l. 10, sur-nommé, l. le surnomme. p. 73. l. 33, accordé, l. accordez. p. 85. l. 9, dans, l. durant. p. 94. l. dern. tout bien, l. tout son bien. p. 100. l. 9, envoyé, l. envoyez. p. 105. l. 20, s'acoz & p. 127. l. 19, epuisé, l. epuissés. p. 142. l. 7, c'estoit, l. c'est. p. 144. l. 24, demanda, l. manda. p. 164. l. 3, Baroinus, l. Baro-nius. p. 195. l. 20, son, l. vostre. p. 199. l. 26, [Laquelle, l. [qu'il. p. 232. l. 1, ordonner, l. ordonne. p. 242. l. 9, V I, l. du V I. p. 245. l. 19, du, l. de. p. 247. l. 4, na, l. ne. l. 21, permi, l. parmi. p. 301. l. 1, l'É-crit, & un, l. l'écrivit dans un. p. 323. l. 2, eff. lors. p. 364. l. 20, qu'il fit, l. que Sirice fit. p. 365. l. 33, d'entre, l. entre. p. 395. l. 19, eff. de tout. p. 441. l. 1, aux extérieurs, l. aux objets extérieurs. p. 457. l. 17, le, l. le 7 octobre. p. 508. l. 23, 342, 392. p. 555. l. 20, une de, l. une par. p. 591. l. 22, 362, 342. p. 595. l. 3, arrachée, l. arraché. p. 595. l. 1, 368, l. 366. p. 597. l. 14, aussi, l. ainsi. p. 600. l. 24, ce que, l. & de ce que. p. 617. l. 14, pourroit, l. pouvoit. p. 623. l. 35, eff. ce fut. p. 628. *vis à vis* la l. 11, *παράδι-δόντι*. l. *παράδιδόντι*. p. 658. l. 38, l'établissement, l. le rétablissement. p. 662. l. 20, n'eussent pas du, l. n'usassent pas de. p. 668. l. 26, aussi, l. ainsi. p. 683. l. 11, ne doute eff. ne. l. l. 21, d'Arles, l. de Vieni-ne. p. 699. l. 27, qu'il fit, l. que Procule fit. p. 707. l. 18, eff. l. p. 728, *colonne* 2. l. 44, Austo. l. Austu. p. 742. l. 11, cure, l. curo. p. 743. 2. l. 37, refuter, l. refuler. p. 746. 1. l. 16, eff. de Mercurin ou. p. 747. 1. l. 36, circonfusion, l. circumfution. p. 748. 1. l. 30, choles, l. ces choses. col. 2. l. 12, de, l. la. p. 749. 2. l. 36, cette oraison, l. ce discours. l. 39, il est postérieur. p. 751. 2. l. 24, desebuit, l. desebuit. p. 757. 1. l. 28, Zenobe, l. Zenob. p. 750. 2. l. 32, cond, l. second. p. 762. 1. l. 32, Federic, l. Fre-deric. p. 763. 1. l. 41 de l. des. p. 775. 1. l. 25, la 33<sup>e</sup> année, l. les 33 ans. p. 780. 1. l. 18, pice, l. Sulpice. p. 802. 2. l. 2, *ἀρπαξόμενος*, l. *ἀρπαξόμενος*. 814. 1. l. 1, obscure, l. obscur. p. 815. 1. l. 22, suivi, l. suivie. p. 816. 1. l. 27, mons, l. moins. p. 817. 1. l. d. r. c'estoit, l. ce soit. p. 819. 2. l. 14, exceptit, l. excerptis. p. 823. 1. l. 20, 403, l. 402. l. 37, à Rome, l. de Rome. p. 826. 1. l. 1, eff. c'est. p. 829. 2. l. 40, eff. luy. p. 830. 2. l. 31, 430, l. 340. p. 837. 1. l. 26, Tuen, l. Tuence. p. 843. 2. l. 34, le Concile, l. les Conciles.

A P P R O B A T I O N.

**J'**AY lu par l'ordre de Monseigneur le Chancelier, *le dixieme volume des Memoires pour servir à l'histoire ecclesiastique, composé par feu Monsieur l'Abbé de Tillemont*; dans lequel je n'ay rien trouvé de contraire à la Foy de l'Eglise Catholique, ni aux bonnes mœurs. Fait à Paris ce 28 Fevrier 1705.

P H. D E L A C O S T E,  
Docteur de Sorbonne, & Curé  
de S. Pierre des Arcis.

P R I V I L E G E D U R O Y.

**L**OUIS par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre: A nos amez & feaux Conseillers les Gents tenans nos Cours de Parlement, Maistres des Requestes ordinaires de nostre Hostel, grand Conseil, Baillifs, Senéchaux, Prevosts, leurs Lieutenans, & tous autres nos Justiciers & Officiers qu'il appar tiendra, SALUT. Nostre bien amé le sieur TILLET, nous a fait remontrer qu'il a composé un livre intitulé, *Memoires pour servir à l'histoire ecclesiastique des six premiers siecles, justifiéz par les citations des auteurs originaux; avec une chronologie ou l'on fait un abrégé de l'histoire ecclesiastique & profane; & des notes pour éclaircir les difficultéz des faits & de la chronologie*: lequel il desi- reroit faire imprimer, s'il nous plaïoit luy accorder nos Lettres de Privilege sur ce necessaires. A ces causes, voulant favorablement traiter l'Exposant, nous luy avons permis & permettons par ces presentes, de faire imprimer ledit livre par tel Libraire ou Imprimeur qu'il voudra choisir, en tels volumes, marges, caracteres, & autant de fois que bon luy semblera, pendant le temps de vingt années entieres & consecutives, à commencer du jour qu'il sera ache- vé d'imprimer pour la premiere fois. Faisons tres expressez défenses à toutes personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'imprimer, faire imprimer, vendre & debiter ledit livre sans le consentement dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de luy, à peine de confiscation des exemplaires contrefaits, trois mille livres d'amende, & de tous dépens, dommages, & interests: à la charge d'en mettre deux exemplaires en nostre Bibliotheque publique, un en celle du Cabinet des livres de nostre chasteau du Louvre, & un en celle de nostre tres cher & feal Chevalier Commandeur de nos Ordres le Sieur Boucherat Chancelier de France, avant que de l'exposer en vente; & que l'impression en sera faite dans nostre Royaume, & non ailleurs, sur de bon papier, & en beaux caracteres, suivant les derniers Reglemens de la Librairie & Imprimerie, & de faire enregistrer ces presentes és Registres de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, à peine de nullité des presentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir & user ledit Exposant, ou ceux qui auront droit de luy, pleinement & paisi- blement, cessant & faisant cesser tous troubles & empeschemens au contraire. Voulons qu'en mettant au commencement dudit livre l'extrait des presentes, elles soient tenues pour bien & deüement signifiées; & qu'aux copies colla-

## PRIVILEGE DU ROY.

tionnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers Secretaires, foy soit ajoutée comme au present original. Commandons au premier nostre Huissier ou Sergent sur ce requis, faire pour l'exécution des présentes tous exploits, significations, & autres actes requis & nécessaires, sans pour ce demander autre permission: Car tel est nostre plaisir. DONNE' à Paris le douzieme jour de mars l'an de grace 1692: Et de nostre regne le quarante-neuvieme.

*Signé*, Par le Roy en son Conseil. BOUCHER, avec paraphe.

*Registré sur le livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, le douzieme avril 1692. Signé, P. AUBOUIN, Syndic.*

Et ledit Sieur a cédé & transporté le present Privilege à CHARLES ROBUSTEL Libraire à Paris, suivant l'accord fait entre eux.





**La Bibliothèque  
Université d'Ottawa**

**Echéance**

Celui qui rapporte un volume après la dernière date timbrée ci-dessous devra payer une amende de cinq sous, plus un sou pour chaque jour de retard.

**The Library  
University of Ottawa**

**Date due**

For failure to return a book on or before the last date stamped below there will be a fine of five cents, and an extra charge of one cent for each additional day.

---

--	--	--	--	--



de Ti le-  
, L.S.

ur servir  
clés.

